LE

# CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE

# CORRESPONDANT

## RECUEIL PÉRIODIQUE

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

TOME CENT VINGT-SIXIÈME

DE LA COLLECTION

**NOUVELLE SÉRIE. — TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME**

---

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1882

LE

# CORRESPONDANT

---

LA

# NÉGOCIATION DU CONCORDAT[1]

---

## III

### LES DEUX PREMIERS PROJETS DE CONCORDAT

#### I

A peine arrivé, Mgr Spina se rendit chez l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Muzquiz, auquel il était chaudement recommandé. Par cette entremise, il fit préparer sa visite chez Talleyrand, dont il craignait d'être mal reçu, faute d'avoir des pouvoirs réguliers à lui présenter. Le gouvernement français semblait désappointé de n'avoir près de lui qu'un agent officieux ; il aurait désiré revêtir la mission du prélat des apparences d'une nonciature qui, sans nuire au secret des pourparlers, auraient flatté le Premier consul et donné à réfléchir à l'Autriche. Talleyrand fit quelques représentations, mais avec courtoisie; il engagea ensuite Mgr Spina à laisser entendre qu'il venait pour affaires purement temporelles; puis, sur la remarque que les cours étrangères étaient informées de la vérité, il n'insista point. Par contre, il exigea un secret impénétrable dans la négociation : ce silence était nécessaire, disait-il, à l'égard des philosophes, qui ne se soucient d'aucun culte, et du clergé constitutionnel, qui verra avec jalousie une discussion d'où sa voix sera exclue. Obligé à des ménagements envers tous les partis, le gouvernement se réserve de calculer à son gré la publicité qu'il donnera à ses mesures religieuses. Talleyrand parlait avec aisance, comme s'il n'avait jamais porté la mitre constitutionnelle; laissant

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 février et 25 décembre 1881.

l'embarras du côté de Spina, mais avec le savoir-vivre d'un homme qui avait adopté les idées de la Révolution sans perdre la vieille politesse française. Il promit d'obtenir une audience particulière de Bonaparte [1], et apprit au prélat que l'abbé Bernier était désigné pour traiter avec lui [2].

Dès le lendemain, 8 novembre, Bernier parut en effet. Il apportait une note sur la démission générale des anciens évêques [3], et la développa longuement. Mgr Spina combattit cette demande au nom des idées de justice et de la doctrine de l'Église.

Ainsi pressenti sur la question dont le gouvernement continuait à faire la base même de tout arrangement, l'archevêque de Corinthe fut introduit le 9 dans le cabinet du Premier consul. Ce n'était point la première fois qu'il le voyait, et le hasard le lui avait fait rencontrer l'année précédente à Valence. Peu de temps après la mort de Pie VI, le général, revenant d'Égypte, croisa sur la route Mgr Spina, et s'arrêta quelques instants pour l'entretenir [4]. C'était assez pour mettre maintenant chacun à l'aise. L'accueil de Bonaparte fut aimable et presque enjoué [5]. Après avoir parlé du Saint-Père en termes suffisamment respectueux : « Pourquoi, dit-il, ne m'a-t-il pas écrit de Venise pour me notifier son élection? Il a bien adressé des lettres à des souverains hérétiques, à ceux de Prusse, d'Angleterre et de Russie. » Mgr Spina, qui s'était fait la règle de paraître ignorer tout ce qui s'écartait de l'objet spécial de sa mission, se contenta de dire que si la paix religieuse se rétablissait, comme il l'espérait, les difficultés de cérémonial s'aplaniraient d'elles-mêmes. Il excusa son défaut de caractère officiel sur la prudence qu'imposait au Saint-Siège l'occupation des Autrichiens et des Napolitains. Puis la conversation passa aux affaires ecclésiastiques. Le Premier consul avait en main une lettre que le cardinal de Martiniane lui avait écrite, le 20 octobre, pour appeler sa bienveillance sur Mgr Spina; mais, au lieu des phrases d'usage, on en lisait d'aussi compromettantes que celles-ci : « Le Saint-Père, animé du plus sincère désir de voir réunie à son chef une aussi précieuse portion de la chrétienté,... a donné à Mgr Spina des instructions

[1] Spina à Consalvi, nos 1 et 2, du 12 novembre 1800.

[2] La désignation de Bernier a été faite, non par un arrêté, mais officieusement et de vive voix.

[3] Theiner, t. I, p. 92. — Il paraît que Talleyrand venait de remettre à Bernier une sorte de cadre de discussion, comprenant les bases de Martiniane. (Bernier à Talleyrand, 10 novembre : «... l'article essentiel de *votre projet*, qui concerne les anciens évêques. »)

[4] Baldassari, t. IV, p. 260; — Consalvi, t. I, p. 313.

[5] « L'accoglimento del P. Console fù, si può dire, festoso. » (Spina à Consalvi, no 1.)

pleines de sagesse, de discrétion et d'indulgence, qui devront, je l'espère, produire la plus édifiante et la plus salutaire intelligence... Tout semble donc conspirer à rendre immanquable l'heureuse issue de cette négociation. » Interprétant ce langage dans le sens d'un acquiescement complet aux principes exposés à Verceil au mois de juin, Bonaparte les reproduisit devant le prélat qui, un peu déconcerté par les promesses du vieux cardinal, hasarda timidement quelques objections. « Il faut que tous les évêques émigrés soient démissionnaires, » reprit le Premier consul avec vivacité; et il s'étendit là-dessus de manière à ne permettre aucun doute sur sa volonté. Il garda cependant sa bonne humeur, et se laissant interroger par Mgr Spina, il l'assura qu'il rétablirait la religion catholique comme « dominante » [1], ainsi qu'il l'avait déclaré à Verceil. Au bout d'une demi-heure, il mit fin à l'audience.

Les paroles du Premier consul et celles de Talleyrand éveillèrent chez Mgr Spina une impression qui n'était point défavorable, et lui donnèrent, pour entreprendre la négociation, un encouragement dont son esprit avait singulièrement besoin. Ce n'était point impunément qu'on l'avait traîné en France pendant la période la plus troublée du Directoire. Froid et réservé, autant par les habitudes prises en captivité que par tempérament, il n'avait sur sa mission aucune de ces illusions du début, aucun de ces entraînements qui aident à parvenir au terme qu'on a le devoir d'atteindre. Il sentait au fond du cœur cette aversion contre la république française, qui animait à des degrés divers tous les prélats romains et que tant d'excès pouvaient justifier. Le Consulat était loin de lui paraître un port de salut. D'une part, Mgr Spina arrivait à Paris dans le moment où le sentiment de l'instabilité du régime, endormi par la victoire de Marengo, s'était réveillé par la découverte du complot d'Arena, et l'avortement d'une tentative mal dirigée pour consolider l'autorité de Bonaparte [2]. Le parti démagogique déclamait, conspirait, et ne réussissait que trop à se faire craindre. Un coup d'audace pouvait lui rendre le pouvoir qui lui avait été arraché le 18 brumaire, et par là rallumer la persécution contre les prêtres et détruire jusque dans la racine tout accord avec le Saint-Siège. D'un autre côté, la guerre semblait résolue, et le jour même du renvoi de M. de Cobenzl, l'effet suivant aussitôt la menace, des courriers étaient partis pour toutes nos armées, avec l'ordre de dénoncer les armistices et de rouvrir la campagne le 22 novembre. Des

[1] « Si ammette, e mi confermò il P. Console, di voler ristabilire in Francia la religione come dominante. » (Spina à Consalvi, n° 2.)

[2] On venait de tâter l'opinion par la publication du fameux *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte.*

dépêches de Rome qui parvinrent le 11 à Mgr Spina, peignaient la situation avec les couleurs les plus assombries. On y parlait des préparatifs des Français qui se rassemblaient en Toscane pour marcher sur Naples, à travers l'État romain; des influences qui s'agitaient autour du pape pour le décider à s'enfuir de Rome; de l'occupation du Montefeltro et du fort San-Leo par les Cisalpins, qui semblaient commencer l'invasion au sud de la Romagne. En même temps, une rumeur se répandait à Paris, que Belleville, nommé consul à Livourne, devait étendre son autorité jusqu'à Civita-Vecchia[1]. Ces nouvelles d'Italie demandaient une explication, que Spina fit solliciter et que Bernier lui transmit. Mais en acceptant les protestations rassurantes du gouvernement, le prélat romain se demandait jusqu'à quel point il devait prendre confiance et se reposer sur l'avenir.

Sa manière de vivre fut bientôt arrangée. Ayant l'ordre de Consalvi de garder une attitude très circonspecte, et l'invitation de Talleyrand de ne rien ébruiter de sa mission, il fit plus qu'il ne lui était recommandé et se renferma dans un entier isolement. Les modestes ressources que la cour de Rome mesurait alors à ses agents ne lui auraient d'ailleurs permis aucun train de maison. Il prit logement à l'hôtel, volontairement effacé, ne faisant que les visites indispensables, et même pendant les premiers mois, évitant de se montrer publiquement dans une église. Une seule intimité l'attirait, c'était celle de M. de Muzquiz, homme doux et engageant, avec qui la liaison tourna promptement à la confiance. Il y aurait eu alors peu d'autres diplomates à fréquenter : naturellement, ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni même la Russie n'étaient représentées à Paris ; l'ambassadeur prussien, M. de Lucchesini, ne faisait que d'y arriver; et parmi les puissances italiennes, la Cisalpine et la Ligurie entretenaient seules des résidents, personnages révolutionnaires dont l'archevêque ne pouvait faire sa société. Quant à l'envoyé de la république romaine, M. de Giustiniani, il était resté à Paris ; mais on venait de lui signifier de cesser les fonctions équivoques qu'il avait conservées jusqu'à ce jour. Ainsi détaché du corps diplomatique, Mgr Spina était encore plus attentif à se tenir à l'écart du clergé français. Sa porte demeurait fermée aux constitutionnels, si par hasard l'un d'entre eux s'avisait d'y

[1] *Publiciste,* du 16 brumaire an IX. — Belleville était en effet nommé « commissaire général des relations commerciales de la république française en Toscane, et dans tous les ports de l'Italie situés entre la Spezzia et le royaume de Naples ». (Arrêté du 5 brumaire.) Mais cette mission, dont nous aurons à reparler, ne cachait aucun projet hostile contre le Saint-Siège. (Bernier à Talleyrand, 15 novembre; Spina à Consalvi, n$^{os}$ 3 et 11.)

frapper; elle s'entr'ouvrait difficilement pour les prêtres catholiques, dont les questions pouvaient devenir embarrassantes, et les visites suspectes. On sait aussi qu'entre Romains et Français, une diversité dans la tenue et les pratiques sacerdotales empêche souvent la sympathie de naître. « Il fait extrêmement le discret, écrivait à la fin de novembre l'abbé Émery [1], et tous ceux qui sont allés le voir n'en ont rien tiré, que je sache. » — « Il est trop circonspect, ajoutait-il un peu plus tard, et ne veut rien faire ni rien dire. » Les évêques émigrés eux-mêmes avaient dans Mgr Spina un défenseur plus convaincu de leurs droits que bienveillant pour leurs personnes.

Les conférences commencèrent avec l'abbé Bernier, et s'établirent aussitôt sur la démission générale de l'épiscopat. Dans ces entretiens journaliers, il n'était parlé que des évêques légitimes, la cause des constitutionnels paraissant étrangère à la négociation. Elle l'était en réalité, puisque le pape n'avait pas à dépouiller des intrus d'un caractère épiscopal qu'il leur contestait, et qu'il suffisait d'une parole du gouvernement pour faire descendre de leurs sièges ces « prêtres citoyens », qui faisaient bruyamment profession d'être soumis aux lois.

Voici comment raisonnait le gouvernement. L'épiscopat de l'ancien régime est opposé tout entier à la Révolution. Quelques prélats sont les partisans déclarés du prétendant; ils font ouvertement les affaires de l'émigration à Vienne et à Londres, ou bien ils remuent leurs diocèses et y rouvrent les sources de la guerre civile. Le gouvernement manquerait au premier de ses devoirs, qui est de se défendre, il irait contre l'opinion publique qui veut en finir avec le désordre, s'il pensait un seul instant à permettre l'accès de la France à des ennemis qui n'essayeraient d'ailleurs d'y pénétrer qu'à la suite d'une armée étrangère ou en tête des légions de Georges et de Condé. D'autres évêques, en plus grand nombre, sans avoir cette ardeur militante, condamnent chaque jour encore la promesse de fidélité, et par leur retour ébranleraient des institutions qu'ils ont l'obligation chrétienne de faire respecter. Assurément, on distingue dans l'ancien clergé, beaucoup de membres qui se sont rendus recommandables par leur patience et leur charité : le gouvernement ne privera pas l'Église de leurs services; il cherchera le moyen de revenir sur l'article de la constitution qui les bannit à perpétuité du territoire. Mais il les juge assez compromis par leur résidence au dehors, assez atteints par les préventions régnantes, pour être dans la nécessité d'exiger une garantie de leur conduite future. Cette garantie, il ne peut la trouver que dans une nouvelle nomination; et de même qu'aucun

[1] M. Émery à M. de Beausset.

de ceux qui ont rempli sous la monarchie, les charges de l'administration, de la justice, de l'armée, n'a pu continuer avec un titre déchu à servir la république, ainsi, au milieu de cette société dissoute et refondue, les évêques ne peuvent être conservés sans que leur pouvoir épiscopal soit renouvelé.

A cette raison politique, qui est la principale et que le gouvernement n'hésite pas à proclamer comme telle, doit s'ajouter une autre considération. Le Premier consul annonce le dessein de réduire le nombre des évêchés. Or détruire des sièges et modifier les limites des diocèses maintenus, lorsqu'on est certain de voir ce plan traversé par l'opposition d'une partie des titulaires, c'est s'engager dans un dédale inextricable et s'y lasser sans dignité. Avec la démission de tous les évêques, l'opération devient, au contraire, simple, prompte et complète.

Pour supprimer de la sorte le corps entier des évêques français, il faut nécessairement la main du chef de l'Église. Toute tentative du gouvernement ne ferait que fortifier chez eux l'esprit de résistance, et l'on a assez vu, par l'exemple de l'Assemblée constituante, que la loi civile est impuissante contre la conscience révoltée du clergé. C'est par le pape que la démission doit être demandée à tous les premiers pasteurs ; elle doit être imposée par lui à ceux qui refuseraient d'écouter cette exhortation préalable. Il ne s'agit point ici d'un usage incontestable de l'autorité pontificale ; mais d'une mesure exceptionnelle, sans précédents, et avec laquelle l'abdication offerte, dans les premiers siècles, par les évêques réunis à Carthage, ne fournit qu'une lointaine et douteuse analogie. Le Premier consul marche droit sur la route qu'il prétend suivre, et mettant de côté les règles de la discipline, qui ne sont point appropriées à des circonstances aussi extraordinaires, et ne seront point infirmées par une semblable dérogation, il invite le pape à faire ce que commande le bien public, paternellement, chrétiennement, et sans s'égarer dans l'examen des droits réciproques du successeur de saint Pierre et des successeurs des Apôtres.

Cette logique hardie ne surprenait point Mgr Spina, qui trouvait dans ses instructions les moyens de réponse préparés par sa cour [1]. Comment le Saint-Siège pourrait-il oublier que les évêques sont sortis de France chassés par la persécution, et pour garder intact le dépôt de la foi ? Leur fermeté a reçu les encouragements et les

[1] « Ho procurato di rispondere con tutte quelle ragioni, che il mio scarso ingegno mi ha suggerite, a norma delle istruzioni avute da V. E. » (Spina à Consalvi, nº 2.) — «... organe des intentions et des avis de Sa Sainteté sur cet objet, qui est de la plus grande importance. » (Note de Spina, du 11 novembre.)

éloges de Pie VI; elle a été proposée comme modèle par le nouveau pape dans une encyclique du 15 mai [1]. Et c'est après cet hommage public qu'il faudrait les sacrifier! Leur grand nombre même ne ferait que rendre plus éclatante une telle iniquité. En outre, où le Souverain Pontife prendrait-il un droit de destitution arbitraire, qu'aucun de ses prédécesseurs n'a exercé? S'il est une maxime constante, c'est qu'un évêque ne peut être déposé sans avoir démérité; il a paru si grave de rompre le lien qui unit sa personne et son siège, que tous les cas d'indignité ont été prévus par les canons, et jusqu'ici rigoureusement observés. La prétention du Premier consul est donc, aux yeux du pape, aussi impossible qu'injuste.

La conséquence de ces arguments et de quelques autres semblables, n'était cependant pas un refus de la cour romaine : elle avait étudié un biais qui menait au but sans renverser les principes. Ce que veut le Premier consul, disait Mgr Spina, c'est surtout d'empêcher quelques pasteurs plus suspects, d'administrer leurs diocèses. Le pape peut abandonner, au détriment d'un petit nombre d'individus, les règles ordinaires de la justice, quand il les maintient en faveur de tous les autres membres de l'épiscopat, et assure par cette exception douloureuse un avantage considérable à l'Église. Il consentira donc à oublier les services de quelques défenseurs trop zélés du trône et de l'autel, et les invitera à se démettre. S'il ne peut l'obtenir, il ne luttera point pour dépouiller les refusants de leur autorité épiscopale; mais il la suspendra pour toujours entre leurs mains.

Le droit canonique ménage à cet égard des ressources dont il importe de savoir user. En quoi consistent les pouvoirs d'un évêque? Avant tout, il faut distinguer ceux d'*ordre* et ceux de *juridiction*. Les premiers, regardés comme étant la plénitude du sacerdoce, sont attachés à ce degré supérieur de l'ordination qu'on appelle le sacre, ou mieux, l'ordre épiscopal; tel est le droit d'administrer la confirmation, d'ordonner des prêtres ou de consacrer un autel. Indépendants d'un territoire, ces pouvoirs sont ineffaçables comme tous ceux qui dérivent de l'ordination; rien ne peut en altérer le divin caractère. Ils sont évidemment en dehors de la discussion présente. Les seconds sont tous ceux qui concernent le gouvernement d'un diocèse : la nomination des curés et desservants, la direction et la censure de leur conduite, les mandements adressés au clergé et aux fidèles sont les plus ordinaires de ces facultés, en quelque sorte administratives, dont l'ensemble est qualifié de juridiction.

Considérons la nature de ces derniers pouvoirs. D'abord ils sont inséparables d'un diocèse; ensuite, ils sont amovibles et se perdent

[1] *Bullarii rom. continuatio*, t. XI, p. 21.

entièrement par la démission ou la déposition, de manière qu'un évêque déposé ou démissionnaire reste seulement investi des droits indestructibles de « l'ordre ». La juridiction, enfin, peut être exercée soit en *titre*, soit en simple *administration*. Est-elle en titre? Elle est définitive, ne peut être retirée que pour des causes déterminées, appartient nécessairement à un évêque, c'est-à-dire à un ecclésiastique qui a reçu l'ordre épiscopal, et d'après le système du Concordat de 1516, elle a son origine dans l'institution conférée par le pape d'accord avec le gouvernement. Au contraire, la juridiction est-elle en simple administration? Elle ne sert, à vrai dire, qu'à attendre le moment où la juridiction en titre redeviendra possible. Temporaire, révocable à volonté, elle peut être confiée à tout ecclésiastique, sans qu'il soit nécessaire de mettre en application les formalités solennelles du Concordat. La circonstance la plus commune où l'on a recours à un *administrateur*, est celle de la mort de l'évêque : alors, comme on sait, le chapitre entre de plein droit en possession de cette espèce d'autorité provisoire, et la délègue à un vicaire capitulaire qu'il élit. Mais il arrive aussi que, du vivant de l'évêque, il faille pourvoir au gouvernement de son diocèse. L'âge ou les infirmités peuvent lui ôter la force de porter ce fardeau; on y supplée par un administrateur qui, sous le nom spécial de coadjuteur, partage la juridiction avec le vieillard dont il est l'auxiliaire, l'ami, et souvent le successeur désigné. D'autres fois, l'incapacité de l'évêque est la conséquence d'une peine ecclésiastique, d'un *interdit;* elle est à la fois plus notoire et plus complète, en ce sens que l'évêque châtié n'a plus le droit d'exercer aucune partie de la juridiction, qui passe entièrement à un administrateur jusqu'à ce que la peine soit levée.

C'est ici que Mgr Spina expliquait l'expédient auquel la cour de Rome s'était arrêtée. Il faisait en effet remarquer combien « l'interdit », qui suspend simplement la juridiction, diffère de la « déposition », qui la supprime. L'évêque frappé d'interdit ne perd point le titre de la juridiction; en d'autres termes il reste *titulaire;* le siège dont il porte le nom ne devient point *vacant*, et il n'est point possible d'y établir un autre évêque, sa vie durant, parce qu'il est de doctrine qu'un troupeau ne peut avoir deux pasteurs. Tandis que, dans le cas de déposition, l'évêque cesse d'être titulaire, et il y a vacance du siège. Le pape, disait Mgr Spina, ne saurait « déposer » sans cause légitime; mais il se prête à « interdire » ceux des prélats émigrés que le gouvernement veut absolument écarter. Sans doute, il détourne ainsi l'interdit de son emploi ordinaire, puisqu'il applique à des innocents les effets d'une peine spirituelle. Il fera néanmoins ce sacrifice à la nécessité des temps. La juridiction, suspendue par un bref, sera remise à un administrateur dont le

choix sera concerté avec le gouvernement [1], et l'évêque, déjà exclu de son diocèse par les lois de l'émigration, ne pourra plus le diriger de loin, comme il a fait depuis dix ans. Par là, le Premier consul obtient ce qu'il exige; le Souverain Pontife n'excède point ce qu'il peut.

Dans ces premiers débats, Mgr Spina et l'abbé Bernier étaient encore éloignés de s'entendre. La demande de la démission devait, d'après l'un, être générale, et d'après l'autre, exceptionnelle. Selon le gouvernement, les évêques refusants devaient être destitués par le pape et remplacés par des successeurs véritables; selon le Saint-Siège, ils restaient titulaires, et leur autorité, tenue seulement en suspens, était déléguée à des administrateurs. Double dissentiment, dont le premier a été moins durable, et dont le second, aplani d'abord, puis soulevé de nouveau, n'a cédé que sous la pression de l'inflexible volonté de Bonaparte.

Au début de sa note du 11 novembre, en réponse au système de la démission des évêques, Mgr Spina s'était hâté de produire et de mettre en pleine évidence le principe de la « religion dominante », qu'il avait mission de faire accepter comme le fondement même du Concordat. « J'aurais osé vous demander sur cela des notions plus exactes, disait-il à Bernier, si le Premier consul, dans l'audience dont il a bien voulu m'honorer, ne m'eût pas assuré que sa volonté est de rétablir en France la religion catholique *dominante* [2]. »

[1] Sous la Restauration, on eut précisément recours à cet expédient pour exclure le cardinal Fesch du gouvernement de son diocèse. Mgr de Bernis et Mgr de Pins furent successivement nommés par le pape « administrateurs » de l'archevêché de Lyon. Voici en quels termes le pape interdisait au cardinal de s'immiscer désormais dans la juridiction : « Romanorum pontificum prædecessorum nostrorum vestigiis inhærentes qui, ex locorum, temporum ac personarum natura, pari remedio pro necessitate vel utilitate Ecclesiæ usi sunt, ex certa scientia, apostolica auctoritate nostra, supradicto Cardinali archiepiscopo exercitium archiepiscopalis jurisdictionis in memorata ecclesia interdicimus et ne ultra in regimine et administratione ejusdem ecclesiæ omnino se immisceat apostolica auctoritate inhibemus. » (Bref du 1er octobre 1817. — Voy. aussi le bref du 22 décembre 1823.) Le gouvernement royal eut beaucoup de peine à se contenter de ce tempérament; il aurait voulu que le pape déposât le cardinal Fesch.

[2] En publiant par extraits la note de Spina, du 11 novembre, le P. Theiner a omis les deux passages importants de la pièce. L'un, que nous venons de citer, concerne la religion dominante. L'autre explique le système admis par le Saint-Siège pour la démission des évêques. Voici ce dernier passage : « Si, parmi les évêques émigrés, il y en a quelqu'un dont le retour, loin de pouvoir opérer le bien dans son diocèse, ne pourrait vraiment occasionner que de nouveaux troubles et deviendrait un objet de scission et de discordes, je ne doute pas que Sa Sainteté ne se prête dans ce cas à l'inviter à donner sa démission, et, dans le cas d'un refus, à pourvoir, d'accord avec le gouvernement, à l'administration du diocèse, dans lequel il sera défendu à l'évêque émigré de rentrer. »

L'intérêt prépondérant, et pour ainsi dire unique, que la cour de Rome attachait à cette idée, ne peut se comprendre si l'on n'essaye d'en fixer le sens, quelque vague qu'il paraisse au premier coup d'œil. La manière la plus simple de l'expliquer est de dire qu'en proclamant « dominant » le catholicisme, la société française se reconnaît catholique ; elle fait profession d'avoir une religion, qui est celle de Rome. Cette déclaration n'a pas moins d'importance chez l'être collectif que chez l'individu. En effet, pour être soumis aux obligations qu'impose la foi chrétienne, ne faut-il pas, avant tout, que l'homme porte le nom de chrétien ? Suivant le degré de fidélité qu'il garde à cette seconde nature, tantôt il se borne aux préceptes indispensables de la religion, tantôt il les dépasse et s'élève au-dessus de la sphère de la piété moyenne : lors même qu'il méconnaît ses devoirs, ce n'est, au dire des théologiens, qu'une ignorance à instruire, qu'une torpeur à secouer, qu'un égarement à redresser. Dans tous les cas, la racine est au fond du sol et prête à porter l'arbre et les fruits. Il n'en est pas autrement pour les sociétés : une fois qu'elles se sont marquées du signe catholique, elles sont placées dans la condition première pour se conduire selon les enseignements de la religion. Que l'idéal de cette vie chrétienne soit difficile à définir, encore plus à réaliser, l'exemple des nations de l'Europe, depuis dix-huit siècles, en est la preuve décisive. Il semble évident que cet idéal insaisissable se déplace avec les temps et les lieux[1] ; qu'il suit certaines vicissitudes du raisonnement humain ; que surtout il est sans cesse déformé et obscurci par le cours naturel de nos passions. La monarchie pontificale, elle-même, qui paraîtrait devoir se proposer comme le modèle achevé de l'État chrétien, n'en a jamais offert qu'une image terne et variable. Qu'on essaye de se figurer une « nation catholique », telle qu'un prêtre de notre temps, à l'esprit éclairé mais absolu, pourrait entreprendre de la définir ; telle que Mgr Spina se l'était peut-être représentée. Ce serait un pays où la religion romaine serait seule honorée ; où les autres cultes, relégués dans un rang inférieur, ne seraient exercés que grâce à l'indulgence que la vérité peut avoir pour l'erreur, dans l'espoir de la convaincre, et par l'effet de la charité évangélique qui doit s'étendre à tous les hommes, même à des adversaires. Chez ce peuple chrétien, la vie

[1] Au fond, « religion dominante » est synonyme de « religion d'État ». On a souvent essayé de définir ces diverses expressions, mais sans atteindre à une précision, qu'il est peut-être impossible d'obtenir : car les idées elles-mêmes sont variables. Par exemple, combien l'idée si importante de la tolérance est différente aujourd'hui de ce qu'elle était au temps de la Ligue ! (De Meaux, *les Luttes religieuses au XVI^e siècle.*)

religieuse serait entourée de respect; le clergé ne serait pas en peine de subsister ni de faire maintenir sa hiérarchie et sa discipline, même avec l'appui des tribunaux; et il participerait, dans une mesure raisonnable, à la direction des affaires publiques. Ce qui est plus important encore, l'esprit catholique pénétrerait toutes les institutions civiles[1] : point de lois contraires au dogme, comme serait le divorce ou le repos décadaire; mais des codes où la famille serait organisée d'après l'Évangile, mais une constitution qui reposerait sur l'idée de Dieu, d'où dérive toute puissance sur la terre; mais un gouvernement, monarchique ou républicain, qui pratiquerait la religion comme un des principaux devoirs de sa charge. En un mot, dans cet État parfait, tout concourrait à faire de bons citoyens et de bons chrétiens, trouvant les voies ouvertes pour arriver à ce terme de l'autre vie, le seul que l'Eglise nous propose d'atteindre.

A toute autre période de notre histoire, on eût omis sans difficulté la déclaration ostensible de la « religion dominante »; parce que la France, fille aînée de l'Église, gouvernée par le roi très chrétien, était en possession d'un titre qu'il n'était point urgent de renouveler. Peu importait que par l'abus des maximes gallicanes, par l'expulsion des Jésuites, notre vieille monarchie se fût éloignée du sentier que lui traçait le Saint-Siège. C'étaient là des écarts que l'Espagne comme l'Autriche et le royaume de Naples avaient imités et exagérés, sans cesser d'être catholiques. Mais la Révolution était venue, renversant l'édifice religieux et en écrasant les débris. De la persécution obligatoire, le Consulat venait de passer à l'indifférence légale : la constitution de l'an VIII se taisait sur le culte[2], et l'on était réduit à regarder comme bienfaisant un régime qui adoucissait graduellement les lois de la Terreur. Il était nécessaire aux yeux du pape que la France fît vers le catholicisme un retour aussi public qu'avait été scandaleux le système d'impiété imposé par la Convention et le Directoire.

Pour obtenir cette démarche, qui, selon la théologie romaine, remettait ouvertement la nation française sur le droit chemin, le Saint-Siège ne reculait point devant des concessions inaccoutumées. La reconnaissance de la religion dominante était le véritable avantage qu'il se proposait dans la convention; c'était le prix spirituel de tout ce qu'il abandonnait à la puissance civile. A ces préoc-

[1] Walter, *Manuel*, § 40 et s.

[2] Dans la proclamation aux habitants des départements de l'Ouest, du 28 décembre 1799, on lit : « Les consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la constitution. » (*Bull. des lois.*) Les contemporains n'ont pas manqué de remarquer que cette assertion était inexacte. (Cf. *le Publiciste,* du 15 nivôse.)

cupations d'ordre surnaturel se mêlait encore le souci de la forme. Jamais un concordat n'avait été négocié avec un pays qui ne fût point orthodoxe, et, par cette raison, un contrat d'une nature aussi solennelle avait été jusqu'ici refusé à la Prusse et à la Russie. Cette maxime, qui s'est relâchée dans les dernières années, était alors dans toute sa vigueur, et la France révolutionnaire, tant qu'elle affectait de se passer d'un culte, n'avait point qualité pour conclure un acte concordataire avec le Saint-Siège.

La religion dominante ne faisait point ombrage au Premier consul, qui avait dès l'origine consenti à s'en accommoder. Au fond, qu'importait à son autorité ce mot consacré par une tradition séculaire, affaibli par le temps, et qui n'avait jamais empêché un gouvernement d'agir à sa fantaisie? Il savait qu'il serait le maître de l'interpréter; et même, tout en le pliant au sens indiqué par l'esprit du siècle, il se sentait le désir d'en tirer quelques conséquences profitables à la religion, pourvu qu'il eût toujours le choix de l'heure et des moyens.

On n'eut donc pas d'abord à discuter sur la religion dominante, ces expressions paraissant admises. Seulement Mgr Spina, lié par les ordres qui lui prescrivaient de mettre en toute occasion cette idée capitale en relief, eut soin de la reproduire, comme la condition des divers sacrifices consentis par le pape, lorsqu'on aborda le sujet des biens d'église aliénés.

La note de Bernier, remise dès le 12 novembre [1], exposait brièvement la matière. La vente des biens ecclésiastiques, provoquée en 1790 par les besoins impérieux du Trésor, garantie depuis par la constitution, ne peut être contestée sans « ouvrir la porte à de nouveaux troubles, et appeler contre l'Église le mécontentement et la haine d'une partie des Français ». Le gouvernement demande « comme principe fondamental de toute réunion que les acquisitions seront maintenues et ratifiées par l'Église, au nom de laquelle le Saint-Siège ordonnera, tant aux ecclésiastiques qu'aux fidèles, de ne troubler en aucune manière les possesseurs actuels de ces mêmes biens, et de regarder l'acquisition qu'ils en ont faite comme un titre légal ».

Le négociateur romain avait pour instruction de céder aussitôt sur le fond de cette demande [2]. Car le patrimoine ecclésiastique, si l'on excepte quelques objets particuliers, n'est point inaliénable, et il est admis que la portion superflue peut en être distraite dans le cas d'une nécessité pressante soit de l'Église, soit même de l'État. On pouvait citer de récents exemples d'une contribution du clergé

[1] Et non le 15 novembre, comme le prétend le P. Theiner (t. I, p. 98).

[2] Note de Spina, du 15 novembre. L'analyse qu'en donne le P. Theiner (t. I, p. 99) est à la fois très incomplète et très inexacte.

aux charges publiques, en Espagne, en Piémont, dans l'État romain lui-même, où Pie VI, pour lever des troupes contre les Français et ensuite pour acquitter la rançon de sa défaite, avait dépouillé de leur argenterie les plus riches paroisses de Rome. En 1790, le pape ne refusait point de délaisser une partie de nos biens de mainmorte, et si la constituante n'avait pas glissé si rapidement sur la pente du schisme et de la persécution, un arrangement aurait pu se préparer et peut-être se conclure [1]. Loin de se prêter à un accord, l'Assemblée avait fait main basse sur la propriété religieuse, se rendant envers l'Eglise responsable de deux fautes : l'une, de s'emparer des biens les plus nécessaires à la subsistance du clergé, puisqu'elle les envahissait tous ; l'autre de procéder par la violence et sans avoir consulté l'Église. Usurpation deux fois condamnable, qui faisait encourir les censures les plus rigoureuses non seulement aux auteurs de la loi, mais à ceux, bien plus nombreux, qui s'étaient rendus complices en achetant ces biens à la nation. Sans nul doute, il en coûtait plus à la conscience du Saint-Père d'absoudre dans ses effets une pareille spoliation, que de donner de plein gré son consentement à une aliénation régulièrement sollicitée. Le pape cependant, ajoutait Mgr Spina, ne prendra conseil que de son indulgence, et il accommodera les choses « de la manière la plus convenable à son autorité apostolique ».

S'il est en droit d'espérer un dédommagement, il n'en prétend point d'autre que celui qu'il attend pour l'abandon de plusieurs membres de l'épiscopat : ce sera, de même, la déclaration de la religion dominante [2]. Ce principe essentiel suffit à la cour de Rome ; car elle y comprend tout ce qu'elle peut désirer, dans le présent et dans l'avenir. Pour le moment, disait Mgr Spina, elle se contente d'en tirer deux conséquences ; et aussitôt, par une finesse d'argumentation qu'il importe de bien saisir, le prélat rattachait à la religion dominante la demande qu'il présentait au gouvernement d'assurer la subsistance de tout le clergé et de relever quelques-uns des instituts religieux renversés par la Révolution.

[1] Aff. étrang.; *Rome*, vol. 913. — Pie VI était également disposé à entrer en arrangements, pour réformer divers abus qui frappaient tous les yeux. « ... Dès qu'on n'aurait eu aucune autre intention que celle de corriger les abus, j'aurais osé vous répondre du succès, dans l'espace de temps qui aurait été nécessaire et raisonnable. » (Dépêche de Bernis ; Rome, le 2 mars 1791.)

[2] « (La religione dominante) è ciò, in cui insistero sempre in tutte le memorie. » (Spina à Consalvi, nº 2.) — « ... Puisque le rétablissement de la religion catholique en France comme dominante, ce qui doit être le seul but vers lequel Sa Sainteté doit diriger toute sa condescendance, dépend du sacrifice des biens ecclésiastiques déjà aliénés... » (Note de Spina, du 15 novembre.)

Parlons d'abord de la subsistance du clergé. Il n'entrait point dans le plan de discussion de Mgr Spina, de réclamer, pour les biens confisqués par la Constituante, l'indemnité en argent que cette Assemblée semblait avoir promise. Comment aurait-il pu sans embarras se prévaloir des décrets de 1790, quand le Saint-Siège les regardait comme nuls et sacrilèges ? A ses yeux, la rapine dans les choses sacrées ne pouvait engendrer qu'une seule obligation, celle de restituer [1] ; et il eût trouvé choquant de marchander à l'État un patrimoine dérobé par lui, et de vendre le silence de l'Église sur une iniquité, moyennant un prix annuel payé à perpétuité par le trésor public. Il était moins gênant de raisonner autrement, et de dire que l'État, « voulant rétablir en France la religion catholique, ne peut que prêter son consentement à tous les moyens qui sont propres à obtenir ce précieux rétablissement » ; que parmi ces moyens, l'entretien temporel du clergé est le plus indiscutable, et que par suite l'État ne peut se dispenser d'y pourvoir. Si d'ailleurs Mgr Spina avait tenté d'invoquer la législation de 1790, il n'aurait pu revendiquer pour les prêtres qu'un salaire fourni par le budget, et cette ressource n'était point la seule dont il composait la subsistance ecclésiastique. Il réclamait aussi pour les fidèles la liberté de reconstituer à l'Église une propriété, soit en acquittant une dîme volontaire, soit en reprenant l'usage de faire par dons ou legs des fondations pieuses. Il sollicitait du gouvernement la restitution des biens qui n'étaient pas encore aliénés. Ces demandes, et surtout la dernière d'entre elles, ne s'appuyaient évidemment point sur la loi de 1790, puisqu'elles avaient l'effet contraire d'en abolir les dispositions.

Pas plus que la cour de Rome, le gouvernement français ne se souciait de rappeler l'engagement, contracté par l'Assemblée constituante, de faire vivre le clergé qu'elle avait dépouillé. Le raisonnement du Premier consul différait de celui de Spina, et concluait de même. Pour lui, il y avait eu idéologie plutôt qu'injustice en 1790, et les articles du décret qui avaient sécularisé les biens, comme ceux qui avaient doté le clergé, étaient également inattaquables sous le rapport de la légalité, sinon de la sagesse administrative. Mais le salaire du culte était formellement abrogé depuis 1794 [2]. Sauf les pensions, qui restaient dues aux titulaires dépossédés des anciens bénéfices et n'avaient rien de commun avec un traitement perma-

[1] On verra qu'en Italie, le Saint-Siège opposait un raisonnement semblable aux détenteurs des biens ecclésiastiques, aliénés par la république romaine.

[2] « La république française ne paye plus les frais ni les salaires d'aucun culte. » (Décret du 2e jour des sans-culottides an II, art. 1.) (Cf. décret du 3 ventôse an III, art. 2.)

nent à fournir au clergé, l'État s'était déchargé par décret de toute obligation pécuniaire. Le terrain était donc déblayé légalement, et les débris de l'œuvre récente de la Constituante n'y tenaient pas plus de place que les ruines du passé. Si Bonaparte avait parlé, devant le cardinal de Martiniane, d'assigner aux évêques 15 000 livres sur les fonds de la république, ce n'était point par le sentiment d'une dette antérieure; mais parce qu'il est déraisonnable de restaurer l'établissement religieux sans le mettre en mesure de subsister, et parce qu'il est politique que les prêtres soient redevables à l'État de leur pain de chaque jour.

On était d'accord à l'avance sur le principe que la subsistance du clergé doit être assurée par l'État; on n'eut de réserves à faire que sur les applications proposées par le prélat romain. La dotation annuelle avait été mentionnée par Bonaparte seulement en faveur des évêques : Mgr Spina voulait qu'elle fût étendue « aux curés et à tous les ministres inférieurs ». Il n'était pas moins nécessaire de salarier les prêtres du second ordre que l'épiscopat, et le gouvernement n'en disconvenait point. Toutefois, avec des finances délabrées, il jugeait imprudent de s'imposer une dépense aussi lourde, et sans se prononcer encore, inclinait à ne rien promettre qu'il ne pût actuellement tenir. Point d'objection, à ce moment, contre la restitution des biens non aliénés, qui étaient en faible quantité et très dépréciés. Quant à l'autorisation de donner et de léguer à l'Église, elle n'était point refusée aux fidèles : on ne pensait pas encore à la limiter [1] aux fondations purement mobilières.

Le rétablissement de certaines institutions ecclésiastiques était une conséquence de la religion dominante, moins prochaine et plus contestable que l'entretien du clergé. En première ligne, Mgr Spina plaçait les séminaires et les chapitres cathédraux, et n'avait point de peine à prouver que les prêtres ne peuvent être recrutés sans une préparation spéciale au sacerdoce; que les évêques ont besoin d'un conseil qui les entoure, les assiste et administre le diocèse après eux. Malgré les reproches que les chanoines s'étaient autrefois attirés, le gouvernement était disposé à les rétablir, de même que les maisons d'instruction ecclésiastique; mais il fermait l'oreille lorsque Mgr Spina, s'enhardissant, demandait « à voir renaître en France quelqu'un au moins de ces instituts religieux, qui peuvent tant contribuer à l'éducation publique, et qui ont fait, de tous les temps, tant de bien à la religion et à l'État. » Ce langage circonspect désignait les congrégations. La répugnance contre le cloître et la vie religieuse était encore dans toute sa force; plus tenace

[1] Cette limitation allait être longuement débattue.

que les autres préjugés de la philosophie, elle avait résisté en France et dans le reste de l'Europe au spectacle des excès révolutionnaires. Aussi Mgr Spina ne mit point dans sa démarche une insistance inopportune; et lorsqu'il vit, le 22 décembre, le gouvernement rendre avec les plus grands éloges un asile et des ressources aux Filles de la Charité [1], et donner ce gage de ses intentions bienveillantes pour l'avenir, il laissa dans l'ombre la question des ordres religieux, qui ne se fit jour dans aucun des projets du Concordat.

Il est à remarquer que la cour de Rome ne disait rien des autres établissements que la tourmente avait emportés, des collégiales, des abbayes, des prieurés, de tous ces bénéfices à patronage et immunités, qui, détournés depuis longtemps de leur objet primitif, irritaient l'opinion au lieu de l'édifier. Il se faisait sur ces destructions un silence approbateur; le Saint-Siège détournant les yeux de tous ces abus qui gisaient sur le sol, se taisait et profitait d'une réforme, opérée par des moyens trop violents pour obtenir un consentement formel. C'est ainsi qu'en dehors de toute intelligence entre l'Église et l'Etat, la hache révolutionnaire, brisant pêle-mêle les bonnes branches et les mauvaises, se trouvait avoir rajeuni le tronc, d'où s'élevait une nouvelle société religieuse, exempte des défauts de l'ancienne.

La discussion avait maintenant parcouru le cercle des diverses idées qu'on peut appeler les bases de Martiniane : la démission des évêques, la religion dominante, les biens ecclésiastiques aliénés et le salaire du clergé. Si l'on avait touché légèrement à la réduction du nombre des diocèses, c'est qu'il ne s'agissait alors que de l'annoncer dans le Concordat, sans aucune explication. Les deux négociateurs s'étaient maintenus dans les généralités, étudiant des idées, et non des articles rédigés. Le 17 novembre, Bernier vint rendre compte à Talleyrand de ces conférences, qu'il était prêt à juger satisfaisantes [2]. Il dut cependant avouer que le désaccord sur la démission de l'épiscopat était encore trop large, et qu'avant de s'engager dans les détails, il fallait essayer de se rapprocher. Il fut décidé, au ministère, qu'une seconde note serait présentée par Bernier sur ce point si chaudement débattu, et qu'on ferait effort pour l'emporter.

Bernier revint donc, avec une plus vive insistance, sur l'invi-

[1] *Moniteur* du 9 nivôse an IX. L'arrêté a reçu une grande publicité et a été reproduit dans les journaux du temps. Il est signé par le ministre de l'intérieur, Chaptal.

[2] « Nos conférences vont au mieux... J'espère que le travail avancera assez pour vous offrir le plus prompt résultat. » (Bernier à Talleyrand, 15 novembre. Cf. lettre du même, du 16 novembre.)

tation que le pape devrait adresser à tous les anciens évêques d'avoir à se démettre. Les raisons qu'il avait déjà développées et qu'il ne craignait point de redire, étaient complétées par un argument nouveau. C'était l'offre que les évêques députés à l'Assemblée nationale avait fait parvenir à Pie VI de résigner leurs fonctions. « Nous remettons nos démissions dans vos mains, écrivaient-ils le 3 mai 1791, afin que rien ne puisse s'opposer à toutes les voies que Votre Sainteté pourrait prendre dans sa sagesse, pour rétablir la paix dans le sein de l'Église gallicane. » La lettre était signée par trente évêques députés, et il était permis de soutenir qu'elle était écrite au nom de l'épiscopat entier, représenté par les mandataires de l'ordre du clergé. Bernier n'allait point jusqu'à prétendre que cette promesse spontanée eût la force d'une parole encore obligatoire. Lorsqu'elle avait été connue à Rome, les rapports avec la monarchie française étaient presque rompus[1]; toute espérance d'une transaction sur la réforme du clergé s'était évanouie, et Pie VI, loin de consentir à une démission devenue inacceptable, n'avait songé qu'à fortifier le pouvoir des évêques, en les armant en vue d'une lutte certaine. Mais, quoique repoussée par le pape et abandonnée par ses auteurs, cette démarche prouvait au moins que les évêques français avaient reconnu d'eux-mêmes qu'il est des heures de crise où le bien de la religion peut exiger l'abandon simultané des sièges dans un grand pays.

Que le pape nous accorde « l'exhortation générale », disait Bernier, et de notre côté, faisant un pas en avant, nous admettrons le tempérament qui confie à de simples administrateurs la juridiction de ceux des prélats émigrés qui résisteront à la voix de Sa Sainteté[2]. Voici même le moyen de rendre l'administrateur tout à fait semblable à un véritable évêque. Il suffit de le choisir parmi les évêques *in partibus*, qui, ayant été sacrés, peuvent, par conséquent joindre les pouvoirs d'ordre à ceux de juridiction. Que manquera-t-il à ce chef réel du diocèse, sinon le « titre » réduit à n'être plus qu'un vain mot? Ce n'est pas tout encore, et il est possible d'attribuer à l'évêque *in partibus* la succession future de l'évêché français qu'on lui donne à administrer. Ainsi, par une transition presque insaisissable, dès que l'évêque émigré sera mort, l'administrateur deviendra « titulaire » du diocèse, où le clergé comme les fidèles seront

[1] La rupture diplomatique commença à la fin du mois de mai 1791, lorsque le nonce demanda ses passeports. L'auditeur de la nonciature, le prélat Quarantotti, resta encore à Paris jusqu'au 2 août.

[2] « Si vuole assolutamente da Buonaparte, che tutti siano invitati dal S. Padre ad una generale rinunzia e ricusandola, che proveda le chiese di essi di amministratore con futura successione. » (Spina à Consalvi, nº 3, du 22 nov. 1800.)

déjà habitués à lui voir exercer pleinement l'autorité épiscopale.

La concession faite par Bernier au système de Spina avait sa source, moins dans le désir de transiger sur une difficulté grave, que dans un attachement aux maximes gallicanes. Il répugnait à un théologien de l'école française de reconnaître au pape, ne fût-ce que pour un jour, ce droit de destitution arbitraire qui serait à peine concevable dans le plus haut pouvoir de l'Église, dans le concile œcuménique. Puisque Pie VII s'arrêtait devant des règles de discipline, plus solidement assises en France qu'à Rome, était-ce à nous d'ébranler des scrupules si respectables? Il s'était fait chez Bernier un combat entre le souvenir des leçons dont il avait été nourri, et l'obéissance à la prétention exclusivement politique du Premier consul. Le moyen terme proposé par Spina ayant paru propre à tout concilier, Bernier avait obtenu de Talleyrand d'y adhérer. Mais en changeant ainsi de tactique, il vit bientôt qu'il avait fait peu de progrès dans l'esprit de Mgr Spina, qui satisfait sur l'une des difficultés de la question, s'obstinait à ne rien céder sur l'autre. En vain Bernier lui répétait que le Premier consul exigeait que tous les évêques fussent invités à se démettre; que cette volonté était inébranlable et s'appuyait sur la raison d'État et les promesses contenues dans la dernière lettre du cardinal de Martiniane. En vain il avertissait que la négociation ne pourrait se développer tant qu'elle se heurterait contre un tel obstacle, et qu'il avait ordre de ne point passer outre avant qu'une entente fût obtenue. Mgr Spina ne montrait pas une moindre opiniâtreté à soutenir que le pape ne pouvait sans injustice exhorter tous les évêques à renoncer à leurs sièges. A la fin, dans la crainte de voir le fil de la discussion se tendre jusqu'à la rupture, le prélat prit le parti de s'abstenir et de réserver la question au jugement du Saint-Père[1]. Par là il ne s'affranchissait point de ses instructions, qui, selon lui, le liaient très étroitement, et il remettait à l'autorité suprême par qui elles avaient été rédigées, le soin d'apprécier si elles devaient être maintenues.

Cette question réservée sans être résolue, il se découvrit un nouveau dissentiment lorsqu'on voulut décomposer en plusieurs termes, l'idée de la religion dominante. Bernier ayant prétendu

[1] « ... Tutta la trattativa si vuol legata a questo principio. L'affare resta dunque rimesso a ciò, che potrà giudicare il S. Padre, dopo che avrà sotto gli occhi le due memorie, che mi sono state presentate sù questo difficilissimo assunto. » (Spina à Consalvi, n° 3.) — « Nel rimettere questo articolo al supremo giudizio di S. Santità, ho creduto di lasciargli un campo di far uso, a suo tempo, di nuove ragioni e persuasive, e di lasciar cosi aperta la trattativa per gli altri articoli di più facile combinazione, che opponendomi con maggior forza, arrischiarò certamente di rompere. » (Spina, n° 4.)

rédiger ainsi : « religion dominante et celle de la nation », Mgr Spina voulut ajouter les mots « et du gouvernement ». Sous cette différence de langage, subtile en apparence, se cachait un gros intérêt. Il semblait nécessaire à la cour de Rome que la profession de catholicisme fût faite non seulement par « la nation », c'est-à-dire par le peuple, mais encore par « le gouvernement », c'est-à-dire par le pouvoir exécutif, par le Premier consul. Le Concordat, il est vrai, devait être contracté avec la nation, comme tous les autres traités, et il suffisait que la nation française se reconnût catholique, pour qu'un acte pût être négocié et conclu dans cette forme. Mais, parmi les dispositions qu'on ne pouvait manquer de reproduire dans le Concordat, était un droit inhérent à la personne du chef de l'État et lui appartenant en propre : c'était celui de nommer les évêques. Consacré depuis 1516, ce droit considérable n'était évidemment point abandonné par le Premier consul, puisque c'était précisément pour renouveler l'épiscopat par l'usage de cette prérogative, qu'il demandait si impérieusement la vacance des sièges. La cour de Rome n'entendait point disputer au Consulat cette part de l'héritage de la royauté, à laquelle il succédait; mais elle voulait soumettre les consuls à la condition qu'elle avait toujours obtenue de nos rois, et qui était un engagement indiscutable aux croyances catholiques. Elle n'admettait point qu'un gouvernement, infidèle à l'Église, pût exercer cette faculté de nomination, qu'elle regardait comme concédée par faveur, comme déléguée par grâce. Or, à la différence de nos rois, la foi catholique ne pouvait être présupposée chez les consuls : ni pour l'avenir, car, d'après les institutions de l'an VIII, le pouvoir consulaire était accessible à un protestant, à un juif, à un théiste déclaré ; ni même pour le présent, car le général Bonaparte, en dépit de sa naissance au sein de la religion romaine et de son attitude récente dans la cathédrale de Milan, avait donné publiquement des marques d'indifférence religieuse. Outre un oubli complet des pratiques chrétiennes, le langage retentissant qu'il avait tenu en Égypte sur l'excellence de la doctrine de Mahomet embarrassait la cour de Rome, qui n'osait en parler et y pensait sans cesse[1]. C'est par ces raisons, dont il expliquait les unes et enveloppait les autres d'un voile discret, que Mgr Spina prétendit inscrire, à la fois au nom « du gouvernement et de la nation », la déclaration de catholicisme, et qu'il ouvrit à la discussion une nouvelle carrière où elle n'était pas près de s'arrêter.

[1] « È inutile che io trascriva qui tutto quello che gli dissi,... meno che la Proclamazione di Egitto, bene intendendo V. E. che sarebbe stata cosa imprudentissima e rischiosissima il mancargli di rispetto e rammentarla. » (Consalvi à Doria, 2 luglio 1801.)

## II

Il y avait quinze jours que le prélat romain était à Paris, consacrant toutes ses veilles à des entretiens avec Bernier qui, bien que secrets et familiers, ne lui permettaient aucun repos. On lui laissait comprendre qu'il fallait se hâter. Il entrait, en effet, dans les vues présentes du Premier consul de conduire vivement la négociation. La session légale venait de commencer le 22 novembre, et l'esprit de raillerie ou d'indignation qui animait beaucoup de membres du Corps législatif et du Tribunat contre ce qu'ils appelaient encore « le fanatisme », risquait de contrarier un arrangement avec le Saint-Siège. D'autre part, en Italie comme en Allemagne, les trêves expirant le 22, la guerre s'était rallumée, et Bonaparte, après avoir disposé ses équipages à Dijon [1], se réservait d'aller prendre le commandement de l'une ou l'autre armée, selon que sa présence y deviendrait nécessaire. Avant de s'éloigner, il aurait préféré conclure avec Mgr Spina sur des principes qui semblaient à peu près convenus, quitte à remettre plus à propos sa main puissante aux affaires religieuses lorsque la paix serait rétablie sur le continent.

A vrai dire, il n'avait pas montré jusqu'ici aux modestes travaux des deux ecclésiastiques cette attention personnelle qui remuait si profondément les objets auxquels elle s'appliquait. Ce n'est point Talleyrand qui aurait ramené chez le maître un intérêt détourné par tant d'autres soucis. L'ancien évêque d'Autun, affectant envers la négociation une indolence étudiée et parfois dédaigneuse, laissait tout aller entre les mains d'un chef de division de son ministère, M. d'Hauterive. Cet intelligent auxiliaire, que favorisait l'amitié du ministre, n'avait pas été engagé dans les ordres sacrés, ainsi qu'on l'a prétendu ; mais il avait approché le sacerdoce en professant dans un collège de l'Oratoire, et connaissait les matières ecclésiastiques à la manière de Talleyrand, avec les mêmes opinions philosophiques, puisées plutôt dans l'ancien régime que dans la Révolution. Sous un ministre qui, se dérobant au travail, gardait ses moyens d'influence pour la conversation, la situation de M. d'Hauterive s'était promptement augmentée et rappelait celle du premier commis dans l'ancienne secrétairerie des affaires étrangères. A ce titre, il avait été consulté directement par Bonaparte sur la négociation pendante.

Le mémoire de M. d'Hauterive, remis le 22 novembre, n'était pas une étude pratique des questions débattues avec la cour de Rome, mais l'exposé doctrinal des principes qui doivent régir les relations actuelles de l'État et des diverses sociétés religieuses.

[1] *Corr. de Nap.*, nos 5196 et 5204.

Pendant la Révolution, disait M. d'Hauterive, l'esprit de religion s'est mis en lutte contre l'esprit de patrie. Entre ces deux sentiments violemment séparés, le Premier consul veut une réconciliation : il doit, avec des ménagements égaux, contenir les patriotes qui proclament le culte inconciliable avec la liberté républicaine, et céder à l'Église qui, s'étant à certains égards affermie par la persécution, croit avoir droit à une tolérance beaucoup plus étendue que celle dont elle jouit depuis le Consulat. Quel sera le degré nouveau de tolérance qu'il est opportun d'accorder à l'Église romaine? Ce sera celui auquel peuvent prétendre les autres associations religieuses, quelles que soient leurs croyances, et qu'on essaye de définir par les propositions suivantes :

Toute association religieuse pourra former « un établissement », qui « sera sous la protection spéciale du gouvernement ». — Par l'effet de cette protection, elle exercera publiquement son culte, restera indépendante des autres sectes, et sera gratifiée d'une « rétribution annuelle... dans la proportion du nombre de citoyens qui la composent. » — Les garanties requises pour qu'elle obtienne « un établissement » de cette nature, sont de faire connaître au gouvernement « les règles de sa discipline, la hiérarchie et le nombre de ses ministres », et de lui soumettre les nominations. Appliquant au catholicisme ces idées générales, M. d'Hauterive se bornait à remarquer que les garanties mentionnées dans les pourparlers avec Mgr Spina paraissaient suffisantes, et que si une loi sur le salaire du culte rencontrait des obstacles, il serait sage de les surmonter.

Il y avait peu d'enseignements à recueillir dans ce mémoire, d'où ne ressortait même point nettement la principale conclusion qu'il semblait contenir : c'est que l'État, au lieu d'attribuer à l'une des religions la prépondérance, doit étendre une protection uniforme sur tous les cultes présentant des gages à la tranquillité publique. M. d'Hauterive s'était complu dans ce style sonore et creux, avec une profondeur apparente, qui caractérisait l'écrit publié par lui sur « l'État de la France en l'an VIII ». Aussi, rien de plus curieux que de trouver en marge de ces vagues théories quelques notes précises, tracées par la main de Bonaparte[1], pour énumérer ce qui restait à faire.

[1] Voici ces notes, qui sont restées inédites :

« 1° Combien y aura-t-il de diocèses en France ?
2° Combien d'archevêchés ?
3° Combien auront-ils d'appointements ?
4° La rédaction (?) de la bulle du pape,

1° Qui fixe la nouvelle division de la France en diocèses,
2° Légalise la vente des biens nationaux,

Le général était maintenant fixé sur la forme de la convention : il voulait un concordat véritable, modelé sur celui de 1516 et consistant en une bulle et un traité secret. Aux idées qu'il avait produites devant le cardinal de Martiniane et qui avaient été seules discutées avec Mgr Spina, il ajoutait : les redevances dues à la cour de Rome pour les bulles d'institution canonique, les dispenses de mariage, le droit pour la France d'avoir des cardinaux et surtout la promesse de fidélité à la constitution. A côté de ces matières nouvelles qui devaient être incorporées au traité, il indiquait trois questions à résoudre : la circonscription des diocèses, le chiffre de la dotation du clergé, et la liste des évêques à nommer. C'étaient les accessoires nécessaires du Concordat. Lorsque toutes les parties seraient prêtes, le Premier consul rêvait de laisser tomber le voile et de découvrir toute l'ordonnance de l'édifice, à l'improviste, et avec cet éclat théâtral dont il aimait à décorer ses œuvres les plus importantes. Il viendrait ensuite un légat *a latere* pour exécuter et interpréter le contrat, à l'imitation de ce qui s'était fait en Angleterre sous le pontificat de Jules III [1].

Dans ce plan d'ensemble, qui fut aussitôt communiqué à Bernier avec ordre de faire diligence, la question la plus pressante à débattre était celle de la promesse de fidélité. Bonaparte se décidait à l'introduire dans la négociation, parce que, après examen, il était persuadé que la reconnaissance imposée aux ecclésiastiques par une nomination nouvelle ne dispensait point d'enchaîner leurs consciences par un lien plus durable et plus efficace. Du moment que la promesse perdait ainsi le caractère d'une mesure de circonstance et prenait celui d'une garantie permanente, il fallait lever, pour le présent et pour l'avenir, les scrupules qu'entretenait la nature équivoque de cet engagement. Une approbation du pape,

3° Contienne (?) une conciliation de toutes les opinions émanées pendant la Révolution sur l'objet de la religion,
4° Ordonne obéissance et fidélité au gouvernement.

5° Le projet de traité secret avec le pape,

1° Pour la nomination aux places,
2° Pour les redevances qui étaient dues à la cour de Rome,
3° Pour les dispenses de mariage, etc.

6° Les noms des évêques à nommer. »

[1] « Il progetto in somma del P. Console è di combinare con S. Santità un concordato sù l'esempio di quello di Leone X con Fancesco I : si vuole, che questo sia sanzionato da S. Santità con una bolla; che si mandì per conseguenza à Parigi un nunzio colle facoltà di legato *a latere* per l'esecuzione, e non stento a credere, che si desideri un cardinale, come fù fatto da Giulio III per l'Inghilterra; — e di pubblicare poi tutto ciò, improvisamente e con un fasto il più imponente, per sempre più cattivarsi il partito cattolico, e imporre al contrario. » (Spina, n° 4, du 24 novemb.)

insérée dans le Concordat, avait seule autorité pour décider une interminable querelle et assurer à la prochaine organisation religieuse le concours d'un grand nombre de prêtres retenus jusqu'ici par des doutes intimes ou les avertissements de leurs supérieurs. Une note de Bernier, rédigée à la hâte, instruisit Mgr Spina de la nouvelle prétention du Premier consul. Il affirma que le général, en décrétant la promesse, n'avait jamais eu la pensée de faire violence à des sentiments respectables; qu'il avait par deux fois admis dans le *Moniteur* [1] un sens très mitigé de la formule; qu'on avait eu tort de ne point regarder cette interprétation comme suffisamment officielle, et qu'il offrait de la reproduire dans la convention, afin d'aider le Saint-Père à motiver un jugement favorable. Par exemple, sous le prétexte que plusieurs dispositions de la loi fondamentale blessaient la religion ou la justice, les adversaires de la promesse réprouvaient absolument une fidélité qui s'attachait à la « constitution »; ils montraient moins d'éloignement à s'engager envers « le gouvernement », ou, ce qui revient au même, envers la personne des consuls, parce qu'alors la parole divine qui prescrit aux chrétiens d'obéir à la puissance civile s'appliquait trop directement pour être éludée. Faisons comprendre, disait Bernier, que la promesse est prêtée au gouvernement plutôt qu'à la constitution, et les plus timorés, s'ils veulent être de bonne foi, ne trouveront plus rien à reprendre.

A défaut de ses instructions, qui étaient muettes sur cet article, Mgr Spina avait une connaissance personnelle de tous les embarras où la promesse continuait à jeter nos prêtres et les docteurs romains.

La promesse, il n'en pouvait douter, était plus que jamais la grande affaire du clergé français. Les disputes allaient leur train, surtout à l'étranger, où rien n'en gênait la publicité, et l'obligation de souscrire une formule contestée arrêtait quantité d'ecclésiastiques à la frontière, de même qu'en France elle empêchait l'exercice du culte partout où les autorités refusaient de fermer les yeux. L'annonce d'un arrangement prochain entre le gouvernement et le Saint-Siège était pour les prêtres un motif nouveau de ne point se compromettre. Elle aurait fait accabler Mgr Spina de questions sur la décision probable de Rome, s'il n'avait eu le soin de se rendre inabordable. Il lui avait fallu cependant recevoir l'abbé Émery qui, poursuivant avec plus de zèle que de succès sa propagande en faveur de la promesse, venait lui parler du mémoire écrit, le 15 mai précédent, au nom des évêques restés en France,

[1] *Moniteur* des 10 nivôse et 7 fructidor an VIII.

pour la recommander au pape. Cette visite, interrompue par l'arrivée de Bernier, ne put s'achever que le 23 novembre. M. Émery, fort surpris de n'avoir obtenu aucune réponse au mémoire des évêques, cherchait à pénétrer le motif de ce silence; Mgr Spina se contentait de dire que cette pièce n'avait pu parvenir à Rome avant le milieu de septembre, moment du retour du cardinal Gerdil, à qui elle était confiée : il ne se rappelait point l'avoir aperçue dans l'amas de lettres et de consultations qui s'entassaient sur cette matière si vivement controversée. Il consentit à adresser à Rome une copie du mémoire, puisque le conseil épiscopal de Paris y attachait tant de prix; puis, sans rien ajouter, il se mit à écouter le savant abbé qui s'étendait et s'échauffait sur la cause de la promesse. « Je lui dis beaucoup de choses, et il m'en dit fort peu », écrivait le lendemain M. Émery, visiblement piqué de l'accueil du prélat romain et d'une froideur qui paraissait n'être point approbative. D'autres avertissements, plus pressants que la démarche de l'influent Sulpicien, se multipliaient autour de Mgr Spina; il lui suffisait d'ouvrir les gazettes ou d'écouter ces propos qui retentissent partout à Paris pour savoir que la promesse, de jour en jour plus importante, était plus rigoureusement exigée que par le passé. La reprise de la guerre justifiait un redoublement de précautions à l'intérieur. On racontait que Fouché était en faveur, qu'il contraignait l'inimitié de Talleyrand à lui faire bon visage, et qu'il avait maintenant l'oreille du Premier consul, quand il signalait le danger de la rentrée des émigrés et les menées des prêtres. Il était vrai que le ministre de la police ne cessait de se plaindre de l'indulgence dont on avait abusé l'été dernier, quand on laissait passer, en foule et au hasard, tous ceux qui se présentaient aux portes de la patrie, sans renoncer à la troubler. Dès le 21 octobre, comme pour atténuer l'effet bienfaisant de l'arrêté des « éliminations » qui avait été signé la veille, Fouché avait expédié dans les préfectures l'ordre circulaire d'expulser les prêtres qui reviendraient à l'avenir sans avoir envoyé par avance la promesse souscrite de leur main; il avait réclamé un état nominatif de ceux qui, rentrés jusqu'alors, s'étaient soustraits à cette garantie, afin de prendre à leur égard telle mesure qu'il jugerait convenable. Ces prescriptions sévères ne s'exécutaient point dans l'Ouest, ni même dans le Jura ; mais, dans les autres départements, elles recevaient cette application inégale et intermittente qui était propre à toutes les mesures concernant les émigrés ou les déportés.

Sous le point de vue théologique, Mgr Spina ne pouvait pas non plus alléguer son ignorance, quand il entendait Bernier lui parler de la promesse de fidélité. Il était, en effet, dans le secret du

sentiment vers lequel penchaient le pape et la plupart des cardinaux. Nommé à Venise prosecrétaire de la congrégation pour les affaires ecclésiastiques de France, il était depuis longtemps familier, non seulement avec les difficultés que soulevaient les diverses déclarations exigées des prêtres par le Directoire, mais même avec les doutes très semblables que réveillait la promesse du Consulat. Lorsqu'il avait quitté Rome, à la fin de septembre, l'examen de la nouvelle formule était assez avancé dans la congrégation pour qu'il ne pût se présenter devant Bernier comme pris au dépourvu. Au lieu donc d'écarter la question comme n'étant point comprise parmi les bases de Martiniane, il prit le parti d'accepter le débat, mais de répondre en demandant l'abolition de la promesse ou de toute autre obligation équivalente. Dans une note officielle, il fit ressortir l'inconvénient de froisser et d'humilier le clergé par une marque de sujétion trop extérieure : contrainte d'ailleurs bien inutile, car, disait-il, « le Premier consul doit être assuré que les ministres du sanctuaire, également pénétrés des vérités de notre sainte religion et de reconnaissance pour la main bienfaisante qui a rendu à la France la religion, se feront un devoir d'instruire les peuples, et de leur prêcher la soumission et la fidélité que de cœur et d'âme chacun doit au gouvernement. » A quoi bon imposer par force ce qui s'accordera de bonne grâce? Le prélat ajouta de vive voix qu'il en savait assez sur l'opinion particulière du Souverain Pontife, pour affirmer qu'elle était contraire à la promesse. Il donna à cette communication la forme d'une confidence [1], bien qu'il n'eût à craindre aucune indiscrétion de la part du gouvernement, trop intéressé à se taire sur ce délicat aveu.

L'échange de notes sur la promesse de fidélité ne suspendit point la discussion de la démission générale des évêques et de « la religion du gouvernement », qui reprenait presque chaque soir sans progrès apparent. Le 26 novembre, Bernier présenta un projet rédigé [2]. Divisée en titres, partagés à leur tour en articles assez nombreux, cette ébauche de concordat offrait le résumé des débats antérieurs, avec l'adjonction de règles sur les bulles, les dispenses et les cardinaux: dispositions secondaires que Bernier, pour gagner du temps, n'avait pas cru nécessaire de livrer isolément à une étude en commun. Le catholicisme reconnu dominant et déclaré religion de la nation, mais non du gouvernement; le principe d'une réduction des diocèses; la démission demandée par le pape à tous les

[1] Spina à Consalvi, nº 4.

[2] « J'ai proposé, d'abord une partie, et ensuite la totalité du projet de concordat à Mgr Spina. » (Bernier à Talleyrand, 26 novembre. Cf. Spina, nº 7.)

évêques légitimes, et, en cas de refus, la juridiction dévolue à de simples administrateurs nommés avec succession future [1]; le système du concordat de 1516 pour le choix des évêques; le maintien des ventes de biens ecclésiastiques avec restitution des fonds non aliénés; la promesse de fidélité à la constitution, tempérée par les explications les plus acceptables, telles étaient les principales parties de ce projet, qui fut considéré comme le premier, quoique ayant un caractère purement préparatoire. Pour devenir définitive, l'œuvre devait être revue à loisir, et par Mgr Spina, et même par le gouvernement qui n'avait pas encore prononcé sur la rédaction de son négociateur.

En recevant ce travail, qui avait l'avantage de mieux définir l'objet des conférences, l'archevêque de Corinthe crut à propos de faire toutes ses réserves. Il rappela qu'il avait mission de discuter les seules bases de Martiniane; que pour toute autre matière il manquait d'instructions. S'il avait demandé le rétablissement des chapitres, des séminaires et d'un petit nombre de couvents, ce n'était pas en donnant lui-même l'exemple d'élargir le terrain des questions proposées à Verceil; il n'avait fait que suivre dans ses conséquences les plus naturelles ce principe de la religion dominante, adopté dès le mois de juin par le Premier consul. Resserré dans les bornes qui lui étaient fixées par sa cour, Mgr Spina ne pouvait sans protester admettre des titres relatifs aux dispenses de mariage ou aux cardinaux français, qui prenaient dans le Concordat une place imprévue. Il ne s'attacha cependant pas à cette objection de forme, dont il venait de se dégager dans une certaine mesure en acceptant une discussion par notes sur la promesse de fidélité; et, se rejetant sur le caractère subordonné de ses pouvoirs, il avoua que, puisqu'il ne pouvait signer ni conclure sur les objets compris dans sa mission, à plus forte raison il ne risquerait point de compromettre Sa Sainteté en faisant quelques observations toutes personnelles sur des points étrangers à la négociation primitive.

S'étant ainsi mis à couvert, le prélat ne fit plus difficulté d'examiner le projet article par article. On termina cette révision le 1er décembre, dans la tranquillité d'un tête-à-tête, précédé d'un repas intime, et le lendemain Bernier apporta son projet à Talleyrand. Soit que le ministre voulût faire montre de bienveillance envers l'abbé, soit qu'il jugeât inutile d'approfondir un texte où le Premier consul n'avait pas encore jeté les yeux, il se contenta d'indiquer en marge quelques modifications et quelques retranche-

[1] « È costante il P. Console nella massima di voler esclusi dal governo de' diocesi gli antichi vescovi, o almeno frà di essi quegli, che non saranno di nuovo rieletti, convenendo solo, che le diocesi degli esclusi siano dati ad altri, non in titolo, ma in amministrazione. » (Spina, nº 7.)

ments [1]. Ces notes de détail furent aussitôt communiquées à Spina, qui promit de reproduire par écrit les remarques qu'il venait de faire sur le plus grand nombre des articles, en présence de l'abbé Bernier.

Celui-ci, de son côté, se hâtait de dresser un plan de circonscription des diocèses et de préparer un projet de bulle. Ces travaux, demandés, comme on l'a vu, par le général Bonaparte, devaient être soumis directement au gouvernement, et il avait été décidé qu'ils ne seraient point proposés à l'appréciation de Mgr Spina.

On sait quelle inégalité choquante se rencontrait dans les diocèses de l'ancienne France : les uns, dotés d'un territoire considérable par l'étendue ou la population ; d'autres, comme Saint-Pons, Orange, et Saint-Paul-Trois-Châteaux, n'arrivant pas même à cinquante paroisses. Ramener tous les évêchés à une proportion plus juste était une excellente réforme qui n'intéressait pas moins l'Église que l'État. Le moment où les sièges déjà vacants pour un tiers par la mort des titulaires allaient, pour le surplus, devenir libres par démission offrait une occasion unique de porter remède à un mal séculaire. Les moyens avaient été étudiés au sein de l'Assemblée constituante, dont l'œuvre, repoussée par le Saint-Siége et bientôt abandonnée par ses auteurs, ne subsistait plus que comme une ombre inconsistante, à peine vivifiée par la perpétuité de l'épiscopat constitutionnel. Il était prouvé, par cet essai, qu'il fallait toucher à la fois au nombre et à la délimitation des diocèses.

Parmi les cent trente-cinq évêchés ou archevêchés, qui en 1789 partageaient la France agrandie de la Corse, il eût été raisonnable d'en supprimer quarante ou cinquante ; on serait ainsi descendu au chiffre moyen de quatre-vingt-dix. Mais le gouvernement, sans nier qu'une semblable réduction serait la mieux appropriée aux besoins des fidèles, se trouvait forcé de tenir compte de la pénurie financière. La même raison qui faisait hésiter le Premier consul à prendre l'engagement positif de salarier le clergé du second ordre, lui conseillait de réduire les diocèses au plus bas nombre possible. Pouvait-on songer à inscrire au budget vingt ou trente millions pour le culte catholique, quand tous les services étaient en souffrance, les armées privées de solde, et quand on vivait d'expédients, sans prévoir encore le jour où, le désordre réprimé et le crédit restauré, on percevrait enfin des ressources fixes et égales aux charges? L'argent se serait-il trouvé, comment l'obtenir d'un Corps législatif disposé à traiter de ridicules ou de dangereux les sacrifices faits pour des prêtres? Réservant donc à l'avenir la possibilité de modifier

[1] « Je vous renvoie le projet de concordat, et je vous prie de donner toute votre attention aux notes marginales qui indiquent des modifications et des retranchements nécessaires. » (Talleyrand à Bernier, 2 décembre.)

de nouveau le nombre des diocèses, Bonaparte l'avait pour le présent, fixé à soixante-deux. Et encore ce chiffre devait-il comprendre les pays réunis à la France depuis 1789, savoir : le comtat Venaissin, la Belgique, Genève, et les contrées italiennes de la Savoie et de Nice. Quant à la rive gauche du Rhin, elle venait d'être assimilée pour l'administration aux départements français [1]; mais, tant que les négociations avec l'empereur demeuraient suspendues, cette conquête ne pouvait être regardée comme incorporée sans retour à la république. Bernier, laissant la rive gauche en dehors de son projet, attribuait six diocèses sur soixante-deux aux nouveaux territoires : par là il ne restait que cinquante-six évêchés pour tenir lieu des cent trente-cinq de l'ancienne France. On voit que la réduction dépassait beaucoup la moitié.

Subordonnant le choix des sièges qu'il devait conserver à leur situation géographique, Bernier s'était fait la règle d'adapter de son mieux la division ecclésiastique aux divisions politiques ou militaires. Il effaçait toutes les vieilles limites diocésaines, et traçait les nouvelles de manière à ne partager aucun département : lorsqu'il réunissait deux départements pour former un diocèse, ce qui était le cas le plus fréquent, il avait soin de les désigner dans la même division militaire. Une fois tous les diocèses délimités d'après ces principes, il restait à les classer par arrondissements métropolitains. Bernier maintenait leur primauté à douze des anciens archevêchés de France et de Belgique [2], mais ne s'astreignait pas à l'ordre antérieur des suffragances, qui était complètement remanié, sauf dans les métropoles de Paris et de Tours.

La bulle, telle que Bernier proposait de la rédiger, était une œuvre moins étudiée que la nouvelle circonscription; elle avait le défaut d'être longue et trop fleurie. S'il est dans les habitudes de la chancellerie romaine de préférer pour ses bulles le luxe des images et la redondance des mots à une sobriété précise, encore fallait-il ne point exagérer ces particularités de style. Bernier insistait trop sur les maux causés par la Révolution et sur l'éloge de Bonaparte qui les réparait. Nulle allusion aux dispositions du Concordat, excepté celle concernant les biens d'Église aliénés. Deux phrases seulement méritaient d'être remarquées : la réserve toute gallicane mise par Bernier dans la bouche du pape, qu'il appartient au chef de l'Eglise de prononcer lorsque « il est impossible de réunir en concile les évêques dispersés » ; et l'invitation adressée par le Saint-Siége « à tous les membres du clergé français de reprendre, aussitôt la

[1] Arrêté du 22 fruct. an VIII (9 sept. 1800).

[2] Besançon, Bordeaux, Bourges, Lyon, Malines, Paris, Reims, Rouen, Sens, Toulouse, Tours, Vienne.

publication de la bulle, l'exercice de leurs fonctions sacrées ». Cette pièce, où l'emphase naturelle de Bernier s'était donné librement carrière, était destinée à précéder le texte des articles du Concordat. Elle fut remise au ministre des relations extérieures, dans les premiers jours de décembre, avec le plan raisonné de la circonscription des diocèses.

## III

Le terme de cette rapide négociation semblait maintenant prochain, et l'abbé Bernier caressait déjà les rêves de l'avenir. Accoutumé aux rudes déceptions de la guerre civile, il n'en sentait que plus vivement un succès auquel il se plaisait à s'attribuer une large part. « Je puis vous assurer avec certitude que tout va au gré de vos désirs », écrivait-il, le 30 novembre, à Talleyrand, « toutes les difficultés me paraissent levées » ; et s'abandonnant à cette satisfaction prématurée, peu s'en fallait qu'il ne regardât la convention comme achevée. Que restait-il à faire ? A composer une liste de nomination aux évêchés, dont il avait recueilli depuis longtemps les éléments : à recevoir les observations écrites de Spina, dont le sens lui était connu par les dernières conférences ; à s'assurer de l'approbation définitive de Bonaparte, dont il se flattait d'avoir rempli toutes les intentions. Ce complément de travail ne pouvant demander un long délai, l'ambitieux abbé calculait déjà le jour où partirait le courrier qui devait porter à Rome le gage de sa fortune, le projet de concordat.

Mgr Spina, de son côté, avait le sentiment qu'une solution pouvait être plus prompte qu'il ne se l'avouait à lui-même ; mais, au lieu de s'en réjouir avec Bernier, il en était inquiet. Les circonstances lui semblaient pleines de pièges et de périls, et il s'alarmait en pensant que le pape pourrait, sous peu de jours, être mis en demeure de prendre le parti, peut-être également nuisible en ce moment, d'accepter le projet ou de le refuser.

Quelque favorables que fussent les dispositions de Sa Sainteté, un refus ne paraissait pas invraisemblable à Mgr Spina. Les dissidences qui restaient soumises à ce jugement suprême, et la plus aiguë de toutes relative à la démission de l'épiscopat, pouvaient devenir des difficultés insurmontables. Mgr Spina était loin de se vanter d'avoir aplani suffisamment les obstacles du terrain. En outre, le projet préparatoire du 26 novembre ne serait-il pas aggravé par le gouvernement, qui n'avait pas encore dit son dernier mot? Une perspicacité tout italienne, avivée peut-être par les incidents de la discussion ou par un préjugé naissant contre la bonne foi du gouvernement consulaire, faisait pressentir à Mgr Spina quelque change-

ment fâcheux dans les articles qui rendrait encore plus improbable l'adhésion du Souverain Pontife. Or une décision contraire, dans un temps où l'armée française n'avait qu'un pas à faire en Romagne comme en Toscane, pour envahir, par deux côtés, l'Etat romain, n'était pas une résolution qui pût se prendre avec une entière liberté.

D'autre part, si le pape consentait à céder avant que la paix fût rendue à l'Italie, que de suppositions malveillantes sur les motifs de cette condescendance! que de périls à redouter de la part des Autrichiens et des Napolitains, qui voyaient d'un mauvais œil la mission de Spina, et auraient encore le temps de se venger sur le Saint-Siége des avantages qu'il procurait à la France! Que d'embarras même pour Pie VII, obligé de devancer tous les souverains d'Europe, en reconnaissant le premier l'autorité républicaine des consuls par la signature d'un traité! Question d'étiquette, qui a beaucoup plus d'importance pour la cour de Rome que pour les divers cabinets; car lorsqu'elle agit avant les autres, elle semble avoir rendu sur la légitimité d'un nouveau gouvernement un jugement doctrinal, dont elle a raison de se dispenser.

Dans toutes les éventualités, que les propositions françaises fussent admises ou qu'elles fussent rejetées, le pape avait un intérêt évident à ne rien décider pendant l'état de guerre [1]. Mais comment ralentir l'allure de la négociation? Simple agent officieux, Mgr Spina était réduit à recevoir les impulsions de Bernier et, privé d'initiative, devait suivre la direction qui lui était tracée à Paris. Certain donc de n'être point accusé d'imprudence lorsqu'il subissait un entraînement inévitable, il essayait d'expliquer à sa cour le genre d'utilité que recherchait vraisemblablement Bonaparte en poursuivant une si prompte conclusion. D'après l'opinion du prélat, telle qu'il la confiait alors au cardinal Consalvi, le Premier consul était pressé d'opposer aux menées des jacobins l'influence morale de la religion et la gratitude des honnêtes gens qui, dans toute la France, demandaient à professer ouvertement la foi nationale. Mgr Spina avouait, du reste, que le système d'administration du Consulat présentait encore bien des côtés mystérieux aux regards les plus exercés, et que, vivant dans la retraite et nouveau venu, il ne prétendait point pénétrer des intentions qui échappaient aux plus fins politiques. De même qu'il apercevait d'étranges contradic-

[1] La trattativa degli affari va rapidamente, e più di quello ancora che vorrei, giacchè a me pare che, qualunque sia la conclusione, se cosa vi sarà da concludere, sarebbe opportuno che si attendesse la pace a pubblicarla, per riparare a quelle difficoltà e a quelle opposizioni, che V. E. prevede senza che ne faccia io il dettaglio. » (Spina à Consalvi, nº 3, du 22 novemb.)

tions dans la marche intérieure du gouvernement, qui heurtait et flattait tour à tour les jacobins et les émigrés, il avait peine à définir clairement la politique qu'il voyait prévaloir au dehors. Il croyait comprendre cependant que Bonaparte attendait d'un accord immédiat avec le pape un secours pour sa diplomatie. Depuis la fin de novembre les hostilités avaient recommencé; déjà l'on parlait de combats sur le Danube; et les négociateurs des deux pays ennemis, M. de Cobenzl et Joseph Bonaparte, dépensaient le temps à Lunéville en notes préliminaires, sans ouvrir régulièrement le congrès. Si le Premier consul, en signant dès à présent un concordat, rétablissait par voie de conséquence les relations entre la France et le Saint-Siège, il pourrait, dès le début du congrès, profiter des avantages que lui promettait ce rapprochement. Ces avantages étaient très divers. Ainsi, sans parler de la reconnaissance du régime consulaire par la cour de Rome, Bonaparte pourrait être tenté de s'aider de l'amitié pontificale pour séculariser quelques électorats ecclésiastiques en Allemagne. On pourrait recourir au pape pour régler la question de l'ordre de Malte, qui commençait à préoccuper les diplomates, depuis qu'on s'entretenait d'une manie de Paul I[er] en notre faveur et de la venue probable d'un envoyé russe à Paris. Il importerait surtout de pouvoir produire à Lunéville une raison légitime de refuser les Légations à l'empereur. Mgr Spina inclinait à s'imaginer que la France, par calcul sinon par justice, rendrait ces provinces au Saint-Siège et qu'elle chercherait à faire admettre aux conférences de Lunéville un représentant du pape, afin de s'en servir contre l'ambition autrichienne. L'illusion du prélat était par instants plus forte; et il lui arrivait de rêver une médiation de Pie VII entre les puissances, médiation qui serait réclamée par Bonaparte, dans la vue d'arrêter l'effusion du sang chrétien et de préparer les matériaux d'une reconstruction de l'Europe.

De ces projets, que Spina prêtait au Premier consul pour se justifier d'avoir négocié si rapidement, quelques-uns étaient plausibles, les autres étaient erronés ou supposés. Non seulement la médiation pontificale était une chimère dont Talleyrand a dû sourire et qui pouvait à bon droit surprendre dans une tête aussi calme que celle de Spina; mais même il n'était point vrai que le gouvernement voulût faire venir à Lunéville un envoyé romain ni restituer les Légations au Saint-Père. Tout au plus peut-on soutenir que Bonaparte n'était pas encore inébranlable dans le dessein contraire, et que l'erreur du prélat était à certains égards excusable. Il n'était point rare, en effet, que l'entretien journalier entre Spina et Bernier fît digression sur la politique générale. La mission de Belleville d'abord, et tout récemment des bruits de gazette sur

une invasion projetée du royaume napolitain ou sur la fuite du pape, avaient fait causer les deux négociateurs : Mgr Spina faisant remarquer quel mal propagerait dans l'État romain un simple passage de nos troupes dirigées contre Naples, et quel contre-coup en ressentirait la négociation religieuse; l'abbé Bernier déclarant que l'on ne pouvait répondre des nécessités de la guerre, mais que si les Français étaient forcés de traverser les provinces ecclésiastiques, ils sauraient respecter la personne et les possessions de Sa Sainteté. Retenu par ses instructions, le prélat n'osait s'avancer plus loin et demander nettement si la protection tant de fois promise par Bonaparte irait jusqu'à la restitution du territoire cédé à Tolentino. En dépit de ces scrupules, divers indices lui faisaient supposer qu'il ne déplairait point s'il s'aventurait à parler un peu des Légations, et surtout que l'on regrettait au ministère des relations extérieures qu'il manquât de pouvoirs pour traiter des intérêts temporels. Bernier le laissait entendre. M. de Muzquiz, tout récemment autorisé par sa cour à soutenir amicalement la cause pontificale, tenait un langage semblable; ainsi que l'envoyé prussien, M. de Lucchesini, qui, avec plus de prétentions et moins d'influence réelle, cherchait à s'entremettre dans les affaires italiennes. Lorsque ces deux ambassadeurs avaient fait allusion devant Talleyrand au sort des Légations, il leur avait été répondu : « Mais le pape ne les réclame point » : propos ambigu qui pouvait s'interpréter comme une défaite ou comme une entrée en matière.

Un incident singulier prouva plus clairement à Mgr Spina, sinon le désir du gouvernement de l'entretenir de questions temporelles, du moins la préoccupation de faire croire à de tels pourparlers. Le 4 décembre, un courrier ayant apporté de Rome à M. de Muzquiz des nouvelles sur les préparatifs hostiles des Napolitains au commencement de novembre, il parut le lendemain dans le *Moniteur* une note officielle, déclarant que « M. Spina, chargé d'affaires du pape à Paris, a fait connaître par un courrier extraordinaire à la cour de Rome que l'intention du gouvernement était de protéger les États du Saint-Siège, et que l'armée française en Italie ne dépasserait pas les limites de la Cisalpine et de la Toscane, à moins qu'elle ne s'y trouvât forcée : 1° par l'entrée d'une armée napolitaine sur le territoire de Rome; 2° par le débarquement d'une armée anglaise ou autrichienne, qui tendrait à inquiéter les flancs de l'armée française. » Que le Premier consul ait jugé opportun de faire retomber ainsi sur les coalisés la responsabilité du passage éventuel de nos soldats à travers l'État romain, c'était un mode de publicité auquel l'Europe était accoutumée; mais qu'il ait inventé de mettre en scène Mgr Spina et supposé l'envoi d'un courrier, c'était

une fable où se révélait l'intention, confessée dès le premier jour au prélat lui-même, d'accréditer au dehors le bruit qu'on discutait à Paris les intérêts politiques du Saint-Siège. Quand Mgr Spina se récria contre l'inconvenance du procédé, on lui dit assez légèrement que le départ du courrier était vraisemblable puisque le sens de la déclaration était vrai.

Le paquet adressé à M. de Muzquiz renfermait aussi des dépêches du 10 novembre pour Mgr Spina. C'étaient les secondes que l'archevêque recevait du cardinal Consalvi, et elles étaient moins alarmantes que les précédentes. Le cardinal dépeignait, il est vrai, la misère croissante où le séjour prolongé des Napolitains et des Impériaux plongeait l'État de l'Église; il mandait la mauvaise humeur de quelques-uns des évêques émigrés et de Louis XVIII contre les conférences entreprises à Paris; mais il ne parlait plus de craintes d'invasion, et comme s'il augurait mieux de l'avenir, il engageait Spina à tenir les yeux ouverts sur le congrès de Lunéville et à faire naître la pensée d'y admettre un envoyé pontifical. Cette démarche devait être détournée, fugitive, et n'avoir aucune apparence d'un empiètement de la politique sur la négociation religieuse. Dans ces recommandations Mgr Spina pouvait lire une approbation anticipée de sa conduite pour les affaires temporelles, et de l'adroit équilibre qu'il avait su maintenir à cet égard entre la lettre de ses instructions et les occasions d'être utile à sa cour.

Distrait par ces nouvelles et par l'hésitation qu'il éprouvait en mesurant la marche trop rapide de la négociation, le prélat ne remit à Bernier que le 6 décembre ses observations sur le projet de rédaction. Il y discutait chacun des articles, exposant la doctrine du Saint-Siège sur ceux qui appartenaient aux bases de Martiniane, et présentant comme ses pensées privées les remarques sur les matières ajoutées depuis peu. Plusieurs journées furent employées par Bernier pour transcrire ce mémoire, qui fut adressé à Talleyrand le 11 décembre. Le même jour, l'abbé se rendait auprès de Bonaparte, lui donnait lecture du texte du Concordat [1] et dans la soirée le reportait au ministère des relations extérieures.

A croire Bernier, le sentiment du ministre et du Premier consul était favorable; les objections de Spina n'étaient point mal reçues, et il était même permis d'espérer une concession sur le point de la « religion du gouvernement ». Ces assertions étaient-elles sincères? Rien n'autorise à en douter, et Bernier paraît n'avoir ni concerté ni même prévu le retour qui allait faire reculer la négociation du concordat.

[1] « ... le projet que je vous ai lu le 20 [frimaire]. » (Bernier à Bonaparte, 14 décemb.)

Il y a apparence qu'il ne faut point chercher la cause de cette première crise, ailleurs que dans la situation générale des affaires et les impressions qu'en ressentait le Premier consul. Et d'abord, son génie orgueilleux commençait à recueillir en Europe d'amples satisfactions. On avait appris le 9 décembre la bataille de Hohenlinden, et ce triomphe de la principale armée de la république se trouvait contemporain d'un événement diplomatique, où l'on entrevoyait les germes d'avantages encore plus étendus. Paul I$^{er}$, après avoir hésité longtemps entre sa haine héréditaire contre la Révolution française et une admiration fantasque pour Bonaparte, dominé d'ailleurs par son ressentiment contre l'Autriche, s'était décidé à envoyer en France M. de Sprengporten, l'un de ses aides-de-camp. Cette mission, que rendait plus significative l'adhésion de la Russie à la ligue formée par les neutres contre les Anglais, semblait enfin promettre au Premier consul l'alliance la plus considérable du continent. Aussi lorsque, le 19 décembre, M. de Sprengporten entra dans Paris avec tout l'éclat d'un ambassadeur, l'heureux parvenu qui gouvernait la France put-il songer que, en dirigeant à propos l'humeur désordonnée de Paul I$^{er}$, il tenait le levier qui devait ébranler l'Angleterre et entraîner l'Autriche.

En même temps que la conscience de sa force le portait naturellement à imposer partout ses volontés, un autre sentiment plus réfléchi, et par là plus durable, tendait à l'éloigner de la voie des concessions. Depuis le renouvellement de la guerre, il avait l'œil ouvert sur les manœuvres des partis, qui redoublaient leurs attaques, et il reconnaissait aux idées révolutionnaires assez d'énergie pour se croire obligé d'en tenir plus largement compte. Il était effrayé pour la sûreté de sa personne, lorsqu'il voyait à Paris ces démagogues incorrigibles, qui avaient survécu à la Terreur et en perpétuaient les redoutables sophismes. Ce n'étaient pas toutefois ces énergumènes qu'il essayait de désarmer, et, loin de penser à les gagner, il n'attendait que l'occasion d'en délivrer son gouvernement et la société. Mais au-dessous des jacobins, secte plus turbulente que nombreuse, se remuait une foule imprégnée des préjugés de la Révolution et qui, sans approuver un attentat ou une émeute, était mécontente et prête à profiter de toute circonstance pour ressaisir le pouvoir perdu. C'étaient les philosophes; c'étaient, en partie, les anciennes autorités locales et les membres du Tribunat ou du Corps législatif; c'étaient les clients de Siéyès, qui cachait son dépit au fond du Sénat. L'esprit républicain était la passion ou le prétexte qui dirigeait l'opposition depuis que la session était ouverte. Sans doute le Premier consul s'emportait par moments contre ces adversaires, et, prenant le ton de la menace, commençait à dire tout haut

qu'il saurait se passer de lois et gouverner avec son Conseil d'État. Dès que ces saillies de colère, quelquefois préméditées, étaient apaisées, il réfléchissait et s'inclinait devant la nécessité de composer avec des idées qui trouvaient un écho profond dans la nation, surtout lorsqu'il s'agissait des prêtres et du culte. En ne considérant même que le Corps législatif, comment éluder son contrôle quand on voudrait salarier le clergé? Comment soustraire à sa connaissance une convention conclue avec le Saint-Siège? La constitution décidait que les traités seraient « proposés et discutés » comme des lois : or le Concordat était un traité, et, quelques doutes [1] que le Premier consul pût conserver sur la portée de la disposition constitutionnelle, il ne pouvait prétendre s'en affranchir entièrement.

D'ailleurs quelques-uns de ses conseillers, et Fouché plus qu'aucun autre, répétaient qu'en penchant un peu en arrière, on ne ferait pas seulement une avance opportune aux amis de la Révolution; on inspirerait aux « fanatiques » et aux royalistes une crainte devenue nécessaire. De quelle manière ce parti vaincu se servait-il de la tolérance dont il jouissait? Toujours liés avec l'Angleterre, les chouans remplissaient la Bretagne de mouvements dangereux; et c'était le moment où nos armées étaient engagées sur l'Adige ou le Danube, qu'ils choisissaient pour recommencer une coupable diversion. On venait d'envoyer en toute hâte le général Hédouville à Pontivy, et de donner, le 4 décembre, l'ordre d'arrêter MM. de Suzannet, d'Andigné, et surtout Georges Cadoudal [2]. Cet infatigable partisan, débarqué d'Angleterre pendant l'été et traqué sans relâche, semblait ne plus reculer devant des résolutions désespérées. On imputait à ses avis un forfait qui venait de répandre l'alarme dans la Bretagne et parmi tous les prêtres constitutionnels. Pendant la nuit du 19 au 20 novembre, l'évêque intrus du Finistère, l'abbé Audrein, avait quitté Quimper dans la diligence, lorsque, à peu de distance de la ville, la voiture est entourée de gens armés. On cherche l'évêque, on lui crie qu'il a voté la mort du roi et que l'heure du châtiment a sonné. Il est dépouillé de ses habits et fusillé sur place, victime des passions implacables de la guerre civile [3].

Peu s'en fallut que le hasard ne mît sous la main de Fouché un moyen plus direct de justifier sa sourde répugnance contre les idées du Concordat. Il vint le 14 décembre lire au Premier consul

[1] Voy. la discussion qui s'ouvrit au Conseil d'État sur le sens des art. 49 et 50 de la constitution, à l'occasion du traité de Lunéville. (*Mém. sur le Consulat,* par Thibaudeau, p. 385.)

[2] *Corr. de Nap.*, n° 5205.

[3] Arch. nat., F⁷ 7811; *Ann. de la religion,* t. XII, p. 129 et 345; *Moniteur,* du 24 vent. an IX, etc.

une lettre du préfet de l'Orne, racontant que, parmi les prêtres placés en surveillance, douze s'étaient montrés disposés à faire la promesse; qu'avant de signer cet engagement, encore facultatif dans les départements de l'Ouest, ils avaient consulté Mgr Spina et, d'après sa réponse, avaient adopté le parti de s'abstenir. « Encore un peu de patience », lisait-on dans la pièce attribuée au prélat, « la raison et la prudence me semblent exiger qu'on attende, pour agir, une décision du pape qui doit délivrer de toute inquiétude. Veuillez bien faire connaître le dispositif de ma lettre à ceux de vos confrères qui sont dans le même cas que vous. » Il était prouvé que cet écrit avait eu quelque retentissement et se colportait dans les anciens diocèses de Normandie, où les disputes sur la promesse étaient loin de se calmer. Le Premier consul eut un mouvement de colère [1] et se montra d'autant plus crédule que, peu de temps auparavant, il avait été avisé du bref adressé le 13 septembre aux évêques émigrés, et en avait pris ombrage. L'affaire présente pouvait se terminer par l'expulsion du prélat romain : elle manquait heureusement de fondement. Mgr Spina, interrogé aussitôt par Bernier [2], n'eut point de peine à démontrer que toute sa conduite, si réservée et silencieuse, protestait contre une supercherie fabriquée par l'esprit de parti pour entretenir l'inquiétude dans les consciences.

Dix jours s'étaient écoulés depuis que les articles du Concordat avaient été soumis au gouvernement [3] : l'archevêque de Corinthe, sans regretter de gagner un peu de temps, était surpris de n'entendre parler de rien et de ne plus recevoir les visites de Bernier, qui se disait très occupé des nouveaux troubles de l'Ouest. Enfin, le 20 décembre, on remit à Spina la rédaction adoptée par le gouvernement ; mais c'était un second projet qui s'écartait manifestement du précédent. On n'y trouvait plus la mention de la religion dominante [4]. A côté de cette différence essentielle, on remarquait d'autres changements qui n'étaient point sans intérêt; par exemple, il n'était plus question de rendre à l'Église les biens non aliénés, et le nombre des évêchés était fixé à soixante, chiffre bien inférieur

[1] Lettre inédite de Bonaparte à Talleyrand. « Paris, 23 frimaire an IX (14 décembre 1800). — Je vous envoie la copie d'une lettre qu'a écrite l'archevêque de Corinthe. Ayez sur l'objet de cette lettre une explication catégorique. »

[2] Bernier à Bonaparte, 17 décembre.

[3] Divers indices nous portent à croire que la présentation d'un second projet de concordat a été décidée entre le 17 et le 20 décembre.

[4] « Non si dichiara più la religione cattolica dominante. » (Spina, nº 12.)

aux prévisions du négociateur romain [1]. Ces dernières modifications, et d'autres d'égale importance, n'étaient que secondaires au prix de l'omission de la religion dominante, puisque sans ce principe un concordat même devenait impossible.

Mgr Spina se plaignit amèrement à l'abbé Bernier. Pourquoi ce second projet qui détruisait le premier? Pourquoi le gouvernement reprenait-il ce qu'il avait accordé? Bernier ne parut pas moins attristé et s'efforça de radoucir le prélat. Il mit tout à la charge des conseillers de Bonaparte, se portant garant des bonnes intentions du général, qui voulait avec sincérité le rétablissement du culte catholique et était disposé à faire plus que les articles ne promettaient. Le projet d'ailleurs n'était point définitif, et la discussion réservait encore bien des moyens de s'entendre. Les conférences reprirent donc entre les deux ecclésiastiques; dont l'un s'attachait à montrer que la religion dominante était la clef de voûte de l'édifice, et l'autre s'ingéniait à trouver des équivalents, et terminait en même temps la liste de nomination aux évêchés [2], qu'il emprunta à sa liste du mois d'octobre et fit parvenir à Talleyrand le 23 décembre.

Dans la soirée du 24, pendant que Spina et Bernier discutaient ensemble, ils apprirent qu'un baril de poudre avait fait explosion derrière la voiture de Bonaparte, qui n'avait dû le salut qu'à la vitesse de ses chevaux. On sut bientôt que les jacobins étaient accusés ouvertement de cette machination. Partageant une erreur, qui était celle du Premier consul et de tout le public, Mgr Spina sentit une véritable angoisse, en pensant que les terroristes avaient touché au moment de remplacer par leur despotisme impie et anarchique un gouvernement encore mal affermi. De nouveau, il se mit à penser à la fragilité d'une convention religieuse qui était liée uniquement par le fil si léger de la vie de Bonaparte, et il se prit à douter que le Saint-Siège dût acheter par de lourds sacrifices des avantages qui pouvaient s'évanouir aussitôt. Il était de mode, depuis le complot d'Arena, de répéter partout que le système du 18 brumaire reposait sur l'existence d'un homme; et, soit fantaisie, soit calcul, l'homme extraordinaire qui faisait l'objet de ces discours les souffrait en sa présence et affectait d'y prendre part. Spina,

[1] La nouvelle circonscription ayant été étudiée par Bernier en dehors de Mgr Spina, celui-ci ne connaissait point le détail du projet.

[2] Cette liste est très nombreuse. Elle comprend surtout des vicaires généraux, approuvant la promesse de fidélité, ou présumés favorables au gouvernement. On n'y remarque aucun nom de constitutionnel. Les éléments de la liste du 31 octobre avaient été fournis en grande partie par l'abbé Émery.

autorisé par tant d'exemples, avait parlé vingt fois à Bernier de ce qu'il adviendrait à la France si elle perdait Bonaparte; mais, devant le crime commis, l'inquiétude du prélat était aussi profonde que si elle avait été imprévue.

Le lendemain, Mgr Spina, déjà très secoué par une telle aventure, reçut des dépêches de Consalvi qui redoublèrent son agitation. A la date du 15 et du 22 novembre, la détresse du Saint-Siège était au comble; deux officiers français étaient venus inopinément à Rome, apportant au pape une lettre pleine d'exigences qui ne pouvaient être satisfaites; les patriotes romains se remuaient, comme s'ils étaient assurés de l'approche des troupes françaises, qui grossissaient à Bologne et à Florence; devant une révolution prête à éclater, Pie VII semblait résolu à sortir de Rome; Mgr Spina était invité à mettre à l'abri les papiers de sa légation, s'il était expulsé ou arrêté en représailles de la fuite du Saint-Père. Quant aux affaires ecclésiastiques, le cardinal Consalvi n'en parlait point : il attendait la nouvelle de l'arrivée à Paris de Mgr Spina, et venait seulement d'être instruit de son passage à Lyon le 29 octobre.

Ainsi, aux yeux de Mgr Spina, l'esprit de la Révolution, qui avait jeté à terre l'Église de France et la papauté, reparaissait de toutes parts : dans l'audace des jacobins qui étendaient une main criminelle sur le pouvoir; dans les inconséquences de Bonaparte qui, tout en annonçant le dessein de relever les autels venait d'introduire dans la négociation religieuse un germe de rupture, et, tout en protestant d'être l'ami de Pie VII, était peut-être en ce moment le maître de Rome. « Politique infernale! » écrivait alors l'archevêque de Corinthe dans une heure de dégoût [1]. Alarmé sur l'avenir, découragé, et pourtant décidé à rester fidèle à sa mission, il rédigea quelques observations très brèves sur le second projet, se référant pour le reste à son mémoire précédent, et il remit ce travail, le 26 décembre, à l'abbé Bernier.

Mais avant de continuer le récit de la négociation, qui allait se prolonger encore deux mois à Paris en dehors du pape, il convient de retourner en arrière et de retracer les cruelles péripéties que venait de traverser la cour de Rome, privée de toutes nouvelles de Mgr Spina, poursuivie par les reproches du parti royaliste, et vivant sous la menace imaginaire d'une invasion, où le pape redoutait de perdre sa souveraineté, sinon sa liberté.

C^te^ BOULAY DE LA MEURTHE.

[1] Spina à Consalvi, nº 12, du 27 décembre 1800.

# UNE MISSION A BANGKOK

## SOUVENIRS PERSONNELS

---

Notre siècle assiste au réveil des populations de l'extrême Orient; la lumière commence à pénétrer dans leurs masses compactes, et les chauds effluves de la civilisation ressusciteront, sans nul doute, et dans un avenir prochain, ces nations momifiées.

Les Japonais, en adoptant un nouveau système politique, les habitudes et les modes de la vieille Europe, sont entrés franchement, et, si j'ose le dire, trop brusquement peut-être, dans la voie des améliorations.

Le côté pittoresque ne peut que perdre à ces changements, et il finit par disparaître, comme il l'a fait en Algérie, où la pioche du démolisseur n'a rien respecté. Ces ruelles tortueuses et pleines d'ombre, ces costumes si riches, ces maisons si mystérieuses, ont fait place à de larges voies tracées au cordeau, aux costumes étriqués des Européens et aux habitations si semblables les unes aux autres, qu'elles engendrent une désespérante monotonie. Mais, si l'on met à part le côté artistique, il faut convenir que la masse du peuple gagne à cette réaction : le bien-être général augmente, et les échanges se multiplient aussitôt que l'intérieur d'un pays est ouvert au commerce.

Les Japonais ont commencé par appeler à leur secours les *barbares de l'Ouest;* ceux-ci instruisent et disciplinent leurs troupes, construisent des chemins de fer, établissent des lignes télégraphiques, creusent des canaux et équipent des flottes. En même temps, de jeunes indigènes sont envoyés en Europe, pour y étudier les secrets de l'art militaire, de l'architecture, de la mécanique et de la marine. Doués d'une intelligence peu commune, ils reviendront bientôt militaires, architectes, ingénieurs et marins. Le Japon pourra dès lors se suffire à lui-même et jeter au loin les béquilles qui auront soutenu ses premiers pas.

Les cinq cents millions d'habitants qui peuplent la Chine n'ont pu eux-mêmes se soustraire à ce grand courant. Le Céleste-Empire, fermé pendant si longtemps à tout élément étranger, possède au-

jourd'hui quelques kilomètres de chemin de fer et des chantiers de construction ; un ancien officier de la marine française fonde une école navale, qui sera une pépinière de marins chinois; et un électricien d'Amérique établit, en ce moment même, un réseau téléphonique qui reliera les villes les plus importantes de l'empire.

Le royaume de Siam entre aussi dans le mouvement : le vieil édifice social chancelle sur sa base, et il est permis d'espérer que des institutions nouvelles pourvoiront bientôt à ses destinées.

Phra-Bard-Somdetch-Maha-Mongkut, le prédécesseur du roi actuel, a déjà fait d'importantes et utiles réformes. Lettré et presque savant, il a creusé des canaux, tracé des routes, élevé des fortifications; il a introduit dans le royaume l'usage des bateaux à vapeur; et il aurait, sans doute, construit des chemins de fer, s'il en eût reconnu l'utilité. Mais il nous semble qu'à Siam, aussi bien qu'en Cochinchine, un travail de ce genre est inutile et presque impossible. Il est inutile, parce que le pays est couvert de canaux et de rivières, que les transports se font par eau et à très bas prix. D'autre part, il serait très difficile de mener ce travail à bonne fin, parce que le sol, recouvert d'épaisses couches de vase, n'offre aucune résistance. Il faudrait établir les lignes sur pilotis et construire une multitude de ponts et de remblais. Le capital énorme englouti dans une opération de ce genre resterait absolument improductif, car les tarifs seraient forcément élevés; et la question de temps n'entrant jamais en ligne de compte dans les pays dont il s'agit, les indigènes continueraient, comme par le passé, à employer les embarcations pour opérer les transports.

Maha-Mongkut ne crut donc pas devoir emprunter à l'Europe l'idée des chemins de fer; en revanche, il laissa dans tout son royaume, aux différentes religions, le libre exercice de leur culte ; et cette tolérance, qui n'existe pas toujours dans des pays beaucoup plus civilisés, est, selon nous, un sérieux titre de gloire.

Et pourtant, ce monarque, entré si franchement dans la voie du progrès, n'a pas touché à l'étiquette ; les formes antiques de servilité ont été conservées intactes, soit que le roi n'ait pas eu l'idée de les faire disparaître, soit qu'il ait trouvé imprudent ou prématuré d'en affranchir son peuple.

Le jeune roi, couronné en 1873, est digne de continuer l'œuvre de son père. Instruit à Calcutta pendant plusieurs années, il s'est transformé au contact de la civilisation anglaise ; et, revenu dans sa patrie avec des idées relativement libérales, il a voulu, en bon prince, en faire bénéficier ses sujets. Aussi, le jour de son couronnement a-t-il marqué une date mémorable dans les annales siamoises.

Autrefois, le roi demeurait invisible ; une triple enceinte de for-

tifications le séparait de la ville. Les ministres eux-mêmes n'approchaient de sa personne sacrée qu'en rampant jusqu'à terre et en marchant sur les genoux, sans jamais lever les yeux.

Le jeune roi a inauguré son règne en faisant à tout jamais cesser cette marque d'abaissement. Il faut avoir vu de près les peuples de l'Orient, pour comprendre combien cet usage nouveau a dû jeter de trouble dans l'esprit des Siamois. Le jeune souverain ne s'arrêtera pas, sans doute, dans cette voie; on peut espérer que les mandarins, battus en brèche, verront leur pouvoir amoindri et tous leurs actes contrôlés : telle est, du moins, à nos yeux, la grande réforme à réaliser.

Deux bâtiments de guerre, l'un français, l'autre anglais, avaient été conviés à la cérémonie du couronnement, pour représenter leurs États respectifs. Pour nous, il s'agissait d'abord de faire acte de présence, pour lutter contre l'influence anglaise, qui tend de plus en plus à prévaloir à Siam. Le peuple britannique a aujourd'hui des stations partout et (pour ne parler que de l'océan Indien) il y embrasse toutes les régions comprises entre Périm et Hong-Kong. Son influence est déjà très grande à Bangkok : le consul d'Angleterre donne des conseils et se voit écouté; le capitaine du port est Anglais; les règlements maritimes, imprimés en langue anglaise, se distribuent aux bâtiments qui fréquentent le Ménam. Les troupes royales sont instruites et commandées par des Anglais; la mission anglicane, établie à Bangkok, contribue aussi, dans une certaine mesure, à accroître une influence déjà si considérable.

Le gouverneur de la Cochinchine avait bien voulu m'autoriser à accompagner la délégation chargée de représenter la France à Bangkok, pendant les fêtes du couronnement. Je pris donc passage sur l'aviso *l'Antilope*, où je reçus le meilleur accueil.

Après trois jours de mer, nous arrivons devant l'embouchure du Ménam; le pilote se présente, nous traversons les pêcheries et nous entrons dans le fleuve.

Le Ménam est large et profond; il descend rapidement des montagnes qui forment la limite entre Siam et la Chine. La flore des pays intertropicaux étale sur ses rives toutes ses richesses. Une quantité de petites maisons, bâties sur pilotis, disparaissent à demi dans le feuillage; un grand nombre de temples d'une éblouissante blancheur élèvent au-dessus des eaux leurs flèches élégantes.

A 20 milles de l'embouchure, le fleuve prend une grande animation; des barques le sillonnent en tous sens. Ce sont les lourdes jonques chinoises, armées de canons et s'enfonçant sous leur chargement; les longues barques du Laos, qui descendent

le fleuve avec des nuées de rameurs; les bizarres canots malais, surmontés de leur voile triangulaire; les légères embarcations de l'Annam, qui viennent s'approvisionner de riz et de poisson. Les coupoles des pagodes, dominées par le clocheton de Wat-Chang, apparaissent à l'horizon; nous entrons dans la double haie des maisons flottantes : nous sommes à Bangkok.

La ville n'est pas fort ancienne; elle ne fut fondée qu'au siècle dernier, lorsque Juthia, l'ancienne capitale du royaume, eut été prise et saccagée par les Birmans. Les vaincus affolés, se précipitant dans leurs barques, se laissèrent aller au fil de l'eau. Quand ils se crurent suffisamment loin pour n'avoir plus rien à redouter, ils s'arrêtèrent et fondèrent Bangkok, en construisant d'abord des maisons sur les rives du fleuve. Mais la variole et le choléra firent parmi la population d'affreux ravages. Sur l'ordre du roi, ces premiers établissements furent abandonnés, et on édifia sur pilotis des habitations avançant sur le fleuve. Cette mesure avait sa raison d'être : elle permettait d'utiliser le courant d'air qui circule à la surface des eaux et pénètre dans tous les méandres formés par les canaux, en chassant les miasmes délétères qui s'y accumulent sans cesse. Plus tard, vinrent les maisons flottantes, telles qu'on les voit aujourd'hui.

Le Ménam divise Bangkok en deux parties : sur la rive gauche se trouvent la ville proprement dite, le palais du roi, les consulats et la ville chinoise; sur la rive droite, les palais des ministres et quelques pagodes. La première partie seule contient des rues; car la ville, construite sur le delta fangeux du Ménam, est parcourue par une multitude de canaux qui offrent le seul moyen pratique de locomotion. Aussi, à Bangkok, personne ne marche; on emploie, pour franchir les distances, des embarcations surmontées d'un toit carré, à l'abri duquel plusieurs personnes peuvent prendre place. Quelques-unes ont l'aspect extérieur de gondoles et sont bien en situation dans une ville qui a été surnommée la Venise de l'Orient.

Les canots sont manœuvrés par plusieurs hommes qui rament debout et gouvernés avec une si merveilleuse adresse, que les accidents sont fort rares, malgré le nombre incroyable de bâtiments et d'embarcations de toute sorte qui donnent au fleuve une animation extraordinaire. Le long des rives, sur une longueur de plusieurs kilomètres, sont placées deux rangées de maisons flottantes, où se débitent les produits du pays et ceux de la Chine. Ce sont d'élégantes constructions en bois, placées sur un radeau de bambou; comme le courant est très rapide, le radeau porte à ses angles quatre anneaux qui entourent un nombre égal de

pieux verticaux plantés dans le fond. De cette manière, chaque maison peut résister à l'action du courant; elle peut aussi monter et descendre sous l'impulsion de la marée.

Dès le lever du soleil, une multitude de pirogues microscopiques glissent sur le fleuve. Les bonzes qui les montent vivent de la charité publique : ils accostent chaque maison, reçoivent du riz, des fruits, et font, avant midi, de grands repas en commun, car ils ne peuvent manger que dans la matinée et une seule fois par jour.

La charité est un des préceptes du bouddhisme, et il faut reconnaître que les indigènes suivent à la lettre cette prescription : il y a à Bangkok vingt mille prêtres entretenus de cette manière.

La population de la ville s'élève à six cent ou huit cent mille âmes; elle se compose de Siamois, Chinois, Laotiens, Annamites, Indiens et Malais. Les Européens sont en infime minorité; on n'y compte que quelques négociants, outre les agents accrédités auprès de la cour, par divers Etats de l'Europe.

Le royaume en entier ne compte pas plus de cinq millions d'habitants. L'intérieur est presque désert; malgré la fertilité du sol, des terrains immenses sont encore en friche, et l'on fait quelquefois 10 lieues sans rencontrer une maison. L'exploitation du sol, qui comprend une étroite bande sur chaque rive du fleuve, est entièrement aux mains des Chinois. Les indigènes sont insouciants et vivent de peu ; leur nature indolente est cause qu'ils ne recherchent en aucune façon l'entretien pénible des rizières.

Les Chinois, au contraire, sont d'infatigables travailleurs ; doués d'une grande sobriété, leur épargne devient, en peu de temps, considérable. Mais il est bien rare qu'ils enrichissent le pays sur lequel ils s'abattent comme une nuée de sauterelles : car ils exportent les capitaux, sans en faire aucunement profiter leur patrie d'adoption. Transportés hors de la Chine, une seule pensée les préoccupe : faire fortune. Pour atteindre ce but, ils usent de tous les moyens (j'entends tous les moyens relativement honnêtes); ils ont une grande force de cohésion, finissent par acquérir beaucoup de richesses et savent se rendre utiles en devenant, au besoin, les banquiers de l'État où ils ont planté leur tente.

Ils se groupent en corporations puissantes, chargées de défendre les intérêts de chacun, et sont, tour à tour, et selon les circonstances, domestiques, photographes, maraîchers, marchands de curiosités, portefaix ou marins.

Au moment de la récolte du riz, ils remontent les rivières, pour acheter cet élément de première nécessité sur les lieux mêmes de production. Quand leur barque est pleine, ils reviennent au point de départ, pour recommencer ensuite. Lorsque le stock, si pénible-

ment amassé, a acquis une certaine importance, ils chargent une jonque et vont vendre la cargaison en Chine ou ailleurs.

Peu de temps après le mouillage, il fallut songer aux visites officielles ; en arrivant dans un pays étranger, il est en effet de rigueur, comme chacun sait, de réciter quelques phrases stéréotypées, sans lesquelles il n'y a pas de relations possibles. Cette fois, cependant, nous eûmes la bonne fortune d'échapper, dans une certaine mesure, aux clichés consacrés.

Notre première visite fut pour le régent, qui occupait alors la première place du royaume. C'est un petit homme sec et ridé, qui porte gaillardement ses soixante-six ans. Suivant l'ancien usage, il se fait raser les cheveux, et ne conserve qu'une petite touffe au sommet de la tête. Il a l'œil vif, le geste brusque, la parole saccadée et la repartie prompte. Désireux de paraître aimable, c'est avec un visible effort qu'il cherche à imprimer à sa physionomie un certain air de bienveillance.

Son palais, situé sur la rive droite du fleuve, occupe le milieu d'un immense quartier qu'il possède presque entièrement. Il faut, pour y arriver, suivre le canal dit du Régent, qui offre une ravissante perspective. Plusieurs pagodes sont construites sur ses bords ; au fond, de grands palmiers se détachent sur le ciel ; les maisons, avec leurs terrasses projetées en avant, se pressent l'une contre l'autre ; et les jonques chinoises y stationnent en si grand nombre, qu'on a la plus grande peine à se frayer un passage : nous n'avançons donc qu'avec une lenteur extrême au milieu de ce fouillis inextricable.

A notre approche, le poste siamois qui garde le palais présente les armes ; les commandements se font en français, tandis que les soldats sont revêtus de la capote rouge des militaires anglais : voilà, sans doute, un compromis imaginé dans le but de contenter les deux nations rivales qui pressent le royaume de Siam, à l'orient et à l'occident.

L'eau bourbeuse du canal vient baigner l'escalier de marbre gris qui soutient le perron. Son Altesse vient à notre rencontre et nous introduit dans une sorte de salon meublé à l'européenne, et ouvert à tous les vents. Des Siamois occupent les quatre coins de la pièce ; ils se tiennent à genoux, la face contre terre. Les femmes du régent, vêtues de lambeaux de soie jaune, et accroupies sur les dalles de la pièce contiguë, se montrent derrière une tapisserie qu'elles ont eu soin de relever, afin de mieux voir et de mieux entendre.

Après les premières salutations, et les sourires les plus officiels, la conversation suivante s'engage :

« Altesse, la France est heureuse de pouvoir, en cette occasion, montrer au gouvernement siamois combien elle lui est attachée. Je

craignais que la délégation française ne pût arriver assez tôt pour assister à la cérémonie du couronnement. Mes prévisions, vous le voyez, étaient peu fondées, et je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous présenter ces messieurs, venus tout exprès pour assister au couronnement de Sa Majesté. »

Le régent ne fait pas attendre sa réponse :

« Monsieur le consul, je suis vraiment enchanté de voir un bâtiment français venir à Bangkok, avec des intentions aussi pacifiques. Je dois même avouer que, en général, les choses ne se passent pas ainsi, et que j'ai presque toujours eu, avec les consuls français, vos prédécesseurs, de grandes difficultés à démêler. »

Après cette boutade, le régent parle d'un voyage qu'il a l'intention de faire aux ruines d'Angkor, ajoutant que son départ aurait lieu dès qu'il serait déchargé du fardeau des affaires.

Le régent représente le vieil élément du pays, le *mandarinat*, entraîné par le courant et contraint à suivre le chemin frayé par un grand nombre de personnages indigènes.

Ces concessions, faites à contre-cœur, l'ont exaspéré et sont cause qu'il éprouve pour tous les étrangers, quels qu'ils soient, une répugnance insurmontable.

Depuis que l'esprit moderne s'est infiltré à Siam, le parti des jeunes a complètement mis de côté l'ancien ordre d'idées. Les jeunes princes, regardant l'Europe par le gros bout de la lorgnette et frappés surtout par l'extérieur, ont adopté le pantalon large, la raie au milieu du front et le chapeau de feutre mou. Le petit-fils du régent, âgé de quatorze ans à peine, désespère particulièrement son grand-père. Celui-ci a mis tout en œuvre pour détourner cet enfant de la voie fatale dans laquelle il s'engage. Il lui a fait construire un palais entouré de jardins; des chevaux piaffent dans les écuries, et de légères pirogues, surchargées d'ornements, sont attachées au quai. Mais le petit bonhomme a, jusqu'ici, nettement refusé ces offres. Il préfère le grand air à l'atmosphère lourde et parfumée d'un palais; la liberté lui sourit davantage que la soumission aux intrigues du harem et aux caprices du souverain.

Le lendemain, la délégation se rendit chez le ministre des affaires étrangères. Ce personnage, le propre frère du régent, a quarante-trois ans et n'en porte guère que trente-cinq. Ses appartements ressemblent beaucoup à ceux de son frère, mais sont meublés avec plus de confortable. L'ameublement de brocart bleu est d'un bel effet et d'une nuance agréable à l'œil; on remarque, toutefois, une abondance de tables et de consoles que rien ne justifie; chacun de ces meubles porte une pendule, et tous ces objets entassés donnent à la pièce un certain air de cabinet de collectionneur.

Le maître de la maison porte la redingote coupée à l'européenne, le langouti de soie gris perle simulant, à s'y méprendre, la culotte courte, et les bas de soie de la même nuance.

Le prince est resté cinq ans en Angleterre, où il a évidemment laissé une bonne partie de sa dépouille siamoise. Aussi, nous reçoit-il avec une affabilité tout occidentale qui fait contraste avec le cérémonial en usage dans le palais du régent.

En attendant le jour fixé pour le couronnement, nous ne pouvions mieux faire que de visiter la ville en détail. Aussi bien trouvâmes-nous un guide complaisant qui, en se mettant à notre disposition, nous épargna tous les tâtonnements préliminaires. Notre cicerone, qui habite le pays depuis vingt ans, a passé par de singulières étapes ; il n'en fait pas d'ailleurs le moindre mystère et raconte avec bonhomie ses aventures.

Cuisinier sur un bâtiment qui vint à Bangkok, il passa, en la même qualité, au palais du roi de Siam. On apprit un jour qu'il connaissait l'école du soldat : le lendemain, on le nommait instructeur des troupes. Cette charge nouvelle lui donna beaucoup de peine; mais son zèle ne se ralentit pas. En peu de temps, les militaires confiés à ses soins firent de rapides progrès, et le roi, pour le récompenser, le nomma général : les choses ne se passaient pas autrement dans le grand-duché de Gérolstein.

Mais ces hautes fonctions le mirent en lumière ; il possédait la confiance du roi, et c'en était assez pour qu'il fût en butte à la haine et aux tracasseries des mandarins de toute classe. Au lieu de tenir tête à l'orage, il se résigna en philosophe ; et, sa place donnée à un sujet de Sa Majesté Britannique, il établit, auprès des consulats, un grand bazar, où il débite encore aujourd'hui des diamants du Cap, des conserves alimentaires de Bordeaux et des modes de Paris.

Les mandarins, ses ennemis d'hier, vont tous s'approvisionner chez lui et sont devenus ses meilleurs amis. Tout étranger reçoit chez l'ancien général l'hospitalité la plus large; sa complaisance et son affabilité lui ont valu l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Avec un tel cicerone, nous devions faire des promenades fructueuses : la ville possède un grand nombre de curiosités, mais, encore, faut-il les trouver et ne pas perdre un temps précieux en courses interminables.

Comme le jour du couronnement est proche, une agitation fiévreuse règne dans la ville, et chacun fait ses préparatifs en vue des illuminations. On élève des mâts sur les rives, on prépare des pièces d'artifice, on tresse dans les boutiques des guirlandes et des couronnes. Chacun semble avoir oublié les soins ordinaires de la vie,

afin de pouvoir consacrer à la fête toute l'activité dont il est capable.

Nos promenades commencèrent par le bazar de Sampeng. C'est une rue longue de 2 kilomètres, étroite et boueuse, où Siamois et Chinois vendent au détail toutes les productions du pays. La chaussée est coupée, de loin en loin, par les ponts jetés sur les innombrables canaux qui sillonnent la ville.

Une foule compacte se presse dans le marché, foule bigarrée, aux accoutrements les plus étranges et les plus divers. On y voit des représentants de tous les peuples de l'Asie; ces gens parlent cent dialectes et semblent pourtant s'entendre à merveille. Ils marchent, regardent, s'arrêtent, causent, forment des groupes. Tout à coup un porteur d'eau tombe au milieu d'eux en courant; les causeurs s'écartent pour laisser passer l'importun, le groupe se reforme et le marchand d'eau reprend sa course folle.

Malgré le tapage, il n'y a, parmi ces flâneurs, aucun désordre, rien qui rappelle ces réunions de gens avinés qu'on coudoie si fréquemment en Angleterre et en France. Les policemen indigènes, échelonnés dans la rue, ont l'air paterne et n'interviennent jamais; c'est là, bien certainement, une population douce et tranquille.

Cependant la foule s'écarte respectueusement, et chacun, se serrant contre les boutiques, s'efforce d'occuper le moins de place possible. Un petit cortège vient jeter, dans le concert des couleurs, une note aiguë d'un jaune très clair. C'est un prêtre qui s'avance à pas comptés; il est vêtu d'une robe jaune, porte la tête entièrement rasée et marche les pieds nus. Cinq ou six enfants, revêtus du même costume, le suivent à distance respectueuse: l'un porte la boîte à bétel; l'autre, le crachoir; un troisième, l'éventail; les autres étreignent dans leurs bras des urnes jaunes destinées à contenir les aumônes.

Vers le milieu du marché, l'encombrement augmente, et il faut presque renoncer à avancer. On perçoit un bruit étrange, pareil à des sifflements stridents, et le tam-tam résonne : c'est un théâtre chinois en plein vent, qui barre la rue et attire les curieux. Ils sont là plusieurs centaines de spectateurs, épiant les gestes des acteurs et riant à gorge déployée; il y a décidément à Bangkok autant de badauds qu'à Paris.

Après avoir percé la foule, nous découvrons un passage au-dessous du plancher du théâtre. Mais la scène est profonde, et tandis que nous sommes plongés dans l'obscurité, un bruit sourd retentit sur nos têtes; c'est un des Japonais de la pièce qui, ayant reçu une grave insulte, vient de s'ouvrir le ventre à la grande joie des spectateurs.

Enfin la lumière du jour reparaît : nous avions franchi les

dessous. Aveuglés par le soleil, nous dirigeons nos mouvements avec peine. Un marchand d'ananas me heurte avec violence et laisse tomber toute sa charge par terre ; les tranches juteuses sont étendues dans la poussière, les ananas roulent au loin, et je m'apprête à offrir un dédommagement au malheureux Chinois; mais celui-ci, sans perdre de temps, ramasse un à un les fruits et les morceaux et disparaît dans la foule, sans avoir proféré une parole.

De l'autre côté du théâtre, les Chinois font de la réclame à grands cris. Ils vendent des cierges pour les pagodes, des ex-voto de toutes formes, et surtout des feuilles d'or et d'argent que les bouddhistes collent sur les statues du dieu. La ferveur des croyants se mesure au poids des feuilles métalliques, et peut être exactement évaluée en grammes et fractions de gramme. Plus loin, les boutiques sont pleines de statues de Bouddha et d'ouvrages en cuivre, produits de l'industrie siamoise; enfin viennent les objets d'alimentation : riz, porc et poisson; ces substances forment, à Siam, la base de la nourriture. N'oublions pas les cuisines en plein vent, où les aliments tout préparés, sont consommés sur place. Nous franchissons le plus vite possible ce mauvais pas, pour nous mettre à l'abri des effluves nauséabonds qui s'échappent des fourneaux.

Le vertige commence à nous prendre; l'œil ne peut parvenir à se fixer au milieu de cet océan de têtes dont les vagues sont toujours en mouvement. Nous éprouvons, devant cette foule revêtue de toutes les couleurs du spectre solaire, la sensation que donne un cercle de Newton tournant avec rapidité. La couleur perçue par la rétine est la somme de toutes les couleurs et se résout en un blanc éblouissant. Enfin le bourdonnement devient plus lointain et plus sourd ; nous éprouvons un sentiment de soulagement, en pensant que le marché est déjà loin de nous.

Il était temps d'aller visiter les grandes et originales pagodes qui abondent à Bangkok. Ces monuments diffèrent tellement de ce que l'on voit ailleurs, que nul étranger ne saurait longtemps résister au désir de pénétrer dans leur enceinte.

L'architecture siamoise rappelle à la fois l'Inde et la Chine; elle est, si je puis m'exprimer ainsi, le chaînon qui unit l'art architectural en usage dans ces deux contrées. Ce même caractère se retrouve dans les monuments ruinés d'Angkor, dont une restitution remarquable figurait à l'exposition de 1878.

Remarquons ici que les Siamois ont été formés par le mélange de deux peuples venus, l'un du nord, l'autre de l'ouest. Il est donc naturel de retrouver dans leur architecture les caractéristiques de celles des deux peuples qui ont contribué à leur formation.

On peut faire une observation analogue à l'égard de leur système religieux ; Brahma et Bouddha se trouvent quelquefois côte à côte dans les mêmes enceintes ; un mot sur le bouddhisme expliquera, je l'espère, cette apparente promiscuité.

Ce système religieux prit naissance dans l'Inde, et fut fondé par Bouddha, le fils d'un radjah. De temps immémorial, l'empire théocratique de l'Inde était divisé en castes, et Bouddha osa proclamer le principe de l'égalité de tous. Ce principe nouveau, jeté comme une bombe au milieu des Hindous, anéantissait la puissance des brahmanes. Ceux-ci prêchent aussitôt la guerre sainte et entrent en lutte ouverte contre les sectateurs d'un système qui provoquait, dans leur patrie, la plus radicale des révolutions. Les brahmanes furent les plus forts ; et la nouvelle religion, expulsée du territoire par le roi Çaukaratchaya, s'implanta chez les nations voisines.

Pour comprendre le nombre considérable de statues de toute espèce qui prennent place dans les temples, il faut observer que Bouddha traversa cinq cents formes différentes, avant d'arriver à la perfection. Il faut ajouter aussi que les bouddhistes, comme le firent les Romains et les Grecs, adoptent avec une grande facilité les divinités des peuples avec lesquels ils se trouvent en contact permanent ou momentané. Les prescriptions du bouddhisme, en ce qui concerne les prêtres, visent surtout l'extérieur des individus. Ils ne peuvent, par exemple, porter aucun ornement ; il leur est défendu de se livrer à la danse et de s'asseoir sur un siège élevé. Nous avons déjà vu qu'il leur est interdit de faire aucun repas au delà de midi.

On compte à Bangkok une trentaine de pagodes ; plusieurs sont très considérables ; mais aucune n'atteint l'importance des restes défigurés d'Angkor. Le plus généralement, elles possèdent de vastes terrains comprenant des jardins, des pavillons de toute espèce, des collèges de prêtres et de grands auvents, sous lesquels les vagabonds viennent chercher un abri sous la protection du dieu.

Le plâtre, la brique et la terre sont les trois éléments qui entrent dans leur construction ; aussi, les édifices offrent-ils peu de solidité ; et, sauf la pagode royale, ils sont tous en assez mauvais état. Les enduits se détachent, en entraînant les fresques dans leur chute, et les dalles de marbre, disjointes, forment une surface inégale. Cet état de choses provient de ce que les Siamois ne font, par principe, aucune réparation : les temples, une fois construits, durent ce qu'ils peuvent ; les fidèles les abandonnent quand ils menacent ruine et en bâtissent un autre sur un nouvel emplacement. Les monuments ainsi délaissés deviennent le repaire d'une nuée de corbeaux ; les toits s'effondrent, et les décombres disparaissent sous un amas de végétation sauvage et puissante.

Quelques-uns de ces édifices méritent une mention spéciale : d'abord, celui de Wat-Poh, qui contient le Bouddha couché. Le corps du dieu atteint une longueur de 40 mètres ; il est, d'un bout à l'autre, recouvert d'or ; et la couche du métal précieux dont l'épaisseur croît de jour en jour, grâce au zèle des fervents et des pèlerins, représente actuellement une valeur de plusieurs millions. La divinité, couchée sur le flanc, repose sur un lit, la tête appuyée sur le coude. Les jambes sont allongées l'une au-dessus de l'autre et les deux pieds surperposés présentent un très remarquable travail d'incrustation de nacre et d'or. La statue est entourée de divinités secondaires d'un aspect plus ou moins repoussant : c'est Mahamaya, sa mère; Couddhodana, son père ; puis, Brahmâ lui-même, qui reçut le nouveau-né dans une urne d'or ; enfin, les Dœtyas ou génies du mal.

Non loin de là, se trouve un autre temple couvert à l'extérieur de fleurs en faïence peinte ; l'édifice, éclairé par le soleil des tropiques, devient absolument éblouissant. Rien de remarquable à l'intérieur, sauf les incarnations les plus invraisemblables avec leur cortège d'êtres les plus fantastiques.

Sur la rive droite, en face du palais, s'élève la grande pagode de Wat-Chang. La flèche, qui atteint une hauteur de 60 mètres, domine toute la ville, et signale de très loin le gisement de Bangkok, lorsqu'on vient du large. Plusieurs entablements superposés soutiennent la flèche ou clocheton et sont couverts de génies sculptés, dans les attitudes les plus diverses.

Sur la même rive, un second Bouddha monumental habite un autre édifice. La statue est ici assise à la manière des Turcs et mesure environ 10 mètres de hauteur. Des ex-voto sont accrochés à toutes les murailles ; une multitude de petits cierges brûlent sur l'autel, et les bonzes se relayent auprès de l'idole, pour réciter des prières : ils demeurent, pendant des heures entières, à genoux sur le sol, le front dans la poussière et dans une étonnante immobilité.

La plus riche de toutes est la pagode royale, qui s'élève dans l'enceinte du palais. Les diamants, les émeraudes et l'or massif y sont communs ; on se croirait dans un palais des *Mille et une nuits*, L'autel principal a la forme d'une pyramide ; il est surmonté par un Bouddha en or massif ; sa tête est une grosse émeraude, enchâssée de brillants, pour figurer les yeux.

De chaque côté de l'autel se trouvent deux grandes statues dorées ; elles présentent les mains en avant et portent d'énormes diamants à l'intérieur des paumes et au milieu du front. Les portes du temple sont couvertes d'incrustations de nacre d'une finesse extrême.

Tous ces ouvrages qui touchent de très près à l'art ont été faits par des hommes fort habiles auxquels on n'a pas mesuré le temps. Au reste, chez les peuples orientaux, les travaux les plus étonnants s'exécutent sous la pression inéluctable des mandarins : c'est une sorte d'impôt prélevé sur des ouvriers choisis parmi les plus renommés. Sans doute, une organisation similaire a permis d'édifier les pyramides d'Egypte, les constructions colossales qui couvraient l'Assyrie et les ouvrages cyclopéens retrouvés sur plusieurs points de la Grèce.

Tout, jusqu'ici, marchait à merveille ; les fins politiques espéraient que les Anglais n'auraient pas le temps d'arriver pour l'époque fixée, et cette lacune nous aurait valu, pour un jour ou deux, les bonnes grâces des Siamois. Pourtant, le 15 novembre, veille du couronnement, une canonnière anglaise vint mouiller dans le fleuve ; il était écrit que nous devions partager les honneurs de la fête avec les Anglais.

Le lendemain, un soleil implacable illumine les créneaux de la triple enceinte du palais et fait resplendir les toitures vernissées des pagodes. Les tours, les édifices, les maisons, se couvrent de banderolles et d'oriflammes aux mille couleurs. Le canon tonne; des nuées d'oiseaux poussent des cris joyeux ; les bonzes sillonnent le fleuve dans leurs pirogues légères et font irruption dans le palais par toutes les portes.

Nous nous mettons nous-mêmes en route, sans connaître le point précis où nous devons nous rendre. L'escalier d'honneur du palais est encombré d'officiers ; nous abordons à tout hasard. Un mandarin se détache du groupe et nous conduit du côté de la salle du trône, au milieu des troupes en armes formant la haie. Les cours sont encombrées, et les soldats ne contiennent la foule qu'à grand'peine. D'énormes éléphants, portant des palanquins aux couleurs voyantes, surgissent seuls au-dessus d'une quantité prodigieuse de parasols, lesquels sont, à Siam, comme dans tout l'extrême Orient, le signe distinctif des grades élevés. Les indigènes accourent de tous côtés pour voir de près les Européens, et les parasols s'entre-choquent vivement sur toute la ligne.

Un instant après, le vieux régent, entouré de tous les ministres, vient à nous en souriant. Il va quitter officiellement la direction des affaires, mais il sera dans la coulisse, et il n'ignore pas que le jeune roi, inexpérimenté, ne pourra se passer de ses conseils.

Les ministres sont couverts de diamants et chamarrés de décorations ; les Siamois adorent ce genre de distinction, et plus d'une fois la cour, pour se distraire, a inventé de nouveaux ordres. Pendant notre séjour à Bangkok, on avait imaginé l'*ordre des*

*Princes*. Tous ceux-ci, quelques jours après, avaient le nouvel ordre suspendu au cou, comme une croix de commandeur.

Les costumes des ministres et des hauts personnages ne manquent pas d'originalité. Ces fonctionnaires portent le langouti en soie gris perle, les bas de soie, les souliers à boucles, une veste en drap d'or et, par-dessus le tout, une étoffe très légère brodée d'or. Sur la tête, le casque prussien en feutre noir, surmonté d'une pointe dorée : cette coiffure, empruntée à l'Allemagne, est d'une élégance contestable.

Enfin, nous entrons dans la salle du Maha-Phrasat, entre deux rangées de maudarins prosternés ; ils sont là plusieurs centaines venus du Laos et des frontières de la Chine ; leurs costumes ont beaucoup de rapports avec les vêtements chinois. Les habitants du Céleste-Empire jouissent, à Siam, d'une influence considérable ; et les Siamois, de même que les Annamites, cherchent à les copier de leur mieux.

La salle où va avoir lieu le couronnement est très spacieuse et ressemble à tous les intérieurs de pagodes : les murs sont nus et la toiture s'appuie sur de gigantesques piliers carrés.

Les Européens occupent le centre; devant eux s'élève un immense rideau de drap d'or, qui prend toute la largeur de la salle et cache à tous les yeux le trône royal.

Les brahmanes, sortes de devins qui habitent le palais, sont à leur poste, au milieu de grands cercles garnis de timbres et de cymbales, sur lesquels ils s'apprêtent à frapper en cadence avec des bâtons.

Au milieu de l'espace qui sépare le rideau de l'assistance, sont accroupis le second roi, le régent, les ministres et le grand chef des bonzes. A la droite de chacun de ces personnages se trouve une boîte à bétel, dans laquelle ils puisent souvent ; à leur gauche, un crachoir vers lequel ils se baissent non moins fréquemment. Car un Siamois de qualité ne voyage jamais sans bétel ni crachoir, et je m'étonne que la justice sommaire du pays n'ait pas encore inventé la privation du bétel à temps ou à perpétuité : ce serait, à coup sûr, un des plus cruels supplices du code indigène. Les Siamois mélangent la feuille du bétel avec la noix d'Arek et la chaux vive ; le tout est divisé en paquets qu'ils chiquent consciencieusement. Cette habitude funeste porte à leur dentition le plus grand préjudice; mais il semble que ce détail ne préoccupe que médiocrement les intéressés.

Cependant un froissement se fait entendre; ce bruit rappelle le remue-ménage que font les vers à soie lorsqu'on leur apporte la feuille fraîche; ce sont les mandarins qui serrent les rangs pour

faire place à de nouveaux venus, les chefs de corporations chinoises en résidence à Bangkok. Ceux-ci se prosternent comme les autres, et le silence ne tarde pas à se rétablir.

Tout à coup les instruments font entendre un rhythme religieux; le rideau se partage brusquement en deux avec un grand fracas, et le roi, assis sur son trône, apparaît dans toute sa majesté.

Le siège royal est placé sur une estrade élevée de cinq ou six marches au-dessus du sol. Le roi, entièrement vêtu de drap d'or, porte un sceptre à la main; il est coiffé d'un chapeau en forme de pyramide, constellé de diamants qui jettent un vif éclat. Deux larges ailes se détachent en arrière et se terminent en brides sous le menton. Au-dessus du roi s'étale le parasol blanc à sept étages, signe distinctif de la royauté. Derrière le trône est un autel surmonté d'un Bouddha : le dieu préside la cérémonie. Le régent donne un signal : tous les assistants indigènes se baissent et se relèvent sept fois, en touchant le sol de leur front; à la fin du mouvement, chacun reste prosterné. A ce moment, le roi lit un discours dans lequel il octroie à ses sujets le droit de demeurer désormais debout devant son auguste majesté, et tous les mandarins, qu'on croirait mus par la pression d'un ressort, se relèvent ensemble.

Chose inouïe dans les fastes siamois et qui marque une ère nouvelle dans les rapports entre les gouvernements et les sujets. Le roi est resté jusqu'ici le maître absolu : il tient entre les mains le pouvoir spirituel, le pouvoir judiciaire et le commandement des armées. Il a, sur ses administrés, le droit de vie et de mort; il peut, d'un signe, anéantir leurs espérances ou les faire monter au faîte des grandeurs. Peut-être viendra-t-il un jour où les contribuables demanderont à leur souverain un compte exact de l'emploi des deniers publics.

Phra-Paramendr-Chulalonkorn avait alors vingt et un ans. Après son séjour à Calcutta, il a fait, au milieu des bonzes, un stage de deux années. Vêtu de la robe jaune, il marchait pieds nus et la tête rasée, étudiant cette théogonie si compliquée et surtout la morale contenue dans les livres saints. Ce stage n'avait, au reste, rien de facultatif; il est obligatoire pour tous les princes destinés au trône.

On dit que le jeune souverain est animé des meilleures intentions; on lui prête de sérieux projets de réforme, et, en fait, il vient de donner la mesure de ce qu'il entend faire. Car, je le répète, l'étiquette est, en Orient, une matière extrêmement grave, à laquelle on ne saurait toucher impunément.

Au coucher du soleil, la ville s'illumine comme par enchantement

et paraît tout en feu : les toitures des temples sont resplendissantes et le clocheton de Wat-Chang, lumineux jusqu'au faîte, se réfléchit dans le fleuve. Une multitude d'embarcations, couvertes de fanaux et de lanternes, circulent sur le Ménam : c'est un des plus beaux spectacles qu'on puisse imaginer.

Il fallut pourtant s'arracher à cette contemplation, pour aller figurer à la réception officielle, au palais royal. Malgré la foule qui remplit les avenues, nous arrivons, sans encombre, à la salle du trône. Elle est spacieuse, élevée et surchargée d'ornements. Le plafond de la galerie principale s'appuie sur une double rangée de colonnes élancées qui conduit jusqu'au trône royal.

Dans une galerie perpendiculaire se trouve un grand tableau (peint, je crois, par Gérôme) qui représente la réception aux Tuileries de l'ambassade siamoise, en 1866. On y voit les fameux cent-gardes, qui avaient tant intrigué les ambassadeurs. L'immobilité de ces militaires déroutait les nobles personnages, et ils se demandaient s'ils n'avaient pas devant eux des mannequins placés à droite et à gauche pour les besoins de la figuration. L'un des ambassadeurs, voulant en avoir le cœur net, s'approche en rampant et tire l'un des cent-gardes par le pan de sa tunique. Le factionnaire fit un mouvement instinctif qui enleva toute espèce de doute au trop curieux Siamois.

Cependant, chacun défile devant le roi; il écoute les présentations individuelles et trouve un mot aimable pour tous. A la fin, il monte en litière et se rend sur une grande place où un feu d'artifice avait été préparé.

Bien que cette réjouissance n'ait offert, par elle-même, aucun point saillant, il m'est impossible, pourtant, d'en médire, car, elle nous valut l'insigne honneur d'apercevoir les femmes du roi. Celles-ci n'avaient pu résister au désir de voir de près les chandelles romaines, les soleils, les bombes, en un mot, tout ce que le plus modeste des élèves de Ruggieri pourrait offrir dans une circonstance analogue.

Inutile de dire que les femmes du roi demeurent toujours invisibles. Bien qu'elles soient aussi nombreuses que les jours de l'année, une seule porte le titre de reine et donne, à l'exclusion des autres, des héritiers au trône. Elles vivent dans le harem, au milieu d'immenses jardins, où une civilisation enfantine a réuni tout ce qui peut concourir à leur bien-être et à leurs distractions. C'est dans cette enceinte que tant d'intrigues ont pris naissance et se sont dénouées par de lugubres drames. Car le harem a sur les affaires du gouvernement une influence beaucoup plus grande qu'on ne le pourrait imaginer. C'est souvent là que le mérite de

chacun est discuté; tel mandarin, qui croit jouir de la faveur royale, se trouve quelquefois inopinément renversé comme un fétu de paille par ce pouvoir occulte. On l'exile loin de la cour, au fond d'une province, où il gémit à loisir sur les vicissitudes de la vie. Avant son départ, il voit ses biens confisqués et son palais rattaché au domaine royal. Mais rassurez-vous : ce potentat reconstituera promptement sa fortune aux dépens de ses administrés.

Les femmes du roi, ayant obtenu la permission d'assister au feu d'artifice, avaient été, pendant la réjouissance, dissimulées avec le plus grand soin. A la fin, elles quittent leurs places et se mettent en devoir de se retirer par une porte dérobée. Mais l'issue est étroite, et l'encombrement, résultat inévitable d'une trop grande précipitation, nous permet de voir, presque à loisir, l'assemblage le plus invraisemblable de robes roses à volants, d'écharpes vert pomme et de chapeaux jaunes.

Le lendemain, nous visitâmes le premier et le second roi; car il y a deux rois à Siam : nous parlerons du second tout à l'heure. Quoique la visite chez le premier roi fût concertée d'avance, on nous fit attendre pendant près d'une heure avant de nous introduire. Le jeune souverain, fidèle aux habitudes de son pays, faisait la sieste, et personne n'osait le déranger.

Enfin, Paramendr-Chulalonkorn paraît en tenue européenne, l'épée au côté et le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir. Il parle très couramment l'anglais et se montre, comme toujours, très aimable. Au moment de partir, il offre à chacun de nous, en souvenir de son couronnement, une médaille en argent grand module, frappée avec un grand soin. Notons, en passant, la composition des armes royales, qui est l'expression de la plus haute fantaisie. On y voit figurer des têtes d'éléphants, des parasols et des kriss malais. Le tout se détache sur un immense manteau d'hermine, lequel, certes, n'est jamais entré dans la composition d'aucune garde-robe siamoise. L'aspect seul de ce vêtement, insolite à la latitude de Bangkok, est cause que chacun s'essuie le front machinalement. Le jeune souverain lui-même ne pourrait conserver ce manteau pendant un quart d'heure sur les épaules.

Avant de critiquer la composition, je disais que la médaille était bien frappée; mais je n'ajoutais pas que la Monnaie de Bangkok est dirigée par un Anglais, ce qui explique suffisamment les résultats obtenus. On profite actuellement de cette bonne occasion, pour remplacer la monnaie barbare en usage par des pièces d'or et d'argent frappées à l'européenne. La monnaie divisionnaire en circulation à Bangkok et dans les provinces se compose de coquil-

lages et de fragments de faïence, sorte de monnaie fiduciaire dont la valeur est inscrite sur la surface : ce sont des billets de banque émis par les corporations chinoises. La seule monnaie d'argent usitée est le tikal, petite boulette grossière en argent pur, qui atteint la valeur de 3 fr. 50 cent. environ.

Après avoir pris congé du roi, l'introducteur des ambassadeurs nous proposa de nous faire visiter le palais que nous n'avions vu la veille que très sommairement.

La résidence royale comprend, outre les palais occupés par le souverain, des jardins immenses, la pagode royale, le Maha-Phrasat, les logements des princes et des officiers, les casernes des gardes du corps et, enfin, le harem qui occupe le centre.

Le Maha-Phrasat est le grand édifice dans lequel avait eu lieu, la veille, la solennité du couronnement. Il est recouvert de deux systèmes de trois toits superposés, relevés en pointe et se coupant à angle droit; le tout est surmonté d'une haute pyramide. C'est là que les rois de Siam, après leur mort, attendent, pendant plusieurs mois, le jour de leur crémation; c'est là que leurs sujets sont admis à les visiter, avant que la flamme n'ait fait son œuvre. Après la crémation du corps, les cendres, renfermées dans une urne d'or, sont replacées dans l'édifice. C'est donc en présence des cendres de ses aïeux, que le nouveau roi reçoit le serment de fidélité de ses sujets et que, devant les prêtres assemblés, il jure solennellement de respecter les préceptes de la religion.

Nous pénétrâmes avec un nouveau plaisir dans la pagode royale; puis on nous conduisit aux écuries des éléphants, qui sont contiguës aux casernes des cent-gardes ou gardes du corps.

Ces pachydermes sont logés dans de vastes salles séparées; ils ont, pendant le jour, les deux pieds liés à de forts poteaux. Détachés pendant la nuit, ils se couchent contre la muraille, la tête appuyée sur un plan incliné qui leur tient lieu d'oreiller. Ils se nourrissent d'herbes; et de nombreux cornacs prennent à leur égard tous les soins de propreté que comportent des animaux destinés à l'usage du roi.

L'éléphant blanc possède une écurie spéciale meublée avec luxe. On croit généralement que les Siamois le révèrent comme une divinité et qu'il répond, par exemple, au bœuf Apis des Egyptiens. Nous ne discuterons pas la question de savoir si la masse du peuple le considère comme tel; mais il est certain que les personnages d'une classe élevée (la métempsycose est un des principes de leur religion) regardent l'éléphant blanc comme animé par l'âme d'un héros, et c'est à ce titre que les heureux pachydermes qui pos-

sèdent les signes nécessaires sont traités avec les plus grands égards; aussi leur capture est-elle toujours considérée comme un grand événement. L'éléphant qui possède les qualités requises diffère peu des autres: il porte au-dessous du ventre quelques taches d'un blanc rosé, et ses yeux sont clairs, au lieu d'être noirs. On ne lui donne à boire que l'eau la plus limpide et à manger que les herbes les plus tendres.

Sur ces entrefaites, des voitures vinrent nous prendre pour nous conduire au palais du second roi. Les attributions de ce personnage sont mal définies, et, en tout cas, il ne partage aucunement l'autorité avec le premier. Cependant on lui rend les honneurs souverains, et, dans les solennités, il a le droit de s'asseoir dans un fauteuil, au lieu de se prosterner devant son collègue : telle est, à peu près, sa seule prérogative.

Malgré ce rôle effacé et quoique vivant à l'écart, le second roi porte ombrage à la cour. Quelque temps après les événements que nous rapportons, ce malheureux, traqué par des sicaires, fut obligé, pour échapper à la mort, de se réfugier au consulat britannique. Il ne voulait plus quitter sa retraite, et on ne put le réintégrer dans son palais que lorsque le premier roi eut pris, devant tout le corps consulaire assemblé, l'engagement formel de ne plus chercher à attenter à sa vie.

Le souverain possède donc un pouvoir sans limites; à son côté se trouve la personnalité énigmatique et complètement nulle du deuxième roi. Après eux viennent les princes, les ministres, une nuée de mandarins divisés en six classes, et enfin le peuple.

Les mandarins, qui avaient été créés, en Chine, pour tempérer le pouvoir absolu de l'empereur, sont, à Siam, sous la dépendance complète du roi. Lorsqu'ils sont investis de fonctions, l'État ne leur alloue que des traitements dérisoires; aussi font-ils rendre à leurs administrés tout ce que ceux-ci peuvent donner. C'est cette action que les mandarins expriment d'une façon tout à fait pittoresque par le verbe *manger*.

A Siam, la longueur de l'attente étant en raison directe de l'importance du personnage qui accorde l'audience, le second roi ne nous fit guère attendre plus d'une demi-heure.

Nous entrons d'abord dans une vaste salle dont la toiture est soutenue par de hauts piliers. Une multitude d'oiseaux voltigent en l'air : ce sont des chauves-souris, qui, effrayées par notre arrivée, se sont mises en mouvement; peu après, elles s'attachent de nouveau en grappes aux solives de la toiture.

Tout dans ce palais est terne et sombre : rien ne détonne dans ce lugubre concert. Les murs semblent revêtus d'une épaisse couche

de suie; les laquais eux-mêmes portent un uniforme noir, sans aucun ornement.

Enfin, on nous introduit auprès de Sa Majesté; dans le cours de la conversation, nous apprenons que cette ombre du premier roi s'occupe de chimie et possède un véritable laboratoire.

Autant que la bienséance le permet, nous insistons pour le visiter, heureux de profiter de cette bonne occasion ; car aucun Européen n'a, paraît-il, encore pénétré dans cette partie reculée du palais, et cette diversion abrégeait forcément les phrases officielles que nous étions condamnés sinon à écouter, du moins à entendre.

Le laboratoire, éclairé au gaz, contient des cornues, des alambics, des fourneaux à réverbère rangés symétriquement. Une bibliothèque, où règne également l'ordre le plus parfait, renferme un certain nombre d'ouvrages anglais, traitant de physique et de chimie. Il est bien évident que nous ne sommes point dans le cabinet d'un savant; aucun désordre n'indique un travail en préparation ou une expérience interrompue.

Le vieux roi fait, sans doute, de la science à l'usage des gens du monde; on dit qu'il expérimente certaines substances, et il nous a avoué qu'il cherchait à faire de la porcelaine.

Ce cabinet modeste est placé au milieu d'un jardin potager : d'énormes choux sont alignés dans les plates-bandes. Le monarque se rengorgeait en les signalant à notre admiration ; car les légumes sont très rares à Bangkok, et on y cultive les choux et les navets avec les mêmes soins que nous apportons, en France, à la conservation des bananiers et des fougères arborescentes. L'aspect des choses varie en même temps que la longitude : ce potager est un jardin d'agrément.

Enfin nous remontons en voiture pour rentrer au consulat. Nous avions 6 kilomètres à faire, il était tard et nous ne songions nullement que ce voyage allait être renouvelé de celui d'Ulysse à la recherche d'Ithaque.

Le second roi avait mis à notre disposition cinq véhicules; celui qui m'était échu ne possédait que trois roues en bon état; la quatrième ne pouvait tourner, et les maigres chevaux, qui sortaient sans doute rarement, n'employaient qu'un zèle médiocre à vaincre le supplément de frottement qui résultait de cette avarie. Il faut ajouter que la route était remplie de grosses pierres, de fondrières et de tas de sable. L'homme qui me tenait lieu de valet de pied venait de sauter à terre; il se mit en devoir de tirer les pauvres bêtes par la bride, et, grâce à cette manœuvre, il me fut possible de franchir une partie de la route.

Il faisait nuit noire lorsque les chevaux exténués s'arrêtèrent

court. La voiture venait de tomber dans une fondrière et n'en pouvait plus sortir, malgré les efforts de mes hommes. Après avoir attendu patiemment pendant quelques minutes, je sautai à terre pour rentrer à pied au consulat.

Cette aventure me rappela, je ne sais pourquoi, l'arrivée à Paris des ambassadeurs siamois, en 1866. Les voitures de la cour étaient venues à la gare de Lyon, pour prendre les ambassadeurs et les conduire aux Tuileries. Le P. Larnaudy, qui accompagnait les personnages en qualité d'interprète, invita le chef de l'ambassade à prendre place dans l'intérieur de la première voiture; mais, celui-ci résista : « Je sais fort bien, dit-il, que vous voulez vous moquer de moi, et je ne le souffrirai pas, je vous en préviens; me croyez-vous assez simple pour ne pas voir que ma place est sur le siége, puisque celui-ci est de beaucoup le plus élevé? » Le P. Larnaudy eut toutes les peines du monde à lui faire entendre raison.

Le lendemain le régent donnait un dîner de soixante-dix couverts, auquel assistaient les Européens et tous les ministres. La porcelaine et les cristaux ne laissent rien à désirer, mais les détails sont fort négligés.

Je citerai, en première ligne, l'insuffisance de l'éclairage : de distance en distance, des bougies brûlent dans des flambeaux sans bobèches. Il y a plus : les bougies sont d'un trop petit diamètre pour les cavités destinées à les contenir; leur verticalité est toutefois assurée par des morceaux de papier qui comblent les vides. Mais, vers la fin du repas, le papier s'enflamme, les flambeaux sont transformés en véritables torchères, et la stéarine en fusion vient en grande masse se figer sur le métal. En outre, les fleurs sont remplacées par un fruit du pays, bien reconnaissable à son odeur caractéristique. Les indigènes prétendent qu'avec un peu d'habitude ce fruit ne tarde pas à paraître exquis et son odeur même tolérable. La table est trop petite pour tous les convives; chacun ne peut s'asseoir que de côté, ce qui l'oblige à tourner le dos à l'un de ses voisins.

La chaleur serait intolérable, si une ligne d'esclaves rangés derrière la table n'agitaient à intervalles réguliers de gigantesques éventails. Tous les officiers anglais sont invités, et il faut s'attendre à d'interminables toasts; a-t-on jamais vu un dîner anglais sans toasts? Pendant que les viandes froides circulent à la ronde, des musiciens exécutent les morceaux les plus variés. Ce n'est plus, cette fois, la musique des brahmanes, ce sont de véritables instruments : cornet à piston, bugle, saxophone, ophicléide. Tous ces cuivres jouent tour à tour *Martha*, les *Diamants de la couronne*, la *Muette;* puis, le *God save the Queen*, pour les Anglais, mais

rien à notre adresse : car la France n'avait plus de chant national, et la *Marseillaise* n'existait point encore officiellement.

Tout à coup le consul anglais se lève; il parle longtemps et avec conviction. Plusieurs personnes prennent après lui la parole, et l'une d'elles, à qui nous décernâmes les honneurs de la soirée, raconte aux Siamois qu'ils sont peu civilisés, mais qu'ils font des progrès rapides et que bientôt ils se trouveront à la hauteur des nations qui occupent la tête.

Quelques jours après, le premier roi donna un grand dîner en notre honneur. Ce festival, qui devait suivre immédiatement le couronnement, avait dû être retardé : le roi pensait que les mandarins, n'ayant, pour la plupart, aucun usage des habitudes européennes, ne pouvaient être mis brusquement en contact avec nous. Toutefois, il revint sur sa décision et fit dresser, dans la salle du trône, une table de cent cinquante couverts.

Le jeune souverain est assis, au milieu, sur un siège plus élevé que tous les autres; les princes et les Européens l'entourent. Les cristaux étincellent; les fleurs sont disposées en massifs énormes; la porcelaine porte au centre le nom du roi, écrit en caractères latins. Sauf quelques mets extraordinaires, tels que des paons truffés et des pieds d'éléphant, le menu aurait fait honneur à la table la mieux servie.

Je suis fort heureusement placé à côté d'un gros mandarin du Laos, qui sourit derrière ses lunettes et s'incline très profondément toutes les fois que son souverain ouvre la bouche. Notre mandarin semble radieux; il est pourtant fort désappointé de ne pas avoir sous la main les bâtonnets dont il se sert habituellement : c'est le renard venant dîner chez la cigogne. Il roule de grands yeux et me regarde de travers pour étudier la manœuvre de la cuiller et de la fourchette. Enfin il se décide à couper maladroitement ses aliments, en tenant son couteau de la main gauche, jurant sans doute, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Un officier du palais nous avait invités à une représentation théâtrale pour le lendemain. Il est bon de savoir qu'à Bangkok, chaque grand personnage possède un théâtre et entretient une troupe d'acteurs; les représentations désignées dans le pays sous le nom de *La-Konn* sont les plus populaires. La salle de spectacle est toujours une grande pièce carrée sans ornements; les acteurs occupent tout l'espace libre, tandis que les spectateurs s'échelonnent sur l'un des côtés.

Le magasin des costumes et des accessoires est contigu à la salle de spectacle; les acteurs et actrices y trouvent des poudres, des onguents, du blanc et du rouge, des masques de théâtre, des cha-

peaux en forme de pyramide et les costumes les plus bizarres qu'on puisse imaginer. Les vêtements sont en soie tramée d'or; les femmes portent des colliers et des anneaux aux jambes; de longs étuis dorés qui s'adaptent au bout des doigts allongent démesurément leurs ongles.

Le *La-Konn* est une grande pantomime, entremêlée de musique et de danses. Les récitatifs, toujours nombreux et fort longs, sont prononcés d'une voix nasillarde et accompagnée par une musique étourdissante. Ces pantomimes comportent plusieurs actes et durent quelquefois cinq ou six jours, à la grande joie du public; car le Siamois aime passionnément ces représentations; il reste pendant plusieurs heures, bouche béante, en suivant les acteurs des yeux, sans perdre un geste ni une parole.

Le sujet de la pièce est toujours tiré des légendes ou des aventures de héros. Les acteurs ne récitent pas de rôles déterminés d'avance; ils brodent à loisir sur le sujet et agrémentent le dialogue de saillies et de jeux de mots, toutes les fois que la nature de l'action leur en laisse la latitude. La règle des trois unités leur est totalement étrangère, et ils passent de la lune ou du soleil sur la terre, avec une rapidité que Jules Verne lui-même n'a jamais connue. Les instruments de musique sont des morceaux de bambou creux, rangés comme un clavier, sur lesquels plusieurs exécutants à la fois frappent en cadence.

Nous ne pouvions quitter Bangkok sans visiter les ruines de Juthia. Pour faire cette excursion, nous prîmes le chemin le plus court et le plus sûr : nous nous adressâmes au roi.

Juthia, l'ancienne capitale du royaume, fut fondée au quatorzième siècle, et nous savons déjà qu'après une existence de quatre cents ans, elle fut saccagée par l'invasion birmane. La partie de la ville qui était bâtie sur le fleuve subsiste encore et entretient, avec Bangkok, des relations commerciales.

Tous les ans, le roi monte dans sa pirogue à cent vingt rameurs et, escorté d'une suite magnifique, il va visiter la capitale de ses ancêtres. Il ne nous était pas réservé de voir défiler le cortège royal; nous nous estimâmes fort heureux de pouvoir simplement visiter ces ruines si vantées.

Aussitôt que le roi eut été informé de notre désir, il fit gracieusement mettre à notre disposition un canot à vapeur, avec des mandarins pour nous accompagner. Sans se montrer trop pessimiste, il est permis de supposer que ces personnages avaient aussi reçu la secrète mission d'exercer sur nous une certaine surveillance. En tout cas, ils nous furent d'un grand secours, et il faut leur rendre cette justice, qu'ils ne s'ingénièrent aucune-

ment à nous faire sentir le double rôle dont ils étaient chargés.

Juthia est située à plus de 100 kilomètres au-dessus de Bangkok. Une telle excursion est donc presque un voyage, et il ne fallait pas songer à l'accomplir pendant le jour, à cause de la grande chaleur. En conséquence, le départ a lieu vers dix heures du soir, et personne ne regrette la détermination prise. Il fait une de ces nuits tièdes des tropiques ; l'air est embaumé de mille senteurs ; le ciel est d'un bleu intense et profond, et la lune couvre tous les objets de reflets d'argent.

Pendant que notre embarcation glisse rapidement sur les eaux du Ménam, nous ne pouvons nous lasser de contempler le spectacle changeant et magnifique qui se déroule à nos yeux. Ce sont des palmiers géants, des lianes immenses, des fougères qui découpent leurs chevelures sur le ciel. De loin en loin, un pittoresque village de pêcheurs, bâti sur de hauts pilotis, au milieu du fleuve ; puis, d'élégants minarets de pagodes perdus dans la campagne.

Au point du jour, nous jetons l'ancre devant la ville, et l'un de nos mandarins vient présider à notre installation dans le palais qui sert de pied-à-terre au roi lui-même.

Il était prudent de ne pas se laisser surprendre par le soleil ; aussi nous mettons-nous aussitôt en marche, en nous dirigeant du côté des ruines. Après avoir traversé des marécages, nous nous engageons dans une forêt, sous le prétexte fallacieux de gagner du temps. Les sentiers ne sont point tracés, et il faut se frayer un passage au milieu des lianes et des hautes herbes. Cependant, l'aspect change peu à peu ; les arbres deviennent plus élevés ; leurs troncs sont dépourvus de feuillage ; car l'air vivifiant circule avec peine au-dessous du dôme touffu de leur faîte : leurs racines énormes, émergeant du sol, forment entre elles des cavités remplies d'une eau croupissante amenée par les pluies torrentielles. La vie animale a peu à peu diminué ; elle est maintenant presque nulle ; on n'entend plus que le bourdonnement des moustiques qui deviennent nos compagnons inséparables. Les oiseaux ne traversent jamais ce séjour de la mort ; la fièvre du bois y règne en souveraine et nul ne résiste à ses atteintes.

Pourtant, nous étions trop loin pour rebrousser chemin et, malgré les nuées de moustiques qui nous assaillent de toutes parts, nous nous mettons à sauter de racine en racine, au risque de nous rompre les os. Enfin, nous arrivons sur la lisière de la forêt, et un splendide panorama vient nous récompenser de nos peines.

C'est une plaine immense inondée de lumière et couverte de ruines ; çà et là, aussi loin que la vue peut s'étendre, de vieilles

tours, ruines d'anciennes pagodes; des monstres de bronze et de pierre jonchant le sol, et, sous un ciel de plomb, la végétation tropicale poussant en toute liberté depuis un siècle. Des manguiers touffus, des graminées gigantesques, d'énormes lianes semblables à des boas qui étreignent les édifices dans leurs puissants replis. Voici un pan de mur de l'ancienne enceinte de la ville : une brèche énorme a livré passage à l'ennemi; après un combat acharné, pendant lequel les Siamois ont lutté en désespérés pour défendre la ville sainte, l'étendard birman a flotté sur les murs. Voici les pierres noircies et les barres de fer tordues par l'incendie. Voici le mirador d'où la sentinelle donnait l'alarme en apercevant au loin les éléphants de guerre de l'ennemi.

Après une lutte effroyable, les Siamois, vaincus, furent obligés de livrer leurs trésors et même leurs dieux qu'ils ne purent emporter. Un lugubre silence a succédé à l'éclat et au bruit de la capitale antique; les autels du dieu sont déserts; ses statues, livrées à toutes les intempéries, deviennent méconnaissables. Le temps a disloqué les pierres des édifices, et la végétation couvre, comme d'un voile, toutes ces ruines qui forment le squelette monstrueux de Juthia.

Il y a, dans ce panorama, je ne sais quel aspect de désolation; les ruines, qui éveillent le sentiment d'une vie éteinte, font un contraste frappant avec la ligne droite horizontale qui limite la vue et rappelle avec tant de force le sentiment de l'éternité.

Tout à coup, nous entendons un frôlement : c'est un prêtre vêtu de jaune, qui nous regarde tristement et qui passe. . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Peu d'heures après, nous descendions la rivière pour regagner Bangkok; l'embarcation à vapeur soulevait des flots d'écume à la surface des eaux et une épaisse fumée noire dérobait à nos regards le berceau des premières populations siamoises.

Albert DE CHENCLOS.

---

# SAINT VINCENT DE PAUL

## ET LES GONDI

### D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS[1]

---

### I

VINCENT DE PAUL ET M^lle LE GRAS. — FILLES DE LA CHARITÉ. — ENFANTS TROUVÉS. — HOPITAL DES VIEILLARDS. — HOPITAL GÉNÉRAL.

Les Filles de la Charité. — Nous avons dit comment Vincent de Paul, admirablement secondé par M^lle Le Gras, fondait des confréries de Charité dans tous les lieux où se prêchait la mission. En 1629, il lui remit des instructions écrites de sa main pour qu'elles lui servissent de règle de conduite. La descendante des Marillac, suivie de quelques nobles et pieuses dames qu'elle avait associées à son œuvre charitable, faisait route avec elles dans de mauvais coches, et logeait et couchait dans de méchantes hôtelleries « pour se rendre plus sensible à la misère des pauvres[2]. » A peine arrivée dans un village, elle rassemblait les femmes de la confrérie, encourageait leurs efforts, leur faisait part des instructions de Vincent, cherchait à augmenter leur nombre, remettait entre leurs mains des provisions de linge, de médicaments, d'abondantes aumônes, et, pour prêcher d'exemple, elle visitait et soignait elle-même les malades. Ces premiers devoirs accomplis, elle enseignait aux petites filles les éléments de la foi chrétienne, faisait choix d'une maîtresse capable de la remplacer, et ne quittait le village qu'après avoir pourvu à toutes les nécessités des pauvres et des petits[3].

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre, et 25 décembre 1881. — *Erratum* : dans le *Correspondant* du 10 novembre, p. 474, ligne 8, au lieu de *Bartholo*, lisez *Bazile*.
[2] M. l'abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul, sa vie et ses œuvres,* t. III.
[3] *Ibid.*

La création de ces premières confréries de Charité dans les domaines des Gondi lui suggéra l'idée d'en établir de semblables dans plusieurs paroisses de Paris, une entre autres, en 1630, dans sa propre paroisse, celle de Saint-Nicolas du Chardonnet. Elle l'inaugura par un acte d'héroïsme, en visitant et en soignant au péril de sa vie une fille atteinte de la peste. Vincent, à cette nouvelle, loin de lui conseiller de prendre des précautions, et plein, comme elle, d'une sainte audace, l'encouragea à persévérer, en lui disant qu'elle n'avait rien à craindre : « Je vous avoue, mademoiselle, lui écrivait-il, que cela m'a si fort attendri le cœur, que, s'il n'eût été nuit, je fusse parti à l'heure même pour vous aller voir ; mais la bonté de Dieu sur les personnes qui se donnent à lui pour le service des pauvres dans la confrérie de la Charité, en laquelle jusques à présent aucune n'a été frappée de la peste, me fait avoir une parfaite confiance en lui que vous n'en aurez point de mal. Croiriez-vous, mademoiselle, que non seulement je visitai M. le sous-prieur de Saint-Lazare, qui mourut de la peste, mais même que je sentis son haleine? Et néanmoins, ni moi ni nos gens, qui l'assistèrent jusqu'à l'extrémité, n'en avons point eu de mal. Non, mademoiselle, ne craignez point, Notre-Seigneur veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire, et j'estime qu'il vous conservera pour cela. » La sainte femme avait si peu de crainte et s'épargnait si peu, que Vincent fut obligé de modérer son zèle : « Il me semble que vous êtes meurtrière de vous-même, par le peu de soin que vous avez de votre santé. Soyez bien gaie, je vous en supplie. » L'aimable saint faisait de la gaieté une vertu essentielle pour ses disciples, surtout auprès du lit des malades, afin de leur faire oublier leurs souffrances.

L'œuvre des confréries de Charité, qui s'était implantée dans nombre de villages et qui y réussissait à merveille, sembla, dès sa naissance, frappée de stérilité dans les grandes villes et surtout à Paris. Il est facile de saisir les causes de résultats si différents. Les femmes de la campagne, endurcies, dès leur jeunesse, aux travaux les plus rudes, peuvent aisément supporter les veilles, et, bien dressées, devenir d'excellentes gardes-malades. Il n'en est pas de même des femmes du monde, dont la santé plus délicate et la vie amollie par le luxe et l'oisiveté ne sauraient se plier tout à coup à de telles fatigues et à des soins si répugnants. Aussi, la plupart des femmes de condition, qui s'étaient enrôlées un peu précipitamment sous la bannière de M^lle^ Le Gras, sentirent-elles bientôt qu'elles avaient entrepris une tâche trop au-dessus de leurs forces. Les unes craignaient de rapporter au sein de leurs familles quelque maladie contagieuse, les autres ne pouvaient surmonter les dégoûts de la

nature à la vue des plaies ou de l'aspect hideux et repoussant de certains malades. Bientôt celles-là ne contribuèrent plus que de leurs deniers aux confréries de Charité, et le petit nombre de celles qui eurent le courage de résister et de persévérer n'étant plus suffisant, l'œuvre nouvelle semblait condamnée à périr. Vincent et Mlle Le Gras comprirent alors qu'il fallait surtout recruter des filles de la campagne et de pauvres veuves, d'une constitution robuste, d'une capacité égale à la vertu, et dont l'unique fonction serait de donner des soins aux malades. Ils comprirent aussi qu'il était indispensable de leur enseigner préalablement cette tâche difficile, en même temps que les exercices de la vie spirituelle, et de les lier à cette œuvre de dévouement et d'abnégation par des règles sévères et par une forte discipline.

En 1633, Vincent choisit trois ou quatre filles qui lui semblaient réunir toutes les qualités nécessaires, et il les confia à Mlle Le Gras, pour qu'elle leur fît subir un apprentissage. Celle-ci les logea dans sa maison de la paroisse Saint-Nicolas, les entretint, les forma peu à peu à ce grand art de la charité, et, au bout de quelques mois, elle les mit à l'œuvre. D'autres filles, en plus grand nombre, vinrent les remplacer, et, après quelques années, grâce aux efforts infatigables de Vincent et aux habiles leçons de Mlle Le Gras, on les compta par centaines et par milliers. Uniquement destinées d'abord à donner des soins à domicile aux malades « à qui le trop-plein ou la répugnance fermait l'entrée des hôpitaux », « bientôt par droit de charitable conquête, elles s'emparèrent des hôpitaux eux-mêmes; elles servirent de mères aux enfants trouvés, de maîtresses aux filles pauvres, d'anges consolateurs aux forçats et aux prisonniers, de providence à toutes les misères [1] ».

Ce ne fut qu'après plusieurs années d'étude et d'expériences que Vincent se décida à demander à Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, que les Filles de la Charité fussent érigées en confrérie et qu'il leur donna des règles par écrit. Dans un Mémoire qu'il adressa au prélat, en 1646, Vincent faisait un historique des plus touchants de cette œuvre admirable qui devait rendre tant de services non seulement en France, mais encore dans le monde entier. Le 20 octobre de la même année, l'ancien élève de Vincent de Paul, le coadjuteur de Paris, le futur cardinal de Retz, qui remplissait alors les fonctions d'archevêque, à cause de l'état maladif de son oncle, s'empressa de faire droit à cette requête et approuva le règlement des *Filles et veuves servantes des pauvres de la Charité*, en faisant choix de Vincent, comme directeur de

[1] M. l'abbé Maynard, t. III.

l'œuvre nouvelle. Le jeune roi, qui, de concert avec la régente sa mère et la duchesse d'Aiguillon, avait constitué au profit de la nouvelle confrérie une rente de 2000 livres, accorda son érection par lettres patentes.

Ces actes constitutifs ayant été perdus par la négligence d'un membre du parlement, qui les avait entre les mains, Vincent de Paul adressa, en 1655, au cardinal de Retz, alors exilé, et qui se trouvait à Rome, une seconde requête pour qu'il approuvât de nouveau la confrérie, ses statuts et règlements, et pour qu'il lui donnât pouvoir, à lui et à ses successeurs, généraux de la Mission, de la diriger, sous l'autorité de l'archevêque de Paris.

Voici en quels termes le prélat, qui avait conservé, même au milieu de toutes ses conspirations et de tous ses désordres, un immuable respect pour son vieil instituteur, lui accorda une nouvelle approbation : « Voulant, dit-il, donner moyen aux bonnes dames de la charité et aux pauvres veuves et filles servantes des pauvres malades de faire une bonne œuvre, qui est à la gloire de Dieu et à l'édification du peuple, nous érigeons les Filles de la Charité en confrérie, approuvons leurs règlements, à la condition que la confrérie sera et demeurera à perpétuité sous notre autorité et dépendance et de nos successeurs, archevêques de Paris. » « Et d'autant, ajoute-t-il, que Dieu a béni le soin et travail que notre cher et bien-aimé Vincent de Paul a pris pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui avons derechef confié et commis, et par ces présentes confions et commettons la conduite et direction de la susdite société et confrérie, sa vie durant, et après lui à ses successeurs, généraux de ladite congrégation de la Mission. »

Au mois de novembre 1657, Louis XIV, par lettres patentes, autorisa la confrérie à s'étendre dans tous ses États; il faisait d'elle le plus magnifique éloge et déclarait qu'il la prenait, elle et ses biens, sous sa sauvegarde et protection spéciale [1]. Dix ans après, le 8 juin 1668, le Saint-Siège, de son côté, lui donnait son approbation et sa dernière consécration.

Tel est, en abrégé, l'historique de la formation de cette institution merveilleuse, qui, depuis plus de deux siècles, incessamment animée de l'esprit de son illustre fondateur, a rendu tant de services à l'humanité. Mais ce tableau serait incomplet, si nous ne disions quelques mots des admirables règlements de Vincent de Paul, qui, par la profonde sagesse et l'expérience consommée dont ils sont empreints, ont poussé son œuvre jusqu'à la perfection et lui ont

[1] Ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement, le 16 décembre 1658.

assuré à jamais la fécondité et la perpétuité. Comprenant mieux que personne à quel point les pauvres et les malades seraient mal servis par les Filles de la Charité, si elles venaient à prendre leurs fonctions en dégoût et à ne les exercer qu'à contre-cœur, il eut soin d'ordonner que non seulement elles ne feraient pas de vœux solennels, mais pas même de vœux simples et perpétuels. Leurs vœux ne sont qu'annuels et elles ne les prononcent, pour la première fois, qu'après cinq années d'épreuves. Chaque année, au 25 mars, jour de la rénovation des vœux, elles se lèvent libres; si elles ne se sentent plus le courage ou la force de poursuivre leur œuvre, elles peuvent quitter leur cornette. Mais il est rare qu'elles ne reprennent pas avec empressement leur servitude volontaire. « Aux trois vœux ordinaires de religion elles ajoutent un quatrième vœu de stabilité, c'est-à-dire le vœu de rester au service des pauvres [1] », dans la confrérie à laquelle elles appartiennent. Vincent n'a cessé de déclarer que ses Filles de Charité ne sont point des religieuses, mais « des filles unies en compagnie séculière [2] ». C'est principalement par cette disposition si sage, par cette liberté qu'il a donnée à ses Filles de déposer le joug, si elles le trouvent trop lourd, qu'il a donné à son œuvre une existence impérissable, car de toutes celles qui le subissent, il n'en est pas une qui ne l'accepte avec un entier dévouement. Mais, bien qu'il ne les considère pas comme des religieuses, il entend et ordonne qu'elles pratiquent, au milieu du monde, tous les devoirs essentiels de la vie religieuse. « Encore, dit-il, dans une page d'une éloquente simplicité, qu'elles ne soient pas dans une religion [3], cet état n'étant pas convenable aux emplois de leur vocation, néanmoins, comme elles sont beaucoup plus exposées au dehors que les religieuses, n'ayant ordinairement pour monastère que les maisons des malades, pour cellule qu'une chambre de louage, pour chapelle que l'église de la paroisse, pour cloître que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour grille que la crainte de Dieu, et pour voile que la sainte modestie, elles sont obligées, par cette considération, de mener, au dehors et au dedans, une vie aussi vertueuse, aussi pure, aussi édifiante, que de vraies religieuses dans leur monastère. » Et après ce bref et remarquable préambule, il leur trace les règles à suivre et les vertus à conquérir, surtout celles qui conviennent le mieux à leur état, l'humilité, la simplicité, la charité. Servantes des pauvres, elles vivront comme eux dans la pauvreté; à l'exemple des premiers chrétiens, elles mettront tout en

[1] M. l'abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul,* etc.
[2] *Ibidem.*
[3] Dans un ordre religieux.

commun et ne pourront disposer du bien de la communauté et moins encore de celui des pauvres, sans la permission de leurs supérieurs. Malades, elles devront se contenter de l'ordinaire des pauvres, car pourquoi les servantes seraient-elles mieux traitées que leurs maîtres? Vivant dans le mépris d'elles-mêmes et des maximes du monde, elles n'auront de préférence que pour les emplois bas et répugnants, que pour la dernière place; elles se détacheront de toutes les affections de famille, pour se consacrer tout entières à leurs charitables fonctions. Elles supporteront de gaieté de cœur toutes les fatigues, toutes les incommodités, toutes les contradictions, toutes les moqueries et les calomnies.

« Elles auront soin de garder l'uniformité autant qu'elles le le pourront, à l'égard du vivre, du vêtir, du parler, du service des pauvres, et particulièrement de leur coiffure. »

« Elles prendront tous les moyens pour mettre leur chasteté à l'abri, non seulement de toute surprise, mais de tout soupçon, car le soupçon seul, quoique très mal fondé, serait plus préjudiciable à leur compagnie et à ses saints emplois, que tous les autres crimes qui leur seraient faussement imposés [1]. »

« ... Elles ne feront aucune visite, hors celles des malades, et ne souffriront point qu'on en fasse chez elles, particulièrement les hommes... Allant par les rues, elles marcheront modestement et la vue basse, ne s'arrêteront pour parler à personne, particulièrement de divers sexe, s'il n'y a grande nécessité, et encore faudra-t-il qu'elles coupent court et expédient promptement. Elles ne sortiront point de la maison sans la permission de la supérieure..., et au retour, elles se représenteront à elle et lui rendront compte de leur voyage... »

« Leur principal soin sera de servir les pauvres malades, les traitant avec compassion et cordialité, et tâchant de les édifier, les consoler et les disposer à la patience, les portant à faire une bonne confession générale, et surtout à recevoir les sacrements. Outre cela, quand elles seront appelées à leurs autres emplois, comme d'assister les pauvres forçats, élever les petits enfants trouvés, instruire les pauvres filles, elles s'y porteront avec une affection et diligence particulière, se représentant qu'en ce faisant, elles rendent service à Notre-Seigneur comme enfant, comme malade, comme pauvre et prisonnier. Et comme leurs emplois sont la plupart fort pénibles et les pauvres qu'elles servent un peu difficiles..., elles tâcheront, de tout leur possible, de faire bonne provision de patience, et prieront tous les jours Notre-Seigneur qu'il

[1] Pour *imputés*.

leur en donne abondamment, et leur fasse part de celle qu'il a exercée envers ceux qui le calomniaient, souffletaient, flagellaient et crucifiaient. »

Vincent faisait passer les soins à donner aux malades et aux pauvres même avant la prière; il disait expressément aux Filles de la Charité : « Elles se souviendront qu'il faut toujours préférer à leurs pratiques de dévotion le service des pauvres, quand la nécessité ou l'obéissance les y appellent, se représentant qu'en ce faisant elles quittent Dieu pour Dieu. » Il leur ordonnait même de ne donner aucun soin aux riches, à moins de nécessité absolue, et alors de faire en sorte que les pauvres fussent servis les premiers. S'ils venaient à mourir, il leur faisait un devoir d'assister à leur enterrement et de prier pour le repos de leur âme. Dans ce sage règlement, rien n'est oublié de ce qui peut contribuer à rendre aussi parfaites que possible les servantes des pauvres, à en faire des êtres à part, uniquement appliqués à remplir leurs fonctions avec le dévouement le plus absolu et le plus tendre. Et pour atteindre ce but idéal, cette perfection presque divine, que leur conseille-t-il? De fouler aux pieds toutes les passions, surtout l'orgueil et l'impureté, et de pratiquer de préférence, parmi les vertus, l'humilité et la charité. Mais comme Vincent sait par expérience que la nature humaine serait impuissante par elle-même à s'oublier à ce point pour s'élever si haut, il engage paternellement ses Filles à avoir « un soin particulier de se maintenir toujours en état de grâce, avec l'aide de Dieu ». Pour lui, la vertu par excellence, c'est la charité, et c'est la charité qu'il leur prêche sans cesse, charité envers les pauvres, charité envers le prochain, charité entre elles. « Elles s'entre-chériront et respecteront comme sœurs que Jésus-Christ a liées par son amour... Elles se souviendront qu'elles s'appellent *Filles de la Charité*, c'est-à-dire filles qui font profession d'aimer Dieu et le prochain..., qu'elles doivent exceller en la dilection du prochain, notamment de leurs compagnes..., fuir toute froideur et aversion à leur égard, comme aussi les amitiés particulières et attaches à quelques-unes d'entre elles, ces deux extrémités vicieuses étant la source de la division et la ruine d'une compagnie... ; et s'il arrive qu'elles se soient donné sujet de mortification l'une à l'autre, elles s'entre-demanderont pardon au plus tard le soir avant de se coucher. » Servantes des pauvres, elles n'oublieront jamais « de se tenir dans la basse estime d'elles-mêmes », de ne tirer de leurs actions aucune vaine gloire, et d'en faire remonter à Dieu seul tout l'honneur, « puisque lui seul en est l'auteur ». Tel est l'esprit fondamental du règlement des sœurs de la Charité et l'on comprend tout ce que, sous l'empire de telles

idées, elles ont pu accomplir de merveilles depuis plus de deux cents ans.

Malgré tant de services rendus à l'humanité, leur charitable confrérie ne pouvait trouver grâce devant les niveleurs de 93, qui, dans leur haine aveugle et bestiale, brisèrent indistinctement tout ce qu'il y avait de bon et de mauvais dans les institutions civiles et religieuses du passé. Non seulement tous les ordres religieux, même celui des Bénédictins, qui avaient tant fait pour notre histoire nationale, furent supprimés, mais encore on ferma et on dépouilla les églises, et on abolit toutes les institutions de charité.

Des femmes du peuple, sans religion, sans expérience, sans discipline et trop souvent sans pitié, remplacèrent dans les hôpitaux les Filles de Vincent. Bientôt il ne resta plus aux pauvres, dont les biens furent livrés au pillage par les philanthropes de la Convention, que la misère et le désespoir. C'est ainsi qu'avait procédé l'élément laïque, sous prétexte de réformer les abus de l'élément clérical. Le Premier consul comprit qu'il fallait en finir au plus tôt avec cette étrange philanthropie. Il tourna les yeux vers les Filles de Vincent de Paul et, par un décret, en date du 14 octobre 1801, il les replaça dans tous les hôpitaux d'où les avait expulsées la révolution. Les considérants de ce décret sont le plus bel hommage, l'hommage le moins suspect de partialité, qui ait jamais été rendu à cette admirable confrérie. Napoléon y constate « que les secours accordés aux malades ne peuvent être assidûment administrés que par les personnes vouées par état au service des hospices et dirigées par l'enthousiasme de la charité; que parmi tous les hospices de la république, ceux-là sont administrés avec plus de soins, d'intelligence et d'économie, qui ont appelé dans leur sein les anciennes élèves de cette sublime institution, dont le seul but était de former à tous les actes d'une charité sans bornes ».

Trois ans après ce décret, les Filles de Vincent se trouvaient en état de desservir deux cent cinquante hôpitaux.

Les Enfants trouvés. — Un soir, Vincent de Paul, en revenant d'une de ses missions, trouva, au pied des murs d'enceinte de Paris, un gueux en train de déformer les membres d'un enfant, afin que la pauvre petite victime lui pût servir à exciter la compassion publique. A cet horrible spectacle, il accourt et laissant éclater son indignation : « Misérable, s'écria-t-il, vous m'avez bien trompé; de loin, je vous avais pris pour un homme! » Aussitôt il lui arrache l'enfant des mains, l'emporte dans ses bras, ameute les passants, leur fait partager son indignation et sa pitié, et, suivi de la foule, il se rend à la Couche de la rue Saint-Landry, où sont entassés les enfants trouvés que la police découvre chaque nuit dans les rues

et les carrefours. La Couche est une pauvre maison sans ressources, tenue par une veuve et ses deux servantes. Là, chaque année, au rapport du lieutenant de police, sont exposés de trois à quatre cents enfants abandonnés par leurs mères. L'affreuse mégère, chargée de les recueillir, ne recevant, ni de l'État ni de la charité privée, aucune subvention pour leur donner des nourrices, les laisse mourir de faim. Pour apaiser leurs cris, qui troublent son repos, elle les plonge, à l'aide de narcotiques, dans un assoupissement souvent sans réveil. De ceux qui survivent elle fait un abominable trafic. Elle les vend, soit à des femmes en couches qui, pour sauver leur vie, leur font sucer un lait corrompu et leur inoculent des maladies mortelles; soit à des familles, qui, pour ne pas laisser échapper des héritages, font des suppositions d'enfants; soit à des mendiants, qui leur brisent bras et jambes pour en faire des objets de pitié; soit encore, d'après le sérieux témoignage de M. l'abbé Maynard, « à des gens dominés par la fureur de vivre, qui les égorgent pour se plonger dans des bains de sang », soit enfin, ainsi que ne l'a que trop prouvé la publication des Archives de la Bastille [1], aux ténébreux adeptes de la sorcellerie, qui font servir leur cœur et leurs entrailles à de prétendues opérations magiques. Le petit nombre de ces malheureuses créatures qui échappe à ces divers genres de mort va grossir l'armée innombrable des gueux et des prostituées de Paris.

En pénétrant dans ce lieu d'horreur, Vincent était loin de se douter de toute l'étendue du mal, mais il en vit assez pour que son cœur fût ému de la plus profonde pitié. Ce qui y mit le comble fut qu'il apprit que ces pauvres enfants mouraient sans baptême et qu'ils n'étaient pas moins déshérités du côté du ciel que de la terre. Avant de prendre une décision, il voulut, suivant sa prudente habitude, s'enquérir plus à fond de l'état des choses, et il chargea de ce soin quelques-unes de ses dames de charité. D'après leur rapport, le sort de ces enfants était pire que celui des innocents qui avaient été massacrés par l'ordre d'Hérode. Que n'eût-il pas donné pour les tirer tous de ce lieu de désolation, de cette funèbre antichambre du cimetière; mais les ressources manquaient absolument. Il ne put en prendre que douze, douze qui furent tirés au sort. Il les bénit et les remit aux mains de M$^{lle}$ Le Gras et de ses Filles de Charité, non sans jeter un regard d'attendrissement sur ceux qui restaient. C'était en 1638. Ces douze petits élus de la Providence [2] » furent transportés d'abord dans une maison voisine

[1] Par M. Ravaisson.
[2] M. l'abbé Maynard.

de l'église Saint-Landry, puis ensuite près de la porte Saint-Victor. On essaya de les élever au lait de chèvre et de vache, mais, leur santé dépérissant, il fallut leur donner des nourrices. Peu à peu leur nombre s'accrut avec les ressources ; à chaque don de la charité, Vincent courait à la Couche et emportait dans ses bras quelques nouveaux orphelins. Comme il avait fini par introduire quelques adoucissements dans l'affreux régime de l'asile Saint-Landry, il s'imposa une nouvelle tâche qui lui parut encore plus urgente. Peu confiant dans la vigilance de la police, qui, trop souvent, laissait périr de faim et de froid les enfants abandonnés au coin des bornes, Vincent, entraîné par son ardente charité, et bravant la pluie et la neige, pendant les nuits d'hiver, s'en allait seul à la découverte dans les faubourgs les plus écartés, les plus pauvres, les plus dangereux, et rarement il rentrait au logis sans rapporter dans son manteau son pieux butin.

Au commencement du dix-septième siècle, Paris n'avait pas de lanternes, et, dès la nuit tombante, les voleurs et les brigands se rendaient maîtres du pavé de Paris. Vincent leur était bien connu, et comme ils étaient certains qu'il ne convoitait pas plus leur proie qu'eux-mêmes n'avaient envie de lui disputer la sienne, ils le laissaient passer sain et sauf, quelquefois en se découvrant, tant sa sublime vertu en imposait aux cœurs les plus endurcis. Ses biographes assurent même que, rencontré une nuit par une troupe de bandits, chez qui il restait encore une lueur de religion, ceux-ci lui demandèrent sa bénédiction en s'agenouillant à ses pieds.

Pendant ces longues nuits les Filles de la Charité veillaient, prêtes à recueillir les nouveau-nés qu'il leur rapportait dans ses bras. Rien de plus touchant que le journal qu'elles tenaient avec le plus grand soin, pour enregistrer ses nocturnes découvertes :

« Le 22 janvier, M. Vincent est arrivé vers les onze heures du soir : il nous a apporté deux enfants ; l'un peut avoir six jours, l'autre est plus âgé ; ils pleuraient, les pauvres petits ! Ma sœur supérieure les a confiés à des nourrices.

« 25 janvier. Les rues sont remplies de neige ; nous attendons M. Vincent ; il n'est point venu ce soir.

« 26 janvier. Le pauvre M. Vincent est transi de froid ; il nous arrive avec un enfant ; il est sevré, celui-là. C'est pitié de le voir : il a des cheveux blonds et une marque au bras. Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'il faut avoir le cœur dur, pour abandonner ainsi une pauvre petite créature !

« 1er février. L'œuvre va lentement, nous avons bien besoin des charités publiques.

« 3 février. Quelques-uns de nos pauvres petits sont revenus de

nourrice ; ils paraissent bien portants ; la plus âgée de nos petites filles a cinq ans ; sœur Victoire lui apprend le catéchisme, elle commence à faire quelques ouvrages d'aiguille. L'aîné de nos petits garçons, qui s'appelle André, apprend à merveille.

« 7 février. L'air est bien vif. M. Vincent est venu nous visiter. Il a couru bien vite à ses petits enfants. C'est merveille d'entendre ses douces paroles : les petites créatures l'écoutent comme un père. J'ai vu ses larmes couler : un de nos enfants est mort. « C'est un ange, s'est-il écrié, mais il est bien dur de ne plus le voir [1] ! »

Jusqu'à l'année 1640, l'œuvre nouvelle n'avait pu s'assurer qu'un revenu de 1400 livres, et pourtant, le nombre des enfants d'adoption de Vincent augmentait tous les jours, et encore plus le nombre de ceux qu'il fallait délaisser. Depuis deux ans, ces derniers étaient tirés au sort, et Vincent, qui n'avait toléré qu'avec une peine extrême cette cruelle coutume, résolut enfin de l'abolir. Au commencement de 1640, il convoqua, en assemblée générale, ses dames de charité, et leur tint un discours si pathétique, qu'elles se laissèrent entraîner à adopter sans exception tous les enfants trouvés. Elles avaient promis au delà de leurs forces, mais Vincent leur vint en aide en imposant à ses missionnaires les plus rudes privations, et en obtenant de la piété d'Anne d'Autriche alors devenue mère contre toute espérance, une rente annuelle de 4000 livres, sur la ferme et châtellenie de Gonesse [2]. Il est constaté, dans d'autres lettres patentes, données deux ans après, pour confirmer les premières, que la plupart des enfants exposés ont été recueillis, que leur nombre s'élève à quatre mille, et les ressources à 28 000 livres, somme à laquelle la charité des particuliers contribue pour 14 000 livres, et Louis XIV, de nouveau, pour 8000 livres de rente annuelle, à prélever sur les cinq fermes, sans compter la rente de 4000 livres, constituée déjà par le roi Louis XIII, son père. Or les dépenses s'élevaient au delà de 40 000 livres. Survinrent les guerres civiles de la Fronde, qui, pendant cinq années, jetèrent une si profonde perturbation dans la fortune publique et dans celle des particuliers. Les dames de la charité, voyant diminuer de jour en jour toutes leurs ressources, déclarèrent à Vincent que cette dépense était trop au-dessus de leurs forces, et qu'il

[1] Fragments cités par M. l'abbé Maynard.

[2] Lettres patentes de Louis XIII, du mois de juillet 1642, enregistrées le 25 octobre suivant. (Archives nationales ; MSS. S. 6160.) Il est dit, dans ces lettres patentes, que « par le peu de soins donnés aux enfants exposés, depuis plusieurs années, il serait presque impossible d'en trouver un bien petit nombre qui ait été garanti de la mort, et qu'il en a été vendu pour être supposés et servir à d'autres mauvais effets... »

y fallait renoncer. Vincent, très ému, fit appel à Mlle Le Gras et à ses filles, et, celles-ci, se condamnant aux plus cruelles privations, essayèrent, mais vainement, de soutenir de telles charges. Sans perdre courage, il résolut de tenter un dernier effort. Il convoque de nouveau, en assemblée générale, ses dames de charité (1648), en première ligne, les plus dévouées à son œuvre : les Miramion, les Marillac, et, dans un discours de la plus émouvante éloquence, il les met dans l'alternative ou de renoncer sur-le-champ à leur œuvre, ou d'assurer son existence pour toujours. « Vous êtes libres, mesdames, leur dit-il. N'ayant contracté aucun engagement, vous pouvez vous retirer dès aujourd'hui. Mais, avant de prendre une résolution, veuillez réfléchir à ce que vous allez faire. Par vos charitables soins, vous avez, jusqu'ici, conservé la vie à un très grand nombre d'enfants, qui, sans ce secours, l'auraient perdue pour le temps, et peut-être pour l'éternité. Ces innocents, en apprenant à parler, ont appris à connaître et à servir Dieu. Quelques-uns d'entre eux commencent à travailler et à se mettre en état de n'être plus à charge à personne. De si heureux commencements ne présagent-ils pas des suites plus heureuses encore [1] ? »

Et alors Vincent, ne pouvant plus contenir l'émotion qui déborde de son cœur, termine son discours par cette célèbre et sublime péroraison : « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges : leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter [2]. »

Vincent avait prononcé ces dernières paroles d'une voix si pénétrante, que les dames de charité, partageant son émotion, « conclurent unanimement qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité, et, pour cela, elles délibérèrent entre elles sur les moyens de la faire subsister [3] ». Elles obtinrent du roi

[1] *Vincent de Paul, sa vie, son temps, etc.*, par M. l'abbé Maynard. L'auteur a donné, sous forme de discours, l'analyse d'Abelly.

[2] Nous publions cette péroraison d'après le texte qu'en a donné Abelly, le premier historien de Vincent de Paul, liv. Ier, chap. XXX, p. 144.

[3] Abelly.

que le château de Bicêtre, qui, sous Louis XIII, avait servi de demeure aux soldats invalides, serait converti en hôpital pour les enfants trouvés. On y logea d'abord tous ceux qui étaient sevrés; mais comme l'air trop vif de Bicêtre leur était nuisible, on les transporta dans une grande maison du faubourg Saint-Lazare, où dix ou douze Filles de la Charité furent chargées de leur donner des soins, ainsi qu'aux autres petits enfants encore à la mamelle. Plusieurs nourrices étaient entretenues dans cet hôpital, pour donner du lait aux enfants nouvellement apportés, en attendant que d'autres nourrices des champs les vinssent prendre. Les enfants sevrés étaient rapportés à l'hospice, où les sœurs de Charité leur apprenaient à parler, à prier Dieu, et à travailler pour les mettre en état de gagner leur vie. Vincent veillait avec tant de sollicitude sur ses chers petits enfants, que, non content des soins que l'on donnait à ceux qui étaient à l'hospice de Saint-Lazare, il envoyait visiter souvent, par ses sœurs de Charité, ceux qui étaient à la campagne chez des nourrices.

Dans un discours prononcé par lui, en 1657, au sein d'une assemblée générale des dames de charité, il constatait les progrès de l'œuvre, et, par de sages et judicieuses considérations, il leur faisait comprendre combien il était infiniment plus utile pour les enfants trouvés qu'ils fussent élevés à l'hospice que s'ils restaient chez leurs parents. « On a remarqué, disait-il, que le nombre de ceux qu'on expose chaque année est quasi toujours égal, et qu'il s'en trouve autant que de jours en l'an. Voyez, s'il vous plaît, quel ordre dans ce désordre, et quel grand bien vous faites, mesdames, de prendre soin de ces petites créatures abandonnées de leurs propres mères, et de les faire élever, instruire et mettre en état de gagner leur vie et de se sauver!... Jusque-là, nul n'avait ouï dire, depuis cinquante ans, qu'un seul enfant trouvé eût vécu; tous périssaient d'une façon ou d'autre. C'était à vous, mesdames, que Dieu avait réservé la grâce d'en faire vivre quantité et de les faire bien vivre. En apprenant à parler, ils apprennent à prier Dieu et peu à peu on les occupe selon l'usage et la capacité d'un chacun. On veille sur eux, pour les bien régler en leurs petites façons, et corriger de bonne heure en leurs mauvaises inclinations. Ils sont heureux d'être tombés en vos mains, et seraient misérables en celles de leurs parents, qui, pour l'ordinaire, sont gens pauvres et vicieux. Il n'y a qu'à voir leur emploi de la journée, pour bien connaître les fruits de cette bonne œuvre, qui est de telle importance, que vous avez tous les sujets du monde, mesdames, de remercier Dieu de vous l'avoir confiée. »

Le rapport de 1657 constatait que, pendant l'année, le nombre

des enfants reçus à l'hospice était de trois cent neuf, que la recette ne s'était élevée qu'à 16 248 livres, et que la dépense avait dépassé 30 000 livres. Comment combler ce déficit? Vincent, sans hésiter, détournait au profit de ses enfants toutes les aumônes que l'on faisait à l'œuvre de la Mission, et il en prélevait même une partie des revenus. Un de ses prêtres le trouva mauvais et se plaignit publiquement de la gêne qui était ainsi imposée à Saint-Lazare, ce qui donna lieu à Vincent de lui adresser une admirable réponse dont voici quelques lignes : « Puisque le Sauveur a dit à ses disciples : « Laissez venir à moi ces enfants », pouvons-nous les rejeter, lorsqu'ils viennent à nous, sans lui être contraires? Quelle tendresse n'a-t-il point témoignée pour les petits enfants jusqu'à les prendre entre ses bras et les bénir de ses mains? N'est-ce pas à leur occasion qu'il nous a donné une règle de salut, nous ordonnant de nous rendre semblables à des petits enfants, si nous voulons avoir entrée au royaume des cieux? Or avoir charité pour les enfants et prendre soin d'eux, c'est, en quelque façon, se faire enfant; et pourvoir aux besoins des enfants trouvés, c'est prendre la place de leurs pères et de leurs mères, ou plutôt celle de Dieu, qui a dit que, si la mère venait à oublier son enfant, lui-même en prendrait soin, et qu'il ne le mettrait pas en oubli. Si Notre-Seigneur vivait encore parmi les hommes sur la terre, et qu'il vît les enfants abandonnés, penserions-nous qu'il voulût les abandonner aussi? Ce serait sans doute faire injure à sa bonté infinie que d'avoir une telle pensée. Et nous serions infidèles à sa grâce, si, ayant été choisis par sa providence pour procurer la conservation corporelle et le bien spirituel de ces pauvres enfants trouvés, nous venions à nous en lasser et à les abandonner à cause de la peine que nous y avons. »

Vincent n'était pas de ceux qui se laissent décourager par les difficultés et les obstacles; de son vivant, il assura pour jamais l'existence de son œuvre. Après sa mort, les seigneurs hauts justiciers de Paris furent condamnés, à plusieurs reprises, par le parlement à payer à l'œuvre des Enfants trouvés des redevances annuelles qui, en 1667, s'élevaient à 15 000 livres.

En 1669, Louis XIV leur fit construire un hôpital et, en 1675, ayant réuni au Châtelet toutes les justices seigneuriales de Paris, il ordonna qu'une somme de 20 000 livres par an serait prélevée à leur profit sur le domaine royal. Désormais l'admirable institution de Vincent se répandit dans toutes les provinces et elle ne cessa de prospérer jusqu'à la révolution. Dans sa fureur de destruction, la Convention nationale n'épargna pas plus l'œuvre des Enfants trouvés que les autres institutions charitables. Au système des tours, voile discret jeté sur les fautes commises, elle substitua la

prime offerte aux filles mères. Mais une telle législation blessait trop profondément la pudeur publique pour qu'elle pût prendre racine. Napoléon la raya de nos codes et, par un décret, en date de 1811, il ratifia l'œuvre de Vincent de Paul, en rendant obligatoire pour chaque département l'usage des tours.

Depuis 1830, quelques conseils généraux ont cru devoir les supprimer et les remplacer de la même manière que la Convention, en offrant des secours aux filles mères. Ils ont ainsi placé ces malheureuses dans la cruelle alternative ou de sacrifier leur honneur à leurs enfants, ou leurs enfants à leur honneur, et le nombre effrayant des infanticides n'a que trop prouvé que ce n'est pas impunément que l'on arrache à la pudeur ses derniers voiles.

Le système de la Convention est aussi meurtrier que brutalement cynique.

Celui des tours sauve à la fois et la vie des enfants et la pudeur des mères. « Ingénieuse invention, a dit Lamartine, qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour voir, point de bouche pour révéler. »

Entre l'œuvre des sectaires de 93 et celle de Vincent de Paul, l'humanité et la civilisation ne sauraient donc hésiter.

L'Hopital du nom de Jésus pour les vieillards. — Après avoir arraché à la mort tant de milliers d'enfants abandonnés, la grande âme de Vincent de Paul ne pouvait rester insensible aux misères et aux souffrances des artisans devenus vieux ou infirmes. En 1653, un bourgeois de Paris, qui, par humilité, voulut garder l'anonyme, lui ayant offert une somme de 100 000 livres, pour qu'il en fît l'emploi qu'il jugerait le plus utile, Vincent lui proposa de fonder un hospice pour les vieillards des deux sexes. Son plan fut adopté, et, le 29 octobre de la même année, le contrat fut passé à l'effet de régler l'emploi des 100 000 livres. Une maison fut achetée dans le faubourg Saint-Martin, pour y installer d'abord quarante vieillards pauvres, qui devaient être nourris et vêtus sur le revenu de cette somme, et placés sous la direction de Vincent, pendant sa vie, et sous celle d'un prêtre de la Mission après sa mort. Le 15 mars 1654, le contrat fut approuvé par les vicaires généraux du cardinal de Retz, alors prisonnier de Mazarin, et, en novembre de la même année, le roi délivra, en faveur du nouvel hospice, des lettres patentes, pour le déclarer bien de mainmorte, et l'affranchir, de même que l'Hôtel-Dieu, de tous droits sur les denrées pour son usage [1]. L'œuvre ainsi fondée, le même bourgeois qui avait fait don à cet établissement de 100 000 livres, le dota de 30 000 livres

[1] Archives nationales, mss. originaux. § 6601.

de plus. Le nouvel hospice, qui reçut le nom de Jésus, fut disposé et meublé avec une telle promptitude, qu'à la fin de l'année, il put recevoir quarante vieillards de l'un et de l'autre sexe. Ils furent logés en deux corps de bâtiments séparés l'un de l'autre, et Vincent mit des sœurs de Charité à leur service. Le règlement qu'il leur donna portait, comme tous ceux qu'il rédigeait pour ses diverses fondations, l'empreinte de sa profonde expérience. Tout leur temps devait être partagé entre la prière, le travail, et d'honnêtes distractions. Nul ne savait mieux que lui tout ce qu'il y a de moralité dans le travail. Tous ses vieillards, sans exception, y étaient astreints, suivant leurs forces et l'état de leur santé. Il leur fit acheter des outils variés selon les diverses industries auxquelles ils avaient appartenu. Les objets fabriqués par eux étaient vendus; les deux tiers des prix prélevés pour l'hospice et l'autre tiers leur était remis pour leurs menues dépenses. Cet asile ressemblait si bien à un atelier et le régime auquel il était soumis était si doux, que les pauvres, loin d'y entrer avec répulsion, y briguaient une place longtemps d'avance. Depuis la Révolution, cet hôpital est devenu l'hospice des Incurables, situé dans le faubourg Saint-Martin. Du temps de Louis XIV, il servit de modèle à l'Hôpital général, le plus vaste établissement de charité qui ait été fondé dans les temps modernes.

Hopital général. — L'hospice pour les vieillards avait été si habilement organisé, et il était si bien administré, que Louis XIV conçut l'idée de créer un immense hôpital général, où seraient nourris et entretenus tous les pauvres de la ville et des faubourgs de Paris. En 1653, avec le concours de la reine Anne d'Autriche, sa mère, il commença par céder à Vincent le bâtiment de la Salpêtrière, avec les vastes terrains qui l'entouraient, et il fit don au nouvel hôpital de 50 000 livres et 3 000 livres de rente. En 1656, il publia un édit par lequel il ordonnait que tous les mendiants de l'un et de l'autre sexe, valides et invalides, « seraient enfermés dans un hôpital pour être employés aux ouvrages, manufactures et autres travaux, selon leur pouvoir ». La Salpêtrière n'était pas encore en état d'en recevoir un nombre considérable ; ceux qui ne pouvaient y entrer étaient conduits « à la Grande et à la Petite-Pitié, à Bicêtre et autres dépendances ». Par ce même édit, la mendicité était interdite aux invalides comme aux valides ; n'étaient exceptés que les pauvres honteux, assistés à domicile. Pour la seconde récidive, les hommes étaient condamnés aux galères, et les femmes et filles au bannissement. C'étaient à Vincent et aux prêtres de la Mission qu'était confiée la direction de l'Hôpital général, sous l'autorité du cardinal de Retz, archevêque de Paris, et

de ses successeurs. Une dotation considérable était établie au profit du nouvel établissement; le roi s'en déclarait protecteur et conservateur et le rendait « co-propriétaire de tous les biens des hôpitaux qu'il embrassait dans sa circonscription ». L'édit pourvoyait à la fois à l'éducation religieuse des pauvres et à leur instruction professionnelle. Il ordonnait, dans toute l'étendue de l'Hôpital et de ses dépendances, la création de manufactures dont les produits seraient vendus au profit des pauvres. Les mendiants qui n'étaient pas nés à Paris, ou dans ses faubourgs, devaient être conduits et enfermés dans les hospices de leur province; s'il n'en existait pas, ils étaient reçus à l'Hôpital général. Quant aux vagabonds et aux gens sans aveu, ils étaient expulsés de Paris et de sa banlieue, s'ils étaient valides. De même que dans l'hospice des vieillards, fondé par Vincent, le tiers du prix du travail était remis, à partir de l'âge de seize ans, à tous les pauvres de l'Hôpital général. Les travaux de construction avaient marché avec une si grande rapidité, qu'au commencement de 1657, ce vaste asile fut en état de recevoir une partie des mendiants de Paris. Un arrêté du Parlement, en date du 7 mars de la même année, leur enjoignit de se réunir, du 7 au 13 mai, dans la cour de la Pitié. Sur quarante mille, dont se composait cette nombreuse armée, cinq mille à peine répondirent au premier son de trompe. Tout le reste s'enfuit et se dispersa dans les provinces. Jamais on ne vit tant de guérisons soudaines, tant d'éclopés recouvrer tout à coup l'usage de leurs membres.

On n'a jamais vu dans Paris,
Tant de gens si soudain guéris,

disait plaisamment Loret, le gazetier rimeur. Mais bientôt les mendiants se glissèrent de nouveau dans la capitale, et, pendant l'année 1659, ils n'y firent pas moins de huit invasions à main armée, qu'il fallut réprimer par la force. Ce ne fut que dans le courant du dix-huitième siècle, que Paris fut en partie délivré de ce fléau par la création de dépôts de mendicité, que Napoléon étendit plus tard à toute la France. On lit, dans une déclaration du Parlement, du mois de janvier 1663, que « plus de soixante mille pauvres ont trouvé, dans l'Hôpital général, de la nourriture, des vêtements, des médicaments; que, de plus, à tous les ménages nécessiteux, des portions ont été distribuées, en attendant que la maison leur puisse être ouverte ». Il pouvait contenir, en moyenne, une vingtaine de mille pauvres, et tel fut constamment, depuis, le chiffre de sa population. Louis XIV, par la création d'un tel établissement, rendit donc un immense service à Paris; bientôt les

principales villes du royaume imitèrent son exemple. D'illustres contemporains, Patru, Fléchier, Bossuet, célébrèrent la main généreuse qui avait fait surgir de terre ce vaste et superbe édifice. « Sortez un peu de la ville, disait Bossuet, dans un sermon qu'il prêchait dans la chapelle de l'Hôpital général, et voyez cette nouvelle ville qu'on a bâtie pour les pauvres, l'asile de tous les misérables, la banque du ciel, le moyen commun assuré à tous d'assurer ses biens et de les multiplier par une céleste usure. Rien n'est égal à cette ville; non, ni cette superbe Babylone ni ces villes renommées que les conquérants ont bâties. Là, on tâche d'ôter à la pauvreté toute la malédiction qu'apporte la fainéantise, de faire des pauvres selon l'Évangile. Les enfants sont élevés, les ménages recueillis, les ignorants instruits reçoivent les sacrements. »

Ce fut aussi dans ce même Hôpital, le 29 juin 1657, que Bossuet prêcha son panégyrique de saint Paul, une de ses merveilles oratoires.

Il y avait un homme qui n'applaudissait pas sans réserve, comme le faisait Bossuet, à tout ce qui avait été ordonné pour l'Hôpital général, et cet homme, c'était Vincent de Paul. Ennemi de toute contrainte, et moins soucieux de la police de la ville que de la liberté des pauvres, ce n'était qu'avec une extrême répugnance qu'il avait vu les uns enfermés par force, et refouler dans les provinces ceux qui n'étaient pas nés à Paris. Il n'avait pas eu de plaisir plus grand que de faire des distributions de pain à la porte de Saint-Lazare, et l'arrêt de 1657 lui ordonnait désormais de la tenir fermée à ses chers mendiants. Il dut en éprouver un cruel chagrin lui qui avait tant de préférence pour l'aumône librement donnée et librement acceptée, pour cette forme plus fraternelle de la charité chrétienne. « Que deviendront ces pauvres gens, disait-il, en désignant les pauvres que l'on expulsait de Paris? Faire un Hôpital général, y enfermer seulement les pauvres de Paris, et laisser là ceux des champs, c'est ce que je ne puis goûter. Paris est l'éponge de toute la France et qui attire la plus grande partie de l'or et de l'argent. Et si ces pauvres gens n'y ont point d'entrée, encore un coup que deviendront-ils? et particulièrement ces pauvres gens de Champagne et de Picardie, et des autres provinces rruinées pa la guerre ? »

## II

LE CONSEIL DE CONSCIENCE ET VINCENT DE PAUL. — LA FEUILLE DES BÉNÉFICES. — LUTTE DE VINCENT ET DE MAZARIN. — LE PARTI DES SAINTS. — DISGRACE DE VINCENT DE PAUL.

Dans une de ses dernières déclarations, Louis XIII avait ordonné à la reine de ne prendre de décisions sur les matières ecclésiastiques et de ne conférer des évêchés et de gros bénéfices « à des personnes de mérite et de piété singulière, ayant été trois ans dans l'ordre de la prêtrise », qu'après avoir pris l'avis du cardinal Mazarin. Mais le désir qu'avait plus tard exprimé le roi à son lit de mort que Vincent de Paul fût associé à ces choix était trop conforme à la piété d'Anne d'Autriche, pour qu'elle n'en tînt pas compte. Elle établit donc un conseil de conscience dans lequel devaient être traitées toutes les questions religieuses et discutés tous les titres des candidats aux principales dignités de l'Église. Elle y appela, en s'en réservant la présidence, le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, deux prélats d'une haute vertu, Potier, évêque de Beauvais, Cospéan, évêque de Lisieux, Charton, grand pénitencier de Paris, et elle établit chef de ce conseil Vincent de Paul. Vincent, effrayé de l'énorme responsabilité qui allait peser sur lui, et de tous les honneurs attachés à une dignité qui le rendrait, pour ainsi dire, l'arbitre de l'Église de France et qui l'empêcherait de se livrer tout à loisir à ses bonnes œuvres, Vincent supplia la reine de lui épargner une telle tâche. Mais cette princesse, sachant tout ce qu'elle pouvait espérer de son incorruptible vertu, qui servirait constamment de frein à l'insatiable avidité de son favori, lui fit un devoir de l'obéissance, et il ne resta plus à Vincent qu'à s'incliner : « Je n'ai jamais été plus digne de compassion, écrivait-il à Rome à un de ses prêtres, ni n'ai eu plus besoin de prières qu'à présent, dans le nouvel emploi que j'ai. J'espère que ce ne sera pas pour longtemps. Priez Dieu pour moi ! » Plusieurs fois il fit d'inutiles efforts pour être exonéré de ce fardeau. La reine ne voulut jamais consentir à se priver de ses services, et, de son côté, le vertueux cardinal de la Rochefoucauld lui fit une obligation, au nom des intérêts de l'Église de France, de ne pas quitter le conseil. Pendant une de ses missions, vers la fin de 1644, le bruit courut qu'il était disgracié, et lorsque cette nouvelle parvint à ses oreilles : « Plût à Dieu, s'écria-t-il, qu'elle fût vraie, mais un misérable tel que moi n'était pas digne de cette faveur ! »

Vincent s'attacha d'abord à faire appliquer un règlement sévère qu'il avait présenté à la régente, afin de détruire les énormes abus qui s'étaient introduits dans la collation des évêchés et autres bénéfices. Il arrivait parfois que d'importants prieurés, des abbayes considérables, et même des évêchés étaient conférés à des fils de grandes familles, dont le bas âge rendait la vocation encore incertaine, et qui, même devenus majeurs, sans entrer dans la vie ecclésiastique, ne laissaient pas d'en percevoir les revenus. Par un autre abus non moins criant, des pensions sur les bénéfices étaient souvent accordées à des hommes de guerre, simples laïques, que leurs blessures condamnaient à la retraite. Vincent, fortement secondé par ses vertueux confrères les évêques de Beauvais et de Lisieux, fit tous ses efforts pour extirper de tels abus. Lorsque des abbayes avaient été livrées à des mains profanes, qui se contentaient d'en percevoir les fruits, en laissant tomber en ruines les bâtiments et les églises, il n'hésitait pas à en faire saisir le temporel par voie de justice, afin de l'appliquer à l'entretien et aux réparations urgentes. Mazarin ne lui disputa pas d'abord la collation des bénéfices inférieurs, que le saint homme eut soin de distribuer avec la plus scrupuleuse justice à des prêtres de mérite et de vertu, principalement aux ecclésiastiques de la maison du roi et de la reine et aux aumôniers de l'armée. Il n'en fut pas de même des bénéfices les plus importants et des évêchés, dont le tout-puissant ministre, autant par politique que par avarice, entendait disposer seul et à son gré. Vincent et les évêques de Beauvais et de Lisieux eurent à soutenir contre lui, sur ce chapitre, une lutte des plus ardentes. Mazarin avait mis, en quelque sorte, la simonie en honneur : il ne distribuait jamais de bénéfices aux plus dignes et aux plus vertueux, mais aux plus offrants ou à ceux qui se dévouaient corps et âme à sa politique. « Je tremble, disait parfois Vincent, consterné, qu'un si damnable trafic n'attire la malédiction de Dieu sur ce royaume. » Et cette simonie, il la poursuivait impitoyablement et résolument partout où il pouvait la découvrir. Pendant dix ans, il osa tenir tête à Mazarin, devant qui tout pliait. Seul, il resta inflexible, au risque de se perdre dans l'esprit de la reine, comme il en fut plusieurs fois menacé. Si on lui demandait son avis pour la collation des bénéfices supérieurs ou des prélatures, ou si l'on entendait lui imposer des choix, il refusait inexorablement d'admettre des sujets indignes, au risque de s'attirer la dangereuse haine du favori. Il résistait aux sollicitations de ses propres amis et même à celles de la reine, qui souvent cédait à ses observations. Une fois, il refusa au troisième fils de M. de Chavigny, qui n'était âgé que de cinq ans, une abbaye devenue vacante par la

mort d'un de ses frères, et ce secrétaire d'État, loin de lui en garder du ressentiment, le loua de sa fermeté. Une autre fois, une duchesse, à qui il avait refusé pour son fils le siège épiscopal de Poitiers, se montra de moins facile composition : elle saisit un tabouret et le lui lança à la tête. « N'est-ce pas une chose admirable, dit Vincent, en essuyant avec son mouchoir le sang qui couvrait son visage, de voir jusqu'où peut aller la tendresse d'une mère pour son fils ! » Et prenant congé de la grande dame, il défendit qu'elle fût inquiétée [1].

Tous les témoignages contemporains, les plus humbles comme les plus illustres, s'accordent à rendre hommage à cette haute intégrité de Vincent de Paul. Lors de sa canonisation, Fénelon écrivait à Clément XI : « Dans l'homme de Dieu brillaient un incroyable discernement des esprits et une fermeté singulière. N'ayant égard ni à la faveur, ni à la haine des grands, il ne consulta que l'intérêt de l'Église, lorsque, dans le conseil de conscience, par l'ordre de la reine Anne d'Autriche, mère du roi, il donnait son avis sur le choix des évêques. Si les autres conseillers de la reine eussent adhéré plus constamment à cet homme, à qui l'avenir semblait dévoilé, on eût écarté bien loin de la charge épiscopale certains hommes qui ensuite ont excité de grands troubles [2]. »

« C'est l'estime publique, écrivait, de son côté, au même pontife, le président Lamoignon, qui porta la reine mère à l'appeler dans son conseil de conscience ; mais cet honneur ne l'empêcha pas de vivre comme il avait toujours vécu. Dans les occasions difficiles, il parla avec une fermeté digne des apôtres ; toutes les considérations humaines ne purent l'engager à dissimuler tant soit peu la vérité, et il ne se servit jamais de la confiance des grands que pour leur inspirer les sentiments qu'ils devaient avoir. »

Mazarin, non content de disposer des évêchés et des plus riches abbayes en faveur de ses créatures et des plus offrants, avait réuni sur sa propre tête, vers la fin de sa vie, l'évêché de Metz et plus de trente bénéfices d'un revenu considérable. Vincent, lui, ne pensa jamais une seule fois à détourner, au profit de ses établissements charitables, les revenus du moindre prieuré.

Lors du procès de la canonisation, le ministre Le Pelletier déposa qu'il avait entendu le chancelier de France, Michel Le Tellier, s'exprimer en ces termes sur cet admirable désintéressement du saint homme : « En qualité de secrétaire d'État, j'ai été à portée d'avoir un grand commerce avec M. Vincent. Il a fait plus de bonnes

[1] M. l'abbé Maynard.
[2] Letıre en date de 1706.

œuvres en France, pour la religion et pour l'Église, que personne que j'aie connu ; mais j'ai particulièrement remarqué qu'au conseil de conscience, où il était le principal agent, il ne fut jamais question ni de ses intérêts, ni de ceux de sa congrégation, ni de ceux des maisons ecclésiastiques qu'il avait établies. »

Dans cette même déposition, Le Pelletier rendait la même justice à l'humilité que ne cessa de garder Vincent au milieu du faste de la cour : « J'étais bien jeune encore, dit-il, quand je vis au Louvre le serviteur de Dieu, et je l'y ai vu bien des fois. Il y paraissait avec une modestie et une prudence pleines de dignité. Les courtisans, les prélats, les ecclésiastiques et autres personnes lui rendaient par estime de grands honneurs; il les recevait avec beaucoup d'humilité. Sorti du conseil, où il avait décidé du sort de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, il était aussi commode, aussi familier avec le dernier des hommes, que parmi les esclaves de Tunis ou sur le banc des forçats. Un vertueux évêque, qui ne l'avait pas vu depuis son entrée à la cour, l'ayant trouvé aussi humble, aussi affable, aussi disposé à rendre service qu'auparavant, ne put s'empêcher de lui dire : « Monsieur Vincent est toujours monsieur Vincent. » Tel, en effet, il voulut rester jusqu'à sa mort.

Sans crainte des railleries des courtisans, il se rendait au Louvre avec la même soutane qu'il portait en visitant les hôpitaux, soutane d'une laine grossière, toute râpée et rapiécée, mais d'une grande propreté. Il aurait cru commettre un vol envers les pauvres et les orphelins, dont il était devenu le père, s'il en avait acheté une neuve avant que l'autre eût fait tout son temps [1].

Le cardinal Mazarin, qui poussait en toutes choses le luxe jusqu'à la recherche, qui se faisait relever la moustache au fer et qui s'inondait de parfums comme un Grec du Bas-Empire, loin de comprendre tout ce qu'il y avait de sublime dans cette simplicité et cette pauvreté, n'en faisait qu'un objet de dérision. Un jour, saisissant le saint homme par sa méchante ceinture et le montrant à la reine : « Voyez donc, madame, s'écria-t-il, comme M. Vincent vient habillé à la cour et la belle soutane qu'il porte ! — Cela est vrai, monseigneur, lui répondit Vincent de Paul, en souriant, mais elle est sans tache et sans trou. » Vincent, au reste, se dissimulait si peu à lui-même le singulier contraste que devait produire au milieu de cette cour si brillante sa rustique personne, si misérablement accoutrée, qu'en s'apercevant dans les glaces du Louvre, il ne pouvait retenir cette exclamation : « O le gros maroufle [2] ! »

[1] M. l'abbé Maynard, *passim.*

[2] C'est Vincent lui-même qui raconte cette particularité dans sa conférence du 24 août 1657.

On peut comprendre de quel effroi il fut saisi lorsque la reine voulut lui donner le chapeau de cardinal, et quelle fut sa réponse.

Mazarin, afin de détruire l'influence de la cour de Rome, qui, par les secrètes négociations de ses nonces, s'efforçait constamment de rattacher à sa politique le clergé de France et de l'opposer à la sienne, Mazarin ne négligea rien pour reconstituer une Église uniquement gallicane et qui fût inféodée à la monarchie française.

Il n'imagina rien de mieux, pour mettre entièrement le haut clergé sous sa dépendance, que de se constituer le seul dispensateur des dignités et des grands bénéfices ecclésiastiques. Peu à peu, il fit établir pour règle, dans le cabinet, que M. de la Vrillière, secrétaire d'État des affaires du clergé, n'expédierait plus de nomination de quelque importance sans qu'il l'eût approuvée et revêtue de sa signature. Tout en comblant de prévenances les évêques de Lisieux et de Beauvais, et surtout Vincent de Paul, tout en suivant leurs avis avec déférence dans les petites affaires, pour toutes celles de quelque importance et qui touchaient à ses intérêts, il ne prenait conseil que de soi-même. Mais ne pouvant, malgré toutes ses ruses et ses précautions, triompher de leur résistance, il eut soin de ne convoquer le conseil qu'à de longs intervalles, jusqu'au moment où il trouverait quelque prétexte pour le supprimer. La reine était Espagnole et dévote, et il n'était pas facile de lui persuader que la politique dût avoir le pas sur la religion. Mazarin s'y prit fort adroitement pour lui donner le change sur ses véritables intentions et pour lui cacher le but qu'il poursuivait. A l'exemple de Richelieu, il soutint les Jésuites, qu'il n'aimait guère, et proscrivit les jansénistes qu'il détestait et qui le lui rendaient bien. A Paris, un certain nombre d'évêques ne se laissaient diriger que par le nonce Sforza. Mazarin, en prodiguant les bénéfices, se forma parmi les gallicans un parti en état de lutter contre le parti dévoué au Saint-Siège. A Rome, sous le règne d'Urbain VIII, qui s'était montré tout favorable à la France, il parvint, à force de pensions et d'abbayes, à balancer l'influence des cardinaux qui lui étaient hostiles. Sous Innocent X, qui était son ennemi personnel, et, de plus, grand partisan de l'Espagne, Mazarin, pour le tenir en échec, fit de plus en plus trafic des biens de l'Église. Les honnêtes prélats du conseil de conscience, et Vincent à leur tête, qui n'entendaient rien à cette profane politique et qui ne voyaient dans toutes ces distributions qu'une abominable simonie, ne cessaient d'en porter leurs plaintes à la reine. Le cardinal, afin de détruire dans l'esprit de la régente les scrupules qu'y faisaient naître le parti des saints, se rendait tous les soirs auprès d'elle pour l'entretenir en particulier. En la quittant, il notait sur ses carnets, qui existent encore à

la Bibliothèque nationale, toutes ses conversations avec cette princesse, les réflexions qu'elles faisaient naître en lui, et les résolutions qu'il lui semblait bon de prendre contre ses pieux adversaires. L'évêque de Lisieux, orateur alors en renom, ami du P. de Bérulle, et dont Richelieu lui-même avait toujours respecté « la vertu et la barbe grise », se déclara résolument, en public comme en secret, contre la politique simoniaque du cardinal. Vincent le seconda de son mieux auprès de la reine, et pour donner encore plus de poids et d'autorité à ses remontrances, il engagea cette princesse à consulter le P. de Gondi, à qui elle avait offert, au commencement de la régence, la charge de premier ministre, que celui-ci s'était empressé de refuser pour ne pas quitter son cloître [1]. La reine consentit à voir l'illustre Oratorien, et comme celui-ci sans doute lui laissa deviner qu'elle avait livré toute son autorité aux mains du cardinal, la reine se récria avec force et lui déclara qu'elle n'entendait pas se laisser gouverner, et que si jamais il croyait qu'elle le fût, elle le priait de sortir de sa cellule pour qu'il vînt l'en avertir. Il y revint, en effet, et pour s'élever encore avec plus force contre Mazarin [2].

Dans le parti des saints se trouvaient une foule d'hommes et de femmes aussi distingués par leur naissance que par leur piété, entre autres, la marquise de Maignelay, M^me^ de Liancourt, M^me^ de Loménie de Brienne, des religieux, le P. Dans, le P. Lambert, dont Mazarin, note avec soin les noms dans ses carnets, afin de pouvoir se délivrer d'eux d'une manière ou de l'autre. Peu scrupuleux sur les moyens, il ruina le P. Lambert dans l'esprit de la reine en le faisant passer pour janséniste et ami d'Antoine Arnauld, et il se

[2] *Mémoires* du cardinal de Retz. Plusieurs membres de la famille de Gondi, depuis le seizième siècle, ayant occupé en France cette haute fonction, un tel choix, avant que la reine se fût décidée pour Mazarin, n'a rien qui doive surprendre.

[2] Voici quelques passages fort curieux des carnets du cardinal, dans lesquels il est question de Vincent de Paul, du P. de Gondi et d'autres membres du parti des saints, qui lui était si hostile :

« 2e carnet, p. 62. « Vanno à trovar M. Vincent, e sotto pretesto di affettione alla regina, li dicono che la sua riputazione perde per la galanteria. »

Même carnet, p. 39 : « Che M. Vincent vuol metter avanti il padre Gondi. »

6e carnet, p. 77 : « M. Vincent nella troppa di Menele (Maignelay). Dans, Lambert e altri, etc., è il canale per il quale tutto passa all'orecchie di S. M. »

3e carnet, p. 10 : « S. M. al padre Gondi che non voleva esser governata, e che se mai lui avesse creduto che la fosse, lo pregava a sortir della cella per venir ad avverterla. »

Même carnet, p. 33 : « El padre Gondi avia hablado en mi prejuditio come lo avia hecho tambien el padre Lambert y M. Vincent. »

débarrassa du P. Dans au moyen d'un canonicat qu'il lui offrit à la Sainte-Chapelle [1]. Quant au P. Gondi et à Vincent de Paul, nous verrons bientôt comment il se vengea du premier et comment il parvint à détruire en grande partie l'influence du second.

De la ville, l'opposition du parti des saints s'était glissée jusque dans les couvents, et, de ce côté-là, le cardinal avait tout à craindre, car la reine très pieuse, et en vraie Espagnole, ne manquait jamais d'y aller faire des retraites, surtout à l'approche des fêtes principales. Elle affectionnait surtout le Val-de-Grâce et ce couvent de religieuses était le principal foyer de la guerre sainte contre le cardinal. Mazarin fit tous ses efforts, usa de tous ses artifices pour détourner la reine de ces visites dans les monastères, de ces pratiques de dévotion poussées à l'excès et inconciliables, suivant lui, avec les devoirs d'une reine : « Ce faste de piété, à la mode d'Espagne, n'est pas de mise en France, lui disait-il. En vous voyant sans cesse aller dans les églises et dans les monastères, sans cesse entourée de prêtres, de moines et de religieuses, on vous compare à Henri III, qui était tout confit dans ses dévotions, ce qui ne l'a pas empêché d'être chassé de Paris [2]. »

« Tous ces prétendus serviteurs de Dieu, écrivait-il dans ses carnets (pour les mettre sous les yeux de la reine), sont en réalité des ennemis de l'Etat. Au temps d'une régence, et parmi tant de mauvais desseins du peuple, des grands, des parlements, lorsque la France a sur les bras la plus grande guerre qu'elle ait jamais soutenue, un gouvernement fort est absolument nécessaire. Cependant la reine chancelle, elle hésite entre tous les partis, elle écoute tout le monde, et tandis qu'elle divulgue à ses confidents les conseils que je lui donne, elle ne me dit rien de ceux que lui donnent mes ennemis. Les couvents, les moines, les prêtres, les dévots et les dévotes, sous prétexte d'entretenir la ferveur de la reine, n'ont d'autre but que de lui faire consumer son temps en toutes ces choses, afin qu'elle n'en ait pas pour les affaires et pour me parler; et ils espèrent venir à bout de leurs desseins en faisant donner le dernier coup, quand tout sera prêt, par la Maignelay, par Dans, par la supérieure du Val-de-Grâce (Marie de Bourges) et par le P. Vincent. Toutes les dévotes sont liguées ensemble, et la Maignelay donne perpétuellement des rendez-vous à Hautefort et à Sénecé [3]. La reine subordonne les affaires publiques aux affaires domestiques, et en particulier à la dévotion, tandis qu'elle devrait

[1] M. l'abbé Maynard.
[2] 3e carnet, p. 35.
[3] Mmes de Hautefort et de Sénecé, amies de la reine, et dont le cardinal ne tarda pas à précipiter la disgrâce.

faire tout le contraire. Tout Paris murmure de ses continuelles démonstrations et on s'en moque. Que Sa Majesté s'en informe et elle trouvera que je dis vrai. Dieu est partout, et la reine peut le prier dans son oratoire, au lieu de donner matière à tant de discours si préjudiciables à son service [1]. »

Tels étaient les discours aussi politiques que peu dévots que le cardinal tenait à la reine. Après avoir déjoué le complot ourdi contre sa vie par les Importants, en faisant arrêter le duc de Beaufort et exiler Mme de Chevreuse, il profita de la stupeur causée dans le public par ce coup de vigueur, pour en finir avec le parti des saints. L'évêque de Lisieux fut renvoyé dans son diocèse, l'entrée de la cour fut interdite au P. de Gondi, et Mme de Hautefort, amie de la reine, fut bientôt obligée de se séparer d'elle. Toutes ces disgrâces aigrirent de plus en plus la situation [2]. L'évêque de Beauvais, chef des mécontents du clergé, ayant continué ses intrigues contre le favori, celui-ci fit sous-main contremander à Rome le chapeau qu'on avait sollicité pour le prélat, puis il l'invita à suivre l'évêque de Lisieux et à se retirer dans son diocèse [3]. « Les évêques de Limoges, de Lisieux et de Beauvais, n'étant plus là pour agiter le clergé, dit Victor Cousin, l'opposition dévote qui avait donné tant de soucis à Mazarin, se réduisit peu à peu à d'impuissants murmures, et le cardinal ne tarda pas à l'emporter aussi de ce côté, à l'aide de la feuille des bénéfices dont il finit par disposer avec un pouvoir absolu. La retraite de l'évêque de Beauvais et de l'évêque de Lisieux lui livra le conseil de conscience où il ne trouva plus de résistance à ses vues que dans le P. Vincent. Ses moyens ordinaires n'ayant pas de prise sur le saint homme, Mazarin ne voulant pas mettre contre soi un tel personnage, tourna la difficulté; il suspendit pour quelque temps les séances du conseil de conscience, et ne rassembla plus ce conseil que rarement [4]. » Mais, comme il n'était pas plus facile d'intimider Vincent que de le corrompre et de le déraciner, celui-ci osa tenir tête jusqu'à la fin au favori victorieux. La reine continua à le consulter secrètement sur le choix des évêques, et plus d'une fois il fut assez heureux pour faire écarter les indignes protégés du tout-puissant ministre. Voici en quels termes Mme de Motteville, la fidèle dame d'honneur

[1] 4e carnet, p. 62, v° et p. 24 et 28.

[2] Tallemant des Réaux, t. III, Victor Cousin, *Journal des Savants*, février 1856. *Carnets de Mazarin.*

[3] Victor Cousin. *Ibid.*, *Carnets de Mazarin,* p. 58.

[4] Victor Cousin, *Carnets de Mazarin,* dans le *Journal des Savants* de 1856, p. 58. Mazarin inscrivait cette note dans son 3e carnet. « Non tener per qualche tempo il consiglio di conscienza. »

d'Anne d'Autriche, nous parle de l'admirable conduite qu'il tint dans ce conseil ainsi mutilé, et même en dehors : « Ce conseil, dit-elle, subsista tant que le ministre, voyant son autorité traversée, demeura dans quelque retenue, mais aussitôt qu'elle fut tout à fait affermie, il voulut disposer à son gré et sans aucune contradiction des bénéfices, comme de tout le reste, ou que ceux à qui la reine les donnerait fussent de ses amis, sans trop se soucier qu'ils fussent bons serviteurs de Dieu, disant qu'il croyait qu'ils l'étaient tous. Ce conseil ne servit donc qu'à exclure ceux qu'elle ne voulait pas favoriser; et quelques années après il fut entièrement aboli, à cause que le P. Vincent, qui en était le chef, étant un homme tout d'une pièce, qui n'avait jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour dont il ne connaissait pas les manières, fut aisément tourné en ridicule, parce qu'il était presque impossible que l'humilité, la pénitence et la simplicité évangélique s'accordassent avec l'ambition, la vanité et l'intérêt qui y règnent. Celle qui l'avait établi aurait fort souhaité de l'y maintenir; c'est pourquoi, elle avait encore quelques longues conversations avec lui sur les scrupules qui lui en étaient toujours demeurés; mais elle manqua de fermeté en cette occasion, et laissa souvent les choses selon qu'il plut à son ministre, ne se croyant pas si habile que lui, et ne croyant pas l'être autant qu'elle l'était en beaucoup de choses; ce qui fut cause qu'il lui était aisé de la persuader de tout ce qu'il voulait, et de la faire revenir, après quelque résistance, aux choses qu'il avait résolues. Je sais néanmoins que, dans le choix des évêques particulièrement, elle a eu une très grande peine à se rendre, et qu'elle en a eu bien davantage quand elle eut reconnu qu'elle avait reçu ses avis trop facilement sur cet important chapitre; ce qu'elle ne faisait pas toujours sans consulter en particulier le P. Vincent, tant qu'il a vécu, ou d'autres qu'elle a cru gens de bien; car elle a été quelquefois trompée par la fausse vertu de ceux qui prétendaient à la prélature, et dont les personnes de piété, sur qui elle se reposait de cet examen, lui répondaient un peu trop légèrement. Cependant, malgré l'indifférence que son ministre a paru avoir sur ce sujet, Dieu a fait la grâce à cette princesse de voir la plupart de ceux qui, pendant sa régence, ont été élevés à cette dignité, satisfaire à leur devoir, et faire leurs fonctions avec une sainteté exemplaire. »

Parmi les hommes peu dignes qui, à cette époque, surprirent la religion de la reine pour se glisser dans l'épiscopat, le P. Rapin cite en première ligne, dans ses Mémoires, Jean-Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz, nommé alors coadjuteur de son oncle, l'archevêque de Paris, et, peu après, archevêque de Corinthe. « Il

est vrai, ajoute le P. Rapin, que la reine ne pouvait pas résister à une grande partie des personnes les plus considérables de la cour, c'est-à-dire le duc de Retz, le général des galères, Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny [1], père du jeune abbé, et surtout le duc de Longueville, la marquise de Maignelay, le P. Vincent même, ami intime du P. de Gondi. » Nous savons comment s'y prit le jeune abbé, d'après son propre témoignage, pour couvrir la licence de ses mœurs sous les dehors de la dévotion, et pour tromper tout son monde, jusqu'à M. Vincent, son ancien instituteur. Il joua si bien son rôle, qu'on le crut sur la voie du royaume de Dieu. « Tant il est vrai, dit-il à ce propos et non sans malice, qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que la piété! Toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son voile. Elle consacre toutes sortes d'imaginations... » N'était-ce pas, en effet, une étrange illusion qu'on l'eût pris pour un saint?

R. Chantelauze.

La fin prochainement.

[1] Retz raconte, dans ses Mémoires, que M. de Lisieux et sa tante, la marquise de Maignelay, demandèrent la coadjutorerie pour lui à la reine, mais que cette princesse ne l'accorda qu'à la demande que lui en fit en personne le P. de Gondi.

---

# ÉLIANE[1]

## XXIX

Le lendemain matin, il faisait grand jour lorsque la jeune marquise de Liminges ouvrit les yeux après un sommeil réparateur qui durait depuis minuit. La sœur Saint-Irénée veillait près de son lit et constata avec joie l'amélioration manifestée par le premier regard que la malade jeta autour d'elle. Ce n'était plus, comme la veille, la vague inquiétude du délire — ou la vivacité ardente de la fièvre. Ses yeux étaient abattus maintenant, mais ils avaient retrouvé leur expression ordinaire, et lorsque sa garde-malade lui prit la main, elle serra la sienne en retour. Toutefois, au bout d'un moment, son regard redevint errant, puis s'attacha sur un point déterminé avec une sorte de fixité. A la fin, elle dit en se soulevant :

— Ma sœur, je vais mieux, je le sens, et ce n'est pas étonnant. Écoutez-moi. Cette nuit, j'ai vu là, à cette place, un peu plus loin que celle où vous êtes, j'ai vu la madone!... Elle m'a regardée, et elle vous a parlé — car, vous aussi, vous étiez là, ma sœur; ne l'avez-vous pas vue et entendue?...

— Et que m'a-t-elle dit? demanda la sœur en souriant.

— Elle vous a dit, en me regardant d'un air compatissant : *Elle est bien malade, mais elle guérira.*

— Ce n'était pas une vision, chère dame, et ce n'était pas non plus la sainte Vierge. Quoique bien certainement, c'est elle qui a exaucé mes prières, en envoyant près de vous l'amie que je lui ai tant demandée!

— Une amie?...

— Oui, qui saura vous aimer et vous soigner comme moi.

— Comme vous, chère sœur!...

Mais ce faible effort avait épuisé les forces de la malade. Sa tête

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre, 10 et 25 novembre, 10 et 25 décembre 1881.

retomba sur son oreiller, en murmurant : « Elle reviendra donc ! Dieu soit loué ! » et le silence de l'accablement d'abord, puis celui du sommeil, régna de nouveau dans la chambre.

Une heure après, à son second réveil, celle qu'elle avait cru voir en rêve était assise à son chevet. A la tempête de la veille avait succédé un jour sans nuages, et, par la fenêtre ouverte pour la première fois, une brise chaude et parfumée pénétrait jusqu'au fond de la chambre...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mais la jeune malade subit bientôt une influence plus salutaire encore que celle du soleil. La présence d'Éliane agit sur elle d'une façon qui dépassa même les prévisions de la sœur Saint-Irénée. Aux soins que la jeune fille savait donner avec un talent et une adresse incomparables se joignait ce charme souvent dépeint, qui devait agir d'une façon particulièrement puissante sur une nature aussi impressionnable que celle de la jeune Italienne. Aussi, en peu de jours, le mieux devint-il sensible, et, avant la fin de la semaine, elle put être transportée dans la chambre que l'on nommait *le cabinet de travail du baron*, et qui était à la fois la plus tranquille et la mieux exposée de toutes celles de la maison.

L'événement avait donc justifié la téméraire inspiration de Malseigne, et jamais, en effet, les dons que possédait Éliane ne s'étaient exercés d'une façon plus utile et plus opportune. En effet, au premier chagrin d'Ersilia, dont l'effet avait été de transformer en une morne apathie son inertie naturelle, s'étaient ajoutés la tristesse de l'absence de son mari et l'ennui de l'inaction et de la solitude. Puis était survenue la maladie, aggravée par l'inquiétude pour sa fidèle Assunta et ensuite par la douleur de sa mort, qu'il avait été impossible de lui cacher. Elle manquait de la force physique et encore plus de l'énergie morale nécessaires pour lutter contre toutes ces circonstances réunies. Il lui fallait le secours d'une volonté plus courageuse que la sienne, et en même temps une tendresse patiente et ferme qui sût obtenir d'elle des efforts dont elle était incapable par elle-même. Il lui fallait encore la distraction d'un intérêt nouveau, et tous ces miracles, Malseigne avait osé les attendre et les réclamer de celle qu'il croyait capable de les opérer.

Pendant ce temps, au « grand Erlon » (comme on disait dans le pays), la contagion avait presque cessé; mais, pour accomplir complètement la mission dont elle était chargée, Éliane devait y demeurer encore jusqu'à la fin de mai. Il lui fut donc facile de partager maintenant son temps entre les deux châteaux, passant la matinée dans l'un et la fin de toutes ses journées et même parfois la nuit dans l'autre. Elle s'était abstenue, comme de juste, de

parler de ce partage dans les lettres qu'elle écrivait deux fois par semaine à sa tante, à laquelle, pour le moment, elle se bornait à dire « qu'il y avait aussi plusieurs malades de l'autre côté de la rivière ». Elle projetait pourtant, à ce sujet, les plus amples explications, et la tâche accomplie par l'ordre de la marquise lui semblait peu de chose en comparaison de celle qu'elle se préparait à elle-même auprès d'elle. Mais elle était incertaine sur l'heure et les moyens qu'elle aurait à choisir, et se fiait à la Providence qui lui avait confié un rôle si peu naturel, en apparence, pour lui fournir l'occasion aussi bien que le courage de le remplir efficacement jusqu'au bout.

Quant à Ersilia, elle était peu curieuse. Tout en comprenant fort bien l'infériorité de sa situation relativement à celle de son mari, ainsi que le déplaisir que la famille de celui-ci en avait éprouvé, elle en avait surtout conclu qu'il avait plus d'amour pour elle que de crainte de leur déplaire, et comme il s'abstenait d'en parler, elle y pensait fort peu elle-même. Toutefois, lorsqu'à sa première question, après l'apparition d'Éliane auprès d'elle, il lui fut répondu « que c'était une parente de son mari qui habitait dans le voisinage », elle en fut satisfaite parce qu'elle crut y voir la preuve que le ressentiment de la famille de Raynald était apaisé, et elle pensa qu'à son retour il l'apprendrait avec joie. Hors de là, elle s'en préoccupa peu pour elle-même. Elle ne savait compliquer aucune de ses pensées ou de ses sensations.

Pour le moment, elle était plus heureuse qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. Dans la jeunesse, le seul retour à la vie, après une maladie dangereuse, produit une sorte d'enivrement. Sa fidèle Assunta n'était plus là, il est vrai, mais quelle charmante compagne l'avait remplacée. Quel plaisir nouveau pour elle qu'une amie de son âge, et quelle amie !

Déjà, elles pouvaient faire ensemble quelques pas dans le jardin; bientôt ce furent des promenades un peu plus longues. « Et puis, quand Rinaldo sera de retour, il m'apprendra à monter à cheval, comme vous, *Elianina* (elle avait vite trouvé ce diminutif caressant pour le nom de son amie), et alors nous irons tous les trois ensemble dans ces beaux bois qui sont là-bas. »

C'était ainsi que parlait Ersilia au retour d'une des plus longues promenades qui lui eussent été permises jusque-là. Elle s'était assise maintenant sur un banc pour se reposer, tandis qu'Éliane, la tête baissée, cueillait, sans lui répondre, quelques fleurs qu'elle lui donna au bout d'un moment.

— Merci, comme vous êtes toujours bonne!.. Vous vous êtes penchée pour me chercher ces violettes, maintenant vous êtes toute

rouge. Voyons, asseyez-vous près de moi. N'est-il pas vrai, poursuivit-elle lorsque Éliane eut pris la place qu'elle lui désignait, que nous ferons de belles promenades lorsque Rinaldo sera là? Je veux devenir aussi active et aussi brave que vous. Cela lui fera plaisir; il disait toujours que je n'avais pas de courage: c'est vrai. Je n'aime pas le danger, je n'aime pas non plus la fatigue ; une *trottata* d'une heure, en calèche, c'était assez pour moi. Alors, lui, il s'en allait tout seul, sur son cheval et bien souvent cela me faisait peur, car on disait qu'il allait par les montagnes et les rochers, dans des sentiers dangereux, impraticables.

Éliane la laissa parler longtemps sans lui répondre, enfin elle lui dit :

— Vous aurez raison d'apprendre à suivre votre mari dès que vous en aurez la force... Ce sera pour vous un grand plaisir, Ersilia.

— Oh! oui... le vieux Marcel dit qu'il y a ici les plus belles promenades du monde, et que la plus belle de toutes, c'est celle qui conduit au grand Erlon par l'épaisseur de la forêt, la connaissez-vous?

— Oui... j'ai fait cette promenade une fois, il y a longtemps.

— Eh bien, nous la ferons ensemble quand Rinaldo sera revenu, promettez-le-moi, Elianina.

— Je ne puis vous le promettre, Ersilia, dit Éliane après un moment de silence, car à la fin de ce mois je dois partir; mais le marquis de Liminges vous y conduira; il connaît la forêt mieux que moi.

Éliane avait dit ces mots d'une voix très calme et mesurée, mais elle les regretta lorsqu'elle vit les yeux d'Ersilia se remplir de larmes.

— Vous êtes méchante, Éliane, très méchante, de me dire que vous allez partir. Vous ne m'aimez pas comme je vous aime, je le vois bien.

Éliane l'embrassa, lui demanda pardon, lui promit de ne pas la quitter; elle agit enfin avec elle comme on le fait avec les enfants. La convalescence est, en effet, parfois une enfance temporaire. Celle d'Ersilia avait ce caractère. Sa faiblesse était extrême. Eliane se reprocha de l'avoir oublié.

Elle la ramena dans le cabinet de travail et la replaça doucement sur sa chaise longue, puis, cherchant toujours à l'apaiser et à la distraire, elle ouvrit un livre et lui en lut tout haut quelques pages si bien choisies, qu'Ersilia finit par y donner son attention tout entière. Ses grands yeux attachés sur la physionomie mobile d'Éliane, ses oreilles caressées par le son harmonieux de sa voix, elle écoutait sans effort, elle comprenait sans peine et elle fut tout

étonnée, lorsqu'Éliane ferma le livre, de découvrir que cette lecture avait duré près d'une heure.

— Que vous lisez bien ! s'écria-t-elle, et comme j'apprendrais sans peine, si vous pouviez vous en charger.

— Apprenez, lisez vous-même, Ersilia, vous le pourriez si bien, si vous le vouliez.

— Vous croyez, Éliane ? Autrefois, oui, peut-être ; j'avais de l'esprit, mais depuis longtemps je n'en ai plus... de celui-là du moins. Mon pauvre père en a tant gémi !... Il fallait donc que ce fût bien vrai. En effet, jamais, lui que j'aimais tant, je ne parvenais à le satisfaire. J'ai pourtant souvent essayé. Une fois, je me souviens que je m'étais appliquée, vraiment de mon mieux, à bien faire une tâche qu'il m'avait donnée ; mais la nuit vint avant qu'elle fût achevée, et j'étais tombée par terre épuisée de sommeil et de fatigue lorsque mon père rentra dans la chambre.

— Pauvre Ersilia ! la tâche était peut-être trop longue, ou bien elle ne vous avait pas été bien expliquée.

— Peut-être. Mon père était pourtant si savant !

— Trop sans doute, tandis que moi, je ne le suis guère plus que vous... C'est pour cela que vous me comprenez.

— Vous croyez que c'est pour cela? dit simplement Ersilia. Il est certain, en tous cas, que si vous voulez me donner ce livre, je relirai maintenant avec plaisir ce que je viens d'entendre et alors... *je le saurai*. J'apprends sans peine ce que je comprends bien, c'est pour cela que je sais tant de vers par cœur.

— Sans doute. Mais maintenant, Ersilia, vous êtes fatiguée... reposez-vous... demain à votre réveil, le livre sera là, vous relirez ces pages, et ensuite nous les continuerons.

— Oh ! oui, tous les jours, n'est-ce pas? J'apprendrai ce que vous voudrez, et quand Rinaldo reviendra, il me trouvera changée et meilleure. Car, écoutez-moi, Eliane, poursuivit-elle en baissant la voix (ici... plus près de moi...) Rinaldo, vous le savez, était le meilleur élève de mon père... A cause de cela, j'avais peur de ses livres, je pensais qu'il s'apercevrait que je ne les comprenais pas, et que cela le chagrinerait, comme cela avait chagriné mon père. Alors, dès qu'il en ouvrait un devant moi, je m'enfuyais ou bien je me bouchais les oreilles... d'abord, cela le faisait rire. Mais, plus tard, il fronçait les sourcils et sortait de la chambre d'un air triste, en haussant les épaules, et m'appelait un enfant !...

Tandis qu'Ersilia, appuyée sur l'épaule d'Éliane, lui faisait sa naïve confession, celle-ci, tout en souriant, l'écoutait avec une attention sérieuse.

— Un enfant, répéta-t-elle, en caressant les beaux cheveux noirs

coupés pendant la maladie d'Ersilia, et qui bouclaient maintenant autour de sa tête. Ce n'est pas une si grande injure, Ersilia!... pas plus que si je vous disais en ce moment que vous avez l'air plus jeune encore que vous ne l'êtes. On aime si tendrement un enfant!...

Une émotion soudaine et grave transforma le visage d'Ersilia :

— A qui le dites-vous? dit-elle d'une voix tremblante... Oh! oui, certes, on aime un enfant... on peut l'aimer, je le sais bien, jusqu'à mourir de sa mort!... Cela est vrai, oui, Éliane... mais... mais, continua-t-elle en secouant la tête, ce n'est pas là la manière dont on doit être aimée de son mari. Depuis que je vous connais, je comprends cela si clairement!... Non, ce n'est pas comme cela!... je comprends si bien maintenant ce qui me manque, poursuivit-elle d'un air rêveur.

Puis changeant de ton, elle dit tout d'un coup :

— Tenez, Elianina, si je pouvais vous ressembler, vous ressembler en tout, notre vie serait transformée. Rinaldo m'aimerait comme il ne m'a jamais aimée, et nous serions heureux comme jamais, jusqu'à présent, nous ne l'avons été. Ne voulez-vous pas nous aider à le devenir?...

Éliane posa ses lèvres sur son front, et elle lui dit gravement et tendrement :

— C'est tout ce que je désire, Ersilia.

## XXX

Après ce jour, les progrès d'Ersilia, à tous les égards, furent rapides. A mesure que l'ennui s'évanouissait sous l'influence de l'activité qu'Éliane avait su lui communiquer, ses yeux reprenaient leur éclat, sa démarche devenait moins languissante, et on eût pu croire sa guérison complète, si de soudains accès de fatigue, ainsi qu'une surexcitation nerveuse, provoquée par le moindre incident, n'eussent trahi en elle un reste de faiblesse maladive, pour laquelle il n'était d'autre remède que celui du temps. C'était là l'avis du médecin, qui déclarait, en attendant, son régime actuel le meilleur, et recommandait seulement d'éviter le plus possible ce qui pourrait causer à la convalescente le moindre chagrin ou une émotion quelconque, vive ou pénible.

Malgré cette recommandation, il fallut pourtant bien qu'Éliane abordât un jour, de nouveau, le sujet de leur séparation. Le mois de mai s'écoulait. Elle n'avait plus qu'une semaine à passer à Erlon, et un jour où Ersilia lui semblait moins faible et moins fatiguée qu'à l'ordinaire, elle hasarda quelques paroles sur ce sujet. Mais à peine

eut-elle prononcé le mot de *départ*, qu'elle vit le visage de la jeune Italienne se contracter et sa pâleur ordinaire s'accentuer davantage. Elle lui dit d'une voix émue :

— Partir!... vous!... j'ai cru que vous n'y pensiez plus, Éliane. *Je ne veux pas* que vous partiez, entendez-vous? Rien que d'y penser, cela me fait mal, je vous le jure... tenez, voyez. Elle lui prit la main, et lui fit sentir les battements de son cœur, beaucoup trop rapides en effet dans ce moment.

Éliane fut à la fois effrayée et embarrassée. Non seulement il ne lui était plus possible d'ajourner son départ dont sa tante avait fixé le jour et l'heure, mais Raynald annonçait son retour pour les premiers jours de la semaine suivante, et elle était aussi déterminée à partir avant son arrivée qu'Ersilia semblait l'être à ce qu'elle l'attendît. Lorsqu'en dernier lieu, elle lui avait parlé sur ce ton, Éliane s'était bornée à la laisser dire en silence, ne voulant plus entamer de discussion à ce sujet, et se réservant de lui annoncer définitivement son départ lorsqu'il ne pourrait plus être retardé et que les ménagements tant recommandés ne sembleraient plus être si nécessaires, mais l'incident qui venait de se passer n'indiquait pas qu'on en fût là encore, et lui causa une perplexité sérieuse. Elle avait, il est vrai, encore huit jours devant elle, mais ce temps était court pour trouver le moyen de quitter Ersilia sans lui causer un chagrin qui annullerait tout le bien que lui avait fait sa présence.

Ce moyen, toutefois, devait s'offrir. Le départ d'Éliane allait être facilité d'une manière imprévue, mais malheureusement aussi peu conforme que possible à son désir d'épargner à la jeune convalescente toute émotion vive ou douloureuse.

Ersilia, bien qu'apaisée momentanément par le silence d'Éliane, et se flattant encore une fois de l'avoir convaincue, demeura toute l'après-midi inquiète et nerveuse. Après avoir essayé diverses manières de la calmer et de la distraire, Éliane ouvrit enfin un piano, placé dans l'embrasure de l'une des fenêtres, et joua doucement un air qu'Ersilia avait écouté la veille avec plaisir.

Il y avait fort peu de jours que, pour la première fois, on lui avait accordé la permission d'entendre de la musique, et elle n'avait pas encore tenté d'en faire elle-même. Après avoir écouté pendant quelque temps en silence, sans quitter la causeuse sur laquelle elle était étendue, Ersilia dit tout d'un coup :

— Est-ce que vous ne savez pas chanter, Éliane?...

— Non, je ne sais pas chanter, répondit-elle, et presque sur-le-champ elle se leva et quitta le piano.

— C'est étonnant, poursuivit Ersilia, avec le son de voix que vous avez. N'avez-vous jamais essayé?

— Non, jamais. C'est-à-dire, si fait, un peu, il y a bien longtemps; mais, se hâta-t-elle d'ajouter, c'est vous, Ersilia, que je voudrais bien entendre. Vous, dont la voix est, dit-on, si admirable!

— Oui, dit Ersilia, en quittant un peu l'attitude nonchalante qu'elle avait gardée jusque-là. Oui, elle était belle, ma voix, et je chantais bien... mais depuis... depuis.

Elle chercha à se rappeler le temps écoulé, mais sa mémoire lui fit défaut.

— Ah! mon Dieu, dit-elle en passant avec agitation sa main sur son front, voilà encore une fois que je ne puis plus compter les mois qui se sont écoulés depuis que ma Bianca...

Elle n'acheva pas et se couvrit le visage. Cette défaillance partielle de la mémoire, symptôme fréquent après une maladie telle que celle dont elle relevait, était d'autant plus frappante chez elle, que sur beaucoup de sujets ses souvenirs étaient, au contraire, étrangement vifs et exacts. Ce défaut d'équilibre l'effrayait elle-même et inquiétait souvent les autres.

Éliane, après l'avoir regardée un instant, se rapprocha et, s'asseyant auprès d'elle, elle lui dit avec calme :

— Il y a plus de six mois, Ersilia... Il n'est pas étonnant qu'après une si grave maladie, vous ayez encore quelque peine à mesurer la durée du temps. Mais, poursuivit-elle en cherchant à donner un cours nouveau à ses pensées, ne pensez-vous pas que, maintenant, vous pourriez un peu essayer votre voix?... Si cela vous fatigue, vous vous arrêterez... Songez combien, à son retour, votre mari sera heureux de l'entendre et de la retrouver aussi belle qu'autrefois...

Éliane n'aurait pas pu imaginer une plus salutaire diversion. Ersilia releva la tête en souriant.

— Vous avez raison, dit-elle vivement, cela lui fera plaisir, et, moi, je crois que cela me fera du bien... Mes forces sont bien assez revenues pour cela. Nous allons voir si j'ai encore de la voix.

Tandis qu'elle parlait, elle prenait devant le clavier la place qu'Eliane venait de quitter, tandis que celle-ci demeurait debout, appuyée contre le piano, en face d'elle.

Le lecteur sait déjà quelle était cette voix qu'Éliane allait entendre. Il sait aussi quel effet la musique produisait sur elle. Il serait donc superflu de chercher à dépeindre toutes les émotions qui ébranlèrent son âme en écoutant la jeune Italienne, mais elle subit en même temps la puissance que possède la musique pour évoquer les souvenirs... Bercée par les accents auxquels elle prêtait l'oreille, tous ceux qu'elle avait si bien su bannir l'envahirent tout d'un coup de nouveau, et la vision du passé reparut devant elle avec une vivacité soudaine et poignante. Tout en écoutant ainsi en

regardant au loin les arbres, le ciel pur, la lune naissante, son visage, vivement éclairé en ce moment par la lueur mourante du jour, prit une expression qui frappa sa compagne et lui causa un mélange d'admiration et de surprise.

La jeune cantatrice était toutefois, en ce moment, comme enivrée des sons merveilleux de sa propre voix et sous l'empire de son chant, elle aussi, elle sentait revivre les joies et les peines de sa vie, et la douloureuse extase dans laquelle Éliane semblait plongée ne lui apparaissait que la preuve visible de cette sympathie qui est pour les artistes un stimulant si puissant, en même temps qu'une si douce flatterie... Sa voix, d'abord un peu voilée, devenait de plus en plus vibrante et pure, et sa mémoire, tout à l'heure chancelante, était maintenant si sûre, que, sans avoir à ouvrir un livre ou à regarder un papier de musique, elle se rappelait sans peine tout ce qu'elle avait jadis su ou entendu.

Ce fut ainsi que, passant d'un air à un autre, elle se souvint enfin de celui que Raynald avait si brusquement interrompu à Rome, le soir mémorable de leur première rencontre, et que jamais depuis elle n'avait chanté... Mais à peine l'eut-elle commencé, à peine eut-elle proféré les paroles :

Ah! non credea mirarti

qu'Éliane tressaillit. La jeune Italienne la vit rougir et pâlir, et les mots : « Oh! ne chantez pas cela, de grâce », s'échappèrent de ses lèvres tremblantes, tandis que, par un mouvement involontaire et irréfléchi, elle mettait sa main sur celles d'Ersilia pour l'empêcher de poursuivre...

Ersilia s'arrêta, et elle la regarda un instant, en silence, d'un air stupéfait...

— Elle aussi! murmura-t-elle.

Puis, d'une voix altérée :

— Eliane, dites-moi pourquoi vous ne voulez pas entendre cet air?

Éliane, confuse et troublée de ce moment d'oubli, ou pour mieux dire, de trop vif souvenir, ne songeait déjà plus qu'à s'excuser :

— Pardonnez-moi, Ersilia, je vous en conjure, et surtout ne pensez pas que cet air me déplaise, ou que... mais, mais...

Tandis qu'elle balbutiait ainsi, Ersilia répéta :

— Dites-moi alors pourquoi vous ne voulez pas l'entendre?

— Oh! seulement, dit Eliane rapidement, parce que cet air..., je ne l'avais entendu qu'une fois dans ma vie... il y a de cela bien longtemps... et que, il me rappelle... il me rappelle...

— *Quelqu'un que vous aimiez et que vous avez perdu*, n'est-ce pas ? dit Ersilia lentement en attachant sur Eliane ses grands yeux noirs, tandis qu'un souvenir lointain et trop fidèle réveillait dans sa mémoire les paroles qu'elle venait de répéter comme un écho !...

Éliane fut surprise, et d'abord trop interdite pour pouvoir répondre. Rien, toutefois, ne pouvant lui faire deviner l'incident qui se retraçait en ce moment dans la pensée d'Ersilia, elle supposa que le hasard seul l'avait fait toucher si juste, et n'eut plus elle-même d'autre souci que celui de changer de discours. Mais comme Ersilia insistait et répétait sa question, elle répondit :

— Oui, c'est à peu près cela, et j'ai eu un moment de surprise que je regrette. Maintenant, Ersilia, n'y songeons plus, je vous en supplie. Chantez-moi tout ce que vous voudrez, cet air-là comme les autres... Je ne me lasserai jamais de vous écouter...

En disant ces mots, elle essayait, en souriant, de remettre les mains d'Ersilia sur le clavier ; mais celle-ci la repoussa doucement.

— Non, dit-elle, je suis fatiguée, je ne chanterai plus ce soir.

Elle quitta le piano et reprit sa place sur la causeuse, où elle demeura silencieuse et pensive. Il faisait presque nuit ; Éliane ne put discerner ses traits, mais elle s'inquiéta de son immobilité. Était-ce réellement de la fatigue ? L'avait-elle blessée, et était-ce du mécontentement ? Était-ce seulement un caprice ?... Quoi qu'il en fût, elle regretta d'avoir, involontairement, provoqué ce singulier changement d'humeur, et, se souvenant des pensées qui avaient précédé le mouvement irréfléchi auquel elle avait cédé, elle en éprouva une sorte de remords.

La soirée s'acheva plus péniblement que de coutume. Lorsque l'on apportait la lampe, Eliane prenait souvent son ouvrage, tandis que sa compagne se reposait ou, parfois, sommeillait près d'elle. Mais, cette fois, la méditation silencieuse d'Ersilia ne ressemblait point au sommeil. Assise sur la causeuse, les mains jointes et posées devant elle, sur ses genoux, les lèvres serrées, les sourcils froncés ; sa physionomie et toute son attitude avaient quelque chose d'inaccoutumé et d'inquiétant.

Enfin Éliane se rapprocha d'elle et, avec une douceur qui n'était pas exempte de fermeté, elle lui dit :

— Qu'y a-t-il, Ersilia ? Qu'avez-vous ? Dites-le-moi, je veux le savoir.

Elle prit une de ses mains. Ersilia fit un léger mouvement pour la lui retirer, mais Éliane la retint entre les siennes.

— Vos mains sont glacées, Ersilia, et vous tremblez comme une feuille. Vos nerfs sont ébranlés de l'effort que vous venez de faire

je le vois bien. Je n'aurais jamais dû vous le permettre, encore bien moins vous le demander.

Ersilia secoua la tête et dit d'une voix sourde :

— Non, non, ce n'est pas cela.

— Mais sa compagne fut persuadée plus que jamais qu'elle ne se trompait pas, lorsque, tout à coup, elle la vit fondre en larmes, et bientôt éclater en sanglots convulsifs.

La nuit suivante, Ersilia fut reprise d'un violent accès de fièvre. Le lendemain, elle ne put se lever, et fut, toute la journée, tantôt agitée, tantôt, comme la veille au soir, sombre et muette. Ce fut à peine si Éliane put échanger quelques paroles avec elle. Cette apparence de rechute, dont (quoique bien loin de soupçonner la vérité) elle se reprochait d'avoir été indirectement la cause, l'inquiéta et l'affligea doublement. Si Ersilia retombait malade, comment la quitter ? Et, d'autre part, comment songer à rester ? Cette anxiété extrême ne fut pas, toutefois, de longue durée.

Au bout de deux jours, Ersilia sembla être à peu près remise, et, pendant ceux qui suivirent, Éliane remarqua seulement avec étonnement qu'elle était froide et sérieuse et qu'elle la suivait des yeux avec une attention embarrassante et singulière. Mais lorsqu'enfin, la veille de son départ, elle vint lui annoncer que leur séparation ne pouvait plus être ajournée, Ersilia reçut cette nouvelle d'une manière si différente de celle avec laquelle elle en avait accueilli jusque-là la plus lointaine perspective, que la surprise d'Éliane devint plus vive, et une pensée troublante et nouvelle pénétra, pour la première fois, dans son esprit...

Ersilia, en effet, sembla triste et agitée, mais elle ne prononça pas une parole pour la retenir, et, à travers les larmes qui, cependant, lui vinrent aux yeux, il n'était pas impossible de discerner un éclair de soulagement, et presque de joie... La pauvre Éliane avait désiré que son départ n'affligeât pas trop Ersilia : elle n'avait pas prévu qu'il pourrait la réjouir. Ce fut une goutte amère et imprévue versée dans la coupe de son dévouement généreux.

Le lendemain matin, toutefois, lorsqu'elle entra dans la chambre où naguère elle était apparue elle-même en rêve à Raynald, et où, en ce moment, sa femme l'attendait pour lui dire un dernier adieu, on eût dit que la tendresse de celle-ci pour elle renaissait toute entière. Debout, immobile, les yeux inondés de pleurs, elle lui tendit les bras et la tint embrassée avec une sorte d'angoisse passionnée.

— Adieu, adieu, Elianina ! Il faut que vous partiez, oui, je le sais ; mais je sais aussi que vous avez été bonne pour moi... Oh ! oui, bonne comme un ange ! Je vous aimerai toujours ! Je ne vous oublierai jamais !

— Et moi, Ersilia, de près ou de loin, je penserai à vous, et je serai votre amie, toujours... Vous le croyez, n'est-ce pas?

— Oui, je le crois, Éliane, nous reverrons-nous jamais?

Éliane se tut un instant, puis elle dit :

— Laissons l'avenir à Dieu. Quoi qu'il nous arrive dans cette vie, nous serons réunies un jour, là où tout sera bonheur, paix et lumière.

Ce furent ses dernières paroles. Elle regarda encore une fois Ersilia. L'émotion avait donné à son teint un éclat extraordinaire... Elle avait recouvré toute la beauté que la maladie avait altérée. Éliane lui serra encore une fois la main, puis elle la quitta précipitamment.

## XXXI

Lorsque, ce même soir, Éliane se retrouva seule dans le grand château désert qu'elle devait quitter le lendemain matin, et qu'elle repassa dans sa mémoire les jours qui venaient de s'écouler, elle eut peine à comprendre qu'ils n'eussent eu que la durée d'un mois.

A dire le vrai, le temps lui avait manqué pour penser. Son activité morale et physique, sans cesse réclamée, servait à la distraire d'elle-même et à l'empêcher de réfléchir. Maintenant la mission qui l'avait amenée à Erlon était terminée, aussi bien que celle qui s'y était inopinément ajoutée, mais elle n'éprouvait pas, cependant, la calme jouissance du devoir accompli. Non seulement elle se proposait une tâche beaucoup plus difficile que celle qu'elle venait d'accomplir, mais une circonstance nouvelle, impossible à expliquer, venait ajouter à ses perplexités une complication inattendue.

D'une façon qui demeurait pour elle inconcevable et mystérieuse, le passé avait été tout d'un coup révélé à Ersilia, et une transformation s'était opérée dans ses sentiments qui jetait sur son propre avenir une lumière sous laquelle elle ne l'avait jamais considéré jusqu'à ce jour.

Après l'avoir pressée de rester, comme une amie dont elle ne pouvait pas supporter le départ, Ersilia l'avait laissée partir comme une rivale dont elle ne pouvait endurer la présence. Cela était bizarre et inexplicable; mais, quoi qu'il en fût, cela dictait à Éliane une conduite différente de celle qu'elle avait cru pouvoir suivre. Son projet, son désir formel était d'obtenir le pardon de Raynald, de plaider la cause d'Ersilia et de parvenir enfin à les ramener sous le toit maternel... Mais, si elle atteignait ce but poursuivi maintenant plus ardemment que jamais, il ne fallait pas que la moindre ombre de jalousie vînt assombrir l'esprit d'Ersilia, il ne le fallait pas pour

Raynald, il ne le fallait pas pour elle-même!... Lorsque son cousin reviendrait, ne faudrait-il donc pas qu'elle trouvât elle-même le moyen de s'éloigner.

— Je n'avais pas pensé à cela, murmura-t-elle, en pressant son front de ses deux mains, tandis qu'elle cherchait à coordonner ses pensées et à regarder en face l'avenir... puis, encore une fois comme naguère, elle s'écria douloureusement : Oh! comme la vie devient parfois difficile!

Elle était encore plongée dans ces réflexions troublées et complexes, lorsque M^lle Sylvestre ouvrit sa porte, pour l'avertir que M. de Malseigne, ayant appris en arrivant au château du Gué pour y faire sa visite de chaque semaine, qu'Éliane partait le lendemain, était venu, malgré l'heure tardive, pour lui faire ses adieux.

— Oh! tant mieux, dit Éliane en se levant avec joie. Le ciel me l'envoie, car j'ai besoin d'un conseil!...

— Pourvu, dit M^lle Sylvestre, qu'il ne vienne pas encore cette fois pour nous donner quelque alerte, ou bien qu'il ne soit pas malade à son tour. Il a une mine à faire peur. Cette remarque eut pour effet de faire descendre Éliane encore plus vite dans le petit salon où l'attendait Armand. Il lui sembla, en effet, un peu plus pâle et moins calme qu'à son ordinaire.

— Y a-t-il du nouveau, Armand?... dit-elle, dès qu'elle l'eut regardé. Avez-vous quelque chose de grave à me dire?

— Non, j'ai seulement voulu vous revoir avant votre départ, vous dire adieu et vous remercier.

— Me remercier de quoi?

— De tout.

Armand ne lui disait pas en ce moment la vérité tout entière, et peut-être ne s'avouait-il pas à lui-même quelle était l'anxiété nouvelle et quelle était la confuse espérance qui l'amenait auprès d'elle. Quelque chose lui disait cependant que cette heure était pour lui importante et décisive, et que, ce soir-là, en quittant Éliane, il lui dirait un long adieu.

Une dernière fois il voulait donc interroger ce cœur où il avait su lire, si longtemps avant qu'il s'ouvrît à lui, comme aujourd'hui, avec la franchise d'une amitié confiante. Elle venait de traverser une nouvelle épreuve; quel effet avait-elle produit? Quel changement ce rapprochement intime avec la femme de Raynald, et le dévouement même dont elle s'était montrée capable, avait-il fait subir à ses sentiments et à ses résolutions d'autrefois?... D'autres pensées peut-être s'ajoutaient encore à celles-là, mais il ne voulait pas les admettre ou s'en rendre compte.

Éliane était loin de se douter de ce qui s'agitait dans l'esprit de

son grave conseiller... plus loin encore d'imaginer l'importance pour lui de cette entrevue, ainsi que celle des paroles qu'elle allait lui dire.

A parler franchement, elle ne songeait point du tout, en ce moment, à observer Armand. Préoccupée de ce dont elle ne voulait parler qu'à lui seul, elle en aborda le sujet sur-le-champ et sans aucun préliminaire :

— Avez-vous vu Ersilia?

— Oui.

— Vous a-t-elle parlé de moi?

— Oui.

— Vous a-t-elle dit que je partais demain et qu'elle en était *contente!*

— Non. Mais j'ai vu qu'elle n'en était pas fâchée.

— Savez-vous pourquoi?

— J'ai compris que (sans qu'elle ait voulu me dire comment ou que j'ai pu le deviner) une lumière soudaine s'est faite dans son esprit et qu'elle a peur de vous.

— Peur de moi! dit Éliane avec fierté, en rougissant. Je m'étonne qu'à l'heure qu'il est, elle puisse me croire capable de lui nuire.

— Il y a des cas où une femme peut nuire à une autre femme sans le vouloir, quelquefois même sans le savoir.

Éliane demeura un instant pensive.

— Sincèrement, Armand, dit-elle enfin, je crois qu'aujourd'hui Ersilia n'a plus à craindre personne. En cela, j'espère lui avoir été utile. Tout ce que je pense vous le savez, je vous le dis sans détour. Eh bien, je crois que Raynald, à son retour, trouvera qu'elle a acquis ce qui lui manquait autrefois, et alors... lorsqu'il sera réconcilié avec sa mère, il pourra être, il sera enfin complètement heureux.

Éliane parlait avec un calme étrange. Oserait-il en conclure qu'elle-même aussi était changée? Il ne trahit pas la pensée qu flottait dans son esprit et se borna à dire :

— Cette réconciliation est loin d'être faite, vous le savez trop bien!

Éliane reprit vivement :

— Elle aura lieu, Armand. J'y parviendrai, vous le verrez. Pour commencer, tenez, dit-elle, en lui donnant une lettre qu'elle tenait à la main, jetez les yeux sur ces pages. La marquise les trouvera sous la même enveloppe que les papiers relatifs à l'emploi que j'ai fait, à Erlon, de son argent. Elle y verra alors, aussi sans aucun déguisement et dans tous ses détails, quel est celui que j'ai fait de mon temps.

Armand prit la lettre, et il la lut lentement d'un bout à l'autre en silence. C'était le récit fidèle des jours qu'elle venait de passer près

d'Ersilia. C'était un portrait de celle-ci fait pour désarmer et pour convaincre. C'était enfin un appel ardent, irrésistible, un appel auquel, connaissant la marquise mieux qu'un autre, il jugea impossible qu'elle pût refuser de se rendre...

Lorsqu'il l'eut achevée, il demeura quelque temps sans parler.

— Ce sera encore un miracle, dit-il enfin avec émotion, mais vous l'accomplirez.

— Vous le croyez, n'est-ce pas?... Oh! tant mieux!... mais écoutez-moi maintenant, Armand. Pour que tout soit bien, après cela il faudra que je m'en aille.

— Éliane!...

— Oui, pensez-y, vous verrez que cela est clair, répondit-elle lentement. Si je demeure sous le toit de sa mère, lorsque Raynald y sera revenu, j'aurai beau faire, Ersilia sera inquiète et malheureuse... et lui, il ne sera pas heureux non plus...

Tandis qu'elle parlait ainsi, regardant droit devant elle, réfléchissant tout haut, plutôt que s'adressant directement à lui, Armand contemplait ce visage régulier et pensif, et les reflets dorés de cette chevelure sur laquelle tombait la lumière de la lampe et toute cette attitude, qui exprimait mieux encore que ses paroles l'oubli total de son propre bonheur, aussi bien que de sa propre beauté, et une douleur déjà souvent éprouvée, une douleur aiguë et voisine du désespoir lui étreignit le cœur.

— Et votre propre bonheur, Éliane? dit-il enfin après un long silence. N'y pensez-vous jamais? A votre âge, l'avenir n'existe-t-il plus pour vous?...

— L'avenir? dit-elle en relevant la tête et le regardant d'un air étonné.

— Eh! oui, l'avenir, ne comprenez-vous pas que vous avez encore du bonheur à répandre et du bonheur à connaître? Que la vie peut redevenir riche pour vous de joies et de devoirs? Que vous pouvez être aimée, Éliane, tendrement et profondément aimée? Que vous l'êtes... que se dévouer à vous, vivre pour vous, ce pourrait être le rêve passionné d'un cœur digne peut-être du vôtre.....

Il s'arrêta au léger mouvement que fit Eliane, au regard troublé et incertain qu'elle jeta sur lui.

— De quoi me parlez-vous, Armand? Vous qui saviez tout ce que je pensais longtemps avant que je ne me fusse accoutumée à penser tout haut devant vous, vous n'allez pas me dire, je le suppose, comme Yves de Monléon, que je dois songer à me marier?... et venir m'énumérer les noms de ceux qui, m'ayant à peine entrevue, ou même sans me connaître, seraient prêts à m'offrir leur main?

— Non, certes!... Dieu me garde de vous parler de ceux-là!...

— De qui donc alors?...

Il se tut. Elle le regarda d'un air inquiet et effrayé qui n'avait pas besoin de commentaires. Sans le savoir, elle lui avait répondu, et il l'avait comprise. Par un violent effort, il recouvra son calme apparent, et le regard simple et loyal qui rencontra celui de la jeune fille la rassura et la remit à l'aise.

Après un assez long silence, il reprit :

— Je vous rappelle seulement que pour vous la vie n'est pas finie et que...

Elle l'interrompit avec impatience.

— Et que... oui, je sais, elle n'a aucun but, n'est-ce pas? parce que je n'ai pas de vocation religieuse et que je ne veux pas me marier. Est-ce vous qui me parlez ainsi, *vous*, Armand? Je vous demanderai alors pourquoi vous ne vous mariez pas vous-même?...

Armand lui répondit simplement :

— Pourquoi? parce que j'ai fait, en ce monde, des rêves que je n'ai pas pu réaliser.

— Et si je vous en disais autant, répondit-elle en le regardant en face sans baisser les yeux, mais sans pouvoir empêcher une vive rougeur de couvrir son visage et son front, faudrait-il me dire qu'à cause de cela ma vie n'a plus de but? Autant vaudrait vous le dire à vous-même. Vous secouez la tête, vous voulez me répondre que pour un homme le cas est bien différent... qu'une femme ne peut vivre seule... qu'elle a besoin d'appui... Je sais tout cela, ce sont des choses qui m'ont été répétées mille fois. Eh bien, Armand, écoutez-moi et, de grâce, ne me démentez pas. Je crois, pour ma part, que si par hasard (cela n'est pas commun peut-être, mais pourquoi ne pas l'admettre par exception), je crois que si une femme, si une jeune fille a le cœur ainsi fait qu'elle ne puisse pas le donner deux fois. Si, dans sa vie, une destinée s'est offerte à elle qu'elle eût partagée avec transport, et si le partage avec tout autre lui fait horreur..... elle peut être singulière, elle n'est pas vile ou nulle pour cela, et tout n'est pas fini pour elle dans la vie!...

Armand ne songeait ni à la contredire ni à l'interrompre.

Elle poursuivit avec chaleur, et comme si elle était soulagée de pouvoir ainsi laisser déborder librement et sans contrainte son cœur trop rempli.

— Tenez, Armand, en ce moment je prévois, j'envisage comme très possible la nécessité d'aller vivre seule. Eh bien, en ce cas, ce sera dans une habitation que je saurai choisir de manière à n'être ni tout à fait isolée ni tout à fait inutile. La bonne Sylvestre me serait fidèle. Ma tante, en ce cas, ne me la disputerait pas. Cette jeunesse que je possède encore, et qu'on me jette à la tête comme

un si grand obstacle, elle sera vite écoulée, et il me restera, jusqu'à la fin de ma vie, les amis qui me sont chers, les études qui me plaisent, les pauvres que je chéris, Dieu, enfin, qui est tout, et plus que tout. Croyez-le bien, je ne serai ni seule ni malheureuse! Quoi qu'il en soit, c'est là, non pas mon rêve, mais mon choix délibéré, et à moins que tout ne se transforme en moi ou autour de moi, mon choix irrévocable.

Armand, pâle, les lèvres serrées, les yeux baissés, l'avait écoutée avec attention, sans l'interrompre d'un geste, d'une parole ou d'un regard...

Lorsqu'elle eut fini, il lui prit la main et il la baisa avec une émotion respectueuse :

— Et parmi les amis dont vous parlez, Éliane, je jure devant Dieu de demeurer digne de garder ma place jusqu'au dernier jour de ma vie.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le lendemain, à la même heure, Éliane était reçue à bras ouverts au château de Crecy, tandis que Malseigne retournait à Paris pour y attendre son ami, et lui apprendre, à son arrivée, la maladie et le rétablissement d'Ersilia, dont la longue traversée de Raynald l'avait empêché d'être instruit plus tôt.

## XXXII

Raynald était revenu depuis près d'une semaine, et la joie de son retour avait rendu à Ersilia toutes ses forces ainsi qu'un éclat inusité. Une expression nouvelle transformait sa physionomie, et son mari put observer bientôt le grand changement survenu dans son caractère et dans ses habitudes. Au lieu de longues heures d'oisiveté ou d'efforts nonchalants pour tuer le temps, il la vit, avec surprise, l'employer véritablement avec activité et intelligence, travailler avec intérêt à des ouvrages qui n'avaient aucune ressemblance avec sa tapisserie d'autrefois, et lire pour son plaisir des livres qu'il n'aurait jamais songé à lui proposer. Il la suivait des yeux avec surprise et en souriant, tandis qu'elle le regardait à la dérobée et s'apercevait alors, avec un mélange de plaisir enfantin et de chagrin jaloux, de l'effet des conseils d'Éliane.

— Je lui ressemble un peu maintenant, voilà pourquoi je lui plais davantage, se disait-elle avec amertume.

Son caractère était naturellement enclin à la jalousie, mais rien jusqu'à ce jour ne l'avait excitée en elle. Jamais une parole, un regard de Raynald adressé à une autre femme n'avait pu la faire

naître. Toutefois, à l'époque de leur rencontre à Rome, lorsque commençait à grandir en elle l'intérêt nouveau qu'il lui inspirait, elle avait éprouvé une curiosité ardente de connaître le nom de celle *qu'il aimait et qu'il avait perdue*, et qui pourtant *n'était pas morte*. Ces paroles de Raynald s'étaient alors gravées dans sa mémoire avec la ténacité d'une idée fixe, et pendant ces longues soirées d'Ara-Cœli, où elle parlait si peu, elle se demandait souvent s'il l'aimait encore.

Mais lorsque le soudain revirement de sa destinée l'eut portée en un instant au comble du bonheur, et qu'en l'épousant, Raynald lui eut fait un sacrifice dont elle devinait confusément l'étendue, elle y vit pour elle-même une preuve d'amour si concluante que jamais ensuite aucune inquiétude jalouse n'était venue assombrir son esprit. *Jamais...* jusqu'au jour où elle avait vu Éliane tressaillir, comme Raynald au même souvenir et prononcer des paroles absolument semblables à celles qui avaient retenti si longtemps dans sa mémoire!... Alors, avec cette pénétration et cette finesse qui, une fois réveillées, existaient chez elle (comme chez beaucoup d'Italiennes) à un degré voisin de l'intuition, cette page obscure du passé s'éclaira tout d'un coup pour elle, et plus sa tendresse et son admiration pour Éliane avaient été vives, plus elle se sentit tout d'un coup saisie d'inquiétude et de malaise à la pensée qu'il pourrait la revoir. Et pourtant, tout en la redoutant maintenant, comme elle ne pouvait s'empêcher de l'aimer, elle éprouvait un mélange indescriptible de sentiments contraires qui l'agitaient au détriment de son repos et de la tranquillité d'esprit si nécessaire au rétablissement complet de sa santé.

Dès son arrivée, Raynald avait parlé de leur prochain départ et du grand voyage qu'ils allaient entreprendre ensemble. Il avait été satisfait de voir que cette perspective charmait Ersilia, et qu'elle semblait hâter de ses vœux le jour où elle partirait avec lui et s'en irait le plus loin possible du lieu où elle se trouvait. Quoiqu'un peu surpris de cette antipathie soudaine pour une demeure qu'elle avait trouvée à son arrivée si fort de son goût, il l'attribua au souvenir que sa maladie et la mort d'Assunta y avaient attaché, et n'en fut que plus empressé à accélérer les préparatifs de leur départ. Malseigne était pour le moment demeuré à Paris. Mais, à la grande joie de Raynald, il avait annoncé l'intention de partir avec eux et de présider à leur établissement dans leur nouvelle et lointaine demeure.

Raynald, pendant tous les préliminaires nécessaires avant une expatriation aussi longue, était obligé d'aller lui-même souvent à Paris. Mais jamais il ne s'absentait que pendant les heures de la

matinée. Avant celle du dîner, il était toujours de retour auprès de sa femme.

Il lui était arrivé, parfois, lorsqu'il revenait ainsi un peu plus tôt que de coutume et entrait sans être attendu, de trouver Ersilia retombée dans son attitude nonchalante d'autrefois. Puis, lorsqu'en l'apercevant, elle se levait vivement pour venir à sa rencontre, il remarquait qu'une pâleur subite succédait à la rougeur causée par la surprise et la joie de le voir, et que ses grands yeux, plus brillants que jamais, étaient cependant creusés et agrandis. Sans doute ces symptômes indiquaient que sa convalescence se prolongeait encore et que sa guérison n'était pas aussi complète qu'il l'avait cru à son arrivée. Ce fut là, du moins, la réponse du médecin auquel Raynald communiqua ses craintes, et il ajouta que cet état n'avait rien d'inquiétant et se prolongeait souvent fort longtemps après une maladie aussi grave que celle dont Ersilia avait été atteinte.

Toutefois, les accès de faiblesse de la jeune femme, au lieu de devenir plus rares, semblaient se rapprocher; et lorsqu'un jour elle voulut, pour la première fois, ouvrir son piano et chanter devant son mari, la voix lui manqua presque sur-le-champ et elle dut s'arrêter, épuisée et haletante :

— C'est singulier, dit-elle, en venant se jeter dans un grand fauteuil, il y a trois semaines à peine, ma voix était belle, et j'ai chanté ici un jour tout aussi bien qu'autrefois...

Elle se tut, et une ombre passa sur son visage tandis qu'elle se rappelait ce jour.... Raynald, qui la considérait avec anxiété, vint au bout d'un instant s'asseoir près de son fauteuil, et, la croyant découragée, et peut-être inquiète d'elle-même, il lui prit tendrement la main.

— Courage, *carissima*, lui dit-il, tu seras bientôt guérie tout à fait; l'air de la mer te fera du bien, notre beau voyage encore davantage, et là où nous allons le climat est aussi beau qu'en Italie!

Elle sourit, mais elle répondit seulement :

— Ce n'est pas le courage qui me manque.

Et elle ferma les yeux, comme si elle ne voulait pas en dire davantage.

Raynald la regarda en silence, ne sachant pas trop s'il fallait la laisser en repos ou lui parler, et quelques minutes s'écoulèrent ainsi, mais bientôt elle rouvrit les yeux et, se soulevant vivement comme si elle se reprochait son abattement, elle dit :

— Pardon, je suis plus faible aujourd'hui qu'à l'ordinaire, mais je veux tâcher de n'y pas céder... Voyons, Rinaldo, lisons ensemble quelque beau passage du *Paradis*, et, après avoir un moment cherché

dans sa mémoire, elle récita presque avec son accent accoutumé les vers suivants :

Ciò ch'io vedeva mi sembrava un riso
Dell'Universo : porchè mia ebrezza
Entrava per l'udire e per le viso.

O gioja! O ineffabile allegrezza
O vita intera d'amore e di pace!
O senza brama, sicura richezza [1]!

La pauvre Ersilia eut à peine récité ces beaux vers en élevant un peu la voix qu'elle s'arrêta essoufflée!

— Ouf! dit-elle, je ne puis pas plus déclamer que chanter aujourd'hui... Mais je puis écouter. Le livre est là, Rinaldo, lis-moi ce que tu voudras... Mais, auparavant, donne-moi mon ouvrage qui est là sur cette table.

Raynald se leva, et alla prendre l'ouvrage qu'elle désignait. C'était un morceau d'étoffe rouge sur lequel s'entrelaçaient dans un gracieux dessin des roses blanches et des feuilles d'or. Il le regarda un moment avec surprise et attention. Ce travail, ainsi que la faible odeur de violettes qu'exhalait la soie qu'il tenait entre les mains, réveillait en lui un vague souvenir. Son cœur battit sans trop savoir pourquoi. Il se rapprocha d'Ersilia.

— Vous ne travailliez pas aussi bien que cela jadis, lui dit-il, je ne me souviens pas d'avoir jamais vu un pareil ouvrage entre vos mains.

Ersilia, après avoir dit les vers cités plus haut, était retombée dans son fauteuil en apparence épuisée. Elle était toutefois dans l'un de ces accès de surexcitation nerveuse qui accompagnaient presque toujours chez elle un surcroît de faiblesse. Il lui prit en ce moment une subite envie d'aggraver sa secrète inquiétude, ou bien d'y mettre un terme pour toujours.

— Non, Rinaldo, lui répondit-elle. Jamais, en effet, je n'avais travaillé ainsi avant le jour où celle qui m'a donné cette étoffe, et y a brodé cette rose blanche, m'a enseignée à l'imiter.

Et avant qu'il pût lui adresser une autre question, elle ajouta en le regardant attentivement :

— Cette charmante amie, à laquelle je dois beaucoup, s'appelle *Éliane de Liminges*.

[1] Ce que je voyais me semblait un sourire de l'univers. L'ivresse pénétrait en moi par l'ouïe et par la vue!

O joie! O félicité ineffable! O vie d'amour et de paix! O richesse exempte de crainte et de désir!

Dante, *Paradis*, XXVII.

Depuis quatre ans, personne n'avait prononcé devant Raynald, le nom d'Éliane. Jamais lui-même ne l'avait proféré, ni dans ses confidences à Biagio Marini, ni même dans ses entretiens avec Malseigne. En l'entendant tomber ainsi tout d'un coup des lèvres de sa femme, la surprise et l'émotion qu'il éprouva furent trop grandes pour qu'il lui fût possible de les dissimuler, et les grands yeux noirs attachés sur les siens purent y lire trop clairement tout ce qu'ils voulaient savoir... Toutefois, depuis deux ans, il avait fait tant de progrès dans l'art de se maîtriser, que si un trait de lumière rapide et mortel comme celui qui accompagne la foudre n'eût déjà frappé Ersilia au cœur, elle aurait presque pu se rassurer complètement, lorsque Raynald, au bout d'un instant, lui dit en souriant et d'une voix calme :

— Comment et depuis quand connaissez-vous ma cousine Éliane?

Elle fut étonnée et peut-être un peu déroutée par le ton avec lequel il lui fit cette question, mais ses nerfs étaient trop excités pour qu'elle pût lui répondre tranquillement, et, cédant à une impulsion analogue à celle qui fait parfois provoquer, avec la plus insigne imprudence, la colère dont on redoute le plus les effets, elle se mit à lui raconter avec une sorte de volubilité fiévreuse comment, une nuit, elle avait vu Éliane près de son lit; comment elle l'avait prise pour une vision céleste; comment elle avait été ensuite soignée, consolée, distraite, guérie par elle; comment elle lui avait appris à lire, à s'occuper, à travailler, à devenir enfin plus heureuse et meilleure; comment elle avait stimulé son courage, en l'assurant qu'elle serait ainsi plus digne de lui, et qu'à son retour il l'aimerait davantage; comment, enfin, elle-même, de son côté, l'avait aimée passionnément, et aurait voulu la garder toujours auprès d'elle, jusqu'au moment où elle avait cru deviner que c'était *elle... elle* que Raynald avait tant aimée, et cette idée lui était venue parce qu'un jour Éliane (comme lui, deux ans auparavant, à Rome) l'avait arrêtée tout court, au moment où elle allait chanter : *Ah non credea mirarti...*

C'est ainsi que la pauvre Ersilia, dans la folie de son inexpérience et de son agitation maladive, laissa tomber de ses lèvres un flot de paroles aussi dangereuses pour son propre bonheur que pour le repos de celui qui les écoutait impassible et muet, sans trahir d'aucune façon les sentiments qui bouleversaient son âme.

Lorsqu'elle s'arrêta enfin pâle et hors d'haleine, il leva tranquillement les yeux sur elle, et écartant doucement les cheveux qui tombaient en désordre sur son front, il lui dit :

— Il faut bien peu de choses pour te troubler, Ersilia mia, calme-toi, je t'en prie, *je le veux!*

Ces paroles n'étaient assurément pas une réponse, toutefois le ton dont elles étaient dites eut la puissance d'apaiser la jeune malade, et lorsque, sans dire une parole de plus, il la souleva doucement et la porta sur une chaise-longue placée à l'autre bout de la chambre, elle se laissa faire sans résistance.

L'agitation à laquelle elle venait de se livrer était maintenant suivie d'une grande prostration. Elle appuya sa tête sur le coussin placé derrière elle et quelques larmes mouillèrent ses longues paupières à demi fermées.

Raynald, agenouillée près d'elle, baisa ses yeux et son front, puis il lui dit :

— Repose-toi maintenant, *carina*, et ne pleure plus, je te le défends. Ne te méfies pas de moi, Ersilia, tu serais injuste. Je ne vis que pour toi, et ton bonheur m'est plus cher mille fois que le mien.

— Tu es bon et je t'aime, murmura-t-elle, en retour, à voix basse, et elle retint sa main dans les siennes, jusqu'à ce que, la voyant tout à fait endormie, il la lui retira doucement. Puis, après s'être assuré que ce sommeil était réellement profond et réparateur, il sortit sans bruit de la chambre.

Il venait de s'imposer une violente contrainte, et à ce prix il espérait avoir rassuré et calmé Ersilia, mais qui le calmerait lui-même à son tour maintenant qu'il repassait dans sa mémoire l'étrange récit qu'il venait d'entendre? Qui lui dirait par quelles circonstances Ersilia avait pu se trouver rapprochée de celle dont tout la séparait et dont il se figurait qu'elle ignorait jusqu'au nom?... Ce jour-là, heureusement, Malseigne était attendu au petit château. C'était pour la première fois depuis le retour de son ami, parce qu'il avait voulu les laisser seuls pendant la première semaine qui avait suivi son arrivée. Mais Raynald ne put l'attendre patiemment. Il alla d'abord à grands pas jusqu'à la grille, puis il la dépassa et marcha devant lui jusqu'au moment où il aperçut la voiture qui amenait Armand de la station. Dès qu'il fut assez près, il lui fit signe de descendre, et les deux amis poursuivirent lentement leur route ensemble à pied. L'on devine quelles questions se pressèrent alors sur les lèvres de Raynald...

Lorsque Armand avait osé rapprocher Éliane d'Ersilia, il s'était promis d'expliquer à loisir à son ami les motifs par lesquels il avait été guidé, et comptait sur les bons effets de cette rencontre pour la justifier à ses yeux. Rien d'avance n'avait pu lui faire imaginer la circonstance légère et pourtant importante qui devait si subitement modifier les sentiments de l'une pour l'autre, et jeter dans l'esprit d'Ersilia un trouble dont l'effet ne pourrait être que fort regrettable.

Mais l'empressement même avec lequel elle s'était séparée d'Éliane lui semblait une garantie de son silence. Il avait songé à prendre son temps avant d'aborder ce sujet avec Raynald, et ne s'attendait nullement à ce que ce fût sa femme elle-même qui viendrait réveiller le souvenir qu'elle redoutait, et qu'elle avait le plus d'intérêt à bannir.

Quoi qu'il en fût, il n'y avait plus maintenant qu'à corroborer simplement par son témoignage le récit d'Ersilia. Il ajouta simplement qu'Éliane n'avait plus qu'un seul désir et un seul but, celui d'obtenir la réconciliation de Raynald avec sa mère, et que son bonheur ainsi que celui d'Ersilia était devenu le plus cher de ses vœux.

L'effet de cette révélation sur Raynald fut étrange. A l'émotion violente qu'il avait éprouvée lorsque ce souvenir trop cher avait été réveillé devant lui d'une manière si soudaine et si imprévue succéda une sorte d'amertume qu'il n'eût point osé exprimer, mais qu'il ne parvint pas à vaincre. Certes, la générosité d'Eliane était grande. Son courage et sa bonté avaient dépassé toute mesure, mais ne témoignaient-ils pas d'une grande indifférence? En eût-elle été capable si jamais elle l'eût aimé? N'était-il pas, d'ailleurs, devenu indigne de l'être, et prétendait-il qu'elle fût malheureuse et se souvînt de lui, lorsque lui-même semblait avoir cherché le bonheur et l'oubli si loin d'elle. A coup sûr, il avait mérité qu'elle bannît son souvenir, n'était-il pas le plus injuste et le plus déraisonnable des hommes de s'en étonner?

La tristesse combattue et le trouble que toutes ces pensées firent naître dans son esprit valaient mieux pour lui, au surplus, que l'attendrissement, et facilitaient davantage la tâche qu'il s'était imposée le jour où il avait arraché Ersilia au sort qui la menaçait. Pour cela, en ce moment, il fallait surtout qu'il réussît à faire évanouir de son esprit toute pensée jalouse.

Y fût-il parvenu? Eût-elle pu jamais elle-même oublier ce qui les avait fait naître et les avait confirmées? Ce bonheur auquel Raynald voulait se consacrer, eût-il réussi à l'amener auprès de leur foyer? On ne peut le dire, car une autre préoccupation succéda à celle-là lorsqu'il devint manifeste que l'agitation fébrile d'Ersilia avait été plutôt la cause que l'effet de cette inquiétude exagérée, et que cette agitation subsistait en dépit de tous les soins de Raynald, et malgré le repos moral qu'elle semblait avoir recouvré.

La fièvre, en effet, reparaissait par accès et redoublait sa faiblesse. Leur départ fut inévitablement retardé d'un mois d'abord, puis de deux, enfin de nouveaux et de plus graves symptômes modifièrent plus profondément encore tous leurs projets.

Cette longue expatriation à laquelle Raynald s'était résigné dans l'intérêt d'Ersilia, il n'y fallait plus songer pour elle. Une toux sèche et fréquente était venue s'ajouter à la fièvre et faisait craindre que sa poitrine ne fût atteinte; sa faiblesse croissante interdisait d'ailleurs la pensée du voyage de vingt et un jours nécessaires pour atteindre le poste lointain que le succès de sa première mission avait assuré à Raynald. Lors donc qu'après deux ou trois délais l'ordre péremptoire lui fut donné de partir dans les premiers jours de septembre, il dut se résoudre à répondre à cet ordre par l'envoi de sa démission; et quand vint l'époque désignée, ce fut non point pour Rio-Janeiro, mais pour Madère, qu'il partit avec sa femme, accompagné de son ami, dans l'intention de s'y établir avec elle pour l'hiver tout entier.

## XXXIII

Tandis que Raynald se dirigeait ainsi vers une destination différente de celle qu'il avait prévue, Éliane se disposait à suivre encore une fois sa tante et sa cousine à San-Remo, car lorsque nous les retrouvons à Crecy, les feuilles jaunissantes annonçaient déjà l'approche de l'automne. Un beau soleil les dorait pourtant encore et éclairait la verte pelouse où couraient les enfants sous les yeux de leur mère et d'Éliane, assises sous un arbre, causant et travaillant ensemble.

Sans interrompre leur conversation, elles tournaient toutefois sans cesse les regards vers l'une des fenêtres du rez-de-chaussée, préparée en ce moment de manière à pouvoir faire rouler sans peine dans le jardin le fauteuil que la marquise ne pouvait plus quitter. Depuis quelques mois, en effet, son état s'était aggravé et elle ne marchait plus qu'avec effort. Chaque matin, pourtant, elle entendait la messe dans la chapelle du château, située près de son appartement, et ensuite, lorsqu'il faisait beau, elle rejoignait au jardin sa fille et sa nièce; mais aujourd'hui il était dix heures, et elle n'avait pas encore paru.

— Il est plus tard que de coutume, dit Blanche tristement. Chaque jour, ma pauvre mère semble avoir plus de peine à se mouvoir.

Éliane répondit :

— Elle est restée aujourd'hui plus longtemps que de coutume à la chapelle... c'est pour cela peut-être qu'il lui a fallu du repos ensuite. Sous certains rapports elle est plus faible, en effet, mais sous d'autres... oh ! Blanche, elle est mieux, et j'espère beaucoup.

— Quant à moi je n'ose l'interroger, et j'ai si peur de provoquer un refus et de nuire par une parole à ce que je désire si ardemment, que je me borne à demander à Dieu la réalisation de mes vœux, avec une ferveur que n'ont pas toutes mes prières.

— C'est le bon moyen, il réussira.

— Éliane, combien il est étrange, n'est-ce pas, qu'un cœur noble, généreux, magnanime, comme celui de ma mère, puisse nourrir un si long ressentiment!

— Oui, c'est étrange. Mais la blessure a été si vive et si profonde! Et se vaincre, tu le sais bien, c'est ce qu'il y a de plus difficile au monde, surtout lorsqu'on n'a pas eu l'occasion de s'y exercer de bonne heure.

— Et ta lettre, Éliane,... l'a-t-elle lue, enfin?

— Je le crois, je n'en suis pas sûre.

Tout ce que savait Éliane, en effet, c'était qu'en sa présence elle avait vu sa tante, deux mois auparavant, placer dans un tiroir, sans l'ouvrir, la lettre qu'elle avait jointe à la liasse de comptes et de papiers relatifs aux malades d'Erlon.

Quelque chose dans le maintien d'Éliane, à son retour, l'avait-il mise en garde? La physionomie de M[lle] Sylvestre, qui, se retrouvant en présence de la marquise, ne pouvait maîtriser un certain trouble en songeant à la grande contravention aux volontés connues de sa maîtresse dont elle s'était rendue complice, avait-elle averti celle-ci du sujet auquel se rapportait la lettre? Thénin avait-il manqué de discrétion?... Quoi qu'il en fût, il était certain qu'une sorte de contrainte avait suivi l'expansion du premier moment, et qu'un nuage voilait la satisfaction si vive exprimée d'abord en voyant la jeune fille revenir saine et sauve au milieu d'eux.

Mais Éliane s'aperçut, pourtant, bientôt que cette contrainte n'était pas du mécontentement, et que si, en s'arrêtant brusquement au milieu de ses questions, la marquise indiquait, sans le vouloir, qu'elle savait ce qu'elle voulait taire, jamais cependant ses regards ne s'étaient attachés sur elle avec plus de douceur et de bienveillance. Ceci compensait bien la réserve de son langage et justifiait les espérances d'Éliane. Toutefois l'attente était longue pour elle et pour Blanche, mise au fait de tout comme de raison et dont la patience était plus prompte à s'épuiser que celle de sa cousine.

Enfin quelqu'un parut à la fenêtre, mais, au lieu de la marquise, elles virent M[lle] Sylvestre se diriger précipitamment de leur côté. Elles se levèrent en toute hâte.

— Ma mère est plus malade! s'écria Blanche, en pressant le pas.

— Non, non, dit la vieille fille. Écoutez-moi, arrêtez-vous un instant... Elle va mieux, au contraire, mais en revenant de la chapelle, elle s'est mise à sa table à écrire, maintenant elle est fatiguée, elle ne sortira pas. Elle vous attend toutes les deux.

En un clin d'œil Blanche et Éliane furent auprès de la marquise. L'une et l'autre savaient que c'était avec une peine extrême qu'elle parvenait à tracer quelques mots de sa main gauche, et que, lorsqu'elle avait à écrire, elle pouvait moins que jamais se passer de l'une d'elles.

La marquise était assise dans son fauteuil. Une petite table sur laquelle se trouvait tout ce qu'il fallait pour écrire était placée devant elle, et plusieurs feuilles de papier déchirées et jetées çà et là indiquaient qu'elle s'était efforcée d'écrire seule et sans l'aide à laquelle elle avait habituellement recours. La fatigue de ce vain effort et d'une émotion qu'elle voulait maîtriser avaient contracté son visage, et elle semblait en ce moment plus malade qu'à l'ordinaire. Mais en voyant l'inquiétude se peindre dans les regards de sa fille, elle sourit.

— Rassure-toi, mon enfant, et toi, Éliane, n'aie pas cet air effrayé. J'ai trop présumé de mes forces, voilà tout. J'ai cru pouvoir faire encore quelque chose à moi toute seule, je me suis trompée. Pour tout le temps qui me reste à vivre, je dépends absolument de vous, mes enfants. Que la volonté de Dieu soit faite! Il me punit en père d'avoir trop aimé à faire la mienne. Je lui en rends grâces.

L'aveu humble et simple avec lequel cette femme naguère si orgueilleuse prononçait en ce moment ces paroles les rendait particulièrement émouvantes. Ni l'une ni l'autre des deux cousines n'osait lui répondre, et elles s'efforçaient de vaincre l'attendrissement qu'elles éprouvaient, pour ne pas troubler celle qui le faisait naître; mais lorsque la marquise poursuivit d'une voix altérée :

— Non! Dieu ne veut plus me permettre de me passer de mes enfants, AUSSI JE VEUX LES AVOIR TOUS AUTOUR DE MOI..., alors elles ne purent réprimer l'exclamation de joie et de reconnaissance qui échappa de leurs lèvres, et tandis que Blanche baisait à genoux les mains de sa mère, Éliane, muette et les mains jointes, répondait à cette parole de pardon par la plus ardente action de grâces qui fût jamais montée de son cœur vers le ciel!...

Si une heure d'amertume peut effacer parfois de longs jours de tendresse, combien plus puissante encore est l'heure de tendresse qui efface à son tour, en un instant, la trace des jours amers.

Pendant quelques instants, il régna dans la chambre un silence presque aussi solennel et aussi ému que si un miracle s'y était visiblement opéré, mais bientôt la marquise, après avoir regardé un

instant sa fille et sa nièce, comme si elle hésitait entre les deux, s'adressa à Blanche :

— Mets-toi là, dit-elle, et écris pour moi.

Blanche prit la plume d'une main tremblante, et, sous la dictée de sa mère, elle écrivit ces mots qui firent battre un autre cœur encore plus que le sien :

« Reviens, Raynald. Ta cause et celle d'Ersilia a été bien plaidée et elle est gagnée. Venez tous les deux, mon cœur et mes bras vous sont ouverts ! »

— Maintenant donne-moi la plume.

Et de sa main gauche, la marquise de Liminges traça au bas de ces lignes, d'une écriture défigurée mais lisible, ces mots : « *Ta mère qui te pardonne et t'attend.* »

Après avoir rendu la plume à Blanche, elle tendit ses bras à Éliane. Celle-ci s'y précipita, et, pendant quelques instants, sa tante la tint embrassée avec un mélange de tendresse, d'attendrissement et de regret que la jeune fille comprit confusément, mais qu'aucune parole n'eût pu exprimer.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

La lettre de la marquise fut envoyée le même jour, non pas jusqu'au lieu de sa destination, mais sous le couvert de Malseigne, à la demeure de celui-ci à Paris, d'où tout ce qui était adressé aux voyageurs devait leur être expédié. C'était là ce qui avait été convenu avec Armand lorsque Éliane s'était séparée de lui, à Erlon, avant l'arrivée de Raynald. L'un et l'autre ignoraient alors quelle serait l'époque de son nouveau départ, ils se doutaient encore moins de tout ce qui devait modifier ses plans. Peut-être pourtant, sans se l'avouer, Armand avait-il pensé que ce départ ne s'accomplirait pas, et que Éliane réussirait assez vite pour que l'expatriation projetée n'eût pas lieu ; mais, aucune lettre d'elle ne lui étant parvenue, il s'était abstenu, de son côté, de rompre le silence. Ils étaient tacitement d'accord pour ne parler de Raynald que le moins possible et dans des cas de nécessité absolue. Éliane ignorait donc tout ce qui s'était passé au petit château depuis son départ, aussi bien que le lieu où le pardon maternel devait parvenir aux absents.

A la joie de cette réconciliation se mêlait toutefois, pour celle qui y avait le plus contribué, une sourde angoisse, car rien n'était changé dans ses résolutions, et le retour de Raynald devait marquer dans sa propre vie le début d'une vie nouvelle, et, d'abord, inévitablement triste. Mais, on le pense bien, elle s'occupait beaucoup moins de son avenir que du moment présent, si rempli de joie pour ceux qu'elle aimait ! car la marquise semblait ressentir, même physiquement, les bons effets de la paix qui suit toute victoire ; celles

que l'on remporte sur soi-même plus encore que les autres.

Le temps passait ainsi sans paraître trop long. On ne s'attendait point à recevoir de réponse avant six semaines, et Éliane jouissait en silence de ce que parfois elle appelait *son reste*, en luttant courageusement contre la tristesse involontaire dont, malgré tous ses efforts, elle se sentait souvent envahie.

Un jour, trois semaines environ après l'envoi du pardon qui devait ramener les absents, les deux cousines, après avoir fait ensemble leur promenade ordinaire, se trouvaient maintenant dans ce même petit salon, où avait eu lieu une conversation gravée dans leur souvenir par celui de la soirée qui l'avait suivie.

— Qui nous eût dit, ce jour-là, dit Blanche, ce jour terrible de l'arrivée des lettres de Rome qu'aujourd'hui je compterais les jours qui nous séparent du moment où nous verrions arriver Raynald *et sa femme!* Cette Ersilia, dont j'ignorais jusqu'au nom, et que je détestais pourtant comme je n'ai jamais détesté personne.

— Tu l'aimeras, je t'en réponds, dès que tu la verras.

— Je le crois, puisque tu me le dis, et pourtant!... mais enfin ce que je veux, c'est embrasser mon Raynald, c'est surtout le voir dans les bras de ma mère! Quant à elle.....

En ce moment, un serviteur parut. Il apportait sur un plateau une lettre sous une grande enveloppe adressée *à mademoiselle de Liminges*.

— Pas d'autres lettres? dit Blanche.

— Non, madame la comtesse. Et le serviteur se retira.

Pendant ce temps, Éliane regardait avec stupeur la grande enveloppe qui portait son nom. L'adresse était de l'écriture d'Armand de Malseigne. La lettre était cachetée de noir...

Jamais pareil saisissement n'avait suspendu le battement de son cœur. Les yeux de Blanche suivirent vite les siens, et les deux cousines se regardèrent ensuite un instant fixement pâles, muettes, hors d'état de formuler par une seule parole l'affreuse pensée qui leur traversait l'esprit.

— Quel que soit le contenu de cette lettre, dit enfin Éliane d'une voix troublée, il faut nous armer de courage, Blanche. Car si elle m'est adressée, *à moi*... c'est... c'est, évidemment, parce qu'elle contient une nouvelle qu'il faudra apprendre avec ménagement à *sa* mère...

— O mon Dieu! ayez pitié de nous! dit Blanche en cachant son visage dans ses mains...

Éliane brisa le cachet... Une lettre, contenue dans celle de Malseigne, tomba sur le plancher. Blanche se précipita pour la ramasser, elles y lurent le nom de la marquise de Liminges tracé

par son fils d'une main ferme... mais leur terreur n'en fut point calmée, et ce fut en tremblant encore que Blanche dit tout bas à sa cousine de lire la lettre qui contenait celle-ci. Éliane s'y décida enfin, et, d'une voix bientôt entrecoupée par l'émotion, elle lut :

« Madère, le 5 septembre 18...

« Ma chère Éliane,

« C'est à vous que j'adresse cette lettre écrite par Raynald au moment où il venait de recevoir le pardon et le rappel de sa mère. Elle ne la lira pas, j'en suis certain, sans une émotion profonde, et mieux qu'une autre, vous saurez choisir le moment le plus opportun pour la lui remettre sans imprudence. Et puis, d'ailleurs, n'est-ce pas bien à vous, Éliane, qu'il appartient d'être jusqu'au bout la messagère de la paix et du pardon!... »

A ces mots, Eliane s'arrêta et respira. Les deux cousines se jetèrent un rapide regard de soulagement. Le sourire revint aux lèvres de Blanche, et, penchée sur l'épaule d'Éliane, elle dit :

— Continue, continue vite maintenant, je t'en prie...

Éliane poursuivit :

« Mais ce que j'ai à vous dire aujourd'hui vous causera à vous-même, je le sais, une impression plus vive encore, et je crains presque le saisissement que vous allez éprouver, en apprenant que la pauvre Ersilia n'est plus!... »

Éliane poussa un cri et resta un moment suffoquée par la surprise et l'émotion. Blanche la regarda stupéfaite, et, pendant quelques instants, il leur fut impossible de continuer la lettre d'Armand. Toutes les scènes qui s'étaient passées au petit château du Gué se reproduisirent rapidement dans l'esprit d'Éliane, et un mélange confus de sentiments la mirent hors d'état de rassembler ses pensées, et encore bien davantage de les exprimer... *Ersilia n'est plus!!!* Elle lisait et relisait ces paroles sans parvenir à les appliquer à celle qui lui était apparue pour la dernière fois dans tout l'éclat apparent de la santé, de la jeunesse, de la beauté, et dont elle s'était elle-même appliquée depuis, avec une persévérance si généreuse, à assurer le bonheur.

Après un long silence, Blanche la pressant de poursuivre, elle reprit enfin la lettre d'Armand et continua rapidement d'une voix émue :

« ... Le changement survenu dans l'état de sa femme quelque temps après votre départ décida Raynald à renoncer au poste lointain qu'il avait accepté et à la conduire à Madère. La traversée et le changement de climat semblèrent d'abord avoir un bon résultat, mais les espérances conçues à notre arrivée ne furent pas de longue

durée. Le médecin nous déclara bientôt qu'elle était atteinte d'une maladie au cœur qui semblait être héréditaire et qui aggravait celle qui était venue s'y joindre, et dont, sans cette circonstance, sa jeunesse et sa vigueur eussent peut-être triomphé. Elle-même sembla comprendre très vite qu'elle ne devait pas guérir, et parfois on eût presque pu croire qu'elle ne le désirait pas. Était-ce uniquement sa faiblesse croissante? était-ce cette inertie et cette nonchalance qui lui étaient naturelles et auxquelles la maladie ajoutait encore, elle parlait peu, ne se plaignait jamais, et passait de longues heures en silence, ses yeux seulement s'animant lorsqu'elle écoutait les lectures qu'elle demandait à Raynald de lui faire, et qu'elle répondait par le sourire le plus doux et le plus reconnaissant aux soins qu'il lui prodiguait sans relâche...

« Un jour elle m'appela près du fauteuil où elle était étendue en face de la fenêtre ouverte, l'air lui faisait du bien, et la belle vue qu'elle apercevait lui causait un plaisir dont elle ne se lassait jamais. En ce moment son mari était hors de la chambre, elle me dit : « Vous consolerez Rinaldo!... » Sa voix était plus faible et plus haletante qu'à l'ordinaire, je voulus l'arrêter, mais elle me fit signe de la main de la laisser dire, et les paroles qu'elle ajouta, je vous les transcris exactement, Éliane, car elles vous consoleront toute votre vie, les voici : « Si, comme je le crois (car elle est si « bonne), Elianina est triste en apprenant ma mort, dites-lui de « prier pour moi, mais de ne pas me pleurer, dites-lui que je « l'aime, que j'ai toujours pensé à elle... que je lui souhaite tout « le bien qu'elle me voulait. Ce n'est pas sa faute... mais je ne « pouvais pas être heureuse ni lui non plus... tout est mieux « ainsi..... » Elle me dit ces paroles avec calme, mais d'une voix entrecoupée par l'oppression et la faiblesse.

« Après ce jour, ses forces diminuèrent graduellement et imperceptiblement. C'est la veille de sa mort seulement que Raynald a reçu la lettre de sa mère... Elle ne semblait pas plus mal ce jour-là, aussi s'approcha-t-il d'elle sur-le-champ et il lui dit : « Ersilia mia! « ma mère me pardonne et nous attend tous les deux!... » Elle joignit les mains et dit : *O Dieu, merci!...* puis elle secoua doucement la tête et ajouta : « Moi, je n'irai pas, mais n'importe. Un jour nous « serons tous ensemble, ne pleure pas... *tout est bien!* » Ce mot fut sur ses lèvres jusqu'à sa dernière heure... Le lendemain de ce jour, elle s'est éteinte tranquillement, pieusement, comme un enfant qui s'endort après avoir fait ses prières. »

Eliane et Blanche sanglotaient toutes les deux. La lecture fut encore une fois interrompue et ce ne fut que plus tard qu'enfin Éliane acheva la lettre d'Armand :

« Raynald, poursuivait-il, après avoir soigné sa femme avec un dévouement sans mesure, a, lui-même, été atteint après sa mort d'une forte fièvre dont il est à peine remis aujourd'hui. C'est là ce qui a causé le retard de sa réponse ; heureusement nous croyant plus loin de vous que nous ne l'étions, vous n'en aurez été ni surpris ni inquiets, c'est pour cela que j'ai moi-même tardé à vous écrire, ne voulant le faire que lorsque je pourrais vous dire qu'il est en bonne voie de guérison. Il ne pourra pas cependant se mettre en route avant un mois. Mais enfin, dans moins de six semaines, je l'espère, il sera dans les bras de sa mère. »

« Quant à moi... vous serez peut-être étonnée d'apprendre que je ne reviendrai pas en Europe avec lui. Depuis longtemps j'éprouve une grande curiosité de connaître dans tous ses détails la vie des Anglais dans leurs stations de la Nouvelle-Zélande. Un de mes amis, que j'ai rencontré ici, possède dans ces parages un établissement considérable ; il y retourne, et je pars avec lui. C'est un pays d'une beauté merveilleuse, dit-on, et intéressant à plusieurs points de vue, je compte y passer deux ans, trois peut-être, et à mon retour je pourrai causer avec Monléon d'une foule de questions relatives à l'agriculture sur lesquelles jusqu'à ce jour j'étais passablement ignorant.

« Je pense avec joie que deux ou trois années passent vite, et laissent peu de traces sur de jeunes têtes comme les vôtres. Quant à la mienne, si elle blanchit un peu pendant cette absence, cela ne signifiera pas grand'chose, et je suis certain qu'au retour votre vieil ami n'en sera pas moins bien accueilli parmi vous. Vous savez, je le pense, Éliane, combien je suis en particulier le vôtre à jamais.

« A. M. »

Une ombre voila le front d'Éliane tandis qu'elle achevait lentement les dernières lignes de cette lettre, et une légère rougeur colora son visage. Sa pensée triste et émue suivit le voyageur et l'ami fidèle au delà des mers, et elle murmura à voix basse : « Pauvre Armand. »

## XXXIV

Une année, et plus, s'était écoulée depuis le retour de Raynald. La marquise avait, selon sa coutume, passé l'hiver à San-Remo et, pendant ce temps, son fils était venu plus d'une fois prendre sa part des soins dont elle était entourée. Mais une agitation qu'il n'avait pas manifestée d'abord l'empêchait maintenant d'y séjourner longtemps. Ses absences étaient fréquentes, sa tristesse, loin de se modi-

fier, ne semblait que s'accroître, et toute son attitude, en particulier vis-à-vis d'Éliane, avait subi un inexplicable changement.

A sa première rencontre avec elle, en effet, le nom et le souvenir d'Ersilia avaient empêché l'embarras et la contrainte de naître entre eux. L'intérêt ardent de l'une répondait aux émotions récentes de l'autre, et un attendrissement qui leur était commun leur servait de lien, tout en leur rappelant sans cesse tout ce qui les avait séparés.

Mais, à mesure que le temps s'écoulait, il amenait un changement tout contraire à celui qu'il aurait dû opérer, et la mélancolie croissante de Raynald semblait surprenante à la longue et peu d'accord avec le transport qui éclatait parfois dans ses yeux lorsque, tout d'un coup, Éliane paraissait devant lui, ou bien à l'attention avec laquelle il contemplait de loin ces traits nobles et purs, auxquels les épreuves et le temps avaient ajouté un charme pénétrant et nouveau.

Éliane, de son côté, observait le grand changement survenu en lui pendant ces quatre années d'absence, et une sorte de pitié poignante se mêlait à l'intérêt toujours combattu et toujours subsistant qu'elle éprouvait maintenant en considérant la pâleur de son cousin, les rides prématurées qui sillonnaient son front et le trait douloureux qui altérait l'expression jadis si radieuse de son sourire. Mais, accoutumée depuis si longtemps à refouler l'élan de son cœur, et n'osant pas croire encore qu'il lui fût jamais permis d'y céder, elle demeurait souvent d'autant plus froide et silencieuse qu'elle craignait davantage de trahir l'espérance qui renaissait malgré elle, sans se douter que sa réserve, tout comme naguère sa générosité, ne semblait à Raynald qu'une indifférence méritée. Il s'imaginait même lui complaire en s'éloignant d'elle, et alors elle s'effrayait d'en souffrir et se demandait si elle n'avait pas trop vite permis aux rêves d'autrefois de revivre?

La marquise semblait ne rien voir. Elle était calme, sérieuse, heureuse d'avoir retrouvé son fils et, à force de tendresse, cherchait à lui faire oublier ses anciens excès d'autorité. Mais les émotions mêmes de cette dernière année avaient épuisé le reste de ses forces. Elle ne se faisait aucune illusion et sentait sa fin plus prochaine que ne semblaient le croire ceux qui l'entouraient, mais elle ne leur en parlait pas et les laissait exprimer des espérances qu'elle ne partageait plus. Seulement elle déclara qu'elle ne reviendrait plus à San-Remo, et lorsque l'heure d'en partir fut venue, elle insista pour retourner non pas à Crecy, mais à Erlon, « chez mon fils », répéta-t-elle plusieurs fois, avec un retour de cet accent décidé avec lequel elle imposait jadis sa volonté. Ils revinrent donc encore

une fois, tous ensemble, au grand château d'Erlon-les-Bois. Ce jour fut une fête pour le village et pour tout le pays environnant. Les châtelains, si longtemps absents, furent reçus avec les plus vifs témoignages d'attachement, et une joie enthousiaste accueillit leur retour. Le cri de : *Vive M. le marquis! vive M^me^ la marquise!* mais surtout celui : de VIVE M^lle^ ÉLIANE! se fit entendre de toutes parts. Tous ceux que la jeune fille avait visités et soignés pendant la contagion se réunirent pour lui faire une ovation spéciale et touchante, et les enfants y jouèrent un rôle qu'ils n'avaient point appris, en faisant retentir l'air de son nom et de cris de joie aussi bruyants que sincères!...

A la fin de cette journée, la marquise, heureuse et épuisée, était étendue sur sa chaise-longue dans le grand salon, où elle se retrouvait enfin après une si longue absence! Malgré le joyeux tumulte qui régnait au dehors et dont le bruit s'entendait encore, un certain silence régnait autour d'elle, parce que son fils avait exigé qu'elle prît une heure de repos, et debout, à l'autre extrémité de la chambre, les yeux fixés sur le jardin, il veillait lui-même à ce que personne ne vînt interrompre le sommeil de sa mère.

Mais la marquise ne dormait pas, elle regardait son fils avec une tendresse attendrie. Tout d'un coup elle l'appela.

Il se rapprocha empressé et joyeux, et s'agenouilla auprès d'elle.

— Es-tu content d'être ici, Raynald?

— Oh! oui, ma mère!... j'aimais Erlon, maintenant je l'adore. Qu'on ne me dise plus jamais que les paysans sont ingrats, ceux de ce village du moins ne le sont pas. Ils savent bien aimer ceux qui leur font du bien, ils savent l'aimer, ELLE!... et le lui témoigner!... Il est vrai que ce n'est pas bien difficile!...

— C'est ce que je pense aussi, dit la marquise. Mais toi, Raynald, réponds-moi, est-ce que, par hasard, tu ne l'aimerais plus, TOI?...

— Ma mère! s'écria Raynald en se levant vivement, le visage en feu, de qui me parlez-vous?

— Mais d'Éliane apparemment.

— D'Éliane! grand Dieu! Et vous me demandez si je l'aime!

— Tu l'aimes donc toujours?... Alors pourquoi ne m'en dis-tu rien?... Est-ce parce que tu ne pourrais plus douter de mon consentement? Ce serait, en vérité, pousser bien loin l'esprit de contradiction!

— O ma mère!... ma mère! dit-il d'une voix suffoquée en retombant à genoux près d'elle. C'est elle!... elle dont je ne suis pas digne!... Elle qui ne m'aime pas, qui ne m'a jamais aimé!...

— Tu crois?...

En ce moment, Éliane paraissait au fond du salon, ses mains

remplies de fleurs et, sur sa chevelure en désordre, la couronne de roses que les enfants du village lui avaient offerte, et que Blanche avait voulu lui poser sur la tête...

Une joie rayonnante inaccoutumée la rendait plus belle qu'elle ne l'avait jamais été... Elle sentait confusément que les beaux jours d'Erlon étaient revenus..... Toutes les voix joyeuses de la jeunesse, de l'espérance et de l'amour, si longtemps muettes, semblaient retentir de nouveau autour d'elle. Aussi lorsque la marquise l'appela à son tour, ce fut avec un visage radieux qu'elle accourut auprès d'elle.

— Voyons, Éliane, regarde-moi en face. Est-il vrai que tu n'aimes plus ce pauvre Raynald? Que tu ne l'as jamais aimé?... Que tu le trouves indigne de toi?...

— Oh! non, non. Ma tante, ce n'est pas vrai! s'écria-t-elle en devenant pourpre, mais trop heureuse pourtant pour être confuse.

— Allons donc, mes enfants! dit la marquise de Liminges en plaçant la main de son fils éperdu, dans celle de la jeune fille. De grâce, ne perdons plus de temps en malentendus. Celui qui me reste à passer avec vous est trop court pour en gaspiller une heure.

Elle retomba sur son oreiller presque défaillante, mais elle lutta contre sa faiblesse, afin que l'ombre de ce qui allait venir n'obscurcît pas cette heure sereine, et, par un énergique effort de sa volonté, elle reprit d'un son de voix à peine altéré :

— Laissez-moi seule maintenant. La soirée est belle et brillante, le jardin est rempli de fleurs, allez un peu respirer l'air ensemble, plus tard vous reviendrez près de moi... Oh! que Dieu est bon, ajouta-t-elle à demi-voix, de m'avoir accordé de vivre jusqu'à ce jour!

Ils s'inclinèrent émus et les yeux pleins de larmes pour l'embrasser avant de sortir. Elle posa sa main sur leurs deux fronts, puis elle dit en souriant :

— Mon Raynald, tu vois bien qu'au bout du compte, c'est moi qui te marie, et que tu as pourtant fini par accepter une femme de ma main.

Mme A. Craven.

---

# LA PREMIÈRE CAMPAGNE
## DU
# GÉNÉRAL BUGEAUD
## EN AFRIQUE

(*6 juin — 19 juillet 1836*)

---

## I

La guerre des rues, les luttes passionnées du parlement, les lâches attaques d'une presse déloyale, loin de lasser, de briser l'énergie du général Bugeaud, avaient bronzé cette âme solide. Aussi lorsqu'il fut appelé, en 1836, au commandement d'une brigade en Afrique, vit-on le soldat déployer sur ce nouveau théâtre, véritablement le sien, toutes les facultés qui lui étaient personnelles. — Il avait alors cinquante ans; son esprit était aussi robuste que son corps, et voici comment le dépeint un de ses secrétaires particulier, M. Christian : « Il était de haute stature, carrément sculpté, et d'une vigueur peu commune; il avait le visage plein et musculeux, légèrement gravé de petite vérole; le teint fortement coloré; l'œil gris clair; le regard perçant, mais adouci dans la vie ordinaire par l'expression d'une sympathique bienveillance; le nez légèrement aquilin, la bouche un peu grande; la lèvre fine et railleuse. Quand la physionomie, empreinte de f.anchise et de simplicité, s'animait, tout à coup au choc d'une pensée rapide, le génie rayonnait sur son front large et puissant, couronné de cheveux très rares, qui pointaient en flammes argentées. Tout en lui respirait alors l'habitude du commandement et l'allure impérieuse d'une volonté sûre de se faire obéir. C'était une nature de fer, âpre à la fatigue, inaccessible aux infirmités de l'âge, et qui n'aurait dû disparaître que dans le nuage d'un champ de guerre. »

Ses ennemis, ses adversaires politiques, et ils étaient nombreux,

lui rendaient justice. Le républicain Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale, dans une biographie pleine de fiel et injurieuse pour le député Bugeaud, homme politique, ne laisse point cependant que de juger impartialement le soldat : « Homme actif, prompt au coup de main, façonné, en Espagne, à la guerre des guérillas, soigneux du soldat, veillant à son bien-être, populaire dans la troupe, à l'aide de sa camaraderie de caserne, qui a le flair du vieux troupier, brave d'ailleurs et ne s'épargnant jamais, Bugeaud, par la rapidité même de ses mouvements, montra qu'il valait mieux qu'un autre dans cette poursuite de nomades.....

« Cependant, nous devons dire pour être juste que Bugeaud, par son système de guerre, par ses expéditions souvent hardies, toujours heureuses, par l'intrépidité de son action, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, par la mobilité de son courage, consolida notre puissance en Algérie, pacifia plusieurs de ses provinces, chassa les Arabes jusqu'aux confins du désert, porta de rudes coups à ce prestige dont jouissait Abd-el-Kader, et prépara pour l'avenir les germes d'une colonisation sérieuse et féconde. »

Au moment où le général Bugeaud reçut du ministre de la guerre l'ordre de se rendre en Algérie, les possessions françaises du nord de l'Afrique étaient placées sous le gouvernement du maréchal Clauzel, lequel, pour la seconde fois, venait d'être investi de ces hautes fonctions (8 juillet 1835).

L'opinion ou mieux la malignité publique imputait alors hautement au roi et à son gouvernement l'intention secrète d'abandonner les nouvelles conquêtes, désespérant de s'y établir avec profit.

Deux systèmes partageaient les Chambres et le pays ; l'un, soutenu par M. Thiers, consistait à frapper vigoureusement l'esprit des Arabes par des expéditions successives et à renoncer aux demi-mesures qui paralysent ou entravent toutes les entreprises. L'autre, que préconisait M. Guizot, consistait à se fortifier, à s'établir solidement dans certaines parties déterminées du territoire, en sachant dominer et pacifier en même temps, c'est-à-dire « en sachant imprimer à l'administration de la colonie un grand caractère de justice, d'humanité, de sagesse, en favorisant les relations, en établissant partout la confiance ».

Les débuts de l'année 1836 avaient été assez fatales à nos armes, et le maréchal Maison, ministre de la guerre, ému à la nouvelle de plusieurs échecs partiels, dut prendre des mesures urgentes et envoyer des renforts dans les provinces d'Oran.

Les six bataillons d'infanterie désignés pour le camp de la Tafna formaient un effectif de quatre mille cinq cents hommes ; le roi,

voulant placer à la tête de ces troupes un officier sur la vigueur duquel il pût compter, avait jeté les yeux sur le général Bugeaud. Le ministre lui adressa les instructions suivantes à la fin de mai 1836.

Général, je vous ai déjà informé que l'intention du roi est que vous partiez sur-le-champ de Paris, pour vous rendre en poste à Toulon, d'où vous serez transporté à Oran et de là à l'embouchure de la Tafna, où le général d'Arlanges s'est rendu avec une colonne de troupes pour y faire un établissement destiné à faciliter les communications entre l'île de Rachgounn et Tlemcen. A votre arrivée à la Tafna, vous prendrez le commandement des troupes qui s'y trouvent ainsi que de celles qu'on y envoie en ce moment. Le général d'Arlanges recevra vos ordres pour les opérations dont vous êtes chargé.

Vous examinerez les ouvrages défensifs exécutés à l'embouchure de la Tafna et, après avoir mis les troupes que vous laisserez à la garde de ce poste en état de résister victorieusement à toute entreprise des Arabes, vous marcherez sur Tlemcen avec toutes vos forces, pour y arriver sans rien compromettre. Dans votre marche sur cette place, vous battrez les Arabes et autres troupes qui chercheraient à s'opposer à votre mouvement. Le mauvais vouloir du Maroc, rendant provisoirement nécessaire l'occupation de Tlemcen, et le conseil, présidé par le roi, le 22 de ce mois, ayant pensé que cette occupation importait aux intérêts de la France et à la sûreté de la colonie, vous examinerez si les forts sont en état de résister aux attaques des Arabes et si nos troupes nationales et auxiliaires peuvent s'y maintenir.

Toutefois la place de Tlemcen ne doit être gardée que par la garnison actuelle, vous n'aurez pas à y laisser d'autres troupes.

Plus tard, le ministre compléta ces instructions, en prescrivant au général Bugeaud de tenir le général Rapatel, qui faisait par intérim fonctions de gouverneur général, au courant de toutes ses opérations, pour qu'il pût prescrire telles dispositions qui pourraient être utiles au succès de l'expédition.

Le renfort, embarqué partie à Port-Vendres, partie à Marseille, arriva à l'embouchure de la Tafna, du 4 au 6 juin, et le général Bugeaud, qui débarqua en même temps que les troupes, les fit camper sur les deux rives de la Tafna.

Le général Rapatel, avisé de la prochaine arrivée du général Bugeaud, s'était empressé de pourvoir à l'organisation des différents services nécessaires aux troupes qui allaient être réunies à l'embouchure de la Tafna. Le directeur de l'artillerie et l'intendant militaire s'étaient rendus à Oran, tandis que des bâtiments de

commerce y transportaient six pièces de campagne, trente-six mulets, les munitions et les vivres nécessaires aux troupes, ainsi qu'un renfort de cent douze canonniers. Le général d'Arlanges s'était embarqué pour retourner à Oran reprendre le commandement de sa division. Quant au général Bugeaud, sitôt débarqué, il prit toutes les mesures nécessaires à l'organisation de la colonne expéditionnaire, laissant la garde du camp retranché au bataillon d'infanterie légère d'Afrique, y ajoutant des compagnies formées de tous les hommes fatigués et malingres de chaque régiment, les ouvriers militaires, et cent trois hommes tirés de la garnison de l'île de Rachgounn. Cet ensemble, joint à quelques canonniers garde-côtes, forma un effectif de douze cents hommes, dont le commandement fut confié au chef de bataillon du génie, Perraud, qui resta chargé de l'achèvement des fortifications.

Au moment où le général Bugeaud arriva à l'embouchure de la Tafna, la situation était assez critique, et le nouveau débarqué l'envisagea telle dès le premier abord. C'est là que, pour la première fois, il mit en pratique ses idées sur le mode de combattre les Arabes, et il apporta dans ses modifications, dans ce changement radical des méthodes antérieures de guerre, cette fermeté, cette décision qu'il mettait dans tous les actes de sa vie. Arrivé pour prendre le commandement et poursuivre les opérations militaires dirigées contre l'émir, il s'empressa de réunir le lendemain les colonels et chefs de corps, et leur tint un langage qui ne laissa point que de les étonner.

« Messieurs, leur dit-il, je suis nouveau en Afrique; mais, selon moi, le mode employé jusqu'ici pour poursuivre les Arabes est tout à fait défectueux. J'ai fait de longues campagnes en Espagne; or la guerre que vous faites ici a une grande analogie avec celle que nous avions entreprise, en 1812, contre les guérillas. Vous me permettrez d'utiliser l'expérience que j'ai acquise à cette époque. Ainsi, je suis d'avis de supprimer absolument les fortes colonnes, et de nous débarrasser de cette artillerie, de ces bagages encombrants qui entravent nos marches et nous empêchent de poursuivre ou de surprendre l'ennemi. Nos soldats, comme les soldats de Rome, doivent être libres de leurs mouvements et dégagés; il faut, à tout prix, alléger le poids qui les surcharge. Nos mulets, nos chevaux porteront les vivres et les munitions, et les tentes leur serviront de bâts et de sacs. Alors, nous serons à même de traverser les montagnes, les torrents, sans laisser derrière nous les bagages.

« Du reste, messieurs, dit en terminant le général, je serai fort heureux de causer avec vous individuellement, et de recevoir vos observations, vos conseils, et vous me ferez grand plaisir chaque

fois que l'un de vous voudra bien venir s'entretenir avec moi et me demander ou me donner des explications. »

A peine le général fut-il parti, que les colonels et chefs de corps se regardèrent ébahis et haussèrent les épaules, en traitant le nouveau venu d'insensé et d'outrecuidant. Le colonel Combes, bon soldat, plein de courage, mais violent et assez borné, était le plus exaspéré de la réunion et le plus amer. Tous d'ailleurs pensaient comme lui.

« Puisque le général nous autorise à lui parler à cœur ouvert et à lui dire notre sentiment, j'irai demain, en votre nom, messieurs, lui présenter une observation. »

Le lendemain, en effet, le colonel Combes se rendit chez son général et lui fit part de l'impression qu'avait produite sur les officiers son discours de la veille.

« Nos soldats, dit-il, sans artillerie seront décontenancés et ne marcheront plus. C'est le canon seul qui entretient leur courage : le supprimer serait désastreux. Il n'est pas possible, mon général, que vous persistiez dans votre projet ; je suis chargé, au nom de tous mes collègues, de vous exprimer notre pensée sincèrement, comme vous nous y avez autorisés. »

Le général répondit au colonel que toutes ces objections lui avaient été déjà présentées et qu'en dépit de l'opinion des colonels, il persistait à faire ce qu'il avait décidé. Le colonel Combes ayant voulu élever la voix, le général se borna à lui dire :

« Monsieur, j'ai en effet engagé chacun de vous à venir me communiquer ses observations et ses avis. Mais libre à moi, vous le permettez, d'en tenir compte, à ma guise. Sur ce, colonel, je vous remercie et vous prie de vous retirer. »

Les ordres du nouveau commandant furent exécutés. L'artillerie, les prolonges, furent embarqués, et on se tint prêt à entrer en campagne.

Tels furent les débuts du général Bugeaud.

Au camp établi sur les bords de la Tafna, il se passa, au moment de l'arrivée du général Bugeaud, un petit fait caractéristique qui remplit de confusion, pour une fois, les préposés aux vivres et les fournisseurs de nos troupes ; le voici tel qu'il nous a été conté par un témoin oculaire.

Ce n'est point d'hier que date la vieille querelle entre l'armée et l'intendance. Déjà du temps des Romains, les légions et leurs chefs se plaignaient amèrement de la qualité des vivres ; et l'on se souvient du mécontentement de l'armée romaine en Sicile, lorsque les centurions découvrirent, au milieu des sacs de blé qu'on devait leur livrer, qu'un grand nombre étaient remplis de terre.

A plusieurs reprises, nos pauvres soldats, exténués de fatigue et minés par la fièvre, s'étaient plaints, et non sans raison, de la qualité inférieure de la boisson, qui leur était distribuée sous le nom de vin. Ce produit, sans doute, revenait assez cher au gouvernement, mais n'en était pas moins exécrable. Les fournisseurs juraient leurs grands dieux que nos hommes, selon leur habitude, se plaignaient mal à propos, et que ce vin était aussi pur que le fond de leur cœur. En ce moment, des ouragans terribles et des tempêtes ravageaient les côtes, et la mer furieuse pénétrait jusque dans les terres, refoulant les eaux de la Tafna à une assez grande distance. La rivière, on le sait, se jette dans la mer à cet endroit, et c'était non loin de l'embouchure que nos soldats avaient établi leur camp. Un matin, quelle fut la stupéfaction générale, à l'heure de la jdistribution et du repas, lorsque tous nos soldats, depuis le général usqu'au simple troupier, en portant leur verre à la bouche, découvrirent à leur vin un goût prononcé de salaison. La chose était bien simple; les eaux de la Tafna, mélangées par la tempête aux eaux de la mer, étaient salées depuis la bourrasque, de là la preuve irréfragable que le vin de nos troupes était régulièrement baptisé avec l'eau de la rivière.

## II

Le 10 juin, le général Bugeaud était prêt à se mettre en route. Ayant appris qu'Abd-el-Kader avait envoyé des troupes du côté d'Oran, pour incendier les moissons de nos alliés, et que son camp était sur l'Oued-Sinan, il se dirigea tout d'abord sur Oran, au lieu de marcher sur Tlemcen. Il partit la nuit, car l'ennemi était proche, et il fallait éviter de se voir attaquer en franchissant un passage dangereux. Cependant la difficulté d'une marche nocturne dans un pays inconnu, accidenté, couvert de broussailles, eut bientôt porté le désordre dans les colonnes. On avait fait à peine une lieue, que le général fut obligé de faire halte et d'attendre le jour. Dès qu'il parut, les colonnes reformées poursuivirent leur marche sur le terrain raviné qui se trouve entre la mer et la route suivie en avril précédent. On franchit ainsi les plus mauvais pas sans encombre. Vers neuf heures, en débouchant sur les plateaux, les têtes de colonnes rencontrèrent les premiers cavaliers de l'émir qui de très bonne heure avait quitté son camp de l'Oued-Sinan pour venir nous attaquer. Douze à quinze cents cavaliers qu'il avait postés sur la hauteur se précipitèrent sur le flanc droit, sur le derrière des colonnes et aussi sur la colonne du centre où étaient les bagages.

L'attaque fut repoussée par un bataillon du 62e de ligne et un escadron de chasseurs d'Afrique.

Le général Bugeaud fit arrêter les têtes de colonnes qui s'étaient allongées pendant la marche, pour les masser, puis il prit l'offensive. Mais les Arabes voyant nos troupes marcher résolument sur eux ne tinrent pas, et après quelques coups de fusil tirés se mirent en retraite. Mustapha, chef de nos auxiliaires, les chargea avec beaucoup d'impétuosité et d'à propos et se précipitant sur les Kabyles, en rapporta un certain nombre de têtes. Le général Bugeaud marcha ensuite sur les Arabes et les dispersa avec la même facilité. A la vue de leur cavalerie en fuite, l'infanterie de l'émir, cachée dans un pli de terrain, se hâta de disparaître. Nous perdîmes cinq hommes; les pertes des Arabes ne furent pas nombreuses, mais il se trouvait parmi les morts plusieurs personnages importants.

A partir de ce moment l'ennemi ne se montra plus. Le général continua sa route et arriva le soir à l'Oued-Ghazer, où il établit son bivouac. Les régiments nouvellement arrivés en Afrique se conduisirent avec bravoure; toutefois ils souffrirent davantage des fatigues et abandonnèrent des fusils, sacs et effets de campement. Beaucoup d'hommes seraient restés en arrière et auraient été massacrés sans les soins actifs de l'arrière-garde et de l'ambulance. Quelques-uns se suicidèrent, et la démoralisation se manifesta jusque chez les officiers auxquels le général Bugeaud dut faire entendre des paroles sévères.

Le 13 juin, les troupes se mirent en route de bonne heure et campèrent le soir à l'Oued-Sinan. Le 14, on campa sur l'Oued-Amria, et le 15 à Misserghim. Le général Bugeaud remit le commandement au colonel du 24e de ligne et continua sa route sur Oran, accompagné de toute sa cavalerie. Cette marche de cinq jours, de la Tafna à Oran, eut pour résultat de faire reparaître les Arabes sur les marchés d'Oran. Le général Bugeaud, que la conduite de nos troupes avait fort impressionné, adressait, le 16 juin, au ministre la lettre suivante :

Il faut, pour commander en Afrique, des hommes vigoureusement trempés au moral comme au physique. Les colonels et les chefs de bataillon un peu âgés, chez qui la vigueur d'esprit et de cœur ne soutient pas les forces physiques, devraient être rappelés en France, où ils recevraient ou leur retraite ou des commandements de place. Leur présence ici est beaucoup plus nuisible qu'utile. . . . . . . .

Ce qu'il faut aussi pour faire la guerre avec succès, ce sont des brigades de mulets militairement organisés, afin de ne pas dépendre des habitants du pays, de pouvoir se porter partout avec légèreté pour

pouvoir suivre l'ennemi sur tous les points où il se retire et ne pas charger les soldats, comme on le fait, de manière à les rendre impropres au rude métier qui leur est réservé sur un sol aussi âpre et sous un climat aussi brûlant. Il y a vraiment de la barbarie, je dirai même que c'est un crime de lèse-nation, de les charger de sept à huit jours de vivres, soixante cartouches, chemises, souliers, marmites, etc. Beaucoup succombent sous un tel poids, et les plus forts ont besoin d'être conduits avec une lenteur telle, qu'il est impossible de faire de ces mouvements rapides qui, seuls, peuvent donner des succès. Des mulets, militairement organisés, me paraissent être la meilleure base de la guerre en Afrique. J'ai calculé qu'il en faudrait quatre-vingts par mille hommes. Ils porteraient dix mille rations, les soldats auraient dans de petits sacs une réserve de quatre jours. Ce serait donc une réserve de quatorze jours, ce qui est très suffisant pour les campagnes que l'on peut faire dans ce pays. Elles doivent être de courte durée, si l'on ne veut pas perdre tous ses soldats. Avec les transports du pays, on risque, dans une affaire un peu vive, de perdre ses vivres et ses blessés. Le 12, mes équipages ayant été attaqués, plusieurs des conducteurs de chameaux et de mulets s'empressèrent de jeter leurs charges. Il fallut déployer beaucoup d'énergie et d'activité pour les leur faire reprendre. Il faut donc faire les choses largement, ce sera économiser les hommes et l'argent. *Il faut être forts ou s'en aller.* « Surtout il faut n'envoyer que des soldats robustes et que ces soldats soient commandés par des officiers jeunes et énergiques. Si j'avais trois mille de mes soldats d'Espagne avec des mulets pour leur porter des vivres, je parcourrais en maître toute la province d'Oran. Les régiments qui sont depuis deux ou trois ans en Afrique commencent à être bons, mais aussi leur effectif est bien réduit. Les trois beaux régiments que j'ai amenés deviendront bons aussi, mais ce sera après avoir perdu deux cents ou trois cents hommes faibles au physique comme au moral. L'humanité, l'économie, le bon jugement pour la guerre, commandent donc de n'envoyer en Algérie que des hommes de choix.

On doit remarquer avec quelle autorité, avec quelle précision le nouveau général parle au ministre. La situation personnelle du général Bugeaud, député influent et fort apprécié par le roi, lui permettait, en effet, de tenir ce langage.

Après avoir donné à ses troupes dix jours de repos, le général reprit la campagne pour conduire un convoi de troupes à Tlemcen; il bivouaqua, le 19, à Misserghim, et le 20, sur le Rio-Salado. En ce jour, par suite de la chaleur et de la fatigue, trois cents hommes

se trouvèrent hors d'état de continuer leur route. Il les fit reconduire à Oran, escorté par la cavalerie indigène, et quant à lui, il arriva le 24 juin à Tlemcen.

III

La place de Tlemcen était bien gardée, mais les troupes manquaient de vivres. Bugeaud l'approvisionna; puis, laissant ses éclopés, il revint au camp de la Tafna, où il séjourna plusieurs jours. Le 4 juillet, il se remit en marche sur Tlemcen; le 6, il rencontra l'émir qui venait enfin lui barrer le passage.

C'était pour la première fois que se rencontraient ces deux grands champions, qui, pendant de si longues années encore, devaient lutter d'audace, de finesse et d'intrépidité. — « Notre petite armée descendait la vallée du Selsif. Abd-el-Kader, qui, depuis deux jours, surveillait ses mouvements, lance ses cavaliers sur l'arrière-garde, attaque avec son infanterie nos têtes de colonne et cherche à nous envelopper. Le général voit le péril et prend aussitôt ses dispositions. Le 82e et le bataillon d'Afrique sont placés en arrière; le reste des troupes fait face à l'émir; les deux lignes se joignent par une de leurs ailes en présentant la forme d'un V très ouvert. Au signal donné, les chasseurs d'Afrique chargent l'infanterie arabe, la culbutent après une résistance assez vive et la précipitent dans une espèce d'entonnoir, formé par les sinuosités de la rivière. A l'arrière-garde, le 62e soutient bravement le choc; l'artillerie tire à mitraille, et, après une lutte acharnée, les Arabes se dispersent en laissant entre nos mains huit cents fusils et cinq drapeaux. Les pertes de l'ennemi furent considérables. Les turcs d'Ismaël s'acharnèrent après les Arabes et firent ample moisson de têtes. Cette fois encore, Abd-el-Kader ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval[1]. »

Voici la dépêche que le général Bugeaud adressa au ministre de la guerre, M. le maréchal, marquis Maison, pour lui annoncer la victoire de la Sicka.

Tlemcen, le 7 juillet 1836.

Abd-el-Kader, depuis quatre jours, attendait mon grand convoi au passage du Tolgoat, sur les bords de la Tafna. N'ayant aucun avantage à combattre là, j'y ai fait des démonstrations et, la nuit, j'ai passé ailleurs.

Le lendemain 6, il m'a attaqué avec toutes les forces qu'il avait convoquées depuis quinze jours, au moment où mon convoi traversait le ravin creusé par la Sicka. J'ai fait filer le convoi sur Tlemcen, avec

[1] Fillias, *Histoire d'Algérie*.

une partie de mes forces; avec le reste, j'ai pris l'offensive, et Abd-el-Kader a éprouvé une déroute complète. Son infanterie surtout a été anéantie. J'en ai sauvé cent trente du carnage : je vais les envoyer à Marseille. C'est dans le ravin de l'Issur, près de son embouchure dans la Tafna, où je l'ai précipitée, qu'a eu lieu la plus grande destruction, c'est-à-dire à 4 lieues du point où a commencé le combat. Il a laissé tous ses blessés et trois drapeaux, dont celui de l'infanterie régulière.

BUGEAUD.

Après ce combat, le général s'arrêta deux heures sur la Sessas. Là, le capitaine Cavaignac, le bey de Tlemcen et les chefs des Maures et des Juifs vinrent au-devant de lui. Abd-el-Kader les bloquait depuis longtemps avec cinq ou six mille hommes et faisait ravager les environs par cent vingt mille têtes de bétail. Il était parti la veille, se dirigeant sur le Maroc, suivant les uns, ou sur le mont Tolgoat, suivant les autres. Bugeaud fit camper ses troupes sous les murs de Tlemcen, leur donna un jour de repos, et pour ne pas diminuer les ressources en vivres de la garnison, repartit pour le camp de la Tafna.

Après avoir ramené sa troupe à Oran, il revint à Alger, d'où, peu de jours après, il partit pour la France.

Dans un Mémoire sur la guerre dans la province d'Oran et sur les moyens de la terminer, par le général Bugeaud (juillet 1836), le général résume ainsi ses idées; sa persistance à modifier le système de guerre prouve combien il attachait d'importance à ces innovations, qu'il devait appliquer plus tard lorsqu'il fut appelé au gouvernement général de l'Algérie.

« L'expédition de la Tafna a duré du 12 juin 1836 au 19 juillet, mais, si l'on retombait dans l'inaction, on ne retirerait que peu de fruit du succès déjà obtenu. Il faut persévérer dans le système des colonnes agissantes, parcourant le pays et combattant l'ennemi partout où il se présente, ne lui laissant ni sécurité ni repos, aucun lieu sûr pour les femmes, les enfants et les troupeaux. Mais, pour cela, il faut, dans la province d'Oran, un effectif d'au moins quinze mille hommes. De plus, il faut que les troupes soient composées d'hommes choisis, vigoureux, de volontaires, s'il se peut; que les officiers soient jeunes, gens d'avenir, point de vieux officiers supérieurs, voisins de leur retraite, point de vieux capitaines dégoûtés.

« Il faut renoncer au système de transports employé jusqu'ici, et qui consiste à louer des chameaux et mulets aux tribus que l'on a sous la main : outre qu'il est dispendieux, il a pour inconvénient de retarder la marche, de rendre impossible le secret dans les opérations ; le con-

voi occupe une place immense, rien d'aussi difficile que d'y mettre de l'ordre. Au moindre danger, ils jettent leurs charges et s'enfuient, alors les pertes sont irréparables. Si l'on fait transporter des blessés et des malades, ils sont maltraités souvent et abandonnés par les conducteurs arabes ; enfin, il faut sacrifier à la garde des équipages une grande quantité de troupes, et la colonne s'en trouve affaiblie.

« Il faudrait avoir de quatre-vingts à cent mulets par mille hommes de troupes, les organiser militairement et les faire conduire par un nombre suffisant de soldats du train, lesquels étant armés n'auraient plus besoin que d'un très petit nombre d'hommes pour les aider à garder le convoi. Le général ne serait plus paralysé par ses subsistances, pourrait modifier son itinéraire, et, à l'occasion, poursuivre l'ennemi. Il faut renoncer aux chariots et à l'artillerie roulante, pour laquelle on est obligé de créer des routes.

« Les colonnes d'expédition ne doivent guère être fortes de moins de six mille hommes, dont douze cents chevaux ; il faut ne point trop multiplier les postes fortifiés, qui diminuent les ressources disponibles en hommes, sont coûteux et difficiles à ravitailler, et exposent aux surprises, où les Arabes excellent. »

Voici en quels termes M. le duc d'Orléans félicite le général Bugeaud de sa victoire.

SON ALTESSE ROYALE LE DUC D'ORLÉANS AU GÉNÉRAL BUGEAUD. [1].

Les Tuileries, 3 août 1836.

J'ai trop vivement joui, mon cher général, du brillant succès que vous venez de remporter, pour ne pas m'empresser de joindre mes

[1] M. le duc d'Orléans (Ferdinand-Philippe), né en 1810, mort en 1842, fils aîné du roi Louis-Philippe, avait fait ses premières armes en Belgique, au siège d'Anvers, avant d'apprendre la grande guerre en Afrique. Il y arriva en 1835, au moment où Abd-el-Kader venait de triompher à la Mackta, pour commander l'expédition contre Mascara qu'il parvint à occuper, après avoir été blessé au combat de l'Habrah. Le roi, en 1837, l'envoya en Prusse, à Vienne, en Italie, et c'est en 1839 qu'il repassa en Afrique, sous le maréchal Valée. A peine arrivé, il reçut le commandement d'une des deux divisions chargées de forcer les Portes de fer, et franchit ce défilé malgré les rochers, les torrents et les efforts du khalife Ben-Salem. Peu après, à la tête de ses troupes, il pénétrait dans Maison-Carrée. — L'année suivante, l'armée le réclama pour chef de l'expédition dirigée contre l'ancienne province arabe de Tittery, à la suite de l'héroïque résistance de Mazagran. C'est dans cette campagne que le duc d'Orléans franchit le col de Mouzaïa, défendu par Abd-el-Kader en personne, enleva Médéha, Milianah et assura ainsi la possession de la rive droite du Chélif central. Tels étaient alors les loisirs de nos princes !

félicitations aux témoignages que vous recevez de l'approbation du roi et de la satisfaction générale. A la joie que me feront toujours éprouver les victoires des armées françaises, se joint encore, dans cette circonstance, le souvenir que j'ai rapporté de la province d'Oran, que j'ai parcourue avec une partie des troupes que vous commandez. Je connais la plupart des militaires dont les noms figurent avec éloge dans votre rapport, et je vous demande, mon cher général, d'être mon interprète auprès d'eux. Veuillez leur dire que je regrette amèrement de ne point m'être trouvé au milieu d'eux pendant cette campagne ; mais que je serais, s'il est nécessaire, heureux de m'employer ici à leur faire accorder les justes demandes que vous avez adressées au ministre en leur faveur.

Adieu, mon cher général, je sais que nous nous reverrons bientôt, et, d'ici là, je vous renouvelle l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis votre affectionné,

Ferdinand-Philippe d'Orléans.

Après cette lettre du prince royal, nous croyons intéressant de reproduire un passage emprunté à un livre même du prince, *les Campagnes de l'armée d'Afrique* (1835-1839). Dans ce remarquable ouvrage, pieux monument que les descendants de Mgr le duc d'Orléans ont élevé à la mémoire de leur père, le fils aîné du roi Louis-Philippe se révèle comme un écrivain de haute lignée, un grand penseur et un vrai soldat.

Le combat de la Sickak n'était pas seulement le plus brillant succès obtenu en rase campagne, c'était la victoire la plus légitimement remportée; car c'était celle à laquelle le hasard avait eu la moindre part, et pour laquelle le général avait le plus fait, par des combinaisons bien adaptées aux qualités de ses soldats et aux défauts de ses ennemis.

L'émir avait perdu son infanterie régulière : 700 fusils, 6 drapeaux et 130 prisonniers, souillés désormais par le contact des chrétiens, et plus regrettables ainsi que les 1200 musulmans tués les armes à la main dans la guerre sainte.

Cette vigoureuse affaire n'avait coûté aux Français que 32 tués et 70 blessés. C'était un grand échec pour Abd-el-Kaker, mais il venait deux ans trop tard. La puissance de l'émir avait déjà assez de racines pour résister à une tempête passagère...

L'armée arabe était dissoute, mais le peuple demeurait entier dans ce qui faisait sa force, dans son union, son moral, son *insaisissabilité*.

Il eût fallu le conquérir; le général Bugeaud n'en avait ni le moyen, ni la volonté, ni l'ordre. N'ayant plus aucun plan à exécuter, il essaya

de rendre moins lourde la chaîne qui attachait la division d'Oran à la garnison de Tlemcen, en grossissant les approvisionnements du Méchouard de grains moissonnés dans les environs ; mais ses troupes consommaient plus qu'elles ne pouvaient récolter sans outils, et il rentra à Oran, le 19 juillet, en parcourant la province, faisant du dégât, affaiblissant les Arabes, mais sans soumettre les tribus qui attendaient le moment où les Français s'arrêteraient après la victoire.

Le général Bugeaud s'était glorieusement acquitté de la mission qu'il avait reçue de débloquer la Tafna, de ravitailler Tlemcen pour trois mois et de battre Abd-el-Kader ; il avait même trouvé le moyen, en prenant pour base de ses combinaisons l'amour-propre, la cupidité et l'ambition de son ennemi, aussi bien que l'art et la science militaires, d'amener le moderne Jugurtha à une bataille rangée.

Il remit au général Létang le commandement d'une division bien aguerrie et bien instruite, et retourna, rappelé par le télégraphe, en France, où les événements de la frontière d'Espagne avaient hâté son retour.

Le 2 août de cette même année, après cette courte et brillante campagne, le maréchal de camp (général de brigade) Bugeaud fut nommé lieutenant général (général de division). Son grade de colonel remontait au mois de juin 1814 ; il faut avouer que cet avancement n'était ni rapide ni immérité.

Henry d'Ideville.

---

# LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

DU

# COMTE ROSTOPCHINE

1816-1817[1]

---

## LETTRES A SOPHIE[2]

Juillet 1816, Carlsbad.

J'avais cru, en arrivant ici, ma chère Sophie, recevoir une lettre de ta mère, mais j'ai reconnu, d'après le calcul du temps, qu'elle ne pouvait arriver, et il faudra que je m'arme de patience encore pendant trois ou quatre jours. J'étais à Tœplitz, lorsque tu as eu dix-sept ans (19 juillet), et nous avons bu à ta santé chez le prince et la princesse Clary, qui sont les meilleures gens du monde. Ici, j'ai fait suspendre vos portraits; le verre qui couvre le tien a été un peu endommagé, et j'attendrai mon arrivée à Francfort pour le faire raccommoder. Le petit cadre [3] reste dans le portefeuille, son verre

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1881.

[2] La plupart des lettres du comte Rostopchine, que nous reproduisons, sont adressées à la comtesse Sophie, sa seconde fille, alors âgée de dix-sept ans, qui, en 1819, épousa, à Paris, le comte Eugène de Ségur, petit-fils de l'ancien ambassadeur du roi à Saint-Pétersbourg et arrière-petit-fils du marquis de Ségur, maréchal de France et ministre de la guerre sous Louis XVI. Quoiqu'elles ne soient pas datées et ne portent pas de suscription, étant jointes aux lettres que le comte Rostopchine envoyait à sa femme, nous avons pu rétablir à peu près entièrement leur ordre de date, d'après leur contenu. Elles ont été écrites en même temps que les notes et les portraits ci-dessus publiés, c'est-à-dire de juillet 1816 à juin 1817, les unes d'Allemagne, les autres de Paris. A ces lettres, nous en avons ajouté quelques autres, adressées à ses enfants et datées de Paris et de Moscou.

[3] Son dernier fils, alors âgé de trois ou quatre ans, aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, connu sous le nom de comte André Rostopchine, auteur

ayant été entièrement brisé : mais je le regarde plus d'une fois dans la journée. C'est une triste consolation de n'avoir que des portraits et de se voir seul au milieu d'eux. Je n'ai rien de bien amusant à te communiquer : voici cependant deux anecdotes qui ne manquent pas d'originalité.

Une dame de la Bohême, depuis l'âge de quatorze ans, avait l'envie de se tuer, de quoi son confesseur la détournait sans cesse. A la fin, il y a de cela deux mois, étant âgé de vingt-neuf ans, elle se tua, mais comment? En s'asseyant sur une bouteille remplie de poudre à laquelle elle mit le feu. Comme elle vécut encore quatre jours, elle eut à souffrir des tourments affreux.

Un maître de poste entre Tœplitz et Carlsbad se fâcha contre moi de ce que, pendant la nuit, je lui demandais à entrer dans sa chambre ou, du moins, une lumière pour faire mon compte et payer. Il me disait : « Je dois te donner des chevaux, mais pas un logement. Va à l'auberge. » Je voulus d'abord me fâcher, mais, réflexion faite, je me contins et je le fis enrager, en lui demandant s'il n'était pas souverain du pays, qu'il me fît grâce de la vie, etc. La poste ici est un martyre ; les postillons ne vous font pas même l'honneur de vous répondre, changent de chevaux en route, et vous proposent effrontément de vous mener plus vite, moyennant telle ou telle somme. J'ai fait le calcul, et la verste à parcourir coûte 24 copecks de notre argent [1].

A Tœplitz, j'ai été pour un moment au bal qui s'y donne tous les dimanches à la grande salle, et j'y vis un danseur charmant. Il allait hors de mesure, il essayait des entrechats qui ne réussissaient pas, et disait à sa danseuse : « Bon Dieu, si j'étais dans vos souliers ! » Il y a ici plusieurs dames de Vienne de la première qualité. En comparant ce qu'elles sont avec les dames russes, je trouve que les nôtres peuvent servir de modèle pour le ton, comme votre mère, votre tante, M[me] Golovine. Ce que l'on peut reprocher aux dames allemandes, c'est la pédanterie, et souvent aussi une gaieté un peu trop bruyante, qui serait plus à sa place dans une guinguette, le dimanche, que dans un salon. Si Tœplitz est riche en boiteux et en paralytiques, Carlsbad brille par les teints plombés, jaunes ou livides ; je crois être un des plus jolis baigneurs

d'un catalogue très savant et très apprécié de l'immense bibliothèque de son père, traducteur de ses œuvres russes et possesseur de la correspondance très précieuse et volumineuse du comte Rostopchine avec sa femme et avec son plus intime ami le prince Titsianow.

[1] La verste russe équivaut à peu près à un kilomètre. Le copeck vaut environ 4 centimes de notre monnaie. Cela mettait donc en ce temps-là et en Allemagne le prix d'une lieue de route à 4 francs.

et qui annoncent le plus de fraîcheur. On raconte des cures merveilleuses, mais je suis un peu incrédule et j'attends la fin de mon mois pour prononcer en faveur des eaux. — Adieu, mon enfant; porte-toi bien, pense à moi et parle à André de son papa.

Carlsbad, août 1816.

Grand merci, ma chère Sophie, pour les détails que tu me donnes de la santé de Natahsa[1]. Continue à m'instruire de ce qui se passe dans la famille, et n'oublie pas Lise ni les bons mots de messire André. Je t'ai expédié, par Mme Gouriew, une écritoire, un livre et un collier de perles. Faute de place, je n'ai pu envoyer davantage, et je n'ai rien trouvé en étoffes. Je m'étourdis en marchant beaucoup : il aurait mieux valu avoir un cheval de selle, mais où le prendre? Quand on vous parle des amusements des eaux, on y croit facilement, supposant que l'ennui ne peut pas exister où il y a beaucoup de monde réuni. Mais je t'assure qu'on se trompe furieusement : le matin, c'est une mascarade; le reste de la journée, c'est la promenade des âmes le long du Styx, l'allée la plus fréquentée, longeant une rivière bourbeuse, rapide et bruyante. Les Allemands, qui craignent de rester à la maison, courent dîner dans les environs; et à cette occasion, il est arrivé une jolie aventure à une société de seize personnes qui avaient arrangé un dîner en pique-nique à un mille d'ici. Ils n'avaient pas fait de prix avec le traiteur, qui, du reste, ne fournit que les couverts. Or, au moment du départ, il réclama 136 florins. Après bien des disputes, les dîneurs déclarèrent que le juge du cercle réglerait le différend, et l'on partit. Mais la dernière voiture, où étaient le vieux landgrave de Fürstemberg avec sa femme, sa nièce et le prince W. Galitzine, fut arrêtée par l'aubergiste qui voulait les garder en otages. Là-dessus le prince Galitzine se jeta sur lui, le mit par terre de quelques coups de poing, le foula aux pieds et revint triomphant à Carlsbad. On juge à présent cette affaire. Cet ami de Serge est un vrai fou et fait honte à la nation. Il a des moustaches, une touffe au menton et porte un surtout de nankin gris. Il faut voir quelles manières il a. Dernièrement, sans être invité, il vint chez la princesse de Taxis, belle-sœur du roi de Prusse, qui y était lui-même. Il était vêtu en matelot, abordait tout le monde et criait : « Quel joli garçon, n'est-ce pas? » Il a fait à Serge un tort que bien des années ne pourront réparer. L'autre jour, comme j'allais à Fransbrünn, où est votre grand-tante, je vis venir à ma rencontre une voiture à

[1] La comtesse Nathalie Rostopchine, sa fille aînée, mariée en 1819 à M. Dmitri Narichkine, neveu du comte Woronsow, son intime ami.

quatre places, d'où sauta un homme qui courut à moi. En voyant qu'il s'était trompé, il s'arrêta court et me dit : « Monsieur, nous venions au-devant de l'évêque de Cracovie, et nous avons cru que c'était lui. » A défaut d'une bénédiction, je lui donnai le bonjour et le bonsoir. Adieu, mon enfant. Pensez à moi et désirez que je me guérisse, afin que de vous retrouver au plus vite. Adieu.

Carlsbad, août 1816.

Je suis bien content, d'après votre description de la promenade au jardin de Golovine, que votre estomac ait résisté aux fraises, et que personne ne soit resté sur la place. Ici les fruits sont d'un goût exquis, surtout les fraises et les cerises de montagnes. Mais on défend d'en manger, et, pour en avoir essayé chez la tante à Fransbrünn, je n'ai pu dormir de la nuit. Je ne sais ce qui est arrivé au prince Ivan Galitzine, neveu de Golovine, mais il est devenu sauvage et lunatique. A force de boire de l'eau de Carlsbad, il s'est abîmé les nerfs. Il est allé à Egva, où il ne s'est pas trouvé mieux, et je n'ai fait que le rencontrer, car il n'est pas venu chez moi une seule fois. J'ai été content et surpris de voir l'écriture de Serge. Il paraît que le régiment n'est pas tout à fait de son goût, et qu'il désire, l'année prochaine, venir me rejoindre ici. Il a réellement besoin des eaux de Tœplitz, et son congé ne souffrira pas de difficultés. Je lui écrirai aussitôt que je serai à Francfort, où j'espère arriver dans cinq ou six jours. Je suis fatigué de tout le mouvement qu'il y a ici. L'ordre de la journée est tout à fait bouleversé. Les Allemands sont si fous de ce Carlsbad, que plusieurs demoiselles de la Bohême, en se mariant, mettent dans leur contrat la clause que le mari les mènera, chaque année, aux eaux. Il est vrai que l'on y vit à bon marché; et, avec 800 roubles de notre argent, deux personnes peuvent très bien y passer un mois. Il y a peu d'attrait pour l'estomac, mais le chocolat, le café et les pâtisseries coûtent cher aux maris et aux chefs de famille. Parmi plusieurs promenades que l'on vous fait faire, il y en a une que j'aimais singulièrement. Elle est à mi-côte de la montagne : un côté est ombragé d'arbres; l'autre est bordé de grands rochers. Les Allemands ont la manie de mettre des inscriptions partout. C'est une telle année, un tel jour, que M. ou M^me^ une telle ont remercié telle ou telle source de les avoir guéris. Il y en a de bien plates, car on n'est jamais si bête que lorsque la prétention de l'esprit s'empare de vous. On trouve ces bêtises en toutes les langues, beaucoup en russe. « O divine Spriedel! — O divine amitié! — O moment fortuné! » etc. Pour moi, je n'ai mis rien encore nulle part. Entre autres gens sans rai-

son, il y avait ici un jeune homme qui croyait être Louis XVII, et prenait quelquefois de grands airs de dignité ; une Polonaise folle, très élégante, et qui disait à tout le monde qu'elle ne guérirait jamais, ayant du feu dans une de ses jambes, qui était de bois sec. Adieu, mon enfant, porte-toi bien, apprends le latin pour me haranguer à notre première entrevue ; prie M^lle Rostopchine et M^lle Barbe de ne pas se brûler la cervelle cette année, c'est une folie qui devient trop commune. Embrasse tendrement Lise et le cher André, comme je t'embrasse. Adieu.

Stuttgart, 1816.

Malgré ta paresse et mon grand mal de tête, je vais t'écrire, mon cher colosse. Je suis tombé ici dans un moment qui m'a fait manquer le but de mon voyage, car je venais pour voir M^me la Grande-Duchesse, aujourd'hui devenue reine de Würtemberg. J'ai été présent encore une fois dans ma vie à un changement de règne, et je n'y ai fait aucune découverte à l'honneur de l'espèce humaine. Je me promène à pied, je vais à la ménagerie, je rends visite au fameux sculpteur Dannecker. C'est réellement un homme de génie, et son *Ariane* et son *Amour* le mettent au-dessus des sculpteurs du siècle. C'est aussi le meilleur homme du monde, modeste, mais s'expliquant et parlant de son art avec une énergie peu commune. Il est désespéré d'avoir moulé, par ordre, la figure du feu roi, dont il doit faire le buste en marbre, « car, dit-il, je connaissais bien la figure du roi vivant, et le roi mort viendra gâter mon ouvrage ». — Il a chez lui sa nièce, qui fut mariée au célèbre graveur Müller, l'auteur de l'estampe de la Vierge de Raphaël, qui est à Dresde. Il travaillait à celle du Corrège, lorsqu'il mourut. J'ai vu de ses dessins chez sa veuve, ce sont des perfections; mais pour rien au monde, elle ne veut les vendre. Elle a une petite fille de cinq ans, charmante enfant que Dannecker vient d'adopter. Cet homme de bien vit très sobrement et donne aux pauvres tout ce qu'il gagne. Il a grande envie de faire mon buste, mais cela me prendrait trop de temps. — Tu veux peut-être savoir quelque chose de la société d'ici. J'ai été deux fois chez un vieux, M. Wenhenne, marié à la veuve du vieux général Bauer. Le mari et la femme ont au moins cent cinquante ans, mais ce sont des gens intéressants. La vieille est une ancienne connaissance de la comtesse Protassow. On y reçoit tous les soirs depuis sept heures jusqu'à dix. Une des filles, qui loge dans la maison, sert du thé. La chambre est plus petite que celle que tu avais à Pétersbourg, et quelquefois il y vient jusqu'à six personnes. C'est au troisième, et la porte donne sur le grand escalier. Si cela ne te suffit

pas, j'ai été voir encore le ministre des affaires étrangères, le comte Wouzingrade, père de celui qui venait chez nous et chez la princesse Galitzine. Voici ce que j'y ai vu en hommes : les ministres d'Angleterre, qui sourit et se tait; d'Autriche, qui parle, crache et s'essuie; de Bavière, qui répond et salue; plus un secrétaire anglais, qui a le spleen et qui fixe le plafond. A présent, tout est en mouvement, et c'est dans la maison du nouveau roi que les langues, les pieds et les visages travaillent sans repos ni miséricorde. Hier, on a transporté le corps du feu roi au château où il a voulu être enterré. C'était aux flambeaux, avec un cortège de troupes; mais ce n'était ni lugubre ni imposant. Comme des morts de ce rang prouvent le néant des grandeurs et devraient guérir de la vanité! Mais les hommes sont incorrigibles. Que faites-vous donc à Moscou? dansez-vous? Etes-vous contentes de votre logement? Voyez-vous les fières et superbes fêtes d'Héraclius d'Occident? Et mon petit ami André parle-t-il de moi? Il faudrait lui apprendre quelque chose en français pour qu'il sût dire un peu ce qu'il veut, autrement, on le trouverait moins gentil dans les pays étrangers lorsqu'il y viendra. Je vous conseille aussi de prendre des leçons d'allemand, on a l'occasion de faire usage de cette langue en voyageant. Dis mille choses de ma part aux chères tantes, et aussi à Schnaubert[1]. Dis-lui que je ne me sens guère avancé avec mes cures des eaux, et que je suis sur le point de me brouiller avec les médecins au sujet des médecines. — Adieu, mon enfant, je t'embrasse et te laisse à Moscou, au milieu des tiens. Pour moi, je suis dans une triste société, étant toujours avec moi-même.

Stuttgart, 1816.

J'ai reçu, ma chère enfant, ta lettre ici, et je ne te fais pas compliment sur ta graisse. J'espère pourtant qu'elle n'est pas monstrueuse, et que la fatigue du voyage, la mauvaise chère des auberges, te remettront dans l'état convenable. Il serait drôle que vous rappeliez le prince Jacques Galitzine, alors que votre maman et moi nous n'avons qu'un soupçon de viande sur les os. Je prierai Dieu qu'il vous épargne les accidents et les désagréments qu'on rencontre en courant les pays. Une fois réunis, nous aurons tout le temps de nous reposer, car je me propose de rester un an à Paris et autant à Rome. Mais l'homme propose et Dieu dispose[2]!

[1] Son médecin à Moscou.

[2] Dieu disposa, en effet, autrement que le comte Rostopchine avait proposé. Il n'alla point à Rome et resta pendant plus de six ans à Paris avec sa femme et ses enfants.

Les pluies ont été si fortes ici, qu'une petite villa, à 2 verstes de Stuttgart, a été entièrement sous l'eau. La maison de campagne, habitée par le roi, a été également submergée par une petite rivière nommée Necker. La reine regrette un commencement de jardin où elle avait réuni des arbustes et beaucoup de fleurs. Le roi a été fort touché de la mort d'un de ses écuyers qui, malgré les avis, a voulu passer la rivière à gué et s'est noyé. Tous ces dégâts ont été une occasion et un but de promenade pour les flegmatiques habitants de Stuttgart. Je n'ai rien été voir de cela, car je n'aime le désordre en rien; mais la veille, j'avais été dîner à cette maison de campagne. Je vais à Baden, où je pourrai m'abandonner à mon aise au silence, au milieu de la société allemande taciturne et philosophe, car chez eux ne penser à rien, c'est réfléchir. Je ne sais ce qu'ils y gagnent, mais les autres n'y perdent rien, et je suis bien aise d'être du nombre.

Je suis bien aise aussi d'avoir procuré aux dames d'ici une occupation, celle d'examiner ma collection de dessins qui vont d'une maison à une autre. C'est un talent que l'on cultive beaucoup et avec succès. Souvent, sans faire semblant de rien, on vend des ouvrages sortis des mains d'une illustre princesse ou d'une comtesse à seize quartiers. C'est ici que l'on peut voir une grande quantité de princes *dépossédés* non du diable, mais par le congrès de Vienne, qui, en leur ôtant les droits de souveraineté, les a réduits à l'état de sujets, tout en leur conservant leurs titres. Ils sont tous avec une ou deux étoiles de quelque ordre d'un prince voisin et ne les quittent pas, même le matin pour aller à la promenade.

J'ai revu avec plaisir le sculpteur Dannecker, qui a terminé le modèle d'un grand Christ qu'il va sculpter. Il lui est arrivé, à ce sujet, une chose bien remarquable. Il voit entrer chez lui une pauvre petite fille qui mendiait. Il la mène devant son ébauche et lui demande ce qu'elle représentait. La petite, sans hésiter, répond : *C'est l'Unique!* et elle ajoute : « Le Christ, notre Sauveur. » Ce mot frappa tellement Dannecker qu'il craint maintenant de manquer son œuvre et de ne pas la rendre aussi parfaite que le modèle qu'il en a ébauché.

Je me promène les matins dans le jardin qui sert de promenade publique, et j'admire la facilité qu'il y a dans ces pays et ces climats à planter des arbres, et la promptitude avec laquelle ils grandissent. Il y a dix ans, à la place de ce superbe jardin, se trouvait un marais qu'on ne pouvait pas même faucher. D'après les embarras de Mlle Rostopchine [1], je crains qu'elle ne reste et ne soit empêchée

[1] Mlle Nathalie Rostopchine, parente éloignée du comte Rostopchine, qu'il avait recueillie chez lui, et qui plus tard se fit religieuse à Paris dans

de vous suivre. Mille choses à M[lle] Barbe, dont je ne connais pas le nouveau nom. Je désire qu'elle soit heureuse et reconnaissante envers votre mère. Adieu, ma chère Sophie, je t'embrasse.

Baden, 1816.

Je vous suppose en ce moment à Samoylowa, à ne rien faire et à vous promener, en attendant l'arrivée de la grand'tante, qui pourrait bien, par ses irrésolutions, retarder votre départ pour l'étranger. Avec votre cousine, je ne crois pas que l'ennui soit de la compagnie. Pour être gai, il faut être en paix avec soi-même, jouir d'une bonne santé et ne pas manquer du nécessaire. Je suis persuadé que vous possédez tout cela, et par conséquent, en y ajoutant vos dix-sept ans, vous devez être contente de votre destinée. Pour moi, je suis bien triste, et par ma manière de vivre et par l'habitude que j'ai contractée de m'attrister. Cela tient plus au physique qu'au moral; mais, comme je ne puis me changer mes nerfs, ni me donner un autre estomac, je ne peux pas non plus changer ma triste existence. Je n'ai plus de curiosité, je ne lis rien, je regarde peu, et sans être sourd, je n'écoute presque rien de ce qui se dit en ma présence. Cependant, je recommence mes jours par la pensée et je m'isole tant que je puis de la multitude oisive, préférant marcher, monter à cheval ou rester assis, sans jamais être entier à ce qui m'entoure.

Il y a peu de monde ici, et comme toujours de la bigarrure. Ce sont des prétentions, des bêtises, des genres de tous ces petits pays qui se touchent, se jalousent et croient avoir de la supériorité sur leurs voisins. Il est drôle de voir un grand maréchal de la cour de Baden avec deux étoiles, à côté d'un ministre disgracié de la cour de Hesse-Hambourg, puis un major français exilé pour avoir été à l'île d'Elbe et un juif de Bamberg qui relève la tête à cause de sa richesse. Les pauvres dames allemandes, ne pouvant briller ni par leurs habits ni par leurs grâces, font parade de leurs talents et de leur sensibilité romanesque. Elles rivalisent avec les chèvres pour escalader les montagnes, et sont humiliées au vif de voir M[me] Bethman, femme d'un banquier de Francfort, se donner des airs à cause de ses trois cent mille roubles de revenu. Ce spectacle ne m'amuse même pas, car tout me paraît si bête dans ce monde, depuis quelque temps, que je voudrais au plus vite devenir animal moi-même.

la communauté du Sacré-Cœur, et mourut à Rome dans une des maisons de la communauté.

Ce qui me fâche, c'est la voracité des naturels du pays. Ils sont persuadés qu'il faut être de marbre ou crétin pour ne pas se trouver heureux à Baden. Que le bon Dieu les conserve dans cet aveuglement ! Rien n'est plus heureux que de placer le bonheur terrestre dans le pays qu'on ne peut quitter. Il y a ici peu de Russes, car je ne reconnais pas pour tels, ni les Livoniens qui y sont, ni la baronne Molhitz, qui ne se lave jamais les mains et jamais ne change de linge. Il faut convenir qu'on doit être assez content de soi-même lorsque l'expérience vous prouve qu'on n'est ni coquin ni cochon.

Adieu, ma chère Sophie, préparez-vous à voir de belles choses dans la nature, mais rien dans l'espèce humaine. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Francfort, 1816.

Je suis si bête, si ennuyé de moi-même et des autres, que je ne sais en vérité ce que j'aurai à te dire. Mais je vais aller toujours mon train, sans suivre ni ordre ni méthode, et sans me soucier s'il y a rime et raison dans ce que j'écris. Il faut convenir que c'est une terrible chose que de se faire traîner, de s'orienter à chaque nouvel endroit, et après s'être fatigué inutilement les yeux et les oreilles, de se transporter ailleurs. Malgré les vœux ardents et sincères que vous faites pour le rétablissement de ma santé, elle ne gagne pas grand'chose, et je ne sais en vérité ni où ni comment je finirai l'hiver. Outre la commodité, il me faut un bon médecin et un peu de société, en cas que je sois obligé de garder la maison. Je suis bien guéri de la maladie de faire des projets. Ils ne tiennent à rien, et tout ce que nous faisons en ce genre n'est rien autre chose que le fruit du délire. Dans cette belle ville de Francfort, le bonheur est concentré dans l'estomac, et comme je suis une mauvaise pratique, je me hâterai de m'en aller. Deux dîners, auxquels j'ai assisté chez notre ministre et chez Bethman, m'ont abîmé par leur longueur et l'ennui. Ainsi, voilà qui est dit : je dîne chez moi.

Je suis bien aise que l'été ait rendu Lise Golovine[1] à la santé. C'est dommage que la belle saison ne soit qu'une attrape chez nous. Au reste, depuis deux ans, partout on a attendu l'été en vain, et si tu savais le temps qu'il a fait pendant mon séjour à Carlsbad, tu douterais qu'il puisse faire beau quelque part au monde. J'ai revu avec plaisir Mme Swetchine[2], les Gagarine et surtout leurs enfants, dont j'ai gagné en plein l'amitié en leur achetant à chacun

[1] Depuis comtesse Fredro.

[2] C'est la femme éminente par la piété et l'esprit, dont M. de Falloux a ecrit la vie et publié les œuvres.

un petit singe en bois. Hadinelva a beaucoup engraissé, et nous sommes en brouilleries avec elle, parce qu'elle ne veut pas épouser un charmant bossu, officier de la garde bourgeoise de Francfort. Je ne puis rien te dire des amusements de cette ville, car je n'ai voulu aller ni à un bal que l'on a donné, ni au spectacle, et je n'étais pas davantage au concert de Mme Catalani. Hier, avec Kreydeman, je suis allé voir des sauteurs de corde et des voltigeurs à cheval, et j'ai passé assez bien mon temps, ayant devant moi trois enfants qui riaient de tout leur corps des bêtises que faisait le paillasse. Vous me direz : voilà de minces amusements ! Mais que veux-tu? quand à force d'être difficile ou souffrant, on s'est mis hors d'état de rire soi-même, on doit être content de voir rire les autres. On a tout gâté, jusqu'à la bêtise qui ne se présente plus naturellement.

Si tu voyais le train qu'il y a ici! On court comme des fous, dans le but de se duper les uns les autres. C'est le temps de la foire, on achète, on vend, en gros et en détail. Je suis accablé de petits marchands qui viennent m'offrir des tableaux dont je n'ai que faire. Ma dormeuse n'est pas une galerie, et je n'y ai pas plus de place qu'il ne m'en faut.

Je veux te faire part d'une nouvelle preuve de bêtise de Robert [1]. A Carlsbad, j'avais connu un comte Popenheim, général au service de Bavière, qui s'en alla je ne sais où. Or, pendant mon voyage de Carlsbad ici, je rencontre une calèche; les postillons commencent à changer leurs chevaux, et je vois ce Popenheim qui descend de voiture pour me parler. Nous repartons, et lorsque je dis à Robert que c'était le monsieur qui venait chez moi à Carlsbad, il s'écria en se frappant le front : « Voilà donc pourquoi il lui ressemble tant! » J'eus beau faire, il ne voulut jamais croire que ce fût le même homme. Ce mot de *ressembler* l'empêchait de se reconnaître. Il est vrai que je suis très facile sur l'intelligence et l'esprit de mes serviteurs. Ubanb [2] répondant au reproche que je lui adressais de ne vouloir pas apprendre quelques mots d'allemand, me dit très sérieusement : « Mais pourquoi? Ici, à chaque poste, on parle une langue différente. »

Il pourra très bien se faire que tu reçoives cette lettre à Moscou, cette superbe ville qui m'a valu un peu de célébrité, beaucoup de mauvais sang, et un dérangement de santé. Pour te donner l'idée des causes qui produisent l'ennui, je vais te tracer un aperçu de ma journée. Je me suis levé à sept heures. J'ai écrit des lettres. J'ai déjeuné, j'ai bavardé avec des marchands qui apportent des

[1] Domestique nègre, depuis longtemps à son service.
[2] Celui-là était un domestique russe.

drogues que je n'achète pas. J'attends le prince Gagarine, pour aller faire un tour sur les boulevards. Je dînerai chez moi, ne voulant pas aller chez Austelt, notre ministre, parce qu'il y a du monde et qu'on reste longtemps à table. S'il fait beau, je marcherai encore, je rentrerai à sept heures, j'avalerai mon thé, et je resterai seul jusqu'à dix heures que je me coucherai. Être seul à Francfort chez soi, n'est-ce pas terrible? La vue des enfants de Gagarine, qui a le bonheur de les avoir avec lui, me remplit l'âme de noir. Mais il faut souffrir, sans être sûr qu'au mois de juin je me retrouverai réuni à vous tous.

Tu recevras par M^me Pourriew, outre les cadeaux annoncés, des dentelles pour deux habits; il y en a autant pour Nathalie. Il semble que c'est joli. Adieu, mon enfant, je t'embrasse, fais la même chose avec le bon André, qui ne m'oublie pas. Parle-lui de moi, et penses-y toi-même. Adieu.

Francfort, 1816.

L'indisposition qui m'a obligé de venir ici m'a procuré le plaisir de faire une course à Mayence et de me promener, chemin faisant, à Biberech, charmant château du prince de Nassau, où il passe les étés. Les voyages dans cette partie de l'Allemagne sont agréables à cause de la beauté des sites et des petites distances d'un endroit à l'autre. Wiesbaden est à 30 verstes de Francfort, à 10 de Mayence, et à 5 de Biberech. A Mayence, j'ai été revoir la grande cathédrale, où j'ai trouvé tous les monuments à leur place, mais toutes les figures sans nez. Ce sont les amusements des soldats français, et même ils faisaient leur cuisine au milieu de l'église. Cette ville a beaucoup souffert par la guerre et la révolution, et ne reprendra que difficilement son ancien état. Elle appartient à présent au grand-duc de Darmstadt, lequel n'a ni les moyens ni le désir de faire raccommoder ce qui tombe en ruines.

La foire de Francfort m'a fait des impressions bien désagréables. Il y avait au moins vingt orgues, accompagnées chacun d'une ou de deux filles qui chantent pire que des chats, et cela sans interruption, depuis neuf heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Outre le théâtre, toujours plein et tous les jours, il y avait une troupe de danseurs sur la corde et de faiseurs de tours à cheval, qui sont d'une force singulière et surpassent tout ce que j'ai vu dans ce genre. Les derniers jours, le chef de la troupe, composée de trente-deux personnes, a mis en scène la romance de Marlborough. J'y suis allé trois fois, car je préfère l'adresse à toutes les roulades de M^me Catalani. Outre ce spectacle, on voyait dans les rues la lanterne magique, les ombres chinoises, des représentations de Poli-

chinelle, des travaux dans les mines, des comédies de chiens. Dans ces occasions, on reconnaît que l'Allemand a un fond d'honnêteté : la nuit, tous ceux qui s'arrêtent pour voir un de ces spectacles ne manquent jamais, malgré l'obscurité, de donner quelque chose au petit garçon qui vient demander ou plutôt mendier le bon plaisir de la contribution volontaire. Il y avait encore un jeune Prussien de dix-neuf ans qui pèse 16 pouds et qui, par son embonpoint, ferait honte au prince Jacques Galitzine. Je ne peux te rien dire de la société, car je ne l'ai vue que dans la rue et à ces spectacles. On est trop économe pour dépenser de l'argent, et on vit pour soi et chacun chez soi. C'est bien pour eux, mais désagréable pour les étrangers qui auraient quelque droit à satisfaire leur curiosité par la connaissance des indigènes.

J'ai passé tristement le jour de ta fête, et le soir j'ai été chez M^me^ Swetchine. Elle a fait un voyage à Paris, accompagné du Bashkir Podyub, qui fait une drôle de figure sur la route : pour être moins secoué, il monte sur l'impériale de la voiture et s'y tient comme il peut. Cela te donnera l'idée de l'état des chemins dans ce pays. Mon présent pour toi est avec moi. Je l'enverrai de Vienne, par une occasion. C'est une bien jolie petite montre avec un couvercle en or et qui va très bien. Je crois que, M^me^ Pourriew étant déjà arrivée à Pétersbourg, vous devez avoir reçu les paquets dont elle s'est chargée. Je suis curieux de savoir si mes petits cadeaux vous ont fait plaisir ; dites-le-moi sincèrement. — Si vous êtes à Moscou, vous aurez le désagrément de ne pas avoir de nouvelles de Serge : il n'entreprendra jamais le travail d'Hercule d'écrire une lettre. Il m'en a écrit une à laquelle j'ai répondu tout de suite, et j'attends, peut-être en vain, de son écriture. Que faites-vous à Moscou? Je suppose que je serai au courant de toutes les nouvelles de cette cité que les poètes comparent au phénix renaissant de ses cendres, et il me semble toujours que vous y deviendrez des cendrillons.

Je vais bientôt me mettre en route pour gagner Vienne [1], où je compte passer la plus grande partie de l'hiver. Mais j'ai un voyage assez long à faire pour y arriver, et je suis bien fatigué d'être toujours traîné, heureusement par des chevaux que ma main n'a pas nourris. Veux-tu avoir une idée du costume des dames anglaises? C'est un spencer bleu ou noir, un tablier blanc, un chapeau de paille, auquel est attaché par derrière un énorme voile vert qui pend. — Adieu, ma chère Sophie. Que font Lise et André? Bientôt il aura trois ans, et c'est à cette époque que commença ma maladie

[1] Cette idée d'aller à Vienne ne fit sans doute que traverser l'esprit du comte Rostopchine, qui, peu de jours après, arrivait à Paris et s'y établissait pour plusieurs années.

qui résiste jusqu'à présent aux remèdes, aux eaux et aux bains. Je t'embrasse, persuadé que tu penses à moi.

Francfort, 1816.

Je n'ai pas encore répondu à ta dernière lettre, ma chère Sophie. Tu as donné une jolie tournure à un reproche que tu me fais sur mes craintes de pouvoir être oublié. Pour payer de la même monnaie, il me faudrait te dire quelque chose d'aimable, mais où prendrais-je une *tournure* comme la tienne? — Où irais-je chercher de l'esprit? Au cabaret où j'habite? Il n'y a que l'esprit-de-vin, et ce n'est pas de celui-là que je veux boire. — Que dites-vous de ces bêtises? Vous voyez que je manie assez bien le calembour, avant même d'avoir mis le pied à Paris. Si je gagne cette ville, ce sera une belle gageure. — Mon Dieu, dis-tu, papa est fou. Il ne peut parler qu'en pointes. — Oui, mademoiselle, pour être piquant. Il est si facile d'être plat, etc. — Comme ma plume est en train de parler bêtise, je te communiquerai les belles histoires d'un Anglais qui s'est fait une grande réputation à Paris par ses quiproquos et ses originalités. Cet Anglais, fort riche, se trouvant à Vienne pendant le congrès, s'avisa de donner dans un jardin une grande fête. Il y invita ce qu'il y avait de mieux, se plaça à côté de la porte par laquelle on arrivait, et à mesure qu'on lui nommait les personnes qui entraient, il disait à chacunes avec humeur : « Bien obligé de vous voir; passez. »

Je me suis remis à monter à cheval et je jouis dans mes promenades de la beauté des jardins qui entourent la ville, surtout sur les bords du Mein. On ne saurait se faire une idée de la belle végétation, du goût et des fleurs qu'on trouve dans ces jardins. Ils sont occupés par les propriétaires, et quelques-uns servent de réunion aux promeneurs pendant l'été. Comme j'espère vous mener l'année prochaine dans ce joli endroit, je ne m'étendrai pas davantage sur sa description. Depuis trois jours, la goutte ayant quitté le colosse de Drieven, il vient m'assommer de sa conversation; il dit que les Français étaient choqués de ce que, par sa *grandeur*, il les *prédominait* tous, qu'il avait sa *tête au-dessus de leurs épaules*, etc. Que voulez-vous que je fasse avec ce charmant homme? — On fait de grands préparatifs sur la grande place, pour célébrer, le 18 de ce mois, l'anniversaire de la bataille de Leipzig, qui a délivré, à ce que disent les Allemands, l'Allemagne du joug de Napoléon. Pour rendre cette cérémonie encore plus solennelle, il y aura un grand échafaud sur lequel les magistrats prêteront serment de maintenir les privilèges de la ville, et les habitants prêteront hommage d'obéissance aux magistrats.

Hier, je vois entrer dans ma chambre une figure blonde, qui, d'après son costume et le salut, se trouva appartenir à un gentleman anglais. Il me dit : « Monsieur, permettez que mes deux frères, MM. Hall, puissent venir vous voir et que je vienne aussi. » J'ai accordé gracieusement la permission, et ils sont venus, mais je n'étais pas à la maison. — Votre maman m'écrit que les diamants ont été supérieurement bien montés par Duval. Dites-moi si vous êtes contentes d'avoir de ces cailloux luisants. Il me semble que ces cadeaux ne sont pas tout à fait mesquins. Un M. Herngross, que je connais, s'est chargé de vos trois petites montres, et vous les aurez dans un mois. Ainsi, me voilà en règle avec vous quant au temps, et vous saurez au juste l'heure qu'il est. — Vous allez donc retourner dans cette ville de Moscou, pour laquelle j'ai une antipathie insurmontable, et qui pourtant est la seule ville de Russie où l'on peut vivre tranquillement et avec quelque agrément. Serge va rester seul, et Dieu sait ce que cela deviendra. — Adieu, je vais marcher deux heures pour manger après un morceau de bœuf et deux côtelettes. Pour finir galamment et bêtement ma lettre comme je l'ai commencée, je vous dirai que, sans avoir besoin d'autres objets qui vous rappellent à mon souvenir, je crois vous voir partout. Les peupliers me rappellent votre taille; les écrevisses, le teint de votre visage; le linge qu'on fait sécher, la blancheur de votre front; les mains des portefaix, vos doigts mignons; et la flamme des cuisines, la superbe couleur de votre chevelure. Adieu, je vous embrasse en bon père; adieu, ma chère Sophie, parle-moi beaucoup d'André.

A Sophie. Paris, novembre 1816[1].

Je suis bien content, ma chère Sophie, que mes cadeaux de Carlsbad vous aient fait plaisir, et j'espère qu'à l'heure qu'il est, tu as déjà reçu la bonne petite montre que je t'ai envoyée de Francfort. Si on voulait acheter ici un peu dans chaque boutique devant laquelle on passe, on serait bientôt à sec. Il y a un art, une coquetterie singulière à étaler les marchandises. Par exemple, chez Mme Lemoine, au Palais-Royal, où on trouve des confitures, il n'y a pas d'oiseau, d'animal ni de poisson qui n'y soit en carton, avec des bonbons pour les enfants. Au milieu de tant d'esprit, de

[1] Les lettres de Paris ne sont pas plus datées que les autres; elles ont dû être écrites pendant l'hiver de 1816 à 1817, le comte Rostopchine étant arrivé à Paris vers la fin de novembre et y ayant séjourné jusqu'à l'été. Sa principale correspondance de cette époque était avec sa femme, et les lettres à sa fille que nous reproduisons n'en formaient qu'un aimable et tout paternel accessoire.

reparties et de conversations animées par les bonnes plaisanteries, on découvre souvent une ignorance qui ferait rougir Lise. Pas plus tard qu'aujourd'hui, Mme Véry, femme du restaurateur où je dîne, qui a plus de cinquante ans et une réputation d'esprit dans Paris, cette dame donc, qui m'a pris dans une affection particulière, en parlant de fourrures, me demanda si les martres zibelines ne venaient pas du pays des Hottentots. J'avais beau lui dire qu'on les tuait en Sibérie, pas moyen de la persuader : sa grande raison était qu'on le lui avait dit. J'ai ri souvent en voyageant de trouver aux postes des femmes et des filles établies dans la cuisine, autour du feu, pour ne pas geler, dissertant sur tout. J'en ai trouvé qui lisaient les *Souvenirs de Félicie*, une autre, *l'Hermite de la chaussée d'Antin*. Une de ces dames se plaignait des procédés du capitaine prussien qui logeait dans la maison, qui fumait, venait avec des bottes crottées, suivi de deux chiens. « Mais, disait-elle, je lui aurais pardonné tout ceci, s'il n'estropiait pas le français. » Et là-dessus, elle appelle sa petite fille Juliette, et lui dit : « Fais voir à monsieur comment parle le capitaine. » Et la petite de dire : « Ma chère Chiliette, foulez-vous chouer afec moi? » On déteste les Allemands, mais on nous aime beaucoup. Je crois que c'est par comparaison et parce que nous n'avions rien à remporter de leur musée.

Avant que l'on se soit fait à Paris et à la manière d'y vivre, on croit être dans un abîme, et l'immensité de la ville est effrayante. On me dit des merveilles de la grande société, et j'espère en savoir quelque chose la semaine prochaine, après avoir été présenté à la cour. La fureur des Parisiens, c'est le spectacle, et ils en font un de tout. Dans ce moment, un homme a eu l'idée de faire construire, à la barrière, des *montagnes russes* dont on descend en petits cabriolets; on appelle cela *se faire ramasser*, et on dit qu'il y vient un monde prodigieux. Le théâtre des Variétés est plein tous les jours [1]. Voici une bêtise de Brunet qui m'a fait rire. Il reproche à la femme d'un restaurateur d'être une méchante femme, parce que, en sa qualité d'aubergiste, elle désire la *faim du monde*. Dis cela à Tonci, qui ne comprend pas les calembours. Fais-moi le plaisir

[1] Le comte Rostopchine y allait presque tous les soirs dans les commencements, et voici ce que je lis dans une lettre à sa femme : « J'ai eu un succès ici comme aucun étranger n'en a eu. Dès mon arrivée, on a été curieux de me voir, et j'ai inspiré l'intérêt qu'aurait causé un monstre marin, un éléphant. Je suis connu sous le nom de *gouverneur*, et j'ai appris que, depuis mon arrivée, la recette des Variétés est plus forte qu'à l'ordinaire, parce que c'est le seul théâtre que je fréquente, et on y va pour voir le gouverneur dans la loge grillée des ambassadeurs.

de me tenir au courant des gentillesses du petit André. Mon Dieu, comme je regrette de perdre une année de son enfance, moi qui ne vous ai jamais perdu de vue pendant plus de six semaines! Ma santé se soutient, malgré un temps détestable. Je marche beaucoup et je prends encore plus sur moi. Il faudra voir comment je serai l'hiver; car bien que nous soyons au 30 novembre, je me suis promené avant le dîner sans surtout.

Adieu, mon enfant. Allez quelquefois dans ma chambre pour vous rappeler mieux comme j'y étais souffrant. Mille choses à M[lle] Rostopchine à laquelle je prends beaucoup d'intérêt. Mes respects ridicules à M[lle] Barbe. Adieu, je vais me coucher, quoiqu'il ne soit qu'onze heures; mais je suis sage. Soyez sages aussi, et la sagesse sera le locataire de la maison.

Paris, 1816.

J'ai reçu la nouvelle incroyable, invraisemblable, etc., du mariage futur de Rosezwiz avec la précieuse Münster, avec une indifférence qui aurait révolté d'abord et puis aurait pu tenir éveillés pour quelques minutes les somnambules parents de la demoiselle. Que le sommeil habite dans le ménage, et que les rêves soient leur apanage!

Je ne suis nullement surpris, ma chère Sophie, de ce que tu me dis sur le style de Serge. Outre la connaissance de la langue et la lecture des meilleurs ouvrages, il a l'esprit original et porté à donner une tournure piquante à ce qu'il écrit. Mais il n'aime pas à écrire et s'est mis sur le pied du silence comme moi, avec cette différence que j'ai barbouillé pendant trente ans, et que lui n'a rien écrit de sa vie. Je suis bien aise qu'il vienne passer trois semaines avec nous à Moscou. Il nous fera grand plaisir, j'en suis sûr, et lui sera content d'être en famille et de se faire voir au public avec ses croix et son étoile du firmament.

Je crois très fort à ton désir d'aller aux pays étrangers. Tu es et tu seras encore longtemps dans l'âge où la curiosité veut être satisfaite, et c'est le seul moyen de se convaincre de la vérité ou du mensonge de ce que disent les livres, les hommes et l'histoire. J'aurais donné bien cher pour avoir encore de ces jouissances vives qui sont inséparables de la jeunesse et qui passent avec elle. Comme j'aurais été content, à ton âge, de me voir au Palais-Royal et de pouvoir y revenir tous les jours! A présent, depuis un mois que je suis ici, je n'y ai été que trois fois dans les premiers jours de mon arrivée, et je n'y suis plus retourné. Je connais le local, je ne veux rien acheter, je ne veux ni être coudoyé ni augmenter la foule des badauds. Le matin, je vais voir quelques établissements, et je suis

toujours fâché lorsque le mauvais temps m'empêche d'aller me promener aux jardins des Tuileries, où, sans rencontrer de connaissances parmi les grandes personnes, j'en fais avec les enfants. Les spectacles mêmes deviennent insipides, car on connaît le répertoire du Théâtre-Français; les autres sont ou trop loin, ou trop bêtes pour y aller. Les Variétés font rire, mais on ne peut pas rire toujours.

Dans la société, il n'y a que deux espèces de conversations, politique et théâtre. Les Français mettent beaucoup de chaleur à soutenir leur opinion; mais, tout en élevant la voix et gesticulant, il ne leur échappe jamais aucune expression offensante, et, le dialogue fini, on recommence à parler d'autre chose. M[me] Swetchine est reconnue pour une femme d'esprit, et elle a sur les autres un grand avantage, celui de la lecture, car ici, excepté les journaux, on ne lit presque rien et on n'a pas le temps de lire [1]. On ne fait qu'aller et venir. Un de ces jours, j'irai voir le Raphaël, le Corrège et le Titien qu'on a enlevés du musée pour les renvoyer en Espagne, où on les avait pris. C'est Labrador, cet Espagnol qui s'est si fort distingué lors de l'enlèvement de la famille royale de Bayonne, qui m'a proposé de me faire voir ces tableaux. L'école française est, selon moi, peu de chose. Ils se copient eux-mêmes et croient reproduire l'antique [2]. D'ailleurs le coloris leur manque, et, à l'exception de Claude Lorrain et de Poussin que les Français revendiquent, les autres n'ont jamais atteint au mérite des peintres médiocres des écoles d'Italie. Il est heureux pour cette nation aimable et légère, dans l'état d'humiliation où elle se trouve, de se pouvoir consoler par la gaieté et l'amour-propre. Ils se moquent de tout et vous prouvent que jamais ils n'ont eu de revers.

Dites à M[lle] Rostopchine que sa chère Nadine continue à engraisser à vue d'œil, ce qui lui va à merveille. C'est une excellente personne, elle passe son temps à étudier. Communique-moi les traits de *génie* d'André. Comme il doit être gentil, vif, bavard, et avec ce visage où il y a de tout, excepté un nez. Mais il finira par te ressembler, tu étais comme cela à notre arrivée de Pétersbourg à Voronowo [3].

[1] Si le comte Rostopchine avait cette impression sous la Restauration, que dirait-il donc aujourd'hui, où les journaux cent fois plus nombreux, sont dix fois plus longs et se doublent de Revues de tous titres et de toutes manières.

[2] Cette école était alors représentée par David, Girodet, Gros et Gérard, dont la froideur académique justifie quelque peu le jugement sévère du comte Rostopchine.

[3] La maison de campagne située à douze lieues de Moscou, où il vécut retiré de 1801 a 1812, et qu'il brûla de sa main après l'incendie de Moscou.

Cette terre est très connue ici, surtout des émigrés qui prononcent son nom très exactement.

Adieu, mon enfant, fais cesser les larmes de Mlle Barbe; puisqu'elle y tient tant, elle sera traînée aussi à l'étranger. Je vous conseille à toutes deux de vous remettre à l'anglais. Nathalie le savait bien. Je vous embrasse comme je vous aime. Bien des choses à mon ami Tonci, et à qui vous jugerez à propos. Adieu, Sophie, adieu, mon enfant, je vais visiter le grand hôpital [1].

Marquis DE SÉGUR.

La suite prochainement.

[1] Voici comment le comte Rostopchine raconte à sa femme cette visite à l'Hôtel-Dieu, et l'impression produite sur lui par les Sœurs de Charité qu'il voyait à l'œuvre pour la première fois : « L'hôpital que l'on nomme Hôtel-Dieu est très bien entretenu; mais ce qui m'a touché jusqu'aux larmes, ce sont les Sœurs de Charité. Elles sont des garde-malades uniques et servent de préférence les plus âgés, les plus pauvres et les plus dégoûtants. Quantité sont jeunes; l'une d'elles disait à la duchesse des Cars qui y va, sans être connue, pour porter des secours, et qui s'étonnait du sacrifice qu'elles font d'elles-mêmes : « Madame, il n'y a aucun mérite à obéir à la volonté de Dieu et à suivre une vocation à laquelle la religion nous appelle. Nous sommes occupées à remplir notre devoir, et nous vivons plus heureuses ici que bien des personnes dans le monde. » Je compte y retourner pour être utile à quelques pauvres qui m'ont frappé. » — Nous nous permettons de recommander à la méditation de nos libres-penseurs, insulteurs et proscripteurs des religieuses hospitalières, ce témoignage impartial d'un étranger, russe de religion comme de nationalité.

# REVUE DES SCIENCES

---

Physiologie. — L'hérédité chez les sourds-muets. — De l'accent par atavisme. — Les sourds-muets, auxquels on a appris à parler, ont-ils de l'accent? Opinions contradictoires. — Hygiène publique. — Le plomb dans le corps humain. — Renseignements à méditer. — Invasion du plomb dans nos aliments, nos boissons, nos étoffes, etc. — Médecine. — Pérégrinations de corps étrangers dans le corps humain. — Histoire d'une aiguille voyageuse. — Physique. — Le danger des transmissions électriques à grande distance. — Les conducteurs à forte tension. — Les victimes de l'électricité. — Éclairage électrique de l'estomac. — Chimie. — Moyen de produire de la chaleur avec l'eau froide. — Un nouvel alliage simulant l'argent. — Le gaz à l'huile de ricin. — Un nouveau remède contre le phylloxera. — Les charbons à l'acide sulfureux. — Art de l'ingénieur. — Transport d'une maison à distance. — Pose d'une ligne télégraphique souterraine de Paris à Marseille. — Marine : une nouvelle bouée sonore et lumineuse pour l'indication des écueils. — La lampe Edison au milieu des vagues.

Une question intéressante a été soulevée récemment à l'Académie des sciences. D'après les résultats que M. F. Hément croit avoir constatés à l'Institution des sourds-muets, fondée sous le patronage de la famille Pereire, les enfants auxquels la parole est rendue auraient l'*accent de leur pays*. Ces enfants n'ayant jamais entendu parler, leur accent ne peut résulter selon M. Hément que de conformations organiques semblables à celles de leurs parents; ce serait là un nouvel exemple de ressemblance physique, transmise par hérédité.

M. Émile Blanchard, l'éminent membre de l'Académie des sciences, ne partage pas cette opinion. On ne s'expliquerait guère, dit-il, comment de jeunes sourds devenus habiles à émettre la parole aux leçons du même maître traduiraient par l'accent la province où ils sont nés. Il y a quelques années, dans la maison instituée par la famille Pereire, applaudissant de toutes mes forces au système d'éducation qui permet à de pauvres infirmes naguère isolés dans la société de communiquer avec tout le monde, j'ai écouté à plusieurs reprises et avec une

extrême attention les enfants privés de l'ouïe exercés à la parole. Tout en reconnaissant l'étendue du bienfait, il m'a fallu constater que la voix des sourds de naissance, rauque, métallique, gutturale, sans modulations et sans inflexions, échappe à la caractérisation des accents qui distinguent des voix humaines. La question de savoir, continue M. Blanchard, si la présence ou l'absence de certaines articulations dans les idiomes des peuples concorde avec des particularités de l'appareil phonétique reste tout à fait incertaine. Dans une étude sur la voix publiée en 1876, en appuyant sur certains faits, j'ai conclu ainsi : Les préférences pour la rudesse ou pour la douceur du langage semblent attester que ni les organes de la voix ni les perceptions auditives ne sont absolument identiques chez toutes les races d'hommes. Les différences de la voix et les différences de perception auditive ne dépendent-elles pas un peu de l'organisme ? beaucoup de la première éducation ? On est tenté de le croire.

M. Hément réplique qu'après huit ou dix années de bonnes études, la voix ne présente plus chez les sourds-muets la rudesse qui a frappé M. Blanchard, et il devient possible souvent d'y reconnaître un accent particulier en rapport avec l'origine des sujets. A l'appui de l'influence de l'hérédité, M. Hément cite des exemples d'enfants restés orphelins peu de temps après leur naissance et offrant comme leurs parents, soit une tendance à parler du nez, soit une difficulté à prononcer certaines articulations, comme celles de l'*s* ou du *ch*.

M. Axon, de Manchester, a adressé à l'Académie une lettre dans laquelle il cite des faits qui tendent à confirmer les observations de M. Hément. Dans les *Philosophical Transactions* on trouve un article sur un jeune Écossais montagnard, sourd-muet de naissance, qui, à l'âge de dix-sept ans, recouvra l'ouïe. Les domestiques eurent beaucoup de peine à le comprendre dans les premiers temps qu'il s'essaya à parler ; il avait l'accent des jeunes montagnards de son âge avant qu'ils ne commencent à apprendre la langue anglaise. Il ne parle que l'anglais, ignorant complètement l'erse ou gaélique, seul langage que connaissaient ses parents.

D'autre part, M. Georges Ticknor, l'historien bien connu de la littérature espagnole, a visité l'école des sourds-muets de Madrid. Aucun des écoliers n'avait jamais entendu un son humain ; toute leur connaissance de la langue parlée était le résultat de l'imitation de leurs professeurs. Bien que tous les professeurs fussent Castillans, les élèves parlaient avec clarté et décision et avec l'*accent* de leurs provinces respectives ; M. Ticknor pouvait distinguer facilement les Catalans, les Basques et les Castillans ; quelques-uns des visiteurs ont même pu reconnaître les accents de Malaga et de l'Andalousie.

M. Joseph Alley, de Manchester, a recueilli une observation de

même ordre. Un enfant devient sourd-muet dans sa première enfance et ne parle que vers sa dix-septième année. M. Alley lui a appris à articuler et bien que toute sa vie se soit passée dans le comté de Lancashire, le jeune homme parle avec l'accent du comté de Stafford où il est né.

La communication de M. Axton en a provoqué une autre de M. Graham Bell, le célèbre inventeur du téléphone. M. Bell a examiné la prononciation d'au moins quatre cents sourds-muets auxquels il avait appris à parler : Jamais, écrit-il, il n'a observé une tendance de ce genre. Il est vrai qu'il a remarqué des prononciations dialectiques, mais, dans ce cas, après investigation, on a reconnu que ces enfants avaient pu parler *avant de devenir sourds.* Il y avait probablement chez eux le souvenir inconscient d'un langage précédent, et le résultat ne pouvait être attribué à l'hérédité.

M. Bell est heureux de pouvoir dire que, contrairement à l'avis exprimé par M. Blanchard, il a entendu des enfants sourds-muets articuler d'une manière claire et agréable, après avoir perdu l'articulation dure et gutturale.

La bouche des sourds-muets, dit encore M. Bell, ne diffère en rien de la nôtre; les sourds-muets ne parlent pas naturellement le langage de leur pays, par la même raison que nous ne parlons pas chinois ; *ils n'ont jamais entendu la parole!* Ils sont *muets*, simplement parce qu'ils sont *sourds*, et je ne vois aucune raison de douter que tous les sourds-muets soient capables de faire usage de leurs organes vocaux, de manière à parler d'une façon au moins intelligible, sinon d'une manière aussi parfaite que ceux qui entendent. Dans beaucoup d'institutions américaines pour les sourds-muets, si ce n'est dans toutes, on enseigne maintenant l'articulation comme une branche spéciale de l'éducation. Dans beaucoup de nos écoles, toute l'instruction est donnée par la parole, parce que l'on a reconnu qu'un grand nombre d'enfants sourds peuvent apprendre à comprendre les mots parlés en regardant les lèvres de la personne qui parle. L'enseignement de la parole articulée a eu tant de succès en Amérique et en Europe, que le mutisme sera bientôt considéré comme la preuve d'une éducation négligée.

On le voit, il y a désaccord absolu entre MM. Hément et Axton d'une part, et MM. Blanchard et Graham Bell de l'autre. Les observations négatives ne retirent pas leur valeur aux observations positives. De ce qu'une personne n'a pas remarqué un fait, ce n'est pas une raison pour qu'il ne se produise pas dans d'autres circonstances. On ne saurait évidemment conclure dans un sens ou dans l'autre, mais il est bon de réclamer de ceux, qui sont bien placés pour observer, de nouvelles données sur cet intéressant problème. L'hérédité marque si souvent sa marque puissante sur l'organisme animal

ou végétal, qu'en principe il serait imprudent de refuser de croire, sans plus ample examen, à l'*accent* des sourds-muets.

M. Armand Gautier, le savant chimiste de la Faculté de médecine, vient d'appeler l'attention des hygiénistes et des médecins sur un fait dont la gravité n'échappera à personne. C'est un véritable cri d'alarme ! Il y a longtemps qu'on dit et répète à satiété que, « le pire ennemi de l'homme, c'est l'homme. » Nous nous tuons à petite dose par insouciance ou ignorance. Cette fois, il s'agit des intoxications lentes, par le plomb. Le plomb nous envahit, dit M. Gautier, nous enveloppe et nous pénètre. Nos habitations sont peintes à la céruse, la vaisselle culinaire est à vernis de plomb ; les cristaux dans lesquels nous buvons renferment 40 pour 100 d'oxyde de plomb ; nos faïences sont glacées au borosilicate de plomb ; les vins acides enlèvent aux verres dont nous nous servons des quantités appréciables de plomb ; les dentelles, la soie, la laine de nos vêtements, le cuir de nos chaussures, les papiers glacés ou de couleurs en contiennent. Un vaisseau de haut bord, renfermait, il y a quelques années, au dire de M. Lefèvre, 14 000 kilogrammes de plomb sous forme de peinture, mastic, enduits. M. Gautier a trouvé de 150 à 300 grammes de plomb par mètre carré de ces toiles vernissées, imitant le linge damassé qui servent souvent à recouvrir la table pendant le repas.

Ce sont principalement les conserves alimentaires qui sont à redouter, surtout quand elles sont enfermées dans des boîtes en fer-blanc étamé, à soudures plombifères. Les conserves de poissons à l'huile et celles de viandes grasses et acides en sont chargées.

M. Gautier donne un procédé facile pour reconnaître si une boîte de fer-blanc est plombifère. On laisse tomber deux gouttes d'acide acétique diluée au dixième, à la surface d'un objet métallique suspect ; on laisse évaporer à l'air ; on touche ensuite la tache avec une solution de chromate de potasse au cinquième ; on met à sécher et on lave à l'eau. Dès qu'un fer-blanc ainsi traité par le chromate laisse une tache jaune nette, il doit être rejeté comme plombifère.

Les fers-blancs servant aux conserves contiennent presque toujours moins de 1 pour 100 de plomb à leur surface, quelquefois 3 à 4 pour 1000 seulement. Une décision ministérielle, en date du 31 mai 1880, avait accordé un délai de tolérance pour permettre d'écouler les boîtes en magasin à soudures intérieures. Ce délai expirait le 1er août dernier, et cependant Paris est toujours inondé de boîtes françaises et étrangères chargées de plomb. Et l'arrêté prohibitif ? Il serait cependant bien facile de remplacer le métal par des boîtes, des fioles en verre trempé dont la résistance est énorme.

Les conserves de légumes sont peu plombifères. M. Gautier trouve

1 à 2 milligrammes de plomb par kilogramme de légumes ajoutées après un an de conservation, et 4 à 5 milligrammes au bout de cinq ans. Les conserves de poissons ou de viandes peuvent, au bout d'un an, renfermer 170 milligrammes de plomb métallique par kilogramme d'oléate. Le poisson contient moins de plomb que l'huile : de 20 à 50 milligrammes par kilogramme de poisson. Les doses deviennent bien autrement fortes quand les conserves sont anciennes ou bien entamées.

Le foie gras ne contient que 10 milligrammes par kilogramme. Certaines conserves de bœufs d'Amérique renferment jusqu'à 1gr,50 de plomb par kilogramme. Si l'on ajoute ensemble tous ces milligrammes, on finit par arriver à un joli total. Et ce n'est pas tout : il y a du plomb même dans l'eau que nous buvons.

L'eau de la Vanne et celle de la Dhuys, qui sont pures, après dix jours de stagnation dans les tuyaux de plomb anciens, contenait 3 à 4 milligrammes de plomb par 10 litres. L'eau de la Seine qui est moins pure en renfermait seulement, même après un séjour égal dans des tuyaux neufs, 1 milligramme par 10 litres. Quand l'écoulement dans les tuyaux est continu, il n'y a plus trace appréciable de plomb. Il y a donc lieu de recommander le changement fréquent de l'eau dans les tuyaux, c'est-à-dire l'emploi constamment renouvelé de l'eau dans les maisons.

Dans les réservoirs à eau chaude des fourneaux de cuisine, M. Gautier a trouvé un dépôt blanchâtre, lamelleux, recouvrant la paroi interne en cuivre étamé. Cet enduit renfermait 0gr,74 de plomb par 100 grammes de matière sèche. Or cette matière écailleuse se détache incessamment, par les changements de température, de la caisse métallique et passe dans les aliments sous forme de paillettes. Il faudrait absolument rendre obligatoire l'étamage à l'étain fin ; l'étain employé le plus souvent contient du plomb. Il faudrait, de préférence, se servir d'ustensiles en cuivre non étamé plutôt que d'utiliser un étamage plombifère.

Dans l'eau de Seltz en siphon, M. Gautier a dosé jusqu'à environ 1/2 milligramme de plomb par litre : quantité considérable.

Le cristal est un silicate doublé de potasse et de plomb contenant plus du tiers de son poids de ce dernier métal. Après un séjour de quarante-huit heures dans du cristal, l'eau pure n'offrait que des traces de plomb ; mais le vin blanc en renfermait 15 milligramme par litre. Le vin blanc acide dissout plus facilement le plomb du cristal que le vinaigre.

Les vases d'étain, en usage encore dans quelques hôpitaux, doivent être rejetés et remplacés par des vases en porcelaine.

L'énumération précédente justifie l'opinion de M. Gautier : le plomb

nous enveloppe et nous pénètre de toutes parts, et le plomb est, comme on sait, toxique par excellence.

Quand M. Gautier a présenté le résultat de ses recherches à l'Académie de médecine, MM. Rochard et Leroy de Méricourt ont tenu à faire des réserves. On use couramment des conserves alimentaires sur les navires et dans les colonies, et cependant les exemples d'intoxication saturnine sont rares. L'opinion très respectable de MM. Rochard et Leroy de Méricourt n'atténue pas la valeur des analyses de M. Gautier. Les petites doses de plomb ingérées peuvent être éliminées, et le péril peut être ainsi atténué; on retrouve souvent en nature, dans les viscères et dans le foie, des doses énormes de plomb. Il est clair que l'élimination peut se produire bien ici, et mal à côté, et le danger n'en existe pas moins pour beaucoup de personnes. Quand l'organisme est saturé, les accidents se produisent et souvent le médecin a de la peine à mettre la main sur les symptômes du mal. Que d'anémies, que de dyspepsies, d'états cachectiques de nature mal définie où le plomb, sans doute, joue un rôle.

Évidemment, on connaît mal les accidents produits par le plomb. Aussi ne saurions nous trop insister sur l'importance du travail de M. Gautier. Il n'y a pas vingt ans, on ne se doutait pas de l'origine de la colique sèche considérée alors comme une endémie des pays chauds. Or la colique sèche est produite par le plomb. A vrai dire, l'attaque brutale du poison est seule bien connue, mais on soupçonne à peine l'intoxication lente, les formes incomplètes de l'empoisonnement. Nous répéterons donc à satiété : défiez-vous du plomb!

Les pérégrinations des corps étrangers, plus ou moins volumineux, dans les tissus, sont maintenant bien connues. Voici cependant un exemple nouveau et curieux; habituellement le trajet des corps étrangers s'effectue, sauf pour les aiguilles de haut en bas; cette fois il s'est produit de bas en haut. L'observation est due à M. le docteur Cannerig. Un jeune garçon de huit ans, en jouant avec des camarades, tombe sur un morceau de porcelaine poli et tranchant. Le fragment pénètre dans les chairs; puis, lentement, il s'enfonce dans le bras et remonte à l'épaule; il passe transversalement de droite à gauche, le long de la base du cou, descend le long de la face interne du bras pour gagner, six ans après l'accident, la face postérieure du bras gauche. C'est là que M. Cannerig l'a rencontré et l'a enlevé au moyen d'une boutonnière faite à la peau. Le morceau de porcelaine s'était modifié chimiquement : les silicates avaient disparu, et il ne restait plus qu'une masse calcaire très adhérente aux tissus voisins [1].

[1] *British med. Journal.*

Le *Courrier de Louisville* rapporte un autre cas encore plus extraordinaire. Il y a environ neuf ans, une aiguille entra et resta dans le pied d'une jeune fille qui marchait pieds nus sur le tapis de sa chambre. Cinq ans plus tard, elle se maria et elle eut bientôt plusieurs enfants. Un peu avant la naissance du troisième, la jeune mère ne sentit plus la présence de l'aiguille dans son pied. Mais un jour son dernier-né âgé alors de un an et jusque-là d'un caractère tranquille devient tout à coup agité et méchant; toute la nuit il donnait des coups de pied et mordait sa mère; le lendemain, en baignant l'enfant, on vit poindre une légère trace noire sur sa jambe, la mère sentit un corps dur qu'elle réussit à extraire. C'était l'aiguille qui lui était entrée dans le pied neuf années auparavant. Voilà évidemment une migration remarquable! une aiguille qui pénètre dans les tissus d'une femme et qui sort par la jambe d'un enfant!

Il y a longtemps que l'on cherche à éclairer électriquement l'intérieur du corps humain. On a déjà fait des tentatives heureuses. Voici une récente expérience exécutée en Autriche par le professeur Mikuliez, de Vienne. On introduit dans l'estomac un tube en verre de 65 centimètres de long et de 14 millimètres de large, recourbé un peu selon la forme de la colonne vertébrale. Ce tube renferme deux conducteurs isolés réunis à leur extrémité inférieure par une anse de fil de platine protégée par une plaque de cristal. Il existe dans l'instrument deux canaux dans lesquels circule de l'eau froide, destinée à neutraliser la chaleur produite par les fils incandescents. Le sujet est couché et on administre une injection sous-cutanée de morphine pour diminuer l'action réflexe provoquée par la présence du tube. On fait passer un courant électrique; le tube s'illumine, et on peut très bien distinguer à travers les tissus l'intérieur de l'estomac. Cette récente expérience a fait certain bruit en Autriche; c'est pourquoi nous croyons bon de le mentionner; mais ce mode d'exploration est difficile et ne paraît pas susceptible d'applications bien nombreuses.

Un chimiste ingénieux, M. Wideman, a trouvé le moyen de faire de la chaleur avec de l'eau froide. Si l'on prend du borate de soude ordinaire, qu'on l'introduise dans un creuset et qu'on le calcine, ce borate ainsi traité et coulé en plaque sur du verre ou sur une pierre bien sèche acquiert des propriétés intéressantes ; il devient très avide d'eau; aussi réduit en poudre et placé entre du linge mouillé ou du papier humecté d'eau, il absorbe l'humidité avec une telle énergie, que la température s'élève rapidement jusqu'à 80 degrés centigrades. Cette propriété peut être mise à profit pour obtenir instantanément

un cataplasme chaud avec de l'eau froide, ou bien encore pour chauffer des boules d'eau chaude, des aliments, etc.

On vient de trouver un nouvel alliage à Glascow; il est déjà répandu dans le commerce sous le nom d'*arguzoïde*. Sa blancheur est beaucoup plus vive que celle du nickel et se distingue difficilement de celle de l'argent. Son prix de revient est de 50 pour 100 plus cher que celui du laiton; mais sa ténacité est beaucoup plus grande; elle est égale à celle du bronze de phosphore. On n'est pas encore bien fixé sur sa résistance à l'action des variations atmosphériques.

Le *Sanitary Engineer* annonce que l'huile de ricin distillée en cornues donne un gaz carburé très éclairant et supérieur aux gaz obtenus par la distillation des hydrocarbures ordinaires. Nous signalons le fait, parce que ce nouvel emploi des sous-produits d'une huile qui fournit déjà un excellent lubréfiant doit être connu des agriculteurs qui pourraient bien avoir intérêt à cultiver sur grande échelle une plante aussi vivace que le ricin.

Un viticulteur, M. Mouline, a eu l'idée de préparer un charbon soufré qui détruirait rapidement le phylloxera. Les remèdes contre le phylloxera abondent, mais, à l'exception du traitement par le sulfure de carbone, les sulfo-carbonates, les submersions, tous les autres moyens ont présenté, jusqu'ici, assez peu d'efficacité. Le procédé de M. Mouline est au moins original, et mérite, sous ce rapport, d'être mentionné ici. On sait que le charbon de bois possède la propriété d'absorber une grande quantité de gaz. M. Mouline chauffe des morceaux de charbon, mêlés à du soufre, dans des tas groupés en meules. Le charbon abandonne l'air et l'humidité, et se charge d'acide sulfureux au taux de soixante-cinq fois son volume. Le charbon préparé et mis au pied des ceps, dégage lentement son gaz sulfureux à mesure que l'eau du sol et les pluies pénètrent dans ses pores. L'acide sulfureux, étant deux fois plus lourd que l'air, se maintient à la surface du sol et asphyxie les phylloxeras. Les sarments provenant des ceps morts peuvent servir à la confection du charbon de bois nécessaire.

Une application originale de l'art de l'ingénieur! On vient de transporter, à Boston, un édifice tout entier; on l'a déplacé de près de 5 mètres. Ce n'est guère, mais c'est déjà bien extraordinaire! Il s'agissait de mettre en alignement un hôtel construit en pierre de taille et briques, à deux façades, l'une de 29, l'autre de 21 mètres. Une des façades présentait, au rez-de-chaussée, huit colonnes en granit, de $3^{m},65$ de hauteur, et de 1 mètre carré de section. Le poids total de

l'hôtel, non compris l'ameublement, qui était resté en place, est de 5000 tonnes.

Le bâtiment, solidement contreventé, fut d'abord empâté dans une fondation artificielle en pierre et en brique, sur laquelle on plaça des rouleaux pouvant avancer sur des rails. Le mouvement de progression était communiqué par 56 coins à vis actionnés à la main. Les préparatifs du travail ont exigé 80 jours ; la translation proprement dite a été effectuée en 13 heures 40 minutes, avec une vitesse moyenne de $0^{m},05$ en 4 minutes. L'opération fut soldée, au point de vue de la main-d'œuvre, par 4361 journées d'ouvrier, et a coûté 150 000 francs. Elle a très bien réussi, et l'hôtel est aujourd'hui en place définitive, sans qu'aucun meuble ait été dérangé de sa position.

L'administration des télégraphes termine, en ce moment, la pose d'une ligne souterraine directe, de Paris à Lyon, par la Bourgogne. Cette ligne se compose de trois câbles isolés, contenant chacun sept fils distincts ; elle est divisée en tronçons de 500 mètres, pour qu'on puisse facilement reconnaître, au besoin, le point de la ligne à réparer. Le tout est enfermé dans des tubes en fer de 30 centimètres de diamètre, enfouis à 1 mètre de profondeur.

Cette ligne n'offre aucun intérêt stratégique, comme on l'a dit à tort ; on ne peut dissimuler un pareil travail en cas de guerre. Cette ligne a été construite pour mettre les communications télégraphiques à l'abri des intempéries, des gelées, neiges, bourrasques, qui cassent les fils aériens et renversent les poteaux. Elle assurera, d'ailleurs, une voie, à l'abri des accidents, au nombreux trafic télégraphique, qui va se développant chaque jour entre Paris et le sud de la France. Au point de vue scientifique, elle renseignera les ingénieurs sur le rôle des courants d'induction, souvent puissants, qui circulent dans les fils souterrains, et dont l'étude est bien loin d'avoir été faite.

Enfin, avant de finir, signalons en deux mots une nouvelle et curieuse application de la lumière électrique à la marine. On fait en ce moment dans la *Lorver Bay*, de New-York, des expériences avec une bouée électrique imaginée par M. Bigler, de Newburg. M. Bigler a eu la pensée de combiner l'ancienne bouée à sifflet automatique avec une lumière intermittente. L'élévation et le mouvement des vagues compriment de l'air dans la bouée ; jusqu'ici cet air comprimé, en s'échappant, faisait seulement résonner le sifflet. Maintenant il actionne en outre une petite machine dynamo-électrique qui produit assez d'électricité pour alimenter une lampe Edison pendant quelques secondes. Lorsque la pression a baissé, la machine s'arrête et la lampe s'éteint. Mais le mouvement des vagues rend bientôt à la machine assez de force, et la

lumière apparaît de nouveau, et ainsi de suite. La lumière est d'autant plus intense que les vagues sont plus hautes ; aussi, par temps calme, la bouée ne siffle qu'à peine et ne brille pas, mais quand la mer devient grosse et dangereuse pour les marins, la bouée siffle et s'illumine. On espère que ce système ingénieux pourra rendre de grands services pour indiquer l'entrée des ports ou les écueils sous-marins.

HENRI DE PARVILLE.

---

## LA GAZETTE AGRICOLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE[1]

La *Gazette agricole* a été fondée au mois de février 1880. Sous une forme modérée, mais piquante et pleine d'humour, le bonhomme Deschamps apprécie les grands événements politiques de la semaine. A la suite d'articles de M. de Lufay, du docteur Agricola, on trouve, dans chaque numéro de la *Gazette agricole*, les conseils du vieux médecin, un article sur les questions de jurisprudence rurale, les conseils du vétérinaire, les conseils à la fermière et une semaine météorologique rédigée sur les documents de l'Observatoire de Paris et du bureau central. Un tableau fort complet des Halles et Marchés fournit les renseignements les plus étendus.

La *Gazette agricole* publie en feuilleton, dans chaque numéro, un roman d'un intérêt saisissant et d'une moralité irréprochable.

[1] Rue Bergère, 20.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

9 janvier 1882.

On a beau se dire que l'histoire d'un peuple ne se divise pas comme celle d'un homme et que, d'une année à l'autre, le temps continue de lier et d'enchaîner par sa trame invisible non seulement les jours, mais les faits, les événements, leurs mille causes et leurs mille conséquences. Malgré soi on s'arrête, comme si, avant de considérer l'inconnu, on voulait connaître une seconde fois la vie de la veille; on regarde cette date de 1881 qui disparaît; on se remémore ce passé d'un an qui s'enfuit avec tant de souvenirs; on fait le compte de ses espérances et de ses craintes; on veut replacer sous ses yeux tout le bien et tout le mal dont on a été plus ou moins le spectateur inattentif et le témoin oublieux; on se demande ce que va devenir l'État, et la patrie, et tout ce que l'un et l'autre portent dans leurs destinées. L'habitude d'un tel examen serait salutaire, assurément, si les partis ne se rappelaient ainsi les actes et les accidents de l'année finie que pour s'instruire et se corriger eux-mêmes. Il n'en est guère, par malheur, qui le veuillent ou qui le puissent, surtout parmi ceux qui nous gouvernaient hier ou qui pensent nous gouverner demain. Et pourtant quelles leçons nos annales de 1881 ne leur fourniraient pas, à tous ces républicains qui, fiévreux de leur idéal, se disputent l'honneur de réaliser enfin le songe de leur vraie république et qui se reprochent mutuellement le scepticisme et le découragement de la France? Et à quelle époque, durant ces dix années d'attente et de travail vouées à la réparation d'une si cruelle infortune, la France a-t-elle eu un plus pressant besoin de mesurer l'avenir, comme elle le peut et le doit

en jugeant les fautes de 1881 et en discernant les périls de 1882?

Évidemment, l'état de la république, devenu hélas! celui de la France, a empiré en 1881. L'intérêt national a souffert. L'Alsace-Lorraine, il est vrai, a solennellement donné à la patrie française, devant l'Allemagne, devant l'Europe, un grand témoignage de son fidèle amour; on sait comment elle a voulu être représentée dans le Reichstag. De plus, la France a définitivement fait de Taïti une terre française. Et voilà, en 1881, l'unique bénéfice, l'unique honneur de notre nationalité! L'Algérie est troublée, ravagée, mise à feu et à sang, de Géryville et de Saïda au Sahara; et, neuf mois après la première incursion de Bou-Amama, l'outrage qu'on a laissé commettre est encore impuni; nos troupes, arrêtées aux bords du désert et sur les confins du Maroc, n'ont pu atteindre à temps les bandes fanatiques et pillardes de l'agitateur; on reste là, sur le qui-vive, attendant des masses nouvelles d'ennemis qui peuvent arriver comme des tourbillons. Plus loin, l'expédition de Tunisie engage la liberté de la France dans des difficultés pénibles, dans des complications périlleuses; de Tabarkha et du Kef, il faut conduire nos drapeaux à Bizerte, à Béja, puis à Sfax et à Gabès, puis à Tunis, à Kairouan et à Gafsa; 53 000 hommes, pris comme au hasard dans tous les rangs de notre armée, sont disséminés à travers cette Tunisie où M. de Bismarck voit, avec une faveur si ironique, la république dépenser les forces de la France; on ne parle, pendant toute une moitié de cette triste année, que des causes plus ou moins honteuses de cette guerre ou de la scandaleuse impéritie qui y préside; dans les clubs, à la tribune du Parlement, à la barre des tribunaux, ce ne sont que dénonciations et accusations dont toute l'Europe retentit; la France est discréditée par la république, et le traité du Bardo la charge, non seulement d'obligations onéreuses, mais de soins impossibles; sous le nom équivoque de protectorat, c'est une occupation douteuse et indéfinie qui a tous les inconvénients d'une annexion, sans avoir les avantages de la conquête.

A l'intérieur, la république est-elle plus sage et plus heureuse? Elle continue, en encourageant le radicalisme de ses révolutionnaires, à diminuer dans son gouvernement toutes les garanties de la paix sociale et de la paix religieuse. Les derniers amnistiés sont revenus le front haut ; les chefs de la Commune rentrent dans nos assemblées; Rochefort redevient le pamphlétaire bien-aimé de la populace : les gens qui ont incendié Paris sous le regard et aux applaudissements des Prussiens ont recommencé à être une faction, presque un parti. La république frappe de coups nouveaux le

clergé, ses instituteurs et les familles catholiques. On complète la violence des décrets par l'arbitraire des sentences qu'on demande aux conseils d'académie : M. Jules Ferry, subtilisant avec l'article 68 de cette même loi de 1850 qu'il avait voulu abroger par son article 7, fait condamner pour « immoralité » les congréganistes qui enseignent dans les maisons d'éducation libres, en vertu de leur droit individuel ; on interdit les professeurs, on expulse les élèves. La Chambre vote une loi pour contraindre les séminaristes au service militaire. M. Hérold arrache les crucifix aux murs des écoles. M. Quentin chasse des hôpitaux les Sœurs de Charité. Et, comme pour couronner par une suprême menace ces actes d'intolérance et de fureur, M. Paul Bert, qui veut abolir toutes les religions, coupables toutes, à l'entendre, de tromper et de corrompre l'humanité, viendra régir les cultes avec l'instruction publique! Quant à la politique même, elle n'est, pendant l'année entière, qu'une lutte anarchique entre M. Gambetta et le Parlement, entre M. Gambetta et le ministère, entre M. Gambetta et M. Grévy : M. Gambetta exerce son irresponsable dictature, tantôt par ses ordres occultes, tantôt en pleine lumière et avec son impérieuse éloquence, dans tout l'État, dans tout le pays; il a la Chambre pour tyranniser le Sénat; il a parmi les ministres trois ou quatre serviteurs qui intimident les autres et qui lui livrent tous les pouvoirs, toutes les influences; il se prépare un plébiscite césarien à l'aide du scrutin de liste, pour se substituer à M. Grévy; et, enflé tout à la fois de cette puissance et de cette espérance, il s'en va triompher au capitole de Cahors. Mais le Sénat, secrètement animé par M. Grévy et même par M. Jules Ferry, n'a pas voulu rétablir le scrutin de liste. M. Gambetta court prononcer à Tours une harangue qui, démentant celle de Cahors, réclame la révision de la Constitution et une réforme du Sénat. Les élections s'opèrent, au bruit de ce programme, le 21 août et le 4 septembre : M. Gambetta a été sifflé, hué à Belleville, et peu s'en faut qu'il n'y soit ballotté ; M. Jules Ferry, pressentant que M. Gambetta veut régner, s'est proclamé d'avance son « lieutenant »; la majorité créée par ces élections s'unit pour obéir à M. Gambetta, pourvu qu'il veuille lui commander; elle l'invite humblement, tacitement, à constituer son « grand ministère », et M. Gambetta le daigne enfin, après avoir laissé M. Jules Ferry et le général Farre, qui ont dirigé sous ses auspices l'expédition de Tunisie, se débattre quatre jours sous la réprobation de la Chambre. Comment M. Gambetta a déçu et irrité l'opinion du Parlement et du public par les choix qui ont composé son grand ministère; quelle a été son attitude et son infériorité, à la Chambre et au Sénat; par quelles nomina-

tions diverses il marqué les incertaines intentions de son gouvernement; quelles défiances il excite et quelles clameurs il a provoquées déjà, du côté des républicains eux-mêmes : c'est l'histoire d'hier. En somme, M. Gambetta, qui rêvait une sorte de présidence autocratique, a été obligé de quitter l'ombre, de se faire premier ministre, de combiner son régime personnel avec le régime parlementaire, d'assumer la responsabilité de son ministère et de gouverner entre le contrôle sévère du Parlement et l'autorité jalouse du président de la république; il clôt cette ère malheureuse de 1881 par un essai et par une désillusion qui sont pour sa fortune et pour celle de la république une épreuve également grave. Qui pourrait dire si, à la fin de l'an 1882, M. Gambetta n'en sera pas réduit à méditer dans la retraite, au pays des orangers ou ailleurs, sur la fragilité des choses républicaines, sur l'inconstance du suffrage universel et sur les variations de son propre sort?

Dieu nous garde du pessimisme qui affaiblit la foi nationale aussi bien que du pessimisme qui énerve la virilité politique! Dieu nous garde de nuire d'un seul mot à la France, pour mieux condamner cette république qui nous paraît un gouvernement si funeste à la nation que notre race et notre histoire nous ont faite! Mais, en vérité, le bilan de 1881 est triste. Une guerre entreprise sans l'autorisation du Parlement et continuée sans des subsides réguliers, comme pour montrer par cet exemple tout ce qu'on peut oser sous ce régime, par-delà la frontière, et comme pour légitimer par ce précédent tout ce qu'on osera oser; la faiblesse de notre armée nouvelle et sa désorganisation; le drapeau de la France reparaissant au soleil pour la première fois, depuis 1870, et mené par le général Farre si aventureusement, avec tant d'imprévoyance et d'incapacité; l'intérêt de la patrie sacrifié à l'intérêt d'un parti; la république isolant la France en Europe et lui aliénant la sympathie, le respect, la confiance des peuples, même dans les pays où elle se flattait de les mériter le plus, à Rome, à Constantinople, à Londres, à Madrid; le pouvoir descendant d'un degré encore vers les extrêmes; l'autorité s'avilissant de plus en plus aux mains qui la saisissent; la nouvelle majorité amassant sur les bancs de la Chambre une tourbe de démocrates plus incapables et de démagogues plus ignares qu'on n'en avait encore vu; les républicains qui sont libéraux honnis et alarmés; les haines que souffle le parti radical plus ardentes que jamais dans la société; l'audace croissante de ce parti dans ses revendications; la liberté de la presse tournant à la licence et le journalisme exploité par le libertinage le plus ignominieux; l'indifférence politique, le dégoût, l'abstention

se multipliant dans le suffrage universel; le Sénat menacé de perdre ses attributions les plus nécessaires; la Constitution entamée; la querelle dynastique des deux présidents; l'amour de la dictature providentielle et le besoin de tout confier aux mains d'un seul homme; M. Grévy thésaurisant à l'Élysée; M. Gambetta traitant sa clientèle comme une valetaille et se formant un ministère où sa personnalité absorbe tout : tel aura été l'état de choses que la France doit à l'année 1881. Et qu'on ne dise pas qu'en compensation, la prospérité matérielle de la république a de quoi consoler et rassurer la France. La prospérité matérielle, on le sait bien, n'est point une sauvegarde nationale et n'a jamais suffi au salut d'un peuple. Au surplus, elle n'est point un don particulier de la république, un bienfait particulier de son gouvernement; elle est la vertu et l'œuvre de cette France qui, malgré tous les changements de ses idées, garde encore dans ses mœurs le goût de l'épargne en même temps que son ingénieuse et fertile activité. Mais cette prospérité matérielle dont la république se fait comme un privilège et un apanage est-elle donc si réelle et si certaine pour l'État que l'affirment les apologistes de ce régime? Les observateurs perspicaces ne le croient pas. Oui, la France est riche; mais on lui apprend à préférer le jeu au placement, la passion de l'agiotage se généralise, et jamais, depuis dix ans, la fièvre des spéculations faciles et des gains rapides n'avait été plus violente chez nous qu'en 1881. Oui, notre commerce a produit 50 millions de plus qu'en 1880 : mais notre agriculture s'est appauvrie davantage. Oui, on compte 38 millions en plus dans les recettes des chemins de fer; mais, ces chemins de fer, la secte jacobine qui professe le socialisme d'État veut que la république s'en empare, et M. Allain-Targé, sacré ministre des finances par M. Gambetta, en avait naguère réclamé le rachat. Oui, le portefeuille de la Banque s'est augmenté de 342 millions, mais la Bourse est surchargée d'opérations ruineuses, les rentes se déprécient et les économistes redoutent une crise monétaire. Oui, en 1881, on a plus que doublé la dépense des travaux publics; mais on a emprunté en 3 pour 100 amortissable un milliard dont on ne se contentera point, paraît-il, en 1882. Oui enfin, le budget de la France a des ressources merveilleuses et les impôts auront eu en 1881 une plus-value de 217 millions; mais l'équilibre de ce budget est plus que fictif, les demandes de crédits supplémentaires et de crédits extraordinaires ont été continuelles, le système des virements a été remis en usage, la dette s'accroît démesurément, la prodigalité de l'État ne tarit plus pour ses favoris, et c'est une folie que cette politique

financière qui prétend, dans son faste, pouvoir toujours dégrever et toujours dépenser.

Dans cette situation de la république et de la France, il faudrait à M. Gambetta bien des mérites qu'il n'a jamais eus. Comment les espérer, quand il leurre la confiance des amis eux-mêmes qui croyaient le mieux connaître et qui nous énuméraient si complaisamment ses qualités? Voici sept semaines qu'il a inauguré son règne et déjà l'expérience atteste qu'il a plus d'imagination que de volonté, qu'il sait mieux discourir qu'agir, qu'il est plus brouillon que résolu, qu'il a moins d'autorité que de fougue ou de despotisme et que l'ancien tribun paraît plus propre à redevenir un dictateur qu'à devenir un homme de gouvernement, un homme d'État. Il se peut qu'à la vue de toutes ces grandes nécessités d'ordre et de paix que des hauteurs du pouvoir un politique intelligent et attentif aperçoit mieux dans l'espace et dans le temps, M. Gambetta se sente embarrassé entre son passé et l'avenir; il doit l'être, et certainement le parti qu'il traînait à sa suite gêne sa liberté. Il faut pourtant qu'il se décide à gouverner selon des principes clairs et pour des intérêts avouables : la méthode de « l'opportunisme » a pu lui être utile pour l'opposition; elle ne lui sera pas longtemps efficace parmi ses obligations et pour ses devoirs de gouvernant; tout le monde, à gauche comme à droite, lui demandera un peu de logique et de loyauté, beaucoup de force et de constance. En appelant M. le général de Miribel au poste principal du ministère de la guerre et M. le maréchal Canrobert à la présidence du Conseil supérieur, puis en envoyant M. de Chaudordy et M. de Courcel dans les ambassades de Saint-Pétersbourg et de Berlin, M. Gambetta n'a pas craint de mécontenter son parti : s'il a voulu, sans distinguer les origines, que la France fût servie par des soldats et par des diplomates capables plutôt que par des incapables, nous en louerons son patriotisme et même son courage. Mais quand, d'un coup de sa baguette magique, il transforme en directeur de nos affaires étrangères au palais du quai d'Orsay M. J.-J. Weiss, ce journaliste si spirituel et si fantasque, si vif et si habile dans l'art de raisonner spécieusement avec des paradoxes, si instruit en toutes choses et toutefois si peu propre au métier diplomatique, ce choix de M. Gambetta étonne à droite et scandalise à gauche tous ceux que cette fortune de M. J.-J. Weiss y étonne et y scandalise également : les uns poussent des cris de colère en rappelant tout ce que M. J.-J. Weiss, dans sa variable indépendance, a été depuis 1870 jusqu'à ces derniers jours de décembre où il persiflait encore, dans le *Figaro*, M. Paul Bert et ses lois; les

autres soupçonnent M. Gambetta d'avoir tout simplement voulu récompenser l'admiration personnelle que M. J.-J. Weiss, grand admirateur aussi du cardinal de Retz et de Favart, a mise à ses pieds, et ceux-là s'inquiètent de la brusquerie avec laquelle M. Gambetta, imitant les procédés de M. le général Farre, au ministère de la guerre, désorganise tout au ministère des affaires étrangères. Par cette nomination, M. Gambetta n'a satisfait personne, si ce n'est provisoirement M. J.-J. Weiss dont la mobilité fut toujours si difficile à fixer. Et quelle tempête de récriminations! Les radicaux n'hésitent plus : ils provoquent pour l'élection du Sénat la candidature du trop fameux major Labordère, ce rodomont d'une fausse légende, ce bravache de l'indiscipline militaire; ils le mandent à Paris, et il vient y pérorer, sur leurs tréteaux, contre l'obéissance passive; ils veulent le faire sénateur pour protester contre M. Gambetta, contre le ministre de la guerre, qui ont eu l'audace de rétablir M. le général de Miribel, en raison de ses rares talents, dans la fonction qu'il exerçait pendant la période du 16 mai; et le major Labordère sera sénateur! Et M. Gambetta n'aura pu apaiser ou détourner leur hostilité par aucun de ses moyens familiers; il n'aura pas même pu regagner la bienveillance des radicaux, en donnant à M. Floquet la préfecture de la Seine laissée vacante par la mort de M. Hérold! Jadis il aidait M. Barodet contre M. Thiers; il soutenait le major Labordère contre M. le maréchal de Mac-Mahon : il érigeait l'un en député, l'autre en héros. Le voilà frappé à son tour avec les armes mêmes qu'il maniait alors; et peut-être M. Gambetta aura-t-il plus d'une fois ce juste destin dans son gouvernement, si, tout en inquiétant les conservateurs, il continue d'offenser les radicaux sans leur résister.

Les élections sénatoriales du 8 janvier ont été telles qu'il nous les fallait craindre : il y avait soixante-dix-neuf sièges à occuper; nos amis en ont reconquis treize seulement; nous avons à regretter des hommes qui défendaient vaillamment nos principes, qui honoraient le Sénat et qui avaient servi dignement leur pays, comme MM. Caillaux, de Gontaut-Biron, l'amiral Dompierre-d'Hornoy, Paris, Adnet, de Barante, de Rainneville, de Rosamel et Granier. La minorité conservatrice du Sénat s'est donc réduite encore; reconnaissons-le : le républicanisme aveugle les électeurs du Sénat comme ceux de la Chambre; les intérêts de la liberté, pas plus que ceux de l'ordre, n'émeuvent leur sollicitude; ils n'ont pas plus le souci de garder la Constitution que de maintenir le Sénat, l'une dans son intégrité, l'autre avec son utilité. Qui s'en réjouira davantage? M. Gambetta ou les radicaux. Certes, M. Gambetta pourra se féliciter

d'avoir, au Sénat, quelques favoris de plus pour opiner docilement à son moindre signe de tête; de leur côté, les radicaux s'applaudiront d'avoir introduit dans le Sénat non seulement le major Labordère, qui vient donner à M. Gambetta une sorte de soufflet, mais tous ces « révisionnistes », tous ces démocrates glorieusement inconnus, les Garrison, les Carquet, les Cordelet, les Demiautte, les Renaud, les Farines, les Dupré, les Goguet, les Kiener, les Rigal, les Barbey, les Noblot et tant d'autres. On se hâte d'affirmer qu'après une telle victoire, M. Gambetta n'a plus besoin de réviser la Constitution pour modifier la composition et les pouvoirs du Sénat. On pourrait même supposer que M. Gambetta n'en a plus qu'un désir médiocre, tant il s'apprête astucieusement à régler par une procédure compliquée les droits et les actes du Congrès. Mais M. Gambetta n'est plus le maître de la question; son discours de Tours est trop récent et il a eu trop d'écho dans les élections de la Chambre, puis dans celles du Sénat, pour qu'il puisse si vite en oublier le vœu principal, en renier le serment solennel. D'ailleurs, il est désormais manifeste que, s'il veut réviser la Constitution, c'est surtout pour inscrire parmi les lois constitutionnelles la loi électorale qu'il est si jaloux de remettre en vigueur, celle du scrutin de liste. Quelle perspective dans l'avenir de l'an 1882! Ici, un essai de révision qui livre la Constitution à on ne sait quelles réformes révolutionnaires et qui ébrèche dans le Sénat la seule force capable d'équilibrer la république; là, une proposition de loi électorale qui, demain, renouvellera la lutte secrète de M. Grévy, président de la république, avec M. Gambetta, devenu son premier ministre, et qui, bientôt, nécessitera la dissolution de la Chambre. La Constitution, le Sénat, la Chambre, le président de la république! Tout menacer, tout effrayer, tout attaquer, tout soulever, et, en même temps troubler tout le pays et ne présenter à la France que le vague, des projets dissimulés, des desseins obscurs : voilà les dangers et les hasards que la politique de M. Gambetta paraît réserver à la république pour l'année 1882; c'est une entreprise bien téméraire, c'est une responsabilité terrible...

En Europe, l'année 1881 a opéré des changements dont plusieurs facilitent dans la diplomatie des puissances certaines combinaisons peu profitables à notre patrie. L'Angleterre est libre au loin ; elle a évacué l'Afghanistan, elle a traité avec les Boers ; mais l'édit socialiste de M. Gladstone, son *Land-Bill*, n'a rien apaisé en Irlande. L'Angleterre ne saurait, dans ces conditions, participer à une guerre européenne: il lui reste assez d'ambition, de force et d'énergie pour se saisir de l'Égypte qui est sa route de l'Inde et qu'elle

surveille si avidement. La Russie, terrorisée par le nihilisme, est, depuis l'assassinat d'Alexandre II, dans une véritable impuissance et le jeune czar a senti la nécessité de resserrer à Dantzig les liens un peu relâchés de son empire avec celui d'Allemagne. Seule, l'Allemagne est sûre d'elle-même parmi toutes les nations du continent ; elle est plus que jamais l'arbitre de l'Europe. Ce n'est pas que M. de Bismarck n'ait des difficultés graves dans sa politique intérieure : une majorité lui manque dans le nouveau Reichstag pour l'exécution de ces conceptions économiques ; il lui faudrait se réconcilier le parti du centre, qu'il ne peut se rallier qu'après avoir sérieusement renoncé à ses lois de mai ; il négocie avec Léon XIII, il veut avoir au Vatican un représentant en titre, il promet même indirectement d'assurer l'indépendance du pape : que s'il finit d'une manière ou d'une autre son Kulturkampf, M. de Bismarck, soutenu par l'empereur contre les parlementaires allemands, pourra, selon son plaisir, émouvoir en Europe toutes les querelles qu'il jugera nécessaires à ses projets. Étroitement alliée à l'Allemagne, l'Autriche vit tranquille, malgré les dissensions de ses partis ; elle consolide sa domination en Bosnie et en Herzégovine; elle augmente son crédit aux bords du Danube et à Constantinople ; François-Joseph a reçu presque en protecteur le roi Humbert à Vienne. L'Italie n'a point amélioré sa fortune, en 1881, malgré tous les efforts de ses mobiles diplomates ; elle a mendié l'honneur de s'unir à l'Autriche pour s'unir à l'Allemagne, en haine de la France ; il ne semble pas qu'elle l'ait obtenu ; et, après que les excès de ses démagogues, les outrages dont ils ont assailli le cercueil de Pie IX, les menaces qu'ils profèrent contre Léon XIII, ont témoigné l'inanité de sa fameuse loi des garanties, voici que la question romaine se pose devant l'Europe, devant la catholicité : Léon XIII n'a pas pu ne pas avertir les évêques rassemblés à Rome pour la canonisation de Benoît Labre que la sécurité, comme la liberté, lui manque dans le Vatican, et M. de Bismarck laisse croire à l'Italie elle-même qu'il convoquerait volontiers un congrès pour reconstituer la souveraineté temporelle de la Papauté. Derrière les Pyrénées, on est moins bienveillant pour la France en 1881 : l'Espagne, gouvernée par le ministère de M. Sagasta, s'est montrée irritable, presque hautaine, en nous réclamant des indemnités pour les colons de Saïda. En Orient, la Grèce se tait ; elle établit ses armes dans les territoires que la Turquie lui a cédés ; la république française serait bien crédule, si elle se fiait à la gratitude du peuple athénien. A Constantinople, le sultan, que la France s'est aliéné devant Dulcigno et à Tunis, consulte son astrologue et s'entoure d'Allemands

pour préparer ses vengeances et pour accomplir son rêve, celui de cet empire mahométan qu'il veut restaurer du Caire à Tunis, d'Alger à Tétouan. Enfin, l'Égypte est sourdement agitée par Araby-Bey, le fauteur du prétendu parti national : à la pointe de l'épée, il a présenté une constitution au khédive; les régiments qu'il avait derrière lui ont obligé le khédive à changer ses conseillers; Araby-Bey vient même d'entrer dans le ministère comme secrétaire d'Etat; le *condominium* de la France et de l'Angleterre est en péril; tel ou tel incident romprait leur accord: supposer que M. Gambetta prêterait à l'Angleterre l'assistance de la France pour occuper Alexandrie ou le Caire, c'est une hypothèse qui nous semble encore inadmissible. Comme on le voit, il y aura pour la France en 1882 trois questions, celle de Tunis, celle de l'Égypte, celle de Rome, où nos intérêts nationaux pourraient être gravement compromis. Dieu veuille que M. Gambetta ait assez de sagacité et assez de sagesse pour éviter sur ces trois points les fautes au piège desquelles les ennemis de la France attendent son gouvernement!

Auguste Boucher.

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 24 DÉCEMBRE 1881 AU 9 JANVIER 1882

---

*Un peu plus de lumière.* — La rapidité vertigineuse qui entraîne notre génération est si grande, que nos souvenirs ont peine à garder la trace du passé. Qui se rappelle maintenant l'impression profonde produite par ces cinq mots, quand ils apparurent sur la couverture du livre dans lequel le général La Marmora apportait la clarté sur les événements qu'il venait de traverser? Ces bouleversements des années si voisines pourtant de l'heure présente sont déjà oubliés, l'*immédiat* nous remplit, et ces paroles sont seules restées, comme une sorte de proverbe, employé à tout propos pour exprimer le besoin de savoir et de voir qui s'empare parfois des plus indifférents.

Depuis la prise de possession du ministère par M. Gambetta nous les avons entendu répéter souvent, et elles semblent traduire les appréhensions des intérêts troublés par les rumeurs en circulation sur les projets économiques et financiers des hommes qui sont en ce moment maîtres du pouvoir. Le piétinement dans le brouillard ne peut convenir longtemps à la Bourse. Quand l'incertitude se prolonge, le malaise la saisit et les cours en portent la trace. Les rentes françaises en ont ressenti le contre-coup pendant ces derniers temps. Si nous laissons de côté le 5 0/0 sur lequel les bruits de conversion ont particulièrement exercé leur influence et que nous retrouvons au 31 décembre 1881 à 114 fr. 30 cent. après avoir été coté 119 fr. 70 au 31 décembre 1880, — soit en perte de 5 fr. 40 cent. d'une année à l'autre, nous constatons sur le 3 0/0 perpétuel un mouvement analogue d'autant plus frappant que l'élévation des cours perdus avait eu lieu dans le deuxième, le troisième et la première moitié du quatrième trimestre. — Au 31 décembre 1880 le 3 0/0 perpétuel était à 84 fr. 90 — au 30 avril 1881, à 84 fr. 15 — au 30 juin à 86 fr. 02 1/2 et au 15 novembre a 86 fr. 40. M. Gambetta devenait premier ministre, et aussitôt le majestueux silence du gouvernement, qui ne prenait point le souci de démentir les rumeurs que le nom de certains de ses collaborateurs, leurs opinions connues, à tort ou à raison la croyance à des projets d'une politique de remaniements universels avaient fait naître, produisait son effet dissolvant et le 3 0/0 perpétuel, le fonds qui représente, dans son essence même, le crédit de la

France, s'affaissait doucement pour se traîner avec peine, dans les environs de 84 francs.

Si les intérêts n'ont point encore pris l'alarme, il est évident qu'au moment où la spéculation jongle avec les valeurs et que la passion du gain rapide fait chaque jour de nouveaux progrès, pour la première fois depuis l'établissement du régime républicain, l'étonnement s'est manifesté et un examen de confiance, si pareille expression peut être employée, a eu lieu. Un certain nombre de personnes, en dehors de toute discussion sur la forme du gouvernement, se sont demandé si la manie de toucher à toutes choses et l'agitation stérile n'allaient pas compromettre le développement de la fortune individuelle et arrêter l'élan de la richesse générale, réservoir commun qui profite à tous. Que les *politiciens* s'attaquent à la conscience, qu'ils changent, à leur caprice, les institutions consacrées par l'expérience du passé, personne ne s'en préoccupe; mais porter atteinte à cette satisfaction de jouissance et de bien-être matériel, devenu l'idéal poursuivi avec acharnement à l'époque où nous vivons, ce serait un crime irrémissible qui serait promptement châtié. Voilà pourquoi, nous croyons que ce premier avertissement de l'opinion arrivé au moment où les quelques semaines de la pratique du pouvoir ont déjà démontré aux hommes nouveaux du gouvernement, la différence de la vérité absolue de la théorie à la vérité relative, c'est-à-dire la vérité dont les circonstances permettent seules l'application, suffisent pour écarter les dangers immédiats dont nous avons été menacés.

Ces dangers consistaient dans une brusque conversion du 5 0/0 diminuant d'un quart le revenu, dans une proportion beaucoup trop forte en présence du relèvement général du taux de l'intérêt; — dans le rachat des chemins de fer; — dans l'impôt sur le revenu. — dans le prolongement de procédés de trésorerie dangereux; dans l'exagération des travaux publics *électoraux;* dans la continuation des crédits supplémentaires et dans la fausse classification des dépenses ordinaires au budget extraordinaire.

Ces dangers n'ont point disparu entièrement peut-être, mais ils se sont tout au moins beaucoup atténués, et, de même que nous donnions, il y a un mois, le fructueux conseil, s'il a été suivi, de vendre le 5 0/0 que l'on pouvait posséder, nous croyons qu'au cours actuel, et avec les dispositions qu'indiquent les paroles prononcées par M. le ministre des finances, dans sa réponse au syndic des agents de change, les rentes peuvent être reprises, non seulement sans danger, mais avec avantage.

Le rachat des chemins de fer semble aussi maintenant une hypothèse qui n'est plus guère admise. Là encore la réalité a de dures

réponses. — Les charges annuelles de l'État pour ses dettes s'élèveront en 1882 à 1185 millions. Le rachat des chemins de fer lui imposerait jusqu'en 1958, des annuités montant à 600 millions environ, qui ne seraient nullement compensées, comme l'on serait tenté de le croire, par un produit net égal à celui de 550 millions que les compagnies encaissent : — 1° Parce que l'exploitation par l'État est dans tout pays de 10 0/0 plus cher que par des compagnies et, en second lieu, parce que l'État ne pourrait résister aux abaissements des tarifs, qui grèveraient les recettes de frais plus considérables, pendant que la charge des annuités resterait constante.

Nous sommes loin encore de l'impôt sur le revenu, qui peut se discuter, mais qui ne sera point adopté de sitôt, dans un pays surtout comme le nôtre, où toute une catégorie de revenus, ceux que l'on peut atteindre sans être exposés à craindre l'esprit d'inquisition, le supportent déjà. Les dangers du gaspillage des travaux publics dans un intérêt électoral et des nouvelles charges qui en seraient la conséquence sont plus à redouter pour nos finances, car, il répond aux tendances du régime parlementaire et, en particulier, de la Chambre actuelle. Il faut espérer pourtant que l'on donnera à l'Épargne le temps de se reconstituer. Le pays n'est pas en état maintenant de supporter de nouveaux emprunts.

La classification rigoureuse et la rectitude dans le budget après le laisser-aller des crédits supplémentaires et des budgets extraordinaires auxquels nous avons assisté durant ces dernières années, doit à coup sûr être considéré comme une impérieuse nécessité. Le ministre des finances, M. Allain-Targé, trouvera dans la fermeté de son caractère et la droiture de son esprit, la force nécessaire pour mener à bien cette œuvre difficile qui rencontrera de grands obstacles. Espérons que les intérêts froissés ne seront pas sous une forme ou sous une autre assez puissants pour l'entraver.

Pendant que ces tendances diverses se dégagent des impressions du public, la Bourse a vu la fin de l'année se terminer dans des conditions meilleures qu'on ne l'avait d'abord espéré. Les reports ont été chers, l'argent a fait payer largement son concours, mais la liquidation si difficile de la fin de décembre s'est en somme heureusement passée. Presque aussitôt un vif mouvement de reprise s'est produit, et les rentes elles-mêmes, très négligées depuis quelque temps, ont donné lieu à de nombreux achats.

Parmi les valeurs les plus favorisées, on doit citer l'Union générale, dont les cours ont été soutenus par l'annonce de la constitution, définitive sous son patronage, de la *Société générale pour l'utilisation des forces électriques*. La création de la Société générale des forces électriques est, en effet, un des événements les plus

considérables qui se soient accomplis depuis de longues années, et la division démocratique de la force permettra, en changeant d'une façon absolue le régime auquel les travailleurs sont soumis, de résoudre pacifiquement des problèmes sociaux qui paraissaient insolubles. — Maintenant, grâce à ce nouveau prodige de la science, ainsi que l'a dit avec une si vive éloquence M. Bontoux, en résumant devant l'assemblée des actionnaires, le but et la portée de la Société nouvelle, elle s'en ira prendre dans les vallées les forces naturelles qui depuis des siècles attendent l'heure de remplir la mission économique que le créateur du monde leur a départie, et, elle les transportera là où leur travail peut être utilement employé. Le résultat sera d'enlever au capital qui en était jusque-là possesseur le privilège de la disposition de la force. Bientôt l'ouvrier ne sera plus obligé d'aller la chercher dans l'atelier, où elle était concentrée, — un fil magique la portera chez lui, au milieu de sa famille, et ainsi l'action individuelle renaîtra, et la démocratisation de la force, au profit de la classe ouvrière, deviendra une réalité.

Pendant que l'Union générale s'empare par ses grandes œuvres de l'attention du monde, l'Union de l'Épargne, qui vient d'appeler M. le baron Blancard, beau-frère de M. Bontoux, à faire partie de son conseil d'administration, poursuit avec le même esprit de sagesse et de prudence, le développement régulier des affaires sociales. Le succès a répondu à ses efforts, et, après une étude minutieuse, elle a créé la Société anonyme forestière qui commencera ses travaux en exploitant les richesses forestières du mont Gargano, situé entre Ancône et Bari, au bord de l'Adriatique. La forêt de Rosalto, une des plus belles d'Italie, produit ces chênes à la fibre serrée, mentionnée dans les cahiers de charges des livraisons pour les constructions navales, en Italie, en France et en Angleterre, et comme son exploitation présente des facilités exceptionnelles, un brillant avenir est assuré à la nouvelle entreprise.

Toujours et partout nous retrouvons maintenant l'action de la puissance électrique. Le télégraphe, en créant la sûreté et la rapidité des relations, a changé la condition des affaires. La Banque transatlantique en fournirait au besoin une preuve éclatante. Sa création remonte à peine à quelques mois, et déjà elle est devenue le grand auxiliaire de notre commerce d'exportation. C'est au cours actuel un placement excellent pour les personnes qui recherchent l'éventualité d'une majoration importante.

*L'un des gérants :* **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

# LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

## VII. LE TROUBLE MORAL ET INTELLECTUEL APRÈS 1830.

### L'EFFET DE LA RÉVOLUTION SUR LA LITTÉRATURE [1].

## I

« Après 1830, — a dit M. de Rémusat, en parlant des écrits de cette époque, — il ne s'est guère développé que les semences jetées en terre, durant la Restauration. » Dans les lettres, en effet, la révolution de Juillet n'a, par elle-même, rien créé. Parmi les cent soixante-dix-huit œuvres poétiques que la statistique relève comme ayant été publiées à l'occasion des « trois journées », en est-il qui méritent seulement d'être nommées? On ne nous demandera pas de faire exception pour *la Parisienne*, de Casimir Delavigne, sorte de cantate, faite sur commande par un poète plus souple qu'inspiré; tout le monde la chantait alors; personne aujourd'hui ne s'en souvient, ni ne songerait à la relire. Encore moins faudrait-il aller ramasser, dans les ruisseaux révolutionnaires du temps, tant d'ignominieux pamphlets, productions souvent plus mercantiles que politiques, en tout cas nullement littéraires. M. Jules Janin en connaissait bien les auteurs, quand il les appelait alors, avec colère et dégoût, « ces bandits de la parole écrite ou parlée, ces mécréants de la grammaire et de la morale publique, ces assassins de la plume et du paradoxe, à demi éclos dans le bourbier de l'émeute ». Une seule œuvre, vraiment née de la révolution, vaut la peine qu'on la signale : ce sont les *Iambes* de Barbier, dont le premier, *la Curée*, publié le 22 septembre 1830, eut un retentissement violent.

[1] V. le *Correspondant* des 10, 25 septembre, 25 octobre, 10 novembre, 10 et 25 décembre 1881.

Chez ce nouveau satirique, il y a énergie exorbitante et tapageuse, brutalité voulue, profusion de mots grossiers, d'images éhontées; « le cynisme des mœurs doit salir la parole, » dit-il, dans son prologue. L'originalité est peut-être plus apparente que réelle, les procédés un peu factices, mais le mouvement est parfois puissant, la verve furieuse; le rhythme, copié d'André Chénier, est saisissant. C'est le poème des barricades :

Il est beau ce colosse, à la mâle carrure,
Ce vigoureux porte-haillons,
Ce maçon qui, d'un coup, vous démolit des trônes,
Et qui, par un ciel étouffant,
Sur les larges pavés, fait bondir les couronnes,
Comme le cerceau d'un enfant!

Cette émeute, que l'auteur semble vouloir montrer si héroïque, il la compare cependant ailleurs à « une femme soûle ». Il se pique de chanter

La grande populace et la sainte canaille.

Et quand il veut personnifier la liberté, il imagine une sorte de tricoteuse de la Terreur ou de pétroleuse de la Commune, une « forte femme » à « la voix rauque »,

Qui ne prend ses amants que dans la populace,
. . . . . . . et qui veut qu'on l'embrasse
Avec des mains rouges de sang.

Quel était le dessein de Barbier? Voulait-il inspirer, pour la démagogie, une sorte d'admiration mêlée d'épouvante? Ou bien, comme certains satiriques, montrait-il le mal sans voile, pour soulever le dégoût? Eût-il pu lui-même préciser sa pensée, et cherchait-il autre chose que l'effet littéraire? Quoi qu'il en fût de ses intentions, ce qui passait dans les vers, c'était bien le souffle de la révolution, l'exaltation de la barricade, le mugissement de l'émeute. Chose étrange, ce poëte, de nature plutôt un peu chétive, de goûts plus aristocratiques que populaires, avait jusqu'alors tâtonné sans trouver sa voie, et, après cette explosion, il s'est tu ou n'a laissé échapper que des vers hésitants, pâles, qui ne firent aucun bruit; quand, sous le second Empire, le souvenir des *Iambes* fit prononcer le nom de leur auteur pour l'Académie française, quelques-uns des Quarante demandèrent s'il n'était pas mort. Barbier avait eu, pendant un moment, son coup de soleil de Juillet et, pour parler sa langue, son jour de « sublime ribotte. »

En dehors de cette inspiration isolée et éphémère, on chercherait vainement quelles œuvres remarquables, quelles écoles nouvelles sont issues de la révolution de 1830. Celle-ci n'en a pas moins marqué une date importante dans l'histoire intellectuelle de ce siècle ; elle a eu une influence plus considérable qu'heureuse sur le mouvement littéraire commencé avant elle, sous la Restauration. Déterminer le caractère et l'étendue de cette influence, tel est l'objet particulier et restreint de notre étude. On sait quel avait été l'éclat, l'ardeur, l'élan de cette génération de 1820, si pleine à la fois d'orgueil et de générosité, qui se précipitait dans toutes les directions de l'esprit humain, qui prétendait tout renouveler, l'art et la poésie par le romantisme, la philosophie, l'histoire, la critique et la politique par les idées du *Globe* [1]. Période éclatante entre toutes, admirablement riche en longues et enthousiastes espérances. En 1830, ce mouvement était, comme a dit M. Sainte-Beuve, « au plus plein de son développement et au plus brillant de son zèle » ; et quelques semaines avant la révolution, M. de Lamartine pouvait s'écrier en pleine Académie : « Que si mon regard se porte sur la génération qui s'avance, je le dirai, messieurs, je le dirai avec une intime et puissante conviction, dussé-je être accusé d'exagérer l'espérance et de flatter l'avenir heureux de ceux qui viennent après nous : tout annonce pour eux un grand siècle, une des époques caractéristiques de l'humanité. Le fleuve a franchi sa cataracte, le flot s'apaise, le bruit s'éloigne; l'esprit humain coule dans un lit plus large ; il coule libre et fort... »

C'est alors qu'éclatèrent les événements de Juillet. Leur premier effet fut d'affaiblir et, pour ainsi dire, de débander l'armée littéraire, en poussant vers la politique beaucoup d'écrivains et non des moindres; d'abord les membres de l'illustre triumvirat, MM. Guizot, Cousin, Villemain ; à leur suite, et dans une mesure différente, presque tous les rédacteurs du *Globe*, MM. Jouffroy, de Rémusat, Dubois, Duchâtel, Vitet, Duvergier de Hauranne ; à côté d'eux, M. Thiers et son ami M. Mignet, qui ne se laissa cependant qu'entraîner à demi dans cette région nouvelle [2]. Sans doute, ces hommes, jeunes encore et dans la force de leur talent, ne renonçaient pas pour toujours aux lettres, mais la plupart cessaient d'y voir l'objet principal de leur vie ; ce n'était désormais qu'une distraction secondaire, ou la consolation d'une retraite momentanée; il ne fallait

[1] Voyez sur ce mouvement littéraire, *le Parti libéral sous la Restauration*, p. 197 et sq.

[2] La monarchie de Juillet est sans contredit le régime où l'on vit le plus d'hommes de lettres ministres. Citons MM. Guizot, Thiers, Villemain, Cousin, de Salvandy, Duchâtel.

plus compter sur eux pour former ou diriger une école. Vide considérable, qui ne pouvait se produire, surtout si brusquement, sans dommage pour l'équilibre intellectuel. Les rares esprits demeurés fidèles aux lettres, comme M. Augustin Thierry, déploraient la perte qu'elles avaient faite. Plus tard, en 1837, M. Sainte-Beuve définissait l'effet qu'avait produit, après 1830, la « brusque retraite » de tant d'écrivains : elle « a fait lacune », disait-il, et, « par cet entier déplacement de forces, il y a eu, on peut l'affirmer, solution de continuité, en littérature plus qu'en politique, entre le régime d'après Juillet et le régime d'auparavant ; les talents nouveaux et les jeunes esprits n'ont plus trouvé de groupe déjà formé et expérimenté auquel ils se pussent rallier ; chacun a cherché fortune et a frayé sa voie au hasard [1] ».

Si les lettres perdaient à cet exode des littérateurs vers la politique, celle-ci n'y gagnait pas toujours, et l'on sait la part qu'auront l'imagination et la vanité d'un poète dans la révolution de 1848. D'ailleurs, la rapide et souvent légitime fortune parlementaire de certains écrivains risquait de tourner bien des têtes. Il n'était pas un homme de lettres qui ne se crût l'étoffe et ne se sentît l'ambition d'un homme d'Etat. Jusqu'à ce grand enfant d'Alexandre Dumas qui rêva de jouer son rôle. On le vit tout à coup, après 1830, se poser en démocrate et en républicain, exalter Robespierre et la Terreur, et quitter avec fracas, en février 1831, une petite place qu'il avait obtenue, sous la Restauration, dans l'administration des forêts du duc d'Orléans. « Sire », écrivait-il à Louis-Philippe, avec ce ridicule où la vanité fait parfois trébucher les gens d'esprit, « il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique... J'ai la presque certitude, le jour où j'aurai trente ans, d'être nommé député ; j'en ai vingt-huit, Sire. » Il est vrai que, quelques années plus tard, Alexandre Dumas n'était pas député, mais qu'il était le familier libéralement subventionné des fils du roi. Ce mal de la politique devint si visible, que bientôt une réaction se produisit. Dans une partie de la jeune école, il devint de bon ton de dédaigner ou de maudire la politique, et on érigea en système une sorte d'indifférence épicurienne pour la chose publique. C'était Théophile Gautier, chantant :

> Les poètes rêveurs et les musiciens
> Qui s'inquiètent peu d'être bons citoyens,
> Qui vivent au hasard et n'ont d'autre maxime,
> Sinon que tout est bien, pourvu qu'on ait la rime,

[1] *Portraits contemporains*, t. II, p. 452.

Et que les oiseaux bleus, penchant leurs cols pensifs,
Écoutent le récit de leurs amours naïfs.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Qu'importent à ceux-là les affaires du temps,
Et le grave souci des choses politiques?

Ou Alfred de Musset :

La politique, hélas! voilà notre misère,
Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire.
Être rouge ce soir, blanc demain, ma foi, non.
Je veux, quand on m'a lu, qu'on puisse me relire.
Si deux noms, par hasard, s'embrouillent sur ma lyre,
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon.

La révolution de Juillet eut un effet plus fâcheux encore : elle mit l'anarchie, — le mot est de M. Sainte-Beuve, — dans le monde intellectuel, ainsi qu'elle avait fait dans la société politique. Dans la république des lettres, comme dans les autres, la liberté ne suffit pas; il faut une règle et un frein. L'histoire dit assez haut que les grands siècles littéraires sont ceux où des autorités individuelles ou collectives dirigent, rallient, contiennent les inspirations et les fantaisies particulières. Sous la Restauration, ces autorités n'avaient pas pleinement disparu; il y avait des juges d'élite dont la compétence et le prestige étaient reconnus; tels étaient, dans le monde royaliste, M. de Chateaubriand; dans le monde libéral, les trois grands professeurs de la Sorbonne, ou le groupe du *Globe;* tels étaient, agissant sur des milieux divers, un certain nombre de salons, les uns, débris de l'ancien régime, les autres, création du nouveau. « Jamais, a dit M. Sainte-Beuve, les grands talents qui se sont égarés depuis, ne se seraient permis de telles licences, s'ils étaient restés en vue de ce monde-là. » « Sous la Restauration », a écrit ailleurs le même critique, en comparant cette époque avec celle qui a suivi, « il y avait plus de régularité et de prudence, même dans l'audace; ce qui faisait scandale était encore relativement décent; entre les cercles littéraires, c'étaient des batailles à peu près rangées [1]. » Avec les journées de Juillet, quel changement! Devant la confusion et le désordre qui se produisent aussitôt, un critique nullement ennemi de la monarchie nouvelle, M. Jules Janin, écrit : « A l'heure même où l'émeutier, de sa main violente, arrache à la constitution de ce pays les pages qui lui déplaisent, l'écrivain, mettant à profit les ruines d'alentour, s'affranchit aussitôt

[1] Sainte-Beuve, *Lundis*, t. I, p. 43, 44; *Portraits littéraires*, t, III, p. 87, 88.

des règles communes, brise le joug qui lui pèse, et, dans son petit domaine de prose ou de vers, de comédie ou de roman, de philosophie et d'histoire, accomplit obscurément, à son usage, sa petite révolution de Juillet[1]. » Il semble que les trois journées marquent la date d'une émancipation littéraire. « L'art est libre », s'écrie-t-on avec le sentiment d'un opprimé qui brise ses fers; c'est-à-dire plus de règle, plus de frein, plus de royauté littéraire ni d'aristocratie intellectuelle! Le champ est ouvert au caprice, à l'orgueil et souvent à l'extravagance individuels. Non seulement la révolte gagne tous les esprits, mais les autorités qui eussent pu la contenir se sont comme dissoutes d'elles-mêmes. M. de Chateaubriand, vieilli, découragé, morose, se sent le survivant d'une époque finie; il se renferme en lui-même, et quand il en sort, il paraît moins vouloir redresser l'esprit nouveau, en lui parlant en maître, qu'essayer de lui faire sa cour. On a vu comment les fonctions publiques ou parlementaires avaient absorbé les grands noms de la littérature libérale, comment avait été dispersée l'école du *Globe*. Rien non plus désormais qui ressemble à ces salons, où des invités choisis s'occupaient des choses de l'intelligence et dirigeaient le goût; une politique violente, exclusive, a tout envahi et faussé; la cohue démocratique a tout rabaissé. Depuis lors, n'avons-nous pas vu ce mal s'aggraver encore, si bien qu'aujourd'hui on peut dire qu'il n'y a jamais eu tant d'écrivains, mais jamais aussi une telle absence de suprématie et de direction intellectuelles, soit dans la société, soit dans les lettres elles-mêmes?

D'ailleurs, quoi de moins favorable à la littérature qu'un état révolutionnaire, comme celui qui s'est prolongé quelque temps après les événements de Juillet? Toutes les délicatesses de l'idéal ne risquent-elles pas de s'altérer dans cette atmosphère troublée? Pour un Barbier que l'émeute met en verve, combien de muses craintives et charmantes que le hurlement de la *Marseillaise* avinée et que le crépitement de la fusillade suffisent à faire envoler[2]! A quels effets violents ne faut-il pas avoir recours, pour être seulement entendu dans ce tapage? Qu'inventer pour intéresser la curiosité, quand l'anxiété réelle du drame de la rue surpasse, en

[1] Jules Janin, *Littérature dramatique*, t. I, p. 154.

[2] « Cette époque est dure pour les poètes, disait un critique pourtant assez engagé alors dans le mouvement politique de 1830; ce temps-ci est peu propre aux poésies consciencieuses, au culte de l'art du dix-septième siècle. Nous trouvons que l'atmosphère en est lourde, qu'on respire mal dans cette poussière d'opinions et de croyances... » (Nisard, *Victor Hugo en 1836*; ce morceau a été inséré dans les *Portraits et études d'histoire littéraire.*)

émotion poignante, toutes les créations de l'imagination? Devant de tels spectacles, le sens moral lui-même n'est-il pas trop souvent atteint et faussé chez les hommes de lettres? L'apothéose de la force, le respect devenu une vieillerie ridicule, le mépris des traditions et des principes, un mélange de fatalisme et de matérialisme, le souci de la gloire lointaine et durable faisant place à l'impatience des succès rapides et des jouissances immédiates, l'égoïsme des convoitises substitué aux aspirations généreuses et désintéressées de la génération précédente, la recherche de l'idéal disparaissant devant ce que M. Sainte-Beuve appelait « la littérature industrielle », tous ces vices qu'on relève alors chez trop d'écrivains, ne sont-ce pas, dans une certaine mesure, les fruits de la révolution[1]?

Une partie du monde littéraire se trouvait plus préparée que toute autre à ressentir les effets fâcheux de cette perturbation : c'était l'école romantique. Par elle-même, elle n'était déjà que trop agitée, trop émancipée, trop déréglée. Son origine avait été plutôt royaliste et chrétienne; elle était apparue tout d'abord comme la revanche du moyen âge, de la cathédrale gothique, de l'art chrétien, contre le néo-paganisme du dix-huitième siècle, de la Révolution et de l'Empire; elle avait même été soutenue un moment, par la *Quotidienne*, contre la colère et les sarcasmes des Arnault, des Jay, des Étienne, et autres coryphées de la presse libérale; mais, dans cet effort pour se soustraire aux lois alors régnantes, pour répudier les autorités reconnues, elle avait pris des habitudes, des goûts qui, par bien des côtés, paraissaient révolutionnaires et qui, en tous cas, pouvaient facilement le devenir. On conçoit l'effet des journées de Juillet sur de tels esprits. Aussitôt le romantisme ne se proclame plus seulement « le libéralisme », mais « la révolution en littérature ». Ses qualités réelles et brillantes s'obscurcissent, et il se voit poussé, comme par un vent violent, sur la pente de tous ses vices. La liberté si grande qu'il a déjà prise avec toutes les convenances, avec toutes les autorités, devient une licence sans mesure. Partout l'excitation, nulle part le frein. Ceux qui ont débuté sous la Restauration perdent bientôt ce que leur inspiration avait d'abord de catholique et de conservateur; les nouveaux venus n'ont, sous ce rapport, rien à perdre. A chaque bande qui accourt prendre sa part dans cette sorte d'as-

[1] George Sand écrivait, en 1833 : « Les ambitions ont pris un caractère d'intensité fébrile; les âmes surexcitées par d'immenses travaux ont été éprouvées tout à coup par de grandes fatigues et de cuisantes angoisses. Tous les ressorts de l'intérêt personnel, toutes les puissances de l'égoïsme, tendus et développés outre mesure, ont donné naissance à des maux inconnus auxquels la psychologie n'avait pas encore assigné de place dans ses annales. »

saut contre la tradition et le bon sens, c'est une enchère d'extravagance tapageuse. Il n'y a progrès que dans les défauts. Jamais on n'a vu le talent à ce point gaspillé. Aussi, après quelques heures d'éclat et de verve, cette effervescence ambitieuse n'aboutit trop souvent qu'à l'agitation dans le vide, à l'exaltation dans l'impuissance. Stérilité précoce, décrépitude au sortir de la jeunesse, épuisement sans avoir rien produit. Il semble même parfois qu'un vent de folie passe dans les cerveaux, phénomène physiologique, habituel du reste après les grandes commotions politiques [1]; plus d'un de ces hommes de lettres finit dans une maison de santé. D'autres, désespérés de leur impuissance, se réfugient dans la mort. Les Chatterton se tuent ailleurs que sur la scène. Ne voit-on pas alors le suicide d'enfants de vingt ans qui, comme Escousse et Lebras, au lendemain d'une pièce sifflée, se disent las de la vie, désabusés de la gloire, victimes de la société, et ne paraissent préoccupés, même en face de leur réchaud, que de poser devant le public, et de faire, morts, le bruit qu'ils n'ont pu faire, vivants. Voilà donc ce qu'est devenue, en quelques années, cette génération si brillante et si fière à ses débuts. Peut-être déjà, avant 1830, avait-elle en elle-même de quoi se perdre; mais il n'en est pas moins certain que la fièvre de Juillet aggrava, précipita sa déviation et sa chute, qu'elle la fit plus promptement échouer dans cette faillite qui est le terme fatal de tout mouvement révolutionnaire [2].

[1] M. Esquirol dit quelque part : « L'influence de nos troubles politiques a été si profonde, que je pourrais donner l'histoire de notre révolution, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la dernière apparition de Bonaparte, par celle de quelques aliénés dont la folie se rattache aux événements qui ont signalé cette période de notre histoire. »

[2] Un critique de l'école démocratique et libre-penseuse, M. Schérer, a écrit à ce propos : « Le romantisme a été une révolution, et l'on peut demander de lui, comme de la plupart des révolutions, s'il a fait ses frais. Comme la plupart des révolutions, il a détruit plus qu'il n'a édifié. Il a été un 92 littéraire, 92 suivi d'un 93, et 93 suivi d'un Directoire. Il a eu son Mirabeau, ses girondins, ses terroristes et enfin ses muscadins. » S'il fallait en croire certains esprits, ce ne serait pas seulement en littérature que le romantisme aurait été un 93. M. John Lemoinne, dans son discours de réception à l'Académie, a raconté l'anecdote suivante : « Je me rappelle qu'un matin, dans les plus mauvais jours de 1871, M. Thiers, que j'étais allé voir à Versailles, m'ayant demandé des nouvelles de M. de Sacy, je lui répondis qu'il continuait à être amoureux de ses vieux livres et à ne pas connaître les romantiques. Et M. Thiers me dit, avec cette vivacité dont vous avez le souvenir : « Ah ! il a bien raison, Sacy ; les romantiques, c'est la Commune ! »

## II

La maladie qui, venue de la révolution, sévissait sur la littérature, n'empêchait pas sans doute que celle-ci ne comptât alors beaucoup de renommées éclatantes, étoiles anciennes qui continuaient à briller, étoiles nouvelles qui se levaient étincelantes à l'horizon. Ce n'est certes pas nous qui, dans notre pauvreté actuelle, pourrions ne pas faire cas de tant de richesses. Pour ne parler que de la poésie, cette forme supérieure et presque divine de l'art, ce don le plus rare et le plus éminent du génie humain, quel temps que celui où l'on conservait Lamartine et Victor Hugo et où l'on voyait s'élever Alfred de Musset, sans compter tant d'autres talents alors secondaires, et qui aujourd'hui se trouveraient au premier rang ! Seulement, chez presque tous, même chez les plus illustres, on pouvait observer, après 1830, dans une mesure plus ou moins grande, mais toujours visible, un changement, une déviation, un trouble, dont la révolution est, sinon la cause unique, du moins l'une des causes importantes. A ce point de vue particulier, qui est celui de cette étude, il peut n'être pas sans intérêt de considérer un moment quelques-uns de ces écrivains. Toutefois qu'on nous permette une observation préalable. Quand nous parlons ainsi de la révolution de Juillet, nous n'entendons pas parler uniquement de la substitution de la branche cadette des Bourbons à la branche aînée, changement qui en lui-même n'aurait eu qu'une influence restreinte sur la littérature. On a vu qu'en 1830, il y eut une crise bien autrement profonde et générale, que la société fut plus atteinte encore que l'État, l'ordre moral plus que l'ordre politique, que les troubles de la rue avaient gagné les intelligences, que les traditions, les respects, les croyances semblaient avoir été déracinés en même temps qu'une antique dynastie. Telle est la révolution qui a pu agir sur la littérature, et dont il y a lieu de rechercher le contre-coup sur les principaux écrivains de ce temps.

Lamartine était le premier astre qui se fût levé, en cette époque unique de 1820, au ciel de la poésie nouvelle. Jamais on n'avait vu aurore plus radieuse, plus pure et plus charmante. Journées incomparables, où le poète de trente ans lisait de sa voix harmonieuse, dans quelque salon privilégié, ses *Méditations*, et trouvait « des soupirs pour écho, des larmes pour applaudissement » ; où M. Villemain, ne pouvant se contenir, s'élançait vers ce lecteur inconnu la veille, et le saisissant au collet avec un enthousiasme qui ressemblait presqu'à de la colère : « Jeune homme, lui criait-il, qui

êtes-vous ? D'où venez-vous, vous qui nous apportez de pareils vers ? » Tout avait souri à Lamartine. Ayant reçu, en naissant, la beauté, la noblesse, la fortune et, à profusion, tous les dons du plus facile des génies ; entouré de tendresses charmantes qui avaient laissé ignorer à son enfance « ce que c'était qu'une amertume de cœur, une gêne d'esprit, une sévérité du visage humain [1] », il était entré dans la gloire d'un seul coup, sans effort ; et, à voir le caractère de l'admiration qu'il avait éveillée dans les jeunes générations, surtout chez les femmes, on eût presque dit que c'était de l'amour. La société de la Restauration formait un cadre merveilleusement approprié à ce poète gentilhomme, d'inspiration religieuse et royaliste ; il s'y épanouissait, tout en restant étranger aux exagérations de l'esprit de parti et aux amertumes des querelles politiques. Aussi, en dépit de la mélancolie littéraire de certaines de ses poésies, pouvait-on le saluer comme l'incarnation du génie heureux. En 1830, aux derniers jours de l'ancienne royauté, il avait quarante ans, était dans la plénitude de son talent, publiait ses *Harmonies religieuses* et recevait, en entrant à l'Académie, les hommages de la vieille littérature vaincue par sa jeune gloire.

C'est alors que les événements de Juillet renversèrent ces princes qu'il aimait, découronnèrent cette société à laquelle il avait cherché à plaire, fermèrent ces salons où il avait trouvé une tribune. Il en fut comme désorienté. De lui surtout était vrai ce que Béranger disait, en janvier 1832, à M. Napoléon Peyrat : « Tous ces poètes de la vieille monarchie et du catholicisme, Chateaubriand, Lamennais, Lamartine, Hugo, Vigny, sont comme des oiseaux dont l'arbre est tombé et qui ne savent plus où percher. » Cette âme délicate et faible devait souffrir plus qu'une autre de perdre son abri ; cet esprit mobile et flottant n'était pas impunément exposé au grand vent de la révolution. Tout ouvert aux impressions du dehors, avide d'applaudissements, la dispersion de l'élite qui l'avait jusqu'ici flatté, entouré, protégé, le livrait aux excitations d'en bas et aux tentations des popularités subalternes. D'autre part, l'isolement où il se trouvait, dans l'universelle dissolution, le poussait davantage à cette contemplation et à cette admiration de soi qui laissent l'écrivain sans clairvoyance et sans résistance en face de ses propres défauts.

Le mal qui va grandir chez Lamartine existait déjà en germe dans ses premières œuvres. Un observateur attentif eût pu discerner, dans les *Harmonies*, à côté d'inspirations sublimes et chrétiennes, quelques symptômes d'une religiosité équivoque qui tournait au panthéisme ; à côté des plus beaux vers que le poète ait

[1] Expression de Lamartine.

écrits, des passages où la pensée trop vague et trop molle, la forme trop facile et trop hâtive, trahissaient déjà la fatigue et la négligence. Après 1830, ce double mal se développa rapidement. A lire le *Voyage d'Orient* (1835), où l'auteur affectait d'embrasser toutes les religions du monde dans une sorte de synthèse indécise aboutissant en réalité à l'indifférence, et tendait à remplacer le christianisme positif par le rêve d'une démocratie humanitaire; à lire ensuite, dans *Jocelyn* (1836), l'histoire de ce prêtre, chez lequel un catholicisme énervé, plus ou moins renouvelé du Vicaire savoyard, était par moment si étrangement mêlé de rêveries panthéistes et terni par la malsaine vapeur d'une passion toute humaine; à lire enfin ce poème de la *Chute d'un Ange* (1838), où le rationalisme, le panthéisme et le sensualisme, définitivement vainqueurs dans l'âme du poète, s'étalaient en quelque sorte sans voile, on pouvait constater, chez Lamartine, l'affaiblissement, la déviation et bientôt la ruine de la foi première; on pouvait aussi mesurer ce que, par suite, la pensée perdait de sa netteté, de sa vigueur et de sa pureté. Chaque année, on le voyait payer un tribut plus large aux maladies du temps. Au seul point de vue littéraire, la déchéance était incontestable. Dans le *Voyage en Orient*, dans *Jocelyn*, il y avait encore de très belles parties, mais la musique des mots, l'abus des images mal appropriées, l'étendue disproportionnée des épisodes ou des amplifications parasites, cachaient mal l'incertitude et le vide de l'idée, le relâchement ou l'impuissance de l'écrivain. Avec la *Chute d'un Ange* la décadence fut si marquée, que le public appliqua à l'auteur lui-même le titre de l'ouvrage. « Fond et forme, écrivait alors Béranger, tout m'y semble détestable et ennuyeux »; et M. Doudan ajoutait : « La chute de son ange est déplorable; cet ange tombe dans le vide. » Lamartine lui-même ne paraissait pas se faire grande illusion : « C'est détestable », écrivait-il de son propre livre au moment où il était publié. En bien peu d'années, quelle descente depuis les grandes œuvres d'avant la révolution, depuis les *Méditations* et les *Harmonies!*

Cette décadence venait en partie de ce que Lamartine, après 1830, s'était jeté dans la politique. Déjà, à la fin de la Restauration, il avait paru plus ou moins sourdement travaillé du désir de l'action publique, à ce point que M. Cuvier, en le recevant à l'Académie, avait cru devoir le mettre en garde contre cette tentation. Les événements de Juillet le poussèrent violemment du côté où il penchait. Seulement, il ne s'agissait plus pour lui, comme naguère, de solliciter une ambassade de second ordre. Dans cette France politique, où l'on venait de faire table rase, il lui paraissait que des routes sans barrière et un horizon sans bornes s'ouvraient à

son ambition, et le poète s'y élançait avec toute la puissance d'une imagination qui lui avait été donnée pour autre chose. L'isolement même où l'avait mis la révolution contribuait à l'émanciper : détaché de tout, quitte envers le passé qu'il saluait avec une politesse émue, libre avec le présent qu'il subissait par raison sans livrer son cœur, aucune affection, aucune tradition, aucune convenance de société, aucun lien de parti, aucun point d'honneur ne l'obligeait à se contenir ni ne l'aidait à se diriger. Ce que sera cette vie politique, quel orbite imprévu décrira cette brillante comète, par quel singulier mélange de sensibilité excessive aux impressions du dehors et d'imagination égoïste, de rêves généreux et d'insatiable ambition, de rancunes vaniteuses et d'imprévoyance superbe, de recherche de l'effet littéraire et dramatique, d'ivresse d'improvisateur, de susceptibilité d'acteur et d'infatuation d'artiste, l'ancien royaliste deviendra l'historien des *Girondins*, criant : Hosanna ! à la révolution du passé et : En avant ! à la révolution du lendemain, c'est ce qu'il conviendra de raconter ailleurs. Pour le moment, il s'agit moins de prévoir le mal trop réel que le poète fera bientôt à la politique, que de mesurer le tort causé, dès maintenant, par la politique au poète.

Ce tort fut grand : la poésie fut dédaignée, négligée, bientôt même écartée par Lamartine, comme une distraction frivole qui avait pu être l'accident de sa jeunesse, mais qui n'avait plus de place dans sa vie d'homme. La gloire des *Méditations* ou des *Harmonies* lui était même une gêne ; dès les premières élections après la révolution, en 1831, il avait posé sans succès sa candidature ; il attribua son échec à la mauvaise note que lui donnait auprès des électeurs son renom de poète, et il se prit à « maudire la malheureuse notoriété des vers qu'il avait écrits dans l'oisiveté de sa jeunesse [1] ». Lisez sa correspondance de 1830 à 1848 [2] ; vous le verrez à peu près uniquement occupé de son rôle et de ses rêves politiques, de discours, d'articles de journaux, de l'effet qu'il croit produire sur les partis. Où trouver, dans une telle obsession, place pour la poésie ? Aussi, dit-il, le 15 février 1832 : « Je ne puis écrire de vers, par trop plein des idées politiques. » D'ailleurs, les succès bruyants, immédiats, mais éphémères, d'une improvisation oratoire, l'importance qu'il acquérait ainsi dans le monde parlementaire, flattaient sa vanité, amusaient son imagination, tout en exigeant peu d'efforts de son indolente facilité. « Adieu les vers, écrivait-il en août 1837 ; j'aime mieux parler ; cela m'anime, m'échauffe, me

[1] Voyez la *Préface* que Lamartine a mise en tête de ses Discours (1849).
[2] *Correspondance* de Lamartine, t. IV, V, VI.

dramatise davantage, et puis les paroles crachées coûtent moins que les stances fondues en bronze. » Cet adieu ne fut malheureusement pas une vaine parole. La *Chute d'un Ange* (1838) et les *Recueillements* (1839) marquèrent le terme de sa carrière poétique. Depuis lors, il n'a plus publié de vers. Le politique avait tué en lui le poète, et l'œuvre de l'un n'est pas faite pour nous consoler de la mort de l'autre.

Cette décadence n'échappait pas aux contemporains, et, peu d'années après 1830, les esprits indépendants la constataient déjà. « Que restera-t-il de M. de Lamartine? » demandait M. Nisard, dans la *Revue de Paris*, en 1837, avant même la publication de la *Chute d'un Ange*. « Il restera, répondait-il, le souvenir de grandes facultés poétiques, supérieures à ce qui en sera sorti ; il restera le nom harmonieux et sonore d'un poète auquel son siècle aura été trop doux et la gloire trop facile, et en qui ses contemporains auront trop aimé leurs propres défauts. » Et le critique se désolait de voir « retenu, dans la région inférieure des talents de second ordre, un poète doué assez pour s'élever jusqu'au rang des hommes de génie [1] ». Deux ans plus tard, au lendemain des *Recueillements poétiques*, M. Sainte-Beuve, comparant le Lamartine d'avant et d'après 1830, notait un changement « analogue à celui qui, à la même époque, s'était opéré chez Lamennais » ; puis, cherchant la cause et la date de ce changement : « La révolution de Juillet, disait-il, ne l'avait pas désarçonné comme tant d'autres ; mais, en ne le désarçonnant pas visiblement, au moment du saut du relais imprévu, elle l'avait pris, pour ainsi dire, et porté du bond, sans qu'il eût le temps de s'en douter et sans qu'il y parût, sur un cheval nouveau. » Lamartine s'était alors remis à courir, mais « dans une direction différente ; » de là cette décadence que, depuis lors, on remarquait à chaque œuvre nouvelle ; le dernier volume, celui des *Recueillements poétiques*, ajoutait M. Sainte-Beuve, « affiche de plus en plus les dissipations d'un beau génie ; il est temps de le dire ; au troisième chant du coq, on a droit de s'écrier et d'avertir le poète le plus aimé qu'il renie sa gloire » ; et il concluait, par cette réflexion plus générale et d'un accent singulièrement triste : « En acceptant ce pénible rôle de noter les arrêts, les chutes et les déclins avant terme de tant d'esprits que nous admirons, nous voulons qu'on sache bien qu'aucun sentiment en nous ne peut s'en applaudir. Hélas ! leur ruine (si ruine il y a) n'est-elle pas la nôtre, comme leur triomphe, tant de fois prédit, eût fait notre orgueil et notre joie ? Le

[1] *M. de Lamartine en* 1837, par M. Nisard, étude publiée par la *Revue de Paris,* et reproduite depuis dans les *Portraits et Études d'histoire littéraire.*

meilleur de nos fonds était embarqué à bord de leurs renommées, et l'on se sent périr pour sa grande part dans leur naufrage[1]. »

## III

Victor Hugo, moins que tout autre, était capable de se raidir contre le souffle de 1830. Avec son imagination flottant à tous les vents, se teignant tour à tour de tous les reflets, il était à la merci des impressions changeantes du dehors, constamment à la suite de ce qui réussissait, empressé à flatter la popularité régnante, rarement créateur d'une idée originale, plutôt héraut des idées des autres, décorant et colorant richement les lieux communs du jour, « écho sonore », comme il s'est défini lui-même, de ce qui faisait du bruit autour de lui[2]. Sous la Restauration, quand le royalisme était dans son éclat et sa puissance, Victor Hugo avait été royaliste ; il avait senti couler dans ses veines le sang vendéen, et chantait avec enthousiasme le trône et l'autel. Lorsqu'un peu plus tard, dans les dernières années de Charles X, le royalisme devint impopulaire, et que la vogue fut au libéralisme plus ou moins mélangé d'idées napoléoniennes, Victor Hugo se rappela à propos qu'il était le fils d'un soldat de la république et de l'Empire, fit des vers magnifiques sur Napoléon et sur la colonne Vendôme, proclama solennellement que « le romantisme était le libéralisme en littérature », et, par un autre emprunt au langage politique, appela les classiques, des « ultras ». Il avait d'ailleurs alors, contre la royauté, un de ces griefs personnels qui décidaient souvent de ses opinions : la censure, en 1829, avait interdit la représentation de *Marion Delorme* ; elle avait eu beau laisser jouer *Hernani*, au commencement de l'année suivante, et fournir ainsi, aux tribus chevelues du jeune romantisme, groupées en rangs serrés, au parterre du Théâtre-Français, l'occasion d'un combat légendaire contre les « bourgeois » des loges, elle n'avait pu faire oublier et par-

[1] Article sur les *Recueillements poétiques* (1839), inséré dans les *Portraits contemporains*, t. I, 349.

[2] N'est-ce pas Victor Hugo qui disait, précisément en 1830, dans la pièce qui sert de préface aux *Feuilles d'automne* :

> C'est que l'amour, la tombe, et la gloire et la vie,
> L'onde qui fuit, par l'onde incessamment suivie,
> Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
> Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
> Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
> Mit au centre de tout comme un écho sonore.

donner l'injure de la première interdiction. Survint la révolution de Juillet; Victor Hugo n'eut aussitôt qu'une préoccupation : apporter ses hommages à la démocratie victorieuse. Un biographe intime, qui a écrit sous ses yeux et probablement sous sa dictée, a dit à ce propos : « Les grandes commotions retentissent profondément dans les intelligences. M. Victor Hugo, qui venait de faire son insurrection et ses barricades au théâtre, comprit que tous les progrès se tiennent, et qu'à moins d'être inconséquent, il devait accepter en politique ce qu'il voulait en littérature [1]. » Pour faire oublier ses poésies royalistes, il s'empressa de chanter « la Jeune France » et les morts de Juillet. Par moment même, on eût dit qu'il allait jusqu'à la république. Dans ce *Journal d'un révolutionnaire de* 1830 [2], où il notait, au jour le jour, ses idées et ses impressions, il définissait ainsi l'état de sa mue politique : « J'admire encore la Rochejacquelein, Lescure, Cathelineau, Charette même; je ne les aime plus. J'admire toujours Mirabeau et Napoléon; je ne les hais plus. » Du reste, que la monarchie nouvelle se permette, à son tour, en 1832, d'interdire la représentation du *Roi s'amuse :* aussitôt le poète irrité sent s'aviver ses convictions et ses ardeurs démocratiques, et il menace le gouvernement de son opposition, avec une arrogance plus ridicule qu'inquiétante [3]. Ce qui ne l'empêchera pas, plus tard, quand il croira cette monarchie bien assise, d'accepter la pairie des mains de Louis-Philippe.

Quoi qu'il en soit des variations de l'homme politique, il est certain qu'après 1830, il se produit dans les idées, et bientôt même dans le talent de l'écrivain, un changement analogue à celui que nous avons déjà dù noter chez Lamartine. Tout ce qui avait fait l'inspiration haute, saine, fortifiante de ses premières poésies, s'écroule ou au moins s'ébranle. La foi religieuse s'évanouit, et, avec elle, la netteté et l'élévation morales qui en sont la conséquence : à la

[1] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

[2] Ce *Journal* fut publié en 1834.

[3] Ce n'est pas que les avances de Victor Hugo aient été alors aimablement accueillies par le parti républicain. Celui-ci se méfiait politiquement; et, littérairement, les journaux de gauche, notamment le *National* et la *Tribune,* tenaient pour l'école classique. Quand Victor Hugo écrivit, en 1832, la préface dans laquelle il menaçait le gouvernement, à raison de l'interdiction du *Roi s'amuse,* la *Tribune* lui déclara assez sèchement, « qu'il s'exagérait l'importance de son œuvre et la sympathie qu'elle excitait, en pensant qu'il pourrait y avoir là sujet d'émeute. » — Henri Heine écrivait, à la même époque, en parlant de Victor Hugo : « Les républicains suspectent son amour pour la cause populaire; ils éventent, dans chaque phrase, une secrète prédilection pour l'aristocratie et le catholicisme. » (*De la France,* p. 295.)

place, une sorte de panthéisme qui ne se définit pas lui-même et se berce de mots et d'images. Dès 1831, appréciant une des publications récentes du poète, M. Sainte-Beuve constatait ainsi ce résultat : « De progrès en croyance religieuse, en certitude philosophique, en résultats moraux, le dirai-je? il n'y en a pas. C'est là un mémorable exemple de l'énergie dissolvante du siècle et de son triomphe à la longue sur les convictions individuelles les plus hardies. On les croit indestructibles, on les laisse sommeiller en soi comme suffisamment assises, et, un matin, on se réveille, les cherchant en vain dans son âme; elles s'y sont affaissées comme une île volcanique sous l'Océan. » Victor Hugo écrivait lui-même dans son *Journal d'un révolutionnaire de* 1830 : « Mon ancienne conviction royaliste catholique de 1820 s'est écroulée pièce à pièce, depuis dix ans, devant l'âge et l'expérience. Il en reste pourtant encore quelque chose dans mon esprit, mais ce n'est qu'une religieuse et poétique ruine. Je me détourne quelquefois pour la considérer avec respect, mais je n'y viens plus prier. »

Sans doute, le talent est encore bien grand; il suffit de rappeler que les *Feuilles d'automne* sont de cette époque. Mais les *Chants du crépuscule* vont suivre, marquant le déclin et, suivant l'expression d'un critique contemporain, « désespérant les amis de M. Victor Hugo ». Les défauts qu'on y voit, sinon naître, du moins se développer sont le plus souvent la conséquence de l'ébranlement moral qui s'est produit dans l'âme du poète, et le signe manifeste d'une littérature en décadence, alors même qu'elle demeure encore brillante : poésie en quelque sorte toute matérielle; prédominance du son, du décor, de l'image physique; sensualité tendant à remplacer de plus en plus le sentiment; profusion descriptive, vague déclamation, répétitions essoufflées, révélant le vide de l'idée, l'impuissance de celle-ci à se préciser et à se renouveler; absence de goût et de mesure, grossissements disproportionnés et monstrueux, erreurs d'un esprit où le trouble intérieur et extérieur a détruit tout frein et tout équilibre; épuisement et stérilité précoces d'un art qui n'est qu'imagination et sensation, au lieu d'être fondé sur la raison; pardessus tout, incertitude et malaise de la pensée, confessés par l'auteur lui-même, quand il écrivait, à cette époque, dans la préface des *Chants du crépuscule :* « La société attend que ce qui est à l'horizon s'allume tout à fait ou s'éteigne complètement. Il n'y a rien de plus à dire. Ce qui est peut-être exprimé dans ce recueil, c'est cet étrange état crépusculaire de l'âme et de la société, dans le siècle où nous vivons. De là, dans ce livre, ces cris d'espoir mêlés d'hésitation, ces troubles intérieurs,... cette crainte que tout n'aille s'obscurcissant... »

Le mal de 1830 est marqué d'une façon plus particulière encore par cet esprit de révolte qui domine alors dans toutes les œuvres de Victor Hugo. Se fondant, à défaut de faits, sur des hypothèses qui n'ont pas même de vraisemblance imaginative, il poursuit la revanche de ce qui est bas contre ce qui est élevé, de ce qui est méprisé contre ce que l'on respectait, de la laideur contre la beauté, de ce qui est misérable contre toute puissance et toute autorité; antithèse monstrueuse, d'où il ressort que la hiérarchie sociale est au rebours de la hiérarchie morale ; sorte de socialisme plus ou moins conscient, où la pitié même devient malfaisante et où la philanthropie se tourne en menace. Il s'agit de prouver, dit quelque part le poète, que « le fait social est absurde » et, par suite, responsable des fautes des hommes. N'est-ce pas là l'inspiration principale de cette *Notre-Dame de Paris*, que Victor Hugo commence précisément à écrire au bruit des fusillades de Juillet, et où il réserve le beau rôle à la bohémienne et au monstre, le vilain au prêtre et au gentilhomme? En même temps, il plaide, en vers éloquents, pour les malheureuses qui rôdent le soir autour de la place de Grève, contre les femmes en grande toilette qui vont danser au bal donné par la Ville au nouveau roi. A cette époque également, non content de rééditer le *Dernier jour d'un condamné*, il publie *Claude Gueux*, où, prenant en main la cause d'un prisonnier qui a assassiné d'un coup de ciseau le directeur de la prison, il donne tort à la justice publique et à la loi pénale, et cela avec un tel parti pris de sophisme, que, pour arriver à sa conclusion, il altère audacieusement un fait notoire, un épisode récent de cour d'assises : première apparition de cette gageure antisociale qui aboutira au Jean Valjean des *Misérables*.

C'est pis encore dans ses drames. Déjà, avant 1830, *Hernani* avait montré une sorte de bandit tenant tête à Charles-Quint ; dans *Marion Delorme*, Louis XIII, Richelieu, la magistrature, étaient abaissés devant une courtisane ; mais l'auteur laissait encore à la royauté quelque grandeur. Après 1830, ce reste de respect pour la vérité historique et morale disparaît. Voyez *le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angélo*, *Ruy-Blas*, qui se succèdent en quelques années : plus de mesure dans le déshonneur, le crime, la honte des rois et de tous ceux qui personnifient l'autorité ou la tradition ; par contre, les héros sont des bouffons pourvoyeurs des plaisirs royaux, des laquais, des courtisanes surtout, comme pour humilier davantage les grandeurs sociales par l'abjection et l'infamie de ce qu'on leur oppose. Ce n'est pas seulement fantaisie de dramaturge en quête d'antithèses littéraires ; l'auteur se vante de connaître la force de propagande du théâtre et prétend faire œuvre

d'apôtre et de réformateur. « Le drame, écrit-il, doit donner à la foule une philosophie, aux idées une formule,.. à chacun un conseil, à tous une loi ! » Présomption fastueuse qui cache mal la faiblesse de cet homme ; la vérité est qu'il cherche à plaire aux passions régnantes, à flatter ces instincts de révolte, d'envie, d'orgueil, que la révolution a éveillés et fait fermenter, non seulement dans le peuple, mais même dans une partie de la bourgeoisie ; il tente au théâtre ce que d'autres courtisans de la foule font, au même moment, dans la presse ou à la tribune, se piquant d'ailleurs de se mettre par là en harmonie avec le mouvement politique. « Il faut, dit-il, marcher avec son siècle et ses institutions ; ainsi le théâtre, de nos jours, doit être démocratique. » — « Je voudrais au moins, répondait M. Briffaut, qu'il ne fût pas sans-culotte. »

L'art gagnait-il à cette évolution « démocratique » du théâtre ? Non. On sait aujourd'hui que penser de ce genre faux et court dans sa violence surmenée, où tout est énorme et où rien n'est grand ; de ces compositions dramatiques, où les caractères ne sont trop souvent que des costumes, les passions des instincts, les émotions des convulsions physiques affectant le système nerveux plutôt que l'âme, où les vicissitudes et les dénouements paraissent naître, non de la liberté humaine ou des desseins justifiés de la Providence, mais des accidents du hasard et de la fantaisie de l'écrivain ; de cette prétendue vérité du langage, qui cache mal une afféterie déclamatoire ; de ces effets de style, qui sont surtout des cliquetis de mots bruyants ou sinistres ; de ces jeux de scène, qui répètent les procédés les plus usés du vieux mélodrame, ficelles mal dissimulées qui font mouvoir de lugubres marionnettes. Du reste, dès cette époque, l'échec était visible. En dépit du talent des acteurs, en dépit des efforts de la jeune bohême qui se portait aux premières représentations comme à une émeute, en chantant parfois la *Marseillaise* et la *Carmagnole*, plus on allait, moins les applaudissements étaient vifs et plus les sifflets l'emportaient ; seule *Lucrèce Borgia* eut un certain succès. Cette campagne devait aboutir, en 1843, à la déroute définitive des *Burgraves*, qui, malgré de belles parties poétiques, succombèrent à la scène, moins devant la passions des adversaires que devant l'ennui des indifférents. A cette même époque, M. Sainte-Beuve, qui avait été, en 1830, l'un des hérauts du drame romantique, n'hésitait pas à en confesser la banqueroute ; il écrivait dans une revue suisse où, sous le voile de l'anonyme, la sincérité complète lui était plus facile : « Le théâtre, ce côté le plus invoqué de l'art moderne, est celui aussi qui, chez nous, a le moins produit et a fait mentir toutes les espérances. » Voulait-il résumer l'impression définitive du public, il ne trouvait

que ces mots : « un lourd assommement » ; « on est las », ajoutait-il ; se rappelant ce qu'il avait fait, avec d'autres critiques, pour préparer la voie au nouveau drame, il se déclarait presque « honteux de voir pour qui il avait travaillé », et il concluait : « Le faux historique, l'absence d'étude dans les sujets, le gigantesque et le forcené dans les sentiments et les passions, voilà ce qui a éclaté et débordé ; on avait cru frayer le chemin et ouvrir le passage à une armée chevaleresque, audacieuse, mais civilisée, et ce fut une invasion de barbares. Après douze ou quinze ans d'excès et de catastrophes de tous genres, le public en est venu à ne plus aspirer qu'à quelque chose d'un peu noble, d'un peu raisonnable et de suffisamment poétique [1]. » C'est cet état d'esprit qui fit alors le succès si retentissant et quelque peu exagéré de la *Lucrèce* de M. Ponsard, succès d'autant plus remarqué qu'il coïncidait avec l'échec des *Burgraves* [2]. A la fin de la monarchie de Juillet, il semble donc que le principal résultat de cette révolution théâtrale si orgueilleusement entreprise ait été d'avoir préparé, par le dégoût et la réaction même qu'elle a provoqués, le triomphe passager du semi-classicisme de « l'école du bon sens » et du « juste milieu poétique ». Notons aussi, comme signes du même temps, la vogue de la vieille tragédie ressuscitée par le talent de Rachel, et les applaudissements donnés, en Sorbonne, par la jeunesse des écoles, à la critique sensée, froide et fine, de M. Saint-Marc Girardin contre le drame moderne. Quand on voulut alors reprendre *Marion Delorme*, la chute fut complète, et un homme d'esprit put dire, en comparant cette pièce à *Athalie* : « Marion Delorme est bien plus vieille que si elle avait deux cents ans ; elle en a quinze. »

Donc, qu'il s'agisse du poète lyrique, du romancier, du dramaturge, toujours le déclin. Comme pour Lamartine, la critique contemporaine, en dépit de ses premiers éblouissements ou de ses partis pris de coterie, ne pouvait pas ne pas s'apercevoir de ce déclin. On vient de voir ce que disait M. Sainte-Beuve du théâtre. Dès 1836, dans un article remarqué de la *Revue de Paris*, M. Nisard, se plaçant à un point de vue plus général, prononçait le mot de « décadence ». Admirateur des débuts du poète, il ne pouvait cacher la surprise inquiète que lui causaient ses œuvres plus récentes, et il posait, non sans douleur, cette question : « Le jeune homme encore vigoureux, qui est né avec ce siècle, qui a

[1] Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*, p. 23, 24, 31, 317 à 320.

[2] Victor Hugo, fort mortifié de ce succès, disait jalousement, en parlant de *Lucrèce* : « *La chose* que l'on joue à l'Odéon ». (Sainte-Beuve, *Chron. par.*, p. 49.)

donné tant d'espérances, qui a été admiré par ceux-mêmes qui ne l'aimaient point, en serait-il arrivé au radotage des vieillards? Cette poésie exténuée, où la pensée est si rare et les mots si abondants, où M. Victor Hugo semble n'être plus, en vérité, que le compilateur et le regrattier de ses premières poésies, serait-elle le dernier mot du poète?... C'est une chose triste pour tout le monde qu'une décadence prématurée, qu'une chute dans l'âge des succès, qu'une mort au plus beau moment de la vie. » Puis, après avoir analysé les défauts des œuvres publiés par M. Victor Hugo, depuis 1830, M. Nisard concluait : « Ce que nous paraissions craindre, au commencement de cet article, comme une chose possible, est peut-être une chose prochaine et inévitable : c'est à savoir, la mort littéraire de M. Victor Hugo. Il y a deux manières de finir pour l'écrivain. Il y a la manière commune, qui est lorsque l'esprit et le corps finissent ensemble et que l'écrivain subit le sort de tous; il y a ensuite la manière morale, qui est lorsque l'esprit finit avant le corps, soit par une stérilité soudaine, soit par une fécondité sans progrès, où l'auteur perd de sa gloire en proportion de ce qu'il ajoute à son bagage. Ce serait là, nous voudrions bien nous tromper, l'espèce de fin réservée à M. Victor Hugo. On remarque dans sa carrière littéraire un symptôme particulier qui inquiète même ses plus aveugles amis ; c'est que, dans la prose comme dans la poésie, ses premiers écrits valent mieux que les derniers, sauf quelques parties d'ouvrage où le dernier rompt la loi ordinaire en n'étant que l'égal du premier... On dirait que M. Victor Hugo a été condamné à n'être, en effet, qu'un *enfant de génie*, comme l'appelait M. de Chateaubriand. Les œuvres de l'homme font honte aux œuvres de l'enfant... Pourquoi donc n'avons-nous pas un Prytanée pour nourrir les *enfants de génie*, ces vieillards de trente ans, qui ont gagné leurs invalides à l'âge où ceux qui doivent être des hommes de génie ne sont encore que des jeunes gens qui promettent [1]? »

Depuis lors le temps a marché; Victor Hugo a beaucoup produit. Il est sans doute dans ses œuvres plus d'une page remarquable où le génie natif a triomphé des déviations du goût et des perversions de l'intelligence. Mais, à considérer l'ensemble, M. Nisard s'était-il trompé en croyant découvrir, il y a près d'un demi-siècle, la marque fatale de la décadence? Cette décadence n'a-t-elle pas per-

[1] *Victor Hugo en* 1836. Cet article a été reproduit, il y a quelques années, par M. Nisard, dans un volume de *Portraits et études d'histoire littéraire*. Cette opinion n'était pas isolée : deux ans plus tard, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1838, M. Gustave Planche s'exprimait ainsi : « M. Victor Hugo touche à une heure décisive : il a maintenant trente-six ans, et voici que l'autorité de son nom s'affaiblit de plus en plus. »

sisté? Victor Hugo n'a-t-il pas été, n'est-il pas encore tristement fidèle à cette loi étrange que le critique avait déjà observée, et d'après laquelle ses derniers ouvrages ont presque toujours valu moins que les précédents?

## IV

Ce que nous avons dit des drames de Victor Hugo a pu donner une idée de ce que devint le théâtre, dans le trouble et l'excitation de 1830. La suppression de la censure, conséquence immédiate de la révolution, avait eu pour effet, non d'assurer à l'art dramatique une féconde liberté, mais d'ouvrir la porte à toutes les licences. On a vu déjà comment, au lendemain des journées de Juillet, la religion fut traitée sur la scène, les prêtres livrés à toutes les calomnies, à tous les outrages, à tous les sarcasmes, les croyances flétries et menacées, les choses saintes vilipendées dans les plus indécentes bouffonneries [1]. Les autres autorités ne furent pas plus respectées. Alexandre Dumas lui-même ne se contentait plus d'amuser le public dans ses drames superficiels, mais non sans puissance, où l'intérêt de l'intrigue et un mouvement endiablé faisaient oublier l'absence de caractères et d'idées; il y soutenait des thèses antisociales et flattait les haines révolutionnaires. Ainsi dans *Antony*, qui fit alors grand bruit, il prétendait réhabiliter le bâtard, en état de révolte légitime, de vengeance justifiée contre la société, foulant aux pieds, du droit de ses souffrances ou de ses passions, toutes les lois divines ou humaines, blasphémant la Providence, niant la morale, bafouant ou flétrissant toutes les institutions, grisé de sophismes, en proie au délire de tous les appétits brutaux, se faisant un jeu de l'adultère, du viol, de l'assassinat, et cependant demeurant le héros pour lequel on sollicitait la sympathie, presque l'admiration du public. Vers la même époque, il fit jouer le drame de la *Tour de Nesle*, où il traitait l'histoire avec plus de sans-gêne et la royauté avec moins de respect encore que l'auteur du *Roi s'amuse;* là, au milieu des tirades faites pour courtiser la mauvaise démocratie, figurait une reine qui noyait chaque matin ses amants de la nuit, assassinait son père et ne reculait pas devant le plus monstrueux inceste [2] : le gouvernement

[1] Voyez, sur les pièces irréligieuses représentées au lendemain de la révolution, ce que nous avons dit dans la livraison du 10 décembre 1881.

[2] Voyez, sur la première représentation de la *Tour de Nesle*, le 29 mai 1832, l'amusant tableau qu'en a tracé, ici même, M. de Pontmartin (*Souvenirs d'enfance, de jeunesse et d'âge mûr*, livraison du 25 décembre 1881, p. 1027 et suiv.)

britannique donna une leçon mortifiante à notre patriotisme, quand il interdit la représentation de ce drame, regardé par lui comme outrageant pour la France alliée de l'Angleterre. Alexandre Dumas poussa si loin ses audaces, qu'il lassa la faveur du public, éveilla son dégoût, et les sifflets qui accueillirent telle de ses pièces, le *Fils de l'émigré*, par exemple, l'avertirent de s'arrêter.

Telle était la force contagieuse du mal, que les esprits délicats ou timides en étaient atteints. Alfred de Vigny donnait alors, au Théâtre-Français, *Chatterton*[1], œuvre maladive, qui, sous des formes moins grossières, était encore une condamnation de la société au nom de l'orgueil individuel; et Scribe lui-même, dans une pièce intitulée : *Dix ans de la vie d'une femme*, faisait descendre à une grande dame tous les degrés du vice jusqu'à la prostitution, et cela avec un cynisme à faire rougir un Rétif de la Bretonne. Quand les modérés en étaient là, on peut deviner ce que se permettaient les violents. Dans le drame d'*Ango*, François Ier était représenté comme un misérable et un lâche ; un bourgeois de Dieppe, dont il avait odieusement outragé la femme, le faisait s'évanouir en lui montrant seulement son épée, et criait aux courtisans : « Ramassez votre roi, il a tout perdu, même l'honneur. » L'écrivain qui débutait ainsi devait acquérir une hideuse notoriété : il s'appelait Félix Pyat[2]. En même temps que la royauté et les classes qu'on appelait alors dirigeantes étaient traînées dans la boue, d'autres drames faisaient revivre et exaltaient Camille Desmoulins, Marat, Saint-Just, Fouquier-Tinville et autres sinistres personnages de la Terreur; au lendemain de 1830, Robespierre paraissait sur la scène presque aussi souvent que Napoléon, et ce n'est pas peu dire. Il n'était pas jusqu'au Théâtre-Français qui ne s'ouvrît alors à ces réhabilitations de 1793. Dans telle de ces pièces, on poussa le réalisme révolutionnaire jusqu'à faire figurer, au dénouement, un échafaud sur la scène, si bien que le parterre, dégoûté, s'écria : « Otez l'échafaud ! »

Les auteurs ne savaient, du reste, qu'imaginer dans cette enchère d'émotions violentes, de sensations brutales et atroces, où l'art n'avait plus aucune part. Le drame marchait chaque jour plus

[1] La première représentation de *Chatterton* eut lieu le 12 février 1835. Ce fut le plus grand succès de M. de Vigny.

[2] M. Pyat devait donner, en 1847, le drame du *Chiffonnier de Paris*, abominable et absurde intrigue, où un chiffonnier héroïque et philosophe protégeait l'innocence populaire contre le vice aristocratique; le public applaudissait; il est vrai que quelques mois plus tard, au lendemain du 24 février 1848, la même pièce était froidement reçue : on avait vu à l'œuvre les chiffonniers de M. Pyat.

avant dans la boue et le sang, parlant l'argot et blasphémant, trichant au jeu, volant à main armée, assassinant. L'enfance même n'était pas respectée ; on la montrait corrompue, cynique et fourbe. Tel vaudevilliste trouvait piquant de représenter le dortoir où paraissaient, en chemise, les jeunes filles de la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. L'impureté, cynique ou raffinée, compagne ordinaire du désordre révolutionnaire, régnait en maîtresse sur la scène, et le respect de nos lecteurs nous empêche d'indiquer, même d'une façon voilée, quelles furent alors ses audaces. On était sur la voie qui avait conduit les Romains à brûler un esclave et à violer une femme sur la scène, et un Tertullien eût pu s'écrier de nouveau : *Tragœdiæ... scelerum et libidinum actrices cruentæ et lascivæ.*

Aussi, les honnêtes gens du temps poussaient-ils un cri d'alarme et de dégoût. « Jusqu'à quand, écrivait M. Jules Janin en février 1831, veut-on nous promener à travers ces tortures, et n'avons-nous pas assisté, depuis six mois, à ces drames d'échafaud et de sang, où le bourreau joue le grand rôle, où Danton, Robespierre, Marat, Saint-Just, apparaissent sur la scène, avec les grandes phrases de leur temps !... Vraiment, sommes-nous bien encouragés, par ce qui se traîne aujourd'hui dans nos rues, à soulever les poussières des mauvais jours ? Hélas ! vous le voyez déjà, ces passions retombent sur nous, cendres brûlantes d'un volcan que nous pensions refroidi. » Dans cette même année, M. de Salvandy se demandait ce qu'avaient produit au théâtre la suppression de la censure et ce qu'on appelait l'inspiration révolutionnaire. « Otez, disait-il, le petit chapeau, la redingote grise [1], les soutanes, des gravelures et le bourreau, que reste-t-il de l'expérience que nous venons de tenter ? Il reste, dans Paris, dix ateliers de corruption, dix places de guerre dont le feu bat, chaque soir, l'ordre, le goût et la morale [2]. » En 1833, M. Nisard faisait son « manifeste » contre le théâtre de cette époque, et après en avoir dénoncé les misères, les « hontes », les « orgies », il demandait qui pouvait avoir plaisir à y « aller se donner des cauchemars de faux scélérats et de filles-mères, et à s'indigérer (qu'on me passe le mot), de mauvaises mœurs et de mauvais langage [3] ». Le poète de la révolution, Barbier, avait consacré un de ses Iambes, *Melpomène*, à flageller cette corruption :

[1] Allusion aux pièces innombrables où figurait Napoléon.
[2] *Seize mois, ou la révolution et les révolutionnaires*, par M. de Salvandy.
[3] *Manifeste contre la littérature facile*, et *Un amendement à la définition de la littérature facile*. (*Revue de Paris*, décembre 1833 et février 1834.)

Les théâtres partout sont d'infâmes repaires,
Des temples de débauche, où le vice éhonté
Donne, pour tous les prix, leçon d'impureté.

Et Musset, qui n'était pourtant pas timoré en ces matières, faisait écho, quatre ans plus tard, à l'invective de Barbier :

Oui, c'est la vérité, le théâtre et la presse
Étalent aujourd'hui des spectacles hideux,
Et, c'est en pleine rue, à se boucher les yeux.

Aussi, à la même époque, en 1835, le duc de Broglie pouvait dire, à la tribune de la Chambre : « Qu'est-ce maintenant que le théâtre en France? Qui est-ce qui ose entrer dans une salle de spectacle, quand il ne connaît la pièce que de nom? Notre théâtre est devenu, non seulement le témoignage éclatant de tout le dévergondage et de toute la démence auxquels l'esprit humain peut se livrer lorsqu'il est abandonné sans aucun frein, mais il est devenu encore une école de débauche, une école de crimes [1]. » Les étrangers étaient frappés et scandalisés d'un tel désordre. « En somme, écrivait l'américain Ticknor, je ne sais rien qui mérite plus le reproche d'être immoral et démoralisateur que les théâtres de Paris [2]. »

L'action délétère de ce théâtre sur les mœurs du temps n'a été, en effet, que trop visible. Certains drames ont peut-être alors plus contribué que ne le feront bientôt les dissertations de Proudhon et de M. Louis Blanc à préparer la prochaine explosion du socialisme. Que de sophismes jetés dans des cerveaux déjà troublés! Après la représentation de *Chatterton*, par exemple, que de jeunes génies incompris rêvant de suicide! M. Thiers, ministre de l'intérieur, recevait tous les jours lettres sur lettres des Chattertons en herbe qui lui écrivaient : « Du secours, ou je me tue! » « Il me faudrait renvoyer tout cela à M. de Vigny », disait le jeune ministre. Un jour, un chirurgien de marine assassinait sa maîtresse, femme mariée et mère de famille, et cherchait à se tuer en même temps, scène qui paraissait copiée de quelque drame ou de quelque roman. Il fut traduit en cour d'assises. Pour excuser son client, l'avocat ne trouva rien de mieux que de dénoncer « le romantisme, les livres antisociaux, les représentations dramatiques », et il s'écria : « Tout cela ne tend-il pas à entretenir dans les esprits le feu, la fièvre qui les dévore? Eh bien! vous, organe de la société, vous, ministère public,

[1] *Écrits et discours* du duc V. de Broglie, t. II, 470.
[2] *Life, Letters and Journals* of G. Ticknor, t. II, p. 140.

que ne brûlez-vous tous ces livres, que ne demandez-vous le renversement de cet édifice, où les scènes les plus effrayantes sont représentées? Avez-vous le droit de punir le mal né du mal même que vous laissez faire? Oh! vous ne pouvez pas demander à la victime les réparations du mal qui est votre ouvrage! » Le jury trouva sans doute que l'avocat avait raison, car il acquitta l'accusé [1]. Quelques années plus tard, la cour d'assises de la Seine jugeait à huis clos, un hideux procès, dit de *la Tour de Nesle :* il s'agissait de femmes entraînées, de force ou par ruse, dans un misérable appartement du faubourg Saint-Marceau, où de jeunes ouvriers, qui s'étaient distribué les noms du fameux drame d'Alexandre Dumas, leur faisaient subir les plus infâmes violences; sur neuf accusés quatre furent condamnés pour viol. Le duc de Broglie ne se trompait donc pas, dans le discours que nous citions tout à l'heure, lorsque, après avoir qualifié le théâtre « d'école de débauches et de crimes », il ajoutait : « école qui fait des disciples que l'on revoit ensuite, sur les bancs des cours d'assises, attester par leur langage, après l'avoir prouvé par leurs actions, et la profonde dégradation de leur intelligence et la profonde dépravation de leur âme. »

## V

Le théâtre n'était pas le seul grand coupable. Précisément à cette époque, il est un genre qui commence à prendre, dans notre littérature, une importance dont l'exagération est peut-être à elle seule un signe de décadence : c'est le roman. Pour n'être pas tout de suite tombé aussi bas que nous le voyons aujourd'hui, le roman subit cependant, en 1830, une première déchéance, et, dès le lendemain de la révolution, il apparaît bien plus déréglé, bien plus audacieusement immoral qu'il n'aurait osé se montrer auparavant. Là, comme dans le drame, il semble qu'il y ait encouragement à toutes les licences; on ne sait bientôt plus qu'imaginer pour piquer la curiosité blasée et corrompue; les auteurs ont, pour ainsi dire, usé toutes les inventions malsaines et cyniques. En 1834, dans ce « manifeste » déjà cité, M. Nisard peut écrire : « Le roman est simplement une industrie à bout qui a commencé par la fin, c'est-à-dire par les grands coups, par les passions furieuses, par les situations folles, et qui ayant fait hurler ses héros dans tous les sens, tourné et retourné de cent façons le thème banal des préliminaires de la séduction,... demande qu'on lui permette de dire les choses qui ne

[1] Procès Saint-Bancal, juillet 1835.

doivent pas être dites, *tacenda*, sous peine de mourir d'inanition [1]. » Laissons même les œuvres inférieures, éphémères, souvent ignominieuses, de la littérature courante ; le mal n'y est que trop manifeste. Ne nous attachons qu'aux deux romanciers qui, à cette époque même, font leur entrée avec tant d'éclat, et qui depuis lors ont gardé une importance et une influence, parfois néfastes, mais en tous cas incontestées : nous voulons parler de George Sand et de Balzac.

Ceux qui étaient jeunes au lendemain de 1830, n'ont pas oublié l'impression si vive, à la fois charmante et troublante, qu'ils ressentirent, quand, en 1832, leur tomba sous la main un volume que rien n'avait annoncé ; sur la couverture ce titre bizarre : *Indiana*, et pour siguature le nom, alors absolument inconnu, de George Sand. Dans un article publié à cette époque même, Sainte-Beuve raconte qu'on s'abordait en se disant : « Avez-vous lu *Indiana?* Lisez donc *Indiana.* » De l'auteur, on sut bientôt que c'était une jeune femme en rupture de ban matrimonial, aux allures excentriques, qui demeurait dans une maison du quai Saint-Michel, s'habillait souvent en homme, fréquentait les cabinets de lecture et les cafés du quartier latin. De nouveaux romans succédèrent rapidement au premier, *Valentine*, *Lélia*, *Léone Léoni*, *Jacques*, *André*, *Lavinia*, etc., tous écrits dans une langue harmonieuse et éloquente, où chantait toute la poésie de la passion et de la nature [2]. Le succès fut grand. Ces volumes se répandirent en province comme à Paris, pénétrèrent dans les ateliers comme dans les salons, portant partout leur charme, mais aussi leur poison.

C'est qu'en effet, derrière cette poésie, fermente la révolte morale et sociale que nous avons signalée tant de fois comme le mal propre de cette époque troublée par une révolution. Dans ces romans, non moins que dans les drames de Victor Hugo, le parti est pris de donner le rôle abaissé et odieux à toutes les suprématies sociales, au rang, à la noblesse, à la fortune, et de leur opposer les roturiers, les bâtards, les révoltés, les *outlaws* de la société et de la morale. Lois humaines et divines, devoir et conscience, y sont niés au nom du caprice, de l'orgueil et de la passion. Partout, ce que Chateaubriand a appelé, dans ses Mémoires, « l'insulte à la rectitude de la vie ». L'intérêt du drame, la poésie des tableaux, le jeu pathétique des passions, tout cela ne sert qu'à encadrer, à faire vivre une thèse subversive et corruptrice, sorte de vêtement et d'ornement qui

[1] *Manifeste contre la littérature facile.* (*Revue de Paris,* janvier 1834.)

[2] Rappelons à ceux qui voudraient étudier de plus près l'œuvre de George Sand, la brillante et fine étude que M. le vicomte Othenin d'Haussonville a publiée, en 1878, dans la *Revue des Deux-Mondes.*

l'aident à pénétrer là où elle ne serait pas reçue toute nue. Un esprit délicat, peu porté aux exagérations, M. Doudan, écrivait à ce propos : « C'est une tentative de créer la poésie du mal, et cela a pour devise : Le diable n'est pas si noir que vous croyez ! Et toutes les séductions de la nature sont employées à démontrer ou à déguiser cette thèse. Les fleurs de la vallée, — les rochers des Alpes, — les chamois qui effleurent la neige de leur course légère, — les magnificences de la nuit et sa mélancolie, — le grand silence des bois, — la tristesse mystérieuse des ruines, — Venise et la Jungfrau, tout est appelé en témoignage. Au fond c'est l'entreprise du temps présent de rechercher si le mal ne serait point par hasard le bien, et d'essayer de parer cette figure un peu repoussante du mal de tout ce qu'il y a dans l'écrin étincelant de l'imagination [1]. » Par eux-mêmes, les sophismes eussent été souvent trop visiblement insoutenables pour trouver grand crédit; mais ce qui était plus dangereux, c'était l'atmosphère malsaine où ces romans emportaient les imaginations; ce parfum capiteux, énervant, égarant, qui irritait les sens en même temps qu'il endormait les consciences; cette sorte de rêve, où le vice se colorait de poésie, de mysticisme et presque de vertu.

Mme Sand s'attaque surtout au mariage; elle le fait avec une persistance et une amertume qui dénotent une rancune personnelle. A la place, elle prétend mettre les droits de l'amour ou plutôt les entraînements d'un sensualisme grossier. L'adultère est légitimé, l'amour libre érigé en théorie, et ce que l'auteur appelle « la religion du plaisir » substitué au dévouement et au sacrifice, fondements de la famille. « Il n'y a pas de crime là où il y a de l'amour sincère ; — nos femmes sont aussi libres envers nous que nos amantes » ; telles sont les maximes qu'on trouve dans *Jacques* ou *Consuélo*. Et toutes les fois que la passion révoltée rencontre quelque obstacle dans les mœurs, dans les lois, dans les faits, l'auteur s'en prend à la société elle-même, prononce contre elle une condamnation doctrinale ou lui jette une haineuse imprécation. Il écrit de deux amants, héros de l'un de ses romans : « L'un était nécessaire à l'autre;... mais la société se trouvait là, entre eux, qui rendait ce choix mutuel absurde, coupable, impie. La Providence a fait l'ordre admirable de la nature, les hommes l'ont détruit. Faut-il que, pour respecter la solidité de nos murs de glace, tout rayon de soleil se retire de nous? » Ailleurs, dans *Indiana :* « Toute votre morale, tous vos principes, ce sont les intérêts de votre société que vous avez érigés en lois et que vous prétendez faire émaner de Dieu même, comme vos prêtres

[1] *Lettres* de X. Doudan, t. I, p. 298.

ont institué les rites du culte pour établir leur puissance et leurs richesses sur les nations; mais tout cela est mensonge et impiété. » Dans *Valentine* : « Société, institutions, haine à vous! haine à mort! Et toi, Dieu, qui livres le faible à tant de despotisme et d'abjection, je te maudis. » Ne dites pas que nous attribuons à tort au romancier lui-même les pensées que la fiction le conduisait à mettre dans la bouche de ses personnages. Mme Sand n'écrivait-elle pas, dès 1833, dans une lettre intime à M. Sainte-Beuve : « Vous êtes moral, vous, mon ami. Le suis-je aussi, ou ne le suis-je pas? Je ne sais pas ce que c'est. Je crois qu'être moral, c'est espérer : moi, je n'espère pas. J'ai blasphémé la nature et Dieu, peut-être, dans *Lélia*. Dieu, qui n'est pas méchant et qui n'a que faire de se venger de nous, m'a fermé la bouche, en me rendant la jeunesse du cœur et en me forçant d'avouer qu'il a mis en nous des joies sublimes. Mais la société, c'est autre chose : je la crois perdue, je la trouve odieuse, et il ne me sera jamais possible de dire autrement. Avec cela, je ne ferai jamais que des livres qu'on appellera méchants et dangereux et qui le seront peut-être. Comment faire, dites-moi [1]? »

L'effet de ces romans fut considérable. Les quelques protestations qui dénonçaient le scandale étaient étouffées par l'enthousiasme des admirateurs. Il n'était pas jusqu'à M. Jouffroy, le grave et mélancolique philosophe, qui ne fût séduit; et le plus revêche des critiques, Gustave Planche, se battait en duel pour la cause du romancier. Mme de Girardin opposait, d'ailleurs, une fin de non-recevoir aux reproches d'immoralité : « Un poète, écrivait-elle, n'est poète que parce qu'il chante ce qu'il éprouve, et il n'est pas responsable de ses impressions... S'il gémit, s'il blasphème, s'il attaque la société, c'est que l'heure est venue où la société a abusé de toutes choses. » Chacun voulait lire ces romans. Leur mérite littéraire servait même parfois à dissiper quelques scrupules, et plusieurs se flattaient de ne rechercher qu'un plaisir intellectuel, qui souvent cédaient à des attraits beaucoup moins délicats. La sensualité, qui imprégnait pour ainsi dire toutes les pages du livre, était assez voilée pour tromper les répugnances, endormir les pudeurs, assez réelle pour piquer les curiosités malsaines, exciter les bas appétits. Pas de jeune homme à peine échappé du collège, pas de jeune femme émancipée par le mariage qui ne s'empressât à dévorer ces livres, à s'enivrer du venin subtil et délétère qui se dégageait de ces fleurs si brillantes et si parfumées. Propagande redoutable et perfide, qui se glissait jusqu'au plus intime du foyer, battant en brèche par ses sophismes les fondements mêmes de la famille, légitimant, sur-

[1] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, nouvelle édition, t. I, p. 517.

tout poétisant les chutes les plus vulgaires, et transportant, plus d'une fois, dans la vie de chaque jour, les désordres et les révoltes imaginés par le romancier [1].

Mme Sand ne se rattachait pas à l'école romantique : à chercher sa filiation littéraire, il faudrait plutôt remonter à Jean-Jacques Rousseau. Si, par là, elle est isolée au milieu de ses contemporains, sous un autre rapport elle est bien de son temps, et, plus que personne, elle porte la marque de 1830, de cette époque où toutes les audaces semblent encouragées, toutes les révoltes légitimes, toutes les destructions prochaines, toutes les chimères réalisables. Jamais, sans doute, Mme Sand n'eût été un esprit juste et une imagination pure. Il s'était produit en elle une déviation indépendante des événements politiques. Mais, sans l'excitation de 1830, elle n'aurait probablement pas eu, au même degré, la hardiesse de battre en brèche la société et la morale, ni la prétention de les refaire ; en tous cas, elle n'eût pas autant rencontré la faveur et la complicité d'un public troublé lui-même, mis en goût et ayant pris l'habitude du renversement. Combien il eût été heureux pour elle que ses révoltes intimes fussent contenues au lieu d'être excitées par les influences extérieures ! L'art même y eût gagné. Au seul point de vue littéraire, c'était un mal que cet envahissement du roman par la thèse, par le sophisme déclamatoire ; le récit en était alourdi, les caractères et les situations faussés. Encore, au commencement, Mme Sand essayait-elle de résister quelque peu à la tentation. « L'art seul est simple et grand, écrivait-elle ; restons artistes et ne faisons pas de politique. » Mais plus elle ira, moins elle saura tenir cette résolution. Elle laissera, chaque jour davantage, l'esprit de système et de parti obscurcir et dévoyer son talent. Tel de ses romans en deviendra à peu près illisible. Nous la retrouverons plus tard enrôlée dans la bande socialiste, en compagnie d'Eugène Sue, et après l'avoir vue, à ses débuts, subissant les conséquences de la révolution de 1830, il faudra la montrer contribuant à préparer celle de 1848, toujours au grand péril de l'ordre social et au grand détriment de son art.

[1] Sur le côté malsain et corrupteur des romans de George Sand, nous connaissons peu d'études plus vigoureuses et plus sévères que celle qui a été publiée par M. de Mazade, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1857. La chose est d'autant plus piquante que la plupart de ces romans, et non les moins dangereux, avaient été insérés dans cette revue. Mais, en 1857, il y avait brouille momentanée entre M. Buloz et Mme Sand. De là, la liberté laissée au critique.

## IV

« Balzac est né depuis la Restauration », a écrit M. Sainte-Beuve en 1840. Les nombreux romans qu'il avait publiés avant 1830, et qui, du reste, pour la plupart, n'étaient pas signés de son nom, l'avaient laissé à peu près inconnu ; il n'avait pas encore trouvé sa voie et son public. Arrive la secousse de Juillet, et presque aussitôt, avec la *Peau de Chagrin* (1831), il devient célèbre. Il n'est d'aucune école ; plus encore que George Sand, il est un isolé et un isolé grondeur, hargneux, en querelle avec les autres hommes de lettres, notamment avec les romantiques, d'un orgueil qui touche à la folie [1]. Mais en dépit de son méchant caractère et de l'hostilité des coteries régnantes, sa popularité augmente rapidement, et, dès 1834, M. Sainte-Beuve l'appelle « le plus en vogue des romanciers contemporains, le romancier du moment par excellence ». La révolution n'est pas étrangère à ce succès si subit et si étendu. Balzac a beau affecter des opinions royalistes, absolutistes surtout, regretter publiquement que Charles X n'ait pas réussi dans son coup d'État ; il a beau, se poser parfois en catholique, même en théocrate ; il a beau dire, dans la préface de la *Comédie humaine* : « J'écris à la lueur de deux vérités éternelles, la religion et la monarchie » : il n'en est pas moins, par son talent comme par ses idées, un révolutionnaire.

Et d'abord cet art puissant, mais brutal, excessif, inégal, cynique, ce je ne sais quoi de surchauffé, de démesuré, d'intempérant et de monstrueux ; ce monde étrange et faux auquel l'imagination de l'auteur a donné une vie à la fois si intense et si factice, ces situations forcées, ces caractères poussés à outrance, ces figures trop souvent grimaçantes dont les traits sont plus marqués, les expressions plus violentes que dans la nature et qui s'agitent dans une sorte de cauchemar douloureux ; ce manque de sobriété et de proportion qui laisse envahir les parties supérieures de l'œuvre par le fouillis du détail matériel, fait dégénérer les portraits en photographies ou même en dissections anatomiques, les descriptions en inventaires de commissaires-priseurs ou, pour emprunter un mot créé par Balzac, en « bricabraquologie » ; cette confusion et cette incohérence morales où se mêlent si étrangement le scepticisme et l'illuminisme, le mysticisme précieux et le matérialisme grossier, le paradoxe autoritaire et la haine subversive, ne sont-ce pas là les signes

[1] Il avait dans son cabinet une statuette de Napoléon. On lisait sur le fourreau de l'épée de l'empereur : « Ce qu'il n'a pu achever par l'épée, je l'accomplirai par la plume. Signé : Honoré de Balzac. »

et les fruits d'une époque où l'équilibre et la discipline des intelligences et des consciences ont été dérangés par une grande secousse, où il y a comme une licence de tout oser, et dans laquelle ne règnent plus ce bon goût et ce bon sens, qualités maîtresses des temps bien ordonnés? De là, notamment, tant de hardiesses impudiques; le romancier, disait M. Sainte-Beuve, « a saisi à nu la société, dans un quart d'heure de déshabillé galant et de surprise; les troubles de la rue avaient fait entr'ouvrir l'alcôve, il s'y est glissé ». Sous la Restauration, subsistait encore une certaine loi des convenances, et l'écrivain qui la violait se trouvait mis au banc de la bonne société littéraire. Si cette loi n'eût été emportée, avec tant d'autres, par la bourrasque de 1830, Balzac se serait-il vanté, comme il l'a fait, « de fouiller, avec l'avide scalpel du dix-neuvième siècle, les coins du cœur que la pudeur des siècles précédents avait respectés »; aurait-il pu, avec un tel sans-gêne, faire brusquement entrer, dans le roman, toutes les réalités hideuses et basses, toutes les mauvaises compagni s, et ce que M. Taine a appelé la « vermine sale d'insectes humains », née dans la pourriture des grandes villes? Envahissement pareil à ce que serait celui d'un salon par toute une bande de bohêmes, d'usuriers, d'escrocs, de forçats, de filles et d'entremetteuses. Nous avons connu, depuis, un tel « réalisme » et un tel « naturalisme », que nous ne comprenons peut-être pas, sans quelque peine, quel a été alors le scandale des innovations de Balzac. Les contemporains s'en rendaient mieux compte, et, devant les premières audaces de ces romans, M. Sainte-Beuve écrivait: « Il y a eu évidemment, sous le coup de Juillet 1830, quelque chose, en fait d'étiquette, qui s'est brisé et a disparu. » Le critique ajoutait, avec une grande vérité d'observation, que ce changement s'était manifesté surtout « dans la condition de la femme ». Là, en effet, est la pierre de touche; et si l'on veut mesurer le chemin parcouru, ou, pour mieux dire, le saut fait, il suffit de comparer aux femmes de Balzac, les héroïnes où s'était complu la littérature de l'époque précédente, l'Atala et la Velléda de Chateaubriand, la Corinne de M^me^ de Staël, l'Elvire de Lamartine.

Par le fond de ses idées et par l'enseignement qui ressort de ses ouvrages, Balzac porte également la marque de son temps. Qu'importe qu'il n'affiche pas, comme George Sand, des thèses contre le mariage et la morale, si, en fait, ses récits et ses peintures apprennent à les mépriser, excitent la révolte contre leurs lois? Est-il un livre qui outrage et salisse davantage l'union conjugale que la prétendue *Physiologie du mariage*, avec son pédantisme libertin, son sensualisme médical et sa honteuse casuistique. « Ce n'est plus, a-t-on écrit, le poète dérobant les fins mystères; c'est le doc-

teur indiscret des secrètes maladies. » Dans la plupart de ses romans, l'adultère se montre à visage découvert, sans pudeur, sans lutte, sans remords ; presque pas une de ses femmes du monde qui n'ait un amant et ne lui sacrifie sa fortune, son mari, jusqu'à ses enfants. Des épouses d'hier, qui n'ont pas encore eu le temps de manquer à leur foi, dénoncent le mariage comme une odieuse tyrannie, et s'écrivent l'une à l'autre : « Il y a cela d'admirable que le plaisir n'a pas besoin de religion, d'appareil ni de grands mots; il est tout par lui-même, tandis que pour justifier les atroces combinaisons de notre esclavage et de notre vassalité, les hommes ont accumulé les théories et les maximes. » Peut-être est-ce pis encore, quand, par exception, ces femmes mettent l'amour dans le mariage ; elles n'y voient alors qu'une volupté qui, pour être légale, n'en est pas moins impure, et elles en dissertent entre elles avec d'étranges raffinements. La main brutale et salement curieuse du romancier va jusqu'à déchirer les rideaux qui couvrent les premières amours des « jeunes mariées » ; et, grand Dieu ! que deviennent-elles sous sa plume ! C'est à regretter qu'il ait, pour un moment, cessé de nous peindre des passions illégitimes. La chasteté même, chez lui, est corrompue, et ses « amours séraphiques », comme celui de M[me] de Mortsauf, l'héroïne du *Lys dans la vallée*, cachent mal la réalité toujours présente d'un sensualisme lascif : on dirait d'un de ces voiles transparents qui sont plus provoquants et plus indécents que la nudité brutale. Balzac est à peu près incapable de créer un type pur de femme et surtout de jeune fille; ses essais dans ce genre sont rares et toujours imparfaits ; les plus vertueuses ont, avec lui, de vilaines taches, et, à ses foyers les plus honnêtes, on sent trop souvent comme une odeur de mauvais lieu. N'a-t-il pas trouvé moyen de sensualiser et, par suite, de dégrader jusqu'à l'amour paternel, dans ce *Père Goriot* qu'il ose appeler le « Christ de la paternité » ? Quelque sujet qu'il traite, tout respire la concupiscence d'un tempérament grossier, ayant besoin parfois de pousser l'obscénité à des audaces que depuis on n'a guère dépassées. Il semble que sa morale aboutisse à mettre le dernier mot du bonheur, non plus seulement dans le plaisir, mais dans l'orgie. Le dégoût et comme une nausée, voilà souvent ce qu'on éprouve au sortir de telles lectures. « C'est drôle, disait M. Ampère, quand j'ai lu ces choses-là, il me semble toujours que j'ai besoin de me laver les mains et de brosser mes habits. »

Balzac n'a pas, comme George Sand ou Victor Hugo, un parti pris d'humilier les classes supérieures. Bien au contraire, il s'est donné à lui-même la particule en 1830, — quelques-uns disent sans droit, — et il aime à placer ses héros dans le grand monde. Ceux de ses personnages qui sont empruntés à la petite bourgeoisie, alors régnante,

sont le plus souvent peints avec une singulière puissance de satire et de mépris. Et cependant, pour la noblesse, mieux vaudrait être attaquée qu'être ainsi défigurée. Ces gentilshommes de la *Comédie humaine*, types préférés du romancier, les Rastignac, les Rubempré, les de Trailles, les Marsay, que sont-ils, sinon des dépravés sans honnêteté et même sans honneur, souvent de purs chevaliers d'industrie, quelquefois pis encore? Le baron de Nucingen, incarnation de la haute finance, est un misérable digne des galères. Camusot, qui paraît personnifier la magistrature, ne représente que la prévarication. Et que dire des femmes, ces prétendues grandes dames, duchesses de Langeais, de Maufrigneuse, de Chaulieu, vicomtesse de Beausséant, marquise d'Espard, êtres faux, malfaisants, venimeux, courtisanes déguisées dont on a pu dire qu'elles avaient pris leurs blasons à la préfecture de police. Pour avoir imaginé et peint tous ces personnages, sans haine systématique et peut-être sans se douter à quel point ils étaient odieux, Balzac n'en est pas moins inconsciemment l'un des plus grands diffamateurs des vieilles classes dirigeantes. D'ailleurs, cédant à la manie régnante, en même temps qu'il avilissait ce qui était en haut, lui aussi, il prétendait relever ce qui était en bas. Comme Victor Hugo, il tentait la réhabilitation de la fille publique; longtemps avant les *Misérables* et Jean Valjean, il créait, couvait, choyait avec une prédilection particulière ce type de Vautrin, le forçat incompris, vicieux et fort, cynique et héroïque, le seul à peu près de ses personnages qui ait du cœur, tenant entre ses mains tous les secrets et toutes les intrigues du grand monde, étrange intermédiaire entre le bagne et le faubourg Saint-Germain, planant, dans ses diverses « incarnations », au-dessus de la société, luttant contre elle, la narguant, la jugeant au nom des faibles, des pauvres, des déclassés et la dominant de toute la hauteur de son mépris, de toute la supériorité de son caractère.

Cette société, Balzac n'annonce pas solennellement, comme d'autres, le dessein de la détruire, mais il la peint si laide, qu'il donne raison à ses plus mortels ennemis. A le croire, c'est un assemblage de bassesses, de fraudes, d'hypocrisies, de violences, un « enfer », le mot est de lui; pas d'autre loi que l'égoïsme, d'autre habileté que la ruse, d'autre morale que le succès, d'autre mal que la pauvreté, d'autre autorité que la force, d'autre providence que la police, d'autre but que la satisfaction des appétits et surtout la possession de cet argent dont la vision a été l'obsession et le supplice perpétuel de ce romancier, à la fois affamé de richesse et écrasé de dettes. Ceux qu'il nous invite, sinon à approuver, du moins à regarder et à admirer, ceux qu'il se plaît à mettre en scène, à analyser, à faire parler, à grandir outre mesure comme pour les

faire échapper à la laideur par la puissance, ce sont ces « hommes forts », insensibles à la pitié, indifférents à la justice, qui considèrent la faiblesse et la misère comme une maladresse, la vertu et le sacrifice comme une sottise; ces héros frelatés, qui arrivent *per fas et nefas*, en vendant leur honneur, en exploitant des filles ou en se livrant à des galériens, qui se piquent de dompter la société au lieu d'obéir à ses lois, qui l'obligent, à force d'impudeur et d'impudence, à leur livrer le pouvoir, l'opulence et les plaisirs. Ce sont eux qui, raisonnant ou maximant leur conduite, disent, avec Rastignac ou tel autre de ses pareils : « Il faut égoïser adroitement. Les imbéciles nomment cela *intrigue;* les gens à morale le proscrivent sous le nom de vie dissipée... La dissipation est un système politique. — La société vit d'or et de moquerie. Mort aux faibles! — Les lois et la morale sont impuissantes chez les riches; la fortune est l'*ultima ratio mundi.* — Il faut entrer dans le monde comme un boulet de canon ou s'y glisser comme une peste. L'honnêteté ne sert à rien... Aussi l'honnête homme est-il l'ennemi commun. Je ne vous parle pas de ces pauvres ilotes qui partout font la besogne, sans être jamais récompensés de leurs travaux, et que je nomme la sainte confrérie des savates du bon Dieu. Certes, là est la vertu, dans toute la fleur de sa bêtise ; mais là est la misère... Voilà la vie telle qu'elle est ; ça n'est pas plus beau que la cuisine, ça pue autant, et il faut se salir les mains pour fricoter. Sachez seulement vous bien débarbouiller : voilà toute la morale de notre époque. — Quelque mal que l'on te dise du monde, crois-le. Il n'y a pas de Juvénal qui puisse en peindre l'horreur couverte d'or et de pierreries. » Ce que ces tristes héros professent au milieu des verres cassés de leurs orgies, c'est la philosophie du dégoût. Comme l'a dit fortement M. Taine : « Ils jugent la vie laide et sale, et ils jettent de la boue, avec colère et avec plaisir, contre l'essaim brillant des beaux songes qui viennent bourdonner et voltiger au seuil de la jeunesse. » C'est une raillerie immense, brutale et sinistre. Quand Balzac a voulu choisir un titre général pour toute une série de ses romans, ne l'a-t-il pas appelée la *Comédie humaine*, triste comédie, en vérité, dont le ricanement est sans gaieté et dont le dernier mot est une désillusion amère, haineuse, méprisante. On cherche vainement quelle imprécation ouvertement et dogmatiquement socialiste eût pu être plus irritante et plus dangereuse. En 1850, M. Victor Hugo prononçait, sur la tombe du romancier, une oraison funèbre emphatique, où il exaltait son œuvre, « livre merveilleux qui dépasse Tacite et va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et va jusqu'à Rabelais »; au moins ne se trompait-il pas, quand il ajoutait ce qui alors, dans sa bouche, était

devenu un éloge : « A son insu qu'il le veuille ou non, qu'il y consente ou non, Balzac est de la forte race des écrivains révolutionnaires. Il va droit au but. Il saisit corps à corps la société moderne ; il arrache à tous quelque chose, aux uns l'illusion, aux autres l'espérance. »

Sous la monarchie de Juillet, bien qu'ils s'aveuglassent volontiers sur les dangers qui n'avaient pas une forme matérielle, les gouvernants eurent, par moment, l'instinct du péril contenu dans l'œuvre de Balzac. C'est ainsi qu'en 1840 fut interdite la représentation du drame de *Vautrin;* l'auteur de cette mesure était cependant un esprit assez peu timide pour ne pas s'alarmer à la légère, et en même temps trop irrésolu pour prendre facilement son parti d'une répression : c'était M. de Rémusat. Les événements ont donné raison à ses inquiétudes; l'influence exercée par Balzac, plus considérable encore et surtout plus étendue que celle de George Sand, a témoigné de la malfaisance autant que de la puissance de son talent. Né lui-même de la décadence littéraire, il l'a précipitée. Par l'action desséchante de ses mépris, de son scepticisme et de son matérialisme, il a contribué à tarir la source des vraies et grandes inspirations, de celles qui jaillissaient si abondantes au commencement du siècle, et où les âmes s'abreuvaient d'enthousiasme, de foi et d'idéal. Il suffit d'ailleurs de considérer combien d'écrivains le revendiquent comme leur ancêtre, leur modèle, leur inspirateur, et quels sont ces écrivains. Sans parler des bohêmes de la basse littérature, dont il n'est presque pas un, depuis quarante ans, qui n'ait eu la prétention de se rattacher à l'auteur de la *Comédie humaine*, n'est-ce pas de lui que descend, avec une dégénérescence visible, mais par une filiation incontestable, toute cette école réaliste qui, en passant par M. Gustave Flaubert, a abouti à M. Zola? L'action de Balzac sur les mœurs n'a été ni moins évidente ni moins funeste. Que de jeunes gens, de femmes, dont la santé morale n'a pas résisté au mauvais air qui se dégageait de ses livres! « Il y a eu certainement de nos jours, a dit un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, des romans qui ont fait plus de scandale que ceux de M. de Balzac; il n'en est peut-être pas qui aient fait plus de mal, un mal plus profond et plus durable aux âmes [1]. » « Un magistrat m'a raconté, dit quelque part M. Sainte-Beuve, qu'ayant dû faire arrêter une femme mariée qui s'enfuyait avec son amant, il n'en avait rien pu tirer, à l'interrogatoire, que des pages de Balzac qu'elle lui récitait tout entières [2]. » Plus d'une « cause célèbre », jugée en

[1] Article de M. Eugène Poitou, *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1856.

[2] *Portraits contemporains*, t. III.

cour d'assises, a pu paraître une sorte de traduction réelle des fictions du roman. D'ailleurs ceux que l'écrivain a perdus n'ont-ils pas élevé la voix pour l'accuser? Lisez les *Réfractaires* de M. Jules Vallès, livre étrange et maladif, tout imprégné de misère envieuse et révoltée en même temps que de soif d'argent, de paresse impuissante et de féroce orgueil, où la déclamation prend parfois un accent si singulièrement poignant et sinistre; ce n'est pas l'observation plus ou moins exacte d'un curieux qui, des hauteurs heureuses et saines de la société, regarde l'abîme, c'est le témoignage de l'homme qui vit au milieu du mal, le cri de détresse et de douleur de celui qui en souffre, on dirait presque la malédiction d'un des naufragés de la vie, la confession désespérée d'un suicidé. M. Vallès se demande d'où vient la grande armée des « réfractaires » en rupture de ban social, « armée qui compte, dans ses rangs, moins de fils du peuple que d'enfants de la bourgeoisie ». Ce sont tous des « victimes du livre », répond-il; « cherchez la femme, disait un juge; c'est le volume que je cherche, moi, le chapitre, la page, le mot. » Et parmi ces livres meurtriers, ceux peut-être qui ont fait le plus de victimes, M. Vallès nous le dit, sont les romans de Balzac. « Ah! sous les pas de ce géant, écrit-il, que de consciences écrasées, que de boue, que de sang! Comme il a fait *travailler* les juges et pleurer les mères! Combien se sont perdus, ont *coulé*, qui agitaient, au-dessus du bourbier où ils allaient mourir, une page arrachée à quelque volume de la *Comédie humaine!*... On ne parle que par millions et par ambassades là-dedans... La patrie tient entre les mains de quelques farceurs, canailles à faire plaisir, spirituels à faire peur, qui allument des volcans avec le feu de leur cigare, écrasent vertu, justice, honneur, sous la semelle de leurs bottes vernies... Il s'est trouvé des gens, — des conscrits, — pour prendre le roman à la lettre, qui ont cru qu'il y avait comme cela, de par le monde, un autre monde où les duchesses vous sautaient au cou, les rubans rouges à la boutonnière, où des millions tombaient tout ficelés et les grandeurs toutes rôties, et qu'il suffisait de ne croire à rien pour arriver à tout..... Le sermon de Vautrin, coupé par le célèbre jet de salive! Et les pauvres garçons d'en faire un évangile, crachant comme lui, en homme supérieur (voyez la page), au nez de la société qui les a laissés s'embarrasser dans leurs ficelles et tomber — de ces chutes dont quelquefois on porte la marque sur l'épaule... *Les grands hommes de province à Paris!* J'ai vu s'en aller un à un, fil à fil, leurs cheveux et leurs espérances, et le chagrin venir, quelquefois même le châtiment, — en voiture jaune, au galop des gendarmes. Qu'on en a reconduit de brigade en brigade, de ces *illusions perdues!* Les plus heureux jouent au *la Palférine* dans

les escaliers de ministères, les antichambres de financiers, les cafés de gens de lettres, et font des mots, n'ayant pu faire autre chose! Ils attendent l'heure de l'absinthe après avoir passé celle du succès. »

Un tel mal n'atteignait pas seulement les mœurs privées; la citation même que nous venons de faire laisse entrevoir à quel point les mœurs publiques devaient s'en ressentir. Il y aurait toute une histoire à faire de l'influence sociale et politique de Balzac. On pourrait suivre sa trace, sous nos régimes successifs, aussi bien parmi les césariens que parmi les jacobins. Ne portent-ils pas sa marque ces « faiseurs » et ces « jouisseurs », dont l'égoïsme positif et blasé tend de plus en plus à remplacer les illusions naïvement généreuses de 1789 ou de 1820, et qui, sous des étiquettes différentes, mais avec les mêmes appétits et la même perversion, ont exploité le second empire ou exploitent maintenant la troisième république; ces politiciens et ces boursiers, si étrangement mêlés depuis trente ans, adorant, de quelque côté qu'ils les trouvent, la force et l'argent, raillant les scrupules, opposant les « résultats » aux principes, méprisant le peuple qu'ils flattent et dont ils se servent, fondant leur succès sur la corruption et traitant de « vieilles guitares » tous ces grands mots de liberté, de droit, de justice, qui faisaient battre le cœur de nos pères; faciles à se consoler même de la ruine de leur patrie s'ils peuvent se rendre cette justice qu'ils « se sont bien amusés » pendant quelques années? A les regarder, ne dirait-on pas qu'ils jouent la *Comédie humaine* sur la scène de la vie réelle, et ne semble-t-il pas parfois qu'on voit passer au milieu d'eux, avec un costume rajeuni, Rubempré, Rastignac ou Marsay? Toutefois ils sont bien peu nombreux ceux qui ont ainsi réalisé leur rêve de convoitise et d'ambition. Que sont devenus les autres, ceux précisément dont nous parlait M. Vallès? Ne les retrouvons-nous pas dans nos différentes révolutions, « prêts, comme l'a dit M. de Pontmartin [1], à s'enrôler au service de toute idée perverse ou de toute action mauvaise qui leur promettent d'étouffer leur ignominie et leur mécompte dans le désordre et le désastre universels ». Au lendemain de la Commune, à la vue du rôle considérable qu'y avaient joué des hommes de lettres, orgueilleux, avides et impuissants, révoltés par envie, impatients de la misère et de la nullité auxquelles les avaient condamnés leur paresse, leur désordre ou leur incapacité, bouleversant la société non pour la refaire, mais pour y jouir un moment, un moraliste éminent, M. Caro, s'est demandé d'où

[1] Je ne puis rencontrer le nom de M. de Pontmartin, sans signaler les très remarquables et très vigoureux articles, où l'un des premiers, il a eu le courage de dénoncer les côtés malsains et périlleux de l'œuvre de Balzac. Quelques-uns de ces articles ont été publiés dans le *Correspondant*.

venait cette forme nouvelle de la barbarie, la « barbarie lettrée », et il a posé alors la question de la responsabilité de Balzac, ce « puissant agitateur des convoitises contemporaines ». Le livre que nous citions tout à l'heure lui a fourni une réponse. Ces « réfractaires », ces « victimes » de Balzac, ces « coulés » de la *Comédie humaine*, dont M. Jules Vallès faisait, sous l'Empire, la sinistre physiologie, ne sont-ce donc pas ceux qu'on revoit ensuite formant la « barbarie lettrée » de 1871? M. Vallès, lui-même, n'est-il pas devenu l'un des dignitaires de la Commune? Doit-on s'en étonner? Il nous avait prévenus; après avoir montré d'où venait cette grande armée des « réfractaires », il s'était écrié d'un ton de prophétique menace : « Les voyez-vous forcer sur nous, pâles, muets, amaigris, battant la charge, avec les os de leurs martyrs, sur le tambour des révoltés, et agitant, comme un étendard, au bout d'un glaive, la chemise teinte du sang du dernier de leurs suicidés? Dieu sait où les conduirait leur folie! »

Ainsi deux romanciers étaient éclos dans la fermentation de 1830, George Sand et Balzac. On a retrouvé la trace du premier dans les rêveries socialistes de 1848; et voici que nous découvrons l'action du second sur les lettrés hideux et sanguinaires de la Commune : sorte de lien littéraire, rattachant les unes aux autres les dates de nos révolutions politiques.

## VII

Le désenchantement que nous avons noté dans Balzac gagnait alors une grande partie de la littérature. C'était la suite et comme la réaction naturelle de la fièvre de 1830, la seconde phase de la maladie révolutionnaire, phase plus dangereuse encore que la première, car elle devait tôt ou tard produire la stérilité. Cette maladie était si universelle, l'atmosphère en était à ce point imprégnée, que les jeunes gens n'y échappaient pas. L'un d'eux [1] a rappelé récemment, en racontant ses souvenirs, cette « sorte de défaillance générale qui rendait le cœur triste et assombrissait la pensée. » La génération arrivée à la vie littéraire, peu après la révolution de 1830, bien différente, en cela, de celle qui l'avait précédée, « a eu, dit encore le même témoin, une jeunesse d'une tristesse lamentable : tristesse sans cause comme sans objet, tristesse abstraite, inhérente à l'être ou à l'époque... Il n'était permis que d'avoir une âme incom-

[1] Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*. (*Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1881.)

prise; c'était l'usage, l'on s'y conformait. On était fatal et maudit. Sans même avoir goûté de l'existence, on roulait au fond du gouffre de la désillusion. Des enfants de dix-huit ans, répétant une phrase ramassée dans je ne sais quel roman, disaient: « J'ai le cœur usé comme l'escalier d'une fille de joie ». L'un des lettrés de cette génération, Gustave Flaubert, écrivait, à dix-neuf ans : « Il n'y a pas plus de printemps dans mon cœur que sur la grande route où le hâle fatigue les yeux, où la poussière se lève en tourbillonnant. » Il se vantait « d'être né avec peu de foi au bonheur », d'avoir eu, tout jeune, un pressentiment complet de la vie » ; et il ajoutait : « On n'a pas besoin d'en avoir mangé pour savoir qu'elle est à faire vomir [1]. »

En observant la plupart des écrivains considérables de ce temps, il serait facile d'y découvrir quelque trace de ce désenchantement. Lamartine, par exemple, dans une lettre écrite le 6 février 1841, à son fidèle ami M. de Virieu, parlait de ses « dégoûts », puis il ajoutait : « Ma situation politique est de premier ordre à présent; ma situation au parlement, très importante aussi; ma situation d'orateur, presque unique; ma situation de poète, ce que tu sais; ma situation d'honnête homme, avérée; et, au milieu de tous ces rayonnements de gloriole et de force imaginaire, je suis le point noir et triste où tout s'éteint en convergeant : *tristis est anima mea*. La vie est courte, vide, n'a pas de lendemain, pas d'intérêt; on voudrait ce qu'on n'a pas, on sent le poids de ce qu'on a ramassé par terre [2]. »

M. de Vigny, poète et soldat, était apparu, sous la Restauration, comme une sorte de « chevalier trouvère », enthousiaste, ouvert aux nobles aspirations, fidèle à son Dieu et à son roi, jaloux de l'hermine de sa muse. A le voir après 1830, ce n'est plus le même homme; c'est un analyste méfiant, triste, boudeur, amer, revenu de tous ses rêves de jeunesse, ayant perdu ses croyances religieuses comme ses affections politiques, sans que rien les ait remplacées; ne conservant que la foi à l'honneur, seul point solide qu'il s'efforce de maintenir au-dessus de ce déluge de scepticisme : « rocher nu, à pic, dit à ce propos M. Sainte-Beuve, bon pour quelques-uns, mais stérile et de peu de refuge dans la submersion universelle ». En dépit d'une vanité fière qui se livre difficilement, M. de Vigny trahit l'état de son âme dans ses œuvres de ce temps, dans *Stello*, dans *Chatterton*, et même un peu dans *Servitude et grandeur militaires*; mais surtout il se montre à nu dans ce *Journal d'un poète* qu'une amitié indiscrète a publié après sa mort; c'est là que nous le sur-

[1] Cité par M. Maxime Du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires*. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1881.)

[2] *Correspondance* de Lamartine, t. V, p. 526.

prenons, écrivant ces aphorismes désolés : « La seule fin vraie à laquelle l'esprit arrive sur-le-champ, en pénétrant au fond de chaque perspective, c'est le néant de tout ; gloire, amour, bonheur, rien de cela n'est complètement... L'ennui est la grande maladie de la vie ; on ne cesse de maudire sa brièveté, et toujours elle est trop longue, puisqu'on ne sait qu'en faire... Il est bon et salutaire de n'avoir aucune espérance. L'espérance est la plus grande de nos folies... Il faut surtout anéantir l'espérance dans le cœur de l'homme. Un désespoir paisible, sans convulsions de colère et sans reproches au ciel, est la sagesse même. » Encore le poète ne se prive-t-il pas de ces « reproches au ciel », et se complaît-il à dénoncer les « injustices de la création » ou à railler les prétendues miséricordes d'un Dieu qui n'est pour lui qu'un « geôlier ».

De M. Mérimée, on ne peut vraiment dire qu'il ait perdu ses illusions ; il n'en avait jamais eu ; l'ironie sceptique est, chez lui, de la première heure, moins souffrante que chez M. de Vigny, moins violente et brutale que chez Balzac, mais plus dédaigneuse, plus desséchée et plus implacable. Par réaction contre le ridicule et l'exagération de la sensibilité romantique, M. Mérimée répudiait tout enthousiasme, toute générosité, tout attendrissement. Jusque dans ses négations les plus impies, dans ses immoralités les plus audacieuses, il se défendait de la passion qui eût pu être son excuse. Son plaisir était de raconter les choses les plus hideuses avec un sourire railleur et froid ; on voyait qu'il avait sans cesse présent à l'esprit la maxime de son maître Stendhal : « Faisons tous nos efforts pour être secs. » Il ne croyait à rien et méprisait tout le monde, craignait surtout de paraître dupe et mettait une étrange coquetterie à ne pas être soupçonné de prendre au sérieux les sentiments qu'il exprimait dans ses livres et les passions qu'il y faisait agir.

De ce désenchantement envahissant alors toutes les âmes, il est une victime illustre entre toutes et digne de nous arrêter davantage. Quel homme a donc le plus souffert de ce mal, a trouvé pour l'exprimer les accents les plus éloquents et les plus poignants, si ce n'est ce poète merveilleux qui avait dix-neuf ans en 1830, dont la gloire, alors à peine naissante, appartient vraiment aux années de la monarchie de Juillet et les illumine, le plus aimé et le mieux compris par les jeunes gens de ce temps, le dernier venu et non le moindre de cette génération poétique que notre vieillesse stérile envie au printemps de ce siècle, — Alfred de Musset ? Il s'est tenu toujours si soigneusement éloigné de la politique qu'on est peu tenté, au premier abord, de chercher, dans une révolution, les influences qui ont agi sur son talent et sur son âme. N'est-ce pas lui qui a dit :

Je ne me suis pas fait écrivain politique,
N'étant pas amoureux de la place publique.
D'ailleurs, il n'entre pas dans mes prétentions
D'être l'homme du siècle et de ses passions.

Les crises qui l'ont troublé et fait souffrir, ne sont-ce pas avant tout celles qui venaient de ses caprices et de ses déboires amoureux ? Cette « Elle » qui tient tant de place dans sa vie et dans ses vers, sur laquelle, même depuis sa mort, on discute encore, personne n'a jamais supposé que ce fût la révolution de 1830 ? A nul autre on ne pourrait mieux appliquer ce propos de juge d'instruction : Cherchez d'abord la femme ! Nous ne nions certes pas l'action de ces accidents intimes ; et qui voudrait faire une étude complète sur Alfred de Musset devrait en tenir compte. Mais le poète n'a pas été pour cela soustrait au contre-coup des événements publics, il n'a pas échappé aux troubles intellectuels, aux maladies morales, nés de ces événements. On n'en voudrait d'autres preuves que les aveux, les plaintes, les cris de douleur ou de colère, qui lui ont si souvent échappé dans ses vers. Quand, dans les pages célèbres qui précèdent sa « Confession », l'« enfant du siècle » a cherché l'origine de la « maladie morale abominable » dont il se disait atteint avec toute sa génération, ne l'a-t-il pas montrée dans nos commotions politiques [1] ?

A la veille de la révolution de Juillet, Musset avait publié ses *Contes d'Espagne et d'Italie*, œuvre d'un adolescent qui, à peine sorti du collège, se révélait grand poète ; de cette extrême jeunesse il avait la verve superbe, mais aussi l'insolence gamine et licencieuse, se moquait de tout, des règles de la prosodie comme de celles de la morale, s'amusait à scandaliser le bourgeois, brisait toutes les vitres, par plaisir du tapage et pour faire retourner les gens ; gardant, du reste, jusqu'au milieu de ce désordre et de cette orgie, je ne sais quoi de pimpant, de cavalier, d'élégant ; portant, dans cette sorte d'insurrection intellectuelle, plus d'insouciance que de haine ; ayant toute l'effronterie d'un page d'autrefois, non les passions envieuses d'un émeutier d'aujourd'hui. Le succès fut vif, mais limité ; le scandale plus vif encore. La critique protesta. La société de la Restauration, même ébranlée par les approches de la révolution, ne tolérait que difficilement de telles audaces.

N'était-ce qu'un péché de première jeunesse, l'exubérance passagère d'un enfant qui jette sa gourme avant de « se ranger » ? En tout temps, sans doute, le tempérament de Musset eût eu peine à se soumettre à la commune règle des vertus et des convenances bour-

[1] Voir le début de la *Confession d'un enfant du siècle.*

geoises. Néanmoins, c'eût été pour lui un frein et une correction salutaires d'avoir à faire son chemin dans une société bien assise, où il se fût senti enveloppé, contenu par une discipline universellement respectée, où il eût rencontré au-dessus de lui des principes reconnus et des autorités obéies. Au lieu de cela, il était encore dans l'effervescence tapageuse de ses *Contes*, quand survenait le coup de vent de Juillet, qui déracinait tout autour de lui, et faisait passer, dans les cerveaux même les plus calmes, un souffle de révolte et de folie. Peu importe que, politiquement, Musset n'ait guère donné dans le mouvement de 1830, qu'il ait été, sous le nouveau régime, un conservateur dynastique, camarade de collège du prince héritier, prêt à chanter, avec une inspiration un peu froide, les joies ou les douleurs de la famille royale, et qu'à la différence de Victor Hugo, par exemple, il ait été plus disposé à railler qu'à partager les entraînements et les ridicules des partis avancés ; il n'en a pas moins subi, dans l'ordre intellectuel et moral, l'influence de cette révolution. Au moment où il aurait eu besoin d'être retenu, il se trouva poussé sur la pente de ses défauts. *Namouna* [1], avec un incomparable brio de poésie, continuait et exagérait, s'il était possible, l'insolence révoltée des *Contes d'Espagne et d'Italie*, persiflant, insultant la morale comme les convenances, l'espérance comme l'illusion, la foi comme les préjugés, le ciel comme la terre, renversant toutes les idoles et blasphémant tous les dieux. Contraste absolu avec la poésie lyrique des belles années de la Restauration, avec la sentimentalité attendrie de Lamartine, avec la solennité héroïque de Victor Hugo ; on eût dit qu'il y avait un abîme entre ces deux époques pourtant si proches. Gouailleuse dans *Namouna*, la révolte apparaissait tragique dans Franck, le héros de *la Coupe et les lèvres* [2] ; et si le sarcasme s'y montrait, c'est celui dont le poète dit lui-même :

Tu railles tristement et misérablement.

La malédiction dominait :

Malheur aux nouveau-nés !
Maudit soit le travail, maudite l'espérance !
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Maudits soient les liens du sang et de la vie !
Maudites la famille et la société !
Malheur à la maison, malheur à la cité !
Et malédiction sur la mère patrie !

[1] Publié, au commencement de 1833, dans le volume ayant pour titre : *Un Spectacle dans un fauteuil.*
[2] Publié en même temps que *Namouna.*

Ce n'était pas la révolte triomphante ; celle-ci aboutissait au contraire à la ruine et à l'impuissance. Tout ce qui avait pu remuer autrefois le cœur de l'homme, gloire, patrie, courage, amitié, religion, était trouvé vide et menteur. A peine le poète voulait-il faire exception pour l'amour, et encore nous le montrait-t-il échouant dans la débauche et dans la mort. Ce qu'il blasphèmait le plus, c'était l'espérance. Voilà où en était déjà celui qu'on venait de saluer comme le chantre de la folle jeunesse. Aussi M. Sainte-Beuve, étudiant ce poème au moment de sa publication, « s'effrayait » de voir se produire avec tant de force, « dans un si jeune poète, l'esprit de l'époque en ce qu'elle a de brisé et de blasé, de chaud et de puissant en pure perte, d'inégal, de contradictoire et de désespérant ».

Désespérant! c'est bien le mot. Chaque jour, on voit davantage apparaître, derrière les fantaisies licencieuses et les fausses gaietés, ce fond de désespoir. Au scepticisme fanfaron et insolent, succèdent des gémissements d'une vérité poignante; l'éclat de rire ou le chant d'orgie se termine en sanglots. Tel est le caractère de *Rolla* [1]. Et remarquez-le, ce que Musset pleure, ce n'est pas un accident de sa vie privée, c'est le mal de son siècle. Il souffre de la lassitude de tant de secousses, du vide qu'ont fait tant de destructions, et surtout de la stérilité de cette terre dévastée sur laquelle rien ne peut plus repousser. Les ruines, au milieu desquelles il passait naguère en sifflant et en faisant sonner cavalièrement ses éperons, le désolent et l'épouvantent. Comme la cavale égarée dont il peint, en si beaux vers, la mort dans le sable aride du désert, il a soif; altéré d'idéal et de foi, il n'en trouve plus : autour de lui, tout est desséché. Plus rien de la rébellion agressive qui avait marqué ses débuts; la douleur l'a rendu humble et, parfois même, lui arrache des aveux inattendus. A une époque où la réaction ne semble pas avoir encore commencé contre l'irréligion victorieuse en 1830, ce poète, qui naguère jouait avec les blasphèmes, dénonce la disparition des croyances chrétiennes comme la cause principale du mal dont il souffre et dont meurt son siècle. Déjà dans *la Coupe et les lèvres*, au milieu de tant de révoltes impies, Franck invectivait les « persévérants sophistes » qui avaient « tari tous les puits du désert ». Dans *Rolla*, presque à chaque page, entre deux tableaux impurs, l'auteur laisse échapper des invocations au Christ, des apostrophes irritées contre Voltaire, des imprécations contre les « démolisseurs stupides », des pleurs sur la foi perdue et sur les cloîtres détruits, cris les plus profonds, les plus douloureux et les plus éloquents de la

[1] *Rolla* fut publié par la *Revue des Deux-Mondes,* le 1er août 1833, quelques mois après le volume intitulé : *Un Spectacle dans un fauteuil.*

poésie contemporaine. Ce n'est pas, chez Musset, la fantaisie passagère d'une heure de mélancolie. Sauf les intermèdes où il courtise la muse rieuse, leste et pimpante des *Proverbes*, cette inspiration désolée se retrouve dans presque toutes les poésies qu'il publie à cette époque, notamment dans les *Nuits* [1], lamentations immortelles de l'âme humaine sur les ruines qu'elle a faites, admirable gémissement d'une époque qui connaît son mal, mais qui se sent impuissante à le guérir.

En effet, si Musset reconnaît qu'il s'est égaré, avec les hommes de son temps, dans un désert stérile, il n'a ni la force ni la volonté de revenir sur ses pas; il professe que ce siècle est trop vieux pour retrouver jamais la foi et l'espérance d'époques plus jeunes, et que, mourant de son Dieu perdu, il ne pourra jamais le retrouver. Un mal personnel venait d'ailleurs aggraver en lui le mal du siècle, un mal dont le spectre l'a poursuivi et obsédé, dans presque toutes ses œuvres, et qui remplit l'une des plus importantes, *la Confession d'un enfant du siècle*, contemporaine des *Nuits* [2] : c'est la débauche, « première conclusion des principes de mort », la terrible débauche qu'il connaissait déjà, quand il s'était écrié, dans *la Coupe et les lèvres :*

> Ah! malheur à celui qui laisse la débauche
> Planter le premier clou sous sa mamelle gauche.

Nul, sans doute, n'a déploré plus éloquemment que ne le fait l' « Enfant du siècle » au début de sa « Confession » cette « dénégation de toutes choses du ciel et de la terre, qu'on peut nommer désenchantement, ou, si l'on veut, désespérance..., l'affreuse désespérance qui pareille à la peste asiatique marche à grands pas sur la terre ». Comme dans *Rolla*, il s'en prend à Voltaire et à ceux qui ont détruit la foi chrétienne. On se demande s'il est sur le chemin qui le ramènera à la lumière et à l'espoir. Mais tournez la page; tout s'est éteint dans l'impureté, tout a été ramené violemment en bas par le plus grossier sensualisme. « Vous sentirez, dit-il quelque part dans cette *Confession*, que la raison humaine peut guérir les illusions, mais non pas guérir les souffrances... Vous chercherez autour de vous quelque chose comme une espérance. Vous irez secouer les portes des églises, pour voir si elles branlent encore, mais vous les trouverez murées; vous penserez à vous faire trappistes, et la destinée qui vous raille vous répondra par une bouteille

[1] La première des *Nuits* est de mai 1836, la dernière d'octobre 1837.
[2] La *Confession d'un enfant du siècle* fut publiée au commencement de 1836.

de vin du peuple et une courtisane. » Voilà tout le livre ; voilà, hélas ! toute la vie de l'auteur.

Le désenchantement qui succédait à la révolte avait pour conséquence la stérilité : c'étaient, nous l'avons dit, les trois phases de la maladie qui sévissait sur les intelligences de ce temps. Même aux époques les plus laborieuses et les plus productives de sa vie littéraire, de 1832 à 1837 par exemple, entre le *Spectacle dans un fauteuil* et les *Nuits*, Musset avait toujours eu l'haleine un peu courte ; il était incapable de composer une œuvre considérable et complète. Tous ses poèmes, même ceux qu'il a étendus par des digressions, sont des tableaux de genre, et plus le cadre est petit, plus l'auteur est à l'aise. Ses belles pages ne sont que des préludes et des fragments, admirables sans doute, mais inachevés. Impuissance commune à tous les poètes de ce siècle, mais plus marquée chez lui que chez les autres. Encore, parfois, semblait-il las d'une fécondité si imparfaite. Dès le lendemain de 1830, dans la fatigue, le dégoût et l'espèce d'étourdissement que lui causait la prolongation du tapage révolutionnaire, il s'était arrêté un moment et avait songé à laisser l'art pour se faire soldat. Ce poète de vingt ans ne disait-il pas alors :

Je suis jeune, j'arrive ; à moitié de ma route,
Déjà las de marcher, je me suis retourné [1].

Il avait triomphé de cette première tentation ; mais, après 1837, nouveaux symptômes d'épuisement : il ne produit plus que des morceaux isolés, dont quelques-uns, il est vrai, sont incomparables. Enfin, en 1840, le mal s'aggrave, les œuvres sont plus rares encore, et le talent lui-même se voile. Si le poète sort de son mutisme, c'est d'ordinaire pour nous livrer le triste secret de sa prostration et de son désespoir. « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus », telle est sa devise. Il termine sa carrière à l'âge où plusieurs poètes du grand siècle avaient commencé la leur, justifiant la parole méchante que disait alors de lui Henri Heine : « C'est un jeune homme d'un bien beau passé. »

Un vieillard de trente ans, triste, épuisé, silencieux, dégoûté de tout, principalement de soi, voilà donc ce qu'est devenu, après quelques années, le brillant cavalier qui, en 1829, était entré dans la gloire, avec une hardiesse si tapageuse.

[1] *Les Vœux stériles,* pièce de vers publiée en 1831. — Voyez aussi la conversation que le poète a eue, à la même époque, avec son frère Paul, et que celui-ci a racontée dans sa *Biographie d'Alfred de Musset.*

## VIII

Le désenchantement et le scepticisme n'étaient pas seulement la maladie de quelques esprits raffinés; ils avaient envahi l'âme de la foule et se trahissaient alors par une ironie singulièrement violente et grossière. Ce n'est pas l'un des signes les moins caractéristiques des années qui suivirent 1830, que la popularité du type de Robert Macaire : incarnation cynique du crime facétieux, chez qui le blasphème se termine en quolibet, le vol se pique d'être spirituel et le meurtre jovial; persifflant tout ce qui inspirait jusque-là respect ou crainte, la vertu aussi bien que l'échafaud; faisant rire aux dépens du Dieu qu'il outrage, de la société dont il viole les lois, de la victime qu'il dépouille ou égorge. Le vice railleur et impudent s'appelait autrefois Don Juan; Robert Macaire en est une sorte de dégénérescence démocratique; seulement l'odeur du bagne s'est substituée aux parfums de boudoir, les haillons de la misère corrompue, aux habits de soie du libertinage élégant, et, surtout, la statue du commandeur et le coup de tonnerre de la fin ont fait place à l'apothéose du coquin, ayant jusqu'au bout raison du gendarme et de la Providence, également ridicules et bernés. Ce type n'avait pas été créé par un écrivain, imposant à la foule la fantaisie de son imagination; il était l'œuvre d'un acteur, habitué, au contraire, par état, à traduire la pensée des autres, et, dans ce cas, traduisant celle du public plus que celle d'un auteur. Nous voulons parler de ce Frédérick Lemaître que, sur sa tombe, Victor Hugo saluait naguère comme la personnification du théâtre démocratique, et qui a été, en effet, sur la scène, par tempérament de bohême plus encore que par parti pris politique, un puissant flatteur des passions révolutionnaires. Presque pas un révolté et un déclassé du drame moderne dont il n'ait porté le masque, depuis *Ruy-Blas* jusqu'au *Chiffonnier* de Félix Pyat. Mais avant tout, il fut Robert Macaire. Un jour, ayant eu à jouer un rôle de coquin dans un mélodrame vulgaire, *l'Auberge des Adrets*, il eut l'idée, qui n'avait pas été celle des auteurs, de donner à son personnage une physionomie de bouffonnerie cynique. La métamorphose ne se fit pas du premier coup et tout d'une pièce, comme l'acteur s'en est vanté plus tard. L'*Auberge des Adrets* remontait à 1823; à cette époque, elle était demeurée dans son ensemble, et surtout par son dénouement, un drame du genre larmoyant; Frédérick Lemaître n'avait tenté que partiellement de tourner son rôle au grotesque; et cette tentative, qui avait été, du reste, à peine remarquée, ne dépassait pas les libertés que prenaient les acteurs du boulevard pour égayer certains mélo-

drames. Ce ne fut que plus tard, quand cette pièce eut été reprise en 1832, dans une atmosphère beaucoup plus troublée, que les types de Robert Macaire et de Bertrand apparurent et se précisèrent avec toute leur insolente laideur, et que la complicité d'un public mieux préparé à ce scandale leur fit un si brillant succès. Aussi Théophile Gautier, parlant de la fortune théâtrale de ces tristes héros, l'appelait-il « le grand triomphe de l'art révolutionnaire qui succéda à la révolution de Juillet, l'œuvre capitale de cette littérature de hasard éclose alors des instincts du peuple ». La pièce, jouée en 1832, était quelque peu différente du mélodrame primitif; elle avait été modifiée dans les parties qui se fussent plus difficilement prêtées à ce caractère nouveau; on avait supprimé notamment le troisième acte avec ses péripéties pathétiques; on l'avait remplacé par une charge sinistre, où Robert Macaire, poursuivi, jusque dans l'orchestre et les loges, par les gendarmes, en tuait un, le jetait sur la scène, et concluait, aux applaudissements de la foule, par cette maxime qui s'était gravée dans la mémoire et peut-être aussi dans la conscience populaires :

Tuer les mouchards et les gendarmes,
Ça n'empêche pas les sentiments.

La vogue fut telle, qu'on eut l'idée de faire une suite : *Robert Macaire*, pièce en quatre actes et six tableaux, qui fut représentée aux *Folies Dramatiques*, en 1834. Plus que jamais, les deux coquins, auxquels Frédérick Lemaître et son camarade Serres donnaient une si hideuse et si vivante originalité, devinrent les favoris du parterre. Enhardis par le succès que leur faisait la curiosité malsaine des badauds, les acteurs ajoutaient tous les soirs quelque bouffonnerie plus cynique, insultaient quelque chose de plus respectable. « C'est leur fête de chaque jour, disait M. Jules Janin, de s'en aller tête baissée, à travers les établissements de cette nation, de faucher, à la façon de quelque Tarquin déguenillé, les hautes pensées, les fermes croyances, et de semer, chemin faisant, l'oubli du remords, le sans-gêne du crime, l'ironie du repentir. » Plus les acteurs étaient audacieux, plus le public riait aux larmes. Chaque théâtre voulait avoir son Robert Macaire; l'un donna la *Fille de Robert Macaire;* l'autre, le *Fils de Robert Macaire*; un troisième, le *Cousin de Robert Macaire.* On jouait aux Funambules, *Une émeute au Paradis ou le Voyage de Robert Macaire :* celui-ci grisait saint Pierre, lui volait les clefs du ciel, mettait le paradis en goguette, débauchait

[1] Le Vautrin de Balzac était un proche parent de Robert Macaire.

les saints et les anges; le diable venait pour le prendre; mais Robert tirait contre lui la savate et le terrassait, demeurant ainsi le plus fort et le plus heureux, dans l'autre monde comme sur terre; le tout, assaisonné de lazzis sacrilèges, où l'on parodiait jusqu'aux paroles du Christ, et où l'on débitait une nouvelle oraison dominicale qui commençait ainsi : « Notre père, qui êtes dans la lune. » Le gouvernement finit cependant par comprendre que le spectacle triomphant du crime gouailleur et bel esprit n'était pas sans danger pour un peuple qui, à cette époque, voyait éclore, dans ses bas-fonds, des Fieschi et des Lacenaire. Le théâtre fut interdit à Robert Macaire; il fallut, à la vérité, pour décider la police à cette rigueur, un désordre de plus : la veille, dans une de ses scènes, Frédérick Lemaître s'était, comme on dit en langage de théâtre, fait la tête de Louis-Philippe, et cette audacieuse charge avait eu un immense succès de rire et de scandale.

Proscrit du théâtre, Robert Macaire se réfugia dans la littérature, et surtout dans la caricature. Sous cette forme, son règne fut peut-être plus étendu encore et plus populaire. Daumier, aidé de Philipon, qui imaginait les légendes à mettre au bas de chaque dessin, publia les *Cent et un Robert Macaire*, sorte de galerie satirique, où le héros de la raillerie cynique et du vice insolent se montrait dans ses multiples incarnations, successivement avocat, philanthrope, journaliste, avoué, médecin, escompteur, inventeur, fondateur de société, agent de change, candidat, ministre, etc. C'était à faire croire qu'il n'y avait partout que des Robert Macaire, et que ce type personnifiait la société contemporaine. Les mécontents d'alors prétendaient, en effet, y montrer le portrait fidèle ou, du moins, la caricature justifiée de la bourgeoisie régnante. Un témoin raconte qu'assistant, peu avant 1848, à l'enterrement d'un ministre, il avait entendu l'un des spectateurs s'écrier d'un ton d'indicible mépris, à la vue de tous les fonctionnaires, de tous les représentants du monde officiel qui défilaient à la suite du char funèbre : « Que de Robert Macaire ! » Et la foule, qui ne s'était même pas découverte, applaudissait en riant et en enchérissant, sans être un moment arrêtée par le respect de la mort. La vérité n'était pas que les classes dirigeantes fussent alors plus pleines qu'à d'autres époques de Robert Macaire; mais la nation entière avait pris un goût maladif à ce que Henri Heine appelait le « Robert-Macairianisme », à cette affectation de tout bafouer, de ne pas croire à la vertu, de rire du vice, et de ne plus voir dans l'idéal, dans les sentiments grands et généreux, que ce qu'on nommait, dans une langue appropriée, « une blague ». Maladie d'esprit et de cœur bien autrement dangereuse, signe de décadence beaucoup plus certain, que

les illusions les plus folles, les exaltations les plus troublées, les plus violentes révoltes.

Pour le vulgaire, la gouaillerie cynique de Vautrin ou de Robert Macaire; pour les raffinés, le dégoût désespéré de Rolla, est-ce donc là qu'est arrivée, en quelques années, cette génération que nous avions vue, à la fin de la Restauration, si riche d'espérance, si confiante dans son orgueil, et qui avait cru trouver, dans la révolution de 1830, le signal de sa pleine victoire? Après ce départ d'une allure si joyeuse et si conquérante, cet arrêt plein de lassitude, de malaise et d'impuissance; après des dithyrambes si enthousiastes et des affirmations si hautaines, un ricanement si grossier ou un sanglot si navrant; après avoir si sincèrement et si fastueusement proclamé l'amour de l'humanité et prédit son progrès indéfini, une misanthropie si désolée ou si méprisante; tant de scepticisme ironique ou découragé, violent ou mélancolique, après ce que M. Guizot a appelé « l'excessive confiance dans l'intelligence humaine »; tant de désillusion, de sécheresse ou de rouerie, après tant de vaniteuse et généreuse candeur; tant d'avortements et de stérilité, après tant de promesses et d'espoirs de fécondité! Quel contraste et quelle leçon!

## IX

Si nous avions eu la prétention de faire un tableau complet des lettres sous la monarchie de Juillet, on pourrait nous reprocher d'avoir passé sous silence certains écrivains et même certains genres, de n'avoir envisagé qu'à un point de vue particulier ceux dont nous nous sommes occupés. Mais, on le sait, et nous avons tenu à le bien marquer dès le début, notre dessein, plus limité, était seulement de rechercher quel avait été, sur la littérature de ce temps, le contre-coup des événements politiques, et spécialement de la révolution de 1830. Ce dessein, nous croyons l'avoir exécuté [1]. Nous avons montré comment se sont produits dans le monde littéraire, d'abord l'exaltation, la révolte, le désordre, ensuite le désenchantement et l'impuissance. Toutefois, sur le point de conclure, un doute nous saisit. Comment juger si sévèrement l'état littéraire de la France de Juillet, quand il n'est pas un de nous qui ne s'estimât trop heureux d'y revenir? Si nous appliquons à cette époque le mot de

[1] Pour compléter le tableau du trouble jeté dans la littérature, il nous faudrait dire ce qu'est devenue, sous cette influence, une partie de l'école historique, dont M. Michelet est le type. Mais l'étude des histoires révolutionnaires et de leurs conséquences se rattache à la fin de la monarchie de Juillet, dont elles ont préparé la chute; nous en reparlerons à ce propos.

décadence, de quel terme nous servirons-nous pour qualifier le temps actuel? Pour être inférieures aux précédentes, les poésies alors publiées par Lamartine ou Victor Hugo n'étaient-elles pas des événements littéraires comme nous n'en connaissons plus? Quels que fussent l'erreur et le désordre du drame romantique, il y avait là cependant un mouvement; où en trouver un dans notre théâtre actuel? Les romans de Mme Sand étaient immoraux ; encore l'immoralité devait-elle s'y revêtir de poésie et d'idéal pour avoir alors accès dans les âmes; aujourd'hui elle n'a plus besoin de se mettre tant en frais. N'est-il pas jusqu'à Balzac qu'on ne puisse trouver délicat, quand on est condamné à M. Zola? Pour tristes que fussent le scepticisme, le désenchantement et même l'épuisement des âmes, ils arrachaient du moins à un Musset des plaintes mélodieuses, d'éloquents gémissements ; aujourd'hui le mal est à ce point profond qu'il a tué toute poésie, et nous n'avons même plus la consolation d'entendre chanter en beaux vers nos misères et nos désillusions. Vraiment, si l'on pouvait prendre l'histoire à rebours, l'époque littéraire qui s'est étendue de 1830 à 1848 semblerait en singulier progrès sur la nôtre.

Mais, pour bien apprécier une époque, pour en mesurer les mérites et les responsabilités, ne convient-il pas de la comparer, moins à ce qui l'a suivie qu'à ce qui l'a précédée? N'est-on pas autorisé à lui demander compte de l'héritage qu'elle a reçu, de l'espoir qu'on avait fondé sur elle et qu'elle avait mission de réaliser? Il est naturel que le sentiment de notre misère présente nous gêne dans un tel examen, que nous nous sentions aujourd'hui peu de droit à relever les faiblesses d'un temps si supérieur au nôtre, et que ce temps, après tout, nous paraisse plus digne d'envie que de blâme. Laissons donc une fois de plus la parole aux contemporains. Déjà nous avons recueilli, dans leur sincérité première, les cris de surprise, d'alarme et d'humiliation que leur avait arrachés la déchéance de certains écrivains. Complétons leur témoignage en notant ce qu'ils pensaient, non plus seulement de telle œuvre particulière, mais de l'état général de la littérature, du changement qui s'y était produit après 1830. Si leur plainte nous semble parfois exagérée, n'oublions pas qu'ils avaient connu et partagé les grandes espérances de la jeunesse du siècle, et qu'ils ne devaient pas se consoler aisément de les voir trompées.

Dès 1831, M. de Salvandy écrivait : « Si la littérature est l'expression de la société, il faudrait désespérer de la France »; et, cherchant la cause de ce désordre, il la montrait dans « l'esprit révolutionnaire, évoqué du chaos sanglant de notre première anarchie, au bruit de la rapide victoire du peuple sur la royauté, esprit funeste qui pèse sur les destins de la France de 1830, comme son mauvais

ange [1] ». Dans le camp opposé, M. Quinet s'écriait à la même époque : « Aujourd'hui, qui nous dira des nouvelles de notre jeunesse, un moment si courtisée, si enviée sous la Restauration, et que l'on salua de si hautes promesses pour son âge viril?... Si quelqu'un le sait, par hasard, qu'il nous dise où sont nos projets commencés, nos études enthousiastes, notre spiritualisme hautain et notre avenir politique dont nous étions si fiers! N'en parlons plus, de grâce. Notre jeunesse est devenue vieillesse en quelques mois, et c'est de nous qu'il faut dire que nos cheveux ont blanchi en une nuit. L'espérance manque en nos âmes [2]... »

M. Sainte-Beuve avait été l'un des porte-parole de cette génération qui s'était cru la mission et le pouvoir de renouveler le monde intellectuel et moral. Écoutez ce qu'il dit, dans les années qui suivent 1830, à la vue de ce qui se passe sous ses yeux [3]. C'est avec une mélancolie mêlée d'ironie, qu'il rappelle cette persuasion où l'on était, à la fin de la Restauration, « qu'il y avait, pour bien des années, dans le corps social, une plénitude de sève, une provision, une infusion d'ardeurs et de doctrines, une matière enfin plus que suffisante aux prises de l'esprit ». La révolution, dit-il, « a comme brisé et licencié le mouvement littéraire,... rompu la série d'études et d'idées qui étaient en plein développement ». Il y a eu « des coups de vent dans toutes les bannières ». De là « une première et longue anarchie ». « Au moment où la Restauration a croulé, les idées morales qui, avant 1830, donnaient même aux œuvres secondaires une sorte de noblesse, se sont, chez la plupart, subitement abattues. » Le mal atteint les plus hautes têtes ; « les grands talents donnent le pire signal et manquent à leur vocation première ; ils gauchissent à plaisir dans des systèmes monstrueux ou creux, en tout cas infertiles. » Plus de direction, partout le « relâchement et la confusion », la « dissolution des écoles », tel est le « signe de la nouvelle période littéraire ». M. Sainte-Beuve ajoute : « Pour ce que nous savons et voyons directement, nous avons bien le droit de dire que le caractère de notre littérature actuelle est avant tout l'anarchie la plus inorganique, chaque œuvre démentant celle du voisin, un choc, un conflit et, comme c'est le mot, un *gâchis* immense. » Au moins le mal diminue-t-il, quand, dans la politique, un peu de calme

[1] Salvandy, *Seize mois ou la Révolution et les révolutionnaires* (1831).

[2] Quinet, *Avertissement à la monarchie de* 1830 (1831).

[3] Voyez notamment les écrits suivants de M. Sainte-Beuve : *De la littérature de ce temps-ci* (1833) ; *M. Jouffroy* (1833) ; *De la littérature industrielle* (1839) ; *Dix ans après en littérature* (1840) ; *Quelques vérités sur la situation en littérature* (1843) ; *Chroniques parisiennes* (1843). C'est à ces écrits que sont empruntées toutes les citations qui vont être faites.

succède au désordre révolutionnaire? Non. « A mesure, dit M. Sainte-Beuve, que les causes extérieures de perturbation ont cessé, les symptômes extérieurs de désorganisation profonde se sont mieux laissé voir. » Le rétablissement de l'ordre matériel « n'a littérairement rien enfanté et n'a fait que mettre à nu le peu de courant ». Il proclame, chaque jour, avec plus d'effroi, que « le niveau du mauvais gagne et monte », et il ne craint pas d'ajouter que « c'est un vaste naufrage ». Aussi n'est-on pas étonné de l'entendre signaler, comme un caractère général de cette époque, le « désabusement », et, ce qui en est la triste conséquence, la stérilité et l'impuissance. Dès 1833, il confesse que ce n'est pas « cette génération si pleine de promesses et si flattée par elle-même » qui « arrivera » ; et, ajoute-t-il, « non seulement elle n'arrivera pas à ce grand but social qu'elle présageait et qu'elle parut longtemps mériter d'atteindre; mais on reconnaît même que la plupart, détournés ou découragés depuis lors, ne donneront pas tout ce qu'ils pourraient du moins d'œuvres individuelles ». Quant aux générations qui surviennent, elles ne sont plus, « comme d'ordinaire, enthousiastes de quelques nouvelles et grandes chimères, en quête d'un héroïque fantôme »; mais elles « entrent bonnement dans la file, à l'endroit le plus proche, sans s'informer; sans tradition ni suite, elles se prennent à je ne sais quelles vieilles cocardes reblanchies... Tandis que la partie positive du siècle suit résolument, tête baissée, sa marche dans l'industrie et le progrès matériel, la partie dite spirituelle se dissipe en frivolités et ne sait faire à l'autre ni contrepoids, ni accompagnement ». Alors, se rappelant avec amertume ses espérances d'avant 1830, M. Sainte-Beuve s'écrie : « Un semblable résultat aurait trop de quoi surprendre et déjouer. Il ressemblerait à une attrape. Ce ne peut pas être, ce semble, pour un tel avortement que tant d'efforts, tant d'idées enfin, ont été dépensés, depuis plus de cinquante ans, et que, sans remonter plus haut, les hommes consciencieux et laborieux ont semé une foule de germes, aux saisons dernières de la Restauration, en ces années de combat et de culture. » Et ailleurs : « N'aura-t-on eu décidément que de beaux commencements, un entrain rapide et bientôt à jamais intercepté?... Ne sera-t-on en masse, et à le prendre au mieux, qu'une belle déroute, un sauve-qui-peut de talents? » Ainsi gémissait M. Sainte-Beuve, dans les articles que publiaient, de 1830 à 1843, quelques journaux et surtout la *Revue des Deux-Mondes*. Il s'épanchait plus librement encore dans la chronique anonyme qu'il envoyait à la *Revue suisse :* « Passé un bon moment de jeunesse, écrivait-il, tous, plus ou moins, nous sommes sur les dents, sur le flanc » ; et il terminait par ce cri, qui révèle la date, l'origine et la cause du mal : « Décidément,

l'esprit humain est plutôt stérile qu'autre chose, surtout depuis juillet 1830. »

Nous avons cité, avec quelque étendue, le témoignage de M. Sainte-Beuve, qui, par situation et par nature d'esprit, pouvait, mieux que personne, voir et juger. Mais il n'était pas le seul à s'exprimer ainsi. Voici M. de Rémusat, l'un des princes de la jeunesse de 1820, et non le moins imprégné des idées de 1830. Vers la fin de la monarchie de Juillet, considérant ce qu'est devenue la littérature, il avoue que le résultat « l'inquiète ». « A la suite de la révolution », il n'a constaté d'abord qu'un « premier déchaînement d'idées et de passions qui ne pouvaient rien produire de bon ni de vrai, et dont le résultat naturel devait être une période d'humiliations pour la raison humaine ». Mais ce qui est venu ensuite n'a pas mieux valu : c'est, dit-il, « une réaction enfantée par la peur et le dégoût, réaction de défiance, d'incrédulité, d'aversion pour tout ce qui peut à la fois ennoblir et égarer l'humanité » ; c'est « la déroute d'une société intimidée, qui fuit devant les fantômes de l'esprit humain, pour essayer de se retrancher derrière ses intérêts » ; c'est « la dispersion funeste des forces morales de la société[1] ». Un autre écrivain de la même génération, l'un des plus purs et des plus vaillants, et qui devait perdre seulement en 1848 ses illusions de 1830, Augustin Thierry, dénonçait autour de lui, en 1834, « l'espèce d'affaissement moral qui est la maladie de la génération nouvelle » ; il gémissait à la vue de ces « âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre, et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement[2] ». M. Nisard, alors ami de Carrel, et politiquement favorable à la révolution de Juillet, dénonçait, en 1833 et 1834, dans la *Revue de Paris*, les misères morales et intellectuelles de la littérature, particulièrement du roman et du théâtre : « Que dirai-je, ajoute-t-il, des effets de cette littérature sur les âmes ? D'où viennent ces goûts frivoles, cet égoïsme dans l'âge de la générosité et de l'abandon, ce scepticisme desséchant dans l'âge de la foi, cette rouerie avant l'expérience, ces désenchantements avant les illusions, cet amour de l'argent, sans esprit d'avenir, comme celui des courtisanes ?... D'où viennent ces amours-propres monstrueux, ce désintéressement contre nature de toute opinion politique, cette guerre contre toute morale, cette exaltation de la chair et des sens, cette révolte de la prétendue liberté humaine contre le devoir ? D'où viennent tous ces désordres de l'esprit et de l'âme,

[1] M. de Rémusat, *Passé et Présent*, t. I.
[2] Augustin Thierry, préface de *Dix ans d'études historiques*.

sinon de cette littérature, qui ne vit que de là, et qui doit périr par là[1]? »

Les critiques d'une génération plus récente ne jugeaient pas autrement que leurs devanciers. Vers la fin de la monarchie de Juillet, M. Saint-René Taillandier jetait, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un regard en arrière sur la littérature de cette époque. Il se demandait « où était la jeune armée du dix-neuvième siècle qui s'était avancée avec tant d'enthousiasme et avait convoité des conquêtes si belles ». Il rappelait « ce premier départ de nos volontaires, cette rapide et aventureuse entrée en campagne. La foule était confuse et indisciplinée ; mais quelle vie ! quel mouvement ! Je ne sais si l'on avait un drapeau, ou si ce drapeau représentait quelque chose de bien défini ; mais comme on s'élançait avec joie ! comme on s'imaginait poursuivre un but et croire à une cause bien comprise ! Quel entrain ! quelle impatience d'arriver ! Jactance superbe et naïve bonne foi, étourderie et résolution ». Eh bien ! cette armée est « en désordre et dispersée ». Les plus confiants ont été contraints de reconnaître leur échec. « Non, a-t-on dû se dire, le champ n'a pas été béni, la moisson n'est pas venue. La foi charmante des jeunes années est morte au fond des âmes, comme un feu sans aliment. Il n'y a plus de croyance, il n'y a plus d'idéal. Le talent, l'habileté, ne manquent pas ; ils ont, au contraire, acquis des ressources inattendues, mais ce sont des ressources coupables... » Quelle est la cause de cet avortement, de cette « stérilité maladive » ? Le critique la montre dans « l'infatuation » de cette littérature qui, « après avoir débuté avec enthousiasme, s'était arrêtée tout à coup, dès le commencement de sa tache, et s'était adorée avec une confiance inouïe », et aussi dans le « désordre », dans les « excitations néfastes » qui avaient été la suite de la révolution de 1830[2].

Après ces jugements publics, faut-il noter les cris de dégoût ou de découragement qui échappaient aux contemporains, dans l'intimité de leurs correspondances? Encore ne voulons-nous pas interroger ceux qui seraient, par leurs opinions politiques, suspects de regretter le passé. C'est Lamennais, écrivant, le 25 janvier 1833, à un de ses amis : « Un homme, en se réveillant, demandait à son domestique : « Quel temps fait-il? — Monsieur, répond celui-ci, après « avoir ouvert la fenêtre, il n'en fait point ». Je puis vous en dire autant de notre littérature ; il n'y en a point. Car ce n'est pas de la

[1] M. Désiré Nisard, *Manifeste contre la littérature facile* (décembre 1833) ; *Lettre au directeur de la Revue de Paris* (janvier 1834) ; *Un amendement à la définition de la littérature facile* (février 1834).

[2] Saint-René Taillandier, *la Littérature et les écrivains en France depuis dix ans.* (*Revue des Deux-Mondes,* 15 juin 1847.)

littérature que ces pièces de théâtres et ces romans, plus monstrueux les uns que les autres, qu'on publie aujourd'hui et qu'on oublie demain. Ces productions repoussantes, rêves pénibles d'une société malade, manifestent le désordre des esprits en même temps que la souffrance des âmes. » C'est Béranger, écrivant, le 30 novembre 1836, à propos des extravagances de cette littérature : « Quelle époque que la nôtre ! Faute de savoir où l'on va, chacun se perd à droite ou à gauche, tâchant de faire foule autour de soi ; et les gens, à qui on serait tenté de demander son chemin, montrent leur derrière aux passants, pour rassembler autour d'eux les badauds qu'ils méprisent. Les beaux génies ne sont plus que des ivrognes. » C'est M. Quinet, s'exprimant ainsi, dans une lettre du 22 novembre 1837 : « Jamais les esprits n'ont été plus abattus et plus languissants qu'aujourd'hui. Quelle masse inerte et sordide !.. Chacun se tient casematé dans son petit coin, ne voit personne et médit du genre humain... Je suis bien décidé à ne pas me laisser glacer par l'âge, par cette société moribonde... Je ne tarirais pas si je voulais parler de la déchéance ; elle est dans l'air qu'on respire ; la vie morale est perdue... Jamais le monde n'a été plus froid, plus morne et plus aride. Les trompettes du jugement dernier auraient de la peine à réveiller ce public. » C'est M. Doudan, témoignant, le 6 août 1839, du « dégoût » croissant que lui inspire la littérature de son temps. « En y regardant bien, écrit-il, je ne puis pas méconnaître que je m'irrite à bon droit de ce ton vide et déclamatoire, de ces fanfaronnades d'idées qui ne reculent devant rien, de ce mépris de toute distinction entre le bien et le mal, de tous ces sentiments impossibles qu'on fait semblant d'éprouver, de toutes ces passions contradictoires qu'on suppose dans le même être, de cette langue pédante, forcenée, de ces couleurs et de ces images si vives pour traduire des pensées si froides, de ce manque de mesure, d'harmonie, de bon sens, de convenance en tout genre qui rayonne dans la littérature. Toutes ces accusations sont fondées sur une évidence irrésistible ; et si l'on était pendu pour tous ces crimes, bien des écrivains devraient se préparer. » Dans une autre lettre, écrite quelques années plus tard [1], M. Doudan ajoutait : « Il est certain que le grand soleil de la liberté de penser a dévoré les idées ; ce ne sont plus que des feuilles mortes, avec lesquelles joue le premier souffle d'air qui s'élève. L'intelligence, affranchie de toute entrave, est devenue comme le Juif errant, marchant toujours et n'ayant jamais plus de cinq sous dans sa poche ; ne pouvant s'arrêter nulle part, elle ne s'attache à rien, *velut umbra*, *sicut nubes*.

[1] Lettre du 19 septembre 1848.

Il ne restera bientôt plus, dans ce temps, en fait de talent, que le talent de critique ; celui-là gagne à l'impartialité et à l'étendue de l'esprit ; mais cette impartialité aussi va tourner, en s'exagérant, à l'indifférence ; cette étendue, en s'accroissant démesurément, ne sera plus que le vide ; et, à force de n'être que des spectateurs, de n'éprouver rien pour notre compte et de tout juger sans rien croire, nous perdrons même la règle de nos jugements. »

Est-il besoin de multiplier ces citations? N'est-il pas surabondamment prouvé, par les aveux publics ou intimes des contemporains les plus compétents ou les moins suspects, que chacun avait alors comme le sentiment d'une décadence, on dirait presque d'une banqueroute intellectuelle? La cause, ils ne l'indiquent pas tous avec une suffisante netteté ; pour cela, il leur eût fallu souvent se condamner eux-mêmes. Plusieurs, cependant, — on a pu s'en rendre compte par les citations que nous avons faites, — laissent entrevoir cette cause : quelques-uns la dénoncent avec une loyale clairvoyance. Vers la fin de la monarchie de Juillet, M. Guizot, s'écriait à la tribune de la Chambre : « L'excessive confiance dans l'intelligence humaine, l'orgueil humain, l'orgueil de l'esprit, permettez-moi d'appeler les choses par leur nom, a été la maladie de notre temps, la cause d'une grande partie de nos erreurs et de nos maux [1]. » Sans doute, si l'on veut rechercher la genèse de cet « orgueil de l'esprit », on reconnaîtra que le principe en existait déjà avant 1830. C'était le point faible, le côté inquiétant du mouvement intellectuel qui avait marqué la fin de la Restauration, le germe de mort qui se mêlait à tant de fécondes promesses, aussi bien dans l'école du *Globe* que dans le « cénacle » du romantisme. En cela, il est vrai de dire que la révolution de Juillet n'a pas été la cause unique de cet avortement final. Mais n'est-il pas manifeste qu'elle a excité, enivré cet orgueil, qu'elle l'a précipité dans tous les excès et, par suite, dans toutes les chutes? Pas d'ambitions, pas d'audaces, pas de révoltes, qui n'aient paru encouragées et justifiées par le succès de l'insurrection politique. C'est encore M. Guizot qui disait, en 1836, à ses contemporains, en parlant de la révolution : « Un tel acte est pendant longtemps, pour le peuple qui l'a accompli, une source féconde d'aveuglement et d'orgueil. La pensée de l'homme ne résiste pas à

[1] Discours du 26 mars 1847. — La même idée a été exprimée, un peu plus tard, dans la *Revue des Deux-Mondes*, par M. Alexandre Thomas : « L'orgueil, disait-il, la folie de l'orgueil, tel sera dans l'avenir l'ineffaçable cachet de cette littérature avortée... Dépourvues de nourriture sérieuse et tournant sur elles-mêmes, comme une meule qui moudrait sans grain, les imaginations désordonnées se sont consumées dans le culte idolâtre de leur fausse grandeur. » (*Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1850.)

un tel entraînement; elle en reste longtemps troublée et enivrée... Regardez autour de vous, regardez l'état général des esprits, indépendamment des opinions politiques; vous les verrez, et en grand nombre, atteints comme de folie, par le seul fait qu'ils ont vu une grande révolution s'accomplir sous leurs yeux et qu'il leur plairait qu'on en recommençât une autre dans leur sens ». Puis, après avoir montré « le degré d'égarement », et même « le degré d'abaissement » auquel trop d'intelligences étaient arrivées, il ajoutait : « Est-ce que vous ne reconnaissez pas, dans de tels faits, cette puissance d'une révolution de la veille qui pèse encore sur toutes les têtes, qui trouble et égare la raison de l'homme [1]? »

## X

Ainsi, que nous ayons considéré la politique intérieure ou extérieure, l'état matériel ou moral de la nation, la religion ou la littérature, partout et toujours, il a fallu constater le mal produit par la révolution de 1830. Il serait facile de prolonger encore cette sorte d'inventaire des pertes subies et des périls créés. Ne pourrait-on pas noter, par exemple, après cette date, une altération des relations sociales, une sorte de diminution dans la dignité, la politesse et l'agrément de la vie? Dès 1833, M. Sainte-Beuve déclarait que « le bon ton rangé et le vernis moral de la Restauration avaient disparu ». Cet effet se produisait dans toutes les classes. En bas, on remarquait, dans le langage, les plaisirs et même le costume populaires, quelque chose de plus débraillé, de plus grossier, comme si l'on était entré dans un milieu où l'on avait moins besoin de se respecter. Il y avait, en haut, un changement analogue; « le monde, a dit M. Guizot, n'offrait plus à moi ni à personne le même attrait; ses salons n'étaient plus le foyer de la vie sociale; on n'y retrouvait plus cette variété et cette aménité de relations, ce mouvement vif et pourtant contenu, ces conversations intéressantes sans but et animées sans combat, qui ont fait si longtemps le caractère original et l'agrément de la société française; les partis se déployaient dans toute leur rudesse; les coteries se resserraient dans leurs limites [2]. » Un voyageur américain, qui revoyait la France en 1837, après y être venu une première fois en 1817, s'étonnait et s'attristait du changement produit dans les relations, les mœurs, les idées, les arts, la littérature, les modes; il y décou-

[1] Discours du 24 mars 1836.
[2] *Mémoires* de M. Guizot.

vrait quelque chose de plus vulgaire, de plus violent, de plus divisé, et il en concluait que « rien n'était assis sur une base solide [1] ». Le même voyageur est revenu vingt ans plus tard, sous le second Empire : il constata une ruine morale et intellectuelle plus complète encore; et alors, se rappelant toute cette fleur de société élégante et polie, qui l'avait charmé sous la Restauration et dont il avait encore retrouvé quelques vestiges trop altérés sous la monarchie de Juillet, il s'écria mélancoliquement : « Qu'est devenu tout cela? » Qu'eût-il donc dit, s'il avait pu entreprendre un quatrième voyage, après une nouvelle période de vingt années, et s'il eût visité la France de nos jours?

Sur cette sorte d'abaissement général et, si nous osons dire, d'enlaidissement, qui résultait de la révolution de 1830, M. Prévost-Paradol a écrit une page remarquable, dans son livre de la *France nouvelle*. Nous ne pouvons mieux faire que de céder la parole à un observateur si éminent et si peu suspect de malveillance : « Plusieurs personnes éclairées, dit-il, qui ont vu, sans intérêt personnel et sans passion, le passage du gouvernement de la Restauration au gouvernement de Juillet, m'ont souvent répété qu'il s'était opéré alors, dans l'état moral et social de la France, une sorte de changement subit, analogue à ces modifications brusques de la température que produit le coucher du soleil, sous le ciel du Midi; non pas que le cœur de la France fût déjà refroidi, comme de nos jours; au contraire, on remarquait plutôt alors un développement de chaleur et une surexcitation des esprits; ce qui avait diminué sensiblement et sans retour, c'était le sentiment de la sécurité générale et je ne sais quelle dignité grave qui régnait encore dans les luttes de la politique, dans les débats de la presse et dans les relations sociales. Les institutions avaient peu changé; les fonctions et les noms des fonctions étaient restés les mêmes; il y avait toujours un roi, des magistrats, des pairs, des députés; mais on sentait, sans qu'on eût besoin de se le dire, que ces divers noms ne recouvraient plus exactement les mêmes choses, comme si le rang et la dignité de tous s'étaient trouvés abaissés d'un degré par un mouvement d'ensemble. Il n'y avait, dans ce mouvement général, de la faute de personne, et les hommes ne valaient sans doute pas moins que la veille; ils valaient même davantage, si l'on tient compte de l'habileté pratique, de la jeunesse d'esprit, du désir patriotique de bien faire, de l'ardeur au travail; mais le sol, tremblant de nouveau, avait tout ébranlé, la révolution avait repris son cours, et la démocratie, de plus en plus voisine, achevait de dessécher, de son souffle

[1] *Life, Letters and Journals* of Georges Ticknor.

puissant, les dernières fleurs que le trône si souvent foudroyé de l'ancienne France produisait encore. »

Toujours le mal de la révolution ! Dès 1834, parlant à la France de Juillet, encore tout exaltée de ses barricades victorieuses, tout engouée de cette superstition révolutionnaire qui a si longtemps possédé, non seulement le peuple, mais la bourgeoisie, M. Guizot avait osé dire : « C'est un grand mal, dans tous les cas, qu'une révolution ; une révolution coûte fort cher, financièrement, politiquement, moralement, de mille manières [1]. » Notre étude n'a été que le développement de cette parole. La conclusion, — y a-t-il besoin de l'indiquer? — est qu'il faut en général détester l'esprit révolutionnaire, qu'il faut en particulier regretter la révolution de 1830. Mais ce serait nous avoir bien mal compris que de s'emparer de cette conclusion pour en faire une arme contre un parti ou un régime. On pourrait disputer longtemps, et sans profit, pour savoir qui est le plus responsable de cette révolution, de ceux qui l'ont provoquée, de ceux qui l'ont faite ou de ceux qui l'ont laissé faire. Voyons-y donc moins la faute de tel ou tel parti que le malheur commun de la France : malheur qu'il faut déplorer, mais qu'il faut surtout travailler virilement à réparer. C'est cette dernière œuvre que devait entreprendre la monarchie issue de 1830 ; une fois débarrassée du ministère de M. Laffitte, elle allait employer tous ses efforts à se guérir et à guérir la France du mal de cette origine. Commencée tout d'abord, avec une énergie héroïque, par M. Casimir Périer, continuée, pendant dix-sept années, avec des vicissitudes diverses, cette œuvre fait l'intérêt et l'honneur du règne de Louis-Philippe. Peut-être, si les lecteurs du *Correspondant* le permettent, essayerons-nous de leur raconter un jour quelques chapitres de cette histoire.

Paul THUREAU-DANGIN.

[1] Discours du 9 août 1834.

---

# DE LA MYTHOLOGIE

## DANS LA POÉSIE CONTEMPORAINE[1]

---

Il y aura bientôt vingt-cinq ans, Lamartine annonçait ainsi l'avenir de la poésie française : « Elle ne sera plus lyrique dans le sens où nous prenons ce mot; elle n'a plus assez de jeunesse, de fraîcheur, de spontanéité d'impression, pour chanter comme au premier réveil de la pensée humaine. Elle ne sera plus épique; l'homme a trop vécu, trop réfléchi, pour se laisser amuser, intéresser par les longs récits de l'épopée, et l'expérience a détruit sa foi aux merveilles dont le poème épique enchantait sa crédulité. Elle ne sera plus dramatique, parce que la scène de la vie réelle a, dans nos temps de liberté et d'action politique, un intérêt plus pressant, plus réel et plus intime que celui du théâtre... La poésie sera de la raison chantée; voilà sa destinée pour longtemps. Elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les époques que le genre humain va traverser. Elle sera intime surtout, personnelle, méditative et grave; non plus un jeu de l'esprit, un caprice mélodieux de la pensée légère et superficielle; mais l'écho profond, réel, sincère, des plus hautes conceptions de l'intelligence, des plus mystérieuses impressions de l'âme[2]. »

Cette route, que le grand poète traçait à ses successeurs, nul plus que lui n'avait le droit de l'indiquer. S'est-il trompé? A juger rapidement des œuvres poétiques que ces vingt-cinq années ont vues éclore, on pourrait ne point le croire. Il faut d'abord mettre hors de pair V. Hugo, dont le génie, malgré de très graves erreurs, comme celui de Sophocle vieillissant, ne connaît point les atteintes de l'âge. Inégal, mais toujours puissant, tendre et fort, pareil à ces

[1] Leconte de Lisle, *les Poèmes antiques*; Théodore de Banville, *les Exilés*; Sully-Prudhomme, *les Écuries d'Augias*; Anatole France, *les Noces corinthiennes, Leuconoé*; J. de Heredia, *Sonnets héroïques*; L. Ménard, *Poèmes*, et le *Parnasse contemporain*.

[2] T. Ier de l'édition unique des *Œuvres* de Lamartine, pp. 57 et 58.

petits enfants dont il fait rayonner le sourire à travers les mêlées sanglantes et les sombres funérailles de son *Année terrible*, V. Hugo survit à ce qu'on pourrait appeler l'âge héroïque du dix-neuvième siècle. Il n'est plus de notre génération, — je ne le juge que comme poète, — il la domine de sa fière et vigoureuse stature[1]. Je le comparerais volontiers à Bossuet, menant le deuil du grand siècle, et ne se couchant dans la tombe qu'après y avoir laissé descendre les gloires les plus illustres de son temps. A la fois lyriques, dramatiques, épiques, intimes, les poèmes de Hugo reflètent, ou plutôt traduisent en des vers qui, pour la plupart dureront, les doutes, les élans, les passions, les enthousiasmes, les fautes de plus d'un demi-siècle de notre histoire. Quand il chantait, la France se reconnaissait en lui, j'entends la vraie France, celle qui sait pleurer, croire, souffrir, espérer et prier. A l'exception de V. Hugo, que sont les autres poètes contemporains? des chantres d'*intimités*. Sous une émotion triste ou gaie, il est telle âme qui écrit son journal; les pages s'ajoutent aux pages; le livre est fait et bientôt publié. Or les âmes ont une patrie commune; les nuages qui assombrissent le ciel des unes peuvent aussi obscurcir le soleil des autres; nous pleurons des mêmes tristesses, les mêmes félicités amènent le sourire au cœur et aux lèvres. Ce *moi* du poète qui nous redit ses impressions n'est donc point aussi haïssable que le prétendait Pascal. Nous nous éprenons d'une douce sympathie pour le livre où nous croyons nous retrouver et nous reconnaître. Cette note émue, où s'exprime un espoir blessé, un amour trahi, une joie avortée; ces accents pénétrants où vibrent, comme ressuscités, les souvenirs d'enfance, les mille événements dont sont faites les plus humbles vies, sont un des grands charmes des poètes modernes. Est-il besoin de rappeler tout ce qu'ont d'attachant et de senti les œuvres de Brizeux, d'Autran, de François Coppée, de Sully-Prud'homme, de A. Lemoyne, d'André Theuriet, de Jean Aicard, de Jules Breton, même de M^me Ackermann, dont le désespoir athée pousse des cris d'une si poignante éloquence? Malheureusement, ce n'est là qu'un aspect de la poésie moderne. A côté de cette école, fidèle, en définitive, à la grande tradition des classiques et des romantiques, une autre lève son drapeau : c'est l'école *parnassienne*, et ici, je prends ce mot dans un sens très large. Elle a un chef : M. Leconte de Lisle; un régent : M. Théodore de Banville; de nombreux disciples; un éditeur enfin : M. Lemerre, qui fait, en cela, œuvre d'artiste, autant qu'affaire de librairie. Depuis plus de

[1] Point n'est besoin de dire que je fais toutes les réserves possibles au nom de la foi et de la morale, trop souvent outragées par le poète. Mais que de pages saines et élevées! C'est à celles-là que va mon éloge.

vingt ans, cette école grandit, multipliant ses adeptes, élargissant son groupe, affirmant ses principes et, si je l'ose dire, formulant son code. Jeunes, ardents, habiles et délicats, les parnassiens n'ont qu'un culte : celui de la forme. Leur religion, c'est le paganisme, surtout le paganisme grec, en qui ils voient toute joie, toute beauté et toute harmonie. Est-ce la première fois, dans l'histoire des lettres, qu'on constate une tentative de ce genre? En quoi cette tentative se distingue-t-elle des précédentes et quelle peut en être la cause de nos jours? Ce sont là des questions qu'il sera peut-être intéressant de chercher à résoudre.

## I

La religion, en Grèce, a inspiré et vivifié l'art sous toutes ses formes : architecture, statuaire, peinture et poésie. La poésie, surtout, qui apparut la première, relève plus directement du sentiment religieux. Si gracieuse, si séduisante à l'imagination et au rêve, la mythologie grecque devait soulever, autour de ses dieux, de ses déesses et de ses héros, des chants, où une langue flexible et musicale se teint des beautés d'une riche et lumineuse nature. Doué d'un goût pur et d'un sens esthétique très profond et très créateur, le génie grec a merveilleusement saisi les analogies du monde physique dans l'invention des dieux de son olympe. Le ciel, la terre, les fleuves, les montagnes, les alternatives des saisons fleuries et des mois stériles et mornes, les contrastes du jour et de la nuit, les phénomènes crépusculaires, les lueurs de l'aube blanchissante sont idéalisés et animés; ils deviennent des êtres vivants, qui partagent les amours de l'homme, qui s'enivrent de ses joies et souffrent de ses angoisses, sans jamais pourtant connaître la mort. La religion et la nature se confondent, pour le Grec, dans une puissante harmonie; à travers l'une, il sent l'autre et en jouit. Et comme le sol même de la Grèce présente tous les contrastes, offre les paysages du nord et ceux du midi, les perspectives de la mer, les sinuosités des montagnes, les fraîcheurs boisées des vallées aux mille torrents, l'homme qui y naît, n'a qu'à ouvrir les yeux et son âme à ces multiples bienfaits pour être un artiste, c'est-à-dire pour sentir le beau et l'exprimer, et en même temps pour rester religieux.

Doit-on s'étonner si, chez un peuple à ce point favorisé, l'art, quel qu'il soit, n'ait jamais exprimé qu'une chose : le bonheur de vivre, ce qui flatte l'œil, ce qui séduit l'oreille, ce qui charme

le goût? Couleurs, lignes, attitudes, images, sons, parfums, dans un épanouissement que ne fait reculer aucune gêne, pas même celle de la pudeur, et pourtant avec je ne sais quelle sobriété qui inclinerait au pardon ou du moins à l'indulgence. Avec de si précieuses ressources, la poésie grecque n'a pu produire que des chefs-d'œuvre. Grâce au mécanisme d'une langue où les mots sonnent comme une harmonie parfaite, et dont la syntaxe unit la clarté à la précision et à l'élégance, il suffisait aux poètes grecs de se faire les échos intelligents et émus des croyances et des traditions de leur patrie, pour créer des œuvres immortelles. Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle, Sophocle, sans le savoir peut-être, sont comme des prêtres voués à un but pieux et sacré; ils s'inspirent des légendes mystérieuses qui expliquent les phénomènes de la nature; ils croient à ces vieux mythes qui satisfont à leur sentiment religieux et à leur amour du beau. Graves, sincères, convaincus, ils traitent la mythologie avec le même respect que la nature. C'est ce qui donne à leurs descriptions des couleurs si tempérées, et à leur religion une si exquise perfection.

L'âge d'or de cette poésie nationale et sacrée finit avec Euripide. Après Platon et Aristote, après les sophistes surtout, l'idée religieuse s'affaiblit. Les inspirations généreuses et sublimes n'ont plus de puissance sur une civilisation raffinée, éprise d'affaires commerciales, de richesses et du goût des sciences. Les dieux de l'Olympe s'évanouissent, et avec eux le grand art hellénique qui désormais n'aura plus qu'une vie artificielle. L'alexandrinisme se lève sur le monde intellectuel et artistique, comme un de ces astres dont l'influence délétère corrompt les sources mêmes de l'existence. Est-ce à dire que le talent soit mort sur cette terre de l'Hellade, jadis si féconde en grands hommes? Non certes; historiens, poètes, grammairiens, critiques, philosophes, les écrivains de la période alexandrine comptent parmi eux des esprits qui ne sont point médiocres, et qui, à d'autres temps, eussent pris rang dans les plus glorieux groupes. Mais, étant de leur époque, leur talent les condamne à la stérilité. Les passions, en effet, remplacent les idées; aux croyances succède le scepticisme scientifique, le pire de tous. L'élan fait place à la critique, et l'érudition subtile et ergoteuse règne en souveraine.

Il faut pourtant des vers. A cette cour des Ptolémées, amoureuse du plaisir, passionnée pour les fêtes, le luxe et le mouvement, la poésie doit apporter son éclat et ses charmes. Et comme tous les grands genres littéraires sont épuisés, et comme on ne peut refaire leurs chefs-d'œuvre, le besoin d'innover pousse les alexandrins vers un passé mythologique auquel ils ne croient plus, mais qui leur

fournit des images, des épithètes, un bagage complet d'instruments sonores et de machines poétiques. La richesse du fond est nulle : l'art ne s'attachera qu'à la forme. Si elle gagne en habileté et en élégance, elle se pare d'ornements recherchés. La grâce maniérée, l'afféterie, la *mignardise*, embelliront des sujets mille fois traités, d'où seront bannies la pensée vraie et l'émotion sentie. De cette langue poétique apprise et factice, vrai pastiche dû à la patience dans l'investigation, les sentiments naturels et les caractères naïfs sont absents. Lycophron, Aratos, Callimaque, Apollonios de Rhodes, Nicandre ne révèlent dans leurs œuvres qu'une construction artificielle, une savante et spirituelle adresse. Les plus habiles combinaisons de syllabes enveloppent de leur harmonie les inextricables obscurités de Lycophron, dans son *Alexandra*. Ni le rhythme ni le mètre dont se sert Callimaque pour imiter les hymnes homériques, n'empêchent que ses effusions religieuses ne soient froides. sans foi, sans lyrisme et sans piété : l'intérêt qu'elles présentent, c'est qu'elles font connaître l'esprit nouveau qui traversait alors la philosophie païenne. Si les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes ont trouvé grâce aux yeux de la postérité, c'est qu'elles ont été suivies par Catulle et par Virgile ; les digressions, les épisodes, les réflexions philosophiques arrêtent la marche de l'action, où s'agitent pourtant des figures épiques de premier ordre : Médée, par exemple, qu'Euripide avait déjà peinte sous de si terribles couleurs. L'unité du sujet n'existe pas : les pays visités par les Argonautes semblent fournir au poète un excellent prétexte de déployer toute sa science géographique. Où donc est Homère avec ses perpétuels enchantements?

C'est pourtant à cette époque que fleurit Théocrite. Dans l'histoire littéraire. Il est peu de tentatives plus dignes d'attention que la sienne ; il crée la poésie pastorale ; il prépare et annonce Virgile ; et, à travers les siècles, jusque de nos jours même, les plus grands noms dans la république des lettres s'illuminent d'un reflet de sa gloire. En quoi a-t-il donc été si original? Venu tard, vers le déclin de toutes les beautés poétiques, au sein d'une civilisation corrompue qui s'étiolait dans l'étude d'elle-même, Théocrite a ouvert des horizons inconnus. Par ces brèches pratiquées dans la vie artificielle de la cour, il fait entrer l'air pur, la lumière sereine, les brises de la mer, les senteurs salubres des prés et des grands bois. Il est le *Millet*, le *Daubigny*, ou, si on le veut, le *Corot* de ce temps-là ; car ses idylles ne sont que des *tableaux de genre* (εἰδύλλια), où il peint des bergers, leur manière de vivre, leurs amours et leurs joies. Et avec quel art exquis, quelle fraîcheur, quelle vivacité, il encadre ces mœurs pastorales des vagues azurées, des

rochers à pic, des *lointains fuyants*, des draperies onduleuses des forêts et des blés jaunissants !

Oui ; mais il fait encore une place trop large à l'élément mythologique et faux ; il sacrifie trop encore au goût de ses contemporains, quand il réveille l'histoire du bel Adonis, ou qu'il redit l'enfance d'Hercule et le combat des Dioscures. Ses disciples exagèrent ses défauts. Bion et Moschos s'inspirent des *mythographes ;* et la nature, dans leurs tableaux, n'a plus que des décors de convention. Pourtant, grâce aux bucoliques, un élément jeune, et j'oserais dire, presque ignoré avant eux, s'introduit dans la littérature. Toute de contraste avec la vie raffinée et élégante des grandes cités, la poésie pastorale subsistera au lendemain des commotions qui ébranlent les peuples ; après les agitations sanglantes des révolutions, elle refleurira, rappelant par ses calmes paysages que la nature reste impassible et toujours sereine malgré les crimes de l'homme. Virgile, le Tasse, d'Urfé, Bernardin de Saint-Pierre, George Sand, par leurs romans champêtres, maintiennent la loi du genre et se rattachent à Théocrite.

L'alexandrinisme passa en Italie. A l'époque d'Auguste, un immense besoin d'apaisement tourmentait les âmes. La poésie en profita, mais sans une grande originalité. Deux écoles rivales se partagèrent bientôt les esprits, et les savants furent divisés en deux camps : les uns, franchement attachés aux vieux poètes nationaux dont les vers sont plus rudes et plus informes, mais plus jeunes d'inspiration et d'allure et animés par un grand souffle d'indépendance et de liberté ; les autres, amateurs passionnés des Grecs, surtout des alexandrins, ne voyant que la forme habile, le vers ciselé, et, selon une maxime devenue célèbre, faisant de l'art pour l'art. Catulle, Tibulle, Properce, Horace même, surtout dans ses odes, Ovide, sont de cette dernière école. C'est surtout avec Stace, Silius Italicus, Sénèque, les *poetæ minores*, plus tard avec Claudien, que sont remis en honneur les dieux et les usages de la Grèce. Quel étalage d'érudition, quel fatras mythologique, quel abus du merveilleux auquel personne n'ajoute plus foi ! Les banalités usées, les comparaisons cent fois jetées sur le métier, les épithètes stéréotypées, les attitudes traditionnelles des divinités olympiques remplissent des vers sans mouvement et sans vie. Notre Renaissance ne sut point éviter ces excès. Ronsard, Marot, du Bellay, la Pléiade entière, s'astreignirent à une monotone fidélité aux défauts des alexandrins.

## II

A la fin de sa magistrale *Histoire de la littérature française*, M. Nisard n'hésite pas à dire : « Les soixante premières années du dix-neuvième siècle sont plus de la moitié d'un grand siècle. » Sous une plume si sévère, ce jugement a de l'importance, et il est vrai. Quel temps, en effet, peut-on dire avec A. Nettement, que celui « où M. de Lamartine, dans toute la fleur de la jeunesse et du talent, ravit ses contemporains, qui reconnaissent dans ses vers l'harmonieux retentissement de leurs propres sentiments, et attendrit l'illustre Cuvier lui-même par ces chants pleins de mélancolie, dans lesquels on entend frémir les espérances et gémir la plainte du dix-neuvième siècle ; où Casimir Delavigne, dans ses *Messéniennes* toutes trempées de larmes et toutes palpitantes de patriotisme, chante nos gloires militaires pour consoler nos rêves ; où V. Hugo, dans des stances pleines de beautés originales, pleure les victimes et déplore les crimes de la révolution ; où Béranger, trop souvent emporté par les passions de l'époque, s'élève quelquefois par l'inspiration jusqu'à l'art antique ; où, avec Alfred de Vigny, toute une génération de jeunes esprits s'éveillent à une poésie nouvelle mieux sentie et plus vraie que la poésie du dix-huitième siècle [1]. » Ces heureuses années si remplies ne durèrent point. La jalousie, le désenchantement firent avorter trop d'espérances. Bientôt, sous l'influence de Sainte-Beuve, on voit se former une école de poésie, où les questions de style et d'art prennent une prépondérance sans rivale. De rêveuse et d'idéale, la poésie se fait matérielle et plastique. L'émotion et le sentiment sont vaincus par le procédé ; le labeur ingénieux, l'amour exclusif de la forme, l'art de sertir les mots, la connaissance des rhythmes, l'habileté dans le choix de termes harmonieux et colorés, la richesse de la rime, la variété de l'enjambement et de la césure : tels sont les moyens prônés par l'école parnassienne qui, reniant l'inspiration du romantisme, s'enferme dans le cercle étroit des sensations, causées par toute forme ou toute couleur.

Le véritable chef du Parnasse moderne, c'est Théophile Gautier. De son noviciat en peinture il garde l'amour de la couleur : sa poésie parle aux yeux, sans jamais arriver jusqu'au cœur. Parmi ses nombreux disciples, je dois surtout m'arrêter à MM. Leconte de Lisle et Banville. Le premier, « Grec comme Pradier, sculpte dans

[1] *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, t. II, p. 483-484.

le marbre étincelant et dur de quelques strophes une blanche et pure statue d'Hélène, de Niobé, d'une dryade, et la détache sur une grotte moussue et verte, sur le sable argenté, avec l'éclat de Diaz, plus rarement avec la grâce vaporeuse de Corot [1]. »

On ne saurait refuser à M. Leconte de Lisle un tempérament de poète. Sa plume est comme un pinceau, et quelle riche palette n'a-t-il point à son service! Il connaît le monde grec : il a traduit Homère, Sophocle, Eschyle, Hésiode et Théocrite. A ce commerce avec les princes de l'art hellénique il a pris la finesse du goût, la sonorité du langage, la forme harmonieuse et rhythmique. Mais son enthousiasme pour les Grecs l'entraîne à de colossales erreurs de jugement. A l'entendre, l'esprit humain est plongé dans la barbarie depuis Homère, Eschyle et Sophocle. Le christianisme, en fait d'art, n'est qu'une grossière ébauche, dont jamais nul génie, qu'il s'appelle Dante, Shakespeare, Milton et Corneille, n'a pu faire sortir un chef-d'œuvre. La sculpture est morte avec Lysippe, la peinture avec Apelles; même la poésie contemporaine doit être répudiée : sorte de produit bizarre de la personnalité fougueuse de lord Byron, de la religiosité factice et sensuelle de Chateaubriand, de la rêverie mystique d'outre-Rhin et du réalisme des Lakistes [2]. C'est donc par le retour aux imitations antiques que la poésie reprendra la jeunesse et la vie; c'est en la retrempant aux sources fraîches où puisa le génie grec qu'elle connaîtra encore l'élan, l'inspiration et le mouvement. Cette thèse si paradoxale, M. Leconte de Lisle l'a mise à exécution dans ses *Poèmes antiques*. Il ranime ces vieux morts des légendes anciennes, se passionnant pour Hélène, se prosternant devant Cypris, enthousiaste d'Hélios et d'Héraklès, versant aux pieds d'Adonis le tribut de ses adorations et de ses vers. Les profils qu'ils dessinent sourient à l'imagination : la langue de M. Leconte de Lisle se teinte des reflets les plus gracieux et les plus séduisants. Il a le sens de l'art antique, et pourtant ses poèmes nous laissent froids, indifférents et bientôt lassés; ses pastiches, si brillants qu'ils soient, n'empoignent point notre âme, ils n'ont aucun intérêt. Les procédés de M. Leconte de Lisle et de ses imitateurs consistent dans l'emploi habile de l'épithète, dans les soudainetés des contrastes, dans l'exposition de scènes mythologiques, où l'abstraction se dresse sous une forme, une attitude, s'exprime dans une couleur ; groupement de mots, agencement de syllabes, pratique de la cadence, recherche du rhythme, tout aboutit à plaire à l'imagination par la perfection artistique de la forme.

[1] J.-L. Marcou, *Morceaux choisis des classiques français, poètes*, p. 609.
[2] Préface des *Poèmes antiques*, 1re édition.

Le long des *mers d'azur* aux *sonores* rivages,
Par les *grands* bois tout *pleins de hurlements pieux*,
Tu passes lentement, mère antique des dieux.
*Sur le dos des lions sauvages* [1].

Ailleurs, M. Leconte de Lisle décrit ainsi le lever du soleil :

Le jeune homme divin, nourrisson de Délos,
Dans sa *phalange d'or* quitte l'*azur* des flots;
De leurs *baisers d'argent* son épaule étincelle,
Et sur ses *pieds légers* l'*onde amère* ruisselle...
Semblable à la vierge en face de l'époux,
La Terre, au *bord brumeux* des ondes apaisées,
S'éveille en *rougissant sur son lit de rosées* [2].

Ailleurs encore, on peut voir ce tableau :

Non loin du Pélion couronné *de grands pins*,
Par les *sentiers touffus*, par les *vagues chemins*,
Les pasteurs, beaux enfants à la *robe grossière*,
Qui d'un *agile élan* courent dans la poussière,
Ramènent tour à tour et *les bœufs indolents*
Dont la *lance hâtive* aiguillonne les flancs,
Les chèvres aux *pieds sûrs, dédaigneuses des plaines*,
Et les *blanches brebis* aux *florissantes laines*.
Sur de rustiques chars, les *vierges aux bras nus*
Jettent au vent du soir leurs rires ingénus,
Et tantôt, de narcisse et d'épis couronnées,
Célèbrent Déméter en *chansons alternées*.
Durant l'*éclat du jour*, au milieu des *joncs verts*,
En d'*agrestes* cours d'eau, de *platanes couverts*,
Les unes ont lavé les *toiles transparentes*,
Les autres ont coupé les *moissons odorantes*,
Et toutes, délaissant la fontaine ou les champs,
Charment au loin l'écho du doux bruit de leurs chants [3].

Veut-on d'autres exemples empruntés à d'autres poètes? — La méthode est la même :

Hélios, rayonnant dans le *calme empyrée*,
Sur les monts, sur la plaine et sur la *mer sacrée*,
Darde ses flèches d'or, et du *splendide azur*
Sur la terre d'Hellas tombe un *jour large et pur*.

[1] *Kybèle*, 1re strophe, p. 125, *Poèmes antiques*, édition Lemerre, 1881.
[2] *Ib.*, p. 137.
[3] *Khiron*, p. 185, éd.

Les *grands nuages* blancs qui dans *l'air vierge* glissent,
Comme des blocs de marbre au soleil resplendissent...
La mer, qui se déroule en *vastes nappes noires,*
Reflète en son cristal, profond comme les cieux,
Le tableau *varié, sévère, harmonieux,*
Des temples, des cités, des vaisseaux et des îles [1].

Un autre fait le portrait suivant de Vénus, dans les bois, chassée de l'Olympe :

O douleur ! son beau corps fait d'*une neige pure*
Rougit, et sous *le vent jaloux* subit l'injure
De l'orage. . . . . . . . . . . . .
Le visage *divin et fier* de Cythérée,
*Dont rien ne peut flétrir la majesté sacrée,*
A toujours sa splendeur d'astre *et de fruit vermeil.*
Mais dénoués, épars, ses *cheveux de soleil*
Tombent sur son épaule, et leur masse profonde
Comme d'un *fleuve d'or en fusion* l'inonde [2].

Il serait facile de multiplier les citations. En tous cas, la *manière*, le *faire* de ces poètes éclate aux yeux. Ils recherchent l'effet par le coloris de l'image ; ils sculptent leur idée dans une attitude plastique; leurs épithètes sont des antithèses dont l'habileté augmente la séduction.

A lire ces vers, on croirait une continuation d'Homère. Il n'en est rien ; un abîme sépare l'épithète homérique des épithètes employées par nos parnassiens. Dans Homère, l'épithète est descriptive, caractérisant aussi bien les dieux que les hommes et les bêtes. Les mots font image, comme dans le langage des enfants ; plus tard, ils ne seront plus que des signes. Homère est un observateur : il nous montre mille détails de beautés qui nous échappent. Très souvent, il exprime par des êtres visibles les choses du monde idéal. Il transporte à l'effet le caractère de la cause : *les noirs soucis, la crainte pâle, l'automne riche en fleurs et en fruits, la mort qui étend l'homme de son long.*

Le jeune Astyanax, reposant sur le sein de sa mère, est *semblable à une belle étoile.* Priam baise les *mains terribles et meurtrières* d'Achille, et Homère, au moment où il le peint dans cette attitude l'appelle *divin.* Ailleurs la nuit est *noire et rapide.* C'est là le grand art, simple et puissant.

La même simplicité marque les œuvres des maîtres. Au lieu des

[1] *Poèmes,* par L. Ménard, p. 160.
[2] Th. de Banville, *les Exilés,* p. 4.

épithètes brillantes qu'on accole à chaque objet, ils aiment l'extrême sobriété; leurs épithètes crayonnent quelques traits, afin que l'imagination ait le plaisir de compléter le reste du tableau. Chateaubriand, de nos jours, a retrouvé ce secret de l'art antique. « Chaque automne, dit René, je revenais au *château paternel, situé au milieu des forêts, près d'un lac, dans une province reculée.* » Comme cette description en dit plus à l'âme que les détails minutieux qui abondent dans les poètes dont nous nous occupons! quelle perspective de solitude triste et morne elle déroule à la rêverie!

M. Leconte de Lisle et son école, on l'a vu, n'ont, au contraire, que le seul souci de l'éclat des couleurs, de la correction des poses, du côté pittoresque des lignes. Mais où est l'âme? Sous ces splendeurs de la forme, je cherche vainement le cri du cœur, l'émotion vécue, ce je ne sais quoi qui fera monter une larme à mes yeux, jaillir de l'ombre des jours passés une figure aimée, un souvenir de bonheur, un rêve de jeunesse. A ces beautés harmonieuses, froides comme les statues primitives de l'Égypte, qui ne préférerait le *Lac*, le *Crucifix*, la *Prière pour tous?* Trop de luxe, trop d'effets, trop d'insensibilité, trop de géométrie! A moi qui souffre, qui pleure et qui travaille, que m'importent ces dieux et ces déesses de l'Hellade? Je me moque des douleurs de Cypris à la recherche de son Adonis; je ne me puis émouvoir à la vue d'Héraclès lavant les écuries d'Augias, ou de Déméter poursuivant sa fille Perséphone à travers les plaines riantes de la Sicile. En quoi cette poésie aux capricieuses et fines arabesques élèvera-t-elle mon âme? en quoi lui donnera-t-elle la force, l'élan, la joie douce et mélancolique des choses qui viennent de plus haut que la terre? Allez, allez, ô poètes! ciselez vos alexandrins; peignez, comme on l'a dit, avec les sons de vos épithètes; dans la sereine lumière de votre Parnasse, prosternez-vous devant ces divinités auxquelles vos vers dressent des temples que personne ne visitera; vous ne savez ni rire ni pleurer; vous êtes trop impassibles pour être des hommes, et vous ennuyez.

## III

Certaines visions, empruntées aux légendes mythologiques, semblent de préférence hanter l'esprit des parnassiens. Ils ont une tendresse particulière pour Aphrodite et Adonis, dont le culte voluptueux offre plus de ressources au pinceau. Les scènes religieuses, où l'on vénère les énergies fécondes de la nature, sollicitent plus spécialement leur veine. D'où vient ce réveil de cette poésie sensuelle qui s'isole tellement de notre temps, de notre civili-

sation et de nos croyances? Il y a dix-huit siècles que le christianisme a renversé ces faux dieux. Aux arts, il a dévoilé une patrie nouvelle : l'âme humaine transfigurée par Dieu. Le monde moral et intellectuel a reculé ses bornes jusqu'à l'infini. Des siècles et des peuples ont vécu des émotions que le surnaturel introduisit dans l'homme. Dante, le Tasse, Corneille, Racine, Shakespeare, Milton sentent, aiment, chantent avec des accents qui ont plus de passion, plus de mélancolie, plus de profondeur qu'Homère et Virgile. Pour ces génies, la poésie n'était point un loisir rapide et une occupation égère : ils « tiennent aux entrailles mêmes de l'esprit humain, » et l'esprit humain se reconnaît en eux tel que la religion chrétienne l'a fait : plus grand, plus riche, plus impétueux et plus vivant.

Dans notre siècle surtout, la poésie a découvert de nouveaux éléments, qui ont rajeuni le ton, ravivé la couleur et le nombre : la révolution est entrée dans la littérature comme dans les mœurs.

Depuis dix ans enfin la France saigne encore des blessures qu'elle a reçues lors de la guerre avec les Allemands. Le patriotisme est avec la foi religieuse une des plus grandes inspirations de la poésie. M. Leconte de Lisle la dédaigne, semble-t-il ; s'il fait frémir la corde élégiaque, à sa lyre, ce n'est point pour mêler ses larmes à celles des veuves et des mères privées de ceux qu'elles aimaient. Son cœur ne bat point devant l'Alsace arrachée à la patrie : ni Metz ni Strasbourg ne projettent sur ses vers leur ombre désolée. Ses disciples gardent le même farouche stoïcisme. Aux poignantes souffrances qui, en ce temps-là, ont pesé sur notre pays, ils préfèrent les plaintes d'Ariane trahie par Thésée ou les cris plaintifs du Cyclope méprisé par Galathée. Presque seul, Paul Deroulède s'est fait le poète éloquent de ces deuils, de ces haines et de ces drames sanglants. En se sevrant volontairement de ces généreuses émotions, l'école parnassienne s'est séparée de la foule : le peuple ne va point vers elle ; il n'en comprend ni la langue ni l'idéal, et, comme il aime les idées simples et les sentiments sincères, il se retourne toujours vers les maîtres universels : la Fontaine, Corneille, Racine, Victor Hugo et Lamartine.

Pourtant ce néo-hellénisme se rattache, par quelques liens, à la génération contemporaine : tel qu'il est entendu et pratiqué, il a son intérêt, du moins pour les érudits et les archéologues. L'antiquité grecque et romaine se rapproche de nous. Les fouilles de nos savants mettent au jour des débris qui forment un commentaire architectural et artistique au texte des écrivains classiques. Par l'histoire, aidée si puissamment de l'épigraphie, de la numismatique et de la philologie, nous pénétrons dans le détail de la vie antique. La mythologie n'est plus une science morte : on saisit ce

qu'il y a de vivant et de divin dans les allégories et les légendes du paganisme. L'Orient verse son éclatante lumière sur le monde égyptien, phénicien et grec : les parentés des peuples s'accusent, et l'on sait où placer le berceau primitif de nos civilisations européennes. Du sol entr'ouvert surgissent des temples, des statues, des médailles, des inscriptions qui font presque nos voisins de ces peuples disparus dans la nuit des âges. Et, grâce à ces incessants efforts de la science, les plus vieilles fables de l'Inde ou de la Grèce semblent être l'histoire d'hier. On s'est dit que cette renaissance de l'antiquité méritait d'avoir ses poètes. Graveurs et dessinateurs vouent leur crayon à illustrer les *Histoires anciennes* d'images qui burinent, pour le régal des yeux et l'instruction de la jeunesse, les mille objets dont s'entouraient les hommes et les dieux d'alors. Les poètes poursuivent un but identique : ils illustrent de leurs *émaux et de leurs camées* les récits d'explorateurs tels que Ampère, Beulé et Schliemann. C'est pompeux et précieux, fin ou grandiose, érudit ou pédant; mais c'est vide, d'une sonorité creuse et superficielle ; jeu puéril, où se consument trop de talents qui méritent un meilleur sort.

Qu'on ne s'étonne donc plus si l'école naturaliste agite avec tant d'audace des idées qui présagent un art nouveau : cette réaction est exagérée; elle était nécessaire. Pour faire de beaux vers, il suffit d'étudier son âme, soit en l'isolant, soit en unissant ses émotions multiples aux choses extérieures surtout en disant ce qu'elle éprouve sous la présence de Dieu. La façon dans le style n'a qu'une importance secondaire : les pensées, les sentiments, les nuances morales qui vont plus loin que l'imagination et la sensibilité nerveuse doivent rester au premier rang chez les poètes, dignes de ce nom. A ceux-là, la France reviendra toujours comme à ceux qui l'honorent et qui la comprennent. Les autres, même M. Leconte de Lisle, disparaîtront : ou, si on les lit, ce ne sera que par amour pour l'érudition et l'archéologie.

Paul LALLEMAND.

# SAINT VINCENT DE PAUL

## ET LES GONDI

### D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS [1]

---

I

VINCENT DE PAUL PENDANT LA FRONDE. LE CARDINAL DE RETZ, CHEF DES FRONDEURS. VINCENT, DIPLOMATE ET GRAND AUMONIER DE FRANCE. PLEINS POUVOIRS QUE LUI DONNE LOUIS XIV AINSI QU'AUX PRÊTRES DE LA MISSION. VINCENT, PROCLAMÉ PÈRE DE LA PATRIE. SES NÉGOCIATIONS EN FAVEUR DE LA PAIX. SES LETTRES AU CARDINAL MAZARIN. ARRESTATION DU CARDINAL DE RETZ.

Jusqu'à la publication du livre d'Alphonse Feillet, *la Misère au temps de la Fronde*, on était bien loin de soupçonner à quels terribles fléaux la France fut en proie pendant les quatre années que dura cette fatale guerre civile; et, d'autre part, on ne connaissait que très imparfaitement le grand et noble rôle, à la fois tout pacifique et tout charitable, que, pendant tout ce temps-là, ne cessa de remplir Vincent de Paul. Les auteurs des Mémoires contemporains, gentilshommes pour la plupart, n'ont trouvé d'intérêt que dans le récit des intrigues politiques et galantes des grands seigneurs et des grandes dames de leur temps; que dans le spectacle de la lutte des princes, du cardinal de Retz et des principaux frondeurs contre la cour et Mazarin; que dans le tableau des orageuses séances du parlement, où l'on mettait à prix la tête du cardinal-ministre; que dans les brillants combats que se livraient les deux plus grands capitaines de leur siècle, Condé et Turenne. Soit indifférence, soit calcul, ils ont jeté un voile sur le côté le plus sombre, le plus lamentable de ce drame tragi-comique; ils ont oublié de nous dire

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre, 25 décembre 1881, et 10 janvier 1882.

ce que, dans Paris et dans plusieurs provinces, la peste et la famine, qui marchaient à la suite des armées, fauchèrent de milliers d'hommes dans les classes pauvres. Sur ce chapitre, ainsi que sur l'admirable dévouement de Vincent de Paul et sur ses négociations en faveur de la paix, le livre d'Alphonse Feillet a été une véritable révélation. Nous compléterons ce qu'il y a d'essentiel dans son récit par quelques lettres du saint, puisées dans sa correspondance, que viennent de publier, pour leur usage particulier, les RR. PP. Lazaristes.

Quel étrange contraste entre la conduite de Vincent pendant la Fronde et celle de son indigne élève, le coadjuteur de Paris! Tandis que Paul de Gondi, pour chasser Mazarin et conquérir le chapeau et le ministère, soulève les barricades, arme un régiment contre les troupes du roi, transforme la chaire sacrée en tribune politique, devient le chef des frondeurs, et, pendant quatre ans, avec une puissance d'intrigue sans égale, alimente la guerre civile par ses pamphlets, par ses émissaires, par ses menées secrètes parmi le peuple, dans le parlement, dans la noblesse, dans le clergé et auprès du duc d'Orléans, lieutenant général du royaume; Vincent de Paul, avec une persévérance infatigable, avec le plus noble patriotisme et la charité la plus ardente, s'interpose entre les frondeurs et la cour, s'efforce de mettre fin à cette lutte impie et de porter secours à toutes les victimes de la guerre et de la famine.

Ce fut peu de jours après la journée des Barricades du 27 août 1648, qu'il commença à jouer ce rôle de pacificateur; mais on peut voir par la lettre que nous allons reproduire que les esprits étaient encore trop échauffés pour se rendre à ses exhortations. Mazarin s'y était montré aussi sourd que le coadjuteur, qui disait tout haut que le cardinal ne viendrait pas à bout de lui aussi aisément que de M. Vincent [1].

« Mademoiselle, écrivait Vincent à M^lle Le Gras [2], qui se trouvait alors à Liancourt, béni soit Dieu de la sollicitude que Notre-Seigneur vous donne pour vos chères filles et pour moi, dans ces émotions populaires. Nous voilà tous, par la grâce de Dieu, sans que Notre-Seigneur nous ait faits dignes de souffrir quelque chose pour lui en ce rencontre. Assurez-vous, au reste, qu'il n'y a rien que j'aie pensé devoir dire que je n'aie dit par la grâce de Dieu; je dis à l'égard de toutes choses. Le mal est que Dieu n'a pas béni mes paroles, quoique je voie celles qu'on dit de la personne (Mazarin) dont vous entendez parler. Il est vrai que je tâche de les dire à la

[1] Carnets de Mazarin.
[2] Paris, 5 septembre 1648.

manière que font les bons anges, qui proposent sans se troubler, lorsqu'on ne fait pas usage de leurs lumières. C'est la leçon que m'a apprise le bienheureux cardinal de Bérulle; et j'ai les preuves que je n'ai pas grâce, mais que je gâte tout, quand j'en use autrement... »

Mais, bien que Vincent ne fît pas cause commune avec les mauvais anges, c'est-à-dire avec les frondeurs, comme il partageait leur opinion sur Mazarin, et que personne n'eût jamais mieux que lui son franc parler, il crut rendre un vrai service au roi et à l'État, en lui conseillant de quitter la France. Le cardinal, loin de suivre ce conseil, ne lui pardonna jamais, dit-on, cet excès de franchise.

Pendant le siège de Paris, lorsque la politique à outrance de la régente, trop bien servie par les implacables rigueurs de Condé, eut fait sentir aux Parisiens toutes les horreurs de la famine, un seul homme osa leur faire entendre la voix de la clémence. C'est encore Vincent qui plaide en faveur des assiégés et qui, par sa diplomatie pleine de douceur, s'efforce, mais en vain, de calmer les sentiments de vengeance d'Anne d'Autriche. Un billet de lui à la reine, découvert par Alphonse Feillet, nous révèle à la fois tout ce qu'il montra en cette circonstance de charité et de fermeté dans son langage :

« Madame, Paris s'est merveilleusement réjoui quand il a su que l'incomparable bonté du roi et celle de Votre Majesté voulaient que, sans empêchement, on y apportât du blé; mais cette joie se trouve suivie d'un peu de tristesse, en ce que les gens de guerre ne laissent pas de venir à troupes enlever les blés, comme je l'ai vu, mais courent sur les propriétaires qui osent en approcher pour faire leur moisson. Je supplie très humblement Votre Majesté d'agréer que je lui donne cet avis, pour ce qu'Elle m'a fait l'honneur de me dire que le roi n'a pas défendu que ceux qui ont semé les terres en retirent les fruits, et que je sais que, s'il plaît à Sa Majesté et à la Vôtre de remédier à l'empêchement qu'on leur donne, cela contribuera grandement à persuader au peuple qu'Elles lui sont meilleures qu'il ne peut penser. »

Après cette lettre, les ravages continuèrent comme auparavant. Mais cet échec, loin de décourager le zèle de Vincent, lui donna un nouvel essor. Ému de pitié à la vue de tous les maux que souffraient les Parisiens, il eut le courage de quitter Saint-Lazare [1], de traverser la campagne infestée de bandes de pillards et de se rendre à Saint-Germain, pour supplier la régente de mettre fin aux horreurs du siège. Il avait eu la précaution, avant son départ, de ne voir aucun des frondeurs, afin de pouvoir affirmer à la reine en toute

[1] 13 janvier 1649.

conscience que, pour tenter cette démarche, il n'avait pris conseil que de lui seul et qu'elle n'avait été concertée avec personne. Il écrivait au premier président du parlement, à Mathieu Molé, que son unique dessein, en se rendant à Saint-Germain, auprès de la cour, était de travailler à la paix, et que s'il ne l'avait pas vu avant de quitter Paris, c'était pour n'éveiller aucun soupçon dans l'esprit de la reine. Ce voyage de Vincent n'eut pas plus de succès que sa lettre. Anne d'Autriche, tout entière à sa vengeance, ne prêta cette fois aucune attention aux prières de l'homme de Dieu.

Pendant qu'il s'épuisait en vains efforts pour calmer les ressentiments de cette princesse, les pamphlétaires ne l'épargnaient pas plus qu'elle dans leurs *Mazarinades*. Ils l'accusaient notamment d'avoir prêté son ministère à un prétendu mariage secret entre la reine et le cardinal Mazarin. On lit, dans la *Requête civile contre la conclusion de la paix :* « S'il est vrai, ce qu'on dit, qu'ils (la régente et le cardinal) soient liés ensemble par un mariage de conscience, et que le P. Vincent, supérieur de la Mission, ait ratifié le contrat, ils peuvent tout ce qu'ils font, et davantage ce que nous ne voyons pas. »

Dans un autre pamphlet, d'un cynisme encore plus révoltant, on trouve une liste fantastique des amants supposés d'Anne d'Autriche : Montmorency, Buckingham, Leganez et Mazarin, à qui on la prétend toujours mariée par le P. Vincent. Plus tard, après la rentrée de Louis XIV à Paris, la populace, saisie d'une fureur bestiale contre le saint homme, qu'elle accuse de mazarinisme, se rue sur Saint-Lazare, où, chaque jour, il lui fait distribuer du pain en abondance, et elle l'eût mis au pillage sans l'intervention des gardes du corps du jeune roi.

Vincent, condamné à l'impuissance entre l'armée royale et celle des Parisiens, crut n'avoir rien de mieux à faire que de visiter dans les provinces les diverses maisons de son ordre, qui commençaient à souffrir des premiers désordres de la Fronde. Mais de loin ou de près, sa vigilante charité était toujours en éveil, et, bien que sa maison de Saint-Lazare et que la ferme d'Orsigny, qui en dépendait, eussent beaucoup souffert des pillages, il fit tous ses efforts, dans la mesure de ses faibles ressources, pour venir en aide aux Parisiens affamés. Se trouvant au Mans, le 4 mars 1649, il écrivait à M. Portail, un de ses prêtres de la Mission, à Marseille : « ...Vous savez les pertes que nous souffrons, non seulement des blés que nous avions à Orsigny et à Saint-Lazare, mais de la privation de toutes nos rentes (placées en grande partie sur les coches), ce qui nous a obligés de décharger Saint-Lazare et les Bons-Enfants, où il n'y a plus que sept ou huit prêtres, dix-

huit écoliers et quelques frères. Le reste a été envoyé à Richelieu et ailleurs, encore seront-ils obligés de sortir quand il n'y aura plus rien. De si peu qu'il y a de blé, on en distribue tous les jours 3 ou 4 setiers aux pauvres, ce qui nous est une très sensible consolation dans l'extrémité où nous sommes, et qui nous donne espérance que Dieu ne nous abandonnera pas. » Il n'est pas une des lettres de Vincent, pendant son voyage dans les provinces, qui ne s'enquière avec sollicitude du sort des pauvres de Paris, et des meilleurs moyens pour les secourir.

Mais, par suite de la guerre civile, les rentes avaient subi une baisse considérable, toutes les autres valeurs étaient encore plus dépréciées, et l'argent était devenu extrêmement rare. Saint-Lazare, épuisé par toutes ses charités, allait manquer de blé à son tour, lorsque la paix fut signée à Saint-Germain, ce qui permit aux missionnaires, au moyen de quelques emprunts, de faire de nouvelles provisions pour subvenir à la détresse des Parisiens.

Pendant ce temps-là, Vincent de Paul, accablé d'affaires et de fatigues, était tombé assez gravement malade à Richelieu. Il ne put revenir à Paris que longtemps après la paix de Saint-Germain, et cette longue absence nous explique pourquoi, pendant la durée de la Fronde, il ne fut placé qu'assez tardivement par le roi à la tête de l'assistance publique. D'après Abelly, son intervention ne se manifesta de nouveau, mais d'une manière plus efficace, qu'après le siège de Guise (2 juillet 1650). En se retirant, l'armée royale et celle des Espagnols avaient abandonné le long des chemins un grand nombre de soldats blessés et malades qui, par centaines, mouraient de faim ou des suites de leurs blessures. Vincent, touché du sort de ces malheureux, et trouvant, dans une dame janséniste, la présidente de Herse, une charitable auxiliaire, envoya sur les lieux deux de ses prêtres de la Mission, avec une somme de 500 livres. Mais le nombre des victimes de la guerre était si considérable, soit en Picardie, soit en Champagne, que Vincent fut obligé de faire un pressant appel à ses dames de Charité, et de prier François de Gondi, archevêque de Paris, d'ordonner à ses prédicateurs de solliciter, du haut des chaires, la charité des fidèles en faveur de ces deux provinces. Aussitôt toutes les bourses qu'avait fermées la terreur causée par la guerre civile se rouvrirent ; et la reine de Pologne, Marie de Gonzague, « cette fille spirituelle de Port-Royal », envoya 12 000 livres à la mère Angélique, pour les provinces dans la détresse, mais en lui enjoignant de s'entendre avec M. Vincent, pour l'emploi et la répartition de cette somme [1].

[1] Lettre de la mère Angélique à Mlle de Lamoignon, 16 mai 1652. (*Lettres*

Vincent met aussitôt sur pied ses deux admirables confréries : les Prêtres et les Frères de la Mission, et les Filles de la Charité, qui avaient déjà rendu les plus grands services au milieu des désastres de la Lorraine. Il fait partir sur-le-champ pour la Picardie et la Champagne seize de ses missionnaires et un certain nombre de ses Filles. A Guise, à Ribemont, à Laon, à la Fère, à Saint-Quentin, à Marle, etc., une effrayante mortalité avait décimé la population, et le nombre des malades, privés de tout secours et mourant de faim sur de la paille pourrie, était effrayant. Vincent, pour se rendre compte d'une partie du mal, se transporta en personne à Noyon et à Chauny.

Jamais les désordres des gens de guerre n'avaient été poussés plus loin. Ce n'étaient pas seulement les Espagnols qui se livraient aux derniers excès, qui ravageaient les campagnes, qui pillaient les récoltes, qui mettaient les villages à sac, c'étaient encore les soldats de l'armée royale. Des nuées de paysans, fuyant leurs chaumières incendiées, erraient à l'aventure avec leurs femmes et leurs enfants pour mendier leur pain. Après un combat, morts et blessés étaient abandonnés, les uns sans sépulture, les autres sans secours. On ne distinguait plus en rien les troupes du roi de celles de l'ennemi ; on n'y trouvait pas plus de discipline, pas plus de pitié, pas plus de respect pour les choses les plus saintes. Les missionnaires de Vincent avaient été arrêtés par les bandits du comte d'Harcourt et de Turenne, et tout ce qu'ils portaient aux pauvres et aux blessés mis au pillage. Vincent protesta hautement contre cette abominable violation des lois de la guerre, et la régente et le jeune roi, pour mettre fin à de tels excès, publièrent une ordonnance qui donnait pleins pouvoirs à Vincent et à ses missionnaires de réparer les maux sans nombre de la guerre civile, qui déclarait leurs personnes inviolables et sacrées, et qui défendait aux soldats, sous peine de mort, de commettre le moindre vol à leur préjudice. Cette ordonnance, qui porte la date du 14 février 1651, a été mise de nouveau en lumière par Alphonse Feillet. Elle est un titre trop glorieux pour Vincent de Paul, pour que nous n'en remettions pas quelques fragments sous les yeux du lecteur :

« Sa Majesté étant bien informée que les habitants de la plupart des villages de ses frontières de Picardie et de Champagne sont réduits à la mendicité et à une entière misère, pour avoir été exposés aux pillages et hostilités des ennemis, et aux passages et logements de toutes les armées; que plusieurs églises ont été pillées et dépouillées de leurs ornements, et que pour sustenter

*de la mère Angélique,* t. II, p. 165.) Lettre de Vincent de Paul, du 22 mai de la même année.

et nourrir les pauvres et réparer les églises, plusieurs personnes de sa bonne ville de Paris font de grandes et abondantes aumônes, qui sont fort utilement employées par les prêtres de la Mission de M. Vincent et autres personnes charitables envoyées sur les lieux où il y a eu le plus de ruines et le plus de mal, en sorte qu'un grand nombre de ces pauvres gens a été soulagé dans la nécessité et maladie. Mais qu'en ce faisant, les gens de guerre passant et séjournant dans les lieux où lesdits missionnaires se sont trouvés, ont pris et détroussé les ornements d'église et les provisions de vivres, d'habits et d'autres choses qui étaient destinées pour les pauvres, en sorte que, s'ils n'ont sûreté de la part de Sa Majesté, il leur serait impossible de continuer une œuvre si charitable et si importante à la gloire de Dieu et au soulagement des sujets de Sa Majesté. Désirant y contribuer de tout ce qui peut être en son pouvoir, Sa Majesté, de l'avis de la reine régente, défend très expressément aux gouverneurs et lieutenants généraux en ses provinces et armées, maréchaux et mestres de camp, colonels, capitaines, etc... français et étrangers... de loger ni souffrir qu'il soit logé aucuns gens de guerre dans les villages desdites frontières de Picardie et de Champagne, pour lesquelles les prêtres de la Mission leur demanderont sauvegarde pour assister les pauvres et les malades, et y faire la distribution des provisions qu'ils y porteront, en sorte qu'ils soient en pleine et entière liberté d'y exercer leur charité en la manière et à ceux que bon leur semblera. Défend, en outre, Sa Majesté à tous gens de guerre de prendre aucune chose aux prêtres de la Mission et aux personnes employées avec eux ou par eux, à peine de la vie, les prenant en sa protection et sauvegarde spéciale, en enjoignant très expressément à tous les baillis, sénéchaux, juges, prévôts des maréchaux, etc... de tenir la main à l'exécution et publication de la présente, et de poursuivre les contrevenants, en sorte que la punition en serve d'exemple, etc[1]. »

Cette ordonnance, qui, jusqu'à Feillet, avait échappé à l'attention des biographes de Vincent de Paul, est l'un des monuments qui honore le plus sa mémoire. « Qu'on en pèse toutes les paroles : l'aveu du mal au début de l'ordonnance, la barbarie des soldats poussée à ce point, qu'ils ne respectent pas même ceux qui viennent porter secours à eux et à leurs victimes... Cet acte attribue à Vincent un rôle public et officiel... Il est désormais le *Grand aumônier de la France*, dans les mains duquel la royauté abdique volontairement ce qui constitue son plus noble privilège, le pouvoir de faire le bien[2]. »

[1] Recueil, congé, ordonnances militaires, t. XXVIII.
[2] *La Misère au temps de la Fronde,* par Alph. Feillet.

Ce que ne peut le trésor de l'État, à moitié épuisé pour soutenir la guerre, Vincent le trouve dans les inépuisables ressources de son ingénieuse charité, sans cesse en éveil, sans cesse en action. Qui pourrait croire que dans les deux provinces les plus ravagées par la guerre, la Champagne et la Picardie, Vincent, l'humble paysan des Landes, trouve moyen de répandre par mois 15 000 livres d'aumône, et cela pendant près d'une année! Rien n'est plus vrai pourtant, ainsi que l'atteste une de ses lettres, en date du 20 mai 1651. Et ces sommes si considérables pour le temps, et qu'il faudrait multiplier aujourd'hui par huit ou par dix, où les trouve-t-il? Dans la bourse de ses dames de charité.

A chaque page du livre de Feillet, ce sont des tableaux plus horribles, plus navrants les uns que les autres. « La misère est si grande, écrit à Vincent le gouverneur de Saint-Quentin, qu'il ne reste plus d'habitants dans les villages qui aient seulement de la paille pour se coucher, et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister... c'est ce qui m'oblige, dans le rang que je tiens et la reconnaissance que j'en ai, de vous supplier d'être encore le *Père de la patrie*, pour conserver la vie à tant de pauvres moribonds et languissants que vos prêtres assistent, et ils s'en acquittent très dignement. »

Partout, sous les pas de ses missionnaires, s'élève un concert de bénédictions et de reconnaissance. Dans toutes les provinces qui ont été en proie à la guerre et à la famine, Vincent a soin d'établir des magasins d'orge et de blé, pour qu'il en soit fait des distributions régulières aux malheureux.

« Vous pourvoyez aux besoins des pauvres avec tant d'ordre et de zèle, lui écrit le président et lieutenant général de Rethel, par les prêtres de votre congrégation que vous y employez dans tous les lieux circonvoisins où les pauvres sont réduits à la pâture des bêtes, jusqu'à manger des chiens, ainsi que j'en ai vu des preuves. Ils ont sauvé la vie à un nombre innombrable de personnes et ont consolé et assisté les autres jusques à la mort. »

Bientôt d'autres provinces, notamment la Normandie, la Provence et la Bourgogne offrirent un spectacle encore plus lamentable que la Picardie et la Champagne. A la suite du passage des armées, des mauvaises récoltes, de la famine, la peste y éclata et y sévit avec la plus extrême violence. A Rouen, elle emporta quatre mille personnes en quinze jours. Dans les hôpitaux de la Normandie, on voyait entassés dans le même lit jusqu'à huit ou dix malades; la peste y fit irruption et y exerça d'affreux ravages; dix-sept mille personnes y périrent. Dans les hôpitaux de Paris, où la contagion se glissa en 1652, la mortalité ne fut pas moins

effrayante. Vingt-deux médecins y trouvèrent la mort, en donnant des soins aux pestiférés. En Bourgogne, en Provence, pendant l'année 1651, mêmes désastres causés par la peste. Que pouvaient les missionnaires de Vincent au milieu de tant de fléaux?

« Notre pauvreté augmente avec les misères publiques, écrivait-il le 1er mars 1652; les troubles nous ont ôté tout d'un coup 23 000 livres de rente, car, outre la privation des aides (rentes sur les boissons), les coches ne vont plus [1]. ... Nous sommes maintenant trente-cinq prêtres; vous pouvez penser quelle est notre peine pour subsister. »

Le 21 juin suivant, il écrivait à M. Lagault, docteur de Sorbonne, qui avait été envoyé à Rome, avec François Hallier, autre docteur de Sorbonne et syndic de la faculté de théologie, pour y combattre le parti janséniste :

« Je vous dirai, au sujet de la descente solennelle de la châsse de sainte Geneviève et des processions générales qu'on a faites pour demander à Dieu la cessation des souffrances publiques, par l'intercession de cette sainte, qu'il ne s'est jamais vu à Paris plus de concours de peuple ni de dévotion extérieure. L'effet de cela a été qu'avant le huitième jour, le duc de Lorraine, qui avait son armée aux portes de Paris, et qui était lui-même dans la ville, a décampé pour s'en retourner en son pays, ayant pris cette résolution sur le point que l'armée du roi allait fondre sur la sienne. On continue aussi depuis à traiter de la paix avec les princes, et l'on espère de la bonté de Dieu, qu'elle se fera, d'autant plus qu'on tâche d'apaiser sa justice par de grands biens qui se font, à Paris, à l'égard des pauvres honteux et des pauvres gens de la campagne qui s'y sont réfugiés. On donne chaque jour le potage à quatorze ou quinze mille, qui mourraient de faim sans ce secours. Et, en outre, on a retiré les filles en des maisons particulières, au nombre de huit ou neuf cents; et l'on va enfermer toutes les religieuses réfugiées qui logent par la ville... dans un monastère préposé à cet effet, où elles seront gouvernées par des filles de Sainte-Marie. »

Le 21 juin, Vincent faisait à M. Lambert, supérieur de la Mission à Varsovie, un tableau des plus navrants de la misère de Paris.

Peu de jours après, le 2 juillet, se livrait le fameux combat du faubourg Saint-Antoine, entre les deux plus grands capitaines du siècle, Turenne et Condé. Le prince était sur le point d'être enveloppé par la petite armée du maréchal de la Ferté, qui marchait au secours de Turenne, lorsque la grande Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi et força les Parisiens

[1] Les missionnaires avaient des rentes sur l'entreprise des coches.

à ouvrir leurs portes à Condé. Deux jours après, le 4 juillet, avait lieu à l'Hôtel de Ville une assemblée des plus notables bourgeois de Paris. Comme ils se montraient hésitants à embrasser la cause de Condé contre celle du roi, une foule immense et menaçante, toute dévouée au prince, et dans laquelle s'étaient glissés un grand nombre de ses soldats déguisés, envahit tout à coup la place de Grève et somma l'assemblée de signer un arrêt d'union avec Condé. Pour mettre fin à ses hésitations, la populace se rue sur l'Hôtel de Ville, y met le feu, égorge un certain nombre de bourgeois et, sous le coup de la terreur, arrache à l'assemblée épouvantée l'arrêt d'union. Il est malheureusement certain que les soldats du prince, postés aux fenêtres des maisons, firent feu sur l'Hôtel de Ville, et que ce fut par cet abominable attentat que Condé se rendit maître de Paris et du parlement. Il força ce dernier à renouveler les arrêts de proscription contre Mazarin, et à déclarer le duc d'Orléans lieutenant général du royaume.

La cour se trouvait alors à Saint-Denis, où était venu la rejoindre le cardinal Mazarin. Jamais la guerre civile n'avait offert, depuis le commencement de la Fronde, un spectacle plus effrayant et plus menaçant. Condé semblait résolu à pousser les choses à la dernière extrémité, si la cour refusait de céder à ses énormes prétentions, et elle savait tout ce qu'elle avait à craindre de lui. Vincent de Paul, afin de conjurer les nouveaux malheurs qui allaient fondre sur la France, essaya de s'entremettre de nouveau entre les princes et la cour. Il eut plusieurs entrevues avec Condé, avec la reine, avec Mazarin, et il eut le courage de conseiller à ce dernier, pour mettre fin aux troubles, de quitter la France. Voici une très curieuse lettre qu'il lui adressait peu après l'incendie de l'Hôtel de Ville, pour lui rendre compte de ses négociations et pour l'engager à reprendre le chemin de l'exil :

« Je supplie très humblement Votre Éminence de me pardonner de ce que je m'en revins hier au soir sans avoir eu l'honneur de recevoir ses commandements ; je fus contraint à cela, parce que je me trouvai mal. M. le duc d'Orléans vient de me mander qu'il m'enverra aujourd'hui M. d'Ornano (son secrétaire des commandements), pour me faire réponse, laquelle il a désiré concerter avec M. le Prince. Je dis hier à la reine l'entretien que j'avais eu l'honneur d'avoir avec tous les deux séparément, qui fut respectueux et gracieux. J'ai dit à Son Altesse Royale que si l'on rétablissait le roi dans son autorité et que l'on donnât un arrêt de justification [1], Votre Éminence donnerait la satisfaction que l'on désire

[1] En faveur du prince de Condé.

(c'est-à-dire sa sortie hors du royaume); que difficilement pourrait-on accommoder cette grande affaire par des députés, et qu'il fallait des personnes de réciproque confiance, qui traitassent les choses de gré à gré. Il me témoigna, de parole et de geste, que cela lui revenait, et me dit qu'il conférerait avec son conseil. Demain au matin j'espère être en état d'aller porter cette réponse à Votre Éminence. »

Mais l'attitude de Condé et du parlement était devenue de plus en plus hostile au favori. Le roi, pour briser la résistance du parlement, lui ordonna de se rendre à Pontoise, où la cour séjournait alors, mais la grande majorité de ses membres refusa de lui obéir.

Depuis l'incendie et les massacres de l'Hôtel de Ville, Paris était en proie à une si grande terreur et à une si affreuse misère, que la plupart de ceux qui s'étaient montrés jusque-là les plus ardents frondeurs n'aspiraient plus qu'à la paix et soupiraient pour le retour du roi.

Leur ancien chef, le cardinal de Retz, qui avait reçu depuis quelque temps la nouvelle de sa promotion à la pourpre (19 février 1652), se tenait prudemment à l'écart, ne se mêlait plus d'intrigues, ostensiblement du moins, et ne cherchait que l'occasion de faire oublier son passé par une démarche éclatante en faveur de la paix. Implacable ennemi de Condé, ne pouvant plus faire aucun compte sur le duc d'Orléans, dont l'esprit faible, irrésolu, sans cesse en proie à des terreurs souvent imaginaires, ne lui laissait aucun espoir de continuer la lutte, Retz ne songeait plus, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'à se tirer honnêtement du jeu. Le parlement, fidèle jusqu'au bout à sa haine contre Mazarin, fulminait sans cesse contre lui ses arrêts de bannissement et avait mis de nouveau sa tête à prix. Le cardinal, de concert avec la cour, avait renouvelé la comédie qu'il avait jouée déjà plusieurs fois; il avait feint de céder encore aux menaces du parlement, et il s'était retiré à Bouillon, bien résolu pourtant à rentrer en France, lorsque la lassitude des esprits aurait rendu son retour possible. Profiter de son absence pour demander la paix au roi et son retour à Paris parut au cardinal de Retz un coup de maître. Par là il échappait à tout soupçon de mazarinisme, et il se posait le premier en négociateur et en arbitre de la paix, devenue le plus ardent désir des Parisiens. Retz s'ouvrit de ce projet à la princesse Palatine, Anne de Gonzague, dont il connaissait le génie politique. La princesse l'engagea à précipiter les choses et à surprendre la cour, afin que Mazarin exilé n'eût pas le temps de s'opposer à une démarche qui pouvait assurer à son rival l'impunité et même la faveur royale. Cette claire prévision de la princesse était si bien fondée, que Mazarin, de plus

en plus inquiet de l'inaction et du silence de l'homme qu'il redoutait le plus dans Paris, écrivait à l'un de ses confidents, en septembre 1652, cette lettre caractéristique, qui fait déjà prévoir la catastrophe finale de l'ancien chef de la Fronde : « Je vous conjure de vous appliquer à rompre, par toutes sortes de voies, les desseins du cardinal de Retz, et de croire comme un article de foi que, nonobstant toutes les belles choses qu'il fera et les protestations de sa passion au service de la reine, et de vouloir me servir sincèrement et de pousser M. le Prince, il n'a rien de bon dans l'âme, ni pour l'État, ni pour la reine, ni pour moi. Il faut donc bien garder les dehors et empêcher qu'il ne s'introduise et qu'il ne puisse jouer en apparence, ni à la cour ni à Paris, le personnage de serviteur du roi bien intentionné, car il est incapable de l'être jamais. Vous n'aurez pas grand'peine avec la reine sur ce sujet, car elle le connaît trop bien pour s'y fier jamais [1]. »

Avant de raconter le voyage que fit à Compiègne le cardinal de Retz, à la tête de son clergé, pour demander la paix au roi et son retour à Paris, il est indispensable de rappeler au lecteur les diverses tentatives que fit Vincent dans le même dessein, et qui précédèrent ce voyage. Nous avons vu comment, à plusieurs reprises, sous l'ancienne Fronde, il avait, en vue de la paix, essayé son crédit auprès de la reine et de Mazarin, et comment il avait si mal réussi. Pendant le séjour de la cour à Saint-Denis, il avait tenté, non moins vainement, de réconcilier le roi et les princes (juillet 1652). Au mois d'août suivant, il avait adressé, au pape Innocent X, une lettre touchante pour implorer ses prières et son intervention, « afin de réunir la maison royale divisée et d'éteindre la guerre civile ». Mais le pape, fort peu satisfait de la politique gallicane de Mazarin, s'était bien gardé de lui venir en aide, en prêtant les mains à une réconciliation des princes avec la cour.

Par une étrange coïncidence que l'on pourrait croire à première vue l'effet d'un concert entre le cardinal de Retz et Vincent de Paul, celui-ci, le 11 septembre 1652, c'est-à-dire la veille même du voyage de Retz à Compiègne, adressa au cardinal Mazarin une lettre des plus importantes sur l'état des esprits dans la capitale, lettre qui nous révèle en même temps de sa part un remarquable talent diplomatique. Cette lettre fut-elle inspirée à Vincent par son ancien élève? On serait tenté d'abord de le supposer, tant elle est digne du génie de Retz par l'extrême habileté qu'on y découvre à chaque ligne; mais Vincent déclare formellement à Mazarin qu'il ne l'a communiquée à personne au monde, et la parole de Vincent

[1] Mazarin à Nicolas Foucquet, procureur général, 6 septembre 1652.

de Paul doit nous suffire. Voici cette lettre, qui nous montre Vincent sous ce jour tout à fait nouveau d'un négociateur fort au courant des questions les plus délicates, et sachant résoudre avec autant de sagesse que de dextérité les questions les plus difficiles. On y remarquera surtout avec quel art et quels ménagements, il conseille au cardinal Mazarin de ne pas rentrer à Paris avec le roi, ce qui pourrait rallumer le feu de la sédition, mais de provoquer lui-même le retour du roi, sur qui l'on sait que son influence est si grande, ce qui lui conciliera peu à peu les esprits les plus hostiles et rendra bientôt facile son propre retour.

« Paris, ce 11 septembre 1652.

« Monseigneur,

« Je me donne la confiance d'écrire à Votre Éminence. Je la supplie de l'avoir agréable et que je lui dise que je vois maintenant la ville de Paris revenue de l'état auquel elle était, et demander le roi et la reine à cor et à cris; que je ne vas en aucun lieu et ne vois personne qui ne me tienne le même discours. Il n'y a pas jusques aux dames de la charité, qui sont les premières de Paris, qui ne me disent que si Leurs Majestés s'approchent, qu'elles iront un régiment de dames les recevoir en triomphe. Et selon cela, monseigneur, je pense que Votre Éminence fera un acte digne de sa bonté de conseiller au roi et à la reine de revenir prendre possession de leur ville et des cœurs de Paris. Mais, pour ce qu'il y a beaucoup de choses à dire contre cela, voici les difficultés qui me semblent les plus considérables, et la réponse que j'y fais et que je supplie très humblement Votre Éminence de lire et de considérer.

« La première est qu'encore qu'il y ait plusieurs bonnes âmes dans Paris et quantité de bourgeois qui soient dans les sentiments que je dis, il y en a toutefois quantité d'autres qui sont de sentiment contraire, et d'autres qui sont entre deux. A quoi je réponds, monseigneur, que je ne pense pas qu'il y en ait que fort peu qui soient de sentiment contraire, au moins n'en connais-je pas un, et que les indifférents, s'il y en a, seront emportés par la multitude et la force de ceux qui ont de la chaleur pour cela, qui est la plupart de Paris, si ce n'est peut-être ceux qui craindraient la touche [1], s'ils n'étaient rassurés par l'amnistie.

« Secondement, qu'il y a sujet de craindre que la présence des chefs du parti contraire fasse revenir la journée du Palais [2] et celle

[1] Le châtiment.

[2] La journée du 25 juin 1652, où les princes de Condé et de Conti déclarèrent, dans les chambres assemblées, qu'aussitôt que le cardinal Mazarin serait hors du royaume, ils exécuteraient fidèlement tous les articles portés dans la réponse du roi, etc.

de la Maison de ville [1], à quoi je réponds que l'un d'eux [2], sera ravi de cette occasion pour se bien remettre avec le roi, et que l'autre [3], voyant Paris remis à l'obéissance du roi, se soumettra, et de cela il n'en faut pas douter, je le sais de bonne part.

« En troisième lieu, quelques-uns pourront peut-être dire à Votre Éminence qu'il faut châtier Paris pour le rendre sage; et, moi, je pense, monseigneur, qu'il est expédient que Votre Éminence se ressouvienne comme quoi se sont comportés les rois sous lesquels Paris s'est révolté ; elle trouvera qu'ils ont procédé doucement, et que Charles VI, pour avoir châtié un grand nombre de rebelles, désarmé et ôté les chaînes de la ville [4], ne fit que mettre de l'huile dans le feu et enflammer le reste, en sorte que, seize ans durant, ils continuèrent la sédition, contredirent le roi plus qu'auparavant, et se liguèrent pour cela avec les ennemis de l'État, et qu'enfin Henri III, ni le roi même [5], ne se sont pas bien trouvés de les avoir bloqués. De dire que Votre Éminence fera la paix avec l'Espagne, et qu'elle reviendra triomphante fondre sur Paris et le mettre à la raison, je réponds, monseigneur, que tant s'en faut qu'elle s'établisse mieux dans les esprits du royaume par la paix avec l'Espagne; qu'au contraire elle s'acquerra plus de haine que jamais, si tant est qu'on rende à l'Espagnol tout ce qu'on possède de lui, comme l'on dit que Votre Éminence veut faire...

« Que si l'on estime qu'auparavant le retour de Leurs Majestés en cette ville, il vaut mieux traiter avec l'Espagne et messeigneurs les princes, souffrez que je vous dise qu'en ce cas Paris sera compris dans les articles de la paix et tiendra le bien de son amnistie de l'Espagne et de mesdits seigneurs, et non du roi, dont il aura une telle reconnaissance, qu'il se déclarera pour eux à la première occasion.

« Quelques-uns pourront dire à Votre Éminence que ses intérêts particuliers requièrent que le roi ne reçoive pas en grâce ce peuple, et ne revienne pas à Paris sans elle, ains [6] qu'il faut brouiller les affaires et entretenir la guerre, pour faire voir que ce n'est pas Votre Éminence qui excite la tempête, ains la malignité des esprits qui ne veulent pas se soumettre à la volonté de leur prince. Je réponds, monseigneur, qu'il n'importe pas tant que le retour de

[1] Siège et incendie de l'Hôtel de Ville par les soldats déguisés du prince de Condé.

[2] Le duc d'Orléans.

[3] Le prince de Condé.

[4] Châtiment des maillotins et troubles des cabochiens, Bourguignons et Armagnacs.

[5] Louis XIV, sous la première Fronde, lorsqu'il fit le siège de Paris.

[6] Vieux mot français, qui signifie *mais*.

Votre Éminence soit avant ou après celui du roi, pourvu qu'il soit; et que le roi rétabli dans Paris, Sa Majesté pourra faire revenir Votre Éminence quand il lui plaira, et de cela j'en suis assuré. D'ailleurs, si tant est que Votre Éminence, laquelle regarde principalement le bien du roi, de la reine et de l'État, contribue à la réunion de la maison royale et de Paris, et à l'obéissance du roi, assurément, monseigneur, elle regagnera les esprits, et dans peu de temps elle sera rappelée, et de la bonne sorte, comme j'ai dit; mais tandis que les esprits seront dans la révolte, il est bien à craindre que jamais on ne fera la paix à cette condition, pour ce que c'est en cela la folie populaire, et que l'expérience fait voir que ceux qui sont blessés de cette maladie ne guérissent jamais par les mêmes choses par lesquelles les roues de leur esprit ont été faussées. Et s'il est vrai, comme l'on dit, que Votre Éminence a donné ordre que le roi n'écoute pas messeigneurs les princes, qu'il ne leur donne point de passeports pour se rendre auprès de Leurs Majestés, que l'on n'écoute aucune députation ni représentation, et qu'à cet effet Votre Éminence a mis auprès du roi et de la reine des étrangers, ses domestiques, qui ferment les avenues de tous côtés pour empêcher qu'on parle à Leurs Majestés, il est fort à craindre, monseigneur, si cela continue, que l'occasion se perde. Si Votre Éminence conseille le roi de venir recevoir les acclamations de ce peuple, elle gagnera les cœurs de tous ceux du royaume qui savent bien ce qu'elle peut auprès du roi et de la reine, et chacun tiendra cette grâce de Votre Eminence.

« Voilà, monseigneur, ce que je prends la hardiesse de vous représenter, dans la confiance qu'elle ne le trouvera pas mauvais, surtout quand elle saura que je n'ai dit à personne du monde qu'à un serviteur de Votre Eminence, que je me donne l'honneur de lui écrire, et que je n'ai aucune communication avec mes anciens amis[1], qui sont dans les sentiments contraires à la volonté du roi; que je n'ai communiqué la présente à qui que ce soit, et que je vivrai et mourrai dans l'obéissance que je dois à Votre Eminence, à laquelle Notre-Seigneur m'a donné d'une manière particulière. C'est de quoi je l'assure, pour être à jamais, monseigneur, son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

« Vincent de Paul. »

[1] Alphonse Feillet a dit, dans une note de son volume *la Misère au temps de la Fronde*, que, par ce passage, Vincent désignait entre autres le cardinal de Retz, comme n'étant pas alors dans les sentiments du roi. C'est une erreur, le cardinal désirait vivement alors la rentrée de Louis XIV à Paris, et il se mit même, comme on le verra bientôt, à la tête d'une députation du clergé de Paris, pour aller lui demander la paix.

Le lendemain du jour où fut écrite cette lettre, le cardinal de Retz, sans se douter des instructions que Mazarin avait envoyées contre lui à la cour, mettait à exécution le plan qu'il avait concerté avec la princesse Palatine. Il espérait, en jouant, à la fin de la Fronde, le rôle de pacificateur général, auquel l'appelait assez naturellement sa double qualité de futur archevêque de Paris et de cardinal, non seulement rentrer en grâce auprès de la cour, mais encore gagner peut-être, en l'absence de Mazarin, la faveur de la reine. Il avait, d'ailleurs, un prétexte tout trouvé pour se rendre à Compiègne, c'était d'y aller recevoir, des mains du roi, son bonnet de cardinal, qui, depuis peu, était arrivé de Rome. Le 12 septembre, il se mit donc en route avec une longue file de carrosses, remplis de chanoines du chapitre de Notre-Dame et des curés de Paris, escortés par les gardes du duc d'Orléans et par de nombreux gentilshommes à cheval. Le jeune roi et la reine mère se continrent au point de lui faire bon accueil; Retz, lui-même, si fin d'ordinaire, y fut un moment trompé. Il y reçut d'abord, en grande cérémonie, des mains de Louis XIV, le bonnet de cardinal; puis, en présence de toute la cour, « l'habile moqueur » prononça une harangue fort éloquente, toute pleine de sentiments élevés, et telle qu'on pouvait l'attendre d'un homme capable de jouer tous les rôles. Le roi, afin de méditer sa réponse tout à loisir, attendit jusqu'au lendemain pour la lui remettre, par écrit. A travers des paroles d'une apparente douceur, il faisait espérer son retour prochain à Paris, pourvu, ajoutait-il, en désignant à mots couverts les chefs des deux Frondes, Retz et Condé, pourvu que les Parisiens fissent quelque chose pour le hâter, « *en ne souffrant plus le pouvoir violent de ceux qui voulaient faire durer les troubles*, et en imitant leurs pères, qui avaient chassé les ennemis étrangers et domestiques, oppresseurs de leurs libertés, pour recevoir le roi Henri le Grand dans leur ville ».

Les Parisiens, depuis quelques mois, avaient assisté, en effet, à un étrange spectacle : ils avaient vu flotter sur le Pont-Neuf les drapeaux et les étendards d'Espagne, et se croiser, dans leurs rues, en toute liberté, les écharpes jaunes de Lorraine à côté des écharpes isabelles de Condé, et des écharpes bleues du duc d'Orléans. Seules, les écharpes blanches du roi en étaient bannies[1]. La réponse de Louis XIV était bien loin de ce qu'avait espéré le cardinal de Retz. Il était venu dans l'espoir de con-

[1] Avant l'adoption de la cocarde, les armées de l'Europe se distinguaient les unes des autres par la couleur de leurs écharpes.

clure la paix au nom du duc d'Orléans, et, en obtenant la rentrée en grâce de ce prince, de se mettre lui-même à couvert. Mais la cour avait d'autres desseins, et Retz, dans ses Mémoires, avoue que sa négociation n'eut pas grand succès. On le renvoya à Servien et à Le Tellier, qui, dûment *sifflés* par Mazarin, le payèrent de paroles vagues et se gardèrent bien de rien conclure avec lui : « de sorte qu'il reprit le chemin de Paris sans y rien rapporter que son bonnet de cardinal[1], » et ajoutons aussi l'espérance, un peu chimérique, de son pardon. Heureux encore d'en être quitte à si bon marché, car des esprits violents, tels que l'abbé Fouquet, avaient agité dans le conseil de la reine s'il fallait l'arrêter ou le tuer : et il n'avait échappé à la prison ou à la mort que par la crainte que l'on avait eue de violer, par un tel attentat, la foi publique. De retour à Paris, Retz apprit ces détails de son père, à qui ils avaient été révélés par le P. Senault, de l'Oratoire, d'après les ordres du prince Thomas de Savoie, qui avait assisté à la délibération, et qui s'était opposé avec force à ce criminel dessein[2].

Peu de temps après, le roi rentrait à Paris au milieu des acclamations d'un peuple immense : Condé n'avait pas attendu jusque-là pour en sortir avec le peu de troupes qui lui étaient restées fidèles. Le héros de Rocroi et de Lens allait jouer dans le camp espagnol le rôle de *condottiere*. Le roi, dans un lit de justice, l'avait déclaré « criminel de lèse-majesté et traître à la patrie », ainsi que le prince de Conti, la duchesse de Longueville, le duc de la Rochefoucauld, le prince de Tarente et leurs autres adhérents. Le duc d'Orléans, le duc de Beaufort, le marquis de Châteauneuf et Broussel, cette ancienne idole du peuple, avaient été exilés. Un seul homme eut l'illusion de croire qu'il serait à l'abri des rigueurs du pouvoir, et cet homme, le plus coupable de tous, était l'ancien chef de la vieille Fronde, le cardinal de Retz. Pour s'épargner une violence contre la pourpre dont il était revêtu, le roi lui avait offert la direction des affaires de France à Rome, pendant trois ans, avec le payement de ses dettes et un riche traitement pour y faire grande figure. Avec une imprudence et une audace sans égale, Retz n'accepta cette offre que sous condition que la cour ferait préalablement droit aux prétentions de ses amis, qui, par le fait, étaient fort exagérées. Dès lors sa perte fut résolue, et la cour, afin de s'emparer de sa personne, ne négligea rien pour endormir sa vigilance. Sur une

[1] Bazin, *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin.*
[2] *Mémoires de Retz,* édition Hachette, tome IV, p. 337 et 338.

parole artificieuse de la reine, qui avait dit publiquement, afin que le mot lui fût répété, que le retour du roi était son ouvrage, cet homme, d'ordinaire si prudent, si pénétrant, si difficile à duper, se laissa prendre au piège comme un novice. Il se remit tranquillement à prêcher et à visiter les dames. Se fiant un peu trop sur la crédulité de ses auditeurs et sur leur absence de mémoire, il eut l'étrange hardiesse, à Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence même de la cour, de prononcer un sermon contre l'ambition. Le sermon eut d'ailleurs le plus grand succès. La Rochefoucauld en trouva le sujet si plaisant dans la bouche de Retz, qu'il écrivit à un de ses amis « qu'on en attendait un autre contre les séditieux ». Et certes, le nouveau cardinal en était bien capable, lui qui, dans sa jeunesse, en avait fait un contre l'hypocrisie.

Il en vint à ce point d'aveuglement et d'audace d'oser encore braver la cour, de se promener dans Paris avec une nombreuse escorte, « de tenir le pavé, » comme il le disait lui-même, espérant qu'elle finirait par capituler et par souscrire à toutes ses exigences en faveur de ses amis. Mais le temps des bravades était passé, et le jeune roi, poussé par Mazarin, qui lui adressa des instructions secrètes, résolut d'en finir avec ce génie turbulent et impatient de tout repos. Il donna l'ordre à Pradelle, capitaine de ses gardes, ordre écrit et signé de sa main, qui existe encore, d'arrêter le cardinal de Retz, *mort ou vif*, *en cas de résistance de sa part*. On sait comment, le 19 décembre 1652, plein d'une aveugle confiance, malgré plusieurs avis secrets qui lui conseillaient de s'abstenir, le prélat se rendit au Louvre, et comment il y fut arrêté par le marquis de Villequier et de là conduit au château de Vincennes [1].

Que dut penser Vincent de Paul de la détention de son ancien élève? Ses sentiments sur ce point ne sauraient être douteux, bien que, dans les documents de l'époque, il n'en reste aucune trace. L'ancien chef de la vieille Fronde était assurément un grand coupable, mais il était couvert par l'amnistie; prince de l'Église, archevêque désigné du diocèse de Paris, revêtu d'un caractère sacré, le pouvoir civil n'avait aucun droit de le maintenir en prison, sans l'avoir fait préalablement juger par une cour ecclésiastique, ce qui n'eut jamais lieu pendant toute la durée de sa détention. Vincent de Paul ne pouvait donc approuver cette odieuse violence d'un cardinal à l'égard d'un autre cardinal et, à propos d'un fait analogue, nous en aurons bientôt la preuve.

[1] On trouva dans ses poches le plan, écrit de sa main, d'un sermon qu'il devait prêcher à l'Oratoire au mois de janvier suivant, et dont l'original se trouve à la Bibliothèque nationale, dans les papiers de Le Tellier.

## II

LE CARDINAL DE RETZ ET INNOCENT X. — MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS, JEAN-FRANÇOIS DE GONDI, ET PRISE DE POSSESSION DE L'ARCHEVÊCHÉ PAR RETZ. — JOIE QU'EN ÉPROUVE VINCENT DE PAUL. EXIL DU P. DE GONDI DANS SA TERRE DE VILLEPREUX. — VAINE TENTATIVE DE VINCENT DE PAUL EN SA FAVEUR. — RETZ, APRÈS SA FUITE DU CHATEAU DE NANTES, RÉVOQUE SA DÉMISSION. EXIL DU P. DE GONDI A CLERMONT, EN AUVERGNE. ÉLOQUENTE PROTESTATION DE RETZ CONTRE CETTE MESURE DE RIGUEUR. — EMPRUNT DE 300 PISTOLES PAR VINCENT POUR LES OFFRIR AU CARDINAL DE RETZ. — NOBLE REFUS DE CELUI-CI. BIENVEILLANT ACCUEIL QUE FAIT A RETZ INNOCENT X, EN LUI DONNANT LE CHAPEAU DE CARDINAL. — HOSPITALITÉ DONNÉE A RETZ PAR LES PÈRES DE LA MISSION A ROME, SUR L'ORDRE DU PAPE. MORT D'INNOCENT X. ENVOI A ROME D'HUGUES DE LIONNE, AFIN D'INTENTER AU CARDINAL DE RETZ UN PROCÈS POUR CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ. EXPULSION DE ROME DES PRÊTRES FRANÇAIS DE LA MISSION, PAR ORDRE DE LOUIS XIV, POUR AVOIR DONNÉ ASILE AU CARDINAL DE RETZ. LETTRES INÉDITES DE LOUIS XIV, DE BRIENNE, DE LIONNE ET DE VINCENT DE PAUL, A CE SUJET. SOUMISSION PUBLIQUE DE VINCENT AUX ORDRES DU ROI.

A la nouvelle de l'arrestation du cardinal de Retz, le pape Innocent X, qui avait perdu en lui l'homme le plus capable qu'il pût opposer aux entreprises de Mazarin contre le Saint-Siège, se montra d'abord fort irrité et adressa à Louis XIV les plus vives protestations. Le cardinal de Retz, afin de l'entretenir dans ces dispositions favorables et d'être par sa protection rendu à la liberté, lui envoya un de ses plus habiles et de ses plus dévoués agents, l'abbé Charrier. Mais la fortune, si longtemps contraire à Mazarin, avait de nouveau embrassé sa cause pour ne plus la trahir jusqu'à sa mort. La cour de France venait de saisir le pontife de l'affaire des cinq propositions extraites de l'*Augustinus* de Jansénius, et elle poursuivait auprès de lui leur condamnation. Innocent, ayant à cœur d'arrêter le nouveau schisme à sa naissance, avait à ménager avec le plus grand soin le cardinal Mazarin, afin que la bulle qu'il préparait contre les cinq propositions ne fût pas supprimée par ses ordres. Le cardinal, de son côté, pour que le pape se montrât moins pressant à réclamer la délivrance de Retz, lui fit insinuer, par le cardinal Chigi et par les Jésuites, que son prisonnier était partisan de la nouvelle secte, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur le peu de fondement de son accusation. A vrai dire, ce n'était que par

pure politique que le cardinal de Retz s'était montré favorable aux solitaires de Port-Royal, dont les doctrines lui étaient absolument indifférentes. « Dans le fond, disait son confident Guy Joly, il ne fut ni janséniste ni moliniste, et il s'embarrassait fort peu des disputes du temps. » Un autre contemporain, parlant de lui, allait encore plus loin et disait fort justement que « pour être janséniste, il fallait auparavant être chrétien ». Mais cette accusation, si peu vraisemblable qu'elle fût, n'en était pas moins de nature à produire un grand effet sur l'esprit du pape, et Mazarin n'était pas homme à ne pas s'en servir.

Après la condamnation des cinq propositions (18 août 1653), Mazarin, de plus en plus irrité des démonstrations des jansénistes en faveur de son captif, accueillit favorablement et sans discussion la bulle du pape et en ordonna sur-le-champ l'exécution dans tout le royaume. En même temps, pour que le pontife ne fît pas de nouvelle tentative en faveur de la liberté de Retz, il donna mission au docteur Hallier, qui avait été envoyé à Rome, afin d'y poursuivre la condamnation des cinq propositions, de porter contre lui l'accusation de jansénisme et de l'accuser en outre d'avoir reçu d'énormes sommes d'argent des partisans de cette secte. Hallier s'acquitta de sa mission auprès du pape, en présence de l'ambassadeur de France, le bailli de Valençay, et prétendit même que Retz « avait été assisté de plus de 700 000 livres par des personnes enfarinées de jansénisme[1] ».

Sept mois après (le 21 mars 1654) mourait l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi. Le cardinal de Retz, son coadjuteur et successeur désigné, était encore prisonnier à Vincennes. Dans la prévision de la mort de son oncle, il avait eu la sage précaution, avant sa prison, de donner à un membre du chapitre de Notre-Dame une procuration antidatée, afin qu'il pût prendre sur-le-champ en son nom possession de l'archevêché. Cette formalité fut accomplie une heure après le décès de François de Gondi, à la grande surprise et au grand mécontentement de la cour et de Mazarin, qui espéraient lui donner pour successeur un homme entièrement et aveuglément dévoué à leur cause, Mgr de Marca, archevêque de Toulouse.

Vincent de Paul, qui voyait fort justement, dans la personne du cardinal de Retz, son pasteur légitime, et qui n'aurait vu monter qu'avec une extrême répugnance sur le siège de Paris, Mgr de Marca, dont Bossuet, dans sa *Défense des libertés de l'Église gallicane*, a tracé un portrait d'une si effrayante vérité[2], Vincent de Paul fut

[1] Lettre du Bailli de Valançay à Mazarin (25 août 1653). (Archives du ministère des affaires étrangères.)

[2] Paris, 27 mars 1654.

des premiers à se réjouir de l'habile prévoyance de Jean-Paul de Gondi. Voici comment il annonçait à M. Ozenne, supérieur de la Mission, à Varsovie, cette bonne nouvelle : « ... Dieu disposa samedi dernier de Mgr l'archevêque de Paris, et, en même temps, Mgr le cardinal de Retz prit possession de cette église par procureur et y fut reçu par le chapitre, quoiqu'il soit toujours au bois de Vincennes. La Providence lui avait fait faire une procuration à cet effet, et nommer deux grands vicaires, quelques jours avant qu'il fût arrêté, sur le dessein qu'il avait dès lors d'aller faire un voyage à Rome, et cela en cas que Dieu disposât de monsieur son oncle pendant son voyage; de sorte que ces grands vicaires, qui sont deux chanoines de Notre-Dame, font à présent leurs fonctions, et nous avons des ordinands par leur ordre. Tout le monde admire cette prévoyance pour avoir eu son effet fort à propos, ou plutôt la conduite de Dieu qui n'a pas laissé ce diocèse un seul jour sans pasteur, lorsqu'on veut lui en donner un autre que le sien. »

Pour se venger de Mazarin, qui avait fait condamner les cinq propositions, les hommes les plus remuants du jansénisme conseillèrent au cardinal captif de jeter l'interdit sur son diocèse pendant la Semaine sainte. Cette mesure extrême, à une époque où la religion avait encore de si profondes racines dans les âmes, eût répandu le plus grand trouble dans toutes les paroisses ; les églises eussent été fermées, les sacrements suspendus, et le peuple, tout entier revenu à son ancien chef, dont la captivité lui donnait la preuve qu'il n'avait jamais été mazarin, le peuple se fût porté aux dernières extrémités, eût fait de nouvelles barricades et peut-être chassé encore une fois le favori. Il est certain que le chapitre de Paris et que la plupart des curés n'attendaient que le signal ; le pape, qui n'avait plus à ménager Mazarin, depuis la publication de sa bulle en France, eût approuvé l'interdit, ainsi que l'annonçait de Rome l'abbé Charrier ; et Mazarin, en présence de ce soulèvement général, eût été forcé d'ouvrir à son captif les portes de Vincennes. Mais, soit que la prison eût abattu l'audace habituelle de Retz, soit qu'il espérât être rendu à la liberté en feignant d'entrer en négociation avec la cour pour traiter de l'échange de son archevêché, il fit la sourde oreille à la proposition de ses partisans. Le bruit courut, et non sans motif, qu'il avait déjà entamé des pourparlers pour se démettre de son siège. Cette nouvelle jeta les jansénistes dans la consternation, car ce n'était pas sans raison qu'ils redoutaient la nomination de M. de Marca, archevêque de Toulouse, ardent ennemi de leurs personnes et de leur doctrine. Dans cette crainte, ils envoyèrent M. d'Andilly et quelques autres de leurs partisans auprès du P. de Gondi, alors exilé par Mazarin dans sa

terre de Villepreux, afin de lui adresser de vives plaintes sur les projets de démission de son fils : « Ce qu'on lui représenta en termes si forts, dit le P. Rapin, dans ses Mémoires, qu'il ne pouvait plus en parler lui-même qu'en pleurant, et disant tout haut qu'il aurait bien mieux aimé embrasser son fils mort que de le voir sans archevêché [1]. »

Le cardinal de Retz, avec la ferme intention de revenir sur sa parole, dès qu'il serait libre, consentit verbalement à donner sa démission d'archevêque en échange de sept abbayes d'un revenu de 120 000 livres que lui offrait Mazarin ; et en attendant que le pape se fût prononcé sur la validité ou la nullité de cet acte, il fut conduit au château de Nantes, sous la garde de son parent, le maréchal de la Meilleraye. Comme la démission du cardinal avait eu lieu pendant sa prison et que le pape redoutait le successeur que la cour de France voulait lui donner, il n'hésita pas à déclarer qu'ayant été forcée, elle était nulle et non avenue. La captivité de Retz menaçait donc de se prolonger indéfiniment, lorsque, le 8 août 1654, trompant la surveillance de ses gardiens, il parvint à s'évader du château de Nantes [2].

Nous avons dit, plus haut, qu'après son arrestation, Mazarin avait relégué son père, Emmanuel de Gondi, dans sa terre de Villepreux, bien que le vieillard, non seulement ne se fût jamais, en aucune façon, mêlé des intrigues de son fils pendant la Fronde, mais qu'il les eût même hautement blâmées. Dès que celui-ci fut en prison, le P. de Gondi « eut assez de courage et de fermeté pour aimer mieux qu'il y demeurât que de l'en tirer par quelque bassesse, en acceptant des partis contraires à son devoir et à son honneur ». Au moment où plusieurs des parents du cardinal captif lui avaient conseillé de s'accommoder avec la cour et de donner sa démission d'archevêque, « le P. de Gondi, ainsi que nous l'apprend de son côté Guy Joly dans ses Mémoires [3], était de sentiment contraire, et, il faut dire à sa louange qu'on ne lui proposait jamais rien de vigoureux qu'il n'allât au-devant... Et il était si persuadé du préjudice que la prison de son fils portait à son Église, qu'il ne pouvait goûter les raisons contraires, disant sans cesse qu'il voulait hasarder toute la fortune de sa famille dans une occasion si juste et si sainte ». Ce fut sans doute à cause de cette noble fermeté et non parce que Mazarin le crut complice des intrigues de son fils

[1] Mémoires du P. Rapin, t. II, p. 224.

[2] Voyez, dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, édition de 1867, t. V, à l'Appendice, notre mémoire intitulé *le Cardinal de Retz et les jansénistes,* p. 526 à 605.

[3] Mémoires de Guy Joly, et Mémoires manuscrits du P. Batterel.

pendant la Fronde, qu'il l'exila dans sa terre de Villepreux (janvier 1653).

Le P. Batterel, dans ses Mémoires inédits [1], donne les plus curieux détails sur le séjour du P. de Gondi dans ce lieu d'exil, et sur une démarche que tenta généreusement Vincent de Paul auprès de la reine et de Mazarin, pour qu'ils en adoucissent les rigueurs : « Là, dit-il, le P. de Gondi, retiré avec le seul P. Jérôme Viguier, qui l'avait suivi pour le consoler et lui faire compagnie dans sa retraite, élevait souvent les mains au ciel, pour apaiser la colère de Dieu; il pleurait dans l'amertume de son cœur tous les maux que causait la guerre civile et, touché de ceux du public plus encore que des siens propres, il menait une vie plus ennuyeuse que la mort même. M. Vincent sortit un matin de Paris, non sans courir quelque risque pendant les grands troubles de cette ville, et fut à Saint-Germain parler en faveur du P. Gondi à la reine mère, auprès de qui il avait eu quelque accès, lorsqu'il était du Conseil de conscience. Mais il ne put rien gagner ni sur l'esprit de cette princesse ni sur celui du cardinal Mazarin; et quand il vint à Villepreux rendre compte au P. de Gondi du peu de succès de sa négociation, édifié des saintes dispositions avec lesquelles il vit que le saint prêtre supportait toutes ses disgrâces, il admira la conduite de Dieu sur son âme, et s'écria plusieurs fois : « Oh ! que les voies de Dieu sont tout à la fois et terribles et admirables dans ses élus ! »

Car, en effet, ajoute le P. Batterel, dont nous ne pouvons mieux faire que de placer l'intéressant récit sous les yeux du lecteur, Dieu, pour faire expier au P. de Gondi la « complaisance excessive qu'il pouvait avoir eue pour les bonnes qualités de son fils, et le plaisir trop humain qu'il avait senti de le voir élevé aux plus grands honneurs, et pour le punir par où il avait peut-être péché, Dieu permit que ce même fils fût pour son cœur paternel une source d'amertume et d'accablement. Chaque jour, il lui en fournissait un nouveau sujet, et à peine le temps avait-il adouci l'aigreur d'une mauvaise nouvelle, qu'il en survenait une pire qui ébranlait sa vertu et éprouvait son courage. Ainsi, en 1654, au bout d'une année qu'il fut là, il apprit que son fils s'étant sauvé, en la manière que chacun sait, du château de Nantes, où il avait été transféré, la cour l'avait déclaré proscrit, ses biens confisqués, et que sa tête avait été mise à prix. Et, pour surcroît d'affliction, il fut enlevé lui-même et transporté en exil à Clermont, au fond de l'Auvergne. Le P. de Saint-Pé, allant à Toulouse dans ce temps-

[1] Cloysault et le P. Batterel.

là, passa par Clermont pour le voir. Il y était donc déjà arrivé avant le mois d'octobre ou de novembre de l'an 1654.

« Cette violence exercée sur un si respectable vieillard fit beaucoup parler le public contre le cardinal-ministre, déjà assez décrié. Car étant notoire qu'à Villepreux le P. de Gondi ne se mêlait que de prier Dieu [1], on trouvait étrange que ni son âge, ni sa condition, ni son innocence, ne l'eussent pu préserver d'un exil si périlleux pour ses jours; et l'on disait hautement du cardinal Mazarin, qu'il ne devait pas se vanter de n'être pas, comme son prédécesseur, Richelieu, homme sanguinaire, puisque, sans verser le sang, il usait de tels moyens de faire perdre la vie aux hommes. »

Le cardinal de Retz, qui se trouvait à Rome à la fin de décembre 1654, et qui venait d'apprendre les cruels traitements dont son père était victime à son occasion, n'oublia pas d'en faire un de ses plus grands griefs contre Mazarin, dans une lettre, pleine d'une véhémente éloquence, qu'il adressait, à cette époque, à tous les archevêques et évêques de France. Cette lettre [2] était conçue en termes si forts, elle stigmatisait avec tant d'indignation et de vérité les violences de Mazarin, que celui-ci, effrayé et consterné, obtint du parlement un arrêt qui la condamna à être brûlée par la main du bourreau.

Voici le beau passage de cette lettre, où il est question du P. de Gondi et de son exil en Auvergne :

« On a condamné mes domestiques, dit le cardinal de Retz, sans aucune forme de procès, à un rigoureux exil. On a persécuté tous ceux qu'on a cru être mes amis. On a banni les uns, on a emprisonné les autres. On a exposé à la discrétion des gens de guerre les maisons et les terres de mes proches. Et on a eu assez d'inhumanité pour étendre la haine que l'on me porte jusque sur la personne de celui dont je tiens la vie, mes ennemis ayant bien jugé qu'ils ne me pouvaient faire une plus profonde et plus cuisante plaie, qu'en me blessant dans la plus tendre et la plus sensible partie de mon cœur. Ni la loi de Dieu, qui défend de maltraiter les pères à cause de leurs enfants; ni son extrême vieillesse, qui aurait pu toucher des barbares de compassion ; ni les services passés qu'il a rendus à la France, dans l'une des plus illustres charges du royaume; ni sa vie présente et retirée, et occupée

[1] Le P. Batterel a emprunté une partie de son récit à un chanoine janséniste, M. Hermant, qui a laissé une volumineuse *Histoire du Jansénisme,* manuscrite (I<sup>re</sup> partie, liv. III, ch. XXXVIII).

[2] *Lettre de Mgr l'éminentissime cardinal de Retz, archevêque de Paris, à MM. les archevêques et évêques de l'Église de France,* in-4° de 25 pages, sans nom d'imprimeur. La lettre est datée de Rome, le 14 décembre 1654.

dans les exercices de piété, qui ne lui fait prendre d'autre part, dans la disgrâce de son fils, que celle de la tendresse d'un père et de la charité d'un prêtre pour le recommander à Dieu dans ses sacrifices, n'ont pu les détourner d'ajouter à son dernier exil de Paris un nouveau bannissement, d'envoyer avec des gardes, et à l'entrée de l'hiver, un vieillard de soixante et treize ans, à cent lieues de sa maison, dans un pays de montagnes et de neiges, pour accomplir en lui ce que le patriarche Jacob disait autrefois de soi-même dans la malheureuse conspiration de l'envie qui lui avait ravi son fils Joseph : « Qu'on ferait descendre ses cheveux blancs « avec douleur et avec amertume dans le tombeau. »

Mazarin, qui avait ses pamphlétaires à gages, après comme pendant la Fronde, ne se contenta pas de faire condamner cette lettre au feu, il la fit encore attaquer par ses *bravi* de plume dans deux libelles, aussi volumineux que mal écrits, aussi lourds que grossiers et injurieux, dont pas un seul passage n'était à la hauteur de l'éloquente lettre de Retz [1].

Dans un troisième libelle, intitulé : *Deuxième lettre d'un bon Français* [2], etc., le pamphlétaire anonyme de Mazarin, en faisant allusion aux mauvais traitements qu'avait subis le P. de Gondi, ajoute cyniquement : « Qu'on n'a fait à cet égard-là que ce qui se pratique ordinairement, » « que le cardinal de Retz a fait des plaies plus cuisantes dans l'âme de son père par sa mauvaise conduite, que la cour par ses traitements; que ce sage et vertueux homme (le P. de Gondi) a souffert avec plus de patience son éloignement de la cour que les déportements d'un fils qui déshonorait son ministère, et qui venait si souvent troubler la tranquillité de sa solitude; que les neiges et les montagnes, qu'on suppose qu'il habite, ne refroidissent point son zèle et ne l'éloignent point du ciel; que ne songeant, comme il fait, qu'à mourir chrétiennement, il est aussi près du ciel à Clermont qu'il le serait au voisinage de Paris ou à Saint-Magloire, et que, d'ailleurs, on espère qu'il éprouvera dans peu la clémence de Sa Majesté, dès que ses affaires lui permettront d'user de la douceur de son naturel. »

Telles étaient les méchantes raisons dont Mazarin essayait de

[1] *Réflexions sur une lettre envoyée de Rome, aux archevêques et évêques de France, sous le nom du cardinal de Retz*, 1655, petit in-folio de 40 pages, sans nom de lieu, d'imprimeur et d'auteur. *Avis sincères d'un évêque pieux et désintéressé, envoyés au cardinal de Retz sur une Lettre publiée dans Paris sous le nom de ce cardinal*, 1655, sans nom de lieu, d'auteur et d'imprimeur, petit in-folio de 126 pages.

[2] Libelle cité par le P. Batterel, et que nous n'avons pu découvrir nulle part

payer le public, mais qui n'avaient sur lui aucune prise, tant le cruel exil du vénérable P. de Gondi avait excité de compassion et d'indignation dans toute la France.

Depuis la fuite du cardinal de Retz, qui s'était empressé de révoquer sa démission de l'archevêché de Paris, Mazarin, exaspéré d'avoir été si honteusement joué par son plus mortel ennemi, poursuivit de ses implacables rigueurs quiconque, de loin ou de près, s'intéressait à sa cause ou lui prêtait assistance. A la nouvelle de son évasion, il avait vu Paris se couvrir de feux de joie, et le bruit des *Te Deum* chantés dans les églises était venu le troubler jusqu'au fond du Louvre. Plusieurs curés furent exilés, et, par ordonnances royales, défense fut faite à tous les amis et serviteurs du cardinal proscrit, sous peine de prison ou de bannissement, d'avoir avec lui aucun commerce. Malgré ces ordres impitoyables, aucun des amis de Retz ne lui fit défaut et ne refusa de lui venir en aide. Tous les revenus de l'archevêché et de ses abbayes avaient été mis sous le séquestre, et il se trouvait réduit au plus profond dénuement. La présidente de Herse, bravant les foudres de Mazarin, fit parmi les jansénistes une fructueuse quête dont le produit lui fut envoyé à Rome, où il avait trouvé un refuge, et plusieurs de ses intimes amis, jansénistes pour la plupart, M. et M^me^ de Liancourt, M. de Luynes, l'évêque de Châlons, et MM. de Caumartin, de Bagnols et de la Houssaye, lui prêtèrent une somme de 260 000 livres[1]. Vincent de Paul, ému de pitié sur le sort de son ancien élève, de celui qu'il considérait comme son légitime pasteur, emprunta, de son côté, 300 pistoles pour les lui offrir. Mais le cardinal de Retz, qui n'était pas homme à s'enrichir du bien des pauvres, refusa le bienfait, non sans en garder pour son vénérable instituteur une inmuable reconnaissance.

Le pape Innocent X avait fait au cardinal fugitif le plus cordial accueil. Il s'était empressé de lui donner 4000 écus d'or pour subvenir à ses premiers besoins, et lui avait accordé la pension que le Saint-Siège donnait aux cardinaux pauvres, et qui était de 100 écus par mois. Afin de lui éviter les dépenses considérables qu'entraînait la remise solennelle du chapeau, il le lui donna en consistoire secret (4 décembre 1654), en ayant soin de l'y faire introduire par une chambre de derrière. Les cardinaux Bichi et d'Este, protecteurs des affaires ecclésiastiques de France, à qui le pape avait fait croire que Retz, étant malade, n'y assisterait pas, furent extrêmement surpris de sa présence, et n'eurent que le

[1] Voyez mon *Mémoire sur le cardinal de Retz et les jansénistes*, dans l'appendice du tome V de *Port-Royal*, de Sainte-Beuve, édition de 1867.

temps de s'esquiver pour ne pas assister à cette cérémonie[1]. Innocent X, non content de toutes ces marques d'affection données à l'illustre proscrit, voulut même le loger au Vatican[2], mais on lui fit abandonner ce dessein, en lui faisant sentir à quel point il choquerait Louis XIV. Le cardinal de Retz, en attendant qu'il pût trouver une habitation convenable à sa dignité et à son rang, s'était provisoirement installé dans le logis de son ami et serviteur, l'abbé Charrier.

Ici doit trouver place le récit d'un intéressant épisode, que l'on ne connaissait jusqu'à présent que d'une manière très imparfaite, dont le cardinal de Retz lui-même ne dit mot dans ses Mémoires[3], et dont nous avons puisé la substance dans des documents inédits des archives des affaires étrangères.

Les Prêtres de la Mission possédaient alors, près de la Trinité-du-Mont, une maison assez importante où logeaient douze de leurs Pères, dont six français et les autres savoyards, lorains et italiens. Le pape, ne pouvant donner asile dans son palais au cardinal de Retz, jeta ses vues sur cette maison. Le supérieur, M. Berthe, fut appelé au Vatican par Mgr Scotti, majordome du palais; et celui-ci lui ordonna, au nom du pape, d'avoir à recueillir dans sa maison le cardinal fugitif. En vain, M. Berthe essaya d'esquiver cet ordre, en donnant pour prétextes et l'exiguïté du logis pour recevoir un aussi grand seigneur, et ce qu'il aurait à craindre de la colère du roi de France; Mgr Scotti lui répondit qu'il n'y avait point d'excuses à faire valoir, « puisque le pape le voulait ainsi absolument[4] ». M. Berthe, dans le plus extrême embarras, alla trouver le cardinal d'Este et Gueffier, agent diplomatique de la France à Rome et chargé de la direction des affaires, en l'absence des ambassadeurs, et ceux-ci lui conseillèrent de résister aux ordres du pape, ou, s'il fallait céder à la contrainte, de quitter la maison de la Mission avec tous les Pères français, le menaçant de la colère du roi, s'il n'adoptait pas un de ces deux partis. Le supérieur, dans l'espoir que le pontife se désisterait, dès qu'il connaîtrait de telles exigences, alla

[1] Le cardinal de Retz raconte cette scène de la manière la plus comique, dans ses Mémoires, t. V, de l'édition Hachette, p. 12 et 13.

[2] Gueffier, agent diplomatique de la France à Rome, dit que le cardinal de Retz refusa cette offre du pape, pour aller loger chez les Pères de la Mission. (Lettre de Gueffier à Brienne, Rome, 14 décembre 1654.)

[3] Retz dit simplement dans ses Mémoires qu'il reçut l'hospitalité dans la maison de la Mission à Rome, mais il ne dit rien des persécutions qu'attira cette hospitalité aux missionnaires.

[4] Négociation de M. Gueffier, agent de la France à Rome, t. VI, fonds Colbert, 361 des V^e^, Bibliothèque nationale, manuscrits. Lettre de Gueffier à Brienne, secrétaire d'État des affaires étrangères. Rome, 7 décembre 1654.

en faire part à Mgr Scotti; mais celui-ci tint bon et lui déclara que le Saint-Père « voulait être obéi ». En rentrant dans la maison de la Mission, M. Berthe « trouva les gens du cardinal de Retz qui avaient déjà apporté de son bagage dans son logis et qui commençaient à y tendre des tapisseries, ce qui le contraignit de céder à cette violence, n'y pouvant plus faire autre chose sinon d'en donner au plus tôt avis à M. Vincent, son supérieur, afin qu'il fît savoir à la cour comme la chose s'était passée [1] ». Innocent X s'était prononcé d'une manière si ferme pour que ses ordres fussent exécutés sur-le-champ, que le cardinal de Retz put s'installer chez les Pères de la Mission, sans plus rencontrer de résistance de la part des cardinaux d'Este, Bichi et Antoine Barberini.

Lors de sa fuite du château de Nantes, Retz, en tombant de cheval, s'était démis l'épaule; il s'était mis entre les mains de chirurgiens malhabiles, qui n'avaient pu faire rentrer l'os dans sa cavité, et il souffrait depuis ce temps-là d'insupportables douleurs. Il profita de son séjour chez les Lazaristes, pour se soumettre à une nouvelle opération. Nicolo, le plus fameux chirurgien de Rome, lui démit l'épaule, pour la seconde fois, en lui causant d'atroces souffrances, et il ne réussit pas mieux que ses confrères [2].

Sur ces entrefaites (7 janvier 1655) mourut Innocent X, dont la perte fut d'autant plus sensible au cardinal de Retz, qu'il la jugeait pour son compte fort justement irréparable. Mazarin, dans la prévision de la mort prochaine d'Innocent et dans l'espérance de lui donner un successeur qui fût moins hostile à sa politique et à sa personne, avait envoyé à Rome, afin de diriger la faction française dans le conclave, Hugues de Lionne, en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie. Celui-ci avait une autre mission à remplir, c'était d'obtenir du nouveau pape la nomination de commissaires ecclésiastiques pour juger le cardinal de Retz. Lionne était porteur d'une accusation formidable contre l'ancien chef de la Fronde, acte dans lequel étaient énumérés non seulement tous les crimes de lèse-majesté, vrais ou supposés, qu'il avait commis ou pu commettre pendant la durée de la guerre civile, mais encore toutes ses peccadilles de jeunesse, ses duels et ses galanteries.

Lionne était arrivé à Rome peu de jours après la mort d'Innocent X, et il n'avait pas tardé à apprendre que le cardinal de Retz avait trouvé un refuge chez les Prêtres de la Mission. Louis XIV avait, de son côté, reçu la nouvelle que l'illustre proscrit avait reçu

[1] Lettre de Gueffier a Brienne, du 7 décembre 1654.
[2] *Mémoires de Retz,* t. V, p. 13.

l'hospitalité dans un couvent français, mais il ignorait encore lequel, et il envoyait à Lionne les instructions les plus rigoureuses contre Retz et contre ceux qui lui auraient donné asile.

« Il m'a été mandé, écrivait le roi à Lionne, en date du 1er janvier 1655, que le pape avait fort désiré que le cardinal de Retz fût reçu en une maison de religieux français. Quel en est l'ordre? C'est ce qui ne se trouve pas bien désigné, mais le soupçon n'en tombe ni sur la Trinité-du-Mont (la maison de la Mission), ni sur Saint-Antoine, puisqu'en l'autre, il y a des religieux italiens et en plus grand nombre que de français, qui, en celle-ci, n'y en ont jamais souffert d'autre nation que de la leur; et que le supérieur inclinait à y obéir [1], s'excusant de la plainte [2] de laquelle il était saisi, de quelques mauvais traitements [3]. Si il y avait de la répugnance [4] et y apportait de la résistance, je désire que vous le mandiez pour lui faire entendre que sa tiédeur à mon service me déplaît, et lui faire appréhender que mon ressentiment ne s'étende au delà de sa personne, pour, en cas qu'il se soit mieux défendu qu'il n'y paraissait disposé, ou s'il avait eu la fortune que le cardinal (de Retz) eût mieux aimé une autre demeure et l'eût prise, le laisser en appréhension d'un châtiment assuré, s'il n'a pas eu le courage de suivre l'exemple du commandant de Saint-Antoine, dont vous ne tarderez pas à m'éclairer. Il ne me reste qu'à vous faire souvenir que vous avez à parler en la gravité et la hauteur bienséante d'un ministre du roi de France, successeur de ceux qui ont agrandi le temporel de l'Eglise, et qui lui ont donné la souveraineté de Rome et les droits royaux, et faites, par une conduite uniforme, tout craindre au pape et tout espérer au sacré collège, afin que l'on change de manière d'agir [5]. »

A quelques jours de là, le comte de Brienne, secrétaire d'État des affaires étrangères, écrivait, de son côté, à Lionne : « On s'est emporté contre les Pères de la Mission, qui ont reçu le cardinal (de Retz) dans leur maison. Le Père... (nom en blanc) Jésuite, qui l'a visité a été traité d'emporté, et les Pères de la Société ont été les premiers à l'en accuser. Jugez par là quelle peut être la disposition de notre cour pour ce cardinal... [6]. »

Muni de telles instructions, Lionne les exécuta avec d'autant plus de rigueur, qu'il avait à faire oublier à Mazarin, par un excès de

[1] A l'ordre du pape.
[2] De la plainte de Lionne, de la part du roi.
[3] De la part du pape.
[4] A obéir aux ordres du roi.
[5] Archives des affaires étrangères. Correspondance de Rome.
[6] *Ibidem.*

zèle, ses petites perfidies pendant que celui-ci avait été forcé de se réfugier sur les bords du Rhin. Voici ce qu'il écrivait à Brienne, le 31 janvier : « Comme tous les Français m'ont fait la grâce de me venir voir à mon arrivée, je sus par un de mes gens qu'il (l'abbé Charrier, serviteur de Retz) m'attendait dans mon antichambre, dont je l'envoyai faire sortir avec éclat d'avec tous les autres. J'en ai usé de même avec le supérieur de la Mission, qui y était aussi venu et insistait à me vouloir parler, pour, disait-il, se justifier sur un ordre exprès qu'il avait eu du pape de loger le dit seigneur cardinal; mais je lui fis encore dire que je ne pouvais le voir, et fis accompagner cette seconde réponse de la plus sèche réprimande dont je pus m'aviser sur une semblable matière [1]. »

A quelques jours de là, Lionne reçut l'ordre de Louis XIV d'expulser de Rome les Pères français de la Mission, et voici comment il raconte à Brienne qu'il a mis cet ordre à exécution :

« ... Je quitte les affaires du conclave pour vous dire qu'ayant reçu votre dépêche du 9 (janvier), avec l'ordre du roi de faire sortir de Rome et renvoyer en France le supérieur de la Mission et les autres Pères français qui ont logé M. le cardinal de Retz, j'envoyai quérir le dit supérieur, auquel je remis l'original de l'ordre et m'en fis donner un reçu. Il fit partir le même jour les autres Pères, qui étaient trois, et lui, après avoir donné quelques ordres pour les papiers et les affaires de la maison, où il est resté huit prêtres italiens, est aussi parti ; mais, du discours qu'il me fit, je compris qu'il pourrait bien attendre, dans l'État de Florence, des nouvelles du P. Vincent. Cela a fait un éclat dans cette cour, avantageux au service du roi... [2]. »

Non content de ce bel exploit contre de pauvres prêtres sans défense, Lionne défendit aux Français d'avoir aucun commerce avec le cardinal de Retz, et il expulsa de Rome tous ses amis et serviteurs. Quant à Retz, grâce à la pourpre dont il était revêtu, il put braver impunément toutes les colères et les menaces de l'envoyé de Mazarin, qui sollicita vainement sa mise en accusation auprès du nouveau pape Alexandre VII.

Voici comment Vincent de Paul racontait à M. Ozenne, supérieur de la Mission à Varsovie, ce qui s'était passé à propos de l'hospitalité que ses prêtres de Rome avaient donnée à Retz :

« Il est vrai que notre maison de Rome est dans un état de souffrance, ainsi que vous l'avez appris par la Gazette de cette cour-là; c'est pour avoir reçu chez elle Mgr le cardinal de

[1] Archives du ministère des affaires étrangères. Correspondance de Rome.
[2] Archives des affaires étrangères. Lionne à Brienne, 8 février 1655.

Retz, par commandement du pape, avant d'avoir connaissance de la défense que le roi avait faite de communiquer avec lui, lequel ayant trouvé mauvais cet acte d'obéissance envers Sa Sainteté et de reconnaissance envers notre archevêque et bienfaiteur, a fait faire, à M. Berthe et à nos Pères français, commandement de sortir de Rome et de s'en revenir en France, ce qu'ils ont fait. De sorte que M. Berthe est maintenant en France ou sur le point d'y arriver par pure obéissance. »

Vincent de Paul, avant de connaître les instructions du roi, et cédant à un premier mouvement de son grand cœur, avait donné l'ordre à M. Berthe de recevoir dans sa maison l'illustre proscrit. Il pouvait donc, pour sa part, s'applaudir de cette bonne action, ou de cette bonne intention, que M. Berthe, sous le coup des menaces de Louis XIV et de ses agents, n'avait pu accomplir qu'à contre-cœur.

Vincent de Paul, afin de faire hautement et publiquement acte de soumission aux ordres du roi, monta en chaire à Saint-Lazare, le dimanche 5 avril (1655) et prononça ces paroles :

« Nous avons sujet de rendre grâces à Dieu de ce qui vient d'être fait au sujet de Mgr le cardinal de Retz, que la Mission de Rome a reçu chez elle : 1° En ce que nous avons fait en cela un acte de reconnaissance, ayant ordonné au supérieur de la Mission à Rome, qu'il eût à recevoir à la Mission mon dit seigneur le cardinal ; et enfin, en deuxième lieu, de ce qu'on a encore mis en pratique un autre bel acte d'obéissance, en obéissant au commandement du roi, lequel n'étant pas satisfait des conduites de mon dit seigneur le cardinal de Retz, a trouvé mauvais qu'on l'eût reçu chez nous, à Rome, ce qui lui a donné sujet de mander au supérieur de la dite maison de la Mission de Rome et à tous les prêtres missionnaires français qui y étaient, de sortir de Rome et de s'en venir en France ; et voilà que le supérieur est déjà arrivé ici. »

## III

DERNIÈRES ŒUVRES DE VINCENT DE PAUL. SES LETTRES D'ADIEU AU CARDINAL DE RETZ ET AU PÈRE DE GONDI. SES DERNIERS MOMENTS, SA MORT ET SES FUNÉRAILLES.

La merveilleuse impulsion que Vincent de Paul avait imprimée à la charité publique s'était singulièrement ralentie pendant les huit années qui suivirent la fin de la Fronde, et il en éprouvait au fond du cœur une grande tristesse, qui n'alla cependant jamais

jusqu'au découragement. Malgré son grand âge [1] et ses infirmités, soutenu sans cesse par son ardent amour pour tous les misérables, lui qui avait tant fait pour eux autrefois, il se voyait condamné à ne leur offrir que d'insuffisantes aumônes. Nombre de ses lettres, écrites vers la fin de sa vie, expriment la douleur que lui cause son impuissance : « Je suis affligé, écrit-il à un de ses missionnaires de Sedan, M. Coglée, des misères de votre frontière et de la quantité des pauvres qui vous accablent, mais je ne puis que prier Dieu pour leur soulagement, car de faire ajouter quelque chose aux 100 livres que l'on vous donne pour eux par mois, il ne s'y faut pas attendre. Sedan est le seul endroit de la frontière à qui la charité de Paris continue ses aumônes. Elle a été contrainte de les retirer partout ailleurs pour subvenir aux extrêmes besoins de ce diocèse, où les armées ont séjourné longtemps. Avez-vous assez de vos cinq prêtres en ce temps misérable [2]?... » « Les bourses sont fort resserrées de deçà, lui écrit-il, le 6 octobre 1655, et la charité refroidie. » « J'ai peine à vous le dire, mande-t-il à un autre de ses prêtres, M. Cobel, la charité est fort refroidie à Paris, parce que tout le monde se ressent des misères publiques. On ne sait à qui s'adresser, en sorte qu'au lieu de 16 000 livres qu'on envoyait autrefois en Picardie et en Champagne par mois, on a peine d'y envoyer 1000 livres. »

En présence de cette affreuse misère, qui envahit de nouveau la France, et que, cette fois, les missionnaires et les Filles de la Charité se trouvent impuissants à combattre et à soulager, un des prêtres de Vincent songe à faire appel à la générosité du roi et demande conseil à son supérieur. Mais, hélas ! Vincent a vu de trop près la cour pour s'abuser sur son compte ; il sait trop bien aussi à quoi s'en tenir sur l'implacable rapacité de Mazarin, pour le croire accessible à la moindre pitié. Rien de plus triste, de plus navrant que la réponse du saint homme : « Quoique le roi ait fait espérer quelque aumône, on ne tient pourtant rien, parce que les rois promettent facilement, mais oublient encore plus facilement d'accomplir leurs promesses, à moins d'avoir des personnes à leurs pieds qui les en fassent souvenir souvent. Or nous n'en avons pas ici qui aient assez de charité pour les pauvres et de liberté vers Sa Majesté pour leur procurer du bien. Il y a quelques années que Mme la duchesse d'Aiguillon n'approche pas la reine pour lui en parler, et nous ne savons à quoi recourir... »

Vincent lui-même, comme nous l'avons vu, n'avait plus accès

[1] Le 24 octobre 1656, il avait atteint ses quatre-vingts ans.
[2] Janvier 1654.

ni au Conseil de conscience, ni auprès de la reine mère, tant Mazarin était jaloux de rester seul maître de l'esprit de cette princesse

« Le bon Dieu, ajoutait-il, nous veuille bien garder d'écrire à Leurs Majestés, pour aucun établissement de missionnaires, ce serait assez de cela pour leur donner lieu de se moquer de vous et de nous. Ces œuvres ne se font pas en les demandant aux hommes, mais en représentant à Dieu les besoins des pauvres, afin qu'il ait agréable d'y remédier... »

Il en fut réduit à faire appel à la charité publique par des placards imprimés, lamentables tableaux qui nous restent des profondes misères de la France à cette époque.

La correspondance du saint que viennent de publier, pour leur usage particulier, les RR. PP. Lazaristes, renferme plusieurs lettres qu'il adressa, peu d'années avant sa mort, à ses deux principaux bienfaiteurs, le P. de Gondi et le cardinal de Retz. Elles respirent les sentiments de la plus tendre gratitude pour ces deux hommes si différents l'un de l'autre, mais qui, pourtant, ne s'étaient jamais lassés de protéger et de favoriser avec la plus noble émulation les œuvres charitables de Vincent. Les règles de la compagnie de la Mission, confiées à un membre du parlement, avaient été perdues par son incurie. Il s'agissait d'obtenir du cardinal de Retz, alors exilé, une nouvelle approbation pour un nouveau texte de ces règles que Vincent, cette fois, destinait à l'impression, afin d'éviter qu'elles subissent le même sort que les premières.

Voici la lettre, pleine d'affection, de gratitude et d'une confiance abandonnée, qu'il adressait, à ce sujet, à son ancien élève, bien assuré d'avance qu'il pouvait compter aussi absolument sur lui du fond de l'exil que s'il eût été en pleine possession de son siège archiépiscopal :

« Monseigneur,

« Je me donne l'honneur d'assurer de nouveau Votre Éminence de mon obéissance perpétuelle avec toute l'humilité et l'affection que je le puis [1]; je vous supplie très humblement, monseigneur, de l'avoir pour agréable, comme aussi la très humble prière que je vous fais d'avoir la bonté d'approuver derechef les Règles de la compagnie de la Mission, lesquelles Votre Éminence a déjà approuvées une fois, et feu monseigneur l'archevêque une autre. Nous avons été obligés de toucher à quelques-unes, tant à cause de quelques fautes qui s'y sont glissées en les transcrivant, que parce

[1] Paris, 5 septembre 1658.

que nous avions réglé les choses que l'expérience nous a fait voir être difficiles dans la pratique. Quoi qu'il en soit, monseigneur, nous n'avons point touché à l'essentiel des Règles, ni à aucune circonstance considérable; et de cela j'assure Votre Éminence devant Dieu, à qui je dois aller rendre compte de ma pauvre et chétive vie, étant dans la quatre-vingt-troisième année de mon âge. L'approbation que je vous demande, monseigneur, n'est pas tant l'affaire de cette petite congrégation que celle de Votre Éminence, qui en est le fondateur et l'unique protecteur. Je ne m'adresse point à monseigneur votre père[1] pour avoir sa recommandation, ni à aucune puissance de la terre ; c'est à sa seule bonté que j'ai recours. Si je savais le lieu où est maintenant Votre Éminence, je me donnerais l'honneur de lui envoyer un de ses missionnaires pour lui faire cette très humble supplication; mais ne le sachant pas, je mets cette lettre entre les mains de la providence de Dieu, laquelle je supplie de mettre entre les vôtres, monseigneur, à qui je demande sa bénédiction, prosterné en esprit aux pieds de Votre Éminence, etc.[2]. »

Il va sans dire que le cardinal de Retz mit le plus grand empressement à faire droit à la demande de son ancien instituteur.

Le P. de Gondi, avec l'assistance de Vincent de Paul, avait fondé dans la ville de Joigny, dépendant de sa seigneurie, un hôpital pour les malades, qui était desservi par des sœurs de la Charité. Vincent, en date du 8 juin 1660, écrivait au P. Chastellain, religieux et directeur de cet hôpital, la lettre suivante, où il exprimait tout le chagrin que lui faisaient éprouver les persécutions qui ne cessaient de s'appesantir sur la famille de Gondi. « ... Je rends grâces à Dieu, mon Révérend Père, lui disait-il, des biens qui se font en votre hôpital, pour le bon ordre que vous y avez mis et la conduite que vous en avez. Je prie la divine bonté qu'elle continue à bénir l'un et l'autre, et qu'elle vous conserve longuement pour le soulagement et le salut des pauvres. La consolation que Mgr le R. P. de Gondi en reçoit me console grandement, et j'admire son application continuelle aux œuvres de miséricorde, par lesquelles il sanctifie son âme de plus en plus et mérite que Dieu répande de nouvelles bénédictions sur sa famille affligée : à quoi vos prières peuvent beaucoup contribuer... »

Vincent de Paul entrait dans sa quatre-vingt-cinquième année. Consumé par une fièvre lente, accablé d'infirmités et succombant sous le poids de ses innombrables travaux, il sentait venir sa fin prochaine. Il ne voulut pas quitter la vie, sans dire un dernier

[1] Le général des galères était entré à l'Oratoire le 26 avril 1627, et mourut le 29 juin 1662, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[2] *Lettre de saint Vincent de Paul,* t. IV, p. 141 à 144.

adieu, sans rendre les derniers devoirs de sa profonde reconnaissance aux deux bienfaiteurs qui avaient le plus contribué à la fondation et au développement de ses grandes œuvres.

« Monseigneur, écrivait-il au cardinal de Retz, un mois à peine avant sa mort [1], j'ai sujet de penser que c'est ici la dernière fois que j'aurai l'honneur d'écrire à Votre Éminence, à cause de mon âge et d'une incommodité, qui m'est survenue, qui peut-être me vont conduire au jugement de Dieu. Dans ce doute, monseigneur, je supplie très humblement Votre Eminence de me pardonner si je lui ai déplu en quelque chose. J'ai été assez misérable pour le faire sans le vouloir, mais je ne l'ai jamais fait avec dessein. Je prends aussi la confiance, monseigneur, de recommander à Votre Éminence sa petite compagnie de la Mission, qu'elle a fondée, maintenue et favorisée, et qui, étant l'ouvrage de ses mains, lui est aussi très soumise et très reconnaissante comme à son père et à son prélat ; et tandis qu'elle priera Dieu sur la terre pour Votre Éminence et pour la maison de Retz, je lui recommanderai au ciel l'une et l'autre, si sa divine bonté me fait la grâce de m'y recevoir, selon que je l'espère de sa miséricorde et de votre bénédiction, monseigneur, que je demande à Votre Éminence, prosterné en esprit à ses pieds, étant comme je suis, à la vie et à la mort, en l'amour de Notre-Seigneur, » etc.

Le même jour, il adressait cette lettre non moins touchante au R. P. de Gondi, encore exilé à Clermont en Auvergne :

« Monseigneur,

« L'état caduc où je me trouve, et une petite fièvre qui m'a pris, me fait user, dans le doute de l'événement, de cette précaution en votre endroit, monseigneur, qui est de me prosterner en esprit à vos pieds, pour vous demander pardon des mécontentements que je vous ai donnés par ma rusticité, et pour vous remercier très-humblement, comme je fais, du support charitable que vous avez eu pour moi, et des innombrables bienfaits que notre petite compagnie et moi, en particulier, avons reçu de votre bonté. Assurez-vous, monseigneur, que s'il plaît à Dieu de me continuer le pouvoir de prier, je l'emploierai, en ce monde et en l'autre, pour votre chère personne et pour celles qui vous appartiennent, désirant être au temps et en l'éternité, » etc.

La mort de Vincent, ainsi que la plupart des actions de sa vie,

[1] Cette lettre et la suivante, adressées au P. de Gondi, ne sont pas datées. Les éditeurs de la correspondance du saint supposent qu'elles ont été écrites au mois d'août 1660.

fut simple et touchante. En voici quelques détails que nous empruntons à l'intéressant récit qu'en ont fait ses pieux disciples [1].

« Depuis quelque temps, le vénérable vieillard, privé de sommeil pendant la nuit, était pris d'une grande faiblesse et de fréquents assoupissements pendant le jour. Il considérait cette somnolence comme l'image et l'avant-courrière de sa fin prochaine... et il disait en souriant : « Le Frère vient en attendant la Sœur, appe- « lant ainsi le sommeil, frère de la mort. »

Le 26 septembre 1660, il se fit porter à la chapelle de Saint-Lazare, où il entendit la messe et communia. De retour dans sa chambre, assis dans sa chaise (de laquelle on n'osa le transporter dans le lit, tant on craignait qu'au moindre mouvement, à cause de son extrême faiblesse, il ne rendît l'âme), il donna sa bénédiction à tous ses prêtres avec son affabilité ordinaire. Sur le soir, comme on vit qu'il s'affaiblissait de plus en plus et qu'il touchait à l'agonie, on lui donna l'extrême-onction. Il passa la nuit dans une douce tranquillité, en répétant fréquemment, jusqu'à sa dernière heure, ces versets du Psalmiste : *Deus, in adjutorium meum intende. Domine, ad adjuvandum me festina.* Il s'éteignit sans effort et sans convulsion aucune, « comme une lampe qui se meurt insensiblement quand l'huile vient à lui manquer ». Sa mort fut si paisible « qu'on l'eût plutôt prise pour un doux sommeil ». « Il expira tout assis et tout vêtu, étant demeuré de la sorte les vingt-quatre dernières heures de sa vie... Ayant rendu le dernier soupir, son visage ne changea point; il demeura dans sa douceur et sa sérénité ordinaire étant dans sa chaise en la même posture que s'il eût sommeillé... »

Le lendemain, son corps resta exposé jusqu'à midi dans la salle, puis dans l'église de Saint-Lazare, où l'on célébra en grande solennité le service divin. D'illustres personnages voulurent honorer de leur présence les funérailles de ce grand homme de bien. Parmi eux se trouvaient le prince de Conti, le nonce du pape, Mgr Piccolomini, nombre de prélats, de grands seigneurs, de nobles dames, entre autres la duchesse d'Aiguillon. Tous les ordres

[1] Dans la *Vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul,* etc., par messire Louis Abelly, évêque de Rodez. Paris, in-4°, 1664. Bien que cet ouvrage porte le nom d'Abelly, il est certain, d'après des documents que possèdent les Pères de la Mission, dans leurs archives, qu'il a été écrit en grande partie par M. Fournier, un des prêtres de Vincent de Paul. Vincent ayant interdit à ses disciples de publier des livres, on tourna la difficulté en obtenant d'Abelly qu'il prêterait son nom à la Vie du saint. (*Notices sur les prêtres, clercs et frères de la Congrégation de la Mission. Première série ; Compagnons de Vincent,* t. I^er, 1881. Publication des Pères de la Mission, à leur usage et non mise dans le commerce.)

religieux y étaient représentés, ainsi que les églises de Paris. Tous les pauvres que Vincent avait secourus affluaient consternés dans la nef trop étroite pour les recevoir et dans les places et les rues d'alentour.

Le cœur du saint homme fut déposé « dans un petit vaisseau d'argent » que la duchesse d'Aiguillon donna pour cet effet. Son corps fut mis dans un cercueil de plomb, recouvert d'un autre cercueil de bois, et on l'enterra au milieu du chœur de l'église de Saint-Lazare.

Plus tard, il en fut retiré pour être placé dans une châsse d'argent. En 93, ce trésor excita la convoitise d'une troupe de bandits, qui se ruèrent sur Saint-Lazare pour le piller. Avertis à temps, les missionnaires abandonnèrent la châsse à leur rapacité, mais leurs mains pieuses avaient pu, du moins, soustraire le corps du saint à leurs profanations et le placer en lieu sûr, en attendant la fin de la tourmente révolutionnaire. Aujourd'hui cette sainte relique repose sous le maître-autel dans l'église des Pères de la Mission.

Les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, que Vincent avait recueillis et dirigés avec tant de sollicitude depuis un si grand nombre d'années, lui firent célébrer un service solennel dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, où Henri de Maupas du Tour, alors évêque du Puy, qui avait une vénération toute particulière pour Vincent, prononça son oraison funèbre au milieu d'un immense concours de personnes appartenant à tous les rangs de la société. Nombre d'églises cathédrales et paroissiales de France s'associèrent à cette manifestation, en célébrant, de leur côté, des services solennels en l'honneur du saint prêtre dont la mort était partout considérée comme un deuil public.

R. CHANTELAUZE.

La fin prochainement.

---

# UNE IDYLLE A PARIS

## UN PARFAIT NOTAIRE

Maître Duverne était notaire de père en fils, depuis plusieurs générations, dans une vieille maison du Marais. C'est une des rares professions qui soient souvent héréditaires. Si l'on parcourt la nomenclature des notaires de Paris, avec désignation de leurs prédécesseurs, on remarque une proportion héréditaire de plus du dixième, sans compter les neveux et les gendres.

Je ne songe pas, ainsi qu'il est assez d'usage parmi les chansonniers et les vaudevillistes, à railler la profession. Lorsqu'elle est dignement exercée, j'en sais peu d'aussi honorables et d'aussi utiles. Il est beau d'être le conseiller éclairé des familles, le conciliateur de leurs différends, le dépositaire de leurs secrets, souvent le gardien de leur honneur.

Mais les notaires sont hommes, et ils n'échappent pas, du moins pas tous, aux faiblesses humaines. Comme les médecins, comme les juges, comme en général les membres d'une corporation fermée, et alors que la fonction suppose la gravité, ils sont placés entre deux dangers. L'un est d'imprégner la personne tout entière de la gravité professionnelle, de telle sorte que l'homme privé disparaît et est absorbé dans la fonction. On est alors encore, dans son intérieur, docteur, magistrat ou notaire, on devient un personnage de la comédie humaine. L'autre est, au contraire, afin d'éviter cet excès, d'affecter de manquer à la gravité professionnelle dans les habitudes de l'homme privé, et d'y apporter une sorte de frivolité systématique. Je préfère le premier excès. Il est naïf, inconscient, sincère, et il m'amuse comme observateur. Le second grimace. Je supporte difficilement le médecin loustic, le juge facétieux qui dit des gaudrioles, le notaire qui parie au bois de Boulogne en parlant l'argot des courses, ou qui joue au baccarat en face d'un client.

Les notaires de mes amis qui savent se préserver des deux écueils, être graves dans leur cabinet et hommes d'esprit dans le monde, me pardonneront d'introduire Me Duverne et son confrère, et les reconnaîtront peut-être. Je m'abrite derrière deux bien grands noms. Les médecins ont pardonné à Molière d'avoir mis en

scène M. Purgon. Les magistrats ne tiennent pas rigueur à Racine de la caricature de Perrin-Dandin.

Me Duverne était notaire, même la tête sur l'oreiller. Il rêvait d'inventaires, de contrats de mariage, des doux méandres du régime dotal, des buissons fleuris des hypothèques, qui, comme ceux des rosiers, ne sont pas sans épines. Il lui était arrivé plusieurs fois d'écrire des lettres particulières sur papier timbré, et de commander par distraction à ses clercs une expédition de la minute. Il n'avait pas omis le paraphe sacramentel. Pieusement imité de celui de son père et de son aïeul, ce paraphe était une sorte de blason de l'étude; il était aussi tout un poème. Les actes dressés en Espagne et surtout dans les anciennes colonies espagnoles présentent encore de curieux échantillons de ces chefs-d'œuvre de dessin à la plume, et les gardes-notes royaux avaient sué longtemps avant de s'y assouplir la main. C'était une des applications discrètement laborieuses des jeunes clercs qui aspiraient à entrer dans la corporation. Tandis que quelques-uns interrompaient la liquidation d'une succession pour rimer sur leur pupitre un madrigal derrière un gros tome de la Coutume ou pour noter la chanson de Fortunio, d'autres, plus sérieux dans leurs ambitions et ne se cachant pas moins des regards curieux, s'absorbaient dans la savante élucubration de leur paraphe futur. Me Duverne avait été de ceux-là. A toute heure de la journée, il ne se montrait, même dans sa famille, qu'en frac noir et en cravate blanche. A un repas et quels que fussent les convives, s'il y avait parmi eux un confrère, il ne manquait jamais de l'interpeller à travers la table avec la qualification de maître. Rasé de près par un barbier chaque matin, il avait de plaisantes colères contre la nouvelle école qui se permet d'exhiber des moustaches ou un menton ombragé. Il regrettait la robe, le rabat et la perruque du bon vieux temps.

Bien des gens ignorent que les notaires ont encore un costume de cérémonie, qui ressemble singulièrement, je dois l'avouer, à celui des officiers des pompes funèbres. On a pu cependant le contempler à une des expositions de tableaux des Champs-Elysées. Je n'ai pas oublié le portrait en pied d'un des doyens de la compagnie, ses souliers à boucle, ses bas de soie, ses mollets dodus, sa culotte, son habit à la française, sa face rose, épanouie et couronnée de neige. La croix d'honneur s'étalait sur sa poitrine, une de ses mains touchait le Code civil, l'autre, par une flatterie du peintre, s'appuyait sur un volume du *Parfait Notaire*. On sentait que, tout en posant, le modèle avait pontifié.

Me Duverne s'était dérobé une fois à ses clients pour aller voir ce portrait, devant lequel il était resté plongé dans une longue

contemplation. Si l'on avait observé la direction de ses yeux, on aurait remarqué qu'ils se fixaient sur cette croix d'honneur, objet d'une ambition passionnée. Il n'avait pas parcouru d'autres salles, il n'avait vu aucune autre toile, il était rentré chez lui en emportant le nom et l'adresse du peintre, résolu cependant à ne poser à son tour que lorsque l'étoile ne manquerait pas à la décoration de l'habit.

Il comptait parmi ses belles journées celles où, attablé dans les hauts salons des hôtels du Marais, il recevait les signatures des amis sur les contrats de mariage des filles, richement dotées, des gros négociants du lieu. Peut-être, cependant, se plaisait-il davantage à d'autres cérémonies, bien qu'elles ne fussent pas moins dépourvues de gaieté que d'honoraires. Je veux parler des obsèques des confrères, seule occasion qu'eût, dans les usages actuels, Me Duverne de se montrer avec le costume officiel.

En 1867, Me Duverne était âgé de soixante ans. Il avait un fils unique de vingt-quatre ans. Un soir, il lui dit de venir lui parler le lendemain matin dans son cabinet, à sept heures. Le ton de cette invitation, ou de cet ordre, était grave. Georges Duverne comprit que la conférence serait solennelle, et s'y prépara en dormant mal.

C'était à la fin de l'hiver. Me Duverne était déjà en cravate blanche, assis devant son bureau chargé de papiers, entre un bon feu et une lampe allumée. Georges fut ponctuel ; son père lui montra un fauteuil usé où bien des clients s'étaient assis et débuta comme suit :

— Hé bien, mon ami, voici le moment venu, et l'occasion de prendre enfin une résolution sérieuse. Mon maître clerc me quitte pour acheter une étude en province. Il s'agit de savoir si, oui ou non, tu veux le remplacer ?

— Vous savez bien, répondit simplement Georges, que je n'en suis pas capable.

— Tu te rends justice, reprit Me Duverne. Il est trop vrai que tu n'es guère en état d'éclairer mes clients. Tu as fait ton droit en amateur et par complaisance...

— Par docilité, mon père.

— D'accord. Tu as eu des boules blanches à tous tes examens, je le reconnais. Qu'est-ce que cela prouve? De la mémoire et de la chance, voilà tout.

— Préféreriez-vous que j'eusse eu des boules noires?

— Non, mais des boules rouges, si tu avais travaillé depuis. Tu n'en aurais pas moins ton diplôme. Qui est-ce qui s'informe si j'ai eu des boules blanches? Un vieux professeur de mes amis donnait imperturbablement des boules rouges à tous les candidats qu'il interrogeait, quelles que fussent leurs réponses. C'était chez lui

systématique, et l'effet d'un raisonnement d'une grande profondeur.

— Il me semble, dit Georges, que le commissionnaire du coin, ou le garçon de salle, aurait su en faire autant, en s'affublant d'une robe, et que votre professeur pouvait se dispenser de se déranger.

Me Duverne fut déconcerté de l'observation, dont il était difficile de contester la justesse. Une interruption qui réfute d'avance ce qu'on s'apprête à dire agace toujours bien plus qu'une contradiction. Il était loin de la pensée de Georges de vouloir contrarier son père. Il s'aperçut de sa maladresse. Il eut la chance, heureuse et rare, de la réparer en témoignant le désir de connaître le raisonnement de l'examinateur qui distribuait avec tant d'égalité ses arrêts. De cette façon, Me Duverne eut à placer naturellement la suite de son anecdote.

— Il disait, reprit-il, que les jeunes gens se divisent en deux classes : ceux qui deviendront des hommes, et ceux qui resteront toute leur vie des sots. Il ajoutait : « A l'âge qu'ont ces jeunes gens, il est impossible de discerner ceux qui deviendront des hommes, et ce n'est pas un examen de quelques minutes qui me permettrait de me prononcer. Les hommes sont en si petit nombre, que je ne me consolerais pas d'en rebuter un. Aussi, j'aime mieux ouvrir la porte d'une carrière devant dix sots que de risquer de l'avoir fermée devant un homme [1]. »

Georges possédait, à un éminent degré, deux dons de nature, deux qualités assurément fort précieuses, mais qui, réunies, ne sont pas sans amener bien des troubles, parfois des inimitiés, dans les incidents de la vie sociale, et sans jouer de mauvais tours. Il avait une remarquable rectitude d'esprit qui percevait avec une vivacité instantanée le vice d'un raisonnement, la tache d'un style, le défaut d'une construction grammaticale. Quand il entendait un discours ou lisait un livre de l'orateur ou de l'auteur qui lui était le plus sympathique, il était gêné dans son admiration par ces petites protestations incessantes. C'était l'esprit critique, non pas celui de la malice qui se complaît à noter les défectuosités. Georges était bienveillant et souffrait au contraire de les apercevoir. Il avait en outre une sincérité qui ne savait ni biaiser ni se contenir. Aussi, dans la conversation, ces protestations de son esprit éclataient, jaillissaient devant l'interlocuteur, parfois aux dépens de la prudence. Si Oronte était venu lui montrer son sonnet, il aurait eu presque la rude franchise d'Alceste. Avant de réfléchir

[1] L'habitude systématique aux examens et le mot sont de l'illustre Rossi, ambassadeur de France, puis ministre à Rome, tombé sous le poignard des sbires de la révolution italienne. Il avait été professeur à la faculté de droit de Paris.

s'il ne commettait pas encore une maladresse en contrariant son père, au début d'un entretien si solennel, il répondit :

— La phrase est jolie, mon père, mais, si le raisonnement est juste, il conclut à la suppression de tous les examens quelconques. Votre professeur philosophe volait l'argent qu'ils lui rapportaient. Il aurait dû commencer par supprimer les examinateurs et leurs honoraires.

— Tu as raison, dit vivement Mᵉ Duverne. Les examens ne prouvent absolument rien.

Le diplôme de licencié en droit n'est pas indispensable à l'exercice de la profession de notaire. Or Mᵉ Duverne, qui ne s'en vantait pas, n'en avait pas été pourvu, par la raison qu'il avait constamment trébuché à l'épreuve du baccalauréat. Il ne s'en estimait certes pas moins, mais il avait gardé, au fond de son cœur, une implacable rancune contre les examinateurs sévères.

La conversation avait pris une tournure bien imprévue de part et d'autre. Mᵉ Duverne eut un certain effort à faire pour revenir, d'un ton moins péremptoire, à la question de savoir, par oui ou par non, si Georges consentait à succéder au principal. Georges continuait d'objecter son inexpérience.

— Tu n'as pas tort, dit Mᵉ Duverne. Il faut dix ans de pratique pour faire un bon principal, et ce n'est peut-être pas assez. La pratique, mon ami, il n'y a que cela. — Et, encore à sa rancune, il ajouta en se répétant : — Et tous les examens ne signifient rien.

— Alors, mon père, la question est jugée. Vous ne pouvez pas exiger qu'à mon âge j'aie dix ans de pratique.

Mᵉ Duverne fut de nouveau un peu déconcerté.

— Sans doute, reprit-il, mais tu les acquerras. Je ne me retire pas si tôt, je serai là pour t'aider, pour te diriger, et puis j'ai un excellent second clerc qui te dirigera de son côté. L'important est que tu te hâtes de prendre le titre.

— Comment, mon père, vous trouveriez bon que je fusse dirigé par mon second? C'est le monde renversé.

— Mais non, mon cher ami, tu es bien jeune, c'est le monde tel qu'il est : non pas chez moi, je suis une exception. Si tu savais combien j'ai de confrères qui seraient fort embarrassés...

— Vous avez dit : non pas chez moi. Souffrez que j'aie le même sentiment de dignité personnelle. Je ne me pardonnerais pas, d'ailleurs, de prendre la place qui revient de droit à ce pauvre Lambert. Il la mérite à tous égards.

— Tu m'impatientes avec tes scrupules hors de saison, et tu n'y entends rien. Lambert est fort bien à sa place. Il n'a pas de fortune, il ne peut pas avoir d'ambition.

— Voilà, mon père, une proposition qu'il me semblerait encore facile de renverser.

— C'est comme cela chez nous, mon ami. Lambert est un honnête garçon fort méritant. Sois tranquille, je lui donnerai une petite indemnité, et il sera très satisfait. Il n'est pas mon fils, et ce n'est pas pour lui que je travaille.

— Non, je crois que c'est lui qui travaille pour vous.

— Te tairas-tu avec tes répliques?

— Ici je reconnais que j'ai tort, mon père. Ce que c'est que la tentation d'un bon mot! Il est évident que Lambert ne travaille pas pour vous, mais pour lui-même. Il en a bien le droit, puisqu'il n'est pas votre fils. Vous ne m'empêcherez pas de regretter que la carrière où il pourrait exceller et faire fortune lui soit fermée, précisément parce qu'il n'a pas de fortune. Ceci nous entraînerait un peu loin dans le champ des considérations générales sur l'inégalité des conditions humaines. Moi j'aurais le devoir de travailler pour vous, si je pouvais vous être utile, et je vous jure que je n'y manquerais pas. Mais, en conscience, à quoi vous serais-je bon?

— A me donner la satisfaction de laisser un successeur de mon nom, comme j'ai succédé à mon père.

— Satisfaction un peu idéale, que vous ne voudriez pas payer du bonheur de ma vie.

— C'est le bonheur de ta vie que je comprends mieux que toi, parce que j'ai plus d'expérience et de maturité. A quoi cela te mènera-t-il, de barbouiller des tableaux toute ta vie, comme un rapin?

— Vous êtes bien méprisant pour ce que je crois ma vocation et mon aptitude. Je ne dis pas mon talent, quoique j'aie eu déjà des succès encourageants. Ne m'a-t-on pas décerné, au dernier Salon, une mention honorable?

— Oui, et j'en ai été bien fâché. Encore le hasard d'une sorte d'examen.

— Merci, mon père, dit Georges en souriant. Je vois que vous proscrivez aussi les distinctions et les récompenses, elles supposent toutes un examen comparatif. Logiquement vous devez proscrire les prix au collège; logiquement vous devez mépriser la croix d'honneur. Elle est donnée à plus de peintres que de notaires.

Georges ne savait pas qu'il touchait à la passion cachée de son père. Il retombait dans son défaut habituel d'avoir, lorsqu'il discutait, trop de promptitude à la réplique et trop impitoyablement raison. Me Duverne fut si troublé, qu'il ne trouva rien à répondre, et Georges continua :

— Que voulez-vous, mon père? Cela me mènera, en tout cas, à

occuper ma vie selon mes goûts, et je vous le répète, selon ce que je crois ma vocation, ce qui est bien quelque chose.

— C'est ta mère qui a flatté ce goût, avec ses idées romanesques. Elle barbouillait aussi dans sa jeunesse, mais j'y ai mis bon ordre.

— Oh! de grâce, mon père, dit Georges d'un accent ému, accusez-moi tant qu'il vous plaira, n'accusez pas ma mère, devant moi.

Georges avait encore trop raison, et Me Duverne reprit d'un ton irrité :

— Ainsi, c'est décidé. Tu refuses de m'obéir?

— De vous obéir, mon père? Il ne me semble pas que ce puisse être un commandement. Je vous ai obéi en faisant mon droit, j'étais mineur; je vous ai obéi en travaillant dans votre étude...

— Tu appelles cela travailler? Tu n'as rien appris. Tu ne saurais pas minuter un intitulé d'inventaire.

— Vous voyez bien que je ne saurais être un principal. J'ai peut-être tort de ne pas suivre vos conseils, je ne vous désobéis pas.

— Tu as toujours raison, tu es majeur, tu n'as retenu que cela du code civil, et il n'y a plus d'autorité paternelle.

— Je vous en supplie, mon père, soyez indulgent, soyez bienveillant aussi pour cet excellent Lambert, qui est si dévoué. En voilà un qui a bien la vocation... que je n'ai pas! Ne m'avez-vous pas dit que le notariat était une vocation?

— Héréditaire, ce qui la distingue du sacerdoce.

Georges eut peine à réprimer la tentation de signaler d'autres différences. Il se contenta de répliquer :

— Toute hérédité a un commencement, et Lambert commencera peut-être une souche de notaires. Je vous supplie de ne penser qu'à lui pour vous succéder, d'être son bienfaiteur, le généreux auteur de sa fortune...

— Ce sont donc maintenant les fils qui donnent les conseils?

— Non, mon père, mais ce sont les fils qui de tout temps ont adressé les prières.

— Et avec quoi Lambert me payerait-il ma charge?

— Avec son talent et son travail. L'étude ne périclitera pas entre ses mains, n'est-il pas vrai? Elle péricliterait entre les miennes. Laissez-moi suivre ailleurs ma destinée. Il y a aussi des souches de peintres, comme les trois Vernet, et j'en commencerai peut-être une.

Georges apportait sans s'en douter la transition cherchée par son père pour introduire un argument capital, qui, d'après la tournure prise par l'entretien, n'était guère plus qu'un trait de Parthe.

— Il faudra te marier pour cela, dit Me Duverne, et il reste encore à ce sujet un peu d'autorité paternelle. Tant que je serai de

ce monde, tu ne te marieras pas sans me demander quelque chose de plus que des conseils, que d'ailleurs tu ne suis pas.

— Je ne pense pas à me marier, mon père.

— Moi j'y pensais pour toi. J'avais jeté les yeux sur une jeune fille qui t'aurait apporté tous les avantages. C'est presque encore une enfant. Tu l'aurais attendue deux ou trois ans, voilà tout, juste le temps de pouvoir t'asseoir dans ce fauteuil. Il n'y faut plus penser, et c'est dommage. Tu ne retrouveras jamais cela. J'étais déjà d'accord avec son père.

— Sans m'avoir demandé mon avis?

— On te l'aurait demandé quand le moment serait venu.

— Et celui de la jeune fille aussi, je pense?

— Bah! ce n'était pas douteux. Un jeune notaire, à la tête d'une des plus belles études de Paris, je m'en flatte, et qui n'est pas dépourvu d'agréments personnels.

— Vous me flattez.

— C'est la seule bonne chose que tu tiennes de ta mère.

— Je vous remercie..... pour elle. Où aviez-vous vu cette merveille?

— Je ne l'ai vue nulle part.

— En vérité? Et votre négociation était déjà aussi avancée?

— Tu n'y entends rien, mon bon ami. Entre confrères, ces affaires-là s'arrangent longtemps d'avance, car c'était la fille d'un confrère.

Georges parut tout à coup prendre à la communication beaucoup plus d'intérêt qu'elle n'en semblait mériter.

— Est-ce que, s'écria-t-il... — Il s'interrompit pour continuer d'un ton plus négligent et avec un sourire. — Est-ce que je puis avoir rencontré quelque part moi-même ma future passée?

— Peut-être aux bains de mer, dit Mᵉ Duverne. Je ne te la nommerai pas.

— Ah! vous ne me nommerez pas la future que vous m'aviez choisie?...

— Non, et tu n'as pas besoin de mettre ton imagination en campagne : ce serait désormais inutile. Tu conçois qu'un notaire n'ira pas chercher un gendre dans un atelier.

A ce moment, on vit entrer le petit clerc, qui apportait le café de Mᵉ Duverne et le déposait sur le bureau en écartant des papiers. Il annonçait en même temps la marquise de Véranges. Mᵉ Duverne était connu pour être très matinal, et les clients qui voulaient lui parler en particulier se présentaient souvent de bonne heure. Pourtant les clientes de l'importance de la marquise étaient rarement aussi diligentes. Celle-ci, qui avait une grande situation et

une grosse fortune, était une transfuge du Marais, émigrée dans le faubourg Saint-Germain.

Me Duverne ne s'était pas aperçu que le soleil était levé. Au nom de la marquise, il bondit hors de son fauteuil et voulut éteindre la lampe qui était restée allumée. Ses mouvements furent si brusques, qu'il renversa la lampe sur la tasse qui se brisa. L'huile et le café se répandirent en souillant quelques papiers et dégouttèrent de la table. Le petit clerc eut à subir l'assaut de la colère du patron. Évidemment l'accident était la faute du petit clerc.

— Maladroit, lui cria Me Duverne, tu ne feras donc que des sottises?

— Ce n'est pas moi, dit l'enfant. comme disent tous les enfants.

— Comment, petit sot, ce n'est pas toi qui m'as apporté ce café? Tu n'aurais pas dû le faire avant que la marquise ne fût sortie.

Georges fut tenté de prendre la défense de l'opprimé. Il jugea plus prudent de s'en abstenir. Tirant son mouchoir, il aida silencieusement son père à réparer le désastre. Me Duverne, désolé de faire attendre sa noble cliente, était éperdu. A la fin, s'efforçant de se calmer pour montrer une figure avenante, se confondant en excuses et en prosternations respectueuses, il alla lui-même introduire la marquise, tandis que Georges s'esquivait par la porte qui communiquait aux appartements.

### LE CHAPEAU DE PAILLE ENVOLÉ

Georges rentra dans sa chambre de jeune homme. Ce n'était pas un atelier. Me Duverne n'aurait pas permis l'invasion chez lui des pots de peinture, ni celle des artistes débraillés et fumeurs de pipes, ce qu'étaient pour lui tous les peintres, moins encore celle des modèles. Quoiqu'il fût propriétaire de la maison, il n'avait même pas concédé une mansarde, et Georges avait son véritable atelier à un quatrième étage du voisinage. Son père ne lui faisait qu'une très chétive pension, systématiquement, et afin de ne pas encourager des goûts qu'il désapprouvait. C'était Mme Duverne qui aidait secrètement Georges. La chambre trahissait cependant les occupations favorites du jeune homme, on y voyait plus de petits cadres et d'ébauches que de recueils de jurisprudence, et les crayons n'avaient pas pu être interdits.

Georges était moins troublé de la grave résolution qu'il venait d'annoncer que des dernières paroles de son père. Elles lui semblaient avoir été proférées avec une intention marquée. Il prit ses crayons, et se mit à dessiner, comme au gré de sa rêverie. Il traça les contours d'une côte abrupte, où la mer se brisait sur des

entassements de rochers. Au sommet de la falaise, il plaça quelques personnages, indiqués à grands traits. Il s'attacha plus complaisamment à préciser les lignes d'une figure svelte de jeune fille dont le vent faisait flotter la robe et les cheveux, et qui courait à la poursuite de son chapeau envolé. Les proportions restreintes du dessin n'eussent permis de chercher aucune ressemblance. Ce devait être pourtant un souvenir qu'évoquait avec tant d'application, en un pareil moment, l'imagination de Georges.

Ce souvenir, qui se ravivait tout à coup, remontait à environ six mois. Depuis plusieurs années, M[me] Duverne se plaignait de névralgies, dont les médecins attribuaient la cause à une résidence trop continue à Paris, en recommandant les changements d'air et plus particulièrement l'essai des bains de mer. M[e] Duverne raillait le remède, et raillait bien un peu aussi la maladie. Il ne s'était pas aperçu qu'il eût besoin de respirer un autre air que celui de son étude, et il ne comprenait pas aisément, chez les autres, les besoins qu'il ne ressentait pas lui-même. D'ailleurs il avait un jardin, qui suffisait d'autant mieux à ses goûts champêtres qu'il n'y descendait jamais. Il ne défendait pas à sa femme de s'y promener, pour changer d'air. Il ne se donnait non plus jamais un congé. Il disait, c'était une de ses maximes professionnelles, qu'un notaire se doit à sa clientèle et n'a pas de vacances. Il citait avec éloge l'exemple de son père qui n'avait pas déserté un seul jour son étude et n'avait jamais demandé à un confrère de le *substituer*. Lui-même, pendant plus de vingt ans, n'avait pas quitté un seul jour ni sa maison ni sa femme.

C'était long, car il eût été difficile d'assortir deux natures plus dissemblables. Un seul mot fera mesurer la profondeur de l'abîme. M[me] Duverne avait une nature essentiellement poétique. Comment avait pu se conclure une telle alliance? Ce serait une autre histoire que celle que je raconte. Le théâtre, le roman et la triste réalité des annales judiciaires sont remplis des scènes dramatiques qu'amènent les discordes conjugales. Je sais un drame qui est plus poignant, celui des discordes, cachées au public, qui ne font pas de bruit, qui n'éclatent pas, mais qui durent. Le ménage de M[e] Duverne avait été constamment d'une correction extérieure parfaite. Les deux époux n'avaient à se reprocher l'un à l'autre aucun tort caractérisé, n'avaient même accueilli aucun soupçon. Si l'idée, qu'ils n'avaient jamais eue, leur était venue de plaider en séparation, ils auraient été fort embarrassés de découvrir les témoins d'un excès, d'un sévice ou d'une injure quelconque. L'un était aussi universellement estimé pour sa probité antique et la sûreté de ses conseils que l'autre était louée pour la pureté de sa vie et son affabilité gra-

cieuse. Ils composaient certainement ce qu'on appelle un bon ménage, seulement... leurs âmes ne s'entendaient pas.

Il y a un livre charmant d'une femme du monde, M$^{me}$ d'Arbouville. Cela est intitulé simplement : *une Histoire hollandaise*, et c'est à mon avis un petit chef-d'œuvre. Un négociant hollandais a épousé une belle Espagnole. Par suite de la longue domination de l'Espagne sur les provinces bataves, on a vu ainsi plus d'un mélange de sang. Le mari est attaché à son négoce et habitué à ses brouillards. Il est honnête, il est bon, il est froid comme son climat, il aime sa jeune compagne. Celle-ci, qui l'a épousé sans amour, ne parvient pas à l'aimer. Elle se consume de regrets, ses yeux et son cœur sont inconsolables d'être privés de soleil. Un rayon pénétrant dans son hiver, un rayon qui avait déjà brillé devant son printemps vient bien réchauffer ce cœur glacé, mais c'est un rayon oblique. On devine, l'exquise délicatesse de l'auteur ne le dit pas, que la jeune femme n'a plus le droit de porter la tête haute, et c'est de quoi elle souffre davantage, en l'inclinant. On la plaint, et l'on plaint l'honnête homme qui a senti son impuissance à lui donner le bonheur. Tous deux, en s'unissant, s'étaient trompés.

M$^{e}$ Duverne n'avait aucunement cette confusion personnelle, ni le sentiment de cette impuissance. Bien qu'il eût pris beaucoup moins de soins de se faire aimer, il était parfaitement convaincu que, si sa femme ne lui témoignait pas une tendresse plus passionnée, la faute en était à elle. Il l'en blâmait intérieurement, sans trop en souffrir. Il se consolait en se trouvant sans défaut lui-même. Il était aussi incapable d'un mauvais procédé que d'une attention délicate. Il ne s'emportait pas, il ne querellait pas, il ne se permettait que des insinuations railleuses. Il imposait doucement sa volonté, qu'il croyait toujours sage. Il était de cette espèce d'hommes qui ont l'heureuse persuasion d'avoir constamment raison, ce qui est une véritable béatitude. Sa vie calme se remplissait au jour le jour, comme un registre coté et paraphé. C'était ce qui ne suffisait pas à M$^{me}$ Duverne. Mais, plus fière ou plus forte que la pauvre fleur du Midi qui s'était flétrie, transportée sous les brouillards du Nord, elle avait gardé intacte la dignité de l'épouse.

Une autre dignité lui avait facilité la lutte. Elle était mère. L'enfant est un des boucliers dont l'acier est le mieux trempé pour protéger le cœur d'une femme contre les assauts de son imagination. Georges avait été cette défense dans les jours difficiles de la jeunesse. Il était devenu la consolation et l'orgueil de la maturité respectée. C'est en lui que se complaisait M$^{me}$ Duverne, c'est avec lui que s'était établie la correspondance des âmes, et, si M$^{e}$ Duverne avait connu la jalousie, c'était lui qui en aurait été l'objet. Mais la

vérité est que cette intimité du fils, qui était quelquefois un déplaisir pour le père, n'était pas un chagrin. Me Duverne bannissait volontiers le chagrin de sa vie. Georges, en grandissant, avait vu ce qui manquait au bonheur de sa mère et lui avait voué un culte d'autant plus fervent. Bien des femmes comprendront cependant qu'après un quart de siècle de subordination résignée aux goûts, aux habitudes, aux volontés calmes de son mari — je ne dis pas à ses caprices, il n'en eut pas un seul dans toute son existence — les névralgies dont souffrait Mme Duverne pouvaient n'être pas matière à raillerie.

Beaucoup de ménages parisiens ont, au moins l'été, une très précieuse ressource, souvent appréciée des deux parts, dans la villégiature. Il y a là de petites séparations amiables.... de la journée entière qui ont la vertu d'entretenir la paix et la douce harmonie des relations. Les femmes respirent mieux à l'aise l'air salubre des champs et le parfum des fleurs, quand les maris ont pris le chemin de fer, pour gagner leurs bureaux ou leurs études. Quelques-uns allèguent la multiplicité de leurs affaires, qui les condamne à profiter des premiers trains et à déjeuner à Paris. Ils ne sont pas trop affligés de cette obligation : un déjeuner de garçons, au restaurant, n'est pas sans charmes. La femme se console aisément aussi d'être délaissée si matin. Elle n'en sera que plus accueillante et de meilleure humeur le soir, après avoir eu la liberté de sa journée. Les véritables châtelaines n'ont pas le bienfait de ces intermittences. Plus d'une attend impatiemment la saison de la chasse, afin d'être délivrée des assiduités trop continues de l'oisiveté.

Malgré les exemples d'un grand nombre de confrères, Me Duverne avait résisté à la contagion de la villégiature. Il trouvait que c'était de la dépense inutile et du temps perdu dans la locomotion quotidienne. Accoutumé à la régularité des habitudes, ignorant des plaisirs de la campagne et n'éprouvant aucun besoin de distractions, son étude et sa femme lui auraient toujours alternativement manqué. Aussi ce fut une immense concession, qui lui paraissait presque un coup de tête, quand dix-huit mois avant l'époque où commence ce récit, il se laissa entraîner à Dieppe sur les avis du médecin. Dieppe est bien près de Paris, ce qui, comme beaucoup de choses de ce monde, est à la fois un inconvénient et un avantage. Un homme d'affaires ne s'y sent pas séparé de ses affaires, quand il peut les rejoindre en trois heures. Il se croit encore dans la banlieue, il hésite chaque matin s'il n'ira pas déjeuner à Paris, à moins, ce qui se voit très fréquemment, qu'il n'y soit resté pour n'aller passer au bord de la mer que le dimanche. Il y a un train spécial du samedi soir qui porte le nom de train des maris, et qui

est attendu dans les hôtels de la plage avec bien des sortes diverses d'émotion, Me Duverne n'avait pas songé à cette combinaison. Il avait accepté le sacrifice entier, mais il s'en lassa vite. Il était complètement dépaysé. Il ne savait pas nager, et n'était pas tenté de se confier à un baigneur pour offrir ses cinquante-huit ans, enveloppés du costume du lieu, aux insultes des vagues écumeuses. Il était encore moins tenté de s'aventurer en cravate blanche dans une des barques de promeneurs qu'il voyait se croiser au large et qui lui semblaient toujours au moment de chavirer. Il errait, fatigué de n'avoir rien à faire, s'ennuyant du polo, du jeu de paumes, du tir aux pigeons, des valses et des quadrilles du Casino, où il ne se rendait qu'en maugréant et ne trouvait pas qu'un notaire fût à sa place. Un jour, informé qu'un gros inventaire après le décès d'un de ses clients se préparait, il ne supporta pas la pensée de manquer à cette fête pour assister à celle des courses de Dieppe. Après une semaine qui lui avait paru un siècle, il partit pour Paris, sans esprit de retour, laissant sa femme sous la protection de Georges. On peut dire qu'en plus de vingt ans de ménage ce furent les premières vacances de Mme Duverne.

Elle en devait avoir de plus complètes l'année suivante. Un médecin renommé, qui raffinait sur la comparaison des propriétés curatives des diverses plages balnéaires, avait expressément recommandé une petite baie bretonne, très peu connue, alors surtout, à Paris, et située à cinq lieues au delà de Saint-Nazaire. Il appuyait ses conseils de son exemple. C'était là qu'il allait lui-même, dans un chalet qui lui appartenait, se reposer un mois chaque année et s'entretenir la santé. Il avait décomposé chimiquement non seulement l'eau de chaque grève mais encore l'air respirable, et professait à cet égard toute une thérapeutique. A Dieppe, la vague enflée par le vent du nord était trop violente pour les nerfs de Mme Duverne, en même temps que l'air était trop vif. A Trouville, la mer était saturée de vase, ailleurs elle était trop mêlée d'eau de rivière. Au Pouliguen, nom de la petite baie privilégiée, la mer, dans le repli d'une ceinture de dunes, était constamment douce et calme, tout en étant amplement salée. De plus, le voisinage des marais salants imprégnait l'air d'une quantité d'iode qu'avait mesurée l'analyse du docteur. Bref, c'était juste ce qu'il fallait aux nerfs et aux poumons de sa cliente.

Devant un arrêt aussi savamment motivé, Me Duverne, qui avait le respect de l'autorité, dut s'incliner. Il s'était fait montrer la localité sur une carte du département et reconnut que c'était le bout du monde. Il n'y avait pas à s'enquérir d'un train hebdomadaire des maris. Il déclara donc que Georges accompagnerait seul sa mère,

et Mme Duverne n'éleva aucune protestation. Le docteur avait indiqué l'adresse d'un notaire du lieu qui procurait des chalets meublés ou des maisonnettes, car il n'y avait pas d'hôtels, et qui procurait aussi des femmes du pays pour le service. Me Duverne se mit aussitôt en correspondance avec lui, enchanté de placer les voyageurs sous la garde d'un confrère.

Vers le 15 juillet, Georges et sa mère prirent congé de Me Duverne. Ils avaient peine à ne pas laisser éclater leur joie devant lui. C'était une joie d'enfants. Georges emportait tout son outillage de peintre et se promettait bien de l'utiliser. Il avait lu des descriptions des mœurs et des costumes de cette partie de la Bretagne, il se promettait aussi les plus curieuses observations. Les voyageurs furent indifférents aux contrariétés et aux fatigues de la route. Même aujourd'hui, où le Pouliguen a l'honneur d'être une station des chemins de fer de l'État, c'est encore une locomotion barbare. Une patache prise à Saint-Nazaire les conduisit devant les panonceaux du notaire, puis les déposa au seuil du très modeste chalet où les attendait une jeune femme en coiffe pittoresque, veuve d'un marin naufragé. Les hameaux maritimes de la Bretagne semblent n'être peuplés que d'orphelins et de veuves. Mme Duverne et Georges n'avaient pas pu faire encore cette remarque si souvent navrante. Par un beau soleil, en face d'une mer bleue qui ne montrait que des sourires, où se croisaient en sécurité les voiles blanches des pêcheurs, ils prirent possession de leur rustique demeure. C'était une sorte d'enchantement, et Mme Duverne, silencieuse, les yeux mouillés, embrassa son fils avec un élan subit de tendresse.

Les jours coulaient rapidement. Le bain, pour lequel Georges, qui était habile nageur, assistait sa mère, la promenade, quelques excursions, même en mer, ce doux golfe semblant à l'abri des tempêtes, la pêche aux crevettes, les croquis, faisaient trouver le temps trop court. Mme Duverne avait emporté des livres qu'elle ne trouvait pas le loisir de lire. Elle avait préféré essayer de reprendre le crayon. On ne réfléchit pas assez à l'immense bienfait de la passion d'un art qu'on exerce : elle ne laisse aucune place à l'ennui. Les deux solitaires n'éprouvaient le besoin d'ouvrir de relations avec personne. Ils voyaient avec peine se rapprocher le moment du retour. La santé de Mme Duverne se trouvait à merveille de cette vie active, peut-être surtout de cette vie heureuse, et la névralgie avait disparu.

Un jour, ils avaient porté leurs pliants sur la grande côte, non loin de la grotte de la Korrigan. La mer, qu'ils avaient laissée si calme dans la baie, était là furieuse ; elle se brisait sur les rochers avec un bruit terrible, en lançant des gerbes étincelantes d'écume.

Ce contraste, à une si petite distance, est toujours, malgré sa répétition fréquente, un des étonnements des habitués du Pouliguen. Tous deux dessinaient, mais des aspects différents, et une roche les cachait l'un à l'autre. Georges entendit derrière lui des voix et des gazouillements d'enfants; c'était trop loin pour qu'il pût se supposer de ce côté l'objet d'une attention. Le bruit de la mer et du vent l'avait empêché d'entendre aucun pas sur le gazon. Il eut cependant le sentiment que son dessin était regardé pardessus son épaule. Est-ce un souffle ou un parfum, est-ce un rayon réfléchi de la prunelle, est-ce un mirage, est-ce une ombre, est-ce un magnétisme mystérieux qui donne cet avertissement qu'on est regardé? Il se retourna brusquement, il était en présence du frais visage d'une jeune fille, d'une enfant plutôt, car elle semblait avoir à peine quinze ans. Elle avait des cheveux blonds bouclés, de grands yeux bleus, les traits fins, la taille mince et la robe un peu courte de l'adolescence qui grandit encore.

— Je vous demande pardon de ma curiosité, dit-elle en rougissant. Vous êtes bien heureux de savoir reproduire ce spectacle, que je ne puis qu'admirer en passant.

— Si vous l'admirez, répondit Georges, vous n'êtes donc pas du pays?

— Non, je suis Parisienne, mais j'aime tant la mer!

Deux petits garçons, escortant leur mère, l'avaient rejointe, et déjà celle-ci lui avait crié d'une voix aigre :

— Blanche, reviens, ce que tu fais là est ridicule.

Georges était accoutumé à la douceur d'une voix maternelle. Il fut choqué du ton et de la forme de cette admonition.

— Madame, dit-il, ne reprochez pas une curiosité bien innocente, dont ne se plaint jamais un artiste devant d'aussi beaux yeux.

Comme, en ce moment, Georges était devant la mère de Blanche, je crois bien que la mère prit pour elle la galanterie. Elle minauda en reprenant d'une voix très adoucie :

— Vous permettez donc? Vous avez bien du talent, monsieur, je vous plains de n'avoir à dessiner que la mer. On ne voit pas autre chose ici, et c'est fort monotone.

— Il me semble, madame, que c'est ce qu'on y vient voir.

— Pour s'y baigner, soit, quand on aime cela, et je le déteste. On ne serait pas fâchée de voir aussi des humains, et il n'y a pas seulement un casino. Cette bourgade est aussi laide qu'ennuyeuse.

— Pourquoi y êtes-vous venue, madame?

— Le docteur N... m'y a envoyée pour ma fille, comme si la mer n'était pas de l'eau salée partout. Il fait tellement l'article que je

m'imagine qu'il a des terrains à vendre. Je regrette de tout mon cœur Dieppe. N'y étiez-vous pas l'année dernière? Je ne me trompe pas, c'est bien vous que j'ai rencontré, dessinant la forêt d'Arques? Des arbres véritables, au moins, au lieu des méchants pins rabougris qu'on appelle ici de l'ombrage. Mais vous n'alliez donc pas aux soirées dansantes du Casino? Je m'y suis fort amusée.

Georges ne put pas s'empêcher de remarquer que si Blanche, dont il avait retenu le nom, avait été un peu curieuse, sa mère était singulièrement bavarde.

— J'étais en effet à Dieppe, dit-il. Je restais le soir auprès de ma mère. Est-ce que mademoiselle votre fille était de ces réunions dansantes?

— Mademoiselle ma fille? C'est une enfant, j'avais envoyé sa bonne la coucher. — Blanche, cria une voix redevenue aigre, tu fais encore des sottises, tu t'approches trop du bord, et tu ne surveilles pas tes frères. — Je vous quitte, monsieur, on ne peut pas abandonner un instant cette marmaille.

Georges salua profondément et regarda Blanche, qui s'était, en effet, avancée un peu imprudemment au bord de la corniche, mais qui tenait par chacune de ses mains ses deux petits frères. Le vent était très violent, et s'il avait eu une autre direction, la position n'eût pas été tenable. Heureusement la tempête, comme d'ordinaire celles de ces parages, soufflait du large, et les accidents qu'elle amena pour Blanche ne furent pas tragiques. Elle riait ainsi que ses frères d'être inondée des rejaillissements de l'écume. Une rafale, arrachant le frêle lien de la mentonnière, emporta son chapeau de paille que sa main ne retenait plus, et qui s'envola en tourbillonnant dans les champs. Les trois enfants coururent à sa poursuite en se dispersant avec des vitesses inégales, comme les trois Curiaces, et ce fut pour leur mère une belle occasion de crie . Les casquettes des marmots caracolaient après le chapeau de paille. Georges, fermant à la hâte son carton, s'élançait à son tour dans la bagarre, et franchissant les talus de séparation des champs qui arrêtaient le corps de bataille, fut bientôt à l'avant-garde. La poursuite fut longue. Grâce à ces talus, garnis de pourpiers de mer et d'ajoncs épineux, elle ne fut pas sans résultat. Le chapeau de Blanche et les casquettes s'accrochèrent successivement à autant de buissons, et Georges essoufflé rapporta en triomphe les dépouilles opimes. Il rencontra d'abord Blanche, mouillée par les embruns, et dont la magnifique chevelure était flottante.

— Oh! merci, dit-elle. Et, tout en rajustant son chapeau, elle en détacha une petite fleur maritime qu'elle avait cueillie et qu'elle

remit à Georges en témoignage de sa reconnaissance. Les marmots n'eurent pas une semblable attention. Ce fut escorté des trois enfants que Georges rejoignit leur mère, qui n'avait pas pris part à la course et se contentait de gronder.

— Tu es insupportable, disait-elle à Blanche, c'est un chapeau et une robe perdus, et une robe toute neuve. Et il faut rentrer vite pour vous changer. Quel vilain pays! Allons, marchez devant moi.

Sa mauvaise humeur ne trouva pas un mot aimable pour Georges. Quand elle eut fait quelques pas, il lui en vint sans doute un remords. Elle se retourna en adressant au jeune homme un mouvement de tête, où essayait de grimacer un sourire.

— Voilà, pensa Georges, une femme, encore belle, dont je ne voudrais pas être le mari... ni la fille. Je plains cette enfant, qui doit être un contraste. Elle a été évidemment mal dirigée par une pareille mère. Si elle avait quelques années de plus, ce qu'elle vient de faire serait une inconvenance. A son âge, c'est de l'innocence.

Il fut au moment de jeter la petite fleur. Il l'examinait cependant. Elle était d'un rose pâle, comme toutes les fleurs des grèves qui s'épanouissent au vent des tempêtes, et l'espèce lui était inconnue. Peut-être lui sembla-t-elle un emblème. — Je la peindrai, se dit-il, avant de la sacrifier. Elle doit être rare, et je ne l'ai vue nulle part. — Il l'enferma donc dans son carton avec un soin particulier. Il regagna son observatoire rocheux. Un nuage noir s'était crevé au large, le grain l'envahissait et ne permettait pas de dessiner. Il contourna le rocher pour chercher sa mère et ne la trouva plus.

M^me Duverne était restée dans l'entière ignorance de la petite scène qui vient d'être racontée. Ceux qui savent quel est le tumulte de la marée montante par un coup de vent de l'ouest ne s'en étonneront pas. Ayant achevé son esquisse, elle avait voulu rejoindre Georges. Elle ne vit que le pliant renversé, des crayons épars, et une angoisse inexprimable la saisit. Le lieu était très voisin de la frange de l'abîme. Elle s'y pencha imprudemment elle-même, interrogeant ces profondeurs où s'engouffraient les vagues furieuses. Éperdue, elle courait çà et là, elle appelait bien vainement et ne recevait pas d'autre réponse que les cris sinistres des mouettes. Elle avait pris une direction opposée à celle par laquelle s'était éloigné Georges. La corniche décrit d'ailleurs de tels détours que la vue est interceptée à chaque instant. Des torrents de pluie venaient ajouter à l'anxiété de la situation et avaient mis en fuite les rares promeneurs qui auraient pu être questionnés. Epuisée, brisée, M^me Duverne rencontra l'abri d'une guérite vide de douanier et s'y laissa tomber en sanglotant.

Georges, de son côté, partageait les mêmes alarmes. Après avoir erré longtemps, il apparut comme un fantôme à l'entrée de la guérite. Ce fut une étreinte indescriptible; sa mère tremblait encore, elle doutait de la réalité, elle avait été trop ébranlée pour que ce fût une joie confiante. Elle embrassait de nouveau Georges, afin de s'assurer que c'était bien lui. Tous deux se juraient de ne plus se séparer dans leurs promenades, pas même de l'espace du rocher qui avait été placé entre leurs cœurs.

La pluie avait cessé, ainsi que cessent rapidement ces grains des tempêtes. Courbée sur le bras de son fils, Mme Duverne prit lentement le chemin de la bourgade. Georges dut expliquer sommairement la cause de sa disparition. On juge si le chapeau de paille envolé sembla futile. Georges ne pensait plus à la petite fleur des grèves.

Ils arrivèrent au chalet tout ruisselants. La nuée noire, emportée vers Guérande où elle obscurcissait l'horizon, avait épargné la blanche baie, inondée de soleil. Un double arc-en-ciel s'appuyait sur la mer scintillante. Tandis qu'au large on voyait bondir les hautes gerbes, les flots, faiblement agités, léchaient la plage. Des enfants demi-vêtus les défiaient, leur traçaient sur le sable des limites lentement franchies, jouaient avec la vague au repli d'écume, et s'enfuyaient en riant quand elle avait eu l'insolence de leur mouiller les pieds.

## FLEUR DES GRÈVES

Georges, a-t-on dit, ne pensait plus à la petite fleur des grèves. Il y pensa le lendemain, en la retrouvant dans son carton. Elle n'était pas flétrie. Ces fleurettes des bords de la mer n'ont ni le parfum ni l'éclat des roses; elles ont le tissu plus solide, elles ont l'avantage de la durée. Dieu les fit pour résister à l'orage, et il semble que leur pâleur conserve leur beauté modeste.

Georges eut bientôt peint la petite fleur et s'était levé pour la rejeter sur le sable. Il vit passer, au milieu de la plage, Blanche avec le même cortège que la veille et de plus son père. Il n'y eut que des saluts échangés; seulement, une sorte de délicatesse de sentiment, plus intuitive que réfléchie, arrêta le geste de Georges. Il trouvait malséant de jeter la fleur en présence et pour ainsi dire à la face de la blonde enfant qui l'avait donnée. Cette coïncidence fortuite détermina le sort de la petite fleur, que Georges possède encore, conservée dans un charmant cadre d'ébène aux filets d'or. Bien des destinées plus hautes ont été à la merci de hasards aussi frivoles.

Georges sortit, suivant de loin le groupe de famille. Il éprouvait la curiosité de savoir où était la demeure de Blanche. Il remarqua que la jeune fille se rapprochait volontiers de son père et lui parlait d'un visage souriant. Le groupe tourna sur la droite en remontant la dune, traversa le bois de pins rabougris et entra dans une des maisons du quai.

Le quai et la plage sont les deux quartiers rivaux de la bourgade; ils représentent des mœurs différentes. Il n'est agglomération si chétive qui n'ait ainsi ses divers quartiers. L'un pourrait correspondre à la Chaussée-d'Antin, l'autre au faubourg Saint-Germain : les comtesses et les duchesses n'y font pas défaut. Le quai, c'est, relativement, le mouvement, c'est le marché, c'est le voisinage de l'église et de la poste, c'est le déchargement et le chargement des chasse-marées qui se vident de vin ou de charbon, se remplissent de sel, de blé ou de poteaux de mines, c'est le débarquement et la vente des sardines, c'est l'appareillage matinal des pêcheurs, c'est la vue du port, c'est l'arrivée et le départ des voyageurs, c'est le passage des pataches, des chars-à-bancs, des charrettes et des chevaux des paludiers, les boutiques roulantes des marchands ambulants et les tréteaux des saltimbanques. La plage, c'est, c'était surtout, il y a quinze ans, la solitude, la contemplation et la rêverie. C'est le phare qui allume, dans les brumes du soir, sa lampe intermittente, c'est la nuit constellée, la lune reflétée sur mille facettes, et parfois la magnifique surprise de la mer phosphorescente.

La mère de Blanche était d'une nature peu contemplative; elle aurait donné toutes les merveilles de la création pour une valse de Strauss, au bras d'un sous-lieutenant de hussards. Elle se promettait bien de ne plus reparaître au Pouliguen, où elle s'ennuyait, malgré ce que j'ai appelé le mouvement. Si elle avait été condamnée à y revenir, elle eût, pour son goût, préféré le quai. Je crois que, par vanité, elle aurait choisi la plage.

Georges poussa la curiosité jusqu'à s'informer, auprès d'une voisine, du nom du chef de la famille : on le nommait M. Garnier. On ne savait pas sa profession; on le voyait peu. Il faisait seul ses excursions ou passait en mer, dans le côtre de plaisance d'un ami, la plus grande partie de ses journées. Georges, qui avait pris en déplaisir la mère de Blanche, supposa que M. Garnier, ce qui se remarque chez plus d'un mari, n'était pas fâché d'échapper à sa femme. Il rentra au chalet. La tempête s'était complètement apaisée et le soleil était brûlant. Ce ne fut que vers six heures que M^me^ Duverne put songer à la promenade accoutumée. Elle ne voulut pas la diriger, suivant l'usage, vers la grande côte, qui lui aurait rappelé une angoisse trop récente. Elle était restée plus ébranlée que

l'atmosphère, plus agitée que les vagues. Le cœur d'une mère est moins prompt à se calmer que les éléments déchaînés. On se rendit sur la route de Guérande, qui traverse les lagunes et les méandres des marais salants. Mme Duverne et Georges prenaient un vif intérêt à observer cette poétique industrie. Le soleil avait achevé sa tâche. Ce jour-là, du moins, réparant le chômage de la veille, il avait travaillé en bon ouvrier, et ses derniers rayons éclairaient des associés satisfaits de sa besogne. Les agiles paludières aux jambes nues, à la jupe relevée, assujettie par une ceinture, à la coiffe aux bandeaux égyptiens, sautillaient sur les minces arêtes des lagunes, cueillant, avec leurs longs râteaux, la récolte blanche ou rosée. Les hommes aux larges braies, aux chapeaux bizarrement campés, empilaient, battaient ces cônes de sel, qui donnent de loin à la plaine inondée l'aspect d'un vaste camp. A cette époque, beaucoup de paludiers conservaient encore leurs costumes pittoresques, qui leur donnaient si bon air, qu'on les croyait plus beaux que d'autres hommes. Ils les ont abandonnés depuis, pour adopter la blouse de cotonnade souillée. On se moquait d'eux à Saint-Nazaire, disent-ils pour leur excuse. On ne se moque plus d'eux, mais ils sont devenus fort laids.

Georges vit se rapprocher sur la route un groupe de promeneurs dans lequel il n'eut pas de peine à reconnaître Mme Garnier et ses enfants. On se croisait de si près qu'il y aurait eu affectation de sauvagerie à ne pas s'arrêter pour échanger quelques paroles. Mme Duverne était fatiguée, rien ne la sollicitait d'aller plus avant; il se trouva qu'on rentra en ville de compagnie. Mme Garnier tint d'abord avec volubilité des propos vulgaires sur les incidents de la veille. Elle ignorait quelles en avaient été les émouvantes conséquences; Georges crut superflu de les raconter. Il lui était désagréable, cependant, d'entendre insister sur l'étourderie de Blanche, sur son chapeau hors de service et sa robe décolorée. Il brisa l'entretien en exprimant, avec une certaine chaleur, l'impression d'admiration qu'il éprouvait devant ce tableau des marais salants, illuminé des feux du soleil couchant.

— Oh! oui, c'est charmant! s'écria Blanche.

— Tais-toi donc, on ne te parle pas, dit Mme Garnier. Occupe-toi de tes frères, et surveille-les mieux qu'hier.

Puis, s'adressant à Georges, elle ajouta :

— Vous autres, messieurs les artistes, vous avez probablement un sens qui me manque. Des mares d'eau sale, des tas de gros sel, et des paysannes malpropres qui montrent leurs jambes noires, que trouvez-vous de joli à cela?

— Le résumé n'est pas flatteur, reprit Georges. N'admirez-vous pas au moins ce soleil couchant?

— Je l'ai vu plus beau à l'Opéra. C'est tous les soirs la même chose, et tous les matins aussi, je suppose.

— Vous supposez, madame?

— Oui, je vais vous étonner, je n'ai jamais vu le lever du soleil.

— En vérité?

— Quand l'aurais-je vu? Je me suis toujours levée plus tard que lui. Pardon, je me trompe, je l'ai vu, ou plutôt entendu, dans la symphonie de Félicien David, où l'on assure qu'il est plus beau que nature.

— Je ne fais certes pas fi de cette magnifique inspiration de musicien, dont le mérite est de rappeler la nature. Vous êtes musicienne, madame?

Georges aimait tous les arts. Il espérait éveiller plus d'écho en abordant ce sujet. L'illusion fut courte, M^me^ Garnier répondit :

— Moi? Pas du tout. On m'a fait perdre mon temps à pianoter dans mon enfance, comme on fait perdre son temps à ma fille. C'est un usage. Elle prétend qu'elle a la passion de la musique. Quand elle sera mariée, à quoi cela lui servira-t-il, qu'à ennuyer son mari?

— Ce n'est pas certain.

— Connaissez-vous un seul mari qui se plaise à entendre jouer ou chanter sa femme?

Georges ne connaissait pas beaucoup de maris. Il ne put pas s'empêcher de penser à son père. Ce fut une impression pénible. Il savait que M^e^ Duverne avait, en effet, dès le commencement de son mariage, découragé sa femme, née aussi avec l'amour de tous les arts, et qui avait été douée d'une fort belle voix. M^me^ Duverne sentit plus vivement encore l'épine, et son regard rencontra celui de Georges.

— Vous ne répondez pas, reprit M^me^ Garnier. Du reste, je pardonne aisément cela aux maris, et je voudrais bien n'avoir pas autre chose à leur reprocher. Ma fille m'ennuie bien assez moi-même avec ses gammes et ses exercices. Aussi je m'enfuis d'ordinaire dès qu'arrive son professeur, et j'en profite pour mes courses.

Cette fois M^me^ Duverne, qui n'avait encore pris aucune part à la conversation, ne sut pas réprimer une impatience.

— Vous laissez, dit-elle, mademoiselle votre fille, seule avec un professeur de musique?

Malgré la douceur de la voix, M^me^ Garnier comprit la leçon et répondit sèchement :

— Rassurez-vous, madame. Ma fille est une enfant, et sa bonne est dans la maison.

Il y eut un silence embarrassé, qui fut à propos troublé par les cris de joie d'un des marmots. Tous deux avaient de petits ava-

neaux à prendre des papillons, engins bien innocents entre leurs jeunes mains. Les papillons savaient toujours les esquiver ; ils en étaient quittes pour une alarme, ou parfois pour une aile offensée. Il se trouva qu'un lépidoptère aux couleurs éclatantes, un *vulcain* alourdi par l'approche de la nuit, fut assez maladroit pour se laisser emprisonner. L'enfant en avait un transport d'allégresse, il serrait son filet en accourant, et la bestiole risquait fort d'être écrasée, avant d'être condamnée au cruel supplice de l'épingle. Blanche saisit vivement le filet, et, avec précaution, en retira le papillon, dont elle tint délicatement entre ses doigts les deux ailes repliées. Vaincu, résigné, il remuait à peine ses pattes menues.

— Gustave, dit la jeune fille, combien veux-tu me vendre ton papillon?

— Je ne le vends pas.

— Allons, je te promets un beau joujou.

— Ce n'est pas assez.

On voit que l'enfant avait des instincts commerciaux. Il attendait une autre enchère.

— Et une boîte de pralines, continua Blanche.

On doit croire que Gustave aimait beaucoup les pralines, car il se rendit à cet argument. Blanche contempla un instant son prisonnier.

— Va, dit-elle.

Elle ouvrit les doigts, souffla légèrement de ses lèvres roses, et lança le papillon dans l'espace.

M<sup>me</sup> Duverne et Georges étaient attendris ; Gustave ébahi pensait à ses pralines ; le plus jeune marmot n'avait rien compris. Mme Garnier parla seule.

— Quel enfantillage, dit-elle. Tu aurais bien mieux fait de lui laisser sa capture.

On se remit en marche. Un paludier aviné, conduisant au triple galop sa charrette cahotée, dépassait le groupe des promeneurs qui avait du s'écarter précipitamment. Il brandissait une bouteille qu'il laissa choir et que les roues broyèrent en éclats tout au travers de la route. Il fallut quelque précaution pour les éviter.

— Prenez bien garde à vos souliers, disait Mme Garnier.

Blanche était demeurée en arrière. Georges se retourna le premier. Il vit Blanche qui, se baissant à diverses reprises, ramassait les fragments de verre et les jetait dans les douves.

— Arrêtons-nous, dit-il. Je vais aider mademoiselle.

— Que fais-tu donc là ? s'écria Mme Garnier.

— Ma mère, répondit simplement Blanche, vous savez que les femmes de ce pays sont presque toujours pieds nus. La nuit va venir, et bien des gens pourraient se blesser.

Georges était déjà auprès d'elle. Il avait une canne qu'il utilisa et en peu de temps la route fut nettoyée.

— Je suis confus que vous m'ayez prévenu, dit-il. Ce n'est pas une besogne à faire avec les mains. Ah ! mon Dieu, vous vous êtes blessée?

La jeune fille enveloppait, en effet, un de ses doigts de son mouchoir, sur lequel on voyait du sang.

— Une égratignure, répondit-elle. Pourvu que ma mère ne s'en aperçoive pas!

Malheureusement, Mme Garnier s'en aperçut. La robe de Blanche était claire et avait été maculée.

— Allons, dit-elle, tu es insupportable. Encore une robe tachée.

Elle en aurait probablement dit davantage sans la présence de Mme Duverne, qu'elle redoutait depuis la leçon reçue, et il y eut encore un silence. On rentrait d'ailleurs dans la bourgarde, et l'on ne tarda pas à se séparer devant la maison du quai. Quelques politesses furent très froidement échangées. Mme Garnier annonça qu'elle repartait le lendemain à midi pour Paris, en se félicitant de quitter ce triste pays.

Georges et sa mère cheminèrent sans se communiquer leurs impressions, et regagnèrent leur chalet. Il semblait qu'aucun d'eux ne voulût commencer. Après le dîner, ils étaient assis sur la terrasse, la nuit était tiède et constellée. En face d'eux, le phare éclairé ignalait aux navigateurs les dangers du voyage, mais aussi l'entrée de la Loire, où était le port. Mme Duverne dit tout à coup :

— Ce phare, que je vois tous les soirs, m'inspire une pensée que je n'avais pas encore eue. Tu as peut-être aujourd'hui aperçu un autre phare pour te guider.

— Lequel? demanda Georges, qui croyait bien avoir compris.

— Cette jeune fille, car, quoi qu'en dise sa mère, ce n'est plus une enfant, serait la femme qu'il te faudrait, si on ne la gâte pas. Mais on la gâtera. Elle est adorable.

— Oui, elle est charmante. Malheureusement, quelle belle-mère!

— Odieuse, mon fils. As-tu su son nom?

— Mme Garnier.

— Mme Garnier? s'écria vivement la mère de Georges. Sais-tu la profession de son mari?

— Je l'ignore.

— Ton père a un confrère de ce nom, qu'il n'estime pas, et il faut que ce soit bien fort, car ces messieurs se défendent tous. Je l'ai vu plusieurs fois, il y a une dizaine d'années. A la réflexion, c'est bien lui que j'ai rencontré l'autre jour sur le quai, je ne savais

quel nom mettre sur son visage, il m'a regardée, il a paru hésiter lui-même à me saluer. On vieillit tant en dix ans! Mais c'est évidemment lui. Sa femme, très lancée dans les plaisirs du monde, a la réputation d'une coquette. Et l'on assure que c'est parfaitement égal au mari. Elle est venue s'échouer ici! Je ne m'étonne pas qu'elle s'y ennuie. Comment, cette enfant si sympathique est la fille de M[me] et M. Garnier!

— Que reproche donc mon père à ce dernier?

— De manquer de gravité, et qui pis est de sûreté. Ton père est excellent juge en cette matière. M. Garnier est, paraît-il, très dépensier, et très joueur. Pauvre jeune fille! Quel dommage! N'importe. Il faut que tu me promettes de ne plus penser à elle et de ne plus chercher à la voir.

Georges promit de ne plus chercher à la voir. La promesse de ne plus penser à elle eût risqué d'être vaine. Elle aurait été violée, au moins en rêve, dès la nuit suivante. Le lendemain, jusqu'à midi, Georges fut troublé. Il était tenté de demander à sa mère d'aller errer sur le quai ou sur la route de Saint-Nazaire, pour assister au départ de Blanche. Il n'osa pas. Quand midi eut sonné, il éprouva un soulagement. Mais il s'applaudissait de n'avoir pas jeté aux vents et il regarda plus d'une fois la pâle fleur des grèves.

Alfred DE COURCY.

La suite prochainement.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

---

Le recensement et la population actuelle de Paris. Les cartes du premier jour de l'an. M. Labordère et l'ombre de Blanqui. Les gras et les maigres. La décoration de M. Maret et Courbet au Louvre. Une restitution délicate. Expositions privées. M. Basile Vereschagin. — Paris à Bruxelles : *l'Hérodiade* de M. Massenet. Opéra-Comique : *les Pantins* de M. Huet et *la Taverne* de M. Henri Maréchal. Odéon : *l'Institution Sainte-Catherine*, par M. Abraham Dreyfus. Gymnase : *Serge Panine*, par M. G. Ohnet. Gaîté : *Quatre-vingt-treize*, par M. Paul Meurice, d'après le livre de M. Victor Hugo. Ambigu : Reprise de *l'Incendiaire ou la Cure et l'Archevêché*. Châtelet : *les Mille et une nuits*, par MM. d'Ennery et Paul Ferrier. Le livre et la pièce. La féerie au théâtre. — Nécrologie : MM. Chéret, Eugène Giraud, James de Rothschild, de Longpérier, Charles Blanc. Les anniversaires au théâtre. Le banquet de Molière.

I

Enfin, nous savons au juste combien Paris renferme d'habitants pour le moment, ou du moins combien il en renfermait le 18 décembre dernier, jour où s'est opéré le recensement officiel. Le chiffre exact est de 2 225 910. En 1876, il était de 1 988 806. Dans cet intervalle de cinq ans, la population parisienne s'est donc accrue de 237 104 habitants. Si je ne me trompe, c'est la plus forte augmentation qui ait été constatée jusqu'alors, d'un recensement à un autre. En 1861, Paris avait 1 667 000 habitants ; en 1866, il en avait 1 799 000 ; en 1872, il était retombé à 1 794 000 : la mortalité du siège et de la Commune, l'émigration provoquée par ces événements terribles avaient suffi, non seulement pour annihiler le mouvement ordinaire de la population, mais pour la faire légèrement refluer. Si rien ne vient arrêter l'essor actuel, Paris aura franchi, avant la fin du siècle, le chiffre énorme de 3 millions, et il sera plus peuplé à lui seul que les vingt-deux cantons de la Suisse.

A ce premier renseignement joignons-en un autre, pour ceux de nos lecteurs que la statistique intéresse. Savez-vous combien de cartes ont passé par la poste de Paris à l'époque du premier jour de l'an? Tout au juste 9 403 800, c'est-à-dire près d'un million de plus que l'an dernier, quoique des chroniqueurs superficiels

se figurassent avoir observé une diminution notable. Ce commode usage d'expédier en un jour des centaines de visites par la poste sans quitter sa robe de chambre et ses pantoufles, à peu près comme ces Orientaux qui, lorsqu'ils ont envie de donner un bal, font danser leurs domestiques, ne semble pas près de disparaître. Encore le chiffre ci-dessus ne comprend-il que la période qui s'étend jusqu'au 12 janvier inclusivement, et le flot des cartes de visite continue à couler, moins abondant sans doute, mais sans tarir entièrement, jusqu'au 15 et même jusque vers les derniers jours du mois.

Le total enregistré a dû s'accroître dans des proportions notables, ne fût-ce que par les cartes de visite adressées aux vainqueurs des élections sénatoriales. Combien M. de Freycinet, quatre fois élu, en a-t-il dû recevoir, lui, l'homme doux, qui a donné un peu de son cœur à tous les partis; l'ingénieur ondoyant et subtil, qui trouve moyen de se dérober, même en agissant, de parler de sa franchise et de la faire applaudir au moment où il s'enveloppe de ruse, et de laisser croire à sa modération foncière lorsqu'il accomplit les œuvres les plus radicales! Et le commandant Labordère, ce sergent Boichot du Sénat! J'espère qu'il a reçu tout d'abord celle de Boichot lui-même, et de son compère Rattier, voire celle de Commissaire, le sous-officier de Lyon, si ces Labordère de 1849 n'ont pas encore, pour employer une métaphore triviale, mais militaire, passé l'arme à gauche.

Par un rapprochement significatif, dont il serait difficile de méconnaître l'éloquence, le jour même où le soldat dont le nom est devenu le symbole de l'indiscipline, était nommé sénateur, la populace communarde de Paris entrait en rébellion ouverte contre la police, et la démagogie tirait son premier coup de feu dans la rue. Il y a une harmonie dans les événements. L'échauffourée du 8 janvier a failli devenir une émeute; elle avait à sa tête des revenants de 1871, et l'on y a vu surtout reparaître avec éclat l'ex-général Eudes, l'exterminateur des pompiers de la Villette, l'ancien grand chancelier de la Légion d'honneur, lequel se qualifie aujourd'hui de chimiste. Mais, comme dit M. Rochefort, tandis que la capitale élisait celui qui brisa son épée au 16 mai, les agents de Camescasse, qui furent les agents de Pietri, prouvaient qu'ils n'ont pas brisé leurs casse-têtes. M. Gambetta, le 8 janvier dernier, a répété, avenue d'Italie et rue de la Roquette, la scène que joue Rabagas dans le palais du prince de Monaco contre le peuple amassé sous les fenêtres et qui est assez stupide pour vouloir faire une révolution quand lui, Rabagas, est au pouvoir. L'homme auquel la tombe de Baudin a servi de piédestal et qui lui doit tout ce qu'il est, n'a pas voulu s'en souvenir devant la tombe de Blanqui; le

président du conseil a renié la dette de l'avocat démocrate, et il a donné à la police républicaine les ordres qui soulevaient son indignation sous l'empire. Après sa virulente apostrophe aux esclaves ivres de la rue Saint-Blaise, il a tenu à leur réitérer son avertissement d'une façon plus sérieuse et à leur prouver qu'il saurait, au besoin, les atteindre partout, dans la rue aussi bien que dans leurs repaires. Les fidèles de Blanqui ont résisté, pour se montrer dignes d'un tel patron. Non content d'avoir conspiré jusqu'à son dernier souffle, d'avoir agité encore le drapeau rouge de sa main moribonde et, comme Roland sur son cor, dans la vallée de Roncevaux, sonné des appels suprêmes à la grande bataille, alors qu'il n'avait plus la force de se tenir debout, il fait toujours des émeutes même en son tombeau. Au fond, la journée du 8 mai a été la querelle symbolique des gras et des maigres, représentée jadis par Breughel le vieux, l'inévitable bataille entre le révolutionnaire arrivé, épanoui, heureux, triomphant, et le conspirateur famélique qui veut sa part du gâteau.

De Louise Michel et du général Eudes à M. Manet la transition n'est pas aussi difficile que l'on pourrait croire. Celui-ci est un intransigeant en peinture, comme ceux-là en politique, mais il a été plus heureux. L'art n'a point pour les révolutionnaires des alternatives aussi rigoureuses que la politique, et il suffit de persister sans crainte dans le détestable, ne fût-ce que par l'impossibilité de faire autrement, pour finir par s'imposer. Vous rappelez-vous les débuts de M. Manet, il y a quelque vingt ans, — son *Déjeuner sur l'herbe*, son *Olympia*, et tant d'autres toiles qui firent la joie des Salons ou l'ornement de l'exposition des refusés? Devant ces tentatives presque informes, où les procédés de son maître Couture se mêlaient maladroitement à de brutales imitations de Goya, de Ribera, de Velasquez, et où l'on ne pouvait guère discerner qu'un énorme et gauche effort pour violenter l'attention, le public se groupait avec des rires et des sarcasmes. M. Zola, alors à ses débuts, fut le premier et resta quelque temps le seul à batailler en faveur du nouveau *chef d'école* en qui toute la critique ne voyait qu'un *écolier*, et le bruyant manifeste de ce champion dépourvu de toute autorité et qui plaidait trop évidemment sa propre cause, ne fut pris au sérieux par personne. Mais, du premier coup, M. Manet avait conquis cette célébrité que tant d'artistes consciencieux et savants poursuivent en vain toute leur vie, et peu à peu se forma devant ses tableaux un petit cercle d'admirateurs, les uns sincères, les autres paradoxaux, mais parlant si haut et d'un ton si convaincu qu'ils intimidèrent bien vite un certain nombre de badauds, en leur persuadant que les plus triviales laideurs du

peintre d'Olympia et de son chat noir cachaient de profondes intentions esthétiques. M. Manet n'a pas changé; il est aujourd'hui ce qu'il était aux jours où il comptait pour partisans uniques, ou peu s'en faut, M. Zola et M. Baudelaire. Non seulement il n'a point fait un pas en avant, mais on a pu croire parfois qu'il en avait fait en arrière. De l'aveu unanime, il s'était montré inférieur à lui-même dans le dernier Salon, où ses portraits de MM. Rochefort et Pertuiset touchaient à la caricature. C'est le moment qu'on a choisi, d'abord pour lui décerner la première médaille qu'il ait obtenue, puis pour le décorer. Notre ministre des arts, dont M. Manet avait exposé le portrait en 1880, a-t-il voulu lui témoigner sa reconnaissance, ou lui prouver qu'il n'a pas de rancune?

Avec M. Antonin Proust, qui est plein d'ardeur et de zèle et qui brûle de laisser sa trace, les beaux jours de l'*impressionnisme* et du *naturalisme* paraissent définitivement venus. Peu de jours auparavant, à la vente des œuvres de Courbet, il avait acquis pour le Louvre cinq tableaux, parmi lesquels deux portraits du peintre : l'*Homme à la ceinture de cuir* et l'*Homme blessé*, et trois paysages avec personnages et animaux, pour le prix total de 142 000 francs. Certes, je ne compare pas M. Courbet à M. Manet, ni le *Combat de cerfs* et l'*Hallali* au *Buveur d'absinthe* ou même au *Bon bock*. Si Courbet n'a aucune poésie, aucun idéal, aucune imagination ; s'il est souvent lourd, trivial et plat, c'est du moins, surtout lorsqu'il se borne à copier la nature, un maître ouvrier, dont les tableaux sont maçonnés par une main robuste et qui connaît bien son métier. Mais 142 000 francs!... Il semble, en vérité, que le gouvernement ait choisi cette occasion de restituer délicatement aux héritiers de Courbet les sommes qu'il avait été condamné à payer pour le déboulonnement de la colonne Vendôme. On se demande d'ailleurs d'où sortaient les trente-trois tableaux de Courbet vendus le 9 décembre dernier à l'Hôtel Drouot, et parmi lesquels on comptait la plupart de ses œuvres, — les plus fameuses, celles qui ont fait le plus de tapage, recueilli le plus de bravos ou de sifflets. Comment se trouvaient-ils encore en sa possession, au lieu d'avoir été saisis par l'État comme gages de sa créance? L'État n'aurait-il mis la main que sur des cadres et sur des ébauches sans valeur? Par quelle mauvaise chance a-t-il pu laisser échapper justement toutes les toiles connues, toutes celles qui pouvaient constituer une belle vente, depuis l'*Atelier du peintre* jusqu'au *Retour de la conférence?* Il y a là un mystère que nous ne sommes pas en mesure d'approfondir. Avouons que cette considération aurait bien valu à elle seule le don fait par M[lle] Courbet à l'Etat de l'*Enterrement à Ornans*. Un décret de Louis XVIII, toujours observé jusqu'à pré-

sent, exige un intervalle d'au moins dix années depuis la mort d'un artiste pour qu'il puisse entrer au musée du Louvre. Mais un règlement bon pour Ingres et pour Delacroix n'était pas applicable à une personnalité telle que Courbet, et ne pouvait arrêter au seuil du Louvre une toile comme l'*Enterrement à Ornans*, qui fut unanimement regardée, lorsqu'elle parut au Salon, comme une bouffonnerie lugubre, mais qui est passée à l'état de chef-d'œuvre grâce au progrès accompli depuis vingt-cinq à trente ans, et qui tiendra si noblement sa place dans ce sanctuaire du grand art!

Ah! l'amnistie est largement appliquée à Courbet! Ce n'est plus même une simple amnistie, c'est une apothéose. A leur retour de la Nouvelle-Calédonie, les héros de 1871 étaient portés en triomphe dans les cabarets par leurs frères de Paris; Courbet est porté en triomphe au Louvre par le ministre des arts. Nous ne dirons pas de lui, comme Harel de Magalon, qu'il a plus de prison que de talent. Mais certes maint visiteur du Louvre, en voyant son *Enterrement*, même à la place, provisoire sans doute, qu'il occupe aujourd'hui dans une salle de l'ancien musée des souverains, se dira qu'il a été heureux pour les destinées de ce tableau que le peintre ait fait partie de la Commune.

Les principales toiles qui ont figuré à cette vente avaient été exposées il y a un an dans le foyer du théâtre de la Gaîté. Paris se change de plus en plus en une sorte de grand musée où chaque mois ramène deux ou trois expositions nouvelles. Les petits Salons se multiplient dans les cercles, dans les ateliers, chez les marchands de tableaux, dans les bureaux des revues d'art, des magazines illustrés, et même dans les salles où quelques journaux quotidiens affichent leurs dépêches. Il vient de se former une Société des paysagistes dont la première exposition s'ouvre en ce moment. Tandis que l'École des beaux-arts conviait le public à venir voir l'œuvre d'un peintre mort à mi-côte de la célébrité, M. Édouard Imer, le *Gaulois* avait organisé dans ses salles trop étroites du boulevard des Italiens, une exposition des tableaux de M. Basile Vereschagin. Le peintre Vereschagin n'était plus un inconnu pour nous depuis que nous avions pu voir au Cercle artistique, il y a deux ans, cent soixante tableaux ou dessins de lui représentant des sujets de la guerre turco-russe et des souvenirs de son voyage dans les Indes. C'est encore la guerre turco-russe qu'il nous a montrée dans les salons du *Gaulois*, peinte avec une grande intensité de couleur locale, un sentiment pittoresque égal à l'expression dramatique, une réalité criante et saignante d'où se dégage parfois une intention philosophique. Il ne farde pas la guerre; il la montre telle qu'elle est, farouche, effroyable, hideuse,

car il l'a vue de près, il l'a faite, il en a souffert. Il a des scènes d'ambulance qui exhalent une odeur de charnier, et tout à côté, comme pour reposer les yeux et l'esprit, le Kremlin avec ses coupoles dorées, des mosquées de Samarkand, des cavaliers Kirghiz, toute une foule de petites toiles exactes et précises comme des photographies, mais brillantes comme les décors d'une féerie orientale. Vereschagin, âgé de quarante ans à peine, est évidemment une personnalité et il n'a pas dit son dernier mot. Il s'est désormais, dit-on, fixé à Paris, et nous le retrouverons sans doute aux prochains Salons.

## II

Les théâtres ont déployé une activité si dévorante que la seule énumération de toutes les pièces nouvelles serait déjà une longue tâche. Je ne dis point cela pour l'Opéra, qui répète encore, avec sa laborieuse et solennelle lenteur, le ballet de M. Lalo ainsi que la *Françoise de Rimini* de M. Ambroise Thomas, et qui vient de laisser échapper l'*Hérodiade* de M. Massenet. On a mis l'Opéra sur un tel pied de luxe écrasant; cet immense vaisseau de marbre et d'or est un tel gouffre de dépenses ; les exigences d'un public blasé et gâté, les traditions du lieu, les nécessités du genre, les prescriptions même du cahier des charges imposent un tel chiffre de dépenses pour monter un nouvel ouvrage qu'on ne peut jouer cette grosse partie plus d'une fois par an. Nous entendons parler d'œuvres reçues depuis vingt années sans avoir pu arriver jusqu'à la scène. De jeunes prix de Rome se mettent à la queue avec leur partition sous le bras; repassez dans un quart de siècle, ils y seront encore. Des compositeurs célèbres qui comptent parmi les maîtres de l'école française, comme M. Ernest Reyer, le critique musical des *Débats*, l'auteur de la *Statue*, ont eu le temps de grisonner et de devenir chauves en attendant leur tour, qui ne viendra peut-être jamais. Obtenir un bon livret, composer sa partition, la faire recevoir, tout cela n'est rien à côté de ce treizième travail d'Hercule qui consiste à la faire représenter.

M. Massenet, moins patient que ses confrères, peut-être parce qu'il est plus jeune, a pris le parti de porter son *Hérodiade* au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, et il est à croire qu'il aura des imitateurs. Le public habituel des premières représentations avait en grande partie émigré le 19 décembre dernier pour aller entendre le nouvel opéra. Bruxelles est un faubourg de Paris. La Monnaie, c'est un peu plus loin que l'Odéon, voilà tout. Presque tous les critiques musicaux des feuilles quotidiennes avaient pris le train à la gare du Nord comme ils auraient pris un fiacre. M. Antonin

Proust, lui-même, avait suivi le mouvement, sans se croire attaché par sa grandeur au rivage. On voyait pêle-mêle dans la salle, avec les ministres, les bourgmestres de Bruxelles et d'Anvers, les députés et les sénateurs de la Belgique, l'aide-de-camp du roi, avec le comte de Flandre et la reine, MM. Em. Perrin, Halanzier, Duquesnel, Reyer, Serpette, Guiraud, Joncières, Bischoffsheim, Albert Wolff, Édouard Thierry, général Galiffet, si bien que M. Massenet eût pu dire, comme le Sertorius de Corneille : *Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis.*

Pour moi, qui n'étais point à Bruxelles, je ne me hasarderai pas à rendre compte d'*Hérodiade* par ouï-dire. Peut-être l'éclatant succès qu'elle a obtenu là-bas finira-t-il par nous la ramener. En attendant, je dois me borner à enregistrer les applaudissements chaleureux dont l'écho est arrivé jusqu'à nous. Un livret médiocre, confus, parfois incohérent, qui porte la trace de remaniements successifs, où l'histoire biblique est dénaturée, où la figure du Précurseur ne se détache ni avec une grandeur suffisante, ni avec un caractère bien net et bien personnel; une musique colorée, vibrante, passionnée, fiévreuse, poussant toujours l'expression à outrance, plus lyrique en somme que dramatique, tendue et bruyante dans les sentiments héroïques, d'une délicatesse exquise et d'une grâce pénétrante dans les sentiments mystiques, tendres ou élégiaques, voilà, réduit à ses termes élémentaires, ce qui me semble résulter de plus clair des comptes-rendus souvent fort divergents qui m'ont passé sous les yeux.

L'Opéra-Comique a donné deux pièces nouvelles : *les Pantins*, dont les paroles sont de M. Ed. Montagne et la musique de M. Georges Hue; la *Taverne des Trabans*, tirée par M. Jules Barbier d'une nouvelle d'Erckmann-Chatrian, musique de M. Henri Maréchal.

Les *Pantins* sont le dernier fruit du concours Cressent, fondé dans l'intention louable de régénérer l'Opéra-Comique, mais qui joue véritablement de malheur, car il n'a pu jusqu'à présent produire un seul ouvrage digne de quelque attention. Après *Bathylle*, nous avons eu *Dianora;* après *Dianora* voici les *Pantins*, et cette fois encore, les nombreux concurrents évincés par le jury ont dû se consoler en voyant l'accueil fait par le public à leur vainqueur. L'action, qui se passe à Nuremberg, est enfantine, et le dialogue plus terne qu'il ne sied, même à des Allemands. Quant à la musique, l'orchestre fait tant de bruit, qu'il empêche presque de l'entendre. Il ne s'en détache pas une seule idée mélodique.

Le sujet de la *Taverne des Trabans* ne semblait pas pouvoir remplir trois actes, et il n'en vient à bout que grâce aux détails épisodiques ajoutés par le librettiste pour boucher les vides de l'action.

Les deux vieux amis, le tavernier Sebaldus et l'ermite Johannès, habitués à boire ensemble depuis trente ans, se sont battus comme plâtre un jour qu'ils avaient bu plus que de coutume. Il y a toute sorte d'excellentes raisons pour qu'ils se réconcilient. D'abord la fille de l'un et le neveu de l'autre s'adorent et brûlent de se marier. Eux-mêmes ne demandent pas mieux que d'unir ces enfants et de se retrouver le verre en main. Mais ils sont têtus comme des mules et aucun d'eux ne veut faire le premier pas. Ils passent leur temps à se jouer de méchantes niches, jusqu'à ce qu'un jour Johannès, alléché par l'odeur du succulent dîner que donne Sebaldus pour fêter sa convalescence, vienne reprendre sa place à la table de son ami. Voilà tout : cela n'est pas plus corsé que l'*Ami Fritz*, mais on n'y mange et on n'y boit pas moins.

M. Henri Maréchal est un ancien prix de Rome, qui s'était déjà fait connaître par un agréable petit ouvrage : *les Amoureux de Catherine*. Il nous semble qu'il est en progrès dans *la Taverne*, dont la musique, dépourvue d'originalité peut-être, est du moins d'une veine essentiellement française, simple, claire, gaie, mélodique, sans aucune teinte de germanisme, quoiqu'elle laisse apparaître çà et là une ambition disproportionnée avec le sujet. M. Maréchal a étudié les maîtres, et l'on rencontre dans son ouvrage de légères réminiscences, qui ne vont toutefois jamais jusqu'à l'imitation. L'influence de Meyerbeer, par exemple, se fait sentir dans le chœur d'hommes du premier acte : *Noble taverne des Trabans*, qui rappelle comme inspiration générale certain air du *Pardon de Ploërmel*, et celle d'Auber dans le morceau que chante M[me] Bilbaut-Vauchelet au commencement du deuxième acte. Ce second acte est, du reste, le moins heureux et le moins richement partagé de l'ouvrage, qui se relève ensuite, surtout à l'air de Sebaldus : *Je suis content*, dont le rhythme et l'expression contrastent comiquement avec les paroles, et à la scène de l'orchestre villageois, qui a excité une hilarité unanime en mariant le romantisme échevelé d'un piston sentimental à la simplicité primitive de l'ophicléïde. La petite flûte et le trombone à coulisses font également leur partie dans cette spirituelle et amusante parodie.

A l'Odéon les pièces se suivent, et elles se ressemblent, en ce point que pas une ne peut atteindre à un vrai et franc succès. Nous sommes loin du temps où les critiques austères reprochaient à M. Duquesnel de faire trop d'argent et de métamorphoser une scène littéraire en un théâtre à recettes. D'ici peu, si cette méchante veine continue, les plaisanteries surannées du temps de Lireux refleuriront de toutes parts, et l'Odéon redeviendra légendaire.

L'*Institution Sainte-Catherine*, qui me suggère ces réflexions

moroses, n'est cependant pas l'œuvre du premier venu. L'auteur, M. Abraham Dreyfus, est un homme d'esprit connu par de fort jolies saynètes et qui s'est déjà même essayé une fois, avec sa pièce : *Mariages riches*, dans un cadre plus large. L'*Institution Sainte-Catherine* met encore en scène des négociations et des intrigues matrimoniales : le sujet plaît à M. Dreyfus et il prête en effet à la comédie. Ajoutons que ses principaux personnages sont bien conçus et bien posés, quoique beaucoup d'entre eux soient loin de tenir ce qu'ils promettent. Nous sommes dans l'estimable ménage Petitbourg : il y a là deux filles à marier, charmantes, mais ayant franchi la première jeunesse et qui semblent plus âgées qu'elles ne le sont en réalité pour avoir trop tôt paru dans le monde. Leur mère, excellente femme au fond, est une tête à l'évent, qui les compromet et les ridiculise à plaisir en les jetant à la tête de tous les partis sortables; qui les promène, parées comme des châsses, de soirée en soirée, de bal en bal, entraînant à sa suite dans ce tourbillon l'infortuné M. Petitbourg, savant illustre et homme de bon sens, toujours plongé dans ses études préhistoriques, que cette comédie de *poudre aux yeux* n'amuse pas et qui s'endort sur tous les canapés, à la grande indignation de sa femme. Le ménage Petitbourg se complète par la tante, M^lle^ Dorothée, excellent type de vieille fille, tracé d'une main discrète, que le célibat a un peu attristée sans l'aigrir, mais qui prend un intérêt extrême à toute cette stratégie conjugale, qui se jetterait au feu pour ses nièces et seconde de son mieux les plans de sa sœur, avec une ardeur et une joie enfantines, tout en se plaignant parfois doucement des petits ridicules ou des petites infirmités que lui prête la terrible M^me^ Petitbourg pour les besoins de la cause. Joignez-y une jeune veuve, amie de la famille, — Yago féminin qui cherche à détourner les futurs maris à son profit; un cousin qui adore l'une des deux jeunes filles, mais ne sait que se tenir à l'écart avec une physionomie chagrine, furieux contre ceux qui n'ont pas l'air de remarquer la beauté de ses cousines, plus furieux encore contre ceux qui annoncent l'intention de les courtiser; un jeune étourneau qui tombe amoureux fou à première vue d'une des demoiselles Petitbourg, et son père, homme flegmatique, méthodique, correct, méticuleux, qui forme avec lui le plus amusant contraste.

Tels sont les principaux personnages de l'*Institution Sainte-Catherine*, — les principaux seulement, car la pièce en fourmille. Il y a là tous les éléments d'une bonne comédie! et cependant la comédie est médiocre. Le sujet ne suffit pas à remplir quatre actes; déjà mince par lui-même, il le paraît beaucoup plus encore, allongé outre mesure par l'auteur. D'une part, les perfidies de la

jeune veuve, d'ailleurs cousues de fil blanc, sont un spectacle odieux; de l'autre, les intrigues sans cesse renaissantes de la mère sont à la longue bien monotones et même fatigantes. Comme dans la chanson du *Petit navire*, quand on croit que c'est fini, cela recommence. Non seulement on s'en lasse, mais ce comique ne tarde pas à devenir pénible. Au fond, rien n'est moins gai, malgré les apparences, qu'un sujet pareil. Cette comédie de la fille à marier ne peut amuser d'honnêtes gens qu'à la condition d'être enlevée d'une main rapide et légère : si vous appuyez trop, cela devient triste, et même répugnant. Il est telles scènes de l'*Institution Sainte-Catherine* où l'on souffre pour la dignité du père et pour la délicatesse maternelle sans que l'auteur ait l'air de s'en douter, et l'on emporte une impression déplaisante de cet ouvrage où il y a pourtant de l'observation, quelques jolies scènes, des détails ingénieux et fins, mais dont presque toutes les *intentions* avortent et dont le comique demeure d'autant plus froid qu'il est poussé à l'extrême.

Depuis longtemps, le Gymnase n'était pas plus heureux que l'Odéon ; il vient enfin de conjurer le mauvais sort avec une pièce d'un auteur qui n'est pas tout à fait un débutant, mais qui est encore un nouveau venu au théâtre. En 1880, l'Académie française avait décerné l'un de ses prix à *Serge Panine*, roman de M. Georges Ohnet. C'est de ce roman, parvenu aujourd'hui à sa quinzième édition, que l'auteur a tiré le drame du même nom. Ou plutôt, s'il faut en croire le bruit qui court, il en aurait été de *Serge Panine* comme du *Fils de Coralie* de M. Albert Delpit, c'est-à-dire que la forme du drame aurait précédé celle du roman dans la conception de l'auteur et même sur le papier, bien que le roman ait vu le jour avant le drame. La chose paraît d'autant plus vraisemblable que la pièce de *Serge Panine* semble bien, en effet, comme le *Fils de Coralie*, coulée du premier jet dans le moule dramatique et n'offre pas trace de ces remaniements laborieux, de ces transpositions, de ces lacunes qu'on trouve dans les œuvres de théâtre tirées d'un roman.

Le sujet peut s'indiquer en deux mots : il s'agit d'une mère qui tue son gendre pour délivrer sa fille. C'est le *Mariage d'Olympe* retourné. Dans la pièce d'Augier, le marquis de Puygiron abat d'un coup de pistolet la femme indigne de son neveu, de son fils adoptif. Dans celle de M. Ohnet, M[me] Desvarennes use du même procédé expéditif à l'égard d'un gendre non moins indigne. L'acte est plus que vif; on peut même le qualifier de crime. Mais l'auteur, en habile avocat, a pris toutes les précautions nécessaires pour le faire absoudre, — que dis-je? acclamer par le jury du parterre. Sa justicière est une femme du peuple enrichie, qui a

gardé de son éducation première et du milieu où elle a grandi une énergie rude et farouche, une façon décisive et prompte de marcher droit au but en supprimant les obstacles; elle n'est faible que pour sa fille, aux larmes de laquelle elle n'a pas su refuser ce mariage, malgré ses sombres pressentiments; mais un amour maternel si violent et exclusif devra la rendre plus terrible encore pour le traître et l'infidèle. De son côté, ce Slave faux et félin, qui cache des griffes de tigre sous ses gants de velours, s'est conduit dans le cours de la pièce de telle façon que sa mort fût considérée comme un juste châtiment, et au dénouement sa lâcheté et son impudence font en quelque sorte partir de lui-même le pistolet déjà chargé depuis longtemps. Tout a été préparé par l'auteur pour que ce coup de feu produisît un effet de soulagement plus encore qu'un effet de terreur et pour que Mme Desvarennes ressemblât non pas à une belle-mère poussant l'horreur de son gendre jusqu'à l'assassinat, mais à une Némésis vengeresse écrasant, dans un mouvement d'indignation, la bête venimeuse qui se redresse encore en une dernière menace. La morale du théâtre n'est pas toujours en parfait accord avec celle de l'Évangile, et l'intervention de la Providence s'opère le plus souvent, dans les drames, par des moyens qui n'obtiendraient pas l'approbation de la gendarmerie.

Je n'ai aucun goût pour les dénouements brutaux, meurtres ou suicides, qui sont des moyens trop faciles de trancher le nœud gordien d'une situation embrouillée; mais il faut reconnaître que celui-ci n'est pas seulement une péripétie tragique, qu'il n'est point un simple accident, une fantaisie du genre sombre : il sort logiquement de ce qui précède; on l'attend presque, ou du moins, même en inquiétant l'esprit et les nerfs, il se fait accepter comme une nécessité fatale. Au bruit du coup de pistolet, la porte est enfoncée; la justice apparaît sous la forme d'un commissaire de police qui a reçu le mandat d'arrêter Serge, coupable de faux, et en même temps se précipite dans la chambre un autre personnage, qui, en voyant le prince étendu à terre, dit au représentant de la loi : « Vous le voyez, monsieur, le misérable s'est fait justice. » Il le croit évidemment comme il le dit, car il est très au courant des méfaits de Serge Panine, qu'il a failli tuer lui-même en le surprenant avec sa propre femme. Le rideau tombe sur ce mot, laissant planer habilement l'espoir de l'impunité sur l'acte vengeur de Mme Desvarennes, sans que celle-ci ait eu à s'humilier par un mensonge, — tant le suicide paraît vraisemblable, en effet! Il est vrai que Serge a reçu le coup de pistolet dans le dos, ce qui porte une rude atteinte à la vraisemblance; mais quand le rideau baisse,

le commissaire n'a pas encore eu le temps de le constater, et on est libre de croire que, moyennant un peu de bonne volonté, il ne s'en apercevra pas. S'en aperçût-il, d'ailleurs, que la justicière n'aurait rien à craindre : devant le jury et avec Me Lachaud, quel triomphe!

*Serge Panine* a complètement réussi. Le drame est d'un homme né pour le théâtre, qui sait nouer fortement une action et la conduire avec art, mais auquel manquent la vivacité du dialogue, le relief et l'accent du style. Les deux principaux rôles sont tenus par Mme Pasca, habituée à jouer les grandes dames et qui s'essayait pour la première fois dans le personnage d'une femme du peuple, dont elle a pris possession avec une vigueur qui n'est pas exempte d'effort, et par M. Marais, qui semble voué aux figures slaves depuis les *Danicheff*.

On se rappelle que le théâtre de la Gaîté rouvrit en 1880 par la *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo. Le nom du poète vient de reparaître sur l'affiche du même théâtre. On y joue depuis la fin du mois de décembre *Quatre-vingt-treize*, tiré du livre publié par M. Hugo il y a quelques années sous ce titre. M. Paul Meurice, qui est, depuis longtemps, l'un des plus fidèles et des plus fervents acolytes du Maître, a traité avec un profond respect l'œuvre qu'il voulait traduire en drame et s'est appliqué à en garder tout ce qu'il a pu. De grands pans de la prose de Victor Hugo, — *purpureus pannus*, — sont cousus çà et là au dialogue et se reconnaissent au passage.

*Quatre-vingt-treize* est moins un drame qu'un spectacle. Il y a des trous dans l'action, morcelée jusqu'à l'émiettement, mais les douze tableaux dont il se compose sont traités avec art, et l'ensemble forme une galerie d'un aspect sévère, farouche, qui n'est pas sans grandeur dans sa monotonie. L'action est taillée non seulement en pleine Terreur, comme le titre l'indique, mais en pleine guerre civile. C'est un épisode des luttes vendéennes, où les Blancs sont commandés par le terrible marquis de Lantenac, les Bleus par son neveu Gauvain, âme généreuse que le souffle des idées nouvelles a arraché aux vieilles superstitions monarchiques. L'intérêt du drame pivote autour d'une paysanne et de ses trois petits enfants, adoptés par le bataillon du Bonnet-Rouge, repris par les Vendéens, qui en veulent faire des otages, enfermés dans le château de la Tourgues, pour y être brûlés vifs, et finalement sauvés par le marquis, doublement au péril de ses jours, car il risque de rester lui-même dans la fournaise, ou, s'il en sort, d'être arrêté comme chef des rebelles par l'envoyé du Comité de salut public, l'inflexible Cimourdain, — ce qui lui arrive.

En prêtant cette conduite au marquis de Lantenac, M. Victor Hugo a voulu donner une haute preuve d'impartialité, et il faut lui

en savoir gré, si tardive qu'elle soit. Jusqu'alors, en effet, Lantenac avait été présenté comme un homme vaillant, mais féroce, n'épargnant personne, faisant fusiller même les femmes. Malgré ce revirement imprévu qui, aux premières représentations, a déconcerté les galeries supérieures, l'impartialité de M. Victor Hugo dans *Quatre-vingt-treize* ne saurait être reconnue sans de fortes réserves. Si de part et d'autre on a la même bravoure, la clémence et la bonté d'âme se trouvent tout entières, qui l'eût cru? du côté des républicains. Le bataillon du Bonnet-Rouge se compose exclusivement d'anges gardiens à figures rébarbatives qui adoptent les petits enfants. La cantinière est une brave fille qui a le cœur sur la main; le sergent Radoub n'a point son pareil en loyauté et en dévouement; le commandant Gauvain est un héros de Plutarque. Aussi la Flécharde et le Caimand, la paysanne et le mendiant, fraternisent-ils bien vite avec ces bons Bleus. Ce sont les Vendéens qui brûlent les fermes, qui dévastent le pays, qui fusillent leurs compatriotes, et ce sont probablement eux aussi qui ont organisé les colonnes infernales du général Turreau. La bête féroce du drame, l'Imânus, est un paysan vendéen : jamais le moindre sentiment de pitié n'a pénétré dans son âme; il meurt en faisant flamber de petits enfants : je soupçonne que c'est lui, sous l'habit d'un sans-culotte, qui a mangé le cœur de la princesse de Lamballe.

La générosité finale du royaliste Lantenac est vaincue par celle de son neveu le républicain Gauvain. Arrêté et gardé à vue, il comparaît devant celui-ci et le persifle avec hauteur; Gauvain l'écrase par une réponse bien autrement éloquente : sans mot dire, il lui passe sur les épaules son manteau d'ordonnance, afin qu'il puisse s'échapper en trompant la sentinelle. Lantenac demeure saisi de tant de magnanimité : si jamais M. Victor Hugo écrit *Quatre-vingt-quatorze*, je ne désespère pas de le retrouver dans les rangs des Bleus.

Traduit devant la cour martiale pour avoir fait évader le chef des rebelles, Gauvain est condamné à mort. La voix qui décide sa condamnation est celle de Cimourdain. Cimourdain, ex-prêtre, est pourtant l'ancien précepteur du commandant, et il l'aime plus que tout au monde, sauf le devoir et la loi. C'est un caractère antique, un Brutus qui a porté la soutane. Mais, après avoir voté l'échafaud pour Gauvain, il se jette dans ses bras dès qu'il se retrouve seul avec lui; et ces deux grandes âmes causent « de l'avenir ». Non content de l'avoir condamné, c'est lui qui préside à l'exécution. Le cortège défile devant lui. « Grâce! » crient le peuple et les soldats. — « Force à la loi! » répond l'inexorable Cimourdain, plus antique que jamais. On entend un bruit sourd, — celui du couperet qui

tombe, — immédiatement suivi d'un bruit sec, — celui du coup de pistolet que Cimourdain se tire au cœur pour aller rejoindre son ancien élève. Ainsi meurent les ex-prêtres ralliés à la révolution. « C'est grand tout de même! » s'écrie le sergent Radoub. — Et extravagant aussi, sergent!

Radoub, le soldat populaire, c'est Paulin Ménier; Cimourdain, c'est Dumaine, dont la voix grave et profonde ainsi que l'imposante carrure font merveilles dans ce rôle. L'Imânus, c'est Taillade; la Flécharde, Mme Marie Laurent. Jamais drame ne fut mieux monté. Les acteurs de second plan eux-mêmes ne déparent pas ce bel ensemble. Comme la *Charlotte Corday* de Ponsard, *Quatre-vingt-treize* a sa grande scène entre Danton, Robespierre et Marat; les comédiens chargés d'incarner ces terribles personnages, l'ont fait avec beaucoup d'intelligence et autant d'exactitude que le permettaient leurs moyens physiques. La mise en scène a été réglée avec un soin infini. Le tableau final est saisissant. Celui de la métairie d'Herbe-en-Pail, avec sa cour paisible et silencieuse où les poules picorent sur des tas de fumier, avec ce grand mur derrière lequel on entend s'élever tout à coup la *Marseillaise*, interrompue par la fusillade, puis reprenant et interrompue encore, jusqu'à ce que, comme dans les *Templiers*, les chants aient cessé, est un petit chef-d'œuvre de vérité et de lumière, qui produirait une illusion complète, si l'on ne s'apercevait avec étonnement que les crépitations de la fusillade n'ont pas le pouvoir de faire bouger les poules.

Mais, malgré le discernement avec lequel M. Paul Meurice a su choisir dans le roman les épisodes qui se prêtaient le mieux à la mise en scène, et l'art avec lequel il les a pliés à la forme du drame, l'œuvre en son ensemble n'en est pas moins décousue et monotone. Depuis les derniers soldats jusqu'aux chefs, tous luttent d'héroïsme et c'est à qui méprisera le plus la mort. Au milieu de ces tableaux de guerre et de massacre, rien qui repose et rafraîchisse le cœur. Pas une femme parmi les personnages, car est-ce une femme que la vivandière, qui d'ailleurs est tuée dès le troisième tableau? Est-ce une femme aussi que la Flécharde, cette Sachette vendéenne, qui n'a qu'un sentiment, ou plutôt qu'un instinct : la maternité, et dont le seul rôle consiste à traverser la pièce en criant d'une voix déchirante : « Mes enfants! mes enfants! »

En finissant, notons un anachronisme de la pièce, que nous n'avons vu relevé par personne. Il y en a bien d'autres dans le livre, mais ils ne nous regardent pas. L'action se passe en 1793, comme l'indique le titre, et pourtant, dans l'un des tableaux, les soldats républicains défilent en entonnant le refrain du *Chant du départ*, qui ne fut composé que l'année suivante, par Marie-Joseph

Chénier et Méhul, pour célébrer le cinquième anniversaire de la prise de la Bastille.

Faut-il mentionner une tentative de l'Ambigu pour ressusciter un vieux mélodrame de Benjamin Antier et Decomberousse : l'*Incendiaire, ou la Cure et l'Archevêché?* Cela s'est joué pour la première fois en 1831, pour répondre aux passions les plus malsaines et les plus sottes du moment, alors que tous les théâtres étaient envahis par un débordement de pamphlets odieux qui s'intitulaient : *le Jésuite*, *le Congréganiste*, *le Curé Mingrat*, *la Papesse Jeanne*, *Napoléon en paradis*, *Arlequin et le Pape*, et qu'on remontait *les Visitandines*, les *Victimes cloîtrées*, *les Dragons et les Bénédictines*, le *Mariage du capucin*, etc. Les passions populaires étaient alors montées à leur paroxysme, et dans les bas-fonds anticléricaux on ne craignait pas d'attribuer au clergé les incendies mystérieux qui, aux derniers jours de la Restauration, avaient désolé la Basse-Normandie. Il se trouva deux auteurs pour exploiter, au lendemain du sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché de Paris, cette idiote calomnie, digne de celle qui, quelques mois plus tard, pendant le choléra, allait accuser les carlistes d'empoisonner les fontaines et les boucheries. On voit dans leur pièce un archevêque, type accompli de scélératesse et d'hypocrisie, s'emparant de l'esprit d'une jeune ouvrière ignorante et superstitieuse pour lui ordonner, si elle veut obtenir l'absolution de ses fautes, de se faire l'instrument des vengeances divines en mettant le feu à la ferme d'un ennemi de la religion et du roi. En face de l'archevêque pervers, les auteurs n'ont pas oublié d'esquisser la figure d'un curé libéral et patriote, grand lecteur du *Constitutionnel*, serviteur du Dieu des bonnes gens, qui démasque les perfides machinations du prélat. Et cet aliment jeté aux crédulités meurtrières de la foule était d'autant plus dangereux que la pièce était faite par deux hommes fort experts dans leur métier et qu'elle avait pour interprètes des acteurs comme Provost, Bocage, Laferrière et M^me^ Dorval, déjà en possession, pour la plupart, de la faveur publique.

Les historiens de théâtre ne pouvaient expliquer la représentation de cette pièce véritablement *incendiaire*, surtout à l'époque où elle se produisit, que par l'abolition de la censure, suite de la révolution de 1830 et dont le gouvernement nouveau n'avait pu encore obtenir le rétablissement. Mais comment en expliquer la reprise, aujourd'hui que la censure existe? Qu'il se soit trouvé un directeur en 1882, comme en 1831, pour fonder l'espoir d'un succès fructueux sur les passions irréligieuses du moment; qu'il se soit même trouvé un auteur pour accommoder le vieux mélodrame

aux goûts et aux besoins du jour, sans que cette révision eût rien de commun avec une expurgation, il faudrait être plus naïf que nous ne le sommes pour s'en étonner. Mais à quoi sert la censure et que peut-elle bien arrêter au passage si elle laisse passer des ouvrages comme l'*Incendiaire?* Heureusement l'indifférence publique a rempli son office et déjoué les honorables calculs des exhumateurs de ce mélodrame vieilli et démodé. Après la quatrième représentation, l'*Incendiaire* a disparu de l'affiche, et le directeur de l'Ambigu est resté seul avec une nouvelle reprise de l'*Assommoir* et de *Nana.*

Au moins la grande féerie des *Mille et une Nuits*, qui a succédé, sur la scène du Châtelet, à *Michel Strogoff*, dont elle promet d'égaler, sinon de surpasser encore la durée, est un ouvrage inoffensif, qui ne s'adresse à aucune passion malsaine et ne met en jeu que la curiosité. Je viens de relire, à cette occasion, dans la charmante édition dont M. Jouaust a tout récemment formé dix volumes de sa *Petite bibliothèque artistique*, les contes arabes traduits par Galland vers la fin du règne de Louis XIV, et comme la Fontaine à *Peau d'Ane*, j'y ai pris un plaisir extrême. Galland a eu la chance heureuse et rare pour un savant d'attacher son nom au livre le plus amusant du monde. Grâce aux *Mille et une Nuits*, il est aussi populaire que le plus populaire des romanciers. On a oublié tous ses mémoires et ses doctes dissertations pour ce recueil de contes merveilleux qui sont en même temps des poèmes. Perrault et M^me^ d'Aulnoy venaient de publier leurs contes de fées; mais qu'est-ce que le *Petit Poucet* et l'*Oiseau bleu* en comparaison des *Trois Calenders*, de *Sindbad le marin*, d'*Ali-Baba*, d'*Aladin, de Noureddin Ali et de Bedreddin Hassan*, de cette mer d'histoires éblouissantes au milieu desquelles on est submergé? Une goutte d'eau tout au plus! Jules Janin a écrit une agréable et vivante étude, dont M. Jouaust a fait la préface de son édition, sur « ce Pactole de féerie coulant d'une roche d'or frappée par la baguette de diamant que Galland avait empruntée aux enchanteurs arabes »; sur ces ravissantes narrations brodées de diamants et de perles, qui naissent les unes des autres comme les rameaux d'un arbre exubérant, comme des fleurs étincelantes et bizarres accumulées par centaines sur une même tige, où le merveilleux est l'élément naturel, où la terre et les eaux s'entr'ouvent à chaque page pour laisser voir des palais aux colonnes de jaspe et de porphyre, où les hommes volent à travers les airs, en compagnie des oiseaux, où sultans et derviches, marchands et grands vizirs, esclaves et princesses, nains et géants, eunuques et voleurs, monstres et animaux chimériques, chrétiens, juifs et musulmans, hommes et génies, s'agitent, apparaissent et disparaissent « sous les

formes les plus riantes, les plus animées, les plus fantastiques, » dans un fourmillement prestigieux de métamorphoses à faire pâlir le mythe de Protée. L'auteur des *Mille et une Nuits* est le premier qui ait pratiqué l'industrie du feuilleton-roman découpé avec art, et qui ait si adroitement usé de la « suite au prochain numéro ». De ces dix petits volumes, un Alexandre Dumas en eût aisément tiré mille, tant une intarissable imagination y a accumulé les incidents sans prendre le loisir de les développer. Schéhérazade ne s'arrête jamais pour décrire ou pour dialoguer. Chaque phrase est une invention nouvelle. Il y aurait là de quoi alimenter pendant un siècle tous les conteurs du monde. Comment se fait-il que Gustave Doré n'ait pas illustré *les Mille et une Nuits?* Ce serait bien autre chose encore que le *Roland furieux!* A défaut du riche crayon de Doré, la fine et élégante pointe de M. Ad. Lalauze a décoré l'édition Jouaust de vingt et une eaux fortes qui sont de petits tableaux d'une composition ingénieuse, d'une couleur et d'une lumière orientales, d'une exécution vive et brillante.

Le théâtre avait souvent déjà puisé dans les *Mille et une Nuits* des sujets de pièce, mais toujours en se bornant à mettre en scène un seul conte. Cette fois, au contraire, MM. d'Ennery et Paul Ferrier ont voulu fondre dans une action commune, en les rattachant tant bien que mal l'un à l'autre, non pas sans doute tous les contes du livre, ce qui était matériellement impossible, mais les plus populaires, depuis le *Dormeur éveillé* jusqu'à la *Lampe merveilleuse.* Les récits de Schéhérazade prennent corps, et non seulement le sultan Schahriar les voit se dérouler sous ses yeux, mais il s'y trouve mêlé lui-même, et il y joue son rôle, sans que l'on comprenne bien comment, sinon parce que les auteurs ont éprouvé le besoin de maintenir sans cesse en scène l'étonnant pître Christian, ce descendant de Tabarin, ce dernier des comédiens *dell'arte*, dont l'imperturbable aplomb, la verve gouailleuse, les cascades de calembours et de calembredaines, les inénarrables lazzis, où parfois une vive épigramme se cache sous un gros quolibet produisent un effet irrésistible sur la rate de chaque spectateur. Christian ramène le terrible sultan des *Mille et une Nuits* au niveau d'un roi burlesque de parade, mais c'est la tradition invariable des royautés de féeries, et il a le double mérite d'égayer les situations et de remplir sans laisser place à l'ennui les intervalles des décors, de manière à donner aux machinistes tout le temps de faire leurs préparatifs, ce qui est le principal rôle du dialogue dans ce genre de pièce.

Qu'il s'agisse, en effet, des *Mille et une Nuits* ou de la *Biche au bois*, qui se joue actuellement à la Porte-Saint-Martin, les machi-

nistes, les costumiers, les décorateurs, le metteur en scène sont, beaucoup plus que les *paroliers*, les véritables auteurs d'une féerie. Il en serait tout autrement, sans doute, s'il s'agissait d'une féerie comme la *Tempête* ou le *Songe d'une nuit d'été*. Mais la féerie n'a jamais été chez nous qu'un prétexte à décors et à trucs; toute sa poésie s'adresse aux yeux; plus le côté matériel en est éblouissant, plus le côté intellectuel en est plat et grossier. Les personnages, au lieu d'être des figures ailées, ne sont que des queues-rouges, des compères, ou des mannequins revêtus de riches costumes. La pièce est une superfétation. Le dialogue fait longueur, comme la musique de la *Dame blanche* pour cet impresario de province qui la supprimait dans son théâtre. Les tirades et les couplets ne sont là que pour occuper le tapis et couvrir autant que possible le bruit des coups de marteau qui clouent le palais des génies derrière la toile de fond. Nos féeries ne s'appellent pas *le Songe d'une nuit d'été*, mais *le Pied de mouton*, *Rotomago*, *la Chatte blanche*, *les Pilules du diable*, et elles n'ont point pour auteur Shakespeare, mais les frères Cogniard ou M. d'Ennery. Parfois un poète s'en mêle et n'y brille pas davantage : sa fantaisie patauge avec des semelles de plomb dans des inventions saugrenues. Un jour, Gustave Flaubert et Louis Bouilhet s'associèrent pour écrire une féerie qui devait être un chef-d'œuvre, et ils produisirent le *Château des cœurs*, un tissu d'incohérences fastidieuses que tous les directeurs s'empressèrent de refuser, et que l'auteur de *Madame Bovary* en fut réduit à publier dans une revue illustrée où elle est restée ensevelie. L'un des deux auteurs des *Mille et une Nuits*, M. Paul Ferrier, est ou fut un poète, mais le texte de la pièce n'en est pas moins des plus prosaïques. Signalons toutefois quelques couplets facilement tournés, en particulier dans le tableau du *Royaume des lampes*, où l'auteur a trouvé moyen de faire saluer au passage par les applaudissements du parterre un hommage imprévu, dont nous n'aurons pas le courage de lui reprocher l'anachronisme volontaire, à la lampe de la Fille de saint Vincent de Paul :

Salut lampe bénie,
Toi qui choisis le plus humble destin
Et du malade éclairant l'insomnie
A son chevet brûle jusqu'au matin!

L'espoir le berce, et plus calme il sommeille ·
Ne sait-il pas qu'à ta douce clarté,
Près de son lit un ange prie et veille :
L'ange gardien, la Sœur de charité?

L'affiche des *Mille et une Nuits* annonce trente-deux tableaux :

il en faut quelque peu rabattre; comptons-en dix-huit, ce qui est beaucoup trop encore pour que nous songions à les énumérer. Sur ce fond éblouissant, il en est trois qui se distinguent par une magnificence ou une originalité particulières. C'est d'abord le *Royaume des perles*, avec le ballet sous-marin des poissons, des fleurs aquatiques et des ondines, qui, suspendues au fil de la Mouche d'or, se livrent à des ébats plus hardis que gracieux. C'est ensuite la *Chasse infernale*, où des meutes de chiens et des cavalcades lancées au galop passent comme une vision fantastique à travers la forêt, franchissant tous les obstacles sans ralentir leur course effrénée, tandis que des sonneurs de trompe jouent une fanfare à ébranler la salle. La curée aux flambeaux porte à son comble l'enthousiasme du public; grâce aux morceaux de viande qu'on leur jette, les chiens jouent avec l'ardeur et la conviction de véritables comédiens. O art dramatique! O Racine! O Corneille! O Molière! Mais à quoi bon nous récrier? De tout temps il a existé un art inférieur, ravalant le drame au plaisir des yeux. Horace s'en plaignait déjà en termes aussi vifs que nous. Quand du moins cet art tout matériel produit d'aussi admirables coups d'œil que celui de la *Cour de Cléopâtre*, véritable évocation, où l'on croirait voir s'animer les figures gravées sur les murailles des temples et dans les hypogées, l'esprit est satisfait en même temps que les yeux sont éblouis, et le censeur le plus morose n'aurait pas le courage de faire triste mine à un tableau dont la curiosité archaïque égale l'arrangement pittoresque et l'éclatante couleur.

## III

Les *Mille et une Nuits* auront été, avec *Quatre-vingt-treize*, la dernière pièce *illustrée* par le peintre décorateur Chéret avant sa mort. Il avait pris une part bien plus large à l'illustration d'une foule d'autres ouvrages. C'était l'un des plus habiles et des plus renommés dans un art qui se glorifiait déjà aux derniers siècles des noms de Bérain, de Torelli, de Vigarani, de Servandoni, mais que le luxe croissant de la mise en scène a fait progresser encore à notre époque. Les Séchan, les Diéterle, les Despléchin, les Cambon et bien d'autres ont fait des chefs-d'œuvre dans cet art de la décoration théâtrale qui opère avec des balais au long manche, trempés dans des baquets de couleur, sur des toiles de 1500 mètres, étendues à terre comme des tapis, et qui exige, avec une rare science de la perspective, la réunion des qualités et des études les plus sérieuses. De près, cela est informe; de loin, c'est un enchantement pour les yeux. Mais ces compositions gigantesques

sont destinées à disparaître plus vite que des miniatures grandes comme la moitié de la paume de la main. L'art du décorateur participe à l'éclat et à la fragilité de toutes les choses de théâtre. Il est presque aussi fugitif que celui du comédien; cependant la gravure peut du moins en mieux fixer le souvenir. Comme son maître Thierry, Chéret était surtout un paysagiste, il avait le sentiment vrai de la nature, et avec cette admirable palette de la détrempe, dont les tons frais et brillants s'assortissent si bien aux étoffes éclatantes des personnages et aux flots de lumière de la scène, il savait enfoncer le regard jusqu'aux horizons les plus lointains, ouvrir une clairière, masser un fourré profond, marier sur sa toile l'ombre au soleil, y faire circuler la sève et la vie et, sans nuire à la réalité, y ajouter cette poésie qui est le rayon de l'art.

Quelques jours auparavant, le peintre Eugène Giraud était mort dans la soixante-seizième année de son âge. Bien qu'il eût exposé jusqu'en 1880, M. Giraud était un peu oublié de la génération actuelle, mais il avait joui d'une sorte de popularité, due surtout à un joli tableau de genre : *la Permission de dix heures*, reproduit à des myriades d'exemplaires, sans parler des imitations. Alexandre Dumas, dont il avait été le compagnon et qui goûtait fort son entrain et sa belle humeur, l'a mis en scène, avec l'exubérance ordinaire de sa verve, dans ses *Impressions de voyage : de Paris à Cadix.*

« Giraud, dit-il, est l'auteur de la *Permission de dix heures*, comme Delacroix est l'auteur du *Giaour*, et Scheffer l'auteur de la *Françoise de Rimini:* c'est-à-dire qu'outre cette *Permission de dix heures*, que vous avez vue en gravure, en lithographie, sur les tabatières, au théâtre même, Giraud a fait encore mille choses charmantes, tableaux d'histoire, tableaux de genre, portraits, pastels, etc., etc. Giraud n'est pas un peintre, c'est la peinture. Pour dessiner, il n'a pas besoin de tel ou tel objet consacré; quand le crayon manque, quand le fusain fait défaut, quand le pinceau est absent, quand la plume ne répond pas à l'appel, Giraud dessine avec un charbon, avec une allumette, avec une canne, avec un cure-dents. Ce qui frappe surtout son esprit subtil et railleur, c'est le côté ridicule des objets; son œil est comme un des miroirs désenchanteurs qui exagèrent et déforment toutes les physionomies. Giraud ferait la charge de l'Apollon du Belvédère et de la Vénus de Médicis. Si Narcisse vivait au temps de Giraud, ou que Giraud eût vécu du temps de Narcisse, il est probable que le malheureux, au lieu de mourir de langueur en voyant son portrait, serait mort de gaieté en voyant sa charge.

« Il est inutile d'ajouter que Giraud est un des hommes les plus spirituels que je connaisse, et que j'ai rarement vu, dans un ate-

lier, dans un salon, ou même dans un palais, un artiste sachant mieux l'endroit et les convenances de l'endroit où il se trouve. »

Sur ce dernier point, la garantie d'Alexandre Dumas ne serait peut-être pas suffisante, si nous ne savions d'autre part que M. Eugène Giraud était un homme du monde autant qu'un homme d'esprit. Il comptait parmi les habitués du salon de la princesse Mathilde et il avait été son maître. Ce n'était pas un artiste de premier ordre, mais un peintre aimable, un improvisatenr d'une adresse et d'une légèreté de main très rares. Il avait été attristé par la mort prématurée de son fils, Victor Giraud, qui, après avoir débuté avec un éclat un peu tapageur au Salon de 1867, fut emporté pendant le siège, ayant eu à peine le temps d'exposer trois fois.

La place m'a manqué, dans ma dernière chronique, pour parler du baron James de Rothschild, dont la mort subite et prématurée a donné lieu à tant de légendes. A côté du million radical et révolutionnaire, phénomène qui s'est vulgarisé à notre époque, M. James de Rothschild représentait le million érudit et lettré. Fils de Mme la baronne Nathaniel, qui expose au Salon des aquarellistes des œuvres si remarquées, il avait donné de très bonne heure les preuves d'une grande ardeur pour l'étude et d'une curiosité d'esprit qui chercha quelque temps sa voie. La médecine l'attira d'abord, puis le droit; il a même plaidé deux ou trois affaires de mur mitoyen, et il racontait que nul argent ne lui avait fait plus de plaisir à gagner. Puis, tout en s'occupant activement d'affaires financières, comme un Rothschild, il se tourna vers l'érudition littéraire. Il a recueilli, publié et annoté avec M. de Montaiglon les derniers volumes des *Anciennes poésies françaises*, toutes rarissimes, quelques-unes introuvables ailleurs que dans sa riche bibliothèque. La *Société des anciens textes français*, dont il était l'un des fondateurs, lui doit la publication à ses frais du *Mystère du viel Testament*, qui doit comprendre quatre volumes. Il était aussi le collaborateur de la *Gazette des beaux-arts*, où nous nous rappelons avoir lu de lui, il y a quelques années, un curieux travail sur *les Reliures en mosaïque du dix-huitième siècle*. Nul n'était plus compétent dans la question, car non seulement tous les ouvrages qui composaient sa précieuse bibliothèque de l'avenue Friedland étaient revêtus d'habits somptueux par les premiers artistes de notre époque ou des siècles passés, mais il possédait à lui seul douze des vingt-huit reliures en mosaïque connues de Trautz-Bauzonnet, ces chefs-d'œuvre incomparables qu'on payait au maître jusqu'à 3000 francs et qui en valent cinq ou six fois plus aujourd'hui. Chacun des amateurs qui détiennent ces merveilles enviées est connu de toute la corporation; chaque volume est guetté et suivi à la piste, et dès

qu'il en paraît un dans une vente, il se livre autour de lui des batailles d'enchères qui rappellent les luttes des Grecs et des Troyens autour du cadavre de Patrocle. En pareilles rencontres, les plus vaillants mordaient la poussière sous la lance d'or du baron. Qui eût pu résister à un Rothschild? Si jamais sa bibliothèque, avec les trésors qu'il acquérait à tout prix, avec ses manuscrits, ses pièces rarissimes ou uniques, avec ses reliures de Pasdeloup, Simier, Derôme, Gascon, Dusseuil, Thouvenin, et les douze fameuses dont je parlais tout à l'heure, était mise en vente, ce serait une révolution dans le monde des bibliophiles; mais ils n'osent espérer une semblable aubaine.

A la fin de sa vie, M. James de Rotschild avait préparé une publication nouvelle dont le premier volume, entièrement prêt, a paru depuis sa mort : *les Continuateurs de Loret*, lettres écrites par Mayolas, Robinet, Boursault, Subligny et autres, de 1665 à 1689. Quiconque s'est occupé de l'histoire du dix-septième siècle sait quel est le prix de ces gazettes en vers burlesques où sont enregistrées, semaine par semaine, à côté des informations politiques, les nouvelles de la ville et de la cour, du théâtre et de l'Académie, de la rue et des salons; mais il sait aussi combien sont devenues rares la plupart de ces feuilles volantes, dont il serait impossible de rencontrer une seule série au complet, pas même à la Bibliothèque nationale. Que n'a-t-il pas fallu de recherches et de frais rien que pour amasser, en les poursuivant un à un dans une foule de bibliothèques publiques et privées, les matériaux de cette publication! Quelle admirable conscience d'éditeur dans ces deux tables entre lesquelles s'encadrera chaque volume : la première, des événements; la seconde, des personnages! M. James de Rothschild avait-il eu le temps de préparer avec le même soin les volumes suivants et d'écrire les notices biographiques qui doivent composer le dernier volume? Cela semble assez improbable, mais on peut avoir la ferme espérance que la famille du jeune érudit et son collaborateur assidu, M. Emile Picot, ne laisseront pas inachevée une publication qui restera son meilleur titre à la reconnaissance des érudits.

Mon incompétence m'interdit toute oraison funèbre de M. de Longpérier, savant numismate, archéologue d'une autorité universellement reconnue, conservateur du musée égyptien du Louvre et du musée assyrien, qui lui doit une partie de ses richesses. Mais je parlerai un peu plus au long de M. Charles Blanc, mort le 17 janvier, après une longue et douloureuse maladie dont les alternatives, quotidiennement enregistrées dans les journaux depuis deux mois, avaient paru un moment tourner vers une guérison

impossible. M. Charles Blanc était le frère cadet de M. Louis Blanc : on s'en était souvenu en 1848 pour le nommer directeur des Beaux-Arts ; il l'avait un peu oublié lui-même sous l'empire, où il figurait dans la petite cour du prince Napoléon et de la princesse Mathilde ; il s'en est ressouvenu depuis la troisième république, qui lui rendit pendant trois ans la direction des Beaux-Arts où, malgré son zèle et sa compétence, il n'a pas laissé une trace bien profonde. Son enterrement civil est du Louis Blanc tout pur.

Professeur d'esthétique au Collège de France, dans une chaire dont il avait réclamé la fondation quelques années auparavant, et qu'on créa tout exprès pour lui, membre de l'Académie des Beaux-Arts et, depuis cinq ans, de l'Académie française, M. Ch. Blanc avait rempli sa mesure et conquis les récompenses auxquelles son talent lui donnait droit. Il avait commencé par pratiquer l'art, en entrant dans l'atelier de Calamatta pour apprendre la gravure, mais il ne tarda guère à en sortir pour se lancer dans la presse politique. Calamatta était un patriote italien, lié en France avec toutes les personnalités républicaines et dans l'atelier duquel on rencontrait Lamennais à côté d'Ingres et de Paul Delaroche. Décoré après la gravure du *Vœu de Louis XIII*, il refusa de prêter le serment qu'on lui demandait : ses opinions ne lui permettaient pas de jurer fidélité à un roi. Ce beau trait enflamma le jeune élève, et contribua peut-être, non moins que l'exemple de son aîné, à le jeter dans la politique. Il ne fit guère, heureusement, que la traverser. Dès 1845, il avait publié comme une première ébauche du grand ouvrage qui est son principal titre de gloire : l'*Histoire des Peintres de toutes les écoles*. M. Ch. Blanc a dirigé cette publication colossale, véritable monument dont la construction dura plus d'un quart de siècle, où la biographie des maîtres est sans cesse éclairée par la reproduction de leurs œuvres ; il en a tracé le plan et en a rédigé à lui seul plus de la moitié des notices. Les qualités de l'écrivain, la clarté, l'élégance, l'agrément de la forme, ne s'y font pas moins remarquer que celles du critique. Plus tard, dans la *Grammaire des arts du dessin* et la *Grammaire des arts décoratifs*, M. Ch. Blanc s'est fait théoricien et il a formulé sous une forme concrète, s'efforçant de les réduire en un corps de doctrine, les notions générales et les principes essentiels du beau. Au fond, malgré son faible pour Rembrandt, c'était un classique ; il croyait à l'idéal et il en trouvait la plus haute expression chez les Grecs. Mais son grand titre est surtout d'avoir été un historien de l'art et un critique sans pédantisme, comme sans prétentions ambitieuses, aimable, disert, impartial, éclectique, compréhensif, qui, sans avoir apporté aucune vue nouvelle, aucune idée originale

ni bien profonde, s'est contenté de vulgariser, au sens le plus élevé du mot, la connaissance et l'amour de l'art, en exprimant dans une langue toujours correcte et ornée, parfois excellente, l'opinion des juges éclairés et les idées des hommes de goût.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique sans dire un mot des anniversaires de Racine et de Molière, célébrés le 21 décembre et le 15 janvier, selon les rites accoutumés, à l'Odéon et à la Comédie-Française. Non pas que nous ayons l'intention d'imiter la sensibilité rétrospective du poète Chapelle pleurant la mort de Pindare. Nous voulons simplement dire un mot des hommages à ces deux illustres poètes, récités par M. Porel. Sans attacher à ces exercices littéraires plus d'importance qu'il ne convient, est-ce se montrer trop difficile que de s'étonner des anachronismes de style et d'idées qu'on y trouve? Quand l'auteur des *Muses de Racine* appelle l'auteur d'*Athalie* « charmeur à la lèvre dorée »; quand il nous le montre « élève d'un collège *aggravé* d'un couvent », et nous dépeint ses maîtres « jaunes, rancis, lents, efflanqués, graves, tristes, » il parle une langue qui eut étonné Racine et il exprime des sentiments qui l'auraient blessé. Mais que dire surtout du style et du rhythme de l'*Ode à Molière?* Qu'on nous permette d'en citer quelques strophes :

*Dignus, dignus es intrare,* mon maître!
— Et de railler je n'ai pas le dessein —
Tu fus vraiment, *je le ferai connaître,*
Un grand médecin!

« Pour ce que rire est le propre de l'homme, »
Vous avez su noyer le deuil amer,
Tous deux, ce deuil qui nous mine et *consomme.*
Dans le rire clair...

Passez, passez, amusants Sganarelles :
Vos femmes ont le pied leste et l'œil vif;
Vous vous laissez parfois berner par elles
*Au superlatif...*

La noble coupe où ton esprit s'inspire,
Faite d'or pur aux flammes du soleil,
Egale celle où s'enivra Shakespeare
De nectar vermeil.

Il me semble entendre la réplique de l'*homme aux rubans verts :*

Ce style figuré dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité;

Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.
Le méchant goût du siècle en cela me fait peur.

Quand on harangue Molière, il ne faut point le faire en un style qui expose l'auteur à être rabroué par Alceste.

On a renoué cette année la tradition, longtemps florissante, interrompue depuis 1871, des banquets de Molière. L'initiative de M. Monval, archiviste du Théâtre-Français, fondateur et directeur du *Moliériste*, revue mensuelle où toutes les questions et les documents relatifs soit à la vie, soit aux écrits de notre grand poète comique, trouvent un accueil empressé, avait groupé dans un restaurant du Palais-Royal, sous la présidence de M. Paul Lacroix, quelques admirateurs passionnés de l'auteur du *Misanthrope*. Le banquet terminé, M. Monval a fait aux convives une révélation inattendue. Il aurait découvert une pièce en un acte, avec intermède, danse et chant, contenant en germe le *Festin de Pierre* et les *Femmes savantes*, et qui, d'après l'écriture, serait un manuscrit de Molière. Nous voudrions croire à une telle découverte, mais nous n'osons. En fait d'autographes de Molière, on n'a que des signatures. L'heureux chercheur qui met la main sur une signature nouvelle estime avoir fait un coup de maître, et sa trouvaille est précieusement enregistrée par les érudits. Quand même Molière serait un personnage fabuleux, ou du moins quand même il aurait vécu avant l'ère chrétienne, les écrits de sa main ne pourraient guère être plus rares. Il semble qu'on les ait ensevelis avec lui. Cette disparition subite et complète est l'un des phénomènes les plus étonnants de l'histoire littéraire, et toutes les hypothèses qu'on a hasardées à ce sujet ne suffisent pas à l'expliquer. Il est inadmissible que Molière, dont l'activité de production était si grande, n'ait pas laissé tout au moins, à défaut d'une œuvre, des plans ou des scènes détachées. Figurez-vous qu'on trouve jamais une page de l'une de ces comédies de caractère dont il s'est amusé à énumérer les sujets dans l'*Impromptu de Versailles*, quel inestimable trésor! Mais nous nous contenterions parfaitement de l'une des farces de jeunesse dont on rencontre çà et là l'indication dans le registre de La Grange, et si M. Monval avait seulement découvert *Gorgibus dans le sac* ou le *Grand benêt de fils aussi sot que son père*, nous ne lui marchanderions pas nos félicitations.

Victor Fournel.

---

# MÉLANGES

## LA LÉGENDE DES GIRONDINS

Par Edmond Biré[1].

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont sans doute pas oublié les neuf articles que M. Edmond Biré a publiés ici même, de mai à décembre 1880, sous ce titre : *la Légende des Girondins*, et qu'il vient de réunir en un volume. Sous cette nouvelle forme, le travail de notre collaborateur nous semble appelé à retrouver le succès qui l'a tout d'abord accueilli.

Après les livres de MM. Thiers et Louis Blanc, Lamartine et Michelet, l'histoire de la révolution était entièrement à refaire. Pas un des événements de cette époque qui n'eût été défiguré par eux; pas un épisode qui n'eût besoin d'une « restitution ». Depuis trente ans, nous sommes heureux de le dire, de nombreux écrivains, M. de Barante, M. Granier de Cassagnac, M. Mortimer-Ternaux, M. Wallon, M. Taine, d'autres encore, et des plus estimables, ont entrepris de rétablir la vérité et de porter la lumière sur les faits que leurs prédécesseurs avaient si déplorablement travestis; il n'est pas jusqu'à M. Quinet lui-même qui, dans ses deux volumes sur *la Révolution*, n'ait redressé sur bien des points, et non des moins importants, les erreurs de son ancien ami, M. Michelet. Mais jusqu'en 1880, — le dernier volume de M. Taine, *la Conquête jacobine*, n'a paru qu'en 1881, un an après la première publication de l'ouvrage de M. Edmond Biré, — les nouveaux historiens réservaient toutes leurs sévérités pour les hommes de la Montagne, et s'il leur arrivait, en de rares rencontres, de condamner les Girondins, ce n'était pas sans demander pardon de la liberté grande. Seul, M. Granier de Cassagnac, en 1860, dans un livre intitulé : *Histoire des Girondins et des massacres de Septembre*, avait, d'une main rude, secoué l'idole, mais il ne l'avait pas renversée. Aussi bien, il n'avait pas porté le débat sur son vrai terrain. Il n'avait rien dit du rôle des Girondins à

[1] Un volume in-18, de III-454 pages. Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris, 1881.

la Convention, laissant par là le champ libre à leurs défenseurs, qui passent, en effet, assez aisément condamnation sur leur rôle à la Législative, mais qui glorifient leurs discours et leurs actes à la Convention nationale, la modération et l'héroïsme qu'ils auraient déployée sur ce nouveau théâtre. Ce qu'il faut penser de ce prétendu héroïsme et de cette prétendue modération, ce qu'ont été en réalité les discours et les actes des hommes de la Gironde, du 21 septembre 1792 au 2 juin 1793, M. Edmond Biré nous l'apprend, et c'est là, à proprement parler, l'objet véritable de son livre.

On comprend que nous ne saurions, dans ces quelques lignes, revenir après l'auteur de la *Legende des Girondins* sur toutes les questions qu'il a abordées, sur tous les points qu'il a éclairés d'une lumière si complète. Nous devons nous borner à signaler les parties de son travail qui sont, si nous ne nous trompons, absolument neuves.

Le premier, M. Edmond Biré a fait voir que l'initiative du procès de Louis XVI appartient aux Girondins, que l'on retrouve un député de la Gironde à chacune des étapes de ce terrible et funeste procès; que, dans la pensée de Vergniaud, de Brissot et de leurs amis, l'appel au peuple n'avait aucunement pour objet le salut de Louis XVI, et qu'ils se proposaient, en demandant le renvoi aux assemblées primaires, non de sauver le roi, mais de décharger la Convention, de se décharger eux-mêmes d'une responsabilité redoutable.

Il a démontré que la lutte de la Gironde contre Robespierre n'a point eu pour origine et pour cause les massacres de Septembre et l'horreur que les Girondins en auraient ressentie; que la séparation entre les deux partis remonte beaucoup plus haut, à la fin de 1791, et n'a pas eu d'autre motif qu'une rivalité d'influence.

Tous les historiens de la révolution se sont accordés à montrer les chefs de la Gironde repoussant les avances de Danton, parce que sa main était tachée de sang, et refusant une alliance, qui pour eux était le salut, alors qu'on leur demandait en échange une seule chose, de ne pas réveiller les souvenirs de Septembre. M. Biré a établi, — et peut-être même pourrait-on lui reprocher d'avoir ici multiplié les preuves à l'excès, — il a établi qu'il fallait laisser aux romanciers et aux dramaturges cette scène menteuse, et pourtant universellement acceptée : Barbaroux et Guadet, Vergniaud et Gensonné, lançant à Danton des malédictions superbes; les chefs de la Gironde sacrifiant tout, leur liberté, leur vie, le salut même de leur cause, plutôt que d'étouffer sur leurs lèvres le cri de l'indignation et de la justice!

Qui ne connaît pas le *Plan de Constitution* rédigé par Gensonné et présenté par Condorcet à la Convention nationale, ne connaît pas les Girondins. Et cependant les historiens ont, pour la plupart, passé sous silence cette pièce capitale du procès. M. de Barante lui-même

et M. Mortimer-Ternaux n'en donnent qu'une analyse très incomplète. M. Edmond Biré fait connaître en son entier la constitution girondine, plus anarchique et plus impraticable que la constitution du 24 juin 1793, élaborée par les Montagnards. Il fait toucher du doigt la honteuse hypocrisie de ces prétendus *libéraux* qui, le même jour, à la même heure, proclamaient la liberté illimitée de la presse et prononçaient la peine de mort contre les écrivains qui médiraient de la république.

Dans son excellent livre sur *le Département des affaires étrangères pendant la révolution*, M. Frédéric Masson avait dénoncé les folies criminelles des Girondins en matière de politique extérieure ; il avait flétri l'ineptie de ces hommes « incapables de suite dans leurs idées, ignorant tout en politique et croyant tout savoir, prenant leurs rêves étranges pour d'incontestables réalités, et menant follement la France aux abîmes ». Complétant la vive et forte démonstration de M. Frédéric Masson, M. Edmond Biré a établi que, non contents d'avoir précipité la France dans la guerre, au mois d'avril 1792, — et cela, dans l'espoir, cyniquement avoué par eux, que nos armées seraient défaites et qu'ils pourraient alors ramasser le pouvoir dans le sang de nos soldats battus, — les Girondins ont mis tout en œuvre, à la Convention comme à la Législative, pour susciter incessamment à la France de nouveaux ennemis. Ce sont eux, et non les Montagnards, qui ont inauguré ce système de propagande révolutionnaire, de défi lancé à tous les trônes, d'appel à l'insurrection jeté à tous les peuples, qui devait avoir et qui a eu pour résultat, au dehors une coalition formidable, au dedans des massacres et des échafauds.

Mais la partie la plus remarquable du travail de M. Edmond Biré, c'est celle qu'il a consacrée à la Gironde, dans ses rapports avec l'établissement du gouvernement révolutionnaire. Dans un chapitre, dont le *Bulletin des Lois* (et quel témoin plus irrécusable?) fait presque tous les frais, il a mis hors de contestation ce fait capital qu'*avant le* 31 *mai* 1793, c'est-à-dire avant la chute des Girondins, *la Terreur était faite;* qu'avant cette date, la Convention avait créé un gouvernement révolutionnaire complet, avec tous ses organes, depuis le Comité de salut public, en haut, jusqu'aux Comités de surveillance, en bas; qu'elle avait multiplié les lois de sang et mis la liberté et la vie de tous les honnêtes gens à la merci des plus lâches dénonciateurs. Ouvrant ensuite le *Moniteur*, il a montré, non seulement que ces lois n'ont pas été votées malgré les Girondins, mais que toutes, sans exception, ont été votées par eux, et que les plus importantes sont dues à leur initiative.

Nous venons d'indiquer les points culminants de l'étude historique de M. Edmond Biré, qui se distingue à la fois par la nouveauté des points de vue, la conscience des recherches et la solidité des preuves.

Si nous voulions maintenant rappeler toutes les questions, tous les faits, à l'occasion desquels l'auteur a substitué l'histoire à la légende, nous dépasserions de beaucoup les limites étroites d'un compte rendu sommaire. Nous nous reprocherions pourtant de ne pas accorder une mention aux pages émues et véritablement éloquentes dans lesquelles M. Biré prouve que Lanjuinais ne doit pas être rangé parmi les Girondins, et que ceux-là se trompent qui mettent à l'actif de la Gironde l'héroïsme du député breton.

Si rigoureux que soit M. Edmond Biré dans les jugements qu'il porte sur les Girondins, on ne saurait lui reprocher d'avoir manqué à l'impartialité, qui est le premier devoir de l'historien. Ses appréciations sont sévères, mais il n'en est aucune qui ne soit appuyée d'un nombreux cortège de documents et de preuves. S'il est impartial, il est en même temps passionné, et il ne s'en défend pas. Il ne croit point, et pour notre compte nous l'en félicitons hautement, il ne croit point que le rôle de l'historien consiste à être indifférent, à rester neutre entre le juste et l'injuste, entre la vertu et le crime, entre l'honneur et la félonie. Aussi pensons-nous ne pouvoir le mieux louer qu'en lui appliquant ces paroles de l'académicien qui avait l'honneur, le 28 juin 1821, de recevoir M. Villemain, venant prendre séance en remplacement de M. de Fontanes : « En dépit du système contraire qui a dominé dans ce siècle et qui a égaré plusieurs écrivains d'ailleurs recommandables, ce serait, je pense, une grave erreur en littérature, et plus grande encore en morale, de croire que la raison et l'impartialité suffisent à un historien, et que l'imagination et même la passion (j'entends la passion de la justice) ne lui soient pas nécessaires. Qu'il soit impartial dans le récit des faits, c'est un devoir; mais indifférent dans ses jugements! c'est, ce me semble, l'oubli le plus complet de sa mission. La justice aussi est impartiale; mais elle condamne et elle absout; l'histoire, comme la justice, doit absoudre et condamner [1]. »

Louis Joubert.

[1] *Discours de M. Roger, prononcé dans la séance publique de l'Académie française, pour la réception de M. Villemain.*

---

# REVUE CRITIQUE

I. *Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité,* édition publiée par un prêtre de la Mission. 2 vol. — II. *Le marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné,* par Frédéric Masson. 1 vol. — III. *Dans le Tourbillon,* roman de M. Alexis Pissemsky, traduit du russe par Victor Derély. 1 vol. — *Potemkine au Danube,* par Grégoire Danilewsky, traduit du russe par Alexandre Romald. 1 vol. — IV. *Rimini. Un condottiere au XVe siècle. Études sur les lettres et les arts à la cour des Malatesta,* par Charles Yriarte. 1 vol. — V. *La guerre d'Italie en* 1859, par Alfred Duquet. 1 vol.

I

Au début du curieux travail qu'il achève ici, en ce moment, sur les rapports de saint Vincent de Paul avec la famille de Gondi, M. Chantelauze parle d'un recueil de lettres du fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité que MM. les Lazaristes ont fait imprimer à leur usage, et qui, ajoute notre collaborateur, « fait connaître et saisir Vincent de Paul sur le vif, bien mieux encore que les meilleures histoires de sa vie ». Ce recueil, que l'on dit considérable, ne serait, d'après M. Chantelauze, que la cinquième partie des lettres du saint prêtre, qui ont, presque toutes, péri dans le pillage de Saint-Lazare, en 1789. Comme tous les grands créateurs d'œuvres nouvelles, dans les temps modernes, comme Henri IV, Pierre le Grand et autres, saint Vincent de Paul a énormément écrit. Il était en correspondance, non seulement avec tous les missionnaires et religieuses placés sous sa direction, mais encore avec un nombre infini de personnes du plus grand monde, avec des évêques, des ministres, des princes; avec la reine de Pologne, la reine douairière de France, et avec le pape : preuve manifeste de la grande influence qu'il exerça sur tout son siècle.

Si réduite qu'elle soit, l'épave sauvée du naufrage révolutionnaire et mise, par l'impression, à l'abri d'une catastrophe nouvelle et toujours possible, grâce au zèle filial des Lazaristes, est, à tous les points

de vue, d'une valeur inappréciable. On peut regretter, sans doute, que les fils de saint Vincent de Paul s'en soient réservé la jouissance; mais, outre que la communication n'en est pas refusée par eux aux hommes d'étude, une bonne partie de ce trésor vient d'être mis, par leurs soins, à la disposition du public. Un recueil de près de six cents de ces lettres, formant deux grands et beaux volumes, a paru, en effet, le mois dernier [1], sous la direction, et avec les annotations historiques et philologiques les plus exactes, d'un prêtre de la maison de Saint-Lazare.

On a formé ce recueil de toutes les lettres qui ont un intérêt général et sont de nature à faire mieux connaître et plus vénérer encore qu'il ne l'est l'homme providentiel qui les a écrites. Elles le montrent sous tous ses aspects, dont quelques-uns sont nouveaux, accentuent tous ses traits et éclairent l'ensemble de son portrait de nombreux et précieux reflets de la lumière du temps. L'administrateur et l'homme de direction religieuse s'y montrent principalement. Saint Vincent de Paul a au même degré l'intelligence des besoins particuliers des âmes et des nécessités publiques de l'époque; il y compatit avec la même sincérité et cherche à y remédier avec le même zèle. Cet homme qui est en correspondance avec des reines, des prélats, des princes, et dont les plus grands esprits réclament les conseils, ne dédaigne pas d'écouter les petits de ce monde et jusqu'à un humble frère cuisinier de couvent et de l'aider, par ses encouragements, à combattre les répugnances et les dégoûts de ses grossières fonctions.

Le premier et plus frappant caractère extérieur de ses lettres, c'est leur brièveté au moins relative. Saint Vincent de Paul est un homme sensible, mais d'une sensibilité virile et pratique. Ses témoignages d'intérêt sont vifs, mais sobres de paroles; il tient sans doute à montrer qu'il apprécie les souffrances qu'on lui révèle, mais c'est de les soulager surtout qu'il se préoccupe. Les exhortations qui accompagnent ses conseils ont néanmoins de l'élan et quelque chose de cet accent oratoire qui donnait tant de puissance à ses discours. Ses plus simples billets revêtent souvent les formes animées de l'éloquence. Il écrit, par exemple, de Montmirail, où il prêche, un mot en courant à M^me^ Legras, l'une de ses plus éminentes coopératrices, qui se désole de n'avoir pu le consulter, et ce mot est enlevant : « Or sus, Notre-Seigneur trouvera son compte en cette petite mortification, s'il lui plaît, et fera lui-même l'office de directeur; oui, certes, il le fera, et de façon qu'il vous fera voir que c'est lui-même. » Cela ne rappelle-t-il pas le fameux mouve-

[1] *Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité,* édition publiée par un prêtre de la congrégation de la Mission, 2 vol. grand in-8°. Librairie Dumoulin.

ment du discours aux dames de charité en faveur des enfants abandonnés? Ces tours chaleureux sont fréquents; ce qui l'est plus encore c'est l'incessante attention à diriger vers le bien le plus pressant, les forces vives dont il dispose, c'est-à-dire l'activité des âmes qu'il dirige. Un exemple : M. du Coudray, l'un des prêtres de sa congrégation est à Rome, où il a complété ses études théologiques et s'est distingué notamment, d'une façon si remarquable, dans la connaissance de l'hébreu, qu'on le presse d'entreprendre une nouvelle traduction de la Bible. Il en a grande envie lui-même, et en écrit à son supérieur. Celui-ci ne demanderait pas mieux que de voir sa congrégation naissante s'illustrer par un semblable travail. Mais il y a, selon lui, un bien plus urgent à faire. Écoutons-le : « Monsieur, je vous prie de ne pas vous arrêter à la proposition qu'on vous a faite de travailler à cette version. Je sais bien qu'elle servirait à satisfaire la curiosité de quelques-uns, mais non pas, certes, comme je crois, au salut des âmes du pauvre peuple, auquel la Providence de Dieu a eu dessein de toute éternité de vous employer. Il vous doit suffire, monsieur, que, par la grâce de Dieu, vous avez employé trois ou quatre ans pour apprendre l'hébreu et que vous en savez assez pour soutenir la cause du fils de Dieu en sa langue originaire et pour confondre ses ennemis en ce royaume. Représentez-vous qu'il y a des milliers d'âmes qui vous tendent les mains et qui vous disent : « Hélas! monsieur, vous « avez été choisi de Dieu pour contribuer à nous sauver ; ayez donc « pitié de nous et nous venez donner la main pour nous tirer du mau- « vais état où nous sommes... »

Cette prosopopée n'est-elle pas singulièrement éloquente? L'âme du « pauvre peuple » qui crie !... Tout est là pour saint Vincent de Paul : la souffrance du peuple, c'est le secret, la raison de tout ce qu'il pense, dit et fait. Toutes ces lettres, tous ces billets le proclament à chaque ligne. Combien ce témoignage serait plus éclatant encore si nous avions ce qu'en a détruit une stupide émeute!

Ce que l'on vient de nous donner de cette correspondance a été classé, avec raison, dans l'ordre chronologique et année par année. Le recueil va de 1607 à 1660, c'est-à-dire à l'année même de la mort du saint prêtre. Les premières années sont peu riches ; jusqu'en 1640, elles ne comptent guère, l'une dans l'autre, que deux lettres ; les dix premières n'en ont même qu'une. En revanche, chacune des deux dernières en a près de cent. Quelques-unes de ces lettres ont déjà vu le jour, mais bien moins qu'on pourrait le croire. Abelly et Collet, les premiers historiens du saint, ne les citent, en général, que par extrait. C'est de nos jours seulement que l'on a commencé à en publier intégralement un certain nombre. Les deux volumes que nous annonçons se composent surtout de lettres inédites. Elles s'élèvent, nous l'avons

dit, à près de six cents. Toutes n'ont pas été écrites de la main de saint Vincent de Paul. Jusqu'à la fin de 1645, dit le vénérable et savant prêtre qui a dirigé cette édition, saint Vincent de Paul put suffire seul à faire sa correspondance; mais à partir de cette époque, il prit pour secrétaire le frère Ducourneau, et se contenta désormais de signer la plupart des lettres d'affaires. Son secrétaire le suivait partout où il allait, écrivant sous sa dictée pour utiliser tous les instants. Voilà comment, malgré d'innombrables occupations, le bon saint put répondre chaque jour aux nombreuses lettres qu'il recevait par tous les courriers, ou, comme on disait alors, par tous les *ordinaires*.

A l'exception des trois premières, pour lesquelles on a conservé, à titre de spécimen et en vue de satisfaire la curiosité de certains lecteurs, l'exacte orthographe du manuscrit, ces lettres sont imprimées avec l'orthographe moderne, mais dans l'intégrité du texte original. Elles sont précédées chacune d'un numéro, de l'indication de leur date ainsi que d'un sommaire, et accompagnées, en note, de renseignements sur les personnes et les faits dont il y est parlé ou auxquels il est fait allusion. Deux tables soigneusement faites, l'une, des personnages auxquels les lettres sont adressées, l'autre, des matières qui y sont traitées, terminent ces deux volumes, qui vont, de droit, prendre rang parmi les documents les plus importants et les mieux édités de l'histoire du dix-septième siècle.

## II

Qu'étaient, sous Louis XIV, l'éducation que recevaient et la vie que menaient les fils de familles nobles? On ne le sait guère, mais on en pense assez mal. Un livre vient de paraître qui en fera mieux juger, croyons-nous. Il est, sur ce point, plein de renseignements curieux et d'appréciations neuves. C'est l'histoire jusqu'ici peu connue du marquis de Grignan [1], petit-fils de Mme de Sévigné, dont les débuts avaient été brillants et que la mort enleva prématurément à la glorieuse carrière qui s'ouvrait devant lui. L'écrivain qui l'a tiré ici d'un injuste oubli n'a pas entendu, hâtons-nous de le dire, en faire une personnification et l'élever à la hauteur d'un type. Son ouvrage est une pure étude de biographie; mais par ce qu'elle nous apprend du jeune homme qui en est le sujet, de la façon dont il s'était préparé à son rôle dans le monde et de la manière dont il y entra, elle nous permet de nous représenter ce qu'étaient, en général, et ce que devaient faire ceux que leur naissance appelait à en jouer un semblable.

[1] *Le marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné*, par Frédéric Masson. 1 vol. in-8°. E. Plon, éditeur.

Dernier rejeton impatiemment attendu d'une des plus illustres et des plus anciennes familles de France — les Adémar remontaient authentiquement à la première croisade, sinon aux temps mérovingiens — Louis-Provence d'Adémar de Monteil, marquis de Grignan, fut élevé pour la cour. C'était le but que poursuivait, au dix-septième siècle, toute grande maison. « Ce but, dit M. F. Masson, il n'y a point à le dissimuler, c'était uniquement la faveur du roi. Mais pour conquérir cette faveur, ne fallait-il pas, continue l'auteur, que l'on fût de quelque service à ce roi? C'était un batailleur et un preneur de royaumes. Il a arrondi notre France; il l'a faite maîtresse et souveraine de l'Europe, il a grandi son nom et nous-mêmes jusqu'à faire de lui et des Français à sa suite les régulateurs du monde. La faveur d'un homme tel que lui ne s'acquérait que si on lui était utile ou agréable. Il aimait cette politesse qu'il avait introduite dans nos mœurs et dont il avait fait la loi de sa cour. Il aimait les danses justes et mesurées, les beaux habits, les grâces de la personne; mais il aimait surtout les batailles gagnées, les villes prises et les provinces conquises par l'épée. Il ne demandait guère aux nobles de grande race d'être gens de bureau et de plume; pour ces métiers, il avait ses bourgeois de France, qu'il élevait jusqu'à en faire les maîtres du royaume après lui; mais il ne tenait pas moins au service de ses nobles, et s'il voulait qu'ils fussent la splendeur de sa cour, il savait aussi réclamer qu'ils payassent leur dette, cette dette du sang que nos rois n'ont jamais oui protester. »

C'est en vue de l'acquitter noblement, cette dette, et d'obtenir la faveur non gratuite de ce roi, qu'on n'est plus habitué aujourd'hui à entendre apprécier comme il l'est ici, que fut élevé le jeune marquis de Grignan. La sollicitude de sa famille à cet égard, sollicitude anxieuse dont témoigne à chaque ligne l'immortelle correspondance de sa grand'mère, n'a donc rien de vain ni de frivole, quoiqu'il y soit beaucoup question de danse et de beau maintien. Et d'abord, remarque en passant M. Frédéric Masson, à propos de la place que tiennent ces exercices dans l'éducation de la noblesse d'alors, il ne faut ni s'en étonner ni en juger avec nos idées d'à présent. La danse, même la danse de théâtre, était chose noble en ce temps-là. Et puis on n'y voyait pas alors un simple divertissement; dans les lettres patentes par lesquelles Louis XIV institua une académie de danse, il rappelle fort bien que « l'art de la danse a toujours été reconnu comme l'un des plus honnêtes et des plus nécessaires à former le corps et à lui donner les premières et les plus naturelles dispositions à toutes sortes d'exercices et entre autres à celle des armes. » Toutefois, quoique M^me^ de Sévigné tînt à ce que son petit-fils ne fût pas élevé en *rustaud*, elle ne voulait pas non plus qu'il le fût en *comédien baladin*. « Être

hardi quand il le faut et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est appelé à remplir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs », disait-elle. Aussi, malgré sa frêle santé, l'enfant eut-il de bonne heure des maîtres sérieux, et notamment, ce qui étonnera quelque peu aujourd'hui, deux maîtres d'allemand et « Allemands d'Allemagne », observe M<sup>me</sup> de Sévigné, l'un pour la campagne et l'autre pour la ville (en ce moment, les rapports avec l'Allemagne étaient continuels, et c'est en Allemagne, observe M. Masson, que le roi cherchait des belles-sœurs et des belles-filles). Il fit toutes ses classes, jusqu'à la rhétorique inclusivement, à Port-Royal, chez les amis de sa mère, ou à Louis-le-Grand, chez les Jésuites, on ne sait; mais, en tout cas, sous la surveillance d'un ancien Oratorien, M. du Plessis, qui resta près de lui tout le temps, et le suivit même à l'armée où le jeune marquis débuta à dix-sept ans, dans le fameux *régiment de Champagne*, au célèbre siège de Philippsbourg. Le jeune homme y fit bravement son devoir, à la grande satisfaction de ses parents qui la lui témoignèrent avec effusion, on le pense bien, mais, observe l'historien, « une effusion tempérée par ce je ne sais quoi de l'éducation du dix-septième siècle, cette réserve entre parents et enfants, qui, si grande que fût l'affection, l'intimité, la familiarité même, ne laissait point oublier la distance et maintenait dans la famille les formes nécessaires et le sens même du respect. »

Ces remarques sur le caractère de ce grand dix-septième siècle, qui s'impose chaque jour davantage à notre admiration, comme en témoignent les nombreux travaux dont il est l'objet; ces aperçus souvent neufs et curieux, pour la plupart, sont fréquents, dans cette étude biographique sur le marquis de Grignan, et lui donnent un intérêt que les faits n'auraient pas toujours par eux-mêmes; car la carrière — elle fut si courte! — du dernier des Adémar, n'a rien de bien frappant. Elle fut du moins marquée au coin d'une vertu qui honorera à jamais la noblesse française, nonobstant les reproches qu'on est en droit de lui faire sur bien des points : le culte de l'honneur. La noblesse avait contre elle l'orgueil, mais, dit M. Masson, « plus l'orgueil était grand, plus la vaillance était folle. Cela est vérité, et qui se plairait à compter les morts aux champs de bataille de Louis XIV aurait refait l'armorial de la France. Il savait bien où il frappait, ce roi; il était assuré que la porte s'ouvrait toute grande devant ce mot : l'honneur! Quand même il n'aurait pas servi pour la faveur, un noble devait le service pour l'honneur. Il le devait à lui-même, il le devait à ses ancêtres, il le devait à ses descendants. Être homme de guerre n'était ni un métier, ni une profession, ni une carrière : c'était la vie. On était soldat ou prêtre; quiconque ne portait point la soutane ceignait l'épée.

Et ce n'est point impunément qu'on a l'épée au côté; il n'est point nature si lâche qui ne s'enhardisse à ce contact ; il n'est pas de caractère si tortueux qui ne s'y redresse. L'épée ne fait pas l'honneur peut-être, mais elle en est le soutien, la protection, la défense; elle en est le symbole présent et vivant. Or, quand les symboles disparaissent, les choses sont bien près de mourir. »

Saluez, messieurs les républicains, qui poussez tous à la suppression de l'armée.

On se tromperait pourtant si l'on prenait l'auteur des lignes que nous venons de citer pour un admirateur infatué de la noblesse du dix-septième siècle. Il est sévère, rigoureux même pour elle, sur certains chapitres, celui entre autres des mésalliances, auxquelles la poussa trop souvent, dans la seconde moitié du règne de Louis XIV, le besoin de refaire des fortunes gaspillées par la vanité. En eux-mêmes, au point de vue social autant qu'au point de vue économique, ces mariages entre familles de classes différentes sont un bien; l'Angleterre, où ils se sont pratiqués de tout temps, en offre encore aujourd'hui la preuve. Mais il faut, pour qu'il en soit ainsi, que des deux côtés l'on ait fait du chemin, que l'une des parties ait monté en même temps que l'autre est descendue; car, dit fort bien M. Frédéric Masson, ce n'est pas sans danger que, dans les classes élevées d'une nation, s'introduisent d'emblée, sans avoir, génération à génération, gravi les échelons nécessaires de la considération et de la fortune, des éléments tout frais sortis des échoppes ou des boutiques. » C'est ce qui malheureusement eut trop souvent lieu, au temps dont nous parlons. Les grandes familles, ruinées par des excès de dépense insensés, cherchèrent à refaire leur fortune et à maintenir leur position en faisant entrer par mariage dans leurs maisons, des filles de plébéiens enrichis de la veille par la maltôte et l'usure. C'était, selon le mot du temps, redorer son blason. Or, dit M. Masson, « la pureté du sang, ce fait physiologique en qui nos ancêtres avaient deviné et constaté ce qu'on appelle aujourd'hui l'atavisme, n'était point pour être moins considérée que la pureté du blason. Qui sait si, chez ces nobles du dix-huitième siècle, dont quelques-uns ont des allures de laquais, chez ces gentilshommes qui tremblent à la vue d'une épée, chez ces hommes à grand nom dont la forfaiture s'étale et dont les trahisons scandalisent, ce n'est pas qu'à un moment donné le sang d'un aïeul, partisan comme Turcaret, juif comme Samuel Bernard, laquais comme les Pâris, leur aura remonté au cœur? »

C'est à une mésalliance de ce genre que dut descendre, pour ce fils dont elle était si fière, et à bon droit d'ailleurs, l'orgueilleuse comtesse de Grignan. Son mari, ce pompeux vice-roi de l'ancien royaume de Provence, avait dévoré sa fortune et à peu près celle des siens, à jouer

le souverain dans son gouvernement. Pour éviter la honte d'une ruine imminente, et de nature à perdre un jeune homme qui commençait si bien et qui représentait une si glorieuse suite d'aïeux, on le maria à la fille d'un parvenu de la finance, dont l'or ferma la bouche aux créanciers de la noble maison. C'est une histoire peu connue et fort curieuse que celle de ce mariage du petit-fils de M^me de Sévigné. Le biographe du marquis de Grignan le raconte avec des détails intéressants et qui font naître un vif intérêt pour la douce et belle enfant qui paya du bonheur de toute sa vie la bourgeoise vanité de son père. Hâtons-nous toutefois de dire que ce que Marguerite Arnaud souffrit de la famille de Grignan ne vint pas de son mari, qui l'aima, et qui, par sa mort prématurée, lui rendit une liberté dont elle n'usa point. Elle resta veuve et passa le reste de sa vie, qui fut longue, dans des occupations de bienfaisance et de piété. Certes, c'est là un sort touchant. Mais celui de l'époux qu'on lui avait donné ne l'est-il pas également ? Ce jeune homme, à qui tout avait souri dans la vie, et qui voyait s'ouvrir devant lui un avenir plein des plus belles espérances, mourut vulgairement emporté par une maladie contagieuse, à l'entrée d'une campagne où il aurait pu, du moins, tomber les armes à la main. *Triste! Triste!* comme dit Shakespeare. Cette tristesse a éloquemment empreint les pages de M. Frédéric Masson.

## III

On en apprendrait plus sur la Russie, si on lisait ce qui s'y publie aujourd'hui, qu'on ne le ferait par le moyen direct des voyages, comme on l'a tenté bien des fois. Les Russes, qui ont du patriotisme, sont assez réservés devant l'étranger ; ils le sont moins dans ce qu'ils écrivent, parce qu'ils savent qu'on les lit peu au-dehors ; ils causent entre eux dans leurs journaux et leurs livres, et ne s'y ménagent pas. Voilà pourquoi nous avons parfois appelé l'attention sur quelques traductions faites en notre langue des livres qui voient le jour sur les bords de la Moskwa et de la Newa et en particulier des romans. Les Russes réussissent dans ce genre plus qu'en aucun autre, et ils se peignent généralement, dans ces fictions, avec autant de vérité que de talent. Il y a donc là d'excellentes sources d'information sur l'état des idées et des mœurs.

A ceux de ces ouvrages que nous avons signalés en cette qualité, il y a quelques mois, nous en ajouterons aujourd'hui un autre qui emprunte une autorité particulière à la renommée dont jouit son auteur, M. Pissemsky, l'un des maîtres de la presse moscovite. Le

titre que porte ce livre, — *Dans le Tourbillon* [1], — ne s'explique bien qu'à la dernière page, qui en résume, dans le dialogue suivant, la philosophie sceptique et découragée. — « Mais je ne vois point le bonheur dans la vie... En quoi consiste-t-il donc? demanda Hélène. — Dans le repos et le contentement de soi-même, répondit Miklakoff. Il n'y a aucune jouissance à rester continuellement dans la lutte et dans le tourbillon. Vous aurez beau résister de toutes vos forces à cette folle pression des vagues, vous n'en triompherez pas; elles vous submergeront infailliblement ou, si elles vous rejettent sur quelque rocher, votre navire aura subi tant d'avaries, que vous ne pourrez plus reprendre la mer... C'est mon histoire », ajoute l'interlocuteur d'Hélène.

Le personnage qui parle ainsi est la personnification de la génération ardente qui, naguère, à la fin du règne de l'empereur Nicolas, s'était lancée à toutes voiles dans les voies de l'idéal. « Miklakoff avait fait d'excellentes études à l'université; mais rien ne lui réussit dans la vie. Au service, il ne dépassa pas les fonctions de comptable, encore ne le tolérait-on dans son emploi que parce qu'il était admirablement au courant de la besogne... Enfin, en 1860, il se fit connaître dans les cercles littéraires, où il s'acquit la réputation d'un esprit très libéral. Aussi, dès que la presse commença à jouir d'un peu plus de liberté, Miklakoff fut invité à collaborer aux recueils périodiques les plus estimés et publia çà et là divers articles littéraires et politiques. Outre le talent et le savoir qu'ils révélaient, ses écrits se distinguaient par une extrême virulence. Miklakoff disait lui-même qu'il n'avait reçu du ciel qu'un seul don, celui de l'éreintement. Ainsi doué, il devait nécessairement réussir dans la littérature. Déjà il voyait son nom connu et aimé du public, mais, par contre, il ne tarda pas à s'aliéner les gens de lettres... Ses appréciations sarcastiques étaient tout naturellement rapportées aux intéressés. Le mot d'ordre fut donné pour attaquer Miklakoff sur toute la ligne, et bientôt il devint impossible de lire un journal ou une revue sans y trouver son nom accolé à quelque épithète désobligeante. Ici on le traitait d'ultra-libéral, ailleurs d'homme grossier et sans talent; on alla même jusqu'à imprimer qu'il était vendu. Miklakoff lut tout cela et ne fit qu'en rire, assurant qu'il était au milieu de ce déluge d'invectives comme le poisson dans l'eau... Toutefois je n'oserais affirmer qu'en parlant ainsi Miklakoff fût tout à fait sincère. Ce qui ferait plutôt supposer le contraire, c'est que, de jour en jour, il devenait plus maigre et plus jaune, et qu'il n'y avait guère de soir où il ne s'enivrât au point de perdre la raison. »

[1] *Dans le Tourbillon,* roman en trois parties, par M. Alexis Pissemsky, traduit du russe, par Victor Derély. 1 vol. Charpentier, éditeur.

Les hommes de ce genre étaient communs en Russie, il y a vingt-cinq à trente ans, dans le monde des lettres, où les talents se montraient partout comme les fleurs aux premiers et chauds regards des soleils du nord. Malheureusement, il y en avait peu chez qui, au bout de quelques années, on ne constatât des éclipses d'intelligence de plus en plus sensibles et de plus en plus fréquentes. Que si vous en demandiez la cause, on vous répondait tout droit : *On piot!* « Il boit! » Boire était l'effet du succès comme celui des revers ; on buvait parce qu'on était faible devant les uns aussi bien que devant les autres. Hélas ! paraît-il, Miklakoff est encore aujourd'hui un type.

Ce personnage n'est qu'accessoire dans le roman de M. Pissemsky. Il en est un autre plus distingué qui y tient le premier rôle. C'est celui du prince Grigoroff, en qui s'incarne la vieille noblesse moscovite. Intelligence élevée et largement ouverte, cœur noble et généreux, Michel Grigoroff a tous les dons charmants des natures slaves, mais avec tous leurs défauts, notamment cette mobilité singulière et cette faiblesse de volonté contre lesquelles les Russes protestent, quand on les leur reproche, mais dont ils ont la bonne grâce de s'accuser eux-mêmes, quand on les complimente sur leurs qualités. C'est le gentilhomme russe qui n'a pas une goutte de sang mêlé dans les veines, comme dit Bas-de-Cuir, dans *les Mohicans*. Au grand scandale d'un sien oncle, qui est dans les hauts emplois et réside à Saint-Pétersbourg, Michel Grigoroff n'est pas entré au service, n'a par conséquent ni grade ni rang dans le *tchin*, et il habite Moscou! — « C'est un étrange homme que le prince, disait de lui quelqu'un devant cet oncle. — C'est tout simplement un imbécile, répondit l'oncle. Voyez la belle vie qu'il mène! Il n'exerce aucun emploi, ne s'occupe pas de ses affaires et ne fait qu'aller de Moscou à Pétersbourg et de Pétersbourg à Moscou. »

Cela est en effet très étrange, en Russie, de n'avoir pas, au moins nominalement, un emploi et de ne faire pas précéder son nom d'un titre officiel quelconque.

Le secret de ce dédain de toute fonction chez le prince Grigoroff est son horreur pour la servilité du fonctionnaire russe ; quant à celui de ses fréquents voyages à Pétersbourg, il est plus mystérieux : c'est le désir de tenir au courant des publications philosophiques de l'étranger une jeune et belle institutrice, fraîchement sortie des « Instituts de la couronne », comme on dit là-bas, et naturellement nihiliste, — conséquence de la faiblesse de l'enseignement religieux donné dans ces maisons et qui ne peut faire contre-poids aux leçons de toutes sortes que les jeunes filles y reçoivent de toutes sortes de maîtres. C'est ce personnage de la jeune institutrice, un des produits nouveaux de la civilisation russe, qui relie l'action diffuse et mal coor-

donnée du roman. Hélène Jiglinsky n'est pourtant pas une de ces héroïnes qui travaillent à l'affranchissement de leur pays à l'aide du revolver et de la dynamite, et pour lesquelles nos radicaux tiennent des meetings ; mais elle le deviendrait assurément si elle ne mourait du dépit furieux qu'elle éprouve de s'être donnée à un homme aussi indigne des faveurs d'une nihiliste que l'est le prince Grigoroff, à la conscience duquel pèse son infidélité conjugale et qui ne peut se défendre d'aimer la sage et tendre épouse qu'il trahit.

Chose bien remarquable, cette épouse délaissée et restée fidèle à son devoir est une catholique ! C'est la fille d'un artiste étranger, que le prince a prise en mariage toute jeune pour sa vertu et sa beauté, et que le regret de n'en avoir pas d'enfants lui a fait négliger. De toutes les figures qui se groupent dans ce tableau de la société moscovite, où défilent à l'horizon, prêtres, médecins et grandes dames, c'est la seule qui soit sympathique ; toutes les autres répugnent ou attristent — deux en particulier qui, avec celle du journaliste Miklakoff, symbolisent manifestement, dans la pensée du romancier, les forces vitales en présence : le prince Grigoroff, noble et attrayante nature, mais qui rêvant d'idéalités sociales perd peu à peu le sentiment de la réalité, et son insupportable mais inséparable ami, le baron Minger, flegmatique et tenace Allemand qui, un jour, épousera sa veuve et prendra, à sa place, le haut du pavé à Moscou.

Est-ce un roman aussi que cet autre volume également traduit du russe, qui nous arrive de la librairie Fischbacher et qui a pour titre : *Potemkine au Danube* [1]? On le prendrait plutôt, comme le donne l'auteur, pour une page retrouvée des souvenirs d'un soldat de Souwaroff. Le cadre seul appartient à la fiction et il est des moins neufs et des moins compliqués. Un jeune officier de marine, envoyé en punition à l'armée du Danube, pour avoir provoqué en duel un frère du dernier favori de l'impératrice, lequel avait outragé sa fiancée, se distingue par son intelligence et sa bravoure à la prise d'Ismaïl, et reçoit, avec les récompenses militaires qu'il avait méritées, la main de celle dont il avait voulu venger l'honneur au péril de sa carrière et de sa vie. Il n'y a ni grande invention ni grand intérêt là-dedans. Et cependant l'ouvrage est curieux et d'une lecture agréable. C'est qu'on y trouve, peintes au naturel, dans toute la réalité de leurs traits, des figures historiques autour desquelles il y a, dans les tableaux connus, trop de rayons ou trop d'ombre. L'une des plus maltraitées jusqu'ici, celle du grand-duc Paul, maintenu par sa mère à Gatchina dans une sorte de disgrâce et d'exil, apparaît, dans ce récit, sous un jour qu'acceptera

[1] *Potemkine au Danube,* par Grégoire Danilewsky, traduit du russe par Alexandre Romald.

probablement l'histoire. Potemkine (prononcez *Patiom-kine*) est peint dans tous les détails de la vie fantasque de pacha grondeur et faible qu'il mena dans ses derniers jours. De Souwaroff, on n'a qu'un profil, mais le trait en est saisissant. A côté des portraits s'offrent des scènes d'une véritable intuition, celle, entre autres, de la comparution du jeune officier devant le grand maître de police de Pétersbourg. Ce misérable, dont nul ne sait rien aujourd'hui, a dû être tel que M. Danilewsky le photographie en idée.

Nous ne connaissons pas les autres romans de l'auteur; mais, à leurs titres et aux difficultés qu'il a eues, pour quelques-uns, avec la censure, nous présumons que, sous couleur d'étudier le passé, le spirituel écrivain y fait un peu, comme ici, la leçon au présent : c'est de règle aujourd'hui pour quiconque tient une plume en Russie. Ce qui semble ressortir en particulier de *Potemkine au Danube*, c'est l'invitation à son pays de ne pas oublier, au milieu de ses préoccupations de réformes politiques et sociales, l'inscription que le conquérant de la Tauride, dont il a cherché à retracer la physionomie, avait placée sur l'arc de triomphe élevé à l'entrée de cette province, lors du voyage qu'y fit Catherine II : *Route de Constantinople.*

## IV

*Rimini* [1], tel est le titre d'un beau volume que nous avons reçu trop tard pour en parler, le mois dernier, en même temps que des livres de luxe typographique à la classe desquels il appartient par la richesse et le caractère distingué de ses illustrations, mais qui a droit aussi à être signalé parmi ces études sérieuses du passé dont notre temps a le goût particulier. Cet ouvrage est en effet un des épisodes les plus caractéristiques et, au fond, quoi qu'il en ait été fait mention bien souvent, des moins connus de l'Italie du moyen âge. De Rimini, l'ancienne *Ariminum* des Romains, où régna, du douzième au seizième siècle, la dynastie farouche des Malatesta, on ne sait guère que l'aventure de Francesca et de Paolo, dont Dante a immortalisé la légende. Ses annales sont cependant des plus curieuses. La famille d'aventuriers militaires auxquels cette ville dut le grand rôle qu'elle joua offre les types les plus variés des soldats parvenus qui se firent des principautés héréditaires de la plupart des cités qui les avaient

[1] *Rimini. Un Condottiere au quinzième siècle.* Études sur les lettres et les arts à la cour de Malatesta, d'après les papiers d'État des archives d'Italie, par Charles Yriarte. 1 vol. grand in-8° orné de 200 dessins. Librairie Rothschild.

pris à leur service. C'est ce qui lui a valu la préférence dont elle est ici l'objt. « Entre tant de dynasties fondées par l'épée des aventuriers, si nous avons choisi pour la faire revivre, dit M. Yriarte, l'une de celles qui ont régné sur un des moindres États, c'est que le contraste est frappant entre l'exiguïté du territoire et la personnalité robuste et fière de ceux qui y commandent. » D'ailleurs, ajoute l'auteur, jamais seigneurs italiens ou capitaines couronnés n'ont légué à la postérité un plus éclatant hommage de leur amour pour les lettres, pour les arts et pour la philosophie, que ne l'ont fait les Malatesta. Plus que d'autres ils ont contribué à cette remarque frappante de l'historien anglais, M. Crow, que M. Yriarte a prise pour épigraphe : « Rien n'est plus curieux dans l'histoire de l'Italie au quinzième siècle que de voir de farouches capitaines, soldats sans foi, souillés des crimes les plus odieux, employer les fruits de leurs rapines à élever des édifices sacrés, et appeler à eux, pour les construire et les orner, les plus célèbres architectes du monde et les plus grands peintres contemporains. »

Ce contraste singulier se montre, en effet, chez tous les Malatesta, mais principalement chez Sigismond, fils de Pandolphe, le plus illustre de sa race et qui la personnifie tout entière; car, dit M. Yriarte, il a leurs passions et leurs vices. Avec Urbin, avec Sforza, Alphonse d'Aragon et le Piccinino, il est regardé comme un des plus grands hommes de guerre de son temps. Avec les premiers Médicis, Nicolò Nicoli, Gianozzo Manetti, Alphonse d'Aragon, le duc de Milan, le duc d'Este, Nicolas V et Pie II, Burckhart le compte parmi les initiateurs de l'humanisme. De tous ces princes du quinzième siècle italien, il est peut-être celui qui représente le mieux les tendances d'une époque où, sous la haute culture des premiers temps de la renaissance, apparaît encore l'homme du moyen âge avec sa rudesse, sa violence et son caractère indomptable.

L'histoire de pareils hommes embrasse donc deux ordres de faits, ceux de la guerre et de l'art, de la politique et des lettres. M. Yriarte les mène de front, et reproduit, par la gravure, au courant de sa narration, les monuments qui témoignent encore des combats livrés, des conquêtes faites, ainsi que des goûts élevés et manifestés par ces officiers de fortune. Ce double tableau, ou plutôt ce tableau d'ensemble fait l'originalité de son travail. Avant d'entrer dans le récit des faits et gestes de ces condottieri devenus princes souverains, l'auteur, dans un curieux chapitre d'introduction, montre comment on parvenait à ces positions dans l'Italie du moyen âge. Il explique avec une grande clarté par quelle suite de transformations, dans l'état de la péninsule, le rôle des compagnies d'aventures y devint possible ; comment la chute du régime féodal y amena la formation des com-

munes; comment les communes, combattues par les empereurs et soutenues par les papes, se virent forcées de se donner des chefs, sous le nom de *podestats*, de *capitaines du peuple*, de *conservateurs de la paix*, et comment les hommes appelés du dehors à ces fonctions, temporaires de leur nature, s'y immobilisèrent, s'en firent donner l'investiture et les transmirent à leurs descendants. Ainsi introduits en scène, les Malatesta passent successivement sous les yeux, agrandissant pendant un temps assez long le petit territoire de Rimini, et lui créant une suzeraineté qu'ils perdent pour avoir toujours voulu l'étendre. En effet, les Malatesta restèrent jusqu'à la fin ce qu'ils avaient été en commençant, des soldats, des hommes de violence, des condottieri enfin, et ne surent pas devenir des hommes politiques. Or, dit M. Yriarte, en parlant des débuts de leurs pareils, « ceux-là seuls survivront aux vicissitudes du pays où ils ont fait fortune qui ont le sentiment de la justice et assez d'empire sur eux-mêmes pour ne plus se faire de la guerre un métier et de l'aventure une habitude et une nécessité. »

## V

Il n'est personne qui ne voie, à l'horizon politique de l'Europe, une guerre plus ou moins prochaine où nous aurons un rôle soit offensif, soit défensif, à jouer. Le meilleur moyen de nous y préparer est assurément d'étudier celle où nous avons été, il y a tantôt douze ans, si malheureux, afin de reconnaître les fautes que nous y avons commises, avant et durant l'action, et de prévenir le retour de pareilles défaites. C'est dans ce but qu'un écrivain animé d'un patriotisme à la fois ardent et grave, et du reste équitable et bien renseigné, M. Alfred Duquet, a entrepris l'*Histoire de la guerre de* 1870-1871, dont un premier volume a paru il y a un an. En recherchant les causes de nos revers dans cette désastreuse année, l'auteur s'est vite aperçu qu'elles avaient une origine plus éloignée que la date où elles eurent leur effet, et que déjà elles existaient lors de la guerre d'Italie en 1859. C'est pourquoi, interrompant son travail commencé sur Frœschwiller, Châlons, Sedan et Metz, il a porté ses recherches sur cette campagne de 1859, d'où nous sortîmes vainqueurs, mais dont il ne tint à rien que nous revinssions battus. Là déjà apparaît tout ce qui nous a perdus depuis, selon M. Alfred Duquet. C'est ce qu'il a entrepris de démontrer dans le volume qu'il vient de publier [1]. Comme dans son précé-

[1] *La Guerre d'Italie*, — 1859 — 1 vol. in-12, avec 8 cartes des opérations militaires. Charpentier, éditeur.

dent ouvrage, l'auteur déclare avoir dit toute la vérité, sans se préoccuper des situations acquises et des bonnes volontés respectables : « La camaraderie littéraire, ajoute-t-il, n'arrête pas ma plume et ne me pousse pas à taire ce qu'il faut proclamer bien haut. Je regrette les critiques que j'ai été contraint de formuler et les exécutions que j'ai été forcé de faire; mais le véritable historien ne doit-il pas, sans souci des réputations usurpées, aller droit devant lui et prendre pour devise cette belle maxime française : « *Fais ce que dois, advienne que pourra* » ?

De tels sentiments et un tel sujet, dans les circonstances graves où nous sommes, assurent au livre de M. Duquet la lecture de quiconque est soucieux de l'avenir et sans parti pris sur le passé.

P. Douhaire.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

24 janvier 1882.

Crise financière, crise gouvernementale : voilà l'état actuel de la république et de la France; l'année commence donc mal pour leur fortune. De la crise financière qui ruine à demi ou complètement tant d'intérêts, à Paris, à Lyon surtout et dans tout le pays, tout le monde est responsable, oui tout le monde : c'est ce « grand ministère » qui, par ses projets utopiques et grâce au fâcheux renom de M. Allain-Targé, a d'abord alarmé les économistes et les gens d'affaires; ce sont ces bandes de spéculateurs qui ont cyniquement trafiqué de tant de valeurs devenues quasi fictives entre leurs mains, à force d'avoir été enflées par delà la mesure réelle; ce sont ces compagnies de banquiers avides qui se coalisaient pour détruire par tous les moyens, presque à tout prix, telle ou telle société rivale dont les dépouilles pouvaient les enrichir; c'est cette foule crédule, fiévreuse, acharnée, d'industriels et de rentiers, de boutiquiers et de paysans, même de gentilshommes et d'ouvriers, qui, surexcitée par l'espoir du gain facile et rapide, venait jouer à la Bourse ce qu'elle n'avait pas et ce qu'elle avait. Le peu de crédit qu'on accordait aux nouveaux ministres et cette fureur universelle de l'agiotage ont fait presque tout le mal. En moins de deux mois, M. Gambetta a vu la rente baisser de cinq à six francs sous son règne; en trois jours, des centaines de millions disparaissent du marché et des milliers de familles perdent, les unes leur opulence, les autres le nécessaire. Puisse au moins, dans la faute commune, celle de la nation profiter à la France, en la désabusant des bénéfices qui ne sont pas le fruit de cette vieille vertu du travail et de l'épargne à laquelle notre patrie a dû tant de ressources, dans ses calamités nationales! Puisse-t-elle prendre en haine les habitudes qui nous transformeraient en un peuple de tripoteurs! Quant à la crise gouvernementale, un seul homme en est responsable, lui et son parti : C'est M. Gambetta, avec son génie brouillon et téméraire, avec sa jactance, avec son despotisme. Cette crise, il l'a voulue et l'a causée.

Comment le plaindre, s'il n'est que la victime de son ambition et de son ineptie? Et comment plaindre la république elle-même, si elle ne sait pas mieux choisir ses dieux et gérer ses destinées?

Au moins faut-il qu'on épargne à M. Gambetta le reproche injuste d'avoir trompé personne. Car, depuis quelques années, il n'est certes personne qui ne pût ou dût connaître, par l'histoire du temps, les pratiques familières de M. Gambetta, son amour des artifices, son goût de la dissimulation, son peu de vergogne et l'impertinente brusquerie avec laquelle il se dément, il se déjuge, il se rétracte. Il n'avait donc trompé que les naïfs, les sots, quand, il y a une douzaine de jours, il a fait annoncer par ses gazetiers qu'il allait demander au Parlement, puis au Congrès, non seulement de procéder à une révision partielle de la Constitution, mais de rétablir le scrutin de liste et d'en inscrire le principe parmi les lois constitutionnelles. — Le scrutin de liste! se sont récriés ceux dont l'âme candide avait le pouvoir de s'étonner encore. Le scrutin de liste! Mais on n'en parlait plus! Et la Chambre inaugure à peine son œuvre! Et les électeurs étaient hier encore dans leurs comices! Et c'est du Sénat seulement qu'on devait modifier le régime électoral! M. Gambetta nous surprend fort, en vérité. Mais quelle est donc sa visée? Nous en sommes bien inquiets. Que s'il veut dissoudre la Chambre, il ne faut pas qu'il s'imagine qu'on lui en fournira le moyen en lui donnant l'instrument dont il a besoin : nous lui refuserons le scrutin de liste. Que si, au contraire, il nous jure, comme ses amis nous le disent à l'oreille, qu'il laissera la Chambre finir son règne légal et qu'on s'occupera seulement en 1885 de traduire en loi le principe du scrutin de liste, pourquoi proclamer constitutionnellement ce principe trois ans à l'avance? A quoi servira-t-il, ce dogme constitutionnel qui ne sera pas plus agissant que s'il figurait dans la république de Platon? Et pourquoi vouloir à la fois que ce principe ait une puissance virtuelle et l'inutilité majestueuse d'une entité métaphysique? Nous savons trop que M. Gambetta est un homme d'esprit qui se moque des idéologues; il a inventé le mot d'« opportunisme »; il a vingt fois préconisé « la politique des résultats »; il se targue d'avoir une « méthode scientifique », qui néglige les vaines formules et qui opère sûrement, à la manière expérimentale, avec les seuls éléments de la réalité. Eh bien! nous soupçonnons que, s'il veut ainsi ratifier et consacrer le principe du scrutin de liste à titre de loi constitutionnelle, ce n'est pas uniquement pour contenter en lui la raison pure, par un simple besoin de satisfaction philosophique. Evidemment, il en usera. Peut-être créera-t-il dans l'ombre, à la Chambre, un parti qui, alléguant contre nous tel ou tel vœu de l'opinion publique, la

forcera à décréter elle-même sa dissolution. Peut-être lui suffira-t-il de tenir la majorité sous la menace de ce principe, pour la discipliner au gré de ses tyranniques caprices et de ses mystérieux desseins; ce sera l'obéissance passive : elle tremblera devant le Grand Électeur qui distribuera les candidatures de l'avenir, elle s'inclinera devant le maître qui préparera son plébiscite du lendemain. Voulût-elle qu'il la respectât, ce serait impossible : en condamnant le genre de votation dont elle tient son mandat, elle-même aurait avili moralement sa propre origine. Au surplus, n'est-il pas sophistique et presque dérisoire de prétendre avec M. Gambetta que, sans le principe du scrutin de liste, sans ce mot magique et ce talisman, le ministère ne pourra jamais rien réformer dans l'État, rien changer dans la république? Faudra-t-il donc à M. le général Campenon le principe du scrutin de liste pour instituer le service de trois ans? A M. Paul Bert, pour élaborer ce qu'il appelle son règlement « du culte catholique »? A M. Rouvier, pour conclure ses traités de commerce? A M. Devès, pour combattre le phylloxera?... Non, non, M. Gambetta n'est pas sincère. Il nous abuse et nous avons peur que sa proposition ne cache l'arrière-pensée d'une autre dictature. — Tels ont été, dans le parti républicain, les premiers cris des raisonneurs honnêtes que cette nouvelle avait scandalisés. Les observateurs sagaces n'avaient ressenti, eux, ni tant de stupéfaction ni tant d'indignation; ils avaient trop la certitude que M. Gambetta, en prenant le pouvoir, avait surtout voulu se saisir de ce scrutin de liste dont son omnipotence ne saurait se passer, paraît-il, pour l'accomplissement glorieux des bienfaits qu'il nous réserve.

M. Gambetta était décidé à tout braver, à tout provoquer. Il s'estimait sûr d'intimider la majorité en la menaçant de se retirer si elle lui résistait; résister, elle n'oserait pas!... En outre, il avait fait ses calculs de probabilité parlementaire : il affirmait à ses confidents qu'une majorité, à laquelle on proposait deux questions si différentes, se diviserait nécessairement; elle ne pourrait concentrer son opposition ni sur un point ni sur un autre; elle hésiterait à refuser ce qu'on lui demandait pour le scrutin de liste; elle ne voudrait pas, pour la révision, outrepasser la demande du gouvernement; au reste, essayât-elle de se rebeller, on lui laisserait épuiser sa violence en efforts divers jusqu'à ce que, lasse et comme ahurie de son impuissance, elle acceptât les ordres qu'il lui signifierait; on pouvait le présumer et l'espérer de l'incapacité tumultueuse qu'elle avait déjà montrée. Or, ces calculs ont leurré la présomption de M. Gambetta, et peut-être avait-il, à la dernière heure, quelque défiance, sinon de lui-même, au moins de cette majorité si

incertaine et si troublée : il a cru prudent de ne pas réclamer l'urgence, en apportant à la Chambre son fameux projet de révision ; il a déclaré toutefois qu'il poserait la question de cabinet, lors du débat définitif. C'est dans l'attitude d'une indifférence hostile que la majorité l'a entendu lire solennellement, lentement, le discours si mal écrit où, en exposant ses motifs, il justifiait et commentait sa proposition; à peine quelques murmures avaient-ils éclaté un moment. Quand M. Gambetta est descendu de cette tribune où naguère sa voix sonore ne retentissait que parmi des applaudissements et où maintenant un froid silence l'enveloppait, il était visible que la majorité abandonnait son favori, trahissait son maître. Mais, de bonne foi, quelle étrange erreur que celle de M. Gambetta ! Supprimer l'article de la Constitution qui commandait des prières publiques, au commencement de chaque session, c'est fort bien : M. Gambetta sait qu'à dénier tout hommage à Dieu et, mieux encore, à renier Dieu, à nier Dieu, on se rend populaire dans cette république, qui, contrairement à la doctrine de Cicéron, croit qu'un État peut subsister sans Dieu, et qui, contrairement à l'exemple de la monarchie anglaise et de la république américaine, juge inconciliables l'amour de la liberté et le respect de la divinité. Détruire cette égalité des communes qui nommaient chacune un délégué pour l'élection des sénateurs ; abolir graduellement, selon certaines séries mortuaires, la catégorie des sénateurs inamovibles et attribuer au « collège national » de la Chambre et du Sénat le soin de les remplacer : restreindre le droit budgétaire du Sénat à un droit de remontrances qui n'aura pas de sanction et qui ne sera qu'un exercice oratoire dont la Chambre se rira, en faisant et en défaisant selon son bon plaisir toutes les lois qu'elle voudra implicitement décréter ou abroger par sa loi de finances, c'est fort bien encore : l'opération est très démocratique; on annule ainsi le Sénat, sans souci de la force dont on se prive pour le jour où il faudrait résister aux entreprises d'une Chambre radicale. Mais vouloir en même temps rétablir le scrutin de liste, c'est une tâche trop ambitieuse, c'est une tactique malhabile. M. Gambetta menace de dégradation le Sénat et de dissolution la Chambre : il a beau attester le ciel qu'il n'a jamais eu une pensée si perfide, une intention si perverse; le Sénat le suspecte et la Chambre aussi. Le Sénat aura-t-il assez d'énergie pour repousser le projet de révision? Non peut-être, s'il sent contre soi et le gouvernement et la Chambre. Mais la Chambre, assurément, repoussera le projet de scrutin de liste. Or cet acte de la Chambre n'enhardira pas seulement le Sénat à refuser, lui aussi, le scrutin de liste, mais à refuser le genre de révision qu'on lui propose. Quoi qu'il advienne, M. Gam-

betta n'obtiendra pas le vote des deux Chambres en faveur de tout ce qu'il exige, et comme, pour déconcerter sa politique, il suffit qu'on ajourne le rétablissement du scrutin de liste, son échec est certain ; oui, si certain que le public a pu supposer bénévolement qu'accablé sous le poids du pouvoir, attristé de sa propre incapacité et ne sachant plus comment réparer le tort fait à sa renommée par tant de désillusions, M. Gambetta se serait volontairement exposé à cet échec avec l'héroïque désir d'être renversé !

Ce qui n'est plus douteux, c'est que la difficulté s'est encore compliquée et le péril accru, depuis que la Chambre a élu les trente-trois commissaires qui devaient examiner le projet. De ces trente-trois commissaires, un seul, M. Marcellin Pellet, était disposé à voter la loi de M. Gambetta ; tous les autres en étaient ennemis, soit qu'ils ne voulussent point inscrire dans la Constitution le principe du scrutin de liste, soit qu'ils prétendissent donner au Congrès le droit de reviser tous les articles qu'il jugerait bon de modifier dans la Constitution. Ainsi, dès le premier jour, l'événement réalisait la prédiction de ceux qui, comme nous, ont averti M. Gambetta que la révision partielle était, logiquement, le prélude de la révision totale et qu'une fois en train de s'exercer, le droit de reviser ne saurait plus ni se lasser ni se borner. M. Gambetta avait cru que, si la majorité pouvait revendiquer, dogmatiquement, le droit absolu qu'a le Congrès de perfectionner autant qu'il lui plaît la Constitution d'une république si libre dans son état provisoire, du moins aurait-elle la sagesse de s'en abstenir politiquement, par crainte de livrer la Constitution à trop d'essais et de laisser trop voir l'instabilité naturelle de la république. Eh bien, dans ce calcul encore M. Gambetta s'est trompé. Les radicaux, ceux qui veulent la révision totale, ont si bien proclamé ce droit démocratique du parti républicain que la commission s'est rangée à leur doctrine : elle a décidé que la révision pourrait être intégrale et qu'à l'avance le gouvernement ne devait pas limiter l'œuvre du Congrès. Il est vraisemblable que ni le Sénat ni la Chambre elle-même ne conformeront leur opinion et leur vote à cette sentence de la commission. Mais c'est une première victoire des radicaux, une victoire imprévue, et rien ne prouve mieux quels dangereux hasards peuvent dominer les délibérations du Congrès, quelles impulsions révolutionnaires peuvent entraîner la majorité qui viendra y procéder plus ou moins mal à tous ces changements de la Constitution. Combien, à l'heure de tel ou tel incident, cette majorité sera ombrageuse et irritable, M. Gambetta le sait déjà. Samedi, les commissaires l'interrogeaient, selon la coutume parlementaire. Selon le récit même de la *République française*, M. Gambetta a eu

ce colloque dramatique avec trois des commissaires : « M. Barodet et M. Louis Legrand demandent à M le Président du Conseil ce qui se passerait au cas où le Congrès voudrait sortir des matières délimitées par l'accord préalable des deux Chambres. — M. le Président du Conseil répond que tout ce qui se ferait en dehors de l'accord préalable des deux Chambres serait illégal et que le Congrès se placerait alors dans une situation révolutionnaire. — M. Louis Legrand demande quelle serait alors la sanction. — M. le Président du Conseil répond que dans ce cas ce serait au Président de la république, gardien né de la Constitution, à aviser. — M. Clémenceau dit alors qu'il faudrait que le Président de la république trouvât un ministre pour contre-signer. — M. le Président du Conseil répond qu'à son avis le Président de la république ne manquerait pas d'en trouver. » Et aussitôt les commissaires vont s'écriant, dans les couloirs de la Chambre, que M. Gambetta, le nouveau César, le nouveau Bonaparte, est prêt à dissoudre le Congrès, à coup de baïonnettes, si le Congrès, qui représente pourtant dans toute sa puissance la souveraineté du peuple, s'attribuait le droit de reviser la Constitution en tout ce qu'elle a d'incomplet et de défectueux ! On peut deviner quelle serait l'agitation du Congrès et de quelle violence la majorité y serait capable, si on y devait entendre un second dialogue semblable à celui-là. Quoi qu'il en soit, la commission a condamné M. Gambetta. Voici le projet qu'elle substitue au sien : « Conformément à l'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, et sur la demande du Président de la république, la Chambre des députés, considérant qu'il y a nécessité de reviser les articles 4, 7 et 8 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat, et le paragraphe 3 de l'article 1^er^ de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, sur les rapports des pouvoirs publics, déclare qu'il y a lieu à révision des lois constitutionnelles. » Il serait difficile de concevoir un amalgame d'idées plus contradictoires : d'une part, la Commission reconnaît au Congrès le droit de reviser la Constitution tout entière ; d'autre part, elle en restreint la « nécessité » et elle en borne l'exercice à l'examen spécial de trois articles et d'un paragraphe. Mais il fallait réunir contre M. Gambetta et ceux qui ne consentent qu'à une révision partielle et ceux qui réclament la révision totale : de là tout ce qui se combine dans ce texte bizarre. On a omis d'y mentionner le principe du scrutin de liste : c'est témoigner qu'on refuse, pour une raison ou pour une autre, de l'inscrire dans la Constitution ; c'est donc annoncer à M. Gambetta qu'on affrontera ses foudres et qu'il n'a plus, à son tour, qu'à se démettre ou à se soumettre, lui aussi.

On ne saurait rien prédire d'une majorité si versatile et qui, par nature, par habitude, est si servile, ni d'un politique qui a eu tant de bonheur, dans son indignité même, et en qui la faiblesse est égale à l'audace. Cette majorité aura-t-elle peur, à la dernière minute? Craindra-t-elle de clore trop tôt le règne de ce « grand ministère » auquel la république avait confié ses plus belles espérances? S'effraiera-t-elle de sa responsabilité, à la pensée de l'impuissance où le ministère qui remplacera celui-ci se débattra, entre M. Gambetta et les radicaux? Aura-t-elle un dernier scrupule, quand elle approchera la main du piédestal où elle avait élevé son idole? Nous verrons. Les oracles ne sont guère favorables à M. Gambetta, en ce moment. On annonce sa chute, on s'en console même. On raconte que tout le monde en est joyeux à l'Elysée et que M. Grévy, pour rassurer les timides, leur montre vaguement la liste des ministres qui doivent succéder aux commis de M. Gambetta. Ce sont là des signes qui ont leur valeur, sinon parlementaire, du moins historique. Il se peut que M. Gambetta se réconcilie la majorité, par un prodige quelconque d'éloquence; il se peut aussi que certains traitants inventent une transaction qui permette à M. Gambetta de garder le pouvoir, « fors l'honneur, » en attendant une meilleure occasion et de meilleures chances pour reprendre son dessein. Mais sa fortune est désormais compromise, son crédit a diminué, sa puissance a été dans le doute; il aura failli succomber; la menace s'est jouée antour de sa tête; le respect qu'il inspirait avec son insolent mépris des hommes et avec son orgueilleuse certitude de l'avenir s'est altéré jusque dans le cœur de ses serviteurs eux-mêmes. Il n'y a pas cent jours que son gouvernement a commencé et déjà on le croyait fini. Il y avait dix ans qu'il reconquérait la France et qu'il affermissait sa popularité, et c'était assez de trois ou quatre jours pour briser toute cette force, pour anéantir toute cette gloire. Qu'il demeure ou non, c'en est fait de son prestige. Adulé et complaisamment obéi par le parti républicain, M. Gambetta, qui de tempérament était autoritaire, s'est peu à peu transformé en dictateur, inconsciemment d'abord, sciemment ensuite; et il n'a fallu qu'un peu de temps, pour qu'avec sa vantardise continuelle et avec les défauts de sa mauvaise éducation, il fatiguât les plus dociles par sa tyrannie. Voici qu'il a déçu tout le monde et que l'autorité lui manque. Voici qu'on ose se révolter contre lui : ce n'est plus seulement M. Barodet ou M. Clémenceau qui, hardiment, le regardent en face; M. Legrand lui tient tête et M. Andrieux lui lance ses pointes les plus malignes. On peut donc dire que M. Gambetta n'est plus, dans la république, le maître omnipotent qu'il était il y a trois mois; il ne l'est pas plus dans le

pays qu'au Parlement. Selon toute vraisemblance, l'histoire de sa grandeur ne sera plus longue. Quel avertissement pour son parti! Et comme M. Gambetta, quand il en sera réduit à méditer dans sa retraite sur les causes de son malheur, pourra lui-même accuser cet ingrat parti d'être impropre, par son indiscipline, à l'art de gouverner, et comme il reprochera justement à la république de ne se contenter de rien et de ne contenter personne, en n'offrant à ses hommes d'État comme à la foule, dans ses changements continuels, que l'idéal de l'impossible!

Il nous semble que, dans cette crise, il a été aussi habile que sage au parti conservateur de ne point intervenir dans la lutte de M. Gambetta et de la majorité : il faut laisser à ces républicains, jadis si orgueilleux de leur union et toujours si incapables d'aucune unité, le soin de se détruire les uns les autres et d'anéantir eux-mêmes leur gouvernement; la république n'en paraîtra que mieux responsable de sa destinée et la fatalité qui la travaille n'en deviendra que plus sensible à tout le monde; la leçon n'en sera donc que plus éloquente pour la France. Le clergé, plus que jamais fidèle aux obligations saintes de son ministère, a eu la prudence de s'abstenir, lui surtout, dans ce débat où, évidemment, M. Gambetta aurait si volontiers détourné contre « le cléricalisme » la guerre du jour et les coups de ses propres ennemis. Bien que, pour les vérités et pour les traditions de l'Église, on n'ait pas à distinguer une époque d'une autre dans leur éternelle durée, c'était une heure spécialement propice que celle où l'évêque de Limoges a rappelé au clergé de son diocèse, avec une telle justesse de langage, avec une telle noblesse d'accent, combien la politique, cette chose si variable et parfois si confuse, cet intérêt si discordant et souvent si misérable, est indigne de la chaire chrétienne. Il y a dans la prédication de l'Évangile, dans l'enseignement de la religion, une matière sublime qui suffit plus qu'amplement à la parole du prêtre : « Aucune puissance humaine n'a le droit d'y gêner notre liberté, a dit le courageux et loyal évêque de Limoges. Le jour où on voudrait nous imposer silence, nous répondrions avec l'indépendance et la fierté des apôtres : « Il faut plutôt « obéir à Dieu qu'aux hommes. » Mais plus ce devoir est grand et plus ce droit est haut, plus il faut que le prêtre, dans cette chaire chrétienne autour de laquelle doit régner le silence de la foi et du respect, n'ait rien de commun ni avec l'orateur de la tribune parlementaire, ni avec le harangueur de l'estrade électorale. Un curé doit être le curé de tous ses paroissiens; un évêque doit être l'évêque de tous ses diocésains. Il ne doit donc point froisser ou s'aliéner ceux qui, sur les questions livrées aux controverses des hommes, ne pense-

raient pas comme lui..... Le prêtre peut avoir ses préférences politiques; mais ce n'est point pour les affirmer et les propager en chaire qu'il est prêtre..... Lorsqu'on descend dans l'arène électorale, il est bien difficile de ne pas donner des coups, il est bien plus difficile de n'en pas recevoir. » Ces maximes et ces conseils de Mgr Lamazou sont incontestables. Les journalistes qui, avec un égal intérêt de parti, l'en ont loué ou blâmé si bruyamment, ont oublié comme à l'envi que ce sont là les règles de l'Église et qu'elle n'en saurait avoir d'autres, pas plus au temps d'un Napoléon que d'un Louis XIV, d'un Gambetta que d'un Louis-Philippe; et ceux-là seuls s'en étonnent ou s'en plaignent, qui voudraient associer l'Eglise à leurs querelles : on devine aisément que, quand ils incitent le prêtre à s'ériger dans sa chaire en prédicateur politique, c'est à l'unique condition qu'il se soit enrôlé dans leur ligue et qu'il prêche leur opinion. Catholiques, laissons l'Eglise sauvegarder en paix, sur ses autels, parmi les troubles incessants de nos mille révolutions, ces biens divins, ces principes supérieurs qui sont nécessaires à l'esprit de la société comme à l'âme de l'individu, quel que soit le régime ou le nom de l'État qui nous gouverne. Citoyens et politiques, n'ayons pas moins de prévoyance. Reconnaissons que, si l'Église tolérait que le prêtre fût dans sa chaire le missionnaire d'un parti, ce serait l'anarchie dans les sermons mêmes du clergé. Car, quel serait le dogme constitutionnel qu'un évêque pourrait imposer à la conscience du prêtre? Comment interdire à un curé bonapartiste, ou royaliste, ou républicain, ou même radical, de prêcher selon la doctrine de son parti, selon le catéchisme de son journal? Et comment le pape lui-même pourrait-il forcer les évêques à n'avoir qu'un « credo » politique? Il est bien manifeste que chaque gouvernement aurait ses détracteurs et ses apologistes dans la chaire chrétienne : un tiers ou un quart du clergé serait toujours occupé à maudire le pouvoir établi. Eh bien! nous ne voulons pas qu'on nous oblige un jour, sous la monarchie, à réprimer le désordre qu'un clergé politique pourrait, pour la cause d'un parti quelconque, mettre dans l'État; et voilà pourquoi, même sous la république, nous ne saurions encourager ce désordre. Religieusement, le mandement de Mgr Lamazou a toute l'autorité des préceptes sacrés qu'il invoque et des avis salutaires que Léon XIII donnait, le 12 décembre, aux évêques réunis dans le Vatican. Mais, fût-ce politiquement, nous l'approuverions encore par un légitime sentiment de prudence, nous autres laïques, tant ce mandement s'accorde avec les principes mêmes qui doivent présider à la conservation de l'État!

Près ou loin de nos frontières, partout où les intérêts de la

France sont engagés pour le présent ou pour l'avenir, les événements ont une importance croissante et presque une exceptionnelle gravité. Pourquoi la France a-t-elle si peu le viril loisir d'y appliquer toute l'attention de son patriotisme? Quand l'empereur d'Allemagne, par un rescrit absolument conforme à la tradition de la monarchie prussienne, revendique le droit de gouverner en même temps que de régner et prétend n'avoir dans ses ministres, si responsables qu'ils soient devant le Parlement, que des interprètes et des agents de sa volonté royale, ce n'est pas seulement une question de régime parlementaire qui peut, dans ce rescrit, émouvoir notre curiosité : nous nous demandons si c'est pour mieux préserver et perpétuer le principe de son pouvoir royal ou si c'est pour mieux dégager et assurer sa liberté, comme M. de Bismarck aimerait à le faire à la veille d'une grande entreprise. De même, quand le Reichstag, sur la proposition de M. Windthorst, abolit la loi qui expulsait les ecclésiastiques non autorisés, nous ne voyons pas seulement dans cet heureux vote du Parlement allemand la fin d'une loi odieuse, une victoire pour la foi catholique et pour la conscience humaine; la neutralité que M. de Bismarck a gardée dans ce débat est certainement une marque nouvelle de son vif désir d'apaiser son « Kulturkampf »; il s'apprête à rétablir officiellement les relations diplomatiques de l'Allemagne et de la papauté; il continue ses secrètes négociations au Vatican; et, devant ces efforts habiles de M. de Bismarck, nous nous demandons aussitôt comment la république de M. Gambetta saura s'acquitter de tous ses devoirs et sauvegarder à Rome, entre l'Allemagne et l'Italie, l'influence catholique de la France et sa sécurité nationale. En Orient, est-ce une guerre qui se rallume, par hasard? Est-ce une autre occupation qui se prépare sur cette route de Salonique où M. de Bismarck pousse l'Autriche? Quelques-unes des populations de la Dalmatie, de la Bosnie et de l'Herzégowine se sont insurgées et se battent avec les troupes autrichiennes. En Afrique, la France a redoublé comme à plaisir ses périlleux embarras. L'imprudente politique de M. Gambetta n'a pas jugé suffisantes les difficultés du *condominium* que la France et l'Angleterre exercent au Caire. La France s'est associée à l'Angleterre pour présenter au Khédive une note collective qui lui promet leur aide et protection contre les fauteurs de troubles dont elles croient discerner déjà les menées derrière Arabi-Bey, ses soldats et la populace. Le Sultan, qui, depuis un an surtout, aspire si ardemment à se reconstituer en Afrique l'empire d'un Mahomet, a répondu vite et d'un ton hardi par une note où il rappelle à la France et à l'Angleterre que lui seul est souverain dans « sa province d'Égypte ». Qui lui a dicté cette note? La France et l'An-

gleterre refuseront-elles de participer avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, à une conférence européenne qui réglerait les affaires d'Égypte et qui fixerait aux prétentions du Sultan et aux attributions du Khédive leurs justes limites? La France interviendra-t-elle par la force en Égypte, aux côtés de l'Angleterre? Quel traité ont-elles conclu ou vont-elles conclure? A peine avons-nous besoin de dire dans quels risques la France pourrait s'aventurer ainsi, sur les bords du Nil. Déjà, des confins du Maroc, où elle a presque une armée en sentinelle, jusqu'au sud de la Tunisie, où les partisans d'Ali-ben-Khalifa recommencent leurs incursions, et jusque dans ces murs mêmes de Tunis où le bey vient d'emprisonner son frère Taïeb, cet ancien ami de la France, nous avons en Afrique une besogne assez laborieuse, des soucis assez pénibles. Plaise à M. Gambetta ou à son successeur de ne plus rien ajouter à cette charge et d'épargner à la France, en Égypte, la honte d'être dupe ou le malheur d'attirer sur soi des inimitiés redoutables qui rivaliseraient à laquelle l'humilierait le plus ou la blesserait le mieux! Aujourd'hui, le soin le plus pressant de la France, ce doit être de recouvrer toute son indépendance militaire et diplomatique, cette force que les fautes de son gouvernement lui ont plus d'à demi ôtée en 1881.

Auguste Boucher.

---

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 9 AU 24 JANVIER 1882

La Bourse supporte en ce moment une des plus rudes secousses qu'elle ait jamais ressenties; mais déjà, hâtons-nous de le dire, les symptômes rassurants permettent d'affirmer qu'une fois de plus, grâce à l'honnêteté proverbiale du marché et au concours énergique de la haute banque et des établissements de crédit, oubliant leurs rivalités devant le danger commun, l'ordre et la régularité auront avant peu repris possession de la place.

La trombe partie de Lyon s'est abattue sur Paris; et, à aucune époque, si l'on en excepte les périodes révolutionnaires qui bouleversent régulièrement la France, on n'a vu d'aussi soudaines variations dans les cours. La spéculation, après avoir mis la baisse en mouvement, prise d'effroi devant son œuvre, se demandait elle-même quelle limite allait atteindre cette chute des valeurs, qui semblait à chaque bourse obéir aux lois de la vitesse acquise et, dans sa course vertigineuse, entraîner la fortune publique aux abîmes. La cote entière a été atteinte. Tout paraissait perdu; ceux qui prêchaient, il y a quelques jours à peine, l'audace et une confiance sans limite annonçaient partout que l'effondrement ou, pour employer l'expression à la mode, le *krach*, allait réduire à néant le marché de Paris.

Fort heureusement, la panique enfante des fantômes et nous sommes loin de pareils désastres. La place subit une crise très naturelle et très simple, dont la violente explosion a été produite par un incident spécial, mais dont les causes remontent à une situation facile à expliquer. Quand la cause aura cessé, le mal ne tardera pas à disparaître. Après cet ébranlement profond, le temps exercera son action efficace et l'équilibre sera promptement rétabli. Des folies ont été commises depuis deux années; on a exagéré le prix des valeurs, et dans toutes les classes de la société on a tenté l'escalade de la fortune soudaine. Les folies se payent toujours; ce qui arrive n'a donc rien d'extraordinaire, et l'appeler *krach* ou effondrement est une autre exagération.

Il s'agit encore une fois simplement d'une crise, que la rentrée victorieuse de l'épargne française dans la possession des valeurs ramenées à une majoration reposant sur l'exacte proportion entre le capital et le revenu, aura rapidement domptée. Les frayeurs sont donc absurdes et retarderaient la guérison qui se prouvera par la reprise régulière des affaires, la cessation du jeu à outrance et la marche normale de la spéculation. La spéculation, en effet, très différente du jeu, par l'étude des faits économiques et un juste discernement des entreprises nouvelles, est l'auxiliaire de la mise en œuvre des richesses du pays et un rouage indispensable de son développement.

Ceux qui ont de bonnes valeurs dans leurs portefeuilles doivent donc maintenant se borner à encaisser leurs coupons, sans se préoccuper du prix plus ou moins élevé que leurs titres peuvent atteindre, et si la cote des derniers jours avant la baisse leur cause des regrets, rechercher celle que l'on publiait il y a quatre mois : elle leur prouvera combien nous sommes loin des cours qualifiés de désastreux, qui, après la grande baisse, servent de lieux communs aux lamentations.

Au mois de septembre, les actions du canal de Suez valaient 1870. La cote du 23 janvier les laisse à 2200 fr. Le Crédit foncier valait 1600. Nous le retrouvons au même prix. La Société générale 730 en septembre, 740 aujourd'hui. La Banque ottomane 715 à cette époque et maintenant 750. L'Union générale 1670 au 3 septembre, 1300 au 23 janvier, après avoir supporté tous les efforts d'une spéculation à outrance spécialement organisée contre ses titres. Quant aux chemins de fer, le Nord était alors coté 1950, il vaut maintenant 2120; le Midi 1260 contre 1240 aujourd'hui. L'on pourrait ainsi reprendre toute la cote du commencement du mois de septembre 1881 et la comparer avec celle de lundi dernier 23 janvier 1882, et les résultats seraient identiques. Supprimons donc simplement la période d'hallucination qui a suivi, et reconnaissons que si l'on veut à toute force qu'il y ait un *krach*, c'est au moins le plus doux des *krach*.

Un danger sérieux menaçait la place. La liquidation de la fin de janvier, dans l'état de confusion où se trouve le marché, aurait pu avoir des conséquences graves, si de sages précautions n'étaient pas prises; mais le danger est connu, et le péril connu est à moitié évité, surtout quand d'habiles pilotes, maîtres de la force que donnent la richesse et le crédit, se réunissent pour assurer, par la communauté d'efforts intelligents, la sécurité des transactions en maintenant la régularisation complète des affaires sur les deux marchés.

L'Union générale, visée par la spéculation qui avait réussi un moment à la paralyser, avait besoin de retrouver la mobilisation de ses ressources. Ce premier service a été rendu, on peut le dire, à l'intérêt commun, et, en facilitant le fonctionnement du marché en banque qui tient une place si grande dans le mouvement des transactions et qui doit des sommes très considérables à l'Union générale, et la marche normale du parquet des agents de change, créanciers de sommes beaucoup moins importantes, le syndicat des grands banquiers a jeté, en quelque sorte, s'il est permis d'employer pareille comparaison, un pont sur le précipice, où tout le monde aurait péri. Le pays entier leur doit donc une grande reconnaissance. Quant à l'Union générale, délivrée des difficultés momentanées, spéciales à la Bourse, elle reprendra sa marche en avant, donnant tous ses soins aux vastes entreprises qu'elle a commencées. En démontrant, avec une certitude absolue, leur solidité aux hommes les plus éclairés d'Europe, la crise actuelle, maintenant que le péril est conjuré, aura eu un côté utile pour les nombreux intérêts que l'Union générale représente et qu'elle défend dans les pays étrangers.

Si les détenteurs de titres doivent les conserver et ne point se préoccuper des fluctuations qu'ils peuvent subir, l'épargne intelligente a un autre rôle à remplir. Qu'elle se hâte de tirer profit de l'état du marché pour acheter les bonnes valeurs qui viennent d'être ramenées à des taux donnant un revenu rémunérateur. Les achats auront en outre pour conséquence de dégager la place des titres flottants et de faire cesser ainsi promptement la crise. D'après l'activité du marché au comptant pendant ces derniers jours, on peut espérer de voir ce résultat promptement atteint. Encore une fois, le pays, en ne se laissant point aller aux terreurs folles des spéculateurs fort peu dignes d'intérêt, aura montré un grand bon sens. Les capitalistes étrangers ont suivi son exemple et constaté une fois de plus la solidarité que le télégraphe établit maintenant entre les grands centres financiers de l'Europe. Renseignés à chaque moment par le télégraphe, ils viennent prendre sur notre marché les valeurs à leur convenance atteintes par une baisse accidentelle. Ces jours-ci, le change de Londres sur Paris est tombé à des prix auxquels il n'avait pas été coté depuis de longues années. L'or vient d'Angleterre, on achète et on lève des titres que l'Angleterre nous revendra peut-être bientôt; mais, en attendant, le drainage salutaire se fait et les embarras diminuent.

La crise actuelle n'aura pas eu seulement pour résultat immédiat de ramener un accord nécessaire entre les établissements de crédit et les principales maisons de banque de la place de Paris, elle

aura fait disparaître les appréhensions que causaient les différents projets financiers et économiques, attribués à tort ou à raison au gouvernement. Qui pourrait songer en ce moment à la conversion de la rente ou au rachat des chemins de fer? L'État du pays ne le permettra pas d'ici longtemps; et le ministre des finances a même pris soin de faire démentir tout projet d'un nouvel emprunt. On dit aussi que pour venir en aide à la place et laisser plus de capitaux à la disposition des établissements de crédit, le Trésor leur a donné l'autorisation de retarder le versement du dernier terme du 3 0/0 amortissable. Des ressources importantes seront ainsi assurées pour la liquidation de la fin du mois. Le Trésor, en effet, peut attendre, sans aucun embarras. Son crédit à la Banque dépasse 300 millions et il a encore la faculté d'émettre 400 millions de bons. Il a donc toutes les disponibilités nécessaires pour solder les travaux publics, dont le montant doit s'élever, pour l'année 1882, à 461 millions.

Constatons enfin que l'ouragan qui s'est abattu sur Lyon et sur Paris a été trop soudain pour troubler l'activité commerciale et industrielle du pays. C'est là un fait important qui contribuera beaucoup à diminuer la durée de la crise. A quel degré devait être l'affolement, pour que, dans une semaine, la Banque de France elle-même ait baissé de 925 francs! Fort heureusement le sang-froid est revenu et, comme la situation économique et financière de la France est excellente, les blessures seront vite cicatrisées. Si en effet les crises sont d'autant plus intenses que le développement de la richesse mobilière et sa division ont pris, dans le mouvement des intérêts, une place plus considérable, leur prolongement en est singulièrement abrégé. Aussi, en conseillant aux lecteurs de ce bulletin de se hâter de saisir l'occasion d'acheter des bonnes valeurs, nous croyons remplir un devoir et tirer de la situation la seule moralité utile que doive se permettre la chronique du mouvement financier.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

# LE MARÉCHAL DE FABERT[1]

## I

C'est une agréable jouissance que de s'arrêter quelques instants à contempler un grand homme de guerre qui a été tout ensemble un grand homme de bien, héros sur le champ de bataille, modèle de vertu dans la vie privée, terrible dans la mêlée, bienfaisant dans la paix, esclave de la discipline, avec une âme libre et fière, ami généreux, caractère incorruptible, dévoué à son roi, comme à la personnification vivante de la patrie, mais incapable de lui déguiser la vérité; préoccupé d'améliorer le sort des populations, de soulager les pauvres, autant que d'abattre les ennemis; roulant, au milieu du tumulte des armes, des projets de réformes administratives et de pacification religieuse; gardant toujours, dans l'agitation d'une existence vouée aux rudes labeurs des camps, une part réservée pour les plus hautes méditations.

Tel a été le maréchal de Fabert; tel nous le représente, dans un livre récemment publié, et que l'Académie vient de signaler par une de ses couronnes, M. le commandant Bourelly. Il n'est pas de carrière plus pure à mettre sous les yeux des hommes qui aspirent à l'honneur de porter l'épée. Nous avons lu cette histoire avec un rare intérêt; volontiers, pendant quelques jours, comme la Fontaine, du prophète Baruch, nous n'aurions parlé que de Fabert; tant sa vie nous avait attaché! Quel caractère! Quelle âme! Quelle notion de l'honneur! Contemporain de Corneille, Fabert aurait pu prêter ses sentiments aux héros du poëte, et leur accent se retrouve dans son langage.

Essayons, après M. Bourelly et d'après lui, de rassembler ici quelques traits de cette mâle figure.

[1] *Le Maréchal de Fabert* (1599-1662), par le commandant Jules Bourelly. Ouvrage couronné par l'Académie française, 2 vol. in-8°, Didier, 1881.

## II

Fabert était Lorrain. Son nom, ainsi que le fait remarquer M. Bourelly, reste associé aux plus cruels souvenirs de notre récente histoire. Il est né à Metz, et il a pendant vingt ans gouverné Sedan.

Son père, Abraham Fabert, alliait les instincts du soldat au goût de l'érudit. Imprimeur-juré de la ville de Metz, auteur d'éditions qui sont, paraît-il, de vrais chefs-d'œuvre typographiques, il prit une part active, en 1591, aux expéditions que les Messins dirigèrent contre les ligueurs de Lorraine. Henri IV distingua ses services et l'anoblit en 1603. Le roi vint à Metz dans le cours de cette même année, accompagné de Marie de Médicis. On présenta aux souverains une compagnie de cent vingt enfants, armés de piques à lances fleurdelisées; parmi eux se trouvaient les deux fils de l'imprimeur-juré, François Fabert, l'aîné, et le cadet, Abraham, notre futur maréchal, alors âgé de trois ans et cinq mois.

Dix ans plus tard, le marquis de la Valette, second fils du duc d'Épernon, était pourvu de la survivance du gouvernement de la ville et du pays messin. Il fit, en cette qualité, son entrée solennelle à Metz. La jeunesse l'attendait sous les armes; il remarqua, en tête de cette vaillante troupe, un garçon de treize ans qui commandait à ses compagnons et dirigeait leurs mouvements avec une singulière habileté. C'était Abraham Fabert. Son père avait inutilement tenté de lui faire adopter sa profession; la flamme guerrière embrasait ce jeune cœur. Le marquis de la Valette le prit en intérêt, et obtint du duc d'Épernon qu'il serait admis, comme cadet d'une des compagnies du régiment des gardes-françaises, en garnison à Metz. Il était, à vrai dire, simple soldat; il resta cinq ans dans cette condition, tout autrement rigoureuse à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui. « Ennemi de l'inaction, cet écueil des âmes vulgaires, dit le commandant Bourelly, il usa de tous les loisirs de la vie de garnison pour étendre ses connaissances, véritable modèle à offrir, sous ce rapport, à la jeunesse militaire. »

Associé aux souffrances du soldat, Fabert, à quelques années de là, s'efforça de les adoucir; les souvenirs du cadet des gardes françaises inspirèrent souvent la sollicitude compatissante du maréchal de France.

La compagnie des gardes-françaises ne tarde pas à changer de résidence; elle fut appelée à Paris. Fabert suivit sa destinée. En 1617, il fait partie du détachement qui accompagne Louis XIII à Rouen, où se tient l'assemblée des notables. Devenu enseigne au régiment de Piémont, engagé, sous l'autorité de son protecteur le

duc d'Épernon, dans la défense de la cause de Marie de Médicis, alors en lutte avec le roi, il est enveloppé dans la disgrâce que le triomphe de Luynes attire sur les officiers dévoués à la reine. Il apprend qu'une place de capitaine est vacante au régiment de Normandie; un moment il se flatte de l'obtenir. Mais le roi lui-même refuse de l'agréer, ne le trouvant pas « assez bien fait pour être capitaine dans un vieux corps ».

Le jeune homme ne se décourage pas de ces mécomptes. Un secret élan pousse en avant Fabert; il se sent dans sa vraie voie, et les obstacles qui arrêtent ses premiers pas ne font qu'animer son ardeur : « La guerre, disait-il, était boutique ouverte dans laquelle seule il pouvait travailler pour s'élever. »

C'est d'ailleurs une marque de sa fortune que, destiné à monter jusqu'au sommet de la hiérarchie militaire, Fabert n'en franchit aucun degré, sans avoir à vaincre des difficultés et des amertumes. Elles ne lui vinrent pas toutes des événements et des hommes; son caractère contribua à les lui créer. Singularité vraiment attrayante que ce mélange de qualités diverses. Cet homme, qui avait au plus haut degré le respect de l'autorité, était en même temps de l'humeur la plus indépendante. Aucune considération n'aurait pu le décider à trahir la vérité; aucun intérêt à oublier les devoirs que lui imposait la reconnaissance ou l'amitié, quand bien même ceux à qui il s'agissait de donner des preuves de ces sentiments, eussent été vaincus ou suspects.

C'est par là qu'il suscite lui-même des obstacles à son avancement, qu'il éloigne la faveur prête à se diriger vers lui; mais c'est par là aussi qu'il arrive à conquérir l'estime publique. Il se crée, sans y penser, dans l'armée, à la cour, aux yeux des généraux, des ministres, du roi, une personnalité à part; son mérite paraît avec d'autant plus d'éclat, qu'il a refusé de demander aux ressources ordinaires de l'ambition les moyens de le faire valoir.

Nous retrouvons Fabert, en 1627, pourvu d'un brevet de sergent-major au régiment de Rambures, par une décision du duc d'Épernon, colonel général de l'infanterie. Son régiment est bientôt, grâce à lui, cité comme un modèle. Il prend part à la guerre contre les réformés, au blocus de la Rochelle, au siège de Montauban; puis il suit le roi en Italie, dans la campagne dirigée contre les Espagnols, pour la défense des droits de Charles de Nevers à la succession du duc de Mantoue. Richelieu a organisé l'expédition; Louis XIII commande en personne l'armée, accompagné de son ministre. A l'entrée du Pas de Suse, le roi consulte Fabert sur les moyens d'enlever les retranchements qui en ferment l'accès. Le sergent-major du régiment de Rambures propose un plan que

quelques officiers font écarter ; il combat avec ardeur leur projet : mais, le voyant adopté, il s'offre à marcher des premiers pour l'exécuter. Ses prévisions se réalisent : les assaillants sont repoussés, l'ennemi a l'avantage, et les officiers, qui s'étaient opposés à l'avis de Fabert, demandent eux-mêmes qu'on le reprenne. La victoire, écartée par leur obstination, revient alors sous nos drapeaux. Louis XIII fait son entrée à Suse ; et, jugeant mieux le soldat qu'il avait d'abord méconnu, il le présente au cardinal de Richelieu, en lui disant : « Voilà le brave major dont je vous ai parlé et à qui je dois la réussite de cette grande journée. »

Il semble que la fortune de Fabert est assurée ; le roi l'a distingué ; il garde son nom dans sa mémoire, et bientôt il lui fait annoncer qu'il va lui faire octroyer sa commission de capitaine, sans préjudice de sa charge de sergent-major. Mais voici que Fabert est pris d'un scrupule : il réfléchit qu'en sa qualité de colonel général de l'infanterie, le duc d'Épernon a seul le droit de modifier les attributions des charges dont il dispose, et il ne veut pas, en acceptant une promotion pour laquelle celui-ci n'a pas été consulté, seconder un empiètement du roi sur les droits de son protecteur.

L'excuse n'était pas de nature à contenter le monarque. Les rois souffrent mal qu'on décline leurs faveurs, et surtout qu'on mette en balance leurs prérogatives avec les droits d'un sujet. Fabert saura dissiper ces ombrages par de nouveaux services. Il redouble de courage, accomplit avec succès les missions dont il est chargé, et obtient enfin, sans que l'autorité du duc d'Épernon en soit atteinte, ce grade de capitaine si longtemps disputé.

Revenu en congé à Metz, où il avait à régler des intérêts de famille, Fabert épousa, vers cette époque, Claude de Crevant, fille du capitaine-prévôt et gruyer de Pont-à-Mousson. C'était une personne vertueuse, intelligente, courageuse, bien faite pour unir sa destinée à celle du jeune officier. Fabert donna, dans cette négociation, une preuve de sa franche nature. Il commença par déclarer à sa fiancée qu'il était résolu à demeurer dans la carrière des armes, et que la dot qu'elle lui apporterait serait employée à lever un régiment ; il ne lui cacha ni les épreuves ni les périls de la profession dans laquelle son mariage l'engageait elle-même. La jeune fille ne fut point ébranlée par ces prévisions ; mais son aïeul, plus effrayé qu'elle-même des hasards que courait sa fortune, réduisit de 50 à 20 000 écus la part qu'il lui avait promise dans sa succession. Fabert, de son côté, n'était pas homme à se retirer pour une diminution de dot, et l'union se conclut entre ces deux nobles existences, dignes l'une de l'autre.

III

Tandis que Richelieu triomphait des ennemis de la France en Allemagne et en Italie, il voyait le duc de Lorraine s'offrir lui-même à ses coups, en favorisant les intrigues de Gaston d'Orléans, brillamment accueilli à la cour de Nancy. Il profite de l'occasion que lui fournit l'inexécution des traités conclus par le duc avec la France, pour occuper le duché de Lorraine. Nancy est investi; Louis XIII se rend au camp devant la ville, et recourt encore une fois aux avis de Fabert. C'est à lui qu'après la capitulation de la place, il en confie la garde.

En 1634, Fabert est au siège de Lamothe, dans le Bassigny-Lorrain. Près de lui combat le jeune Turenne. Envoyé en reconnaissance à Thionville, le capitaine vient, sa mission remplie, en rendre compte à la cour. Ses explications soulèvent quelques doutes, inspirés par les insinuations des ennemis que lui a déjà créés la faveur dont l'honore le roi. L'amour-propre est vif chez Fabert; de lui-même, il retourne à Thionville pour compléter et justifier ses premières informations. Mais, aux abords de la ville, il est pris par les Espagnols; on l'enferme, on le garde à vue, et son procès s'instruit à Bruxelles, où il est bientôt conduit. Le véritable objet de son voyage était soupçonné, bien que ses réponses n'en laissassent rien paraître. Cependant la cour de France s'émeut; des démarches sont faites auprès du gouvernement des Pays-Bas; un ami du captif, M. de Vian, offre 100 pistoles au rapporteur, pour qu'il conclue à la libération de Fabert. Mais son offre est repoussée, et déjà l'on commence à trembler sur l'issue de l'affaire, lorsqu'une lettre du roi au cardinal-infant, Frédéric d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, détermine l'élargissement du prisonnier.

Que fait aussitôt Fabert? Il se hâte de remercier Louis XIII; mais il a un autre souci, c'est d'exprimer ses sentiments à l'intègre rapporteur qui a refusé de provoquer à sa délivrance; il lui envoie une épée magnifique.

Pendant cinq années, avec de courts intervalles de repos, de 1635 à 1640, Fabert fit la guerre sous les ordres d'un des fils du duc d'Épernon, le cardinal de la Valette, qui, tour à tour, sur la frontière de l'est, au nord et en Italie, commanda en chef l'une des armées organisées par Richelieu. La campagne du Rhin, entreprise contre les Impériaux, de concert avec le corps suédois du duc Bernard de Saxe-Weimar, fut la plus « rude », selon l'expression même de Fabert. On avait affaire à de vieilles troupes, dirigées par

un des lieutenants de Wallenstein, le comte de Galas. Toujours attaché à la poursuite de ses adversaires, les harcelant sans trêve, travaillant à les séparer les uns des autres et à s'emparer de leurs dépôts d'approvisionnements, Galas se préoccupait de les user par des attaques incessantes plus que de les vaincre en bataille rangée. « Nous voici dans une étrange affaire », dit un jour à Fabert le duc de Weimar, effrayé des dangers de cette habile tactique. « C'est par la difficulté que l'on rencontre aux choses que l'on acquiert l'honneur », répondit avec son mâle sang-froid l'officier français.

Les qualités de l'homme, que nous cherchons surtout à mettre en lumière, se révélèrent sous de nouveaux aspects dans le concours que Fabert prêta à la Valette. Le général en chef était, comme il arrive souvent, un guerrier plein de valeur et une âme faible. Ayant eu d'abord quelque ombrage de Fabert, il avait tant de fois reconnu la justesse de ses conseils et la sincérité de son dévouement, qu'il avait fini par lui donner son entière confiance.

Mais l'expression de cette confiance était paralysée par la crainte que le ministre de Louis XIII inspirait à la Valette. Celui-ci était à la fois aimé et soupçonné de Richelieu qui, tout en appréciant les talents du général, surveillait avec méfiance le fils du duc d'Épernon. La Valette avait sous ses ordres le grand maître de l'artillerie, le maréchal de la Meilleraye, parent et protégé de Richelieu, et toujours prêt à s'armer de ce nom redouté contre l'autorité de son chef. La Meilleraye contestait les plans de la Valette ; il lui donnait des avis que la Valette, tout en les désapprouvant, n'osait contredire, et dont Fabert s'inquiétait d'autant plus qu'il prévoyait le moment où, après avoir imposé au cardinal des entreprises dont on lui imputerait l'échec, on précipiterait sa ruine.

C'est ainsi qu'ayant reçu l'ordre d'appuyer, au siège de Cambrai, un aventurier nommé Vercourt, qui se vantait de faire sauter un bastion de la place avec quelques pièces d'artifice de son invention, la Valette hésitait entre la crainte du ridicule dont le couvrirait un insuccès assuré, et l'appréhension du courroux de Richelieu. Fabert obtient du général qu'il lui permette d'aller exposer lui-même la situation au ministre. Mal accueilli par Richelieu, il se présente au roi ; il peint à Louis XIII les injustices dont son chef est victime, les conseils imprudents qu'on lui adresse, les désastres dans lesquels son obéissance engagerait l'armée. Le roi, sombre et rêveur, fait entendre au secrétaire d'État de la guerre, des Noyers, que sa volonté est de surseoir au siège de Cambrai. Fabert retourne à Rueil, où était le cardinal de Richelieu, qui, sans tenir compte des intentions du roi, lui annonce avec sévérité qu'il maintient les

ordres donnés pour l'attaque; le P. Joseph aborde ensuite le capitaine et l'accable de reproches et de menaces. Exaspéré de ces paroles, et craignant qu'elles ne soient le présage de la perte prochaine de la Valette, Fabert sollicite de nouveau une audience du roi et, dans sa passion pour le salut du fils de son bienfaiteur, il ne craint pas d'engager Louis XIII, en lui répondant de la fidélité des troupes, à renverser le tout-puissant ministre. Le monarque écoutait, sans se prononcer, à la fois flatté et effrayé du conseil. Il persiste, du moins, dans sa résolution d'ajourner le siège de Cambrai, et charge Fabert de la porter à Richelieu. Le cardinal voulut maintenir son autorité devant le lieutenant de la Valette; il fait rédiger, en sa présence, par des Noyers, l'injonction de poursuivre l'attaque, contrairement à la volonté royale; mais, le lendemain, feignant d'avoir reçu des renseignements nouveaux, il envoie au général en chef l'ordre de suspendre l'expédition.

En Italie, Fabert rencontre les mêmes difficultés et montre le même caractère. En face d'officiers généraux qu'importunaient ses mérites et que protégeait Richelieu, il vit le timide la Valette méconnaître ses justes avis, dans la crainte d'irriter les favoris du ministre. Il n'en continua pas moins à les exprimer avec sa rude franchise, toujours confirmée par l'événement. Le grade élevé de sergent de bataille vint, après de longs délais, récompenser sa valeur et par là même l'accroître. Il était si attiré par le péril, qu'on l'appelait le « quêteur de coups de mousquet ». Blessé grièvement au siège de Turin, en 1639, il refusa de se laisser amputer, ne voulant pas, disait-il, « mourir par pièces ». Il guérit par une sorte de miracle, et profita de sa convalescence pour aller encore une fois défendre son chef auprès du roi, qui était alors à Lyon. Tandis qu'il plaidait sa cause avec cette opiniâtre fidélité, le cardinal de la Valette, abreuvé par les soupçons dont il se sentait l'objet et qu'avaient étendus sur lui les menées séditieuses de sa famille, était tombé malade au château de Rivoli, près de Turin. Avant que Fabert eût pu le revoir, il succombait à ses souffrances, aggravées par ses chagrins. Richelieu se trouvait à Grenoble lorsque lui arriva cette triste nouvelle. Il mande auprès de lui Fabert, entre dans sa douleur, lui témoigne son regret de la mort de la Valette, dont il avait, malgré des injustices intermittentes, reconnu les grandes qualités, et tout à coup il offre au capitaine étonné, en échange du dévouement qu'il réclame de sa part, son amitié et sa protection.

Le cardinal de Richelieu avait éprouvé, contre lui-même, ce que valait la fidélité d'un tel homme. Dans les difficultés qu'il avait à vaincre, au milieu des animosités, des jalousies, des trahisons dont

il se sentait enveloppé, il comptait sur cette conscience droite, sur cet honneur indomptable ; il savait que sa parole une fois donnée, Fabert n'y manquerait jamais ; il tint, de son côté, les engagements qu'il prenait envers lui. Déjà Richelieu a fait part à Fabert des craintes que lui donne la disposition mobile du roi ; et, comme il a vu la confiance que Louis XIII avait dans les conseils du capitaine, il demande à celui-ci d'appuyer auprès du souverain les projets qu'ils auront concertés ensemble.

C'est merveille de voir avec quelle activité le grave et vaillant officier se prête à toutes les missions que l'intérêt du roi et de la France réclame de son dévouement. Nommé capitaine aux gardes-françaises, le voici en Italie, dans l'armée que commande le comte d'Harcourt, faisant des prodiges de valeur au couvent de la Rota. Richelieu le rappelle à Paris ; il décide avec lui le siège d'Arras. Travesti en paysan, une hotte de légumes sur le dos, Fabert pénètre dans la place, en étudie les moyens de défense, et rapporte au roi les informations qu'il a recueillies. Louis XIII se transporte à Amiens, pour se tenir plus près des opérations militaires. Fabert est sans cesse en route de la cour à l'armée. Il instruit le cardinal des divergences qui se sont élevées entre les commandants en chef sur la marche à suivre, divergences dont le seul résultat est de ralentir les travaux d'attaque ; il obtient du cardinal qu'il enjoigne aux maréchaux de continuer le siège et de prendre la ville. Il se charge lui-même des entreprises les plus périlleuses ; il déjoue, au risque de sa vie, la surveillance des Espagnols ; il protège l'arrivée des convois de munitions qui, formés à Doullens, sont destinés à ravitailler les assiégeants. Enfin la ville se rend, et Louis XIII, se plaisant, encore une fois, à reconnaître tout ce qu'il doit au capitaine des gardes, dit, en montrant Fabert aux gentilshommes qui l'entourent : « Sans ce brave homme-là, je ne serais pas maître d'Arras. »

C'était la nature de Fabert de ne dédaigner aucune besogne et de ne tenir aucun compte des exigences du rang quand l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir pouvait faciliter ou hâter la victoire. Au siège de Bapaume, on s'étonna de le voir prendre le pic et la pioche, planter les piquets, tracer les cheminements, faire tous les travaux préparatoires de l'investissement. Quelques officiers du régiment des gardes en murmurèrent ; ils se plaignaient de ce qu'ils appelaient une dérogation à la dignité de leur charge, les officiers qui servaient comme ingénieurs étant généralement étrangers à la noblesse et d'un grade inférieur.

Un ami de Fabert lui transmit les observations qu'avait provoquées sa façon d'agir. Fabert n'en fut pas touché ; il traitait de

haut ces vaines susceptibilités : « Je suis très obligé à ces messieurs de l'intérêt qu'ils prennent à ce qui me regarde, répondit-il, mais je voudrais leur demander si le bien que m'a fait le roi est une raison de diminuer de zèle pour son service. C'est par ce zèle et cette activité qu'on me reproche, que je me suis élevé des plus petits emplois, dont ces messieurs parlent, aux grades dont je suis honoré. Je dois donc toujours servir de même, ne fût-ce que par reconnaissance, mais je me flatte que, continuant, je sortirai du régiment des gardes pour aller encore plus loin. Tout considéré, leurs conseils ne sont bons que pour ceux qui veulent y vieillir; de quoi je n'ai nulle envie. »

Fabert avait beaucoup insisté pour que le roi fît le siège de Bapaume; il n'avait demandé que huit jours pour prendre la place. Elle ouvrit ses portes au bout de sept jours : « M. de Fabert, disait Louis XIII, a des talents admirables ; il promet plus qu'on espère, et fait plus qu'il ne promet. »

Mais, si Fabert ne négligeait rien pour le service du roi, s'il gardait sa foi au cardinal de Richelieu, la crainte de leur déplaire ne lui faisait pas oublier ses amis. Il apprend que le vieux duc d'Épernon est accusé d'avoir prémédité un attentat contre le roi et le cardinal; il accourt aussitôt à Paris, se porte garant de l'innocence du duc, offre de rester enfermé à la Bastille jusqu'à ce que cette innocence soit pleinement démontrée, confond l'imposteur qui avait inventé l'accusation, et de là se rend à Loches, où le duc d'Épernon, captif dans son gouvernement, expiait, dans la tristesse d'une agonie solitaire, les prétentions et les hauteurs dont il avait fatigué tour à tour Henri IV et Louis XIII.

D'Épernon chargea son ancien protégé, le capitaine aux gardes, de recommander ses petits-fils à la bonté du roi. Il ne prononça pas le nom du cardinal. Fabert attendait avec anxiété un mot qu'il pût transmettre au redoutable ministre; il demanda à plusieurs reprises au duc, avec un désir qu'il ne déguisait point, de le charger de quelques paroles pour Richelieu. D'Épernon resta quelque temps sans répondre; puis, faisant un effort sur ses longs ressentiments : « Je prie Dieu, dit-il, qu'il bénisse ses entreprises, je suis son serviteur. » Il mourut le 13 janvier 1642.

Fabert ne manqua point de remplir les derniers vœux de son bienfaiteur; il obtint du roi le gouvernement de Loches pour le marquis de la Valette, petit-fils du duc d'Épernon.

## IV

Désormais Fabert appartenait au cardinal de Richelieu. Il allait lui donner des preuves éclatantes de sa fidélité, mais en conciliant toujours, avec un dévouement inébranlable pour le roi et son ministre, les égards les plus délicats pour ceux qu'avaient atteints le malheur ou la disgrâce.

C'était le moment où grandissait la faveur du jeune Henri d'Effiat, fils de l'ancien maréchal et marquis de Cinq-Mars. Vainqueur de ses ennemis, de Marie de Médicis, des Marillac, d'un Montmorency, du comte de Soissons, Richelieu avait vu sans défiance le roi se prendre d'affection pour ce jeune étourdi, dont il avait lui-même protégé le père, et qui, par son caractère frivole et insouciant, semblait incapable d'une trame sérieusement concertée.

Mais la prédilection dont l'honorait Louis XIII avait exalté l'ambition de Cinq-Mars; successivement maître de la garde-robe et grand écuyer, il se rappelait la fortune de Luynes; il rêvait pareille grandeur, et se flattait de profiter de la fatigue que causait par moments au roi le joug de son ministre, pour renverser Richelieu et pour le remplacer. Il eut l'idée d'engager Fabert dans ses projets; il connaissait la confiance que Louis XIII avait dans le capitaine des gardes, et ne doutait pas de trouver dans la bonne renommée de celui-ci une force pour sa propre cause.

Le roi se rendait alors de Narbonne à Perpignan. Cinq-Mars l'accompagnait, et Fabert faisait partie de l'escorte. Le grand écuyer s'approche du capitaine, il s'ouvre à lui de ses desseins et de ses espérances; il lui annonce qu'il a compté sur son appui, voulant l'associer à ses succès. Aussitôt l'officier indigné l'interrompt : « J'ai pour maxime, lui dit-il, d'entrer dans les intérêts de mes amis, jamais dans leurs passions. Quiconque me méprise au point d'exiger de moi quelque chose contre mon honneur et ma conscience me dispense, par une pareille insulte, des égards et de la considération que je lui dois. »

Il finit l'entretien sur ces paroles et quitte brusquement Cinq-Mars. En s'éloignant, il aperçoit Auguste de Thou. Fabert avait pour de Thou une vive affection; il le savait dans l'intimité de Cinq-Mars. Il devine que le grand écuyer lui a communiqué ses projets; il court à de Thou, il le presse, il le conjure de se retirer du complot et de fuir en toute hâte vers l'Italie, pour mettre sa vie en sûreté. De Thou lui promit de suivre son conseil; mais il avait déjà lié son sort à celui de Cinq-Mars, et il demeura auprès du roi, pour son malheur.

Cependant Cinq-Mars supportait impatiemment la réponse de Fabert; il avait juré de se venger de cet affront. A quelque temps de là, il trouva le capitaine des gardes dans le cabinet du roi. Fabert rendait compte à Louis XIII des incidents du blocus de Perpignan. Cinq-Mars adresse au soldat quelques propos railleurs, comme pour mettre en doute sa valeur ou sa capacité. Louis XIII s'étonne et, bientôt perdant patience, dit au grand écuyer : « Vous avez sans doute passé la nuit à visiter les travaux, que vous en parlez si savamment ? » Cinq-Mars dut avouer, non sans confusion, que tel n'était pas l'objet de ses veilles. « Allez, reprit le roi avec emportement, vous m'êtes insupportable. Vous voulez qu'on croie que vous employez les nuits à régler avec moi les grandes affaires de mon royaume, et vous les passez dans ma garde-robe à lire l'Arioste avec mes valets de chambre; allez, orgueilleux, il y a six mois que je vous vomis. »

Rien ne pouvait être plus cruel pour le présomptueux personnage qu'une pareille humiliation devant celui-là même qu'il s'était promis d'accabler. Cinq-Mars se retira, mais en passant devant Fabert, il lui dit à voix basse, avec un geste de colère : « Monsieur, je vous remercie. » Louis XIII avait vu le geste : « Je crois qu'il vous menace? demanda-t-il aussitôt. — Non, Sire, répond l'officier; on n'ose faire de menaces en votre présence, et ailleurs, ajoute-t-il fièrement, on n'en souffre pas. »

Louis XIII hésitait pourtant, fatigué, d'une part, de la domination pesante de son ministre, et, de l'autre, dégoûté et découragé de l'incapacité vaniteuse de ses adversaires.

Les rois ont les passions et la mobilité des foules; mais ils ont, de plus qu'elles, le sentiment de la responsabilité, le frein de la tradition, l'instinct de l'honneur héréditaire se confondant avec le bien du pays. Il est rare que ces grandes lois ne finissent point par déterminer leurs résolutions, surtout quand ils ont auprès d'eux quelque serviteur qui sache, suivant l'admirable parole de Fabert, « entrer dans leurs intérêts, jamais dans leurs passions ».

L'homme se révoltait dans Louis XIII contre la prépondérance de Richelieu, mais, au moment de céder à cette impression, la conscience du roi parlait si haut, qu'elle faisait taire toute autre voix. Par une tactique familière à ceux qui veulent prendre possession de l'esprit des princes, les adversaires du ministre s'appelaient « royalistes »; ils marquaient du nom de « cardinalistes » les partisans de Richelieu. Louis XIII voulut connaître l'opinion de Fabert, il lui demanda nettement pour qui il tenait. « Pour les cardinalistes, répondit, sans rien dissimuler, le fidèle sujet, car je connais si bien les talents de M. le cardinal, et je suis si convaincu de sa

fidélité et de son zèle pour votre service, que je lui étais attaché lors même qu'il paraissait me haïr. »

Le roi se prit à rêver, suivant son habitude ; puis il dit ces paroles : « Il est vrai que le cardinal m'a rendu des services importants ; il n'est pas juste que des bagatelles me les fassent oublier. »

Le cardinal était à Tarascon, se relevant à peine d'une maladie qu'on avait crue mortelle, l'esprit toujours ferme au milieu des souffrances et des infirmités qui l'accablaient. Il venait de recevoir la copie du traité qu'un agent de Gaston d'Orléans, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars, le sieur de Fontrailles, avait signé, en leur nom, avec l'Espagne. Il l'envoya sans retard au roi, qui se trouvait encore à Narbonne. La révélation perdit les conjurés. Louis XIII fit aussitôt arrêter Cinq-Mars et de Thou, et se dirigea, son cortège suivi des prisonniers, vers Tarascon, pour conférer avec le cardinal.

Fabert était en ce moment au camp de Perpignan. Il reçut l'ordre de se rendre à Lyon, avec sept compagnies de gardes-françaises. Mais, au risque d'encourir lui-même la disgrâce du roi et le ressentiment du cardinal, il s'arrêta à Tarascon pour y voir Auguste de Thou. Ses efforts, ses instances, furent inutiles ; les défenses étaient trop rigoureuses pour qu'on le laissât pénétrer auprès du captif. Il écrivit de Valence au frère de l'infortuné, à l'abbé de Thou, pour lui exprimer ses regrets : « ... Tout ce que je puis vous dire de M. de Thou, lui mandait-il, c'est qu'il se porte bien, et que, de tous ses serviteurs, aucun ne ressent sa disgrâce avec plus de douleur que moi, et qu'il n'y a rien au monde que je ne fisse pour pouvoir lui témoigner le ressentiment de la bonté qu'il a toujours eue pour moi. Pour vous, monsieur, vous n'aurez jamais personne plus affectionné à vous rendre très humble service que je suis. »

Fabert accompagna le roi, qui retournait à Fontainebleau. Tandis que s'instruisait le procès des auteurs du complot, il fut renvoyé en Roussillon. Il passa à Beaucaire, et ne manqua pas de s'enquérir avec une sollicitude hautement avouée des dispositions de de Thou. Il donnait lui-même à un ami des nouvelles du prisonnier : « Étant arrivé ici, je me suis informé de l'état de santé de M. de Thou, lequel se porte bien. M. de Marsaq, capitaine des gardes à pied de Son Eminence, qui le voit, lui a porté des livres d'histoire qu'il lui avait demandés pour l'entretenir dans sa solitude et l'a entretenu souvent, à ce qu'il m'a dit. Son esprit est dans la prison comme il était dehors... J'ai un déplaisir si extrême de son malheur, que je ne saurais l'exprimer. »

## V

Cette conjuration allait avoir pour résultat de faire passer au pouvoir du roi la principauté de Sedan. Enfermé à Pierre-Encize, menacé du même sort que Cinq-Mars et de Thou, dont il venait d'apprendre l'exécution, le duc de Bouillon sauva sa tête en livrant ses États. L'accommodement n'était pas encore conclu, que déjà Richelieu, préoccupé d'envoyer à Sedan un gouverneur « merveilleusement sage », avait fixé son choix sur Fabert.

Il manda le capitaine auprès de lui, l'informa de ses intentions, et, après lui avoir donné quelques explications sur les devoirs et les difficultés du poste auquel l'appelait le roi : « Je veux prendre soin, lui dit-il, de ce qui concerne l'utile de votre charge, car je vous connais si désintéressé, que si nous vous laissions faire, vous garderiez si peu de chose de vos émoluments qu'il ne vous resterait pas de quoi vivre en gouverneur. Nous enverrons à M^me de Fabert 1000 écus par mois, afin qu'elle entretienne votre table. Je réglerai le reste sans vous consulter, et, comme je crois que vous n'avez pas de meubles ni de vaisselle d'argent, Sa Majesté vous fera donner 10 000 écus pour être employés à cela. Le roi vous dira la résolution qu'il a prise lorsque vous aurez une fois réglé toutes choses à Sedan, que vous continuiez à le servir comme vous le faites, à la cour et dans ses armées. »

Le cardinal entretint aussi Fabert des ménagements qu'il convenait de garder envers les protestants qui étaient nombreux et puissants dans la principauté : « Vous êtes trop bon politique, continua Richelieu, pour avoir besoin de mes avis sur ces choses, et je suis parfaitement persuadé, que pour les intérêts et le service du roi, il suffit que M. de Fabert soit gouverneur de Sedan. Partez en sortant d'ici pour aller recevoir votre nomination de la bouche du roi, qui s'en fait une joie. Adieu, monsieur de Fabert, retirez-vous sans me faire aucun remerciement. »

La bonté n'était pas étrangère au cœur du rude ministre qui tenait à Fabert ce noble propos. Le vertueux officier ne rencontra pas toujours pareille justice; et cette délicate sollicitude dont Richelieu lui donnait la preuve ne se retrouva pas chez Mazarin, qui, tout en reconnaissant le mérite de Fabert, en mettant à profit son dévouement et ses services, abusa trop souvent de son désintéressement.

Fabert reçut, dans la même occasion, un témoignage qui lui fut sensible. « Si ma maison est contrainte de renoncer à Sedan, lui

dit Turenne, frère du duc de Bouillon, je préfère voir cette place en vos mains qu'entre celles d'aucun autre officier. »

C'était bien une mission souveraine que Fabert trouvait à remplir, en entrant à Sedan. Voisine des Espagnols et exposée à leurs attaques ou à leurs intrigues, en possession de privilèges dont elle était jalouse, placée sous la domination des protestants qui entendaient demeurer maîtres, la principauté offrait, dans un espace restreint, un champ de travail aussi étendu que varié à l'envoyé du roi. Diplomate, administrateur, guerrier, homme de gouvernement, Fabert allait avoir à déployer dans ce nouveau poste toutes les facultés de son intelligence.

L'ouvrage de M. Bourelly établit avec détail que, sur aucun point, il ne fut au-dessous des espérances que Richelieu avait fondées sur lui.

Un des premiers soins de Fabert, et, comme nous le verrons, la dernière pensée de sa vie, fut pour résoudre à Sedan ce que nous appellerions aujourd'hui la question religieuse.

Il s'agissait d'amener les protestants à se dessaisir de la prépondérance absolue dont jusqu'alors ils avaient joui, et à faire aux catholiques la place qui leur était due. Fabert s'efforça d'associer à ses desseins les magistrats de la ville, protestants eux-mêmes, et les ministres de la réforme : « Tenir la religion catholique dans l'avilissement, leur dit-il, c'est avilir le roi lui-même; c'est l'insulter dans ses propres États... Laissez aux autres dans l'exercice de leur culte la liberté dont vous jouissez vous-mêmes; vos droits en matière de religion seront sauvegardés, je m'en porte garant au nom du roi. »

La majorité des notables se déclare prête à entrer dans les vues du gouverneur.

Fabert voulut signaler le changement de l'état de choses par une manifestation publique. Ayant appris qu'on devait porter le viatique à un malade, il ordonna que des soldats en armes accompagnassent le saint sacrement placé sous un dais, et on vit le gouverneur, une torche à la main, suivre lui-même le pieux cortège, donnant ainsi un vivant commentaire à l'ordonnance royale, qui venait de prononcer « le rétablissement de l'entière liberté et exercice de la religion catholique dans la ville et la souveraineté de Sedan et de Raucourt ».

Vincent de Paul avait, depuis peu de temps, fondé la congrégation de Saint-Lazare; Fabert lui demanda d'envoyer à Sedan quelques-uns de ses disciples. Ils firent, dans l'étendue de la principauté, des missions qui furent heureuses, et que Louis XIII, mourant, encouragea par un legs de 24 000 livres.

Richelieu était descendu dans la tombe, bientôt suivi du prince

au nom de qui il avait gouverné la France. Le cardinal Mazarin continua à Fabert la confiance dont son prédécesseur lui avait donné l'exemple.

Après dix-huit mois de travaux et d'efforts, traversés par bien des luttes et des essais de révolte, mais soutenus par une habile tactique et une persévérance indomptable, Fabert en était venu à établir la paix religieuse dans les États de Sedan. Il y avait fait en quelque sorte son édit de Nantes, et en recueillait dans la principauté les mêmes fruits que le grand roi en avait obtenus dans son royaume. Les deux partis contraires s'unissaient pour lui rendre, comme autrefois à Henri IV, un égal hommage.

Un ministre célèbre de la religion réformée, Pierre du Moulin, écrivait au gouverneur, en lui dédiant un de ses ouvrages : « Nul ne s'adresse à vous, qui n'en sorte grandement satisfait, et avez en peu de temps gagné les affections de tout le peuple. Cet État, après divers mouvements, par votre sage conduite, jouit de la tranquillité. Ayant pour but le service de Leurs Majestés, vous vous comportez en sorte que les deux religions logent ensemble en paix, et que les uns et les autres ont de l'émulation à vous aimer et honorer. Votre vigilance fait que nous dormons sûrement... Vous subvenez à nos craintes par votre pourvoyance. »

Quelques mois plus tard, l'archevêque de Reims arrivait à Sedan, pour régler les affaires religieuses, conformément aux volontés royales. Il rendit compte, en ces termes, à Mazarin, des impressions que lui avait laissées son séjour dans la principauté : « Je ne saurais assez vous représenter avec combien d'honneur et d'acclamations j'ai été reçu, tant par les catholiques que par ceux de la religion prétendue réformée, que j'ai trouvés également prêts à obéir ponctuellement aux ordres de Sa Majesté. Véritablement il ne se peut rien ajouter à leur affection, non plus qu'à celle de M. de Fabert qui sait, par sa douce conduite, tenir ce peuple dans toute l'obéissance que Votre Éminence saurait désirer. Cette place ne pouvait être confiée à une personne plus intelligente et plus sage et qui, par sa vertu et ses bons exemples, fût plus capable de faire du fruit dans sa religion... Je n'ai rien fait en cette ville que par ses avis. »

## VI

Tandis que Fabert donnait tous ses soins à l'organisation de son gouvernement, assurant la paix religieuse, améliorant l'état des troupes, raffermissant la discipline, relevant, au détriment de sa propre fortune, les fortifications de la place, développant l'industrie,

la Fronde, d'abord brillante et folle équipée de quelques grands seigneurs, dégénérait en insurrection. Le peuple se soulevait; le parlement entrait dans la lutte; la guerre civile était déclarée. Cette insurrection, dont l'étranger allait se prévaloir, fut un deuil pour l'âme patriotique du gouverneur : « Je ne puis supporter, écrivait-il, la pensée des avantages que les Espagnols tireront de nos désordres. »

Ce qui ajoutait à sa stupeur et à sa désolation, c'était de voir les plus grands noms de l'armée s'engager dans la rébellion; un Turenne, un Condé, entrer en guerre contre la couronne! Fabert ne pouvait croire à une telle défection : « Le prince, disait-il, en parlant de Condé, a les qualités qui font les plus grands hommes; mais il faut je ne sais quelle basse complaisance pour mener les gens contre le nom du roi, dont je le crois incapable. »

Lorsque Mazarin se retira de France, « marchant, disait-il lui-même, en bohémien et en postillon plus qu'en cardinal », bien que son voyage s'opérât avec lenteur et que, dans sa pensée, son exil dût préparer son retour, il s'arrêta à Sedan. Fabert le reçut avec les plus grands honneurs, et, le lendemain, le cardinal ayant voulu continuer sa route, il l'escorta jusqu'aux approches de Bouillon.

Il ne cessa de lui être fidèle et s'appliqua avec autant de zèle que d'habileté à réunir les hommes et les ressources qui devaient faciliter la rentrée du ministre.

Fabert venait d'être nommé lieutenant général en l'armée de Flandre, et de recevoir de la faveur royale une ordonnance qui érigeait ses terres en marquisat. Il n'en demeurait pas moins inconsolable des troubles de la Fronde; les déceptions que lui avaient causées des chutes si éclatantes influaient sur son humeur et le jetaient dans de véritables accès de misanthropie. « Nous sommes en un temps, écrivait-il, auquel les gens de bien pâtissent, et ils sont obligés de faire des efforts que Dieu rendra utiles, s'il lui plaît; il me semble que c'est de lui qu'on doit attendre le remède aux maux qui nous menacent, n'étant plus au pouvoir d'aucun homme d'y en apporter. »

Il s'en prenait parfois au genre humain, comme Alceste, et il trouvait, pour peindre les hommes, des traits que n'eût pas désavoués Molière.

« Ce que j'ai souffert et vu souffrir à d'autres durant le temps de ma vie, écrivait-il à Chavigny, me fait considérer les hommes comme les pires de tous les animaux; j'ai remarqué qu'il semble qu'il n'y en ait de bons que pour donner moyen aux autres d'exercer leur malice. »

Dans l'excès de son découragement, Fabert songea à quitter le

service et à rentrer dans la vie privée. Ce fut chez lui, pendant quelque temps, une idée fixe; il voulut en quelque sorte s'essayer d'avance à l'apprentissage de cette existence nouvelle, et on le vit tout à coup, pour éprouver la manière dont il supporterait la retraite, se livrer aux travaux du jardinage avec une ardeur passionnée, qui n'excluait pas sa gravité habituelle. Il eut ce bonheur que l'expérience ne lui réussit pas. Il avait, d'ailleurs, un autre scrupule. Retiré à la campagne, il n'était pas bien sûr de pouvoir vivre avec ses voisins, sans les scandaliser par l'originalité de son caractère ou sans être importuné lui-même par leur société : « Je vous confesse, écrivait-il encore à Chavigny, sur ce ton sérieux qu'il mettait en toutes choses, je vous confesse ma plus grande infirmité, du moins celle qui me fait le plus de peine: je ne trouve point d'hommes dont la manière d'agir ne me fâche à la longue et je ne suis pas capable de me gêner chez moi, ainsi que je fais dans le monde où l'habitude donne facilité à faire les choses que je ne pourrais faire, étant retiré pour vivre en liberté. »

S'il ne dépendait pas de lui d'arrêter la guerre civile, Fabert voulut, du moins, associer ses efforts à ceux qui étaient tentés pour conjurer un autre fléau, la fureur croissante des duels. Un saint prêtre, M. Olier, curé de Saint-Sulpice, avait imaginé, suivant les expressions du cardinal de Bausset, « de suppléer à l'insuffisance des lois, en opposant l'honneur à l'honneur même ». Il s'était adressé aux gentilshommes les plus renommés par leur vaillance et leur avait proposé de former une ligue contre le duel; son appel avait été entendu. Un certain nombre d'officiers, qui tous avaient fait leurs preuves de courage, s'étaient, à sa voix, engagés par serment à ne jamais porter ni accepter de défi, et à ne point servir de second dans les duels. Au premier rang des associés figuraient le marquis de Fabert et le marquis de Fénelon, tous deux également réputés pour leur bravoure. Au jour de la Pentecôte, le 28 mai 1651, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier reçut, signées de chacun d'eux, les promesses des intrépides adhérents.

Une telle démarche, de la part de tels hommes, fut plus puissante qu'une loi contre les duels. Le prince de Condé ne revenait pas de cette hardiesse d'un nouveau genre : « Il faut, monsieur, écrivait-il au marquis de Fénelon, être aussi sûr que je le suis de votre fait sur la valeur, pour n'être pas effrayé de vous avoir vu rompre le premier une pareille glace. »

La déclaration, approuvée par vingt-trois évêques et cinquante et un docteurs en Sorbonne, reçut l'adhésion expresse, rendue en forme de jugement, du tribunal des maréchaux de France. A Sedan, les Lazaristes, médiateurs discrets et zélés, toujours prêts à

éteindre les querelles, tout en évitant de se mêler aux affaires séculières, prêtèrent leur concours au gouverneur. Vincent de Paul leur avait recommandé de suivre en tout les avis de M. de Fabert.

Mazarin rentra en France. Il vit, à son arrivée à Paris, le roi lui-même venir au-devant de lui ; de grandes fêtes furent données en son honneur. Il se retrouva plus puissant que jamais.

Le cardinal ne témoigna pas, dans les premiers temps, au gouverneur de Sedan, toute la reconnaissance qu'il lui devait. Il savait Fabert trop esclave de son devoir pour craindre ses défections, et se montrait plus préoccupé de ménager ceux dont les susceptibilités, moins contenues par la conscience, auraient pu lui susciter des embarras.

Si résigné qu'il fût à ces oublis, il y avait certaines injustices que Fabert avait peine à supporter. Ce n'était pas que, après la lui avoir promise, Mazarin eût donné la surintendance des finances à Abel Servien et à Nicolas Fouquet ; ce n'était même pas que le cardinal négligeât de lui faire rembourser les sommes énormes que le gouverneur avait avancées, dans la détresse du royaume, soit pour l'équipement des troupes, soit pour l'entretien des prisonniers d'État, encore que la modicité de sa fortune ne lui permît pas de prolonger de tels sacrifices : ce qui le révoltait, c'était que, montrant à son égard une pareille insouciance, on s'empressât de donner satisfaction à des gens qui n'en étaient pas dignes. Il y avait là un affront contre lequel se soulevaient l'honneur et la droiture du brave soldat.

En quels nobles termes il s'en explique avec le cardinal !

... Je me trouve ruiné pour avoir, par votre commandement exprès, payé un régiment inutile à tous mes intérêts. Je suis sans pension ni gages depuis neuf ans. Je me suis vu abandonné sans pouvoir obtenir justice contre un munitionnaire qui, ayant reçu l'argent du roi, laissait Sedan sans pain et ainsi me contraignait de le fournir de mon argent. Je sais pourtant, monseigneur, que beaucoup de serviteurs fidèles, comme je suis, pourraient vous être utiles. Dans le règne passé, l'on m'avait élevé pour en tirer service... J'ai honte de parler de moi en cette sorte ; mais, dans une rencontre si rude, ce serait me trahir de demeurer modeste. Je ne suis point de ceux auxquels la vanité persuade d'être au-dessus des hommes. Je me connais infirme ; mais toutes les passions dont je suis agité sont réglées par l'honneur, et je ne puis les haïr, leur devant une réputation que mille fois j'ai préférée à la vie.

C'était ce sentiment cornélien de l'honneur qui toujours animait

ses plaintes ; il ne le cachait pas, son cœur s'indignait à l'idée qu'on ne lui fît pas justice :

Le roi n'a point de biens, de charges ni de dignités que je voulusse avoir, faisant le mécontent, et je me ferais horreur, si j'avais la pensée d'avoir autre dessein que de faire connaître que la mort m'est mille fois plus douce que souffrir le mépris, ou vrai ou apparent.

Tout entier à son émotion, il invoquait, avec une sorte de candeur touchante, l'exemple du Sauveur lui-même, pour expliquer sa vivacité :

Enfin, monseigneur, Jésus-Christ, qui a eu, étant homme, le corps le plus parfait, l'avait avec colère ; si je n'en avais pas, ni nulle autre passion, tout me serait indifférent pour moi et peut-être pour Votre Éminence aussi... Des gens si sages qu'ils ne peuvent être émus peuvent être bons pour eux, mais jamais pour autrui.

Le cardinal fit expédier à Fabert une ordonnance de 18 000 livres, pour le dédommager des frais d'entretien des prisonniers d'État confiés à sa garde. Il ajouta, à cette première satisfaction, beaucoup de promesses, évitant les explications directes, enveloppant de ses protestations et de ses caresses l'intègre gouverneur, adressant à son dévouement des éloges ou des appels qui ne laissaient jamais insensible ce noble cœur, affamé avant tout de justice et d'honneur. Son habileté pourtant se trouva en défaut contre la franchise du soldat. Mazarin essaya de persuader à Fabert qu'il avait pris pour une renonciation aux sommes qui lui étaient dues la patience avec laquelle celui-ci en avait attendu le payement.

L'insinuation convint mal à Fabert ; mieux eût valu lui demander nettement ce sacrifice, que d'imaginer cette feinte pour le lui arracher. Il répondit au cardinal avec une vigueur d'ironie dont il ne fut pas, une fois le premier mouvement passé, sans éprouver quelque regret. Il supposa que le cardinal mettait lui-même en pratique la résignation dont il dotait si facilement les autres, et conjura Mazarin, dans l'intérêt du service public, de ne pas s'abandonner à cet excès d'abnégation :

Je ne veux pas songer à cette affaire qui ne peut avoir aucune importance, ne regardant qu'un particulier de petite considération, comme je suis ; mais ce que je crains par-dessus tout, c'est que Votre Éminence ne fasse de même pour son propre compte et ne renonce aussi à ce qui lui est dû. Or, comme la plupart de ceux qui s'attachent

au service du roi, ne le font que pour l'honneur et les biens qu'ils en espèrent, si l'on voyait ruiné celui qui tient les deniers de l'État, la chose serait d'une très pernicieuse suite. Aussi, je croirais Votre Éminence sans excuse, si, par le peu de soin qu'elle aurait de ses affaires, un si grand mal et une si grande honte arrivaient à la France. Elle fera, je m'assure, quelques réflexions là-dessus.

La raillerie était forte, et Mazarin ne put s'y méprendre. Il n'eut garde de s'en offenser; il comprit la nécessité de ne pas pousser à bout la dignité d'un homme d'honneur, et s'efforça d'adoucir la blessure de Fabert par la bonne grâce de ses procédés.

## VII

La guerre se poursuivait en Champagne contre les Espagnols, assistés du prince de Condé, dont ils paralysaient l'impétueux génie par leur lenteur. Turenne avait retrouvé sa gloire dans la défense de l'autorité royale; ses rares qualités d'homme de guerre se déployaient avec un nouvel éclat contre l'illustre émule que sa défection, au milieu d'alliés incommodes ou défiants, semblait avoir condamné à l'impuissance.

Le gouverneur de Sedan eut à seconder les mouvements de l'armée commandée par Turenne : « Je serai fort aise, écrivait, à ce propos, le maréchal au cardinal Mazarin, et Votre Éminence le désirant, et, outre cela, ayant beaucoup d'inclination à estimer M. de Fabert, qu'il me croie de ses amis. »

Bientôt, sur les conseils de Fabert, le siège de Stenay fut résolu. C'était une place que le roi avait donnée à Condé, par lettres patentes de décembre 1648. Sa garnison se composait de huit cents Espagnols et de sept cents Français, dévoués au prince rebelle. Fabert reçut du roi le commandement en chef des troupes destinées au siège. Louis XIV, qui venait de Reims, où avait eu lieu la cérémonie du sacre, s'était transporté, avec la reine mère et Mazarin, à Sedan. De là, il venait souvent, pendant les opérations de l'investissement, visiter le camp de Stenay.

Comme autrefois, au siège de Bapaume, Fabert s'était mis, dès le premier jour, à la tête des travailleurs; il avait pris lui-même un pic à la main pour commencer la ligne de circonvallation. Sous ses ordres, le chevalier de Clerville dirigea les travaux d'attaque, secondé par un jeune lieutenant du régiment de Bourgogne que protégeait Mazarin : « J'ai amené de Sainte-Menehould le jeune homme qui était auprès de M. de Sainte-Maure, lequel est, en vérité,

un fort brave garçon, écrivait Clerville au cardinal... Je ne lui ai donné que peu d'argent pour s'accommoder de quelques habits; mais, comme il lui manque encore beaucoup de choses, je supplie Votre Éminence de lui faire donner les 200 livres qu'elle m'a ordonné de lui promettre. Ce n'est pas qu'outre cela, je ne sois encore obligé à le monter et à le nourrir. »

Ce « brave garçon », auquel, par une heureuse divination, s'intéressait le cardinal, avait nom Vauban.

Le siège dura cinq semaines. Le roi se plaisait à visiter les lignes et les tranchées avec Fabert, qu'il ne se lassait pas de questionner. Les assiégés se défendaient vaillamment. S'exposant au péril, mais calculant avec soin ses attaques, ménageant la vie de ses soldats avec autant de scrupule qu'il en mettait peu à préserver la sienne, ne leur imposant que les fatigues dont il avait senti la nécessité, Fabert était partout, et sa vigilance redoublait à mesure que s'approchait le dénouement prévu. La ville se rendit le 5 août, et, le lendemain, les troupes royales en prirent possession. La veille de la capitulation, Mazarin avait écrit à la reine : « Il y a trois jours que M. de Fabert n'a pas reposé une heure, et c'est un miracle qu'il n'ait pas encore été blessé, ne bougeant des mines et des lieux les plus périlleux, sans que les ordres du roi et nos continuelles prières puissent rien gagner là-dessus sur son esprit. »

Louis XIV avait apprécié sur place la valeur et les talents de Fabert; il avait jugé l'homme de guerre devant Stenay. A Sedan, la discipline des troupes, la marche régulière des services, l'esprit et la prospérité de la population, lui avaient révélé les mérites de l'administrateur et du politique. Une légion de jeunes officiers se formait à Sedan sous la direction du gouverneur; le renom de la bonne éducation militaire qu'ils y recevaient s'était répandu au loin, et les meilleures familles envoyaient leurs fils dans la principauté pour qu'ils y apprissent d'un tel chef le métier des armes. Le roi lui-même écrivait à son ministre le Tellier, que Sedan était « la pépinière de ses bons officiers ».

La plus haute dignité militaire vint enfin couronner cette glorieuse vie. L'ordonnance royale du 28 juin 1659 nomma le marquis de Fabert, maréchal de France. Le fils de l'imprimeur de Metz, l'ancien cadet aux gardes-françaises, avait franchi tous les degrés de la carrière militaire; il arrivait au sommet de la hiérarchie.

Ce fut pour Metz, pour sa ville natale, un juste sujet d'orgueil et d'allégresse. Elle lui envoya pour le féliciter une députation composée d'un ecclésiastique, d'un gentilhomme et de deux échevins. On voudrait connaître la harangue que lui adressa le délégué du clergé; c'était un jeune prêtre, déjà grand archidiacre du chapitre de Metz,

et membre de l'assemblée des trois ordres; on vantait son savoir et son éloquence; on l'appelait M. Bossuet.

Cependant la paix s'annonçait; une suspension d'armes avait été signée entre la France et l'Espagne. Le traité des Pyrénées se préparait; il allait donner à la France une ligne importante de places fortes, reculer sa frontière au nord et au midi, et, avec cela, rendre à son roi et à sa patrie le prince de Condé.

Fabert, songeant à la multitude de gens de guerre que la paix laisserait sans emploi et qui, dans leur désœuvrement, ne pourraient être pour les campagnes qu'une cause de ruine et de tourments, demanda au cardinal l'autorisation d'en prendre le commandement et de les mener au secours des Vénitiens contre les Turcs. Il croyait faire œuvre patriotique, en débarrassant le territoire de leur dangereuse présence, et la pensée de combattre le Croissant répondait en même temps à ses vues religieuses : « Je n'ai plus que peu de temps à vivre, écrivait-il à son ami, Arnauld d'Andilly; je voudrais le passer servant contre les ennemis de Jésus-Christ. »

Ce projet ravissait Vincent de Paul; il ne doutait pas qu'il ne fût agréé par le roi, et le supposant déjà mis à exécution, il s'écriait : « Dieu soit loué du secours que monseigneur le maréchal procure aux Vénitiens et des services qu'il rend à l'Église en tant de manières! Plaise à sa divine bonté de le conserver et bénir de plus en plus son intention et sa conduite! »

Il ne fut pas donné suite à ce beau dessein. Quelques-uns des amis de Fabert concevaient pour lui d'autres espérances. Arnauld d'Andilly, frère du grand Arnauld, fort lié avec le maréchal, rêvait de le voir à la tête des affaires de l'État; il lui écrivait des lettres pressantes pour allumer en son cœur cette ambition. Efforts bien inutiles! Fabert écoutait avec son calme philosophique les instances de son ami :

Je suis persuadé, écrivait-il à Arnauld, que l'abus qui se commet dedans les charges vient de ce que ceux qui les possèdent veulent être honorés parce seulement qu'ils les ont, et veulent se faire craindre, ès choses qui les regardent, parce qu'ils ont en main l'autorité du roi. Je suis d'une autre opinion, croyant, il y a fort longtemps, que les charges sont des servitudes qui obligent ceux qui les possèdent à faire ce pour quoi elles sont établies, et qu'on se doit plutôt croire un serviteur public que le maître de ceux de qui il faut qu'on prenne soin, et, pour l'autorité, qu'il faut bien se garder de jamais s'en servir pour l'appliquer à son propre intérêt. Sur cela, vous jugerez, monsieur, s'il peut être vrai ou non que jamais je n'ai eu de nouvel emploi que je n'ai tremblé de crainte de m'en acquitter mal... Je crois encore

qu'on a un compte à rendre à Dieu, bien grand, d'empêcher l'avantage du public, en empêchant un homme, qui le ferait, d'avoir la place que l'on veut occuper indignement.

A côté de cette opinion si modeste qu'il avait de lui-même, de cette crainte religieuse de ne pouvoir remplir les emplois auxquels il serait appelé, Fabert énonçait ce jugement triste et net sur l'ingratitude des hommes et les difficultés que rencontraient à faire le bien ceux-là mêmes qui en avaient le plus l'intelligence et la volonté.

... Quand j'aurais, dans quelques affaires, l'autorité, sans laquelle on est toujours forcé de céder à la manière corrompue d'agir, laquelle est en pratique, je n'ai pas assez d'esprit pour me bien démêler des difficultés qu'on m'y ferait naître... Je vous assure que la peine que j'ai eue de me justifier de ce que j'ai fait de bon en cette frontière m'a si fort dégoûté d'entreprendre plus rien, que je crains les affaires plus que je ne saurais vous dire... Vous savez mieux que moi que la cour ne voit pas de ses yeux, et que c'est par ses oreilles qu'elle connaît les gens. Ainsi, quand chacun parle d'accord contre un homme, il faut qu'il succombe, même en réussissant quasi aux affaires qu'il aurait entreprises. Et j'ai déjà couru tant de fois ce péril, que vous en seriez étonné, si vous le saviez avec les circonstances qui l'ont accompagné... Il faut servir les hommes pour être agréable à Dieu ; mais il faut le faire avec connaissance de soi, qui empêche d'entreprendre ce qu'on ne pourrait achever, et, à mon avis, il faut être bien aise que nous ne soyons employés qu'à rendre le service, duquel nous nous sentons capables.

De graves événements, de grandes douleurs privées, développèrent dans l'esprit de Fabert ce détachement des dignités humaines et cette inclination vers les pensées religieuses. Le 13 février 1661, il perdit sa femme, Claude de Crevant, pieuse et charitable créature, associée à toutes les œuvres de son mari, ardente à le défendre en un langage généreux et ferme auprès de Mazarin, comme à l'aider de son ingénieuse et active vigilance dans ses efforts pour améliorer le sort des habitants de Sedan. Tandis que le gouverneur relevait les forteresses, favorisait l'industrie, élaborait des plans pour l'allègement des impôts, préservait les populations de l'oppression des bandes armées, la marquise de Fabert avait appris aux femmes de la ville les procédés du point de Venise, et facilité ainsi parmi elles, avec un grand élément de prospérité, l'établissement d'une manufacture de dentelles, origine du *point de Sedan*.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis cette perte que Fabert

apprenait la mort du cardinal de Mazarin. En dépit des ingratitudes qu'il avait eu à en souffrir, le maréchal s'était attaché à l'habile ministre, comme à l'artisan puissant et dévoué de la grandeur française. Cet écroulement d'une si haute fortune l'affermit tristement dans les dispositions que son propre malheur lui avait inspirées :

Ce grand homme, écrivait-il à d'Andilly, ce grand homme qui semblait être l'âme des États qui font le christianisme, s'être vu mourir six ou sept mois durant, sans pouvoir trouver aucun remède et peut-être, et je le crois quasi, que d'en avoir cherché est cause qu'il ne vit plus. S'il est en paradis, comme j'en prie Dieu, que je le tiens heureux! Il y a déjà plus de dix ans que je considère le monde avec un désir d'en sortir, qui fait que penser à la mort est le seul repos que j'ai trouvé.

Puis, faisant un retour sur son affliction personnelle, qu'avait un instant dominée son deuil patriotique :

Je ne demande à Dieu ni consolation, ni qu'il finisse ma douleur ; je veux bien la souffrir autant qu'il lui plaira, et même qu'il l'augmente, si cela peut servir à ôter de la peine à ce que souffre peut-être la personne que j'ai perdue.

Pendant que Fabert se recueillait ainsi en lui-même et se sentait de plus en plus porté vers la retraite, son nom retentissait à la cour, comme un de ceux que la faveur du roi destinait aux plus hauts emplois. On ne s'accoutumait pas à l'idée que le jeune monarque prît lui-même en mains les rênes du gouvernement, et on allait jusqu'à désigner le maréchal comme l'un des successeurs probables de Mazarin. « M. le maréchal de Turenne, écrivait le P. Adam à Fabert, m'a longtemps entretenu sur votre santé et sur les grands services que vous avez rendus à l'État. Il m'a parlé de vous avec estime, j'ose dire avec vénération; la reine mère est absolument à vous; elle croit qu'il n'y a pas en France un plus homme de bien, un plus grand serviteur du roi et plus capable de manier les affaires. »

Louis XIV ne songeait pas à se dessaisir du pouvoir dont l'avait investi la mort de Mazarin, mais il semble que son intention avait été, en effet, d'appeler Fabert à son conseil privé, avec le Tellier, Lionne et Fouquet. Les amis du maréchal, sa famille même, le pressèrent en vain de mettre à profit ces dispositions, en paraissant à la cour. Son parti était pris. « Je suis peu propre à la cour,

répondait-il à M. de Beringhen ; un caractère ouvert comme le mien y donne trop d'avantages contre lui-même. »

Une dernière tentation s'offrit à son ambition. Au mois de novembre 1661, le comte de Noailles informa Fabert que le roi avait résolu de le comprendre dans la prochaine promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

D'après les statuts de l'ordre, nul ne pouvait être fait chevalier « s'il n'était gentilhomme de nom et d'armes de trois races paternelles pour le moins ». Bien que, dans les lettres de noblesse, octroyées par Henri IV à Abraham Fabert, il fût dit qu'il était « réputé issu de noble race », Fabert considérait son père comme le premier gentilhomme de sa famille. Louis XIV ne se croyait pas le droit d'enfreindre les statuts établis par Henri IV lui-même mais il avait fait connaître qu'il accepterait sans examen les preuves de noblesse que le maréchal lui soumettrait. On savait, et l'on ne manqua pas de rappeler à celui-ci qu'en plus d'une rencontre, des gentilshommes proposés pour la dignité de chevalier du Saint-Esprit ne s'étaient pas fait scrupule d'ajouter dans l'établissement de leur généalogie aux titres qu'ils avaient reçus de leurs pères. Mais ces exemples n'étaient pas pour convaincre Fabert; à aucun prix, on ne l'eût décidé à s'attribuer des parchemins qu'il n'avait pas. Son nom n'en fut pas moins proclamé, le 3 décembre 1661, par le héraut d'armes, dans une réunion du chapitre de l'ordre, tenue à Fontainebleau, parmi ceux des soixante et onze prélats, princes et seigneurs que le roi voulait honorer de cette insigne récompense.

Dès que cette nouvelle lui fut parvenue, Fabert écrivit au ministre le Tellier, pour décliner l'honneur qui lui était fait. Il suppliait le Tellier de faire agréer son refus par le roi, l'assurant qu'il ne pourrait, « sans devenir méchant », tenir une autre conduite. « Je vous confesse, disait-il, que l'horreur que me donne la pensée de faire une fausseté et celle du repentir qui bourrèlerait ma conscience, le reste de ma vie, m'empêchent, en ce rencontre, de prendre d'autre parti. »

Il s'adressa à Louis XIV lui-même, ayant pris soin, par sa lettre à le Tellier, de préparer l'accueil que le roi ferait à sa démarche :

... De deux mauvais partis, Sire, écrivait-il au prince, agréez que je prenne celui de renoncer à la grâce que Votre Majesté a la bonté de vouloir me faire. On ne saurait sans peine refuser un honneur présenté par son roi ; mais, Sire, pour recevoir celui-ci, il faudrait que je fusse un faussaire à Votre Majesté, dont la seule pensée me donne de l'horreur. Si, par quelque service, on pouvait suppléer à cet empêche-

ment, j'entreprendrais tout ce qui se peut faire, et les efforts que je ferais, feraient voir combien j'estime l'honneur qui m'est offert, et combien ma vie m'est peu considérable, à comparaison de me rendre digne des grâces dont Votre Majesté a la bonté de vouloir honorer la personne qui en aura plus de reconnaissance, de fidélité et de zèle...

Le Tellier répondit au maréchal, en louant sa résolution qui, de l'aveu de tous les honnêtes gens du royaume, lui ferait, disait le ministre, plus d'honneur que la dignité même dont il se privait. Cependant la malveillance mêlait ses propos à ce concert d'éloges; ceux qui n'auraient pas eu le courage d'imiter Fabert se sentaient critiqués par sa conduite et essayaient d'en dénigrer les motifs; ils prétendaient intéresser à leur cause l'autorité du roi, que le refus de Fabert semblait méconnaître, et peut-être eussent-ils réussi dans leur odieuse campagne, si l'intervention de Louis XIV n'y avait mis fin.

Le 29 décembre, à la veille même du jour où il allait recevoir solennellement les nouveaux chevaliers, Louis XIV écrivit à Fabert une lettre que rapporte ainsi M. Bourelly, d'après les historiens du temps :

Mon cousin,

Je ne saurais dire si c'est avec plus d'estime, ou bien avec plus de plaisir, que j'ai vu, par votre lettre du 7 de ce mois, l'exclusion que vous vous donnez vous-même pour le cordon bleu, dont j'avais résolu de vous honorer. Ce rare exemple de probité me paraît si admirable, que je vous avoue que je le regarde comme un ornement de mon règne. Mais j'ai un regret extrême de voir qu'un homme qui, par sa valeur et sa fidélité, est parvenu si dignement aux premières charges de ma couronne se prive lui-même de cette nouvelle marque d'honneur par un obstacle qui me lie les mains. Ne pouvant faire davantage pour rendre justice à votre vertu, je vous assurerai au moins par ces lignes que jamais il n'y eut dispense accordée avec plus de joie, que celle que je vous enverrais de mon propre mouvement, si je le pouvais sans renverser le fondement de mes ordres, et que ceux à qui j'en vais distribuer le collier ne sauraient jamais en recevoir plus de lustre dans le monde, que le refus que vous en faites par un principe si généreux vous en donne auprès de moi.

Je prie Dieu au surplus qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde,

Louis.

A Paris, le 29 décembre 1661.

## VIII

Fabert ne devait plus quitter Sedan. Il employa les derniers temps de sa vie à développer l'œuvre de pacification religieuse qu'il avait entreprise. Ce n'était pas seulement la paix entre catholiques et dissidents, c'était l'unité de foi qu'il rêvait d'établir, mais toujours par les voies de la persuasion et sans s'écarter jamais des principes qu'Henri IV, poursuivant le même but, avait fait prévaloir dans tout le royaume. « Ce n'est pas assez d'avoir raison, écrivait-il à Godeau, évêque de Grasse, il faut la faire goûter et ne pas la proposer d'une manière choquante qui en éloigne ceux que l'on entreprend de convaincre. »

Sa modération avait soulevé des attaques. On la dénonça un jour à la reine mère comme une désertion des intérêts de l'Église. Pour toute réponse, Fabert mit sous les yeux d'Anne d'Autriche les dénombrements comparés de la population de Sedan à la fin de 1642 et en 1656. En treize ans, 405 calvinistes avaient quitté la principauté et 1621 s'étaient convertis. « Cela fera voir à la reine, écrivait Fabert, que j'ai plus de soin de la religion que je n'en fais paraître dans le fond, et qu'il y a de meilleurs moyens que l'aigreur et la dispute pour ramener les hérétiques à l'Église d'où ils sont sortis. »

Les relations qu'il avait nouées avec Arnauld d'Andilly l'avaient d'abord rapproché du jansénisme. Les grands dehors des solitaires de Port-Royal attiraient son humeur austère; il lisait avec admiration, à mesure qu'elles paraissaient, les *Lettres provinciales*, et il s'abandonnait sans défiance aux soins empressés que prenait d'Andilly, pour conquérir à la secte ce glorieux adhérent. Ce qui achevait de le prévenir en faveur des jansénistes, c'était la soumission dont ils se montraient pénétrés, au début, envers la papauté : « Je ne vois rien de plus beau, écrivait-il à son ami, que cette fermeté inébranlable de rester attachés au Saint-Siège, nonobstant la créance que le pape fait pour vos parties tout ce qu'elles demandent. »

Cette soumission apparente ne se soutint pas, et l'esprit de Fabert, dont l'indépendance naturelle s'alliait avec le respect de l'autorité, se détacha peu à peu des hommes qu'il avait d'abord admirés. Il connut mieux les Jésuites, il prit confiance en eux, il mit ses enfants dans leurs collèges, et recourut à leur Société pour l'accomplissement des projets que sa foi lui avait inspirés. Sur sa demande, la reine mère lui avait envoyé, en 1659, le P. Adam, prédicateur renommé de la Compagnie.

En exposant au P. Adam les services qu'il attendait de son zèle,

Fabert lui recommanda d'éviter « la dispute » et de s'attacher surtout à « convaincre les esprits et à gagner les cœurs ». Il trouva en lui un auxiliaire utile et dévoué; il usa de son entremise pour procurer des grâces aux protestants, et le fit si bien entrer dans ses vues, que le Jésuite écrivait à Mazarin : « J'ai trouvé ici M. le maréchal de Fabert, l'homme véritablement du roi et de Votre Éminence, qui tient tous les esprits dans une soumission générale et avec un empire si aimable, que je dois avouer que les choses que je vois sont infiniment au-dessus de ce que j'en avais ouï dire. »

Fabert avait défendu les protestants contre les prétentions du parlement de Metz; il avait obtenu du roi, en invoquant le témoignage des Jésuites eux-mêmes, que quatre offices, nouvellement créés au présidial de Sedan, fussent donnés à des réformés. Après leur avoir rendu cette justice dans l'ordre temporel, sans se laisser émouvoir par ceux qui l'appelaient « destructeur des choses saintes et fauteur d'hérésie », il n'en montra que plus d'ardeur pour les ramener à l'unité religieuse.

Le 17 avril 1662, le gouverneur provoqua une réunion des protestants les plus influents. Il y avait convié le P. Adam. Le Jésuite résuma devant l'assemblée les principaux points qu'il avait déjà développés dans de précédentes conférences. Quelques-uns des assistants déclarèrent leurs hésitations vaincues, et annoncèrent l'intention d'embrasser la foi catholique. D'autres évitèrent de se prononcer.

Fabert ne se découragea pas; il voulait continuer les conférences; il attendait de la persuasion et du temps la réalisation de son vœu conciliateur. Mais le temps ne lui fut pas donné. La maladie le surprit, et, en trois jours, du 10 au 13 mai, elle fit des progrès effrayants. Il reconnut lui-même le péril, et se prépara à mourir.

Le dimanche 14 mai, Fabert reçut la communion des mains d'un Capucin, le P. Joseph. Dans la nuit du 15 au 16 mai, le curé de Sedan lui administra, sur sa demande, les derniers sacrements. Il embrassa et bénit ses serviteurs, s'entretint avec le curé et quelques amis qui ne le quittaient plus, leur parlant avec une sérénité grave des fins de l'homme, de la grandeur et de la bonté de Dieu. Il pensait toujours à cette réunion des catholiques et des protestants; il ne pouvait admettre qu'elle fût impossible, et retrouvait son énergie pour combattre les appréhensions et les doutes de son ami, le président Morel.

La résolution de son caractère échappait aux atteintes de la mort qui l'envahissait. Il voulut avoir une dernière entrevue avec les minis-

tres et les notables de la religion réformée. Il donna l'ordre de les convoquer sans retard, et, les voyant tous rassemblés autour de son lit, il leur parla longtemps, avec autant de calme et de présence d'esprit que lorsqu'il était en pleine santé, interrompu seulement par les suffocations de sa poitrine oppressée.

Il leur exprima son regret de mourir avant d'avoir pu consommer cette œuvre de la pacification religieuse, à laquelle il avait travaillé, avec tant de zèle, depuis vingt ans. Il se plaignit de n'avoir trouvé d'aucun côté les dispositions conciliantes que son cœur eût souhaitées, reconnaissant qu'élevé lui-même dans la haine des protestants et les ayant combattus comme des ennemis de l'État, il avait eu quelque peine à surmonter ses préventions contre eux.

Vos pères, messieurs, leur dit-il, se sont soustraits à l'Église, sous prétexte du scandale qu'on disait être au gouvernement d'icelle. La chose était ou elle n'était pas; mais, quoi qu'il en ait été, c'était, à mon sens, un faible sujet pour en sortir et se séparer de sa communion. Il fallait s'en plaindre dans les voies et par les moyens convenables; peut-être y aurait-on apporté le remède, peut-être aussi que non, et, en ce cas, se consoler d'un mal qu'on n'aurait pu empêcher et dont on aurait déchargé sa conscience; mais il n'en fallait jamais venir à la révolte et au scandale fait à l'Église en sortant, comme vos pères l'ont fait, de sa communion. Souvenez-vous, messieurs, que Jésus-Christ a dit qu'il faut que scandale advienne, mais malheur par qui il advient.

Il continua quelque temps encore, leur rappelant les malheurs des guerres de religion, remettant sous leurs yeux les sacrifices qu'il avait faits pour maintenir leurs droits, les conjurant de ne faire qu'un pour la religion avec tout le peuple sedanais, comme ils ne faisaient déjà qu'un pour le service du roi.

Messieurs, pensez à vous; je m'en vais à Dieu. Ce qui m'a mis en cette entreprise pour la réunion n'est pas pour aucun avantage temporel que j'en espère, mais pour la seule gloire de Dieu, votre salut, votre repos et la tranquillité de l'État... Je vous exhorte encore une fois d'y travailler plus fortement que jamais, principalement vous, messieurs les ministres; mais que ce soit avec l'esprit de charité et parole sincère, et Dieu l'animera de sa grâce.

Tous ceux qui entendaient ce discours étaient en larmes. MM. d'Ozanne et de Chadirac, membres du présidial, et deux ministres, Saint-Maurice et le Vasseur, promirent au maréchal de travailler selon ses vues à l'unité religieuse. Fabert leur pressa les mains avec une joie exaltée; mais il s'affligea de n'obtenir qu'une

réponse évasive d'un autre membre du consistoire, le colonel Bauda.

Avant de se retirer, les assistants vinrent, l'un après l'autre, s'agenouiller devant son lit et baiser la main du mourant. Il leur prenait à chacun la tête dans ses mains, en les exhortant à remplir leur devoir envers le roi. « Nous pleurions tous comme des enfants devant lui », a raconté un témoin de cette scène.

Fabert vécut encore deux jours. Il avait auprès de lui M. de Termes, lieutenant de roi de Sedan, qu'il avait nommé tuteur de ses enfants; il lui donna ses dernières instructions, lui recommandant surtout de veiller à ce que tous ceux de sa race fussent de fidèles sujets.

Dans la matinée du 17 mai, le maréchal se leva, et on le vit avec stupéfaction se rendre dans son cabinet de travail pour mettre en ordre quelques papiers. Un instant on se flatta de sa guérison; mais il fit entendre que ces espérances étaient vaines. Dans l'après-midi, il fut violemment repris de ses souffrances; il sentit que l'heure était proche et, voulant n'être qu'à Dieu au moment de lui rendre son âme, il invita ses amis à s'éloigner, demanda son livre de prières et ordonna de fermer les rideaux de son lit. La Rivière, son chirurgien, s'étant avancé deux fois, il lui fit signe de se tenir à distance. On entendit bientôt quelques soupirs; La Rivière s'approcha; il appela Fabert, qui ne répondit point : le cœur avait cessé de battre. « Monseigneur est mort! » s'écria le serviteur éploré.

Le livre d'heures du maréchal était ouvert au psaume : *Miserere mei, Deus*.

## IX

Si l'on n'avait à célébrer dans Fabert que les talents de sa profession, son nom, bien qu'illustre, aurait peine à captiver les regards dans le siècle des Turenne, des Condé, des Vendôme, des Luxembourg. Ce qui le distingue au milieu de cette glorieuse phalange, ce qui donne à sa physionomie sur ce fond splendide un relief singulier, ce qui l'égale aux plus grands de ses contemporains et parfois l'élève au-dessus d'eux, c'est le caractère. Fabert fut un caractère, chose rare en tous les temps! Il a marché dans ses voies, sans entraînements et sans défaillances. Il a gardé son indépendance, sans céder aux factions; il est demeuré sujet fidèle, sans se livrer aux séductions des cours. Ami passionné de la justice et de la vérité, il a également détesté la révolte et la flatterie; avec cela, vertueux, simple, chrétien accompli, sans peur et sans reproche, comme le soldat de François Ier, gagnant les cœurs, sous ses dehors

austères, par l'intime et attrayant spectacle d'un homme qui, en possession de la gloire, ne s'en laisse pas éblouir, qui, jouissant de la faveur royale et en sentant le prix, se plaît, dans un monde où la disgrâce est redoutée comme la contagion, à rechercher et à entourer ceux que cette faveur ne couvre plus; qui, dans tout l'appareil de la puissance, se montre compatissant aux faibles, miséricordieux pour les vaincus, soucieux du sort des pauvres, des artisans, du peuple des campagnes, qui enfin, dans le cours d'une vie tout entière consacrée au jeu terrible de la force et de la guerre, tient sans cesse sa pensée élevée vers Dieu, et, enflammé de l'ardent désir de ramener à sa foi les dissidents, ne connaît, pour les y engager, que la douceur, la persuasion et l'exemple.

Il y a là je ne sais quels mystérieux et attachants contrastes qui émeuvent la conscience, en saisissant l'esprit, et dont la révélation, dépassant le cercle restreint d'une existence privée, éclaire d'une lumière subite, mieux que les plus hautes prédications, les lois profondes de la beauté morale et les fins vraies de la vie.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître le nouveau biographe de Fabert. Mais, surtout à une époque comme la nôtre, on ne fait pas choix d'un tel sujet, on ne s'applique pas à peindre, avec cette intelligence et cette prédilection, un pareil héros, sans donner involontairement de soi-même une idée favorable. En retraçant cette admirable carrière, en mettant sous les yeux de nos jeunes officiers les actions de celui qu'il appelle, avec tant de raison, « un modèle de probité politique et d'honneur militaire », M. le commandant Bourelly a rendu à la patrie un service, dont, pour notre part, nous prenons plaisir à le remercier.

Charles de Lacombe.

---

# DEUX LIVRES AMÉRICAINS[1]

Il faut une certaine hardiesse aujourd'hui pour parler des États-Unis et pour ne pas en dire du mal. Nous avons en effet une manière toute particulière en France d'étudier l'Amérique : nous y trouvons tout admirable quand c'est un monarque qui règne chez nous ; nous n'avons pas assez d'anathèmes contre la grande république, lorsque nous avons commis la sottise de parodier ses institutions. Il serait peut-être plus juste et plus utile de chercher, sur les mœurs américaines, non des arguments à nous jeter à la face les uns des autres, mais des renseignements exacts. Voici un pays où toute la machine gouvernementale est d'une extrême mobilité, et qui pourtant a dans sa politique une fixité remarquable ; un pays où la corruption et la vénalité des politiciens est immense, et où de solides vertus forment le fond de la vie privée ; un pays où les excentricités religieuses sont indescriptibles, et où l'Église catholique prospère étonnamment, où elle forme des communautés très puissantes et des âmes d'élite. Quel est donc le secret de ces contrastes? Il n'est pas facile à découvrir, car, là comme ailleurs, l'humanité se targue des vices qui la mettent en péril et cache les vertus qui la font vivre. Les deux ouvrages dont nous voulons parler peuvent aider à soulever un coin du voile. Le premier, *De l'enfance au mariage*, vient d'être publié par la librairie Vitte et Pérussel, de Lyon ; le second a paru à Boston, en 1868 ; on nous en fait espérer prochainement la traduction. L'un et l'autre sont l'œuvre d'une femme vénérée par tous ceux qui ont connu, il y a quelques années, la société américaine : nous entendons la *vraie* société, celle par conséquent qu'on connaît le moins. Lorsqu'ils sont chez nous, les Américains, et surtout les Américaines, emploient d'ordinaire leurs qualités natives à développer en eux-mêmes les défauts qu'ils nous empruntent, et il en résulte un assemblage plus bizarre

[1] *De l'enfance au mariage*, par Mme Rhoda W. White. (Lyon, 1881, Vitte et Perrussel.) *Memoirs and letters of Jenny White del Bal*, by her mother MM. Rhoda W. White. (Boston, Patrick Donahoe, 1868.)

qu'attachant. N'était-ce pas, d'ailleurs, ce qui se passait à Rome aux derniers jours de l'empire, quand les plus ridicules folies de la décadence étaient commises par ces Germains et ces Sarmates, métamorphosés en élégants du Palatin? L'Amérique, heureusement pour elle, n'habite pas tout entière le quartier des Champs-Élysées. A Boston, à Philadelphie, surtout à New-York, dans Madison-Avenue et Washington-Square, un chercheur trouvera en grand nombre ces familles, où la vie est sérieuse et réglée, la richesse noble et simple, les plaisirs de bon aloi : c'est ce qu'on pourrait appeler le vieux faubourg Saint-Germain des États-Unis. Quelle différence entre les deux termes de cette comparaison ! Et pourtant chez l'un comme chez l'autre, apparaissent des signes caractéristiques de race pure : le ferme attachement à ses principes, le fier contentement de son sort et une confiance tranquille en soi-même. Ceux qui ont été admis à ces foyers en conservent l'inaltérable et reconnaissante mémoire; ils y ont trouvé les relations aussi fidèles qu'en Angleterre, moins de morgue, plus d'élan, une bienveillance toujours prête à agir; ils y ont oublié le vacarme de Broadway, les contacts affreusement fraternels des tramways et des chemins de fer, les tapageuses beautés de la cour du roi Dollar; et quand la famille est catholique, comme celles de M^me^ White, l'esprit s'arrête, ému à la pensée de ce que l'avenir réserve à notre foi dans un pays où elle trouve de tels cœurs.

Les deux volumes intitulés *De l'enfance au mariage* nous font pénétrer dans un de ces intérieurs, et, mieux que personne, Mme White pouvait le connaître. En nous révélant sous une fiction à peine soutenue les joies et les soucis de sa carrière maternelle, l'auteur a eu un but plus élevé que de parler d'elle-même : c'est aux jeunes femmes, aux jeunes mères qu'elle adresse les conseils de sa longue et aimante expérience. C'est un traité d'éducation qui commence au berceau, qui suit l'enfant à travers ses petites maladies, ses premières peines, ses études, ses relations de jeune fille, la crise d'un premier et timide amour, et qui s'arrête au jour où la mère la conduit en blanc à l'autel. S'il y a des longueurs, des détails un peu minutieux qu'un critique sévère retrancherait, la lectrice qui comprendra le côté vraiment original du livre ne les regrettera pas. D'ailleurs, ce qui vaut en pratique le système de Mme White, le second ouvrage nous le dira ; là, nous verrons, dans une courte notice et dans quelques lettres admirables, ce que fut cette fille, cette Jeanne si tendrement et si fermement aimée, et nous comprendrons la confiance de l'auteur en sa méthode.

Rien de plus simple que la donnée du livre *De l'enfance*. Mme Elgin est mère pour la première fois. M. Elgin, avocat distingué,

est toute la journée occupé hors de la maison; il rentre le soir fatigué, altéré de repos et de bonheur tranquille ; s'il aime bien sa petite fille, il n'aime guère à l'entendre pleurer le jour et encore moins crier la nuit. Par contre, sa femme n'a pas la tâche de distraire un mari oisif, ni la crainte qu'il ne se distraie trop sans elle. Elle a aussi cet avantage, si c'en est un, que toute la direction morale et matérielle de son *home* lui incombe : elle seule le rendra ou morose ou joyeux. Ce sont là des données très américaines. En voici une autre : c'est un *home*, ce n'est pas ce que nous appellerions une *famille*. Les ascendants y apparaissent rarement, avec un aspect froid et démodé ; les oncles et les parents vont aux Indes et en reviennent sans qu'on s'en préoccupe autrement. La jeune femme elle-même ne semble guère avoir subi l'influence maternelle : elle a passé de son indépendance de jeune *belle* New-Yorkaise à tous les devoirs de la maternité ; elle avoue qu'au premier abord ces devoirs lui semblent aussi difficiles à apprendre que l'alphabet chinois. Mais elle a les qualités de son peuple, la fidélité et l'énergie : elle veut et elle aime, et dès qu'une vieille amie, M^me^ Walton, l'aura mise au courant, la voici à l'œuvre. Une seule pensée la domine dès lors : créer la paix autour d'elle, animer le foyer, animer l'éducation, faire de sa maison un paradis intérieur, où il y aura toujours un sourire pour les petits, une tendresse pour le père, une parole affectueuse pour les amis affligés, une aumône pour les pauvres. A travers tous les détails parfois un peu puérils, les repas improvisés, les illuminations du salon à certains anniversaires, les représentations que donnent les enfants, il y a un intérêt singulier à suivre cette gaieté vaillante, qui parfois, comme toute vaillance, a ses moments d'angoisse. La lutte contre « cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie », comme dit Bossuet, fait partie du combat pour l'existence, *struggle for life*, dont la science moderne cherche les lois : c'en est un côté très noble, puisque le bonheur de tous ceux qui nous entourent en dépend; et c'est un élément sérieux dans l'étude d'une civilisation que de connaître si on y est gai et à quels frais on s'y amuse.

Sous ce rapport, fut-il rien de plus parfait que ce qui existait autrefois chez nous? Qui nous rendra les joies simples dont nos vieilles mœurs catholiques et françaises avaient su peupler la maison de nos pères? C'était la bûche de Noël, choisie longtemps d'avance et apportée en grande pompe à la veillée du 24 décembre; les Innocents, où les enfants, parés des bijoux de la grand'mère, étaient toute une soirée les maîtres du logis; le jour des Rois, avec son bruyant festin et la part du pauvre; la première gerbe qu'on faisait bénir; les vendanges, qui réunissaient deux ou trois généra-

tions autour des vieux parents : le plus humble serviteur avait sa fête avec le grand saint dont il portait le nom. Ainsi, à jour fixe, la torpeur était bannie de ces existences laborieuses et sédentaires, et le cœur entendait autour de lui trop de bruits heureux pour avoir le temps d'approfondir ses ennuis. A ce cœur, sans doute, on ne demandait pas des sentiments très raffinés. La jeune femme qu'un mariage amenait au foyer y venait en fille plus qu'en épouse ou, du moins, c'était la famille tout entière qu'elle épousait; elle y était si entourée, si soutenue, si incluse, qu'elle n'avait pas besoin pour être contente d'une passion bien ardente. Une saine et robuste affection conjugale suffisait, et son amour, fait de raison et de confiance, connaissait le bon rire plus que la rêverie. Comme mère, elle n'avait qu'à plonger tout vifs dans le courant profond de la tradition les gros enfants que tous les ans elle mettait au monde : ils y puisaient à profusion la santé, la droiture, le plaisir et les horions. Tout cela a disparu, avec notre ancien tempérament national, fait de gaieté et de franchise. Les secousses sociales ont démantelé chez nous la vie de famille, le luxe l'a faussée, l'incertitude du lendemain la trouble. Avec autant de vertus domestiques qu'aucun peuple, avec plus de dévouement maternel, une sollicitude paternelle plus exclusive, une piété filiale plus délicate, pouvons-nous dire qu'en France la vie d'intérieur soit heureuse? Lorsqu'elle est facile, elle manque d'ordre, parce que les anciens usages ne sont plus là pour la contenir. Est-elle sérieuse? Trop souvent elle est morne, sans entrain; et les jeunes générations qui s'y forment dans une atmosphère terne n'en garderont pas ces souvenirs charmants qu'on conservait autrefois toute la vie, comme ces bouquets bénis de la Fête-Dieu dont le temps n'altérait pas le parfum. Là, comme en politique, comme en toutes choses, nous avons délaissé les mœurs du passé avant d'avoir su adopter celles du temps nouveau; nous avons quitté le vieux manoir ouvert à tous, rieur, mal tenu et plantureux; nous n'habitons pas encore le petit cottage anglo-saxon, discret et soigné, véritable nid, où quelques êtres s'aiment assez pour se suffire et pour oublier l'isolement sans rivages que les institutions démocratiques créeront de plus en plus autour de l'homme moderne.

C'est cette intimité intense qui est le ressort de tout le bonheur, tel que M^me^ White s'applique à nous le décrire :

Deux époux qui s'aiment vivent au grand soleil de cet amour que Dieu a béni et sanctifié; leur vie est toute pénétrée de son éclat. L'atmosphère surnaturelle qui les entoure les élève au-dessus de ces saisons glaciales de douleur et d'épreuve qui sont notre partage à

tous; le froid du dehors n'atteint pas les cœurs éclairés et échauffés par un amour immortel.

Vues très élevées, mais auxquelles il serait bien maladroit de s'arrêter trop si on n'y joignait pas un peu de savoir-faire : l'auteur est trop femme pour l'ignorer :

A vrai dire, Rose Elgin soignait plus sa toilette depuis son mariage qu'auparavant; plus elle avançait dans la vie, plus elle cherchait à s'habiller dans le style et avec les couleurs que son mari préférait. Elle voulait que celui-ci trouvât toujours dans son cercle domestique quelque chose à admirer, et que l'expérience de tous les jours lui apprît que son petit Éden renfermait les plus belles fleurs du monde. Il est plus facile de gagner l'amour d'un cœur que de le garder; servez-vous, pour le garder, des moyens que vous avez pris pour le gagner.

Encore ne faut-il pas s'attendre à ce que rien ne vienne déranger une savante et gracieuse tactique :

Ah! jeunes femmes, s'écrie l'auteur, quelle est celle d'entre vous qui n'ait eu ses heures, ses jours de lutte intérieure et de profond malaise? Troubles organiques, changements subits dans l'atmosphère, angoisses d'esprit, de quelque cause que vînt votre accablement, il n'était que trop réel. Vous laisser aller au poids de découragement qui vous entraînait, c'était rendre l'intérieur de votre maison plus triste et plus intolérable que les rues et les pavés battus par la pluie; ma propre expérience m'a appris que de tels jours dans la vie sont de formidables épreuves.

Vient alors la description vraiment originale d'une de ces crises. Oh! les journées de brouillard à Londres, les tourmentes de vent d'est à New-York, qui peut les oublier après les avoir endurées! Dickens nous a dépeint les premières : les pauvres s'y sentent plus abandonnés, les riches plus blasés encore que d'ordinaire. Les misérables frôlent silencieusement les murs noirs, à la recherche d'un ouvrage que leur refuse un patron maussade, d'une aumône que le passant renfrogné ne leur donne pas. Le petit coupé, dont le cheval fringant glisse exaspéré dans la boue grasse, emporte une beauté mélancolique chez une amie, où elle croit trouver une distraction; elle en rapporte une querelle. Au logis, le feu de charbon fume et meurt; le brouillard est là, dans la chambre, dans l'âme, partout. A New-York, c'est pis encore; une bise enragée vous pénètre,

vous transit, vous énerve. Entre la brume de la Tamise et la tourmente américaine, il y a la distance du plus spleenatique des Anglais au plus acerbe des Yankees. Les romanciers d'outre-mer choisissent en général ces jours-là pour y placer les grandes catastrophes morales; ils ont raison : le diable est évidemment dans l'air, soufflant autour de lui les ruptures ou les rapprochements irréparables. Mme Elgin, qui voit sévir la tempête extérieure et qui entend la tempête intérieure s'enfler avec la voix de son mari, n'hésite pas, elle ferme tous les volets, allume toutes les lampes, se met au piano et chante; la lumière du *home* remplace le soleil absent, l'harmonie d'une voix pure ramène la bonne humeur plus absente encore; mais comme on sent que la moindre fausse note, le moindre manque de tact pourrait produire un effet tout contraire! Quelle transe quand il faut charmer qui on craint et qui on aime, et quand soi-même on a le cœur serré par un je ne sais quoi plus redoutable que la réalité! La jeune mère avait été chercher du courage dans le sourire de sa petite fille, et l'enfant intervient là d'une manière charmante; le regard de sa mère a éveillé en elle cet instinct de la femme qui devine la souffrance, et qui sait consoler avant de savoir parler. Et voici que cette journée qui commençait si sombre, s'achève tout ce qu'il y a de plus gaiement. Nombre d'amis, qui savent que Mme Elgin a toujours un mot bon à dire à chacun, viennent chez elle pour échapper au temps maussade et à leur propre humeur; c'est un oncle célibataire, entre deux âges, qui est tellement ravi de cet aspect de bien-être, qu'il écoute docilement la leçon d'une vieille dame qui veut le convertir au mariage; c'est M. et Mme Ford, deux types supérieurement dessinés par l'auteur. Ceux-là, nous les connaissons, malheureusement. Ils ont promené leur élégance et leur vulgarité dans toutes les villes d'eaux et toutes les capitales de l'Europe; ils n'ont emprunté aux diverses aristocraties qu'ils ont coudoyées que leur tailleur et leur couturière; pas un sentiment raffiné, pas un goût élevé ; quelle platitude d'esprit et quel vide du cœur! Mme Ford a cette coquetterie électrique, ces grâces à ressort, cette voix cuivrée, qui font parfois douter si certaines de ses compatriotes ne sont pas l'œuvre d'un mécanicien habile, comme il y en a tant là-bas. Elle a désappris, dans ses perpétuelles courses *abroad*, les plus simples qualités privées; elle ne sait pas soigner son enfant, et le pauvre petit meurt de misère sous sa lingerie brodée ; elle lit les romans de Zola, et ici l'auteur se livre à une dissertation un peu trop étendue sur la décadence de la France. Ce jugement n'est d'ailleurs ni plus dur ni plus juste que ce qui se dit chaque jour à l'étranger, et nous n'aurons guère le droit de nous en plaindre tant que nos littérateurs cher-

cheront leurs « documents » dans la médecine légale et les livres d'écrou de Saint-Lazare; seulement, qu'il nous soit permis de demander à nos voisins pour combien ils entrent dans le succès de ces publications ordurières? Il en est de nos romans comme des productions de nos marchandes de mode : quelque dépravé que soit un chapeau, il se trouve toujours une Américaine pour l'acheter. — M. Ford, le mari de cette femme, ne vaut pas mieux qu'elle; c'est le spéculateur sans idée et sans passion, le manœuvre de la Bourse, une sorte de conducteur sur le tramway de la fortune. Que de figures semblables on a rencontrées quand on s'est promené dans Wall-Street! Ne sachant comment nous peindre l'abîme moral dans lequel est tombé ce malheureux, M[me] White nous dit qu'il en est venu jusqu'à se faire élire membre du conseil municipal de New-York! Après cela, il n'y a plus rien à ajouter en Amérique : la catastrophe finale, la folie, la disparition de ce pauvre Joe Ford, tout s'explique; jugez donc, il était conseiller municipal! Et ne rions pas, peut-être dans vingt ans, lorsque, chez nous, un auteur dramatique voudra montrer son héros plus bas que la rapine, plus bas que la faillite et le meurtre, il nous le représentera muni d'un portefeuille ministériel. Ne disons pas lequel, on nous accuserait de faire des personnalités !

Mais c'est toujours à l'enfant qu'il faut revenir. Dès les premiers jours, il y a quelque chose d'intellectuel dans les soins qui l'entourent.

Rose Elgin avait orné la chambre de sa fille de jolis tableaux, de gravures fines. J'ai un double motif pour agir ainsi, disait-elle : ces objets feront les délices de la petite Jeanne quand elle aura quelques mois de plus; ils serviront surtout d'attrait à la pauvre bonne qui reste isolée dans cette chambre. Il me semble que nous exigeons de ces pauvres filles une patience surhumaine. Nous croyons qu'elles ne doivent jamais ressentir ni fatigue, ni ennui, ni éprouver le besoin de voir des choses agréables. Entourer de quelques objets d'art la femme qui doit être la compagne de notre enfant, c'est lui donner des goûts qui l'élèvent : cela l'engage à être douce et contenue dans ses paroles, et elle est ainsi plus portée à se respecter elle-même.

L'enfance, en vertu des lois de la nature, est la saison de la joie; il faut avoir un profond respect pour les larmes de l'enfant. — Les enfants, comme les plantes, doivent vivre en plein soleil. — Il faut rendre les enfants aussi heureux que possible le soir avant de les coucher; leur sommeil en vaudra mieux, et leur âme s'apaisera pendant leur repos.

Telles sont les charmantes et profondes maximes qu'on lit à

chaque page. Rien de mou ni d'égoïste dans ce bonheur, cependant; il n'y a pas cette multitude de cadeaux qui énervent la volonté, et je ne vois pas une seule page où le mot de gâterie pourrait s'appliquer; puis les grandes émotions, les grandes leçons de la vie, ne sont ni écartées ni atténuées. Un petit frère meurt, et c'est auprès du berceau vide du pauvre ange envolé qu'on amène Jeanne pour lui apprendre, à travers ses larmes, à saluer cet autre foyer paternel, où l'éternité verra les petits enfants réunis et leur mère avec eux.

Rose la tenait sur ses genoux, et se demandait alors ce qu'elle pouvait lui enseigner qui pût, durant le reste de sa vie, la rendre et plus utile aux autres et plus heureuse elle-même, car c'était là tout le désir de son cœur maternel; elle entendit au plus profond de son être cette réponse précise : Apprends-lui à aimer Dieu! A l'instant même, sa résolution fut formée et elle se mit à l'œuvre... Jusque-là la jeune mère avait beaucoup insisté sur la crainte du Seigneur.

Le temps passe; vient le moment des études; tout indique qu'elles ne sont pas exagérées, on pourrait dire qu'elles ne tiennent que la seconde place dans l'éducation. En revanche, la brave jeune femme déploie tout son zèle pour les rendre attrayantes, pour empêcher l'enfant de s'y traîner, ennuyé et surmené. Ceux qui ont visité les écoles américaines savent que l'entrain y domine, qu'on y préfère l'élève joyeux et le devoir court à la longue leçon récitée par un enfant morose. Former la volonté est la principale affaire, et l'on sait qu'elle ne se crée pas par les rebuts. Voici deux autres caractères : l'enfance est prolongée le plus possible, et la mère veille à ce que l'adolescence ne revête pas cette mélancolie si pleine de charme et de dangers. Comment l'éviter? D'abord en ne la développant pas. Combien de parents cherchent à boire, au cœur de leurs enfants, l'enivrante liqueur d'une poésie maladive, et ne se rendent pas compte à quel point ils épuisent le vase précieux et fragile où fermente la tendresse! C'est vers l'avenir que cette tendresse doit s'épancher, et nous faisons, nous, vieilles gens, un larcin à la vie, quand nous l'aspirons de nos lèvres ridées, à ces coupes si fraîches! Que de fois nous avons voulu saisir dans le regard de l'enfant une expression qui fût de notre âge et non du sien? Que de fois nous lui avons demandé une consolation comme s'il avait souffert, tandis que sa vraie manière de nous consoler est de nous montrer qu'il ignore la peine? La simplicité du cœur dans l'éducation, c'est candeur chez l'enfant; chez nous, c'est abnégation et sacrifice. Est-ce pour cela que cette simplicité est si

rare? Les livres qu'on écrit pour l'enfance sont pleins de sous-entendus; une sentimentalité maniérée ou une raillerie méchante font sourire les parents qui les lisent, mais déposent dans l'âme de l'enfant les germes d'incertitude et de trouble. Il faut surtout avoir le courage de ne pas offrir à de jeunes regards le lamentable spectacle de nos déboires. Il y a bien des caractères qui resteront toute la vie faibles et sans ressort, parce que dans leur enfance, à la table de famille, on leur a servi, avec le pain quotidien, les plaintes du découragement et du scepticisme :

La jeunesse, dit l'auteur, est un trop court printemps pour qu'on ne ménage pas son éphémère splendeur : ne jetez pas d'ombre sur sa sérénité et sur ses brillantes espérances, en faisant part à vos enfants de votre expérience. Laissez-les croire que toutes les choses de la terre sont belles et pures aussi longtemps que leurs cœurs simples et leurs yeux limpides leur feront voir ici-bas un paradis.

Plus tard, l'enfant qui avait été entourée de cette délicate sollicitude, Jeanne, ou plutôt Jenny del Bal, répétera presque les mêmes paroles dans une lettre écrite à sa plus jeune sœur; il faut les citer encore, elles sont l'écho de la pensée maternelle, avec la grâce d'une voix de vingt ans; elles sont la fleur née de cette semence exquise.

Voici donc, ma chère Nelly, votre jour de naissance. Doucement embarquée dans le voyage de la vie, le cœur plein, je le sais, de radieuses espérances, la mer si calme, le soleil si brillant, le vent si favorable, vous ne pouvez songer qu'un jour, peut-être, il y aura des nuages et des ouragans. Et n'y songez pas, chère sœur; car s'ils viennent à surgir, vous ne les trouverez pas aussi redoutables que votre imagination pourrait aujourd'hui vous les représenter; et si, comme je le demande les mains jointes, la bonté de Dieu veut bien vous les épargner, vous auriez, par l'appréhension du mal à venir, assombri le temps de l'existence, où le cœur est le plus en fête, sinon encore le plus heureux.

Il ne semble pas d'ailleurs que la rêverie ait grande chance de s'implanter dans ce pays où tout porte à l'action. Écoutez plutôt :

Du moment où l'adolescence commence à poindre en elle, Jeanne vit disparaître presque tous ses rêves d'enfant. Une grande conviction s'est emparée de son esprit : c'est que tous les moments de l'heure présente contiennent des germes de bonheur ou de malheur pour le lendemain. Avec cette persuasion est née dans son âme une noble et

vertueuse ambition, celle de faire produire à la vie tout le bien qu'elle peut donner. Cette ambition, cette vertu des jeunes âmes, n'est pas aussi appréciée des parents et des maîtres qu'elle devrait l'être ; elle est accompagnée de la confiance en soi-même, de l'affranchissement partiel de la volonté et du besoin d'action : c'est une période critique... Mais si vous dirigez ces aspirations de manière à ce que l'âme s'élève à la vraie science par l'amour du bien qu'elle peut faire au monde, cette ambition deviendra l'arbre de vie qui portera pour votre enfant des fruits d'immortalité.

Appliquer cette page-là à l'éducation d'une jeune fille, n'est-ce pas bien américain? Nous sommes un peu loin de la théorie de Fénelon. Voilà maintenant un résultat qui nous en éloigne encore davantage.

Ida — (la seconde fille de M^me^ Elgin) excellait à monter à cheval. On l'avait dit à M. Irving, qui avait tenu à mettre son cheval favori à la disposition de la jeune fille : la voilà donc en selle. On avait débarrassé la piste du manège et mis les barres en place. Ida se tenait ferme : au signal donné, son cheval partit comme un trait et sauta les barres l'une après l'autre avec l'agilité d'une antilope. M. Irving et les autres spectateurs poussaient des hourrahs enthousiastes; mais Ida n'en fut pas gênée. La jeune fille avait la tête trop bien équilibrée et elle était trop bien sur son cheval pour se laisser le moins du monde émouvoir par des applaudissements. Elle repartit donc; elle fit deux fois, trois fois le tour de la piste avec des sauts périlleux, et lorsqu'elle descendit de cheval, elle était aussi parfaitement calme que si elle n'eût rien fait d'extraordinaire. Ainsi fut Ida toute sa vie; chez elle, les facultés morales et intellectuelles étaient dans une parfaite harmonie. Les yeux fixés sur le but, elle ne se laissa jamais étonner par aucun obstacle.

Cette intrépide et sereine amazone est aujourd'hui supérieure d'un couvent dans le Rhode-Island.

Tel est le fond de ce livre. Il faut ajouter que des épisodes curieux pour nous et qui nous découvrent, dans un monde peu connu, les mille riens de la vie de chaque jour, viennent varier le récit. Un souffle de charité joyeuse et hardie anime souvent ces pages : « Quand les pauvres ne viennent pas me voir, il me semble que Jésus m'oublie », répond M^me^ Elgin à une amie qui la plaint de ce que son antichambre est pleine, le matin, de malheureux; et le petit Philippe, voyant un jour la table splendidement servie pour un grand dîner, s'écrie : « Les pauvres vont être bien contents demain ! » Il y a aussi la description de ces grandes œuvres comme

on les conduit aux États-Unis. Pour nous en donner l'idée, l'auteur, Mme White, eût pu nous dire ce qu'elle a fait elle-même, quand, en 1859, elle fit rebâtir l'hôpital des sœurs de Charité de New-York. Tout d'abord elle convoqua un *congrès* de quatre cents dames, représentant les trente et une églises catholiques de la ville. Ces quatre cents dames discutèrent ce qu'il y avait à faire, et, chose digne d'un nouveau monde, elles arrivèrent à s'entendre. Il en résulta une vente de charité dans l'immense local du Cristal-Palace, et le bénéfice ne fut pas moindre de 180 000 francs. Puis vint une loterie qui rapporta 100 000 francs; le lot principal était un volume contenant des autographes de tous les souverains régnants et d'une foule d'hommes marquants. Mme White les avait sollicités et obtenus presque tous elle-même. Il y eut, dans l'assistance, un étonnement tout américain, en apprenant que le pape n'avait pas voulu envoyer sa signature.

Une touchante histoire, aussi arrivée à l'auteur, figure dans son livre, au compte de Mme Elgin : c'est celle d'une pauvre ouvrière irlandaise si charmante, si belle et si pure, qu'elle épouse un jeune Français de bonne famille. A l'étranger, nous avons la réputation de ces entraînements-là; le mari meurt, et la pauvre femme part pour la France, où elle doit vivre avec son beau-père; mais elle n'a reçu aucune instruction, à peine sait-elle lire. Mme White lu recommande de dissimuler son manque d'éducation, en prétextant une complète ignorance de la langue française, et pendant un an, tous les jours, Mme White et ses filles écrivent à cette pauvre enfant de longues lettres, où elles lui font un cours complet des connaissances usuelles; elles corrigent ses devoirs et les lui renvoient, jusqu'à ce que ces charitables maîtresses jugent leur élève capable de parler sans rougir.

Les devoirs de société tiennent une place plus grande à mesure que les enfants grandissent; là, aussi, il y a tant de bien à faire. Nulle part peut-être autant qu'aux Etats-Unis ce bien est considérable. Un auteur sérieux, Mme Ellet, a écrit un livre intitulé : *les Reines de la société américaine*. Chez nous, on eût dit modestement : les salons du grand monde; dans ce pays démocratique, le mot *reine* était bien placé. Par cela seul que le monde y change sans cesse, que la situation tient à l'individu plus qu'à la famille, c'est une véritable puissance qu'exerce une personne remarquable; elle est un centre au milieu de molécules désagrégées.

Il faut toujours faire quelques reproches à un ouvrage qu'on aime; en voici deux que nous adresserons à l'auteur. Pourquoi n'avoir pas laissé voir un peu plus le caractère profondément catholique de son intérieur, de ses actions, de l'éducation de sa

fille? Cela tient peut-être à ce que le livre, destiné au public américain, ne veut pas heurter les convictions protestantes; cela tient surtout à ce que les croyances sont là-bas une chose si respectée de tous, que nul ne songe ni à les cacher ni à en faire montre; on ne déploie de drapeau que là où il y a l'ennemi. Un autre défaut, c'est le manque de tout défaut chez les personnages. A force de chercher l'idéal de la maîtresse de maison parfaite, de la jeune fille accomplie, l'auteur a nui un peu à la réalité, à la possibilité des types qu'elle met en scène. « C'est la vie, c'est la vie qui vous loue, ô mon Dieu! » s'écrie Ezéchias dans l'Ecriture sainte; partout et dans toute œuvre de l'esprit, cette parole est vraie; laissez vivre votre héros, montrez-le tel qu'il peut être; ses lacunes mêmes nous plairont encore, parce que nous y verrons l'homme incomplet tel que l'a fait la Providence, ne fût-ce que pour pouvoir l'améliorer.

Aussi, nous avouons préférer au dernier livre de M^me^ White le premier, celui qui n'a pas été traduit : *La Vie et les Lettres de M^me^ Jenny del Bal.* Ici, nous sommes en présence, non plus d'un écrivain, mais d'une mère, non d'une thèse, mais d'une existence dont chaque lettre nous dit les larmes, les luttes et les joies vraiment vécues. Laissons de côté l'enfance et prenons la jeune fille à son entrée dans le monde. Elle est à Newport. Qui ne connaît au moins de nom ce paradis des jeunes Américaines? C'est une jolie petite île, dans la baie profonde et calme au fond de laquelle est bâtie la ville de Providence. Les vents de la haute mer ne peuvent y atteindre, et la végétation, sans être luxuriante, y est gracieuse et verte. C'est dans ce coin, bien à l'abri des affaires et de la politique que vient se réfugier en été le monde distingué. L'île entière est coupée de belles avenues, bordées de chalets coquets au dehors, confortables au dedans, tout entourés de fleurs, avec des pelouses dont le velours est le théâtre d'interminables parties de crocket et d'innombrables sentimentalités que ces parties font naître. On dirait que le génie grognon de la démocratie a laissé cette oasis à l'élégance, comme les vieux despotes orientaux construisent, au fond de leurs jardins, des volières dorées pour ces jolis oiseaux qu'ils n'aiment pas à entendre chanter de trop près. C'est qu'en effet les ébats des jeunes *belles* sont un peu bruyants : auprès du *fast-life* de Newport, nos plages à la mode sembleraient tranquilles. On déjeune à neuf heures, on monte à cheval jusqu'à midi; puis on s'habille, on fait des visites jusqu'au dîner qui est en général à quatre heures : promenade en voitures, nouvelle toilette et bal toute la nuit; cette vie se continue sans trêve pendant quatre mois. Peu de grandes courses, les avenues suffisent pour se faire voir; seulement le dimanche, on se promène deux à deux sur les

grèves, c'est la méditation dominicale : ô pères pèlerins, qu'en diriez-vous?

Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la vie des jeunes filles; à très peu d'exceptions, elles seules composent la société brillante, elles et leurs amoureux. Mais qu'on ne se récrie pas à ce mot profane. En général, ces derniers sont inoffensifs et ont plus de dollars dans la tête que de romans dans le cœur. Les pauvres garçons ne sont pas d'ailleurs très rassurés : la demande en prodigieux dommages-intérêts atteindrait bien vite celui qui aurait l'amabilité trop vive, et cette épée de Damoclès, pour être suspendue à une tresse blonde, n'en est pas moins une lame très froide. Ces messieurs jouent, auprès de ces charmantes personnes, le rôle un peu ingrat de l'échalat autour duquel la vigne et le liseron enroulent leurs tiges gracieuses, et comme ces aimables plantes, on ne se fait pas faute d'accrocher un pampre à un autre tuteur sans pour cela abandonner le premier. L'heureux mortel qui monte à cheval le matin avec la jolie miss n'est pas toujours celui qu'elle conduira elle-même dans son mignon boggy; un troisième la mènera au bal. Est-ce inconstance, est-ce coquetterie? Non, elle s'amuse, voilà tout, et le plaisir là-bas est actif et hardi comme toute chose; la jeune fille mène sa vie comme sa frêle voiture, aux harnais si légers, aux rênes si minces, toujours prête à se briser, et qui file à fond de train dans les chemins cahoteux. Ne versera-t-elle pas? Que voulez-vous? c'est une chance à courir, mais elle en sait assez long pour y échapper. D'ailleurs, à cette taille droite, à ce fier regard, à ce front éclairé d'une candeur vaillante, on se sent en présence d'une race où l'énergie des caractères supplée aux précautions raffinées d'un autre état social. Cette jeune fille sait qu'on la respecte et qu'elle-même se fera toujours respecter; s'il y a quelque chose d'un peu masculin dans ses allures, il y a quelque chose de très viril dans son honneur.

Au milieu de ces bandes envolées, un observateur distingue bientôt quelques physionomies d'un charme particulier. Une conversation plus réservée fait deviner l'habitude de se recueillir, de jeter, à certains moments, sur l'âme, un voile discret qui atténue l'air trop piquant de la vie mondaine. Ce sont les filles des familles catholiques : songez donc à la différence qui existe entre une enfant qui a fait sa première communion et une autre qui ne la fera jamais! « L'Eglise est plus qu'une femme, c'est une mère », a dit M. de Montalembert; et dans ce pays où les mères, en général, ne parlent guère, l'Église est là, contenant ces jeunesses, les arrêtant parfois d'un mot un peu sévère, mais leur donnant une sensibilité, une douceur dans les yeux, un attrait chaste qui fait songer à Cécile et à Agnès, dans l'*atrium* stoïcien de Fabiola.

Telle apparaît Jenny White à Newport, et elle y débute par un trait charmant :

M. et M[me] White venaient d'arriver avec leur fille, et en traversant le grand salon de l'*Ocean House*, un avocat, confrère de M. White, vint les saluer ; il tenait à la main un billet qu'il offrit à ce dernier en lui disant : « Le célèbre M. Lavine doit faire ce soir une conférence publique, vous connaissez son éloquence ; il y aura foule ; venez l'entendre avec moi. » C'était au moment de la persécution organisée par le parti du *Know-nothings* contre les catholiques, et tout dernièrement une émeute excitée par M. Lavine venait de brûler l'église de Saint-Augustin, à Philadelphie. Ce n'était plus qu'un monceau de ruines ; un seul pan de mur restait debout, derrière la place où avait été le grand-autel, et sur ce mur était peint un œil avec cette inscription : « Dieu regarde. » Pareil au mot tracé sur la muraille de Balthazar, cet étrange vestige jetait la terreur dans le cœur de bien des passants.

— Excusez-moi, répondit M. White, je ne puis accepter votre invitation, je ne veux pas entendre M. Lavine, et je désire même ne jamais le voir.

— Pourquoi donc? reprit l'interlocuteur.

— Parce que ses discours ont poussé le peuple à une odieuse profanation, et seront cause peut-être qu'il y aura encore du sang versé.

Pendant cette conversation, Jenny et sa mère étaient entrées dans le parloir ; elles y trouvèrent plusieurs amis de New-York, et l'un d'eux demanda à Jenny de chanter une romance de Moore, *la Dernière rose de l'été*.

Dans un coin du salon était assise une dame malade tristement affaissée dans un grand fauteuil, et à ses pieds une jeune fille d'une rare beauté. A peine Jenny eut-elle fini de chanter, avec une pureté de voix et une expression touchante, cette délicieuse mélodie, que la jeune fille s'élança à sa rencontre, et lui passant les bras autour du cou : « Quel bien, dit-elle, vous venez de faire à ma pauvre mère si souffrante ! Venez, permettez-lui de vous en remercier par un baiser. » Jenny la suivit et fut présentée à M[me] Lavine.

A ce moment venait d'entrer un homme de haute taille, aux manières distinguées. « Mon père, s'écria Laure Lavine, il faut que vous entendiez Jenny White chanter, *la Dernière rose de l'été*, jamais vous n'avez rien entendu de si suave. » Jenny se remit au piano ; pendant qu'elle chantait, M. Lavine semblait perdu dans ses pensées ; il quitta la chambre aussitôt après et revint bientôt apportant à la jeune cantatrice quelques beaux vers intitulés : *Une voix du ciel*.

Pendant que Jenny, tout émue de ce succès, le remerciait en rougissant, son père s'approcha d'elle ; se rappelant alors la remarque qu'elle

lui avait entendu faire, elle lui tendit hardiment la main et lui dit en souriant : « Mon père, je vous présente M. Lavine. »

Ce petit incident eut des conséquences importantes ; des mots polis furent échangés, et firent naître des dispositions plus amicales. Le soir, les deux familles se promenèrent ensemble, et elles ne se quittèrent plus pendant quinze jours. Au moment du départ, M. Lavine, s'adressant à M. White d'un ton grave : « Monsieur, lui dit-il, je regrette profondément d'avoir pris parti contre les catholiques ; voulez-vous vous charger d'exprimer de ma part ce regret à l'archevêque de New-York, et l'assurer que jamais, à partir d'aujourd'hui, je n'élèverai la voix contre lui ou contre votre religion? » — Et Laure, pendant ce temps, murmurait à l'oreille de Jenny : « Chère amie, priez pour moi, je voudrais être pieuse et bonne comme vous. » Jenny en fit la promesse et n'eut garde d'y manquer. Dès ce jour, M[lle] Lavine fut catholique de cœur, depuis elle est entrée dans le sein de l'Église. De sérieuses raisons nous font croire que son père mourut en désirant la foi.

Mais ce n'était pas dans ce monde brillant et facile que Jenny était appelée à vivre ; laissons encore ici la parole à sa mère.

Sous les tropiques, dans l'isthme de Panama, se trouve la petite ville de Santiago, bâtie à dix milles des côtes de l'océan Pacifique. Comme endormie dans une vallée solitaire que décore un printemps éternel, la vie y est inactive et monotone ; si monotone, que plusieurs des descendants des anciennes familles castillanes qui l'habitent, rebelles aux traditions oisives de leurs ancêtres, résolurent un jour d'en sortir et d'aller parcourir des pays lointains. Parmi eux se trouvait Bernardino del Bal, fils de don Santiago del Bal, l'un des membres les plus opulents de la vieille aristocratie espagnole de l'isthme. Don Bernardino n'obtint pas sans peine la permission de quitter le toit paternel; enfin le jour de son départ est fixé. Don Santiago donne à son fils sa bénédiction et ses derniers conseils : « Je vous demande trois choses, lui dit-il, ne fréquentez jamais une société inférieure à votre rang; ne cédez jamais à la tentation de quitter votre pays pour toujours; et revenez auprès de moi comme vous partez : chrétien et honnête. » Les mules et les chevaux attendaient à la porte ; les jeunes gens s'éloignèrent. Le cœur gonflé, Bernardino vit disparaître la vallée puis les montagnes; l'Atlantique bientôt s'offrit à ses regards, et à l'horizon les mille visions brillantes d'un monde nouveau.

C'est à New-York que débarque le jeune étranger; il est mis en rapport avec la famille White, et accueilli comme les Américains

savent le faire. Il voit Jenny et il subit son charme. A mesure que son intelligence s'éclaire, que sa volonté se trempe dans cette société énergique et laborieuse, à mesure que sa foi catholique devient plus confiante au contact de ces admirables chrétiens, l'amour, le vrai amour ardent et dévoué, naît dans son cœur. On a dit souvent que les sentiments profonds créent les peuples libres : la réciproque est également vraie; dans les sociétés qui doutent et qui ne travaillent plus, on ne sait plus aimer ; c'est le premier et le plus dur châtiment de la décadence. On devine le reste. Bernardino demande Jenny en mariage. Les parents de celle-ci refusent d'abord de laisser partir leur fille chérie pour ces plages lointaines; ils consentent enfin, mais pourquoi le jeune Espagnol ne se fixerait-il pas auprès d'eux? Ils l'en conjurent, leur bonheur à tous est à ce prix. Mais Bernardino a promis à son père; il sacrifiera tout à ses devoirs de citoyen et de fils, tout, jusqu'à son cœur et celui de Jenny qui l'aime. La mère de la jeune fille comprend ce sacrifice et ne veut pas être moins généreuse; elle intercède auprès du père et obtient la grâce sollicitée par les deux fiancés. Viennent les fêtes du mariage, les joies d'autant plus savourées que l'indicible angoisse de la séparation prochaine y est cachée. Enfin, c'est le jour du départ, et vraiment on pense à la mère des Macchabées, en voyant Mme White, sur le quai même où elle vient d'embarquer le jeune ménage, recevoir les adieux de sa seconde fille, qui prend un autre bateau pour se rendre au noviciat du Sacré-Cœur, et le dernier baiser de son fils, le général White, qui va servir la cause du Nord, dans la guerre de Sécession. Il y là quelques pages vraiment belles, de cette beauté que donnent au style les larmes toujours prêtes à s'échapper.

C'est maintenant Jenny elle-même, ce sont ses lettres qui vont nous dire ses pensées et sa vie. En posant pour la première fois le pied sur le sol d'une république latine, elle ressent une impression douloureuse, que ni le regret d'avoir quitté sa famille, ni la curiosité de connaître une nouvelle patrie, ne peut distraire : c'est l'étonnement et le dégoût que lui inspirent le jacobinisme, l'impiété haineuse et servile de ces misérables démocrates. Une de ses premières lettres, en date de Panama, est adressée à sa sœur la religieuse, le 20 juillet 1863 :

Chère Nelly, tandis que vous jouissez en abondance — je dirais presque à l'excès — de tant d'avantages religieux, il faut que je vous dise à quel état nous sommes réduits, nous pauvres chrétiens abandonnés, en proie à la disette de tous secours spirituels ; il faut que j'enflamme votre charité et votre zèle, afin que vous et tous ceux qui

vous entourent suppliiez Dieu d'avoir pitié de ce malheureux pays.

Un Anglais, protestant convaincu, qui a passé par ici l'autre jour, disait à Bernardino : « J'ai beaucoup voyagé, mais je n'ai jamais vu un gouvernement s'intitulant chrétien s'appliquer ainsi à ce qu'aucune religion ne puisse être librement pratiqué sur son territoire. C'est là un genre de civilisation, — ce grand mot des libéraux, que je ne puis guère comprendre. Le parti libéral avait bien des partisans parmi les ecclésiastiques eux-mêmes tant que ses actes et ses principes tendaient à assurer la liberté dans la république ; mais aujourd'hui c'est une licence et une licence tyrannique qu'il tend à établir. Les anciens libéraux ne reconnaissent plus ceux qui autrefois prétendaient être avec eux : on appelle ces derniers « rouges », et c'est aujourd'hui le parti dominant. Les extrêmes se touchent, et rien n'est aussi tyrannique que le gouvernement de l'émeute : les lois et la constitution inaugurées par ce libéralisme me semblent, dans mon humble bon sens, être de celles qu'on pourrait attendre d'un despote. Ce n'est pas comme catholique que je parle, mais comme républicaine fermement attachée à des institutions qui assurent à tous des droits égaux. — Quand Mosquera fut élu président ou dictateur dans cette partie de la Colombie qu'il avait réussi à soulever, il s'empressa de proclamer une loi de *tincion* ou de mainmorte, confisquant toutes les propriétés ecclésiastiques, tous les biens des communautés, et défendant de payer toutes les redevances jusque-là instituées en faveur de l'Église.

Voici quel était le système anciennement établi. Une personne léguait une somme, par exemple 3000 dollars, à une communauté : au lieu de la léguer directement, cette somme est une rente pesant sur une terre ou sur une maison, et le propriétaire de l'immeuble grevé, quel qu'il soit — l'immeuble peut être aliéné — est obligé de payer 3000 dollars à la communauté. Une sorte d'hypothèque appartient aux légataires. Hé bien, le gouvernement a mis la main sur toutes ces rentes, et c'est à lui, gouvernement irréligieux dans toutes ses tendances, qu'on doit aujourd'hui verser cet argent destiné, dans l'intention des testateurs, à de pieux usages... L'article 15 de la Constitution dit formellement : « Toute religion pourra être pratiquée en toute liberté, publiquement ou en particulier, pourvu qu'elle n'entraîne aucun acte contre la souveraineté nationale et la paix publique. » Ceci implique la tolérance envers toute croyance ; et sous le gouvernement que les libéraux prétendent avoir établi, il ne devrait y avoir aucun lien entre l'Église et l'État. Toutefois ces grands politiques ont une logique singulière ; l'article 23 est ainsi conçu : « A l'effet de maintenir la souveraineté nationale, le gouvernement a le droit d'exercer une haute surveillance sur tous les cultes, dans les termes établis par la loi. » — Cet article, il me semble, fait du président le chef de

l'Église, comme le pape est le chef de l'Église catholique, comme la reine Victoria est le chef de l'Église anglicane, mais avec cette différence que le président de la Colombie est le pape de toutes les communions établies sur son territoire; de sorte qu'aujourd'hui les protestants qui veulent ici établir leur culte doivent se soumettre entièrement à l'autorité du pape Mosquera et de ses successeurs. Comment une personne peut-elle être libre de pratiquer sa croyance, si elle doit redouter toujours la désapprobation de l'autorité civile? Aucun homme de bon sens ne placera jamais la décision des affaires de conscience entre les mains du gouvernement; et il est impossible de décorer un pareil état du nom de liberté religieuse. Mais ce n'est pas tout : il y a une loi qui assujettit tout ministre d'une religion quelconque, avant d'exercer ses fonctions, à prêter serment au gouvernement et à toutes les lois de l'État. Or les prêtres catholiques ne peuvent prêter en conscience un serment qui entraîne une obéissance aussi peu définie : aussi l'évêque et la plupart des prêtres ont-ils été exilés...

N'est-ce pas une discussion singulièrement serrée, une large vue politique chez une toute jeune femme? Ne croyez pas cependant avoir affaire à une de ces pédantes comme le Massachusetts en nourrit tant. La même plume racontera, quelques jours après, avec une gaieté originale, la toilette, la cuisine, la danse espagnole, un grand bal donné par le consul du Pérou, et la galanterie toute castillane de cet hidalgo qui place des soldats armés à toutes les portes pour empêcher les invités de sortir avant le lever du soleil.

Quant à moi, ajoute-t-elle, j'ai le cœur trop cruellement meurtri pour jouir de toutes ces fêtes : j'espère cependant avoir laissé à Panama la réputation d'une personne très entrain : mon pauvre mari en est si heureux!

Panama, même avant Mme de Lesseps, c'était encore la vie du monde. Mais Jenny devait aller plus loin, bien plus loin, à dix journées de chevauchées par une contrée déserte.

Le chemin qui mène de Panama à Santiago, écrit-elle à son père, est appelé route royale; elle est vraiment bonne en été, mais les pluies de cette saison y creusent des fondrières et la rendent impraticable en certains endroits. Nous sommes pourtant partis en assez bon ordre; nous traversions tantôt des bois magnifiques, plus souvent de superbes prairies coupées de massifs gigantesques, au-dessus desquels s'allongeait la chaîne des Cordillères. Des ruisseaux et des torrents très larges coupent çà et là la campagne, et cette scène est

animée par d'immenses troupeaux de chevaux et de bœufs qui errent en liberté dans les hautes herbes.

Les mules portant nos bagages s'avancent lentement. Bernardino et moi, nous jouissons avec enthousiasme de cette nature, ouverte devant nous comme un nouvel Eden ; et moi je pense, chère mère, combien vous sauriez partager cette joie, — quand tout à coup le ciel se couvre et un torrent d'eau froide (il faut avoir passé par là pour s'imaginer ce que c'est) vient tomber sur notre poésie.

..... Nous dûmes continuer la route tout trempés ; mais qu'y faire? Bernardino me donna un peu d'eau-de-vie pour m'empêcher de prendre froid. Nous espérions passer la nuit sur le bord de la rivière Santa-Maria ; mais ma malheureuse malle de Saratoga tomba si souvent avec le cheval qui la portait, que nous perdîmes beaucoup de temps à la remettre sur le dos de la pauvre bête ; la nuit nous surprit au milieu de la plaine, et hors de vue d'aucune habitation. — Nos hommes déclarèrent alors qu'ils camperaient au pied d'un arbre, mais que si nous voulions, un peu plus loin, il y avait une plantation appartenant à la famille Guadia, où nous trouverions une maison et un abri. La route était devenue trop mauvaise pour tenter de faire avancer les bagages ; deux guides vinrent avec nous pour nous montrer le chemin. Il faisait si sombre que je ne voyais plus rien. J'abandonnai les rênes de mon cheval, suivant comme je pouvais, ou plutôt le cheval suivant de lui-même. Nous arrivâmes enfin à un petit sentier boueux, sur le bord d'un torrent ; mais quelle ne fut pas ma terreur en voyant mon guide glisser tout à coup et disparaître dans l'eau ; je tremblais d'en faire autant, quand enfin il se releva et, après bien des peines, parvint à trouver un gué moins dangereux. Épuisés, nous atteignons la maison : aucune lumière, et après avoir crié et appelé longtemps, nous dûmes conclure qu'elle était inhabitée. Nous aurions pu y pénétrer, mais nous n'avions pas de lanterne, et les guides ne voulurent pas y entrer sans lumière, à cause des serpents qui se réfugient en masse dans les appartements abandonnés. Nous n'avions donc qu'à revenir en arrière et aller coucher, nous aussi, au pied de notre arbre. Nous retournâmes ; j'étais tellement lasse à cause de la longueur de la marche, que je pouvais à peine me tenir à cheval. En arrivant à notre campement, nous trouvâmes les chevaux désellés, un grand feu brillant sous le feuillage et le souper préparé. Du thé, des œufs, de la viande rôtie à la broche, avec un poulet froid et d'excellents biscuits, composèrent un repas somptueux auquel nous fîmes largement honneur. Puis les hommes prirent les peaux qui couvraient les bagages et m'en firent une petite tente : mon lit fut dressé sur des malles avec les couvertures et les manteaux.

La lune, les étoiles, brillaient si étincelantes, qu'on eût dit la

lumière du jour. Les hommes roulés dans leurs couvertes étaient couchés autour du feu; pas un bruit, si ce n'est le pétillement du bois enflammé et les chevaux qui, fatigués, arrachaient nonchalamment quelques touffes de gazon au pied des arbres; par moment, la voix étrange des grenouilles dans le ruisseau..... Le lendemain, de bonne heure, on m'apporta de l'eau froide, et y baignant mon visage et mes mains, je me sentis toute reposée. Je pensais souvent, chère mère, à votre désir de coucher sous la tente, ce n'est pas aussi charmant que vous l'imaginez, et pourtant je ne regrettai pas cette aventure, c'était du nouveau et cela me plut. En partant, je jetai les yeux sur le sol et j'y vis un énorme serpent, il avait passé la nuit sous la malle où j'étais couchée...

Après deux journées plus fatigantes encore, la petite caravane arrive à Santiago. Jenny donne une charmante description de cette petite ville, de l'accueil qui lui est fait par sa nouvelle famille, par la population elle-même, étonnée et heureuse de voir une étrangère, une vraie Américaine, avec des cheveux blonds et des costumes anglais. Chaque jour, tout le monde lui apporte des bouquets et des fruits magnifiques. Malgré elle et malgré ses regrets, on la sent captivée par la poésie incomparable de cette vieille Espagne du seizième siècle, endormie sous les tropiques depuis deux cents ans. Et qui ne le serait, en effet? Ces beautés sveltes et étranges, dont la noire chevelure semble créée pour les fleurs étincelantes de ces climats; ces robes légères et flottantes, qui apparaissent aux longues fenêtres grillées; ces accords étouffés de la guitare qu'on entend le soir derrière les lourds rideaux que soulève une brise embaumée; ces bandes d'oiseaux rouges et jaunes, qui, au coucher du soleil, traversent le ciel vert d'émeraude pour aller s'accoupler dans les orchidées; cette vie toute pleine de misère et de splendeurs où la nature vient en souriant apporter son faste désordonné aux pieds de la nonchalance de l'homme, tout cela fait à l'habitant du Nord qui y jette un premier regard l'impression d'un rêve, et il se demande, troublé, si cette existence est réelle, si la souffrance la complète, si la mort la termine.

Hélas! Jenny del Bal va nous répondre. Les épreuves commencent. Les distractions forcées du voyage sont finies; la voilà face à face avec l'exil et avec ses devoirs.

J'y suis, écrit-elle, et j'ai peine à le croire; et quand je pense à vous tous, à mon *home* si heureux, je me sens si loin, si loin! Mon cœur se gonfle à la pensée de tous ceux qui m'avaient fait la vie si belle. Qu'ai-je quitté, ô mon Dieu!

Mais l'intrépide enfant ne pleure qu'une seconde, et elle ajoute :

Il y a dans toute chose assez de bon pour y trouver du charme, si nous savons la voir avec le regard du bon sens et de la religion.

L'anarchie la plus entière règne dans l'État : Mosquera et Ecuador, deux dictateurs de la pire espèce, l'un opportuniste, l'autre radical, font tour à tour des levées en masse dans la ville. Pendant ce temps, Jenny apprend l'espagnol et la mandoline ; elle organise sa maison, elle étudie le peuple et la société, elle accepte, elle provoque les fêtes. « Nous allons électriser ces gens-là par ma manière de faire toute américaine », dit-elle en riant à son mari. Et elle tient parole.

C'est d'abord une confrérie de la Sainte-Vierge, qu'elle fonde parmi les dames de la ville. On décore les autels abandonnés depuis la dernière émeute : on se réunit, on prie, on chante ensemble ; car, sous ce gouvernement libéral, tout le clergé est en fuite, bien heureux quand les scellés ne sont pas apposés sur les églises. Le peuple des campagnes, averti qu'il y a une dame qui fait de si belles choses, vient en foule lui demander de lui parler du bon Dieu et de la sainte Vierge. Et Jenny, toute malade qu'elle est, organise un catéchisme avec ses amis. On a peine à concevoir un pays catholique abandonné à une pareille ignorance, si une république latine n'était pas là pour expliquer une pareille tyrannie.

Il y a ici une famille bien peu fervente, si peu fervente, que deux jeunes femmes y sont mariées civilement sans se mettre le moins du monde en peine de se marier à l'église. Je connaissais une personne de la maison ; quant aux deux autres, je ne leur avais jamais parlé. Une de ces dernières tomba gravement malade pendant la semaine sainte, et le lundi de Pâques on nous annonça qu'elle était à la mort. Je m'enquis si on avait cherché à se procurer un prêtre : « Oh ! non, me répondit-on, nul au monde n'oserait en parler, la famille s'en choquerait et dirait que cela hâterait la fin de la malade. » Je demandai qu'on prévînt au moins la tante de la mourante, avec laquelle nous étions intimes, et ma belle-sœur, Fermina, promit de le faire. Au bout d'une heure, on m'envoya chercher ; la tante pensait que j'aurais peut-être quelque influence sur la famille ; je consentis à essayer, mais le cœur me battait bien fort. Nous entrâmes dans la maison et je trouvai là, presqu'à l'agonie, cette jeune femme de mon âge et d'une remarquable beauté ; elle avait toute sa connaissance et parlait très distinctement. Je passai dans la pièce à côté et priai son

mari, que je n'avais jamais vu, d'envoyer quérir le prêtre; il y consentit sur-le-champ, mais ce prêtre vivait à plusieurs milles de distance, et il était incertain qu'on pût le trouver. Je réunis alors plusieurs des assistants, et nous commençâmes à faire pour elle les prières du Sacré-Cœur; pendant ce temps, je demandai à sa tante et à sa sœur de la prévenir de son état. Elles entrèrent, mais n'osèrent rien dire..... il en fut de même du docteur... enfin la sœur de la malade me dit en sanglotant : « Allez, Jenny, essayez vous-même. — Mais, Amélia, répondis-je, vraiment je ne puis, je ne lui ai pas parlé de ma vie. — Non, allez, et dites-lui tout. » — Je ne pus en avoir autre chose. Je pris alors mon courage, j'entrai dans la chambre et m'assis auprès d'elle. Je pris sa main dans la mienne, et aussi doucement qu'il me fut possible, je lui laissai voir sa position. Jugez quelle était ma crainte. Le docteur, un protestant, et toute la famille était là; si elle fût venue à expirer, certainement on m'aurait accusée d'avoir porté le coup fatal. Mais elle reçut la nouvelle avec un grand calme. Le prêtre arriva. Je la préparai aussi bien que je pus à la confession, et je demandai à son mari de régulariser leur mariage devant l'Église. Elle se confessa, reçut l'extrême-onction, fut mariée et eut son enfant baptisé à côté d'elle, avec tout cela elle se trouva mieux! Son mari désira qu'on dît la messe dans sa chambre pour qu'elle pût recevoir la sainte communion; il était une heure du matin, toutes les portes furent gardées, je me confessai moi aussi et j'eus le bonheur de communier. Vous ne pouvez vous imaginer rien de si solennel. A peu près vingt assistants, tremblant à chaque bruit qu'on ne vînt arrêter le prêtre, aucune clochette, tout en silence, et cette pauvre femme mourante sur son lit. Le docteur Dickson, qui était présent, dit qu'il pensait assister à une scène du temps de Cromwell..... La malade, après un long combat contre la mort, où je ne la quittai pas, se tira de cette crise. Je pense que le Seigneur l'a permis pour éclairer ce peuple sur la détestable habitude qu'on a de laisser souvent mourir ses proches sans les sacrements, de peur de les trop effrayer. Je suis sûre que mon petit enfant mort a prié pour moi ce jour-là, car c'est l'année dernière, le mardi de Pâques, que je l'ai remis entre les mains de Dieu, et c'est à pareil jour, cette année, qu'il m'a obtenu la grâce de la communion.

Ce n'est pas, malheureusement, au temps de Cromwell, qu'il nous faut remonter, pour nous figurer de pareilles scènes. Est-ce seulement dans le passé qu'on peut les évoquer? Cette misère morale, ce moribond sans secours, cette terreur venant aggraver les dernières heures, pour nous est-ce fini, ou est-ce à venir? Hélas! les Mosquera et les Ecuador ne sont pas loin, et qui peut

dire où s'arrêtera la barbarie, quand on a ôté tout frein à la haine et à la bêtise ?

Le jacobinisme règne à Santiago avec toutes ses conséquences : les réquisitions, les délations, les menaces, les visites domiciliaires. Heureusement, M. del Bal est citoyen honoraire des États-Unis ; il a le droit de mettre sur sa maison le drapeau constellé, qui, dans ces républiques-là, protège les honnêtes gens, comme en Orient un drapeau chrétien éloigne les gens du pacha, comme la qualité de sujets anglais a éloigné, à Paris, les gens de M. Constans de certaines maisons religieuses. Mais voici qu'il est question de retirer à quelques pays cette protection des États-Unis : Santiago est du nombre. Jenny a connu M. Lincoln ; elle n'hésite pas, elle prend la plume et lui écrit. Quel ferme langage et quelles combinaisons sages et pratiques, pour continuer le protectorat sans qu'il pèse trop lourdement sur sa patrie ! C'est un monument diplomatique que cette lettre : nous ne pouvons la citer. Voici seulement une appréciation des partis que la jeune femme voit à l'œuvre : « Malgré ses déclamations républicaines, c'est toujours devant un homme que ce peuple-ci s'incline ; c'est d'un homme qu'il attend l'impulsion ; ce n'est pas un principe qui gouverne, ce n'est pas une conviction qu'on défend : on en est encore, au fond, au vieux système d'une bande qui suit un chef. »

Toutefois, des jours meilleurs semblent s'annoncer pour Santiago. Une courte révolution amène les conservateurs au pouvoir : les églises se rouvrent, les prêtres reviennent de l'exil. La population, qui est bonne malgré sa lâcheté, est ivre de joie. A ces imaginations ardentes et puériles il faut un culte presque théâtral ; Jenny del Bal s'y prête volontiers : elle organise des processions, elle habille en anges des chœurs d'enfants et de jeunes filles, elle dirige les chants. Sa confrérie de la Sainte-Vierge devient le noyau de grands *meetings*, assemblés pour subvenir aux besoins des églises : le bien semble renaître, elle en développe tous les germes. Mais quelles pauvres ressources que celles de cette contrée, labourée, démoralisée par les révolutionnaires ! Ce clergé, où la hiérarchie a été désorganisée par la persécution ; ces fonctionnaires conservateurs, violents ou trembleurs ; ces chrétiens, qui ne sont plus bons qu'à s'amuser ou à gémir, souvent les deux ensemble ! Néanmoins, la piété commence à refleurir, et Jenny goûte des plaisirs bien purs. Deux enfants sont venus égayer son intérieur : la culture du coton, développée par elle et par son mari, ramène la prospérité dans sa famille et dans le pays. C'est un trait de son caractère, que

l'application aux affaires ne l'abandonne jamais : au milieu des préoccupations les plus graves et des dévouements les plus sublimes, elle ne manque pas de parler à ses parents du cours des denrées, de l'espoir de la récolte ; c'est aussi une bonne œuvre, et surtout c'est une œuvre, et son activité s'y porte.

Et disons-le à la louange de ce peuple créole, charmant malgré tout, il ne se montre pas ingrat ; il prodigue à sa jeune bienfaitrice les témoignages gracieux et brillants d'une reconnaissance enfantine.

C'était hier mon jour de naissance, écrit Jenny à sa mère. La veille au soir, plusieurs personnes de la société vinrent à la maison, et je vis bien qu'il se tramait quelque chose. Des barils de chica avaient été envoyés par mon beau-père, don Santiago del Bal, et mon mari préparait de l'eau-de-vie et du whiskey. Au bout de quelques instants, nous entendîmes la musique de la ville, et sortant sous le porche, j'aperçus une foule immense qui descendait la rue. Un grand palmier, haut de 15 à 20 pieds, était décoré de toutes sortes d'emblèmes, plein de lumières, de fleurs et de drapeaux artistiquement arrangés ; huit mulâtresses, les plus cossues de la ville, et dans tous leurs atours, le portaient sur leurs épaules. Quand elles arrivèrent devant notre porte, deux petits garçons et une petite fille se détachèrent du groupe, et après avoir récité de très jolis vers en mon honneur, ils me présentèrent un petit drapeau tout brodé sur lequel était un cœur, avec quelques lignes appropriées à la circonstance. Tout cela entra dans la maison et on plaça le palmier dans le salon ; une volée d'artifices partit aussitôt dans la rue, et la musique se mit à jouer. La foule était en partie composée de gens de la campagne ; ils se mirent à danser des danses espagnoles en mon honneur. Le vin et le whiskey étaient versés à la porte et en abondance. En vérité, je déclare que pendant vingt-quatre heures, Bernardino ne fit que circuler, une bouteille d'une main, un verre de l'autre, offrant à tous de trinquer comme un véritable Irlandais. Ils s'en allèrent à dix heures, en grande liesse, faisant retentir la ville de vivats en l'honneur de la *Nina Jenny*. Le lendemain, avant que je revinsse de la messe, les cadeaux commencèrent à arriver. Juliana, ma belle-sœur, versait le « coup du matin » à tous les domestiques et à tous ceux qui se présentaient. Toute la journée, ce fut une nuée de cadeaux, de parents et d'amis de la famille. A midi, on amena un taureau sur la place qui est devant la maison, et le toréador-chef s'écria : « Il ne sera pas dit que la jeune étrangère n'aura pas eu un combat de taureau pour célébrer son jour de naissance ! » A quoi Bernardino répondit : « Je m'offre à noyer ce taureau dans le whiskey ! » Tandis que les bouteilles circulaient dans

la foule, on se rangea pour assister au spectacle. Les boutiques et les tribunaux se fermèrent et toute affaire cessa dans la ville pour ce jour-là.

Vient ensuite la description d'une course de chevaux sauvages, d'un dîner de famille, et d'une fête délicieuse, organisée par les enfants du catéchisme, avec l'apothéose du portrait de Jenny; puis la foule se dissipe, et la vieille cité retombe dans son apathie traditionnelle.

Les nuages s'amoncellent vite dans le ciel et dans la vie des tropiques. Voici un autre *pronunciamento*, une autre révolution : on se bat dans les faubourgs, les nègres ameutés veulent piller la ville. Jenny est à la tête des ambulances, alerte, gaie même, trouvant moyen de ranimer et de distraire par ses chants les amies affolées et les parents démoralisés qui se réfugient dans sa maison. Elle refuse de quitter le pays dans cette crise atroce, et pourtant tout la navre, tout, jusqu'à la destruction de cette belle récolte de coton qu'elle comptait bien aller, en personne, vendre à New-York. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur au livre lui-même, pour admirer ces alternatives de tristesse toujours supportée avec vaillance, de bonheur toujours accepté avec gratitude et simplicité; sur la fin, les coups du malheur deviennent si rudes et si répétés, que les forces de la jeune femme baissent à vue d'œil, et on voit cette belle âme, se détachant peu à peu de la terre, attendre de Dieu seul la fin de ses combats.

Puis, tout à coup, la correspondance cesse : quelques lignes nous apprennent qu'en six jours, Jenny White del Bal a succombé à la fièvre jaune. Le livre finit là, brusquement tranché comme la vie qu'il racontait, trop tôt pour le lecteur qui tourne en vain la page, comme si quelque chose restait à lire après ce feuillet inévitable qui termine toute histoire de ce monde.

Des notes détachées, recueillies par l'auteur qui n'a plus le courage de les rédiger, indiquent qu'à la dernière heure Jenny a dit à son mari : « Bernardino, je meurs, il est temps que vous ameniez les enfants pour recevoir ma bénédiction »; puis, se ravisant bientôt : « Mon ami, dit-elle, il vaut mieux que vous les bénissiez de ma part. » L'héroïsme a des bornes, comme toute chose humaine; ces natures-là ont l'instinct exquis de leur force et de ses limites; tout ce qui est au delà, elles le remettent simplement entre les mains du Seigneur, et c'est seulement dans le miroir de l'éternelle Providence qu'elles contemplent ces petits enfants qu'elles vont quitter. Nous remercions la mère de Jenny White de ne nous avoir donné aucun détail sur son agonie : les

premiers embrassements de l'âme et de son Dieu qui l'appelle ont une pudeur qu'il faudrait respecter toujours. Toute la ville était là, agenouillée sur la place; la foule y passa la nuit à pleurer en silence.

Il y a quelque temps, M^me^ White est venue à Pise, et y a rencontré la mère de Rosa Ferrucci. Est-il besoin de dire qu'elles se lièrent aussitôt d'une profonde amitié? M^me^ Ferucci encouragea la publication du livre : *De l'enfance au mariage.* Dans une lettre très remarquable, elle fait ressortir le talent de l'auteur, elle se porte garant de l'utilité et du succès de l'œuvre; elle aime à suivre cette Jeanne, « née dans la même année que sa chère enfant, comme elle, envolée au ciel au printemps de sa jeunesse ». Il faudrait la plume de notre regretté Henri Perreyve, pour oser établir un parallèle entre ces deux charmantes filles. L'une, toute Européenne, tout imprégnée de piété et d'art, du soleil de Toscane et du culte du beau, vécut moins pour agir que pour apprendre, pour aimer, pour répandre autour d'elle le parfum intense de sa pensée; elle fut une fleur telle que Dieu les donne aux vieux pays et aux vieux murs, pour anoblir leur ruine et cacher leur délabrement. L'autre, vraiment Américaine, radieuse d'énergie et du plaisir de vivre, a su défricher une terre où tout était mort, et y implanter le bien et ses joies; elle s'y est usée sans fléchir, et, jusqu'à son dernier souffle, son brave sourire disait encore : « En avant! » Et cependant ces deux âmes sont sœurs, sœurs par le sacrifice et par l'espérance; toutes deux filles bénies de cette Eglise qui est réellement catholique, non seulement parce qu'elle répète en tout temps et en tout lieu les mêmes dogmes et les mêmes prières, mais parce que, dans toutes les civilisations et chez toutes les nationalités, elle a fait surgir les mêmes dévouements, les a conduits à la même perfection, les a couronnés d'un même amour.

***

---

# LE VICOMTE DE MELUN

## SOUVENIRS ET CORRESPONDANCES

---

Si l'on voulait chercher, dans notre siècle, qui touche à son déclin, le type, de jour en jour plus rare, de l'homme dévoué au bien sans intérêt, sans ambition, sans arrière-pensée, toujours préoccupé des autres et jamais de lui-même, vivant sans illusion au milieu du monde, pour consoler et partager des misères près desquelles il lui eût été loisible de passer indifférent, — le souvenir se porterait immédiatement sur M. de Melun ; et toutes les œuvres charitables auxquelles il a pris part, durant une longue vie dont il savait doubler le temps, se présenteraient soudain à la pensée. Sa mémoire restera vivante pour ceux surtout qui ont eu le bonheur de le rencontrer et de le suivre, ne fût-ce que de loin, dans l'exercice du ministère de dévouement qu'il s'était créé.

Mais, à la fois, il serait bon, pour les contemporains aussi bien que pour les générations futures, qu'un tel exemple ne retombât point dans l'oubli du temps et qu'il demeurât fixé dans un tableau dont les hautes vertus du vicomte de Melun feraient le fond et l'ornement. Tâche difficile à remplir sans doute ! car les événements ne sont ni très nombreux ni très variés dans la vie d'un homme qui recherchait sans cesse le bien, en fuyant toujours le bruit. On ne peut cependant séparer l'homme de ses œuvres ; et c'est par le détail qu'il faut faire connaître les théories et le mode d'action de celui qui a été l'apôtre, parmi nous, de la modération conciliante, de la sagesse pratique, du respect scrupuleux des convictions et des doctrines de chacun, de la charité entendue dans son sens le plus élevé et le plus chrétien. Aussi, guidé par de chers souvenirs personnels et par des fragments précieux de correspondances que quelques amis particuliers de M. de Melun nous ont gracieusement communiqués, nous voudrions essayer de rappeler cette noble figure, bien connue sans doute des lecteurs du *Correspondant*, mais qu'il y a toujours plaisir et profit à remettre en lumière, à une époque où on a tant besoin d'avoir sous les yeux de fortifiants et généreux modèles.

# I

Durant quarante années, de 1837 à 1877, le vicomte Armand de Melun, dont nous n'avons pas à rappeler ici les origines, ne cessa de se dévouer par la pensée, par la parole, par l'action, par la plume, au soulagement des pauvres et des déshérités de ce monde. Il fut le missionnaire de la charité; son nom en était devenu comme le symbole ; et ses créations comme ses exemples rayonnèrent de Paris vers la France entière. Il fit des malheureux sa spécialité, sa chose, sa vie exclusive. Né dans une situation où les plaisirs, les relations du monde, les affaires, la politique, pouvaient aisément l'attirer et le séduire, il n'hésita pas longtemps. Sa vocation lui apparut un jour : il la vit, la comprit et pendant tout le reste de sa vie lui demeura fidèle. Il fut vraiment, comme l'a dit ici même M. de Champagny, « l'homme par excellence de la charité intelligente, active, universelle [1] ».

Deux femmes remarquables et éminentes entre toutes lui avaient ouvert le chemin : l'une, par l'élévation de son âme, l'attrait communicatif de son intelligence, l'élan un peu mystique de sa sympathie et la délicatesse de son affection ; l'autre, par la chaleur et la fermeté de son dévouement, par la solidité de son sens pratique, par la puissance et l'efficacité de ses œuvres : Mme Swetchine et la sœur Rosalie. La première lui donna d'abord une direction et de sages conseils; puis, dans des conversations dont quelques-unes ont été fidèlement conservées, dans des correspondances qui, de part et d'autre, égalent les lettres les plus renommées, elle échangea avec lui des idées et des solutions sur les questions les plus hautes de la vérité, de la charité, de la piété, chrétiennes. La seconde lui enseigna, par les faits mêmes, l'application pratique de ces vertus, et lui communiqua le feu sacré de son zèle et de son incessante activité.

Doué d'un caractère essentiellement bon, d'un sens droit et juste, d'une grande largeur dans la manière de penser et d'agir, M. de Melun se traça immédiatement la règle de sa conduite et le but de sa vie. Il aimait le peuple; il aimait les pauvres; il les aimait

[1] Art. nécrologique sur *Léonce de Vogüé,* par le comte de Champagny, *Correspondant* du 10 juillet 1877, t. CVIII, p. 6.

On sait que M. l'abbé Baunard a récemment consacré un volume entier à la biographie du vicomte Armand de Melun. Nous n'avons point à analyser ici l'œuvre élégante du savant professeur d'éloquence sacrée à la Faculté catholique de Lille. Notre point de vue n'est pas le même que le sien et nous ne nous sommes pas servi de mêmes documents. Ayant pu connaître et voir de près M. de Melun, nous avons pensé qu'il nous serait également permis d'essayer pour notre part un portrait que nous soumettons au jugement des nombreux amis qu'il a laissés.

par bonté naturelle ; il les aimait aussi par libéralisme vrai. Il pensait que la vive et sincère affection qu'il avait pour la liberté était le sentiment qui répondait le mieux à la dignité humaine et concordait par là avec le plus haut point de vue chrétien. Il joignait à ce sentiment celui de la charité non seulement spéculative, mais agissante. Il avait un désir extrême de voir grandir la condition des classes inférieures et de faire arriver le plus grand nombre à ce qui fut longtemps le privilège de quelques-uns. Ce travail lui apparaissait « comme le plus digne de l'homme de bien et du chrétien, comme le progrès où doit tendre une saine civilisation, comme l'œuvre sociale de l'Évangile ».

A l'époque où il éprouvait ces sentiments et les exprimait avec autant de netteté que de conviction, deux mouvements presque parallèles, mais dignes tous deux, au point de vue de leur importance, d'une considération attentive, se produisaient en France. L'un était un mouvement religieux et chrétien ; l'autre, un mouvement social : le premier, particulièrement, le mouvement chrétien, d'abord faible et inaperçu, se développait bientôt avec une puissance remarquable. Les derniers demeurants du dix-huitième siècle disparaissaient et, avec eux, les idées qui avaient produit, trop généralement dans les classes élevées, ces ruines morales et religieuses si funestes. Les passions suscitées, pendant les quinze ans de la Restauration, par les luttes si violentes contre le trône et l'autel s'affaiblissaient avec le temps écoulé et faute d'aliment. L'étude plus approfondie de l'histoire, la connaissance mieux comprise du moyen âge, la vue plus sereine de la religion rendue à elle-même, à la liberté et à son action propre, avaient été l'origine de cette salutaire réaction. Quelques jeunes gens, pleins d'intelligence et de zèle, avaient donné l'impulsion première. La foi et les œuvres qui ont plus besoin d'indépendance que de protection se relevaient de toutes parts, dans l'abstention des pouvoirs publics.

Comme à tous les moments de rénovation, on voyait bientôt apparaître, entre tous, ceux qui devaient en être les auteurs et les instruments. Cette efflorescence, aussi heureuse qu'imprévue, produisait une pléïade d'hommes, tels qu'on en rencontre rarement unis ensemble : Ozanam, Montalembert, Lacordaire, Cochin, M. de Falloux, le P. Gratry et bien d'autres. Avec quelques divergences d'idées et de caractères, tous ces hommes avaient un but commun : l'expansion de la foi, de la charité, par le prosélytisme du zèle, sous la bannière de la liberté. M. de Melun était en pleine communication avec eux ; il était leur ami et leur coopérateur ; mais, en travaillant à l'œuvre mutuelle, il avait sa spécialité. Il laissait à ceux-ci l'ardeur de la polémique, les entraînements de la lutte quo-

tidienne ; à ceux-là, la spéculation de la philosophie ou les discussions d'économie politique. Il se renfermait presque exclusivement dans son rôle pratique de la charité. Il écartait de lui tout débat irritant, toute intervention passionnée dans les questions du jour. Les pauvres pour les pauvres, le bien pour le bien, telle était sa raison d'agir et comme son seul objectif.

Lui-même, il exprimait dès lors en ces termes les impressions qui le dirigeaient :

Tout ce qui était jeune, tout ce qui était vif, tout ce qui voulait combattre pour Dieu et son Église était, à cette époque, pour la liberté. Plein de dévouement personnel pour cette Église catholique qui m'apparaissait comme le phare lumineux qui dirige le monde dans les voies de la véritable civilisation, je sentais le besoin d'apporter, moi aussi, mon concours à l'œuvre générale de la conciliation. Mais je reconnus bientôt que la part qui m'était réservée par Dieu était l'accomplissement d'œuvres moins éclatantes. A côté de la milice guerrière, une phalange pacifique s'était mise, dans le silence et l'humilité, à travailler, elle aussi, à l'œuvre du rapprochement de l'Église et des peuples. C'était à l'exercice de la charité par le dévouement personnel que ces chrétiens demandaient le retour à la foi et la conversion des cœurs. C'était en visitant les pauvres, en soulageant les malades, en patronnant les enfants, qu'ils espéraient dissiper les préventions qui éloignent de Dieu les classes populaires. La société de Saint-Vincent de Paul venait de naître, et une multitude d'œuvres, greffées sur celle-là, se partageaient déjà toutes les misères du pauvre, du premier au dernier instant de sa triste existence. Tel est le terrain sur lequel la Providence m'attendait.

Et on sait comme il a été fidèle à l'appel de Dieu !

Le second mouvement qui se manifestait parallèlement au mouvement chrétien était le mouvement social. Non seulement les classes populaires souffraient, mais elles voulaient trouver un remède à leurs souffrances. Ce remède, des ambitieux, des flatteurs, des insensés le cherchaient et le leur faisaient voir dans des théories irréalisables, dans des utopies iniques et funestes. Cependant les gens sensés, tout en sachant que la pauvreté et la misère ne peuvent pas plus disparaître de ce monde que les distinctions et les inégalités sociales, sentaient qu'il était du devoir, à la fois, de chacun et de tous de réaliser tout ce qui était possible, de demander aux mœurs, aux lois, aux institutions, aux œuvres, tout ce qu'elles pouvaient fournir, et que ce progrès même, dont l'origine venait des idées et des sentiments chrétiens, non seulement n'était pas opposé, mais était conforme à l'esprit du vrai christianisme.

M. de Melun était convaincu qu'il y avait, dans cet ordre de choses, beaucoup de bien à faire, et il dirigea sa conduite en conséquence, à tel point que quelques-uns de ces exagérés et de ces excessifs, — comme malheureusement on en rencontre trop dans toutes les opinions et à toutes les époques, — lui jetèrent comme un reproche le mot de socialisme; ce qui, on le pense bien, n'arrêta et ne modifia ni ses convictions ni ses actes.

C'est sous l'influence de ces idées qu'il réussit à mêler admirablement la charité privée et la bienfaisance publique et à les faire se prêter un mutuel et fécond concours. La charité privée soulage et sauve les individus. La bienfaisance publique, quand elle s'appuie sur des institutions conformes aux règles d'une sage économie, quand elle est animée du souffle chrétien (et il ne l'entendait pas autrement), peut sauver la société, c'est-à-dire un bien plus grand nombre d'hommes. Aider le pauvre est essentiellement méritoire; mais lui apprendre, en lui en offrant les moyens, à s'aider lui-même, est non moins utile et salutaire. Sans doute, quand il s'agit simplement de donner, la charité, par son esprit de dévouement et de sacrifice, est bien supérieure à la bienfaisance; mais celle-ci se relève quand elle met dans les institutions et les lois ce qui peut rendre l'exercice de la charité moins général et moins pénible. C'est une double manière de servir Dieu, auteur également de l'individu et de la société.

Mais il est temps de voir à l'œuvre cet homme qui fut à la fois un grand philanthrope et un grand chrétien. Mis, par une heureuse recommandation, en rapport avec M$^{me}$ Swetchine, ce fut par elle qu'il fut introduit auprès de la sœur Rosalie, cette sainte et noble fille de Saint-Vincent de Paul, qui, depuis plus de trente ans déjà, évangélisait, nourrissait, consolait la population du quartier le plus misérable et le plus grossier de Paris, du faubourg Saint-Marceau. L'éminente sœur de Charité ne lui fit pas de longs discours, mais elle le mit immédiatement à l'épreuve. Elle lui plaça quelques bons de bois et de viande entre les mains, lui indiqua trois ou quatre ménages des plus misérables du voisinage, le chargea de les voir, de les servir, de les consoler, et puis de venir lui rendre compte de cette excursion. C'est avec une pieuse émotion que M. de Melun raconte, dans des Mémoires encore inédits, l'histoire de ces premières visites charitables : un pauvre ouvrier gravement malade qu'il réconforte et rappelle à la vie; une vieille femme réduite aux derniers degrés de l'abandon et de la misère et dont il envie plus qu'il ne plaint la résignation pleine de courage, de foi et de piété; d'autres encore qui forment pour lui l'apprentissage et les premiers attraits de la charité. Lié dès lors avec la bonne religieuse par une communauté de vues et de dévouement, il revient bien souvent la

visiter, prendre ses conseils et ses instructions dans cet humble parloir de la rue de l'Épée-de-Bois, où se rencontrent les plus grandes dames, les noms les plus illustres, l'élite de la jeunesse parisienne, mêlés avec les représentants, à tous les degrés, de la misère sociale.

Personne, déclarait-il dans la suite, ne m'a enseigné, avec tant de simplicité et de profondeur, la science délicate de parler aux malheureux le langage qu'ils ont besoin d'entendre, de panser une blessure sans la faire saigner, d'être indulgent sans faiblesse, et ferme sans rigueur. Personne ne m'a initié, comme elle, à l'art de faire sortir de chaque bonne volonté tout ce qu'elle peut produire au service de la charité...

M. de Melun commença par l'enfance la mission des œuvres charitables qu'il devait si longtemps et si fructueusement poursuivre. C'est par l'enfance, en effet, comme il le disait lui-même, qu'il faut réparer le mal social et refaire les générations. C'est par l'âme de l'enfant que Dieu rend les siècles corrigibles et les nations guérissables. Cet enfant, c'est l'espérance, c'est l'avenir. C'est donc à lui que M. de Melun s'adresse tout d'abord, en entrant dans l'œuvre des *Amis de l'enfance*, qui avait pour but de prendre à sa charge et sous sa surveillance les enfants sans parents et sans protecteurs. A côté de ce gamin de Paris, élevé à l'école du vagabondage et de la dépravation grossière des ateliers, grandissant dans le mépris et l'horreur de toute autorité, destiné à devenir un gibier de police, un pilier de taverne ou un soldat de l'émeute, il eut bientôt la consolation de voir, sous le patronage des *Amis de l'enfance*, un pauvre petit enfant recueilli sur la paille, pieusement élevé, soigneusement patronné, fidèle à ses devoirs de chrétien, revenir chaque dimanche à la maison de l'œuvre, en attendant que, devenu honnête homme et ouvrier laborieux, il réalise dans sa personne l'avancement à la fois moral et matériel de la classe ouvrière.

Doué d'un talent particulier d'organisation, M. de Melun développa rapidement, par les règlements qu'il rédigea, par les ressources financières qu'il y fit arriver, l'œuvre dans laquelle il avait fait ses débuts charitables.

Dans le même temps, il prêtait son concours au relèvement de l'*Institution de Saint-Nicolas*, qui, dirigé par un prêtre vénérable, Mgr Bervanger, recevait et élevait un grand nombre d'orphelins et d'enfants d'ouvriers, mais qui faiblissait et était près de succomber sous le coup de nécessités politiques et financières. Il contribuait également à la fondation assez nouvelle alors, et non moins utile, d'une *colonie agricole*, où un propriétaire, agronome distingué, avait eu l'idée heureuse de former aux travaux des champs les

enfants orphelins ou pauvres de Paris, dont il consentait à se charger avec le concours de quelques Frères des Écoles chrétiennes.

Après avoir encore, avec la coopération des membres de Saint-Vincent de Paul et de plusieurs Frères, organisé une œuvre d'apprentissage dans une maison rue Neuve-Saint-Étienne, où les apprentis étaient, comme dans les institutions dont nous venons de parler, soumis à l'internat, M. de Melun s'arrêta bientôt de préférence à un autre mode de protection pour l'enfance et la jeunesse. Il y a en effet, pour atteindre le même but, deux méthodes très différentes : l'*adoption* et le *patronage*. L'*adoption*, en gardant l'enfant du peuple enfermé dans une maison ou une école, le défend de l'influence dangereuse de la famille, le sépare du milieu où il est tant exposé à se perdre, mais en même temps le prépare mal à la liberté et aux épreuves de la vie qu'il doit mener plus tard. Le *patronage* laisse l'enfant dans le milieu où devra se passer toute son existence; il lui apprend à connaître ce milieu et à s'y préserver; il forme des hommes mieux trempés, plus aguerris, mieux armés pour la résistance dans les combats de la vie.

Puis, encore, l'adoption, exigeant des dépenses considérables, ne peut s'appliquer qu'à un très petit nombre. Le patronage, au contraire, ne coûtant presque rien, permet d'étendre à un nombre bien plus grand les bienfaits que l'adoption limite à quelques-uns. C'est donc vers le patronage que, après une étude pratique des deux systèmes, pencha l'esprit sagace et sensé de M. de Melun; et ce fut là, il faut le dire, sa plus importante et sa meilleure création. Il employa toutes les forces et les ressources de son dévouement à la protection des apprentis externes et, par eux, à la moralisation du travail et à la purification des ateliers. Il s'entendit, à cet effet, de vues et de pensées avec le frère Philippe, qui s'empressa de prêter le concours de tous les directeurs des écoles chrétiennes. Avec leur coopération, avec celle de plusieurs membres éminents du clergé, l'œuvre, commencée dans quelques arrondissements, s'étendit bientôt sur tout Paris. Elle compta trois mille jeunes gens répartis dans vingt-cinq associations, et elle ne tarda point de là à rayonner sur la France entière. On vit alors ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps : des jeunes ouvriers donnant l'exemple de l'exactitude et du recueillement à l'église, de l'assiduité au travail, de l'obéissance à leurs maîtres, de la discipline. Réunions du dimanche pour les offices, les instructions religieuses et les jeux, assistance à l'école du soir, récompenses sémestrielles au moyen de distributions de diplômes d'honneur, de médailles, de volumes, fêtes musicales, dramatiques et littéraires, pèlerinages, retraites pascales, visites et secours en cas de maladie, telle était,

dans ses divers fonctionnements, l'œuvre dirigée par un conseil général, présidé par M. de Melun, assisté de conseils particuliers dans chaque paroisse, œuvre qui fut et resta, pour son dévoué organisateur, celle de son choix et de sa prédilection.

Dès lors en pleine possession de sa voie, M. de Melun ne recule ni ne s'arrête. Ambitieux de charité, présomptueux de bonnes œuvres, comme il s'appelle lui-même, il voudrait embrasser le monde entier dans son action. La lumière de son esprit et l'inclination de son cœur lui ont appris qu'il a choisi la meilleure part, et que si c'est un devoir, c'est encore une satisfaction plus grande de faire le bien. Trois principes qui le pénètrent de plus en plus révèlent toute sa pensée et inspirent toute sa vie. Ces trois principes sont :

1° Que la société ne sera sauvée que par la charité ;

2° Que la charité doit se placer en dehors de la politique pour ne s'inspirer que de la religion ;

3° Que la religion elle-même ne peut être puissante que par la liberté.

Ces principes, dont sa connaissance de la société moderne et son rare bon sens avaient fait la lumière de sa pensée et la règle de ses actes, n'étaient, pour cet esprit modéré et éclairé, ni une doctrine qu'il imposait, ni une barrière qu'il prétendait élever. Il se prêtait à tous, se servait de tous, était conciliant avec tous, profitait de toutes les bonnes volontés et accueillait tous les concours. Sa bonté native rayonnait vers tous les points, et la sympathie de sa personne se faisait sentir ou semblait même s'imposer à tous les rangs et dans toutes les classes. Il appelait au but commun tous les efforts. Il voulait que la charité remplaçât toutes les puissances, toutes les hiérarchies, abolies par les siècles et les révolutions ; qu'elle rétablît ces rapports de clientèle que donnaient autrefois la naissance et la fortune. Mais si la future paix sociale à laquelle il aspirait est l'œuvre de la charité, c'est à la condition que la charité elle-même se dégagera de tout alliage terrestre, ne s'enrôlera sous aucune bannière, ne fera les affaires d'aucun parti, et offrira, au contraire, un terrain commun où tout le monde pourra se rencontrer et où les hommes, en se rapprochant, oublieront leurs divisions et leurs discordes pour confondre leur dévouement et leurs efforts. Donc, pour produire tous ces effets, la liberté chrétienne, la liberté du prosélytisme et de la charité, a besoin d'être garantie et d'être mise en dehors de toutes les revendications des pouvoirs publics qui, trop souvent, quand ils ne l'oppriment pas, s'efforcent de l'exploiter.

Avançant ensuite au delà des soins qu'il a consacrés jusqu'ici au jeune âge, M. de Melun s'enrôle dans l'œuvre des *Pauvres ma-*

*lades*. Il développe cette si utile fondation, dont l'origine remonte à saint Vincent de Paul, et y fait inscrire un grand nombre de dames qu'il envoie porter des consolations et des remèdes au chevet des infirmes et des mourants. Puis, sous le nom d'*Œuvre de la miséricorde*, il se fait le zélateur de l'institution à la fois si chrétienne et si délicate qui va au-devant du pauvre honteux, le découvre quand même il se cache et se dérobe au secours, et l'arrache au désespoir : œuvre qui, sous l'action de M. de Melun, sait proportionner le bienfait à la profondeur de la charité et à la grandeur du besoin, aimant mieux parfois être trompée par un indigne, que risquer de laisser périr un vrai et digne malheureux. En trois années seulement, deux mille familles furent ainsi secourues; et, dans les bulletins biographiques fidèlement recueillis sur chacune d'elles et composant comme une chronique de la misère, figuraient tous les rangs de la société, depuis la veuve de l'officier supérieur jusqu'à l'artiste illustre dont l'âge ou la maladie ont paralysé la main.

Une autre œuvre, ayant un caractère analogue, et qu'organisa encore M. de Melun, de concert avec M. de Cormenin, fut celle dite le *Patronage du renvoi*. Elle consistait à procurer gratuitement le retour au pays, avec quelques secours d'argent, aux pauvres filles honnêtes de province, servantes ou ouvrières, ou même aux femmes abandonnées par leurs maris, qui, venues à Paris sous la séduction de mauvais conseils ou l'espérance de meilleurs gages, s'y trouvaient bientôt isolées, sans occupation, souvent sans abri, et exposées à tous les dangers de la misère ou du désespoir.

Il n'était pas une situation malheureuse, une infortune méritée ou imméritée, à laquelle M. de Melun n'apportât sa participation ou son dévouement.

Pour étendre la propagande du bien, pour divulguer les moyens et les ressources de la charité, il avait conçu dès longtemps la pensée d'appeler directement, suivant sa propre expression, « la publicité au secours de la Providence ». Il avait formé le projet d'un recueil périodique, où viendraient se concentrer et s'éclairer les œuvres charitables de tous les pays. Dans le conseil qui se constitua sous sa présidence pour fonder ce recueil, entra tout ce qu'il y avait de plus compétent et de plus distingué en hommes de talent et de bien, de telle sorte que la seule énumération de ceux qui lui prêtèrent leur concours honorerait une époque.

Les *Annales de la charité* furent le premier titre de cette publication, et là, comme partout ailleurs, procédant non par exclusion mais par attraction, M. de Melun déclarait ne vouloir « connaître ni secte ni parti et regarder comme ses propres amis tous les amis des pauvres ». Aussi les articles et les rapports étaient-ils signés

parfois des noms les plus divergents en politique, unis seulement dans l'intérêt du bien.

Ce recueil, dont la collection forme comme la statistique raisonnée de la charité pendant tout le milieu de ce siècle, se transforma ensuite sous les titres successifs de *Revue d'économie chrétienne*, puis de *Contemporain*, qui subsiste encore. Mais les *Annales de la charité* resteront comme l'idée mère et directrice de toute l'œuvre. Les premières livraisons parurent au commencement de l'année 1845; elles contenaient des études signées de M. Marbeau, du docteur Trélat, du baron A. Guiraud, de M. de Falloux, de M. de Watteville, de l'abbé de la Bouillerie, de l'abbé Pététot, de M. de Cormenin, de M. Trognon, de Lamartine. Cinq ans plus tard, en envoyant à une charitable femme, assez éloignée de Paris, les volumes parus de son recueil, M. de Melun les accompagnait d'une lettre qui résume, dans un noble langage, les sentiments de son âme, et qui serait la meilleure préface à ses nombreux écrits charitables, si jamais on avait la bonne pensée de les réunir [1] :

Voici la collection complète de nos *Annales;* je vous l'envoie comme témoignage de ma persévérance dans ma vieille vocation de charité. Ces pages ne vous apprendront rien de nouveau : vous les avez déjà lues en détail. Cependant, à certaines heures de découragement, lorsque vous serez loin et que votre solitude gémira de son inaction et de n'avoir pas assez d'intérêts sur cette terre, ouvrez un de ces volumes et parcourez l'histoire de quelque fondation, le compte rendu de quelque œuvre. Dans le récit des mille moyens dont se sert la charité pour atteindre les formes si multiples de la souffrance, vous trouverez la meilleure distraction à tous les chagrins ; vous vous oublierez dans la contemplation de la misère des autres ; et votre âme compatissante, en pleurant sur le malheur de vos frères, n'aura pas de larmes pour ses propres malheurs. Si vos yeux rencontrent quelques lignes échappées à la plume d'un ami, mêlez son souvenir à vos réflexions, et pensez que probablement, à l'heure où vous lui demandez un conseil et une inspiration, il travaille pour faire entrer dans la loi, à la sueur de son front, une de ces idées que nous avons échangées si souvent. Puis, à la suite de votre lecture et de votre méditation, allez donner, par votre présence, un peu de patience et un rayon de joie à un de vos malades de prédilection, apprendre à un petit enfant à bégayer le nom du bon Dieu, réconcilier un pauvre vieillard avec la mort, et au retour écrivez-moi ce que vous avez pensé et ce que vous avez fait.

[1] La lettre est du 27 avril 1850.

Deux ans après la fondation des *Annales de la charité*, M. de Melun trouva une heureuse occasion d'élargir encore le cercle de ses études humanitaires. Il se rendit au congrès pénitentiaire de Bruxelles, au mois de septembre 1847, et, avec un autre Français illustre, Gustave de Beaumont, il prit une part importante à la discussion spéciale du régime cellulaire. Puis, frappé des merveilleux avantages que présentait, pour l'examen de toutes les questions philanthropiques, cet échange de vues entre des hommes venant de pays très divers, mais animés des mêmes intentions et poursuivant un but unique, il posa les bases d'une *Société internationale de charité*, dont la fin à atteindre était « de se livrer à une étude permanente et comparée de toutes les questions qui intéressent les classes laborieuses et souffrantes, de provoquer partout la création et le développement des institutions de prévoyance et de bienfaisance publiques et privées, de poursuivre le perfectionnement de la législation charitable chez tous les peuples ». — Laissons-le annoncer lui-même cette heureuse nouvelle :

Vous avez vu dans les *Annales*[1], écrit-il le 24 octobre 1847, l'histoire du congrès de Bruxelles. Il n'y avait pas grand'chose à apprendre de tant de paroles ; et la méthode et la précision ont manqué à ce congrès, trop nombreux et trop inexpérimenté ; mais j'aurais aimé à vous voir à la petite réunion qui a suivi la grande assemblée. Dans cette séance, trente personnes représentaient les nations, et j'ai eu le bonheur de pouvoir réaliser un des projets que je nourrissais depuis longtemps : l'alliance de tous les hommes de bonne volonté en faveur des pauvres de tous les pays. J'avoue qu'à ce moment, j'ai éprouvé une de ces joies qui compensent bien des fatigues et bien des tristesses. Cette grande affaire s'est faite plus vite et plus facilement que l'organisation de la plus minime de nos sociétés. Vous verrez qu'en arrivant nous n'avons pas perdu notre temps, que déjà nous sommes constitués : il ne reste plus qu'à utiliser cette concentration de forces, d'expériences et de bonnes dispositions ; et, puisque mes associés ont bien voulu me remettre leurs pleins pouvoirs et me donner droit sur leur temps, leur influence et leur intelligence, je tâcherai de pas laisser périr de si heureux germes...

Cette fondation se reliait dans son esprit avec une société toute française celle-là, qu'il avait organisée au commencement de la même année, sous le nom de *Société d'économie charitable*, et dont le but était très analogue. « Nous avons foi dans sa durée comme dans son succès », disait M. de Melun, en exposant les motifs qui

[1] *Annales de la charité,* troisième année, p. 529 et 593.

l'avaient conduit à cette création nouvelle. « La *Société* ne travaillera point en vain, nous en avons la confiance, aux progrès de la première, de la plus précieuse des sciences, celle qui apprend à connaître et à soulager les maux de l'humanité [1]. » Il disait vrai; trente ans se sont écoulés, et la société demeure, et il n'est point de question intéressant les classes pauvres qu'elle n'ait étudiée à diverses reprises, proposant des solutions dont beaucoup sont devenues lois de l'État, dont plusieurs auraient été dignes de le devenir.

A ces séances, pleines d'intérêt et de vie, le vicomte de Melun convoquait les hommes spéciaux, interrogeait les administrateurs, les chefs d'atelier, les patrons, les ouvriers, provoquait de véritables enquêtes. On faisait des rapports; on formait des projets de loi; on préparait des matériaux excellents pour les législations futures. Les secrétaires de la société, qui en rédigeaient les comptes rendus, étaient des jeunes gens intelligents et capables, que M. de Melun savait attirer et retenir par ses formes charmantes, par sa grâce aimable, par sa modération et sa tolérance; et il s'est formé à cette excellente école plusieurs hommes de mérite, qui se sont distingués plus tard dans les diverses fonctions qu'ils ont occupées. Leur travail était, du reste, singulièrement simplifié par la direction toujours bienveillante du président; il était prêt d'avance sur chaque question; souvent, il exposait en quelques paroles tout le plan d'un rapport, toutes les idées d'un travail ou d'un projet, tous les détails d'un compte rendu; il ne restait plus que la forme à trouver et quelques recherches à ajouter; mais avant même qu'on ait eu le loisir d'y penser, on apprenait que le lendemain matin M. de Melun s'était mis à l'œuvre et qu'il avait aussitôt écrit d'un seul jet une étude, parfaite dans son genre, à laquelle il n'y avait rien à modifier. Cette double et merveilleuse facilité de conception et d'exposition, qui se manifeste à chaque ligne de ses écrits ou de ses lettres, il l'a conservée jusqu'à la fin de sa vie, sans en abuser jamais; car il se serait reproché comme une faute une page inutile ou une heure perdue.

La révolution de 1848 n'arrêta pas ces pacifiques études; au contraire, elle leur devait donner un nouvel élan, en imposant à l'intelligence et au dévouement le devoir impérieux de parer sans retard aux périls nouveaux et aux préoccupations imprévues que chaque jour amenait. Dès le 6 mars, présidant la séance ordinaire de la société, M. de Melun disait à ses collègues, dans une chaleureuse allocution :

Sur tous les points livrés par Dieu aux discussions et aux appli-

[1] *Annales*, troisième année, p. 65.

cations des hommes, les faits ont été plus audacieux que les plus audacieuses pensées, le rêve de quelques-uns est devenu le réveil de tous; et les questions qu'on entrevoyait à peine dans un horizon lointain, que les esprits les plus hardis reléguaient dans le domaine d'une imagination aventureuse et d'une impossible spéculation, sont venues se poser elles-mêmes et réclament une solution positive et une application immédiate.

L'action qui a interverti toutes les forces, toutes les influences, tous les degrés de l'ordre ancien et fait changer de place à tant d'hommes et à tant de choses, s'est fait sentir sur les idées comme sur les personnes... L'*économie sociale* a rompu toutes ses digues et est arrivée au premier rang; elle commence son règne en provoquant toutes les difficultés, en s'imposant, comme à plaisir, la solution des plus terribles problèmes, avec l'ivresse de la conquête et la témérité de la toute-puissance. L'*économie charitable*, sa sœur, plus modeste, qui a été trop souvent chargée de ramasser les morts et de panser les blessés tombés sur le champ de bataille du socialisme, ne peut l'abandonner dans cette haute et périlleuse position; elle doit monter avec elle, partager ses travaux et s'associer à son avènement; elle a, dans le gouvernement des choses humaines, dans l'étude et la solution des questions qui sont à l'ordre du jour, une mission spéciale[1].....

Et immédiatement, on divisait la Société d'économie charitable en cinq sections ayant pour mission d'étudier toutes les misères, toutes les souffrances de la vie du pauvre; et une commission, dont on réclamait un travail rapide, était chargée de présenter un plan d'ensemble sur l'*organisation générale des secours publics*.

Mais, tout en prêtant son même concours à ses collègues et en continuant à diriger leurs travaux, le vicomte de Melun allait être appelé à développer sur un plus vaste théâtre les rares aptitudes de son esprit organisateur, et son zèle infatigable pour les grands intérêts dont il avait embrassé la défense. Cette importante partie de sa vie est peut-être la moins connue ou la plus oubliée. La politique qui dominait l'Assemblée, l'émeute qui trônait dans la rue, l'agitation qui troublait tous les esprits, absorbaient si bien alors toutes les préoccupations, qu'il ne restait plus de pensée ni de loisir pour l'examen de ces graves problèmes qui étaient cependant la cause première du terrible ébranlement ressenti par la société. L'histoire a fait comme les contemporains; les événements la touchent plus que les idées et laissent une plus forte trace dans ses récits. C'est cette lacune que quelques documents inédits nous offrent l'occasion de combler. Il nous sera permis d'étudier parti-

[1] *Annales de la charité,* quatrième année, p. 65.

culièrement le rôle de M. de Melun dans l'Assemblée législative de 1849, grâce aux correspondances que nous avons pu consulter sur cette intéressante période. Les questions de bienfaisance, d'organisation du travail, d'économie sociale, sont les seules à la discussion desquelles M. de Melun ait voulu prendre une participation publique et directe; mais, entre temps et chemin faisant, il ne s'interdit pas de donner à ses correspondants son appréciation personnelle, toujours fine et sensée, sur les événements politiques qui se déroulaient devant lui; c'est ce qui fait le côté piquant de ses lettres, en y tempérant la charité par l'esprit. Fréquemment il s'adresse, — on aurait peine à le croire d'après le ton grave et philosophique de cette correspondance, — à une jeune femme du grand monde, mais en même temps, il faut le dire, à une véritable émule à la fois de M[me] Swetchine et de la sœur Rosalie, à une âme assez noble pour s'élever aux plus hautes aspirations philanthropiques, à un esprit assez large pour se mettre au-dessus des préoccupations de parti et pour discuter toutes les idées généreuses de quelque part qu'elles viennent. Vive et pure amitié, digne des deux intelligences d'élite qui la partageaient, et qui ne s'est éteinte qu'avec la mort! Chaque jour, pendant la saison où l'on est à Paris, on retrouvait M. de Melun dans ce salon ouvert à toutes les illustrations littéraires et politiques de l'époque; il y venait se reposer de ses travaux du jour, en plaidant encore les intérêts de la bienfaisance, ou aussi en improvisant quelque discussion sur des questions absolument étrangères à ses préoccupations habituelles, qu'il illuminait de véritables éclairs de bon sens et de bon goût, avec une bonhomie qui n'était pas toujours exempte de malice. Un long séjour dans le Midi, en interrompant ce commerce quotidien, nous a valu des lettres pleines de faits et d'idées, qui remplaçaient les conversations devenues impossibles. Nous pouvons ainsi, en quelque sorte jour par jour, suivre l'histoire des pensées et des actes de M. de Melun, pendant ces années si remplies de nobles efforts, de bonnes volontés et d'impuissances, qui vont de 1849 à 1851. Il y a là une étude non dépourvue d'intérêt pour ceux qui pensent que, dans le mouvement des choses, il y a plus que des ambitions politiques à ménager ou des intérêts matériels à défendre.

## II

Aussitôt après la chute de la monarchie de Juillet, quand il fallut faire pour la première fois, dans l'élection de l'Assemblée constituante, l'essai du suffrage universel, on avait offert plusieurs candidatures à M. de Melun, et il s'était même prêté, dans l'Oise, à

quelques réunions électorales. L'échec de ces démarches le rendit fort heureux :

Je suis revenu hier soir célébrer la Pâque à Paris, — écrivait-il, le 26 avril 1848, à la marquise de Forbin, — enchanté d'en avoir fini avec cette velléité d'ambition et disposé à rentrer dans le cercle beaucoup plus simple et plus facile de la charité.

Je crois, ajoutait-il, nos honorables représentants destinés à aller très vite en besogne et à nous donner, au galop, une Constitution ; leur mandat ne sera pas de longue durée, et la seconde législature aura bien plus à faire, car elle devra organiser la société tout entière, ou plutôt empêcher qu'elle ne se désorganise. La grande question du travail, qui devait embarrasser toutes les législations à venir, se dénoue d'elle-même par l'impossibilité d'un résultat, et il faudra revenir à notre vieux et bon système : à la liberté soutenue et corrigée dans ses excès par la charité.

Et puis, avec cet optimisme qu'il avouait volontiers et qu'il a conservé presque jusqu'à sa dernière heure, en dépit des désillusions et des insuccès, il s'abandonnait à ses pensées philosophiques, à ses idées personnelles sur l'avenir social, et il disait :

..... Il n'y a que des espérances et des craintes : on dirait que la vie, comme le gouvernement, n'est que *provisoire*. Tout ce qui se passe disparaît devant les chances de l'avenir ; on n'a pas d'attention pour le présent. Il est vrai que jamais peut-être un peuple n'a eu plus grande chose à faire que les élections du moment : de cette urne où, en cet instant, se jettent tant de noms encore inconnus, va sortir la destinée, non seulement de la France, mais du monde, et ce qui est plus que le monde, d'une idée. Nous allons savoir si l'Europe est faite pour la sincère démocratie ; si ce mouvement des peuples, qui a commencé par l'esclavage et finit aujourd'hui par la souveraineté, est une marche progressive ou un retour vers l'anarchie ; si les intelligences, sorties égales du sein de Dieu, sont condamnées, par la condition de la vie sociale, à ces inégalités extrêmes qui exigent que la multitude ignore et obéisse..... Quel plus beau, quel plus grand problème à résoudre ; et faut-il se lamenter et se plaindre si l'action, dans cette immense secousse, nous coûte quelques écus et quelques heures de notre quiétude ! On n'est frappé aujourd'hui que de la pression des masses et de l'influence matérielle du nombre sur l'ordre et sur la société ; mais, sous cette apparence de matérialisme, se juge et se décide la question la plus idéale, en quelque sorte la plus spirituelle, celle de savoir si l'âme de ce monstrueux corps qu'on appelle le peuple ne sera pas plus forte que

ses intérêts terrestres et ses passions, le jour où aucune force ne l'emprisonne plus. J'ai foi dans cette conscience universelle, dans ce que Dieu a mis dans le monde lorsqu'il l'a créé.

Cette foi en l'avenir, un peu idéale sans doute, n'enlevait pas à M. de Melun la prévision très sûre et déjà un peu désillusionnée des événements qui se préparaient sous ses yeux. Deux mois plus tard, il écrivait à la même correspondante, avec une nuance de découragement qui ne lui est pas ordinaire :

Je harcèle mes amis au pouvoir en faveur des pauvres qu'oublie la révolution faite en leur nom ; et en ce moment j'achève mon projet de décret qui, s'il arrive à l'Assemblée, basera toute la charité publique sur le principe de la fraternité et réalisera la pensée que nous avons si souvent développée ensemble : l'union de l'État et de la charité privée. Lamartine, qui a pris grand intérêt à cette théorie, qui en goûte l'application telle que je la lui ai expliquée, et qui s'en est armé dernièrement devant la commission de la Chambre en faveur de la future politique du pouvoir exécutif, veut absolument élever mon humble système à la dignité d'une loi de l'État ; mais par ces jours de démolition qui usent les hommes et les choses, il a déjà lui-même perdu l'autorité nécessaire pour introduire dans la discussion une idée nouvelle. Voilà deux mois que, chaque jour, il annonce l'avènement de mon projet, et, chaque jour, l'imprévu se met à la traverse et le temps manque pour penser aux pauvres.

Depuis une semaine tout Paris est tenu en échec par Louis-Napoléon. Ce peuple, qui a combattu en février pour la république, est si singulièrement républicain, qu'en juin il crie : « Vive l'Empereur. » Napoléon a détrôné Barbès et Blanqui; cet homme, auquel personne ne songeait hier, est aujourd'hui un danger, une menace; armé de son nom, il faut lui opposer tout ce qu'on a de garde nationale et de troupes de ligne ; et encore, l'unanimité de la force publique, éprouvée jusqu'ici avec tant de bonheur contre les monarchistes, cesse devant ce fantôme de l'Empire. N'y a-t-il pas, dans cette facilité à adopter si vite une apparence de pouvoir, un souvenir de despotisme, un terrible argument contre l'action des derniers temps? Je suis loin de désespérer de notre république ; je conserve encore l'espérance qu'elle se relèvera des échecs qu'elle subit et surtout de la misère et de la défiance qu'elle entraîne ; cependant je cherche avec anxiété quel homme, quelle influence, se lèveront contre les prétentions les plus surannées. Je ne vois que des républicains vieillis en trois mois, dont on ridiculise déjà les forces si redoutées naguère ; une Assemblée fort timide et fort honnête, mais dépourvue d'initiative, ne tranchant aucune question ; un pouvoir descendu au niveau des ministres du règne précédent en

fait d'impopularité ; et, ce qui est plus triste que cela, toutes les améliorations ajournées devant la nécessité de la défense, et la liberté prête à être sacrifiée à la sécurité. Que sortira-t-il de ce chaos ? Je regarde de tous côtés pour voir d'où viendra la lumière ; la nuit s'épaissit de plus en plus autour de nous ; et je ne serais pas étonné de voir la présidence de la république arriver à Louis Bonaparte, et l'inviter à reprendre un trône dont il paraît que la France n'a pas encore appris à se passer ; mais cette abdication de sa souveraineté, si chèrement achetée par le peuple, sera-t-elle acceptée de tous, et n'y a-t-il pas à la fin de ces conflits une guerre civile? En vérité, il faut lever les yeux au ciel, faire le plus de bien qu'il est possible sur la terre, conserver dans son cœur l'amour de ses frères, et ne pas hasarder un projet et une prédiction.....

*Faire le plus de bien possible*, c'était l'invariable règle de conduite de M. de Melun. Au lendemain des coupables et sanglantes journées de Juin, c'est la pitié qui le préoccupe bien plus que la colère et la vengeance ; et dans l'effarement général, lui seul conserve son sang-froid et son dévouement inaltérable pour les souffrances des malheureux. C'est encore près de cette noble femme, absente de Paris, et qui essayait à ce moment même, sous ses auspices, d'organiser dans le Midi l'œuvre de la Miséricorde, qu'il plaide la cause ingrate des déclassés et des victimes de l'émeute.

..... Sous l'influence d'une terreur trop justifiée et d'une victoire dont on sent jusqu'à un certain point l'impuissance, on est impitoyable, écrivait-il le 11 juillet 1848 ; il n'est question que d'exécutions ; on se plaint de la lenteur des conseils de guerre ; on n'aperçoit que des forçats et des scélérats ; on oublie la part des infâmes doctrines auxquelles on a livré l'oisiveté d'une pauvre multitude qui a bu sans défiance à une coupe empoisonnée. Le gouvernement a, pendant quatre mois, enivré le peuple d'éloges et de pouvoir ; on lui a tout promis ; on a provoqué chez lui des espérances auxquelles il ne songeait pas; on a érigé en droit ses plus mauvaises passions ; et aujourd'hui on s'étonne que l'arbre ait porté ses fruits !

Enfin, pour le moment, l'ordre a reparu ; et les mesures fort sages du général Cavaignac, le désarmement des faubourgs, la concentration des troupes auprès de Paris : tout éloigne le péril ; et si le travail revient à la suite de cette malheureuse épreuve, il y aurait quelque espérance de voir la société retrouver ses conditions de stabilité ; mais que d'irritations à calmer, que de préjugés à combattre ! Je ne connais que la charité capable de signer le traité de paix ; et en ce moment la justice ne peut pas lui laisser beaucoup de place. Je vais cependant, ce matin, au faubourg Saint-Marceau, interroger la misère et tâcher de

savoir ce qui reste encore de bonne volonté au fond de ces cœurs ulcérés; et hier, à notre Assemblée d'économie charitable, nous venons de formuler un décret pour offrir à Alger du travail et des espérances de propriétés à vingt mille bras inoccupés en France.

Je ne vois rien qui donne plus à réfléchir et aussi à espérer que l'histoire de la garde mobile ; elle a été admirable de courage ; elle a défié les plus belles pages de notre histoire guerrière; et pourtant elle a été recrutée tout entière dans ce peuple qui depuis si longtemps fournit des bras à l'émeute et des héros aux barricades. Je n'ai pu me défendre d'un mouvement de joie, à travers nos tristesses, en lisant, parmi ceux qui se sont le plus distingués, le nom d'un assez grand nombre élevés dans nos écoles et entre autres à la rue Saint-Étienne; plusieurs ont été blessés, et je les remercie du fond du cœur d'avoir fourni une réponse victorieuse aux trop nombreuses accusations portées aujourd'hui contre ce qu'on appelle notre philanthropie. Lorsqu'on me jette à la tête que la responsabilité de tant de malheurs retombe un peu sur ceux qui se sont trop occupés du peuple et ont réveillé en lui des idées d'importance et de droit qu'il n'avait pas, j'oppose à ce reproche la conduite de mes enfants de la garde mobile. C'est un argument qui sauvera l'Œuvre des apprentis et lui prépare dans l'avenir des chances immenses de progrès [1].

Il ajoutait dans la même lettre [2] des détails plus intimes, plus personnels, mais d'une analyse non moins fine et vraie :

La guerre civile a trouvé Mme Swetchine, comme vous l'avez vue dans les jours de paix, les yeux fixés en haut, se défendant de la colère générale et ne voulant sacrifier au besoin de sécurité aucun des biens que donne la liberté. Les bruits et les luttes de la terre atteignent son cœur par la compassion, mais ne peuvent rien sur la sérénité de son âme ; elle a dans ses appréciations la mesure qui vient de la vérité. Que cette mesure est difficile à garder en temps de révolution! Chacun travaille à nous la faire perdre; et si, dans un salon, nous nous permettions d'émettre en ce moment le moindre doute sur la nécessité d'avoir pitié de quelques coupables, nous serions dénoncés comme complices et mis par le monde hors la loi.

[1] On trouve, dans une lettre du 23 août, les lignes suivantes qui complètent celles qu'on vient de lire :

« Je dois vous rendre compte d'une belle journée de nos chers apprentis du faubourg Saint-Antoine. Dimanche, un grand nombre a fait ou renouvelé sa première communion; l'évêque d'Orléans, Mgr Fayet, représentant du peuple, a si bien parlé, que le faubourg, qui se trouvait à cette cérémonie, fondait en larmes; on m'écrit que cette séance a laissé d'admirables souvenirs et que l'Œuvre a brillé d'un éclat inusité. »

[2] Paris, 11 juillet 1848, à Mme la marquise de Forbin d'Oppède.

Je ne sais si vos pays sont aussi sévères que les nôtres, mais la campagne n'est pas un abri contre l'inflexibilité des jugements : nos fermiers ne rêvent plus que terreur à inspirer aux émeutiers et ils fusilleraient volontiers tout homme qui n'a pas de passeport. Cette disposition, en m'affligeant profondément, doit cependant un peu rassurer. On a tant reproché aux victimes de la première révolution d'avoir baissé la tête comme l'agneau qui marche à l'abattoir ; aujourd'hui on se fait loup pour n'être pas traité en agneau ; et au fond de toutes ces métamorphoses, il y a un grand besoin de berger !

Ce que M. de Melun exprimait avec une commisération si émue sur les malheurs et les misères nés à la fois des révolutions politiques, des convoitises mauvaises et aussi des aspirations et des besoins légitimes, il n'avait cessé de le réaliser dans l'application.

Déjà quand, après la révolution de 48, les ouvriers de Paris, par suite de la cessation de tout travail, étaient tombés de l'exaltation du triomphe dans le dernier degré du dénuement, il s'était prêté, sur l'appel de M. et Mme de Lamartine et de quelques membres du gouvernement, à l'organisation d'une œuvre qui mettait à la charge d'un protecteur désigné chacune des familles que les événements avaient privées de leurs ressources et qui avaient le plus besoin de secours. Mais, à la suite des journées de Juin particulièrement, M. de Melun, s'adressant à ses confrères de Saint-Vincent de Paul, et toujours secondé par l'admirable sœur Rosalie, partage en circonscriptions les quartiers de Paris les plus éprouvés par l'émeute, c'est-à-dire les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, les distribue entre des commissaires visiteurs, dont chacun doit se charger d'une soixantaine de familles, et fait ainsi pénétrer le secours et l'apaisement dans des maisons et des réduits dont le seul aspect produisait la répugnance et l'effroi. Presque partout les visiteurs furent accueillis avec égard et reconnaissance, et les distributions régulières de secours qui durèrent plus de quatre mois apportèrent un grand allègement à la détresse. Cette œuvre, généralisée plus tard et régularisée sous le beau nom d'*Œuvre des familles*, continua à produire un grand bien. Elle était vraiment, ainsi que se plaisait à le répéter M. de Melun, « un traité d'alliance entre les partis et en particulier entre les riches et les pauvres, entre l'église et l'Etat, en prenant pour négociateur la charité ».

G. Baguenault de Puchesse.

La suite prochainement.

---

# LA THÉORIE DU DRAME LYRIQUE

## D'APRÈS GLUCK ET R. WAGNER

---

Nous avons passé en revue, dans une précédente étude[1], les divers griefs accumulés moins encore contre la réforme de l'opéra que contre les deux compositeurs qui, à un siècle d'intervalle, s'en sont faits les propagateurs et les grands pontifes. Il nous reste à définir le sens exact de la théorie émise par Gluck dans l'épître dédicatoire d'*Alceste*, et reprise à nouveaux frais, élargie, parachevée par l'auteur de *Lohengrin*.

Il faut bien l'avouer, en réponse aux injures et aux critiques de parti pris, on a vu se produire des excès d'enthousiasme qui, en forçant la note, ont eu pour résultat de présenter l'idée réformatrice sous un jour passablement ridicule. Mais qui ne sait déjà que, de tout temps, les questions musicales ont joui du privilège de jeter la discussion hors des limites de la modération et de la justice? Aussi, parmi tant d'écrits ayant pour objet d'exalter outre mesure ou de rebaisser systématiquement le mérite de Richard Wagner, il y a encore place pour une analyse impartiale, uniquement dirigée par l'amour du vrai, et ne puisant ses déductions que dans l'examen attentif des idées avancées par le maître lui-même.

Et d'abord, cette prétention d'ériger en corps de doctrine une série d'observations musicales a pu paraître outrecuidante à certains dilettanti, — Gluck eût dit : *buongustaï*[2], — qui s'obstinent à ne voir dans la musique qu'une suite de sons destinés à flatter l'oreille; comme si l'oreille pouvait avoir d'autres fonctions que de transmettre à l'âme de l'auditeur les intentions du musicien! Une pareille définition n'a-t-elle pas pour effet de confondre l'instrument avec l'objet, la voie à suivre avec le but proposé? La plupart des musiciens italiens, — et il est bien entendu que nous parlons

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1881.
[2] Préface de *Pâris et Hélène*.

ici des compositeurs de musique d'opéra, petits-fils dégénérés des Monteverde, des Palestrina, des Durante, — la plupart des musiciens italiens n'ont eu, il est vrai, d'autre idéal que de plaire à l'oreille par l'agréable contexture du *motif*. Si la nature, pour me servir de l'expression d'un écrivain distingué, « leur avait placé une lyre dans le cœur », elle avait négligé, par contre, de mettre sous leurs yeux un traité de l'harmonie et des convenances dramatiques. Le besoin de chanter leur paraissait tout aussi naturel que le besoin de respirer ou de se nourrir, et le caractère même du public pour lequel ils travaillaient ne pouvait qu'encourager cette facilité d'inspiration, prodiguée au détriment de la technique musicale. A condition qu'une mélodie fît valoir convenablement la méthode de la *prima donna* ou du *primo uomo*, on se déclarait pleinement satisfait. Quant à l'action dramatique, il n'en était pas plus question que de la charpente au moyen de laquelle un architecte assure la solidité de l'édifice.

Rameau eut l'honneur de porter les premiers coups au mauvais goût de son époque. Son système d'harmonie, fécondé par le génie des Bach, des Hændel, des Mozart, des Beethoven, a eu pour principal objet de multiplier les points de contact qui peuvent exister entre l'art musical et la philosophie ou les sciences mathématiques. Et si, par l'effet de cette dérivation, le domaine de l'inspiration s'est trouvé singulièrement amoindri, on ne peut nier que le prestige de l'art se soit relevé d'autant. Ce n'est certes pas *Iphigénie en Tauride*, *Fidelio*, le *Freyschütz*, *Tannhauser*, qui justifient les critiques de la Bruyère, les malices de Voltaire et les boutades de Saint-Évremond.

Il n'est donc pas étonnant qu'un art ainsi voué aux transformations les plus inattendues, et s'appuyant, en outre, sur une science indéfiniment perfectible, donne lieu à des observations susceptibles d'être présentées sous forme de théories et de doctrine. Et, d'autre part, on conviendra que nous ne sommes plus au temps où un philosophe célèbre écrivait à l'auteur d'*Isabelle et Gertrude* : « Vous êtes musicien et vous avez de l'esprit; cela est trop rare, monsieur, pour que je ne prenne pas à vous le plus vif intérêt » ; où d'Alembert constatait[1] qu'un nombre extrêmement restreint d'artistes sont en même temps hommes de lettres. Les musiciens de notre temps n'ont rien à envier, pour l'érudition et l'intelligence, aux peintres florentins du seizième siècle. Ils s'entendent, pour le plus grand nombre, à rédiger un manifeste artistique aussi bien qu'à écrire une partition; et, parmi eux, R. Wagner s'est fait remarquer par

[1] Discours préliminaire sur l'*Encyclopédie*.

l'autorité avec laquelle il conduit la polémique soulevée par ses propres innovations.

Car, — c'est là le point essentiel, — il faut considérer à part, dans le maître de Bayreuth, le compositeur et l'esthéticien, l'artiste doué d'un indiscutable talent et l'écrivain révolutionnaire qui médite un bouleversement général dans les traditions du drame lyrique. Notre tâche se bornera à apprécier l'idéal qu'il poursuit, indépendamment des ressources artistiques au moyen desquelles il prétend le réaliser.

## I

En outre des lois générales qui les régissent, les arts sont assujettis à des règles particulières. Ils possèdent des effets spéciaux, un ordre de beautés propre à chacun d'eux, et se trouvent circonscrits dans des limites qu'ils ne peuvent dépasser sous peine de tomber dans l'incompréhensible et l'absurde. En d'autres termes, la poésie, la musique, la peinture, tout en ayant un objet identique, qui est l'imitation raisonnée, intelligente de la nature, diffèrent entre elles et par le caractère de leurs procédés, et par la délimitation inégale de leurs moyens d'action. De là la nécessité pour chaque art de s'appuyer sur les ressources de l'art voisin, sitôt que celles dont il dispose lui paraissent insuffisantes pour l'interprétation exacte de l'idée.

Ces rapports des arts entre eux ont frappé l'attention des philosophes bien avant que Lessing n'en fît le fond de l'admirable théorie contenue dans le *Laocoon* et la *Dramaturgie*. D'après Cicéron [1], les arts forment comme une chaîne dont les différents anneaux seraient, pour ainsi parler, soudés bout à bout, en sorte que les limites de l'un servent nécessairement de point de départ au suivant : *Omnes artes cognatione quadam inter se continuantur.*

Sur ce raisonnement R. Wagner établit la base de son système d'opéra, qu'il considère comme une synthèse des effets de tout ordre capables de fortifier l'expression du sentiment dramatique. Ce que la poésie sera impuissante à exprimer, la musique l'exprimera pour elle, et à cette union intime, soutenue, de l'idée parlée avec l'inspiration musicale, viendra s'ajouter le double prestige de l'art plastique qui définit l'attitude du personnage, et de l'art décoratif qui détermine le milieu où se meut l'action. Cette union idéale, on le comprend, n'a pas seulement pour objet d'imprimer au genre de l'opéra un caractère de splendeur qu'aucun art pris isolément ne

[1] *Académiques.*

saurait atteindre; elle lui assure encore l'unité de composition, unité d'autant plus rigoureuse que, dans la pensée du novateur, un même agent combinera les différents moyens d'expression, fournira la donnée, réglera les détails de l'action, construira la phrase versifiée et y ajoutera les formules musicales correspondantes.

En Italie, où la pièce avec chant a pris naissance, le rôle du poète n'était guère plus important que celui du peintre chargé de brosser les décors. Au-dessus de ces deux manœuvres trônait le maître de ballet, puissance redoutable avec laquelle Gluck lui-même eut souvent à compter; et enfin, au plus haut degré de la hiérarchie artistique, on trouvait le musicien qui inspirait poète, décorateur et danseurs.

Il ne faudrait pas s'imaginer, néanmoins, que le compositeur exerçât un pouvoir absolu et sans contrôle. Il se voyait dominé, à son tour, par le virtuose, personnage insupportable, véritable tyran du théâtre, qui ne voyait dans son rôle qu'un prétexte pour faire admirer la souplesse d'un organe particulièrement exercé.

Ce que devenait l'unité de l'œuvre dans de pareilles conditions, on peut sans peine l'imaginer. « Nos drames lyriques, écrivait le savant abbé Arnaud, en 1753, sont, sans contredit, de tous les drames, les plus imparfaits, puisqu'ils ne sont qu'un tissu d'épisodes qui ne se trouvent liés les uns avec les autres ni nécessairement ni vraisemblablement [1]. » Aussi la Bruyère qualifiait l'opéra de « spectacle ennuyeux », et Saint-Évremond ne comprenait pas que poète et musicien se donnassent tant de peine pour composer un aussi méchant ouvrage. L'expression, qui doit distinguer les moindres modifications du sentiment, résidait presque entièrement dans les inflexions variées de la voix; et malheur au musicien qui se fût permis, là-dessus, de donner quelques conseils à son interprète. Grétry rapporte, dans ses *Mémoires*, avoir entendu, pendant une répétition de *Céphale et Procris*, le dialogue suivant, entre un chef d'orchestre et une *prima donna* : « Pardon, mademoiselle, hasardait timidement le premier, il me semble que vous prenez un mouvement différent de celui qu'a indiqué l'auteur... — Il vous semble mal, ripostait l'actrice en fureur. Apprenez, monsieur, que vous n'avez qu'à me suivre, et à faire de votre symphonie la très obéissante servante de ma déclamation. » Le chef d'orchestre se tint coi, l'artiste reprit *a piacere* sa cavatine, et Grétry dut encore s'estimer heureux qu'après une pareille algarade on ne lui rendît pas le rôle.

Ainsi donc, par un raisonnement aussi subtil, mais plus exact,

[1] Lettre au comte de Caylus.

dans le fond, que celui de Thémistocle faisant gouverner le monde entier par son jeune fils, on pourrait affirmer que le soprano, le ténor, la basse, étaient seuls et véritables dominateurs du drame musical.

De plus, ne l'oublions pas, les compositeurs se formaient dans un milieu où leur idéal pouvait difficilement s'agrandir et se perfectionner. Le public italien, pour qui une émotion tant soit peu prolongée devient un tourment insupportable, considère le théâtre comme un lieu de réunion mondaine, une sorte de *club* où l'on vient, au son de la musique, se distraire des préoccupations et des travaux de la journée. Même après que le spectacle est commencé, on cause, on se promène, on discute, on organise des soupers dans les loges, les visites s'échangent de place en place, et le président de Brosses nous raconte [1] qu'il fit, un soir, en plein théâtre *delle Valle*, une partie d'échecs avec son ami Rochemond. « Cela nous servit, ajoute-t-il, à remplir le vuide des longs récitatifs. » Dès qu'apparaît le chanteur à la mode, le tapage est interrompu. On écoute avec assez d'attention la cavatine ou l'air à roulades, et dès les premières notes de la cadence les conversations reprennent, les promenades et le bruit recommencent jusqu'au moment où la ritournelle annonce un nouveau motif.

Le compositeur connaît donc à l'avance ceux des morceaux de la partition qui ont quelque chance d'être entendus, et on devine qu'il traitera le reste *en remplissage*. C'est le triomphe des chœurs à l'unisson, des duos à la tierce, des récitatifs *con cimbalo*, formules banales, usées, destinées à se perdre au milieu de l'inattention générale. D'autre part, le poète, sûr de passer inaperçu, se soucie peu de fournir au musicien autre chose que des données incohérentes et une versification insipide. Le mot de *libretto* est devenu synonyme de platitude, et on ne trouve guère, pour traiter un pareil genre, que des poètes d'un ordre inférieur. Lulli refusa énergiquement de

. . . . . réchauffer du son de sa musique

une *Daphné* de la Fontaine, et lui préféra la *Proserpine* de Quinault ; les vers de l'immortel fabuliste n'étaient sans doute pas assez « sots » pour être chantés. Voltaire écrivit plusieurs livrets, dont l'un, *le Temple de la Gloire*, contient des pensées telles que celles-ci :

[1] *Voyage en Italie.*

J'embraserai de mes puissantes mains
Les tristes restes de la terre.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Je veux que votre orgueil seconde
Les soins de ma grandeur :
La gloire en m'élevant au premier rang du monde
Honore assez votre malheur.

Et voilà le moule dans lequel un des plus grands poètes français était obligé de jeter ses idées ! On comprend que Racine et Boileau n'aient pas insisté pour garder ce livret de *Phaéton*, qu'une fantaisie de M^me^ de Montespan avait arraché des mains de Quinault.

Mais là ne s'arrêtait pas la liste des vices et des ridicules de l'ancien *opera seria*. Il y avait encore le ballet, qui, à tout propos, prenait possession de la scène pour mêler aux situations les moins gaies quantité de pirouettes, sauts de carpe, entrechats, etc... Il y avait le chœur, lourde masse qui s'ébranlait au signal du chef d'orchestre avec l'ensemble d'un bataillon de soldats marchant à la parade, et n'avait d'autres fonctions que de rompre par intervalle la monotonie du concert. Il y avait l'orchestre, formé de quelques instrumentistes indisciplinés, rebutés par la moindre difficulté; l'orchestre que Wagner appelle quelque part « une énorme guitare accompagnant des airs ». Je ne parle pas des costumes, de la mise en scène, des décors. Oreste, Renaud, Agamemnon, coiffés de perruques gigantesques, se promenaient dans un salon du plus pur style Louis XIV; Iphigénie portait un vertugadin; Armide avait des mouches sur le front, etc., etc.

## II

La réforme imposée par le goût portait donc à la fois sur la facture générale et sur les moindres détails de l'opéra. C'était une transformation radicale, qui devait s'étendre jusqu'aux habitudes du public. Il s'agissait, en somme, de persuader au librettiste qu'il n'était pas forcé de tourner éternellement dans le cercle

des lieux communs de morale lubrique;

au compositeur qu'il pouvait écrire de la bonne musique, même sur des vers convenablement tournés, et que sa mélodie comme sa symphonie devaient, avant tout, prendre l'empreinte du sentiment indiqué par le poète; au chanteur qu'il n'était qu'un instrument docile entre les mains des auteurs; au maître de ballet que ses

chaconnes et ses gavottes n'étaient que de ridicules hors-d'œuvre; aux musiciens de l'orchestre qu'ils devaient au moins ôter leurs gants pour exécuter la partie qui leur était confiée; aux choristes qu'ils remplissaient le rôle d'un personnage mêlé à toutes les péripéties du drame; au public, enfin, qu'il pouvait exiger un spectacle plus digne de lui.

Malheureusement, une pareille entreprise excédait les forces d'un seul homme; et, quelque puissant génie que possédât Gluck, quelle que fût l'énergie qu'il déployât, il vit ses efforts se briser contre l'indifférence du public, et l'opposition des faiseurs de *pasticcio*, dont il dérangeait la petite industrie. Son découragement se fait jour dans ce passage de l'épître dédicatoire d'*Hélène et Pâris :* « Je ne me suis déterminé, dit-il, à publier la musique d'*Alceste* que dans l'espoir de trouver des imitateurs. J'osais me flatter que, suivant la route que j'ai ouverte, on s'efforcerait de détruire les abus qui se sont introduits dans le spectacle italien et qui le déshonorent. Je l'avoue avec douleur, je l'ai tenté vainement. »

Mais la théorie exposée dans la célèbre préface n'en subsistait pas moins. L'impulsion était donnée, l'ensemble des droits du bon goût se trouvait enfin définitivement affirmé, et dans la pratique on commençait à admettre l'union nécessaire de la tragédie et de la musique, idée fondamentale du système. L'accord était établi, désormais, entre deux arts qui avaient perdu depuis longtemps l'habitude de s'entendre, et, en présence des merveilleux effets qui en résultaient, Grimm pouvait s'écrier : « Quand j'entends *Iphigénie*, j'oublie que je suis à l'Opéra; il me semble entendre une tragédie grecque dont Le Kain et M^lle^ Clairon auraient fait la musique [1]. »

Grimm ne se trompait pas. C'est bien dans l'antiquité que Gluck a trouvé l'idéal de la forme dramatico-lyrique. Il est aujourd'hui prouvé que les tragédies grecques n'étaient pas seulement déclamées, mais encore chantées. D'après Plutarque [2], les anciens poètes, après avoir composé des vers, y ajoutaient des sons convenables au sentiment de la phrase. A chaque genre de poésie correspondaient un ton ou mode dont il n'était pas permis de changer l'affectation, et un instrument spécialement voué à l'accompagnement. « J'ai observé, dit Gluck, à ce propos, que les poètes qui ont composé des hymnes pour les temples se sont tous assujettis à faire dominer dans leurs odes un certain mètre. J'ai pensé que ce mètre avait apparemment en soi quelque chose de sacré et de religieux, et j'ai

[1] *Corresp. litt.*, t. X.
[2] *Dialogue sur la musique.*

composé ma marche (d'*Alceste*), en observant la même succession de longues et de brèves. » Puis, poussant plus loin ses investigations archéologiques, l'auteur d'*Armide* découvrit que le son de la flûte convenait à merveille au mètre en question. De là le superbe effet produit par deux flûtes qui soutiennent la marche des prêtres, et jouènt dans les notes basses et voilées du registre.

Ainsi la langue grecque, si mélodieuse par elle-même, imposait ses lois à la musique, et lui empruntait en revanche les avantages du rhythme et de la cadence. Celle-ci ne faisait donc qu'accentuer l'expression de celle-là ; la fusion étant complète, et le drame chanté, déclamé, mimé, offrait le véritable type de l'opéra. Cette corrélation entre l'idée parlée et la formule musicale était même si rigoureusement exigée, que Plutarque n'assigne aux compositeurs de son temps d'autre guide que la philosophie, seule capable, ajoute-t-il, de décider quelle sorte de musique convient à la poésie.

Gluck n'a fait, par conséquent, que renouveler une doctrine vieille de trente siècles. Lorsque Wagner, à son tour, voudra relever le prestige du drame lyrique tombé entre les mains des Scribe et des Bellini, il avouera lui-même avoir rencontré le modèle du genre dans les représentations théâtrales de la Grèce antique. « Là, dit-il, le théâtre n'ouvrait son enceinte qu'à certaines solennités où s'accomplissait une fête qu'accompagnaient les jouissances de l'art. Les hommes les plus distingués de l'État prenaient à ces solennités une part directe comme poètes ou directeurs; ils paraissaient, comme les prêtres, aux yeux de la population assemblée de la cité et du pays, et cette population était remplie d'une si haute attente de la sublimité des œuvres qui allaient être représentées devant elle, que les poèmes les plus profonds, ceux d'un Eschyle ou d'un Sophocle, pouvaient être proposés au peuple et assurés d'être parfaitement entendus [1]. »

Ne dirait-on pas que dès l'époque où furent imprimées ces lignes, Wagner entrevoyait l'aménagement particulier du théâtre de Bayreuth, les *Bünenfestspiele* des *Nibelungen*, présidées par l'empereur d'Allemagne, et l'apothéose finale du 18 août 1876?

Étrange destinée, néanmoins, que celle de deux réformateurs accusés, chacun en son temps, d'avoir écrit pour l'intelligence des générations futures, et convaincus, en fin de compte, d'être allés puiser dans les ouvrages de Plutarque, au premier siècle de l'ère chrétienne, l'idée mère de leur théorie!

[1] *Lettre sur la musique à M. F. Villot.*

## III

Le système soutenu par les gluckistes se présente donc formé de toutes pièces. Après avoir indiqué à grands traits les conditions générales auxquelles doit satisfaire l'opéra, l'auteur de la préface d'*Alceste* prend séparément les éléments divers qui entrent dans le composé lyrique, et il assigne à chacun sa véritable fonction.

La musique sera écrite en vue d'exprimer un sentiment déterminé par la poésie, et non pour satisfaire la vanité mal entendue des chanteurs. L'unité d'action devant préoccuper avant tout le compositeur, celui-ci veillera à ce que toutes les parties de l'œuvre soient étroitement unies entre elles, sans que des ornements superflus, des hors-d'œuvre, d'interminables ritournelles, viennent refroidir l'intérêt du dialogue ou détourner à tout instant l'attention du spectateur. Plus de reprises de phrases que le sentiment n'exige pas, plus de roulades et de vocalises inutiles, de cadences et de points d'orgue semés dans le morceau pour plaire au virtuose : tout cela est abandonné à ces *maestri* ignorants, « qui du plus pompeux des spectacles en ont fait le plus ridicule ». L'ouverture, loin d'être une sonate placée en tête du premier acte uniquement en vue de donner au public le temps d'arriver pour le premier acte, devra résumer le caractère de la situation. Enfin, les règles de la musique, la coupe de l'opéra, les traditions et les conventions seront au besoin sacrifiées de bonne grâce en faveur de l'effet.

Mais ce n'est là, à tout prendre, que le développement d'une donnée principale, à savoir : la vérité dans l'expression ; et pour peu que l'on étudie sérieusement l'idée qui sert de point de départ à la doctrine, on verra qu'elle a moins pour objectif de nouveaux effets musicaux à produire que la facture même du *libretto* à corriger. Gluck saisit toutes les occasions qui se présentent de prodiguer à son collaborateur les éloges et les témoignages d'admiration. « Je me ferais un reproche bien sensible, dit-il dans une lettre au *Mercure de France*, si je consentais à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien dont le succès a justifié la tentative. C'est à M. de Calzabigi qu'en appartient le principal mérite, et si ma musique a eu quelque éclat, je dois reconnaître que c'est lui qui m'a mis à portée de développer les ressources de mon art. »

On eût, certes, bien étonné Lulli et Rameau, en leur disant que la poésie de Quinault, de Labruère, de l'abbé Pellegrin, était pour quelque chose dans le succès d'*Armide*, de *Dardanus* et de *Castor et Pollux*.

## IV

Exposer le système de Gluck, c'est démontrer que R. Wagner n'a pu rien découvrir en matière de doctrine. Les lois qui président à la composition de la tragédie lyrique ont été fixées dès la première représentation d'*Alceste*, et tout ce que pouvait faire l'auteur de *Tannhauser*, c'était d'y ajouter des corollaires, des combinaisons, tirés de son fonds particulier de science et d'inspiration. Il est, toutefois, un côté de la question qu'il a prodigieusement agrandi : je veux parler de la part faite à l'élément instrumental dans le nouveau genre d'opéra. Gluck avait bien indiqué, dans sa préface, que « les instruments seraient employés en proportion du degré d'intérêt et de passion »; mais la donnée était vague, et c'est à peine si l'on pouvait la trouver appliquée dans cinq ou six passages des deux *Iphigénie*, d'*Orphée* et d'*Alceste*. Ajoutons qu'à l'époque où ces ouvrages parurent, la science de l'orchestration était à peine au sortir de l'enfance. Nul n'avait songé encore à utiliser la variété infinie de timbres que peuvent offrir les instruments pris isolément, ou combinés d'une façon originale. Il fallait donc, à la fusion déjà opérée de la poésie avec le chant, joindre la fusion de la mélodie avec la forme symphonique, et par là le domaine de l'expression musicale s'étendait indéfiniment. En s'appuyant sur l'idée théorique proposée par Lessing, Wagner arrive à cette démonstration : que la symphonie est au chant ce que le chant lui-même est à la parole. La chaîne se continue, les effets s'amalgament, se fortifient mutuellement ; où s'arrête l'action de la parole, la puissance du chant commence, et le chant, à son tour, n'obtient toute sa force d'expression qu'à condition d'être aidé par les sonorités de l'orchestre. De cette façon, le spectateur peut, à un moment donné, découvrir jusqu'aux intentions les plus secrètes du compositeur. Je prends, au hasard, deux exemples qui me paraissent convaincants.

A ce passage d'*Iphigénie en Tauride*, où Oreste chante :

Le calme est rentré dans mon cœur,

une succession rapide de notes frappées par les altos dans un *tempo agitato* se détache sur le fond uni du reste de l'orchestre, et dément l'affirmation du personnage. Pourquoi donc cette anomalie en opposition formelle avec les lois de l'expression ? C'est que, en y réfléchissant, on s'aperçoit vite que le calme d'Oreste n'est qu'apparent. En vain, l'infortuné cherche à se faire illusion sur l'étendue

de son crime; il vient de tuer sa mère, et, quoi qu'il veuille dire, le remords n'est pas près de sortir de son cœur.

Nous trouverons un effet analogue dans la sérénade du *Don Juan* de Mozart. La description en prose n'en étant plus permise depuis les admirables vers de Musset, nous laissons la parole au chantre de *Namouna*.

Vous souvient-il, lecteur, de cette sérénade
Que don Juan déguisé chante sous un balcon?
Une mélancolique et piteuse chanson
Respirant la douleur, l'amour et la tristesse.
Mais l'accompagnement parle d'un autre ton.
Comme il est vif, joyeux! avec quelle prestesse
Il sautille! on dirait que la chanson caresse
Et couvre de langueur le perfide instrument,
Tandis que l'air moqueur de l'accompagnement
Tourne en dérison la chanson elle-même,
Et semble la railler d'aller si tristement.

Supposez maintenant qu'un musicien inintelligent soit chargé de mettre un accompagnement sous chacune de ces mélodies, en tenant compte seulement de l'expression générale. Du coup, Oreste, le meurtrier de Clytemnestre, Oreste, voué aux Furies, n'est plus qu'un citoyen vertueux, dont la conscience jouit d'une tranquille parfaite, et rien ne distingue plus le perfide amant de donna Anna du premier amoureux venu offrant un concert à sa belle.

Mais ce ne sont là, je le répète, dans les œuvres des anciens maîtres, que des échappées radieuses sur un idéal seulement entrevu. Il appartenait à R. Wagner de consacrer l'union indissoluble, systématique, des deux formes dramatique et symphonique. Nous ne pouvons mieux faire que citer le passage de la *Lettre sur la musique*, où l'idée se trouve développée.

« L'orchestre, dit Wagner, sera, avec le drame tel que je le conçois, dans un rapport à peu près analogue à celui du chœur tragique des Grecs avec l'action dramatique. Le chœur était toujours présent, les motifs de l'action qui s'accomplissait se déroulaient sous ses yeux; il cherchait à sonder ces motifs, et à se former par eux un jugement sur l'action. Seulement le chœur ne prenait généralement part au drame que par ses réflexions; il restait étranger à l'action comme aux motifs qui la produisaient. L'orchestre du symphoniste moderne, au contraire, est mêlé aux motifs de l'action par une participation intime. Car si, d'une part, comme corps d'harmonie, il rend seul possible l'expression précise de la mélodie, d'autre part, il entretient le cours ininterrompu de la

mélodie elle-même, en sorte que toujours les motifs se font comprendre au cœur avec une énergie irrésistible. . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« En face de l'orchestre, de l'importance qu'il a prise, le chœur, auquel l'opéra, d'ailleurs, a fait déjà une place sur la scène, n'a plus rien de la signification du chœur antique ; cela va de soi. Il ne pourra plus être admis qu'à titre de personnage actif, et partout où il n'est pas nécessaire avec un tel rôle, il ne peut plus devenir qu'un embarras et une superfluité, car sa participation idéale à l'action est passée tout entière à l'orchestre, et s'y manifeste sous une forme toujours présente et qui n'embarrasse jamais. »

Les attributions de l'orchestre sont nettement définies dans ces quelques lignes. La voix humaine récitera le vers avec les intonations, les accentuations musicales qui lui conviennent, tandis que les instruments renforceront l'expression de la phrase, commenteront le sens, mettront pour ainsi dire à découvert toute la pensée du compositeur. Grâce à ce caractère particulier, la mélodie wagnérienne saura se distinguer des récitatifs de Gluck, lesquels n'étaient que soutenus par l'orchestre, et de la psalmodie de Lulli, à peine accompagnée par quelques accords de la fameuse « guitare ». L'organe du chanteur se fondra dans la masse symphonique ; il n'y aura aucune ligne de démarcation entre la scène et la partie du théâtre réservée aux violons, aux flûtes, aux cors, etc..., et, — pour reprendre la boutade bien connue de Grétry, — la statue, inséparable du socle, pourra indifféremment être placée de l'un ou de l'autre côté de la rampe.

Les tendances musicales de Wagner se résument, en dernière analyse, dans cette combinaison savamment étudiée des deux éléments vocal et instrumental ; il est inutile de les chercher ailleurs.

A l'appui de sa thèse, le réformateur s'est imposé la tâche d'écrire lui-même les poèmes de ses opéras, en puisant dans les recueils des vieilles légendes populaires le thème habituel de ses inspirations [1]. C'était déjà une preuve d'adresse que d'évoquer ces souvenirs du moyen âge, chers au cœur de tout bon Allemand, et d'attacher la fortune d'une carrière artistique au prestige qu'exerce sur les imaginations d'outre-Rhin ces types chevaleresques et essentiellement

[1] Ces poèmes, lus dans l'original, se font remarquer par la simplicité du plan, un style vigoureux, une versification correcte. La couleur locale, les mille détails de la mise en scène y sont étudiés et rendus avec un art étonnant. Leur succès en Allemagne a été si grand, que l'un d'eux, les *Maîtres chanteurs de Nuremberg*, s'est vu récemment jouer en comédie sur le théâtre de Weimar.

nationaux de Henri Tannhauser, de Wolfram d'Eschimbach, de Lohengrin, de Hans Sachs, etc., etc. Mais il y a là plus qu'un calcul. Dans une œuvre toute de convention, comme l'opéra, n'est-il pas au moins étrange d'introduire des situations rigoureusement historiques, des figures nettement accusées, des personnages ayant vécu à une époque peu éloignée de la nôtre, et dont le caractère apparaît forcément défiguré? Tout est permis aux héros légendaires, et l'on peut voir, sans en être choqué, Robert le Diable pactisant avec Bertram, Lohengrin descendant du mont Salvat sur un cygne, le docteur Faust dansant avec Hélène, le chevalier Tannhauser partageant la couche de Vénus, etc... Mais est-il possible d'admettre que le massacre de la Saint-Barthélemi soit dû uniquement à la rupture des fiançailles entre Raoul de Nangis et Valentine de Saint-Bris? Peut-on voir les Pères du concile de Constance mêlés à un ballet, ou encore Vasco de Gama contractant mariage avec la reine de Madagascar? De plus, et c'est la principale raison qui a guidé Wagner dans l'adoption définitive du mythe, la donnée même de ces *fabliaux* assure à l'exécution un avantage indiscutable. Car la simplicité de la donnée, sa marche dont l'œil embrasse toute la suite, permet de ne pas s'arrêter à l'explication des accidents intérieurs, et de consacrer la plus grande partie du poème à développer les motifs intérieurs de l'action. C'est donc le souci de l'unité de composition qui semble plus que toute autre raison exiger le choix d'un fait aussi peu compliqué que possible, et permettant de courir au dénouement sans trop s'attarder aux épisodes.

## V

L'œuvre de Wagner, on le voit, est complexe. Celui qui essayerait de la juger en ne s'arrêtant qu'aux dissonnances peu préparées de certains morceaux ou aux sonorités excessives de certains accords, tomberait dans l'erreur des critiques qui ont vu seulement dans la peinture de Delacroix des anatomies discutables ou des étrangetés de coloris. La poésie romantique ne consiste pas dans l'abus des enjambements, pas plus que le naturalisme n'a d'autre objectif que d'accumuler dans la littérature les expressions ordurières. Ce sont là des défauts qui tiennent au *procédé*, défauts voulus, la plupart du temps, et dont le but est de détourner violemment l'opinion des exagérations contraires. On a dit de Wagner qu'il n'était pas capable de trouver un « motif ». N'a-t-on pas affirmé que Delacroix ne savait pas le dessin, et que Rossini n'avait jamais appris l'harmonie? La romance de *l'Étoile* et le duo du

troisième acte de *Lohengrin*, les fresques de Saint-Sulpice et le *Crucifixus* de la *Messe solennelle* répondent à ces piètres accusations. D'ailleurs, en ce qui concerne le reproche fait à Wagner d'abuser des instruments de cuivre, je mets en fait qu'il y a moins de bruit dans tout le *Tannhauser* que dans la plus petite opérette d'Offenbach; et ces accords bizarres qui blessent si fort les oreilles chatouilleuses ont été déjà employés, bien avant le maître de Munich, par Bach, par Beethoven, par Weber, par Schumann, par Berlioz.

Et maintenant peut-on affirmer qu'il y ait une théorie wagnérienne? Nous ne le croyons point, si par théorie on n'entend pas seulement un résumé d'observations spéculatives, mais encore un ensemble de préceptes proposés à l'étude et à l'application. Or remontez à la source des innovations de R. Wagner; tâchez de réduire l'exposé du système à ses données essentielles; cherchez l'idée primitive de ce vaste programme qui embrasse toutes les formes de l'art; et après avoir ainsi condensé la doctrine en un petit nombre de questions primordiales, vous n'aurez plus qu'une édition revue, commentée, mais exacte au fond, des principes exposés dans l'épître dédicatoire d'*Alceste*. Gluck a tracé le chemin à suivre; son étude approfondie des ressources artistiques exigées par l'opéra a tout embrassé, tout réglé, tout prévu; et passé les bornes qu'il indique, on sort de la définition même du genre, on dérange l'équilibre des éléments, on fait de la symphonie, du mélodrame, mais plus du tout de la tragédie lyrique.

Il est vrai qu'à côté du révolutionnaire, du théoricien impitoyable ou, pour parler plus exactement, du « restaurateur » habile, il y a dans Wagner le musicien d'un incomparable talent, l'artiste doué d'une conception vigoureuse, d'un génie débordant de passion, qui, aux moyens proposés par ses devanciers en matière de doctrine musicale, a su ajouter des effets inconnus et entièrement personnels. Aussi admettons-nous qu'il se trouve des admirateurs de sa manière, et nous nous faisons honneur d'être de ceux-là, mais des disciples de ses théories, voilà qui nous paraît difficile.

Ne l'oublions pas, c'est seulement à partir de *Tristan et Iseult* que le maître passe hardiment de la théorie à la pratique. Tout le reste, de son aveu même, est écrit plus ou moins sous l'influence des anciennes idées musicales, et même dans *Lohengrin* le fameux système ne reçoit qu'une application restreinte. Désormais plus de solution de continuité entre les différents épisodes du drame; plus d'ensemble, plus de récitatifs obligés ni de mélodies absolues. Les voix chantent isolément d'un bout à l'autre de la pièce, tandis que l'orchestre explique les situations; et la mélodie infinie va se développant au gré de l'inspiration poétique, n'acceptant

aucune cadence, aucune carrure qui ne soient impérieusement exigées par le sentiment de la phrase versifiée.

Où trouver une organisation assez puissante, assez dédaigneuse du public et de la mode, pour suivre Wagner dans une pareille voie? Quel est le compositeur qui possédera à la fois et au degré voulu la hardiesse de la conception, le génie poétique, la science musicale nécessaires pour donner à l'ouvrage une forme achevée? On pourra, il est vrai, emprunter à l'auteur des *Nibelungen* ses formules, ses procédés, son tour mélodique; et, en s'assimilant une partie de ses idées, on arrivera certainement à élargir le cadre et à modifier la coupe du drame lyrique. Mais là s'arrêteront les efforts des plus audacieux.

Wagner est, de tous les musiciens, celui qui a exercé sur son temps l'influence la plus considérable. Mais, en étudiant le mouvement wagnérien, il est aisé de se convaincre que cette influence n'a eu nullement pour effet de transformer le drame lyrique. Nous voyons même les sectateurs le plus hautement déclarés du maître dédaigner chaque jour davantage un genre dans lequel l'inspiration du musicien se trouve forcément à l'étroit, et revenir à cette admirable forme de la symphonie instrumentale, triomphe de la musique indépendante, qui sut consoler Beethoven, Mendelssohn, Schumann, des insuccès de *Fidelio*, des *Noces de Gamache* et de *Geneviève*.

Eugène de Bricqueville.

---

# SAINT VINCENT DE PAUL

## ET LES GONDI

### D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS[1]

---

## I

TÉMOIGNAGES RENDUS A LA MÉMOIRE DE VINCENT DE PAUL PAR LE PREMIER PRÉSIDENT DE LAMOIGNON, ANNE D'AUTRICHE ET LE P. DE GONDI. VERTUS ET QUALITÉS DE VINCENT DE PAUL : SON HUMILITÉ, SA CHARITÉ, SA PRUDENCE, SA DOUCEUR, SON AFFABILITÉ, SON DÉSINTÉRESSEMENT, SON AMOUR DE LA PAUVRETÉ, SES AUSTÉRITÉS.

Ce ne fut pas seulement parmi les misérables que fut déplorée cette mort qui leur était si funeste; depuis les plus humbles jusqu'aux plus grands, tout le monde comprit et sentit l'étendue de cette calamité. Le premier président du Parlement de Paris, M. de Lamoignon, qui, en sa qualité de directeur de l'Assistance publique, avait pu apprécier mieux que tout autre, depuis 1658, l'admirable et inépuisable charité du saint homme, écrivait à propos de la triste nouvelle : « Toute la France a perdu en la mort de M. Vincent, et j'ai, en mon particulier, beaucoup de sujet d'en être sensiblement touché. » « Les pauvres, disait de son côté Anne d'Autriche, viennent de faire une grande perte. » Cette douleur générale dont on pourrait citer cent autres témoignages, ceux par exemple du prince de Conti et de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, « prenait sa source dans le découragement général qu'éprouvait la société tout entière à la vue de ce paupérisme persistant, endémique, et toujours plus envahissant[2]. »

Mais parmi tous ces témoignages, il en est un encore plus précieux, c'est celui du plus grand protecteur de Vincent, de l'un de ses meilleurs amis, qui savait si bien à quoi s'en tenir sur l'irréparable perte que venait de faire la France. « Ce que j'ai admiré le

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre, 10 décembre 1881, 10 et 25 janvier 1882.

[2] Alphonse Feillet, *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul.*

plus entre les vertus de ce cher défunt, écrivait du fond de son exil le P. de Gondi, a été son humilité, sa charité et sa grande prudence en toutes choses. Jamais je n'ai remarqué ni entendu dire qu'il ait fait aucune faute contre ces vertus, quoiqu'il ait demeuré dix ou douze ans avec moi. Jamais je n'ai su qu'il ait eu le moindre défaut, c'est pourquoi je l'ai toujours tenu pour un saint. » Humilité, charité, prudence, ne sont-ce pas là, en effet, les trois vertus par excellence de Vincent de Paul, celles qui le caractérisent le mieux?

Qui jamais, en effet, sut mieux que lui que le vice qui nous éloigne le plus de la vraie pratique du bien, c'est l'orgueil, et que la vertu qui nous en rapproche le plus, c'est l'humilité? A toute occasion, il disait : « Je ne suis qu'un porcher et le fils d'un pauvre villageois. » C'était surtout aux pauvres qu'il aimait à divulguer la bassesse de son origine, afin qu'ils reconnussent toujours en lui un frère « de leur condition ». Bien qu'il fût licencié en théologie, il ne se donnait pourtant que pour un pauvre écolier de quatrième. Dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions, il ne voulait passer que pour un homme de néant. Et cette humilité était si naturelle, si sincère, elle prenait si bien ses racines au fond de son cœur, qu'on la lisait sur son front, dans ses yeux, dans son maintien, comme dans les moindres actions de sa vie. Il avait pris une telle habitude de se cacher pour répandre ses aumônes secrètes, que ses frères eux-mêmes ignoraient, le plus souvent, toute l'étendue de ses bonnes œuvres. Ce n'est pas qu'il pensât que cette vertu fût incompatible avec la grandeur d'âme et même avec l'héroïsme, ce dont il donna lui-même tant de preuves, au péril de sa vie. Comme exemple, il aimait à citer saint Louis, si humble et si charitable, lorsque de ses propres mains il pansait les malades dans les hôpitaux, et cependant si intrépide sur les champs de bataille.

C'était aux sources de l'Évangile et en même temps dans son propre cœur, que Vincent avait puisé son intarissable charité. A la suite des guerres de religion, qui, partout en France, n'avaient laissé que ruines dans les âmes, comme dans les monuments, le catholicisme fut sur le point de sombrer. Vincent fut un des premiers, parmi les nouveaux apôtres, qui contribuèrent le plus à le tirer de l'abîme. Il comprit que désormais la vie ascétique et solitaire serait impuissante à le sauver, et que, dans une société livrée à l'incrédulité et devenue la proie de tous les fléaux et de toutes les misères, il ne pourrait renaître et se régénérer que par l'action incessante de la charité. C'est là le côté vraiment caractéristique de la grande réforme opérée par Vincent de Paul, d'avoir su faire prédominer, dans le catholicisme de son temps, l'action bienfaisante sur la contemplation stérile du cloître. Nous allons citer quelques

passages d'une de ses allocutions à Saint-Lazare, qui ne saurait laisser le moindre doute sur ce point : « Aimons Dieu, mes frères, disait-il à ses missionnaires ; mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car, bien souvent, tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif. En cela, dit Notre-Seigneur, mon père est glorifié que vous rapportiez beaucoup de fruits. Et c'est à quoi nous devons bien prendre garde, car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela, et quand ce vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils deviennent courts. Ils se flattent de leur imagination échauffée, ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en parlent même comme des anges ; mais, au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies, ou quelque autre disgrâce ? Hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous y trompons pas : *Totum opus nostrum in operatione constitit.* » Et comme s'il pouvait encore rester quelques doutes sur une déclaration si formelle et si claire, les disciples de Vincent, pour les dissiper et pour faire connaître plus à fond sa pensée, ont soin d'ajouter : « M. Vincent répétait souvent les paroles suivantes, qu'il disait avoir apprises d'un grand serviteur de Dieu, lequel se trouvait à son lit de mort. Comme M. Vincent lui demanda quelques mots d'édification, il lui répondit qu'il voyait clairement, à cette heure-là, que souvent ce que quelques personnes prenaient pour contemplation, ravissements, extases et ce qu'ils appelaient mouvements anagogiques (mystiques), unions déifiques, n'étaient que fumée, et que cela procédait ou d'une curiosité trompeuse, ou des ressorts naturels d'un esprit qui avait quelque inclination et facilité au bien ; au lieu que l'action bonne et parfaite est le véritable caractère de l'amour de Dieu [1]. » « Et cela est tellement vrai, disait Vincent, que le saint apôtre nous déclare qu'il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent en l'autre vie... L'Église est comparée à une grande moisson qui requiert des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent ; il n'y a rien de plus conforme à l'Évangile que d'amasser d'un côté des lumières et des forces pour son âme dans l'oraison, dans la lecture,

[1] *Vie de M. Vincent de Paul,* par Abelly.

dans la solitude, et d'aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spirituelle. C'est faire comme Notre-Seigneur a fait et après lui ses apôtres... Voilà comme nous devons faire, voilà comme nous devons témoigner à Dieu, par nos œuvres, que nous l'aimons. »

Par une fiction, par une maxime toute chrétienne, et qui incessamment mise en pratique ne pouvait porter que les plus grands, que les plus heureux fruits, Vincent, pour exciter son cœur à rendre tous les devoirs de la charité à ses semblables, voyait Jésus-Christ toujours présent en leurs personnes. « Il regardait ce divin Sauveur, dit Abelly, comme pontife et chef de l'Église dans notre Saint Père le pape, comme évêque et prince des pasteurs dans les évêques, docteur dans les docteurs, prêtre dans les prêtres,... souverain dans les rois, juge et très sage politique dans les magistrats, gouverneurs et autres officiers..., ouvrier dans les artisans, pauvre dans les pauvres, infirme et agonisant dans les malades et mourants, et considérant ainsi Jésus-Christ en tous ces états, et en chaque état voyant une image de ce souverain Seigneur, qui reluisait en la personne de son prochain, il s'excitait par cette vue à honorer, respecter, aimer et servir un chacun en Notre-Seigneur et Notre-Seigneur en un chacun; conviant les siens et ceux auxquels il en parlait, d'entrer dans cette maxime et de s'en servir pour rendre leur charité plus constante et plus parfaite envers le prochain. » Tel est le véritable secret de cette charité sublime, qui, pendant toute sa vie, embrasa le cœur de Vincent, et qu'il a eu soin de révéler et d'enseigner lui-même à ses disciples.

Il était deux autres vertus que Vincent savait unir en lui au plus haut degré, la simplicité et la prudence, qui, d'après l'Évangile, doivent être inséparables. Sans la prudence, en effet, la simplicité ne serait que folie et duperie, de même que, sans la simplicité du cœur, la prudence ne pourrait dégénérer qu'en finesse et en astuce. Or, s'il est indigne de tout chrétien et de tout homme de bien d'user de tromperie, il ne leur est pas moins utile de se tenir en garde contre les artifices et de savoir les déjouer.

Vincent, qui vivait au milieu d'un siècle très corrompu et où le machiavélisme avait fini par se glisser jusque dans les âmes qui se piquaient le plus de chevalerie, Vincent, qui s'était trouvé engagé si avant dans le commerce du monde et parmi les grands de la cour, conserva toujours une immuable droiture et une parfaite simplicité de cœur. « Il disait que la simplicité nous fait aller droit à Dieu et droit à la vérité, sans faste, sans biaisement, ni déguisement, et sans aucune vue de notre propre intérêt, ni de respect humain. » Il aurait pu ajouter que cette vertu, chrétienne par excellence, est celle qui gagne le mieux la confiance et l'affection des hommes, et

que ce fut surtout par elle qu'il assura le prodigieux succès de ses charitables entreprises. Aussi ne cessait-il de la recommander tout particulièrement aux siens, dans leurs actions, dans leurs exercices de piété, dans leurs affaires, dans leurs paroles, sans y mêler jamais ombre d'hypocrisie et d'artifice. Ce n'est pas qu'il leur conseillât de découvrir toutes leurs pensées, car la simplicité sans la discrétion et sans la prudence cesserait d'être une vertu; tandis que, guidée par la prudence, elle sait discerner ce qu'il convient de dire de ce qu'il faut taire.

Si Vincent était estimé l'un des hommes les plus candides de son temps, il était aussi réputé pour l'un des plus avisés et des plus sages. Ses conseils étaient empreints de tant de justesse, de droiture et de lumières, sur les questions les plus ardues de la théologie et sur les affaires du monde les plus épineuses, que l'on voyait affluer à Saint-Lazare, pour le consulter, des personnes de toutes les conditions, des prélats, des religieux de tous les ordres, des membres du clergé séculier, et jusqu'aux nonces du pape, Bagni et Piccolomini. « C'est le propre de cette vertu, disait-il à ses prêtres de Saint-Lazare dans une instruction sur la prudence, de régler et de conduire les paroles et les actions : c'est elle qui fait parler sagement et à propos et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes en leur nature et en leurs circonstances et qui fait supprimer et retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à la propre louange ou à quelque autre mauvaise fin. Cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non seulement quant à la substance et à l'action, mais aussi quant aux circonstances : en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut et pour la fin qu'il faut; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la manière, ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut, au lieu que le prudent agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.

« La prudence et simplicité tendent à même fin, qui est de bien parler et de bien faire, dans la vue de Dieu ; et comme l'une ne peut être sans l'autre, Notre-Seigneur les a recommandées toutes deux ensemble. Je sais bien qu'on trouvera de la différence entre ces deux vertus, par distinction de raisonnement : mais en vérité elles ont une grande liaison et pour leur substance et pour leur objet... La prudence et simplicité chrétiennes, qui nous éloignent des biens trompeurs du monde, nous font embrasser les biens solides et perdurables... Elles sont comme deux bonnes sœurs inséparables et tellement nécessaires pour notre avancement spirituel, que celui

qui saurait s'en servir comme il faut, amasserait sans doute de grands trésors de grâces et de mérites...

« Nous ne parlons pas ici de la prudence politique et mondaine, laquelle ne tendant qu'à des succès temporels et quelquefois injustes, ne se sert aussi que de moyens humains fort douteux et fort incertains; mais nous parlons de cette sainte prudence que Notre-Seigneur conseille dans l'Évangile, qui nous fait choisir les moyens propres pour arriver à la fin qu'il nous propose, laquelle étant toute divine, il faut que ces moyens y aient du rapport et de la proportion... La vraie prudence assujettit notre raisonnement aux maximes de Jésus-Christ et nous donne pour règle inviolable de juger toujours de toutes choses comme Notre-Seigneur en a jugé; en sorte que, dans les occasions, nous nous demandions à nous-mêmes : « Comment est-ce que Notre-Seigneur a jugé de telle et telle chose? Comment s'est-il comporté en telle ou telle rencontre? Qu'a-t-il dit et qu'a-t-il fait sur tels ou tels sujets? Et qu'ainsi nous ajustions toute notre conduite selon ses maximes et ses exemples. Prenons donc cette résolution, messieurs, et marchons en assurance dans ce chemin royal dans lequel Jésus-Christ sera notre guide et notre conducteur... La prudence chrétienne donc consiste à juger, parler et opérer comme la sagesse éternelle de Dieu, revêtue de votre faible chair, a jugé, parlé et opéré. »

Pour la pureté de la morale évangélique, comme pour la solidité de la dialectique, c'est du Bourdaloue, mais avec plus de chaleur et d'onction.

Cette prudence que Vincent prêchait si bien et en si bons termes, personne ne la pratiquait mieux que lui, dans ses actions comme dans toutes ses paroles. Il parlait peu et posément, toujours en garde contre toute expression qui aurait pu être un sujet de peine, d'ombrage ou de défiance pour ses interlocuteurs. Il n'avançait rien qu'après l'avoir mûrement pesé et digéré dans son esprit. Sa prudence était si profonde, que, « lorsqu'on lui proposait quelque affaire qui paraissait bonne, utile, et même en quelque façon nécessaire, son esprit perçait dans l'avenir et en prévoyait les suites et les inconvénients... Là où les autres ne voyaient aucune difficulté, sa prudence lui en faisait prévoir plusieurs, et juger par avance ce qui était le plus expédient de faire ou de ne pas faire [1]. »

Lorsqu'il institua sa grande œuvre de la Mission, il laissa s'écouler trente-trois ans avant de lui donner des règles, afin de pouvoir les étudier en toute maturité, après de longues expériences, et d'assurer ainsi leur stabilité et leur durée. « Il n'entrait pas légèrement dans

[1] Abelly.

la connaissance des affaires, nous disent ses pieux disciples, mais lorsqu'il s'y appliquait sérieusement, il les pénétrait jusqu'à la moëlle... Néanmoins, de peur de se tromper, il n'en portait point jugement d'abord, s'il n'était pressé de le faire, et il ne déterminait rien qu'il n'eût balancé les raisons pour et contre, étant même bien aise d'en concerter avec d'autres. Lorsqu'il lui fallait dire son avis, ou prendre quelque résolution, il développait la question avec tant d'ordre et de clarté, qu'il étonnait les plus experts, surtout dans les matières spirituelles et ecclésiastiques[1]... » Le grand Condé, qui se plaisait à étudier les questions de théologie les plus ardues, et qui même sur ce point était assez savant pour tenir tête aux Jésuites et aux jansénistes, soumit un jour à Vincent une question de controverse des plus difficiles, et il fut tout émerveillé de voir le saint homme la résoudre avec autant de solidité que de clarté.

Que pourrait-on dire des autres vertus de Vincent, qui ne fût encore au-dessous de la vérité! de son ardente passion pour le bien, de son intrépidité à combattre le mal; de sa parfaite soumission à ses supérieurs ecclésiastiques comme aux puissances de la terre; de son entier désintéressement et dégagement des biens de ce monde, de son immuable amour de la pauvreté et des austérités!

Nous avons vu avec quelle fermeté et quelle constance inébranlables, au sein du conseil de conscience, il s'opposait aux déplorables choix de Mazarin et savait braver les menaces et les calomnies pour ne faire entrer dans les divers ministères et dignités de l'Eglise que des hommes dont la capacité fût égale à la vertu.

Avant de quitter ce grand et saint homme, ouvrons encore le livre auquel Abelly a donné son nom, car, malgré tant de recherches faites depuis qu'il a été publié, c'est surtout dans ce livre, écrit par ses premiers disciples, que nous voyons le mieux cet homme divin, que nous entendons de plus près sa voix et ses discours, qu'il nous apparaît plus réellement dans toute sa simplicité et sa sainteté.

« Son regard était doux, dit son ami M. Fournier, sa vue pénétrante, son ouïe subtile, son port grave et sa gravité bénigne, sa contenance simple et naïve, son abord fort affable et son naturel grandement bon et aimable. Il était d'un tempérament bilieux et sanguin, et d'une complexion assez forte et robuste; ce qui n'empêchait pas pourtant qu'il ne fût plus sensible qu'il ne semblait aux impressions de l'air et ensuite fort sujet aux atteintes de la fièvre... Il avait le cœur fort tendre, noble, généreux, libéral et facile à concevoir de l'affection pour ce qu'il voyait être vraiment bon et selon Dieu. Et néanmoins, il avait un empire absolu sur tous ses mouve-

[1] Abelly.

ments, et tenait ses passions si sujettes à la raison, qu'à peine pouvait-on s'apercevoir qu'il en eût... Il se possédait toujours à un tel point, que rien ne le surprenait, et il avait si bien en vue Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il moulait tout ce qu'il avait à dire ou à faire sur ce divin original... » Son seul défaut était de dire trop de mal de lui-même et trop de bien d'autrui, mais il faut convenir que ce défaut, dans tout autre que lui, aurait pu être estimé une vertu.

Cette indulgence, peut-être poussée à l'excès envers les personnes, il était bien loin de la ressentir pour tout ce qui, surtout en matière d'orthodoxie, lui semblait nouveau, suspect et de mauvais aloi. « Il tenait pour maxime, quand les choses sont bien, de ne les pas changer facilement sous prétexte de les mettre mieux. Il se défiait de toutes sortes de p opositions nouvelles et extraordinaires, spéculatives ou de pratique, et se tenait ferme aux usages et aux sentiments communs, surtout en fait de religion. Il disait, à ce sujet, que l'esprit humain est prompt et remuant ; que les esprits les plus vifs et les plus éclairés ne sont pas les meilleurs, s'ils ne sont les plus retenus et que ceux-là marchent sûrement qui ne s'écartent pas du chemin où le gros des sages a passé. »

Il avait si fortement imprimé dans son âme l'image du Christ, il s'était si bien pénétré de son esprit et de ses maximes, qu'il semblait ne penser, ne parler, n'agir, ne se conduire qu'à l'imitation de ce modèle divin. Il avait fait de l'Évangile l'unique règle de sa vie. « C'était là toute sa morale et toute sa politique, selon laquelle il se réglait soi-même et toutes les affaires qui passaient par ses mains. »

Vincent, nous l'avons dit, était né avec un tempérament bilieux et partant fort enclin à la colère, mais il avait mis tant de résolution et de constance à dompter cette passion, que non seulement on n'en surprenait plus en lui le moindre accès, mais qu'il avait su même la remplacer par une affabilité merveilleuse. Lui qui avait comparé son caractère primitif à un buisson d'épines, il ne se montrait plus depuis de longues années qu'avec « un abord doux, une ouverture de cœur et une simplicité charmante [1] ». Sa liaison avec saint François de Sales n'avait pas peu contribué à ce changement. Vincent aimait à rappeler que « la première fois qu'il le vit, il avait reconnu en son abord, en la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une si parfaite image de la douceur de Jésus-Christ, qu'elle lui avait gagné le cœur. » Aussi avait-il sans cesse présente à la pensée cette maxime de l'aimable saint : « La charité est en sa perfection lorsqu'elle est non seule-

[1] Abelly, 3e partie, p. 194.

ment patiente, mais, outre cela, douce et débonnaire. » « Nous avons d'autant plus besoin d'affabilité, disait un jour Vincent à ses missionnaires, que nous sommes plus obligés par notre vocation de converser souvent ensemble et avec le prochain... La vertu d'affabilité est comme l'âme d'une bonne conversation ; elle la rend non seulement utile, mais aussi agréable ; elle fait que l'on se comporte dans ses paroles avec bienséance et condescendance les uns envers les autres ; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union... »

C'était surtout à l'égard des pauvres gens de la campagne qu'il recommandait aux siens de pratiquer le mieux cette vertu, « parce que, autrement, disait-il, ils se rebutent et n'osent approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères ou trop seigneurs pour eux. Mais, quand on les traite affablement et cordialement, ils conçoivent d'autres sentiments pour nous et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or, comme Dieu nous a destinés pour les servir, nous le devons faire en la manière qui leur est la plus profitable, et, par conséquent, les traiter avec une grande affabilité, et prendre cet avertissement du sage comme s'adressant à chacun de nous en particulier : *Congregationi pauperum affabilem te facito*. Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. » « Soyons affables, ajoutait-il, mais jamais flatteurs, car il n'y a rien de si vil, ni de si indigne d'un cœur chrétien que la flatterie : un homme vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice. »

Il disait que l'esprit de l'homme avait, de même que le corps, ses intempéries et ses maladies ; qu'il ne fallait pas plus irriter les unes que les autres, mais s'attacher à les guérir avec douceur et compassion. En conséquence, il voulait qu'envers les hérétiques on n'usât que « d'amiables remontrances ». « Quand on dispute contre quelqu'un, faisait-il observer avec une grande justesse, la contestation dont on use à son endroit lui fait voir qu'on veut emporter le dessus ; c'est pourquoi il se prépare à la résistance plutôt qu'à la reconnaissance de la vérité, de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit, on ferme ordinairement la porte à son cœur, comme au contraire la douceur et l'affabilité la lui ouvre... Et je puis bien vous dire que je n'ai jamais vu ni su qu'aucun hérétique ait été converti par la force de la dispute ni par la subtilité des arguments, mais bien par la douceur, tant il est vrai que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu... » « Les forçats même avec lesquels j'ai demeuré, écrivait-il à un de ses missionnaires, ne se gagnent pas autrement ; et lorsqu'il m'est arrivé de leur parler sèchement, j'ai tout gâté ; et, au con-

traire, lorsque je les ai loués de leur résignation, et que je les ai plaints en leurs souffrances, que je leur ai dit qu'ils étaient heureux de faire leur purgatoire en ce monde, que j'ai baisé leurs chaînes, compati à leurs douleurs, et témoigné affliction pour leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, et qu'ils se sont mis en état de salut... »

Avait-il à adresser quelques réprimandes à quelques-uns des siens, à corriger leurs défauts, on peut s'imaginer avec quelle douceur, quelle indulgence il cherchait à les atténuer et à les excuser, afin de relever le courage des coupables et de les remettre dans la bonne voie en leur donnant confiance en leurs propres forces. Un de ses missionnaires devenait-il infirme de corps ou d'esprit, non seulement il ne voulait pas consentir qu'il fût transporté hors de Saint-Lazare, mais il redoublait envers lui de tendresse et de soins, disant que c'était une bénédiction du ciel pour sa maison que de posséder des infirmes.

Dans les plus cruelles épreuves, dans ses maladies, en proie aux plus vives souffrances, il gardait la même égalité d'humeur, la même sérénité sur son visage, la même douceur dans ses paroles. Frappé même dans tout ce qu'il avait de plus cher, de plus sensible, c'est-à-dire dans les revenus qu'il destinait à ses aumônes, lorsque, par exemple, la rapacité de Mazarin retranchait un quartier, deux quartiers et quelquefois toute une année des rentes que Vincent avait assignées sur les divers domaines du roi, sur les aides, les coches, les carrosses, etc., cet homme admirable, non seulement n'élevait aucune plainte contre les exactions du favori, mais il bénissait la main de Dieu qui le frappait de ce fléau [1].

Nous avons vu quelle fut sa profonde et constante gratitude pour les Gondi et de quel dévouement il fit preuve pour leurs personnes dans les circonstances qui pouvaient devenir les plus dangereuses pour lui-même. Jamais homme ne se montra plus reconnaissant que lui pour les services petits ou grands qu'on lui avait rendus. Nous trouvons une admirable lettre de lui, à la date de 1655, adressée à un bienfaiteur de sa congrégation, à qui il offrit de lui rendre tout ce qu'il lui avait donné, parce qu'il le croyait tombé dans la gêne : « Je vous supplie, lui disait-il, d'user du bien de notre compagnie comme du vôtre ; nous sommes prêts de vendre tout ce que nous avons pour vous, et jusques à nos calices, en quoi nous ferons ce que les saints canons ordonnent, qui est de rendre à notre fondateur en son besoin, ce qu'il nous a donné en son abondance. Et ce que je vous dis, monsieur, n'est

[1] *Histoire de Vincent de Paul,* par Abelly.

point par cérémonie, mais en la vue de Dieu, et comme je le sens au fond de mon cœur. »

Cet homme qui, pendant la Fronde, avait distribué en aumônes de plus grandes sommes que n'en possédaient les banquiers du temps, cet homme qui se montrait si saintement prodigue dès qu'il s'agissait de secourir les misérables, n'aimait à vivre lui-même que de la vie des misérables. Jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il ne voulut avoir d'autre retraite à Saint-Lazare « qu'une petite chambre, sans lambris, sans nattes, sans cheminée, sans autres meubles qu'une simple table de bois sans tapis, avec deux chaises de paille, et une chétive couchette qui n'était garnie que d'une paillasse, avec une couverture et un traversin. » Un jour qu'il avait la fièvre, on entoura son lit « d'un petit pavillon ». A peine rétabli, il le fit ôter, ainsi qu'une vieille tapisserie que l'on avait placée au-devant de sa porte par où sifflait un vent glacial. Ce ne fut que pendant les quatre dernières années de sa vie que ses missionnaires le contraignirent, à force de prières et d'instances, à supporter du feu dans sa chambre. « Quand il avait besoin de se chauffer en hiver, raconte son plus cher disciple, M. Fournier, il ne voulait point qu'on mît sinon fort peu de bois au feu, craignant de faire le moindre dégât du bois de la maison, disant que c'était le bien de Dieu et le bien des pauvres, dont nous n'étions que dispensateurs et non seigneurs; et dont, par conséquent, il faudrait rendre un compte exact devant Dieu, aussi bien que de tout le reste; qu'il fallait employer le nécessaire et jamais au-delà. »

« Il allait prendre ordinairement sa réfection dans ce même esprit de pauvreté, disant souvent en lui-même : « Ah ! misérable ! tu n'as pas gagné le pain que tu manges ! » Il ne témoignait aucun goût, aucune préférence pour les mets servis sur la table, d'ailleurs très frugale, du réfectoire; il y touchait à peine, si peu, qu'il lui arrivait parfois la nuit de tomber en défaillance, et alors, pour se remettre, il se contentait d'un morceau de pain sec. Plusieurs fois, se trouvant à la campagne sans argent et exténué de faim et de fatigue, il était ravi d'entrer dans quelque pauvre cabane afin de mendier son pain pour l'amour de Dieu.

Ce même amour de la pauvreté ne se faisait pas moins remarquer dans ses vêtements. Nous avons dit comment, même à la cour, et sans se soucier des plaisanteries de Mazarin, il ne portait jamais qu'une soutane d'étoffe grossière, fort usée et même rapiécée, mais extrêmement propre. « Si quelqu'un de la maison lui représentait que son collet était tout déchiré et qu'il en devait prendre un autre, ou bien que son chapeau était trop vieux, il tournait cela en raillerie, disant : « O mon frère, c'est tout ce que le roi peut faire que d'avoir un collet qui ne soit pas rompu, et de

porter un chapeau neuf. » Il voulait que tout dans l'église de Saint-Lazare, même les ornements sacerdotaux, à la réserve des jours de fêtes solennelles, offrît constamment l'image de la pauvreté. Pour l'usage ordinaire de ses prêtres, il en avait fait faire de simple camelot. Cette vertu de pauvreté, inséparable compagne de la charité chrétienne, et que Vincent prisait par-dessus tout, il s'étudiait avec persévérance à la faire régner sans cesse parmi les siens. « Vous devez savoir, messieurs, disait-il un jour à ses missionnaires, que cette vertu est le fondement de cette congrégation de la Mission. Cette langue qui vous parle, n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé chose aucune de toutes celles que la compagnie possède maintenant, et quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la même compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle je suis et de laisser faire la Providence de Dieu. »

Il disait avec autant de justesse que de profondeur que la pauvreté fait penser à Dieu, élève notre cœur vers lui, au lieu que les biens de ce monde conduisent ceux qui ne savent pas en faire un bon usage à l'oubli de Dieu. Un jour, saisi d'effroi à la pensée que l'amour des richesses pourra dans l'avenir se glisser à Saint-Lazare : « Hélas ! s'écrie-t-il, que deviendra cette compagnie si l'attache aux biens du monde s'y met ? Que deviendra-t-elle si elle donne l'entrée à cette convoitise des biens que l'apôtre dit être la racine de tous les maux ? Quelques grands saints ont dit que la pauvreté était le nœud des religions : nous ne sommes pas à la vérité religieux, n'ayant pas été trouvé expédient que nous le fussions, et nous ne sommes pas aussi dignes de l'être, bien que nous vivions en commun, mais il n'est pas moins véritable... que la pauvreté est le nœud des communautés et particulièrement de la nôtre : c'est le nœud qui, la déliant de toutes les choses de la terre, l'attache parfaitement à Dieu... »

Une autre fois, il va jusqu'à menacer les siens de sa malédiction, s'ils laissent jamais pénétrer l'avarice parmi eux : « Malheur, malheur, messieurs et mes frères, oui malheur au missionnaire qui voudra s'attacher aux biens périssables de cette vie ; car il y sera pris, il demeurera piqué de ces épines et arrêté dans ces liens. Et si ce malheur arrivait à la compagnie, qu'est-ce qu'on dirait après cela ? Et comment est-ce qu'on vivrait ? L'on dirait : « Nous avons tant de mille livres de revenu ; il nous faut demeurer en repos. Pourquoi aller par les villages ? Pourquoi tant travailler ? Laissons-là les pauvres gens des champs, que leurs curés en aient

soin, si bon leur semble, vivons doucement sans nous mettre tant en peine. Voilà comment l'oisiveté suivra l'esprit d'avarice ; on ne s'occupera plus qu'à conserver et augmenter ses biens temporels, et à chercher ses propres satisfactions ; et alors on pourra dire adieu à tous les exercices de la Mission, et à la Mission même, car il n'y en aura plus. Il ne faut que lire les histoires et on trouvera une infinité d'exemples qui feront voir que les richesses et l'abondance des biens temporels ont causé la perte, non seulement de plusieurs personnes ecclésiastiques, mais aussi de communautés et d'ordres entiers, pour n'avoir pas été fidèles à leur premier esprit de pauvreté. »

Et Vincent, qui sait avant tout et par-dessus tout que les paroles ne sont rien sans les œuvres, est le premier à donner l'exemple à ses frères du mépris des richesses ; il se montre constamment l'homme le plus désintéressé de son siècle. Nous avons vu comment, au sein du conseil de conscience, alors qu'il tenait en main la feuille des bénéfices, il ne voulut jamais en donner un seul ni à sa compagnie, ni à ses amis, ni à ses proches, quoique ceux-ci fussent dans la pauvreté. Pressé un jour par un de ses missionnaires de faire quelque bien à ses parents dans le besoin : « Pensez-vous, lui répondit Vincent, que je ne les aime pas? J'ai pour eux tous les sentiments de tendresse et d'affection qu'un autre peut avoir pour les siens, et cet amour naturel me sollicite assez de les assister : mais je dois agir selon les mouvements de la grâce, et non de la nature, et penser aux pauvres plus abandonnés, sans m'arrêter aux liens de l'amitié ni de la parenté. »

S'attachant aux maximes de l'Évangile dans toute leur rigueur, il considérait le bien que l'on fait aux siens comme un vol commis au préjudice de tous les misérables. Mais ce cruel sacrifice qu'il s'imposait si durement à lui-même, lui déchirait le cœur et nous avons sur ce point, une page d'un sentiment profond, que l'on trouve dans une instruction qu'il adressait à ses missionnaires. Leur racontant un jour une visite qu'il avait faite autrefois à sa famille, lors d'une mission qu'il avait eue à remplir à Bordeaux auprès des forçats : « J'eus peur, dit-il de m'attacher à mes parents. Et, en effet, ayant passé huit ou dix jours avec eux, à les informer des voies de leur salut, et à les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi, que, quand j'aurais des coffres d'or et d'argent, je ne leur donnerais rien, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose, il le doit à Dieu et aux pauvres, le jour que je partis, j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents, que je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et pleurer quasi sans cesse. A ces larmes succéda la pensée de les aider et de les mettre en meilleur état, de donner à tel, ceci, à

telle, cela; mon esprit attendri leur partageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais pas. Je le dis à ma confusion, et je le dis parce que peut-être Dieu permit cela pour me faire mieux connaître l'importance du conseil évangélique dont nous parlons. Je fus trois mois dans cette passion importune d'avancer mes frères et mes sœurs; c'était le poids continuel de mon pauvre esprit. Parmi cela, quand je me trouvais un peu libre, je priais Dieu qu'il eût agréable de me délivrer de cette tentation, et je l'en priai tant, qu'enfin il eut pitié de moi et m'ôta cette tendresse pour mes parents, et quoiqu'ils aient été depuis à l'aumône et le soient encore, il m'a fait la grâce de les commettre à sa providence, et de les estimer plus heureux que s'ils avaient été bien accommodés. Je dis cela à la compagnie, parce qu'il y a quelque chose de grand en cette pratique recommandée en l'Évangile, lequel exclut du nombre des disciples de Jésus-Christ tout ceux qui ne haïssent père et mère, frères et sœurs, et que, suivant cela, notre règle nous exhorte de renoncer à l'affection immodérée des parents. Prions Dieu pour eux et si nous les pouvons servir en charité faisons-le ; mais tenons ferme contre la nature, qui ayant toujours son inclination de ce côté-là, nous détournera, si elle peut, de l'école de Jésus-Christ. Tenons ferme. »

Comme on peut en juger par ces paroles, d'un sentiment à la fois si humain et si chrétien, jamais homme n'eut une affection plus tendre pour ses parents, et n'accomplit avec plus de résolution le sacrifice de son cœur à Dieu.

Non seulement Vincent ne voulut jamais faire la moindre démarche pour tirer les siens de leur bassesse et de leur pauvreté, mais il s'opposa même constamment à toutes les tentatives que, dans cette vue, firent auprès de lui quelques grands seigneurs. Plusieurs prélats ayant voulu, à sa considération, faire élever quelques-uns de ses neveux dans les séminaires, afin de les destiner à l'état ecclésiastique, Vincent leur répondit « qu'il fallait prendre garde de détourner de ces enfants les desseins que Dieu avait sur eux, et qu'à son avis, il valait mieux les laisser dans la condition de leur père, la condition de laboureur étant, entre toutes, une des plus innocentes et des plus propres pour se sauver. »

On comprendra sans peine à quel point un tel homme était ennemi de toute espèce de sensualité et avec quelle rigueur il traitait son esprit, son corps et ses sens. « La sensualité, disait-il, se trouve partout, et non seulement dans la recherche de l'estime du monde, des richesses et des plaisirs, mais aussi dans les dévotions, dans les actions les plus saintes, dans les livres, dans les images, en un mot, elle se fourre partout... O mon Dieu,... vous qui êtes l'ennemi mortel de toute sensualité, donnez-nous cet esprit de

mortification et la grâce de résister toujours à cet amour-propre qui est la racine de toutes les sensualités... » Il en était même venu à considérer comme une passion mauvaise « le désir immodéré de conserver sa santé et de se bien porter. »

Tandis que dans la pratique il entendait que la vie de ses missionnaires ne fût « ni trop large ni trop étroite, ni trop douce ni trop rigoureuse », lui, en son particulier, et autant qu'il le pouvait, dans le plus grand secret, « se traitait fort âprement, faisant souffrir son corps en différentes manières » et mortifiait sans cesse son esprit « pour les tenir l'un et l'autre parfaitement soumis à la volonté de Dieu ». Même dans son extrême vieillesse, et malgré ses douloureuses infirmités, il ne voulait rien retrancher de ses abstinences, de ses veilles, des privations de toute sorte qu'il s'était imposées. Pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, il exposait ses mains au froid, au point qu'elles en paraissaient « toutes noirâtres », et il gardait ses chaussures et ses vêtements d'été. Bien qu'il fût, deux fois l'année, en proie à des accès de fièvre quarte, il ne se donnait aucun soin et travaillait comme à son ordinaire, et bien qu'il eût souvent les « jambes extraordinairement enflées, il ne laissait pas de marcher à pied : ce qui a continué jusqu'à ce que l'impuissance l'ait contraint de se servir d'un cheval. » Si, pendant la journée, il sentait le sommeil le gagner, au lieu de prendre quelque repos, il se tenait debout pour s'empêcher de dormir. Le dernier couché, le premier levé, il se rendait à l'église tous les matins, même durant la rigueur des plus rudes hivers, et il y passait plusieurs heures « sans permettre qu'on lui mît une natte sous les genoux. » Nous avons dit que, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il couchait sur une paillasse, « sans matelas, sans rideau, ni tour de lit et dans une chambre sans feu. » Et comme si ce n'était pas encore assez de tant d'austérités, le saint homme exerçait sur son propre corps, et dans le plus profond secret, les plus grandes rigueurs, « afin, comme disait saint Paul, de le réduire en servitude. » Pendant sa dernière maladie, le frère qui le servait, trouva dans sa chambre, « des cilices, des haires, des brasselets et ceintures de cuivre à pointes, qu'il tenait cachées, et dont il se servait souvent. » Tous les jours à son réveil il s'administrait « une rude discipline », mais, comme il n'était pas de ceux qui se glorifient de leurs austérités, les missionnaires de Saint-Lazare n'apprirent cette particularité que par un des leurs dont la chambre n'était séparée de celle de Vincent que par une cloison de sapin. De telles actions parlent trop haut pour qu'elles puissent être louées par des paroles dignes d'elles.

Tel fut cet homme d'une simplicité sublime, ce chrétien des

premiers âges, cet apôtre de la charité, ce bienfaiteur du genre humain, le plus grand des temps modernes, dont les institutions charitables vivront aussi longtemps que l'Évangile qui les a inspirées, car profondément gravées dans les cœurs de ses disciples, elles l'emporteront toujours sur les plus savants calculs et les plus plus parfaits règlements d'une sagesse purement humaine. Si jamais les Sœurs de Saint-Vincent de Paul étaient bannies des hôpitaux, comment espérer des femmes serviles qu'on mettrait à leur place, leur tendre dévouement, leur sainte discipline, et ce que Napoléon I^er^ nommait si justement l'*enthousiasme de la charité?* Ce jour-là malheur aux pauvres, malheur aux enfants trouvés, malheur aux malades, qui, en perdant des mains aussi pieuses que désintéressées, seraient livrés sans pitié à des mains mercenaires.

## II

ÉPILOGUE. — RENTRÉE DU CARDINAL DE RETZ A COMMERCI. SA DÉMISSION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS EN ÉCHANGE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS. M. DE MARCA, SON SUCCESSEUR. MORT DU P. DE GONDI. RETOUR A PARIS DU CARDINAL DE RETZ.

Si nous n'avions eu à consulter que les règles du goût et de la composition, nous aurions dû terminer cette étude par le chapitre qui précède. Mais, comme dans la plupart des œuvres historiques, c'est la chronologie qui s'impose avant tout et qu'elle se plie rarement à d'autres règles que les siennes, nous sommes contraint de revenir sur nos pas et de dire brièvement au lecteur quelle fut la fin des deux principaux amis et bienfaiteurs de Vincent de Paul, le P. de Gondi et le cardinal de Retz.

Lorsque le P. de Gondi apprit la mort de Vincent, il était encore exilé à Clermont en Auvergne, dans la maison des Pères de l'Oratoire. Dans cette pieuse retraite l'ancien général des galères partageait son temps entre la prière et les bonnes œuvres. « Il supportait cette triste situation, dit le P. Batterel, avec une soumission et une patience admirables, faisant du bien à notre maison de Clermont, comme, dans son premier exil, il en avait fait à celle de Lyon, toutes deux fort pauvres, et mettant sa consolation à prier beaucoup, à méditer la loi de Dieu, à adorer ses jugements sur lui et les siens. » Quant à son fils, le cardinal de Retz, ce ne fut qu'après neuf années de prison et d'exil, et un an après la mort de Mazarin, qu'il reçut enfin l'autorisation de rentrer dans sa seigneurie de Commerci (14 février 1662). On sait avec quel noble désintéressement il donna de nouveau, et cette fois sans condition aucune, sa démis-

sion d'archevêque de Paris, et comment Louis XIV, qui ne voulait pas être en retour de générosité avec lui, lui offrit en compensation l'abbaye de Saint-Denis, d'un revenu de 120 000 livres, avec un petit bénéfice de 2000 livres dans le duché de Retz. Comme il avait autrefois retiré sa démission après son évasion du château de Nantes, la cour prit les plus grandes précautions pour qu'un pareil acte ne pût se renouveler. Il reçut l'ordre de ne pas sortir de Commerci avant l'installation de son successeur, M. de Marca, ancien président au parlement de Pau, archevêque de Toulouse.

Quel était ce prélat que la cour avait choisi pour occuper le premier siège archiépiscopal de France? Bossuet a tracé de lui un portrait d'une effrayante vérité et qui laisse deviner encore plus : « C'était, dit-il, un homme d'un très beau génie, d'un esprit souple et variable, qui avait la malheureuse facilité de passer d'un sentiment à l'autre, à la faveur de quelques équivoques, et de traiter, comme en se jouant, les matières ecclésiastiques... Pour ménager les oreilles délicates des Romains, il a donné une idée toute nouvelle des libertés de l'Église gallicane. »

Jusqu'où ne pouvait pas aller un homme de ce caractère? Sous Richelieu, il avait été du nombre des commissaires qui envoyèrent à l'échafaud Cinq-Mars et de Thou. Ce fut aussi d'après ses conseils que le terrible cardinal fit déposer plusieurs évêques accusés de complicité dans l'affaire du duc de Montmorency. Le savant Baluze, à qui M. de Marca confia le soin de publier ses œuvres posthumes, déclare qu'il entrait beaucoup de calcul dans les opinions de ce prélat. Et rien n'est malheureusement mieux prouvé. Lorsque Marca fit paraître son livre *de Concordia sacerdotii et imperii*, le traité le plus complet qui eût paru sur les libertés de l'Église gallicane, avant la célèbre *Défense* de Bossuet, la cour de Rome s'en inquiéta. Marca sollicitait alors ses bulles pour l'évêché de Conserans, et comme on hésitait à les lui expédier, il signa sans hésiter une déclaration dans laquelle il condamnait tout ce qui, dans son livre, était contraire aux doctrines de l'Église romaine. Sur la fin de sa vie, afin sans doute d'ajouter le chapeau de cardinal à la mitre d'archevêque de Paris, il écrivait un traité en faveur de l'infaillibilité du pape. Enfin, lors des derniers démêlés du cardinal de Retz avec la cour, consulté par Mazarin sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour le forcer à se démettre de son siège, M. de Marca, qui aspirait ardemment à devenir son successeur, fournit au ministre, dans de nombreux mémoires, toutes les meilleures armes qu'il put trouver dans les anciennes procédures des souverains contre les évêques et les cardinaux. De tels faits parlent assez haut pour qu'ils aient besoin de commentaires. On peut juger

du mécontentement qu'éprouva la cour de Rome à voir monter sur le siège de Paris un homme aussi flottant et aussi peu sûr. Aussi lui fit-elle attendre ses bulles jusqu'au mois de juin 1662, sous prétexte de vérifier si la démission de son prédécesseur n'était entachée d'aucune nullité. Par une étrange fatalité, le nouvel archevêque mourut trois ou quatre jours avant la réception de ses bulles, à la vue de la terre promise et sans y avoir pu mettre le pied (29 juin 1662).

Le P. de Gondi avait été rappelé d'exil aussitôt après le retour du cardinal son fils à Commerci : on lui avait permis de rentrer à Paris. « Mais, plus dégoûté que jamais du monde, dit le P. Batterel dans ses Mémoires inédits, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, et se retira dans sa terre de Joigny. Il y a un très beau château devant lequel est une terrasse qui avait vue sur une vaste et agréable campagne. Il y passait souvent des heures entières à se promener tout seul, en méditant les vérités éternelles. On l'entendait soupirer souvent, et, d'autres fois, les mains et les yeux levés au ciel, prononcer quelque verset affectif des psaumes qui exprimaient le plus vivement les sentiments de son cœur. Depuis quelques années, il s'était fait une dévotion de réciter, tous les jours, outre l'office ordinaire, celui des morts. Il y ajouta les prières de la recommandation de l'âme et la récitation de cinquante psaumes de la pénitence, la face contre terre, qu'il s'imposa pour pénitence de tous les jours. Il fit une confession générale de toute sa vie... et des aumônes plus abondantes que de coutume. Enfin, il défendit qu'on lui parlât jamais de la cour et de ses nouvelles, afin de ne s'occuper que des jugements de Dieu... Son grand âge et ses fréquentes indispositions étaient pour lui un avertissement continuel que le Seigneur allait frapper à sa porte [1]. »

En proie à une fièvre continue et ne traînant plus qu'une vie languissante, il vint passer l'hiver de 1661 à Paris, dans la maison des Oratoriens de Saint-Magloire. Au printemps, il retourna à Joigny, où il fut bientôt averti, par une rechute, de sa fin prochaine. Son médecin le trouvant mieux, un jour, lui dit que sa maladie n'aurait point de suite. « Vous m'affligez, monsieur, lui repartit le vieux marin, habitué depuis longtemps au spectacle et à la pensée de la mort, car il m'est plus expédient de mourir que de vivre [2]. » « Son mal augmentant, il reçut les derniers sacrements, ajoute le P. Batterel, puis il ordonna au frère qui le servait de lui lire la mort de notre très honoré père (le cardinal de Bérulle), et celle du

[1] Lettre inédite du P. de Sainte-Marthe, du 2 janvier 1662.
[2] Mémoires inédits du P. Batterel.

P. de Condren[1], pour remarquer les saintes dispositions avec lesquelles ils s'étaient soumis à la volonté de Dieu et s'efforcer de les exciter en lui. » Ainsi mourut[2], dans la quatre-vingt-unième année de son âge, et dans la trente-cinquième de son entrée à l'Oratoire, le digne ami de Vincent de Paul et le père du célèbre cardinal de Retz, qui, de toutes ses vertus, n'hérita que de son intrépidité[3].

Le cardinal était encore relégué à Commerci, et la cour poussa la dureté jusqu'à lui refuser d'aller à Joigny pour fermer les yeux à son vieux père, et de se rendre à Paris pour y assister à ses funérailles, qui eurent lieu dans l'église de Saint-Magloire. Ce ne fut pas, sans doute, le moins cruel des châtiments qu'eut à subir l'ancien chef de la Fronde. Pendant deux années encore, il se vit seul en face de lui-même dans son vieux château de Commerci, et il put méditer tout à loisir sur ses fautes passées et sur les vicissitudes de la fortune. Par un enchaînement inouï de contretemps, à peine eut-il vu désigner, pour successeur de M. de Marca, M. Hardouin de Péréfixe, qu'il apprit le terrible différend qui venait d'éclater entre la cour de France et celle de Rome, à propos de l'attentat commis par la garde corse sur le duc de Créqui, différend qui ne fut terminé que le 12 avril 1664 par la signature du traité de Pise. Jusqu'à cette époque, le malheureux cardinal dut rester encore p isonnier dans ses terres sans qu'il lui fût permis d'en sortir une seule fois. Ce ne fut que le 6 juin de la même année qu'il lui fut enfin permis de quitter sa solitude et d'aller saluer le roi à Fontainebleau. Louis XIV l'invita à passer deux jours auprès de lui, noble manière de cacher le pardon sous une faveur, mais, tout en pardonnant, il n'oublia jamais les attentats de l'ancien chef de la Fronde. Sachant à quoi s'en tenir sur son merveilleux génie diplomatique, il lui confia plusieurs missions à Rome, missions aussi délicates que difficiles, que Retz conduisit avec une dextérité extraordinaire et à l'entière satisfaction du roi. Mais ce prince, tout en l'accablant de témoignages de gratitude et même d'admiration, ne put jamais se résoudre à lui donner le titre d'ambassadeur, ni d'envoyé extraordinaire, ni même celui de protecteur des affaires ecclésiastiques de France auprès du Saint-Siège. Il ne l'envoya jamais à Rome qu'avec sa qualité de simple cardinal français. Ce

[1] Charles de Condren, second général de l'Oratoire après la mort du cardinal de Bérulle, en 1629, mort à Paris le 7 janvier 1641.

[2] Le 29 juin 1662.

[3] « Son corps fut embaumé et mis dans un cercueil de plomb, de là, transporté à Saint-Magloire, dans un caveau construit exprès pour lui seul, au milieu du chœur, et on lui fit un service sans décoration et sans pompe, selon ses souhaits, où assista sa famille et nos Pères des cinq maisons du diocèse de Paris. » (Mémoires manuscrits du P. Batterel.)

fut en vain que Retz accomplit des prodiges d'habileté dans ses diverses missions, notamment dans celle contre la doctrine de l'infaillibilité du pape, et dans celle de l'investiture du royaume de Naples, en vain qu'il fit triompher les candidats de la France dans les conclaves où furent élus les papes Clément IX, Clément X et Innocent XI [1]. Louis XIV, inexorablement fidèle aux conseils que lui avait donnés Mazarin à son lit de mort, ne voulut jamais l'investir d'aucune fonction, d'aucun titre officiel. Cette dure expiation de son passé, Retz l'accepta avec plus de dignité que de résignation. Impassible en apparence, il portait au cœur cette profonde blessure des grandes ambitions déçues, qui ne se ferme jamais. Mais rendons-lui hautement justice : même lorsqu'il eut perdu tout espoir de conquérir la faveur du roi et d'entrer dans ses conseils, il ne cessa de se montrer le plus docile, le plus dévoué de ses sujets, et de mettre à son service tout ce qu'il y avait en lui de prudence acquise avec l'âge, d'habileté et de génie politique.

Retz essayait de se consoler de tant de déceptions et de disgrâces dans la société intime de quelques amis dévoués, de quelques femmes d'élite (entre autres de sa cousine par alliance, Mme de Sévigné), ainsi que dans la rédaction secrète de ses admirables Mémoires auxquels il mettait la dernière main. Il n'entre pas dans notre sujet de parler de ce livre surprenant dont les récits et les portraits ont été jugés dignes de Salluste et de Tacite, et dont les réflexions morales et les maximes politiques n'ont rien à envier pour leur finesse et leur profondeur à celles de Machiavel. Ce n'est point non plus ici le lieu de raconter comment finit cet homme extraordinaire, d'entrer dans les secrets motifs de sa démission du chapeau et de sa conversion sincère ou simulée, non plus que dans le mystérieux récit de ses derniers moments. Nous avons étudié autrefois ces problèmes [2] et nous y reviendrons quelque jour. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui qu'en face de l'homme qui a fait de lui-même ce singulier aveu : *qu'il avait l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers*, il est au moins permis de se tenir en garde. Le voile épais que Retz a jeté dans ses Mémoires sur ses ambitions et ses conspirations les plus secrètes au temps de la Fronde, il semble avoir essayé aussi de l'étendre sur ses dispositions finales et sur sa mort.

R. Chantelauze.

[1] Voyez notre volume intitulé : *Le cardinal de Retz et ses missions à Rome, d'après les documents inédits du ministère des affaires étrangères*, in-8°, Paris, Didier, 1879.

[2] Dans notre mémoire : *Le cardinal de Retz et les jansénistes*, insérés dans le tome V de la dernière édition de *Port-Royal* par Sainte-Beuve.

# UNE IDYLLE A PARIS[1]

## RUSE PATERNELLE

Il y avait de cela six mois, quand Georges, sortant du cabinet de Me Duverne, où il avait déclaré sa grave résolution, dessinait en rêvant les rochers de la grande côte et la jeune fille aux cheveux épars. Il ne tarda pas à passer dans la chambre de sa mère, pour lui raconter l'entretien qui venait d'avoir lieu. Elle en fut émue, comme on l'est de toute crise, même prévue, qui éclate. Elle ne pouvait pas blâmer son fils; elle sentait comme lui. Georges arriva aux dernières paroles de son père, à ce projet de mariage déjà formé avec la fille d'un confrère, une jeune fille qu'il faudrait attendre deux ans, et qu'il avait pu voir aux bains de mer.

— Est-ce que ce ne serait pas Blanche? demanda-t-il.

C'était la première fois qu'il prononçait ce nom depuis le retour du Pouliguen, et son accent était mal assuré. L'émotion de Mme Duverne redoubla.

— Je n'aurais pas cru possible, dit-elle, que ton père eût pensé à cette jeune fille, il ne m'a jamais parlé d'elle. Ce ne serait pas une raison, il ne me fait pas ses confidences. Mais il n'a aucunes relations avec M. Garnier...

— Il en a peut-être sans que vous le sachiez, interrompit Georges, les notaires se rencontrent très souvent les uns les autres.

— C'est juste, reprit Mme Duverne. Je me souviens d'avoir remarqué que ton père a mentionné un jour M. Garnier avec plus de bienveillance que précédemment. Cela m'avait étonnée. La sagesse lui serait peut-être revenue.

— Ou la bonne fortune, ma mère.

— Tu as raison. Et puis ton père a une telle passion de t'avoir pour successeur, qu'il serait capable d'accueillir cette idée, ou de te faire entrevoir cette perspective, pour t'influencer.

— Sait-il que j'ai rencontré Blanche?

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1882.

— C'est probable. Ne t'a-t-il pas dit que tu avais pu voir aux bains de mer l'enfant qu'il te destinait?

— En effet. Et comment le saurait-il? Serait-ce par vous?

— Non, certes, mais ce n'est pas difficile à deviner. Mme Garnier est bavarde. Elle se sera informée de toi. Tu t'es bien informé d'elle. Il n'était pas malaisé de découvrir qui tu es, ni de suivre ta trace à Paris, ni de s'enquérir de la fortune qu'on nous attribue. De là, pour une mère, à caresser un projet d'avenir, il n'y a pas loin. Elle l'aura communiqué à M. Garnier. Pour lui aussi, à n'en pas douter, ce serait le ciel ouvert.

— Et pour moi aussi peut-être, dit Georges, en fixant sur sa mère un regard pénétrant.

— Oui, peut-être, reprit Mme Duverne, un ciel obscurci de plus d'un nuage. Il faut que je te confie que je n'ai pas cessé d'y penser. J'ai suivi discrètement, de mon côté, la trace de Blanche.

— Et qu'avez-vous appris? s'écria Georges avec véhémence.

Mme Duverne sourit un peu tristement.

— Tu ne l'oubliais donc pas non plus? dit-elle.

— Tenez, ma mère, voici ce qu'en attendant votre lever, je dessinais tout à l'heure.

Et Georges déploya le dessin dont il s'était muni, sans savoir s'il le montrerait.

Mme Duverne poussa un cri.

— Ah! mon ami, tu me rappelles la plus cruelle angoisse de ma vie. Voici bien la petite guérite... où je suis tombée, croyant t'avoir perdu...

— Où je vous ai retrouvée, ma mère.

Mme Duverne ouvrit ses bras, et il y eut quelques instants d'une étreinte silencieuse.

— Pardonnez-moi, dit Georges, en avançant la main pour reprendre son dessin.

— Non, laisse-moi le contempler, quand je me serai essuyé les yeux. Mais tu me promettras d'effacer la petite guérite... Voici bien ces rochers effrayants que je ne voulais plus revoir, et ces vagues qui bondissent. Voici Blanche qui bondit aussi, on la reconnaîtrait. Que n'étais-je témoin de la scène! Ah! mon ami, que de conséquences peut avoir un chapeau qui s'envole! Nous ne serions pas ici à parler de Blanche. Tu as bien fait de ne pas représenter sa mère, elle est un des nuages.

— Le plus noir peut-être.

— Il y en a d'autres.

— Mais vous ne m'avez pas dit ce que vous avez appris... sur le compte de Blanche.

— C'est juste. Rien que de très flatteur pour elle. Elle est vraiment charmante. Entourée comme elle l'est, elle y a bien du mérite. Et elle s'est épanouie depuis six mois... ce n'est plus du tout une enfant, car je t'avoue que je l'ai vue...

— Moi aussi, ma mère.

— Toi aussi? méchant, ajouta M[me] Duverne d'une voix caressante.

— Je n'oserai pas dire, méchante, ma mère, reprit Georges en la baisant au front.

— Nous n'avons rien à nous reprocher, mon ami, nous nous cachions l'un de l'autre.

Tous deux tressaillirent en entendant le premier son de la cloche du déjeuner. C'était une habitude traditionnelle de la maison, et M[e] Duverne était d'une ponctualité rigide. Il aurait été capable, au second coup, ou dans dix minutes, d'interrompre une phrase d'un inventaire. Je crois, en vérité, qu'il eût congédié la marquise. Sa femme et son fils n'ayant pas d'excuses à présenter, il fallait qu'ils fussent prêts à se mettre à table dans dix minutes.

— Ah! mon Dieu, dit M[me] Duverne, nous reprendrons cette conversation après le déjeuner; mais si tu tiens à Blanche, peut-être ferais-tu prudemment de n'être pas si absolu dans ta réponse à la proposition de ton père.

— La réponse est donnée.

— Tu demanderais le temps de réfléchir encore.

— Comment, vous comprendriez que j'échangeasse ma signature de peintre... contre le paraphe du notaire?

— Je ne le comprendrais guère... mais tu pourrais gagner du temps, ne pas refuser le titre, ce qui suffirait pour le moment à ton père. Il n'est pas pressé de se retirer.

— Et ce pauvre Lambert, à qui ce titre est si bien dû et dont je me faisais le protecteur, je l'abandonnerais donc, je le trahirais, quand déjà mon père lui a peut-être parlé?

— Oh! ton père ne se sera pas autant hâté que cela. Que veux-tu? Lambert restera ce qu'il est, tu n'as envers lui aucun engagement.

— Et ce sera lui qui fera la besogne?

— Sans doute, puisque c'est lui qui la sait faire.

M[me] Duverne était une femme de sentiments élevés et généreux. On voit combien, sous l'empire d'une préoccupation maternelle, les objets pouvaient prendre à ses yeux des aspects différents de ceux qu'ils avaient une heure auparavant. Bien des mobiles moins purs changent trop souvent ainsi la coloration du rayon visuel. Georges avait le regard plus ferme et résistait à l'illusion d'un intérêt cependant plus personnel. Le second coup sonna. Sa mère

et lui, comme mus par un ressort, se transportèrent dans le salon, où Mᵉ Duverne n'aimait pas à les précéder. Il s'y montra presque aussitôt.

Le principal clerc partageait d'ordinaire le déjeuner de famille, ce qui permettait de prolonger des entretiens utiles qui n'étaient pas précisément du goût de Mᵐᵉ Duverne, et de continuer à table les affaires de l'étude. Il arrivait qu'on causait encore de l'hypothèque dotale entre la poire et le fromage. Cette fois, Mᵉ Duverne fit son entrée, accompagné de Lambert. Georges et sa mère se regardèrent. Ils s'étaient attendus à voir à Mᵉ Duverne une physionomie contrariée; il avait le visage aussi souriant que pouvait l'être dans ses meilleurs jours celui du parfait notaire, avec un certain air vainqueur. Ils s'attendirent alors à une présentation en règle du nouveau principal, et Georges apprêta des félicitations qui auraient été sincères. Il ne lui déplaisait pas de constater qu'il avait brûlé ses vaisseaux. La présentation ne vint pas. Lambert était connu et aimé, ce n'était pas la première fois qu'il remplaçait son chef hiérarchique. Son attitude, respectueuse sans humilité, ne témoigna aucune joie particulière ni aucun embarras; il avait la réserve polie et la bonne humeur qui lui étaient habituelles. Georges et sa mère cherchaient des nuances qu'ils ne découvraient pas, tandis que, chez Mᵉ Duverne, la satisfaction semblait s'étaler jusqu'à l'affectation.

— Hé bien, dit Mᵉ Duverne, en brisant avec précaution le petit bout de son œuf frais...

— Hé bien, cette bonne marquise de Véranges est venue m'annoncer ce matin le mariage de sa fille, dont j'avais reçu la confidence, mais qui n'est plus un mystère, et elle m'a demandé de préparer le contrat. J'avais été chargé de prendre des renseignements sur la fortune du futur, qui est un client de Mᵉ Garnier.

Georges crut remarquer que son père le regardait avec intention, et il regarda encore lui-même sa mère. Mᵉ Duverne avait soigneusement préparé trois mouillettes beurrées dont il portait à ses lèvres la première. Son visage s'assombrit tout à coup.

— Cet œuf n'est pas assez cuit, dit-il en s'adressant à sa femme d'un ton sévère. C'est incroyable que vous ne puissiez pas obtenir de votre nouvelle cuisinière de cuire à point un œuf. Vous avez eu tort de renvoyer l'autre.

— Je sais que j'ai toujours tort, observa doucement Mᵐᵉ Duverne, je ne l'avais pas renvoyée sans vous consulter.

— Oui, ma chère, quand vous aviez rendu son renvoi nécessaire! Je connais beaucoup de consultations de ce genre. Ce n'est cependant pas bien difficile d'avoir de l'eau bouillante et une

montre, et de compter trois minutes et demie. Mais le difficile pour une femme est de n'avoir pas de distractions. Décidément, ce n'est pas mangeable. Voyons si la côtelette sera mieux réussie.

— Voulez-vous, mon ami, que je vous en fasse cuire un autre?

— Non, la côtelette se refroidirait. Tout s'enchaîne, ma chère, et l'on ne répare pas les choses manquées.

Mme. Duverne rougit, et il y eut un silence. Pour le rompre, Georges demanda le nom du futur de Mlle de Véranges.

— Excellente côtelette, ma chère, dit Me Duverne d'un ton apaisé. Vous en ferez compliment à votre cordon bleu. Je rends toujours justice au mérite, — n'est-il pas vrai, Lambert? — Tu demandes le nom du futur de Mlle de Véranges? C'est le jeune vicomte de Maupertuis. Naturellement il est titré, et naturellement il est oisif. Mais c'est un bon mariage, et un beau contrat à partager avec Me Garnier. Cela m'a mis plus en rapport que je n'étais avec mon confrère Garnier. Il est très aimable, et il vaut mieux que je ne pensais. J'ai rencontré dans son cabinet sa fille, qui venait lui souhaiter le bonjour. Une jeune fille charmante, sur ma foi, et qui m'a plu infiniment. Il est impossible d'avoir l'air plus modeste. Et des cheveux blonds! et des yeux bleus d'une douceur! grands comme des portes cochères.

— Vous vous enflammez, dit Mme Duverne. Ce n'est pas votre habitude.

— Je n'ai pas l'habitude non plus de rencontrer un pareil visage. Accusez-moi, si vous voulez, j'ai été presque galant. Son père m'a nommé, après m'avoir dit qu'il était allé au Pouliguen l'été dernier. Là-dessus, elle m'a raconté je ne sais quelle histoire de chapeau envolé, insignifiante en elle-même, un enfantillage, mais délicieuse dans sa bouche. Je ne te croyais pas si bon coureur, Georges. Ce n'est pas le tout que de courir vite, il faut encore atteindre le but, comme le jeune vicomte de Maupertuis. En voilà un qui court encore plus vite que toi, sur ses chevaux pur sang, car c'est un héros du sport et du turf, ainsi qu'on dit dans le jargon de la jeunesse dorée. Il gagne en ce moment un fameux prix, une dot d'un million. Ce n'est que la seconde fois que je mets ce chiffre dans un contrat, et les honoraires sont proportionnés. N'importe, si j'avais une fille, je ne la donnerais pas à un coureur, en aucun sens du mot, non plus qu'à un artiste.

— Avez-vous, demanda Mme Duverne, impatientée, vu aussi Mme Garnier?

— Non, ma chère, je ne l'ai jamais vue. On dit qu'elle est un peu plus coquette qu'il ne convient à la femme d'un notaire. Ce sont les affaires de mon confrère Garnier, qui n'a pas su la diriger. Cela

saute souvent une génération, et d'ailleurs, les femmes sont ce que leurs maris les font.

Mme Duverne ne répondit pas à cet aphorisme. Peut-être pensa-t-elle qu'il était d'une incontestable vérité s'il visait les femmes ennuyées. Me Duverne, qui n'était pas d'ordinaire aussi loquace, continua :

— Et vous, Lambert, est-ce que vous ne pensez pas à vous marier? La marquise m'a mis ce matin en humeur matrimoniale. Vous allez avoir trente ans, c'est le bon moment. Vous êtes joli garçon, vous avez de l'esprit. Vrai, si j'avais une fille, je vous préférerais à tous les vicomtes du Jockey-Club.

— Je vous remercie, dit Lambert en souriant. Je serais moins confiant que ce fût l'avis de votre fille. J'ai déjà rencontré un certain nombre d'amis bienveillants qui m'auraient donné avec empressement leurs filles, — s'ils en avaient eu. Seulement... ils n'en avaient pas. C'est un peu comme les hommes qu'on entend dire qu'ils voudraient fonder des hospices. Propos de pauvres gens.

L'observation était faite gaiement, et Me Duverne ne s'en fâcha pas. Il reprit :

— Il faudrait cependant finir par trouver l'ami bienveillant qui aura une fille.

— Une fille sans dot, dit Lambert, j'en trouverais mille. La vie est trop chère à Paris. J'ai connu la gêne de mes parents. Je ne recommencerai pas cette lutte de la misère en habit noir. Une fille dotée, je n'en trouverais pas une, à moins qu'elle n'eût une tare. J'aime mieux rester garçon.

— Mon cher Lambert, dit Me Duverne, une étude peut être une dot, qui en appelle facilement une autre.

— Sans doute, monsieur. Mais une étude s'achète, quand on n'en hérite pas, absolument comme une ferme, en Beauce, en sorte que c'est toujours la même question. Ne croyez pas du reste que j'y mette aucune amertume. Tout le monde ne peut pas être notaire, puisqu'il n'y en a qu'une centaine à Paris, et que nous sommes deux mille clercs. Dans d'autres professions, c'est bien autre chose. Combien de soldats pour un colonel, et d'ouvriers pour un directeur d'usine? Je ris des sots qui déclament contre la diversité des conditions, et, en général, contre ce qu'ils n'ont pas. Je tâche de me préserver de cette sottise. J'ai la santé, un bien immense, contre lequel protesteraient tous les infirmes; j'ai la jeunesse, contre laquelle protesteraient tous les vieillards; j'ai le travail, un travail que j'aime, et je suis à l'abri du chômage. Je gagne ma vie sans difficulté comme sans ennui. Pour combien de gens ne serais-je pas un objet d'envie! Grâce à votre bienveillance, dont vous m'avez donné ce matin une nouvelle marque, je suis en définitive mieux

nourri et mieux vêtu que les dix-neuf vingtièmes des hommes. Je serais coupable de me plaindre.

Le déjeuner s'achevait.

— Allons terminer le projet de contrat de la marquise, dit Me Duverne.

Et il se leva brusquement de table, en entraînant Lambert. Georges resta seul avec sa mère.

— Quel digne garçon, s'écria-t-il après avoir entendu refermer la porte de l'étude.

— Oui, certes, dit Mme Duverne. Je m'imaginais d'abord que ton père, dans son dépit de ton refus, avait précipité la crise en donnant le poste à Lambert, et ne s'appliquait qu'à t'en faire repentir. As-tu remarqué comme il voulait éveiller jusqu'à ta jalousie, en te montrant en Lambert un rival possible?

— Si je l'ai remarqué, ma mère? Pour qui me prenez-vous?

— Il est évident qu'il n'est pas allé aussi loin, et que le poste est disponible. Il se sera contenté d'annoncer à Lambert une augmentation d'appointements ou une gratification. Réfléchis bien encore.

— Réfléchir à quoi, ma mère? Comment, vous admettriez qu'après avoir entendu l'expression si franche des sentiments de Lambert, je me misse, sous sa protection, en travers de la carrière qui s'ouvre devant lui? Non, mille fois non, tout plutôt que cette vilenie. Oui, tout, sans excepter l'hypothèse d'une rivalité. Qu'il soit le successeur désigné de mon père, et si M. Garnier ne veut donner sa fille qu'à un notaire, qu'il épouse Blanche. Il est digne d'elle, il la rendra heureuse, et je me consolerai avec vous.

Mme Duverne, attendrie, tendit sa main à Georges, qui la baisa.

— Tu as raison, dit-elle. Tu vaux mieux que moi.

## LA GARE D'ERMONT

Il n'est pas hors de propos de raconter comment Mme Duverne et Georges, à l'insu l'un de l'autre, avaient tous les deux revu Blanche. Ce n'avait pas été difficile à Mme Duverne. Elle était demeurée frappée du souvenir de la jeune fille, frappée aussi du silence que gardait Georges à son égard, et de l'espèce de rêverie dont il semblait envahi, chaque fois que la conversation se reportait au séjour du Pouliguen. Elle ne lui trouvait plus la même gaieté. Elle observait sa physionomie et le voyait détourner les yeux, quand Me Duverne avait occasion de nommer son confrère Garnier. Elle se résolut à une enquête d'abord discrète, dont les résultats, s'ils étaient médiocrement favorables à la mère de Blanche, étaient tous

à l'honneur de la jeune fille. Elle apprit que Blanche ne se montrait jamais dans le monde, où sa mère se prodiguait pour son propre compte, mais suivait assidûment un cours de littérature et d'histoire, fort connu dans le faubourg Saint-Honoré. Elle alla voir le professeur, comme pour s'informer des conditions et des heures, en demandant la permission d'assister à une leçon. Elle jeta négligemment le nom de Blanche Garnier, et recueillit aussitôt du professeur un témoignage enthousiaste. Elle sut, ce qui la mit plus à l'aise, que M^me^ Garnier n'accompagnait jamais sa fille.

Dès le lendemain, M^me^ Duverne, voilée, était dans l'auditoire, se cachant derrière une large matrone choisie pour son ampleur, et lançant à droite et à gauche des regards furtifs. Elle n'eut pas de peine à découvrir le pur profil de Blanche, qui, tête nue, prenait des notes, les yeux abaissés sur son papier. Parfois cependant, ses grands yeux bleus se portaient, avec une expression d'ardent intérêt, sur les cheveux blancs du professeur. Des questions étaient adressées aux jeunes élèves, des jetons distribués en raison des réponses, et Blanche fut proclamée première à la fin de la séance. M^me^ Duverne allait s'esquiver, quand un de ces accidents vulgaires, de ces tumultes inattendus qui ont le don de faire se retourner les têtes les plus attentives et les plus modestes, un bruit de chaises renversées, lui permit de voir de face le frais visage de Blanche, qui la reconnut et la salua en rougissant. Il eût été impoli de ne pas s'arrêter pour lui adresser quelques mots. M^me^ Duverne constata la transformation qui s'était opérée en si peu de temps. Ç'avait été le moment de l'éclosion de la jeune fille, brisant l'enveloppe de l'enfant, le moment de l'épanouissement de la fleur. Une transformation correspondante s'était opérée dans la manière de sentir. La jeune fille ne demanda pas de nouvelles de Georges, et n'y pensa que pour s'abstenir. L'enfant en aurait demandé la veille. L'enfant avait donné la petite fleur des grèves. La jeune fille ne l'aurait pas offerte, et se reprochait peut-être de l'avoir donnée.

— Croyez-vous, dit M^me^ Duverne, retourner au Pouliguen l'été prochain?

— Je ne l'espère pas, répondit Blanche, qui craignait déjà d'en avoir trop dit et se reprit : Ce n'est pas probable, madame, ma mère ne s'y plaisait pas.

— Et comment vont vos gentils petits frères?

— Ils sont en pension, et ils me manquent bien. Je suis presque toujours seule.

Blanche se troubla encore, et l'écho de cette parole dans son cœur lui fit regretter de l'avoir prononcée.

« Seule, pensa en s'éloignant M^me^ Duverne, qui ne jugea pas

devoir prolonger l'entretien. Le Ciel m'a refusé une fille. J'ai, certes, à le bénir du fils qu'il m'a envoyé; je n'ai pas pu le couver sous mes ailes, et c'est moi qui ai longtemps été, qui suis souvent encore seule. Si j'avais une fille qui eût le charme de cette enfant, oh! comme elle ne serait jamais seule! Mais j'y songe, un jour viendrait, un jour prochain, où je devrais me séparer d'elle, risquer son bonheur, en la confiant à un homme que je ne connaîtrais pas..., qui ne pourrait pas être Georges, le seul homme à qui j'oserais confier le bonheur d'une femme; à un homme qu'auraient désigné des convenances de fortune ou de profession. Non, cette pensée est horrible, et j'ai trop souffert pour regretter de n'avoir pas une fille. Le Ciel a été bon de me l'avoir refusée. Peut-être il a été bon pour Georges... et conséquemment pour moi... en donnant à Blanche une autre mère! »

M^me^ Duverne agitait ces pensées, en regagnant sa demeure au fond du Marais. Une autre agitation s'empara bientôt d'elle. Elle n'avait pas suffisamment réfléchi à la distance, M^e^ Duverne avait conservé le vieil usage du dîner à six heures, et elle s'apercevait qu'elle serait en retard. Le cheval de fiacre n'avançait pas; le cocher, sous prétexte d'aller au plus court, s'était engagé dans les rues étroites et encombrées du quartier des Halles, et il y avait des embarras répétés. Elle n'arriva que pour trouver à table, et presque à la fin du repas, son mari et Georges. M^e^ Duverne avait pour principe de ne pas attendre. Georges était sérieusement inquiet. Il s'élança au-devant de sa mère en témoignant sa joie. M^e^ Duverne ne déposa pas seulement sa fourchette.

— D'où venez-vous ainsi? dit-il d'une voix sévère. Vous savez que je tiens à l'exactitude.

— Je le sais, mon ami, répondit M^me^ Duverne, et vous n'avez pas souvent de reproches à me faire. Je vous prie de me pardonner pour une fois, je vous jure que j'ai été retardée par des embarras de voitures.

— Il faut les prévoir, reprit M^e^ Duverne.

Heureusement, il n'insista pas pour avoir une réponse plus directe à sa question, et M^me^ Duverne en fut soulagée. Georges s'efforça de détendre la situation en racontant, faute de mieux, des anecdotes d'atelier. Il n'ignorait pas qu'elles n'étaient pas précisément du goût de son père, qui en riait cependant en y trouvant matière à sarcasme sur les mœurs des artistes, en sorte que c'était bien une diversion. M^me^ Duverne, ce soir-là, les écoutait peu. Elle songeait, elle regardait alternativement la figure ouverte de Georges, la figure froide de M^e^ Duverne. Elle se demandait si un jour ne pourrait pas venir, où Blanche aurait un mari, honorable et honoré, point infi-

dèle, point violent et point méchant, qui lui ferait un pareil accueil, parce qu'un fiacre l'aurait mise en retard de quelques minutes à l'heure du dîner. Elle se disait que ce ne serait certainement pas Georges... et puis, sa pensée se portant en arrière et parcourant la route de Guérande, elle se disait : pauvre enfant ! Peut-être sera-t-il heureux pour elle que sa jeunesse n'ait pas été gâtée de caresses comme l'a été la mienne. C'est auprès d'une mère qu'elle rencontre l'accueil sévère et la voix dure. Peut-être sera-ce auprès d'un mari... auprès même d'une belle-mère qu'elle trouvera des cœurs aimants qui comprennent le sien.

Ce fut le lendemain que Georges revit Blanche Garnier, mais il ne la cherchait pas. Car il s'était engagé à ne la point chercher. Je crois bien que sa mère, qui avait reçu la promesse, n'aurait pas tardé à l'en dégager. Elle était restée très préoccupée de sa rencontre, elle eût trouvé difficile d'en garder longtemps le mystère, mais elle hésitait, sentant la gravité d'une confidence.

Qui ne s'est troublé, qui n'a hésité avec effroi, au moment de faire une démarche, de prononcer un mot d'où peut dépendre une destinée ? Ce n'est pas seulement la vie d'une famille, c'est la vie des nations qui est constamment suspendue à des lèvres entr'ouvertes. L'histoire serait autre, la carte du monde serait changée, si, un jour, telle parole brève n'était pas sortie de la bouche d'un souverain, d'un diplomate, d'un ministre, d'un orateur, d'un tribun, souvent d'un personnage plus humble, si même elle avait eu un accent différent. Des millions d'hommes, fauchés sur les champs de bataille, auraient fourni une carrière paisible. D'autres millions d'hommes qui s'agitent à la surface de la terre n'auraient jamais existé. Des peuples n'auraient pas surgi ou n'auraient pas disparu. Quand je me rappelle certaines perplexités de ma vie obscure, quand je me représente les anxiétés de M<sup>me</sup> Duverne, hésitant à prononcer le nom de Blanche, je m'étonne qu'il y ait, parmi les personnages publics, des têtes capables de porter légèrement de si formidables responsabilités.

L'espèce de ces vaillants n'est cependant pas rare. On en trouve à foison, pour quelques milliers de francs par an. Je connais la disette des hommes de génie, et j'en gémis ; je n'ai pas connu la disette des hommes publics. Ils pullulent, et peut-être j'en gémis encore. Ils se pressent, ils se querellent, ils se bousculent à l'assaut des responsabilités, et ils font vacarme en sollicitant mon suffrage.

C'était un dimanche. On était à la fin de février, dans un de ces jours de tiède soleil, où la nature endormie ne s'éveille pas encore, mais a déjà des tressaillements. Georges était allé dessiner un des

sites presque alpestres de la forêt de Montmorency, qui, même l'hiver, ont un charme si peu connu à Paris. Il se vantait parfois d'avoir découvert la forêt de Montmorency, non pas l'ermitage de Jean-Jacques, les sentiers ni les villages que parcourent les petits chevaux et les ânes, aujourd'hui sous le canon des forts, mais, à deux lieues de là, les escarpements où ne pénètre aucun promeneur, où le renard et le sanglier se réfugient, les vues plongeantes vers les coteaux de l'Oise, la vallée encaissée où serpente le ruisseau souvent torrentueux du Corbon, les bouleaux énormes, les pins sombres, les chênes à la robuste vieillesse qui doivent faire envie aux mérovingiens caducs de Fontainebleau. Georges choisissait, dans sa pensée errante, au milieu de ces paysages ignorés, l'emplacement d'une résidence qu'il rêvait de créer un jour, à l'ombre d'un hêtre énorme, en se cachant de Paris, par la crête d'une colline. Son crayon en traçait le cadre. Il n'était pas inquiet de l'heure, son père devait dîner chez un client, il savait que sa mère l'attendrait et ne le gronderait pas. La nuit tombait comme il revenait à la station d'Ermont. Par le chemin de fer circulaire dont ce lieu marque la courbure extrême, on y a l'option, au moyen de trains qui se croisent, entre les gares du Nord et Saint-Lazare.

Ermont m'a toujours représenté un des carrefours de la vie. C'est certainement un des endroits du monde qui sont témoins de plus d'hésitations. D'ordinaire, l'esprit vacillant de l'homme hésite sur le but; ici, sur le chemin. Parfois, la décision est abandonnée au hasard d'une avance ou d'un retard de quelques secondes dans l'arrivée à la station. La marche plus ou moins accélérée du voyageur, — ou de sa montre, — déterminera s'il côtoiera les vignobles d'Argenteuil ou le lac d'Enghien, peut-être s'il rentrera sain et sauf à Paris ou s'il sera broyé par une catastrophe. Georges fut ainsi à la merci d'un hasard, plutôt même d'une distraction. Il aurait dû se diriger vers la gare du Nord, bien plus voisine de sa demeure. Mais le train de Saint-Lazare s'arrêtait comme il atteignait le quai, on criait : Paris. Il s'y jeta étourdiment, sans prendre garde, dans la demi-obscurité, à ses compagnons de route. On allumait les lampes, la lumière inonda la voiture qui s'ébranlait. Il était juste en face de Blanche.

Des rencontres plus fâcheuses, sinon plus émouvantes, ont eu lieu souvent dans ces prisons roulantes. Des ennemis se sont trouvés face à face, quand il était trop tard pour s'éviter ou se fuir, réduits à s'éviter du regard et à feindre le sommeil; parfois, au prochain arrêt, se précipitant ensemble hors de la voiture et se heurtant, pour mieux se fuir. Georges et la jeune fille n'étaient pas des ennemis, et cependant, après un salut embarrassé, ils s'évitè-

rent aussi du regard. Mais Georges ne fermait pas les yeux et ne feignait pas le sommeil.

M. Garnier était assis à côté de sa fille, il n'y avait pas d'autres voyageurs, et ce fut lui qui rompit la glace. Il mit beaucoup de désinvolture à reconnaître Georges, quoiqu'il l'eût à peine vu au Pouliguen. Il lui parla de Me Duverne, en insistant sur la haute estime dans laquelle le tenait la corporation.

— C'est notre modèle à tous, dit-il. Ce serait un honneur pour notre Chambre d'être présidée par lui, et cela ne peut manquer de lui échoir s'il tarde encore à se reposer. Pensez-vous qu'il en ait le projet?

— Je ne m'en suis jamais informé, répondit simplement Georges.

— Sans doute, mais il aurait pu exprimer à cet égard ses intentions. Quand on a un fils de votre âge, c'est une idée qui doit venir assez naturellement, et que j'aurais, je vous l'avoue.

— Peut-être, si vous aviez des goûts de repos que je ne suppose pas à mon père, et si votre fils avait lui-même d'autres goûts que les miens. Car je serais bien peu digne d'entrer dans vos rangs.

— Permettez-moi de ne pas vous croire. Tel que vous me voyez, je n'avais à votre âge que le goût des chevaux, qu'à la vérité j'ai encore. On a de la peine à dépouiller le vieil homme, qui est le jeune homme dès qu'on a vieilli. Il n'en a pas moins fallu me faire une raison, pour succéder à mon oncle. C'est une si belle position à Paris que la nôtre, et si enviée! On y regarde à deux fois, on tâche d'oublier un peu les chevaux ou la peinture. — Vous êtes licencié en droit, je pense?

— J'ai en effet ce diplôme, au fond d'un tiroir. Il n'en sort jamais.

— L'important est qu'il y soit. Voilà ce qui ne s'acquiert pas après la jeunesse envolée, surtout si l'on n'a pas le premier degré, le vulgaire diplôme de bachelier ès lettres. Un bien mince laurier, fort peu glorieux au sortir du collège, et le désespoir des hommes mûrs. A quarante ans, on peut s'improviser homme d'État, ministre, ambassadeur, voire même général d'armée, les révolutions aidant. Je défie qu'on devienne bachelier ès lettres.

— Ou peintre, dit Georges en souriant.

— Et madame votre mère, reprit M. Garnier, elle mène donc une vie bien retirée? Ma femme, qui va dans le monde tous les soirs, m'assure ne l'y avoir jamais rencontrée.

— Ce n'est pas étonnant. Nous n'allons pas dans le monde. Et mademoiselle votre fille, est-ce qu'elle y accompagne sa mère?

— Ma fille? Oh! non, pas encore. Ce sera pour l'année prochaine. Ma femme n'est pas pressée de faire tapisserie. Mais il paraît qu'on ne vous y voit pas vous-même. Comment passez-vous

donc vos soirées? Au cercle ou au théâtre sans doute? un peu comme moi. Pardon, je suis indiscret.

— Je ne suis d'aucun cercle, et je vais fort peu au spectacle, sinon pour entendre de la bonne musique, et la bonne musique est rare. Je tiens presque toujours compagnie à ma mère, après que mon père est rentré dans son étude. J'ai mes crayons, ou je lis haut, ou nous nous passionnons pour une partie d'échecs. Je ne m'ennuie jamais.

— C'est très vertueux. Savez-vous qu'il y a peu de jeunes gens de votre espèce?

Blanche n'avait pris aucune part à la conversation. Elle écoutait avec un intérêt dont on excusera peut-être la vivacité. Elle restait immobile et le regard baissé. Quand elle entendit que Georges tenait compagnie à sa mère et ne s'ennuyait jamais, elle eut une petite émotion dont elle ne fut pas maîtresse. Elle releva ses grands yeux bleus presque mouillés sur lesquels Georges appuya les siens. Ce ne fut qu'un instant. Ne suffit-il pas d'un instant à un rayon de soleil pour fixer une image ineffaçable? La jeune fille rougit et reprit son attitude inclinée. Georges n'avait pas entendu le compliment de M. Garnier et ne répondit pas. Le train s'arrêtait, les employés criaient : Argenteuil! Des canotiers et des canotières, frôlant la robe de Blanche, envahissaient le wagon en poussant des cris, en s'asseyant les uns sur les autres avec des éclats de rire, en tenant des propos avinés que M. Garnier fut plus d'une fois au moment de réprimer. Contrarié de l'invasion de ces fâcheux, il n'essayait plus de faire parler Georges. La même voiture ramenait cette bande bruyante, revenant d'une partie de canotage, et la silencieuse jeune fille qui était allée visiter, à Montmorency, une tombe.

A l'arrivée à Paris, la bande se précipita en marchant sur les pieds de Blanche et en poussant de nouveaux cris. Puis Georges sauta lestement sur le quai. Il se retourna pour offrir la main à Blanche qu'embarrassait sa robe. Il crut sentir trembler la main de la jeune fille.

— Merci, dit-elle, en prenant le bras de son père.

Il salua et disparut dans la foule.

Blanche avait prononcé cette seule parole. le jeune homme s'apercevait qu'il ne lui en avait adressé aucune. Et pourtant la correspondance des âmes avait fait peut-être un immense progrès.

Georges se jeta dans un fiacre et rejoignit en toute hâte sa mère qui commençait à s'alarmer en l'attendant. Il était huit heures, on n'avait jamais dîné aussi tard dans la maison de M[e] Duverne, qui, heureusement, produisait ailleurs sa cravate blanche. Le repas réchauffé ne fut pas long, et l'on aurait eu encore du temps pour

jaser, si l'on n'avait craint d'être interrompu à chaque instant par la rentrée de Mᵉ Duverne, qui n'avait pas l'habitude de s'attarder. Il y eut donc entre Georges et sa mère un tacite accord pour remettre au lendemain la causerie. Mais la partie d'échecs dans laquelle Mᵉ Duverne les trouva engagés eut plus d'une distraction.

Or le lendemain fut précisément le jour choisi par Mᵉ Duverne, dont l'un des principes était de commencer avec la semaine les affaires importantes, pour mander son fils dès le matin et lui faire sa communication solennelle, en sorte que cette histoire, qui sommeillait depuis six mois, avait eu, en trois jours, bien des péripéties diverses, indépendantes les unes des autres.

## PEINTRE ET VITRIER

La journée n'était pas terminée, non plus que la conversation de Georges et de sa mère, au point où elle a été laissée. Ils se trouvèrent naturellement amenés à leurs confidences réciproques. Qui les commença, peut-on se demander? Je crois en vérité qu'ils ouvrirent en même temps la bouche, mais que Georges la referma par respect, motif trop valable pour que j'aie besoin d'y joindre celui de la curiosité excitée. Il n'est cependant pas douteux qu'il ne dût être plus impatient de connaître les impressions de sa mère que de confesser les siennes. S'il y a une certaine pudeur qui empêche les jeunes filles d'avouer volontiers un sentiment tendre, il y a une certaine fierté qui inspire aux jeunes gens une pareille réserve. On ne les entend guère, ailleurs qu'au théâtre, divulguer le mystère de leurs cœurs dans les épanchements de la famille ou de l'amitié. Tircis ne confie son amour qu'aux ombrages discrets ou à Galatée.

Ce fut donc Mᵐᵉ Duverne qui fit la première son récit compromettant. A mesure que sa voix s'animait, il ne lui était pas difficile d'interpréter le regard ardent de Georges. Celui-ci n'avait déjà plus rien à lui apprendre. Il aurait pu se dispenser de s'exprimer à son tour. Il le sentit si bien, qu'il ne raconta sa rencontre de la veille qu'en quelques paroles simples, dont l'accent ému avait une suffisante éloquence.

Sa mère n'avait plus à l'interroger. Il ne restait pas de mystère à éclaircir. Mᵐᵉ Duverne et Georges étaient manifestement d'accord sur un vœu. Ils purent, sans s'expliquer davantage, examiner avec calme, presque froidement et comme s'il s'était agi d'autrui, les difficultés et les objections.

Elles étaient graves, et de plusieurs sortes. Au premier rang apparaissait naturellement l'autorité paternelle. L'obstacle semblait

invincible, à moins d'un retour sur la détermination annoncée le matin par Georges. Me Duverne, irrité, ne céderait certainement pas, et l'on était encore ramené à cette question de carrière, qui n'est pas tout à fait la question d'argent et souvent ne complique pas moins les questions du cœur. Mme Duverne regrettait, sans s'en étonner, que son mari lui eût caché son intention de poser à si bref délai un ultimatum. Il n'avait pas l'habitude de la consulter pour ses affaires. Ceci n'avait pas dépendu d'elle. Elle était cependant bien obligée de reconnaître que, même consultée, elle n'aurait pas opiné autrement que Georges. Elle regrettait davantage, parce qu'elle se le reprochait, de n'avoir pas eu la veille au soir l'entretien qui venait d'avoir lieu. Pouvait-elle prévoir qu'il eût un pareil caractère d'urgence, et qu'une nuit seulement séparât Georges d'une crise décisive pour sa vie? Tant paraît quelquefois vrai l'adage, si fréquemment menteur comme tous les adages, qu'il ne faut rien remettre au lendemain. Un autre adage ne recommande-t-il pas de prendre le temps de la réflexion et ne dit-il pas que la nuit porte conseil? D'ailleurs, si la confidence avait eu lieu la veille, Georges en aurait eu le sommeil troublé sans doute, il n'en aurait guère été mieux préparé à la communication péremptoire de son père, et sa réponse n'aurait pas été différente. C'est la réponse qui était grave, à cause des allusions qui l'avaient suivie, et il pouvait être encore temps de la changer.

On retombait donc toujours dans la même question, la seule actuelle et pratique. Convenait-il que Georges allât, en repentant, annoncer à son père que, désireux de lui complaire, il abandonnait la peinture pour le notariat?

Aux objections déjà connues, s'en ajoutaient aussitôt de nouvelles. C'eût été un sacrifice énorme. Le but pouvait le mériter. Oui, un but certain, et certainement enviable. Était-il l'un et l'autre? On voit tous les jours des jeunes gens embrasser ou quitter une profession en vue d'un mariage, des officiers, par exemple, briser leur épée, afin de renoncer à la vie nomade des garnisons ou aux absences isolées des navigations lointaines. C'est une stipulation du marché. Mais il s'agit d'un marché qui va se conclure, et la condition en est, des deux côtés, acceptée. Rien de semblable ici, Blanche avait à peine seize ans, ses dispositions personnelles, absolument ignorées, n'avaient pas même été pressenties, et nos mœurs actuelles ne comportent guère une négociation à cet âge. L'imagination de Georges n'y aurait pas songé. Elle ne voulait caresser qu'un avenir. En outre, il eût attaché assurément moins de prix au désir obstiné de son père qu'aux goûts de la jeune fille. Il la croyait d'une nature poétique, plus amie des arts que du papier timbré; il

aurait craint de se dépoétiser lui-même, alors qu'il se serait sacrifié. Commencer par le sacrifice et manquer le but, c'est un risque qu'on n'aime pas à courir et qui aurait pu aboutir à une situation ridicule. Il n'eût pas été moins ridicule d'interroger une enfant pour savoir si, dans deux ou trois ans, elle préférerait un notaire ennuyé à un peintre peut-être célèbre.

La sollicitude de Mme Duverne accueillait d'autres troubles en éprouvant le besoin de déchirer d'autres nuages. Elle restait sous l'impression de l'aversion que lui avait inspirée Mme Garnier, cette mère qui produirait Blanche dans le monde l'année suivante, et serait pour elle un si mauvais guide; sous l'impression aussi de bruits qui avaient couru sur les spéculations de M. Garnier et l'ébranlement de sa fortune. C'en était amplement assez pour que la prudence maternelle ne fût pas disposée à se hâter et regrettât déjà de s'être trop avancée.

Il fallait donc gagner du temps, et non pas seulement le temps de la réflexion, mais le temps d'observer, le temps d'étudier, le temps de soumettre à l'épreuve de la durée le caprice de Georges. Il fallait des années, quand les minutes étaient précieuses, quand peut-être on n'avait pas une heure, quand peut-être il était trop tard, quand peut-être, en ce moment même, dans une pièce voisine, Me Duverne, dépité, irrité de l'insuccès de ses allusions transparentes et ayant vainement attendu un retour de Georges, se décidait à faire la fortune de Lambert et le lui déclarait. A cette pensée, l'image de Lambert apparaissait de nouveau comme celle d'un rival.

Il y a un proverbe vulgaire qui dit qu'on aura beau remuer un sac, on n'en tirera que ce qui s'y trouve. Georges et sa mère remuaient incessamment ainsi les mêmes choses, sans tirer une conclusion qui pût les satisfaire. Mme Duverne oubliait que le lundi était le seul jour où sa porte, d'ordinaire fermée, restait ouverte aux visites. Le timbre qui en annonçait une retentit tout à coup.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle en se levant en sursaut. Va m'excuser et dire que je suis souffrante.

Georges était plus pressé de fuir que de parlementer. Il se précipita vers l'antichambre, où l'on entendait une voix de femme. Il fut stupéfait d'y trouver Mme Garnier, élégante et souriante.

— Pardonnez, madame, dit-il en balbutiant, ma mère est un peu souffrante aujourd'hui...

— En vérité? répondit Mme Garnier. Alors je ne la retiendrai pas longtemps, mais puisque je la vois, elle voudra bien me permettre au moins de m'informer de ses nouvelles.

Georges, en effet, n'avait pas refermé la porte du salon, où sa

mère était en vue, rajustant avec agitation ses cheveux devant la glace. Georges salua profondément et disparut. Mme Garnier s'introduisit dans le salon. Sa contenance était aussi aisée que celle de Mme Duverne était embarrassée.

— Vous avez donc encore vos vilaines névralgies? dit-elle. C'est le lot des pauvres femmes. Je ne m'assoirai pas, si vous l'ordonnez.

A une offre ainsi posée, Mme Duverne ne crut pas pouvoir répondre autrement qu'en lui faisant signe de s'asseoir et en lui montrant l'exemple. Mme Garnier reprit :

— Hier, mon mari a eu l'heureuse chance de voyager en compagnie de monsieur votre fils, un charmant jeune homme, un peu sauvage, je crois, à en juger par la manière dont il vient de me fuir. Les jeunes gens sont toujours sauvages, quand ils ne sont pas trop apprivoisés. J'aime mieux le premier défaut, on s'en corrige plus facilement que de l'autre, et c'est un peu notre métier de corriger les deux. Cela m'a donné la pensée de renouer connaissance avec vous, madame, et comme on n'exécute jamais trop tôt les bonnes pensées, vous voyez si j'ai été empressée. J'avais tant regretté de partir du Pouliguen, comme vous y arriviez à peine! Nous sommes peut-être destinées à nous y revoir.

— Vous avez l'intention d'y retourner? dit Mme Duverne, dont ce mot éveillait l'intérêt.

— Je ne l'avais certes pas en partant. Vrai, je m'y suis ennuyée de tout mon cœur. Je n'y connaissais personne, et ce n'est pas un endroit bouffon. Mais ce serait bien différent si l'on y avait des relations. Et puis, mes enfants s'en sont trouvés si bien! Ma fille surtout. Vous ne la reconnaîtriez pas si vous la revoyiez, et sa santé s'est merveilleusement raffermie.

Mme Duverne comprit que Blanche n'avait rien dit à sa mère de sa rencontre au cours. Ce silence était à lui seul une révélation. Mme Garnier continua :

— J'ai dû m'apercevoir, tout à coup, qu'elle n'est plus une enfant. Vous n'avez pas connu cela, madame. C'est un moment assez désagréable pour une femme, celui où elle découvre qu'elle n'est plus jeune, et doit abdiquer les prétentions personnelles.

— Oh! moi, je n'ai jamais eu de prétentions personnelles que j'aie eu le chagrin d'abdiquer.

— Pardon du mot. Vous avez eu des succès, ce qui vaut mieux que des prétentions.

— Pas davantage.

— Je ne vous crois pas. Si l'on ne voyait ce que vous avez été, on le saurait en voyant votre fils, qui est beau, et qui vous ressemble tant!

— Vous êtes trop polie, dit Mme Duverne, qui avait cette faiblesse d'être toujours flattée de sa ressemblance frappante avec Georges.

— On ne dira pas de ma fille qu'elle me ressemble, reprit Mme Garnier. Je ne sais pas où elle a pris ses yeux bleus. Je lui disais dans son enfance, c'était hier, qu'elle avait été changée en nourrice. Et elle me ressemble encore moins moralement. Elle est aussi douce que je suis vive. On assure que j'ai été coquette, je ne m'en défends pas trop. Elle est... comment dirai-je? le contraire. Elle aura des charmes dont elle ne se doutera pas.

— Elle les annonçait bien, ne put s'empêcher d'observer Mme Duverne.

— Vraiment, vous les deviniez, madame? Eh bien, moi, je ne les devinais pas. Je voudrais que vous la revissiez, c'est une espèce de madone. Je suis bien obligée de me rendre à l'évidence.

— Sans chagrin, je pense?

— Pardon, avec un certain chagrin, parce qu'elle est pour moi un reproche. Elle me force à me convertir, cette chère petite. Je suis déjà toute changée à son égard. Vous souvenez-vous comme je la grondais? Je ne la gronde plus. Et elle me force à renoncer à la valse, ce qui est un grand mérite, car j'adore la valse. Eh bien, je valserai encore jusqu'à la fin de l'hiver, je m'en donnerai à cœur joie, pour mes adieux, puisque ma fille ne m'accompagne pas encore dans le monde. Ensuite, livre fermé. Le printemps sera le commencement de mon automne. Si nous nous retrouvons au Pouliguen, vous verrez comme je serai devenue respectable. Je serai capable de rêver au clair de la lune devant la mer, ou de chanter des cantiques avec les abbés de Saint-René. Et je tâcherai d'avoir un chalet sur la plage, le plus près de vous possible, car j'espère bien que vous y viendrez?

— Je ne sais pas si M. Duverne le permettra.

— Oh! le vilain mot. Vous avez besoin d'une permission? C'est donc votre mari qui commande chez vous?

— En maître, madame. N'ai-je pas juré de lui obéir?

— Un serment auquel ne réfléchissent guère les jeunes filles, et que toutes ne tiennent pas. Chez nous, c'est moi qui commande d'ordinaire, mais je laisse à mon mari sa liberté individuelle, dont il a plus d'une fois abusé. Les hommes occupés sont assez commodes pour les femmes. Si je marie jamais ma fille, je souhaite qu'elle ait aussi un mari occupé. Elle en sera plus libre, et ce n'est pas elle qui abusera.

— Je ne me suis pas aperçue que j'en fusse beaucoup plus libre.

— Vous m'étonnez. Il fallait peut-être vous révolter un peu. Les maris sont des souverains qui capitulent souvent devant la révolte.

Je n'ai pas eu besoin d'en essayer. Mais je m'excuse de vous retenir trop longtemps, et vous remercie de m'avoir reçue. Si vous me faites l'honneur de me rendre ma visite, je vous préviens que je ne sors pas le jeudi. Je serai charmée de vous présenter ma fille, je ne dis plus ma fillette, et je vous répète que vous ne la reconnaîtrez pas.

Mme Garnier serra sans façon la main de Mme Duverne et se retira, en balayant le parquet de la traîne d'une robe de soie bruissante. Son valet de pied l'attendait dans l'antichambre pour lui mettre un manteau de fourrures. Puis on entendit piaffer deux chevaux et s'ébranler un carrosse. Mme Duverne, qui n'avait pas de voiture, resta interdite.

Trop de luxe, pensa-t-elle; trop d'empressement, et elle a trop parlé de sa fille. Il est évident qu'elle nous la jette à la tête; je parierais que la dot sera mince ou qu'elle ne sera pas payée. Et Georges qui n'a rien... que ce que lui donnerait son père, c'est-à-dire pas même un consentement! Il faudrait subir la condition... pour entrer dans quelle famille, pour aller peut-être au-devant d'une déconfiture, car cette femme éventée me fait peur de tout. Pauvre Georges! Que lui conseiller? Et pauvre jeune fille!

Georges était allé à son atelier. N'espérant pas retrouver sa mère seule le lundi, plus ému d'ailleurs de cette visite de Mme Garnier qu'impatient d'en connaître le but, il ne rentra qu'à l'heure du dîner. Me Duverne était en belle humeur, non même sans quelque affectation de le paraître. Il fut presque gracieux pour sa femme et pour Georges, mais ne dit à table que des banalités sans conséquence. Il raconta complaisamment qu'il était chargé d'un nouveau contrat de mariage. Quand il fut au salon et que le domestique se fut retiré après avoir apporté le café, il se tint debout, le dos au feu, et tout en savourant le contenu de sa tasse par petites cuillerées, il dit, de l'accent légèrement sarcastique qui lui était familier:

— Tu seras content de moi, Georges. Je me suis décidé à suivre tes conseils et à faire la fortune de Lambert. Je viens de lui annoncer qu'il est mon maître clerc et qu'il sera mon successeur. Si tu avais vu sa joie! Il ne voulait pas m'en croire d'abord, ensuite il refusait d'accepter. J'ai été obligé d'affirmer que tu avais refusé avant lui et que tu m'avais même demandé de ne penser qu'à lui.

— Vous avez eu raison, mon père, répondit Georges, et je vous remercie de m'avoir associé à cette communication; je le lui confirmerai demain, en le félicitant de tout mon cœur.

— De tout ton cœur, répéta Me Duverne, en appuyant sur le mot; oui, je sens bien que j'ai eu raison, après que je m'étais acquitté de mon devoir de père, car le devoir avant tout. Entre nous, tu ne m'aurais pas été utile à grand'chose.

— C'est précisément ce que je vous disais.

— Sans doute, et maintenant tout le monde sera satisfait.

M^me Duverne, silencieuse, avait rempli sa fonction de chaque soir, en versant un petit verre de cognac et disposant dans la soucoupe deux morceaux de sucre. M^e Duverne en trempa un, en approcha ses lèvres et continua :

— Tu vas pouvoir barbouiller tout à ton aise, et je te dispense de te montrer désormais à l'étude.

— Je vous en remercie, mon père.

— Pour ce que tu y faisais... Rien ne t'empêchera même d'accomplir ta fantaisie d'un voyage de Rome, si tes tableaux te rapportent de quoi payer le voyage, car tu penses bien que je n'augmenterai pas ta pension pour cela.

— Je ne vous le demande pas, mon père.

— Tu fais bien. Mais j'y songe ; maintenant que te voilà peintre de profession, il faut que tu gagnes ta pension. Veux-tu entreprendre mon portrait?

— J'y suis tout prêt.

— Il me manque quelque chose, qui ne tardera pas... mais on pourra l'ajouter. Quand commençons-nous?

— Je suis à vos ordres. Dès demain si cela vous convient.

— Soit, dès demain, à midi. C'est encore mon heure la plus libre. Ce sera original que le portrait d'un notaire soit signé de son fils. On n'a pas dû voir cela souvent.

— Vous permettrez que j'apporte ici un chevalet et des pots de peinture, ou vous seriez obligé de grimper dans mon atelier.

— Ah! peste! je n'y songeais pas ; au fait, je n'ai plus d'objection, maintenant que tu es peintre. Je suis toujours logique. Seulement, tu ne mettras pas d'enseigne à ma porte, à côté de mes panonceaux.

— Ce n'est pas notre usage, dit Georges en souriant. Je ne suis pas peintre... et vitrier.

— J'estime fort les vitriers, mon cher ami, reprit M^e Duverne ; ils réparent les choses brisées.

M^e Duverne, qui riait rarement, souligna d'un rire assez bruyant sa repartie, et se retira sur ce trait final, n'espérant pas mieux soigner sa sortie. Il était content de lui. Au fond, il s'applaudissait du concours intelligent et docile qu'il était certain de trouver en Lambert, concours très supérieur à celui qu'il aurait attendu de Georges. Il allait être bien autrement aidé, bien plus maître de choisir, c'est-à-dire d'ajourner indéfiniment le moment de sa retraite, qu'il n'était pas pressé d'effectuer. Ce n'était pas Lambert qui aurait le droit de témoigner de l'impatience. Il lui semblait

presque qu'en vendant son office, pour un gros prix, au lieu de le transmettre sans estimation, il s'enrichirait d'autant, tout en se donnant le mérite d'être un généreux bienfaiteur, auteur de la fortune de cet excellent Lambert. Il jouissait de sa vengeance et de sa repartie. Il éloignait indéfiniment aussi le moment pénible où il aurait eu à doter Georges. En le laissant libre de suivre ses goûts et sa destinée, il s'affranchissait de toute obligation à cet égard. Il trouvait piquant de lui commander son portrait sans avoir à le payer. Il n'était pas insensible à la satisfaction de cette petite malice, non plus que de cette économie; il avait, par-dessus tout, les pures joies, si appréciées des nobles cœurs, du devoir accompli. C'étaient bien des consolations à la peine, qui maintenant lui paraissait un peu idéale, de n'avoir pas son fils pour successeur. Je crains qu'il n'accueillît une autre consolation, dans la pensée que Georges se repentirait un jour de lui avoir résisté.

Mme Duverne, très émue, continuait de garder le silence. Georges s'écria :

— Tant mieux, voici au moins une question résolue. Je ne le regretterai pas, quoi qu'il arrive. Tout est préférable à cette anxiété. Je sens que j'ai enfin conquis ma liberté.

— Je crois qu'il est souhaitable, dit Mme Duverne, que tu la gardes... tout entière.

— En vérité, ma mère? Qu'est venue faire ici cette femme?

Mme Duverne raconta la visite, sans rien cacher de ses impressions ni de ses défiances. Il était impossible que Georges, si prévenu déjà contre Mme Garnier, ne les partageât pas. Il n'essaya pas de les réfuter.

— C'est dommage, dit-il, que nous ne soyons plus au temps des enlèvements romanesques. Avant qu'on n'ait gâté cette jeune fille, il serait tentant de l'enlever dans une chaise de poste... où vous seriez, ma mère.

Mme Duverne sourit amèrement.

— Une solution bien pratique en effet. Enlèvement de mineure! Il n'y a plus de chaises de poste, et il y a des cours d'assises. Par malheur, je n'en découvre pas une meilleure.

Il était évident qu'il n'y avait aucune décision actuelle à prendre. Georges et sa mère, éprouvant tous deux une véritable lassitude de leurs perplexités, cessèrent de parler de Blanche. Ils s'emparèrent nonchalamment de l'échiquier. Ils tâchèrent de s'intéresser à la marche pesante des tours et aux bonds imprévus des cavaliers. Ils constatèrent, par la dernière péripétie de la bataille, qu'après qu'elle semble perdue, un pas, fait à propos par le plus humble des

subalternes de l'armée, peut suffire à renverser les chances et à déterminer la victoire.

Le lendemain, au moment du déjeuner, Georges et sa mère, malgré le sérieux de la situation, eurent peine à réprimer un sourire, en voyant entrer Me Duverne, radieux, en habit de cérémonie, avec les culottes serrées au genou et les bas de soie. Georges avait complètement oublié qu'il devait commencer à midi le portrait en pied du parfait notaire.

## LA CHUTE

La journée de la veille, bien paisible en apparence, avait ressemblé à toutes les autres, dans une maison remarquable par la monotonie de ses habitudes. Il ne s'était produit aucune scène, aucune querelle, aucune bouderie, et personne n'avait seulement élevé la voix plus haut qu'à l'ordinaire. Les domestiques eux-mêmes, ces Argus, dont l'œil est si vigilant sur toutes les crises de l'intérieur de la famille, et souvent si redoutable ou si redouté, n'avaient soupçonné aucun changement. Mme Duverne avait reçu le lundi comme c'était son usage, et tout au plus avaient-ils remarqué l'élégance de la nouvelle visiteuse. Et cependant il s'était opéré une sorte de révolution, encore pleine de menaces, mais non pas de celles que la révolte commence et qui renversent le souverain. L'autorité n'était pas ébranlée, elle semblait plutôt se complaire dans son triomphe, et être prête à en abuser. Tant il est vrai que le drame de la famille n'a pas besoin des effets violents, des situations tragiques qu'on s'ingénie à jeter dans les œuvres d'imagination, car le cercle en est fort restreint. Le drame est au plus profond du cœur. Il se cachait, depuis vingt-cinq ans, sous la douce physionomie de Mme Duverne.

Plusieurs mois se passèrent, toujours sans nouveaux incidents apparents. Mme Duverne avait eu à rendre la visite reçue, et ç'avait été sa perplexité la plus grave. Ce n'est pas une petite chose que cette question si banale et si souvent posée d'une visite à rendre. De l'empressement à l'abstention, il y a bien des degrés, dont chacun est significatif, et qui pourraient être marqués sur un thermomètre des relations sociales. Si Mme Duverne s'était rendue dès le jeudi suivant au faubourg Saint-Honoré, si surtout elle s'était fait accompagner de son fils, c'eût été répondre à une avance d'une manière plus compromettante que l'avance elle-même. Elle était loin de vouloir témoigner autant de hâte. Si elle tardait au delà d'un autre jeudi, c'était déjà une affectation de réserve,

ce n'était pas encore tout à fait une impolitesse, attendu le chapitre des empêchements possibles, et le champ serait demeuré ouvert pendant une semaine aux conjectures troublées de M^me^ Garnier. Si elle tardait davantage, c'était une discourtoisie manifeste, et la démonstration que l'avance était repoussée. Il y avait enfin la ressource d'une carte mise un autre jour que le jeudi, combinaison qui avait à peu près la même signification, en sauvant la stricte politesse, combinaison susceptible elle-même de deux modifications bien tranchées, suivant que la carte aurait eu ou non un coin replié, ce qui pouvait être à la merci de l'envoyé qui l'aurait déposée.

Dans les relations de la sociabilité, et même en l'absence de tout intérêt caractérisé, il y a ainsi mille nuances. Que de fois n'entend-on pas une femme du monde, rentrant fatiguée d'une tournée de visites, se féliciter du nombre d'escaliers qu'elle a été dispensée de grimper, et compter avec joie les devoirs dont elle s'est acquittée à peu de frais! Ces félicitations se transformeront, à la première rencontre, en expressions chaleureuses de regrets hypocrites. Que de fois même, après s'être arrêtée en voiture devant une porte amie, elle a passé outre, contrariée d'apprendre que cette porte est ouverte. On aurait grand tort de se formaliser, quand on les découvre, de ces petits manèges, que suffisent à excuser la brièveté de la journée et le nombre des relations à Paris; on n'a qu'à songer à la réciprocité. Il m'est arrivé de voir, en souriant, de ma fenêtre s'arrêter la voiture, qui passait outre après l'information prise. Je me suis contenté de me dire : j'en ferais autant.

M^me^ Duverne dut reconnaître que, selon le précepte du sage, — *in medio stat virtus*, — la meilleure combinaison était la moyenne, celle de la politesse suffisante, à égale distance des deux interprétations contraires, en d'autres termes, le second jeudi. Elle était résolue à conformer à l'esprit qui présidait à cette décision des manières poliment réservées. Elle ne voulut pas être accompagnée de Georges. Ce ne fut cependant pas sans émotion qu'elle prit un modeste fiacre pour se diriger vers le faubourg Saint-Honoré. Plusieurs équipages stationnaient dans la cour de l'hôtel, dont la porte cochère était grande ouverte. M^me^ Duverne monta un large escalier recouvert de tapis et paré de fleurs. D'une vaste antichambre, où étaient assis des laquais en livrée tenant sur leurs genoux des manteaux, elle entendait retentir au salon un brouhaha de voix criardes et d'éclats de rire. C'est dans ces antichambres, ou sur des banquettes au bas des degrés, que, les jours de réception, plus encore durant les longues nuits des bals, l'estimable espèce des valets de pied tient salon de son côté. C'est là qu'ils se retrouvent,

qu'ils jasent, qu'ils répandent les nouvelles des mariages, en devançant des communications mieux autorisées, et beaucoup d'autres chroniques rarement édifiantes. C'est là qu'ils commentent et comparent les défauts des maîtres. Il arrive à plusieurs de voir passer la femme qu'ils ont servie, et qui les a congédiés, laquelle ne sera pas précisément l'objet des commentaires les plus charitables. C'est là qu'ils méditent ou discutent à leur manière le problème de l'inégalité des conditions humaines.

M^me^ Duverne n'était pas suivie. Elle sentit la timidité l'envahir, quand un grand domestique en noir lui demanda son nom, qu'il lança d'une voix forte en ouvrant la porte. Elle fut éblouie du luxe de dorures, d'ameublements et de toilettes qui se déployait devant elle. Dans un groupe d'une dizaine de femmes élégantes, où deux ou trois hommes seulement faisaient tache, comme des scarabées sombres parmi des fleurs, elle cherchait des yeux M^me^ Garnier, qu'elle ne voyait pas. Celle-ci était debout dans le petit salon, près d'une table chargée de porcelaines, de verres et de fruits, et versait du thé. Elle se hâta de déposer la théière ; elle accourut à la rencontre de M^me^ Duverne, en lui serrant les mains avec de vives démonstrations.

— Ah ! c'est vous, ma chère, dit-elle ; que vous êtes aimable de vous être dérangée pour moi ! Pardonnez-moi, j'étais dans l'exercice de mes fonctions, qu'on ne peut pas quitter quand on tient une aiguière d'eau bouillante. Je prétends qu'il n'y a de bon thé que celui qu'on prépare soi-même, pour ses amis. Vous plaît-il d'en venir prendre une tasse? Je l'ai soigné, comme si ç'avait été à votre intention.

M^me^ Duverne ne connaissait pas ces mœurs et s'excusa. M^me^ Garnier continua :

— Et vous ne m'avez pas amené votre fils? Vous avez eu tort. J'aurais été bien aise de le présenter à quelques amies, qui font danser.

— Mon fils ne danse pas, madame.

— C'est impardonnable. A quel âge dansera-t-il donc? Quand il sera père de famille, comme a continué de faire longtemps mon mari? On est par trop sérieux dans votre Marais. Moi, je remets mon premier bal à l'année prochaine, pour l'introduction de ma fille dans le monde. Il faut absolument que vous la revoyiez, cette chère enfant. Je comptais sur votre visite et lui ai recommandé de ne pas sortir. Je vous conduirai tout à l'heure auprès d'elle.

Une des femmes présentes, qui ne quittait pas un petit chien havanais, d'ordinaire réfugié dans son manchon, s'était levée pour se retirer.

— Nous aussi nous voulons la voir, dit-elle. Appelez-la plutôt, et je reste.

— Oh! reprit M$^{me}$ Garnier, ma fille est si timide qu'elle se troublerait devant une compagnie nombreuse, et elle dirait quelque gaucherie.

— Je crains plutôt, repartit la visiteuse, que vous n'ayez des raisons de la cacher. Vous me rendriez jalouse du privilège de madame. D'ailleurs, j'adore les gaucheries, et je regrette de n'être plus à l'heureux temps où j'en disais.

M$^{me}$ Garnier pensa peut-être que cet heureux temps n'était pas passé. Elle essaya de se défendre encore en alléguant que sa fille n'était pas en toilette. La dame au petit chien s'obstinait, elle s'était rassise en rendant le groupe juge du différend, il y eut un concert de voix qui demandaient à voir la jeune fille.

Bien que contrariée, M$^{me}$ Garnier ne crut pas pouvoir résister davantage, et, s'excusant de disparaître un moment, elle sortit pour aller chercher sa fille. M$^{me}$ Duverne restait avec des inconnus, sans avoir été présentée, et n'adressant la parole à personne. M$^{me}$ Garnier tardait, et rien ne manquait assurément à la gaucherie dont se croyait guérie par l'âge la dame au petit chien. Celle-ci était la plus impatiente et se levait de nouveau. Après quelques instants de suspension, le caquetage avait repris assez bruyamment. Il se portait alternativement sur chacune des banalités qui avaient une certaine actualité. Il y en a une qui a toujours de l'actualité : la température, et qui fournit, comme on sait, un ample aliment à la conversation. Il pleuvait à verse, et ce sujet palpitant ne fut pas négligé, bien qu'il eût déjà été traité lors de chaque entrée dans le salon, sans préjudice de commentaires rétrospectifs sur la neige ou le verglas de l'hiver qui s'achevait. On parla des bals de la saison, des fêtes projetées et des ventes de charité, des mariages annoncés et des scandales du jour, du procès en séparation dont le *Figaro* du matin publiait l'édifiant compte rendu.

Toute femme répandue, qui a *un jour*, se résigne à voir défiler pendant quatre heures cette procession de lieux communs, comme défilent les bataillons du cirque, rentrant dans la coulisse pour se remontrer de l'autre côté. Toute femme qui fait une tournée de visites se condamne aux mêmes récidives. A la rigueur, lorsqu'on prend part à une conversation banale, on peut ne pas trop s'apercevoir de sa vulgarité, mais c'est à donner des nausées à l'auditeur silencieux, et je suis surtout frappé de l'observation de la sottise humaine lorsque j'entends, malgré moi, les entretiens des bavards de chemins de fer. Je ne dirais peut-être pas de choses plus remarquables; du moins, je ne les dis pas à la cantonade.

Mme Duverne, dans son observatoire silencieux, éprouvait un véritable malaise. Elle réfléchissait à la frivolité de cette vie mondaine, elle s'applaudissait d'y être étrangère. Elle pensait à Blanche, qui devait y être lancée l'année suivante, pour recevoir de ces adulations qui enivrent, de ces hommages qui déflorent. Elle pensait à Georges. Anxieuse du moment, elle regardait la porte qui tardait à s'ouvrir et par laquelle allait apparaître la jeune fille.

Mme Garnier, trouvant Blanche en toilette trop simple pour une sorte de présentation, avait voulu la faire changer de robe et la coiffer à la hâte. On n'avait pas le loisir de parlementer; d'ailleurs, Blanche, habituée à obéir, obéissait. Afin de ne pas la troubler d'avance, sa mère, avertie par un secret instinct, n'avait pas mentionné la présence de Mme Duverne. La porte s'ouvrit enfin.

— Mesdames, dit la mère, vous avez voulu voir ma pensionnaire, et vous avez prétendu que je la cachais. La voici.

Et prenant Blanche par la main, elle la conduisit devant le groupe des visiteurs.

Il y eut un murmure, presqu'une exclamation d'admiration. Blanche était un peu colorée, mais sa contenance ne trahissait pas l'embarras qu'on aurait pu supposer. Il y a dans l'innocence extrême une quiétude qui est voisine de l'assurance, et l'ignorance a souvent des hardiesses que l'expérience n'aurait pas.

— Ma belle enfant, dit la dame au petit chien, en se retirant, vous m'avez fait manquer un rendez-vous, mais je ne le regrette pas. Je vous remercie, et je remercie votre mère. Bonjour, ma charmante, je vous embrasserais si j'étais seule avec vous. Je vous promets bien des succès l'année prochaine, et je donnerai un bal exprès pour vous.

— Nous nous y invitons, répondirent plusieurs voix. Oui, certes, les succès ne lui manqueront pas.

— Ah! madame, disait l'une, c'est cela que vous appelez votre pensionnaire? Comme elle a de beaux cheveux!

— Et de beaux yeux, disait une autre.

Un vieux galantin renchérit, et Blanche commença de trouver l'exhibition suffisante.

— Ma mère, dit-elle, avec une simplicité qui fut un autre succès, à présent que ces dames m'ont vue, me permettez-vous de retourner dans ma chambre?

A ce moment seulement elle aperçut auprès d'elle Mme Duverne, qu'elle n'avait pas encore remarquée, et ce fut alors qu'elle se sentit intimidée. A son mouvement d'étonnement manifeste, Mme Duverne comprit deux choses : que Blanche, qui ne l'attendait pas,

n'était pas du complot, mais que son cœur aurait pu en être. Elle lui adressa la parole de sa voix la plus caressante :

— Asseyez-vous là, mon enfant... pardon, mademoiselle.

— Vous aviez mieux dit, répondit Blanche, en s'appuyant sur la chaise qui lui était montrée.

Mme Duverne ne savait déjà plus si elle avait mieux dit, et si le mot qui avait échappé à sa bienveillance n'était pas imprudent. L'expression avait été douce à l'oreille de Blanche, dont la mère ne l'appelait jamais ainsi.

— Non, mademoiselle, reprit Mme Duverne. Je vous voyais encore avec mes yeux d'il y a six mois.

— Ils sont donc changés, madame?

— C'est vous qui n'êtes plus une enfant. Vous ne courriez plus après les papillons, sur la route de Guérande.

— Oh ! madame, je n'ai jamais couru après eux.

— C'est juste, je vous calomniais. Vous les sauviez, au contraire.

— Pauvres papillons, on leur sauve une vie bien courte ! Je suis bien moins changée que vous ne pensez... et je courrais encore après mon chapeau de paille.

Blanche rougit et, saluant gracieusement, elle s'éloigna. Il se faisait un ébranlement dans le groupe des visiteuses, il en survenait de nouvelles, et, à la faveur de cette confusion, la jeune fille disparut. Mme Duverne se leva elle-même.

— Vous partez déjà, ma chère, dit Mme Garnier, qui allait de l'une à l'autre, et j'ai pu à peine vous voir. Il m'est venu un monde énorme, et ce n'est pas un bon jour pour les personnes qu'on aurait le plus de plaisir à retenir. J'espère que nous serons gens de revue, avec plus de loisir. Eh bien, comment avez-vous trouvé ma fillette?

— Charmante! Je puis le déclarer tout haut, maintenant qu'elle est sortie.

Cette fois, Mme Duverne avait eu soin de ne pas s'exposer à rentrer en retard. Elle ne parla pas de sa visite.

Me Duverne était fier de son portrait, et ne lançait plus d'épigrammes au peintre. Il avait cessé de poser en costume, et le regrettait peut-être. Pendant plusieurs jours, il avait affecté d'exprimer chaque soir la satisfaction que lui donnait Lambert, lequel était devenu le convive régulier de tous les déjeuners, et il avait semblé, plus méchamment, essayer de piquer la jalousie de Georges par des allusions au mariage qu'il désirait faciliter à cet excellent Lambert. Georges ne répondait pas et ne témoignait pas moins de cordialité au convive du matin, en sorte que Me Duverne, désarmé d'ailleurs par les progrès du portrait, s'était lassé de cette

malice. La vérité est qu'il songeait bien à faciliter un mariage à Lambert, mais qu'il n'avait pas eu un seul instant la pensée de lui destiner Blanche Garnier. Il était trop positif en affaires et trop avisé. Il lui fallait une grosse dot, dans son intérêt personnel bien plus que dans celui de cet excellent Lambert, parce qu'il fallait assurer le payement du prix de son office. Or Me Duverne, membre de la chambre des notaires, savait à merveille, et de science certaine, que ce n'était pas sous les pieds des chevaux fringants de son confrère, ni parmi le luxe de toilettes de Mme Garnier, qu'il y avait espoir de trouver une grosse dot.

Paris est plein de commerçants enrichis, obscurs, qui ont acquis des fortunes d'un chiffre invraisemblable. Quelquefois ces fortunes sont le produit de l'accumulation du travail et de l'épargne; en d'autres cas, elles sont le brusque résultat d'une plus-value de terrains. Tel marchand de bois aurait mis cinquante ans à rogner sur le poids de chaque livraison de combustible la dixième partie des millions qu'il a réalisés en vendant le sol de son chantier. Il y a eu le large chapitre des percements de rues et des expropriations de M. Haussmann. Je songe aux plaintes de Mélibée, expulsé de ses pénates sans une juste et préalable indemnité déterminée par experts, quand j'entends se congratuler mes contemporains à la flatteuse annonce de l'expulsion qui les menace. On s'étonnait un jour devant moi de la fortune attribuée à un homme qu'on avait connu pauvre l'année précédente. « Ce n'est pas surprenant, fut-il répondu naïvement par un interlocuteur qui ne croyait pas plaisanter : il a été exproprié. » Notre génération a vu sous ce rapport des renversements étranges. Il y a des vieillards qui se souviennent d'avoir tiré la caille sur des emplacements où s'élèvent de somptueux hôtels, et j'ai vu moi-même faire la vendange en un lieu que recouvrent aujourd'hui des maisons de cinq étages.

Dans celles de ces familles enrichies dont les habitudes sont demeurées relativement modestes, le comble de l'ambition chez un père est de marier sa fille à un notaire. En d'autres régions, celles de la haute finance, les jeunes filles aspirent, et ont aspiré de tout temps, à une couronne de marquise, sinon de duchesse, au risque de la partager avec un prodigue, et les pères, les mères surtout, ont fréquemment la même faiblesse. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. C'est ainsi que les trois filles de Samuel Bernard se poussaient successivement à la cour, en affrontant une sanglante épigramme qui fit le bonheur des ruelles :

Nous vivons dans un temps bien triste et déréglé,
Où l'on voit déroger les plus nobles familles.

Lamoignon, Mirepoix, Molé
De Bernard épousent les filles,
Et se font recéleurs du bien qu'il a volé.

Je crois que si Me Duverne avait eu une fille, il aurait été très accessible à cette vanité; n'en ayant pas, il la raillait impitoyablement. Il ne connaissait pas de titre plus glorieux que celui de sa profession, il ne se trompait pas en pensant que c'était le titre ambitionné dans un grand nombre de familles de riche bourgeoisie. Ces familles abondaient au Marais, et parmi ses clients. Une bienveillance éclairée, qui n'avait pas besoin de désintéressement pour être sincère, se préoccupait donc de procurer la plus grosse dot possible à cet excellent Lambert.

Il convient d'ajouter que Me Duverne n'avait jamais songé plus sérieusement pour Georges à Blanche Garnier. Ses allusions n'avaient été qu'une diplomatie avant de devenir une vengeance. Ayant cru découvrir qu'il y avait peut-être là un moyen actuel de persuasion, il s'en était emparé, sans plus de scrupule qu'un avocat d'une habileté de plaidoirie. S'il avait gagné sa cause, il se proposait de rejeter le moyen. Sa raison sereine traitait d'enfantillages ces petites histoires de cœur de la jeunesse. L'âge de Blanche, en lui laissant du temps, le rassurait surabondamment; il ne doutait pas qu'une fois corrigé de ses fantaisies d'artiste et assis dans un de ces fauteuils de cuir qui donnent la sagesse de Minerve, Georges ne se rangeât lui-même à la raison. Quant à savoir s'il ne risquait pas de déchirer le cœur de Blanche, Me Duverne ne s'était pas inquiété de si peu. Ce n'étaient pas ses affaires, et, en bon père de famille, il avait pour principe de ne s'occuper que de ses affaires.

Un soir, au moment psychologique du petit verre de cognac, qui était celui où l'austère notaire, payant son tribut à la faiblesse humaine, savourait des voluptés de sybarite, Me Duverne, qui avait été presque jovial à table, prit la parole en ces termes :

— J'espère, mon cher Georges, que tu as été très prudent avec la fille de mon confrère Garnier?

— Très prudent, je vous jure, répondit Georges, étonné. — C'était la première fois que son père l'interpellait directement ainsi au sujet de Blanche. — Que voulez-vous dire?

— Mon Dieu, j'excuse les enfantillages, j'ai passé par là. Hé, hé, j'ai même été un peu gaillard en mon jeune temps... Pardon, ma chère amie, je ne pensais pas que vous êtes là.

— Est-ce que j'y suis de trop? s'écria Mme Duverne, troublée.

— Nullement, c'est de l'histoire si ancienne! Mais j'ai toujours été très circonspect, et, tout en étant galant, je savais ne prendre

jamais d'engagements compromettants. Je ne me suis compromis qu'une seule fois dans ma vie... c'était envers vous, ma chère amie.

Ceci fut dit d'un accent presque gracieux qui n'était pas habituel à Mᵉ Duverne. Sa femme n'en parut cependant que médiocrement flattée et reprit :

— Et vous vous en êtes repenti?

— Vous croyez? Vous vous trompez. Nos goûts ne se sont peut-être pas toujours accordés...

— Il me semble que je n'ai pas contrarié les vôtres.

— J'en conviens. Je n'aurais pas eu vos idées pour la direction que vous avez laissé prendre à Georges, mais n'en parlons plus. Ma vie a été très paisible, comme je l'aime, mes affaires sont prospères, en vingt-cinq ans nous n'avons pas eu une querelle, vous êtes économe, et parfaitement femme de bien. De quoi me plaindrais-je? Je vous assure que personne ne rend plus justice que moi à votre mérite. Je crois en vérité que, tout considéré, si c'était à refaire, je vous épouserais encore.

— Vous êtes bien bon.

— Vous n'en diriez peut-être pas autant, ma chère amie. Vous auriez tort. Je ne vous compare pourtant pas à cette éventée de Mᵐᵉ Garnier, qui, avec ses folles dépenses, a été pour sa part une des causes de ce qui arrive à mon pauvre confrère.

— Que lui arrive-t-il donc?

— C'est vrai, je ne vous l'ai pas dit. Il lui arrive... ce que je prévoyais depuis longtemps, qu'il est traduit devant notre chambre et va être forcé de se retirer de notre compagnie..., pas d'une manière honorable pour son nom.

— Son nom serait déshonoré? s'écria impétueusement Georges.

— Déshonoré, reprit Mᵉ Duverne avec calme... Oui, pour un notaire, c'est un déshonneur que d'être ruiné, de ne pouvoir pas payer ses dettes, et de faire perdre de l'argent aux clients qui ont eu confiance en lui. A Paris, cela ne se voit pas deux fois dans un demi-siècle.

— Et M. Garnier en serait là? dirent ensemble Georges et sa mère.

— Sans doute, continua Mᵉ Duverne. Et on ne le plaindra pas, ce pauvre Garnier, parce que c'est bien de sa faute.

— Il me semble, observa Mᵐᵉ Duverne, qu'il n'en est que plus à plaindre.

— Comme il vous plaira, ma chère, et cette parole part d'un bon cœur. Vous me permettrez cependant de plaindre plus les innocents que les coupables.

— Oui, dit Georges avec émotion, et dans cette catastrophe il

y a des innocents... des enfants dont le sort m'inspire une sympathie profonde.

— Oh! reprit Mᵉ Duverne, les enfants sont assez jeunes pour ne pas comprendre la tache que reçoit leur nom. C'est à nous à ne jamais l'oublier.

Georges ne répliqua pas, et Mᵉ Duverne continua.

— Ce pauvre Garnier! Je le plaindrai de tout mon cœur, si cela vous fait plaisir, et j'en suis vraiment fâché pour lui, mais, comme membre de la chambre, je ne le ménagerai pas.

— Il vaudrait mieux, observa Georges, le plaindre moins et le ménager davantage.

Georges venait encore de céder à la tentation d'un de ces mots martelés qui déconcertaient Mᵉ Duverne.

Celui-ci se redressa.

— Georges, dit-il, sache que notre chambre disciplinaire est un véritable tribunal, où nous siégeons comme des juges, et où nous devons rendre la justice, sans acception de personnes. Ce serait prévariquer que d'épargner un coupable, un notaire qui a dissipé un dépôt sacré, et je condamnerais mon propre fils.

Mᵉ Duverne, en prononçant ces paroles, avait des poses et peut-être des réminiscences de Brutus. De nos jours, heureusement, grâce à la récusation, les pères n'ont pas de ces devoirs tragiques. Son effet étant suffisamment produit, il condescendit à reprendre d'une voix moins solennelle :

— Que voulez-vous? Je n'ai pas de beaux chevaux, moi, et ma femme ne porte pas de diamants. Les beaux chevaux ne sont bons, pour un notaire, qu'à le mener plus vite à la ruine. Les diamants de Mᵐᵉ Garnier seraient au moins bons à être vendus pour boucher un trou s'ils subsistaient encore, mais on croit qu'elle les a vendus depuis longtemps, et qu'ils étaient remplacés par du strass. C'est exactement la même chose, puisqu'à moins d'être bijoutier on ne s'aperçoit pas de la différence. Je ne vais pas au cercle, moi, pour jouer la grosse partie avec des princes russes et des magnats. Je ne parie pas aux courses, moi, je ne spécule pas sur les actions ni sur les terrains, et je ne joue pas à la Bourse, pour me rattraper, ou pour m'achever. On trouve que je mène une vie bien terne, et que je fais peu de dépense. C'est possible. Je n'ai aucune vanité, moi, et je ne jette de la poudre aux yeux de personne. Mais je n'aurai pas diminué la fortune que je tiens de mon père, ni dissipé votre dot, ma chère amie. Et je souhaite, Georges, que tu honores autant notre nom... que je me suis appliqué à l'honorer.

— Je n'ai pas le projet de le ternir, dit Georges en se redressant avec quelque fierté.

— J'y compte bien, mon ami, répartit M[e] Duverne. Aussi je suis fort aise que tu m'aies juré que tu avais été prudent. Je ne te reproche pas une amourette, si c'en est une, à la condition que cela n'aille pas plus loin.

— Mon père, qui a pu vous raconter.:...

— On sait ce qu'on sait. Tu conçois que je n'ai pas eu besoin d'être un grand sorcier pour comprendre le manège de ces gens-là. Depuis quelque temps, mon ci-devant confrère ne manquait pas une occasion de se rapprocher de moi et de me flatter, ce qu'il ne faisait pas auparavant. Il vantait vos vertus, ma chère amie, et il trouvait moyen de te vanter aussi, Georges. Or j'ai assez d'expérience pour savoir qu'on ne vante jamais les gens sans y avoir intérêt. Il vantait sa fille avec non moins de complaisance. Je n'ai eu qu'à l'encourager un peu pour apprendre qu'il y avait eu un commencement de roman aux bains de mer, un séjour d'oisiveté qui n'est guère bon que pour ces sottises.

— Vous l'encouragiez donc, mon père?

— Eh oui, pour voir clair dans son jeu, — et dans le tien, puisque tu ne me le montrais pas. Je ne lui en veux pas, à ce pauvre Garnier. Quand on se sent près de se noyer, on s'accroche aux branches, et ce n'aurait pas été une branche pourrie, je m'en flatte..... quoiqu'elle t'eût entraîné dans la noyade.

— Vous auriez dû m'avertir, mon père.

— Il n'était pas temps, et j'avais mes raisons. — Vous ne m'avez rien dit, ma chère amie, vous ne me faites pas souvent vos confidences. Je gagerais que M[me] Garnier vous a tendu aussi son hameçon, avec cette petite pour appât?

— C'est vrai, répondit M[me] Duverne, mais rassurez-vous, j'ai été prudente.

— Tant mieux. Maintenant que la déroute est consommée, il ne suffirait plus d'être prudent, c'est une rupture complète de relations qui est nécessaire. Entendez-le bien, ma chère amie, je vous défends absolument de revoir M[me] Garnier. Et entends-le bien, Georges, je te défends absolument de chercher à revoir sa fille.

Là-dessus M[e] Duverne, renversant le verre presque vide, huma lentement, voluptueusement, le reste du liquide sucré, puis sortit du salon.

Alfred DE COURCY.

La suite prochainement.

---

# LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

DU

# COMTE ROSTOPCHINE

1816-1817[1]

---

## LETTRES A SOPHIE

Paris, janvier 1817.

Je te remercie, ma chère Sophie, des nouvelles que tu me donnes d'André. Mon Dieu, comme je regrette de ne pas l'avoir sous les yeux! Il annonce de l'esprit et un bon cœur. Dieu veuille qu'il échappe, s'il doit vivre, à la corruption du vilain siècle où nous vivons, et qui n'a nullement l'air de vouloir devenir meilleur. Je suppose que vous avez dans ce moment avec vous Serge, et qu'ainsi toute la famille se trouve réunie : il n'y a que le chef qui vit tout seul dans la rue Dauphine, à Paris. D'ailleurs, ou je me trompe fort, ou le climat d'ici me convient. Il fait doux, il pleut même de temps en temps, et jusqu'à présent je n'ai ressenti aucune incommodité, au point de n'avoir songé ni aux médecins ni aux médecines. On a tant de bontés et d'égards pour moi que cela me fait perdre du temps. Je vais voir tous les matins le comte Woronzow, malade; après je me promène, et je m'arrête souvent, car on ne peut pas faire dix pas dans les quartiers fréquentés sans rencontrer un sujet de distraction ou d'observation.

L'autre jour, je considérai, une demi-heure durant, un spectacle singulier. Un homme faisait voir un ballet de rats. Il y en avait

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre, 10 et 25 décembre 1881, et 10 janvier 1882.

trois. Deux montaient et descendaient le long d'une canne; le troisième, avec de jolis grelots au cou, marchait sur ses pattes de derrière. A l'ordre du maître, ils se retiraient dans sa poche : tous avaient la queue coupée. La musique était exécutée par un homme sans bras. L'archet était attaché à l'épaule et, de l'unique main qu'il avait, il jouait du violon. Un peu plus loin, un charlatan, établi sur le quai des Tuileries, pour quatre sous nous offrait deux bêtises, comme cure-dents, cure-oreilles, etc., avec une lettre et une réponse. Ce qui me surprend, c'est l'affluence des badauds et l'éloquence des dupeurs. Tous ces gens auraient fait d'excellents Ouskitch chez nous.

Brunet et Pottier m'amusent beaucoup. Cependant voilà quatre jours que je n'ai été au spectacle. Les pièces que l'on joue aux *Variétés* n'ont pas le sens commun, mais le jeu de ces deux acteurs et les bêtises qu'ils débitent font rire journellement de cinq à sept cents personnes. Par exemple, Brunet et Pottier, mis en femmes, arrivent comme des Anglaises pour apprendre le français. Et les calembours et les farces vont grand train. La tante explique à la nièce ce que c'est que les arts. « C'est une petite bête avec une petite queue, qui court. » Et sur la remarque du maître de langue, qu'un mot se prononce avec un *e* fermé, elle dit : « Moi, j'ai cru qu'il faut le dire avec la bouche ouverte. » Le public est très exercé à saisir le sens de ces bêtises, et aussitôt dites, on entend partir de tous côtés des éclats de rire.

Tu seras surprise lorsque je te dirai que Paris manque de société. Les grands dîners et les soirées invitées ne sont qu'une cohue, où on se regarde en mangeant ou en se pressant. Il y a bien des coteries, mais un étranger ne sera jamais au courant de ce qui s'y passe. Mme Swetchine va beaucoup dans le monde. Je la vois peu, rentrant chez moi à onze heures. Le matin, je suis toujours de mauvaise humeur, à cause d'un tas de lettres et de sottises qu'on m'envoie. Il y a peu de nation plus remuante et plus barbouillante que la française. Je vais passer tristement ma journée d'aujourd'hui. C'est la fête de votre maman, et je la célèbre, à Paris, au fond de mon âme qui n'est pas couleur de rose. Rappelle-moi au souvenir de mes connaissances, c'est-à-dire de ceux qui prononcent mon nom. Adieu, Sophie; adieu, mon enfant. Embrasse André, et parle-lui de ton et de son papa.

Paris, 1817.

Grand merci de ton exactitude à m'écrire. Je lis et relis les lettres et je crois être avec vous. Lorsque cette illusion se dissipe, je me retrouve à Paris, bien loin de vous, triste et souvent indis-

posé. Je suis en ce moment à m'inquiéter pour le comte Woronzow, dont la santé dérangée se remet difficilement, comme cela doit arriver naturellement à soixante-douze ans [1]. J'ai demandé à son fils, qui sort de chez moi, s'il était vrai qu'il allait épouser Mme Nariskine. Il a ri comme un fou. Voici sa réponse : « Cela prouve qu'on n'a rien à faire à Moscou, puisqu'on s'y occupe à marier un homme qui est en France. » Je suis curieux de savoir comment tu trouveras le bal de l'Assemblée. C'est un mélange, et je ne sais si on y danse. Sais-tu que la nouvelle de ta joie au sujet de la petite montre que tu regardes le matin en te réveillant m'a fait grand plaisir. C'est une preuve que tu es encore enfant, et qu'un rien t'amuse et t'occupe. C'est bien heureux; Dieu veuille que cela dure le plus longtemps possible! Mais, si tu es destinée à vivre, tu arriveras à l'âge où peu de choses amusent, et alors il te faudra des occupations sérieuses. A ce propos, je t'ai acheté un bien joli livre intitulé : *la Brodeuse*. Il est arrangé en portefeuille, avec les préceptes de l'art de broder de différentes manières et des dessins de broderies. Je t'ai acheté aussi des plumes pour mettre dans les cheveux et je tâcherai d'expédier tout cela par courrier à Pétersbourg. Patientez encore un peu, et je vous ferai voir Rome et Paris, les deux villes du monde où l'on vit avec le plus de commodité et d'agrément.

Je ne me presse nullement de voir ce que les étrangers se font un devoir de visiter. J'aime mieux étudier les hommes, quoique ces études ne raccommodent guère avec l'espèce humaine. Je vais très peu au spectacle; celui des Variétés a peu de pièces et la répétition des mêmes ennuie. On a établi un nouveau théâtre, où deux acteurs jouent et chantent derrière une gaze. On vient me rendre compte de ces bêtises, et je n'ai pas besoin d'y aller moi-même. Dernièrement, on a donné au Vaudeville une pièce où figure un petit officier russe du nom de Pouzicow. On dit que l'acteur a bien pris les manières de nos jeunes Achilles et qu'il est costumé en perfection. D'ailleurs le caractère est bon et on lui a donné beaucoup d'esprit. Le Français tire parti de tout et se moque de tout.

Je ne suis pas du tout content de la manière dont on assiste au service divin. Comme il y a beaucoup de chapelles dans les églises et que l'on dit la messe dans toutes, il y a un va-et-vient continuel, et cela a plutôt l'air d'une Bourse que d'un temple consacré à Dieu. Je suis entré l'autre jour à Saint-Roch. Outre deux ou trois messes qui s'y disaient, il y avait au milieu de l'église un catafalque : on

[1] Cette grande différence d'âge n'empêcha pas le comte Woronzow de survivre à son ami.

chantait le service des morts en présence du corps qui était là. Plus loin on baptisait un enfant de la classe aisée. En entrant à l'église, on est porté à se pénétrer de religion, et tout ce mouvement en détourne. A vrai dire, il y a trop peu de prêtres en France en ce moment, et il faut attendre que les séminaires en fournissent.

Je suis fâché que cette poste ne m'ait rien apporté sur le compte d'André. Boulgarow m'en fait un éloge charmant et me raconte comme il se promène par le bal avec son petit violon sous le bras.

Je suis sûr qu'il rirait bien aux Variétés à voir une danse de petits Chinois et de petits nègres. On donne à ce théâtre une nouvelle pièce nommée la *Princesse de Tarare*, où Pottier fait le rôle du prince Olibrius, lequel ne souffre aucune femme dans sa résidence, et, tout plein de contes de fées, attend qu'une d'elles vienne l'épouser. Brunet, habillé en vieillard décrépit, fait son page, et il s'y dit des bêtises très plaisantes. Par exemple, il donne audience à un ambassadeur qui lui fait une harangue à laquelle personne ne comprend rien. Olibrius lui demande s'il sait ce qu'il dit. L'ambassadeur assure que oui. « Eh bien, dit le prince, c'est un avantage que vous avez sur moi. » Dans une autre pièce, *Jocrisse esturgeon*, Brunet fait naufrage; on le pêche et on le fait voir comme poisson à la foire. Toutes ces farces n'ont pas le sens commun; mais Pottier, Brunet, Tiercelin, Vernet et Gavaudan sont des acteurs parfaits. Serge avait raison de rire de souvenir de toutes ces bêtises; j'en ferai autant plus tard.

Je vois Mme Swetchine le matin. Le soir, elle va dans des sociétés que je fuis, pour ne pas être avec Mme de Staël, Chateaubriand, Lally-Tolendal, etc. C'est une excellente personne, mais un peu trop prompte à se prendre d'engouement, et nous avons souvent de grandes disputes ensemble. Nadinka est très fâchée d'engraisser. Prenez garde que cela ne vous arrive, car si vous venez à ma rencontre avec l'embonpoint de Mlle Kisselew la tante, je vous abandonne sur le grand chemin et vous serez réduite à battre la campagne. J'espère que Serge sera arrivé pour la fête de sa mère. On me dit de bonnes choses de lui, et je prie Dieu qu'il daigne le maintenir dans le bon chemin. Adieu, ma chère Sophie.

Paris, 1817.

Je crois, ma chère enfant, que le départ de Serge a laissé un peu de vide dans votre société, qui peut être assez nombreuse, mais pas assez *occupative*. Quant à lui, il doit être enchanté de la perspective de courir en pays étranger, car servir en temps de guerre est un passe-temps pour la jeunesse. Ces pays étrangers,

quand on y revient avec un sang refroidi par l'âge, sont une bien grande preuve que les mêmes yeux voient différemment aux différentes époques de la vie. La curiosité et le désir de s'amuser sont les deux inquiétudes qui accompagnent les jeunes voyageurs. Moi, qui ne m'amuse et ne m'étonne plus de rien, je suis réduit à travailler au complément de mes observations sur les hommes. Cela ne fait de mal à personne et occupe ma pensée. A la manière dont la société est organisée ici, avec les dîners à six heures et les assemblées vers minuit, un homme sensé et de faible santé n'y peut trouver d'agrément. Aussi, je refuse les dîners, j'esquive la plus grande partie des réunions du soir, et je me contente de la société de Woronzow, de l'ambassadeur de Naples et de la princesse de Vaudemont.

Combien de choses on voit ici dans les rues, sans entrer dans les boutiques, que j'aurais voulu vous envoyer! Quelle manière d'arranger les confitures, et comme elles sont bonnes! Je ne fais usage que de la fleur d'oranger confite; mais les formes, les couleurs sont charmantes. On a fait des confitures *aux montagnes russes*, mais la vogue en a passé, car rien ne tient plus de quinze jours en fait de nouveautés. Les magasins de mode se remplissent d'inventions, et aussitôt qu'on cesse de courir après, on expédie le reste pour la province, et de là, je suppose que cela passe chez nous. Ainsi, les modes, quand elles vous arrivent, sont comme les gazettes de l'année passée. Comme ces magasins vitrés sur le devant, et tous au rez-de-chaussée, doivent tenter les voleurs, en mettant entre ceux-ci et les objets exposés seulement l'épaisseur d'une vitre! Souvent ces vitres sont cassées par les timons des voitures et des cabriolets qui tournent dans des rues fort étroites. On aurait beau vivre un siècle ici, on ne se ferait jamais à la foule, aux embarras qui se trouvent dans les rues. Quant aux Parisiens, hommes et femmes, ils sont d'excellents piétons et ont une adresse singulière pour esquiver les voitures de rencontre. Nous sommes beaucoup de Russes à Paris, mais peu se réunissent. La manière de vivre est trop différente. Les jeunes vont chez M^me^ Nariskine et peu dans le monde. Ma situation d'ancien gouverneur de Moskowa, comme on m'appelle ici, m'amène presque toutes les semaines des hommes, des femmes qui viennent s'informer près de moi de ce que sont devenus leurs parents. La dernière était une bonne femme qui demandait naïvement si je ne savais pas quelque chose de son mari et de son fils, tous deux soldats, en 1812, aux gardes de Napoléon. Ils avaient nom *Serin*, et le père jouissait en plus du surnom de *Sauvage*. Voilà une lettre où il y a à peu près de tout, et je la finis en t'embrassant de tout mon cœur. Adieu, Sophie; pense à moi.

Paris, 1817.

Il me tardait beaucoup de reprendre ma correspondance avec toi. Mais tu as su par ta mère les maladies qui m'ont empêché d'écrire. Je te remercie des nouvelles que tu me donnes du petit André. Le tableau que tu me fais de lui est très intéressant et augmente l'impatience que j'ai de l'entendre. Pour le voir, je l'ai toujours devant les yeux, tel que je l'ai laissé, et du premier coup d'œil, je constaterai le changement opéré dans sa personne. Mais pour juger du développement de son esprit, il me faudra le suivre de près et constamment. Je soupçonne que, par tendresse pour lui, tu lui prêtes des tournures de phrases qui traduisent ses intentions. L'histoire que tu me racontes du craquelin est très plaisante, et montre de la finesse, de la patience et du calcul. Tous ces détails m'ont fait un grand plaisir. Mais le premier moment passé, une triste réflexion me replace sous les yeux l'énorme distance qui nous sépare. J'espère cependant que le bon Dieu m'accordera la grâce de me retrouver avec vous, et que personne ne manquera à notre réunion de famille.

Je ne comprends pas d'où on a tiré l'histoire des couplets chantés en mon honneur chez M[me] de Staël. Je n'ai été chez elle qu'une seule et unique fois, dans les premiers jours de mon arrivée. Il y avait foule, sans souper et sans couplets. Je n'y suis plus retourné. Il est vrai que les gazettes me font l'honneur de s'occuper de moi, surtout en Angleterre et en Allemagne. Dans le *Courrier*, gazette anglaise, on a publié ma biographie, où on me fait descendre en ligne directe de Gengiskan, de quoi je vous félicite. On me traite avec une bonté et une distinction particulières; on me prête l'esprit des autres, et, en mettant de côté les grandes qualités que l'on m'accorde, on est frappé de la modestie, de la simplicité et du naturel que l'on trouve dans mon être transporté des bords de la Néva sur ceux de la Seine.

J'ai cessé presque de répondre aux invitations de bals; ils commencent tard, il faut une demi-heure au moins pour y arriver, et cela ne vaut pas la peine d'aller s'y ennuyer pendant une heure. Pendant ma maladie, on a donné une grande farce aux Variétés, *le Tyran peu délicat*. Brunet y meurt empoisonné, et avant d'expirer, il ordonne à son médecin de lui faire passer une crampe qu'il a à une jambe, « car, dit-il, je veux mourir bien portant ». — Le carnaval a été très bruyant. Les masques courent les rues pendant le jour; on est venu me raconter tout cela, qui ne peut amuser que les enfants. Ce qui m'amuse plus, c'est de rencontrer, lorsqu'il fait un peu froid, c'est-à-dire de 2 à 4 degrés de chaud (car depuis deux

mois il ne gêle plus ici), des femmes qui, pour se garantir, portent des collets de fourrures. Les autres n'ont qu'un châle sur les épaules, et les plus élégantes sont le plus exposées au froid, les capotes de drap et de casimir n'étant pas du bon genre.

Sais-tu ce qu'on a mis dans les gazettes? Qu'une armée d'ours, étant venue attaquer Moscou, on fut obligé de les combattre, et qu'à coups de canons, on les dispersa, après en avoir abattu six cents sur la place. Eh bien, deux Français, un peintre et un officier, me demandèrent si cela pouvait être vrai, et sur ma réponse que c'était une mystification, une histoire racontée en plaisanterie par quelque Russe, je vis bien qu'ils ne me crurent pas et supposèrent que j'avais honte de convenir de cette invasion d'un nouveau genre. J'ai aussi rencontré l'autre jour une baronne qui croyait que la Russie et la Moscovie étaient deux pays différents, et me demandait si j'étais Russe ou Moscovite.

On s'est battu au théâtre du Vaudeville à une nouvelle pièce : une partie du parterre voulait que l'on continuât, l'autre que l'on cessât. Il y a eu des coups de cannes donnés et reçus, et les gendarmes ont fini par arrêter une douzaine des plus mutins. Le cousin Protazow s'est sauvé du parterre sur la scène, et, dans la bagarre, il a attrapé un coup de crosse de fusil. On assure qu'à la suite de cette aventure, il y a eu des duels sans fin et une dizaine de personnes tuées ou blessées.

Ma collection de dessins va grand train. J'en ai cent vingt-trois de fort jolis, curieux et rares. Les prix en sont ridicules. Ils reviennent, l'un portant l'autre, à 4 roubles 20 copeks la pièce. Dis à Tonci que j'ai un dessin magnifique du *Massacre des Innocents*, de Raphaël, copié par Sébastien Ricci. Celui-là est le plus cher et a coûté 20 roubles. L'autre jour, on a vendu à l'enchère une collection de tableaux; je t'assure que les cadres seuls valent plus que le prix dont on a payé les toiles. La raison en est que personne n'achète, faute d'argent, et que l'on ne se soucie pas des choses médiocres. Lorsque nous serons ici pour une année, je suis sûr qu'avec 10 000 roubles, je me ferai une collection charmante de tableaux et de marbres que l'on a pour rien.

Le mouvement de Paris a commencé; le temps est si beau, qu'on souffre du chaud; et les Français, ornés de parasols, restent assis dans les rues, mangent et voient manger des glaces. La semaine prochaine, aura lieu l'ascension d'un ballon, auquel on attachera un cerf vivant, et sur ce cerf montera Robertson, qui partira dans les airs. Certainement, je n'irai pas voir ce spectacle; car, malgré moi, j'éprouverais une sensation pénible de compassion et de mépris en considérant le danger auquel un homme s'expose par intérêt.

Les spectacles ont été fermés toute la semaine sainte, et ne s'ouvriront que lundi. Malgré cela, la promenade de Longchamps a bien occupé les oisifs, qui, partant à midi, revenaient chez eux à six ou sept heures du soir, exténués de fatigue, mais avec une provision de commérages pour le lendemain. Adieu, ma chère Sophie, porte-toi comme de coutume, et aime-moi comme à l'ordinaire. Tu me diras *oui*, et je te répondrai *grand merci*.

Paris, 1817.

Quoique tu sois la plus paresseuse des trois sœurs à m'écrire, je suis indulgent et j'aime à me venger par des traits de générosité et même de grandeur d'âme : telle est l'origine de cette lettre. Il se trouve donc que, malgré la grande quantité de bals où vous allez, le plaisir n'est pas toujours de la partie? c'est justement ce qui m'arrivait il y a vingt-cinq ou trente ans. Mais, malgré la fatigue et malgré l'ennui, on est tout prêt à retourner à la fatigue, dans l'espérance que l'ennui sera ailleurs. Je ne comprends pas qui peuvent être les danseurs à Moscou, à moins que des permissions n'y aient amené quelques conquérants du monde à la douzaine, bredouillant : « Comme il fait chaud, comme on s'amuse, etc. »

Je marche beaucoup et, l'autre jour, j'ai acheté deux charmants dessins de Lanterbourg au bistre, pour 25 roubles; on en demandait 40. J'ai envie, si j'en trouve encore, de faire quelques acquisitions; outre le bon marché, on trouve ici les plus belles choses du monde, surtout en livres que l'on vend partout, exposés sur les quais, par terre, le long des murs. Hier, en me promenant sur le quai du Louvre, j'ai compté à la fois six rassemblements de badauds : ce sont des enfants qui font de l'équilibre, c'est un charlatan qui fait des contes et vend des drogues, c'est un joueur de gobelets qui fait des tours, c'est un homme qui devine les cartes. Ce qui m'amuse dans ces réunions en plein air, c'est la politesse des acteurs et la curiosité des spectateurs. La politesse domine partout, et le charlatan parlant à une cuisinière, lui disait : « Madame, voulez-vous me faire l'honneur, voulez-vous bien avoir la complaisance... » Rien ne peut donner une idée de la ténacité et de la hardiesse des petits mendiants quand on leur a donné une ou deux fois l'aumône. Une petite fille, à laquelle j'avais donné plusieurs fois des pièces de 20 sous, me poursuivait l'autre jour en me disant : « Mon bon monsieur, donnez-moi 2 sous pour compléter les 20 que vous m'avez donnés. Cela me servira à faire mon petit trousseau de noces. » Cette petite fille peut avoir tout au plus six ans.

Les Français, sans faire semblant de rien, aiment l'argent autant

au moins que les autres peuples. J'en ai eu la preuve hier, où j'ai vu l'intérêt l'emporter sur l'amour-propre. On m'annonce un monsieur. Je dis de le faire entrer. C'était un petit polisson de quinze à dix-sept ans qui entre le chapeau sur la tête, mais l'ôte après. Il m'apprend qu'il est un garçon apothicaire, que mon domestique Uband lui doit 4 francs pour des drogues, et me prie de le payer. Je lui dis qu'Uband est dans une maison de correction pour quinze jours, qu'il sortira et qu'il payera. Le petit apothicaire dit encore quelque chose et, tout en parlant, remet son chapeau. Je lui fais observer que cela ne se fait nulle part. Il me fait observer qu'il est Français. Je lui dis que je n'en doute nullement, mais qu'il est un Français mal élevé et un polisson, et que s'il n'ôte pas son chapeau, il ne sera pas payé. A ce mot, le héros français ôte son chapeau, et je me suis bien moqué de lui, en lui prouvant que, pour 4 francs, on pouvait le faire passer d'une attitude insolente à une attitude respectueuse.

On donne beaucoup de pièces nouvelles, dont peu réussissent, car les parterres ici sont aussi capricieux que despotes. On a fait une caricature fort drôle sur le mot que j'ai dit de M^me^ de Staël, en l'appelant la *pie conspiratrice* [1]. Je suis fâché que Natasha ait renoncé à la composition; elle a fait de jolies choses, quoique j'en ai peu lu. L'épitaphe de Tonci est aussi bonne que vraie; elle a donc un double mérite. Mais la paresse entre pour beaucoup dans la constitution des individus de la famille. Tu as des dispositions pour la peinture et tu la négliges. Sur cela, adieu. Quand vous serez à Voronovo, ayez soin de raccommoder ce banc de gazon que j'aimais et auquel vous avez travaillé avec votre mère. Je t'embrasse de tout mon cœur, et je te donne plein pouvoir de me rappeler au souvenir de qui tu voudras. Adieu.

Paris, 1817.

Ton projet de défendre la sortie du pays aux habitants m'a bien fait rire; mais tu n'as pas fait attention à une chose, c'est que les

[1] Voici comment le comte Rostopchine raconte à sa femme et explique cette petite aventure avec M^me^ de Staël, qui ne s'entendait pas très bien avec lui. C'était un jour, chez le duc des Cars : « Elle s'emporta, écrit-il, et moi je gardais mon sang-froid. C'était au sujet d'un ouvrage de son ancien favori, Benjamin Constant, qui a dit que la Russie n'était pas même une nation. Tout le monde était de mon côté, car on craint M^me^ de Staël plus qu'on ne l'aime. Elle voulut plaisanter, en me disant qu'elle avait écrit que j'étais né avant l'ère de la civilisation. Je lui répondis que j'avais dit qu'elle n'était qu'une pie conspiratrice, et que, partant, nous étions quittes... Cela fit partir d'un grand éclat de rire, et, suivant le grand précepte du pays, après ce trait, je sortis. »

souverains, quand ils veulent faire la guerre, sortent eux-mêmes de leur pays pour aller en ravager ou conquérir d'autres. Quant à l'engouement de nos jeunes Russes pour les merveilles de Paris, ce n'est qu'une jactance et un ton qu'ils pensent être de mode. Tous ces grands admirateurs n'ont vu la bonne compagnie qu'aux spectacles et aux promenades ; car il n'y a pas de société ouverte ici, et un jeune homme serait difficilement admis dans un cercle, où on aime à être à son aise, tandis qu'un étranger, par sa seule présence, ne manque jamais de gêner. Et à cet égard, les Français ont raison. Ils disent : « A quoi bon chercher à faire la connaissance d'un voyageur qui n'est qu'un oiseau de passage? S'il est aimable, nous n'y gagnerons que des regrets; s'il est maussade, que de l'ennui. » Crois-moi donc, tous ces prétendus charmes de l'incomparable Paris dans la bouche de nos aimables sont renfermés dans des souvenirs de théâtres, restaurateurs, cafés, jardins et boulevards. Ils auraient fait une triste figure dans les salons où on ne parle que politique et affaires, où l'on guette la première bêtise qui échappe à quelqu'un, pour en égayer après la compagnie. Tu fais fort bien d'aimer ton pays, où vivent les souvenirs si purs et si vifs de l'enfance et où l'on doit retourner mourir, si c'est la volonté de Dieu. On a beau courir le monde pour son plaisir, pour son instruction ou pour sa santé, une voix se fait entendre et nous crie : « Allez finir là où vous avez commencé. »

Voici que ma lettre prend une tournure sérieuse, et je vais y mettre ordre, car je n'aime pas à ennuyer les autres avec mon ennui. Je suis bien impatient de me voir au milieu de vous, et de n'avoir plus d'autre inquiétude que celle de vous quitter en mourant. Je ne sais pourquoi Serge lambine tant avec son départ. Lorsque j'étais à son âge, je fixais le jour, l'heure, et j'étais en voiture. Il est vrai que les finances n'ont jamais été un obstacle pour moi, et que je ne dépensais qu'autant que je le pouvais. J'attribue à cette répugnance d'emprunter l'indépendance dans laquelle j'ai vécu, grâce à Dieu, jusqu'à présent. Comme André doit être drôle avec son héroïsme, et qu'il sera content de mes cadeaux! Sais-tu que, depuis un mois, je me suis dégoûté du théâtre, et que je reste souvent dix jours sans y aller? La raison en est qu'on finit par s'accoutumer à tout, et que l'ennui est le suivant du plaisir. Le répertoire des Variétés est assez petit, et quand on a vu deux fois chaque pièce, on n'a pas envie d'y retourner. Mais je demeure convaincu que Pottier est le premier acteur de Paris.

Je vais me retrouver dans une semaine avec les Allemands, qui sont de bonnes gens, mais lourds et ennuyeux avec leurs ridicules

manières et leurs façons de penser. Adieu, ma chère Sophie, je t'embrasse de toute mon âme.

Paris, 1817.

Sais-tu, ma chère enfant, que tes réflexions sur les jours de naissance sont bien justes, et qu'au lieu de se réjouir, on ferait mieux d'aller en deuil chez les vieux nouveau-nés pleurer avec eux le jour d'où datent tant de nouvelles sottises. Tu te trompes en m'attribuant beaucoup de bien produit par mon existence. Je n'ai rien fait, j'ai été instrument, et Celui qui a sauvé la Russie et précipité Bonaparte a pu désigner de misérables créatures pour être les organes de sa volonté et les instruments de ses décrets. Le merveilleux attaché au sort de Moscou et la fureur de Bonaparte contre le gouverneur de cette ville ont fait de moi un homme dont on a parlé dans les romans d'histoire. Mais puisque Demidow et Koutouzow s'y trouvent, il n'y a pas de quoi s'enorgueillir, et j'aurais bien donné cette célébrité pour la santé de Nezbka le bouffon. Je ne goûte nullement le plaisir d'être connu, mais je souffre de maladies qui me sont trop connues et qui font que je mourrai méconnu, pour devenir entièrement inconnu. C'est le bienfait du temps qui couvre tout de l'oubli.

Je te remercie des détails sur André, et je me réjouis de le savoir gros, avec de belles couleurs. C'est toujours une preuve de santé et, dans les enfants, un attrait de plus. Il doit être bruyant et vif; mais il faut encore au moins trois mois avant que je vous embrasse et que je vous serre dans mes bras, qui sont restés vides pendant quatorze mois... Je te félicite sur ton goût pour la correspondance. C'est le plus agréable passe-temps; elle supprime les distances, entretient l'amitié et impose la douce obligation de s'attacher par reconnaissance. — Ma collection de dessins est emballée dans un portefeuille qui en contient trois cent quarante-deux. C'est bien joli, curieux et intéressant, vu le choix des maîtres et le mérite des pièces. Cela nous servira de passe-temps dans nos soirées de famille, mais il faudra attendre qu'André soit couché. autrement la collection diminuerait à vue d'œil. Il y a ici une grande exposition de tableaux des artistes vivants. Tout ce qui est figure isolée, paysage, tableau de genre, est agréable et d'un coloris frais, quoique sans vigueur. Mais les sujets d'histoire tombent, comme je le dis, en quenouille. Les artistes français, qui apprennent le dessin avec soin et application, préfèrent toujours aller prendre les poses et l'expression des figures au ballet et à la tragédie plutôt qu'à Rome et chez les anciens. C'est une des branches de leur l'amour-propre national, et en disant : « Je suis

Français », le descendant des Gaulois, quel que soit son métier, semble vous dire : « Je suis votre maître. » Combien, à ce sujet, n'ai-je pas eu de disputes avec mon tailleur! « — Monsieur, je veux que mon habit soit fait comme cela. — Mais, monsieur le comte, on les porte autrement ici; je vous assure que cela sera laid. — C'est mon affaire; et puis je ne suis pas Français. — Je le sais bien, cependant, etc., etc. » Non contents de se glorifier du succès qu'ils doivent à l'ambition du Corse, ils se dédommagent, en se glorifiant de leurs modes et de leurs petits talents, de l'état d'humiliation politique où ils se sont précipités pour avoir trop couru le monde. Le plus beau titre à leurs yeux, la qualité maîtresse qui sert de recommandation universelle, de billet d'entrée et assure un accueil distingué, c'est l'amabilité. Un Anglais disait l'autre jour qu'on l'avait trouvé charmant dans une maison, parce qu'il avait dit deux fois : « Je crois que je suis très gai. » Au fond, si on ne se soucie de personne et si on fait raison de l'existence des étrangers à Paris, ils doivent s'accommoder assez bien de cette liberté où on les laisse. Les Allemands sont seuls à s'en offenser. — Me voilà au bout de mon papier et j'ai à peine de la place pour t'embrasser et te dire que je t'aime bien fort.

## LETTRES A NATHALIE [1]

Paris, 1817.

J'ai manqué la dernière fois de t'écrire. Je me suis trouvé si chagrin, si maussade et par conséquent si bête, que j'ai pris le parti de remettre ma réponse à un autre jour. J'ai reçu ta lettre de félicitations sur mon jour de naissance. Je t'assure qu'il n'y a pas de quoi s'en réjouir. Une fois parvenu à l'âge où de nouvelles maladies viennent prendre possession du corps et où, oubliant ce que l'on a fait, on ne se rappelle que ce qu'on aurait pu faire, les regrets s'emparent de nous et, nous accusant de paresse, d'irrésolution et de folie, placent continuellement sous nos yeux le tableau des sottises accomplies et du bien négligé. Mais cela n'empêche pas que toutes les générations à venir marchent sur les traces des précédentes et prouvent, chacune à leur tour, que l'homme est très enclin de sa nature à suivre les mauvais exemples et à se rendre pire en quittant ce monde qu'il n'était en y entrant.

J'ai demandé à plusieurs personnes des détails sur l'Irlandais dont tu me parles, mais personne ne le connaît. Rien de plus com-

[1] Sa fille aînée, depuis M^me^ Nariskine.

mun que de rencontrer des Anglais qui ont visité les quatre parties du monde. Le commerce, l'ennui et l'indépendance les font courir après l'argent ou le plaisir. Je ne sais ce que vous pouvez avoir à vous dire sur mon compte. Ce qu'il y a de drôle, c'est que ma prétendue célébrité tient à l'incendie de Moscou, événement que j'ai préparé, mais que j'ai été loin d'effectuer, tandis que personne ne souffle mot sur la population de la capitale restée intacte et sur l'héroïsme de la nation, dont les premières étincelles sont parties de Moscou. Avec tout cela, je conviens que je suis un fou ; il est donc naturel que je sois jugé par mes semblables.

Votre jeune cousin tarde bien à venir chez vous. Il remet, j'en suis sûr, son départ d'un jour à l'autre, et le chemin finira par se gâter. Il a une paresse morale effrayante. Espérons que le temps apportera quelque changement dans son être bizarre. Cette bizarrerie, d'ailleurs, est bien facile à concevoir lorsqu'on découvre qu'il n'a aucune force de caractère, et que, sans être jamais lui-même, il sera toujours ce que les autres voudront.

Paris est devenu bien triste. On attend le beau temps, et il fait froid, de la poussière et du vent : aucune société et, sauf quelques dîners où je ne vais pas, le jour pas une maison où on puisse aller passer une heure. C'est ce qui explique pourquoi les spectacles, les maisons de jeux et les cafés sont toujours pleins, et ce grand goût des Parisiens d'être dans la rue à voir passer d'autres oisifs : cela donnerait de l'humeur à votre mère, qui veut que l'on s'occupe. Tu t'es trompée sur la manière dont j'ai passé mon beau jour de naissance. Personne n'est venu me féliciter, car je n'ai dit à personne que je suis venu au monde à pareil jour, il y a cinquante-deux ans. J'ai dîné chez moi, j'ai vu les Woronzow, et puis, je crois avoir été assister à des expériences de physique. Aujourd'hui, qui est mon jour de nom (c'est ainsi qu'on appelle en Russie le jour du baptême), je vais voir l'exposition des tableaux au Musée.

Je prépare mon départ, j'achète mes cadeaux, et je ne paraîtrai pas les mains vides devant mes enfants. Il me tarde bien d'arriver au jour où je pourrai dire : « Enfin, je cesse d'être seul ! » Mais tout dépend de Dieu, et sans être sûr qu'il m'accordera cette grâce, je me permets d'espérer. Je vois peu de Russes, sauf les Woronzow, avec lesquels je suis presque toute la journée. Nos chers compatriotes s'occupent d'emplettes, d'amusements, de commérages, et de la gloire nationale dont chacun veut avoir sa part. Adieu, ma chère Nathalie. Tu riras lorsque je te dirai que j'ai fait la liste de quelques mendiants dont je prendrai congé en leur donnant de l'argent. Ce sont des connaissances, et ils m'ont fait toutes sortes d'honnêtetés que j'ai payées : ainsi la reconnaissance pour leurs bons

procédés ne sera pas un fardeau pour moi. Adieu, je t'embrasse de toute mon âme.

Paris, 18 juillet 1820 [1].

Je commence par embrasser Sophie, après, la moitié d'elle-même et ensuite Gaston [2]. C'est aujourd'hui le jour de naissance de Sophie : il y a un an qu'à pareil jour j'étais dans la superbe terre de Mlle d'Astorg. Cette fois, nous boirons à la santé de l'enfant né dans la rue Chantereine, et son cadeau attendra mon voyage à l'Océan. J'ai été indisposé pendant trois jours et j'ai gardé ma chambre avec plaisir. Je ne peux m'accoutumer à la mort de Golowine. Trente-deux ans d'amitié me l'ont fait regarder comme un autre moi-même, et il a cessé de vivre au moment où je me flattais de me retrouver avec lui. Ce qui me chagrine le plus, c'est qu'à peine il a fermé les yeux, que sa mémoire est déjà exposée à la calomnie par les amis délicats qui lui avaient prêté de l'argent à 12 pour 100. La comtesse R. est la trompette publique, et Laval a écrit à son épouse carrée qu'il y a 7 millions de dettes, et qu'une commission nommée par l'Empereur va s'occuper à débrouiller ce désordre. Je ne crois pas à cette dette énorme, et j'en serais au désespoir pour les filles de mon ami et pour leurs maris. La comtesse Golowine traîne, et les chaleurs qui arrivent hâteront probablement sa fin. Elle souffre beaucoup, et cependant, chose étonnante, elle mange volontiers et ne sent pas le danger. Les ministres de l'Église la consolent, et il paraît que c'est l'abbé Dieu-Desjardins qui l'assiste. Rivières, son médecin, est toujours entre la crainte de Dieu et des bienséances.

Je ne manquerai pas de vous prévenir à temps d'une apparition à Honfleur. Je désire que les bains fassent du bien à Eugène et qu'il laisse dans la mer ses maux de tête. Il n'y a rien de nouveau ici. On s'attendait bien à la douce sentence des pairs [3]. Talleyrand, pour se remettre dans l'opinion, a beaucoup travaillé à écarter les

[1] Impossible de savoir à qui cette lettre était adressée. C'était évidemment à un ami intime de la famille de Ségur, peut-être à la comtesse de Rostopchine elle-même. De 1817 à 1820, le comte Rostopchine s'étant trouvé réuni à sa femme et à ses filles, toute correspondance entre eux avait cessé. Dans l'intervalle, en 1819, ses deux filles s'étaient mariées le même jour à Paris, l'une au comte Eugène de Ségur, l'autre au colonel Dimitri Nariskine.

[2] Depuis, Mgr de Ségur.

[3] Il s'agit évidemment de la conspiration militaire qui suivit de quelques mois l'assassinat du duc de Berry, et de l'acquittement, par la Chambre des pairs, des chefs, assez obscurs d'ailleurs, du complot, faute de preuves suffisantes et faute aussi de pouvoir atteindre les chefs réels, trop haut placés dans la société ou dans l'armée.

peines sévères, et M. Séguier l'a aidé. Mon regret est que les pairs n'aient pas été appelés à revoir les procès de Moreau, Pichegru et Georges. A présent que l'arrêt est rendu, les duels vont commencer.

La noce de M[me] Titshagow se fait aujourd'hui. Sa belle-mère est une vraie charge de comédie, et elles feront, je crois, de belles scènes, car la belle-fille n'a pas un caractère moutonnier. Nous avons été hier à Tivoli voir le feu d'artifice; il y avait peu de monde et chacun était triste. Le Français, si gai naguère, n'a rien gagné au changement de caractère, et beaucoup de gens, pour se donner un air profond, sont devenus ennuyeux. Mais les volontés sont libres. Adieu, je vous embrasse. Tout le monde se porte bien et nous allons, dans trois jours, nous établir rue de Provence.

## LETTRES AU COMTE DE SÉGUR

Paris, 27 août 1820.

J'ai reçu, mon cher Eugène, cette lettre avec l'itinéraire de Paris aux Nouettes [1]. J'espère que je ne serai pas toujours hors d'état de faire trente-sept lieues sans risquer de devenir fou de chaleur. Cela s'est élevé à 26 degrés à l'ombre; jugez quel sommeil je devais avoir par 21 degrés de chaud dans la chambre où je couche. Depuis deux jours, le temps s'est un peu rafraîchi par un orage dans les environs; mais, à Paris, le ciel a été digne de l'Afrique et des éloges de M. de Chateaubriand. Je suis bien impatient de voir les progrès de Gaston et d'enlever son amour à Sophie par des bassesses, des cadeaux, en un mot, en le traitant comme une personne régnante.

Nous avons eu ici, heureusement pour peu de jours, un M. Grange, Anglais, avec ses deux filles, l'une comme une momie, l'autre comme une bonne d'enfants : grand deuil, de la raideur et silence obstiné, au point que le premier jour, la petite, qui a dix-neuf ans, allait pleurer pour ne pas répondre, et le père, pour l'excuser, disait : « Ce sont les fruits de la modestie anglaise. » Votre grand-père et grand'mère Ségur vont passer un mois à la Ferme, chez le Washington français [2]. Aucune autre nouvelle à vous apprendre. La comtesse Golowine commence à tomber dans l'assoupissement, et son

[1] Maison de campagne que le comte Rostopchine venait de donner à sa fille.

[2] M. de la Fayette, leur neveu.

médecin a déclaré qu'elle expirera sans qu'on s'en doute. Elle souffre moins. Écrivez-moi quand vous croyez être de retour aux Nouettes; j'ai besoin de vous embrasser et d'être avec vous. Adieu, j'embrasse Sophie, votre pairie et les pieds de Gaston, premier paladin de la chrétienté. Ma femme, Lise et André se portent bien. Adieu, mon cher, au revoir.

Moscou, 27 novembre 1823 [1].

Lise a reçu hier une lettre de Sophie, par laquelle vous lui annoncez votre santé florissante et la continuation des gentillesses de mon ami Gaston. Que le bon Dieu vous épargne la peine cruelle de voir vos enfants malades et souffrants! Je n'ai pas eu un moment de repos depuis mon retour dans cette ville qui m'a coûté tant de sacrifices, le tout pour me convaincre que je ne suis qu'un sot, et que, dans les affaires d'une grande importance, il faut agir par la tête et réduire au silence le cœur. Malgré tout ce que dit le docteur Albouy, qui a succédé à Schnaubert, la santé de Lise ne s'améliore pas du tout. Son estomac ne se remet pas, elle a souvent des coliques qui l'affaiblissent et, provoquant l'irritation, la font tousser davantage. Elle est pâle, avec un air plus ou moins défait selon la nuit qu'elle a passée; de la tristesse, les nerfs irrités, des envies de pleurer, aucune diversion. Nathalie vient tous les jours, mais elle a des devoirs envers les parents de son mari, et il est juste qu'elle veuille passer une partie de la journée avec ses enfants. Le monde qui vient est un composé de vieillesse, de bêtise et de curiosité. Les jeunes personnes, à qui on a monté la tête sur Lise, sont enchantées qu'elle ne produise pas, aux bals et aux fêtes, sa figure, ses habits et ses bijoux. On attribue sa maladie au chagrin d'avoir quitté Paris.

Mon parti est pris. Si elle a assez de force au mois de mai, ma femme partira avec elle et se dirigera sur Paris. On travaille déjà à Pétersbourg à une voiture de voyage. Moi, je resterai avec André. Je pourrai passer une partie de l'été sur mes terres et aller rejoindre ma femme après, si Lise ne recouvre pas la santé. Mais si elle va mieux, j'irai en Crimée, partageant mon temps entre Nariskine et Woronzow, à Odessa. André n'est pas encore entièrement quitte de sa fièvre, mais elle est faible. Nariskine part après-demain pour son gouvernement de Crimée, et je ne comprends pas comment il

[1] Le comte de Rostopchine quitta Paris et retourna à Moscou dans le courant de l'année 1823, avec Lise, sa plus jeune fille, âgée de seize ans, et le petit André.

le gouvernera. Il est si jeune et si neuf pour ces grandes affaires! Nathalie reste jusqu'au mois de juin. Vous savez déjà la mort subite du comte Schouvalow. Voilà encore une jeune veuve avec beaucoup d'enfants et des dettes, malgré une grande succession.

Je ne sors pas depuis une semaine à cause de mes infirmités ordinaires. La perte de sang m'oblige à des précautions; et puis, quand on veut sortir, on peut se demander de droit : Pourquoi? — Adieu, mes enfants, je vous embrasse. Pensez à moi et plaignez-moi, car je suis bien malheureux.

## LETTRE A SOPHIE

Moscou, 1er janvier 1824.

Voici une nouvelle année dans ce pays, mais si elle est aussi riche en désagréments que celle qui vient de s'écouler, certainement je n'en verrai pas la fin. Tous mes projets sont dérangés par des événements imprévus. Nathalie, après le départ de son mari, devait rester ici jusqu'au mois de juin, passer le mois de mai à Voronovo, avec sa mère, et se mettre ensuite en route pour la Crimée. Moi, je voulais faire la tournée de mes terres et revenir ici pour arranger la maison. Mais qu'est-il arrivé de tous ces beaux projets que la sottise humaine ne se lasse jamais de faire? Le petit Michel (Nariskine), ayant une petite toux au départ de son père, a succombé le cinquième jour de sa maladie, étouffé par les humeurs qui se sont jetées sur la poitrine. L'enfant était charmant, fort, grand, avec les yeux de sa mère, beaucoup d'intelligence et de douceur. Nathalie, qui se trouve être grosse de trois mois, part à la fin de février pour rejoindre son mari. Autrement, elle serait obligée de faire ses couches ici. Lise va un peu mieux, mais sa toux n'est pas passée. Bien que la fièvre ait disparu, elle dort mal. Sa figure est flétrie; le matin elle a l'air d'une personne de trente ans. Son caractère s'est aigri. Elle a pris en grippe et Moscou et tout le pays. La berline de voyage sera prête pour le mois de mai, et votre mère avec votre sœur, accompagnées de Deplant, de Grison et de deux femmes de chambre, prendront le chemin de Paris. Après avoir consulté la faculté, elles s'y fixeront ou iront dans un pays chaud pour y passer l'hiver. Quant à moi, comme je n'aime aucun endroit, je suppose que j'irai faire un tour dans mes terres, et je me rendrai, au mois de septembre, en Crimée où je pourrai passer l'hiver, partageant mon séjour entre Simphéropol et Odessa. André reste avec moi. Il faut qu'il se remette à la langue russe, et je serais trop

émigré sans lui. J'ai grande envie de vendre la maison de ville et la maison de campagne; je ne sais si je pourrai y réussir. La conclusion de tout ce qui m'arrive est dans la grande et antique vérité : L'homme propose, Dieu dispose [1].

J'ai obtenu mon congé, j'ai cessé d'être général en chef, membre du Conseil, sénateur, pour redevenir grand chambellan de Russie. Mes uniformes, dont j'ai fait cadeau à Robert, le rendent malheureux, car il voudrait les vendre comme neufs, et il ne peut attraper personne. Nous voyons M[me] de Quinsonnas, qui est enchantée de Moscou, sortant tous les jours, très bien vue, et s'amusant dans le monde où elle a fait son entrée dans un âge assez mûr. Le mari s'est rajeuni par le moyen d'une perruque blonde et d'un costume élégant, mais il n'a pas cessé d'être ennuyeux, ce qui est un don de la nature; d'ailleurs, parfait galant homme. — Si vous voulez savoir de quoi s'occupe la société d'ici, — je vous dirai qu'elle dort dix heures, mange six et joue huit. On se réjouit d'une chimère d'indépendance, parce que les domestiques obéissent, le salut est rendu, les provisions sont à bon marché. Spectacle italien, mauvais spectacle russe, club anglais, et des magasins de vieilles nouveautés, voilà l'enchantement de la haute et basse noblesse russe. Les cousins, après avoir fait leur partage, sont retournés dans leurs terres. Ils sont si peu délicats, qu'ils n'ont pas été voir Nathalie pendant son malheur : au reste, ce sont des animaux de race.

Adieu, je vous embrasse avec Gaston et Anatole, que Dieu vous garde !

Moscou, 17 février 1825.

La lettre que vous avez écrite à votre mère m'a fait un grand plaisir par l'effet qu'a produit la montre sur mon ami Gaston. Je m'attends à de nouveaux détails sur le bonheur que les étrennes ne

[1] Hélas ! Dieu dispose autrement que l'homme n'avait proposé. Moins de trois mois après cette lettre, le 26 mars 1824, Lise Rostopchine mourait doucement, pieusement, laissant ses parents inconsolables. Voici son portrait que je trouve dans une lettre du comte Woronzow au comte Rostopchine, écrite le 7 novembre 1823, c'est-à-dire six mois avant la mort de cette charmante jeune fille : « Languinow m'écrit qu'à l'arrivée de la comtesse à Pétersbourg, tout le monde a été en admiration de mes amours, de la chère Lise. Son visage, sa taille admirablement proportionnée, ses manières gracieuses, son élégance non apprise ni étudiée, mais qu'elle a reçue de la nature, le tout, accompagné d'une modestie charmante, l'a fait admirer de tous ceux qui l'ont vue. » Languinow finit par me dire : « Nous n'avons rien ici de comparable à elle — je le crois bien, et je suis persuadé que, dans la capitale de la Russie, ma chère Lise, mes amours, n'a pas sa pareille. »

manquent jamais de causer. Je n'ai que de mauvaises nouvelles à vous donner d'ici. Voilà trois semaines que je ne bouge pas de chez moi. Mon indisposition a commencé par de violents maux de reins; après est survenu un catarrhe, maladie nouvelle pour moi. Comme la poitrine était embarrassée, j'ai dû prendre des remèdes pour transpirer, cela m'a échauffé le sang et m'a amené des douleurs insupportables. Je suis enfin beaucoup mieux, mais je ne sors pas et n'en ai nulle envie.

Pendant ma maladie, j'ai reçu une lettre de Nathalie, où elle m'annonce la mort de son second Michel, enlevé en quatre jours de la même manière que son frère, par un amas d'humeurs qui l'ont étouffé. Elle doit être bien triste et bien malheureuse, éloignée de tout le monde, vis-à-vis d'elle-même, et dans les transes sur son aîné qui se porte bien, mais qui peut donner des inquiétudes. Je suis toujours à réfléchir au destin qui pèse sur certains individus et leur fait payer bien cher de courts moments de jouissance. Je suis réduit à ne voir et à n'entendre qu'André. Il est ce que l'on peut être à cet âge. Il a un bon cœur; je compte pour rien l'esprit; car, sans le secours de la raison, il est le promoteur des sottises. Quand mes entrailles paternelles s'émeuvent, quand j'entrevois pour lui un avenir heureux, je me surprends à trembler, en pensant à l'exemple de tant d'autres qui promettaient beaucoup et qui ont manqué de parole. Où sont-ils, mes enfants? Nathalie est aussi loin que Sophie. Lise n'est plus sur la terre. Voilà le grand tourment de la vieillesse! C'est de se voir isolé, de perdre ceux qu'on aime et de se demander avec angoisse où et comment on se retrouvera avec eux après la mort!

Adieu, l'Empereur, après avoir fait une visite à la tante de Charenton, lui a fait présent de 60 000 roubles, lui a conservé son traitement et en outre lui a accordé tout l'entretien de sa maison. Voilà une bonne générosité, vu l'âge et l'état de notre auguste parente. Je vous embrasse tous. J'attends avec impatience les livres du père et du fils Ségur pour les dévorer [1].

## LETTRE AU COMTE DE SÉGUR

Moscou, 1825.

J'ai été bien fâché d'apprendre le mariage du jeune prince K. A tant de motifs qui auraient dû y mettre obstacle, le plus grand à

[1] Ces livres étaient *les Mémoires* du comte de Ségur et l'*Histoire de la campagne de Russie,* du comte Philippe de Ségur, son fils, qui venaient de paraître presqu'en même temps et avec un égal succès.

ajouter, c'est l'âge des amoureux. Lorsque monsieur aura trente ans, madame sera presque une vieille femme, et la violence de la passion fera d'abord place au dégoût et ensuite au calcul des sacrifices. Les parents de la jeune mariée doivent être seuls à se croire heureux.

Qu'en pense le père du jeune homme, lui qui n'est pas un amant de la nature? Il doit trouver fort mauvais ce coup de tête du philosophe mineur. Je désire que mon jeune compatriote soit heureux le plus longtemps possible, mais le repentir est au bout de ce plat roman. Nous venons d'avoir ici une histoire du même genre, où j'ai été partie souffrante, à cause de l'amitié que je porte au père. Le jeune N., âgé de vingt-quatre ans, aide de camp de l'empereur, fils unique, avec une belle fortune en perspective, s'est amouraché d'une petite fille, dont le père est grand prévôt à la première armée. Il s'engagea si loin qu'il ne lui restait qu'une chose à faire, finir par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire demander le consentement de ses parents. Le père y répugnait à cause de la jeunesse et de la légèreté de son fils; la mère, par orgueil et mépris pour la famille de sa future belle-fille. On fit tant que le jeune homme écrivit une lettre au père de la demoiselle, pour lui annoncer son désespoir et le refus de ses parents. Ne voilà-t-il pas que les trois frères de l'abandonnée arrivent à Moscou, après avoir publié, à Pétersbourg et dans la terre entière, qu'ils viennent se battre à mort avec le séducteur. Ils lui écrivent une lettre impertinente : le jeune homme se met en fureur, se prépare à mourir, se confesse, et, suivi de deux témoins, se rend à l'endroit convenu, avec un arsenal d'armes de toute espèce. Il s'y morfond depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi; après quoi, les trois frères lui font dire qu'ils ont manqué au rendez-vous parce que le commandant les a mandés chez lui. On va, on vient, on finit par consentir au mariage, et les frères féroces demandent pardon au jeune héros devant le gouverneur général. Voilà un mariage qui se fait sous d'heureux auspices! Le seul bien qu'il ait produit, c'est une diversion aux conversations sur le désastre de Pétersbourg. Les gazettes nous instruisent des circonstances de cette catastrophe [1]. Les quêtes se sont élevées, à Pétersbourg, à 3 200 000 roubles; à Moscou, à 350 000. On a donné avant-hier un concert d'amateurs à 25 francs le billet, qui a produit 23 400 roubles. L'empereur prend un soin infini de la classe qui a le plus souffert. On habille, on nourrit, on loge plus de quinze mille personnes.

[1] Probablement un de ces débordements de la Newa qui, deux ou trois fois depuis le commencement du siècle, ont submergé une partie de Saint-Pétersbourg.

Nathalie est toujours contente de son séjour en Crimée. Elle se promène au milieu des fleurs au mois de décembre. Nariskine est accablé d'affaires et rongé d'inquiétudes au sujet des sauterelles qui peuvent reparaître le printemps prochain. J'en ai fini heureusement avec le rangement de ma bibliothèque, et quoique, dans la plus grande partie des armoires qui sont à deux étages, les livres soient placés sur trois rangs, je n'ai que la place nécessaire pour mes vingt-deux mille volumes. A présent, je fais relier tous les livres brochés.

Je ne peux me défaire de mes maux de tête. Je ris rarement, je sors peu, et je marche par les chambres au moins quatre heures dans la journée, dans l'idée que je dormirai mieux ; car il m'arrive souvent d'entrer dans mon lit à minuit et de ne fermer les yeux que vers quatre heures du matin. Ma tête est pleine de souvenirs, de séparations pénibles, et à tout cela il n'y a pas de remède. Je n'ai qu'André avec moi. Il promet beaucoup, mais qui sait ce qu'il peut devenir? mon espérance est empoisonnée par de si amers souvenirs! Adieu, mes enfants, pensez à moi et plaignez-moi. Le dernier quart de ma vie est bien triste, et la réflexion et la résignation n'y apportent pas de soulagement. J'embrasse mon ami Gaston, et je lui recommande d'embrasser de ma part le petit Anatole. Adieu, mille choses aux vôtres.

Moscou, 30 mai 1825.

Ma chère Sophie, j'ai reçu hier ta première lettre des Nouettes, et je voudrais que tu me fisses part de l'entier rétablissement d'Anatole. Il me semble toujours qu'à la campagne, on est privé de tout secours. Je vais dans une dizaine de jours courir cette chance, en m'absentant de Moscou jusqu'au mois de septembre. Ma présence est indispensable dans mes terres, d'autant plus que l'intendant de Bitulec est très âgé, porté au vol, et que celui de Liwna, dont j'étais assez content, a commencé l'année passée par devenir presque aveugle, et pour achever a été frappé d'apoplexie au printemps. Notez que les grains pourrissent dans les magasins, les prix étant au-dessous de la valeur du transport. De plus, ceux qui achètent ne payent pas, et c'est ce qui m'arrive avec le marchand qui prenait d'habitude tout mon froment. Au lieu de recevoir 86 000 roubles qu'il devait me payer au mois de février, je n'en ai encore touché que 10 000, et cet homme est aux abois parce qu'on ne le paye pas lui-même.

Cette bonne et sotte ville de Moscou me tue. L'arrivée du prince d'Orange a mis tout le monde en l'air. On a fait des dépenses folles

et la bêtise, d'accord avec la bassesse et l'orgueil, ont donné un air de luxe et de richesse au moment où tout le monde crie misère. Des milliers d'hommes ont réparé les chemins pour le passage de l'Altesse royale, tandis que, nous autres, nous nous croyons fort heureux de sortir de la boue sans briser les voitures. On s'attend à voir arriver la cour pour passer l'hiver à Moscou, mais ce voyage ne sera décidé qu'au retour de l'empereur du voyage de Varsovie. Nathalie n'est plus engouée du climat de la Crimée. Le comte Woronzow est toujours retenu à Pétersbourg par un mal d'yeux. Vous le verrez cet automne à Paris; il a une permission de s'absenter pour six mois, et ira voir son père. Je m'imagine le train de la journée d'hier à Reims [1]. Que de grâces, que de mécontents, que d'heureux!

Relativement au désir de votre grand père Ségur, de savoir si le mariage de Catherine II avec Potemkine est connu en Russie et quel effet produirait le récit qu'il en a eu d'une propre nièce de Potemkine, je répondrai que cette histoire si elle est publiée, sera une nouveauté peu intéressante pour les Français, et une fable pour le peu de Russes qui liront les *Mémoires*. Cet événement, s'il a eu lieu, prouverait d'un côté une grande complaisance, de l'autre une ambition aveugle, sans profit quelconque, puisque, du vivant de Catherine, personne n'a eu le moindre soupçon de ce mariage. On ne cesse de me vanter l'ouvrage du comte Philippe, mais je ne peux parvenir à le lire, car il est presque impossible de l'avoir ici. Le comte Orlow est revenu à Moscou pour pleurer sa femme et crever d'ennui au sein de sa famille. Il est triste, sourd et tout dérouté. On se prépare déjà à le marier, car sa fortune est de 800 000 roubles de revenu. Mon neveu Pierre est ici avec sa femme qui est une belle personne, aussi froide que belle. Son enfant est gentil et se plaît infiniment à jouer chez nous. Ils vont passer l'hiver à Dresde. Son frère joue un jeu à perdre toute sa fortune dans une nuit. Adieu, mes enfants, je vous embrasse. Adieu.

## LETTRE AU COMTE DE SÉGUR

Moscou, 1825.

J'ai reçu hier votre dernière lettre, et je suis fâché de vous savoir encore aux Nouettes à la fin de décembre. Je continue à souffrir de mes maux de tête, et j'ai pris l'habitude de rester beaucoup chez moi. La société est très déchue. La noblesse est ruinée, les vieux

[1] Le sacre de Charles X.

sont morts, et les jeunes ne sont pas des gens qui donnent envie de se lier intimement avec eux. Nathalie continue à être heureuse en Crimée, et s'occupe à bâtir un manoir à sa campagne. Les enfants se portent à merveille, mais Nariskine a de l'occupation du matin au soir avec son gouvernement. La grande tante que je nomme le tyran peu délicat est arrivée heureusement à la fin de ses courses à Pétersbourg. Elle y dort, mange et gronde. A présent, c'est Nathalie et Serge qui sont de service auprès de sa colère. Pour moi, elle est morte depuis dix ans, car je permets de s'emporter, mais non pas de calomnier avec persévérance.

J'ai déjà su, par les papiers publics, le succès de l'ouvrage du comte Philippe sur la campagne de Russie. C'est une justice qui lui est due. Il a tous les moyens à sa disposition : l'esprit, le tact et l'observation. Ajoutez aussi ce vernis du véritable goût qui s'est presque perdu parmi les auteurs. Il a fait une véritable histoire qui instruira ; c'est un présent à la postérité et un nouveau titre pour le nom qu'il porte. Il était temps de remplacer, par quelque chose de vrai, un tas d'ouvrages faits sur Napoléon, que la bassesse, la vengeance ou l'enthousiasme ont produits. Quant à l'incendie de Moscou, j'ai cru en dire ce qui regardait ma personne. En dire davantage serait me réptéer, et je préfère suivre l'exemple de Pottier dans le *Petit enfant prodigue*, qui annonce qu'il aurait encore beaucoup à ajouter, mais que c'est inutile, d'autant plus qu'il n'y a personne pour l'écouter.

Adieu, mon cher Eugène, embrassez votre femme, mon ami Gaston et M. Anatole. Dieu sait quand nous nous reverrons en ce monde ! Adieu [1].

Marquis DE SÉGUR.

[1] Le comte Rostopchine ne revit jamais sa fille. Il mourut à Moscou le 30 janvier 1826, à l'âge de soixante ans et six mois, après une longue et douloureuse maladie chrétiennement supportée. En apprenant, peu de semaines avant sa mort, les événements sanglants qui accompagnèrent l'avènement de l'empereur Nicolas, il se contenta de prononcer cette parole où se retrouve l'originalité caustique et profonde de son esprit : « Ordinairement, ce sont les cordonniers qui font les révolutions, pour devenir grands seigneurs ; mais, chez nous, ce sont les grands seigneurs qui veulent devenir cordonniers. »

# MÉLANGES

## LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LA SOCIÉTÉ

### OU PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Par N. Deschamps [1].

On se défie avec raison de ces honnêtes écrivains qui, dépourvus de critique historique et du véritable esprit philosophique, ont la prétention de tout expliquer par les conspirations révolutionnaires et les complots des sociétés secrètes.

Mais, dans la nuit qui se fait de plus en plus autour de nous, il faut bien nous garder de repousser la lumière que projettent, sur les faits contemporains, les documents authentiques mis au jour par les hommes éclairés qui connaissent à fond les doctrines et les agissements de la franc-maçonnerie.

Mgr de Ketteler, cet esprit si politique, ce prélat si dévoué à l'Église et à l'ordre social, disait, il y a quelques années : « La publication d'un ouvrage vraiment scientifique sur la franc-maçonnerie satisferait à une des plus hautes nécessités de notre époque. Un livre qui, en remplissant toutes les conditions de la science et de la critique, ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la franc-maçonnerie et son influence sur les États modernes, aurait un mérite inappréciable. Il dissiperait enfin les ombres qui enveloppent cette société mystérieuse, et permettrait de la juger en pleine connaissance de cause. »

Le programme de l'illustre évêque de Mayence a été admirablement rempli par le savant ouvrage que nous signalons à l'attention des lecteurs du *Correspondant*. Trois éditions, épuisées en moins de cinq ans, attestent le mérite et l'intérêt de l'ouvrage du P. Deschamps.

[1] Quatrième édition entièrement refondue et continuée jusqu'aux événements actuels, avec une introduction par Claudio Jannet. 2 vol. grand in-8°. Paris, Oudin, 1881.

Mais nous osons dire que ce succès doit être attribué, pour une large part, aux heureuses modifications et additions que notre ami, M. Claudio Jannet, a su introduire dans l'œuvre de son vénérable maître. Il l'a divisée en deux parties distinctes. La première expose la doctrine des sectes d'après leurs rituels et leurs écrivains les plus autorisés. Dans la seconde, il a groupé, avec un ordre méthodique, les faits si nombreux que l'auteur avait distribués dans les différents chapitres à l'appui de son argumentation.

Pour mieux faire connaître la pensée de l'auteur et préciser l'action des sociétés secrètes au dix-neuvième siècle, le savant professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris a résumé tout l'ouvrage dans une introduction générale, écrite et coordonnée suivant les règles de la méthode scientifique.

En présence de cette œuvre magistrale, on peut dire, sans crainte d'être démenti, que tous les voiles du temple maçonnique sont déchirés. L'un des facteurs les plus considérables de l'histoire moderne se trouve ainsi mis à la portée des lecteurs désormais initiés aux secrets de la franc-maçonnerie.

C'est dans ses *loges*, auxquelles appartiennent la plupart des hommes qui trônent aujourd'hui dans les Chambres, les ministères, les préfectures, les grands corps de l'État, les conseils généraux et municipaux, que se préparent tous ces projets au moyen desquels on s'efforce de détruire la société chrétienne. Après avoir étudié les faits contemporains à la lueur des renseignements accumulés dans cet ouvrage si plein d'intérêt et d'actualité, le lecteur verra peu à peu se dissiper les ténèbres au milieu desquelles grandit le pouvoir occulte qui cherche à s'emparer de la France sous le masque trompeur d'une hypocrite légalité.

Alexis Chevalier.

---

## SOUVENIRS D'UNE COURSE A ROME,

Par le comte Fernand de Rességuier [1].

Une *Course* à Rome, voilà un titre qui n'est devenu possible et intelligible que de nos jours, grâce aux chemins de fer et aux trains rapides. Le volume que nous venons de lire justifie, du reste, parfaitement son titre. Dès qu'on s'est mis en route avec lui, dès qu'on a jeté les yeux

[1] In-8°, Toulouse 1881. Douladour-Privat, imprimeur, 39, rue Saint-Rome,

sur les premières pages, on est emporté jusqu'au bout sans pouvoir s'arrêter : on n'a qu'un regret, celui d'arriver trop tôt. C'est une course, en effet, si rapide, que, dans ce trajet, à toute vitesse, de Toulouse à Gênes, à Pise, à Rome, on réclame en vain cinq minutes d'arrêt pour frotter ses yeux éblouis et pour se reconnaître. Le moyen de saisir au passage, dans un horizon toujours fuyant, tant d'observations ingénieuses, de pensées profondes, de traits d'esprit, de coups de crayons et de coups de pinceau? Ici, c'est l'accent de la foi et du patriotisme ; ici, le ton, plus familier, de l'*humour* et de la fantaisie. Une fois à Rome, le touriste est dominé par l'artiste, et l'artiste par le chrétien, comme l'hôte passager du Quirinal est lui-même dominé par la grande figure de Léon XIII.

Ces charmants souvenirs de voyage ne forment qu'un demi-volume, tiré à un trop petit nombre d'exemplaires, et livré seulement à une demi-publicité, nous dirions une publicité intime, si l'antithèse n'était un peu forcée. On nous fait, du moins, espérer que le spirituel secrétaire perpétuel des Jeux Floraux ne s'en tiendra pas là et que, dans une prochaine édition, le volume se complètera par d'intéressantes études historiques et de fines critiques littéraires, qui ne doivent pas demeurer dans le huis-clos des lectures académiques, et dont le grand public a le droit de réclamer sa part.

D. de Saint-P.

# REVUE DES SCIENCES

---

Météorologie : L'hiver de 1881-1882. Caractère exceptionnel de la saison. — Les hautes pressions barométriques. — Analogies rétrospectives. — Janvier 1882 et février 1821. — L'origine probable des hautes pressions et leur influence sur l'état climatérique. — Les brouillards de la saison. — La nuée opaque de janvier. — Exploration de l'atmosphère en ballon. — Ascension à travers la nuée opaque. — Faible épaisseur de l'écran. Aspect du ciel au-dessus de la nuée. — Phénomènes naturels. Le brouillard vu en ballon. — Sécheresse de l'air. — Le givre. — Relations entre les pressions barométriques et la santé publique. — Climats locaux d'altitude. — Changements de niveau artificiels. — Paris à la profondeur de 200 mètres au-dessous de la mer. — Action des hautes pressions sur l'Océan. — La mer baisse ou s'élève avec les variations barométriques. — Abaissement de la Méditerranée, à Antibes. — Dénivellation de 30 centimètres. — Hygiène du foyer. — La poussière dans les appartements. — Précautions contre la maladie. — Essuyez, n'époussetez pas. — Le poivre et le sel.

L'hiver 1881-1882 présente, sans contredit, un caractère exceptionnel. Nous traversons depuis plusieurs semaines une période météorologique très remarquable de sécheresse et de haute pression barométrique. La pression barométrique s'est maintenue entre des limites tout à fait anormales. Le 17 janvier, elle a atteint, à dix heures du matin, au parc Saint-Maur, près de Paris, la hauteur extraordinaire de $782^{mm}$. L'altitude du parc est de $49^{m}$, 30 au-dessus de la mer. Cette hauteur revient au niveau de l'Océan à $786^{mm}$, 92.

M. A. Renou fait remarquer, avec raison, que depuis près d'un siècle on ne trouve à l'Observatoire de Paris qu'une seule hauteur qui la dépasse un peu; c'est celle du 6 février 1821, à neuf heures du matin. L'Observatoire de Paris est à $67^{m}$, 38 au-dessus de la mer; correction faite, la hauteur barométrique du 6 février 1821 a été de $787^{mm}$, 52.

Depuis deux siècles que l'on observe le baromètre à Paris, il ne paraît pas que l'instrument ait jamais dépassé $778^{mm}$, 5, si l'on en excepte la hauteur de février 1821. Cotte signalait, comme extraordinaire, la hauteur de 775,6 qu'il avait relevée à Montmorency, le 26 décembre 1778, et qui correspond à $778^{mm}$, 5 à l'Observatoire de Paris. Dans ce siècle, nous trouvons encore deux hauteurs pareilles : $778^{mm}$, 56, le 11 février 1849; et $778^{mm}$, 38, le 18 janvier 1859. En

cherchant bien, on mettrait de même la main sur des hauteurs analogues, qui reviennent de loin en loin, périodiquement, sous l'influence du même état atmosphérique.

En 1821, les observations météorologiques ne se faisaient pas sur tout le continent, et n'étaient pas reliées d'ailleurs entre elles; on ne saurait rien dire de l'état de l'Europe. Mais en 1882, nous savons fort bien que cette pression énorme de $787^{mm}$ a été assez générale; elle s'est étendue sur tout l'espace compris entre le nord de l'Afrique et le nord de l'Europe.

En 1879, pendant le grand hiver, la pression barométrique s'était maintenue également très élevée. Seulement aux hautes pressions de l'atmosphère correspondaient des températures très basses; tandis que cette année, les températures qui coïncident avec des pressions si exceptionnellement hautes sont au contraire relativement grandes. La température de l'air, le 17 janvier, à dix heures, était de — 2°,1, à Saint-Maur, par temps couvert et par brouillard.

On peut donc observer des pressions très hautes avec des températures élevées, ce qui, du reste, est l'exception. Comment expliquer le fait? On s'est mépris pendant très longtemps sur la véritable interprétation qu'il fallait donner aux mouvements du baromètre. On considérait l'instrument comme une simple balance révélant les variations de poids de l'atmosphère. Dès 1861 nous disions formellement que le baromètre indiquait non pas les changements du poids de l'air qui se trouve au-dessus de nous, poids qui varie très peu, mais bien les modifications de pression de l'atmosphère, ce qui est tout différent. Le poids de l'air dépend avant tout de la masse qui surplombe au-dessus de nos têtes et qui est à peu près constante ; tandis que la pression est liée aux mouvements de l'air soit dans le sens vertical, soit dans un sens oblique. Il est clair que si de l'air descend à peu près verticalement sur le sol, sa vitesse descendante fait pression sur la cuvette du baromètre et fait monter le mercure. Si la vitesse est ascendante, elle soulève la masse atmosphérique, diminue la pression sur la cuvette du baromètre et fait descendre le mercure. Bref, à tout mouvement ascendant de l'air correspond nécessairement une baisse barométrique; à tout mouvement descendant correspond une hausse barométrique. Telle est, réduite à ses termes simples, l'expression exacte de la théorie que nous défendons depuis vingt ans. Les météorologistes s'y sont ralliés dans ces derniers temps, en oubliant, selon la règle, peut-être un peu trop, qu'elle ne date pas d'hier. Quoi qu'il en soit, cette manière de voir rend facile l'explication des anomalies qui caractérisent les années à haute pression.

En effet, les courants ascendants, qui s'élèvent de l'équateur, après s'être refroidis dans les hautes régions, retombent nécessairement à

la surface du sol vers nos latitudes, tantôt au haut de l'Europe, tantôt au bas, selon les années.

Ces courants, venant des régions supérieures, descendent et font monter le baromètre. Nous nous trouvons en 1881-1882 exactement dans la zone de chute de l'air. A la partie inférieure de l'atmosphère, le courant normal froid des régions polaires s'écoule plus ou moins vite et fait prévaloir les vents de nord-est. A quelque 100 mètres plus haut, les vents d'ouest[1] règnent et, en descendant sur le sol, déterminent la hausse barométrique. C'est si vrai qu'au Puy-de-Dôme, les températures relevées sont plus élevées qu'à Clermont-Ferrand. Au sommet, on se trouve dans les vents relativement chauds de l'ouest, tandis qu'en bas, on est plongé dans les courants froids du nord-est. Le phénomène est général et se reproduit sans cesse. Pendant le grand hiver de 1879, à Clermont, la température descendait au-dessous de 25°, et au Puy-de-Dôme, fleurissaient les violettes. En Suède, lorsque le froid devient trop rigoureux dans la plaine, on se réfugie dans la montagne où la température est plus clémente.

La couche inférieure d'air froid du nord ne fait que nous effleurer cette année; elle passe plus bas, vers le sud et détermine en Afrique des températures exceptionnellement rigoureuses : en 1879, au contraire, elle traversait nos latitudes; aussi a-t-il régné sur le centre de l'Europe un froid rigoureux.

Non seulement la pression est élevée en 1882, mais l'atmosphère, bien qu'humide, ne se résout pas en pluie. Il n'a pas plu ni neigé depuis plusieurs semaines, parce que l'air en descendant élève son degré hygrométrique, c'est-à-dire son pouvoir de dissolution de la vapeur d'eau. Nous avons eu des brouillards continuels, mais généralement des brouillards secs.

M. de Fonvielle a eu la bonne idée de s'élever en ballon, le 25 janvier, pour aller voir de près ce qui se passait dans les couches atmosphériques. Le brouillard persistant du mois de janvier était attribué à tort à des cristaux de neige en suspension dans l'air. M. de Fonvielle nous a rapporté des renseignements précieux. Il a reconnu que cette nuée obscure qui voilait le ciel depuis des semaines n'avait que 300 mètres d'épaisseur. Le ballon à 270 mètres de hauteur pénétrait dans le brouillard, et à 600 mètres il en sortait, et les aéronautes pou-

[1] Tout vent qui descend est de direction ouest. En effet, la vitesse de rotation d'une tranche d'air atmosphérique, située à une certaine hauteur, dépend de cette hauteur comme la vitesse d'un point sur un disque dépend de la distance au centre de rotation. La terre tourne, entraînant l'atmosphère. Et l'air tourne d'autant plus vite qu'il est éloigné du centre. Donc, l'air, en descendant dans des couches voisines de la surface et conservant sa vitesse, va plus vite que l'air de ces couches et il paraît souffler de l'ouest.

vaient voir le soleil étinceler au milieu d'un ciel bleu. M. de Fonvielle et M. Brissonnet fils, qui conduisait l'aérostat, ne rencontrèrent pas trace de neige ni de givre discernable à l'œil [1]. Toutefois, ayant côtoyé, pendant 12 kilomètres, la surface supérieure de cette nuée dans laquelle trempait la grande corde du ballon, ils s'aperçurent que cette corde avait ramassé du givre dans toute l'étendue immergée. La température de la nuée était de — 5°. La couche ensoleillée donnait au thermomètre — 2° à — 3°. M. de Fonvielle admet que la nuée était du genre de celles que le capitaine Scoresby décrit dans son tableau des régions polaires, et désigne sous le nom de *frost-rime*. Arago l'appelle « vapeur gelée ». Ces nuées opaques ne renferment ni neige ni givre, mais seulement des poussières impalpables qui s'aplatissent et s'amassent contre les objets où le vent les entasse. Les observations des deux aéronautes ne manquent pas d'intérêt. Le ballon est redescendu à terre sans montrer la moindre tache d'humidité.

La matière aqueuse, qui était en suspension dans l'air, le rendait opaque, mais seulement lorsque le rayon visuel parcourait une distance d'au moins 2 ou 4 mètres. En effet, elle n'empêchait point d'apercevoir les parties inférieures de l'aréostat, mais elle cachait d'une façon complète celles qui étaient voisines de son équateur. Somme toute, on y voyait aussi clair que dans une serre immense, exposée au grand jour, mais dont toutes les vitres auraient été dépolies, de telle sorte qu'aucun rayon direct n'y aurait pu pénétrer.

La surface supérieure de cette couche singulière était parsemée d'éminences dépassant le niveau général d'environ une cinquantaine de mètres. On y voyait également des crevasses, larges et très longues, dont la profondeur n'a pu être sondée, et qui semblaient présager le démembrement de la banquise aérienne, c'est-à-dire le phénomène auquel tout Paris a assisté dans la journée du jeudi, avec une inexprimable satisfaction. On se souvient que vers deux heures de l'après-midi, après une série de tentatives, les rayons du soleil ont enfin percé le brouillard.

Dans les endroits qui semblaient sur le point de céder à une sorte de dislocation, l'épaisseur ne devait point dépasser une centaine de mètres. Peut-être même n'atteignait-elle point ce chiffre, car une couche de 10 mètres, au plus, était suffisamment opaque pour empêcher de voir

[1] Bien qu'il n'y eût pas de givre souvent dans l'air, il s'en formait très facilement sur les corps solides, sur les arbres, sur les branches. Nous avons noté jusqu'à une épaisseur de 5 à 6 centimètres de givre sur les arbres de notre jardin; ce givre présentait au regard des cristallisations d'une admirable finesse. Il a été très funeste dans les environs de Paris et en province; son poids a brisé beaucoup de branches. Des peupliers, des frênes, des chênes ont la tête et les branches abattues.

tout ce qu'il y avait par derrière et pour éteindre toute la lumière directe émanant d'un soleil ardent.

Le calme de l'atmosphère inférieure était à peine troublé par quelques rafales de très courte durée, de direction variable, et la généralité de la nuée paraissait immobile. Mais au-dessus régnait un vent sensible, régulier, venant du côté du soleil, et poussant le ballon avec assez de vitesse pour qu'on sentît l'impression de l'air sur la figure et qu'on vît défiler régulièrement à ses pieds la crête des nues.

Lorsque le ballon a émergé lentement du sein des vapeurs gelées, les voyageurs aériens se trouvaient au milieu d'un immense cratère rigoureusement circulaire dont les bords, partout de niveau, étaient à pente douce et d'une blancheur immaculée.

Aussitôt que le haut du ballon a débordé, son ombre a commencé à se peindre sur ce mur argenté. Bientôt l'auréole des aréonautes s'est montrée dans toute sa splendeur, et le ciel a pris sa teinte bleue. Alors le soleil avait une force si grande, qu'il était impossible de le regarder, quoique les voyageurs cherchassent à le contempler comme un ami qu'on a longtemps perdu de vue.

Le ballon s'élevant encore d'une cinquantaine de mètres, l'œil dominait toutes les cimes voisines et admirait un horizon qui semblait illimité dans tous les sens.

Ces phénomènes sont curieux et semblent montrer une fois de plus toute la réalité des brouillards à noyaux poussiéreux. Plusieurs météorologistes pensent que la cause première des brouillards doit être cherchée dans un noyau de poussière; il faut un point de suspension à la vapeur d'eau. A Londres, l'effet paraît certain. A Paris, les poussières de charbon, bien que moins répandues, serviraient aussi de centre de condensation à la vapeur d'eau. Chaque parcelle attirerait un peu de vapeur qui se condenserait et se congèlerait même pour faire du givre. Les nuées opaques seraient des nuées de poussière enrobée d'eau ou de givre. On s'expliquerait ainsi le peu d'épaisseur des brouillards secs.

Les pressions barométriques de l'hiver actuel ont exercé leur contrecoup sur la santé publique. Si en même temps l'humidité n'avait pas été assez souvent considérable, il eût été permis de se féliciter de cet état anormal. On sait que lorsqu'on monte ou descend, on soulage ou augmente la pression sur notre corps d'un nombre très respectable de kilogrammes; quand on s'élève, on supprime en effet tout le poids de la couche d'air que l'on vient de traverser; quand on s'abaisse, on l'ajoute au contraire. Au bord de la mer, la pression est notablement augmentée. Le baromètre varie d'environ *un millimètre* pour 10 mètres de changement de niveau. La pression moyenne étant à peu près de

760 millimètres au bord de la mer, quand le baromètre monte au delà, c'est un peu comme si nous descendions plus bas que l'Océan, comme si nous nous enfoncions dans un puits de mine. Ainsi, quand l'instrument marque 780 millimètres au bord de la mer, la pression atmosphérique à laquelle nous sommes soumis correspond à celle que nous subirions dans une mine d'environ 200 mètres de profondeur. Le 17 janvier, l'augmentation de la pression nous a plongés dans une atmosphère aussi comprimée que celle d'une mine située à 300 mètres au-dessous de la mer. Et en somme, la pression étant restée particulièrement énorme depuis près d'un mois, nous ne nous trouvons plus dans les conditions ordinaires du climat d'altitude de Paris. Nous respirons sous pression, un peu encore si l'on veut, comme si nous avions pénétré dans les chambres aérothérapiques, quand on commence à augmenter la densité de l'air. Au point de vue du fonctionnement de nos organes, l'effet n'a pas dû passer inaperçu aux observateurs. En général, dans l'air comprimé, l'hématose est plus active, les phénomènes de nutrition plus accusés. On gagne en forces; on se porte mieux. Il va sans dire que dans certaines maladies, certaines formes d'asthmes, d'affections du cœur, etc., l'effet est souvent renversé, et le bien-être est remplacé par du malaise. Mais les anémiques, les chlorotiques, ont dû éprouver du soulagement, et la majorité n'a pu que gagner à la persistance des hautes pressions. Aussi bien, les bulletins de la santé publique sont très satisfaisants.

C'est peut-être encore à ces pressions barométriques exagérées qu'il convient de rapporter la cause d'un phénomène curieux, signalé par M. Naudin, de l'Institut. M. Naudin écrivait, le 20 janvier, à son collègue, M. Faye.

« La mer diminue à Antibes et localités voisines. Depuis une quinzaine de jours, son niveau a baissé de plus de *trente centimètres*, laissant à nu des fonds sur lesquels des petites barques naviguaient très aisément jusque-là. Dans une espèce de rade qui est à l'entrée d'Antibes, on peut aujourd'hui récolter à pied sec les herbes marines, algues, *posidonia*, etc., ainsi que des holothuries et autres animaux marins, tout étonnés de recevoir directement les rayons du soleil.

... Vidi factas ex æquore terras,
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ.

« Faut-il attribuer cet abaissement du niveau à un soulèvement lent du sol? c'est ce qui semblerait le plus naturel. Peut-être y a-t-il connexion entre ce fait et une éruption sous-marine qui vient d'avoir lieu dans la mer Ionienne. Les gens du pays, tout en s'étonnant de voir la mer si basse, ne vont pas en chercher la cause si loin. Pour eux,

c'est tout simplement le beau temps dont nous jouissons presque depuis le commencement de janvier et qui rappelle tout à fait le printemps. Dans le milieu du jour, le soleil paraît presque trop chaud. »

Les gens du pays, comme dit M. Naudin, pourraient bien avoir absolument raison. Le beau temps, et surtout les hautes pressions atmosphériques ont très bien pu déterminer une dénivellation de la mer. La mer s'affaisse dans toute région où la pression augmente pour s'élever dans les zones où elle diminue. Il est assez difficile de s'en apercevoir sur les côtes où la marée masque le phénomène, mais dans la Méditerranée, où il n'y a pas de marée (excepté sur les rives de l'Adriatique et sur le littoral de la Tunisie), tout changement marqué de niveau s'accuse assez facilement. Un excès de pression passager ne doit pas agir, mais une augmentation un peu persistante peut bien faire baisser l'eau. La densité de l'eau étant environ treize fois plus petite que celle du mercure, il est clair que la dénivellation de l'eau doit être treize fois plus forte que celle du mercure dans le baromètre. Or, si la pression à Antibes est comme ici de 25 millimètres de mercure en excès sur la pression normale, il est évident que l'eau a dû s'abaisser de treize fois 25 millimètres, soit de 320 millimètres, 32 centimètres en chiffre rond. C'est précisément l'évaluation de M. Naudin.

Il sera facile de contrôler cette assertion ; car lorsque le baromètre va reprendre sa hauteur normale, quand il va descendre, il faudra bien, si l'hypothèse est juste, que la mer revienne aussi à son niveau primitif. Il serait même très intéressant, si le fait est confirmé, de voir jusqu'à quel point les mouvements de la mer coïncident à Antibes avec les variations barométriques. C'est M. Daussy, le savant ingénieur, qui, le premier, attira l'attention sur ces dénivellations de la mer en rapport avec la pression. Nous avons reconnu toute la réalité de cette relation de cause à effet sur le lac de Nicaragua, en Amérique centrale. Le baromètre oscille entre des limites fixes sous l'équateur, et les heures de maximum et de minimum reviennent périodiquement vers dix heures du matin et cinq heures de l'après-midi. Quand le lac était calme, on observait un très petit abaissement le matin et un très petit exhaussement du niveau des eaux vers la fin de la journée.

Il n'y a pas de petites questions en hygiène ; on nous pardonnera donc d'insister, avant de finir, sur un détail qui paraît futile et qui cependant peut être très gros de conséquences. Il s'agit de l'hygiène du foyer, beaucoup trop délaissée, beaucoup trop dédaignée. Que de fois, sans y prendre autrement garde, les ménagères ont provoqué la maladie autour d'elles, par routine, par indifférence ou par ignorance. Presque toutes ont la manie d'épousseter, sous prétexte de propreté. Le plumeau est promené sur les meubles, sur les tentures, sur les

murailles, sur les plafonds; il fait rage tous les matins, ce maudit plumeau! Pénétrez dans l'appartement que l'on vient de faire; est-ce assez reluisant, assez coquet? En apparence tout est bien, les meubles sont superbes, plus de poussière! Ah! certes, l'acajou reluit, le vieux chêne brille. Mais en réalité, la poussière qui était sur les meubles, où est-elle? Personne ne l'a brûlée, ni supprimée, ni anéantie; où est-elle donc?

Où est-elle? Elle est dans l'air! Vous l'avez chassée d'ici pour la mettre là. Et tout observateur, à sens olfactif un peu développé, vous dira bien tout de suite qu'on « vient de faire l'appartement ». Il le sent parfaitement; heureux même quand il n'éternue pas. Les meubles sont propres, mais l'air est sale. Or on ne respire pas les meubles, que je sache, mais bien l'air. La poussière était tranquille à sa place sur les murs, sur les livres, maintenant vous l'avez amenée à portée de vos poumons; de l'appartement vous l'introduisez chez vous, dans vos voies respiratoires, au beau milieu de vos tissus. Quelle intelligente pratique!

Où est le mal? La gorge est un peu prise; après, qu'importe! oh routine! La poussière n'est pas seulement formée de matériaux inertes, débris de roche, filaments, charbon, etc., elle renferme encore des quantités innombrables de spores, d'œufs en suspension, de germes de toute nature. Depuis les travaux de M. Pasteur, on admet volontiers qu'un certain nombre de maladies très graves ont pour point de départ des germes infiniments petits qui échappent à nos regards, des germes assassins qui, en pénétrant dans l'organisme, l'envahissent et amènent la mort.

Vous époussetez sans malice, et savez-vous ce que vous introduisez dans votre corps? Un germe dangereux peut s'être glissé sur le haut du bahut, sur la planche d'étagère; un germe épidémique a pu rester sur la muraille depuis des années; il était là à votre insu et comme stérilisé et ne faisait de mal à personne; et vous, par mesure de propreté mal comprise, vous allez le faire voltiger au milieu du salon.

On loue un appartement. Savez-vous qui l'a habité, ce qui s'y est passé, il y a un an, cinq ans, dix ans même? Une maladie épidémique n'y a-t-elle pas fait des victimes? La fièvre typhoïde, le choléra, l'angine couenneuse, etc., n'ont-elles pas passé par là, qui le dirait? Et bien vite, vous époussetez chaque matin. Le germe était là-haut, dans une encoignure du plafond peut-être, vous allez le prendre comme par la main et vous vous complaisez à l'introduire dans vos voies respiratoires ou digestives. Il peut descendre lentement sur les mets, sur la viande au moment du déjeuner, entrer dans le buffet, etc. C'est si microscopique un germe qui tue sans pitié! Et c'est ainsi qu'il aura suffi d'un coup de plumeau imprudent, pour vous empoisonner vous ou votre voisin. On ne saurait donc trop se défier du plumeau. Il peut être plus dangereux à manier qu'un revolver chargé.

Et puis, au fond, la belle affaire quand vous époussetez. Quel travail de Pénélope, regardez donc les meubles une heure après, tout est à recommencer. La poussière chassée dans l'air retombe tout doucement et reprend sa place ; ce que l'on a fait et rien, c'est absolument la même chose. Il faut au moins quarante-huit heures pour que l'air d'un appartement dans lequel on ne pénètre pas se débarrasse entièrement de la poussière qu'il tient en suspension ; on respire donc de l'air souillé continuellement quand on se sert du plumeau chaque matin, et l'on étale la poussière sur tous les meubles loin de s'en débarrasser. Le moindre rayon de soleil qui passe à travers les rideaux trahit au regard le tourbillonnement incessant des innombrables poussières d'un appartement.

Il ne faut pas déplacer la poussière, il est nécessaire de l'enlever, et le moyen le plus pratique, à défaut de mieux, c'est d'essuyer. Les germes s'attachent au linge, surtout s'il est légèrement humide et ne courent plus dans l'air. On n'enlève pas tout ; impossible de se débarrasser de la poussière, mais on atténue le mal, au lieu de l'exagérer. Les tentures, les rideaux peuvent être toujours essuyés tout comme les meubles. Les personnes récalcitrantes, qui tiendraient absolument à perdre leur temps, en époussetant, devraient au moins procéder à l'opération non pas le matin, mais le soir dans les pièces où l'on ne couche pas. Pendant la nuit, les germes retombent, et l'air est moins souillé quand on pénètre de nouveau dans l'appartement.

Dans tous les cas, nous ne saurions trop le répéter, et la conclusion est formelle, n'époussetez pas, essuyez.

Autre remarque, qui n'est que la conséquence de ce qui précède. Tout le monde se sert de sel et de poivre. Or, on laisse le sel et le poivre exposés à la poussière. On les met dans le buffet, parce que c'est l'habitude de père en fils, sans songer à les abriter par une couverture hermétique. La poussière circule partout cependant ; est-ce que l'on peut savoir ce qui tombe dans le sel ou dans le poivre ? Qui pourrait affirmer qu'il ne s'y amasse pas des germes de maladie. Et c'est avec ces germes que vous saupoudrez les côtelettes et les biftecks ! Il convient de fermer complètement la salière et la poivrière et de ne l'ouvrir qu'à bon escient. Certes, il n'y a pas de germes mortels à tout instant dans l'air, mais il suffit qu'il puisse s'en glisser un seul pour qu'on ait plus tard à regretter de n'avoir pas pris toutes les précautions dictées par l'hygiène la plus élémentaire. Pour se défendre contre la maladie qui nous guette, il faut veiller sans cesse. On le dit avec raison : Le pire ennemi de l'homme, c'est bien le plus souvent l'homme lui-même.

Henri de Parville.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

9 février 1882.

M. Gambetta n'aura régné que soixante-treize jours ; il est tombé du pouvoir le 26 janvier, et c'est à peine s'il laisse de sa chute un souvenir plus durable que celui d'un chêne qui s'abat dans une forêt agitée par un ouragan ou d'une étoile qui disparaît dans un ciel à demi voilé de noirs nuages. Quelle force rapide, quelle puissance absorbante que celle de l'oubli dans notre pays de France et en ce temps de république ! Il y a quelques mois, M. Gambetta exerçait avec autant de bruit que d'éclat une sorte d'empire absolu sur son parti, sur la foule ; et la majorité, au Sénat comme à la Chambre, saluait en lui non seulement l'homme d'Etat qui pouvais porter le plus haut la gloire et la prospérité de la république, mait un homme prédestiné par son génie à un long gouvernement que la fortune ne saurait comment finir, tant il paraissait être le maître souverain de sa propre destinée et tant il serait habile à tout pacifier, à tout unifier autour de lui. Mais quoi ! M. Gambetta a fait les deux choses qui désabusent ou qui irritent le plus la vive imagination et la bonne volonté de ce peuple français à la fois si docile et si versatile : il l'a déçu, il l'a fatigué ; il lui a promis une grandeur qui ne s'est pas montrée ; il a eu tous les goûts et toutes les prétentions de la tyrannie, sans en avoir le courage et la franchise ; d'abord, on l'a jugé incapable des miracles qu'il avait annoncés ; puis, on s'est lassé d'un despotisme qui cachait trop peu ses intérêts propres et qui rendait d'autant moins sensible la nécessité de ses services qu'il dissimulait davantage ses desseins et qu'il employait des moyens trompeurs. A ces fautes, M. Gambetta a joint celle d'une témérité brouillonne, d'une jactance audacieuse, qui a tout provoqué, tout menacé, tout inquiété simultanément, au Palais-Bourbon, au palais du Luxembourg, à l'Élysée. Voilà les causes morales et politiques de son malheur ; et voilà pourquoi, manquant à toutes ses ambitions et faussant tous les modèles qu'il avait mis, dit-on,

sous son regard, il a quitté la scène et respire aujourd'hui parmi les palmiers et les roses de Nice, sous ce soleil du Midi, dans les rayons duquel il vient d'habitude, après chaque disgrâce, réchauffer sa faconde et ranimer son activité. Quant à la foule, il semble qu'elle soit étonnée d'avoir cru qu'on avait besoin de lui comme d'une providence; la majorité paraît même heureuse, à la Chambre surtout, d'être délivrée de son dictateur, et déjà on commence à ne plus parler de la chute de M. Gambetta qu'avec une indifférence que le public n'eut pas une seule minute, en 1871 et longtemps encore après cette fatale année. Quand M. Gambetta disparut alors, fuyant de Bordeaux à Saint-Sébastien, ce fut poursuivi des cris de toute la France. Dans le silence qui entoure maintenant sa retraite, il y a un peu de mépris et beaucoup de ce désenchantement froid qui a été mortel à tant d'autres renommées.

Malgré tous les présages, M. Gambetta s'était passionnément obstiné, le 26 janvier, à demander que le principe de scrutin de liste fût inscrit parmi les lois constitutionnelles. C'était, d'un cœur léger, braver un refus certain. La Chambre ne voulait ni avilir elle-même son origine, au lendemain du vote qui l'avait créée, ni discréditer son mandat, inauguré de la veille à peine; au surplus, elle sentait vaguement qu'elle livrerait ainsi son indépendance à l'autocratie de M. Gambetta. M. Gambetta était-il sincère, quand il affirmait que, sans le principe de scrutin de liste érigé métaphysiquement en loi constitutionnelle, il ne pourrait opérer aucune des réformes salutaires qu'il méditait? Ou bien ce sophisme n'était-il qu'une raison fictive derrière laquelle sa rhétorique dérobait la raison réelle de cette proposition? La majorité craignait d'être dupée. Elle était donc sourde d'avance à l'éloquence de M. Gambetta, si insinuante que sa parole dût être. Qu'il l'invitât seulement à reviser quelques articles de la Constitution, pour changer le régime électoral et restreindre les droits budgétaires du Sénat : soit; il lui en coûtait peu, assurément, de diminuer l'autorité et d'amoindrir la dignité du Sénat ; mais décréter qu'elle avait été mal élue, écrire sa propre condamnation dans les lois constitutionnelles et donner à M. Gambetta la tentation d'exécuter cette sentence tôt ou tard, avant 1885, si la majorité lui désobéissait un jour ou l'autre! Non certes. Il fallait que M. Gambetta connût mal l'énergie des assemblées qui veulent garantir la durée de leur règne ou qu'il eût en soi-même une bien orgueilleuse confiance : sinon il n'aurait pas exigé de la Chambre une telle capitulation. Encore était-il douteux que la Chambre, tout en estimant dangereuse et inopportune une révision illimitée de la Constitution, consentît à limiter la tâche du Congrès. Non, ce semble, qu'elle crût fermement, avec

les doctrinaires du parti radical, que le Congrès, représentant dans toute sa majesté la souveraineté populaire, était libre de défaire et de refaire à son gré toute la Constitution. Mais M. Gambetta avait contesté, d'un ton si comminatoire, cette liberté du Congrès, et il avait si hardiment, si brutalement, laissé entendre qu'il disperserait à coups de sabre un Congrès si osé! On en était encore indigné contre le Cromwell effronté, contre le Bonaparte verbeux, qui, devant « les Trente-trois », s'était avoué prêt à commettre cet attentat..... Ainsi, la majorité était invincible sur un point; peut-être résisterait-elle sur l'autre. Telle était l'attitude de la majorité; telles ses dispositions, le 26 janvier. On ne prête l'oreille ni à M. Dreyfus ni à M. Louis Legrand, avocats médiocres de M. Gambetta ou des Trente-trois. M. Lockroy déclame sur et contre tout; en somme, il veut supprimer le Sénat et modifier toute la Constitution. On l'écoute peu; on interrompt çà et là sa harangue par des murmures violents. M. Fabre, un des nouveaux favoris de M. Gambetta, n'excite que le rire par son pathos : c'est un conciliateur; il voudrait que la Chambre insérât dans les lois constitutionnelles le principe du scrutin de liste, à la condition d'en ajourner l'usage pendant quatre ans, jusqu'à la fin de la législature. Moqueuse et distraite, la majorité n'a pas voulu l'entendre. M. Barodet vient lui proposer la révision intégrale de la Constitution; il prie la Chambre de déclarer « qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles »; on vote : M. Barodet a contre lui 290 députés, mais il en a 172 avec lui; les radicaux n'avaient pas encore réuni tant de suffrages contre la Constitution. M. Gambetta paraît à la tribune, appelé par le président des Trente-trois, M. Margaine, qui veut savoir si le gouvernement continue à ne pas accepter le texte de la Commission : « Il y a lieu à révision des lois constitutionnelles. » En vain s'efforce-t-il de prouver que la révision doit être partielle et qu'il faut préciser avec une sévère prudence l'œuvre du Congrès. En vain proteste-t-il qu'il n'a jamais voulu « nuire » à l'honneur de la Chambre ni affaiblir sa puissance. En vain jure-t-il qu'il la respecte et qu'il ne fera rien pour abréger la durée de son mandat. On l'applaudit, et c'est même comme un tonnerre d'applaudissements, quand il se justifie contre ceux qui le suspectent d'aspirer à la dictature, quand il vante son amour de la démocratie, quand il rappelle ses services républicains et quand il s'écrie, dans sa péroraison, qu'il ne veut et ne voudra jamais que « le relèvement de la patrie ». Mais la majorité reste défiante; il a trop préconisé l'excellence du scrutin de liste; et M. Andrieux, qui lui réplique avec une vivacité mordante, n'a pas besoin de beaucoup de talent pour ranger la majorité à l'opinion

des Trente-trois : il lui suffit de stimuler en elle l'effroi qu'elle a du scrutin de liste comme d'un instrument dont M. Gambetta ne pourra pas ne pas user pour le bénéfice de sa domination personnelle. M. Gambetta est vaincu. Par 268 voix contre 218, la Chambre déclare, conformément à l'avis de la Commission, « qu'il y a lieu à révision des lois constitutionnelles ». Entre ce texte et celui de M. Barodet, la différence est subtile; il faudrait un philologue de l'école d'Alexandrie pour interpréter l'un et l'autre. Mais peu importe : la majorité n'a voulu que témoigner à M. Gambetta son hostilité. Pâle et tremblant de l'émotion qu'il s'évertue à maîtriser dans son âme troublée, M. Gambetta remonte à la tribune et informe la Chambre « que le cabinet ne peut plus prendre part à la discussion »; puis il se retire avec tous les ministres. Aussitôt sa défaite s'achève et se complète; la majorité décide, sans débat, que le principe du scrutin de liste ne sera pas inscrit dans la Constitution, et ceux qui donnent à M. Gambetta ce dernier coup sont 287 contre 109. Deux heures après, M. Gambetta annonçait à M. Grévy, dans un dîner qui devenait une fête pour « l'hôte de l'Élysée », sa démission et celle du « grand ministère ».

On pourrait croire que cette fin de M. Gambetta a été volontaire, tant il paraît avoir été l'artisan de sa propre ruine. Serait-il vrai qu'apercevant, au delà de la frontière, la grave menace de certaines difficultés périlleuses, il ait préféré s'y soustraire pour s'épargner une humiliation? Ou bien est-il vrai qu'il jugeait impossible de gouverner sans un pouvoir quasi dictatorial les groupes anarchiques du parti républicain, et qu'il a voulu, dès le premier jour, s'assurer moralement cette suzeraineté nécessaire? Ou bien encore, est-il vrai que, plutôt né pour être un chef de parti que le chef d'un gouvernement, il se soit senti impropre, lui avocat, lui tribun, aux devoirs de l'homme d'État et qu'il se soit vite dégoûté d'une fonction qui lui était si pénible? Ce sont là des mystères politiques ou psychologiques que l'histoire pénétrera plus ou moins prochainement. Ce qui est sûr aujourd'hui, c'est que M. Gambetta n'a réalisé, dans son règne, ni aucun de ses rêves, ni ceux du public. Deux actes seulement ont honoré son ministère : en confiant à M. le général de Miribel, comme au plus capable, la direction de l'état-major général, il a prouvé qu'il saurait, quand il le faudrait, subordonner à l'intérêt de la France l'intérêt de son parti; en renvoyant M. Roustan à Tunis, en le replaçant en face du bey et de cette vile population qui « grouille » autour du Bardo et des consulats, il a prouvé qu'il avait l'intelligence des conditions dans lesquelles notre diplomatie doit s'exercer en Orient. Par ces deux actes, M. Gambetta s'est montré supérieur à son parti; mais, ni par l'un

ni par l'autre, il ne l'a contenté, parce qu'il démentait ainsi lui-même les actes auxquels il avait habitué ses amis; la logique lui manquait et, par là, c'est la force aussi qui lui a manqué. Il a déçu tout le monde par la stérilité de son ministère, après avoir mécontenté presque tout le monde par le choix de ses ministres; son génie gascon avait excité l'attention par des programmes si vastes, par des annonces si prestigieuses, qu'on n'a pas eu la patience d'attendre plus d'un mois ses prodiges; dès le deuxième mois, on n'avait plus la moindre foi dans ce charlatanisme si lent à opérer ses tours de magie. Voilà le tort le plus fâcheux que, pour la foule comme pour le parti républicain, pour ce parti d'utopistes et de violents, M. Gambetta ait fait à sa réputation. Il est tombé plus tôt qu'il ne devait et il est tombé autrement qu'on n'aurait pu le prévoir; il n'avait pas perdu tout son crédit encore, il faut le reconnaître; l'expérience n'a pas été assez longue; mais déjà son autorité s'était ébréchée et le charme était rompu : si M. Gambetta se relève et ressaisit le sceptre, il aura d'abord contre soi cette première défaveur, celle de la désillusion qu'il laisse dans tous les esprits après ce piteux essai de sa grandeur. Sa grandeur! Quiconque sait comment les grands ministres, les Richelieu, les Mazarin, les Pitt, les Bismarck, sont industrieux et tenaces dans l'accomplissement des desseins qui sont l'idéal glorieux de leur volonté, constatera combien M. Gambetta leur aura peu ressemblé dans cette courte tentative de sa puissance. Mais on doutera également que le régime de cette république, qui agite l'État par tant de secousses et qui tient la France dans une sorte de crise continue, permette à de grands ministres de gouverner assez de temps et avec assez de suite pour effectuer ce qu'ils avaient conçu. Quoi! M. Gambetta lui-même! M. Gambetta, le plus habile et le plus populaire de nos hommes d'État républicains! M. Gambetta, qui arrivait avec un si riche cortège d'espérances! M. Gambetta n'a pas même pu garder son titre et son emploi de ministre si longtemps que M. Waddington, M. de Freycinet ou M. Jules Ferry! Quelle leçon! ou M. Gambetta était indigne de sa renommée et possédait moins de mérites encore que ses prédécesseurs; ou la république est un gouvernement si instable et son instabilité est devenue si perturbatrice qu'elle ne peut plus supporter désormais plus d'une saison un ministère quelconque, à moins que ce ne soit un ministère impuissant et que d'avance on sait éphémère.

Le nouveau ministère s'est formé promptement : M. Grévy avait eu la sage précaution de se désigner, depuis le 14 novembre, les successeurs de M. Gambetta et il les avait préparés à leurs rôles. M. de Freycinet, qui a l'honneur de remplacer ce même M. Gam-

betta qu'il appelait jadis son « maître », a remanié l'organisation du cabinet : les ministères spéciaux qui avaient été créés par M. Gambetta ont été rattachés à ceux dont il les avait séparés; on a même retranché quelque chose au nombre luxuriant des sous-secrétaires d'État qui fleurissaient sous le règne de M. Gambetta. Révolutions de palais qui font demander aux historiographes du jour non seulement à quoi le gouvernement de M. Gambetta a servi, mais de quelle fixité le gouvernement de la république est capable. Tous les ministres de M. Gambetta l'ont accompagné dans sa retraite, sauf un, M. Cochery, qui, grâce à son humeur sceptique et à sa docilité changeante, a le privilège d'être comme inamovible dans son administration des deux forces les plus mobiles et les plus légères de l'État, les postes et les télégraphes : il paraît que, dans cette république, le seul ministère qui doive garder en permanence la même direction et ne subir aucune de nos variations politiques, c'est celui des postes et des télégraphes, et non pas celui de la guerre, comme un patriote pourrait le souhaiter. Pour suppléer M. Gambetta, il n'a pas fallu moins de trois hommes, dont deux ont déjà présidé le Conseil et dont l'autre, trois ou quatre fois ministre durant ces dix ans, présidait le Sénat. On connaît M. de Freycinet, son esprit chimérique, sa douceur diserte, sa volonté vacillante, sa loyauté incertaine, sa modération craintive. On n'a pas oublié M. Jules Ferry, son arrogance, sa fatuité, ses faux serments, ses ruses, ses basses concessions, son article 7 et ses décrets. On sait que M. Léon Say, qui est un éminent financier, est le plus inconstant des politiques, infidèle à tous les principes et traître à toutes les causes : il n'y a dans ce monde qu'un banquier qui se puisse flatter d'avoir captivé l'amitié de M. Léon Say et retenu ses services. Rien n'assortit les ambitions de ces trois hommes si différents l'un de l'autre par leurs origines, rien si ce n'est un égal amour du pouvoir. Quand ils étaient ministres ensemble, M. Léon Say et M. de Freycinet ne s'accordaient pas pour l'économie du budget : M. Léon Say jugeait ruineux les emprunts que M. de Freycinet prodiguait pour l'exécution de ses travaux publics. De même, quand M. de Freycinet et M. Jules Ferry étaient ministres tous deux, celui-là désapprouvait l'article 7 de celui-ci et regrettait les décrets que son collègue était si âpre à perpétrer. Comment M. Jules Ferry, M. Léon Say et M. de Freycinet ont-ils pu concilier leurs opinions et concerter leurs tendances, malgré tant de diversité? On assure que M. de Freycinet a héroïquement sacrifié quelques-unes de ses doctrines et de ses prétentions : il est si bénin, et puis il a su jadis tolérer si aisément les boutades de M. Léon Say et les incartades de M. de Freycinet! Soyons justes :

le programme du nouveau ministère mérite d'être loué, sinon pour tout ce qu'il omet, du moins pour presque tout ce qu'il énonce; il ajourne la révision de la Constitution, et l'interpellation de M. Granet a fourni à la Chambre, cette semaine, l'occasion de sanctionner par son vote cette décision; de plus, M. de Freycinet promet qu'il n'y aura ni conversion de la rente, ni emprunt, ni rachat d'aucun chemin de fer; c'est rétablir dans l'État un peu de sécurité politique et financière. Il reste à voir comment, dans les réformes qu'il promet ou qu'on lui demandera, M. de Freycinet saura résister aux exigences des radicaux. Nous n'avons dans la fermeté du nouveau ministère qu'une confiance médiocre, bien qu'il nous paraisse améliorer provisoirement la situation de la république, si troublée par le tumulte du « grand ministère ». M. de Freycinet et ses collaborateurs n'ont de force réelle que la haine et la peur que le nom de M. Gambetta inspire à la majorité confuse, incohérente, qu'ils représentent. Est-ce assez pour gouverner efficacement et longtemps? Est-ce assez pour se protéger contre les coups que M. Gambetta, redevenu un agitateur, va leur porter, dans le pays, à eux et à cette Chambre qu'il veut dissoudre avant 1883? Quelle sera, parmi la masse, la puissance de M. Gambetta se relevant de la poussière qu'il vient de mordre et dressant sa bannière du scrutin de liste comme l'étendard démocratique de la souveraineté du peuple? A quelles luttes de ses partis la république sera-t-elle en proie, quand M. Gambetta déclarera cette guerre à la Chambre et, derrière elle, à M. Grévy? Voilà le problème.

A l'étranger les affaires se compliquent, les intrigues se multiplient, les périls s'aggravent : évidemment, l'état de l'Europe est de moins en moins pacifique. L'Allemagne, qui est l'arbitre de l'Europe, reste tranquille, il est vrai, sous ses armes formidables. M. de Bismarck ne semble occupé que de ses débats parlementaires, et cette besogne pourrait suffire à son activité. Quelle scène que celle où, dans les derniers jours de janvier, il a commenté avec une éloquence si colérique le rescrit de l'empereur! Il y a, dans le discours par lequel il répondait au député Hœnel, une page qui a son intérêt pour l'histoire, non seulement de la Prusse, mais des nations contemporaines dont la Constitution est le plus particulièrement parlementaire. « Les ministres, a dit M. de Bismarck, les ministres sont responsables et je ne recule pas devant cette responsabilité; mon nom se trouve au bas du rescrit, et, malgré mon état de maladie, je suis venu ici aujourd'hui précisément à cause de cela. Je suis responsable de mes actes, et je puis l'être comme caution des actes d'un autre, et je déclare encore l'être de tous les

actes de mon maître l'empereur et roi, que je les aie contresignés ou non. Cela ne change rien à ce fait que, d'après la Constitution, tous les actes dont je suis responsable sont des actes du roi, des actes du gouvernement, comme dit la même Constitution. Et en ce qui touche ces actes, le roi n'est pas l'accessoire et le ministère n'est pas le principal, comme le préopinant l'a laissé entendre tout en témoignant d'un respect poussé très loin pour la situation du roi et en attachant surtout de l'importance à la signature de Sa Majesté. Comment il peut concilier ce point et le premier, je ne le comprends pas; peut-être veut-il élever le roi jusqu'à ce qu'il se perde dans les nuages où personne ne pourra le voir; peut-être se figure-t-il être au Japon où l'empereur descend une fois par an de la hauteur où il est placé et est montré, au jour de fête, au peuple qu'il doit gouverner? En Prusse, les ministres rédigent bien ce que dit le roi, mais ils ne gouvernent pas eux-mêmes... De tout temps les rois de Prusse ont avant tout regardé leur situation non aux points de vue de leurs droits, mais à celui de leurs devoirs. Ils n'ont jamais cru être pour leur plaisir chefs de l'État, mais ont toujours eu la conscience de leurs devoirs de gouvernants, et c'est ce que Frédéric le Grand exprimait en disant qu'il était le premier serviteur de l'État. Ce sentiment est si vif chez nos souverains, tout le peuple le sait, qu'en réalité, en Prusse, les ministres obéissent au roi tant qu'ils croient pouvoir accepter la responsabilité de ses actes. Quand ils ne le croient plus, un changement de ministres a lieu et nous n'en manquons pas de ce côté (à gauche) de la Chambre. Sa Majesté détermine les bases de la politique et donne des instructions en conséquence à ses représentants dans le Conseil fédéral, et c'est d'après ces instructions que sont rédigés les projets de loi envoyés au Landtag et au Reichstag. Les ministres n'ont en conséquence à se préoccuper que de la question de forme, et si entre le roi et eux il y a dissentiment, il se fait en certains cas un compromis. La vie constitutionnelle n'est, on le sait, qu'une suite de compromis. Le roi de Prusse n'est et ne reste autre chose que le président du Conseil, du moins en Prusse. Je n'ai autre chose à faire que de vous prier de donner votre assentiment aux propositions du roi. Lorsque je pense que quelque chose doit être fait, je m'adresse au *régent;* s'il n'est pas de mon avis, je n'ai rien à dire. Les devoirs de régent sont du reste accomplis par le roi de Prusse dans les limites tracées par la Constitution et avec un parfait dévouement. Il possédait le pouvoir législatif comme tous les autres pouvoirs, lorsque la Constitution a été donnée... » C'est un hardi champion que M. de Bismarck, quelque thèse qu'il défende. Soit qu'il ait intimidé ses adversaires par cette revendi-

cation du droit royal et par les invectives qu'il a mêlées à ses arguments, soit que le Reichstag attende de M. de Bismarck un acte, une provocation, le rescrit n'a pas encore causé de conflit. Ce sont les lois de mai, le « Kulturkampf », qui passionnent en ce moment l'attention du Reichstag et la curiosité du public. Tout témoigne, indirectement ou non, que M. de Bismarck veut rétablir en Allemagne la paix religieuse dont il a été lui-même le coupable perturbateur; mais il a grand peine à se démunir, tout l'atteste aussi, de ses pouvoirs discrétionnaires. Et cependant il n'y a de paix religieuse, en notre dix-neuvième siècle, que là où règne la liberté. Il faudra que M. de Bismarck, s'il désire sincèrement cette paix, renonce à l'arbitraire tyrannique qu'il exerce en vertu de ses lois de mai. Jurisconsulte savant autant que ministre expert de la monarchie prussienne, il connaît bien le droit du prince; que ne connaît-il aussi bien le droit de la conscience humaine?...

A côté de l'Allemagne et au loin, sous son influence plus ou moins occulte, les événements prennent un sens menaçant. L'Autriche redouble ses armements et pousse une véritable armée vers l'Orient, dans la Dalmatie, dans la Bosnie et l'Herzégovine; ses généraux lui conseillent déjà d'occuper le Monténégro temporairement; peut-être ses diplomates l'aviseront-ils de le garder comme un avant-poste, tant que le chemin de Salonique ne lui sera pas ouvert. En Russie, le parti panslaviste s'émeut; le général Skobeleff fait publiquement des vœux pour les « frères slaves » qui combattent contre l'Autriche; les journaux de Berlin accusent le général Ignatieff d'entretenir des émissaires parmi toutes les populations slaves de l'Orient, pour les exciter à la rébellion, à la guerre; les journaux de Vienne racontent même que la Russie masse des troupes sur sa frontière, le long de la Galicie et de la Roumanie. Il ne faut pas s'exagérer la valeur de tous ces symptômes; toutefois, si ce ne sont pas les signes d'une conflagration, ce sont au moins les indices d'un trouble. L'Europe n'est plus, assurément, dans les sentiments de confiance naïve et d'espoir crédule que le traité de Berlin lui donna un moment. Le jeu des ambitions qui la dominent a recommencé. L'inconnu l'inquiète de nouveau. Et ce n'est plus seulement en Orient, c'est en Afrique que ses jalousies et ses convoitises sont sourdement aux prises, aujourd'hui. Aux bords de la Méditerranée, l'Egypte devient principalement le champ de bataille de la politique européenne. Comme on pouvait le prévoir, Arabi-bey, la main sur son sabre, a fait au Caire un autre coup d'Etat. Après avoir forcé Chérif-Pacha à convoquer une assemblée des notables, il a forcé Chérif-Pacha à se démettre, forcé le Khédive à demander à cette Chambre des notables une liste de ministres et

forcé la Chambre des notables à présenter cette liste. Le premier ministre, Mahmoud-Barouddi, il l'a choisi, il le gouvernera, et lui-même a pris le ministère de la guerre. Il est à craindre qu'Arabi-bey, qui est le serviteur du Sultan plutôt que du Khédive, ne rende difficile et peut-être impossible l'exercice du *condominium* anglo-français. Il est également à craindre que le parti militaire et prétendu national qu'il commande ne provoque des désordres dans les grandes villes de l'Égypte. Ce sera pour la France un embarras singulièrement dangereux. Une note collective de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie et de l'Italie, nous avertit que l'Europe veut s'ingérer dans l'affaire égyptienne. Le Sultan brûle du désir d'intervenir au Caire. L'Angleterre a des desseins qui ne s'accordent point avec nos intérêts : la discrétion avec laquelle la reine a parlé de l'Égypte à la Chambre des communes nous est un peu suspecte. Quelle sera donc en Égypte la conduite de la France? Quelle liberté l'expédition de Tunis et la diplomatie de nos voisins lui laissent-elles pour agir en Égypte? Quelles conventions M. Gambetta avait-il préparées pour une action commune de la France et de l'Angleterre? c'est une question délicate qu'il conviendrait de poser prochainement dans le Sénat. Il ne faut pas qu'en Égypte la république engage le drapeau de la France, comme elle l'a engagé en Tunisie, à l'insu du Parlement et de la nation, avant tout conseil et sans aucun avis. Cette fois, la faute pourrait être funeste et le mal irrémédiable.

Auguste Boucher.

---

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 24 JANVIER AU 9 FÉVRIER 1882

---

La liquidation des affaires conclues à la Bourse pendant le mois de janvier s'est accomplie, malgré les énormes différences qu'il s'agissait de régler, avec une parfaite régularité, et le marché de Paris a donné une fois de plus la preuve éclatante de sa puissance et de sa loyauté.

L'honneur est grand pour tous les intermédiaires, et la vaillance avec laquelle ils viennent de supporter le choc, en confirmant la sûreté et la solidité de la place, assure l'avenir. Quoi qu'il advienne maintenant, Paris, et c'est là, malgré d'épouvantables désastres, le point important, reprendra bien vite, après une courte période de recueillement, son ascendant sur les intérêts matériels de l'Europe, et continuera à partager avec Londres la suprématie des opérations financières.

Nous avons vaincu la désorganisation, l'effondrement et la ruine que l'on a tenté de précipiter sur la France, et un jour viendra où il sera permis de dévoiler bien des intrigues et de faire connaître l'origine première de la pensée qui, profitant de circonstances excessivement favorables au déchaînement du mal, en a eu l'initiative. A coup sûr, il serait ridicule d'attribuer à des combinaisons profondes la préparation de cette crise. Rien de semblable ; mais l'heure a paru opportune pour tirer parti de nos fautes et pour anéantir l'action que notre richesse et notre activité exerçaient à l'étranger. On comptait sur la situation, pleine de périls, créée par les entraînements de la spéculation à Lyon et à Paris ; on avait calculé les violences des passions politiques, et l'on s'attendait même, attente qui n'a pas été trompée du reste, au manque de lumières du gouvernement et à l'égoïsme des intérêts individuels qui leur feraient apporter un concours inconscient et indirect à l'œuvre de destruction. On sait qu'il suffit parfois, lorsque la neige amoncelée couvre les montagnes, d'un petit caillou que lance la main d'un enfant, pour que l'avalanche se précipite des sommets

et brise sur son passage tous les obstacles. C'est un peu notre histoire, ou plutôt l'analogue de notre histoire. Nous étions, sans doute, destinés à subir une crise, parce que les excès se compensent toujours par des excès, mais nous l'aurions subie dans d'autres conditions et sans que nous ayons eu à courir les mêmes dangers.

Ceux qui ne nous aiment pas et qui avaient tenté de déchaîner l'orage avaient oublié que l'épargne de la France était intacte et que la plupart des entreprises et des affaires étaient saines et vivantes. Dès que la spéculation, obligée de laisser tomber les valeurs qu'elle avait poussées à des cours hors de proportion avec le revenu, dut s'avouer vaincue, l'épargne dont les capitaux étaient déposés en grand nombre dans les caisses des sociétés de Crédit, ou tenus en réserve, s'est empressée de profiter de l'occasion favorable, et chaque jour le marché du comptant constate l'importance extraordinaire des achats. Pendant ce temps, la solidarité des grands centres financiers, créée par la transmission instantanée des informations télégraphiques, s'affirmait d'une façon absolue par l'absorption rapide des valeurs internationales et l'arrivée immédiate de l'or, pour liquider la dette contractée et acheter des titres français. Toutes les banques étrangères, Londres, Bruxelles, Berlin, Francfort, ont été obligées de hausser leur escompte dans de notables proportions pour essayer d'arrêter l'élan de l'or vers la France, et le bilan de la Banque de France constate l'incroyable puissance d'attraction que nous avons exercée. Il y a loin, on le voit, de la crise du mois de janvier à Paris au *krach* légendaire de Vienne, en mai 1873. Pendant deux années, en Autriche, personne n'acheta plus une valeur, et il fallut deux autres années, pour que les dépôts commençassent à retourner aux Caisses d'épargne. La vie paraissait anéantie dans tout le pays, et, pendant une longue période, on constata même une diminution considérable dans le nombre des mariages. Ici, en France, au lendemain des jours noirs, dès que le télégraphe eut apporté l'abaissement des cours, les ordres d'achat au comptant arrivaient en prodigieuse quantité, et, à la Caisse d'épargne de Paris, les dépôts dépassaient les remboursements de plus de 100 000 francs. A Lyon, où le règlement des opérations de Bourse n'a pu s'accomplir, et où la plupart des charges d'agents de change sont placés sous une administration judiciaire; dans cette ville que l'on représentait comme vouée uniquement aux spéculations de bourse, les bénéfices industriels de l'année 1881 avaient dépassé ceux des dix dernières années, et l'échéance de la fin du mois de janvier n'a donné aucun mécompte à la Banque. Tous les payements ont été accomplis avec une exac-

titude parfaite, chacun voulant à tout prix faire honneur à sa signature.

Ainsi, crise de spéculation causant des ruines individuelles, mais laissant intacte la richesse du pays, que le nombre et le chiffre élevé des achats au comptant prouvent chaque jour; solidarité des marchés européens et croyance en nos entreprises, affirmée par l'immense arrivage d'or de toutes les parties du monde, nous reprenant les valeurs internationales et s'emparant de nos titres : telle est, en résumé, la situation du marché de Paris. Il représente un malade échappé à une crise foudroyante et devant chercher dans un régime fortifiant et dans les soins de l'hygiène le rétablissement de ses forces.

On peut et l'on doit se demander maintenant si les personnes autorisées qui ont cherché à parer au mal pendant la tourmente n'ont point manqué de sang-froid, si elles ont su discerner le meilleur remède, et si le gouvernement, en ordonnant une intervention juridique, n'est pas devenu l'instrument de passions politiques auxquelles son devoir lui commandait de ne pas se prêter, et n'a pas, sans les connaître, mis son influence au service d'intérêts opposés à ceux de la Société de crédit dont l'anéantissement était poursuivie, ne s'apercevant pas que, par un acte dont la responsabilité pèsera un jour lourdement sur lui, il ruinait les actionnaires au moment même où ils allaient être appelés à déclarer, par oui ou par non, s'ils voulaient verser les fonds indispensables pour terminer toutes les difficultés et reprendre la marche régulière des affaires.

Disons tout d'abord qu'en assurant par son concours effectif la réalisation de l'emprunt de la Chambre syndicale des agents de change consacrant la solvabilité absolue du marché officiel, la haute banque a rendu un incontestable service et maintenu le crédit qui devait être conservé à tout prix.

Le procédé choisi était-il le meilleur et n'avait-il pas pour premier inconvénient de donner aux vendeurs à découvert la certitude absolue du payement, quels que fussent l'effondrement des cours et l'énormité des différences, leur enlevant par conséquent toute idée de rachat? Cela est incontestable, et beaucoup de gens se demandent pourquoi l'on n'a point établi un cours de compensation qui aurait ménagé les ressources et rendu la liquidation moins accablante, en laissant au marché une certaine élasticité. Pareille mesure avait été prise en 1848 et en 1866. Elle avait sauvé la situation. Il est vrai qu'à ces deux époques, la haute banque était acheteur et qu'en janvier 1882, elle vendait ou reportait. La position se trouvait par conséquent absolument inverse.

Quant à la Société de l'Union générale, étranglée en pleine vita-

lité par une lutte de Bourse contre un syndicat puissant, qui poursuivait l'avilissement de ses titres ; elle avait besoin du concours de ses actionnaires, qui lui auraient rendu ses forces, et elle les avait convoqués pour le 3 février 1882. Cette réunion sauvait la Société. La brusque intervention du gouvernement, prescrivant au parquet de procéder à l'arrestation de M. Bontoux, président du Conseil d'administration, et du directeur, M. Feder, quarante-huit heures avant l'assemblée, est venue consommer sa ruine, au moment où une entente allait s'établir entre elle, le parquet des agents de change et la coulisse. On sait, en effet, que l'Union générale devait 52 millions au parquet, mais que, par contre, le marché libre de la coulisse lui devait 115 millions.

Mercredi 1er février, à cinq heures et demie, MM. Bontoux et Feder étaient arrêtés. Le jeudi 2 février, le gouvernement esquivait à la Chambre une interpellation à propos de la crise financière, en disant que la justice était saisie. Le même jour, la convocation des actionnaires, pour le lendemain 3 février, était annulée et la faillite prononcée.

L'Union générale, comme le souhaitaient avec une si âpre ardeur des intérêts opposés, avait cessé de vivre, et l'œuvre de parti, que le langage tenu à la Chambre des députés avait si clairement indiquée, était accomplie.

Sans tenir compte des droits que l'équité commandait de respecter, le gouvernement a voulu que cette grande Société fût étouffée, et les actionnaires ont été ruinés sans qu'il leur fût permis de se sauver eux-mêmes en apportant l'argent qu'on allait leur demander et qu'ils allaient donner. Cette ruine entraînera bien d'autres ruines qui auraient été évitées, et la portée de ce désastre dépasse nos frontières. Le gouvernement, dans sa légèreté, ne semble pas s'en être douté.

Ces graves événements ont rempli cette quinzaine, et les variations plus ou moins étendues des cours n'ont qu'une importance secondaire pour les détenteurs de titres. Il faut attendre et garder les valeurs sérieuses ; si l'on a des capitaux disponibles, se hâter de mettre à profit l'occasion favorable pour de solides et fructueux placements. La richesse de la France n'est pas entamée, et le rapport entre le revenu et sa capitalisation normale reprendra bien vite. Disons enfin qu'aucune des affaires créées par la Société de l'Union générale n'est atteinte : toutes restent debout et intactes.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

# LA FRANCE

## DANS LES LUTTES RELIGIEUSES DE L'EUROPE

### I

L'histoire des luttes religieuses et de la liberté des cultes en France ne peut se continuer au delà du seizième siècle [1], sans regarder à l'étranger. Quand Henri IV eut mis fin chez nous aux guerres de religion, la France pacifiée se trouva en face de l'Europe divisée. Il faut alors la suivre hors de ses frontières, à travers le conflit des deux cultes qui se disputent les armes à la main et se partagent les princes rivaux, les peuples ennemis. Il faut rechercher en quoi la condition religieuse des autres États catholiques ou protestants différait de la nôtre, pour quels motifs et de quelle manière la lutte terminée au sein de notre patrie s'est engagée à l'étranger, quelle part nous y avons prise, quelle issue nous avons concouru à lui donner, comment enfin nous avons fait succéder la paix de Westphalie à l'édit de Nantes. Il le faut pour apprécier pleinement la politique religieuse inaugurée dans notre pays par Henri IV. Ce serait en effet mal la connaître que ne point éclaircir quel contre-coup elle a eu, quelle suite elle a reçue en Europe.

Non pas que les deux actes où paraît aboutir cette politique, l'un au dedans : l'édit de Nantes, l'autre au dehors : la paix de Westphalie, soient pareils l'un à l'autre; loin de là. L'édit de Nantes a mis à l'abri de la puissance du roi la conscience et le culte d'une portion de ses sujets, et il a concordé avec le triomphe du catholicisme en France. La paix de Westphalie a reconnu aux princes la faculté de disposer à leur gré de la religion de leurs peuples, et a semblé consacrer le triomphe du protestantisme en Allemagne.

Mais précisément pour mettre en son vrai jour la politique française de Henri IV à Louis XIV, il importe de saisir ces contrastes, de marquer nettement en quoi le régime établi par Henri IV, dans son royaume, diffère de celui que Richelieu et Mazarin ont contribué

[1] Il faut bien qu'au début de ces nouvelles études, les lecteurs du *Correspondant* me permettent de me référer à celles qui les ont précédées, et que j'ai publiées, en 1879, sous ce titre : *Les luttes religieuses en France au seizième siècle.* (1 vol., Plon, éditeur.)

à fonder en Europe. Il importe d'examiner par quelles causes et dans quelle mesure le progrès de notre grandeur nationale a coïncidé ici avec la renaissance, et là avec les revers de notre foi nationale.

C'est, en effet, la prépondérance de la France, en même temps que l'abaissement de l'Allemagne déchirée et dévastée, qui résultent de la guerre de Trente ans et qu'enregistrent les traités de Munster et d'Osnabrück. Et c'est aussi l'équilibre de l'Europe. La France s'est élevée là à une hauteur qu'elle ne dépassera pas impunément; elle a marqué les limites devant lesquelles devra désormais se briser toute ambition effrénée. Quand elle-même, à son tour, essayera de les franchir, quand elle voudra, en Europe, changer sa primauté en domination, les contrepoids préparés de ses propres mains aux excès de puissance feront fléchir sa fortune.

Invoqués tour à tour par les Etats faibles contre les forts, les arrangements conclus dans les négociations de Munster et d'Osnabrück et les règles qui s'en dégagent ont paru la base du droit des gens, en Europe, la sauvegarde des États, le fondement sur lequel reposait l'indépendance réciproque des nations, sur lequel s'élevait l'édifice de la civilisation moderne. Ainsi en a-t-il été, du moins, durant un siècle ou deux. Et comme cet avènement simultané de la grandeur française et de l'équilibre européen a été servi par les armes des protestants, qu'il a profité aux intérêts du protestantisme, les historiens français se sont, pour la plupart, accordés, avec les historiens protestants, à tenir la cause protestante en Europe pour la bonne cause, la cause de la France et du progrès.

Cette manière de voir, devenue parmi nous une sorte de lieu commun historique, devait, tôt ou tard, être contestée. Elle ne l'a pas été tant qu'a duré l'œuvre de Richelieu, la France et l'Europe façonnées de sa main. Sous Louis XV même, lorsque la menaçante élévation de la Prusse eut conduit la France à l'alliance de l'Autriche, cette résolution, conforme, à la bien prendre, à l'esprit de la paix de Westphalie, mais contraire aux habitudes séculaires consacrées par elle, souleva dans l'opinion un étonnement et bientôt une défaveur, qui attestèrent de quel respect superstitieux ce grand ouvrage demeurait environné jusque dans l'époque la plus avide de nouveautés téméraires. Mais après que la révolution française eut détruit l'ancienne France et bouleversé l'ancienne Europe, quelques hommes, émus de tant de ruines, regardèrent en arrière; ils rencontrèrent, à l'origine de toutes les révoltes triomphantes, la révolte de Luther contre l'Église, et la tenant pour un crime, la voyant, d'autre part, reconnue et consacrée par la paix de Westphalie, ils n'ont plus voulu voir dans cet acte célèbre autre

chose que le droit donné au crime ; ils ont donc déclaré maudite la politique qui l'a produit ; empoisonnés les fruits qu'il a portés. Entre les deux sentiments lequel choisir?

Serait-il vrai que la France ait trouvé puissance et gloire à trahir au dehors sa foi religieuse, cette foi qu'elle venait de garder chez elle au prix du plus pur de son sang?

Serait-il vrai qu'à partir du seizième siècle, ce qui a profité à la civilisation a nui à l'Église? que les peuples n'ont grandi qu'en se séparant d'elle?

Ce problème m'a tenté, et quand j'ai voulu l'étudier sous ses faces diverses, j'ai trouvé qu'à cet égard, comme à tant d'autres, les Allemands nous avaient devancés.

Au delà du Rhin, la question ne se pose plus aujourd'hui comme elle se posait naguère, comme elle se pose encore en France. Les temps, les choses et les hommes ont changé depuis le jour où Schiller, préparant, par ses recherches historiques, un drame plus vrai que l'histoire, telle qu'il sait l'écrire, inaugurait la renaissance des lettres allemandes par un monument élevé à la gloire de Gustave-Adolphe [1]. L'Allemagne, alors, n'aspirant à d'autre activité que celle de la pensée, ne se plaignait guère d'être divisée et d'appartenir à des gouvernements faibles. Mais, après que, foulée par nous, elle a pris goût d'abord à la revanche, ensuite à la domination, ses érudits, ses historiens, ses publicistes, ont demandé compte à la guerre de Trente ans, à la paix qui l'a suivie, du morcellement de leur patrie et de sa longue impuissance. Tandis que le traité de Westphalie était incriminé ailleurs par le sentiment catholique, il commençait à être dénoncé en Allemagne par le sentiment patriotique. Sous l'inspiration de ce patriotisme, tantôt amer et jaloux, tantôt arrogant et hardi, la guerre de Trente ans et ses héros, vainqueurs et vaincus, sont devenus l'objet d'une curiosité ardente, passionnée, inépuisable [2]. Vienne, Munich et Dresde ont fouillé leurs archives. La Bohême et le Danemark ont exhumé des tombeaux confiés à leur garde les premiers combattants. La Prusse a fourni à la troupe des travailleurs un maître

[1] Schiller a publié son *Histoire de la guerre de Trente ans* en 1790, huit ans avant de faire représenter, pour la première fois, sur le théâtre de Weimar, en octobre 1798, son drame de *Wallenstein*.

[2] Voici quelques-uns des travaux importants qui ont paru en Allemagne depuis un demi-siècle, et ont pour objet la guerre de Trente ans et les événements qui s'y rattachent :

Ranke, *Geschichte Wallenstein's* (Histoire de Wallenstein) ; *Geschichte Frankreich's hauptsæchlich im* 16 *et* 17 *Jahrhundert* 1854. (Histoire de France principalement aux seizième et dix-septième siècles) ; *Die rœmischen Papste in den letzen vier Jahrhunderten*. Leipzig. (Les papes romains dans les der-

également habile à découvrir, à toute époque et par tous pays, les matériaux de l'histoire et à les mettre en œuvre : Léopold Ranke. Après avoir eu, à Weimar, son panégyriste, Gustave-Adolphe a rencontré, à Stuttgart et à Berlin, deux historiens : Gfrörer et Droysen. Du côté des catholiques, les uns ont pris parti pour l'Autriche, les autres pour la Bavière. Ferdinand d'Autriche et Maximilien de Bavière, Wallenstein et Tilly, ont eu leurs biographes et leurs apologistes.

niers quatre siècles) ; *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* Leipzig. (Histoire allemande dans le siècle de la Réforme).

Droysen, *Gustav-Adolph* (1869).

Otto Klopp, *Tilly im dreiszigjæhrigen Kriege*. Stuttgart, 1861. (Tilly dans la guerre de Trente ans.)

Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinand II.* (Histoire de l'empereur Ferdinand II) ; *Die Friedensbestrebungen Kaiser Ferdinand II, und der Bericht des Nuntius Caraffa*. (Tentatives de conciliation de l'empereur Ferdinand II, et rapport du nonce Caraffa.)

Max Ritter, *Geschichte der deutschen Union*. (Histoire de l'Union allemande.)

Gregorovius. *Urban VIII*, Stuttgart, 1879.

Gindely, *Geschichte des dreiszigjæhrigen Krieges*. (Histoire de la guerre de Trente ans.)

Opel, *Der niedersachsisch-danische Krieg*. (Guerre dans la basse Saxe et le Danemark.)

Aretin, *Baierns auswartige Verhæltnisze*. Passau, 1839. (Les relations extérieures de la Bavière) ; *Geschichte des bayerischen Herzog's und Churfürsten Max I*. (Histoire du duc et électeur de Bavière Max I.)

Maurenbrecher, *Gegenreformation*. 1881. (La contre-réforme.)

Gfröre, *Gustav-Adolph und seine Zeit*. (Gustave-Adolphe et son temps.)

Pastor, *Die kirchlichen Reunions bestrebungen wæhrend der Regierung Karls V*. Friburg im Breisgau, 1879. (Les tentatives de conciliation religieuse pendant le règne de Charles-Quint.)

Hergenrother, *Katholische Kirche und christlicher Staat*. (L'Église catholique et l'État chrétien.)

Moriz Ritter, *Briefe und Acten zur Geschichte des dreiszigjæhrigen Krieges*. München, 1870. (Lettres et actes pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans.)

Laemmer, *Meletematum Romanorum Mantissa*. Regensburg 1875.

Schreiber, *Maximilian I*.

Röse, *Herzog Bernhard der Grosze von Sachsen Weimar*. (Le duc Bernard le Grand, de Saxe-Weimar.)

Dœllinger, *Kirche und Kirchen*. (L'Église et les églises.)

Barthold, *Geschichte des groszen deutschen Krieges*. (Histoire de la grande guerre allemande.)

Cette liste est assurément fort incomplète ; elle ne comprend pas notamment les nombreuses monographies consacrées à tel événement spécial, à tel personnage de second ordre. Elle suffit pourtant à donner une idée du mouvement des esprits et de l'activité des études en Allemagne, sur le sujet dont nous voudrions nous occuper à notre tour.

Pendant que l'Allemagne s'acharnait ainsi au souvenir de ses défaites, la France semblait oublier ses victoires; le cardinal de Richelieu n'obtenait pas d'historien dans sa patrie. Il avait pourtant lui-même, avec l'ardeur tenace qu'il portait dans toutes ses entreprises, préparé sa propre histoire. Jamais homme d'État n'a pris tant de soin de faire connaître ses actes à la postérité et de les justifier devant elle; jamais aucun, même ceux qui ont pu se recueillir et sont morts dans la retraite, aucun n'a laissé des informations aussi abondantes, des apologies aussi habiles, parfois aussi éloquentes que Richelieu, périssant dans l'action même et expliquant ses desseins à mesure qu'il les accomplissait. Ne méconnaissons donc pas les trésors dont nous n'avons pas encore su faire usage. Même après toutes les recherches auxquelles s'est livrée l'Allemagne, les Mémoires du cardinal de Richelieu, tirés, pour la première fois, il y a environ soixante ans, de notre dépôt des Affaires étrangères, gardent une valeur incomparable pour l'histoire des guerres et des négociations qui ont amené la paix de Westphalie. Il ne convient pas d'oublier non plus que c'est en France, au siècle dernier, que la première histoire de ces négociations a été écrite. Elle l'a été d'après les papiers de l'un des négociateurs, le comte d'Avaux, par un Jésuite, le P. Bougeant [1], avec l'exactitude et la sincérité dans l'exposition des faits, la discrétion et la mesure dans les jugements, enfin, avec le mélange d'esprit religieux et de sentiments patriotiques qu'apportaient alors à de semblables études ses confrères Daniel et Griffet. Mais depuis le P. Bougeant, la façon de voir et de rendre l'histoire ne s'est-elle pas renouvelée? Et d'ailleurs, combien n'avons-nous pas à notre disposition de documents que n'a pu connaître le sage et savant Jésuite.

Pourquoi donc pendant que le seizième et le dix-huitième siècle étaient, parmi nous, fouillés en tous sens et que le règne même de Louis XIV devenait l'objet de quelques beaux travaux, pourquoi la première partie du grand siècle restait-elle délaissée? La France, éprise de je ne sais quels systèmes nouveaux, négligeait les origines aussi bien que les conditions de sa puissance nationale, heureuse encore si elle ne les avait négligées que dans les livres.

Instruite par ses désastres, commencerait-elle à s'en ressouvenir? Deux écrivains d'un vrai mérite, l'un, sagace investigateur de nos archives et vétéran infatigable au travail, M. Chéruel; l'autre, versé dans la connaissance des historiens allemands et déjà mûr avant de débuter, M. Charvériat, viennent de publier presqu'en même temps, M. Chéruel, un *Histoire de France sous la minorité*

[1] *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie. — Histoire du traité de Westphalie.*

*de Louis XIV*, M. Charvériat, une *Histoire de la guerre de Trente ans*.

Mettant à profit leur exemple, je voudrais étudier à mon tour, à un autre point de vue, l'époque sur laquelle ils ont, les premiers, parmi nous, jeté les yeux. Pour connaître les peuples avec qui la France était alors en relations amicales ou hostiles, j'ai interrogé leurs historiens nationaux, m'attachant de préférence à ceux qui me fournissaient le plus de pièces originales et de documents authentiques. Dans notre pays, je me suis adressé aux acteurs mêmes qui ont rempli la scène et mené l'action, à leurs mémoires, surtout à leurs dépêches, les unes déjà mises au jour, les autres encore enfouies dans notre dépôt des Affaires étrangères.

C'est ainsi que j'essaye de poursuivre des études dont la France demeure toujours le centre et la liberté religieuse, l'objet. Car je ne perds pas la France de vue, même quand je regarde au delà de ses frontières. Je compare alors le régime issu chez elle des luttes religieuses à celui des autres États; je cherche ensuite quel ascendant elle a exercé sur ces États divers; et je voudrais enfin démêler ce qu'elle a voulu, tenté, accompli, pour le bien ou le mal de l'Europe, pour le bien ou le mal de l'Église.

## II

A la mort de Henri IV, au début du dix-septième siècle, l'unité religieuse et politique de la chrétienté était rompue. La moitié de l'Europe s'était tournée contre l'Église romaine. Chaque peuple, cantonné dans son territoire, vivait sous un gouvernement indépendant. La maison d'Autriche seule s'épuisait à retenir sous une domination commune des races différentes et des contrées séparées.

Bien que ces deux événements, la constitution des États modernes et le partage de l'Europe entre différents cultes, aient été souvent représentés comme étroitement liés ensemble, ils ne s'étaient pas accomplis en même temps. Le protestantisme, né sur la place publique de Wittemberg, en 1520, le jour où Luther brûla la bulle de Léon X, avait mis dix ans à s'organiser avant de paraître à la diète d'Augsbourg et dans la ligue de Smalcade, debout et en armes au milieu de l'Allemagne. Propagé avec une rapidité pareille, mais avec des succès divers, dans toute l'Europe, durant cette période de 1520 à 1530; définitivement établi d'abord en Suisse, par Zwingle, à Zurich, en 1525; par Farel et Calvin, à Genève, vers 1536; ensuite en Danemark, par le roi Christian III, à la diète de Copenhague, en 1536; en Angleterre, par la reine Éliza-

beth à son avènement, en 1557; en Hollande, par le prince d'Orange, à l'Union d'Utrecht, en 1579 ; enfin en Suède, par le roi Charles IX, aux États d'Upsal, en 1593; le nouveau culte n'était pas âgé de cent ans et n'avait nulle part fourni longue carrière, quand se termina le seizième siècle.

Le siècle précédent, au contraire, avait vu les principaux États de l'Europe dégager, du morcellement et de l'uniformité féodale, leur territoire, leur langue, leurs institutions, leur dynastie. Cette vie nouvelle avait commencé pour la France après la guerre des Anglais, au règne de Charles VII, vers 1453 ; pour l'Espagne, à la réunion de la Castille et de l'Aragon, et à la conquête de Grenade, vers 1449; pour l'Angleterre, après la guerre des Deux Roses, à l'avènement des Tudors, en 1486. D'autres États naîtront plus tard, mais les premiers, ceux qui doivent servir aux autres de modèle et de guide, ont pris corps et figure avant la Réformation.

Il y avait bien plus longtemps encore que le système du moyen âge était en ruines. Ce système, qui consistait à unir le monde chrétien tout entier en un seul corps, sous la double suzeraineté du pape et de l'empereur, entrevu et poursuivi d'âge en âge, plutôt que jamais réalisé depuis Charlemagne, et resté puissant sur les esprits, alors même qu'il était contredit par les événements, ce système avait croulé deux siècles environ avant que se formât celui qui devait le remplacer : les États modernes et leur équilibre.

D'abord, les deux puissances destinées à régir de concert la chrétienté n'avaient pas tardé à se tourner l'une contre l'autre. Durant le conflit, le pape, réduit à plusieurs reprises à chercher asile en France, appui près des Normands, s'applaudit qu'il restât des territoires chrétiens et des races chrétiennes à l'abri de l'Empereur, et la puissance impériale s'étant montrée plus onéreuse et menaçante que secourable au peuple chrétien, ne survécut pas à la lutte. Resté électif au milieu de vassaux héréditaires, réduit à chaque élection à capituler avec eux, l'Empereur ne pesa plus en Europe, ni même en Allemagne et en Italie, du poids de sa dignité, mais seulement du poids des domaines qu'il possédait en propre, et que la maison d'Autriche, avec un rare mélange d'industrie, de persévérance et de bonheur, accroissait sans limites.

Lorsque, fortifié par ces ressources nouvelles, Charles-Quint avait entrepris de rétablir la vieille puissance impériale, encore bien qu'il prétendît la consacrer à la lutte contre l'hérésie et qu'il se présentât comme le champion de l'unité religieuse en Europe, toutefois, même alors en face de nouveaux dangers et de nouveaux désordres, les desseins du restaurateur de l'Empire n'avaient point paru sans inconvénient ni péril à la papauté. Plus d'une fois, ils

excitèrent ses ombrages. Quand le grand Empereur avait réuni une armée pour combattre les protestants n'avait-il pas interdit au légat du pape de porter dans son camp la croix pontificale? Pour mettre un terme aux divisions, n'avait-il pas prétendu composer, malgré le Saint-Siège, et de sa seule autorité imposer aux deux partis une doctrine provisoire, l'*Interim* d'Augsbourg? Enfin n'avait-on pas vu des bandes d'Impériaux prendre le pape, assiéger et piller Rome? tant, aussitôt que l'Empire se relevait, était près de se ranimer l'antique querelle du Sacerdoce et de l'Empire, de l'Allemagne et de l'Italie!

Cependant l'autre puissance qui avait disputé le moyen âge aux Empereurs, la puissance politique des papes, n'avait pas échappé non plus à un prompt déclin. Fondée par Grégoire VII dans le combat et pour le combat, continuant de combattre après sa mort, elle avait triomphé et régné avec Innocent III, pour durer, non sans orages, jusqu'à Boniface VIII : à peine un siècle. Je n'ai pas à examiner ici dans quelle mesure Dieu et les hommes, les principes immuables du droit ecclésiastique et les principes variables du droit public, avaient concouru ensemble à former cette puissance politique[1]. Quand on considère simplement, à la lumière de l'histoire, comment elle s'exerça, on la voit, ainsi qu'il arrive à la plupart des pouvoirs de ce monde, s'élever par ses services, s'épuiser par l'usage, se ruiner par les divisions et les fautes de ses dépositaires. Elle était venue, blessée et meurtrie au temps de Philippe le Bel, se briser contre la France en un dernier combat, qui du moins n'avait pas été sans honneur pour le vaincu pas plus que sans honte et sans dommage pour le vainqueur; ensuite le grand schisme, les complaisances et les rigueurs partiales, les rivalités de Rome et d'Avignon, avaient achevé de la perdre en la décréditant. Quand survint la Réforme, il s'agissait de savoir non plus si les papes garderaient ou reprendraient sur l'Europe leur ascendant temporel, mais si, à cette puissance tombée, leur autorité spirituelle survivrait. Depuis l'avènement du christianisme, jamais si grave question n'avait tenu les nations dans le trouble et les âmes dans l'angoisse.

En de telles conjonctures, quel était désormais, dans les affaires humaines, l'intérêt dominant et permanent, l'intérêt presque unique du Saint-Siège? Que devait-il vouloir, n'étant plus maître, sinon

[1] Consultez, outre le savant ouvrage de M. Gosselin (de Saint-Sulpice), *Du pouvoir politique des papes au moyen âge*, le professeur maintenant cardinal Hergenröther, *Katholische Kirche und christlicher Staat* (l'Église catholique et l'État chrétien), spécialement, liv. II, chap. XII et XIII. Je m'y suis référé, car j'aurai l'occasion de le citer plus d'une fois sur les points les plus délicats de l'histoire de l'Église au seizième et au dix-septième siècle.

demeurer indépendant? Et pour cela que fallait-il? Que personne ne devînt à l'avenir maître en Europe; que chaque puissance rencontrât en face d'elle une autre puissance capable de l'arrêter. Aussi, cherchez quelle a été la politique des papes, au quinzième siècle. A travers les contradictions, les faiblesses, les souillures de cette politique, démêlez le principe supérieur qui la dirige. Quand les papes regardent aux frontières de la chrétienté, ils appellent les princes chrétiens à s'unir contre le Turc; tandis que chacun n'est occupé que de son ennemi particulier, ils continuent à dénoncer à tous l'ennemi commun; ils s'opiniâtrent à le poursuivre longtemps après qu'il ne leur appartient plus de le repousser : dernier gage de leur fidélité à leur antique mission, dernier effort d'une voix qui ne précipitait plus l'Europe sur l'Asie, mais devait pourtant la sauver encore à Lépante. A l'intérieur de la chrétienté, les papes se donnent une autre tâche. Au milieu des États rivaux qui grandissent, ils se fortifient, comme en un lieu d'asile, dans leur domaine propre au cœur de l'Italie; ils travaillent à préserver cette Italie de toute domination exclusive; ils contiennent, l'une par l'autre, les puissances qui se la disputent; ils suscitent sans cesse des contrepoids à qui s'élève; ils poursuivent, comme Richelieu devait le rappeler plus tard à Urbain VIII, « l'égalité entre les premières et principales couronnes », en sorte qu'on a pu leur attribuer, ainsi qu'aux Vénitiens, l'invention de ce système d'équilibre, essayé d'abord dans la Péninsule, appliqué ensuite à toute l'Europe.

Instinct ou calcul, ils cherchaient dans cet équilibre l'avantage du Saint-Siège : il leur était permis d'y voir aussi le bien de l'Europe. Si la papauté du moyen âge avait opposé la justice à la violence et protégé le faible contre le fort, fallait-il depuis qu'elle ne le pouvait plus que le monde civilisé fût livré sans défense aux abus de la force, qu'il ne connût plus d'autre droit que celui du plus fort? Et quel moyen de l'éviter, sinon d'empêcher qui que ce fût de devenir en effet le plus fort, sinon de préparer, par la balance des intérêts et des forces, l'harmonie de l'Europe moderne? Le système qui devait sauvegarder l'indépendance de l'Eglise garantissait l'indépendance des États.

Ainsi commençait un nouvel ordre de choses. Les nations qui avaient grandi ensemble sous une éducation et une discipline communes voyaient s'ouvrir devant elles des carrières différentes. Elles voulaient s'y avancer sans entraves et, dans l'inégalité de leur taille, dans la variété féconde de leurs travaux, de leurs ressources, de leur génie, vivre inviolables.

C'est alors que le protestantisme se présenta devant elles. Il s'offrit à chacune pour remplacer, par une Église nationale, l'Église

universelle. J'ai dit ailleurs[1] comment il avait pu revêtir cette forme multiple, et, parti de la souveraineté du sens privé en matière religieuse, aboutir, au moins pour un temps, à la souveraineté du sens national. En rappelant ici ce caractère de la Réformation, je voudrais indiquer quelles en furent les conséquences. Il décida de sa fortune.

Il semblait répondre aux besoins, il répondait du moins aux passions du temps où elle était née. Quand la chrétienté se partageait en États indépendants, l'Église pouvait-elle encore demeurer universelle, et la première institution de l'État relever partout d'une autre autorité que l'État même? Quand chaque peuple avait son gouvernement, sa langue et ses lois, ne devait-il pas avoir aussi son culte, et ce culte avoir même gouvernement que le peuple, même langue et mêmes lois? Des Églises nationales, quel surcroît de puissance pour les princes! Quel accroissement d'orgueil parmi les peuples! Quelle tentation, surtout chez ceux que leur isolement rendait fiers, comme l'Angleterre, ou qui luttaient pour leur affranchissement, comme la Suède et la Hollande, et qui voyaient dans la foi catholique la religion de l'ennemi, de l'oppresseur! Ils n'y résistèrent pas.

Partout où le protestantisme s'établit, la distinction des deux puissances s'effaça. L'autorité religieuse devint une dépendance du pouvoir politique et fut disputée, perdue, conquise avec ce pouvoir. L'État, non seulement choisit sa doctrine et son culte, mais il les créa, et le plus souvent, les fit à son image. Ainsi l'Église anglicane fut une monarchie; l'Église de Hollande, une république; l'Église d'Allemagne, une féodalité sans suzerain. L'Église et l'État n'étaient plus alliés comme jadis : ils ne faisaient qu'un. De là, à l'intérieur de chaque pays, l'intolérance protestante et sa rigueur. On en est quelquefois étonné comme d'une inconséquence, mais on oublie trop qu'en proscrivant toute doctrine dissidente, l'État protestant soutenait son œuvre et sa chose; il se défendait lui-même avec ses propres armes. De là encore les révolutions protestantes et leur fanatisme, les partis changés en sectes, les sectes en armées, et l'âme des peuples prise pour enjeu de la guerre civile. De là, enfin, en face de l'étranger, le patriotisme protestant et son énergie, la foi nouvelle embrassée et servie par plus d'une nation comme le symbole et le gage de son indépendance, les rivalités nationales avivées par les haines religieuses, et les guerres d'État devenues, à l'exemple des guerres civiles, guerres de religion.

Tel était le spectacle donné, au terme du seizième siècle, par les

[1] *Les luttes religieuses en France,* introduction, p. LXIII.

États qui s'étaient livrés au protestantisme. Il faut y assister de près, avant de suivre la France au milieu d'eux et de voir quelle part elle a prise à leur sort.

## III

### ANGLETERRE

L'Angleterre, plusieurs siècles avant de rompre avec la cour de Rome, s'en méfiait et s'appliquait à la tenir à l'écart. L'acte par lequel Jean sans Terre, en querelle avec ses sujets et voulant mettre à l'abri sa couronne menacée, en avait fait hommage au Saint-Siège, n'avait point supprimé les motifs et les occasions de conflit, tout au contraire. Dès le règne suivant, le clergé et les barons portaient plainte au pape contre lui-même et lui dénonçaient leurs griefs : les bénéfices anglais donnés aux Italiens, l'argent anglais réclamé et versé à Rome, les causes anglaises évoquées et jugées par les tribunaux romains; pratiques que justifiaient, à certains égards, au moyen âge, les besoins, les habitudes, la mission de l'Eglise et de son chef, mais que le patriotisme exclusif et intéressé du peuple anglais trouva promptement intolérables et qui le devinrent surtout quand elles furent perpétuées, non plus à Rome, mais en France, par les papes d'Avignon. Aussi le Saint-Siège, n'ayant pas réformé ces pratiques à la demande de l'Angleterre et à son gré, elle y pourvut elle-même; elle arma ses rois du droit de les punir d'amende, de confiscation et d'emprisonnement, en vertu de statuts renouvelés et complétés d'âge en âge et dont le plus ancien remontait à Edouard I^er^, en 1307. Ces statuts, connus dans la législation britannique sous le nom de *Præmunire*, devaient être, avec la pénalité qu'ils édictaient, avec la procédure qu'ils instituaient, étendus fort au delà de leur portée première, appliqués à des cas que n'avaient point prévus leurs anciens auteurs. Ce sont eux qu'Henri VIII employa, sans changer leurs vieux noms, pour interdire et briser toute relation entre son peuple et Rome [1].

Ce despote, licencieux et cruel, savait être obéi. Issu d'une race née pour commander et qui n'avait pas vieilli sur le trône, il régnait sur un peuple jeune, vigoureux et rude, mais fatigué par les guerres

[1] Blackstone. *Commentary on the laws of England.* (Commentaires sur les lois d'Angleterre.) Liv. IX, ch. VIII.

Butler, *Historical Memoirs of the english, irish and scotish Catholics since the Reformation.* (Mémoires historiques sur les catholiques, anglais, irlandais, écossais, depuis la Réformation, t. I^er^, ch. VI et VII.)

civiles et grossièrement avide alors d'unité et d'autorité. Nul prince chrétien ne dominait son royaume et n'y disposait de tout homme et de toute chose aussi pleinement que le roi d'Angleterre, à cette époque[1]. Quand le goût du pouvoir arbitraire s'est emparé d'une nation, les institutions, même destinées à la rendre libre, prêtent, pour un temps du moins, à ce pouvoir et à ses volontés une force plus grande. Sous la seule condition de modérer ses demandes d'argent, Henri VIII, avec son parlement et par son parlement, a pu jusqu'à la fin tout ce qu'il a voulu, présentant à l'histoire l'étrange spectacle d'un homme qui demeure maître des autres longtemps après avoir cessé d'être maître de lui-même.

L'Église anglicane fut le fruit de cette omnipotence royale. Tandis que la France devait bientôt imposer sa religion à son roi, l'Angleterre allait abandonner la sienne au bon plaisir variable de ses maîtres successifs. Nous n'avons pas à rappeler ici comment, afin de changer de femme à son gré, Henri VIII entreprit de se substituer au pape. Ce qu'il nous importe d'observer, c'est qu'il l'entreprit sans contradiction, y parvint sans obstacle. Il aimait à montrer sa puissance en versant le sang. Pour attester sa nouvelle prérogative, il fit donc tomber quelques têtes illustres : celles d'un homme d'Église, l'évêque Fisher; d'un homme de loi, le chancelier Morus; d'une femme de sang royal, la comtesse de Salisbury, cette dernière coupable d'avoir donné le jour au suprême et presque unique champion de l'Église catholique, à son futur restaurateur en Angleterre, Réginald Pole. Mais alors Pole s'était exilé lui-même, et attendait, en s'efforçant de les préparer à l'ombre du Vatican, des jours meilleurs pour sa patrie. Dans cette patrie, nulle résistance, ni légale, ni ecclésiastique, ni populaire; à peine quelques conspirations obscures et douteuses donnent prétexte aux rigueurs du tyran, à peine quelques vieux moines chartreux, brigitains, franciscains, essayent encore, dans la sujétion du clergé séculier, de prêcher librement; et comme on les menace de les jeter, dans des sacs, au fond de la Tamise, deux d'entre eux, deux Franciscains répondent : « Portez de telles menaces ailleurs; aux riches, aux élégants, aux gens vêtus de pourpre, à ceux qui vivent

[1] Parmi les contemporains de Henri VIII, le cardinal Pole n'a pas manqué de relever cet abaissement du caractère anglais et d'en faire honte au protestantisme : « Quando enim unquam non dico in Anglia ubi semper populi liberiores, sub regum imperio fuerunt sed omnino in alio Christianorum regno auditum est, ut unus sic plus omnibus posset et sic omnia suæ potestati ac libidini subjecta haberet ut nullum cuiquam contra illius voluntatem præsidium in legibus constitutum esset sed regis nutu omnia moderarentur. » (*Apologia Reg. Poli,* cité par Lingard, t. VI, p. 399.)

dans les délices et ont en ce monde leurs principales espérances. Quant à nous, elles ne nous touchent guère; avec la grâce de Dieu nous savons que pour aller au ciel, la route est aussi courte par terre que par eau, peu nous importe laquelle on nous fera prendre[1]. »

Ces moines mendiants avaient mis le doigt sur la plaie mortelle de l'Église d'Angleterre : elle avait en ce monde ses principales espérances. Aussi quand ils furent, les uns emprisonnés, les autres bannis, quand les religieux restés pauvres eurent disparu, toute voix libre s'éteignit. A peine quelques paysans, dans les comtés reculés du Nord, prennent, çà et là, les armes autour des monastères qu'ils aiment et qu'on ferme; ils se laissent promptement apaiser [2]. Le Parlement a imposé la suprématie du roi; le clergé, séparé, comme le Parlement, en deux chambres, haute et basse, s'est accordé à l'accepter par délibération formelle; le peuple la subit sans répugnance: d'aucun corps aucune protestation ne s'élève. Le pape était si loin, le roi si près.

De ce moment on pouvait prévoir que tant de docilité ne serait pas épuisée par le seul Henri VIII. Pourquoi la France, au seizième siècle, est-elle restée fixe dans sa foi? Parce qu'elle l'a voulu. Et pourquoi l'Angleterre a-t-elle tant varié? Beaucoup plus pour n'avoir longtemps rien voulu que pour avoir voulu des choses contraires [3].

Cependant l'auteur du premier changement, d'où devaient découler tous les autres, prenait grand soin d'en dissimuler au peuple, et sans doute à lui-même, la redoutable portée. Henri VIII, devenu chef de l'Église, avait à cœur l'autorité de l'Église. Depuis les évêques, dans leurs diocèses, jusqu'aux simples bénéficiers, dans leurs prébendes, la hiérarchie ecclésiastique, ayant tout entière, plié sous le joug, continuait de subsister tout entière. Le nouveau culte, institué spécialement pour l'Angleterre, et célébré désormais dans la langue nationale, gardait néanmoins les symboles et les rites, par lesquels l'ancien culte avait saisi les imaginations pour s'emparer des âmes. « Il semblait, a dit Macaulay, qu'il fallût transporter, des mains de l'enchanteresse de Babylone en d'autres mains, la coupe pleine du magique breuvage sans le répandre et le laisser perdre en route [4]. »

[1] John Lingard, *A History of England from the Invasion by the Romans*, Fourth edition. Paris, 1826. (Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion des Romains, t. VI, p. 238 et suiv.)

[2] Lingard, t. VI, ch. IV, p. 276 et suiv.

[3] Cf. Macaulay, *Essays : Burleigh and his Time*. (Burleigh et son temps.)

[4] Macaulay, *Essay on Hallam's constitutional History*. (Essai sur l'histoire constitutionnelle de Hallam.)

Le dogme même, si ce n'est à l'égard du pape, n'était point altéré. Le nouveau chef de l'Église mettait une vanité de parvenu à jouir d'une prérogative inconnue avant lui des princes chrétiens; il mêlait à toutes ses passions cette bizarre passion de dogmatiser, qui devait être, jusqu'à Jacques I<sup>er</sup> et Cromwell, l'apanage du pouvoir suprême en Angleterre. Mais comme Henri VIII avait commencé de ressentir cette passion avant de rompre avec Rome, et l'avait alors tournée contre Luther, il continua après la rupture de l'exercer encore au profit des anciennes doctrines.

Après avoir voulu mettre l'Écriture sainte à la portée de son peuple et avoir fait placer dans toutes les paroisses des Bibles en langue vulgaire que venaient lire en foule les simples fidèles, il les en avait retirées, il les avait interdites, s'effrayant des libres interprétations des novateurs, et voulant pour ses sujets d'autres règles de doctrine [1].

Il avait donc composé à leur usage et fait souscrire par le clergé, imposer par le Parlement, des livres de prières et de liturgie, des articles de foi qui maintenaient spécialement les points les plus contestés de la vieille croyance et de la vieille discipline: la messe, la transsubstantiation, la confession, l'invocation des saints, même le célibat des prêtres, prescrit sous peine de mort.

Mal assuré d'une autorité qui pourtant n'était guère contredite, voulait-il l'affermir par la terreur? Cherchait-il avidement quelque victime à frapper? Il suivait avec une égale ardeur deux pistes opposées; on calcule qu'il a fait périr cinquante-neuf catholiques, parce qu'ils croyaient encore au pape [2], et un nombre à peu près pareil de protestants, parce qu'ils rejetaient déjà la transsubstantiation. On a vu un jour trois catholiques et trois protestants traînés ensemble sur les mêmes charrettes, à Tyburns, les catholiques, pour être pendus comme traîtres et rebelles, ils avaient nié l'autorité du roi; et les protestants, pour être brûlés comme hérétiques, ils avaient nié sa doctrine.

Henri VIII avait donc prétendu n'apporter dans son Église d'autre nouveauté que lui-même. Il voulait en conserver le corps en changeant la tête; et à considérer seulement les formes de cette Église et son aspect extérieur, il parut, tant qu'il régna, réussir. Mais à la voir agir et vivre, elle était déjà tout autre; elle avait encore, au moins en partie, même membres, elle n'avait plus même sang; et le germe des changements qui devaient éclater aussitôt après la mort de son fondateur était déjà déposé dans son sein.

[1] Butler, ch. XIX, § 3.
[2] *Ibid.*, § 9.

D'abord, en gardant son rang et ses biens, le clergé séculier avait perdu ses libertés. Les privilèges stipulés par lui et pour lui dans la grande charte n'avaient pas eu meilleur sort que les prérogatives pontificales. La législation qui enleva au Saint-Siège le droit de confirmer les évêques ôta aux chapitres le droit de les choisir. La nomination, longtemps disputée entre le pape et le clergé, appartint désormais sans contrôle au roi seul [1].

Il y avait alors environ vingt ans que les élections ecclésiastiques avaient aussi disparu de France. François Ier, par son concordat avec Léon X, avait acquis le droit de désigner au pape les titulaires des évêchés et de la plupart des bénéfices du royaume, régime nouveau, que nous empruntèrent assez promptement tous les États catholiques; ainsi le progrès de la puissance royale était, jusque dans les matières ecclésiastiques, reconnu et consacré par le Saint-Siège. Et toutefois, quelle différence dans la condition et la destinée des Églises de France et d'Angleterre! Tandis qu'en Angleterre, le pouvoir que s'arroge Henri VIII ne rencontre aucune résistance et s'exerce sans contrôle, en France, celui qu'a obtenu François Ier soulève des contradictions et des protestations qui plus de soixante ans après se perpétuaient encore [2], et surtout il ne laisse pas le corps épiscopal sans recours et sans refuge contre l'omnipotence du prince. Rome, par l'institution canonique qu'elle s'est réservée, demeure la gardienne suprême de l'intégrité et de l'indépendance du clergé. Si dans les premiers temps qui suivent le concordat, les papes négligent d'exercer leur prérogative, tandis que les rois abusent de celle qui vient de leur être attribuée, saint Pie V, avant la fin du siècle [3], donne un autre exemple. Henri IV après sa conversion tient une autre conduite; acceptant de bonne grâce le contrôle du Saint-Siège, il commence à doter la France d'un épiscopat digne de présider à la renaissance religieuse du siècle suivant [4]; et dans le cours des âges, à travers beaucoup de tentations et beaucoup de misères, on devait voir cet épiscopat français, relevant à la fois du pape et du prince, paraître comme une sorte de médiateur entre Rome et sa nation, ne franchir jamais certaines bornes, garder une attitude plus fière que les autres ordres de l'État, et se montrer d'autant plus libre envers le pouvoir civil qu'il s'attacherait davantage au Saint-Siège. L'Église anglicane, au contraire, dépendant du prince seul, ne mit aucune limite à sa soumission. « Elle a été, pendant cent cinquante ans, a

[1] Blackstone, l. Ier, ch. II, p. 379 et 380.
[2] Voy. *Luttes religieuses en France au seizième siècle*, p. 42 et suiv.
[3] *Ibid.*, p. 45, en note, et Laderchi, t. XXIII, p. 26.
[4] Voy. *Luttes religieuses*, p. 376 et suiv.

dit Macaulay, la servante des rois, l'ennemie de la liberté [1]. »

Ce n'est pas tout encore : en même temps qu'Henri VIII asservissait le clergé séculier, il détruisait le clergé régulier : les ordres religieux. Accusés de relâchement et de désordre, condamnés sans débats contradictoires par les hommes qui convoitaient leurs dépouilles, les monastères furent abolis ; leurs biens, partagés entre le roi et la noblesse, donnèrent au roi cette noblesse pour complice et l'affranchirent lui-même de la nécessité de demander à son Parlement la seule chose que ce Parlement fût quelquefois capable de refuser : de nouveaux impôts. Seulement les institutions supprimées ne furent pas remplacées, l'Église anglicane manqua quelque temps de foyers de science, plus longtemps de foyers d'apostolat et de charité.

Ici encore les procédés révolutionnaires de Henri VIII et le concordat de François I^er^ peuvent être comparés ensemble. La clause de ce concordat qui confiait au roi la nomination aux abbayes et prieurés et autorisait implicitement la commende avait détourné les biens monastiques de leur destination primitive ; toutefois le roi de France ne put en disposer qu'au profit des gens d'Église ; sauf des abus scandaleux et passagers, une portion resta toujours affectée à des usages ecclésiastiques, spécialement à la charité. Le vide funeste que creusa la décadence et la ruine des anciens monastères ne fut donc ni aussi soudain ni aussi profond en France qu'en Angleterre, et surtout il put être comblé. Sur une terre demeurée ou redevenue féconde, la sève catholique fit pousser, à la place des anciens ordres, des congrégations nouvelles, nées du besoin des temps et organisées pour y suffire [2].

L'Église anglicane n'avait point pareille ressource ; elle était incapable d'un libre élan, d'un libre effort. Sa force résidait tout entière dans la puissance civile qui l'avait créée, sa force contre ses ennemis et en même temps la règle de sa foi. Là gît vraiment la différence profonde qui la sépare des Églises soumises à Rome, dans le temps même où elle professe encore les doctrines romaines ; là est le secret de sa destinée. « Quand Philippe II et Charles IX persécutaient, a dit lord John Russel, ils étaient simplement les disciples de la doctrine qu'ils prétendaient imposer. Henri VIII, au contraire, enseignait de sa propre bouche les opinions qui devaient régir ses sujets ; il portait en son propre sein la règle de l'orthodoxie, et se donnait la satisfaction triomphante de confondre lui-même l'hérétique avant de le brûler [3]. » Tyrannie aussi in-

[1] *Essai sur Hallam.*
[2] Voy. *Luttes religieuses*, p, 348 et suiv.
[3] Lord John Russel, *An Essay on the History of the English Government*

supportable dans son principe que mobile en ses applications.

L'acte du Parlement qui sanctionnait les articles de foi établis par le roi avait été suivi de près d'un autre acte qui reconnaissait formellement au même roi le droit de les changer[1]. La précaution n'était pas superflue; motivée par les variations antérieures de Henri VIII, elle devait autoriser les variations de ses successeurs. La puissance qu'il s'était arrogée ne lui survécut donc que pour détruire son œuvre. En bâtissant, sur les ruines de la vieille Église, un temple nouveau, il n'avait rien eu plus à cœur que de le fermer aux protestants. A peine était-il mort, les protestants l'envahissaient tout entier; ils en étaient maîtres.

Il n'en pouvait être autrement. Dans l'orageuse et décisive épreuve que traversaient alors les âmes et les peuples, il ne dépendait de personne de rompre avec Rome, en gardant ses doctrines, d'opposer autorité à autorité, sans opposer en même temps croyance à croyance. Si le caprice impérieux d'un roi, mécontent d'un pape, avait pu précipiter tout un peuple dans la guerre contre le Saint-Siège, pour entretenir cette guerre et la perpétuer, il fallait lui fournir d'autres motifs, d'autres aliments, d'autres armes. Ces armes, l'Angleterre n'eut pas à les forger; elle les importa de Suisse et d'Allemagne. Henri VIII lui-même, où avait-il dû chercher ses instruments, sinon parmi les disciples avoués aux secrets des novateurs étrangers. Cranmer, son primat, son premier ministre en matière ecclésiastique, s'était procuré à la fois une femme et une doctrine à Nuremberg, chez Osiander, disciple de Luther. C'était la triste condition de l'entreprise de ce prince d'être soutenue par des hommes voués aux doctrines qu'il réprouvait, et c'était aussi la misérable condition de ces hommes d'imposer, pour obéir au roi, les dogmes qu'ils rejetaient, d'envoyer au supplice des dissidents coupables de croire ce qu'ils croyaient eux-mêmes.

## IV

Henri VIII mort, et l'Angleterre appartenant, sous son fils encore enfant, aux hommes d'État, aux théologiens désignés par lui-même, aussitôt les masques tombèrent, les anciens rites disparurent comme un décor de théâtre, les anciens dogmes furent changés; mais ce ne fut pas la doctrine de Luther qui l'emporta. Les nouveautés

*and Constitution from the Reign of Henry VII to the présent Time.* 2e édition. Londres, 1823. (Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution anglaise depuis le règne de Henri VII jusqu'à nos jours, chap. IV.)

[1] Statuts 34 et 35. *Henry VIII*, cap. IV.

qu'Henri VIII avait constamment repoussées ne suffisaient plus aux hommes dont il avait lui-même préparé l'avènement; ils voulaient aller plus loin. Il y avait alors plus de dix ans que Zwingle avait adressé à François Ier son *Exposition de la foi chrétienne*, sans pouvoir s'en faire écouter, et que Calvin, sans être mieux entendu, avait présenté au même prince son *Institution chrétienne*, « comme la confession de foi et somme d'une doctrine que tous les États, d'un commun accord, conspiraient à condamner [1] ». Depuis cette époque, Zwingle était tombé sur le champ de bataille de Capel, sans avoir vu sa foi s'établir ailleurs qu'en Suisse, et Calvin n'était encore maître qu'à Genève. A la mort de Henri VIII, l'Angleterre semble s'ouvrir aux deux réformateurs. Calvin écrit au tuteur du jeune roi, le duc de Somerset, l'engageant à importer la nouvelle réformation et à punir de mort quiconque y ferait obstacle [2]. En même temps, il détourne Cranmer d'appeler d'Allemagne Osiander et ses « illusions [3] »; et, en effet, c'est à des moines italiens, qui avaient passé par Genève, après avoir quitté le froc, qu'est alors confié le soin de bâtir la religion de l'Angleterre. Toutefois ces docteurs appelés de l'étranger ne s'en tiennent pas à l'enseignement de Calvin : le premier, Pierre Martyr, un ancien Augustin, était un pur zwinglien; le second, Bernardin Ochin, jadis capucin, devait se déclarer plus tard contre la divinité de Jésus-Christ [4]; un autre, Bucer, s'épuisa toute sa vie à accorder les opinions contradictoires des divers novateurs. A leur exemple, à leur école, Cranmer cesse d'être un luthérien caché pour devenir un mélange de calviniste et de zwinglien déclaré. A côté d'eux, Knox, soutenu par les armes du régent Somerset, commence d'introduire le calvinisme en Écosse, mais une sorte de croisade française, dont nous parlerons bientôt, en retarde de dix ans l'établissement.

Dans ces changements de doctrine et de discipline, la hiérarchie seule subsistait encore en Angleterre. Comment briser un corps qui pliait toujours, qui, sous la conduite d'un primat constamment prêt à tout faire, abandonnait les rites et les dogmes de Rome avec autant de complaisance qu'il avait abandonné jadis sa juridiction? Cette fois, pourtant, le changement ne s'accomplit point sans quelque contradiction : il n'était plus cantonné au sommet de l'Église, il attaquait directement le regard et l'âme de chaque fidèle. Aussi vit-on des hommes qui avaient fléchi sous le père, résister sous le fils; tel fut l'évêque de Winchester, Gardiner, qui

[1] *Institution chrétienne*, Introduction.
[2] Ep. 79, citée par Thomassin : *Traité des édits*, supplément.
[3] Bossuet, *Histoire des variations*, l. VIII, ch. XIII.
[4] *Id.*, *ibid.*, l. VII, ch. LXXXI.

avait représenté, au sein de l'établissement de Henri VIII et à sa cour, le parti de la tradition et qu'il fallut mettre à la Tour, pour étouffer ses plaintes, quand toute tradition fut brisée. Quelques autres prélats allèrent aussi en prison pour avoir prêché librement. Tandis que les lois nouvelles passaient presque sans débat aux communes, le journal de la Chambre des lords a gardé trace, en face d'une majorité de trente-deux voix, de l'opposition de huit évêques [1] et de trois lords temporels; l'un de ces derniers était le comte de Derby, qui fit enregistrer son vote, en ajoutant : « Aussi longtemps qu'il y a aura un Parlement, on saura que nous avons dit : Non. »

Mais le plus grand exemple de cette résistance succédant à la sujétion, ce fut la fille même de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, la sœur d'Édouard VI, la future reine Marie. Il est malheureusement avéré que, d'abord disgraciée et dégradée par son père, d'abord fidèle à sa foi et à sa mère, elle avait enfin cédé; qu'après avoir revendiqué, devant la Chambre des lords, la légitimité de sa naissance, la validité du mariage d'où elle était issue et attesté dans le même acte sa soumission au pape et à l'Église; après avoir opposé, à l'impérieuse et menaçante volonté de son redoutable père, les plus fermes refus, les plus pressantes instances, l'isolement, le malheur, les injonctions tantôt brutales et tantôt hypocritement bienveillantes de l'émissaire envoyé près d'elle, le vicaire général Cromwell, avaient eu raison de sa constance. Je ne sais si, dans l'histoire des persécutions religieuses, il est rien de plus touchant, de plus odieux et de plus navrant tour à tour que la correspondance où l'on voit cette jeune fille abandonnée se débattre sous la main de son père et de son roi et succomber [3]. L'année même où sa mère était morte, en demandant en vain la grâce de la revoir, elle avait signé un papier par lequel elle reconnaissait le roi « comme chef suprême sur terre, au-dessous du Christ, de l'Église d'Angleterre », promettait de lui obéir à ce titre et confessait que le « mariage de Sa

[1] Il y avait alors en Angleterre deux archevêques et vingt-quatre évêques. John Chamberlain Esq^re^, *Magnæ Britanniæ noticia.* London, 1708, partie I^re^, l. I, ch. II, et l. II, ch. IX.

[2] Lingard, t. VII, ch. I, p. 33 et 34, en note.

[3] Cette correspondance, composée des lettres de Marie à Henri VIII et à Cromwell et des lettres de Cromwell lui-même, a été publiée avec le texte de la protestation de la princesse devant les lords et de sa soumission ultérieure, par le chanoine Tierney, dans un des appendices ajoutés par lui à l'histoire de l'Église d'Angleterre de Dodd : Dodd's *Church History of England from the Commencement of the* XVI^e^ *century to the Revolution in* 1688 with notes, addition and continuation by the Reverend Tierney, vol. II, Appendice n° 29, p. CLXVI-CLXXXVII.

Majesté avec sa mère, la dernière princesse douairière[1], était, selon les lois divines et humaines, incestueux et illégitime ».

Il n'était qu'un seul point qu'elle n'eût pas accordé ; vainement l'avait-on sommée de faire connaître les conseillers qui lui avaient, jusque-là, inspiré une autre conduite : elle avait refusé de livrer personne. Voilà donc à quel prix Marie s'était rapprochée de son père et du trône. Mais, ce premier pas fait, elle s'arrêta. Est-ce parce qu'elle redoutait moins son frère que son père, parce que « le bon petit roi », comme elle l'allégua parmi d'autres motifs, ne pouvait encore rien ordonner lui-même, et que ce n'était pas à ses tuteurs qu'il appartenait d'innover? En dépit des obsessions, des menaces, des violences même faites à ses chapelains, elle garda l'ancien culte, invoquant, d'ailleurs, pour le conserver, l'exemple et l'autorité de Henri VIII ; elle écarta le nouveau de sa demeure, jusqu'au jour où son avènement à la couronne lui donna le moyen de le détruire[2].

## V

Des divers changements apportés, durant ce siècle, par les changements de règne, à la religion de l'Angleterre, aucun ne parut d'abord plus facile que celui qui consistait à rétablir l'ancien état de choses. Peuple et clergé semblèrent s'y prêter, non seulement sans résistance, mais de bon gré. Si, pour combattre l'autorité de Rome, on avait cherché, trouvé et mis en avant des adversaires de ses rites et de sa doctrine, les nouveautés de ces réformateurs répugnaient encore à l'ensemble de la nation et même à grand nombre de ceux qui les avaient sanctionnées. Jusque dans la docile Chambre des communes d'Édouard VI, beaucoup de gens, incapables d'aucun sacrifice pour garder les vieux dogmes et les vieux usages, avaient continué de les préférer[3]. Le retour leur fut rendu commode par l'accord de la reine et du Saint-Siège.

A peine débarrassée de la compétition de Jane Grey, rivale impuissante suscitée contre elle par les ennemis de sa foi, Marie Tudor publia une première proclamation sur la religion. Elle y déclarait, à ses sujets, ne pas vouloir plus longtemps cacher la foi que le monde

[1] Catherine d'Aragon était considérée comme veuve du frère aîné de Henri VIII par ceux qui ne tenaient pas son second mariage pour valable. C'est pourquoi ils la nommaient princesse douairière, ne voulant pas lui donner le titre de reine.

[2] Tierney Dodd's. volume II, Appendice n° 30, p. CLXXXVII à CCXXII.

[3] Ce fait est signalé par Heylins, historien protestant que cite Butler, t. I, ch. XX.

entier lui connaissait, et qu'elle avait toujours professée depuis son enfance. Elle souhaitait que son peuple la professât avec elle ; mais jusqu'à l'établissement régulier d'un autre ordre de choses, elle n'entendait pas l'y contraindre; en conséquence, elle défendait que personne fût troublé dans l'exercice soit de l'un, soit de l'autre culte [1].

Deux mois après, les chambres ecclésiastiques, la convocation, comme on les nommait, et le Parlement furent réunis pour délibérer sur la question religieuse. Dans la convocation, les protestants eurent pleine liberté de plaider leur cause, mais la plupart se turent; d'ailleurs, plusieurs évêques, compromis dans la révolte de Jane Grey, ne pouvaient siéger. Aux Communes, le débat s'anima et se prolongea davantage. Pourtant, le rétablissement de l'ancien culte passa sans qu'il fût besoin de compter les voix. Ceux qui le proposaient avaient pris soin de ne point parler encore de la suprématie du pape. Mais de même qu'il était impossible de se séparer de l'autorité de Rome sans se séparer aussi de sa doctrine, de même on ne pouvait revenir à sa doctrine sans revenir en même temps à son autorité. Le mouvement étant donné, le second pas se fit plus aisément que le premier. Un seul obstacle aurait pu l'empêcher. Ni les nobles n'étaient disposés à rendre les biens d'Église confisqués à leur profit, ni les ecclésiastiques à perdre les bénéfices qu'ils occupaient. Mais la reine, qui, pour son propre compte, était résolue à restituer la portion du patrimoine de l'Eglise réunie à la couronne, et qui, en effet, la restitua généreusement plus tard, obtint du Saint-Siège que la noblesse serait autorisée à garder ce qu'elle possédait. A l'exception des évêques et des prêtres mariés, exclus de leurs fonctions conformément au droit canon qu'avait reconnu Henri VIII, le clergé put rester en place, en se soumettant au pape. Dès lors, la soumission ne se fit point attendre. Elle fut votée par les deux chambres ecclésiastiques. Elle le fut aussi par le Parlement, à l'unanimité dans la Chambre des lords, à l'unanimité, moins deux voix, sur trois cents dans la Chambre des communes. Selon l'usage, une élection, ordonnée et dirigée par le gouvernement de la reine, venait de renouveler cette dernière [2].

Le légat du pape pouvait réconcilier l'Angleterre avec le Saint-Siège. Ce légat, qui n'était autre que l'ancien proscrit de Henri VIII, le cardinal Pole, ayant envoyé son secrétaire, François Commendon, lui préparer les voies, avait attendu, de l'autre côté de la mer, à Bruxelles, que le bill de proscription rendu jadis contre lui fût

[1] Tierney's Dodd, vol. II, art. 21 et 57, et Appendice nº 15.

[2] *Ibid.*, partie III, art. 2, p. 57 et suiv., notes. Appendice, nº 16 à 24. Lingard, t. VII, ch. II, p. 161, 201 et suiv.

solennellement abrogé, et n'avait paru dans Londres, en triomphe, que pour voir aussitôt les deux Chambres tomber à genoux et recevoir de sa main l'absolution pontificale. Il resta sur le siège de Cantorbéry ; il laissa ses collègues du sacré collège disposer, loin de lui et en faveur d'un ancien rival, de la tiare qu'ils lui avaient un instant destinée. Il se voua tout entier, jusqu'à son dernier jour, à cette réconciliation de son Église et de son pays, que ses lumières, comme ses vertus, que son caractère à la fois très romain et très anglais, le rendaient digne d'affermir à jamais et qui pourtant ne devait pas lui survivre. Il mourut en même temps que la reine Marie. L'œuvre accomplie par l'un et par l'autre avait-elle donc été trop facile et trop prompte pour n'être pas fragile? L'édifice qu'une femme avait pu restaurer, fallait-il qu'une autre femme pût le détruire? Se fondait-il sur trop de servilité? était-il construit avec de trop vils matériaux, pour qu'il méritât de demeurer debout?

Même, avant qu'il croulât, on y pouvait remarquer deux étais ruineux : la persécution des dissidents, le mariage espagnol de la reine.

La persécution n'entrait pas dans les premiers plans de restauration du culte catholique. Son rétablissement officiel s'était accompli, nous venons de le voir, dans les formes les plus légales, dans les conditions les plus régulières. Les ménagements envers les personnes et les intérêts engagés dans le schisme avaient été autorisés ou prescrits par le Saint-Siège. Nous avons les instructions données de Rome au cardinal Pole. Elles sont pleines de mesure et de sage condescendance [1]. Les instructions adressées par Pole lui-même aux évêques anglais, en 1555, leur recommandent de traiter leurs troupeaux avec tendresse et d'employer à les convertir l'enseignement et l'exemple, plutôt que la rigueur [2]. Tel était, d'ailleurs, son renom de douceur et de charité, que l'historien libre-penseur, Hume, dans la délibération qu'il imagine au conseil de la reine, a fait de ce légat du pape l'avocat de la tolérance [3]. Ce qui est vrai, c'est que, sans professer en cette matière d'autres opinions que ses contemporains, Réginald Pole était par caractère enclin à l'indulgence, et aussi longtemps qu'il gouverna personnellement le diocèse de Cantorbéry, la persécution qui sévissait ailleurs en fut écartée.

Ce n'est pas non plus du côté de l'Espagne, comme on pourrait le croire, que vinrent à Marie les conseils de rigueur. Lorsque, à son avènement, elle consulta son parent, l'empereur Charles V, avec une déférence toute filiale et comme le seul ami à qui elle pût

[1] Tierney's Dodd, *loc. cit.*
[2] Butler, t. I, ch. XXI, § 3.
[3] Hume, *History of England*, ch. XXXVII, § 1.

recourir, le premier avis que celui-ci lui donna sur la question religieuse fut de « ne se trop hâter avec zèle [1] ». Plus tard, quand la persécution eut commencé, un moine espagnol, confesseur de Philippe II, Alphonse de Castro, la réprouva ouvertement, à Londres, du haut de la chaire, comme contraire à l'esprit évangélique; et le conseiller placé par Charles V près de son fils, Simon Renard, la blâma tout bas, comme inutile et funeste, signalant dans ses dépêches « le dangereux succès de la précipitation, la foi encore mal assurée et, pour renouveler l'erreur, les hérétiques s'aidant des punitions cruelles qu'ils disent que l'on fait, pour, par le joug, les réduire, plutôt que par doctrine et exemple [2] ». Philippe II lui-même, tant qu'il demeura près de la reine Marie, ne prit aucune part à la poursuite des hérétiques, et se renferma, à leur égard, dans une si impénétrable réserve, qu'au moment où il quitta l'Angleterre, on lui prêtait quelques dispositions à la tolérance [3].

Enfin la reine, quoi qu'en aient pu dire ses ennemis, n'était pas née cruelle. Lorsque, après une première conspiration et malgré ses conseillers, elle épargnait Jane Grey, attendant, pour faire tomber la tête de cette infortunée princesse, une nouvelle révolte de ses partisans; lorsqu'elle relâchait quelques chefs rebelles enfermés à la Tour; lorsque, malgré les soupçons et les ombrages les mieux justifiés, elle ménageait sa sœur Élisabeth, elle s'écartait singulièrement des habitudes de sa race et de son pays. Quant aux hérétiques, elle resta près de deux ans sans les rechercher; et la première fois que son conseil la pressa de les punir, elle demanda qu'on attendît encore; elle voulait, du moins, qu'on ne fît périr que ceux qui corrompaient le peuple par leur enseignement [4]. Pourquoi donc, enfin, la persécution se déchaîna-t-elle? Pourquoi sévit-elle sans distinction et sans choix? Pendant les quatre dernières années de ce règne, qui ne dura pas six ans, on vit monter sur les bûchers, pour y subir le supplice du feu, spécialement destiné à l'hérésie, environ deux cents condamnés, et, parmi eux [5], non seulement

[1] Dépêche de Noailles, ambassadeur de France, citée par Lingard, t. VII, p. 152.

[2] *Documents inédits sur l'histoire de France*. Papiers d'État de Granvelle, t. IV, p. 395 à 404.

[3] Prescott, *History of Philippe the second King of Spain*. (Histoire de Philippe II, roi d'Espagne, t. I, ch. II.)

[4] C'est ce qui résulte de la réponse de la reine à son conseil, citée par Lingard, t. VII, p. 218.

[5] Le supplice du feu, pour crime d'hérésie, n'a été aboli dans la législation anglaise que sous le règne de Charles II. Deux anabaptistes ont été brûlés sous Élisabeth et deux ariens sous Jacques Ier (Blackstone, l. IV, ch. II). Si ce supplice n'était pas appliqué aux *papistes*, c'est parce qu'ainsi

quelques évêques et des théologiens, mais des laboureurs, des artisans, des femmes, des jeunes filles, et jusqu'à deux petits enfants. D'autres accusés étaient emprisonnés, maltraités, et ne durent la vie qu'au changement de règne [1]. Il est vrai que, dans le nombre des victimes, plusieurs avaient encouru leur sort pour trahison et rébellion autant et plus que pour hérésie, plusieurs pour excès ou violences fanatiques, ou enfin pour des opinions fort éloignées de l'Église anglicane, et qui n'avaient pas été plus épargnées sous les règnes précédents.

Nous touchons ici aux vraies causes de la persécution sous Marie. Elle n'avait pas été préméditée : elle fut provoquée. Depuis les révoltes de Northumberland, de Suffolk et de Wyat, au début du règne, jusqu'aux complots formés plus tard, tantôt pour piller le trésor royal, tantôt pour livrer l'entrée de l'Angleterre aux Français, partout où elle avait à réprimer quelque entreprise contre son autorité, Marie trouvait devant elle les protestants. De plus, le droit des princes à défendre et venger leur foi par le fer et le feu n'était encore contesté nulle part, et de quelque côté que Marie tournât ses regards, elle le voyait en usage. Son parent, son oracle, Charles V, s'il ne lui conseillait pas la rigueur, lui en donnait l'exemple : par ses ordres des milliers d'anabaptistes et de calvinistes étaient à ce moment même brûlés vifs dans les Pays-Bas. Son adversaire, Henri II, avait beau se concerter avec les protestants en Angleterre et en Allemagne, il pressait contre eux les poursuites en France et reprochait aux juges royaux comme une prévarication d'être « émus de pitié bien souvent ». Qu'avaient fait jusqu'à elle ses prédécesseurs? L'homme qui devait être sa plus célèbre victime, Cranmer, ne venait-il pas, fidèle aux conseils de Calvin, d'employer tout son crédit sur Édouard VI, à surmonter la répugnance que cet enfant innocent et humain éprouvait à verser le sang? Ne lui avait-il pas arraché, contre les anabaptistes poursuivis alors

que nous l'avons vu sous Henri VIII, et que nous le verrons plus loin sous Élisabeth, ils étaient punis pour trahison, rébellion, offense à l'Église établie, et non pour hérésie. D'ailleurs, le genre de mort qui leur fut appliqué n'était pas moins cruel.

[1] Heylin, cité par Butler, porte le nombre total des victimes à deux cent soixante-dix-sept, et à soixante-quatre le nombre de ceux qui furent maltraités et emprisonnés, parmi lesquels seize moururent en prison. Il examine en détail chaque catégorie de victimes. Il y a d'ailleurs peut-être quelque exagération dans ses chiffres, il a pu attribuer à l'hérésie quelques condamnations subies pour d'autres motifs; car Lingard, après examen attentif de cette douloureuse question, conclut que « dans l'espace de quatre ans, près de deux cents personnes périrent dans les flammes pour opinions religieuses », (t. VII, p. 239).

par les protestants, comme les protestants l'avaient été auparavant par Henri VIII, la signature des sentences de mort?

Enfin, en ordonnant à leur tour des exécutions, Marie et ses conseillers pensaient d'abord qu'ils pourraient promptement les arrêter; ils imaginaient que si des exemples étaient nécessaires autant que légitimes, un petit nombre suffirait pour désarmer toute dissidence. Illusion fréquente au début des persécutions! Le sang appela le sang. Au sein d'une nation indifférente ou servile, il se trouva que les idées nouvelles avaient poussé des racines plus profondes, gagné des prosélytes plus nombreux et surtout plus convaincus et plus fermes que n'avaient su le prévoir des politiques, habitués, pour leur propre compte, à changer de doctrine et d'Église. Car c'est à eux, c'est aux courtisans qui n'avaient jamais connu d'autre religion que le bon plaisir du prince, c'est aux évêques renégats de Rome sous Henri VIII et redevenus romains sous Marie, bien plus qu'aux catholiques fidèles, que les protestants attribuèrent l'intensité et la durée de la persécution. Dans le premier procès, lorsque le prédicant Rogers comparut devant l'évêque Gardiner, devenu chancelier de Marie après avoir été secrétaire d'État de Henri VIII : « N'avez-vous pas, dit l'accusé à son juge, prêché contre le pape, pendant près de vingt ans? — Oui, repartit Gardiner, mais j'y ai été forcé par la cruauté. — Voudriez-vous donc user envers les autres de la cruauté dont vous vous plaignez? » Le chancelier ne répliqua plus; et Rogers, ayant refusé toute rétractation, monta sur le bûcher. Cependant Gardiner, qui devait mourir quelque temps après au faîte des honneurs, en disant, plein de repentir : « J'ai péché avec saint Pierre, je n'ai pas pleuré avec lui », Gardiner, se lassa promptement d'examiner et de condamner les hérétiques. Il abandonna cette triste besogne à l'évêque de Londres, Bonner, qui, lui, ne s'en fatigua point et suffit seul à diriger presque toutes les poursuites. Ce Bonner avait été l'un des plus serviles instruments de Henri VIII, soit pour le divorce, soit dans l'affaire de la suprématie [1].

A considérer donc la cause de cette persécution, elle réside non dans le fanatisme religieux, mais dans la nature du pouvoir royal sous les Tudors. La foi droite et sincère de Marie a été servie par les mêmes procédés et les mêmes instruments que les despotiques et licencieux caprices de son père. A considérer le résultat des supplices, ils n'ont pas fait regagner à l'Église romaine un peuple perdu. Ils ont enraciné les croyances nouvelles dans des âmes

[1] Butler, t. I, ch. XXI, § 3 et 4.
Tierney's Dodd, t. II, art. 5, p. 106 et suiv. Cf. Macaulay, *Essai sur Hallam.*

fières et rudes qui devaient, plus tard, exercer une grande puissance, et dans le reste de la nation ils ont perpétué et développé cette disposition à tout subir, honte et plaie mortelle de toute religion en Angleterre, à cette époque. Ce qui est resté, là, de foi catholique doit quelque chose au rétablissement public du culte, si éphémère qu'il ait été, aux institutions religieuses relevées ou fondées par la reine Marie, rien aux rigueurs pénales employées par elle ou ses conseillers,

Si la persécution ne profita pas au catholicisme, l'alliance espagnole lui fut préjudiciable. Lorsque, pour répondre au touchant appel que la fille de Catherine d'Aragon, en montant sur le trône, avait fait à ses conseils, Charles-Quint lui choisissait son fils pour époux, il suivait les traditions de sa maison, mais il justifiait mal la confiance de sa parente. Il continuait ces longs et vastes desseins d'agrandissement qui, loin de s'être renfermés en Allemagne, ne s'arrêtaient pas aux Flandres, à l'Espagne, à l'Italie, au Portugal, aux Indes, et devaient, avant la fin du siècle, se porter successivement jusque sur l'Angleterre et sur la France, et s'ils avaient pu s'accomplir, auraient abouti, par une série de mariages et d'acquisitions territoriales, à la monarchie universelle. Mais, à ces entreprises de la maison d'Autriche, nul territoire ne se prêtait moins que la Grande-Bretagne, nulle race n'était plus contraire que la race anglaise. Philippe II, à côté de Marie, suscitait plus de difficultés et de défiances qu'il n'apportait de ressources et de forces. Pour faire consentir au mariage un Parlement, qui pourtant consentait à tout, il avait fallu insérer dans le contrat les précautions les plus étroites contre toute ingérence des Espagnols et de leur prince dans le gouvernement du royaume. Encore que ce prince se renfermât très exactement dans les limites qui lui étaient fixées, encore que sa courtoise discrétion désarmât quiconque approchait sa personne, toutefois, dans la nation, son arrogant entourage, l'envahissante politique de sa maison, demeuraient un objet d'inquiétude et d'ombrage[1], et lui-même, bientôt fatigué du rôle insignifiant qui lui était assigné, quittait la reine au bout de treize mois de mariage, aussitôt après avoir perdu l'espérance d'en avoir un enfant. Il ne devait plus revenir près d'elle qu'une fois en passant, et ce fut pour enrôler les troupes de l'Angleterre dans sa guerre contre la France.

Car, en dépit de toutes les stipulations et de toutes les réserves, telle était la conséquence fatale de l'union de Marie avec Philippe.

[1] Les deux faits sont constatés dans les Relations des ambassadeurs vénitiens. (Gachard, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles V et Philippe II*, Bruxelles, 1855, p. LXIII et suiv., p. 92, 103.)

La France s'était méfiée tout d'abord du sang de cette princesse, fille d'une Espagnole; elle redouta bien davantage son mariage qui menaçait de rattacher au profit de l'Espagne la Grande-Bretagne aux Pays-Bas. Henri II et son ambassadeur, Antoine de Noailles, n'épargnèrent dès lors aucune intrigue pour tenir en échec la reine catholique, même pour la renverser [1]. De son côté, celle-ci accepta pour ennemis les ennemis des Espagnols, et le malheur voulut que, dans cette querelle étrangère où elle engagea la fortune de son royaume, les triomphes fussent pour l'Espagne et les revers pour l'Angleterre.

Au moment où Philippe II venait de gagner la bataille de Saint-Quentin, elle perdit Calais et en mourut de douleur, emportant dans la tombe l'œuvre de sa vie : la restauration de la foi catholique.

Cette œuvre ayant coïncidé d'abord avec l'immixtion de l'étranger, ensuite avec un grand revers, parut funeste. Pour la détruire, Élizabeth devait, à son tour, employer les rigueurs dont Marie avait perpétué l'exemple et dépasser cet exemple, en l'imitant. Mais, en même temps, il fut donné à la reine protestante de prodiguer au patriotisme anglais les satisfactions dont la mauvaise destinée de sa sœur catholique l'avait sevré; elle sut présenter la foi que son despotisme imposait, comme une condition de l'indépendance et de la grandeur nationales.

## VI

La naissance d'Élisabeth faisait d'elle l'ennemie de Rome. Elle ne pouvait reconnaître l'autorité du pape sans se laisser traiter de bâtarde, par conséquent, sans mettre tout au moins en doute son droit au trône. Il est vrai que le Parlement avait réglé à son profit l'ordre de succession, et que pour l'Angleterre cette décision souveraine, fût-elle mal fondée, tranchait la question en matière tem-

[1] Lingard l'a établi d'après les dépêches de Noailles et les rapports de Simon Renard, publiés par un historien français, le P. Griffet, sous ce titre : *Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre.* (Voy. Lingard, t. VII, ch. II et III, *passim.*)

Deux frères, Antoine et François de Noailles, ont été successivement ambassadeurs de Henri II près de la reine Marie. Le dernier était d'Église, devint, en 1557, évêque d'Acqs et devait se montrer dans ses ambassades de Venise et de Constantinople l'un des plus grands diplomates de son siècle. Mais il ne passa que fort peu de temps en Angleterre; ce n'est pas lui qui paraît s'être mêlé aux complots formés contre la reine et ce fut en la quittant qu'il rendit à sa cour le plus important service qui ait signalé sa première mission. Comme il revenait par Calais, la guerre étant déclarée entre les deux pays, il s'aperçut du mauvais état des défenses de la place et donna, le premier, avis qu'on pourrait la prendre.

porelle et commandait l'obéissance; telle était, du moins, à l'avènement d'Élisabeth, l'opinion commune, même des catholiques anglais; leurs plus illustres martyrs, Thomas Morus et Fisher, l'avaient professée devant les juges [1]; ceux qui restèrent dans le pays la gardèrent, nous le verrons bientôt, à travers les plus cruelles épreuves et les contradictions les plus pénibles.

Toutefois pour Élisabeth, quelle humiliation vis-à-vis son peuple, quelle faiblesse vis-à-vis l'Europe, que l'illégitimité de l'union d'où elle était issue. Et du côté du pape était-il une question où le domaine de la foi et des mœurs, toujours revendiqué par le Saint-Siège, confinât plus étroitement à la politique, où le temporel dépendît plus naturellement du spirituel? C'est là, c'est au fond des choses, bien plus que dans telle démarche précipitée de l'un ou l'autre adversaire, qu'il faut chercher l'explication de l'irréconciliable conflit des deux puissances. On a prétendu qu'indifférente au fond de l'âme entre les deux cultes, Élisabeth avait notifié au pape son avènement, et que la réponse du vieux Paul IV, refusant de la reconnaître, avait déterminé son choix. Les dépêches, maintenant publiées, de l'ambassadeur anglais, qui résidait alors à Rome [2], ne confirment pas cette avance de la nouvelle reine au Saint-Siège. Il est difficile de croire que son parti ne fût pas pris quand elle monta sur le trône [3]. Ce qui est vrai, c'est que d'abord elle dissimula et dut à l'appui de l'Espagne, sinon sa couronne, du moins la facilité avec laquelle elle en prit possession. Bizarres contradictions des hommes d'État, étrange vanité de leurs calculs! Pour détacher l'Angleterre de l'Espagne, la France avait combattu la catholique Marie Tudor; maintenant et par le même motif, elle demandait au pape de donner la couronne de Marie Tudor à la catholique Marie Stuart [4]; et parce que Marie Stuart était devenue Française par son mariage avec le Dauphin, c'était Philippe II qui l'écartait, c'était lui qui, s'interposant entre les deux sœurs, avait préservé de toute atteinte les droits d'Élisabeth et aplani le chemin du trône à cette fille d'Anne de Boleyn, destinée à devenir le plus redoutable adversaire tout ensemble de sa puissance et de sa foi.

[1] Lingard, t. VI, p. 233, 234.

[2] Par le chanoine Tierney. Tierney's Dodd, vol. II, partie IV et Appendice.

[3] Cf. Froude, *History of England from the Fall of Wolsey to the Death of Elizabeth* (Histoire d'Angleterre depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Élisabeth), 1 vol., p. 12.

[4] Laemner, *Meletematum Romanorum Mantissa*, p. 208. Marie Stuart descendait de Henri VII par sa grand'mère paternelle, sœur de Henri VIII. Elle était incontestablement, à défaut d'Élisabeth, le plus proche héritier de la couronne d'Angleterre, qui, en effet, est échue à son fils après la mort d'Élisabeth.

Pour la lier à lui et à sa fortune, il songea même à l'épouser comme il avait épousé sa sœur [1]. Auparavant, il avait voulu la marier à un client de l'Espagne, le duc de Savoie, dépouillé de son État par la France [2]. Élisabeth occupa le trône, écarta l'un et l'autre mari et bientôt leva le masque.

Ce masque de bonne catholique, elle l'avait pris, en donnant les gages de la conversion la plus sincère, à l'avènement de sa sœur; elle l'avait porté durant tout le règne de Marie, en fréquentant assidûment les sacrements de l'Église romaine; elle le garda après son propre avènement, assez de temps pour se faire sacrer par un évêque catholique, et, grâce à cette cérémonie, marcher de pair, malgré son origine, avec les autres souverains de l'Europe. Ce fut après avoir été couronnée selon le rit romain, ce fut après avoir juré de maintenir les lois, honneurs et privilèges de l'Église, comme sous Édouard le Confesseur, que, réunissant son premier Parlement, elle réclama sur l'Église la suprématie de Henri VIII [3]. A ce changement, elle en ajoutait d'autres. Dans le dogme, sauf quelques réticences, destinées à endormir les catholiques en les asservissant, elle revenait aux articles d'Édouard VI. Dans la liturgie, ayant goût aux pompes et aux solennités du culte, elle retenait tout ce qu'elle pouvait des rites conservés par Henri VIII [4]. Dans la discipline, elle était obligée, quoiqu'elle y répugnât étrangement, de consentir au mariage des prêtres, même des évêques, sans quoi la nouvelle Église n'aurait pu conserver ou recruter un clergé, et celui qui se forma à cette condition devait d'abord laisser dans l'abandon et sans culte un grand nombre de paroisses, et vivre dans celles qu'il occupait méprisable et décrié; c'est le témoignage que lui rendaient, deux ans après son institution, les agents chargés de l'inspecter [5].

Comme de coutume, en effet, le Parlement avait ratifié ce qu'avait voulu la reine. Pourtant, il y avait eu cette fois plus de résistance que précédemment; d'abord, dans le corps ecclésiastique, les deux

[1] Lettre de Philippe II au comte de Feria, son ambassadeur à Londres, 10 janvier 1559. Froude, *Règne d'Élisabeth,* t. I, p. 35.

[2] Relation de Michel Soriano. (Gachard, *Relation des ambassadeurs vénitiens sur Charles V et Philippe II,* p. 105 à 108.)

[3] Butler, t. I, ch. XXII, § 2.

[4] Le texte latin de la protestation, ou plutôt profession de foi du clergé de second ordre de la province de Cantorbéry, a été publié par Tierney. (Tierney's Dodd, vol. II, Appendice n° 36.)

[5] Froude, *Règne d'Élisabeth,* t. I, p. 464 et suiv. C'est là qu'il faut voir les détails scandaleux donnés par des témoins non suspects et reproduits sur pièces authentiques par un historien favorable entre tous à Elisabeth et à son entreprise religieuse.

chambres de la convocation avaient été presque unanimes à maintenir la foi et l'autorité de Rome; ensuite, au Parlement même. Des protestants contemporains et le ministre même d'Élizabeth, Cecil, estimaient qu'à peine un tiers du royaume appartenait, en ce temps-là, aux doctrines nouvelles. Il est certain que pour composer une Chambre des communes à son gré [1], la reine avait dû faire un grand effort et désigner dans chaque bourg trois candidats, entre lesquels, à l'exclusion de tout autre, les électeurs étaient forcés de choisir. Une fois les Chambres réunies, ce fut l'archevêque d'York, Health, qui donna, dans la Chambre des lords, le signal de l'opposition. Son discours, composé avec une logique vigoureuse et savante, nous a été conservé : « Cette suprématie, disait-il, qu'il s'agit d'attribuer à la reine regarde-t-elle le spirituel ou le temporel? S'il s'agit du temporel, quelle autorité plus grande cette Chambre peut-elle donner à la reine que celle qui lui appartient par droit d'hérédité? Non par notre don, mais par désignation de Dieu, elle est notre souverain seigneur et dame, notre roi et reine, notre impératrice et empereur. Que, de plus, nous la reconnaissions comme chef de l'Église d'Angleterre et nous devrons accorder aussi à l'empereur, à tous les princes catholiques qui ont des sujets protestants, la même qualité de chef de l'Église dans leurs États. C'est porter aux protestants étrangers le même préjudice qu'on prétend porter ici aux catholiques [2]. »

L'archevêque ne fut pas seul à combattre les projets de la reine. Lorsque, non contente d'exiger le serment de suprématie des hommes qui occupaient les fonctions ecclésiastiques ou civiles, elle voulut l'imposer sous des peines rigoureuses à tous ses sujets, un protestant, M. Atkinson, à la Chambre des communes, un catholique, le vicomte Montague, à la Chambre des lords [3], élevèrent une protestation que l'histoire doit enregistrer. Après avoir opposé à l'intolérance des réformateurs leurs propres principes de libre examen, M. Atkinson ajoutait : « Ne confondez pas avec les malfaiteurs ordinaires, voleurs ou meurtriers, ceux qui souffrent pour refus d'un tel serment. Ceux-là, c'est leur conscience qui les met aux prises avec la loi. Ils peuvent se tromper sans doute; mais s'ils se trompent et si nous les frappons sous l'empire d'une telle erreur, le châtiment est encore plus cruel, car nous perdons à la fois le corps et l'âme [4]. »

« Vous provoquez la résistance », ajoutait lord Montague, « vous

[1] Rishtov. cité par Butler. Froude, *Règne d'Élizabeth,* t. I, p. 11.
[2] Tierney's Dodd, t. II, Appendice 35.
[3] Antonin Brown, vicomte Montague.
[4] Tierney's Dodd, t. II, Appendice nº 37.

poussez les catholiques à la rébellion, vous servez les desseins de ceux qui cherchent, dans les confiscations, un moyen de s'enrichir avec les dépouilles des maisons nobles et anciennes [1]. » Un instant, l'opposition de la Chambre des lords effraya le ministre favori d'Élizabeth, Cecil. Il fallut excepter du serment les pairs temporels, rayer du bill certaines clauses particulièrement barbares, mais enfin le bill passa, et le culte catholique fut proscrit [2].

Cette proscription, une fois prononcée, comment fut-elle, tout d'abord, accueillie par ceux qui le professaient?

Dès la première année du nouveau règne, le clergé avait eu à choisir entre le serment de suprématie qu'il venait de réprouver et la perte de tout bénéfice ecclésiastique. De plus, quiconque, non content de ne point accepter la juridiction de la reine, essayait de défendre et de maintenir, de quelque façon que ce fût, l'autorité spirituelle de Rome encourait l'amende, la confiscation, la prison et même, en cas d'une troisième récidive, la peine de haute trahison : la mort [3]. Dans cette alternative, tous les évêques, sauf un seul, refusèrent le serment et perdirent leur siège [4]. C'était un progrès sur le règne de Henri VIII. Trois d'entre eux passèrent la mer. La plupart achevèrent de vivre chez eux prisonniers sur parole. Il y en eut au moins un, Thomas Watson, évêque de Lincoln, qui n'évita pas la prison. Il mourut dans les cachots du château de Wisbeach, après une captivité de vingt ans [5]. Tout autre fut la conduite du clergé du second ordre, que le cardinal Pole, durant sa trop courte administration, n'avait pas eu le temps de régénérer. Sur plus de neuf mille prêtres investis de fonctions ecclésiastiques en Angleterre, on n'en a pas compté deux cents qui aient opposé, à cette exigence du serment, un refus authentique et formel [6]. Il est certain,

[1] Tierney's Dodd, *bi.*

[2] Butler, t. I, ch. xxii, § 3. Tierney's Dodd, t. II, partie IV, art. 1.

[3] Stat. I, *Élisabeth*, cap. i et ii.

[4] Tandis qu'un seul évêque, Kitchin, évêque de Landalff, acceptait la suprématie de la reine, seize, selon Dodd, quatorze, selon Butler et selon M. Froude (*Règne d'Élisabeth*, t. I, p. 89 et suiv.), refusèrent le serment, Les autres sièges étaient vacants à l'avènement d'Élisabeth. Plusieurs évêques, selon Dodd, un seul, selon Butler, furent soumis à une étroite captivité.

[5] *Journal de Douai.* Introduction, p. xxiii, en note, et Second journal, p. 171.

[6] Voici les chiffres précis donnés par les auteurs de l'histoire parlementaire et acceptés par M. Froude. (*Règne d'Élisabeth*, t. I, p. 88). A ce moment, 9400 prêtres exerçaient les fonctions ecclésiastiques en Angleterre. Le serment fut refusé par 80 prêtres de paroisse, 50 prébendés, 15 chefs de collèges, 12 archidiacres, 12 doyens, 6 abbés et abbesses.

toutefois, que le nombre de ceux qui ne le prêtèrent point fut plus considérable. Beaucoup et des plus éminents s'exilèrent : les séculiers, pour se répandre dans les diverses universités du continent et y poursuivre, de loin, le combat contre l'hérésie; les réguliers, pour se réfugier dans les couvents de leur ordre. D'autres restèrent : les uns, se dissimulant en des emplois pour lesquels le serment n'était pas exigé; les autres, abrités, à titre de chapelain, sous le toit des familles catholiques. Un manuscrit du temps évalue à plus de mille ces prêtres de la reine Marie, comme on les nomma, pour désigner l'époque de leur ordination. En 1596, après trente-huit ans de persécution, il y en avait encore quarante ou cinquante exerçant le ministère en Angleterre [1].

Quoi qu'il en soit, la prévarication du clergé anglais n'explique que trop la ruine du catholicisme en Angleterre. Pour l'honneur de leur corps, pour le maintien de leur foi, le petit nombre de prêtres fidèles fut misérable; et pourtant ce fut ce petit nombre, chétif débris d'une grande Église, qui, durant seize ans, garda sous la cendre le feu sacré et l'entretint jusqu'au jour où les missions anglaises formées à l'étranger vinrent, à travers l'orage, en rallumer la flamme [2].

Grâce aux prêtres de la reine Marie, en dépit de toutes les poursuites et de toutes les rigueurs, le culte catholique ne fut jamais complètement interrompu dans leur pays [3].

Parmi les laïques, Élisabeth semble avoir trouvé d'abord moins de docilité que dans le clergé. Il faut bien que les juges royaux et autres officiers de la couronne, les gradués des universités, aient répugné au serment de suprématie, pour qu'aussitôt après l'avoir exigé d'eux, la reine se soit crue obligée de l'expliquer, déclarant qu'elle ne prétendait point participer au ministère divin dans l'Église, mais seulement exercer sur tous ses sujets ecclésiastiques ou laïques les prérogatives essentielles de la souveraineté. Mais que

Sans compter les évêques qui viennent d'être mentionnés, Dodd a relevé dans ce tableau plusieurs omissions. Il convient de plus de le compléter par les prêtres de la reine Marie dont nous avons parlé ci-dessus.

[1] *The First and Second Diaries of the English College Douay*, and an Appendice of impublished Documents edited by Fathers of the Congregation of the London Oratory. With an historical Introduction by Thomas Francis Knox D. D. Priest of the same Congregation. London, David Nutt. 1878. (Premier et second journal du collège anglais de Douai, avec un appendice de documents inédits, publiés par les Pères de la congrégation de l'Oratoire de Londres et précédés d'une introduction historique par Thomas François Knox, de la même congrégation.) Appendice, p. CCCLXXVIII.

[2] *Journal du collège de Douai*, Introduction historique, p. LXI.

[3] Butler, t. I, ch. XXV. Tierney's Dodd, t. II, partie IV et Appendice n° 44.

valait cette explication quand, pour la compléter, la reine ajoutait qu'elle revendiquait le même pouvoir que son père et son frère, Henri VIII et Édouard VI [1]? Il faut que les consciences inquiètes n'aient pas été rassurées, il faut que le gouvernement ait continué de sentir quelque vide autour de lui, pour qu'il en soit venu à réclamer, de quiconque se tenait à l'écart du nouveau culte, ce serment exigé d'abord des seuls fonctionnaires, et, faisant succéder la tyrannie à l'équivoque, voulant remplir de force des temples encore déserts, ait obligé le peuple entier à fréquenter les offices protestants [2].

Dans quelle mesure cette seconde obligation fut-elle exécutée et multiplia-t-elle les apostasies? Il est assez difficile de l'indiquer. D'une part, comme elle était imposée sous peine d'amende ou de prison, beaucoup de catholiques s'en exemptèrent à prix d'argent. Il y eut même des abonnements consentis à des conditions fort onéreuses, d'ailleurs, par les agents de la reine, pour dispenser ceux qui pouvaient payer de venir au temple [3]. D'autres, au début surtout du nouveau culte, s'y soumirent. Ils se persuadèrent qu'ils pouvaient en conscience, pour obéir à la reine, assister à des cérémonies qu'intérieurement ils réprouvaient, tant était grande encore, jusque dans le petit troupeau demeuré fidèle à Rome, la tiédeur et l'indifférence [4]. Il fallut la persécution pour le retremper, et cette persécution ne devint implacable et sanglante qu'environ douze ans après l'avènement d'Élisabeth. Ni les premières lois de cette princesse contre les catholiques ne furent aussi rigoureuses, ni surtout elles ne furent aussi rigoureusement appliquées que les dernières. Le sentiment que les Anglais ne dépouillent guère que dans leurs accès de colère ou d'effroi, leur respect pour la liberté individuelle et particulièrement pour l'inviolabilité du domicile, leurs égards pour l'indépendance du seigneur vivant sur ses terres au milieu de ses tenanciers, tempérèrent longtemps l'ardeur des poursuites, la dureté des proscriptions.

C. DE MEAUX.

La suite prochainement.

[1] Tierney's Dodd, t. II, appendice n° 36.

[2] Stat. V, *Elisabeth*, cap. I, et stat. XXII, cap. I.

[3] L'amende était de 20 livres par mois, de 200 livres par an. M. Andrew évalue le revenu annuel des dispenses à 20 000 livres.

[4] *Journal de Douai*, introduction, p. XIX et XXIII. Froude, *Règne d'Élisabeth*, t. I, p. 472. Cette histoire constate qu'en 1562, la permission d'agir ainsi fut demandée au Saint-Siège et refusée par lui.

# VICTOR HUGO AVANT 1830[1]

PREMIÈRE PARTIE

## L'ENFANCE DU POÈTE

### I

M. Victor Hugo publie en ce moment l'édition définitive de ses *Œuvres complètes*, — édition *ne varietur* d'après les manuscrits originaux. L'illustre poète, et on ne peut que l'en louer, tient à mettre ordre lui-même à ses affaires littéraires. Ainsi avait fait Chateaubriand dans les dernières années de la Restauration, et les nombreuses éditions de ses œuvres qui se sont succédé depuis n'ont point fait oublier ces beaux volumes, publiés chez le libraire Ladvocat, et dont chacun a pour frontispice une vignette, où le palmier d'Orient s'unit au chêne d'Amérique pour couronner la pierre sur laquelle est inscrit le nom de Chateaubriand. Sortis des presses de M. Quantin, les volumes de l'auteur des *Odes et Ballades* n'ont rien à envier, pour la perfection typographique, à ceux de l'auteur des *Martyrs;* mais peut-être doit-on regretter que M. Victor Hugo n'ait point suivi l'exemple de Chateaubriand, qui a fait précéder chacun de ses ouvrages d'une préface nouvelle, pleine de renseignements inédits et curieux, de considérations élevées, de fermes et judicieuses critiques. Sur un autre point encore, nous aurions aimé à voir le grand poète imiter le grand prosateur. En 1797, Chateaubriand avait fait paraître, à Londres, sans nom d'auteur, un gros volume de 681 pages in-8°, intitulé : *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française*[2]. Disciple de Jean-

[1] *Œuvres complètes, parues ou à paraître, de Victor Hugo,* environ 40 vol. in-8°. — Paris, J. Hetzel et Ce. A. Quantin et Ce, éditeurs, 1881.

[2] *A Londres,* chez J. Deboffe, Gerrard-Street; J. Debrett, Piccadilly;

Jacques Rousseau, le jeune écrivain avait méconnu le caractère divin de la religion chrétienne, et il était tombé dans les déclamations et les sophismes. Son livre pouvait donc fournir à ses adversaires les moyens de le mettre en contradiction avec lui-même ; malheureusement pour eux, les rares exemplaires qui avaient franchi le détroit étaient devenus à peu près introuvables. Chateaubriand se chargea de venir en aide à ses ennemis ; il réédita lui-même l'*Essai sur les révolutions*, sans y changer un seul mot.

Comme Chateaubriand, M. Victor Hugo a publié dans sa jeunesse des écrits, — en vers et en prose, — dans lesquels il professe des opinions diamétralement opposées à celles qui sont aujourd'hui les siennes. Pourquoi ne les a-t-il pas fait figurer dans ses Œuvres complètes ? Il y a là une lacune que je voudrais essayer de combler. Je le ferai, non certes pour montrer que M. Victor Hugo, aujourd'hui ardent républicain, a commencé par être un ardent royaliste, mais parce que ces écrits de la jeunesse du poète sont pleins de talent et méritent d'être arrachés à l'oubli auquel il les voudrait condamner. J'y trouverai texte d'ailleurs à étudier de près ses premières années et ses premières œuvres. Je m'efforcerai d'apporter dans ce travail ce souci d'exactitude et de précision dont la critique contemporaine se fait une loi lorsqu'elle aborde les grands écrivains du dix-septième siècle, Corneille ou Racine, la Fontaine ou Molière. Je traiterai M. Victor Hugo comme un *classique*.

Aussi bien, je suis de ceux qui l'admirent profondément. N'est-il pas le plus grand poète de notre siècle et l'un des plus grands de tous les temps? Si l'on me pressait un peu, je finirais peut-être par avouer que les plus beaux vers de la langue française sont sortis de sa plume. Nul ne conteste plus le charme des *Odes et ballades*, l'éclat des *Orientales*, l'art puissant des *Feuilles d'automne*. Dans les *Chants du crépuscule*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les ombres* et les *Contemplations*, les défauts s'accentuent ; mais, là encore, le mot de Sainte-Beuve reste vrai : « Quand Hugo enfourche bien le coursier lyrique, il va plus loin que nul n'est jamais allé avant lui [1]. » Rien de plus facile que de relever, dans la *Légende des siècles*, des longueurs impatientantes, des taches énormes ; mais, à côté de pages inutiles ou absolument médiocres, combien de pages merveilleuses, gracieuses ou superbes, pleines de délicatesse ou de grandeur, et vraiment marquées au coin du génie ! Et même dans les *Chansons des rues et des bois*, ne retrouve-t-on pas le grand poète, déguisé, il est vrai, en Céladon grisonnant et en Tityre

Mme Lowes, Pall-Mall; A. Dulau et Ce, Wardour-Street ; Boosey, Broad-Street ; et J.-F. Fauche, à Hambourg.

[1] *Portraits contemporains*, t. I, p. 465. Édition de 1869.

sexagénaire, mais toujours reconnaissable par quelque endroit? « Le poète, — a dit, au sujet de ce recueil, M. Louis Veuillot, auprès duquel cependant M. Victor Hugo n'est point en bonne odeur, — n'a pas donné de pièces de métier où paraissent autant la force et la dextérité de sa main. Cela est plein, sonore, d'une sûreté, d'une netteté, d'un relief admirables... C'est de la chair vivante et ferme, qui bondit de la seule vigueur des muscles et palpite de la seule chaleur du sang [1]. »

Dans la satire, M. Victor Hugo est sans rival, depuis la publication des *Châtiments*, œuvre vraiment prodigieuse, à ne la considérer qu'au point de vue littéraire, et qui s'élève quelquefois à la hauteur de l'épopée. On peut sans doute reprocher au poète d'avoir, comme Juvénal,

Poussé jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.

Mais il convient d'ajouter avec Boileau, si M. Victor Hugo veut bien accepter ces éloges venus d'un *ci-devant* [2] :

Ses ouvrages. . . . . . . . . . . . . . .
Étincellent pourtant de sublimes beautés. . . .
Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux [3].

Depuis 1870, le poète a multiplié ses publications; il a entassé volumes sur volumes; mais, hélas! en touchant de nouveau le sol de la patrie, il n'a pas, comme Antée, retrouvé ses forces et son génie d'autrefois. De tous ces poèmes, — l'*Année terrible*, l'*Art d'être grand-père*, la seconde partie de la *Légende des siècles*, le *Pape*, *Pitié suprême*, *Religion* et *Religions*, l'*Ane*, les *Quatre vents de l'Esprit*, — un seul, *l'Art d'être grand-père*, mérite de prendre place à la suite de ses œuvres anciennes. On y peut assurément signaler plus d'un défaut. La note chrétienne est absente, et l'amour de l'aïeul pour ses petits-enfants dégénère souvent en idolâtrie. La simplicité, à force d'être voulue, confine parfois à la manière et tombe dans la puérilité. Ces taches pourtant ne sauraient effacer les beaux vers si nombreux encore dans ce recueil, purs et suaves, doux à lire et à entendre, comme la plume de l'oiseau est douce à caresser. Le poète réalise vraiment, en maint endroit, cette image que traçait de lui Sainte-Beuve aux jours de sa jeunesse :

[1] *Les Odeurs de Paris*, par L. Veuillot, l. IV, p. 214.

[2] Boileau grinça des dents; je lui dis : Ci-devant, silence! (*Les Contemplations*, t. I, p. 34.)

[3] Boileau, *Art poétique*, chant III.

Comme un guerrier de fer, un vaillant homme d'armes,
S'il rencontre, gisant, un nourrisson en larmes,
Il le met dans son casque et le porte en chemin,

Et de son gantelet le touche avec caresses :
La nourrice serait moins habile aux tendresses ;
La mère n'aurait pas une si douce main [1].

Si, à la scène, les résultats obtenus par l'auteur de *Cromwell* n'ont pas répondu aux promesses de ses débuts et aux prétentions de ses préfaces, *Hernani* n'en demeure pas moins une vaillante tentative et une date glorieuse dans l'histoire de notre littérature dramatique ; le souffle d'une passion jeune et sincère circule à travers les cinq actes de *Marion Delorme*, et il est telle scène des *Burgraves* pour laquelle je donnerais les œuvres complètes

Du tragique Ponsard, honnête et qu'on estime.

Roman défectueux par plus d'un côté, *Notre-Dame de Paris* a réhabilité l'art du moyen âge outrageusement méconnu depuis plus de deux siècles. M. Victor Hugo a plaidé la cause de notre architecture nationale et il l'a gagnée. Il a su inspirer à une génération sceptique et révolutionnaire le goût de nos monuments gothiques, l'amour de nos vieilles cathédrales.

Remercions solennellement M. Victor Hugo, écrivait, en 1831, M. de Montalembert, de la vive et éclatante lumière qu'il a jetée sur des beautés depuis longtemps négligées, et que son ouvrage contribuera, plus que toute autre chose, à populariser. Tous les Français, intéressés à ce titre à ce que la France ne soit pas dépouillée de ses plus beaux ornements, doivent, à l'auteur de cette énergique défense des chefs-d'œuvre de nos pères, le témoignage de leur reconnaissance. Celui qui a si courageusement flétri les ténébreuses dévastations de la *bande noire* a retrouvé toute sa poétique énergie pour flétrir le goût atroce qui s'en va aujourd'hui, effaçant, mutilant, détruisant et replâtrant sur toute la surface de la France... C'est par l'opinion publique qu'il faut attaquer et battre en brèche cette dégradante influence du dix-huitième siècle sur le plus noble et le plus populaire des arts. Nous ne connaissons pas d'ouvrage plus propre à commencer cette attaque que *Notre-Dame de Paris*. M. Victor Hugo aura la gloire d'avoir donné le signal de la révolution qui doit infailliblement s'opérer dans l'architecture ; ses admirables chapitres intitulés : *Notre-*

[1] *Les Consolations*, XXIII. Sonnet à Victor Hugo. Octobre 1829.

*Dame* et *Paris vu à vol d'oiseau*, sont les premiers manifestes d'un goût nouveau, d'une seconde *renaissance*, à qui, certes, il faut souhaiter de meilleures destinées qu'à la première [1].

Les *Misérables* sont, avec *Notre-Dame de Paris*, la plus importante des œuvres en prose de M. Victor Hugo, et c'est surtout ici qu'il convient de faire une large part à la critique, et en même temps une place considérable à l'éloge.

Certes, c'est là une œuvre mauvaise au point de vue social ; elle insulte la religion et glorifie l'émeute ; elle agite, sans le résoudre, le problème de la misère et envenime les plaies qu'elle prétend guérir. Ce n'est point aux faiseurs de livres, ni aux *amis du peuple* comme M. Eugène Sue [2], ni aux *amis de l'humanité* comme M. Victor Hugo, qu'il a été donné de leur porter remède. A pareille tâche le génie lui-même est trop insuffisant ; et pour la remplir, le plus illustre des romanciers ne vaudra jamais la plus humble des sœurs de Charité.

Inutiles et même dangereux au fond, les *Misérables* sont loin d'être irréprochables dans la forme. Chaque volume, et il y en a dix, renferme des digressions interminables, qui ont souvent cent pages et plus et qui ne se rattachent au sujet que très indirectement — lorsqu'elles s'y rattachent. Un critique, dans le dessein sans doute d'être agréable à M. Victor Hugo, qui aime beaucoup les chiffres et la statistique, a dressé un relevé exact de ces hors-d'œuvre. Le total se monte à 985 pages, soit à peu près le tiers du livre [3].

Les caractères des personnages sont, pour la plupart, entachés d'exagération. Ceux du héros et de l'héroïne, de Marius et de Cosette, sont manqués : Cosette est gauche et vulgaire ; Marius est aussi insignifiant qu'un *jeune premier* de comédie. Sainte-Beuve (comme avec irrévérence parlait des dieux cet immortel !) raconte que Chateaubriand, en un jour de mauvaise humeur, voyant Lamartine sortir du salon de Mme Récamier, s'écria : « Grand dadais ! » Combien de fois le lecteur des *Misérables* n'est-il pas tenté, en voyant entrer ou sortir Marius, de s'écrier, lui aussi : « Grand dadais ! »

Sans pénétrer dans le détail de l'œuvre et sans essayer de refaire ce qu'a fait ici même, avec une si haute autorité, M. Armand de Pontmartin [4], comment ne pas signaler ce chapitre absurde (je ne

[1] *L'Avenir*, nº du 11 avril 1831.
[2] Voy. *les Misérables*, édition Hetzel et Lacroix, p. 538.
[3] *Étude sur les Misérables*, par M. Courtat.
[4] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 25 août 1862. — *Nouvelles semaines littéraires*, par Armand de Pontmartin.

trouve pas d'autre mot) où l'évêque de D. s'agenouille devant le vieux conventionnel et lui demande sa bénédiction? Comment ne pas protester contre ce passage révoltant où M. Hugo établit un rapprochement entre Jésus-Christ et Marat : « Marat s'oublie comme Jésus, ils ont l'un et l'autre une similitude : le désintéressement [1]. »

Le style (je suis toujours au chapitre des défauts) est prétentieux, sonore et vide dans les passages où l'auteur disserte et où le lecteur se heurte trop souvent à ces adverbes énormes, à ces épithètes colossales qui semblent tombées de la plume d'un Titan; il descend quelquefois jusqu'au grotesque et ne recule pas même devant le calembour [2]. O poète, ne vous souvient-il plus de l'anathème lancé par André Chénier contre *le Janus à deux fronts, l'hébété calembour?*

Si à la critique des défauts nous faisons, suivant le conseil de Chateaubriand, succéder la critique des beautés, nous en trouverons un grand nombre et d'un ordre supérieur.

Encore bien que M. Victor Hugo ait, en les traçant, dépassé la juste mesure, les caractères de Javert, l'agent de police, de Gavroche, le gamin de Paris, et de M. Gillenormand, *le grand bourgeois*, ont une originalité véritable, et, à plus d'un coup de pinceau, on reconnaît la main d'un maître.

M<sup>lle</sup> Baptistine et sœur Simplice sont deux figures charmantes, esquissées avec une rare délicatesse.

Cosette, vulgaire dans son rôle de *jeune première*, est ravissante tant qu'elle est enfant, chétive et laide.

Malgré de fâcheuses retouches, il s'en faut de bien peu que le portrait de Mgr Bienvenu ne soit un chef-d'œuvre. — Il y a de belles parties dans l'étude de l'âme de Jean Valjean, qui s'élève des profondeurs obscures du crime jusqu'aux cimes lumineuses de la vertu chrétienne.

Un écrivain que j'ai déjà cité, et qui est assurément peu suspect

[1] *Les Misérables*, p. 395.

[2] « Tholomyès, fit Bacherelle, contemple *mon calme*. — Tu en es *le marquis*, répondit Tholomyès. » — « *Bierre* qui coule n'amasse pas de *mousse*. » — « Vous aimez les chaussons aux pommes, mesdames. Il faut, *même en chaussons*, du bon sens et de l'art. »

« Et *Rosse*, elle a vécu ce que vivent les *rosses*,
L'espace d'un : *mâtin!* »

— « Coufreyrac froissa dans son poing la pauvre Charte-Touquet, et la jeta au feu. Le papier flamba. Combeferre regarda philosophiquement brûler le chef-d'œuvre de Louis XVIII, et se contenta de dire : « La *Charte* métamorphosée *en flamme* », etc., etc. (*Les Misérables*, p. 70, 75, 76, 79, 368.)

de partialité en faveur de l'auteur des *Misérables*, M. Louis Veuillot, parlant de la scène où Jean Valjean se réveille au milieu de la nuit chez Mgr Bienvenu, qui lui a donné l'hospitalité, et vole les six couverts d'argent de l'évêque, n'hésite pas à dire qu'*il y a là un tableau d'une beauté achevée et suprême*. — Lorsque Jean Valjean, le lendemain, vole à un petit savoyard une pièce de 40 sous et que, l'intelligence se réveillant en lui, il veut restituer, expier, puis se laisse ressaisir par l'esprit du mal, lutte encore jusqu'au moment où, vaincu par la grâce, il vient tomber à genoux sur le pavé, dans l'ombre, devant la porte de Mgr Bienvenu, *cette péripétie*, dit le même critique, *est d'une grande conception, d'une vérité profonde, d'une langue admirable*.

Je ne crois pas que rien, dans le roman moderne, puisse soutenir la comparaison avec les chapitres consacrés à peindre le drame qui commence à Montreuil-sur-Mer, dans la chambre de M. Madeleine, et qui se termine à Arras, dans la salle de la cour d'assises, drame qui se passe surtout au dedans de l'âme de Jean Valjean, et dont les développements saisissent l'esprit, remuent les entrailles, élèvent le cœur. « La scène, dit encore M. Veuillot, est d'une extraordinaire beauté. Le combat intérieur qui la précède est plus magnifique encore, et il est conduit, ravivé, mené à son terme avec un art prodigieux [1]. »

Il n'était pas possible que M. Hugo se maintînt à cette hauteur; et cependant on retrouve plus d'une fois le grand artiste dans le reste de l'ouvrage, soit lorsqu'il nous peint, avec une touche si gracieuse, la petite Cosette dans le cabaret des Thénardier, ou les deux petits frères de Gavroche dans le jardin du Luxembourg; soit lorsque, dans une eau-forte énergique, pleine d'ombre et de jeux de lumière, comme celles de Rembrandt, il fait passer sous nos yeux la *cadène*, la chaîne des galériens, ou qu'il retrace, avec la fougue et le coloris d'Eugène Delacroix, l'attaque et la défense de la barricade de la rue de la Chanvrerie. Un souffle épique traverse ces pages qui sentent la poudre, et dans lesquelles M. Victor Hugo a eu le tort de *dorer la barricade*, comme Lamartine, dans les *Girondins*, avait doré la guillotine, mais qui, au point de vue de l'art, sont d'une incontestable puissance.

Prétentieux et vide, — je l'ai dit, — dans les chapitres où l'auteur disserte et professe, le style est presque partout ailleurs ferme, nerveux, précis, plein de vigueur et d'éclat. Le portrait en pied du roi Louis-Philippe, par exemple, prendra place comme une merveille de style à côté des plus belles toiles exposées par le plus grand

[1] *Revue du Monde catholique*, 25 avril 1862.

peintre de notre littérature, le duc de Saint-Simon, dans son admirable galerie.

Depuis les *Misérables*, M. Victor Hugo a publié trois autres romans : les *Travailleurs de la mer*, l'*Homme qui rit* et *Quatre-vingt-treize*.

L'*Homme qui rit* est bien l'ouvrage le plus fatigant, le plus navrant, le plus ennuyeux qui se puisse trouver. Jamais les qualités de l'illustre écrivain n'ont subi une éclipse plus complète ; ses défauts n'ont jamais été plus nombreux et plus accentués :

D'une bouche qui rit on voit toutes les dents [1].

Le poète qui avait chanté les *Destins de la Vendée :*

La Loire vit alors, sur ses plages désertes,
S'assembler les tribus des vengeurs de nos rois,
Peuple qui ne pleurait, fier de ses nobles pertes,
Que sur le trône et sur la croix.
C'étaient quelques vieillards fuyant leurs toits en flammes,
C'étaient des enfants et des femmes,
Suivis d'un reste de héros ;
Au milieu d'eux marchait leur patrie exilée ;
Car ils ne laissaient plus qu'une terre peuplée
De cadavres et de bourreaux [2] ;

celui qui avait dit, dans la préface des *Feuilles d'automne :* « Ma mère, pauvre fille de quinze ans en fuite à travers le Bocage, a été une *brigande*, comme Mme de Bonchamp et Mme de la Rochejacquelein », a écrit *Quatre-vingt-treize*, pour déverser sur la *Vendée* l'ironie et l'outrage. Comme s'il eût voulu racheter par la violence de ses attaques l'ardeur de ses enthousiasmes d'autrefois, il s'est attaché, pendant trois volumes, à rendre ridicules et haïssables ces paysans et ces gentilshommes qui ont donné au monde le spectacle d'un héroïsme inouï et d'un dévouement incomparable. Le résultat, d'ailleurs, n'a point répondu à ses efforts. En dépit qu'il en ait, le véritable héros de son livre, ce n'est pas Gauvain, le ci-devant vicomte devenu républicain, — absolument comme M. le vicomte Hugo ; ce n'est pas Cimourdain, le conventionnel, qui envoie Gauvain à l'échafaud, en vertu de cette règle : *Un républicain trouve toujours un plus républicain qui le guillotine ;* ce n'est pas même cet admirable sergent Radoub, du bataillon du *Bonnet-rouge*, qui

[1] Victor Hugo, *le Roi s'amuse.*
[2] *Odes et Ballades.*

dit gaiement à un Vendéen mortellement blessé : « C'est tout à l'heure que tu vas savoir que ton curé ne te disait que des bêtises. » Non, le héros de *Quatre-vingt-treize*, c'est encore et malgré tout le Vendéen, le chef des *brigands*, le marquis de Lantenac[1].

A ce livre manqué, malgré quelques chapitres d'un grand souffle et quelques pages gracieuses sur les trois petits enfants dont le sourire et les larmes éclairent et rafraîchissent ce drame ténébreux, je préfère de beaucoup les *Travailleurs de la mer*. Il y a, dans ce roman ou plutôt dans ce poème, une histoire touchante et terrible qui, racontée en cent pages, eût été un chef-d'œuvre. Le chef-d'œuvre existe ; seulement il ressemble un peu trop à cette grotte féerique si bien décrite par M. Hugo lui-même, et dans laquelle on ne peut pénétrer qu'après avoir traversé d'épais brouillards, escaladé des rocs à pic et franchi des abîmes effroyables. Mais de même que le voyageur oublie ses dangers aussitôt qu'il se trouve en présence des merveilles de la grotte-fée, de même le lecteur est bien récompensé de son labeur et, disons le mot, de son ennui par tant de scènes originales, grandioses ou charmantes : Déruchette écrivant sur la neige le nom de Gilliatt, — le naufrage de la *Durande*, — la visite des oiseaux de mer à Gilliatt, — la scène où il découvre que Déruchette aime Ébenezer, — et celle où, les yeux cloués sur le vaisseau qui emporte Ébenezer et Déruchette mariés, lentement s'éloigne et s'évanouit enfin à l'horizon, il disparaît lui-même peu à peu sous les vagues de la marée montante.

Dans les *Travailleurs de la mer*, comme dans les *Misérables*, le style est vivant. Rien n'est plus éloigné de ce que l'on a appelé la prose poétique que la prose de ces deux romans ; mais nulle part peut-être on ne rencontre plus fréquemment de ces phrases simples, qui ne détonnent pas et qui pourtant vous font éprouver ce frisson que le talent le plus consommé au service du goût le plus exquis ne suffit pas à produire. Le génie est là, près de vous, et vous sentez, à un certain frémissement dans l'air, que l'ange de la poésie vient de passer en déployant ses ailes.

Telles sont les impressions que vient de me faire éprouver une nouvelle lecture des œuvres de M. Victor Hugo, et je les ai rendues en toute franchise, au risque d'être traité d'hugolâtre par ses ennemis, en même temps que lui-même, si ces pages tombent par hasard sous ses yeux, trouvera sans doute mes éloges bien pâles et bien tièdes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'extrême louange a

[1] Dans le *Correspondant* du 10 mars 1874, M. de Pontmartin a consacré au *Quatre-vingt-treize* de M. Victor Hugo une étude éloquente à laquelle nous renvoyons le lecteur. — Voy. aussi le t. X des *Nouveaux Samedis*.

seule le don de plaire aux poètes; et le sage Ulysse le savait bien, lui qui abordait le chantre de Démodocus par ces paroles: « *Démodocus, je te mets sans contredit au-dessus de tous les mortels ensemble;* car c'est la muse elle-même qui t'a enseigné, la muse, fille de Jupiter, ou plutôt Apollon [1]... »

Eh bien! non, M. Victor Hugo n'est pas *au-dessus de tous les mortels ensemble;* mais il n'en demeure pas moins un merveilleux poète et un admirable prosateur. Il est, avec Chateaubriand, la plus grande figure littéraire du dix-neuvième siècle, et sa gloire, eût-elle, comme celle du chantre des *Martyrs*, des retours à subir, sa gloire ne périra pas. Il ne saurait dès lors être sans intérêt de bien connaître les origines et les premières manifestations de son génie. Le poète lui-même, il est vrai, semble avoir fourni d'avance sur ce point tous les éclaircissements désirables, dans les deux volumes de *Mémoires* écrits sous son toit et à peu près sous sa dictée, et publiés sous ce titre : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* [2]. Malheureusement ce livre, à côté de renseignements précieux et dont l'histoire littéraire de notre temps devra faire son profit, renferme en grand nombre des inexactitudes, qu'il est essentiel de redresser, et des lacunes, plus ou moins involontaires, qu'il est utile de faire disparaître. Je m'y suis appliqué de mon mieux, et le soin que j'ai mis à relever les erreurs du *témoin* de M. Victor Hugo ou à rechercher les écrits de sa jeunesse, témoigne peut-être pour lui d'une admiration plus sincère que celle des *bons amis de cour* qui vont célébrant bien haut ses dernières œuvres, et qui, entre eux, *sotto voce*, le gratifient, en dépit de son anticléricalisme, d'un ample canonicat dans le diocèse de l'archevêque de Grenade.

## II

« Si j'avais écrit ces mémoires avant la révolution, j'aurais peut-être évité de parler longtemps de mon origine : né avec un sentiment absolu d'indépendance, je n'estimais peut-être pas assez autrefois l'avantage d'être sorti d'une ancienne maison ; mais depuis qu'on a voulu prouver que la noblesse n'était rien, j'ai senti qu'elle valait quelque chose, et j'aime à présent à retrouver le gentilhomme sous la plume de Montesquieu, comme à sentir la chevalerie sous la lance de Bayard. Je descends d'une des plus anciennes familles de

[1] *Odyssée*, l. VIII.

[2] Deux volumes in-8°, 1863. — Ces deux volumes, qui prennent M. Victor Hugo à sa naissance, le conduisent jusqu'à sa nomination à l'Académie française, en 1841.

la Bretagne et de la monarchie française. » Ainsi s'exprimait Chateaubriand, en tête des *Mémoires de sa vie*, commencés en 1809 [1].

M. Victor Hugo, qui écrivait sur son journal de collège, à la date du 10 juillet 1816 (il avait alors quatorze ans) : « Je veux être Chateaubriand ou rien ; » — M. Victor Hugo n'a pas voulu qu'il fût dit que, l'égal de Chateaubriand par le génie et par la gloire, il n'était pas son égal par la naissance. Fils d'un glorieux soldat qui avait conquis sur les champs de bataille le titre de comte, il a tenu à nous apprendre que sa noblesse remontait bien au delà du premier Empire, et que lui aussi possédait *l'avantage d'être sorti d'une ancienne maison.*

Au mois de juillet 1831, à la veille de la publication des *Feuilles d'automne*, M. Sainte-Beuve, alors son ami, faisait paraître, dans la *Biographie des contemporains*, une notice dont le poète lui-même lui avait fourni les éléments. « Je n'ai point écrit mon article, dit M. Sainte-Beuve, sans m'informer et sans puiser à la meilleure source. » Or, voici l'information que M. Victor Hugo avait fournie à son biographe, relativement à l'ancienneté de sa maison : « Sa famille paternelle, anoblie, dès 1531, en la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, avait donné, au dix-septième siècle, un savant théologien de ce nom, évêque de Ptolémaïs [2]. »

Cet évêque de Ptolémaïs reparaîtra trente ans plus tard dans les *Misérables :* « Dans une autre dissertation, dit M. Hugo, l'évêque de D... examine les œuvres théologiques de Hugo, évêque de Ptolémaïs, *arrière-grand-oncle de celui qui écrit ce livre* [3]. » Dans *William Shakespeare*, l'auteur nous présente « Françoise d'Issembourg de Happoncourt, femme de François Hugo, chambellan de Lorraine, et fort célèbre sous le nom de Mme de Graffigny [4] ». Enfin, dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, voici ce que nous trouvons dès la première page :

[1] *Mémoires de ma vie*, manuscrit des trois premiers livres des *Mémoires d'Outre-Tombe*, publié, en 1874, par Mme Charles Lenormant.

[2] *Biographie des Contemporains*, publiée sous la direction de MM. Rabbe et Vieilhe de Boisjolin, t IV, 2e partie, p. 331.

[3] *Les Misérables*, Ire partie, l. Ier, c. v. — On lit encore, dans la seconde partie des *Misérables*, au livre Ier, consacré à la bataille de Waterloo : « Hougomont, pour l'antiquaire, c'est *Hugomons*. Ce manoir fut bâti par Hugo, sire de Somerel, le même qui dota la sixième châtellenie de l'abbaye de Villiers. » — Au l. IV, c. v, de *Notre-Dame de Paris*, M. Victor Hugo parle de l'évêque Hugo de Besançon, « *Hugo II di Bisuncio*, 1326-1332 ; » et dans ses Lettres sur *le Rhin*, t. I, p. 101, il n'omet point de rappeler qu'au moyen âge la ville de Mézières a été anoblie par « le comte Hugo ».

[4] *William Shakespeare*, par Victor Hugo, p. 338.

Le premier Hugo qui ait laissé trace, parce que les documents antérieurs ont disparu dans le pillage de Nancy par les troupes du maréchal de Créqui, en 1670, est un Pierre-Antoine Hugo, né en 1532, conseiller privé du grand-duc de Lorraine, et qui épousa la fille du seigneur de Bioncourt. Parmi les descendants de Pierre-Antoine, je remarque : au seizième siècle, *Anne-Marie, chanoinesse de Remiremont;* au dix-septième siècle, Charles-Louis, abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïde, auteur d'un recueil estimé, *Sacræ antiquitatis monumenta;* au dix-huitième siècle, Joseph-Antoine, officier près du maréchal de Montesquiou, tué à la bataille de Denain; Michel-Pierre, lieutenant-colonel au service de Toscane; et Louis-Antoine, que M. Abel Hugo disait être le conventionnel Hugo, exécuté pour modérantisme [1].

Chateaubriand avait dit, au début de ses *Mémoires :* « Lorsque Chérin vit nos titres pour ma présentation à Louis XVI, et pour faire les preuves de ma sœur Lucile au chapitre de Largentière et ensuite à *celui de Remiremont*, il déclara qu'il n'avait jamais eu entre les mains une plus belle et plus complète généalogie. » Puisque les portes du chapitre de Remiremont, en Lorraine, s'ouvraient toutes grandes devant les Chateaubriand, il ne se pouvait pas qu'elles restassent fermées devant les Hugo, et c'est pour cela que nous voyons figurer, dans la généalogie du poète, *Anne-Marie, chanoinesse de Remiremont.* Or sait-on combien il fallait prouver de quartiers de noblesse pour être reçue chanoinesse du chapitre de Remiremont? « Pour entrer dans ce chapitre, dit M. le comte d'Haussonville, il fallait prouver trente-deux quartiers de noblesse dans les lignes paternelles, et autant dans les lignes maternelles, en tout : soixante-quatre quartiers [2]. »

Soixante-quatre quartiers! On voit que M. Victor Hugo laisse bien loin derrière lui ce gentilhomme, si fier de ses parchemins, à qui Boileau disait :

Votre race est connue,
Depuis quand ? répondez. Depuis mille ans entiers,
Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers :
C'est beaucoup [3].

C'est peu, pourrait répondre M. Hugo, qui possède une collection d'*ancêtres* presque aussi riche que celle de don Ruy Gomez de Silva :

[1] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie,* t. I, p. 1. — Le conventionnel Hugo n'a jamais existé que dans l'imagination de M.... Abel Hugo.
[2] *Souvenirs et Mélanges,* par le comte d'Haussonville, p. 3.
[3] Boileau, satire V.

Voilà don Vasquez, dit le sage;
Don Jayme, dit le fort. Un jour sur son passage,
Il arrêta Zamet et cent Maures, tout seul. —
J'en passe, et des meilleurs [1].

Lui aussi, M. Hugo, a été forcé d'en passer, et des meilleurs, parce que *les documents antérieurs à* 1532 *ont disparu dans le pillage de Nancy, en* 1670. Sans ce déplorable événement, sans le maréchal de Créqui et ses troupes, nul doute que l'auteur des *Misérables* n'eût été en mesure d'établir que sa famille marchait de pair avec les *petits chevaux de Lorraine* [2], comme celle de l'auteur du *Génie du christianisme* rivalisait de grandeur et d'ancienneté avec celle des Rohan et des Montmorency-Laval [3].

Je ne me serais point étendu aussi longuement sur les prétentions aristocratiques de M. Victor Hugo, si elles n'avaient quelque chose de singulier chez un écrivain qui se pique d'être démocrate; si elles n'avaient pas, en second lieu, droit de nous étonner encore davantage, venant d'un homme assez illustre par lui-même pour pouvoir se passer d'aïeux; si enfin elles n'offraient pas ce caractère particulièrement étrange d'être dénuées de tout fondement.

Le père de M. Victor Hugo, qui a écrit, lui aussi, ses *Mémoires*, nous apprend « qu'il doit le jour à d'honnêtes gens dont rien n'égala mieux les vertus que l'excellente réputation qu'elles leur méritèrent [4] ». Ces *honnêtes gens*, à qui leurs *vertus* avaient valu une *excellente réputation*, demeuraient à Nancy; c'est donc là que nous devons nous adresser si nous voulons être renseignés exactement. J'ouvre en conséquence l'*Histoire de Nancy*, par M. Jean Cayon, et, à la page 353, consacrée au récit de la fête des époux, dans le département de la Meurthe, je lis ce qui suit :

« Parmi les citoyens couronnés dans ces fêtes patriarcales, nous remarquons, le 10 floréal an V (29 avril 1797), Joseph Hugo, menuisier, « très excellent républicain », et père de neuf enfants dont plusieurs étaient à la frontière. Il est l'aïeul de notre célèbre Victor Hugo, pair de France [5]. »

[1] *Hernani*, acte III, scène VI.

[2] « Les familles appelées *grands chevaux de Lorraine* étaient au nombre de quatre : les Ligneville, les du Chatelet, les Lenoncourt et les Haraucourt. A l'exception des Ligneville, elles sont éteintes... On n'est point parfaitement d'accord sur le nombre et sur les noms des familles qualifiées de *petits chevaux de Lorraine*. Les auteurs qui en parlent varient à ce sujet. Ils citent tantôt huit, tantôt douze, et quelquefois seize familles comme portant ce titre honorifique. » (Comte d'Haussonville, *Souvenirs et Mélanges*, p. 5.)

[3] Chateaubriand, *Mémoires*, p. 5.

[4] *Mémoires du général Hugo*, t. I, p. 1.

[5] *Histoire de Nancy*, par M. Jean Cayon. Nancy, 1846.

Ce n'est pas sans raison que Joseph Hugo avait été couronné le jour de la fête des époux. Il s'était, en effet, marié deux fois, et, suivant un érudit nancéien, M. Ch. Courbe, il avait eu de ses deux mariages dix-sept enfants, et même dix-huit. Sa première femme, demoiselle Dieudonnée Béchet, était fille de Dominique Béchet, maître cordonnier; sa seconde femme, demoiselle Jeanne-Marguerite Michaud, était gouvernante d'enfants chez M. le comte Rosières d'Euvezin [1]. En l'an V, trois des filles de Joseph Hugo, Anne-Julie, Victoire et Marie-Françoise, étaient couturières; elles demeuraient toutes les trois avec leur père dans une maison de la rue des Maréchaux. Deux autres filles étaient mariées, l'une à Joseph Pettinger, ancien boulanger, puis livreur de blé; l'autre à Joseph Georges, perruquier.

Dans le tableau généalogique que l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* a placé en tête de son livre, tous ces braves gens brillent par leur absence. M. Hugo parle bien de deux de ses oncles, Francis-Juste, qui devint major d'infanterie, et Louis-Joseph, qui devint général de brigade; mais les oncles perruquiers et boulangers n'ont pas obtenu la moindre mention, non plus que les trois tantes couturières. Que ne se faisaient-elles admettre, comme chanoinesses, au chapitre de Remiremont? De la grand'mère, *gouvernante d'enfants*, il n'est pas soufflé un traître mot : passe encore, si elle eût été, comme la grand'mère de Lamartine, sous-gouvernante des enfants de M. le duc d'Orléans [2]! Quant au grand-père, M. Victor Hugo n'a pas hésité à le biffer de son tableau. Le moyen, je vous le demande, de faire figurer, dans un si bel arbre généalogique, un maître menuisier! Mais cette façon commode de se débarrasser des gens ne réussit pas toujours, paraît-il, et on assure que le spectre du menuisier de l'an V apparaît parfois, à l'heure de minuit, à son petit-fils, qui frissonne d'épouvante et d'horreur en entendant *ce que dit la bouche d'ombre!* Comment faire pour conjurer ces fâcheuses apparitions et pour clouer à tout jamais ce trouble-fête dans un de ces cercueils qu'il fabriquait lui-même autrefois? Le dernier biographe du poète, M. Barbou, s'y est appliqué de son mieux. Comprenant que le silence avait ici ses dangers, il s'est décidé, non pas à nommer *Joseph Hugo*, — son nom jamais n'attristera des pages consacrées à la gloire de M. Victor Hugo, — mais à y faire une allusion discrète. « Certains généalogistes, dit-il, ont contesté cette descendance (celle qui rattacherait directement

[1] *Les Archives de Nancy ou Documents relatifs à l'histoire de cette ville, publiés sous le patronage de l'administration municipale*, par M. Lepage, archiviste de la Meuse, 1863, t. IV.

[2] *Les Confidences*, par A. de Lamartine, l. Ier.

M. Victor Hugo à une famille de vieille noblesse). Ils ont prétendu que le grand-père du général Hugo avait exercé un métier manuel (pourquoi ce tour classique et cette périphrase ? Le mot de *menuisier* est-il donc si terrible à prononcer et à écrire?). Cela est possible, continue M. Barbou, les plus illustres familles ayant eu des revers à subir ; mais il n'en est pas moins exact que Victor Hugo, qui n'en tire point vanité, qui ne rougirait pas, bien au contraire, de la plus humble extraction, qui estime qu'un homme ne vaut que par ce qu'il fait, que Victor Hugo, disons-nous, appartient à une famille de vieille noblesse, de cette noblesse vénérable devant ses titres aux services rendus au pays [1]. » Et, à l'appui de son dire, l'auteur de *Victor Hugo et son temps* invoque Pierre d'Hozier, juge d'armes de France, et le quatrième registre de son *Armorial général*, publié en 1752. On y trouve, sous ce titre : *Hugo en Lorraine*, l'arbre généalogique des descendants de Georges Hugo, capitaine dans les troupes de René II, duc de Lorraine, et anobli par lettres du 14 avril 1535 :

Premier degré : *Georges Hugo.*

Deuxième degré : *Claude Hugo*, écuyer, gendarme dans la compagnie du prince Nicolas de Lorraine.

Troisième degré : *François Hugo*, avocat au parlement de Saint-Michel.

Quatrième degré : *Nicolas Hugo*, écuyer, syndic de la noblesse du bailliage de Saint-Michel.

Cinquième degré : *Nicolas-Ignace Hugo*, écuyer, conseiller d'État et privé du duc Léopold de Lorraine.

Sixième degré : *Charles-Hyacinthe Hugo*, chevalier, né le 16 décembre 1699, conseiller-maître en la Chambre des comptes de Lorraine, en survivance de son père. François, duc de Lorraine, lui accorda, le 20 novembre 1736, des lettres par lesquelles lui, ses enfants et sa postérité, née et à naître en légitime mariage, furent créés *chevaliers*.

Ici, M. Barbou nous arrête pour nous apprendre que Charles-Hyacinthe Hugo est justement le père de Joseph Hugo, le menuisier de l'an V et l'aïeul du poète. Nous rouvrons d'Hozier et nous voyons qu'il termine ainsi son article :

Charles-Hyacinthe mourut à Estival, le 24 janvier 1738, laissant sa femme veuve, — D$^{lle}$ Anne Lhuillier de Spitzemberg, — et trois enfants nés de son mariage, savoir :

1. Nicolas-Dieudonné Hugo, chevalier, né le 12 juin 1735 ;

[1] *Victor Hugo et son temps*, par M. A. Barbou, 1881.

2. Louis-Charles-Toussaint Hugo, chevalier, né le 29 mai 1736 ;
3. Joséphine-Mectilde Hugo, né le 6 juillet 1737 [1].

Voilà qui est formel et qui tranche la question; il est établi par d'Hozier lui-même, si imprudemment invoqué par M. Barbou, que Joseph Hugo n'était point fils de Charles-Hyacinthe, conseiller-maître en la Chambre des comptes de Lorraine. Il était fils d'un cultivateur de Beaudicourt. Des érudits nancéiens ont retrouvé son acte de naissance et ses deux actes de mariage, et il ressort de ces pièces, sans contestation possible, que l'aïeul de M. Victor Hugo est complètement étranger à la famille de vieille noblesse à laquelle l'auteur des *Misérables* prétend se rattacher : Joseph Hugo est né, le 7 juin 1719, à Beaudicourt, près Miremont, de Jean-Philippe Hugo, cultivateur, et de Catherine Grandpère.

Que M. Victor Hugo renonce donc à falsifier d'Hozier pour se forger une généalogie menteuse; fils d'un général qui a versé son sang pour la France sur vingt champs de bataille, qu'il ne rougisse plus d'avoir pour aïeul un honnête ouvrier, et un honnête cultivateur pour bisaïeul; qu'il cesse de prêter à rire aux gens en se faisant — lui, l'égal des Corneille et des Molière — l'émule de M. Jourdain! Et encore, M. Jourdain était-il moins ridicule! Lui, du moins, n'était pas républicain!

Un homme dont M. Victor Hugo s'est moqué dans un de ses livres [2], le procureur général Bellart, écrivait, le 23 juin 1823, à certain biographe qui lui avait demandé des renseignements sur *ses ancêtres :*

Hélas! monsieur, vous faites trop d'honneur à ma famille. Elle n'a pas d'armoiries! Je suis le premier des miens à qui le roi ait daigné en accorder, et j'ai supplié Sa Majesté de permettre qu'à côté de la fleur de lis dont elle m'honorait, je plaçasse la cognée de mon père, qui était charron. Il n'y a pas en France, ni peut-être au monde, de famille plus roturière que la mienne. Je ne connais, dans aucune de mes deux lignes, mes bisaïeuls. Mes aïeuls, dans chacune des deux, étaient de bons et honnêtes fermiers, au delà desquels je ne trouve plus rien..... Je ne vous en remercie pas moins de votre obligeance, monsieur, et de tout ce que vous voulez bien me dire de flatteur. Je révère certainement la noblesse acquise au prix des services rendus à son roi, à son pays. Je serai très fier d'être un Montmorency, un Crillon, un Duguesclin; mais puisque la fortune ne m'avait pas réservé

[1] *Armorial général ou registre de la noblesse de France.* — Registre IV, MDCCLII.

[2] *Les Misérables,* Ire partie, l. III.

cette gloire, je ne veux pas usurper ni celle-là ni aucune autre analogue. Je me tiens à mon lot, content d'avoir été du moins un homme d'honneur, un homme de bien, et peut-être quelquefois un citoyen utile [1].

« L'auteur de ce drame a toujours mieux aimé des armes que des armoiries. » Telles sont les fières paroles par lesquelles M. Victor Hugo terminait, en 1827, la fameuse préface de *Cromwell.* Ce noble dédain pour les armoiries ne l'a point empêché d'en prendre : il porte d'azur au chef d'argent, chargé de deux merlettes de sable. L'écu est sommé d'un vol banneret d'azur chargé d'une face d'argent. S'il lui plaît de conserver ces armoiries, je n'y vois, pour mon compte, aucun inconvénient, et je me borne à exprimer timidement le vœu qu'à côté des deux merlettes il place le rabot de son grand-père, le menuisier, comme Bellart plaçait la cognée de son père, le charron, à côté de la fleur de lis. Qu'il ne veuille pas mettre les chevilles de maître Adam dans son écu, je le comprends ; mais que du moins le rabot y figure, accompagné de ces vers écrits par Boileau à l'adresse des poètes... et des menuisiers :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;
Polissez-le sans cesse, et le repolissez.

## III

Du moment que M. Victor Hugo s'était accordé, du côté paternel, une si belle généalogie, il lui en coûtait peu de nous apprendre que, du côté maternel, il était de souche bourgeoise. Aussi ne fait-il aucune difficulté de dire que le père de sa mère était un *honnête bourgeois, un armateur de Nantes, appelé Trébuchet* [2]. Ici encore cependant il s'est arrangé de façon à ne pas être tout à fait exact. On lit dans la préface des *Feuilles d'automne :* « La mère de l'auteur, pauvre fille de quinze ans, en fuite à travers le Bocage, a été une *brigande*, comme Mme de Bonchamp et Mme de la Rochejacquelin. » Avoir été une *brigande* en 93, avoir suivi, à travers le Bocage de la Vendée, la veuve de Bonchamp et la veuve de Lescure, savez-vous bien, monsieur Hugo, que cela n'est pas une moindre gloire que d'avoir été aux croisades ? Certes, vous le savez, et c'est pour cela que vous faites de votre mère une *brigande :* elle aurait pu l'être, elle ne l'a pas été. « Ce Trébuchet, dit le *témoin* de

[1] *Œuvres de N.-F. Bellart,* t. VI, p. 164.
[2] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 16.

M. Victor Hugo, était un de ces honnêtes bourgeois qui ne sortent jamais de leur ville et de leur opinion. » Pendant toute la guerre de la Vendée, il ne s'éloigna pas de Nantes, et sa fille resta auprès de lui. C'est dans cette ville que le capitaine Hugo eut occasion de voir, chez son père, M[lle] Sophie Trébuchet. Entre la famille de l'armateur royaliste et l'officier républicain, des relations s'établirent, que les divisions de la politique ne parvinrent pas à rompre. Le républicanisme du jeune capitaine était pourtant, à cette époque, singulièrement ardent; il avait même dépouillé son prénom de Léopold, pour prendre celui de *Brutus*. J'ai sous les yeux l'original d'une adresse des officiers, sous-officiers et soldats du bataillon de l'Union, en date du 10 juillet 1793. Dans cette adresse, datée *du camp sous Angers, près de la Vendée*, « les républicains, composant le bataillon de l'Union », félicitent la Convention d'avoir expulsé de son sein les membres de la Gironde et d'avoir donné à la nation la Constitution de 93 : « Législateurs, nous sanctionnons cette sublime Constitution, et nous jurons d'en défendre les principes et de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour écraser les tyrans, les fanatiques, les royalistes et les fédéralistes. » — Parmi les signatures, à côté de celle de Muscar, premier chef du bataillon de l'Union, je relève celle de *Brutus Hugo*, adjudant-major [1].

Une étroite amitié unissait le chef de bataillon et son adjudant, si bien qu'il leur arriva de refuser de l'avancement pour ne pas se séparer. Au mois d'avril 1794, nous les retrouvons tous les deux au château d'Aux ou d'O, nommé aussi la Hibaudière, près de Nantes. Muscar commande le poste, Hugo signe plus que jamais *Brutus*. Les 2 et 3 avril (13 et 14 germinal an II), des paysans du bourg de Bouguenais [2], arrêtés dans leurs maisons ou dans leurs champs, alors qu'ils se livraient à leurs travaux, sont traduits, au nombre de plusieurs centaines, devant une commission militaire révolutionnaire, séante au château d'Aux, condamnés à mort et fusillés par les soldats de Muscar. Dans ses *Mémoires*, le capitaine Hugo a célébré, à cette occasion, les sentiments d'humanité de son ami, et il s'est mis lui-même en scène dans des conditions qui lui feraient grand honneur, mais dont il nous est malheureusement impossible de lui laisser le bénéfice.

Voici son récit, écrit longtemps après les événements et publié,

[1] Nous devons la communication de cette pièce à M. Gustave Bord, dont la collection d'autographes et de documents inédits sur la révolution est une des plus précieuses qui soient en France.

[2] Et non *Bouquenay*, comme l'écrivent le général Hugo dans ses *Mémoires*, et après lui *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*.

en 1823, à une époque où le général comte Hugo oubliait volontiers qu'il s'était placé autrefois sous le patronage de *Brutus* :

Je vis, après quelques courtes questions de pure forme, condamner ces deux cent soixante-dix infortunés à la peine terrible à laquelle ils s'attendaient : on les conduisit à la mort par petites troupes, ils la reçurent avec calme, à côté des fosses ouvertes pour les recevoir. J'ai beaucoup fait la guerre, j'ai parcouru de vastes champs de bataille, jamais rien ne m'a tant frappé que le massacre de ces victimes de l'opinion et du fanatisme.

A peine ces malheureux furent-ils condamnés, que le tribunal reçut ordre de revenir à Nantes. Le président pria Muscar de faire juger les jeunes filles par une commission militaire ; et cet officier, désirant les sauver, me nomma, quoique bien jeune encore, pour présider à ce tribunal, certain que je ne démentirais pas les sentiments d'humanité qu'il me connaissait. Il n'osa point influencer la nomination des autres membres, mais il me pria de tout faire pour les apitoyer sur les infortunées dont le sort était remis entre nos mains.

Un vieux sous-lieutenant du 13e de Seine-et-Oise, nommé Fleury, s'il m'en souvient bien, homme sombre et taciturne, devant opiner le premier, je craignais que sa voix n'influençât défavorablement les autres juges, et je crus, avant de lui demander son opinion, devoir, après la rentrée des prévenues dans la chapelle, représenter au tribunal qu'il était bien pénible, pour des militaires, d'être appelés à prononcer sur le sort de malheureuses victimes de la guerre; qu'il l'était plus encore quand les jugements devaient tomber sur des jeunes filles qui ne pouvaient avoir pris aucune part aux hostilités ; sur des infortunées qui toutes versaient déjà des larmes de sang par suite des événements affreux dont nous venions d'être témoins, et dont elles ne pouvaient douter, puisque tous les feux avaient retenti jusqu'à elles. J'engageai les juges à bien se recueillir, à ne chercher aucun modèle de conduite et à prononcer d'après leur cœur.

Alors ce vieil officier, que je craignais tant, dit à haute voix et sans sortir de son caractère : « Je me suis fait militaire pour combattre des « hommes et non pour assassiner des femmes. Je vote la mise en « liberté des vingt-deux prévenues et leur renvoi immédiat chez « elles. »

Cette opinion, qui m'aurait précipité dans les bras du brave homme, si j'avais osé le faire, fut appuyée de suite par un lieutenant de la légion nantaise qui le suivait, et bientôt une heureuse unanimité ouvrit les portes de la chapelle à ces enfants tous à genoux. Muscar vint alors remercier le tribunal de sa généreuse conduite, et nous exprimer ses regrets que les deux cent soixante-dix prisonniers qui

venaient de périr n'eussent pas été soumis à un arrêt aussi doux que le nôtre[1].

Je regrette d'être obligé de dire que ce récit, en ce qui concerne le rôle du commandant Muscar et celui du capitaine Hugo, est absolument imaginaire. Un certain nombre de pièces officielles nous édifieront tout d'abord sur l'humanité du commandant du château d'Aux.

En frimaire an II, le citoyen Lenoir, président d'une commission révolutionnaire instituée par Carrier, écrivait à Muscar, *commandant temporaire de la Hibaudière* (ci-devant château d'Aux) :

Nous avons reçu ta lettre du 18 frimaire (8 décembre 1793). Les quatre brigands sur lesquels elle contenait des renseignements ont été jugés de suite; ils subiront ce jour la peine due à leurs crimes. Quand tu nous enverras les renseignements sur les cinq derniers, prompte justice sera faite... Sois tranquille, la tête des coupables tombera; nous en avons bien condamné sept. Vive la république[2]!

Le 8 nivôse (28 décembre 1793), Muscar écrivait à son tour :

Encore sept brigands de fusillés hier. Tous les jours ce *jeu patriotique* va se reproduire. Bien décidé à donner la chasse à mort à tous ceux qui infectent encore ces environs, j'espère qu'aucun n'échappera à mon activité et à ma haine implacable contre tout ce qui ose fouler aux pieds les lois saintes de la république[3].

Il écrit encore, le 22 avril 1794 (3 floréal an II), au citoyen David Vaugeois, accusateur public près la commission militaire révolutionnaire qui, vingt jours auparavant, avait fait fusiller au château d'Aux les malheureux habitants de Bouguenais :

Je vous envoie une petite collection de brigands, au nombre de quarante-cinq, que j'ai fait prendre hier au pont Saint-Martin. Vous en nourrirez la guillotine. Le citoyen Beilvert, ce fléau de brigands, vous donnera des renseignements plus circonstanciés sur ces coquins. Que ne puis-je vous envoyer toute l'armée de Charrette[4]!

Et quelques jours plus tard, le 27 avril, il confirmait sa lettre du 22 en ces termes :

[1] *Mémoires du général Hugo*, t. Ier.
[2] Cahier de correspondance de la commission Lenoir. — Greffe du tribunal de Nantes.
[3] Papiers de la commission Bignon. — Greffe du tribunal de Nantes.
[4] *Ibid.*

Je t'envoie Beilvert, pour vous donner des renseignements sur les brigands que vous allez juger. Il porte une pièce de conviction trouvée chez eux, un habit de volontaire percé de balles et coupé de coups de sabre. D'ailleurs, il ne faut pas de grands renseignements sur le compte des gens qu'on est moralement sûr d'avoir été avec des brigands ; le tact révolutionnaire doit plus faire dans ces procès que les formes [1].

La cruauté implacable de Muscar ne s'arrêtait pas aux *brigands :* elle s'étendait aussi aux femmes. Le 8 germinal an II (28 mars 1794), il écrivait aux membres de la commission militaire, à Nantes :

*Je viens de faire fusiller dix brigandes :* une onzième, nommée Jeanne Bouneau, tout aussi coupable que les autres, étant femme d'un brigand et complice de son mari, est enceinte de cinq mois. Le conseil militaire assemblé pour la juger, craignant d'offenser la nature, en suivant le cours rigoureux de la justice, a cru devoir la renvoyer à votre tribunal ; votre sagesse saura concilier les égards qu'on doit à son état avec l'inflexible sévérité de la loi [2].

Manifestement contraire à la vérité en ce qui regarde le commandant Muscar et ses prétendus sentiments d'humanité, le récit du général Hugo est-il plus exact en ce qui touche la commission militaire dont il aurait été le président ?

Un écrivain que recommandent ses patientes et consciencieuses études sur l'histoire de la révolution en province, M. Alfred Lallié [3], a retrouvé, au greffe du tribunal de Nantes, et a bien voulu nous communiquer quelques-unes des pièces concernant cette commission militaire. L'adjudant-major Hugo n'en était point le président. Le *vieux sous-lieutenant du 13*e *de Seine-et-Oise, nommé Fleury*, n'en faisait pas partie.

Voici quelle en était la composition : Simon, second chef du bataillon de l'Union, *président ;* Boudar, Bourette, Jubert, Rothan, Kraust, *Brutus Hugo*, ce dernier faisant fonctions de greffier. Du moment que le capitaine Hugo, au lieu d'être le président de la commission, n'en était que le greffier, il est évident que son récit manque de base et croule de toutes parts. Ce qui achève de le démontrer, c'est que, d'après ce récit, les jeunes filles et les femmes

[1] Greffe du tribunal de Nantes.

[2] *Ibid.*

[3] Auteur du *District de Mâchecoul*, des *Notes concernant l'histoire du Bouffay de Nantes*, de *la Grande Armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil*, d'*une Commission d'enquête et de propagande en l'an II de la République*, des *Noyades de Nantes*, etc., etc.

traduites devant le conseil militaire auraient été *immédiatement mises en liberté et renvoyées chez elles;* il est, au contraire, établi, par les documents officiels, que les femmes furent condamnées et que les jeunes filles elles-mêmes, bien loin d'être mises en liberté, furent renvoyées devant le tribunal révolutionnaire. Le greffe du tribunal de Nantes ne possède plus que deux des jugements rendus par le conseil militaire du château d'Aux et signés tous les deux par *Brutus Hugo.* Le premier condamne à la peine de mort Marie Brosset, femme Joseph Gauthier, âgée de trente-quatre ans, coupable *d'avoir fait du pain pour alimenter son mari, brigand.* Le second a trait à une jeune fille âgée de quinze ans. Jeanne Onillon, accusée « d'avoir porté le fusil d'un brigand son oncle, qu'elle a dit être saoul. » En voici le texte :

Le Conseil, considérant que cette fille n'étant âgée que de quinze ans, a été sous la dépendance de ses parents, dont son âge lui a fait suivre l'impulsion, n'est pas moins coupable que sa mère, déjà condamnée à mort, décide qu'elle sera renvoyée devant le tribunal révolutionnaire, pour qu'il prononce sur les peines que la loi inflige aux personnes trop jeunes pour être punies de mort.

On le voit, bien en a pris à la mère de M. Victor Hugo de ne point être une *brigande*, en fuite à travers le Bocage; car si elle avait été prise et traduite devant le conseil militaire où siégeait le capitaine Brutus Hugo, elle eût été condamnée à mort, ou tout au moins, en raison de son âge, renvoyée devant le tribunal révolutionnaire de Nantes.

Deux ans après les sinistres exécutions du château d'Aux, en 1796, le mariage de M^lle^ Sophie Trébuchet et du capitaine Hugo était célébré à Paris, où le jeune officier avait été appelé pour remplir les fonctions de rapporteur du premier conseil de guerre. « Le futur, lisons-nous dans le livre de biographie domestique que nous avons déjà cité, ne pouvant aller à Nantes, la future vint à Paris avec son père et son frère, mais sans ses sœurs qui, à force de dévotion, venaient de se faire Ursulines [1]. »

M^lle^ Sophie Trébuchet avait trois sœurs, — et non deux, comme le dit *Victor Hugo raconté.* De ces trois sœurs, Madeleine, Marguerite et Renée, une seule, Madeleine, se fit Ursuline, et cela dès 1787, et non en 1796, époque à laquelle il n'y avait plus de maisons religieuses en France. Elle était à la veille de prononcer ses vœux,

[1] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 16.

en 1789, quand l'évêque de Nantes, Mgr de la Laurencie, crut devoir le lui défendre, en raison de la tournure inquiétante que prenaient les événements. Elle resta alors dans la communauté comme novice agréée, et ne quitta le couvent que lorsqu'il fut fermé, le 1er octobre 1792. Pendant toute la durée de la crise révolutionnaire, elle vécut avec sa demi-tante maternelle, Rose Lenormand-Dubuisson, religieuse ursuline, et se consacra, comme elle, lorsque les plus mauvais jours furent passés, à l'instruction des enfants. La communauté ayant été rétablie en 1806, elle prononça solennellement ses vœux le 16 novembre de cette même année : elle avait alors trente-six ans. Mère Trébuchet est morte à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, laissant un nom béni et vénéré.

Très nombreux, du reste, sont les membres de la famille maternelle de M. Victor Hugo qui ont embrassé la vie religieuse.

Deux de ses cousines, suivant l'exemple de leur tante Madeleine et de leur grand'tante Lenormand, sont entrées aux Ursulines : Mlle Fanny Bellet, sœur Sainte-Ursule, morte à la communauté de Nantes, le 10 février 1881 ; Mlle Joséphine Allory, sœur Saint-Stanislas, qui fait encore aujourd'hui partie de la même communauté.

Deux autres de ses parentes appartiennent à l'ordre des religieuses de Nazareth : Mlle Anaïs Trébuchet, maîtresse des novices, à Oullins, et Mlle Léonide Trébuchet, religieuse à Reims.

Un cousin germain de Mme Victor Hugo mère, M. Lenormand, est mort, il y a peu d'années, curé de la Boissière, dans le diocèse de Nantes.

Dans la famille paternelle de M. Victor Hugo, les vocations religieuses n'ont point fait défaut non plus.

Il a une cousine germaine, de son nom, carmélite à Tulle.

L'un des fils de son frère Abel, Jules Hugo, qui se destinait à la prêtrise, est mort à Rome, tout jeune encore et ayant déjà reçu plusieurs des ordres ecclésiastiques. C'était un des plus chers amis de Mgr de Ségur. D'une lettre que j'ai sous les yeux et qui lui est consacrée, je détache ces lignes : « J'ai eu la consolation de voir Jules Hugo deux fois ; il avait alors dix-huit ans. Je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré personne qui m'ait fait autant d'impression, tant la sainteté brillait sur ses traits et respirait dans toutes ses paroles. Il me semblait voir saint Louis de Gonzague ou saint Stanislas de Kotska. »

Vraiment, on serait tenté de dire de la famille de M. Victor Hugo ce que disait, un jour, Grégoire XVI de la famille du marquis de la Ferronnays : *Sono tutti santi!* Encore bien qu'il se soit fait l'ennemi de cette religion à laquelle un si grand nombre des siens ont demandé la consolation et la force, il est permis de croire que leurs

vertus et leurs prières viennent parfois rafraîchir son âme à son insu. S'il a peint, avec tant de suavité et de grâce, l'aimable et touchante figure de sœur Simplice, c'est parce que le modèle était là, non loin de lui. C'est parce qu'il ne peut défendre à sa pensée de se tourner quelquefois vers ces humbles et admirables femmes, — la vraie noblesse de sa famille, — qu'il a écrit sur le cloître ces pages que l'on est étonné de rencontrer dans les *Misérables*, et qui sont en contradiction si formelle avec les idées, les passions et les haines du parti dont il accepte si docilement, sur tous les autres points, le déplorable mot d'ordre.

Il n'y a pas d'œuvre plus sublime peut-être, — c'est M. Victor Hugo qui s'exprime ainsi, — que celle que font ces âmes. Et nous ajoutons : il n'y a peut-être pas de travail plus utile.

Il faut bien ceux qui prient toujours pour ceux qui ne prient jamais...

Quant à nous, qui ne croyons pas ce que ces femmes croient, mais qui vivons comme elles par la foi, nous n'avons jamais pu considérer sans une espèce de terreur religieuse et tendre, sans une sorte de pitié pleine d'envie, ces créatures dévouées, tremblantes et confiantes, ces âmes humbles et augustes qui osent vivre au bord même du mystère, attendant, entre le monde qui est fermé et le ciel qui n'est pas ouvert, tournées vers la clarté qu'on ne voit pas, ayant seulement le bonheur de penser qu'elles savent où elle est, c'est-à-dire soulevées à de certaines heures par les souffles profonds de l'éternité [1].

Et plus loin, après une admirable peinture du couvent, « ce lieu de captivité, où l'on est enchaîné par la foi », — d'où sortent « la bénédiction et l'amour », — qui renferme « une seule chose, l'innocence, — l'innocence parfaite, presque enlevée dans une mystérieuse assomption, tenant encore à la terre par la vertu, tenant déjà au ciel par la sainteté » ; — M. Victor Hugo poursuit en ces termes :

Jean Valjean comprenait bien l'expiation personnelle, l'expiation pour soi-même. Mais il ne comprenait pas celle de ces créatures sans reproche et sans souillure, et il se demandait avec un tremblement : Expiation de quoi? quelle expiation?

Une voix répondait dans sa conscience : la plus divine des générosités humaines, l'expiation pour autrui.

Il avait sous les yeux le sommet sublime de l'abnégation, la plus haute cime de la vertu possible, l'innocence qui pardonne aux hommes

[1] *Les Misérables*, 2e partie, l. VII, c. VIII.

leurs fautes et qui les expie à leur place; la servitude subie, la torture acceptée, le supplice réclamé par les âmes qui n'ont pas péché pour en dispenser les âmes qui ont failli; l'amour de l'humanité s'abîmant dans l'amour de Dieu, mais y demeurant distinct et suppliant; de doux êtres faibles ayant la misère de ceux qui sont punis et le sourire de ceux qui sont récompensés [1].

Mais ces citations nous ont entraîné bien loin de la mère du poète, qui ne partageait pas les sentiments religieux de sa sœur Madeleine et de sa tante Mère Lenormand-Dubuisson. C'est du moins ce qu'affirme l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

Après avoir dit que le capitaine Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et M^me^ Sophie Trébuchet se marièrent civilement à l'Hôtel de Ville, et qu'il n'y eut pas de mariage religieux, il ajoute : « Les églises étaient fermées dans ce moment, les prêtres enfuis ou cachés; les jeunes gens ne se donnèrent pas la peine d'en trouver un. La mariée tenait médiocrement à la bénédiction du curé, et le marié n'y tenait pas du tout [2]. »

Edmond Biré.

La suite prochainement.

[1] *Les Misérables,* 2^e^ partie, l. VIII, c. IX.
[2] *Victor Hugo raconté,* etc. I, p. 17.

# L'ÉGYPTE

## EN BATEAU A VAPEUR

---

### SAQQARAH, BENI-HASSAN, SYOUT

La mort de M. Mariette a rappelé l'attention sur les antiquités égyptiennes, qu'après Champollion il découvrit, pour ainsi dire, une seconde fois. Quelle émotion n'accueillit pas, en 1851, la nouvelle que la tombe des Apis venait enfin d'être rouverte, rouverte par un Français! Sans doute les fouilles du Sérapéum restent le plus beau titre de Mariette à la gloire; mais la plaine de Memphis n'a pas été le seul théâtre de ses exploits, et, pour avoir eu moins de renommée, les travaux qu'il n'a cessé d'exécuter dans la suite méritent une égale admiration. Depuis les embouchures du Delta jusqu'à la deuxième cataracte, point de ruines qu'il n'ait scrutées, presque aucune qu'il n'ait dépeinte : si son nom n'est inscrit nulle part, les pierres parlent, et les musées créés de toutes pièces, les monuments exhumés, notre Louvre lui-même enrichi, annoncent partout ce que la science lui doit et ce qu'elle a perdu.

Visiter l'Egypte aujourd'hui, après tant d'heureuses découvertes, présente donc un tout autre intérêt qu'il y a quelques années, cependant on dirait que pour les Français c'est encore une œuvre au delà des forces communes; bien que les eaux du même lac baignent les quais de Marseille et la plage d'Alexandrie, notre horreur instinctive des voyages s'obstine à accroître la longueur et les dangers de celui-là. De dangers, il n'y en a d'autres que le mal de mer; quant au temps, huit jours suffisent pour se rendre de Paris au Caire, et prendre l'avant-goût d'une expédition sur le Nil. Trop de voyageurs, il faut le dire, s'arrêtent à cette première étape; ils se flattent d'avoir vu l'Egypte, comme les Anglais voient la France en visitant Paris, à cette différence près, que notre civilisation jette son plus brillant éclat dans la capitale, tandis que le Caire marque précisément la limite où l'art égyptien se retire devant le génie

arabe. Si belle que soit, sous ses haillons, la ville aux cinq cents mosquées, gardez-vous d'y consumer tous vos loisirs : ne cédez pas aux prétextes dont les résidents européens couvrent leur apathie, car, en réalité, rien n'est moins périlleux que la navigation du Nil, qu'on choisisse la voile ou la vapeur.

Ceux qui se décident pour la voile, j'en conviens, ont droit à tous les égards. Réel mérite, en effet, de noliser une « dahabieh », sorte de felouque portant château d'arrière, et de s'y installer pour trois mois au moins, avec la perspective d'avancer quand il fait du vent, et, quand il n'en fait pas, d'attendre qu'il en fasse. Quelques-uns ont bien la prétention d'être halés par l'équipage, mais ils prennent vite cet exercice en pitié, et envoient leurs gens dormir : aussi bien ne les enverraient-ils pas que ce serait exactement la même chose. Au retour, les sincères avouent que le voyage leur a semblé long, et les bords du Nil un peu monotones; les autres vantent la diversité des aspects, l'avantage d'étudier à fond les ruines et les mœurs, le charme du silence dans le désert : tous s'accordent à foudroyer les malheureux qui, par choix ou par aventure, ont préféré le mode rapide. Livres et drogmans, pour divers motifs, invectivent contre « ces gens d'ordinaire peu lettrés qui n'ont de la curiosité que l'indiscrétion », et profanent la sainteté du fleuve. Cet arrêt pèche par sa généralité. Il y a des hommes d'esprit qui remontent le Nil à la voile, et il y a des imbéciles : cette dernière catégorie paraît même assez nombreuse, d'après les noms gravés au ciseau ou peints à l'encaustique sur les plus beaux endroits des monuments. On voudra bien reconnaître aussi que le fait de naviguer à la vapeur n'implique pas nécessairement la qualité d'un sot, ni même d'un observateur superficiel, car aucun de ces noms ne saurait convenir à MM. Ch. Blanc, auteur du *Voyage de la haute Égypte*, et A. Rhôné, qui décrit l'*Égypte à petites journées*.

Tous les discours ne nous empêchèrent donc pas, trois de mes amis et moi, de traiter, l'année dernière, avec la Compagnie Cook Son, qui s'engage, moyennant une assez forte somme, à effectuer en trente-cinq jours le voyage entier de la seconde cataracte.

L'embarquement, tout prévu qu'il dût être, ne laissa pas de s'opérer avec une certaine confusion : les passagers, au grand complet, avaient fort à faire, au milieu des colis de toute nature qui encombraient le pont, et reçurent de nos caisses à photographie un formidable appoint. Un long examen ne fut pas nécessaire pour nous convaincre que l'organisation du service est au-dessous de ce que font espérer les programmes, mais les agents sont polis, désireux de pallier les défauts du matériel, et nous eûmes la bonne

fortune de rencontrer, chez celui qui nous accompagna, l'alliance d'une intelligence heureuse avec une parfaite courtoisie.

A peine avions-nous terminé cet emménagement sommaire, qui consiste à chercher les moindres têtes de clous, pour y suspendre le plus d'objets possible, que la machine siffla et commença de battre l'eau. Nous vîmes défiler, devant nos yeux, le village et le port de Boulak, entourés de verdure, puis la masse imposante des pyramides, derrière lesquelles s'ouvre l'empire des sables. Tandis que nous en longions la morne étendue, et que les minarets du Caire s'éteignaient dans la brume, le déjeuner vint nous offrir l'occasion de faire connaissance avec nos compagnons du bord. Ce fut pour nous la plus agréable surprise d'y trouver, en face de la société ordinaire des paquebots, composée d'Américains et d'Anglais, une respectable minorité de langue française, phénomène inouï dans les fastes du Nil.

On se rend en trois heures de Boulak à Bédrécheïn, lieu d'arrêt pour visiter Saqqarah. Sur la rive, attendaient, des ânes que nous enfourchâmes sans défiance, mais à peine en selle, ce fut un galop effréné tout à fait inattendu chez cette monture. Cependant la course rapide ne nous empêcha pas d'admirer un paysage digne de souvenir. De grands bois de palmiers, étendant l'ombre sur des moissons en fleur, se miraient dans de petits lacs, dont les eaux endormies tachaient d'azur le vert des blés. La nouveauté du spectacle, le printemps des herbes, l'horizon sans limite, cette gaieté que le soleil met aux choses et aux yeux, tout était enchanté, nous avions perdu jusqu'au souvenir des frimas.

La ligne qui sépare les champs du désert est presque aussi droite qu'une allée de jardin; à peine quelques herbes folles essayent de mordre sur le sable, et frangent de leurs touffes indociles le tapis que le fleuve étend sur ses bords. Cette limite passée, la désolation succède tout à coup. Le sol rougeâtre et brûlé se relève pour soutenir les pyramides, si l'on peut donner ce nom aux monticules qui émergent des sables. On en compte dix-sept, mais une seule a du renom, les autres n'étant que des ébauches. Représentez-vous une masse de pierres menues, fortement liées, quoique sans ciment, et disposées par degrés, plus petits à mesure qu'ils montent. Il y a cinq assises bien marquées, la sixième s'aperçoit à la base, peut-être n'est-ce pas la dernière. Chacune mesure environ 10 mètres de haut, et porte un amas de sable que le vent balaye sans cesse.

La pyramide de Saqqarah, bien moins connue que celles de Gisch, passe pour le plus vieux monument du monde : plusieurs lui donnent jusqu'à sept mille ans, longue durée, plus facile à supposer

qu'à établir, et qui recule au delà des limites communes l'apparition de l'homme sur la terre [1]. L'obscurité qui enveloppe l'origine de ce tombeau n'est pas propre à diminuer le respectueux étonnement qu'il inspire. Pour quel dieu, pour quel homme a-t-il été bâti? Les travaux exécutés jusqu'ici ont révélé des ossements de toute nature, mais personne ne peut se flatter d'avoir dissipé le mystère : la vieille pyramide, comme le sphinx, garde son secret. M. Mariette, dont les environs de Saqqarah forment le propre domaine, pensait qu'elle avait été d'abord la tombe des Apis, et qu'on l'employa ensuite à d'autres sépultures. Ce qui est certain, c'est qu'elle enfreint les règles invariables d'orientation qui ont présidé à l'érection des autres pyramides [2].

A 500 mètres au delà, du côté de l'ouest, une tranchée, en pente douce, permet d'accéder à la partie du Sérapéum abandonnée aux regards et trop souvent aux dévastations du public. Ce sont de vastes souterrains, dont l'entrée est fermée par une porte, derrière laquelle apparaît un énorme sépulcre. Lorsqu'on s'est glissé à droite, le long de ce bloc, et que les yeux, passant subitement de l'éclat du soleil à l'obscurité des torches, commencent de percer la nuit, on découvre une voûte en berceau, revêtue de maçonnerie, et qui retombe sur un double rang de piliers. En réalité, ces piliers ne sont que les pleins du roc qui séparent des chapelles ouvertes de chaque côté, mais non vis-à-vis l'une de l'autre et plus basses que la galerie. La plupart de ces chambres renferment un sarcophage monolithe, semblable à celui qui obstrue l'entrée, haut de 12 pieds, long de 15, et d'une largeur un peu moindre que l'élévation. Les couvercles massifs qui affleuraient exactement les bords sont tous dérangés et trahissent la violation des sépultures, mais quelques-uns seulement portent cet amas de

[1] Quels que soient les fondements de cette hypothèse, gardons-nous d'oublier que l'Eglise n'a rien défini sur l'antiquité de notre race. A cet égard, on me saura gré de citer les paroles de Bossuet : «..... Ceux qui, après tout cela, se trouvent trop resserrés dans la supputation ordinaire des années, pour y ranger à leur gré tous les événements et toutes les dates qu'ils croiront certaines, peuvent se mettre au large, tant qu'il leur plaira, dans la supputation des Septante, que l'Église leur laisse libre, pour y placer, à leur aise, tous les rois qu'on veut donner à Ninive, avec toutes les années qu'on attribue à leur règne; toutes les dynasties des Égyptiens, en quelque sorte qu'ils les veulent arranger; et encore toute l'histoire de la Chine, sans même attendre, s'ils veulent, qu'elle soit plus éclaircie. (*Discours sur l'Histoire universelle,* partie I[re], époque VII, édition Vivès.)

[2] Les pyramides de Saqqarah, de Meïdoum et de Dahshour sont explorées en ce moment, par MM. Maspero et Rhôné, qui y ont déjà fait de précieuses découvertes.

pierres cimentées, qui servait, dans les idées religieuses du temps, à consacrer un tel outrage. Cette suite de grands coffres, en granit sombre, d'un appareil à la fois magnifique et barbare, décèle une race aussi imposante par ses symboles que par son antiquité. Et quand on réfléchit qu'une si étrange caverne a été creusée par la main de l'homme pour être le cimetière des taureaux qu'il adora pendant des siècles; que d'autres siècles, plus nombreux encore, ont respecté leurs cendres, et que, depuis le jour où elles furent profanées, l'oubli les a couvertes jusqu'à nous, l'esprit se perd à chercher quelque point qui le rapproche de ces mœurs et de cet âge.

Qu'était-ce donc que le culte mystérieux de l'Apis, qui, resserré d'abord dans cette contrée, finit par envahir, sous un autre nom, toute la basse Égypte et par s'implanter au cœur même d'Alexandrie? Les travaux les plus récents de l'égyptologie française s'attachent à mettre en lumière le monothéisme des premiers habitants de la vallée du Nil [1]. « Dieu est un, unique, celui qui existe par essence, le seul qui vive en substance, le père des pères, la mère des mères. » Primitivement incarné sous la forme humaine, le « Dieu bon » finit par adopter celle d'un animal, dont l'espèce variait pour chaque cité. Dans la suite des temps, le bœuf Apis vint à occuper la première place et absorba en soi la représentation vivante de la divinité. Ce n'est pas qu'il fût aisé à découvrir. Lorsque la colère céleste, la fureur des hommes, ou simplement le cours des ans, amenaient la disparition de l'idole, il ne fallait pas moins de vingt-huit marques, naturelles et symboliques, pour légitimer le choix d'un successeur. Le plus important de ces signes, ou, du moins, le plus apparent, était une robe mi-partie de blanc et de noir, dont la couleur sombre couvrait le dos de l'animal, en forme de housse. Pour le reste, il est permis de croire que les prêtres interprétaient, à leur guise, la disposition des épis de poils qui devaient figurer, ici, un scarabée, là, un vautour. L'Apis intronisé était conduit au temple, servi par des femmes et adoré du peuple.

Comme tout ce qui commence, l'appareil du dieu fut d'abord modeste, ainsi que M. Mariette le vit aux premières tombes, où un simple cercueil de bois contenait des ossements. La foi déclinant, le luxe grandit. C'est alors qu'on creusa ces galeries dont les caveaux étaient murés à mesure que remplis; toutefois, la règle persista de ne pas embaumer les taureaux à la mode des autres corps. Il est difficile de concevoir quels engins servaient à remuer la masse énorme des sépulcres dont on estime le poids à plus de

[1] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 27.

60 000 kilogrammes. D'après M. Mariette, on commençait par remplir de sable, jusqu'au niveau du corridor, la chapelle creusée en contre-bas, et l'on y poussait le monolithe sur des rouleaux. Quatre hommes se glissant alors dessous, par des échancrures ménagées aux angles, ôtaient le sable et faisaient descendre peu à peu la tombe colossale. Il faut se rappeler en outre que ces vingt-quatre blocs ont été amenés d'Assouan, sur le Nil, puis traînés du fleuve jusqu'ici à force de bras, et par des violences que les mœurs actuelles de l'Orient ne font que trop pressentir.

Bien que cette partie de la nécropole ne remonte pas au delà du premier Psammétique (613 avant J.-C.), et qu'elle soit, par conséquent, moderne, en comparaison de la pyramide, elle ne laisse pas d'émouvoir davantage par son caractère et ses souvenirs. Que serait-ce si nous avions, comme M. Mariette, la fortune de pénétrer dans des souterrains inviolés? « Quand j'y entrai pour la première fois, dit-il, les doigts de l'Egyptien qui avaient fermé la dernière pierre du mur étaient encore marqués sur le ciment. Des pieds nus avaient laissé leur empreinte dans un coin de la chambre. Rien ne manquait à cet asile de la mort, où reposait depuis près de quarante siècles un bœuf embaumé. » Modeste et précieuse récompense bien due au savant qui n'a pas dépensé moins de courage à poursuivre son œuvre que de génie à la tenter!

L'histoire de la découverte du Sérapéum, depuis la lecture du passage de Strabon, qui suggéra au jeune explorateur de fouiller la plaine de Saqqarah, jusqu'au jour où fut enfin rouverte la tombe des Apis, est une véritable épopée, toute à l'honneur de notre nation et du savant qui la représente. Ce que celui-ci déploya de sagacité, d'audace et de constance à surmonter des obstacles, dont les moins difficiles venaient du sol et du climat, mériterait un poète ou tout au moins un historien. De la part des Turcs, tout n'y est pas tragique, si presque tout y est révoltant. C'est ainsi que le détail des ruses inventées par M. Mariette, pour se délivrer des entraves officielles, fait ressortir la candeur des pachas suscités contre lui par des rivaux sans scrupule. L'impression totale est d'une grande indignation contre ceux-ci, et d'un peu de pitié pour ceux-là, dépouillés de leur bien et dupés par-dessus le marché : « Comment peut-on être Persan? » disait Montesquieu.

Hélas! c'est une histoire vraie que celle des ravisseurs de trésors ensevelis dans la terre qu'ils fouillent! Les fatigues et les mécomptes avaient altéré la constitution de M. Mariette; il languissait depuis longtemps près de ce musée de Boulak, où il avait renfermé toute sa vie, et que le Nil dévorait. Alors que de meilleurs jours commençaient à luire sur son œuvre, il s'est affaissé tout à coup, trop

tôt pour la science, non pas pour sa gloire, qui ne pouvait plus grandir. Cette énigme de l'existence mortelle, qu'il demandait aux momies et aux tombeaux, lui est maintenant révélée; un seul instant l'a plus instruit que des années de labeur. Cependant ses travaux ne restent pas stériles, s'ils ne projettent pas encore un jour éclatant sur la mystérieuse antiquité de l'Égypte, au moins permettent-ils d'espérer que les ténèbres seront un jour dissipées, et que le récit de Moïse, sans cesse corroboré par l'étude des monuments et des mœurs, finira par acquérir au regard de la science la certitude que notre foi lui reconnaît.

Le rôle du Sérapéum ne fut pas seulement de servir à la sépulture des Apis. Insensiblement, cet édifice, accru par les Ptolémées, devint un sanctuaire très fréquenté, où les visiteurs cherchaient, par le moyen du sommeil [1], des révélations sur leurs maladies et leurs intérêts. Ils laissaient ensuite des inscriptions votives, en témoignage de gratitude ou de soumission. Une des plus curieuses est celle d'un parfumeur, se félicitant des couronnes dont il a été honoré, ce qui suggère l'idée d'un concours industriel [1].

A l'est de la tombe des Apis, on a trouvé un amas de décombres, que les Arabes révèrent sous le nom de *la prison de Joseph*. Il est difficile d'admettre que la tradition biblique se soit conservée, avec cette précision, dans des lieux, où tout autre souvenir a disparu; mais la présence et le séjour du patriarche n'y demeurent pas moins très probables, puisque cette ville était encore dans ce temps la capitale du Delta.

Il règne dans les souterrains du Sérapéum une chaleur effroyable, qui fait trouver frais l'air du dehors. A quelques pas de la rampe, pratiquée dans le sol, la modeste maison de Mariette rappelle le souvenir de son héroïsme et de ses maux. C'est le quartier général du maître, le centre des travaux qui ont transformé cette plaine en une mine de richesses funéraires. La nécropole de Saqqarah, ancien cimetière de Memphis, se prolonge, en effet, sur une ligne de 44 kilomètres et renferme une multitude de tombes que le sable dérobe. Quelques-unes, récemment déblayées, offrent les représentations, sinon les plus curieuses, du moins les plus artistiques de l'Égypte entière. Je veux parler des caveaux de Ti et de Pthah-Hotep.

Le premier, que seul on visite, comprend trois chambres, réunies par un couloir et précédées d'une sorte d'atrium, où douze piliers portaient un toit. Les faces de ces piliers et les parois des pièces

[1] La divination par les songes était celle de tous les sanctuaires d'Esculape et elle paraît avoir été liée, à une certaine époque, avec le nom de Sérapis. (*Journal des savants*. Août 1879.)

sont couvertes de figures en relief peu saillant, peintes à l'origine, mais dont les couleurs ont pâli, hormis le rouge brun, appliqué aux chairs et conservé, dans l'intérieur des chambres, avec une surprenante vivacité. Ces images sont disposées, par bandes horizontales, d'environ 2 pieds. Elles viennent à la suite d'inscriptions, d'où il ressort que le *seigneur Ti*, vivant sous la VI[e] dynastie (3500 ans avant notre ère), entrait fort avant dans la faveur du roi et portait le titre de *chef des prophètes*. Nul doute qu'il ne s'agisse là des collèges de devins ou de magiciens qui luttèrent de prodiges avec le libérateur d'Israël.

Si l'on s'en rapporte aux scènes qui figurent les occupations de sa vie, Ti devait être un fort honnête homme, très heureux en ménage, grand propriétaire foncier, cultivant ses terres, bâtissant des maisons, élevant des troupeaux, chassant, pêchant, naviguant sur le Nil, dans les *dahabiehs* de ce temps-là. Cette rustique existence est peinte avec un naturel qui confond, lorsqu'on pense à l'antiquité de ces images et aux variations de l'art. La pierre est un calcaire blanc, compacte, dont le grain, extrêmement ténu, a reçu du temps ou de l'outil un poli qui en accroît la dureté. Le relief n'atteint pas une ligne, mais ce minime espace est assez délicatement ménagé pour accuser non seulement le contour, mais la saillie des muscles, et jusqu'à un certain point la succession des plans. C'est ainsi qu'on voit boire des rangées d'ânes, dont les oreilles et les innombrables jambes sont destinées à éveiller le sentiment de la perspective. Les tableaux qui m'ont paru les plus remarquables sont, à droite, avant d'entrer dans la première chambre, deux groupes, l'un de tourterelles, l'autre de grues ou d'ibis, dont la vérité est au delà de l'expression. A coup sûr, nul artiste ne pourrait disposer plus heureusement les oiseaux; aucun praticien ne conduirait la pointe avec plus de légèreté et de grâce. Tout ce qui regarde l'aménagement des navires : construction, mise à l'eau, manœuvre et équipage, offre d'intéressants détails, d'autant plus faciles à étudier qu'ils sont répétés maintes fois. Dans une scène de chasse au canard, où Ti se montre entouré de ses *appelants*, il lance au milieu de la bande un bâton recourbé, analogue au *bommereng*, dont les habitants de la Nouvelle-Galles du Sud obtiennent, pour le même usage, les plus étonnants résultats. Enfin les gens qui s'occupent d'engraisser la volaille apprendront une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, en trouvant ici, vieux de cinq mille ans, le procédé pour lequel la langue s'est enrichie du mot *gaver*, aussi odieux que la chose.

On a remarqué depuis longtemps que les Égyptiens, si habiles à la peinture des animaux, ont paru négliger à dessein l'anatomie de

notre espèce. Comme il ne serait pas convenable de laisser sans explication une anomalie aussi étrange, les savants imaginent que les proportions du corps humain, primitivement appliquées aux figures des dieux, furent ainsi consacrées d'après certaines mesures, dont les artistes n'eurent plus le droit de s'écarter. C'est ce qu'on appelle le *canon hiératique*, et après cela beaucoup pensent qu'il n'y a plus rien à dire. D'autres insinuent qu'avant d'imposer des types, les Égyptiens auraient sagement fait de les choisir, et qu'en outre cette explication n'explique rien, puisqu'à mesure qu'on remonte au berceau de leur art, on trouve des productions plus parfaites et que toujours les bêtes y ont même naturel en regard d'hommes aussi mal bâtis. Quelle qu'en soit la raison, force est d'avouer qu'il y a dans toute la mimique de ces personnages une raideur que la carrure exagérée de leurs épaules n'est pas pour dissimuler.

Tandis que nous examinions ce monument, plus bas de 3 mètres au moins que le sol où il s'élevait jadis, la légère brise, qui souffle après midi dans l'Orient, nous jetait, comme à poignées, cette poudre mêlée de salpêtre, dont se compose le sable des ruines. Il est dangereux non seulement pour les paupières, mais aussi pour les pieds dont il enflamme les moindres écorchures : je ne saurais donc trop recommander aux voyageurs, outre les lunettes conseillées dans tous les guides, une paire de houseaux ou de bottes, également propres à garantir de la poussière et des serpents.

Entre Saqqarah et l'un des villages où nous avions passé est le colosse découvert, il y a soixante ans, par le capitaine Caviglia, et cédé depuis à l'Angleterre. Il représente Ramsès II, le Sésostris d'Hérodote. Pour beau que paraisse ce morceau de 12 mètres de long, taillé avec finesse, le gouvernement de la reine le laisse honteusement retourné dans une fosse où croupit l'eau du Nil. C'est pourtant le seul débris authentique de Memphis, puisque les tombes n'occupaient que le dehors de l'enceinte. Ainsi Memphis n'élève même plus ce « murmure confus » dont parle Victor Hugo, et qui semble toujours s'exhaler des ruines : sa plainte est étouffée avant que de naître, sous l'épais linceul des sables.

On a de la peine à croire que les derniers siècles aient plus contribué que tous les autres à la ruine de cette cité. Cependant les prétendus ravages des chrétiens, au quatrième siècle, qui servent de thème aux lamentations des touristes, ne furent rien au prix des dévastations musulmanes. Lors de la fondation du Caire, les Arabes firent main basse sur les restes de la métropole, qu'on transporta, par morceaux, au pied du Moqattam ; et cette destruction régulière, jointe au débordement du Nil, a fini par

effacer jusqu'au souvenir d'une ville, qui excitait encore, il y a huit cents ans, l'admiration d'Abd-el-Latif. La même association de vandalisme et de négligence finira par ôter entièrement à l'Égypte la parure de ses temples.

Le soir était venu, la corne du drogman retentit dans le désert, chacun de se remettre en selle et de prendre le chemin du bateau. Fort impétueux au matin, nos ânes avaient perdu, durant le jour, presque toute leur ardeur, en sorte que ce ne fut pas trop des stimulants employés par les âniers pour les exciter à la course. Il faut avouer d'ailleurs que ces moyens paraissent assez extraordinaires. Outre les *Ouâh* gutturaux et prolongés qui cinglent comme un coup de fouet aux oreilles de la pauvre bête, les drôles n'ont-ils pas inventé de saisir la queue et de la mordre à belles dents? Le résultat est un effroyable tour de reins, qui change le galop en contorsions, ou fait choir l'animal, en désarçonnant le cavalier. Nous apprîmes, depuis lors, à tomber, sans abaisser la dignité de notre race, mais dans ce temps-là, c'était l'enfance de l'art, les pieds à l'étrier, le nez dans la poussière, les bras en avant, le chapeau plus avant encore : attitude peu majestueuse qui excita la gaieté des fellahs.

Ce ne fut pas une médiocre jouissance que de laver à grande eau nos paupières rougies de gravier. Rien de plus facile à gagner, rien de plus douloureux que l'ophthalmie, endémique dans toute la vallée du Nil. A mesure qu'on s'éloigne du Caire, s'accroît le nombre des aveugles : les enfants surtout font pitié avec leurs yeux peuplés de mouches à demeure, qu'ils ne prennent plus la peine de chasser. Mille raisons concourent à perpétuer un fléau qui défigure la moitié du peuple et rend l'autre incapable de se suffire. Les médecins l'attribuent aux brusques changements de la température qui se refroidit aussi vite que la nuit remplace le jour; mais si cette cause est la vraie, le défaut de soin en aggrave les suites. Avant de condamner ces pauvres gens, il conviendrait de voir s'ils ne sont pas réduits à chercher dans la cécité le moyen d'échapper aux vexations qui les accablent, et dont nous ne connûmes que plus tard toute l'horreur.

Par une attention louable, la *Compagnie des steamers khédiviaux* s'abstient de voyager la nuit, pour ne pas ôter à ses passagers le spectacle des rives. N'en tirez pas la conclusion qu'elles offrent un perpétuel sujet d'enthousiasme, notre navigation du lendemain fut on ne peut plus maussade : ciel gris et froid; sur les bords, une mince lisière de verdure détachée du fond jaunâtre. Dans la matinée, on signale, à droite, la Fausse-Pyramide, étrange monument de trois massifs carrés en retraite l'un sur l'autre,

dont la science s'est peu occupée jusqu'ici, peut-être parce qu'il contredit les systèmes inventés pour expliquer les autres. C'est de là que s'aperçoit, pour la dernière fois, la citadelle du Caire.

Béni-Souef est un joli village qui trempe dans l'eau sa bordure de sycomores et de palmiers. La vallée y atteint sa plus grande largeur, 15 kilomètres, entre les deux chaînes, arabique et libyque, mais il s'en faut de beaucoup que le fleuve occupe tout ce lit : la partie occidentale est seulement baignée par un canal portant le nom de Bahr-Yousouf, d'après la tradition copte qui en fait l'œuvre du fils de Rachel. Le chenal est de formation naturelle, mais rien n'empêche que le patriarche ait utilisé cette longue dépression du sol pour régler les inondations. Les environs de Béni-Souef ont d'ailleurs vu des entreprises que se disputent la fable et l'histoire ; je veux dire le lac Mœris et le Labyrinthe, dont il ne reste aucune trace bien certaine, encore que le docteur Lepsius n'hésite pas à en faire la description *de visu.* On a cru longtemps que le lac occupait le Birket-el-Kéroun, grand réservoir d'eau salée, près duquel s'épanouit l'oasis du Fayoum, mais des nivellements exacts ont détruit cette hypothèse.

C'était jadis de Béni-Souef qu'on partait pour visiter ces lieux célèbres et, du même coup, la province du Fayoum, véritable jardin au cœur du désert. Aujourd'hui, Médinet, la capitale, est reliée par un embranchement au chemin de fer de Syout, et il ne reste plus à Béni-Souef que d'indiquer la route conduisant aux couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul. Ces retraites, sanctifiées par les vertus de leurs fondateurs, sont situées près de la mer Rouge, et habitées par des moines coptes, peu soucieux de faire revivre les traditions de la Thébaïde. Saint Paul s'y établit vers le milieu du troisième siècle, et y mena une vie si parfaite, que ses miracles ne tardèrent pas à illustrer la solitude où il se croyait enseveli. Le bruit en vint jusqu'à Antoine qui, tout accablé de quatre-vingt-dix ans d'austérités, n'hésita pas à se mettre en route pour visiter ce modèle de la vie solitaire. Leur entrevue est une des scènes les plus touchantes de ces temps de foi et mériterait d'être citée, pour rappeler au voyageur que la religion chrétienne a peuplé l'Égypte d'autres souvenirs que d'un vandalisme aveugle et odieux.

A quelques lieues de Béni-Souef, se trouve une montagne qui renferme un nombre infini de momies de chiens, car tous les animaux recevaient ici les honneurs divins. Saqqarah est plein de tombeaux, où les ibis, emmaillotés de lin, dorment dans de longs vases de terre cuite; Maabdeh garde des milliers de crocodiles; les singes reposent à Hermopolis, et Syout s'enorgueillit de ses

chacals. L'entrée de toutes ces nécropoles est malaisée. Si la auriosité y trouve son compte, la sécurité est mise en péril par des vols de chauves-souris qui peuvent communiquer la flamme aux linges desséchés. Un Anglais étant descendu, il y a quelques années, dans la grotte des Crocodiles, périt consumé de cette manière; et la fumée sortant de l'étroite ouverture, empêcha longtemps toute recherche.

Il était près de midi quand notre flanc gauche rangea le quai de Minieh. Une escorte de soldats en guenilles nous attendait, crmés de baguettes. C'est sous la protection de ces hommes de guerre que nous fîmes le tour de la ville, si l'on peut donner le nom de ville à des masures de limon bordant des ruelles poudreuses. Tandis qu'on remplissait nos soutes de charbon, le drogman nous procura la distraction d'une visite aux sucreries du khédive. Nul n'ignore que cet honnête prince, aujourd'hui retiré des affaires, n'avait pas d'égal pour le commerce, louant ses bateaux, vendant ses obélisques, et faisant argent de la moisson, même avant qu'elle fût hors de terre. Ses succès l'ayant mis en goût, il a joint, au plaisir de trafiquer, celui de produire; grâce à lui les bords du Nil se sont enrichis d'établissements qui en accroissent peu l'intérêt. Cependant, il y a toujours une satisfaction intime pour la race anglo-saxonne à supputer combien de dollars ou de guinées représente un faisceau de cannes; à le suivre, dans son involontaire progrès, sous les machines qui le broient, le triturent, en expriment le jus, et finissent par le convertir en un liquide gluant d'où le sucre est tiré. Toute cette besogne s'opère à grand bruit de ferrailles, par une chaleur suffocante dont les noirs s'autorisent pour accourcir leur toilette. D'ailleurs, ils se montrèrent civils, quoique peu vêtus, se contentant, pour tout salaire, de rire à nos dépens. Il était déjà tard quand le steamer atteignit le banc de sable qui constitue le mouillage de Béni-Hassan; nous dûmes attendre au lendemain pour entreprendre la visite des grottes. Ce fut même cavalcade qu'à Bédrécheïn, à cette différence près que les montures n'y avaient pas autant de fougue : sages bêtes d'ailleurs, qui nous laissèrent jouir d'une promenade, à la fraîche, dans des champs où s'ébattaient des tourterelles. Un bosquet de palmiers couvre ces herbages qui se déploient devant les collines arabiques au flanc desquelles s'ouvre la grotte pompeusement appelée Temple d'Artémis ou de Diane.

On n'attend pas, d'un récit comme le mien, la peinture détaillée de monuments qui le disputent à tout ce que l'Égypte a de plus curieux. Le principal trait qui frappe l'œil est leur ressemblance avec les temples grecs. Tous offrent un portique, soutenu de

colonnes qui reposent immédiatement sur le sol, où elles paraissent plantées; les fûts vont diminuant de la base au sommet et sont limités par des facettes légèrement creusées, tout comme les colonnes doriques; point de chapiteau, mais une pierre carrée posée à plat, dont les angles font à peine saillie sur le pourtour. Est-il possible d'admettre, avec M. Ch. Blanc, qu'un modèle si parfaitement conforme au génie classique, et qui précéda de deux mille ans l'art athénien, n'ait exercé sur la formation de cet art aucune influence?

L'intérieur des *spéos* est généralement divisé en trois nefs, par deux grandes poutres, qui s'allongent dans le sens de la profondeur, et surmontent des colonnes d'un style tout différent. Ce sont quatre tiges de lotus liées en faisceau, dont une corolle resserrée forme la tête. Cette disposition aussi gracieuse qu'originale répond bien mieux à nos idées sur l'architecture égyptienne, cependant elle n'a pas été adoptée pour toutes les tombes, en particulier dans la dernière au nord, où les poutres sont soutenues par des colonnes cannelées. Les plafonds, en arc très surbaissé, ont un semis de petites roses à quatre feuilles, aussi élégant qu'aux voûtes romaines; enfin, les lignes de la porte, simples et monumentales, répondent dignement à la décoration intérieure.

Mais ce qui, plus que leur structure, fait la renommée de ces souterrains, sont les tableaux déroulés le long des parois, non plus en fin relief, comme à Saqqarah, mais dans des scènes coloriées à plat, où domine le rouge de brique. Tous les arts y figurent, depuis les charpentiers et les peintres, jusqu'au souffleur de verre. Les métiers agricoles occupent aussi une place en rapport avec leur importance : nous y voyons les travaux de la moisson, dans le moindre détail, en particulier, l'aménagement des greniers coniques qu'on remplissait par le haut, et dont une fenêtre latérale permettait de vider le grain; toutefois, la plus grande part est faite aux lutteurs. Il est bien difficile de ne pas supposer des jeux funéraires dans cette multiplicité d'exercices, à moins d'admettre que la gymnastique tînt dans la vie des Égyptiens un rôle hors de pair avec leurs autres occupations. Ces figures ont un caractère de souplesse, même de grâce, au-dessus de ce que nous avons rencontré jusqu'ici; les corps prennent les postures les plus variées et les plus naturelles; les jambes s'arrondissent, les bras s'enlacent, les extrémités sont indiquées d'un trait simple mais juste. Il y a encore, au carré des épaules, la marque du *style hiératique*, mais c'est là un signe de force, qu'on ne s'étonnera pas de trouver dans une race primitive. Le canon des proportions humaines, établi sur les types de Béni-Hassan, différerait peu des modèles grecs, tandis

qu'il s'en éloignerait sensiblement dans d'autres figures plus récentes.

Les animaux sont rendus avec plus d'habileté encore, comme à toutes les œuvres de la bonne époque, sans rien perdre de cette minutieuse exactitude qui donne une physionomie honnête aux moindres traits de l'artiste égyptien. Pour ne pas tomber en des répétitions, je note seulement, dans la tombe de Noumhotep, deux Apis, sur la robe desquels se distinguent les sinuosités de la tache qui constituait le signe principal du taureau sacré. Ces contours, noirs sur blanc, ont une régularité parfaite, presque surnaturelle, en ce sens que la nature n'en offre guère d'exemple. Le divin éléphant de Siam est simplement albinos, et l'on a mille peines à le remplacer.

Plus loin, du même côté, se trouve la fameuse *Caravane des Ioniens*, ainsi nommée par Champollion, qui crut y reconnaître des Grecs. Une procession d'hommes et de femmes, conduisant des ânes chargés de présents, et divers antilopes, vient saluer Noumhotep, auquel un scribe remet un écrit mentionnant le nombre, l'origine et les motifs des émigrants. Malheureusement, ce qui paraissait fort clair à Noumhotep ne l'est plus du tout pour nous : car de savoir que ces étrangers étaient appelés *Amu*, et leur chef *Abschah*, c'est ce qui n'apprend pas grand'chose. On ne saurait méconnaître néanmoins qu'ils offrent un type sémitique fort accusé : teint jaunâtre, traits allongés, barbe blonde et pointue. Leurs habits sont ornés d'une façon particulière ; il n'est personne qui ne remarque sur l'une des femmes, cette bordure à angles droits rentrants, que l'on appelle *grecque;* de même leurs chaussures richement parées, contrastent avec la simplicité des Égyptiens, dont les rois mêmes sont représentés nu-pieds. Les *Amu* sont venus d'Orient, poussés par la famine, à l'époque de la douzième dynastie ; voilà tout ce qu'annonce l'écriteau. En peut on conclure que cette scène représente la venue d'Abraham en Égypte? Aucun esprit, soucieux de l'autorité des saintes Lettres, ne se hasardera si loin, mais il n'est pas interdit d'en tirer un argument à l'appui du récit biblique. En effet, cette peinture nous rappelle que des émigrations avaient lieu de Palestine aux bords du Nil, dans les temps de disette, et qu'ainsi l'exemple d'Abraham n'a rien de singulier. D'ailleurs, tout ce que nous savons des mœurs égyptiennes s'accorde, de point en point, avec les détails de l'accueil fait au patriarche, et de savantes inductions ont permis de rapporter, à l'époque de la douzième dynastie, son arrivée dans le Delta [1].

[1] Voy. l'ouvrage de M. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes.*

C'est une opinion commune, parmi les égyptologues, que certains animaux étaient exclus de toute représentation artistique; du moins, comme on n'a trouvé ni chats, ni chameaux, ni poules, figurés sur le monument, on en a conclu que, s'ils n'y sont pas, c'est qu'ils n'y devaient pas être : pour le motif, il n'y en a point; mais doit-on s'embarrasser de si peu? Toujours est-il que, dans l'état de la question, la présence de deux poules sur une table aux murailles de Béni-Hassan, acquiert une capitale importance. Je sais bien qu'il y des gens assez pointilleux pour soutenir que ce sont des coqs. A quoi n'entraîne pas la tyrannie d'un principe? Ce qui importe davantage est de sauver l'œuvre entière de la destruction. Lorsque Champollion découvrit ces peintures et en fit tirer des copies, elles étaient encore d'une fraîcheur comparable à nos plus belles planches. Quarante ans ont suffi à l'incurie des Arabes et à la sottise des touristes pour ternir ces belles nuances, pour effacer même la plupart des contours. Dans dix autres années, cet admirable échantillon d'un art de trente siècles aura disparu sous la fumée des torches et les entailles du canif!

Au moment de quitter Béni-Hassan, nous eûmes le chagrin d'être poursuivis par une femme qui voulait nous vendre à tout prix sa petite fille. Cette malheureuse enfant paraissait indifférente au marché dont elle était l'objet, et que nous repoussâmes avec dégoût. Hélas! le spectacle de la famine que nous eûmes sous les yeux quelques jours après devait nous rendre plus indulgents pour de pareils trafics!

Trois quarts d'heure suffisent pour gagner Antinoé, en face de Roda. C'est le lieu de répéter le mot de *Notre-Dame de Paris* : « Ceci a détruit cela », car les sucreries de Roda ont été bâties des splendides palais qui faisaient encore, il y a deux siècles, la gloire d'Antinoé. Cette seule pensée suffirait à détourner de Roda, qui n'offre, d'ailleurs, aucun attrait.

La chaîne arabique revient ensuite au fleuve qu'elle borde d'une haute falaise. Un grand nombre de cavités sont pratiquées dans le rempart, et leur régularité fait croire qu'elles ont servi de tombeaux : aujourd'hui, c'est l'asile d'une quantité d'oiseaux de proie qui tourbillonnent avec des cris. On dit cet endroit fort dangereux par la violence des vents, aussi les agents de la compagnie ont-ils soin de raconter que plusieurs naufrages s'y sont produits *récemment*. Il importe donc de stipuler, dans le contrat de louage des barques, que la corde de la voile doit être gardée en main et non attachée; mais, sous toutes les latitudes, promettre et tenir sont deux, et si le voyageur ne veille à l'exécution de cette clause, il court le risque de la vie.

Peu à peu la muraille imposante se recule du Nil sur un espace de plusieurs kilomètres, pour y pousser tout à coup de nouveaux rochers plus sauvages que les autres et coupés de deux ravins. Dans le second, qui est fort étroit, nous aperçûmes un couvent enseveli sous la pierre; tout auprès, des tombes de bois debout, croix noire sur fond blanc, et à l'une d'elles, des traces de mosaïque. Cette apparition de la mort, de la mort chrétienne, dans un lieu où il semble que l'homme ne puisse que passer, et près de nécropoles aussi vieilles que le monde, nous arracha un cri de surprise et de souvenir.

Nul voyageur qui n'ait tenté, au moins dans ses notes, la description de Syout, en y accumulant toutes les épithètes que suggère l'enthousiasme à son plus haut degré. Il convient de dire, au moins, que l'entrée en est charmante. De grands champs de froment, où l'eau se promène par mille artères, bordent la voie ferrée, et préparent l'œil à la sombre verdure des bois. De la station part une route, plantée d'acacias déjà hauts qui versent l'ombre dans les jardins de quelques casines, aux plâtres secs et fendus, aux volets flétris par le feu du soleil. Des massifs de palmiers, mêlant leurs rameaux découpés à la chevelure des tamarix, égayent les rives du canal dont la ville est ceinte. Derrière ce rideau, pointent les minarets dans le ciel bleu; à gauche, au delà du pont, de vieux arbres couvrent la poterne, où sont assis les collecteurs d'impôt.

Les bazars de Syout n'ont aucun titre à être nommés près de ceux du Caire, les mosquées non plus. J'aurai rempli tous les devoirs d'un voyageur consciencieux, en mentionnant que Syout portait autrefois le nom de Lycopolis, qu'elle compte environ trente mille habitants, et est *tête de ligne*, ce qui nous valut la distribution du dernier courrier. A partir d'ici, la poste ne va plus qu'à pied; et bien que ce service soit plus rapide qu'on ne pense, la célérité des fellahs n'atteint pas encore celle des steamers.

De l'autre côté de la ville, reprennent les champs et les jardins, jusqu'aux bords de deux canaux, dont le second baigne les sables durcis qui forment, à cet endroit, la chaîne libyque. Au delà du double pont, un sentier monte, en tournoyant, aux grottes étagées dans la montagne, et permet d'apercevoir à gauche, sur les derniers ressauts, toute une ville, la ville des morts, plus vaste que celle des vivants! Une quantité prodigieuse de tombes carrées, surmontées de découpures, se détachent du bois de palmiers, comme la dentelle sur le velours. Leur nombre, hors de proportion, avec l'importance de la ville, s'explique par le séjour des caravanes et le commerce des esclaves, dont Syout était le principal marché. Aujourd'hui, la traite est abolie officiellement, comme la corvée,

mais l'une et l'autre s'exercent avec un égal mépris de la dignité humaine, si ce n'est qu'on ne trafique plus des hommes au grand jour.

Faut-il essayer de peindre cette soirée sur la colline; quels mots, quelles couleurs, conviendraient à une scène dont rien ne m'avait donné l'idée, dont rien ne peut reproduire l'impression. Au loin, la chaîne arabique tout embrasée, formant un vaste cirque, dont la partie méridionale, teinte d'un violet cendré comme le duvet de la prune, passe insensiblement à l'azur; la ville, de pourpre, dessine la fine taille de ses minarets sur un fond couleur de feu, tandis que le reste de la chaîne se couvre d'une lumière rose qui va des tons les plus chauds aux nuances de l'opale. Le second plan est le feuillage des arbres entourant les blanches murailles; puis, le vert des champs, cent fois plus frais que nos prairies; enfin, sous nos pieds, l'eau dormante, dont le miroir reflète l'ombre mouvante des chameaux. Eblouis, nous demeurions sur la montagne, quand la nuit, soudainement venue, nous avertit de repartir. Au principal carrefour, nous trouvâmes la foule assemblée autour d'un baladin demi-nu que deux hommes frappaient de lanières. A en juger par le bruit des coups, ce devait être un rude exercice; toujours est-il que le patient, nous apercevant au débouché de la rue, se jeta sur moi, en criant *Bagchich*, le seul mot de français qu'il connût. Le reste de la compagnie était loin; j'avoue que cet homme noir pendu à mon bras, au milieu d'une foule dont j'ignorais les mœurs et la langue, me causa quelque émotion, et que j'eus hâte de dégager ma monture. Cet empressement amusa les gens presque autant que le spectacle, et cela est aisé à comprendre pour qui a pu apprécier la bonhomie des fellahs.

Aucun peuple ne saurait être comparé à celui-là pour la résignation et la douceur. Point de vexations qui ne lui soient infligées, point qu'il n'endure avec soumission. La parole d'Amrou à Omar est toujours vraie : « C'est un peuple qui, semblable à l'abeille, ne travaille pas pour soi. » Afin d'en bien comprendre le sens, il faut se rappeler que le sol de l'Égypte n'a pas été cadastré depuis la conquête ottomane (1517), et que la répartition de l'impôt foncier est laissée au bon plaisir. Le paysan est encore astreint à la capitation pour chaque membre de sa famille, chaque bête de sa maison ; réduit à emprunter, il ne trouve prêteur qu'à 10 ou 12 pour 100 *par mois!* Les prodigalités d'Ismaïl ont précipité la ruine de ces malheureux, à qui l'on demande des espèces pour le papier dont on paye leurs récoltes en herbe. De telles anticipations, jointes à leur ignorance du temps, font qu'ils acquittent plusieurs fois les mêmes taxes. Tous les moyens sont bons pour faire rentrer l'argent

du fisc. Bâtonné sous la plante des pieds, jusqu'à ce qu'il découvre son trésor, le misérable lasse parfois ceux qui le frappent; il cède le plus souvent, à moins qu'il ne meure, faute de pouvoir céder. Quand il s'évanouit, on le jette en prison; et sa femme, qui l'aurait injurié, s'il s'était soumis, abrège sa captivité par des présents au gouverneur. Toutefois ces violences ne rendent pas les cheyks odieux, on les craint, on ne les hait pas : eux-mêmes répondent à des maîtres plus durs. C'est à ceux-ci que s'applique le proverbe : « Si le fellah pouvait vomir, il vomirait un Turc! »

## DENDÉRAH

On ne saurait donner une idée de la quantité d'oiseaux qui vivent et multiplient sur les rives du Nil : c'est l'aigrette, d'un blanc vif comme la neige; la spatule au plumage rose; le flamant, balançant un long cou sur des ailes de feu; l'avocette mutine, une variété infinie de sarcelles et de canards qui n'émeuvent pas la grue solitaire. Grimpés sur leurs échasses, les hérons nous regardent passer, tandis qu'attentifs au poisson, les pélicans ne daignent même pas lever la tête, et que les vautours nous montrent le dos. Quelques-uns de ces derniers atteignent une telle dimension, que nous les prenons pour des rochers ou des troncs d'arbres. L'immobilité de ces grands oiseaux ne frappe pas moins que leur silence : à la réserve des mouettes qui crient en voletant, ou de quelques rapaces décrivant des courbes dans l'air, tous gardent un flegme imperturbable. Soit paresse d'essor, soit familiarité, ces graves riverains du Nil redoutent peu l'approche de l'homme, et ils vivent dans une intimité plus grande encore avec le bétail. Qui n'a vu, par exemple, le petit héron bleu, dit garde-bœuf, profiter du passage d'un âne ou d'un taureau, sur le dos duquel il fait de comiques efforts pour se maintenir? Mais qu'un geste brusque les menace de trop près, que le bruit d'une arme à feu vienne à retentir, on voit se lever, sur la plage, des myriades de points, blancs, noirs et gris, qui montent de la surface, comme un brouillard, et vont s'abaisser plus loin avec la même rapidité.

Le besoin de charbon nous fit arrêter à Souhag, triste et pauvre village, avec des mosquées aussi dégradées que ses masures. C'était le milieu du jour; des fellahs, étendus au seuil de leurs huttes, paraissaient ensevelis dans une torpeur si profonde que, contre l'habitude, notre présence ne les éveilla point. Bien que ces pauvres gens apportent au travail de la terre une réelle énergie, ils succombent au plaisir de ne rien faire, et ce plaisir est si vif,

qu'il les pousse à mendier. Les Américains, qui cherchaient avant tout leur plaisir, en trouvaient, paraît-il, à accroître cette cohue, en lançant des piastres de tout côté. L'empressement des enfants à se les disputer dans l'eau produisait des scènes de tumulte indescriptibles, où, comme il arrive d'ordinaire, le gain restait aux brutaux.

Au delà de Souhag, commencent les doums. Ainsi appelle-t-on, dans la haute Égypte, une variété du dattier, dont la base donne naissance à plusieurs tiges formant bouquet. Cette nouvelle espèce, plus ramassée que l'autre, change un peu l'aspect du pays, mais le palmier n'en reste pas moins l'unique ornement et la providence du désert. Tout s'associe pour le rendre digne de reconnaissance. S'il enchante nos yeux, il réjouit aussi le cœur du pauvre qui trouve dans les feuilles et l'écorce de quoi tisser ses vêtements, dans les branches, une toiture, un aliment, dans les fruits, et même dans le noyau pilé des dattes, une nourriture pour ses chameaux. En retour de tels services, le palmier ne demande qu'un peu d'eau dans une rigole creusée autour du pied. Chaque année, on arrache le plus bas rang des feuilles, ce qui donne au tronc cette apparence filandreuse, si différente de nos rudes écorces. Il serait bien étonnant qu'une plante si utile eût échappé à l'impôt : l'État perçoit donc sur chaque pied une taxe de 2 fr. 50; et comme leur nombre est le même que celui des habitants, cinq millions à peu près, le Trésor tire de là un profit considérable. C'est ce qu'on appelle « encourager l'agriculture »... en Égypte. Il va sans dire que ces chiffres sont purement approximatifs, ou mieux qu'ils ne sont pas approximatifs du tout, comme ceux qu'on obtient d'un bout à l'autre du pays. En deux endroits fort voisins, l'idée nous étant venue de savoir le produit annuel du palmier, les réponses nous donnèrent à choisir entre 2 et 100 francs de revenu!

Un beau minaret, près d'une mosquée détruite, est tout ce que nous vîmes de Girgeh. Le Nil ronge le promontoire de cette tour, et finira par emporter, pièce à pièce, le village entier, sans que les pachas en aient cure. Nous poussâmes dans la soirée jusqu'à Bellianah, afin de gagner Kéneh, le lendemain de bonne heure.

Dans ces parages, le cours du Nil semble rejeté d'une chaîne à l'autre; le lit est obstrué de grandes îles, dont la plus connue, Tabenna, ainsi nommée des palmiers qui la couvrent, fut le séjour de saint Pacôme. Le jeune solitaire, naguère officier de Maximien, entreprit d'y assembler, sous une règle commune, les moines qui vivaient jusque-là selon l'inspiration de leur piété. A sa voix, des milliers de pénitents accoururent : leur nombre devint bientôt si grand, que sept maisons ne suffirent plus à les contenir. Pacôme

les divisa en familles. « Il y avait une famille de laboureurs, une de boulangers, une de serruriers, une de tanneurs; d'autres avaient soin des chameaux, d'autres tissaient la toile ou faisaient les sandales; les lettrés étaient de même réunis en un groupe. Notre siècle, lui aussi, a vu tout un système politique fondé sur le groupement des travailleurs », mais c'était l'intérêt, non la vertu, qui formait la base de l'édifice, il s'est écroulé de lui-même. Au contraire, l'institut cénobitique trouvait un ferme appui dans la charité fraternelle et le mutuel entretien des plus hautes pensées, aussi sanctifia-t-il longtemps toute la contrée. « Jamais pareil spectacle d'activité et de paix n'avait frappé des yeux accoutumés au mélange de faste oisif et de bruyante industrie des cités orientales. Ces laboureurs au front grave, ces ouvriers, les regards baissés sur le jonc qu'ils tressaient, ou sur la toile dont ils tissaient la trame, ne ressemblaient ni aux chétifs colons de la glèbe, travaillant sous le fouet du maître, ni à l'insolent artisan des rues d'Alexandrie. En approchant de ce paisible atelier, où on entendait quelques chants, sur un mode simple, c'était un psaume ou un cantique, qui tenait l'âme élevée vers le ciel... Dans ces asiles de l'austérité et de l'abstinence, il n'y avait d'abondance que pour l'hospitalité et l'aumône, pour le voyageur et pour le pauvre[1]. »

Ces souvenirs ne sont représentés à Tabenna que par un église copte, aujourd'hui déserte; quant aux couvents de la rive droite, ils ont été remplacés par d'humbles villages, dont les habitants ignorent, sans doute, à quels hôtes ils succèdent. Dans l'une de ces bourgades, nous vîmes des femmes assemblées, battant des mains et se frappant la poitrine, autour d'un mort qu'elles pleuraient avec des cris perçants. Peu de temps après, on signala, à droite, Dendérah, mais le steamer continua, sans s'arrêter, jusque devant Kéneh, sur l'autre bord.

Une demi-heure de course suffit pour gagner le canal qui fait à la ville une sorte de port. Quelques blanches maisons en égayent la rive, décorée du nom de quai; au midi, un bois de mimosas cache le fond sablonneux. Kéneh est célèbre par ses gargoulettes, qui descendent le Nil, en forme de radeau, jusqu'au Caire. Sans doute, il en périt beaucoup dans l'intérieur des harems, car l'industrie des pots est la fortune, voire le seul attrait de l'ancienne Cœnopolis. Force nous fut donc d'entrer chez un habile homme qui modelait de la glaise et en tira devant nous plusieurs vases, sans rien d'ailleurs qui sortît du commun; il n'en voulut pas moins qu'on payât le plaisir de le voir. Vint ensuite le tour des danseuses, ou *ghâvazzis*,

[1] A. de Broglie, *l'Église et l'Empire romain*, t. III, p. 103.

qui se tiennent accroupies sur leurs portes, poursuivant l'étranger de leurs sourires et de leurs cris. Vêtues d'étoffes brillantes, portant au cou des pièces d'or ou d'argent enfilées, aux poignets des bracelets tordus, les cheveux tressés et amollis d'huile, ces malheureuses reproduisent au vif la peinture de Salomon : « ... Elle a orné sa chambre de tapis d'Égypte, et l'a parfumée de myrrhe et d'aloès... Adroite à surprendre les âmes, elle tend ses pièges au dehors, dans les places publiques ou au coin des rues. Ses lèvres sont comme le rayon qui distille le miel, son gosier plus doux que l'huile, mais al fin en est amère comme l'absinthe, et perçante comme une épée à deux tranchants[1]. »

Il n'y a rien à dire des bazars de Kéneh, sombres corridors, où l'on s'approvisionne de toutes sortes d'objets en terre séchée. Bien que cette ville serve d'entrepôt au commerce de l'Arabie, par Koceïr, et que deux nations d'Europe y battent pavillon consulaire, elle est loin de présenter un aspect aussi animé que Syout. En ces jours-là surtout, le spectacle des rues était pour attrister : des enfants décharnés, des fantômes de femmes, incapables de porter leurs nourrissons, des hommes mêmes, succombant à la famine, se pressaient dans les carrefours, implorant du pain. L'un d'eux râlait, étendu à l'entrée du bazar, sans que personne y prît garde : « Pas mangé », nous dit le drogman, avec une indifférence parfaite. Deux années de mauvaise récolte, aggravées par mille vexations, ont réduit les fellahs à la dernière misère; ils se traînent vers les villes, mais, soit dureté, soit pénurie, celles-ci refusent de pourvoir à leur subsistance, et les laissent disputer aux chiens les immondices. Justement vantée au temps jadis, il faut que la charité musulmane soit bien refroidie, pour ne pas s'émouvoir de telles misères.

Je viens de dire que deux nations européennes sont représentées à Kéneh : ce sont la France et l'Allemagne. Le même homme, fait étrange, est chargé d'intérêts si contraires ; il est vrai, que cet homme est copte, et qu'il n'entend mot ni de français, ni d'allemand, ni d'italien, ni d'anglais, ni de quoi que ce soit qui puisse compromettre sa neutralité. Ainsi bien assurés de ne pas troubler son patriotisme en partie double, nous prîmes le temps de lui présenter nos hommages. Sa maison est au bord de l'eau, proprette, assez vaste, vrai palais pour le lieu, embellie d'un jardin et d'un salon avec des chandeliers de cristal fort brillants. L'entretien s'ouvrit par de grandes politesses renouvelées à chaque personne, puis l'on s'assit sur le divan dont les murs étaient garnis, et chacun

[1] *Proverbes*, ch. v et vi.

regarda le consul, qui nous regarda tous avec des sourires et des saluts. A voir notre hôte se plonger en révérences, et nous lui répondre du même langage, qui n'eût songé aux angoisses de M. Jourdain. « Où est le truchement pour vous dire qui nous sommes, et nous faire entendre ce que vous dites ? Holà ! où diantre est-il allé, nous ne saurions rien dire sans lui ? » Mais le truchement ne venait point, et nous continuions à saluer quand on nous apporta le café et les cigares. Ce fut une raison de saluer avec plus de force, et je ne sais comment nous aurions pu modérer notre rire, si le drogman n'eût fini par apparaître. Nous le chargeâmes aussitôt de mille compliments et de souhaiter à Son Excellence « la force des serpents avec la prudence des lions », ce qui le toucha au dernier point; puis après avoir cimenté en la personne de notre hôte l'union de deux peuples, nous prîmes congé, de la même manière que s'était passée toute la cérémonie.

Dès le matin, nous gagnâmes l'autre rive, où les ânes attendaient. Environ vingt minutes à travers champs séparent la rive du talus de briques et de décombres qui enserre Dendérah. Ce qu'on en voit du dehors est peu frappant, le sol ayant monté de 15 pieds, mais quelle impression ne produit pas le vestibule porté sur vingt-quatre colonnes majestueuses ! C'était notre premier temple égyptien ; toutes les ruines que nous avions vues jusqu'alors s'associaient dans nos souvenirs, avec des débris, mais à ce monument pas une pierre ne manque, rien ne justifie le nom de ruines, que le silence et l'abandon. L'effet en est donc extraordinaire, et, accru par l'obscurité du demi-jour, il tourne à la stupeur. Tout semble si étrange dans cette architecture : la richesse de la décoration, les colonnes légèrement évasées du sommet à la base, la bizarre disposition des chapiteaux carrés. portant une tête de femme à chaque face, et surmontés d'un dé sur lequel pèse l'architrave. Ces fûts énormes, taillés en sistre, sont couverts de personnages, en relief dans le creux[1], figurant presque tous un roi devant une divinité qu'il prie, ou qu'il honore par des présents ; les mêmes scènes sont répétées aux parois, tandis que le plafond représente le firmament semé d'étoiles d'or.

A qui vient d'Europe, le portique de Dendérah fait une révolution dans l'esprit, en lui découvrant le secret d'une beauté monumentale en dehors, non des règles, mais des modèles : c'est le seuil d'un monde nouveau. On ressent donc quelque émotion à pénétrer

[1] La gravure en relief sur champ paraît être la plus ancienne. Vint ensuite le relief dans le creux, dont la saillie est de niveau avec le parement du mur, puis enfin le bas-relief.

dans le temple proprement dit, le *naos*, où n'étaient admis que les prêtres et le monarque. Cette seconde salle, tout à fait obscure, et plus basse que la première, est ornée de six colonnes et communique, de chaque côté, avec trois pièces : viennent ensuite, dans le même axe, deux vestibules; puis un sanctuaire, de moindre hauteur que le reste, et isolé par un corridor de la suite des chambres latérales. Là étaient déposées sur des coffres, quatre barques symboliques, qu'on portait dans les processions. A l'exception de la chambre médiane du fond, qui était l'endroit le plus saint du temple et renfermait, derrière un voile, un sistre [1] et des statues d'or, toutes les pièces, ménagées le long des parois, servaient de magasins pour les objets du culte, les huiles, les parfums, les essences, préservés par l'épaisseur des murs de la chaleur et des insectes. Si l'obscurité de ces retraites les garantissait des atteintes du jour, il ne semble pas que cette défense fût suffisante contre l'homme, au moins est-ce une supposition naturelle à l'aspect des souterrains pratiqués dans les fondations mêmes. L'entrée de ces cryptes est soigneusement masquée par une pierre, et incommode à l'avenant; pour la nuit, on n'en peut souhaiter de plus épaisse. Rien d'étonnant qu'elles aient gardé plus intacte la fraîcheur de leurs tableaux, mais cette intégrité même accroît le mystère, car, au contraire des autres chambres, on ne découvre dans celles-là aucune relation entre les inscriptions et les figures.

Tout le côté droit du temple forme un sanctuaire indépendant, bien qu'enclos dans le carré long des murailles. Une petite cour y est ménagée, où quatre marches précèdent une sorte d'édicule ouvert et soutenu de colonnes à têtes de femme. Deux linteaux superposés portent chacun un hémisphère [2] accolé d'une paire de serpents, au milieu d'ailes rayonnantes. Cet ensemble est désigné sous le nom de chapelle du Nouvel an, parce qu'on y célébrait l'apparition de Sirius, annonçant, à la fois, la crue du Nil et le commencement de l'année.

Telle est l'ordonnance de la partie inférieure de l'édifice. Deux

[1] Le sistre était un instrument de musique, à l'usage des prêtres d'Isis, qui se composait d'un faisceau de baguettes passées dans un cercle métallique. Il est difficile de se rendre compte de l'harmonie produite par cet instrument, qui symbolisait, d'après Plutarque, le mouvement de la vie dans la nature.

[2] Ce globe symbolise le soleil, qui renaît chaque matin, et contient par là une promesse d'immortalité. Comme le soleil se lève à l'orient, les ailes du côté droit marquent le nord, et celles du côté gauche, le midi. Quant au serpent appelé *Uræus*, qui n'est autre chose que l'aspic, son habitude de se redresser à l'aspect de l'homme avait fait croire aux Égyptiens qu'il gardait les champs, et ils le prirent pour l'emblème de la souveraineté.

beaux escaliers en gagnent la terrasse, s'élevant l'un à gauche, d'une seule volée, l'autre à droite, par une révolution d'étages. Tous deux sont étroits, mais d'une douceur qui permettait au cortège des prêtres de garder toute la gravité convenable à leur costume et à leurs fonctions. C'était, en effet, le long de ces rampes que montaient les théories solennelles, dont nous voyons la marche figurée sur les murs; elles se rendaient à une chapelle située au bout de la terrasse, et qui jouait le rôle de reposoir. Symbole des mois, douze colonnes, dont deux sont aujourd'hui rompues à moitié, supportent la corniche recourbée en avant, comme une volute d'acanthe [1].

Pour retrouver toute la splendeur de Dendérah, il faut y faire revivre la pompe des cérémonies; les prêtres de l'Égypte assemblés dans cette enceinte; le roi, en tête, coiffé des tiares sacrées, vêtu d'une tunique à franges éclatantes et sonores, où resplendissent les joyaux; derrière lui, la longue troupe des lévites aux robes de lin sans pli, serrées par les bandelettes de la ceinture. Portant, au bout de hampes, les emblèmes divins, l'épervier, le taureau, le vautour, ils précèdent les barques, soutenues sur les épaules et couvertes d'un voile blanc. Enfin, l'idole elle-même paraît, habillée d'étoffes précieuses, entourée de symboles et d'offrandes; c'est la seule fois qu'elle se montre à la lumière, elle vient « s'unir aux rayons de celui qui l'a créée ». Les chants et les cantiques règlent sa marche; elle fait lentement le tour des terrasses, où le peuple l'aperçoit de loin, puis descend le grand escalier pour rentrer dans la nuit du temple.

Il n'est pas probable que ce cortège visitât les chambres disposées à l'avant de la plate-forme, car leur exiguïté s'accommode mal à l'appareil des fêtes. Elles sont au nombre de six, sur deux rangs parallèles, et toutes consacrées aux funérailles mythiques d'Osiris. Le plafond de la seconde, au sud, est percé d'une ouverture irrégulière qui marque la place du zodiaque transporté à Paris, et éclaire les étranges figures qui accompagnaient ce tableau. Ce sont de grandes images de femme, dont l'une a les bras allongés au-dessus de la tête, tandis que les autres, emboîtées par ordre de taille, forment, avec les jambes, le corps et les bras, trois côtés d'un rectangle monstrueux. Personne qui ne soit frappé de l'aspect étrange de ces figures, cependant les *Guides* ne les mentionnent même pas; il ne faut voir là, dit-on, qu'une image de la « déesse Ciel » (*Nout*), dont l'écriture hiéroglyphique repré-

[1] Les temples de Dendérah et de Philé sont les seuls qui portent un étage.

sente l'idée par une ligne horizontale aux extrémités rabattues.

Quant au zodiaque lui-même, son histoire est des plus instructives. On sait d'abord que la représentation de la voûte céleste a toujours occupé une place dans l'architecture, même au moyen âge, et que si l'on voit un zodiaque à Palmyre, il s'en trouve aussi dans les cathédrales de Paris, de Strasbourg et d'Autun. Si cette tradition architecturale avait été connue des savants qui accompagnaient l'expédition de Desaix, sans doute elle eût diminué la surprise que leur causa la vue des tableaux de Dendérah. Il y a, deux zodiaques dans ce temple; l'un, rectangulaire, au plafond du grand vestibule; l'autre, rond, dans la chambre que je viens de décrire. C'est ce dernier qui attira l'attention du général et fut dessiné par Denon. La reproduction n'en fut pas plutôt connue en France, qu'elle devint un objet de controverse. Dupuis et Volney s'en servirent pour calculer l'antiquité de la monarchie égyptienne, en se fondant sur ce principe, que le rapport des signes célestes avec les saisons varie insensiblement dans le cours des années. Or, le solstice d'été, qui tombe aujourd'hui dans le signe du Cancer, coïncidant sur ce zodiaque avec le signe du Lion, ils en conclurent, que le temple de Dendérah était vieux de cinq à six mille ans, ce qui ruinait, à leur gré, l'autorité de la Bible. Par malheur, on avait négligé de comparer entre eux les deux zodiaques, ce qui eût démontré déjà que cette disposition n'a aucun rapport avec l'astronomie. La traduction de la dédicace grecque du temple et la lecture des hiéroglyphes achevèrent de renverser le système de Dupuis; mais cet avertissement n'a pas découragé certains égyptologues, qui relèvent un semblable édifice sur des fondements aussi incertains.

Le tableau qui donna lieu à tant de discussions occupait une des chambres de la terrasse de Dendérah. De cette terrasse on descend facilement au sol par les monceaux de décombres qui entourent le dehors de l'édifice, à l'exception de la face postérieure, vaste muraille de granit rose, où se reflètent les splendeurs de l'Orient, comme nos pierres semblent imprégnées des brumes du Nord. Deux consoles à têtes de lionne, d'un beau travail, rompent l'uniformité du plan, tandis qu'au-dessous, une déesse en pied, et dans des proportions plus qu'humaines, reçoit les hommages d'un roi. La tradition veut voir dans ces figures les portraits de Cléopâtre et du fils qu'elle eut de César; les cartouches gravés sur le mur portent en effet ces noms.

« Toute l'histoire du temple de Dendérah, dit M. Mariette, peut être resserrée en deux lignes. Commencée sous Ptolémée XI, sa construction était terminée sous Tibère, et sa décoration sous

Néron. Jésus-Christ vivait à Jérusalem tandis qu'on achevait de le bâtir. L'antiquité de cet édifice ne saurait donc être comparée à celle des tombeaux de Saqqarah et de Béni-Hassan; mais la magnificence de ses bâtiments, où les anciennes traditions ont été suivies et amendées par le génie grec, sa masse puissante, l'harmonie et la simplicité des lignes, son état de conservation qui semble prodigieux en regard des ruines romaines [1], le souvenir, les noms de Cléopâtre et de César, rachètent presque son âge, et le déclin dont sa décoration porte l'empreinte. » Hormis le temple d'Edfou, aucun n'est plus intact; avant Ipsamboul, rien ne nous a rendu l'impression de Dendérah.

A l'admiration qu'inspirent les monuments anciens se mêle la curiosité de savoir pour quelle fin ils ont été bâtis, quelle destination ils ont reçue. Les temples égyptiens n'ont que de lointains rapports avec nos églises. C'étaient des oratoires, des ex-voto, consacrés par le roi à une divinité collective [2], et desservis par des collèges de prêtres. Le peuple n'y avait aucun accès; seul, le monarque, après des purifications dont le détail figure au long sur les parois, était admis à présenter des offrandes, selon les règles d'un cérémonial inconnu.

Le sanctuaire de Dendérah, anciennement Tentyris, était dédié à la déesse Hathor : c'est sa figure, ornée d'épais bandeaux et d'oreilles de génisse, qui surmonte les quatre faces de chaque colonne. Les Grecs, qui accommodaient toutes les divinités à leur langage et à leurs mœurs, appelaient celle-ci Vénus, synonyme heureusement choisi, car Hathor personnifiait la beauté, l'éternelle jeunesse de la nature. L'idée du renouvellement de la vie par le retour des saisons avait même conduit à lui donner pour emblème l'étoile Sirius, qui annonçait la crue du Nil. De là, les représentations astronomiques et la fête du Nouvel an. La présence d'Osiris, le génie du Bien, dans les salles supérieures, et la figure de la Vérité, offerte à la déesse, comme son œuvre et sa propre essence, achèvent de donner au temple une signification philosophique, inspirée par la renaissance du platonisme à Alexandrie.

[1] Les seules dégradations notables de Dendérah résultent de l'enlèvement du zodiaque, et de la rupture de deux colonnes au petit temple de la terrasse. La plupart des bas-reliefs ont le visage martelé. On ne manque pas d'en accuser les chrétiens de Théodose. Cependant personne n'ignore que les musulmans, par crainte du mauvais œil, détruisent ou cachent toute représentation de la figure humaine. Quant aux traces de balles dont est criblé le plafond du vestibule, elles sont le fait des mamelouks.

[2] Tous les temples égyptiens étaient consacrés à trois dieux, formant ce qu'on appelle la *Triade* : le père, la mère et le fils.

Au moment où le bateau se remettait en marche, un cri retentit, puis un homme sauta tout sanglant hors de la chambre des machines et vint tomber sur le pont, c'était le pauvre chauffeur, dont un rouage avait déchiré l'avant-bras. Malheureusement le médecin était resté sur la cange de l'Américain, il fallut du temps pour l'aller quérir : l'heure parut longue à ceux qui entouraient le blessé. Enfin la voile fut signalée, nous aperçûmes le pavillon en berne, le lit funèbre dressé sur le pont, les matelots accroupis. Ce spectacle correspondait trop aux impressions du moment, pour ne pas nous émouvoir. A peine le docteur eut-il calmé les plus vives inquiétudes, que la pensée de cette mère, déjà avertie sans doute, et attendant le corps de son fils, revint à notre esprit avec une vivacité douloureuse. Le voyage endort les inquiétudes sous un amas de distraction, mais viennent-elles à être éveillées par un coup subit, elles reçoivent de la séparation et de la distance une force qui abat les meilleurs courages. Quelle autre ressource alors que de prier, de s'abandonner à cette Providence qui embrasse le monde d'un regard, et dont l'immensité même nous rapproche?

Ce qui se passait sur la rive n'était pas propre à nous distraire des tristes réflexions. Depuis quelque temps, un nuage de poussière s'était élevé en amont du fleuve, annonçant l'arrivée d'une grande foule. Bientôt nous vîmes les premiers rangs d'un troupeau d'hommes de tout âge, chacun portant une natte grossière, chassés à coups de fouet et de bâton. A notre aspect, quelques-uns des plus jeunes descendaient au bord et nous regardaient curieusement; mais à peine un groupe était-il formé que les gardes le dissipaient par des cris, quelquefois même en jetant des pierres à la tête de ces malheureux. Un pacha suivait à cheval, qui parut un peu honteux de son rôle, à supposer qu'un pacha puisse être honteux de quelque chose.

Il faut avoir lu les journaux anglais, vers 1864, pour concevoir tout ce que la corvée mérite de réprobation. A cette époque, elle fournissait des bras pour l'isthme de Suez; et bien que la compagnie eût élevé le fellah à la dignité d'ouvrier payé et entretenu, le seul fait de porter atteinte à la liberté humaine soulevait l'indignation de la presse britannique. La compagnie céda, au détriment de tout le monde, même du principe qui, officiellement consacré, ne tarda pas à être officiellement enfreint. Comment, en effet, supprimer cette institution dans un pays où la population fut toujours clair-semée, et l'entretien des digues, un objet de première nécessité? N'oublions pas d'ailleurs que la corvée existe chez nous sous le nom de prestation : ce qui la rend odieuse en Égypte est l'application et l'abus. Ainsi, un grand nombre de terres, celle

qu'on nomme Ahadieh, concédées jadis par Méhémet-Ali, sont exemptes de cette charge qui pèse sur les seuls fellahs; et au lieu de restreindre la corvée aux travaux publics, le khédive en use à son bon plaisir, les pachas imitent leur maître : il s'ensuit que le paysan y perd trente jours par année, trente jours durant lesquels son champ ne reçoit pas d'eau, sa famille pas de pain, et lui pas d'argent. « Ce m'est toujours une chose nouvelle, dit la Bruyère, de voir avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes. »

Nous quittâmes le mouillage de Kéneh, vers midi, et passâmes le reste du jour à naviguer; les ombres de la chaîne libyque traversaient déjà le Nil, quand une grande masse attira nos regards sur la rive droite, c'était Karnak : quelques instants plus tard, nous prenions terre à Louqsor.

C. Vienot.

---

# LE VICOMTE DE MELUN

## SOUVENIRS ET CORRESPONDANCES [1]

---

Le 10 décembre arrivait. Nous ne pouvons raconter ici avec développement les entrevues de M. de Melun avec Louis-Napoléon, qui essaya d'utiliser à son profit la grande popularité du directeur des *Annales de la Charité*, tout en ne renonçant pas à ses rêves socialistes. Le prétendant princier à la présidence de la République n'obtint pas la confiance du président de la société d'*Economie charitable*, qui vota pour le général Cavaignac. Cependant, à peine élu à la présidence, Napoléon sembla vouloir se rapprocher de ceux qui aimaient à la fois la liberté et la conservation, en appelant au ministère les hommes éminents qui avaient l'estime et la confiance de la majorité de l'Assemblée. C'est dès lors que fut posé le principe de cette loi célèbre sur la liberté de l'enseignement, qui ne devait être votée qu'au commencement de 1850. Le vicomte de Melun fut naturellement choisi par M. de Falloux, le nouveau ministre de l'instruction publique, pour faire partie de la grande commission extraparlementaire, où les voix éloquentes de M. Thiers et de l'abbé Dupanloup, de M. de Montalembert et de M. Cousin, émues par le sentiment du salut public et de la plus libérale conciliation, rivalisèrent d'élévation impartiale, de bonne foi désintéressée, de dévouement éclairé au bien [2]. On ne voit pas que M. de Melun ait pris à ces discussions une part considérable; ce n'est que plus tard qu'il soutint avec autant de talent que de succès la loi dans les bureaux et même à la tribune de l'Assemblée.

La sûreté et la modération de son esprit étaient trop généralement appréciées pour que, de toutes parts, on ne désirât pas de le voir mêlé à la vie publique, et on le suppliait de se laisser porter aux élections de 1849. Cette fois, il ne put résister aux instances de tous; et quand vint le moment de la lutte pour le

[1] Voyez le *Correspondant* du 10 février 1880.

[2] Consultez ici même les procès-verbaux de cette commission, si opportunément mis au jour par M. H. de Lacombe. — *Correspondant* de 1879.

renouvellement de l'Assemblée, son parti était pris, il n'hésitait plus. Voici les raisons qui l'avaient déterminé. Il écrivait, au mois de février 1849 [1] :

... Je me sens déjà atteint de la fièvre électorale. Je me suis promis, cette année, de ne rien négliger pour arriver au but, malgré mes faibles chances; je veux mettre de mon côté les démarches, l'action de la parole et de l'écriture, et ne pas me laisser le moindre doute. Aussi, ai-je déjà préparé un moyen d'influence et commencé, dans le département de l'Oise, un système général de négociations parlementaires. Si je ne considérais que mon ambition et mon plaisir, je serais tenté de chercher ailleurs une route plus commode; mais je me dis tous les jours qu'il y a ici une grande œuvre à faire, le couronnement de toutes mes œuvres, l'inauguration de la charité dans la politique, la réconciliation du riche et du pauvre, de celui qui possède et de celui qui souffre; et ce n'est que du haut de la tribune et en passant par les lois que le traité de paix pourra être accepté; ce n'est qu'avec l'autorité du suffrage universel qu'on aura le droit de rappeler ces causes de la révolution de Février, que vous voyez avec tant de raison si près de l'oubli et qu'on ose quelquefois attribuer à nos œuvres pour cacher sous cette calomnie l'égoïsme et l'indifférence.

A mesure que le danger matériel paraît s'éloigner, l'esprit de parti relève la tête, et l'union si proclamée de toutes les opinions jadis si séparées s'affaiblit devant les prétentions de chacun. Je n'ai rien à voir dans ces misères; je me présente au nom de la charité, comme voulant rapprocher sous le drapeau du bien toutes les forces, tous les instincts du pays. Je ne veux être accepté qu'à ces conditions ; et, si le département de l'Oise demande plus, je laisserai sans regret les votes courir après les hommes de parti...

J'ai eu, dans ces derniers temps, mes journées de combat et presque de découragement. J'avais publié à part les deux articles des *Annales* [2], sur l'intervention de la société en fait de charité; et mes amis les catholiques, ceux pour lesquels je travaillais, n'avaient rien trouvé de mieux que de m'accuser de socialisme et de mettre mon ouvrage à l'*index*. J'avoue que j'étais révolté d'une telle intolérance et d'une si petite intelligence des besoins et des devoirs du moment; et j'étais tenté de désespérer du bien que je poursuivais, en voyant ceux qui devaient me seconder me jeter la pierre; mais l'orage a vite passé; la raison publique est venue à mon aide; et aujourd'hui les plus exagérés reconnaissent que la société doit être charitable comme l'individu.

[1] A Mme la marquise de Forbin.
[2] *Annales de la charité*, 4e année, p. 337 et 401.

Tous les catholiques, Dieu merci! ne montraient pas la même ingratitude envers celui dont la vie tout entière était consacrée à la plus persévérante application des doctrines de l'Évangile [1]. La candidature de M. de Melun, dans l'Oise, ayant rencontré quelques obstacles, c'est dans l'Ille-et-Vilaine qu'il fut nommé, le 13 mai, uniquement comme candidat de la religion et de l'ordre, par des électeurs dont la plupart ne le connaissaient pas même de nom un mois auparavant. L'appui de M. de Falloux et de l'évêque de Rennes avait, il est vrai, singulièrement facilité son succès. Il n'était pas encore élu, qu'on songeait dans les régions officielles à faire de lui un ministre d'un genre nouveau, non pas sans portefeuille, mais sans appointements, condition qui, du moins, ne devait guère lui susciter de compétiteurs. C'est lui-même qui nous révèle ce projet, assez irréalisable sans doute au milieu des luttes violentes du moment, mais qui répondait trop aux aspirations intimes de M. de Melun, pour qu'il ne mît pas une certaine complaisance à l'envisager :

On ne veut plus me laisser le temps de faire mon apprentissage de représentant; il s'agit de me mettre à la tête d'un grand conseil de prévoyance et d'assistance, chargé de réaliser toutes les bonnes intentions de la société et de mettre en action toutes les espérances et les conclusions de ma brochure. On m'armerait ainsi de toutes les forces sociales pour faire le bien, et je deviendrais l'administrateur général de la bienfaisance publique. Ce magnifique ministère ayant toute la puissance du gouvernement et l'indépendance de la liberté, car il serait gratuit et n'entrerait pas dans les rouages administratifs, sourirait à mon ambition, mais il serait lourd. Quelle responsabilité, avant même d'avoir eu un jour pour se reconnaître, pour étudier le monde politique, pour s'essayer quelque peu sur cette terre si mobile et si dangereuse du gouvernement! Heureusement, je puis dire ici comme pour la députation, je m'abstiens de toute provocation, de toute demande; je me contenterai d'accepter, bien résolu à ne plus consulter l'intérêt de mon avenir, à ne pas même m'inquiéter de mes forces... Hier, j'avais la bonne part, la visite des pauvres, l'action personnelle, tout ce qui se fait avec les seules forces de la conscience et de la volonté : demain, il me faudra peut-être vivre d'une autre vie, soulever des forces étrangères, ranimer les volontés de tous, et déserter les joies et les consolations de la charité libre pour la responsabilité de la bien-

[1] Nous extrayons d'une autre lettre le passage suivant : « M. de Circourt m'appelle et prétend avoir découvert, dans une des plus sauvages vallées du Jura, un séminaire où l'on sait mon nom, où l'on approuve ma ligne de conduite et où on est très sévère pour mes adversaires. Cette illustration dans la solitude m'a beaucoup amusé... »

faisance sociale... Mais une consolation pour moi d'accepter dès le début une position officielle dans la charité publique serait de me retirer de l'arène politique et de me réfugier dans ma spécialité.

Jamais député ne fut moins mêlé que M. de Melun aux intrigues des partis si nombreux qui se disputaient l'influence et le pouvoir; jamais candidat ne fut plus fidèle à son programme, au véritable mandat impératif qu'il s'était donné de ne s'occuper que des questions sociales intéressant les classes nécessiteuses. Aussitôt son entrée à la Chambre, dès les premiers jours de juin, il commence sa grande œuvre.

A travers les tumultes stériles de la vérification des pouvoirs et le long enfantement du ministère Dufaure, j'ai poussé dans le silence mes projets favoris, et je suis en ce moment entre une proposition que je dois tous les jours porter à la tribune et les efforts du ministère qui me prie de lui laisser le mérite de l'initiative ; ce à quoi je consens volontiers, à la condition qu'il prendra mes idées et fera triompher tout mon plan. Je le mets donc en demeure, et d'ici à quelques jours vous verrez de mes œuvres sous mon nom ou sous celui de M. Dufaure. En attendant, j'espère qu'en lisant les journaux vous n'avez plus d'inquiétude sur notre législation; le système de la confiance l'emporte sur l'école du désespoir, et chacun reconnaît que nous avions raison de ne pas nous jeter dans les résistances impitoyables; et, sauf quelques *ultra*, qui continuent à me regarder comme le plus dangereux des hommes, je suis accablé d'avances et de provocations à bien faire.

Pour tout dire (ceci tout à fait entre nous), la rue de Poitiers elle-même, sentant le besoin de se transformer, me demande de prendre la direction omnipotente d'une société pour l'amélioration des ouvriers et des pauvres, à laquelle elle céderait ses fonds, ses correspondants, son influence. Vous savez combien j'aimais à causer avec vous de la possibilité d'unir un jour tous les honnêtes gens dans une œuvre gigantesque; cette idée devient ainsi réalisable ; mais la difficulté est de la dégager de son origine et d'accepter la mission sans le service des vieux partis et des comités émérites. Je négocie dans ce sens ; et si j'obtiens carte blanche et certificat d'origine tout à fait indépendant, je me jetterai tout entier à la tête de cette affaire ; j'appellerai tout ce qui en France a la charité au fond du cœur ; je convoquerai tous les hommes de bien au salut de la société, non plus par de petits imprimés qu'on ne lit pas, ou des journaux qui irritent, mais par l'abnégation et e sacrifice[1]...

[1] A Mme la marquise de Forbin.

L'émeute du 13 juin retarda la reprise du projet de M. de Melun sur l'assistance; et lui-même dut attendre quelques jours pour faire une profession de foi « que l'extrême droite, écrivait-il, appelera socialiste et la Montagne, réactionnaire ».

Son début à la tribune, auquel ne dut pas manquer pour lui une certaine anxiété, fut un véritable triomphe, dont il se réjouit à bon droit. Laissons-le raconter les incidents de la séance à la confidente ordinaire de sa vie publique.

Il faut que je vous dise le magnifique succès de ma proposition. Les journaux vous raconteront les incidents de la séance, mais ils ne vous en donneront que demain le résultat; aujourd'hui, dans les bureaux, on a commencé à nommer la commission de trente membres que je demandais : les hautes intelligences politiques qui dédaignaient ces questions et semblaient fort contrariées de ce que j'osais les soulever ont parlé dans mon sens, déclaré qu'il fallait se mettre à l'œuvre et demandé à être nommés. Ainsi, déjà, Thiers, Berryer, Montalembert, etc., en font partie; mon frère et moi y avons été mis à l'unanimité; et, grâce à cette initiative, voilà les plus grands esprits de notre temps forcés de s'occuper des pauvres et de courir après la solution des questions qu'ils oubliaient. Je suis heureux de me féliciter avec vous de ce résultat, car je suis sûr que vous en serez heureuse comme moi; et puis j'ajouterais, pour vous toute seule, que j'ai eu, à la fin de la séance, un de ces moments qui payent de bien des peines et essuient bien des sueurs, lorsque, me décidant à aborder cette terrible tribune, j'ai posé ma proposition comme l'inspiration de l'Assemblée et de la France entière et qu'après avoir vu, un moment auparavant, les deux côtés de la Chambre prêts à se battre, sur une question de charité, j'ai entendu des applaudissements partir de tous les côtés, même de la Montagne, qui ne s'adressaient pas au talent de l'homme, mais à la vérité, à la sainteté de la cause. En descendant de la tribune, j'ai eu des félicitations comme si j'avais été éloquent, parce que chacun avait retrouvé dans ma parole sa pensée et qu'à ce moment on ne pensait qu'à se dévouer. Au milieu de ce petit mouvement d'enivrement, j'ai regretté qu'il n'y eût pas dans une tribune une pensée qui aurait si bien correspondu à la mienne, une âme qui aurait été émue et se serait réjouie de mon succès; et mes yeux cherchaient, avec la douleur de ne pas les trouver, des absents qui manquaient à ce triomphe de la charité.

En apprenant son triomphe, qui devint un instant l'événement de Paris, M^me^ Swetchine lui avait écrit immédiatement, sans attendre sa visite[1] :

[1] Paris, 12 juillet 1849.

Voilà, mon cher ami, un de ces succès dont il n'est pas seulement permis, mais dont il est commandé de se réjouir, un succès de choses et pas de mots, rendu brillant à force de résultats solides, utiles qu'il promet, et surtout à cause de l'impossibilité, aujourd'hui, de rétrograder dans la voie qu'il ouvre. Je suis convaincue que d'avoir donné l'initiative de la proposition à l'Assemblée, inspiration qui serait de l'habileté si pour vous elle n'était de l'habitude, sera entré pour beaucoup dans l'unanimité de son acceptation. Déclarer qu'on ferait tout ce qui était possible implique bien que tout ne l'est pas, et l'intelligence gardant tous ses droits, les limites inflexibles toutes leurs puissances, il me semble qu'on a bien des armes contre l'exagération et la mauvaise foi.

Le discours de Victor Hugo me paraît maladroit, si tant est que le bien public seul l'anime et qu'il n'ait pas eu à satisfaire quelque mouvement d'humeur; néanmoins, ce qu'il paraît vouloir établir rentre trop dans ma conviction que Dieu a fait la pauvreté, mais n'a pas fait la misère, pour que, la question d'opportunité écartée, je m'élève contre trop vivement. La pauvreté, comme toutes les inégalités, me paraît d'institution divine, tandis que la misère est, d'une part, le produit du vice, ou bien, de l'autre, l'effet de la dureté : deux choses, par conséquent, qui sont des anomalies dans une société chrétienne, qui peuvent donc raisonnablement se combattre, avec l'espoir de les voir amendées Lors même qu'on ne fait pas tout, on peut faire beaucoup.

Il faut convenir que l'action quelquefois entend beaucoup mieux raison que la parole. Si, au lieu de voter immédiatement, on avait discouru, vous, votre proposition et le sens commun seraient peut-être bien loin. Mon cher ami, vous savez si votre réussite et la joie que vous avez eue me sont personnelles, et si je vous accompagne de mes vœux [1].

Cette séance mémorable avait eu lieu le 9 juillet. Ce n'était pas un vulgaire honneur d'avoir triomphé en dépit de l'éloquence de Victor Hugo. Le soir, M. de Melun recevait les chaudes félicitations de tous ses amis : de M. de Falloux, ministre de l'instruction publique; de M. de Tocqueville qui, dans le même cabinet, avait le portefeuille des affaires étrangères. La grande commission de trente membres, nommée par les bureaux de l'Assemblée pour présenter tout un ensemble de lois relatives à la prévoyance et à l'assistance

[1] *Lettres de M^me Swetchine*, publiées par le comte de Falloux, t. III, p. 211. *Au vicomte de Melun.* — Une nouvelle édition de cette intéressante correspondance vient de paraître. C'est la sixième, et le succès est loin de se ralentir.

publique, fut composée de ce que la Chambre contenait d'hommes compétents et illustres : MM. Thiers, de Montalembert, Piscatory, Buffet, E. Arago, Charles Dupin, Berryer, Raudot, G. de Beaumont; Mgr Parisis en fut le président et le vicomte de Melun secrétaire. Mais quand il fallut se mettre à l'œuvre, l'enthousiasme et même la bonne volonté du premier moment ne tardèrent pas à disparaître, et de nombreuses divisions faillirent tout compromettre. M. de Melun luttait vaillamment contre les difficultés sans cesse renaissantes qu'il déplorait. Il faisait, le 4 décembre 1849, la confidence de ses appréhensions à son collègue et ami M. de Falloux, momentanément absent de l'Assemblée, et qui, ayant donné sa démission de ministre dès le 28 octobre [1], avait eu pour successeur à l'instruction publique M. de Parieu.

D'autres, certainement, vous auront parlé politique, coup d'État, gouvernement personnel; moi, plus modeste, je me concentre sur les misères ordinaires et les pauvretés de tous les temps; et je serais bien fier de vous montrer, en compensation de notre insuffisance gouvernementale, l'Assemblée devenue une sorte de sœur Rosalie. Malheureusement la commission d'assistance ressemble trop à ceux qui l'ont nommée; comme eux, elle est pétrie de bonnes intentions; elle se plaint de ne pas agir et vante en gros la nécessité de l'action; mais quand on arrive au détail, la conclusion est presque toujours négative. Le gigantesque rapport de M. Thiers, qui a atteint deux cent douze pages, et conclut à des formules plus ou moins précises sur les principes généraux de l'assistance, est fini seulement depuis deux jours; et voilà qu'un mal de langue vient empêcher l'auteur de le lire à la commission; nous attendons avec impatience que l'instrument soit guéri et que le grand artiste puisse en jouer de nouveau. Mais j'ai grande peur que les pauvres ne se trouvent pas suffisamment assistés par la lecture de ce volumineux chef-d'œuvre. Les pages les plus éloquentes réchauffent et nourrissent peu les gens qui ont froid et faim, et le moindre grain de mil ferait bien mieux leur affaire.

Nos sous-commissions ont travaillé, et la mienne surtout, composée de quelques hommes de zèle, a déjà préparé deux ou trois petits projets; car personne n'a le courage d'aborder une grande et sérieuse organisation. Le projet de mon frère sur l'assainissement des logements, dont Riancey est rapporteur, n'attend que le rapport général

[1] Le message présidentiel du 31 octobre 1849 fut, on le sait, un moyen peu parlementaire employé par le prince-président pour se débarrasser d'un ministère qu'il trouvait trop peu docile. Tous les ministres furent remplacés, et MM. Dufaure, de Tocqueville, Odilon Barrot, de Falloux, sortirent définitivement des conseils de l'Élysée.

pour paraître à l'Assemblée. Nous avons fini aussi une loi sur le patronage des jeunes détenus, et j'avance beaucoup dans un projet sur les enfants trouvés, qui m'intéresse au plus haut point; mais nous avons tous le frisson, quand il faut faire passer une œuvre devant le feu de la commission réunie. L'impitoyable dialectique de notre ami, l'ultra-économiste Buffet, commence l'attaque; MM. Raudot, de Sèze, Béchard, sont bondés de décentralisation exagérée; l'excellent évêque de Langres dit un mot des droits de la charité privée et du désir que les fabriques soient substituées aux hôpitaux; et nos pauvres projets, percés à jour de tous les côtés, ont grand'peine à sauver quelques lambeaux de leurs articles mutilés. Quelquefois Thiers, les jours de langue bien pendue, vient à notre aide; plus souvent il s'élève avec énergie contre les théories socialistes et humanitaires, foudroie du haut de son éloquence les utopistes et les philanthropes. Ces jours-là, pour nous achever, Emmanuel Arago ne manque pas de nous défendre; et la commission, effrayée de nos agresseurs et de nos auxiliaires, lève la séance, tout ébahie du mal qu'elle allait faire en faisant quelque chose. Vous voyez, cher ami, qu'avec une petite tendance à la position de victime, il me serait bien facile de crier au martyre, d'avoir une extrême compassion de moi; car je suis mis à un terrible régime. Traité de socialiste par la majorité avec laquelle je vote, de niais philanthrope par les grands politiques, d'ennemi de la charité privée et religieuse par les évêques et par les catholiques, je suis encore responsable aux yeux d'un grand nombre de l'inaction de cette commission que je convoque tous les jours et que je pousse de toutes mes forces. Il y aurait vraiment de quoi renoncer à la charité parlementaire; mais je me console en pensant que de pareilles épreuves sont très utiles au début et qu'un jour viendra où, sous votre inspiration, je pourrai réaliser des idées trop avancées pour le moment. Ce jour-là la France sera guérie de son instabilité, vous de votre fatigue, moi de ma commission d'assistance; il sera peut-être à désirer que M. Thiers ne soit pas tout à fait guéri de son mal de langue. Au reste, le président veut nous damer le pion, et pendant que nous discutons, il agit; vous avez vu son amendement aux caisses de retraite, et son début n'a pas dû vous paraître heureux. J'avais presque envie de commencer mes discours par une réfutation de ce projet qui vient au secours de ceux qui n'en ont pas besoin, et de réclamer pour les pauvres ce que l'on jette aux ouvriers. Je verrai la marche que prendra la discussion. Dans tous les cas, que nous soyons silencieux ou bavards, actifs ou immobiles, la vie n'est plus au milieu de nous. Vous vous rappelez l'agréable situation d'un homme qui attend : il lit, il parle, il travaille, mais sa tête, son esprit, ses yeux, sont sur la grande route, au-devant d'une voiture dont il entend longtemps d'avance le

bruit et l'arrivée. Nous en sommes tous là, nation et assemblée : on discute, on vote, on cause dans les couloirs; mais, au fond, nous n'avons que l'apparence de l'action et de la parole, notre âme est dans l'attente. Qu'attendons-nous? Demandez-le à Dieu! Sur cette route, vers laquelle se tournent tous les yeux, nous verrons certainement passer des carrosses dorés, des équipages princiers et même impériaux, mais combien de temps s'arrêtera le convoi?

Esprit particulièrement droit et pratique, M. de Melun avait horreur des intrigues, surtout quand elles retardaient inutilement le succès des causes auxquelles il était si dévoué. Avec une finesse pleine de naturel et de bonhomie, avec un esprit d'observation qui saisit tout sur le vif, il juge les faits, les idées, et découvre les mobiles les plus intimes des hommes et des choses. Il ne peut admettre que les deux lois si importantes de l'enseignement et de l'assistance soient arrêtées par de mesquines querelles; il s'en explique sans détour dans une lettre un peu découragée :

Mes nouvelles ne sont pas couleur de rose; aujourd'hui chacun a si bien fait, dans ces derniers temps, à l'occasion de la grande et de la petite loi d'enseignement, que nous voilà désunis, ayant des rancunes mutuelles et une réciprocité de vengeance à exercer... Tout en murmurant contre la maladresse et aussi le mauvais vouloir ministériel, il m'avait semblé, dès le premier jour, qu'une loi qui, pour passer, avait besoin de la bienveillance de toutes les nuances de la majorité, ne devait pas se faire précéder par un soufflet donné par nous au gouvernement et à une partie de nos alliés. Je crois que aujourd'hui on reconnaît la faute. Puisse-t-on en profiter.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Vos bonnes paroles me donnent courage pour notre assistance, et j'en ai besoin. Thiers, à qui la Plata tourne la tête, et qui désespère de la France, parce qu'elle hésite à le suivre dans les pampas, m'a déclaré tout uniment, hier, que son rapport était fait et même imprimé en épreuves, mais qu'il ne le lirait pas à la commission et par conséquent ne le déposerait pas, parce qu'il ne pouvait consentir à la discussion de pareilles matières en ce moment, en un mot, *parce que cela l'ennuyait*. Je me suis fâché, et il est convenu de nous le lire lundi. Mais lundi se passera comme tant d'autres jours promis, et nous n'aurons pas son rapport. Reste à savoir s'il convient de prendre aux yeux du pays et de l'Assemblée la responsabilité d'un aussi injustifiable silence. Je ne suis pas de cet avis, et mardi, si je n'ai pas le rapport, je provoque une résolution à la commission, qui rejettera le tort sur qui de

droit. Emmanuel Arago, un des commissaires, veut absolument porter à la tribune cette absurde affaire...

... La Montagne[1] a une extrême impatience de discuter le rapport sur l'assistance; c'est là que, bon gré mal gré, il faudra attaquer de front toutes les doctrines extrêmes et faire la part des devoirs et des droits de chacun. La majorité n'est pas très disposée à pousser des hurlements rouges, à faire un pas vers la conciliation charitable. Les temps ne sont pas favorables à nos anciens projets; et la patience est la première vertu, je crois, dans les temps de révolution; un peu plus tard, l'avenir assuré, on se sentira plus généreux; mais, pendant le combat, on songe plus à attaquer la ville ennemie qu'à la nourrir; il n'y a pas beaucoup d'Henri IV dans notre camp...

Enfin, le 26 janvier 1850, M. Thiers présenta le rapport général, qui, malgré sa longueur, laissait encore bien des questions indécises et aboutissait trop souvent à des conclusions purement théoriques ou presque négatives. Heureusement que M. de Melun avait été chargé de nombreux rapports spéciaux sur des lois particulières, et que ses amis avaient rédigé sous son inspiration ceux qu'il n'avait pu déposer lui-même. C'est ainsi que l'Assemblée législative, dans la session de 1850, put voter successivement la loi sur les *logements insalubres*, celles sur les *caisses de retraite*, sur les *sociétés de secours mutuels*, sur *l'éducation et le patronage des jeunes détenus*. La commission d'assistance avait encore déposé un projet sur les *enfants trouvés*, qui rétablissait les tours; elle en avait adopté d'autres sur les *hôpitaux et hospices*, sur les *secours à domicile*, sur le *service médical à la campagne*, sur l'*apprentissage*, sur le *travail des enfants et des femmes dans les manufactures*. La plupart de ces projets de loi avaient été d'avance préparés et discutés par la Société d'économie charitable; et M. de Melun, sous le titre de *Travaux charitables de l'Assemblée législative*, publiait, dans les *Annales de la charité*[1], un remarquable article, où il exposait tout ce qu'avait déjà fait la Chambre pour les classes malheureuses, tout ce qu'elle comptait faire encore dans la suite, et où il la défendait éloquemment contre d'injustes reproches.

Mieux que personne, cependant, il déplorait les luttes intestines sans cesse croissantes et ces fatales divisions du parti de l'ordre, qui paralysaient les meilleures intentions et enlevaient à chacun une liberté d'action qui eût été indispensable pour se préoccuper uniquement des grandes lois d'intérêt général. Une longue lettre,

[1] Paris, 20 février 1850.
[2] *Annales de la charité,* sixième année, p. 529.

qu'il écrivit en juin 1850[1], rend trop bien compte de cette situation pour que nous ne la publions pas presqu'en entier :

... Hier est venue la carte à payer de notre victoire : nous étions tous très fiers du succès de la loi électorale[2]; bien malgré nous, et, grands hommes sans le savoir, nous recevions avec une modestie orgueilleuse les compliments des salons, la glorification des journaux, l'abattement visible de la Montagne, aussi bien que l'exaltation de la rente; mais, hélas! il a fallu arriver au revers de la médaille; et, à la fin de la séance, après un nouveau succès du ministère, M. Fould paraît à la tribune et, au milieu de l'angoisse générale, nous annonce une petite demande de 2 600 000 francs pour ajouter au traitement du président de la république. Ce fut vraiment un coup de foudre; et, si l'on jugeait de l'avenir par l'effet du moment, rien ne serait plus aventuré qu'une telle dotation. La Montagne, quelques légitimistes triomphaient; mais le reste, stupéfait et humilié, exhalait son indignation en termes assez peu élyséens. Jamais, il est vrai, proposition n'avait eu moins d'opportunité ; et les pauvres *Burgraves* ne savaient où cacher leur grandeur; car chacun les accusait déjà d'avoir acheté la loi électorale et de compromettre la majorité et le grand parti de l'ordre, en lui imposant ces malheureux votes d'argent qui ont tant dépopularisé Louis-Philippe et son règne. Les ministres s'excusaient, ainsi que M. Thiers, en se rejetant sur la profonde misère du principal intéressé, nous montraient Clichy ouvrant sa porte à l'élu du 10 décembre, et nous suppliaient de ne pas laisser retomber dans l'abîme la société renaissante; car il paraît que, si nous sommes trop économes, président, ministère, burgraves, parti de l'ordre, tout cela tombera avec la loi. Malgré le mécontentement universel, ces pressantes considérations finiront sans doute par nous arracher un billet blanc. Mais quel triste bouquet pour ce magnifique feu d'artifice parlementaire! Décidément, voici l'Assemblée forcée de sortir un peu de ses habitudes rigoureuses; et, bon gré mal gré, il faudra, cette fois, qu'elle fasse une loi d'assistance! J'aurais mieux aimé que, pour son début dans cette voie, elle ait pu choisir des pauvres un peu plus honteux; car si notre auguste président passait par l'examen de la Miséricorde et le bulletin impartial de notre ami M. de Castries[3], certaines particularités de sa vie intime, certaines dépenses, qui auraient mauvaise mine au grand jour de la tribune, paraîtraient contraires aux règlements

[1] Paris, 5 juin 1850, à Mme la marquise de Forbin.
[2] La fameuse loi du 31 mai.
[3] Le comte de Castries, père de Mme la maréchale de Mac-Mahon, l'un des fondateurs et des membres les plus actifs de l'œuvre de la Miséricorde, association ayant principalement pour but de secourir les pauvres honteux.

de la Société et provoqueraient probablement un ajournement de la part du conseil de l'œuvre.

J'avoue que cette issue de la grande bataille de la semaine dernière m'avait profondément découragé ; mais la nuit porte conseil, et ce matin, j'ai repris toute ma persévérance. Je n'ai plus à me plaindre de ma commission : tous les deux jours, nous travaillons très sérieusement, à cinq ou six ; nous organisons les hospices, nous améliorons les hôpitaux, nous posons les premières bases de la liberté charitable ; et comme vous le dites, ces travaux auront leur moment et leur opportunité. Je résume tout ce qui a été dit, écrit, pensé, dans les années passées sur la question qui nous occupe ; et, plus j'avance dans ces recherches, plus j'arrive à cette conviction que ce n'est pas un système, une théorie, une organisation nouvelle, qu'il faut découvrir, mais une tendance, une disposition, qu'il s'agit de développer. La charité sociale, comme celle de l'individu, n'a pas tant à s'exprimer par l'aumône que par cette bonne volonté qui se manifeste à chaque instant dans tous nos rapports avec nos frères, qui s'applique à tous les rangs, à toutes les situations, qu'une parole trahit, qu'un geste révèle. Le cercle de l'assistance publique est borné : quand on aura ajouté le Crédit foncier aux caisses de retraites, ouvert quelques bains et lavoirs publics, on n'aura plus qu'à perfectionner et agrandir ce qui est ; mais il restera à faire pénétrer de plus en plus, dans nos lois, la pensée chrétienne, mettre la piété dans la prison à côté de la justice, donner à l'impôt et à son percepteur quelques entrailles, enfin, exprimer dans tous les actes et dans toutes les œuvres de l'État cette préoccupation constante de la charité sociale, qui veut un peu plus que la stricte justice et proportionne la protection, les sacrifices, la vigilance du gouvernement, à la faiblesse, la misère, l'abandon des individus. Il faut qu'un souffle de l'esprit de Dieu passe sur tous les fronts de nos législateurs, et qu'en ouvrant le Code, fût-ce celui de la procédure, on puisse reconnaître que le christianisme est au fond de notre législation sociale, et que l'Évangile a été notre alphabet législatif. C'était là, je l'avoue, ce qui me séduisait dans la république, qui semblait écarter tous les principes convenus, tous les axiomes officiels et promettait de réaliser en ce monde, dans les limites du possible, les prescriptions divines. La monarchie, telle qu'elle a été comprise autrefois, avait les avantages et les inconvénients de la théorie sur laquelle elle reposait : elle se mettait entre Dieu et nous, se posait comme l'intermédiaire entre le ciel et la terre, l'organe des volontés supérieures, l'évêque du dehors ; cette doctrine, en relevant l'obéissance, en faisant de la docilité presque un acte de foi, ôtait à l'autorité humaine ce qu'elle a de contestable et d'imparfait, mais en même temps faisait accepter trop souvent le mal et l'excès au nom de la vérité sainte. Il

est vrai que l'Église, placée comme juge et prédicateur, rappelait l'autorité à son origine, et avertissait les puissances de leurs déviations. Malheureusement, le progrès, sinon des lumières, au moins de la réflexion, n'a pas permis de maintenir cette fiction ; le caractère divin, en s'éloignant de la couronne, a laissé à nu la misère de ceux qui la portaient ; dès qu'on a pu discuter l'autorité, elle n'a pu soutenir l'examen ; il a fallu demander des appuis et des arguments à l'intérêt général ; et comme chacun se croit juge de ce qui n'est qu'intérêt, on est sorti du devoir, on a prétendu au progrès, on a comparé les systèmes ; et l'ambition du mieux, qui s'arrêtait devant le dogme politique, s'est donné libre carrière lorsqu'elle n'a plus eu devant elle qu'un système humain.

Nous avons épuisé toutes ces formes qui promettaient mieux, et nous en sommes au regret ; mais la foi ne se reprend pas à volonté, le droit divin n'est plus de ce monde ; on revient à la monarchie comme à un mode plus sûr, donnant plus de sécurité, favorisant les contrats, assurant la vente des bois et des blés ; mais si l'on rentre en possession d'un roi, le lendemain de son retour, à la première difficulté, les esprits, se remettant en chemin, combineront d'autres systèmes, espéreront mieux et se laisseront prendre encore aux promesses illusoires des révolutions. Là est le mal de notre temps ; l'utile a dépossédé le juste, le devoir a été remplacé par l'intérêt. Au fond du socialisme, tel qu'il apparaît dans les clubs et les sociétés secrètes, il n'y a qu'une misérable question de pot-au-feu, passez-moi le mot, et au fond de toute notre résistance nous cachons, ou plutôt nous montrons, avec une certaine audace, notre désir de conserver tout notre bien-être. Aussi la véritable devise de notre armée est ce mot, si peu chevaleresque, de *propriété ;* et le grand parti de l'ordre, s'il invoque la justice, cette première des vertus célestes, ce n'est pas pour diminuer un peu plus les inégalités sociales, mais pour trouver une excellente raison de ne rien donner à ceux qui n'ont rien. Pardonnez-moi cette petite boutade contre notre temps, que je passe pourtant toute ma vie à défendre, je n'abandonne pas sa cause devant des ennemis, mais, entre nous, nous qui l'aimons, nous avons le droit d'en signaler les défauts.

Si, en effet, il y eût eu, dans ceux qui avaient la direction et l'influence, plus de désintéressement, plus d'intelligence réelle des choses, plus de dévouement humain et chrétien, c'était vraiment l'heure d'agir. La société était prête à recevoir les impulsions favorables. Toutes les dispositions poursuivies par M. de Melun étaient réclamées, discutées, désirées. Le moment les rendait faciles et pratiques.

Les vrais utopistes n'étaient peut-être pas ceux qu'on croyait et qu'on peut croire encore. C'était, bien plutôt, sans doute, ceux qui, par égoïsme, pusillanimité ou vaine crainte, repoussaient les améliorations, refusaient de sortir de la vieille ornière, voulaient que tout fût bien parce qu'ils se trouvaient bien eux-mêmes et ne voyaient pas qu'il y avait en dehors d'eux des aspirations, des intérêts, des misères, des exigences même, qu'il y avait sagesse et devoir à tenter, du moins, de satisfaire.

Les hommes qui, comme M. de Melun, M. Cochin, M. de Tocqueville, comprenaient par l'intelligence et par le cœur les besoins et les convenances de ce mouvement social étaient dans le vrai. Si leurs idées, si leurs projets avaient obtenu un plein triomphe, si les luttes et les ambitions de la politique et des partis ne fussent pas venues se jeter à la traverse, les plaies qui pouvaient se guérir ne se seraient pas si vite rouvertes; et les crises dont nous sommes les témoins et les victimes, si elles n'eussent pu être évitées, auraient du moins été moins promptes et moins rudes.

D'autres curieux fragments de correspondance qui révèlent la pensée intime de M. de Melun indiquent bien clairement de quelle façon il entendait le concours de l'assistance publique, et combien il la mettait à la suite de l'action de la charité privée : c'était une aide, une force qu'il lui demandait, et non une imposition et une mainmise. Il sentait la nécessité d'introduire l'élément charitable et chrétien dans la législation, de ne pas séparer la société de cet esprit religieux dont elle doit être imprégnée, de lui mettre au front ce caractère évangélique, et, — surtout à l'époque actuelle où la démocratie n'accepte plus la soumission passive, mais revendique ses droits en partie légitimes, — de la réconcilier, par le bien, par le bien-être, par l'amélioration matérielle et morale, avec les supériorités sociales qui seules jadis avaient l'autorité et la parole.

Quand je compare, écrivait-il, mes travaux parlementaires et mes œuvres, quelle différence ! Et combien la *Société d'économie charitable*, les *Annales*, l'œuvre des *familles*, des *apprentis*, des *jeunes ouvriers* pèsent plus dans la balance et sont plus utiles au pays que ces belles lois d'assistance qu'on ne parvient pas à faire discuter et dont, pour respecter les scrupules des uns et ménager les susceptibilités des autres, il faut annuler l'influence et diminuer l'action !

Il ajoutait d'autre part :

Si je suivais mon penchant, il y a deux ans que je serai anathématisé comme socialiste et repoussé comme révolutionnaire... Il y a

pourtant à faire une magnifique part aux doctrines de la charité et de l'assistance. Oui, c'est là plus que jamais qu'il faut chercher un refuge, c'est à cette poursuite du progrès évangélique qu'il faut consacrer sa vie. Plus d'une fois, je l'avoue, à la vue du mal qui se fait au nom même du progrès, le doute se glisse et le découragement frappe à la porte, mais les événements viennent donner raison à nos efforts. La fin de tous ces conflits tournera au profit de notre bon socialisme; moins on a l'air de s'en occuper et plus il faudra, au jour de la victoire, lui compter ses journées et lui donner sa belle et sainte place, et déjà on sent la bonne influence de la charité et sa pénétration [1].

Au milieu des discussions qui précédèrent et suivirent la nomination de la fameuse commission de la *Révision*, M. de Melun se tint presque à l'écart, ne voyant rien de possible pour le triomphe de ses idées dans toutes les combinaisons qui s'essayaient, observant que « les partis même que l'on sert vous en veulent dès que vous n'êtes pas l'expression de leurs exagérations », et citant l'exemple de Berryer lui-même contre la modération et l'esprit politique duquel il n'y avait pas assez de clameurs parmi les hommes de son propre parti. Sans être indifférent aux solutions politiques qui se débattaient sous ses yeux, il gardait toutes ses prédilections pour les questions de bienfaisance.

J'ai consacré toute la matinée du dimanche, écrit-il en mai 1851, à une réunion qui m'a fort intéressé. Il s'agissait des sociétés de secours mutuels, dont plusieurs présidents réclamaient mon concours; j'ai été fort content d'eux. Plus on se met en rapports directs avec les ouvriers, plus on découvre un monde qui est bien loin de l'ignorance et de l'incivilisation. Nous avons ensemble posé les bases d'un conseil de consultation, destiné à favoriser le développement des sociétés mutuelles, et j'ai recueilli dans notre conversation un chapitre de plus pour ce travail dont j'ai posé les premières bases. Une seule chose m'inquiète en le commençant, c'est que l'association paraît trop belle, répond trop bien aux conditions si difficiles du problème actuel; je suis effrayé d'avoir tant de choses à dire en sa faveur. Comment ce monde si défiant et si occupé de petites intrigues acceptera-t-il un tel avertissement?... Dans le temps où nous vivons, la première des conditions de l'écrivain honnête est de se dire qu'il doit se défendre d'avoir trop raison et de dire trop vrai, de peur que la vérité et la raison ne deviennent des armes mortelles dans la main

[1] Lettre de 1851.

des ennemis de l'ordre et de la foi. Ce sera la difficulté, mais aussi le mérite de ceux qui préparent le progrès sans révolution et la réparation sans vengeance...

Je voudrais être le missionnaire qui, dans les premiers temps, quittait les palais romains, fermait son oreille aux dédains et aux injures accumulés contre les barbares par les vieux maîtres du monde, et s'avançait dans les forêts de la Germanie et de la Bretagne, pour porter à ces populations inconnues une parole de paix et d'affection, le jour, où sortis de leurs forêts, ils entreprirent sous l'impulsion de Dieu la conquête de l'univers en décrépitude et le rajeunissement de leur sang et de leur vigueur. La parole évangélique détourna plus d'un coup d'épée et désarma plus d'une colère. Serai-je appelé à une aussi magnifique mission? Il est toujours heureux de la tenter; mais la tâche est difficile, et le pauvre missionnaire serait bien au-dessous, s'il n'avait pour se soutenir des voix qui lui crient courage et qui lui donnent confiance en son œuvre.

On rendait, du reste, justice au « missionnaire » dans le camp même de ceux qu'il cherchait à convertir ; et il pouvait citer, non sans plaisir, les témoignages de sympathie presque compromettants qu'il recevait :

Les ouvriers sont déjà singulièrement prévenus en ma faveur, disait-il dans la même lettre, et reconnaissants outre mesure du bien que je ne leur ai pas encore fait. Samedi, un des plus avancés de nos représentants montagnards, fort monté contre la majorité, m'annonçait qu'au jour du triomphe du peuple, un seul de la droite ne serait pas exclu de cette unité : c'était moi. Il paraît que les associations ont été si touchées de ma visite, que mon nom n'est prononcé qu'avec enthousiasme et vénération. En vérité, j'avais raison de dire que ces pauvres gens ne sont pas exigeants et qu'ils ne nous demandent que de la bonne volonté. Les présidents des sociétés de secours mutuels m'ont parlé dans le même sens ; ils ne réclament ni argent ni faveur, mais bienveillance, et la société serait bien maladroite de laisser de pareilles dispositions aux mains des agitateurs et des utopistes.

Puis, faisant un retour sur les querelles stériles du moment, il ajoutait :

Combien notre route est meilleure que celle de la politique! Cette dernière n'a pas d'horizon, elle tourne sur elle-même, et, après trois ans de marches et de contre-marches, elle revient au point de départ napoléonien, sans avoir ainsi fait un pas de plus, sans s'être avancée d'un mètre vers cette monarchie, objet des vœux de tous, tandis que,

si je ne me trompe, nous avons parcouru les difficultés de l'assistance publique, et nous voilà en chemin pour de plus vastes pays. J'ai en tête un grand projet de secours mutuels qu'il faut mûrir, mais qui transformerait tout le système de la charité publique et même privée. Mais celui-là je le réserve pour la prochaine révolution!

Il disait encore cette belle parole, que personne n'entendait alors et qu'aujourd'hui encore il faudrait bien retenir et appliquer :

Le devoir de ceux qui espèrent est de se préparer pour l'avenir et de pénétrer de plus en plus dans ce milieu où Dieu forge les générations qui feront la loi au monde.

Le vicomte de Melun n'en jugeait pas moins, avec une singulière sagacité, les incidents les plus délicats de la politique. Quelques jours après le discours de Dijon, où le président avait violemment attaqué la majorité de l'Assemblée, il écrivait[1] :

J'avais été au Marais, chez M. de Rességuier, causer confidentiellement et à fond avec M. de Falloux, et j'avais retrouvé la ligne que j'avais indiquée; je m'apprêtais moi-même à défendre la révision comme la seule manière d'empêcher la violation de la constitution par le scrutin. Mais maintenant, après une attaque aussi grave à l'Assemblée, et une telle calomnie contre nos tendances, serait-il convenable d'avoir l'air de travailler à la prolongation des pouvoirs même indirectement; on serait bien plus tenté de revenir à mon premier système, un refus net de la révision. Néanmoins, je crois que je laisserai passer la discussion et que je me rejetterai sur mon article des associations ouvrières qui répondent mieux à mes goûts et à mes instincts.

Au reste, il avait compris, dès le premier jour, ce que beaucoup ne virent que plus tard, c'était que le gouvernement nouveau ne différait guère, au fond, du socialisme populaire qu'on avait voulu éviter en prêtant les mains plus ou moins consciemment à un coup d'État bonapartiste. Voici ce qu'il écrivait le 12 octobre 1852, à la veille de la rentrée triomphale du président dans Paris, aux cris très provoqués de : *Vive l'Empereur!*

En présentant l'empire comme le perfectionnement de la république et la consécration de la démocratie et du suffrage universel, on répond assez aux instincts de la classe ouvrière qui, voyant l'impossibilité et les fâcheuses conséquences des doctrines de Louis Blanc, aime

[1] 4 juin 1851, à Mme la marquise de Forbin.

mieux l'empereur, acclamé par les masses, que le roi de droit divin ou celui du pays légal. Les libertés que la constitution présidentielle entrave importent peu à l'ouvrier, et les tendances démocratiques visent toujours au despotisme d'un homme ou d'une convention. Le peuple, quand il pense et parle politique, veut surtout que le pouvoir ait l'air de venir de lui et que personne n'ait le droit de se placer au-dessus de sa tête en vertu d'une autre délégation que la sienne; il ne tient pas aux places, car on avait, il y a trois ans, beaucoup de peine à lui persuader de nommer un ouvrier parmi ses représentants. Louis-Napoléon est certainement le pouvoir le plus populaire, le moins bourgeois, le moins aristocratique de la terre.

La netteté de ses pensées et la franchise de ses expressions ne laissent pas de doute sur l'état d'esprit dans lequel se trouvait alors M. de Melun : il avait peu d'espoir dans l'avenir, peu de confiance dans l'Assemblée, et s'attendait chaque jour, comme plus d'un de ses collègues, à une catastrophe qu'il avait vue venir mieux que personne et prédite un des premiers. Au 2 décembre, il protestait avec les représentants réunis à la mairie du II^e^ arrondissement, et demeurait deux jours prisonnier à Vincennes. A peine rendu à la liberté, il avait encore le courage de signer de son nom, dans les *Annales*, une sorte de manifeste intitulé : *De la mission actuelle de la charité*[1], dans lequel, passant en revue les œuvres accomplies depuis quatre années, il constatait que la charité n'avait pas manqué à son rôle, qu'elle avait fait sentir son inspiration jusque dans le domaine si agité de la politique, qu'elle avait fait sortir des assemblées, « aujourd'hui muettes et vaincues », quelques lois véritablement utiles aux pauvres, qu'elle avait lutté avec les seules armes de la religion et de la vérité contre les doctrines envahissantes du socialisme. Puis, faisant un retour direct sur les événements de la veille, il n'hésitait pas à dire en face au pouvoir victorieux que, seul, il était incapable de rien fonder de durable.

La force, écrivait-il, n'a jamais eu raison des idées, et le silence ne prévaut pas contre le mensonge. Il ne suffit pas de désarmer les mains, d'emprisonner les corps, de briser les résistances, de déporter les hostilités; c'est l'âme du peuple dont il faut maintenant s'emparer, pour que l'anarchie ne renaisse pas de ses ruines et que l'assaut ne recommence pas demain.

Et, s'adressant à ses chers coopérateurs, il leur disait, non sans émotion :

[1] *Annales*, septième année, p. 705.

Dieu ne nous a pas fait de dangereux loisirs, jamais le monde n'a moins été un lit de repos et n'a plus porté le caractère de l'action et de l'épreuve. La place manque sur la terre au sommeil et à l'indifférence ; nous n'avons qu'à choisir entre l'affection et la haine, entre la charité et la vengeance, et notre vie doit être une œuvre pour ne pas devenir un combat.

Mais, en se donnant de nouveau tout entier à ses œuvres charitables, il abandonnait pour toujours la vie politique, qui n'avait jamais eu de charmes bien vifs pour lui, et qu'il ne devait plus envisager qu'avec une sorte de scepticisme indifférent, toutes les fois que les grandes questions sociales ou religieuses ne seraient pas directement en jeu.

Lui, l'homme de l'initiative généreuse, de l'indépendance, de la charité, du relèvement des âmes par les vertus publiques et privées, combien il était en droit de déplorer la triste situation morale d'un peuple qui méconnaissait les vraies conditions de sa rénovation, et qui ne recueillait de l'expérience de tant de révolutions qu'une passion jalouse, toujours croissante, pour l'égalité, même dans la servitude ! « Je m'inquiète, disait déjà M. de Melun, vers la fin de l'Assemblée législative, de voir les hommes manquer aux choses, et les idées d'avenir confiées à des mains vulgaires et impures. » Noble inquiétude, qui ne devait plus guère le quitter jusqu'à ce que la mort vînt terminer à la fois ses appréhensions et ses efforts! Mais cette pénible clairvoyance, qui lui faisait suivre, chaque jour, le fatal développement d'un état de choses qu'il avait trop bien prévu, ne l'empêcha pas, pendant vingt-cinq ans encore, de donner à une cause vaincue tout ce qui lui restait de force, de dévouement et d'intelligence.

G. Baguenault de Puchesse.

La suite prochainement.

---

# UNE IDYLLE A PARIS[1]

---

### L'HISTOIRE D'ÉTIENNE GARNIER

La déroute de M. Garnier était complète. Il était précipité subitement du sommet d'une situation grandement enviée à l'abîme de la détresse et de l'humiliation. On a souvent lieu de s'étonner de la puissance de dissimulation et d'énergie que des hommes d'affaires, en possession des apparences de la fortune et qui sentent un gouffre sous leurs pieds, peuvent déployer pendant plusieurs années. Le vrai courage serait de s'arrêter, de supprimer le luxe, de restreindre la dépense, d'avouer leurs embarras avant qu'ils ne soient devenus irrémédiables, et, comme font certains négociants honorables et estimés dans l'adversité, de rassembler leurs créanciers ou de déposer leur bilan. Courage beaucoup plus rare que celui qui brave la menace jusqu'au bout et qui affecte la sécurité, sous l'épée de Damoclès.

L'histoire de ces malheureux est presque toujours la même. Ils ont commencé par de simples imprudences que l'économie réparerait aisément. Mais ils ne savent pas corriger la passion ou l'habitude; ils demandent au jeu, à la spéculation, la réparation qui échappe; ils perdent, ils perdent encore et le gouffre est creusé. Il y a bien, çà et là, quelques alternatives qui les exaltent, qu'ils prennent pour des retours de la chance, et que suivent bientôt des revers d'autant plus profonds. Alors ils s'étourdissent, le sens moral s'oblitère, le besoin impérieux de crédit fait taire les murmures de la conscience, comme les fait taire la faim devant l'étalage d'un boulanger. Nés avec des instincts honnêtes, ils deviennent capables d'actes, non seulement que l'honnêteté réprouve, mais que le Code pénal flétrit quand ces actes sont divulgués. Ils s'efforcent de s'apaiser par la pensée que leur intention n'est pas criminelle, qu'ils ne cherchent pas à s'approprier le bien d'autrui pour le garder, qu'ils ne poursuivent que le retour de la chance; ils s'imaginent contracter des emprunts successifs sur le gage de cette chance qui, par malheur, fuit toujours.

Ce que l'angoisse d'une échéance peut faire commettre d'actions

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 janvier 1882.

honteuses est chose effrayante pour l'observateur. Si, à la veille d'une échéance de 20 000 francs, un homme éperdu, allant de porte en porte, en quête de nouveaux moyens de crédit, était introduit dans le cabinet d'un capitaliste momentanément absent, s'il apercevait sur la table une liasse de vingt billets de banque, s'il espérait n'être pas découvert, il s'en emparerait, il s'esquiverait en les emportant, il croirait presque que la Providence les aurait disposés là tout exprès pour conjurer la catastrophe du lendemain. Il aurait la très ferme intention de les rendre, il se dirait que ce n'est qu'un emprunt de plus, et il y a, en effet, bien des emprunts *in extremis* qui ne sont pas plus honnêtes. C'est l'application de la maxime dangereuse et sophistique que le but sanctifie les moyens. Je préfère un autre adage, qui est celui de la droiture et de l'honneur : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Me Garnier, lui aussi, avait méconnu cet adage. Il avait trop connu l'angoisse des échéances.

Ç'avait été ce qu'on appelle un charmant jeune homme, qu'Étienne Garnier. Orphelin de père et de mère, mis, à sa majorité, après des études assez brillantes, en jouissance d'une belle fortune, il s'était lancé immodérément dans tous les plaisirs de la jeunesse. Il avait, en particulier, le goût dispendieux des chevaux. Léger, bon enfant, serviable, la bourse facilement ouverte, excellent cavalier, hardi aux courses d'amateurs, audacieux et souvent heureux aux paris, il s'était lié avec toutes les notabilités du monde hippique. Il s'était fait beaucoup d'amis. Il éprouva leur bienveillance, en obtenant, dès sa première présentation, l'honneur, passionnément ambitionné, d'être admis dans la noble corporation du Jockey-Club. On avait remarqué que, le même jour, deux personnages bien autrement considérables avaient eu la disgrâce mortifiante d'être *black-boulés* au scrutin. L'assemblée était en veine de caprices, Etienne Garnier ne se possédait pas de joie. C'était avec une satisfaction rayonnante qu'il entrait dans les somptueux salons du boulevard des Capucines, qu'il se montrait au balcon, le cigare à la bouche, en voyant passer les envieux, qu'il s'agitait au pesage lors des courses de Longchamps, ou grimpait dans la tribune privilégiée, la boutonnière décorée d'un insigne de carton, qui est l'objet de convoitises aussi vives que le ruban cramoisi. Il en oubliait que sa comptabilité commençait à être défectueuse.

Ce fut peu de temps après, quand l'étourdissement se calmait à peine, qu'un oncle de son nom, notaire, et qui avait été son tuteur, lui exprima paternellement le désir de l'avoir pour successeur. Le digne homme n'avait qu'une fille, mariée à un officier. Il était dominé par le même sentiment qu'on a vu si vif chez Me Du-

verne; il aimait beaucoup son neveu; il excusait l'effervescence de l'âge; il était de ces vieillards indulgents qui répètent en souriant qu'il faut que jeunesse se passe. Il rappelait volontiers qu'il avait eu lui-même une jeunesse assez dissipée, ce qui ne l'avait pas empêché de remplir de la manière la plus sérieuse, pendant un long exercice, tous les devoirs de sa profession. Étienne Garnier, d'ailleurs, non dans l'arrière-pensée d'un intérêt, il n'y songeait pas, mais sous l'impulsion de son cœur et de son heureux naturel, avait continué de fréquenter assidûment la maison de son oncle et de lui témoigner d'affectueux respects. Il était très attentif pour sa tante, qui était fort sensible aux assiduités d'un jeune homme aussi répandu. Il n'avait pas cessé d'être l'enfant chéri de la maison.

Étienne Garnier fut étonné de l'offre de son oncle. Il n'en fut pas révolté, comme on a vu l'être Georges Duverne. J'ai dit qu'il était léger, ce qui suffit à expliquer la différence. Ses goûts frivoles n'avaient rien de la profondeur de la passion des arts; ses besoins d'argent étaient bien autres que ceux de Georges. En réfléchissant, il ne fut pas sans s'apercevoir que son patrimoine était ébréché, que cela ne durerait pas toujours, et que les revenus d'une étude, dont son oncle lui avait avoué le chiffre, ne manquaient pas de séductions. Il avait fait son droit, il avait le travail facile, il commençait à s'ennuyer parfois de l'oisiveté. Il fut tout surpris de se sentir beaucoup moins d'objections qu'il n'aurait cru d'abord. Il avait été élevé dans le culte de la profession, il se souvenait qu'il rencontrait tous les jours au bois de Boulogne un notaire à cheval. Ce qui le décida peut-être fut que son admission au Jockey-Club était chose consommée. Il aurait eu peu d'espoir d'y pénétrer en qualité de clerc de notaire, il ne pouvait pas en être exclu. Un cercle de Paris est le contraire de l'île escarpée et sans bords du poète : on n'en sort plus quand on y est entré. Etienne Garnier n'aurait pas su se résoudre à renoncer à cette ambition. Aussi, malgré ce que la proposition semble avoir de paradoxal, on peut dire cette vérité invraisemblable : Il y a eu à Paris un notaire qui a exercé cette profession, non quoiqu'il fût membre du Jockey-Club, mais parce qu'il l'était.

On doit rendre à Étienne Garnier la justice qu'il se mit consciencieusement à la besogne. Dans le cercle de ses relations frivoles, il fut un peu raillé; cependant il annonçait sa résolution avec tant de bonne humeur, en ayant soin de confier tout bas à chacun le but qui lui était promis et l'addition des honoraires prévus, que ce chiffre éblouissant désarmait vite bien des railleries. Il se rangeait, disait-il. Il faisait en effet de grandes réformes dans ses écuries, en ne gardant qu'un cheval de selle et l'attelage d'un

coupé. C'était assez pour un clerc obscur, comme il s'appelait lui-même, et s'en laissait gaîment donner le sobriquet au Jockey. Il se montrait au club tous les soirs, mais n'y jouait que la modeste partie de whist des hommes sages, à cinq francs la fiche. Auparavant, il avait fait une ou deux tournées de rubicon avec sa tante Garnier, à un demi-centime le point. Quand il n'avait pas d'invitations, il prenait tous ses repas à la table de la bonne dame, qui l'adorait et le trouvait le modèle des neveux. L'oncle Garnier, aussi, de plus en plus content de son ancien pupille, et que fatiguaient des rhumatismes, ne tarda pas à traiter avec lui du prix de son étude. C'était une somme fort ronde. Le bonhomme ne négligeait pas ses intérêts, qui étaient d'ailleurs ceux de sa fille; il suffisait que sa bienveillance échelonnât les termes de paiement. Étienne Garnier avait à peine vingt-huit ans quand il eut à s'affubler de la culotte et des bas de soie pour prêter le serment professionnel. Il se contempla bien dans l'armoire à glace, mais en riant de son déguisement, et avec moins de béatitude que M^e^ Duverne. Il ne constata cependant pas sans complaisance qu'il avait la jambe bien faite.

Il s'agissait de se marier au plus tôt, puisqu'il n'avait pas encore pris cette précaution nécessaire. La profession de notaire est une de celles qui imposent le plus strictement la vocation matrimoniale. Les belles clientes de l'étude, habituées aux prudents conseils de l'oncle Garnier, ne pouvaient guère aller entretenir de leurs discordes de ménage un jeune célibataire, et les mères de famille auraient été encore plus gênées de lui confier leurs sollicitudes pour l'avenir de leurs filles. Etienne Garnier aurait eu le temps de se préparer et de choisir, car il était depuis deux ans le but des visées de bien des mères, et peut-être de quelques jeunes filles. Il était un prétendant en évidence, comme placé sur le chandelier, et qui semblait dire : Regardez-moi. Que lui manquait-il? Il était jeune, joli garçon, d'esprit vif et de manières gracieuses, d'un nom très honoré, beau danseur et beau cavalier. Il était maître de sa fortune, et l'on avait oublié qu'il l'avait un peu écornée. Enfin, il allait être notaire à Paris, à la tête d'une riche étude du faubourg Saint-Honoré. Il y avait là des séductions pour tous les âges, et Dieu sait le nombre des entremetteuses dont l'obligeance plus ou moins spontanée avait déjà rôdé autour du cœur d'Étienne Garnier. Il n'avait pas été pressé d'enterrer la vie de garçon, il aimait les courses, et ce nouveau genre de courses, dont il était le prix, ne lui déplaisait pas. La tante Garnier n'était pas pressée non plus de perdre son convive et son adversaire au rubicon, moyennant quoi l'oncle Garnier, très tendre pour sa Baucis, ne pressait pas davantage.

Comment Étienne choisit tout à coup Anaïs Dumesnil, pour qui les paris se seraient crus téméraires, on ne l'a pas su au juste. L'explication la plus naturelle devrait être un attrait persévérant. C'était celle qu'on admettait le moins, soit chez un jeune homme aux allures dissipées qui avait déjà autant vécu, soit chez un grave notaire pénétré du sérieux de sa dignité nouvelle, et ayant une grosse charge à payer. Anaïs Dumesnil était assurément belle, d'une beauté un peu tapageuse qui était antipathique à toutes les femmes. Elle était coquette, elle avait des toilettes remarquées, elle obtenait des succès de bal incontestables, constamment entourée d'une cour, sous l'œil jaloux des rivales, et elle en étalait une vanité dédaigneuse. Elle était de ces jeunes filles très courtisées, très invitées, dont les jeunes gens, après s'être disputé leurs bonnes grâces, disent entre eux qu'elles amusent, mais qu'on n'a pas la sottise de les épouser. Son père, qui menait un grand train, s'intitulait banquier, un mot qui s'est énormément répandu dans ces dernières années et qui trop souvent rappelle, autrement que par l'étymologie, celui de banquiste.

Ce type du banquier de nos jours mérite que je m'arrête un peu à le décrire. Ce qu'il fait le moins, c'est la banque; ce qu'il prête le moins, c'est son argent et son crédit, par l'excellente raison qu'il a débuté sans avoir l'un, et qu'il n'a jamais conquis l'autre. Il se livre à trois sortes principales d'opérations. Il agiote à son profit avec l'argent d'autrui, le talent consistant, de même que chez un banquier de jeux publics, à se réserver les bonnes chances, en rejetant sur autrui les mauvaises. Il patronne ou il forme lui-même des sociétés, dont il place les actions sans risques. Du temps de M. Dumesnil, on voulait bien se contenter d'une ample commission. La nouvelle école méprise ce procédé suranné comme patriarcal, presque pastoral et digne des bergers de Théocrite. Il est bien plus simple de supposer que la société, qui n'existe encore que sur le papier, étant destinée à un haut degré de prospérité, ses actions valent déjà le double, si l'on est modéré, le triple ou davantage de la somme pour laquelle on vient de les inscrire, sans autre peine que de prendre une plume. Au lieu de les *émettre* au prix d'inscription, ce qui était le procédé naïf, on les *vend* le double ou le triple, au prix qu'on a jugé à propos de déterminer soi-même dans sa haute sagesse, au jour qu'on a fixé, et au guichet du banquier. C'est plus simple et plus expéditif, et c'est plus profitable. Comprenez bien la différence. On ne s'embarrasse plus d'émettre, de placer par des démarches pénibles. On *vend* ce qu'on vient de s'attribuer d'un trait de plume. Après quoi, la société deviendra ce qu'elle pourra, on cherchera un directeur, des employés, il ne sera

pas impossible qu'elle traite des affaires et dure quelques années. Cela ne regarde plus le banquier. Il est déjà en train de former une autre société, peut-être en concurrence à la précédente, afin d'en *vendre* de même les actions. Il se lave les mains du reste. J'estime qu'il y faut beaucoup de savon.

Mais, pour vendre, il convient de trouver un acheteur. L'acheteur, c'est la foule, une autre couche sociale, la foule innombrable des petits spéculateurs de seconde main qui, alléchés, affriandés par le boniment du banquier, espèrent revendre plus cher les chiffons offerts et se ruent au guichet. Ils ont lu les prospectus, les circulaires et surtout les journaux du banquier, car le banquier est nécessairement journaliste. Il exerce le sacerdoce de la presse. Il est difficile de former chaque matin une nouvelle société, tandis qu'on a chaque matin la parole, dans son propre journal. Le banquier a donc un ou plusieurs journaux. Ceci était déjà connu, du temps de M. Dumesnil. Le sacerdoce de la presse était même la troisième et la plus importante de ses fonctions.

Le banquier investi de cette auguste fonction prodigue gratuitement les conseils. Émule du médecin qui donne des consultations gratuites aux pauvres gens, il s'est voué à la mission charitable de guider les aveugles dans le labyrinthe des valeurs de bourse et d'éclairer les ignorants. Questionnez-le, il saura toujours vous enseigner au juste, avec une obligeance inépuisable, ce qu'il vous convient de vendre ou d'acheter, et il ne vous demandera aucune rémunération de ses conseils. Il rougirait d'en accepter une. Il s'est dévoué à ses clients, qu'il brûle d'enrichir. Et quand je dis que ses conseils sont gratuits, je suis loin de dire assez. Ils lui coûtent fort cher, et son zèle ardent pour enrichir ses clients ne recule devant aucun sacrifice. Le journal spécial qu'il répand à des centaines de mille exemplaires est publié à un prix dérisoire d'abonnement qui ne représente pas la moitié de ses frais. Si ce prix minime de 2 francs ou de 1 franc par an vous paraît encore trop élevé, il est prêt à vous servir l'abonnement gratis. A grands frais il annonce et il affiche ce journal spécial. Cela ne suffit pas à sa charité. Dans ce journal spécial qui lui appartient, il ne peut distribuer que des conseils hebdomadaires. Il en souffre, son dévouement à ses clients est dévoré du besoin de leur en donner de quotidiens. Alors il afferme, souvent pour un énorme loyer, quelques pages d'un journal politique. Il achète à beaux deniers le droit d'y prodiguer gratuitement et quotidiennement ses bienveillants conseils.

Paris est plein de ces héros sublimes, de ces Vincent de Paul de la banque, que consume le brûlant désir de conseiller les opérations financières de mon portier multiplié par cent mille. Et mon

portier les écoute avec complaisance et respect, mon portier est fier de recevoir, pour 1 franc par an, son journal financier, avec son nom sur la bande, plus fier encore lorsqu'il y trouve une réponse à une question qu'il a envoyée par la poste au bureau du journal. Mon portier se délecte dans l'éloquence du banquier qui lui révèle les mystères de la Bourse, qui lui détaille la constitution des sociétés nouvelles, qui lui désigne les actions qui monteront encore et celles qu'il serait sage de vendre, qui a toujours tout prévu et ne s'est jamais trompé. C'est lui qui l'affirme. Mon portier lit avidement les numéros sortis à un tirage, il a l'espoir de gagner un gros lot et se contenterait d'un médiocre. Mon portier n'est pas seulement un abonné, il est un client.

Je ne puis comparer la foi robuste de mon portier dans son journal financier qu'à celle que lui inspire l'almanach de Mathieu Lansberg ou de je ne sais quel autre Mathieu. Quand les pronostics de l'almanach pour le temps sont démentis par l'événement, c'est un accident qui n'ébranle aucunement la foi de mon portier. — On ne peut pas tout prédire, sans se tromper jamais, pensera-t-il avec indulgence. — Quand les pronostics se trouvent vérifiés, ce qui arrive à peu près aussi souvent, vu qu'ils sont composés au hasard, mon portier triomphe comme s'il était lui-même le prophète. Les erreurs de son journal lui coûtent, à la vérité, plus cher que celles de Mathieu, mais les prophéties réussies lui rapportent en revanche bien davantage. C'est une question de balance, et il demeure fidèle... jusqu'à ce qu'il soit ruiné. Alors même son journal, afin de le consoler, lui explique pourquoi, et lui reproche doucement de n'avoir pas toujours suivi ses conseils. Le portier d'à-côté est en effet abonné à un autre journal; les deux fonctionnaires se prêtent quelquefois leurs feuilles respectives, qui ne sont pas toujours d'accord. De là naissent des hésitations et des confusions fâcheuses. Ils se concertent ou ils se disputent, ou ils se cachent l'un de l'autre pour opérer en sens contraires. Malheur si l'un s'est ruiné, pendant que l'autre s'enrichissait. Ils sont devenus irréconciliables.

Quelques naïfs s'étonnent que le banquier prenne tant de soin de conseiller mon portier. L'industrie est pourtant bien simple. Un soldat est fort peu de chose dans une armée, mais cent mille soldats disciplinés sont un corps d'armée formidable. Or cent mille abonnés d'un journal financier sont un corps d'armée qui marche avec ensemble à l'assaut ou à la défense d'une position, sous le commandement du banquier, qui est le général. Voilà pourquoi aucun sacrifice ne coûte pour recruter et discipliner le corps d'armée. Cela fait, le banquier est une puissance. Alors il se fait payer grassement pour diriger ses troupes, ou bien, s'il spécule

lui-même, il les dirige dans l'intérêt de ses spéculations. La méthode est connue. Je ne garantis pas qu'elle soit honnête. Règle à peu près générale, le banquier vend ce qu'il conseille d'acheter, il se réserve d'acheter ce qu'il conseille de vendre. Ce n'est pas plus difficile que cela. Un banquier, et des plus illustres, disait familièrement un jour, dans un moment d'épanchement : « Voyez-vous, mon cher, pour opérer à la Bourse, c'est comme pour traire les vaches; il faut mettre les deux mains. » Et il accompagnait le mot d'un geste pittoresque, en élevant et abaissant alternativement chacune de ses mains fermées. Cet homme était très habile dans l'art de traire le public.

M. Dumesnil avait été le commis de cet homme. Il s'était formé à cette grande école. Il dirigeait un journal financier, celui auquel était abonné mon portier, pour 1 franc par an. Il était arrivé à ce degré précis de considération auquel les agents de change, après avoir dédaigné un petit coulissier, arrêtent leurs coupés à sa porte, gravissent son escalier, et viennent, le visage souriant, solliciter ses ordres pendant que le banquier déjeune. Dans la vie d'un spéculateur, c'est un moment psychologique. Il est classé, il est compté, il se sent en possession d'une certaine estime publique d'une espèce particulière. Il peut ouvrir ses salons, les agents de de change qu'il emploie ne refuseront pas d'y conduire leurs épouses et leurs demoiselles, pourvu qu'il ait lui-même une famille d'apparence suffisamment propre. Or M. Dumesnil avait ce précieux avantage, que n'ont pas toujours les spéculateurs tardivement parvenus. M^me^ Dumesnil, un peu étourdie du changement rapide de sa situation, n'avait pas mauvais air ni mauvais renom, et, par une chance incomparable, Anaïs était fort belle. M. Dumesnil prit et meubla un somptueux appartement, il eut des tableaux et des bibelots, il donna des dîners, il donna des bals, où Anaïs eut de grands succès. Il fallut lui rendre ses politesses, et, dans un monde de finance moyenne, Anaïs se trouva de toutes les fêtes.

Il n'était pas étonnant qu'Étienne Garnier, après la partie de piquet de sa tante et un passage au Jockey, se produisît à ces réunions. On ne s'étonnera pas davantage qu'il se mît, comme tant d'autres jeunes gens, en *flirtation* avec la belle Anaïs. Il ne sembla pas lui déplaire. Il avait une réputation établie de conducteur de cotillon. Il fut appelé plus d'une fois à l'honneur de le conduire avec elle.

La coquetterie, chez une jeune fille, lui nuit souvent, et la sert quelquefois. Je voudrais pouvoir établir cette moralité qu'elle est toujours nuisible. Je craindrais de me tromper en étant trop affirmatif. Le monde est plein de contradictions et de contrastes. J'ai vu

des coquettes réussir des mariages inespérés, j'en ai vu d'autres coiffer Sainte-Catherine, et assister, délaissées, au déclin de leurs charmes, avec le dépit de tant d'avances perdues. Je ne fais pas un sermon, on n'en faisait guère dans les salons où brillait Anaïs, je suis ici un simple calculateur de chances. Tout bien considéré, je crois fermement que la modestie est encore le meilleur calcul. Je supplie les mères austères de me pardonner l'énoncé du problème, en raison de la solution que je lui donne.

Anaïs Dumesnil lui en donna une autre. Je ne sais pas au juste comment la chose se décida ; je conjecture qu'Étienne Garnier se trouva engagé avant d'y avoir songé sérieusement, que la demande en mariage fut présentée et acceptée à la fin d'une valse, sans intermédiaire, sinon sans provocation.

J'ai déjà dit qu'il était léger. La légèreté l'avait compromis, la légèreté l'empêchait de s'en repentir. Anaïs était d'ailleurs si attrayante et paraissait si radieuse ! Elle eut encore à se mettre, assez aisément, en frais de coquetterie avec la tante Garnier, qu'elle subjugua complètement, à l'aide d'une partie de piquet, et avec le bonhomme qui ne fut pas plus difficile à conquérir. Celui-ci, à la demande de son neveu, était allé aux informations. M. Dumesnil avait désigné deux fonctionnaires haut placés, qui étaient restés ses débiteurs de quelques différences assez lourdes pour leur budget, et qu'il avait eu soin d'avertir. C'était habile. Il n'y a pas de bienveillance plus sûre, ni plus expressive, que celle d'un débiteur qui a l'espoir d'être ménagé. L'oncle Garnier, un peu affaibli, n'était pas très au courant des mœurs de la finance moderne, et le titre de banquier avait encore pour lui du prestige. Il fut persuadé que M. Dumesnil, qui promettait une fort belle dot, était une des notabilités de la haute banque. Les deux informateurs étaient si respectables, et si précis dans la concordance de leurs renseignements, sans qu'ils se fussent concertés !

Tout alla donc à souhait. La période de la cour faite par Étienne Garnier à M^lle Dumesnil fut un enchantement réciproque, la corbeille était magnifique, le trousseau ne le cédait en rien, et l'oncle Garnier, excité par sa femme, s'oublia au point d'offrir une superbe parure de diamants. Le mariage, célébré dans l'église de la Madeleine, fut un des plus beaux de la saison. Toute la nef était ornée de fleurs. Afin de donner le relief voulu à la cérémonie ainsi qu'aux lettres d'invitation, M. Dumesnil ne se refusa pas le luxe d'un évêque *in partibus infidelium*. Peut-être le prélat s'était renseigné auprès des deux fonctionnaires si bienveillants pour préparer son homélie. La mitre en tête, appuyé sur sa crosse, il célébra d'une voix onctueuse la candeur, la piété touchante et la simplicité de la

mariée, la jeunesse laborieuse et grave de l'époux. Il brûla aussi une cassolette d'encens sous le nez de M. Dumesnil, étonné d'entendre vanter des vertus sublimes qu'il ne se connaissait pas.

L'assistance était assez bigarrée. A droite, les cravates blanches des notaires se mêlaient aux barbes fantaisistes des membres du Jockey. A gauche, les rangs n'étaient pas très serrés, quoiqu'on pût y remarquer, parmi plusieurs toilettes excentriques de femmes, la fine fleur des coulissiers de la tribu d'Israël et des journalistes de la presse financière. Il y eut bien quelques hochements des têtes cravatées de blanc, parmi lesquelles, fraîche comme une rose dans un cornet de papier, était la tête de Me Duverne. L'alliance que contractait le jeune confrère n'avait pas l'approbation universelle, mais, dans le défilé de la sacristie, l'on fut du moins d'accord sur la beauté de la mariée.

Je n'ai pas à raconter la lune de miel ni le voyage de Cythère, qui fut un voyage d'Italie. L'oncle Garnier, à qui l'oisiveté de la retraite commençait à peser, fut heureux de saisir l'occasion de reprendre possession de son fauteuil pour recevoir les clients. Il était bien vieux, si son successeur était bien jeune; il n'était plus titulaire, et la désertion de l'étude commença. A son retour, Étienne Garnier ne fut pas encore fort assidu. Il était très occupé d'acheter des chevaux. Il fut un peu mortifié d'apprendre un jour qu'un gros client, qui l'avait demandé plusieurs fois, ne reviendrait plus. Le transfuge fut une recrue pour Me Duverne. Dix-sept ans après, celui-ci s'en souvenait encore, avec une maligne allégresse. — « Ma chère amie, disait-il à sa femme chaque fois qu'il se défendait ou plutôt se glorifiait de ses habitudes sédentaires, je ne connais pas la baie de Naples, moi, et je n'ai pas vu fumer le Vésuve, mais je n'ai jamais perdu un client. »

Le moment de payer le premier terme du prix de l'étude arriva, Étienne Garnier avait compté sur la dot. M. Dumesnil ne se pressait pas de s'exécuter. Il avait une opération très lucrative engagée, dont il convenait d'attendre la liquidation prochaine. L'oncle, d'abord débonnaire, commença de s'impatienter, le neveu recommença d'emprunter. Le gouffre était ouvert pour ne se refermer jamais.

Au lieu de payer la dot promise, M. Dumesnil préférait prodiguer les conseils à son gendre. C'était une vocation irrésistible. Il lui persuadait de s'intéresser dans des spéculations qui devaient toujours être brillantes, et c'était pour cela qu'il conservait le capital de la dot, dont il servit pendant plusieurs années les intérêts qui aidaient au moins aux dépenses du jeune ménage, Étienne Garnier avait encore confiance dans le génie financier de son beau-père, qui ne parlait que par millions, et dont la dépense person-

nelle ne subissait aucune réduction. Il vint un jour où le beau-père, profitant d'une crise politique qui avait amené à la Bourse un ébranlement général, exhiba une liasse de bordereaux accompagnés d'une récapitulation d'où résultait, avec l'éloquence des additions et des soustractions, la démonstration mathématique qu'il ne devait plus rien à son gendre. Tout le capital de la dot avait passé en courtages et en différences. M. Dumesnil avait l'indulgence de ne pas réclamer le rappel des intérêts, mais il ne pouvait plus en continuer le service et n'y était même pas obligé. Il était acquitté. Les comptables embarrassés choisissent d'ordinaire les crises politiques pour ce genre de communication à leurs créanciers. La politique à bon dos, et Dieu sait ce qu'elle a excusé de déconfitures auxquelles elle était étrangère!

Ce fut bien pour M. Dumesnil une sorte de déconfiture. Il était trop avisé pour ne pas saisir avec empressement l'occasion d'une crise générale. Il liquida ses affaires sans bruit et sans scandale, à la faveur de la politique. Cela s'appelle un arrangement. Entre financiers de son espèce, on a de mutuels égards les uns pour les autres. Il vendit bien quelques voitures et quelques tableaux, mais il resta en possession de son journal. C'était son moyen de refaire sa fortune, et ses créanciers se gardaient de le lui enlever. Il cessa de conseiller son gendre, avec qui les relations furent singulièrement refroidies. Il put continuer de suivre sa vocation et de conseiller les portiers.

Etienne Garnier résista encore vaillamment. Une grosse étude de Paris a une énorme puissance de résistance. Je crois de plus qu'il avait été heureux au baccarat. Il est certain qu'il ne témoigna jamais plus de sérénité. Mais les embarras ne tardèrent pas à l'assaillir de nouveau, et c'est alors que se précipita cette effrayante dégradation du sens moral qui est pour l'observateur un si douloureux phénomène. On sait que les notaires reçoivent souvent dans leurs études des dépôts de fonds. Étienne Garnier fut entraîné à disposer d'un dépôt pour ses besoins, afin de soutenir son crédit. Cela devait se prolonger tant que le dépôt n'était pas retiré ni remplacé. Le jour où, sur quelques bruits inquiétants qui s'étaient répandus, la restitution immédiate du dépôt fut exigée, la déroute éclata, et avec la déroute la honte.

Cette vie d'angoisses cachées avait duré dix-sept ans. Trois enfants étaient nés, avaient grandi dans une apparente opulence. Mme Garnier s'était fait une réputation d'élégance et de beauté, avait été de toutes les fêtes, avait couru les villes d'eaux, s'était étourdie de plus en plus dans les plaisirs et les succès du monde. Jeune fille, elle avait été coquette, et elle l'était restée. J'entends

dire parfois que cela passe avec le mariage. On en a des exemples. Je n'engage pas les jeunes gens à s'y fier. Étienne Garnier, d'abord fier des succès de sa femme, avait semblé ensuite s'en désintéresser. Il ne paraissait pas jaloux, peut-être parce que d'autres soucis l'absorbaient davantage. Peut-être M^me^ Garnier avait-elle les mêmes soucis cuisants. Peut-être était-ce la réaction de cette anxiété secrète qui lui donnait le ton aigre et le langage amer, lorsqu'elle était rentrée dans son intérieur, en présence d'un mari que depuis longtemps elle avait cessé d'aimer, d'une fille dont la modestie lui était un reproche et l'avenir une épouvante.

### L'ANGE GARDIEN

La visite matinale d'un huissier, apportant une sommation suivie d'une assignation, avait fait éclater la bombe. M. Loyal avait voulu remettre son exploit à la personne même de M^e^ Étienne Garnier, par déférence sans doute pour un officier ministériel d'un rang supérieur, et peut-être aussi par un autre sentiment qui n'était pas précisément celui du respect. Il avait eu plusieurs fois la satisfaction de protester des marquis et des vicomtes. Protester un notaire, cela se voit plus rarement à Paris, cela devait dater dans ses souvenirs. C'était une de ces douces joies dont on ne se prive pas volontiers.

D'une voix pateline, après s'être excusé de son importunité et du devoir pénible qu'il avait à remplir, il exhiba son titre et son grimoire commencé, *en invitant* M^e^ Garnier à lui exhiber la somme de 50 000 francs déposée, tel jour, par le requérant. M. Loyal connaissait d'avance la réponse, il était porteur de plusieurs lettres qui opposaient des faux-fuyants et demandaient des délais.

— Vous savez bien que je n'ai pas cette somme en ma possession, s'écria M^e^ Garnier. Je suis perdu. Écrivez tout ce que vous voudrez.

M^e^ Garnier se leva brusquement. Il ne se possédait pas plus qu'il ne possédait la somme, il se précipita hors de son cabinet. Des clients l'attendaient et voulurent l'arrêter pour lui parler de leurs affaires. Il passa outre en disant qu'il ne rentrerait pas de la journée. Il était violemment agité. Il avait déjà transpiré quelque chose de ses embarras dans l'étude, et les clercs n'étaient pas sans avoir remarqué la visite de l'huissier. Clercs et clients se regardèrent stupéfaits. Pendant ce temps, M. Loyal parachevait *d'une même suite* son morceau de littérature, puis traversait gravement l'étude et remettait la copie au principal, en lui serrant la main avec une expression de douloureuse sympathie.

— C'est bien triste, dit-il, et il s'esquiva.

Me Garnier, éperdu, avait couru à son appartement, et demandait sa femme, qui était sortie. Il rencontra Blanche qui lui tendait son front pur. La physionomie souriante de la jeune fille se glaça tout à coup. Elle était frappée de l'altération des traits de son père.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, est-ce qu'il est arrivé un malheur ?

— Oui, mon enfant, dit Me Garnier, un grand malheur. Et fondant en larmes, il couvrit sa fille de baisers. Sans s'expliquer davantage, il alla s'enfermer dans sa chambre, mais Blanche l'y avait suivi.

— Qu'y a-t-il donc, je vous en supplie, mon père? disait-elle. Est-ce que vous avez de mauvaises nouvelles de mes frères?

— Non, ma fille, ils se portent bien, ces pauvres enfants, ils ne savent rien, eux...

— Et ma mère?

— Ta mère se porte bien aussi, je suppose... je ne l'ai pas vue.

— Vous me rassurez, qu'y a-t-il donc?

— Il y a... il y a, ma fille, que nous sommes ruinés.

— Ce n'est que cela ? dit Blanche en se jetant dans les bras de son père. Consolez-vous. Vous m'aviez fait peur d'un malheur.

Me Garnier contempla Blanche, dont les grands yeux bleus mouillés de pleurs avaient une ineffable expression de tendresse, où rayonnait presque une sorte de joie. — Ce n'est que cela ! se répétait-il avec attendrissement. Ah ! plût au ciel... que ce ne fût vraiment que cela ! Si, au moins, je pouvais faire... qu'elle n'apprît jamais que c'est autre chose !

Me Garnier venait, par une rapide succession de pensées, d'apercevoir un but possible à sa vie brisée. Dans le désastre de sa fortune, sauver l'honneur de son nom, l'honneur du nom de ses enfants, afin que Blanche eût eu raison de dire : Ce n'est que cela !

Quelques minutes auparavant, il s'abandonnait à la fatalité, il était désespéré. Il ne l'était plus, parce qu'il avait entrevu un but sacré. C'est le but qui sauve, quand on a le courage de le poursuivre par un effort viril. Or il y a toujours un but sacré, et c'est la grandeur de l'âme humaine que la conscience se redressant avec énergie a toujours le refuge du repentir. Alors même que les hommes, dans la cruauté de leurs conventions, cachent impitoyablement le but, Dieu le montre encore. Ici, c'était une jeune fille qui l'avait montré, par un angélique rayon de son regard.

Me Garnier s'était essuyé les yeux. Silencieux, il ne se lassait pas de contempler Blanche, comme pour aspirer du courage. On entendit que Mme Garnier était rentrée.

— Voulez-vous, dit Blanche, que j'aille préparer ma mère?

— Oh ! répondit M. Garnier, je crois que ta mère est toute préparée à cette nouvelle.

— Tant mieux, reprit Blanche.

— Allons la voir ensemble, continua Mᵉ Garnier. Il sentait qu'il avait encore besoin d'être guidé par un ange.

Il trouva sa femme assise ou plutôt renversée sur un fauteuil. Elle venait de se débarrasser de son chapeau et ses cheveux étaient épars. Elle tenait la tête dans ses mains et elle sanglotait. Mᵉ Garnier fut presque soulagé de penser qu'il n'avait rien à lui apprendre.

— Vous savez tout? dit-il.

Mᵐᵉ Garnier, laissant tomber ses mains, releva vers son mari des yeux égarés.

— On ne sait jamais tout en cette matière, répondit-elle.

— Que savez-vous? reprit Mᵉ Garnier, qui échappait par une interrogation à la difficulté de s'expliquer.

— Nous avons été tous deux bien coupables. Je ne sais pas qui aurait le droit d'adresser le plus de reproches.

— De grâce, pas de reproches! s'écria Blanche. Moi je ne vous en adresserai jamais.

— En vérité, ma fille? dit Mᵐᵉ Garnier, gagnée d'un genre d'attendrissement qui ne lui était pas ordinaire. C'est cependant toi qui aurais le droit de nous en faire le plus... à tous deux.

— Ma mère, reprit Blanche d'une voix caressante, aimez-moi, je tâcherai de vous consoler. Nous irons vivre à la campagne, dans quelque coin bien caché. J'y serai peut-être plus heureuse... et moins isolée que je ne l'ai été.

Ceci ressemblait à un reproche, quoique Blanche vînt de promettre de n'en pas faire, mais c'était un reproche qui montrait encore un but réparateur. Mᵐᵉ Garnier embrassa Blanche avec effusion. Cela ne lui était pas arrivé depuis longtemps.

— Oui, dit-elle en s'exaltant, tu as raison, dans quelque coin bien caché, car il faut surtout nous cacher, et je ne pourrais plus supporter les regards de personne..., excepté les tiens, ma fille, si tu me permets de ne pas rougir en ta présence.

— Oh! ma mère, ne prononcez pas une semblable parole.

— Partons le plus tôt possible, continua Mᵐᵉ Garnier. Je n'ai qu'une impatience, celle de disparaître.

— Où irions-nous? dit Mᵉ Garnier, nous n'avons pas d'asile.

— Allons... au Pouliguen. En cette saison, nous sommes bien certains de n'y trouver âme qui vive, sinon de pauvres pêcheurs, qui ne seront pas plus riches que nous.

— Peut-être, dit amèrement Mᵉ Garnier.

— Nous y trouverions des souvenirs, dit Blanche avec vivacité, c'est impossible.

Son visage s'était enflammé, son accent était péremptoire, Mme Garnier baissa les yeux, et il y eut une pause.

— D'ailleurs, reprit Me Garnier, ce serait fuir, et je ne veux pas fuir. Vous resterez cachées à Paris. Je veux braver toutes les menaces, c'est le seul espoir que j'aie de les détourner. Je vendrai mon étude, d'autant plus cher que je pourrai me presser moins. Dès aujourd'hui, je vais voir le Président de notre Chambre. Il est bienveillant et bon, il sera indulgent. Je vendrai mes chevaux et mes meubles, vous vendrez vos diamants...

— Mes diamants? s'écria Mme Garnier avec une sorte de ricanement. Vous croyez que je les ai conservés?

Elle se leva très excitée, ouvrit un tiroir, prit une parure qu'elle avait portée au bal l'avant-veille, la jeta violemment sur le marbre du foyer, et à coups redoublés de son talon l'écrasa sous les yeux stupéfaits de Blanche.

— Mes diamants? reprit-elle. Voilà ce qui reste des diamants que mon devoir eût été de donner à ma fille, le jour de son mariage.

— Calmez-vous, je vous en supplie, dit Blanche. Je n'ai aucun besoin de diamants... et il n'est pas question de mon mariage.

— En effet, ma fille, il n'en est pas question.

Mme Garnier ne se calma que pour se rasseoir en pleurant, et il y eut encore une pause.

— Pensez-vous, demanda timidement Me Garnier, qu'il y ait quelque secours... momentané, à espérer de votre père?

— Aucun, je sors de chez lui. J'avais été avertie de ce qui vous menaçait aujourd'hui. J'ai couru chez lui. Il ne peut rien. C'est pour cela, monsieur Garnier, que je ne vous ai pas fait de reproches.

La cloche du déjeuner sonnait, et un laquais, en livrée, vint annoncer que Madame était servie.

— Il paraît, dit Mme Garnier, que j'ai encore des serviteurs. Ce ne sera pas pour longtemps. Allons donc nous faire servir une dernière fois. Et montrons-leur bon visage. Autrement ils déserteraient pendant le repas, et nous jetteraient les assiettes à la tête. Un peu de gaîté ne sera pas de trop. Nous parlerons de l'Opéra, du ballet que nous devons voir demain, n'est-il pas vrai?

Et Mme Garnier se leva en fredonnant un air de ballet, Blanche l'interrompit :

— Je vous jure, ma mère, que Françoise ne nous quittera jamais, et elle suffira bien à nous servir. Moi je n'ai besoin de personne.

— Et qui lui payera ses gages?

— Elle s'en passera, s'il le faut. Elle a ses petites économies.

Une vive rougeur monta aux joues de Me Garnier. Il était dépositaire des petites économies de Françoise.

On se mit à table. On n'était pas gai, on ne parla pas de l'Opéra, et l'on ne mangea guère. Blanche réussit cependant à entretenir un peu de conversation banale, strictement suffisante pour le décorum. Tous les sujets étaient bien délicats, elle n'osait seulement pas mentionner ses frères.

La table était garnie avec le luxe accoutumé. L'attitude des domestiques était parfaitement respectueuse. Il n'y avait rien de changé en apparence, et Mᵉ Garnier put se demander s'il veillait ou s'il était sous l'oppression d'un cauchemar. La révolution connue dans l'étude, à l'entresol, ne l'était pas encore à l'appartement du premier étage. Si un client confiant avait sonné en ce moment, apportant à Mᵉ Garnier 50 000 francs qu'il l'aurait prié de placer, qu'aurait fait Mᵉ Garnier? Une heure auparavant, quand il n'avait pas subi l'ascendant de Blanche, il les aurait acceptés, il se serait cru sauvé une fois de plus, il aurait couru désintéresser, avec une certaine arrogance, le fâcheux qui avait eu l'impertinence de le troubler. Maintenant, il aurait eu la loyauté de les refuser, en avouant sa situation. Ce n'était donc plus le même homme. Qui avait opéré, en un instant, cette transformation de l'être moral? Je l'ai déjà dit, c'était l'angélique regard de Blanche.

O infirmité de la justice humaine! Cet homme transformé, devenu d'une loyauté qui serait allée jusqu'à l'immolation, qui aspirait ardemment à la réparation de ses fautes, la justice allait peut-être le condamner et le flétrir. La justice épargne tous les jours, sous nos yeux, des hommes sans aucune dignité morale, sans probité, sans scrupules, qui s'enrichissent du bien d'autrui par l'artifice et le mensonge, en se préservant habilement des mailles du Code pénal. Ils portent la tête haute, ils parviennent aux honneurs, ils se présentent aux suffrages, ils les obtiennent ou ils les achètent, ils deviennent aisément des magistrats et des législateurs, et les conventions sociales, qui auraient pu me commander de refuser avec mépris la main de Mᵉ Garnier, m'obligent trop souvent à serrer des mains que je sais impures.

C'était le jeudi. Dans son trouble, Mᵐᵉ Garnier l'oubliait. Ce fut Blanche qui le rappela, et alla donner ordre de tenir la porte fermée, en disant aux visiteurs que Mᵐᵉ Garnier était indisposée. C'était loin d'être un mensonge. Vaincue par le chagrin et par la contrainte qu'elle venait de s'imposer à table, elle éprouvait des maux de tête violents, elle s'affaissait, elle se laissa persuader de se mettre au lit. Il y a des moments d'angoisse où la douleur physique est acceptée comme une distraction et un bienfait, où l'imagination a besoin d'être calmée par la maladie, où les pulsations accélérées de la fièvre sont mille fois préférables

à celles de l'émotion. Blanche veillait auprès du lit de sa mère en se livrant à des travaux d'aiguille. Elle y excellait. Elle pensait que cette adresse allait peut-être lui devenir précieuse. Bientôt elle fut heureuse de constater que sa mère s'était assoupie. C'était d'un sommeil agité. M^me^ Garnier se retournait en prononçant des paroles confuses. Tout à coup elle jeta un cri, et, d'une voix plus distincte, articula ces mots par saccades : « Ma fille, ma fille..., me pardonneras-tu jamais?... non, je ne le mérite pas. » Puis, la malade exhala un soupir et parut plongée dans une léthargie plus profonde. Blanche avait tressailli. Elle n'osa pas répondre, et deux larmes tombèrent sur son aiguille.

M^e^ Garnier était sorti. Quand il eut descendu les marches d'un étage, il se vit à la porte de son étude, que désignait une plaque de cuivre toute luisante. Il s'arrêta. Aurait-il le courage d'entrer? Il le fallait. Il avait des notes à rassembler pour la démarche qu'il allait tenter, il s'était d'ailleurs résolu à n'être point un fugitif. Il tâcha de se composer un visage d'une certaine assurance, et entra. Il trouva ses clercs groupés autour du poêle. De quoi pouvaient-ils jaser? Il le devinait trop. Ils se levèrent à son aspect.

— Mes amis, dit-il, votre patron n'est pas heureux. Si vous avez encore un peu de pitié pour lui, je vous conjure de travailler comme s'il n'y avait rien de nouveau, et même d'expédier vite toutes les affaires courantes. Je reviendrai signer vers quatre heures. Je ne serai probablement plus longtemps avec vous, quoique rien ne puisse être encore décidé. J'ai été très content de votre zélé concours, et je vous confie la bonne réputation de l'étude dans cette crise douloureuse. Les notaires passent et les clercs restent. S'il vient des clients, vous direz que je ne reçois pas aujourd'hui, et je vous supplie d'être discrets... si la recommandation n'est pas déjà tardive.

M^e^ Garnier s'enferma dans son cabinet, tandis que les jeunes gens, émus et silencieux, se mettaient à leurs pupitres. Il ouvrit, à l'aide d'une petite clef cachée au fond de son secrétaire, un tiroir particulier où était tenue, avec un ordre parfait, la comptabilité de son désordre. Depuis dix ans ou davantage, il avait pu s'accoutumer à vivre et à travailler devant ce fatal tiroir! Il se mit à récapituler de nouveau son actif et son passif. Le passif n'avait pas sensiblement augmenté depuis la précédente addition; l'actif pouvait avoir augmenté, car les charges de notaire étaient très ardemment recherchées, la spéculation surexcitait aussi la valeur des immeubles dans le faubourg Saint-Honoré, l'hôtel lui appartenait, et, bien qu'hypothéqué, pouvait présenter un excédant considérable. Une lueur d'espérance traversa son esprit. Il serra ces notes dans sa

serviette et repassa par l'étude. Les clercs crurent remarquer qu'il avait la physionomie plus sereine.

— Vous voici au travail, dit-il, merci, mes amis. Vous savez que je serai rentré vers quatre heures. Tout ira peut-être moins mal que vous ne pensez.

Il se jeta dans un fiacre et se fit conduire chez le président de la Chambre des notaires.

Pendant ce temps, M. Loyal avait été trop glorieux de son exploit pour en faire mystère. La célérité avec laquelle se répandent les nouvelles dépend bien moins du temps et de la distance que du milieu, de l'air ambiant qu'elles ont à traverser. Un duc du faubourg Saint-Germain pourra ignorer toute sa vie que le négociant d'en face vient de faire faillite. Le négociant d'en face pourra ignorer toute sa vie, si les indiscrétions du journalisme ne le révèlent pas, qu'un scandale privé vient d'éclater dans la maison du duc. Pourquoi? Ils vivent bien dans la même rue, non dans le même milieu. Mais tous les négociants de Paris qui exercent le même commerce connaîtront vite la faillite, tous les ducs et les marquis du noble faubourg connaîtront vite le scandale. Pour messieurs les huissiers et leurs clercs, la déconfiture d'un notaire était une nouvelle d'un intérêt palpitant. C'était pain bénit à distribuer à la ronde, c'était un régal succulent. En fait de nouvelles malignes, la friandise, contrairement à la gloutonnerie ordinaire, consiste à éparpiller libéralement le gâteau. Les clercs d'huissiers y eurent bientôt fait goûter les clercs d'avoués; ceux-ci, aux déjeuners des cafés et des bouillons Duval, en offrirent des miettes aux clercs de notaires, d'autres furent apportées au Palais. On s'en léchait les babines dans la salle des Pas-Perdus et aux audiences. Avant la fin de la journée, il n'y avait guère d'études d'officiers ministériels qui n'eussent eu leur part. Naturellement, en vertu d'une loi qui n'est pas celle de la physique, le gâteau lui-même grossissait en se subdivisant. La sommation devenait une plainte au parquet, puis une poursuite, puis la fuite ou l'incarcération de M[e] Garnier. Il y avait des clercs qui l'avaient vu entrer à Mazas.

Chez les trois principales sortes d'officiers ministériels, on aurait pu observer des nuances assez tranchées dans la manière de savourer le gâteau. Messieurs les huissiers témoignaient une satisfaction pure et sans mélange, qu'ils ne prenaient pas la peine de dissimuler. Les avoués y mettaient un peu plus de pudeur; une certaine délectation était cependant visible. Les notaires restaient graves et montraient quelque consternation; leur cœur était partagé. Le fait les touchait pour l'honneur de la compagnie, et pouvait les toucher par un endroit non moins sensible. On voit

parfois les corporations se cotiser pour réparer les infidélités professionnelles d'un de leurs membres; cela dépend beaucoup de la somme. On était donc anxieux de connaître la somme du déficit. Quelques-uns parlaient avec componction, comme Mᵉ Duverne, de *ce pauvre Garnier*, et versaient, sur son infortune, des larmes de crocodile; quelques autres versaient ces pleurs sur l'infortune des clients qui avaient si mal placé leur confiance. La plupart affectaient de ne pas s'étonner : ils avaient tout prévu.

Il y a, dans les basses régions du cœur humain, une corde assez vile, que fait vibrer, avec une sensation agréable, le malheur d'autrui, quand il n'apporte pas une inquiétude personnelle. Si l'on apprend que son voisin vient de mourir d'une épidémie régnante, c'est une autre corde qui résonne, et non pas agréablement; on craint le même sort. S'il est mort d'un accident qu'on ne redoute pas, d'une chute de cheval, par exemple, et qu'on ne monte pas à cheval, on éprouve la sensation d'une sorte de supériorité de sagesse ou de chance, d'une sorte de succès relatif, et c'est cette sensation du succès qui est douce. En définitive, la vie est une lutte, la vie est une partie de jeu engagée; le vainqueur ne s'attarde pas à gémir sur le vaincu, ni le gagnant sur le joueur qui a perdu la partie. Lucrèce a bien chanté la volupté du spectateur qui assiste, de la plage, aux fureurs de la tempête. Faut-il nous humilier de découvrir dans notre cœur cette corde vile? Oui, pour notre pauvre nature, comme d'y découvrir la corde de l'envie; ce n'est pas nous qui les avons disposées. La honte n'est pas de les entendre résonner, mais de les écouter complaisamment. Il y en a d'autres plus nobles. L'honneur est pour la volonté qui choisit, souvent pour l'élan qui se dévoue. Sur la plage où l'épicurien n'a vu que des spectateurs égoïstes, il y a des héros obscurs qui s'appellent, qui se répondent, qui sacrifient intrépidement leur vie, dans l'espoir de sauver celle de ces naufragés inconnus. C'est par là que l'humanité se relève, se transfigure et devient sublime. Il n'en est pas moins vrai que la bienveillance de nature, dont le premier mouvement est de souffrir du malheur d'autrui, est rare, plus rare que le sacrifice.

Mᵉ Deschamps, doyen des notaires de Paris et président de leur chambre, était un de ces hommes rares dont le caractère instinctif est la bienveillance. Du moins l'était-il d'une manière absolue pour ses confrères, dont il se considérait comme le père. Il était un peu naïf dans sa bonhomie attachante, gardien jaloux de l'honneur de sa compagnie, aspirant à célébrer le cinquantenaire de son sacerdoce, dont une année le séparait à peine; une aimable et belle figure de vieillard. La nouvelle de la catastrophe

de Me Garnier venait de lui parvenir et lui avait été véritablement douloureuse. Il ne s'avisait pas de se consoler par la pensée de l'avoir prévue; il ne prévoyait jamais le mal. La nouvelle était arrivée à ce point de grossissement où s'y ajoutait l'affirmation précise de l'incarcération à Mazas. Grande fut donc la surprise de Me Deschamps, quand, la porte de son cabinet s'ouvrant, il vit venir à lui Me Garnier.

— Mon cher confrère, s'écria-t-il, en courant presque à sa rencontre et lui tendant les bras, quelle joie de vous voir! Qui a pu répandre une si odieuse calomnie?

— Ce n'est pas une calomnie, dit humblement Me Garnier.

— Comment, reprit le vieillard stupéfait, vous avez été arrêté?

— Pas encore, répondit Me Garnier, en souriant amèrement.

— Asseyez-vous, mon ami, expliquez-vous de grâce. Je suis tout ému.

Me Garnier s'assit. Il était tenté de s'agenouiller, comme un pénitent. Il s'expliqua, il déroula ses papiers, il n'omit aucune de ses fautes. Me Deschamps l'écoutait attentivement sans l'interrompre. Dieu n'a pas plus de mansuétude. Puis Me Deschamps prit les papiers et les examina un à un. Une grosse larme tomba sur le dernier. Il ôta ses lunettes pour s'essuyer les yeux. Me Garnier n'essuyait plus les siens.

— Mon ami, mon enfant, dit le vieillard, regardez-moi bien en face. Devant Dieu, sur votre honneur, est-ce tout?

— Oui, répondit Me Garnier, devant Dieu, devant vous, devant ma fille, un être sacré que vous ne connaissez pas, c'est tout. Je n'ai pas le droit de dire : sur mon honneur.

Le vieillard avança la main, que Me Garnier baisa en la mouillant.

— Mon ami, reprit Me Deschamps, cette situation n'est pas désespérée. On peut vous sauver, et je veux m'y employer. Vous ne serez pas riche, assurément...

— Que m'importe? s'écria Me Garnier.

— Et vous serez obligé... de vous retirer de notre compagnie, mais nous tâcherons de liquider cela sans bruit, et honorablement. Il n'y a de vraiment dangereux... que ce dépôt de 50 000 francs, et c'est par là qu'il faut commencer. Je garde l'assignation. Dès ce soir, la somme sera portée. Il le faut absolument, pour que l'affaire ne soit pas appelée demain. Je m'en charge, au nom de notre chambre... ou au nom de son vieux président. J'entre dans ma cinquantième année d'exercice, mon cher confrère. Je ne saurais pas mieux l'inaugurer.

Me Garnier baisait de nouveau la main du vieillard. Il était impuissant à s'exprimer.

— Allons, mon ami, reprit Mᵉ Deschamps, le temps presse. Calmez-vous, et retournez vous montrer dans votre étude. Vous voyez que j'ai compris votre accent et que je vous ai cru. Je vous défends de me nommer. Vous direz que c'était un embarras momentané, et que tout est arrangé. Il est indispensable que vous affichiez de la sécurité. Vous reviendrez me voir demain à neuf heures.

— Vous me permettrez de vous amener ma fille, s'écria Mᵉ Garnier. Elle est mon bon ange. Avant vous, c'est elle qui m'a sauvé.

— Nous verrons cet ange, dit le vieillard. Mais allez-vous-en bien vite. Et du courage, mon ami.

Mᵉ Garnier sortit. Il lui semblait rêver. Sur tous les visages inconnus des passants, il ne savait s'il lisait des félicitations ou des reproches. Il sonna vivement à la porte de son appartement. Ce fut Blanche qui lui ouvrit.

— Pas de bruit, dit-elle, ma mère repose.

— Elle est malade?

— Elle a eu un peu de fièvre, ce ne sera rien. Quelles nouvelles?

— Meilleures, ma fille. La Providence nous protègera.

— J'en étais sûre, dit Blanche.

Mᵉ Garnier descendit à l'étude. Tous les clercs travaillaient à leurs pupitres.

— Merci, mes amis, dit-il. Nous ne nous séparons pas encore. Tout s'arrangera.

Il entra dans son cabinet. Il se mit à lire, puis à signer et parapher les actes de la journée.

Elle avait eu d'autres actes plus solennels.

## UN RÊVE DE JEUNE FILLE

Le bonheur est une chose de comparaison et d'imagination. Si l'on compare la situation du soir à la crise aiguë du matin, c'était presque du bonheur. Elle en était séparée par la distance, à la fois étroite et immense, qui sépare le calme de l'ouragan, et l'espérance du désespoir. Je crois, en vérité, que la situation valait même mieux que celle de la veille. Il y a, dans la résignation au désastre consommé, une sorte d'apaisement, préférable à l'angoisse implacable de la menace. Il sembla que Mᵐᵉ Garnier, en s'éveillant, eut comme un pressentiment de cet apaisement. Elle avait la tête reposée, et la fièvre avait disparu. Ses yeux, en s'ouvrant, rencontrèrent ceux de Blanche. Celle-ci se hâta de lui dire que son père était rentré, en rapportant une espérance.

Mais la résignation n'était pas de celles qui peuvent se cacher dans la solitude ni dans un cloître. Il fallait agir, il fallait lutter. Les

mauvaises affaires, outre le tort qu'elles ont d'être mauvaises, en ont un autre. Elles exigent infiniment plus de peines que les bonnes, et ce n'est pas au prix d'un médiocre effort qu'on organise sa propre ruine.

Me Garnier mande successivement ses domestiques; il était temps. La fumée de la nouvelle avait monté un étage, et leur attitude était déjà changée. Elle ondulait de la compassion à l'impertinence. Il feignit de ne pas s'en apercevoir. Il leur dit simplement qu'il avait subi de grandes pertes et qu'il était obligé de leur rendre leur liberté. C'étaient des nomades. Comme il arrive si souvent à Paris, il avait fait assez récemment maison nette, et il n'y eut pas de scènes d'attendrissement. Il n'avait pas eu à mander Françoise que Blanche avait avertie, et dont le dévouement n'aurait pas admis un instant qu'il pût être question pour elle d'abandonner ses maîtres, parce qu'ils étaient malheureux.

Il est d'usage de reléguer dans le passé la peinture des serviteurs fidèles. Il y a longtemps qu'il en est ainsi, et, au seizième siècle, Shakespeare reculait déjà la perspective. La pièce bizarrement intitulée : *Comme il vous plaira* (*As you like it*), nous montre Orlando touché du dévouement du vieil Adam, qui aux jours de l'adversité lui apporte ses économies et demande à le servir encore. « O bon vieillard, s'écrie-t-il, comme apparaît bien en ta conduite la constante manière de servir *de l'ancien temps*, où les serviteurs donnaient leurs services par devoir et non par intérêt! Tu n'es pas pour les modes *du temps présent*, où personne ne veut travailler que moyennant salaire. » Si Orlando revenait au monde, il ne parlerait pas autrement. Je crois qu'il risquerait de se tromper en disant que le désintéressement était *la constante manière de servir* dans la génération qui a précédé la nôtre. Je crois qu'il se trompait déjà. Les Adam et les Kaleb ont toujours été des exceptions. C'est pour nous un bien *ancien temps* que celui où le valet fripon était un des personnages ordinaires de la comédie, et nos chambellans modernes ne valent pas moins que Scapin. Dans notre *temps présent*, le type du serviteur dévoué n'est point encore trop rare, surtout parmi les femmes, dont le cœur est plus ouvert aux inspirations généreuses. J'en prends à témoin les lettrés que le testament de M. de Montyon a investis de la mission de décerner des prix à la vertu. Ils n'ont, chaque année, que l'embarras du choix entre les vies humblement sublimes de pauvres servantes.

Un jour peut-être ils découvriront Françoise, qui mériterait d'autant mieux une couronne qu'elle hésiterait moins à la refuser. Le moment aurait pu venir où elle l'aurait acceptée... afin d'aider à payer les robes modestes et le pain de Blanche.

On se coucha de bonne heure, on dormit, pour se préparer aux luttes qui allaient recommencer le lendemain.

Quoique la générosité de Mᵉ Deschamps eût détourné la plus effrayante menace en retirant le papier timbré, le désordre des affaires de Mᵉ Garnier avait acquis une trop grande notoriété pour qu'il lui fût possible de rester en possession de sa charge, et lui-même n'y songeait pas. Il fallait, de toute nécessité, qu'il fût traduit devant la Chambre disciplinaire. La question était de savoir le degré d'indulgence ou de sévérité qu'il y rencontrerait, s'il serait admis à donner sa démission ou frappé de destitution, s'il ne serait pas provisoirement suspendu de ses fonctions, si le parquet ne serait pas mis en mesure de le poursuivre. On voit quelle demeurait l'affreuse gravité de la situation. Mᵉ Garnier ne se la dissimulait pas. L'indulgence personnelle de Mᵉ Deschamps était assurément bien précieuse, mais pouvait se heurter à des obstacles insurmontables et ne le dispensait pas de devoirs à remplir. A neuf heures Mᵉ Garnier se présentait chez lui, accompagné de Blanche.

— Monsieur le président, dit-il en entrant...

— Appelez-moi donc mon confrère, interrompit Mᵉ Deschamps.

— Non, reprit Mᵉ Garnier, je n'en suis pas digne, et n'en ai peut-être plus le droit. Voici ma fille, mon ange gardien. Elle a éprouvé le besoin de vous exprimer d'abord sa profonde reconnaissance.

— Nous verrons cela plus tard, mon ami, nous avons à causer.

— Oh! vous pouvez tout dire devant elle, elle est de force à tout entendre.

— En vérité, mon enfant? Notre langue n'est guère celle de votre âge, et vous ne la comprendrez pas.

— Monsieur, dit Blanche, je suis assurée de comprendre celle de votre cœur.

— Sans doute, reprit le vieillard, dont la bienveillance se sentait réchauffée davantage, à mesure qu'il contemplait le visage de la jeune fille. Cette langue-là, vous pouvez compter sur elle, même ailleurs que devant vous, et elle voudrait bien être éloquente.

— Elle le sera, monsieur, répondit Blanche. Pardonnez-moi de vous parler d'un rêve que j'ai eu cette nuit. J'ai rêvé que j'étais employée, dirigée par vous, pour sauver mon père d'un grand danger, je ne sais pas lequel, et que j'y parvenais. Vous me dictiez les démarches que j'avais à faire, les paroles que j'avais à prononcer. Vous me guidiez comme par la main, je croyais vous voir et vous entendre, je répétais vos leçons, et cependant j'étais seule. Ainsi soutenue, je n'étais pas timide, je m'exprimais avec feu, et, j'ignore comment cela se faisait, je sauvais mon père du danger. Jugez de ma joie! C'est elle qui m'a réveillée. Quand le songe s'est

dissipé, je vous cherchais, et il me semble encore que je vous aurais reconnu.

— Mon cher Garnier, s'écria Me Deschamps, qu'en dites-vous? Si nous tentions de réaliser le rêve de cette enfant?

— Comment cela, je vous prie?

— Eh oui. J'ai convoqué d'urgence notre chambre pour aujourd'hui à trois heures. Voici les noms et les adresses de ses membres. Je comptais vous engager à vous hâter d'aller les voir l'un après l'autre. Au lieu d'y aller, si vous y envoyiez votre fille?

— Seule?

— Oui, seule, comme dans son rêve. — Oserez-vous, mon enfant?

— J'oserai tout, monsieur, si vous me dirigez, si vous me dictez les paroles que j'aurai à prononcer, — comme dans mon rêve.

— Oh! ces paroles ne sont pas difficiles à trouver. Monsieur, direz-vous, je suis la fille de Me Garnier. Vous allez être son juge; il dépend de vous de le sauver, et je viens vous en supplier.

— Pas davantage?

— Pas davantage. Vos yeux diront le reste, mon enfant, nous ne sommes pas insensibles. Vous pourrez ajouter... que vous avez vu Me Deschamps, et que c'est lui qui vous a conseillé cette démarche. Je vais vous remettre mes cartes, afin que vous vous présentiez de ma part.

— Oh! merci, monsieur, c'était ce que j'attendais. Vous serez ainsi véritablement mon guide, — comme dans mon rêve. Je suis prête, et impatiente de partir. — Vous permettez, mon père?

— Je n'ai rien à permettre ici, dit Me Garnier. J'obéis à tout ce qu'ordonnera Me Deschamps. Mais il faut bien que je t'accompagne. Je resterai dans la voiture.

— C'est impossible, mon père. Vous me gêneriez, on vous verrait, et puis je ne peux pas m'introduire seule dans des études et chez des hommes. Laissez-moi me servir de la voiture, je cours chercher Françoise, qui suffit à m'escorter.

Me Deschamps appuya d'autant plus la proposition qu'il avait à causer longuement avec Me Garnier, et, malgré la déclaration de celui-ci, la présence de la jeune fille était embarrassante. Blanche sortit en emportant les cartes de Me Deschamps et la liste des membres de la chambre. Elle était très excitée par sa mission, par son rêve qui se réalisait si vite. Elle monta dans un élégant coupé au chiffre de Me Garnier, qui allait servir à des sollicitations éplorées par lesquelles elle supplierait d'être indulgent pour la ruine de son père. Afin de combiner son itinéraire, elle examinait la liste. Elle éprouva une émotion violente en y rencontrant le nom de

Me Duverne. Il n'était pas dans son rêve de la nuit dernière. Peut être avait-il été dans d'autres.

Peu s'en fallut qu'elle ne revînt sur ses pas pour annoncer qu'elle renonçait à son projet. Mais comment l'expliquer à Me Deschamps? Elle reconnaissait que c'était impossible. La voiture roulait toujours et fut bientôt à la porte de l'hôtel. Il se trouva que Françoise sortait. Quelques instants plus tard, Blanche ne la trouvant pas pour l'accompagner, son plan était complètement renversé, et cette histoire aurait eu des suites bien différentes. A quoi tient le sort des empires, — et celui du roman d'une jeune fille! Blanche crut voir dans la coïncidence une injonction de la Providence. Elle ouvrit la portière.

— Montez, cria-t-elle à Françoise. Puis se dressant vers le cocher, elle jeta ces mots :

— Rue de l'Arcade, 24, et allez vite.

Sa voix était impérieuse et brève. C'était la première fois de sa vie, et, si elle avait eu le loisir de réfléchir, elle eût pensé que c'était la dernière qu'elle donnait des ordres à un cocher. Celui-ci s'étonna d'obéir, mais j'ai remarqué que, de toutes les professions, c'est celle qui obéit avec le plus d'exactitude et de docilité. Quand vous donnez une commission à un autre domestique, vous ne savez jamais s'il va où vous l'envoyez. Un cocher sur son siège y va toujours.

En quelques minutes on fut à l'adresse indiquée. Blanche n'avait pas expliqué ce qu'elle allait faire, et sa compagne ne l'avait pas interrogée.

— Suivez-moi, dit-elle encore.

Elle descendit vivement, et s'élança sur l'escalier avec la furie d'un conscrit qui monte à l'assaut.

Elle traversa une grande salle où les clercs furent surpris de l'invasion agitée de cette belle et jeune cliente. Elle ne les voyait pas; elle demanda le patron, en montrant la carte de Me Deschamps. C'était, paraît-il, un merveilleux talisman, car elle fut introduite aussitôt, en laissant Françoise dans la pièce d'attente. Le patron venait précisément de recevoir sa lettre de convocation pour trois heures et la tenait à la main.

— Monsieur, dit Blanche, en se souvenant de la leçon de Me Deschamps, je suis la fille de Me Garnier; j'ignore les torts qui lui sont reprochés, mais je sais que vous allez être son juge. Il est bien malheureux; je viens vous supplier de lui être favorable.

Comme épuisée par cet effort, elle s'affaissa sur un fauteuil qui lui était montré et fondit en larmes. Andromaque, demandant au vieux Priam le corps d'Hector, n'était pas plus touchante ni plus tragique.

Peu d'hommes auraient été capables de demeurer insensibles en présence des charmes d'une pareille solliciteuse, et l'honnête membre de la Chambre des notaires de Paris n'avait pas un cœur de rocher.

— Assurément, dit-il avec embarras et en balbutiant, je ferai ce que je pourrai... pour mon confrère Garnier. Où est-il en ce moment?

Il se reprochait déjà cette question comme une maladresse cruelle, craignant que la réponse ne dût être la prison. Aussi fut-il soulagé quand la jeune fille, s'essuyant les yeux, répondit :

— Je viens de le laisser auprès de Mᵉ Deschamps, qui est pour lui d'une admirable bonté.

— Il ne saurait avoir un meilleur protecteur... et il a aussi une puissante protectrice.

— Laquelle je vous prie? s'écria ingénument Blanche.

— Une fille comme vous, dit le notaire avec un bienveillant sourire. C'est beau, ce que vous faites là, et c'est le moyen de réussir. Avez-vous déjà vu quelques-uns de mes confrères?

— Non, monsieur, j'ai commencé par vous.

— Je vous en remercie. Continuez vos courses avec confiance. Je vous offrirais de vous accompagner, si je ne pensais que vous serez plus forte toute seule. Nous ne sommes pas méchants. Je vous promets de faire de mon côté... tout ce que je pourrai.

— Oh! merci, monsieur. On me disait que les hommes étaient mauvais; on me trompait donc? Je n'en rencontre que de bons. Mon père d'abord, qui est excellent, je vous assure.

— Ils ne le sont pas tous, et je ne vous engage pas à les juger toujours... par ce qu'ils paraîtront être pour vous. Dans la circonstance, il y a un de nous que je redoute un peu. Ce n'est pas qu'il soit méchant, mais tellement puritain sur les règles et les principes! Vous devrez vous attacher surtout à vous le rendre favorable.

— Comment le nommez-vous?

— Mᵉ Duverne.

— Mᵉ Duverne? répéta Blanche en se levant en sursaut. Oh! celui-là, je ne le verrai pas.

— Vous le connaissez donc?

— Non, je ne le connais pas... je ne l'ai jamais vu... et je ne veux pas le voir...

— Vous auriez tort, c'est notre premier syndic, et il est fort écouté. Tenez, il m'a quelques obligations, je vais vous donner une lettre pour lui.

Blanche n'osa pas refuser. Le notaire traça rapidement une lettre qu'il lui remit.

— Bon courage, dit-il, comptez sur moi.

Blanche sortit et remonta en voiture. Elle était partagée entre des émotions diverses. L'accueil fait à sa première démarche était, certainement, des plus encourageants, et pourtant elle demeurait profondément troublée. Elle froissait cette lettre à l'adresse de Me Duverne, dont le nom la poursuivait comme un spectre. Ajournant une résolution définitive, elle continua sa tournée. L'accueil fut partout gracieux et ressemblait à celui qu'elle avait d'abord reçu, mais, dans deux ou trois visites, on lui parla encore de l'importance qu'il y avait à voir Me Duverne : c'était une obsession. Il fallait cependant prendre un parti. Sans être encore décidée, elle jeta au cocher l'adresse de Me Duverne, et la perplexité devint plus poignante devant sa porte. Un indomptable sentiment de fierté la retenait immobile dans la voiture.

L'orgueil et la fierté sont choses bien différentes. L'un est un vice de notre nature, quand l'autre est souvent une vertu. Ce n'était certes pas une pensée d'orgueil qui arrêtait Blanche. Elle venait d'accepter bien des humiliations, elle en aurait accepté de nouvelles sans qu'il lui en coûtât. Il lui semblait qu'il n'y avait au monde qu'un seul homme à qui elle ne pouvait pas se montrer en suppliante, et que c'était le père de Georges. Je me trompe, il y en avait un second. Celui-là, elle n'avait rien à lui demander.

Cet homme qui lui faisait peur, il allait être, dans quelques heures, le juge redoutable de Me Garnier, et on lui avait répété qu'il importait de le solliciter. Si elle avait cru que c'était nécessaire au salut de son père, je crois qu'elle s'y serait résolue, comme à un douloureux sacrifice. Son cœur savait faire, sans se plaindre, un sacrifice plus douloureux. Mais un secret instinct la portait à douter de l'utilité de la démarche, et à y voir plutôt un danger. Elle était tentée d'aller se jeter aux genoux de Mme Duverne. La fierté de sa pudeur de jeune fille se révoltait encore.

Ses yeux restaient fixés sur la porte qui s'ouvrit, et Georges Duverne apparut. Il n'aperçut d'abord pas Blanche, qui se renversa vivement. En passant devant la voiture, dont le store était abaissé, il y dirigea négligemment le regard, et tressaillit à l'aspect de la jeune fille.

Aurait-il dû passer outre? Je ne sais. Il n'eut pas le temps d'y réfléchir. Il s'était rapproché en saluant profondément.

— Vous venez demander ma mère, dit-il. Elle aura le regret d'être sortie.

— Elle est sortie? s'écria Blanche, que ce mot soulageait presque. Non, je ne la demandais pas. J'avais seulement été chargée... de remettre en passant une lettre à monsieur votre père.

— Mon père aussi, reprit Georges, est sorti, par extraordinaire.

— En vérité? dit Blanche, à qui ce second avis fut tout à fait agréable, puisqu'il résolvait, sans qu'elle en eût le responsabilité, la question qui l'oppressait. Voudriez-vous avoir la bonté de lui faire tenir cette lettre... d'un de ses amis?

— Je vais la déposer moi-même sur son bureau, il la trouvera dès sa rentrée.

— Je vous remercie. Je vous assure, ajouta Blanche avec insistance, que je ne suis venue ici... que pour m'acquitter de cette commission.

Etait-ce bien vraisemblable, et était-ce bien vrai? Georges put en douter, et j'en doute. Blanche perdait un peu la tête, et elle en était excusable. Elle était épuisée. Il était plus de midi, et elle n'avait pas songé qu'elle était à jeun. Georges prit de ses mains la lettre, salua de nouveau et rentra. Il n'était pas sans s'étonner que la jeune fille fût venue de si loin, dans la voiture paternelle, pour remplir un simple office de commissionnaire. Ce devait être au moins une lettre bien importante et bien pressée, et pourtant elle n'avait témoigné aucune impatience. Le cocher commençait à se lasser de sa docilité, le cheval aussi; l'un et l'autre reçurent avec satisfaction l'ordre de retourner à l'hôtel. Blanche, après tout, était contente de sa matinée. Elle trouva sa mère inquiète et put la rassurer. Elle n'avait eu que des accueils encourageants. Elle n'avait pas vu Mᵉ Duverne, et, sans l'avoir cherché, elle avait revu Georges.

La séance de la Chambre disciplinaire eut lieu à trois heures. Mᵉ Garnier présenta humblement ses explications. La décision fut aussi indulgente qu'il pouvait le souhaiter. Les juges s'apercevaient, et s'avouaient même, qu'ils étaient encore sous l'influence des grands yeux bleus de la jeune fille, dont ils ne se lassaient pas de faire l'éloge. Cet éloge paraissait importun à Mᵉ Duverne, qui opina seul, et avec une sorte de violence, pour la sévérité. Il partit visiblement contrarié de ce qu'il appelait la faiblesse de ses confrères. Rentré chez lui, il ne parla plus de la mésaventure de ce pauvre Garnier.

Georges se garda bien de lui dire qu'il avait vu Blanche. Le soir, à la fin de la partie d'échecs, il ne sut pas en taire l'aveu à sa mère. Il n'avait à s'accuser d'avoir manqué à aucune promesse.

Alfred de Courcy.

La suite prochainement.

---

# MARIE DE OLFERS

*Novellen.* Berlin, 1872. — *Neue Novellen.* Berlin, 1876. — *Nathanaël* (*Deutsche Rundschau,* août 1880).

On s'occupe peu en France des livres étrangers qui ne sont pas traduits, et M[lle] de Olfers est sans doute une inconnue pour la plupart des lecteurs du *Correspondant.* Mérite-t-elle l'oubli dans lequel la laissent nos critiques? Nous ne le croyons pas. Ses livres trouveront-ils un traducteur? Nous ne saurions le désirer. La photographie ne traite pas plus mal les tableaux et les statues des maîtres que la traduction certains livres, dont seraient, nous le craignons, les *Nouvelles* de Marie de Olfers. Nous ne prétendons pas expliquer pourquoi. Il est des mélodies qui peuvent être chantées par toutes les voix; d'autres, et ce ne sont pas les plus vulgaires, perdent leur charme quand on en change la sonorité.

M[lle] Marie de Olfers est née à Berlin, le 27 octobre 1826, dans une famille où l'on cultive avec succès les lettres et les arts. Son grand-père maternel, le Staatsrath de Stægemann, était un poète de talent; sa mère a prouvé qu'elle savait écrire en prose comme en vers. Après avoir suivi quelque temps la carrière diplomatique, son père rentra en Prusse, comme directeur général des musées de Berlin. Ceux qui connaissent la capitale des Hohenzollern ne croiront pas que Marie de Olfers grandit au milieu des chefs-d'œuvre des maîtres, mais ils se la figureront dans une atmosphère favorable au développement de ses talents nombreux et divers. D'abord elle se fit connaître et admirer par ses peintures sur faïence et sur porcelaine. Puis les enfants l'occupèrent; elle illustra pour eux les contes les plus populaires des frères Grimm et de imrock, et elle en inventa de nouveaux, où les fées étaient remplacées par les anges. Grâce à des procédés ingénieux, elle enseigna le dessin à ses petits lecteurs; enfin elle mit à leur service sa familiarité avec la langue de Mozart, et composa pour eux d'amusantes chansons [1].

[1] *Himmelsschlüssel.* Leipzig, 1860. — *Drei Mærchen.* Berlin, 1862. — *Herr Mops.* Berlin, 1863. — *Sechzehn Mærchenbilder.* Leipzig, 1879. — *Kinder-*

Mais tout cela n'était qu'un prélude ou un accompagnement. La véritable voie de M[lle] de Olfers, la voie dans laquelle elle marche maintenant aux applaudissements de critiques aussi éminents que Spielhagen [1], c'est celle où nous tentons de la suivre par l'analyse des *Nouvelles* qu'elle donna d'abord à diverses revues et qui furent plus tard réunies en deux volumes.

Marie de Olfers vit à Berlin avec sa mère. Comme M. Doudan, elle sait que « tout le monde a au bout de sa maison un petit ruisseau où se réfléchit un petit paysage qui n'est qu'à lui », et c'est l'eau limpide de son ruisseau, son coin de terre, son pays qu'elle nous décrit. Si l'espace s'élargit, si nous partons pour des rives lointaines, ce n'est qu'en voyageurs que nous y abordons. L'auteur ne laisse guère sur les pics neigeux des Alpes et sur les plages ensoleillées de Naples des cerveaux accoutumés aux brumes de la Sprée; ces terres privilégiées leur donnent le vertige, et décrire le vertige serait un lieu commun.

Le lieu commun, l'affectation, voilà ce qu'on ne rencontrera pas dans les romans de M[lle] de Olfers. Sa pensée, simple, originale, est exprimée avec une telle justesse, qu'on ne songe jamais à séparer la forme de l'idée. Écrit-elle bien? Il serait impertinent à une plume étrangère de trancher la question. Ce que nous savons, c'est que sa phrase, vive, courte, incisive, est toujours claire, et nous nous bornerons à demander à ses compatriotes s'il leur arrive souvent de comprendre leurs écrivains du premier coup.

Depuis Adam, il n'est guère de thème plus connu pour le roman que l'amour. Dans cette symphonie, la note de M[lle] de Olfers est plutôt pénétrante que sonore. L'amour dont elle parle tient à la terre par ses désirs et son objet; par sa soif de lumière, d'infini, d'éternité, il cherche une autre patrie. Marie de Olfers s'arrête peu aux ardeurs destinées à finir; pour elle, ce qui passe n'a pas vraiment existé.

*Jeremias und die schœne Vincenzia*, la première nouvelle du premier volume de M[lle] de Olfers est l'histoire de l'amour de Jérémie pour sa cousine Vincenzia. La nature a fait Jérémie chétif et laid, la fortune lui a refusé ses faveurs, le ciel s'est montré avare pour lui de tous les biens, même de l'espérance, ce patrimoine ordinaire de la jeunesse; le bonheur lui est inconnu, au point qu'il n'y croit pas. Si Vincenzia marche à ses côtés, belle et entourée, il voit déjà la vieillesse lui ravir ses charmes, l'adversité lui enlever amoureux

*musik*. München, 1877. — *Nasenweiss und Dæmelchen*. München, 1878. — *Vielliebchen*. Berlin, s. d.

[1] *Novellen von Marie von Olfers, eine æsthetische Studie von F. Spielhagen*. (*Die Gegenwart*. 11 mars 1876.)

et amis. A ces tristes prédictions, Vincenzia rit comme elle riait aux jours de leur enfance, quand elle voyait se refléter le soleil dans les petites mares boueuses où Jérémie ne savait que barboter. Cependant l'avènement du malheur qui, tôt ou tard, règne sur tous les mortels est proche pour Vincenzia. Son père se ruine, puis il quitte la vie par un suprême élan d'égoïsme; sa mère tombe en enfance, ses amis ne songent qu'à retirer leurs quelques pièces d'argent du désastre, sans souci du gouffre qu'ils creusent sous ses pieds. Et c'est Jérémie qui devra retourner le couteau dans la plaie, et faire comprendre à celle qu'il aime les dures conséquences de la pauvreté. Il n'aura même pas la joie de s'user à la peine pour elle. Vincenzia découvrira qu'elle reçoit l'aumône de son cousin, ses dernières hardes seront vendues, une mansarde sera louée, et la jeune fille tirera le pain quotidien de peintures que Jérémie regarde sans rien dire, tant il en voit la désolante médiocrité.

De sa fenêtre, où elle s'oubliait parfois à contempler le ciel, Vincenzia aperçut le jeune peintre Anselme, qui habitait un atelier du voisinage. C'était là le consolateur que lui destinait la Providence, au moment où elle lui prit sa mère, l'unique souci de sa vie. L'anéantissement de la jeunesse, lorsque sa première affection disparaît, la renaissance par l'amour, tout cela se devine. Jérémie facilita le mariage et en fut le témoin. Les amoureux l'attiraient de sa chambre sombre dans leur lumineux atelier; comme l'ombre près du soleil, il faisait partie du tableau. Anselme eut des prix de peinture; on partit pour l'Italie; on en revint avec un fils. Les enfants sont tous différents, chacun croit posséder le meilleur et le plus beau.

Hélas! le bonheur est un songe! Jérémie le savait, aussi ne s'étonna-t-il pas que la guerre arrachât Anselme à Vincenzia, pour le laisser sans vie sur un sol ennemi. Où d'autres lisaient « victoire », elle lut un nom sur la liste des morts. D'abord elle ne comprit pas qu'un mot pût contenir tant de douleurs. A nos yeux, il faut quelque signe visible de notre épreuve, l'abstrait nous trouble sans nous convaincre. L'anneau d'Anselme, des lambeaux de lettre rapportés par un camarade, firent enfin pleurer Vincenzia. C'était tout ce qui lui restait sur la terre de son amour. Elle ne put même pas garder les derniers travaux d'Anselme, dont les tableaux allèrent orner les palais des riches.

Silencieuse, recueillie, ses cheveux blanchissants relevés sous son bonnet de veuve, Vincenzia peignit à la manière des artisans et éleva son enfant. Elle lui croyait du génie; il en avait juste assez pour sortir de la voie commune et trouver le sort d'Icare. Qui dira les alternatives de fierté et d'humiliation par lesquelles le fils de Vincenzia la fit passer; les chutes toujours plus graves du

jeune artiste; les luttes de sa mère avec elle-même pour aimer encore, là où on ne peut plus aimer; ses veilles près de l'ingrat, qui, dans le délire de la fièvre, la confondait avec d'autres femmes et la mêlait aux souvenirs honteux de son passé? « Il s'est éteint dans mes bras, sur mon épaule », dit la pauvre mère à Jérémie, quand la mort parut avoir effacé toutes les souillures de ce jeune front. Peut-être n'espérait-elle même plus cela! — Désormais le malheur ne peut rien ici, pensa Jérémie. Hélas! tant que nous vivons il n'y a pas de limites à notre souffrance. Les beaux yeux de Vincenzia, ces yeux qui se tournaient brillants vers le ciel, chaque fois que disparaissaient ceux qu'ils aimaient à regarder, se voilèrent peu à peu. Enfin le soleil qu'ils cherchaient sans cesse ne luit plus pour eux. Cependant Vincenzia songeait à son bonheur perdu, à ce bonheur qui était son bien, qu'elle retrouverait un jour, et un pâle sourire d'hiver effleurait encore ses lèvres.

Jérémie réunit ses dernières épargnes et l'emmena hors de la ville; elle était encore capable de jouir et respira avec plaisir l'air des champs, la brise embaumée des forêts. D'abord ce fut en se promenant, puis assise au pied d'un arbre, enfin à sa fenêtre. Jérémie ne trouvait que trouble en ce qui apaisait Vincenzia. Les fleurs qu'elle ne verrait plus, il les arrachait, il les foulait aux pieds quand on l'appela près de son amie. « Quel parfum! tu m'apportes l'été », dit-elle en cherchant à saisir une branche de roses que, par mégarde, il tenait à la main. « Ces roses me disent que mon cœur vit encore! Quoique je sois mourante, il comprend la félicité pour laquelle il a été créé, et dont toujours il a reçu de nouveaux gages, qui semblaient venir de la terre promise. » Les roses tombèrent entre eux; il ne les releva pas.

Peu après, Jérémie rentrait seul à la ville. Dans sa chambre, sombre et froide, il avait souvent maudit la destinée de l'homme, jeté ici-bas sans son aveu pour y épuiser un calice d'amertumes choisies pour chacun avec une cruauté raffinée, calice au fond duquel il cherchait Dieu, sans le trouver. Dans cette chambre, Jérémie s'était débattu comme l'oiseau captif dans sa cage. Maintenant il croyait parfois y respirer le parfum des fleurs qu'il n'y avait pourtant point rapportées, le parfum de ces roses que Vincenzia appelait le gage de la terre promise.

M^lle de Olfers sait bien que l'originalité et la diversité de ses récits résident dans l'étude des caractères, et elle ne craint pas de sembler monotone en plaçant *Die Verlobte*, Véronique, dans un milieu semblable à celui où vivait Vincenzia. Plus heureuse que bien d'autres, Véronique, quand elle livre sa première bataille à la vie, a sa destinée intacte entre les mains. Jean, son ami d'enfance,

est le fiancé qu'elle aime. Ils ne savent guère quand ils se marieront : avec deux zéros de capital il faut attendre, mais n'attend-t-on pas toute sa vie le ciel ? S'il est loin, il est en vue et on lui tend les bras jusqu'à ce qu'on l'atteigne. — « De toutes les passions, la plus charmante c'est l'espérance, » a écrit quelqu'un qui connaissait encore mieux que Véronique la terre et le ciel, « c'est elle qui nous entretient et nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie, et souvent nous quitterions des biens effectifs plutôt que de renoncer à nos espérances. » Aussi Véronique, qui « se sent forte et vigoureuse, bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et la conduit ». Si son cousin Léonard, l'artiste de génie que tous aiment et admirent, déclare à Véronique que Jean ne sera jamais un bon peintre, s'il ajoute qu'il ne gagnera pas le pain quotidien, et qu'on ne vit pas d'amour, Véronique répondra qu'on meurt du besoin d'être aimée tout comme du besoin de pain, que nul ne sait ce dont manquent les autres. Si le corps meurt de misère : on le voit; si l'âme : on ne le voit pas, voilà la seule différence. Près des détestables peintures de Jean est exposé un tableau de Léonard. Véronique s'arrête charmée devant cette œuvre pleine d'intelligence, de sentiment, d'idéal. Léonard prétend que le public doit témoigner sa reconnaissance à l'artiste. Véronique lève sur lui ses beaux yeux surpris. Aurait-on fait plaisir aux apôtres si on leur avait dit qu'ils prêchaient vraiment très bien? « L'esprit de Dieu souffle où il veut, » et Véronique est persuadée que Jean sent plus profondément ce que Léonard exprime mieux.

La lutte de Véronique avec Léonard pour défendre son amour n'est rien en comparaison de celle qu'elle livre à Jean lui-même. Découragé, Jean se persuade qu'il fera le malheur de sa fiancée. Protéger un homme contre ses propres défaillances, est-il rien de plus dur ? Véronique le fait le sourire sur les lèvres; mais la rencontre fortuite d'un triste ménage d'artistes, la fuite de la femme, la mort dramatique du mari, achèvent de troubler l'esprit de Jean. Peu lui importe de mourir de douleur si Véronique est délivrée de lui; il disparaîtra, il fera rendre à Véronique par Léonard l'anneau des fiançailles. « Tu l'aimes », dit-il à celui-ci, « tu ne m'épargneras pas, tu la préserveras d'une pitié trompeuse. » C'est contre son gré que Léonard prend des mains de Jean l'anneau qu'il ne rend pas à Véronique ; elle l'aurait remis au doigt de son fiancé, et avec quelle tendresse ! Léonard le sait.

Qu'il est facile de se tromper, soi et les autres, par d'honnêtes paroles entrecoupées de perfides réticences ! Léonard trouve naturel de fouler aux pieds un homme qui se jette soi-même par terre. Il laisse Véronique s'épuiser en conjectures sur le départ et le silence de

son fiancé. Léonard espère se faire aimer; il croit connaître l'âme de Véronique, comme il connaît les traits de son beau visage. Mais une âme n'en sonde une autre qu'aussi profondément qu'elle peut elle-même atteindre, et l'âme de Véronique a des profondeurs inaccessibles à Léonard. Jean n'a point chassé le lion et monté l'autruche, aussi la jeune fille s'amuse-t-elle des récits de voyage de Léonard, comme on s'amuse du nouveau; elle avoue même à son cousin, que, pour causer, elle le préfère à tout le monde, mais l'esprit et l'âme font deux; M^lle de Olfers sait nous le prouver, sans que les mots pédants de métaphysique et de psychologie, si chers à ses compatriotes, se rencontrent sous sa plume.

Le vrai motif de l'affection de Véronique pour le jeune maître, c'est qu'elle le croit l'ami, le protecteur de son fiancé. Si elle savait tout ce que cache le silence de Léonard au sujet de Jean, silence coupable à l'égal d'une calomnie, elle s'éloignerait de lui comme la ligne droite s'éloigne de la ligne courbe.

Un soir, Jean rôdait autour du jardin de Véronique; apercevant Léonard à cheval, il l'arrêta et, la main sur les rênes, il multiplia ses questions. Véronique avait-elle repris l'anneau? Était-elle heureuse avec Léonard? N'y avait-il pas eu une parole d'adieu pour le pauvre fiancé? Vivre caché près d'elle est un supplice. Jean veut passer les mers; sa place est retenue à bord d'un vaisseau d'émigrants. Deux fois déjà il a failli se montrer, renoncer à son sacrifice. Parfois même il se demande si ce sacrifice est vraiment nécessaire? Maintenant il a un gagne-pain, il a appris le métier de son père. Peintre sans talent, il mourait de faim; habile ébéniste, il trouve de l'or. Que ferait à Véronique la source de leur richesse? Elle n'a point d'orgueil; mais Véronique ne l'aime plus! Cette conclusion, que Jean tire de ses propres découragements, rapprochés des manques de franchise de Léonard, irrite celui-ci. Trop vite il éperonne son cheval, trop tard Jean lâche la bride et tombe rudement sur le sol. Aussitôt le brouillard qui obscurcissait la vue morale de Léonard se dissipa. Comme un homme qui s'éveille au bord du précipice, d'un bond il se rejeta en arrière. Soigner Jean, le rendre à Véronique, les aider à se marier, voilà ce qu'il sut faire sans défaillance, puis il s'éloigna. « Donne mon excuse à Jean,.— je t'aimais, » dit-il à Véronique.

Autrefois Jean s'était écrié : « Un homme n'aime point comme aime un autre homme. » Entre l'amour de Léonard et l'amour de Jean, Véronique avait su choisir celui où l'égoïsme n'avait jamais eu de place.

*Ob er wohl Fickchen heirathen kann.* Si vraiment il peut

épouser Fiekchen est une question bien autrement difficile à résoudre que le mariage de Véronique. Quoique née dans l'arrière-boutique d'un mercier, Fiekchen Fips a tout l'air d'une princesse : c'est parfois incommode de n'être pas pourvu de la figure de son rôle dans la vie. Mais qu'y faire? Sans souci de tous les Fips, des Fips, chargés par la Providence de vendre qui du beurre, qui d'autres denrées aux citoyens de la petite ville de Kræhubel, il a convenu à Fiekchen de prendre les petits pieds, les mains effilées, le nez aquilin des ancêtres de sa mère, de ces Lilienstern qui, au dire des bonnes gens, « s'étaient retournés jusque dans leurs tombeaux, » quand noble demoiselle Séraphine de Lilienstern était descendue du vieux manoir où elle se mourait de faim, corps et âme, afin de venir, dans un faubourg de Kræhubel, épouser le beau mercier Fips. Pour comble d'impudence, Séraphine avait vécu heureuse avec son mercier; heureuse comme ces petites plantes à demi flétries qui grelottent à l'ombre et s'épanouissent aux chauds rayons du soleil. Du bonheur de Séraphine, auquel la mort avait promptement mis bon ordre, il restait une joie, Fiekchen, — Fiekchen, pour qui toute la ville perdait la tête, quoique *s'il peut épouser Fiekchen* restât une question réservée à trois privilégiés.

Le premier, Philémon, soignerait Fiekchen, comme il soignait les fleurs de son beau jardin, avant le jour où il s'était dit que s'il ne possédait pas Fiekchen, il ne possédait rien. Le second, Ian Fips, un parent du mercier, aime Fiekchen bien plus qu'il ne s'aime lui-même, manière d'aimer assez rare en tous temps et en tous pays. Mais bientôt Philémon dut se contenter d'apporter des roses en ami, et Ian ne fut plus, près de sa cousine, qu'un chien de garde fort et fidèle. Il n'avait rien du roquet, prompt au bruit et habile à japper hors de propos. — C'était un troisième prétendant, le chevalier Donat de Lilienstern, qui épouserait Fiekchen, car Fiekchen et lui s'étaient fiancés un beau jour d'automne, en traversant ensemble un torrent débordé. Et pourtant, quoiqu'il fût fiancé, le chevalier Donat se posait encore cette question, qui pour lui aurait dû être résolue depuis longtemps, à savoir : « s'il pouvait vraiment épouser Fiekchen Fips? » Dans les bois et les prés, Donat était aux pieds de la belle Fiekchen ; mais, quand il passait le seuil de son château, les lions de pierre qui supportaient les armes des Lilienstern l'intimidaient; leur hautain regard semblait l'interroger. La nuit, ses aïeux descendaient de leurs cadres. A cette assemblée de preux, il fallait présenter, non pas l'astre Fiekchen, mais la queue de cette comète, tous les Fips, qui étaient d'autant plus laids qu'ils s'étaient faits beaux pour la circonstance. A côté de ces terribles morts, il y avait une vivante plus terrible encore,

tante Sévéra, la gardienne des parchemins Lilienstern. Bonne ou mauvaise, glorieuse ou vulgaire, toute chose qui avait appartenu à sa race prenait un caractère sacré aux yeux de Sévéra. Dans son jeune temps, elle avait fait un grand sacrifice à son blason. Or ces grands sacrifices savent le plus souvent réclamer leur salaire, et Sévéra, la martyre, l'exemple des Lilienstern, le contraste vivant de Séraphine, soignait son piédestal. Un peu d'oubli de soi conduit, sans doute, plus loin dans la voie du ciel que ces grands sacrifices!

A la nouvelle du mariage de l'aîné de sa maison avec la fille du mercier, Sévéra se demanda comment elle pourrait épargner cette honte suprême aux Lilienstern. Après bien des nuits sans sommeil, elle se décida à adopter Fiekchen, à lui laisser, de par le roi qui y consentait, son écusson en losange. Puis elle mourut, disant aux portraits de famille : « Ma vie n'aura pas été inutile. »

La résistance de Sévéra, sa maladie et sa mort, retardèrent le mariage de Donat et de Fiekchen. Fiekchen ignorait l'adoption de Sévéra et ce qui en avait été le prix : la rupture de la future dame de Lilienstern avec les Fips. Séraphine avait signé cet engagement pour sa fille. Ne savait-elle pas que l'amour d'un seul suffit à tout faire oublier? Mais, lorsque Fiekchen entendit la lecture du testament de Sévéra, son œil brilla non moins fier que brillait jadis celui de la vieille chanoinesse. D'une main vaillante, elle déchira l'acte d'adoption. « Nous ne nous connaissions pas l'un l'autre, chevalier Donat, » dit-elle.

La bonne et spirituelle cousine de Donat, la comtesse Bèda, avait bien raison de lui répéter que pour faire des folies, il faut en avoir le tempérament et qu'on n'épouse pas Fiekchen Fips, lorsqu'on a peur à la fois du spectre des Lilienstern et du qu'en dira-t-on des gamins de Kræhubel.

Donat s'éloigna, parti que son sexe prend d'ordinaire, à l'exemple du pieux Énée, dans certaines difficultés de la vie. Fiekchen sourit à sa mère et à ses amis. Nul ne connut sa lutte intérieure. Ses joues pâlies, ses yeux voilés, faisaient seuls présumer que l'ombre de Donat absent combattait pour lui. Cependant, quand repentant et soumis, Donat revint, les bras ouverts à tous les Fips passés, présents et futurs, le charme s'évanouit, et Fiekchen, regardant le fidèle Ian, mit sa main dans la sienne. Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Donat comprit trop tard que non seulement il pouvait épouser Fiekchen, mais que Fiekchen était la seule personne qu'il pût épouser, et il ne se maria jamais.

Certes, la sèche et rapide analyse de ces trois nouvelles n'en saurait faire goûter la saveur. Dans la nature décrite par M^{lle} de Olfers, on respire un parfum plein de sève, tel qu'on le trouve à

l'ombre des forêts de sapin; de même les caractères qu'elle étudie, quoique empreints de la mélancolie à laquelle n'échappent pas les âmes un peu hautes, sont intrépides dans l'action et forts sous l'épreuve. Nous l'avons vu dans les romans d'amour de M[lle] de Olfers, nous le verrons mieux encore quand elle nous dira comment elle conçoit le mariage et la maternité.

*Frau Evchen* est la première de toutes les nouvelles de Marie de Olfers, et pourtant cette petite Ève, présentée au public d'une main timide, se posait, après quelques années de mariage, un redoutable problème : « Qu'ai-je aimé en lui? » se demandait-elle, songeant à son mari. — En effet, qu'avait-elle aimé en lui? Dès leur enfance, elle le servait comme une esclave, elle, la riche orpheline, le plus beau parti du village. Pour l'épouser, il s'était contenté de vouloir et encore avait-elle dû l'attendre à l'autel, le paresseux Christian s'étant endormi sur le chemin de l'église. Plus tard, quoiqu'il ne manquât dans leur moulin ni de valets ni de servantes, il ne mangeait que ce qu'elle avait préparé, ne portait que ce qu'elle avait cousu. La petite Ève, grosse comme un roitelet, n'avait pas le droit d'être malade. Le grand Christian, qui rivalisait de taille et de solidité avec la tour de l'église, ne comprenait pas qu'on se soignât, même quand tous les ans on mettait au monde un enfant robuste comme son père. L'éducation des enfants était aussi l'affaire d'Evchen. Christian se contentait de rire de celui qui méritait l'observation et de celle qui la faisait.

Ève vivait ainsi sans en souffrir, mais il lui fallut conduire aux eaux sa fille Emmerence. Là, en Suisse, dans la famille des parents qu'elle n'avait point connus, elle vit comme s'aiment les autres. Par la lecture des lettres de son père et de sa mère, retrouvées au fond d'un tiroir, elle s'aperçut que l'amour parlait un langage, et que ce langage, elle ne l'avait jamais entendu. Elle s'interrogeait donc pour savoir ce qu'elle aimait en Christian, et elle se sentait malheureuse.

Le fardeau qui lui oppressait le cœur, Ève aurait dû ne le porter qu'à Celui qui pouvait l'en décharger. Au lieu de cela, dès son retour au moulin, elle se plaignit à sa bavarde tante Schnœpf. Bientôt toute la commune déclarait que Christian battait Ève, et leurs fils rapportaient ces propos au logis. Les fronts défoncés et les yeux pochés de cette jeunesse prouvaient la manière dont elle s'y était prise pour affirmer l'esprit pacifique de sa famille. Christian mit la tante à la porte. A Ève, il ne fit pas un reproche; elle s'était plainte d'être surchargée de travail : il envoya ses fils aînés en pension, ne lui laissa plus rien faire, et vécut près d'elle comme si elle n'existait pas. Espérant provoquer une explication, Ève

demanda à Christian s'il lui permettait d'aller soigner sa tante Schnœpf; sans un mot, Christian la laissa partir avec Emmerence. Partir avait été si facile, que revenir fut impossible. Ève errait autour de sa maison et se glissait la nuit près de son dernier-né. Christian l'y surprit. Elle tenta de soulever la montagne invisible qui s'était élevée entre eux. « Il faudrait que Dieu fît un miracle, » lui répondit durement Christian; et elle retourna chez sa tante.

Le lendemain, le torrent débordé entraînait, avec d'immenses rochers et des arbres séculaires, la pauvre petite Emmerence. Accourue sur la rive, Ève multipliait les promesses, afin de sauver sa fille; nul ne s'exposait à une mort presque certaine. « Christian! » cria-t-elle d'une voix désespérée. Mais déjà Christian luttait contre le courant. Se saisir d'Emmerence n'était pas tout, il fallait garantir l'enfant contre les débris que le torrent roulait dans ses flots. Christian fit un rempart de son corps à Emmerence qu'il remit à sa mère; puis, blessé, épuisé, il tomba sans connaissance.

Bien des nuits, bien des jours, Ève soigna Christian; lorsqu'il revint à lui, il l'appela : « Evchen, » dit-il, « Dieu a fait un miracle pour nous, les flots ont emporté le poids qui m'oppressait le cœur. » Et la vie recommença comme par le passé. Ève donnait, et Christian recevait presque sans le voir. Pourtant Ève était heureuse; elle avait compris ce qu'elle aimait en Christian; elle le savait capable d'amour, non de cet amour qui nous rend la vie douce et l'éclaire d'une perpétuelle lumière, mais de l'amour qui se montre seulement à l'heure du danger, comme un rayon de soleil au travers du ciel gris et froid du Nord.

Donc, pourvu que nous aimions un homme digne de notre amour, nous devons donner sans compter :

All for love and nothing for reward.

Frau Evchen nous le prouve; elle nous prouve même que se dévouer ainsi est encore le bonheur. Si la force des hommes doit protéger la famille contre le péril matériel, c'est l'énergie de la femme qui découvre ce péril et porte tout le poids de la destinée. Les uns dorment, les autres veillent, ainsi va le monde, dit Hamlet.

Jusqu'où ira le dévouement? Jusqu'où ira l'abnégation de soi? Une femme devra-t-elle abdiquer son jugement dans la conduite de sa vie? sa volonté dans la direction de ses enfants? M<sup>lle</sup> de Olfers traite ces questions avec originalité dans *Der Herr des Hauses* et dans *Frost in Blüthen.*

*Le Maître du logis* impose sa volonté et cause la mort de son enfant. La douleur de Siegfried est aussi cruelle que celle de Françoise, et pourtant Françoise se détourne de lui et craint de donner

la vie à des êtres qu'elle se voit déjà arracher. L'amour, qui ne connaît ni poids ni mesure, peut seul rétablir l'équilibre dans le cœur et l'esprit troublés de la pauvre femme.

Le titre même de *Fleurs gelées* nous prépare à un triste dénouement. C'est pourtant un ménage heureux que nous voyons au début du récit. Pour Sybille comme pour André, le présent est doux; mais l'avenir, sans nuages aux yeux du mari, inquiète la femme. « Quelle folie! s'écrie André, si j'avais vécu de craintes, je ne t'aurais pas épousée. » Et Sybille se souvenait de la résistance de ses parents, d'une tentative d'André pour l'enlever, tentative qu'elle-même avait dénoncée, en disant : « Je n'ai pas part à son péché. » Elle se souvenait aussi que c'était à la force de son propre caractère et non à la fougue du jeune homme, qu'ils devaient leur mariage. Maintenant qui des deux était dans le vrai? André avait-il tort ou raison d'acheter une terre avant de pouvoir la payer? La nature conspira pour André; elle lui rendit au centuple les intérêts de son labeur. Riche, il se montra prodigue, donna pour le plaisir d'être remercié sans trop se soucier si son argent produisait le bien ou le mal et ne manquait pas au logis. Au service de ses enfants, André mit des gens qui n'avaient d'autre titre à sa confiance que leur misère. Sybille réclamait-elle des garanties, des renseignements, il lui reprochait d'avoir le cœur dur, et elle cédait en soupirant à l'homme qu'elle aimait.

Pour elle-même, Sybille se fût abandonnée à André et lui eût laissé le choix du chemin sur la terre, puisque tous les chemins pouvaient la mener au ciel. Même les plaisirs grossiers d'André, même ses vulgaires compagnons de table, eussent trouvé grâce devant Sybille, sans ses enfants. Mais elle les regardait comme un bien prêté, dont un jour Dieu lui demanderait compte; elle voulait paraître au jugement l'âme tranquille, en disant : « Me voici, Seigneur, moi et les enfants que vous m'avez confiés. » André ne comprenait rien à cette manière d'envisager l'éducation d'une nombreuse famille; avant tout, il entendait que la maison ne manquât pas de gaieté. Sybille punissait-elle les enfants, il les emmenait promener. A quel prix il se faisait aimer d'eux, André ne le sentait pas. Tout petit, Gabriel quittait le pensum imposé par Sybille, pour suivre dans les champs son père, qui l'appelait. Adolescent, il échappait à la surveillance maternelle, afin de jouer et de boire avec André. Dorothée, se dérobant aux travaux du ménage, gaspillait, d'une main qu'André trouvait généreuse, l'épargne de Sybille. Elle aimait Florian, cet ami d'André, que Sybille regardait comme on regarde le malheur. Même Jonathan, le fils aîné, le portrait vivant de Sybille, préférait le rire de son père à l'austérité

de sa mère. En accomplissant son rude devoir, Sybille n'avait même pas la consolation d'une conscience satisfaite. Parfois elle se demandait si elle agissait bien, s'il ne valait pas mieux tout abandonner à la direction de son mari, à qui elle avait juré d'obéir, et qui devant Dieu était responsable d'elle et de ses enfants.

Cependant Gabriel passait du mal au vice. Un de ses compagnons de plaisir, fils d'une domestique imposée par André à Sybille, s'introduisit dans la maison. C'était dans l'intention de voler. Gabriel voulut s'interposer, reçut un coup sur la tête et resta imbécile. Quel spectacle pour le joyeux André! Il rendit aussitôt Gabriel à sa mère. Le jour où Sybille mettait au monde son dernier enfant, Dorothée s'enfuyait avec Florian. Cet homme l'avait séduite par sa bravoure quand il franchissait les précipices, et il était lâche au point d'entraîner dans sa banqueroute, non seulement toute la fortune, mais encore la fille de son unique ami.

C'en fut trop pour Sybille; elle se dit qu'au tribunal de Dieu, elle accuserait son mari. Là, elle montrerait ses enfants, sans pain, grâce à l'ostentation et à la faiblesse d'André: puis, à côté de la ruine matérielle, elle désignerait à la justice divine la ruine morale: Gabriel, idiot; Dorothée, la femme d'un voleur. A ces témoins terribles, elle dut bientôt en joindre un plus terrible encore: Jonathan, arraché à ses études et mort de fatigue pour nourrir ses frères.

André avait fui, puis apaisé ses créanciers et gagné leur confiance. Il revenait chercher sa famille, afin de la ramener dans leur ancienne demeure, où il rentrait comme fermier, quand il trouva Sybille près du corps de Jonathan. Que dire des sentiments de la malheureuse mère, au moment où la vie recommença autour d'elle à peu près comme autrefois. Ses révoltes contre la gaieté renaissante d'André; ses révoltes contre elle-même lorsque son cœur débordait d'amertume et de haine! Y avait-il une justice? Dieu ne frappait-il que les innocents? Le coupable André oubliait et souriait; elle, la victime, se mourait de douleur et d'angoisse! Lui était en paix avec la création entière, et elle, elle avait l'âme en lutte avec le Créateur et les créatures. Dieu fut prompt à répondre. André partit un matin, plein de force, fier de sa vigueur, fier de celle de son beau cheval noir. Les rayons du soleil le frappèrent et l'étendirent au milieu de ses riches moissons. La Providence semblait le jeter sous les pieds de Sybille. Pauvre et mobile nature humaine! Hier Sybille s'indignait du bonheur de cet homme; aujourd'hui elle le soignait en l'aimant comme aux jours de leur jeunesse. Ce fut sur un cœur tout à lui qu'André rendit le dernier soupir. Sybille pardonna et demanda au Seigneur de pardonner. La présence d'André lui était amère; elle vécut de son souvenir, comprenant, excusant,

oubliant ce qu'elle ne pouvait ni comprendre ni excuser, car nous marchons en aveugles, et souvent la vie nous sépare plus que la mort.

Peut-être trouvera-t-on Sybille peu logique. Mais est-il rien de moins logique que la vie telle que nous la jugeons avec nos lumières bornées ? On s'étonne que Sybille sente ainsi, puis on se dit que sentir ainsi est assez humain. Moins logiques encore sont *Régine Modeste* et les héros et héroïnes d'*Eigenthum* (Possession), du *Vernunftheirath* [1] (Mariage de raison), et de *Lumpen Kœnigin* [2] (la Reine aux loques). Pour ne citer qu'un exemple, nous nommerons Juste Six, l'orphelin élevé par Modeste. Cet homme spirituel, artiste, intelligent, riche en imagination et pauvre en sens commun, objet de luxe décoratif et inutile, jouet de ses fantaisies qu'il croit des inspirations, se regarde vivre au lieu de s'examiner, car il souhaite moins de devenir meilleur que de se plaire et de plaire aux autres. Aussi incapable d'effort qu'avide de succès, il cherche l'effet non dans les actions difficiles, mais dans les actions étranges, et il part en quête d'aventures, sans même s'apercevoir qu'il déserte le poste où la Providence le plaçait. Jusqu'ici tout cela n'est que trop commun. Mais soudain Juste Six devient le plus sensé et le plus dévoué des pères. N'en déplaise à M^lle^ de Olfers, nous avons peine à croire à la conversion des Juste Six. A l'ordinaire ils sont surpris par la vieillesse et la mort avant que leur âme soit sortie de l'enfance, dont elle a les grâces et l'égoïsme. Cependant nous hésitons à accuser Juste Six d'invraisemblance, comme nous avons hésité à le faire pour Sybille. Les personnages que M^lle^ de Olfers nous peint sont si vivants, que nous leur permettons de nous étonner par leurs inconséquences comme nous nous laissons chaque jour étonner par de nouvelles inconséquences de notre prochain. Selon nous, ils ne sont pas des acteurs qui récitent un rôle bien conçu dans une pièce, mais des êtres véritables, auxquels nous attribuons mille fois plus d'idées et de sentiments qu'ils n'ont le temps d'en exprimer; comme des êtres qui expliqueraient, s'ils le jugeaient opportun, les défaillances et les réveils de leur volonté. Ils peuvent s'approprier ce vers du vieux troubadour :

Si ieu dic pauc, ins el cor me sta [3].

La foi est une de ces choses que leur cœur enferme dans ses abîmes. S'ils étaient simplement étrangers à Dieu et à ses lois, leurs

[1] *Deutsche Rundschau*, septembre 1876.
[2] *Illustrirte Frauen-Zeitung*, avril, mai et juin 1877.
[3] Si je dis peu, le reste est dans mon cœur.

mérites ne nous paraîtraient pas un effet sans cause, car la vertu précède souvent la foi et existe même en dehors d'elle. Mais leur vie morale se nourrit d'espérances, d'au-delà, d'infini et d'amour divin.

. . . pietas ullast velatum sæpe videri
Vertier ad lapidem, atque omnis accedere ad aras,
. . . . . . . . . . . . . nec votis nectere vota,
Sed mage pacata posse omnia mente tueri,

pourrait nous répondre M^lle^ de Olfers. Pourtant, quand même nous serions disposés à admettre avec elle que les dévots qui crient bruyamment, au pied des autels, Seigneur, Seigneur! ne sont ni les plus vertueux des hommes ni les plus fidèles serviteurs de la vérité, nous n'en maintiendrions pas moins que la piété, qui nous calme l'esprit et nous élève l'âme aux jours d'épreuve, est autre chose que le sentiment poétique du vrai et du beau; nous dirions à M^lle^ de Olfers, que cette piété a un *Credo* et un culte, et nous lui demanderions compte de son propre *Credo* et de son culte, si sa dernière œuvre, *Nathanaël*, ne nous faisait pas présumer qu'elle appartient plutôt à ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur parce qu'ils ne le connaissent pas, qu'à ceux qui le servent de tout leur cœur parce qu'ils le connaissent.

Mieux qu'une analyse, un résumé fera comprendre le roman de *Nathanaël*.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un beau jour d'été finissait; de frais zéphyrs ranimaient les plantes; entre les arbres, on apercevait le soleil couchant. Deux êtres heureux erraient dans les sentiers des bois; ils s'étaient mariés au village voisin et se rendaient chez eux, un chez eux que la jeune femme n'avait jamais vu. A leur mariage, point de tendres parents, pas d'amis joyeux; ils étaient seuls au monde. Pourquoi avait vécu Justin? Qui le sait? La mort aurait pu le prendre sans affliger ni lui ni la vieille tante Suzanne, qui tenait son ménage. Il y a quelques mois, il ne songeait guère à se marier, mais Véréna lui apparut, et ce fut pour lui comme la lumière pour le prisonnier, comme cette lumière qui éclaire les horreurs du cachot, rappelle les joies du dehors et donne la force de briser ses chaînes.

Justin était à la station du chemin de fer où le train le ramenait souvent de la ville. Avec insouciance il regardait les efforts de l'humanité, excités par l'appât du moindre gain. — Justin ne recherchait pas les biens terrestres; tout ce qu'il voulait, c'était tirer du puits de la science une goutte de vérité. Sans se hâter, il s'apprêtait

à retourner au logis. Le printemps commençait; les bourgeons, dans leur mystérieux travail de développement, tremblaient sur les arbres; la nature rêveuse préparait sa résurrection. L'air était imprégné de la chaleur humide que répand le soleil caché par les nuages. Tout à coup un rayon de lumière traversa les vapeurs et vint éclairer une femme dont la robe sombre se détacha en silhouette sur le ciel. Elle attendait, mais son attitude était si noble, si calme, qu'il semblait qu'elle n'eût qu'à ouvrir des ailes pour s'envoler.

Malgré sa rare indifférence Justin se demanda ce qu'elle allait devenir. L'*Angelus* sonna, la jeune fille joignit les mains quelques instants, puis elle prit son paquet et d'un pas agile elle se dirigea vers la forêt voisine. Indécis, Justin la regarda marcher; il connaissait les marécages, les dangereuses molières de la forêt. Il fallait un guide à cette femme : personne ne se trouvant là, il prit le parti de la suivre. D'abord ce fut avec une sorte d'irritation contre elle; pourquoi bravait-elle ainsi le danger? Bientôt il sentit confusément qu'il serait doux de la protéger. Pourtant il se promit que si elle ne s'égarait pas en chemin, il s'éloignerait sans lui parler. Tout à coup il sembla à Justin que le guide, c'était elle et non pas lui, et qu'en la suivant il allait à la lumière. — « Quel ensorcellement », se dit-il, accusant la nature, le printemps, le grand silence des bois de l'enchanter.

Au premier carrefour de la forêt, la jeune fille s'arrêta. Un vieux poteau indicateur portait des lettres presque effacées; elle ne put rien lire; la nuit venait, et une seule étoile se levait à l'horizon désert. La jeune fille la regarda et de nouveau joignit les mains. Justin l'observait avec anxiété. « Voilà le salaire de sa confiance enfantine, » pensa-t-il lorsqu'il la vit s'enfoncer du côté des molières, « la sainte simplicité ne nous mène pas aussi loin qu'un peu de science pratique; si l'expérience ne coûtait pas trop cher, je la lui laisserais faire et apprendre ainsi ce qu'on gagne à demander conseil aux nuages. » Justin s'arrêta; puis d'un bond il la rejoignit sur le bord de l'abîme et la sauva avec des paroles si dures qu'il dut s'excuser. Elle était la nouvelle garde-malade d'une tante de Justin: place qu'on n'occupait guère plus d'un mois. « Pauvre papillon, » pensa-t-il, « tu feras plus de mal que de bien et tu sortiras de là les ailes brisées. » Cependant elle expliquait qu'on lui avait indiqué la route, mais qu'elle était distraite. « On doit ouvrir les yeux tout grands quand on est chargé de se conduire, » ajouta-t-elle, « afin de ne pas accuser le ciel d'accidents dont on est soi-même la cause. »

A Grünbach, à la porte de la vieille tante, ils se quittèrent. Justin rapportait son rêve et il se glissa sans bruit chez lui, afin de

n'en être pas tiré par la voix aigre de Suzanne; huit jours après, Justin rêvait encore. Il sella son cheval et partit pour Grünbach. Sa tante le voyait volontiers; il ne lui offrait pas de vaines consolations quand elle lui répétait que la maladie est le plus grand des maux, car il savait, avec Shakespeare, que chacun peut dominer une souffrance, excepté celui qui l'endure, et il ne tentait pas de

Charm ache with air and agony with words.

Tante Brigitte reçut Justin sous sa vérandah; autour d'elle allait et venait sa jeune garde-malade avec une activité silencieuse et toujours sûre de son but. Pour la première fois, tante Brigitte se louait de quelqu'un. Justin ne parla guère à Véréna; les malades ont le triste privilège d'occuper d'eux tout le monde : mais les deux jeunes gens se regardèrent et ce fut assez.

Moins légère est l'hirondelle
Que l'homme qui suit son désir.

Aussi Justin trouvait-il des prétextes pour être chaque jour à Grünbach.

— Que peut-il advenir de bon de tout cela? pensait Suzanne; il ne sait rien d'elle! Que sait-on d'ailleurs l'un de l'autre, quand on ne se tient pas sur l'unique terrain où il y ait encore de la bonne foi? Il l'a vue quelques jours, et il croit en elle! C'est pourtant plus dangereux que les articles de foi qu'il repousse comme s'ils devaient le brûler.

La mort que les malades devraient attendre les surprend souvent: « Je suis bien aujourd'hui, peut-être vais-je guérir, » disait tante Brigitte le soir même où ses yeux fatigués ne se rouvrirent plus. Elle se promettait de laisser son bien à Véréna; — volonté vaine à présent! La pauvre enfant n'eut plus qu'à s'effacer devant les parents de Brigitte. Les parents! mot vide de sens pour l'orpheline. La première parole d'affection qu'elle avait entendue sur la terre était tombée des lèvres de Justin. Aussi quand, sur le cercueil de Brigitte, il prit une fleur et l'offrit à Véréna, en lui demandant sa main, non pour toujours, mais pour le temps qu'il est donné aux hommes de rester sur la terre, elle répondit sans hésiter :

— Oui..... pour le temps qui passe et pour l'éternité qui demeure.

Justin et Véréna arrivaient donc à leur maison. Raide, massive comme un roc qui perce la terre aride, cette maison se dressait devant Véréna. Tout autour s'étendait un domaine de ronces et de chardons, où rôdaient quelques chiens hargneux. Sur le seuil de

la porte, une femme, qui semblait aussi de pierre, sans grâce, sans couleur, sans un mot de bienvenue, attendait les mariés.

— Tante Suzanne, dit Justin à Véréna; et il ajouta très bas, comme pour s'excuser : c'est un legs de ma mère; elle vit ici parce que personne ne voudrait d'elle. Elle est trop pieuse pour ce monde.

— Peut-on être trop pieuse, Justin?

— Mais oui; — au village on l'appelle saint Satan.

La bataille que les chats de Suzanne livraient aux chiens de Justin interrompit la conversation. Au milieu du tumulte, le vieux Grünzer s'approcha en grognant de Véréna. D'un coup, Justin le repoussa.

— Justin, cria la vieille, le chien de votre mère!

— Souvenez-vous, Suzanne, que personne ici ne grognera contre moi ou contre ceux qui m'appartiennent, il vaut mieux qu'on le sache dès le premier jour.

Anxieuse, attristée, Véréna cherchait à faire revenir le chien.

— Il ne me connaît pas encore, dit-elle, je saurai bien vivre en paix avec tout le monde.

— Pour cela, il faudrait être un ange, repartit Suzanne, et dans cette maison on ne croit pas aux anges.

Véréna entra. — Jamais sa misérable mansarde n'avait eu l'aspect désolé de la demeure de Justin. Qui dira ce qu'est le charme parfois vainement cherché dans de riches palais, et qu'on trouve en de pauvres réduits? Ici, les réalités et toutes leurs laideurs, la chandelle fumeuse, placée dans une bouteille, vacillait sur la table boiteuse; le crin du canapé perçait l'étoffe; l'horloge ne marchait pas, et tout cela était couvert d'un épais nuage de poussière. Véréna contemplait en silence son nouveau royaume.

— Tu ne t'attendais pas à un pareil désordre, s'écria Justin d'une voix âpre, moi-même je ne m'aperçois de toutes ces laideurs que depuis ton entrée ici. — Elle lui passa les bras autour du cou :

— Quelle vie tu menais! il est heureux que je sois venue! Ceci va changer.

— La lumière ne s'allume pas quand les ténèbres sont au dedans, grommela Suzanne en sortant.

Justin serra Véréna contre lui.

— Oui, tu éclaireras tout, tu es ma lumière, mon soleil, mon ciel, comment ai-je pu vivre sans toi? Je ne le comprends pas.

Véréna réclama le droit d'arranger sa maison. — Qu'importe la forme des choses extérieures, répondit Justin, peuvent-elles combler le vide de nos âmes, nous aider dans la plus légère de nos peines?

Pourtant l'influence de Véréna l'emporta. Grâce à ses mains

diligentes, tout changea d'aspect dans la demeure de Justin; tout, sauf une large tache qui restait au mur.

— N'y a-t-il pas eu là un tableau, dit un jour Véréna à Suzanne.

— Oui; et quel tableau! Depuis que la maison existe, il était accroché à ce mur et il y est resté jusqu'à la mort de madame.

— Qui donc a osé l'enlever?

— Moi; j'avais mes raisons. Je l'ai enlevé avant le retour de M. Justin, non par égards pour lui, mais par égards pour le tableau.

— Justin n'est pourtant pas un briseur d'images, Suzanne.

— On ne sait jamais qui est, ni ce que peut faire un homme qui méprise les choses saintes. Mais vous obtenez de lui ce que vous voulez; raccrochez le tableau.

Bientôt une belle toile, pleine de lumière et de foi, comme savait les peindre la vieille école italienne, éclaira la sombre muraille.

— Qui a apporté ici ce tableau de malheur? cria Justin en rentrant. Ne fais point cause commune avec Suzanne, Véréna. Il est une plaie que personne n'a le droit de sonder.

Justin était pâle; sa main se levait comme pour repousser le tableau. Il se précipita dehors dans les ténèbres, et Véréna n'osa pas le suivre.

— Suzanne, dit-elle, je veux la vérité pleine et entière.

— Beaucoup de gens réclament toute la vérité, qui n'en peuvent point supporter l'expression, murmura la vieille fille.

Puis elle se décida à parler.

— M. Justin était encore tout jeune, quand j'arrivai ici. Il ne semblait certes pas difficile à élever; tranquille, silencieux, il passait parfois des semaines entières sans ouvrir la bouche. On le supposait doux et docile. Doux et docile! oui, pour les choses qui lui étaient indifférentes. Quand les autres couraient en plein air, il restait penché sur des livres propres à troubler l'esprit, afin de savoir ce que nul ne sait.

« Sa mère sortait d'une famille pieuse, le premier il entra dans une voie opposée. Prières, ordres, menaces, rien n'agit sur lui. Il vivait sans confession, sans communion, sans Dieu. Le voir emporté par les folies de la jeunesse eût semblé moins dur à sa mère. Chaque jour de nouvelles explications augmentaient la maladie de cœur de madame. Le monde dit que je versais de l'huile sur la flamme; c'est possible, mieux vaut un incendie qu'un feu caché. Après des discussions plus violentes que d'ordinaire, M. Justin disparaissait et passait des semaines à errer misérablement dans les bois, car il aimait sa mère. Enfin, il fut une année entière sans revenir. Où était-il? nous ne le savions pas, et l'état de santé de madame devenait alarmant. Je fis rechercher M. Justin; on le

trouva, mais il ne répondit pas à mes lettres. Sa mère lui écrivit elle-même ; il revint aussitôt. A partir de ce jour, personne n'entendit de lui une parole de colère ; il ne s'éloignait pas du lit où sa mère endurait un véritable martyre. Toujours ils parlaient de la même chose. Un soir, elle me dit : « Mes souffrances ont racheté « mon fils, je ne les regrette pas. » Plus tard, M. Justin vint me trouver :

« — La brebis galeuse va se purifier et rentrer dans le trou- « peau, Suzanne. Pourquoi ne point alléger ainsi les terribles dou- « leurs de ma mère? C'est une cérémonie comme bien d'autres. »

« La voix de M. Justin était amère, son visage avait une expression inaccoutumée.

« — Vous ne pouvez pas communier ainsi, m'écriai-je.

« — Qui m'en empêchera? Est-ce le prêtre? Grâce à vous, Suzanne, je connais le vocabulaire qu'il me faut pour ce pieux mensonge.

« La fin de sa mère approchait. Tous, nous entourions le lit de madame, placé sous ce tableau. Au milieu de nous était le prêtre qui devait nous donner la sainte Eucharistie. La mourante reçut le viatique. Près d'elle, son fils allait communier pour la première fois. Il s'inclina, puis, tout à coup, il se détourna de l'hostie. Madame poussa un cri : elle était morte.

« M. Justin n'enterra pas sa mère. Durant de longues années, nul ne le vit.

— Suzanne, aidez-moi à emporter ce tableau, dit Véréna.

Justin passa la nuit dans la cabane des bois où il se réfugiait jadis. Quand il rentra, le tableau avait disparu, et avec le tableau les impressions de la veille. Une gerbe de fleurs sauvages, humides de rosée, était sur la table.

— Je t'ai cherché, Justin, voici mes témoins, murmura doucement Véréna, tu seras maître dans ta maison. Si tu ne m'avais pas caché ta blessure, je ne l'aurais pas heurtée d'une main maladroite. Ensemble nous marchons vers un même but : la mort. Conduit-elle à la vie éternelle ou à l'éternel anéantissement? Qui le sait? Je ne sais qu'une chose ; je veux être avec toi.

La paix régna dans la demeure de Justin. Chacun s'y épanouissait et s'y étendait à son aise, sûr qu'on respecterait sa personnalité et son mode de vivre. Même Suzanne avait désarmé.

Au bord de l'étang où, parmi les iris jaunes et les roseaux, s'ébattaient papillons et demoiselles, Véréna aimait à travailler. Près d'elle, Justin rêvait.

— Où s'en est allée ton humeur incrédule? lui disait Véréna, en souriant. Avec quelle certitude tu attends ton fils; je t'envie ta foi

robuste. Notre bonheur me fait peur, Justin, le bonheur terrestre est si fragile !

— Et cependant, Véréna, le bonheur est le seul état digne de l'homme. Jouissons de ce que nous pouvons arracher à la destinée. C'est peu, et ce peu ne dure guère.

— Davantage m'est nécessaire, Justin.

— Nécessaire, oui. Mais les contes ne suffisent pas, Véréna, notre époque veut des histoires vraies.

— Moi aussi, Justin, je veux des histoires vraies ; c'est pourquoi vos explications ne me suffisent pas non plus. Jusqu'à ce que vous sachiez tout, je préfère mes contes.

— Je crois en toi et au bonheur éternel avec toi ! s'écria Justin, car sans toi tout est mort pour moi.

Justin eut un fils, un fils dont les forces naissantes du corps et de l'âme éveillaient en lui plus de pensées que tous ses livres réunis. Suzanne était une bonne accomplie. Près de l'enfant, les défauts de la tante prenaient l'aspect de qualités.

— Madame Véréna, dit-elle un jour, le petit devrait déjà voir...

La jeune femme le lui arracha des bras et, par tous les moyens en son pouvoir, elle chercha vainement à attirer les regards de son fils. Ce que voyaient les beaux yeux bleus de l'enfant était au delà des joies et des peines d'ici-bas.

Justin rentrait en fredonnant. Véréna n'osa pas l'accabler de son malheur avant que ce malheur fût certain. Elle aborda donc un autre sujet qui lui oppressait le cœur.

— Je voudrais faire baptiser mon enfant, dit-elle.

— Pourquoi n'est-il pas baptisé, Véréna ; penses-tu que je veuille t'imposer mes convictions ?

— J'aimerais l'appeler Nathanaël.

— Soit, répondit Justin, il est des moments où moi-même je crois qu'il nous est donné par Dieu.

On baptisa l'enfant devant le tableau italien, dans une chambre écartée que Véréna avait arrangée en chapelle ; Justin tenait son fils dans ses bras. Véréna passa ensuite une croix d'or au cou de Nathanaël.

Ce jour était celui que la jeune femme avait choisi pour dire à son mari la triste vérité. Nathanaël était aveugle de naissance et pour toujours.

— Voilà un châtiment visible de Dieu, murmura Suzanne en regardant Justin.

Justin repoussa l'enfant qu'il avait idolâtré et dont la présence ne lui rappelait que ses espérances déçues. Plus tard, sans la révolte de Véréna, il l'aurait fait élever hors de chez lui, il l'aurait

oublié, pour ne plus songer qu'au nouvel enfant qu'il attendait. Ce fut par sa mère que Nathanaël vécut. Son âme, aussi incomplète que son corps, jetait parfois des lueurs éclatantes comme un feu follet qui passe et s'éteint. Partout il suivait Véréna. Elle cherchait à lui décrire la nature dont il respirait les parfums.

— Maman, Nathanaël verra-t-il ce que tu dis être si beau? demanda l'aveugle-né.

— Oui, quand Dieu t'ouvrira la porte du ciel. Tous nous sommes à cette porte et nous frappons. Ici, les uns voient un peu plus, les autres un peu moins, personne ne voit tout.

— Saurai-je arriver jusque-là, maman? Je suis aveugle, et au village on m'appelle l'imbécile.

— Pour trouver le chemin, il faut croire en Dieu et tendre les mains vers lui, répondit Véréna.

— Je crois en lui, et toujours je tends les mains, s'écria l'enfant, car je sais bien qu'il faut me laisser conduire.

La mère et le fils s'assirent l'un près de l'autre; et là, dans son doux langage, Véréna prépara Nathanaël à la venue d'un frère ou d'une sœur. La joie de l'enfance est expansive. Nathanaël courut faire part de la sienne à Suzanne. Ce qu'il venait lui dire, Suzanne le savait depuis longtemps. Déjà, jugeant de l'avenir par les sentiments de Justin, la vieille tante voyait son favori dédaigné et oublié.

— Tais-toi, dit-elle à Nathanaël, pourquoi te réjouir? Ils aimeront l'autre mieux que toi. Il sera sur les genoux de ta mère, tandis que tu te cogneras dans les coins. Heureusement ta vieille Suzanne est là pour t'aimer.

Elle n'acheva pas; pâle de colère, Justin lui arrachait Nathanaël des bras.

— Serpent! criait-il, je savais bien que tu mordrais encore. Ne touche plus mon enfant.

— Votre enfant! répondit la vieille hors d'elle. Oui, vous lui avez donné ce misérable corps, vous lui avez transmis la malédiction qui repose sur vous. Que pouvez-vous maintenant pour cet infortuné? Pouvez-vous deviner l'énigme de sa vie, dont vous attendez le terme comme une délivrance? Donnez-moi Nathanaël, et je m'en irai emportant ce trésor d'une maison prête à s'écrouler : « Qui bâtit sans Dieu, bâtit sur le sable. »

— Malheureuse! répliqua Justin, pour Nathanaël tu ne peux rien de plus que moi; en cela nous sommes égaux, il restera près d'une autre, bien différente de nous. Va-t'en, ma patience est à bout; tu n'apprendras pas à mon fils ce que tu disais de moi à ma mère.

Un legs de la mère de Justin mettait Suzanne à l'abri du besoin.

Le soir même, elle s'installa dans le village. Trop tard Justin comprit combien elle manquerait à Véréna.

— Si tu as besoin d'elle, rappelle-la, dit-il.

— Non, je ne veux rien entre nous qui te blesse, murmura Véréna. Suzanne a tort, l'affection vraie ne se fait pas valoir aux dépens d'autrui.

— Quand Nathanaël et toi vous êtes ensemble, dit un jour Justin à sa femme, on ne sait vraiment plus ce qui sur la terre est un bonheur ou un malheur.

— Le bonheur ou le malheur, répondit Véréna, se tiennent souvent de si près, qu'on les confond. Plus tard, on apprend ce qui était le bonheur, ce qui était le malheur.

Au moment où Nathanaël devait être privé des soins maternels, Véréna le prit par la main et se dirigea avec lui vers le village qu'elle traversa en évitant les paysans, car elle craignait l'expression bruyante de leur pitié. Sur la lisière du bois, à la dernière maison du pays, ils s'arrêtèrent.

— Que venez-vous faire ici? cria Suzanne d'une voix rauque; je suis chez moi. A mon tour, je puis vous chasser.

— Non, Suzanne, car je viens au nom d'un Dieu qui est le vôtre.

— Ah! ma conscience n'est pas aussi large que celle de votre mari. Au moins ne me demandez pas de revenir.

— Dans un cas, un seul, je vous le demande, Suzanne, reprit la jeune femme en levant sur elle ses yeux purs.

— Qui pense à la mort? s'écria la vieille, terrifiée. Mais si vous étiez morte, Justin me ferait chasser de sa maison par ses chiens.

— Pour l'amour de moi, Justin ne refuse rien, continua Véréna. Écoutez-moi, Suzanne, quoi qu'il arrive, ne séparez pas cet enfant de son père. Sans Nathanaël, Justin est perdu.

Le second fils de Véréna lui coûta la vie. « Justin! Nathanaël! » furent les dernières paroles de la mourante, et elle les prononça avec un tel accent, qu'elles résonnèrent toujours à l'oreille du petit aveugle. Sans voix, sans larmes, Justin resta quelque temps près de la morte, puis il sortit lentement. Une minute, il s'arrêta devant son armoire à fusils, mais il passa et se dirigea vers la forêt.

La forêt était couverte de verdure, partout éclatait la vie. L'automne pouvait geler et disperser les feuilles, d'autres repousseraient. Oui, d'autres; là était la question; d'autres, pas les mêmes. Aux pieds de Justin gisait un insecte mort; sur le petit cadavre le vent éparpillait des fleurs d'églantier; des oiseaux s'abattirent, prirent les restes du papillon et les emportèrent. Qu'importe! les

roses refleuriront, de nouveaux papillons voleront dans le ciel bleu. Oui, d'autres; pas les mêmes. De la mort, de la corruption renaît la vie, mais ce qui est perdu, rien ne le rend.

Justin se demandait si son devoir envers ses enfants l'obligeait à vivre. Vivre ou mourir lui était indifférent, puisque nulle part il ne serait avec sa bien-aimée. Il la possédait encore dans toute sa beauté; combien de temps la garderait-il sur la terre? Cette pensée le ramena dans la chambre de Véréna; elle n'était plus où il l'avait laissée. Inquiet, haletant, il la chercha et la trouva étendue sur un lit de roses, devant le grand tableau. Entre ses mains jointes elle tenait une croix; ses traits respiraient le bonheur; sa bouche semblait dire : Je comprends.

A ses pieds jouait Nathanaël. Le visage de Justin se contracta. La tranquillité de l'enfant fut plus qu'il ne put supporter; il fallait que le voile tombât des yeux de Nathanaël, que l'aveugle souffrît.

— Que fais-tu ici? lui cria-t-il durement; comment peux-tu t'amuser près du corps de ta mère?

— Chut! murmura l'enfant, elle dort, ne la réveille pas. Quand il faudra, elle s'éveillera.

— Suzanne ment, reprit Justin, elle est morte.

— Morte? répéta l'enfant avec incrédulité... Maman dit que nous vivons éternellement.

Le dernier mot était long. Nathanaël hésita et le prononça en balbutiant.

Rester dans sa maison, sans Véréna, c'était au-dessus des forces de Justin. Peu à peu il se mit à errer à l'aventure, rentrant le moins souvent possible. Suzanne veillait sur les enfants. Il les lui laissait volontiers.

— Le fils de Véréna se meurt, furent les paroles par lesquelles elle l'accueillit un soir.

— J'envie son sort, dit Justin; il est heureux de quitter la terre avant d'avoir éprouvé ce que j'éprouve.

— Il est mort, sanglota Suzanne. O Justin! si Véréna vous voyait.

— Oui, si elle me voyait tout serait différent, soupira-t-il.

— Allez-vous enterrer le petit frère comme vous avez enterré maman? demanda plus tard Nathanaël, et pourront-ils sortir de terre quand Dieu les appellera?

— Écoute-le, dit Justin à Suzanne, tu l'entends? lui aussi il doute.

Et se tournant vers l'enfant, il ajouta :

— Non, Nathanaël, ils ne sortiront pas de terre. Tu te souviens de l'oiseau dont tu n'as pas voulu te séparer; il est tombé en pourriture.

Indignée, Suzanne se saisit de l'enfant.

— Nous voici de nouveau adversaires, Justin. Jadis vous nous trouviez également impuissants, vous et moi ; maintenant je puis lui conserver son bonheur, vous ne pouvez que le lui prendre ici-bas et non ailleurs.

— Que l'enfant joyeux et vivant s'éloigne de moi, pourvu que je garde les morts, répliqua Justin.

Le souvenir de la prière de Véréna traversa l'esprit de Suzanne.

— Je ne dois pas l'emmener d'ici, balbutia-t-elle, Véréna me l'a défendu à cause de vous.

— A cause de moi : elle pensait donc qu'on pourrait encore quelque chose pour moi ! Non, Suzanne, emmenez mon fils, je n'épargnerais rien, vous avez raison, par moments je suis dangereux !

Suzanne s'établit dans sa maison avec l'enfant. Sans cesse ils parlaient ensemble du moment où ils reverraient Véréna. Nathanaël passait ses journées à jouer près de la tombe de sa mère. Suzanne l'y laissait seul. Tout le village connaissait et protégeait l'aveugle.

Un an s'écoula. En regardant la mine défaite et les yeux hagards de Justin, on se demandait comment il vivait encore. Le jour anniversaire de son malheur, il s'approcha pour la première fois du lieu où reposait sa bien-aimée. Machinalement il lut et relut le nom, la date, les mots : *Resurget in nomine Jesu Christi*, gravés sur la pierre. Enfin sa douleur éclata :

« Je ne peux plus vivre privé de toi, Véréna, disait-il, j'ai essayé honnêtement, n'y a-t-il pas un chemin qui conduit vers toi ? La mort y mène-t-elle ? Fais-moi un signe. »

Rien ne répondit. Nathanaël seul entendait et il se tut.

« Donc pas même la mort, continua Justin ; mais du moins la mort me donnera le repos, elle mettra fin au désir qui me dévore, elle l'anéantira avec moi. »

L'accent passionné de cette voix effraya Nathanaël ; il voulut fuir, se trompa de direction et se trouva soudain en face de son père. Justin crut voir un fantôme.

— Véréna, cria-t-il, et il saisit l'enfant dans ses bras.

— On dit que je ressemble à ma mère, répondit l'aveugle ; à cause de cela tout le monde m'aime ; m'aimeras-tu aussi ?

— Je n'ai pas de tendresse à donner, ta mère a tout emporté ; toi qu'elle aimait tant, ne te meurs-tu pas aussi loin d'elle ?

— Oui, dit l'enfant en appuyant sa tête blonde contre la joue de son père. Quand reviendra-t-elle ?

— Jamais, Nathanaël !

— Eh bien, père, allons la trouver.

L'esprit de Justin s'égara.

— Veux-tu venir avec moi, dit-il, le chemin est sombre?

— Près de maman il fera clair, repartit l'enfant, car où elle est, c'est le ciel.

— Non, Nathanaël.

Et Justin écarta l'enfant de lui.

— Ce n'est pas là que conduit mon chemin sombre ; il faut que j'aille seul.

L'enfant se souvint de ce que Véréna avait dit à Suzanne ; il se rappela aussi combien de fois sa mère lui avait recommandé de ne jamais quitter son père. Dans son âme troublée et incomplète retentissait encore clairement le dernier cri de Véréna : « Justin ! Nathanaël ! »

— Maman a dit, articula-t-il distinctement, que je devais toujours rester près de toi ; *toujours*, et qu'alors elle nous rejoindrait.

Sans un mot, Justin prit la main que l'enfant lui tendait. Ensemble ils traversèrent la prairie sur laquelle les brouillards du soir étendaient leurs longs voiles blancs. Près de la forêt, Justin voulut renvoyer son fils à Suzanne. Nathanaël s'attacha à lui :

— Emmène-moi, répétait-il, allons tous les deux trouver ma mère.

Ils entraient sous bois, l'humidité tomba sur l'enfant qui se serra contre son père.

— Si tu as peur, je te reconduirai, dit Justin.

— Je n'ai pas peur, fut la réponse de l'aveugle. Ma mère m'a dit que Dieu était avec nous.

Justin s'arrêta.

— Sais-tu ce que nous allons faire, Nathanaël? Nous allons mourir.

— Mourir ? répéta l'enfant. Ah ! oui, dormir. Moi je veux bien, je suis las.

Justin le repoussa violemment.

— Reste ici ! Quelle force te pousse à me suivre, et me pousse à t'emmener ? Reste ici.

Redevenant maître de soi, il établit l'enfant sur la mousse.

— Tu es pieux et patient, mon petit, attends là. Il est impossible que je t'emmène.

— Reviendras-tu me chercher, pour me conduire à ma mère ?

— Oui, tu iras près d'elle.

— Eh bien, porte-lui ceci, qu'elle aimait.

Et l'enfant, après avoir un peu tâtonné, passa sa petite croix d'or au cou de Justin.

Justin voulut d'abord arrêter la main de Nathanaël, mais il se

laissa passer la croix au cou, et après avoir embrassé son fils avec une tendresse inaccoutumée, il disparut du côté des marais.

L'abîme attirait Justin ; il lui semblait entendre ce chant des sirènes qui endort la douleur. Finir ! Que pouvait-il souhaiter de plus ? Il s'assit à la dernière limite de la terre ferme. Devant lui s'étendait sa tombe couverte d'une perfide verdure, sur laquelle couraient, au milieu de fleurs odorantes, de folles vapeurs. La note lugubre de l'oiseau de proie, les coups monotones du pivert contre les troncs d'arbres, troublaient seuls le silence des bois. Mais quel son frappe soudain son oreille? Le cri est déchirant comme le désespoir, faible comme l'agonie ; et la voix, Justin la reconnaît, c'est celle de Nathanaël. Errant à la recherche de son père, l'aveugle a gagné la rive opposée de l'abîme ; il s'est engagé sur la molière, où il enfonce en répétant :

— Père ! je veux rester près de toi, je l'ai promis à ma mère.

Justin s'élança à la rencontre de son fils ; le sol mouvant cédait sous ses pas. Enfin les bras de Nathanaël s'accrochèrent à lui. Justin frissonna. « S'il y a un au-delà, pensait-il, si, par ma faute, j'envoie ainsi l'enfant à sa mère ? »

Comme une douleur aiguë, le pressentiment qu'un autre monde existe traversa l'âme de Justin. Cet autre monde, qu'y trouverait-il? le jugement ? la terreur ? Non, Véréna le regardait avec des yeux qui semblaient dire : « Que sais-tu ? Peux-tu savoir que tout est néant? N'es-tu pas plus aveugle que Nathanaël, puisque tu ne vois pas que ton désir t'élève au-dessus de cette misérable terre, que ton amour pour moi vit, bien que je sois morte ! »

Justin perdait pied. C'était avec peine que ses bras tendus soutenaient Nathanaël au-dessus du gouffre.

— N'aie pas peur, disait-il à l'enfant, ta mère est avec nous, elle vit ! Écoute, on vient te sauver !

De toutes parts arrivait du secours. Suzanne, entendant la voix de son bien-aimé, avait donné l'alarme. Elle fut la première à gagner le bord de la molière. Par un suprême effort, Justin lui jeta Nathanaël ; ensuite il chercha à saisir une des perches qu'on lui tendait. Déjà ses doigts s'y cramponnaient, quand ses forces l'abandonnèrent ; sa main s'ouvrit, ses lèvres s'agitèrent, une joie pure brilla dans son regard, et sans bruit il s'enfonça sous la verte surface du sol, qui se referma aussitôt. Le soir, Suzanne, tout en larmes, disait à Nathanaël :

— Tu as perdu ta croix?

— Oh ! non, lui répondit l'enfant avec un fin sourire, je l'ai donnée à papa, il la portera à maman. . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quand nous fermons le livre de Mlle de Olfers, nous partageons la conviction de Nathanaël, nous voyons Justin réuni à Véréna. Cette fois, rien d'inattendu ou d'illogique, le dénouement nous frappe par son extrême vérité.

La voie suivie par Justin est celle où marchent les hommes qui ont plus à souffrir pour trouver la vigne du Seigneur que d'autres pour y travailler. Justin poursuit la découverte de la vérité avec ardeur et sincérité, tout dans sa vie est propice à l'étude et au raisonnement; son enfance solitaire, son austère et triste jeunesse, ne connaissent rien de ce qui distrait de la méditation des destinées humaines. Le problème redoutable de la douleur, fatal à tant d'âmes, n'est point pour lui sans solution ; à temps Véréna le sauve du désespoir et lui fait connaître le bonheur. Puis ce bonheur qu'il comprend, qu'il a éprouvé, dont le manque le tuerait, lui échappe afin de l'attirer vers le paradis des chrétiens, qui n'est plus devant lui comme une abstraction vide de sens, mais comme la demeure éternelle de son unique amour. Cependant Justin reste dans les ténèbres jusqu'à ce qu'un enfant aveugle le guide hors de l'ordre de l'esprit et le fasse entrer dans l'ordre de la charité. Alors, au moment même où il profère son premier acte de foi, il en reçoit l'éternel salaire.

Si nous l'osions, nous ferions un rapprochement entre le rôle de Nathanaël, dans le roman, et celui de Mlle de Olfers, dans le monde. Marie de Olfers est aussi peu familière avec les dogmes religieux que Nathanaël, et pourtant comme elle sait qu'il est inutile de chercher Dieu de tout son esprit si on ne le cherche pas en même temps de tout son cœur, elle guide, vers la lumière qu'elle entrevoit, les âmes tourmentées du mal qui semble l'oppresser elle-même. — Quoi qu'on puisse penser à ce sujet, la lecture des livres de Marie de Olfers « élève l'esprit et inspire des sentiments nobles et courageux ». En ce cas, comme le dit la Bruyère, « l'ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier. »

Comtesse DE FLAVIGNY.

---

# REVUE CRITIQUE

I. *La Somme de saint Paul,* par M. l'abbé Riche, 1 vol. — II. *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris,* par M. Noël Valois, 1 vol. — III. *Histoire de France sous le ministère de Mazarin,* par M. Chéruel, 1 vol. — IV. *La Jeunesse de Fléchier,* par M. l'abbé Fabre, 2 vol. — V. *Sapho, le Mage de Sidon, Zénocrate,* par M. E. de Barthélemy, 1 vol. — VI. Nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon,* par M. de Boislisle, t. III. — VII. *Notes et causeries sur l'art et les artistes,* par Charles Timbal, 1 vol. — VIII. *Éliane,* par Mme Craven.

I

Il n'y a presque pas de jour que l'Église ne place, dans ses offices, quelques parties des *Epîtres* de saint Paul. La correspondance de l'Apôtre des nations passe ainsi, au moins une fois l'an, tout entière sous les yeux des fidèles. C'est, avec quelques discours rapportés dans les *Actes des apôtres*, tout ce qui nous reste de son enseignement écrit. Cet enseignement y est néanmoins complet, mais malheureusement, par suite des circonstances dans lesquelles saint Paul écrivit et parla, la suite, l'ensemble, la coordination, y manquent tout à fait.

Un prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, connu par de savantes et ingénieuses études d'apologétique, M. l'abbé Riche, vient de chercher à remédier aux principaux inconvénients qui sont la suite de cette dissémination et qui lui paraissent plus particulièrement regrettables aujourd'hui. « Les *Epîtres* de saint Paul ne sont pas assez lues, dit-il; on laisse trop facilement leur étude et leur méditation aux théologiens, aux érudits, aux prédicateurs; et c'est ainsi que les fidèles sont privés des fruits abondants qu'ils pourraient en tirer. » Ne semble-t-il pas, en effet, que ces lettres soient spécialement appropriées à notre temps? Écrites au milieu de la lutte et de la persécution, souvent même dans les fers, elles sont remplies d'un esprit de foi, de sagesse, de constance et de force que nous avons grand besoin de nous inoculer pour les jours dangereux vers lesquels nous allons. Il est bon pour les catholiques, en ces tristes conjonctures, de se mettre, comme les premiers chrétiens, en communication directe avec cette chaude parole.

Elle n'est pas de facile abord, il est vrai, M. Riche le reconnaît tout le premier. « Sans compter, dit-il, les obscurités qui tiennent à des circonstances historiques peu connues ou à des locutions de provenance étrangère, il y a là des profondeurs et des sublimités qui ne sont pas facilement accessibles à toutes les intelligences. » D'autres

difficultés, d'un ordre tout matériel, s'ajoutent encore à celles-ci. Mais ni les unes ni les autres ne sont insurmontables, et, si divers, si épars, si transcendants que soient les éléments de la doctrine de saint Paul, on peut, aujourd'hui encore, la reconstituer, et dans les termes mêmes où elle s'est produite. C'est ce que vient de faire avec succès, selon nous, M. l'abbé Riche, dans un livre d'étendue restreinte et qu'à cause de son analogie avec le grand et célèbre ouvrage de saint Thomas d'Aquin, il a intitulé : *la Somme de saint Paul* [1]. Ce livre est la synthèse complète de l'enseignement dogmatique, moral et social de l'Apôtre, distribuée par nature et par ordre de sujets dans un cadre savamment étudié et de divisions clairement circonscrites. L'auteur a classé dans des chapitres distincts tous les passages relatifs aux mêmes matières, les subdivisant selon que le demandaient les aspects différents du sujet. On a ainsi la doctrine de saint Paul, non pas analysée, non pas abrégée non plus, mais tout entière, dans son propre langage. Et, comme la division par versets, n'ayant pas ici la même raison d'être que dans la Bible, a été supprimée, ce volume ressemble typographiquement à tous les autres, et se lit couramment comme le premier livre de philosophie venu. Aussi espérons-nous que, rendu de cette façon et grâce à une traduction excellente, accessible à tous les lecteurs, il en trouvera un plus grand nombre parmi les croyants d'abord, puis parmi ceux qui ne le sont pas; et que, entre ces derniers, plus d'un se dira, comme ces Athéniens qui revenaient pensifs d'entendre saint Paul à l'Aréopage : *Audiemus te de hoc iterum*.

## II

Malgré les nombreux travaux publiés sur le moyen âge, nous sommes loin encore de bien connaître cette époque, de la connaître à fond, *intus et in cute*, comme eussent dit les savants d'alors. Nous en embrassons bien les grandes lignes, et, pour la France en particulier, nous voyons clairement se dessiner la marche de l'État. Mais du jeu intérieur et du mécanisme du corps social, nous ne nous faisons pas une idée bien exacte. Nous savons bien, en général, qu'il était plus compliqué qu'aujourd'hui; mais à quel point s'y entre-croisaient les juridictions et, par suite, y naissaient les conflits d'autorité, c'est ce que la simplification administrative de notre temps nous empêche même de soupçonner. Pour connaître au vrai l'existence d'alors, il faut descendre dans la vie de quelques-uns des personnages que leur position élevée, l'étendue de leur rôle et la supériorité de leur esprit mirent en contact avec les hommes de toutes les conditions et mêlèrent à tous les événements. Une biographie d'évêque nous a toujours paru être un des meilleurs cadres à choisir pour une pareille étude.

Telle a été, ce semble, la pensée qui a inspiré à M. Noël Valois, un des jeunes et savants élèves de notre École des chartes, le con-

[1] *Le Docteur des nations, ou la Somme de saint Paul,* assemblée en latin et en français, par B. Riche, de la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice. 1 vol. in-16. E. Plon, édit.

sciencieux travail qu'il vient de publier sur Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, de 1228 à 1249 [1]. Peu de vies se prêtaient mieux que celle de ce prélat au but que s'est, croyons-nous, proposé le jeune érudit, et, dans tous les cas, n'était plus propre à montrer dans quelles conditions se mouvait la société française au treizième siècle. Un évêque de Paris tenait à tout; il avait juridiction civile et féodale en même temps qu'ecclésiastique. Son autorité d'évêque se heurtait, sur plus d'un point, à celle du métropolitain et du roi lui-même, et rencontrait, d'autre part, maintes entraves dans les privilèges de ses subordonnés. Son époque se reflète, en tableaux plus ou moins larges, mais presque tout entière dans sa vie.

Nous avons parlé des conflits que tout exercice d'autorité faisait surgir alors. L'élévation de Guillaume d'Auvergne au siège épiscopal de Paris en est un premier exemple. C'était aux chanoines de Notre-Dame qu'appartenait l'élection de l'évêque; mais les chanoines ne s'entendaient pas toujours. Ils en fournirent la preuve, en 1227, lorsqu'il s'agit de donner un successeur à l'évêque Barthélemy; le chapitre se divisa, et l'Église de Paris resta un an sans pasteur. On ne sait combien l'entêtement des partis aurait fait durer cet interrègne déplorable, s'il n'y avait eu alors, à ces situations fréquentes, un remède suprême. « Quand, du fond de quelque diocèse français, dit M. Noël Valois, une voix, même inconnue, s'élevait pour réclamer l'intervention du Saint-Siège, son appel, fût-il timide et sans éclat, ne manquait point d'être entendu. » Guillaume d'Auvergne avait exprimé, dans le chapitre de Paris, le désir que le pape, selon le droit, mît fin à cette crise. Rome se rendit promptement à ce vœu et ne crut pouvoir mieux faire, pour y répondre, que de nommer au siège disputé celui qui l'avait fait entendre. C'était de toute façon le meilleur moyen de mettre fin à cette fâcheuse contestation; car Guillaume était une des plus hautes autorités de l'université de Paris, un de ses plus éminents professeurs, aussi éloquent, chose rare alors, dans la langue du peuple que dans celle de Boëce et de Cicéron. Tout s'apaisa devant lui, non toutefois sans qu'il eût, au préalable, juré le maintien des prérogatives de ses chanoines, qui s'apprêtaient bravement à lui fermer au nez les portes de sa cathédrale, s'il eût laissé voir, à cet égard, la moindre hésitation.

Qui aurait pu penser que les premières et plus grandes difficultés que rencontrerait dans son gouvernement cette illustration, cette gloire de l'université de Paris, lui viendraient de cette université même! Il en fut ainsi pourtant. C'est un chapitre intéressant à lire aujourd'hui, que l'histoire des débats de Guillaume d'Auvergne avec le corps enseignant dont il sortait. Ce docte corps affectait des prétentions analogues à celles que montre aujourd'hui notre corps municipal; il entendait se gouverner lui-même et former un État dans l'État. L'évêque, uni à la régente, Blanche de Castille, et au nonce du pape, refoula ces prétentions et ferma les chaires devenues des foyers de révolte. Les maîtres durent transporter leur enseignement en province. Paris en souffrit, mais les maîtres en souffrirent bien davantage; car déjà Paris avait son prestige en matière d'étude; la foule des écoliers qui avaient suivi leurs profes-

[1] *Guillaume d'Auvergne* (1228-1249), *évêque de Paris, sa vie et ses ouvrages*, par M. Noël Valois. 1 vol. in-8°. Alphonse Picard.

seurs à Angers, à Orléans et ailleurs, ne consolait pas ces savants personnages du chagrin qu'ils éprouvaient en apprenant que des nouveaux venus, des étrangers, des Philistins à leurs yeux, parlaient tous les jours et avec éclat à leur place. En effet, l'insubordination du corps privilégié avait profité à la liberté d'enseignement; Guillaume d'Auvergne avait ouvert les chaires restées vides aux disciples de saint Dominique, qui y versaient à flots les lumières jusque-là tenues sous le boisseau de leurs cloîtres. A Guillaume donc revient le mérite d'avoir, le premier, brisé l'odieux monopole qu'on ose essayer de relever aujourd'hui. C'est un de ses plus beaux titres à nos hommages. « En se plaçant à la distance qui nous sépare aujourd'hui des événements de 1229, dit M. Valois, tout juge équitable, fût-il chaud partisan de l'Université, pardonnera facilement à Guillaume sa complaisance en faveur des Dominicains. A tout prendre, celui qui, en ouvrant aux étudiants les portes du couvent de la rue Saint-Jacques, fit connaître les trésors enfouis dans cette école de prédication; celui qui enrôla sous le drapeau universitaire la jeune milice de saint Dominique; celui qui pratiqua la brèche par laquelle entrèrent, peu après, Albert le Grand et Thomas d'Aquin, celui-là doit être compté plutôt parmi les bienfaiteurs que parmi les ennemis de l'école. »

Guillaume d'Auvergne était un esprit d'initiative ouvert du côté de l'avenir. En voici un autre exemple : il se faisait, à l'époque dont nous parlons, une transformation considérable dans la vocation monastique; les ordres mendiants surgissaient de tous côtés. Le peuple les accueillait avec empressement; mais, du côté du monde ecclésiastique, ils rencontraient beaucoup d'obstacles; on entravait par tous moyens leur établissement et leur action. L'évêque de Paris montra à leur égard des dispositions plus libérales que le reste du clergé. Son habileté fut, du reste, égale à son bon vouloir dans les négociations qu'il entreprit en leur faveur. Après avoir été un savant docteur à l'école, il se montra, en effet, au pouvoir, un homme de gouvernement hors ligne. Aussi, voyant avec quelle vigueur et quelle prudence il savait diriger sa barque épiscopale, Rome l'employa-t-elle dans plusieurs missions délicates, dont il se tira toujours à son honneur et à l'avantage de ses mandataires. Mais, en outre, à côté de l'évêque et du diplomate, il y avait, chez Guillaume d'Auvergne, un orateur et un savant. M. Valois nous le montre, sous ces derniers rapports, dans une étude critique sur ses ouvrages imprimés et inédits, où nous regrettons de ne pouvoir le suivre, mais sur laquelle nous appelons l'attention de ceux qui veulent connaître à fond les écoles d'alors, dont ces pays éclairent d'un jour parfois assez neuf les recherches et les disputes.

## III

L'*Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, dont M. Chéruel publie aujourd'hui un premier volume [1] est, sous un titre à peine modifié, la suite et le complément du curieux travail que le laborieux écrivain nous a précédemment donné sur la minorité de Louis XIV,

[1] In-8°. Librairie Hachette.

et dont nous avons parlé ici plusieurs fois. La période de dix ans que ce dernier ouvrage doit embrasser aurait pu, en réalité, s'appeler comme la précédente ; car, si la minorité du fils de Louis XIII cessa légalement en 1651, sa majorité effective, c'est-à-dire, sa prise de possession du gouvernement n'eut vraiment lieu qu'en 1661, à la mort de son vieux ministre, auquel il laissa complaisamment jusqu'au bout la jouissance du pouvoir qui lui avait été si disputé.

De ces derniers dix ans de la vie de Mazarin, que son historien appelle plus particulièrement son ministère, quoique, de fait, ce ministère ait duré dix-huit ans consécutifs, il n'y en eut guère que six pendant lesquels il gouverna tout à fait en maître. Il avait dû, à la majorité du jeune roi, quitter une seconde fois Paris, d'où un arrêt du Parlement l'avait proscrit et se retirer à la frontière. Rappelé l'année suivante, il lui fallut s'exiler de nouveau, l'autorité étant impuissante à le soutenir contre la coalition des princes, du Parlement et des bourgeois.

Ce sont ces dernières luttes de la Fronde contre le cardinal qui font l'objet de ce premier volume, dont l'intérêt pour nous, tristes témoins des intrigues des partis, est particulièrement dans les jalousies, les divisions, les reproches réciproques et finalement la débandade des ambitieux et des sots qui s'étaient, dans des buts divers, groupés contre l'autorité royale. Une chose frappe là d'abord, c'est le contraste entre la conduite patriotique du cardinal et celle des princes et des grands. « Mazarin, dit M. Chéruel, tout en se préparant à combattre le parti des princes, ne cessait de veiller aux intérêts généraux de la France, et c'est là sa grande supériorité sur ses adversaires, qui n'hésitaient pas à sacrifier la patrie à leur ambition. » M. Chéruel, champion déclaré de Mazarin, a beau jeu ici pour élever cet étranger au-dessus de ses adversaires français. Ceux-ci continuaient, dans la lutte politique d'alors, les tristes traditions de la lutte religieuse de l'âge précédent, et, comme l'avaient fait les protestants, demandaient sans scrupule l'appui de l'étranger, en lui offrant des villes et des provinces pour gage et récompense de son concours. S'ils suivirent de funestes exemples, ils en donnèrent de non moins mauvais et qui n'ont été que trop imités depuis. Ameuter la foule sous le premier prétexte venu, en excitant et en soldant ses mauvais instincts, fut un des procédés dont usa le plus fréquemment la Fronde, au temps dont nous parlons. Le palais de Mazarin fut mis à sac, à peu près comme devaient l'être, deux siècles plus tard, l'archevêché de Paris, le Palais-Royal et les Tuileries. Les beaux livres que le cardinal y avait réunis à grands frais, sous la garde de Gabriel Naudé, furent pillés et jetés au ruisseau. C'étaient là, disait-on, dans un langage presque identique à celui d'aujourd'hui, « des manifestations » du sentiment populaire, et l'on employait pour les provoquer les mêmes moyens que de nos jours. Voyez ce que raconte une lettre inédite du mois d'avril 1652, conservée aux Archives : « Le lendemain (2 avril), des affiches engagèrent les Parisiens à se trouver l'après-midi sur le Pont-Neuf pour témoigner aux princes leur gratitude et leur indignation contre le parti de Mazarin. L'on n'y a pas manqué : depuis deux heures jusqu'à présent qu'il est huit heures (du soir), l'on arrête tous les carrosses et cavaliers qui passent. L'on leur fait décliner leur nom et qualité et crier : *Vive le roi et les princes!* à défaut de quoi on les menace de la mort. M^me^ la

douairière d'Elbeuf a eu son carrosse mis en pièces; M. le prince de Tarente, aussi. L'on est allé après à l'hôtel de Nevers, à la porte duquel on a mis le feu pour le piller... Le pont et toutes les avenues sont couvertes de monde, qui demande la liste du Mazarin. »

Comme nous avons bien imité cela! Il y a une différence toutefois entre cette époque et la nôtre : c'est que les honnêtes gens d'alors se lassèrent plus vite de ces désordres que ceux de notre temps. La bourgeoisie parisienne, qui avait crié d'abord aussi contre le Mazarin et acclamé les princes, s'aperçut vite qu'elle était la dupe de ceux-ci et que c'était à ses dépens qu'ils faisaient leurs affaires. « Ces violences, et les insultes auxquelles furent exposés des membres du Parlement et leurs femmes, amenèrent une réaction énergique de la bourgeoisie. Dès le 3 avril, les milices du quartier du Palais prirent les armes et, à leur approche, la foule qui avait occupé le Pont-Neuf se dispersa. Le duc d'Orléans envoya demander aux milices en vertu de quel ordre elles s'étaient armées, mais l'émissaire du prince fut assez mal reçu; les chefs des milices répondirent qu'ils faisaient leur devoir en maintenant la tranquillité publique. Le Parlement approuva la conduite de la garde bourgeoise et ordonna que, s'il se formait de nouveaux rassemblements, elle devait tirer sur eux immédiatement et les « jeter sur le carreau ».

Ce refroidissement de la bourgeoisie pour les frondeurs de haute volée aida encore plus Mazarin que les succès militaires de l'armée royale. Un parti de la paix s'était formé, qui paraissait décidé à obtenir satisfaction. « C'est à suivre les progrès de ce parti de la paix et de l'ordre et à retracer sa lutte contre la faction des princes qu'il faut surtout s'attacher, si l'on veut comprendre les causes qui ont amené la décadence et la chute de la Fronde parisienne, dit l'auteur. » Et c'est ce qu'il fait effectivement dans ce volume. Tout en suivant les vicissitudes de la guerre en province, il reste les yeux attachés sur Paris et mène ainsi de front les deux séries de faits qui aboutissent à la rentrée du roi et du ministre dans la capitale et ferment, hélas! pour un siècle et quelques années de grâce seulement, l'ère des guerres civiles, commencées au nom de la religion et reprises au nom de la liberté, sans les plus servir l'une que l'autre.

## IV

A ne lire de Fléchier que ses *Oraisons funèbres*, ses *Sermons*, ses *Panégyriques*, sa *Vie de Théodose*, on serait porté à croire qu'il s'était formé à la grande école du dix-septième siècle, et qu'il sortait du même milieu intellectuel que Bossuet et Bourdaloue. Il ne les égale pas, sans doute, mais il les suit de bien près; il paraît bien être de la même famille littéraire et avoir sucé le même lait. Or il n'en est rien; son éducation d'orateur et d'écrivain s'était faite dans un tout autre monde; il avait vécu à Paris jusqu'au moment où, à l'âge de plus de cinquante ans, son élévation à l'épiscopat l'emmena en province, dans la fréquentation des lettrés de la première période du siècle et dans le commerce des *Précieuses*. Conrart, Chapelain, M^lle^ de

Scudéry, Mme et Mlle Deshouillères — pour ne citer que les sommités — étaient ses relations habituelles. Il goûtait ce monde-là et en était goûté. C'était, entre eux, un échange continuel de compliments ; car Fléchier rivalisait avec tous et avec toutes, en vers comme en prose, en latin aussi bien qu'en français.

Un ouvrage de lui, qui n'a été publié pour la première fois qu'en 1844, *les Grands jours d'Auvergne*, est venu d'abord révéler ce fait étrange, d'un grand et vrai talent mûri en pareille atmosphère. Cet ouvrage, qui montrait l'évêque de Nîmes sous un jour si nouveau, fut, dans la seconde édition qu'en donna la librairie Hachette en 1856, l'objet d'une étude de Sainte-Beuve, qui restera l'une des plus compréhensives et des plus fines pages d'histoire littéraire qu'ait écrite le célèbre critique. Il y donnait, sur la vie littéraire de Fléchier, antérieurement à son épiscopat, des détails intéressants et alors peu connus. Quelques années après, en 1870, un jeune prêtre, alors professeur au petit séminaire de Paris, M. l'abbé Fabre, fournissait, sur ce point, des renseignements beaucoup plus étendus, dans un volume qu'il avait présenté en Sorbonne sous forme de thèse pour l'obtention du grade de docteur ès lettres, et qui parut sous ce titre : *De la correspondance de Fléchier avec Mme Deshouillères et sa fille* [1]. Cet ouvrage, écrit avec grâce et empreint d'un sentiment très sympathique pour l'homme célèbre qui en était l'objet, piqua vivement la curiosité, mais il ne la satisfit pas complètement. Fléchier avait eu — cela résultait de la lecture même de ce volume — des relations plus étendues avec le monde des Précieuses et celui des écrivains qui y confinait, à la cour. Il appartenait au jeune docteur de nous les faire connaître aussi, afin de nous mettre en mesure de mieux comprendre la nature du talent de Fléchier et de le mettre à la place à part qui lui convient dans le groupe des orateurs chrétiens du dix-septième siècle. Nous avons quelque raison de croire que M. Fabre y pensait dès lors ; mais, prêtre, les lettres ne venaient pour lui qu'après l'Église. Voilà comment il se fait que ce n'est qu'aujourd'hui, après dix à douze ans d'intervalle, qu'il nous donne la suite de son premier travail. Et quand nous disons la suite, nous nous exprimons inexactement, car les deux volumes qu'il vient de mettre au jour sous ce titre : *la Jeunesse de Fléchier* [2], sont un ouvrage tout nouveau, où le premier a été repris et fondu, et où ce n'est plus seulement le correspondant des beaux esprits que nous avons sous les yeux, mais le prêtre aimable et sérieux qui, en s'accommodant, en tout honneur, à la génération qui passe et a fait son temps, sait préparer sa place aux premiers rangs de celle qui arrive et déjà domine. L'éducation littéraire de Fléchier, tel est, au fond, le sujet du nouveau livre de M. l'abbé Fabre. C'est dans les heures de liberté que lui laisse l'administration d'une paroisse suburbaine du diocèse de Paris que l'auteur y a mis la dernière main. On dirait, à quelques mots de sa préface, qu'il se fait scrupule d'un pareil travail. Ce serait bien à tort, selon nous ; y a-t-il pour un prêtre, de distraction plus digne et plus saine que les recherches de l'histoire, surtout quand elles ont pour objet l'une des grandes renommées de

[1] In-8o librairie académique de Didier.

[2] *La Jeunesse de Fléchier,* par l'abbé A. Fabre. 2 vol. in-8o. Didier, édit.

l'Église? Qu'on ne dise pas que la partie de la vie de Fléchier que M. Fabre a cherché à mettre en lumière n'en valait guère la peine, parce qu'elle n'a rien de bien ecclésiastique et que les écrits qui feront vivre son nom sont d'une date postérieure. Admettons, si l'on veut, que son biographe aurait pu passer plus rapidement sur ces années de jeunesse; mais Sainte-Beuve a répondu d'avance à ceux qui accuseraient M. Fabre de s'y être trop arrêté, et d'avoir attaché trop de prix à la peinture de ces *réduits de gens d'esprit et de qualité* où fréquentait Fléchier : « A mesure, dit-il, qu'on s'éloigne de ces temps anciens et de ce régime aboli, il devient d'un intérêt historique sérieux d'en bien connaître les mœurs, les usages, les particularités, les excès. » Et puis n'est-ce rien, comme ouvrage, que cette relation des *Grands jours d'Auvergne* que Fléchier composa dans ces années dont M. l'abbé Fabre vient de nous retracer le tableau? Elle témoigne que, quelque goût qu'il eût pour la société mondaine dans laquelle il vivait, Fléchier s'y gardait libre, qu'il lui était supérieur, et que, à aucun égard, il n'en partageait « les excès ». Cela est, littérairement, meilleur que tout ce qui s'écrivait autour de lui, même dans ce ton. Cela aide, en outre, à la solution du problème que M. Fabre se pose en ces termes à la fin de son livre : « Comment Fléchier, avec les idées que nous lui connaissons, et avec les liens qui l'attachaient à la société précieuse; comment Fléchier put-il s'affranchir des mille entraves qu'il rencontrait sur son passage, et laisser là toutes les frivolités d'autrefois, pour s'élever jusqu'à la majesté des *Oraisons funèbres?* » C'est, répondrons-nous, avec un de ses biographes, que Fléchier avait reçu en naissant un esprit juste, une imagination belle mais réglée, un bon cœur et des inclinations droites. De fortes études, faites en province chez les Pères de la doctrine, parmi lesquels il avait un oncle, lui avaient donné une trempe religieuse et littéraire qui résista, sinon complètement, au moins dans une large mesure, au contact débilitant du monde où il entra en débutant à Paris. « Il lui arriva, dit excellemment M. Fabre, ce qui arrive d'ordinaire, en temps d'épidémie, aux tempéraments sains et robustes : la contagion les épargne souvent, et ils peuvent presque sans péril passer au milieu d'elle. »

Nous voulons laisser aux lecteurs la satisfaction entière du tableau fait par M. Fabre des dangers que courut, nous ne dirons pas le cœur, mais l'esprit de Fléchier — sa réputation sur le chapitre des mœurs fut toujours intacte — dans ses relations avec Richesource, le professeur d'éloquence, Mme Deshoulières, la muse des « prés fleuris qu'arrose la Seine », et Chapelain, le distributeur des grâces littéraires. Ce tableau est d'un crayon élégant, un peu pâle, mais fidèle, instructif et divertissant. Il en reste un autre à faire : c'est celui de la belle et grande carrière du *préservé*. M. Fabre y pense, sans doute.

## V

A côté de ces deux volumes, signalons-en, pour les curieux, un autre tout petit, provenant aussi d'une excursion dans ces champs de la littérature précieuse, où il y a toujours à glaner, paraît-il. Ce volume a

pour titre : *Sapho, le Mage de Sidon, Zénocrate*[1]. L'auteur, M. Édouard de Barthélemy, est un des chercheurs aujourd'hui nombreux qui appliquent à l'histoire le conseil évangélique de recueillir les miettes, mais pas de ceux qui vont ramasser jusque sous la table. Il n'explore, lui, que la nappe, et encore quand elle est de linge fin, témoins ses précédents ouvrages : *Une nièce de Mazarin, les Filles du Régent, la Princesse de Conti*, etc. Le présent volume vient de moins haut. *Sapho*, on le devine, c'est Mlle de Scudéry. Il semblait qu'il n'y eût plus rien à nous apprendre d'elle, de ses relations, de son influence, après le savant ouvrage que lui a consacré M. Rathery. Cependant M. de Barthélemy a eu la bonne fortune de rencontrer encore des pages inédites sorties de sa plume, des particularités inconnues sur ses relations littéraires et ses fameux *Samedis*. Il a de plus remis en lumière un de ses amis les plus distingués, un personnage notable de la préciosité, sur lequel les biographes sont restés presque muets, dit M. de Barthélemy, et qui avait, au point de vue littéraire, une valeur plus que relative, Samuel d'Izarn, l'auteur de *la Pistole parlante* ou du *Louis d'or*. Nous avons été à même, un jour, d'avoir sur cet homme d'esprit des renseignements de première main, par un de ses descendants, le dernier peut-être, excellent gentilhomme et de relations charmantes, qui, ayant émigré en Russie pendant la Révolution, et y ayant pris du service, n'en était plus sorti qu'une fois. Il vivait modestement à Moscou, et y voyait le meilleur monde. Lettré et rimeur gracieux, il faisait des couplets et des madrigaux dans le genre de son aïeul, dont il était fier et parlait volontiers. Il avait, disait-il, plusieurs de ses manuscrits rapportés de France, dans un voyage qu'il y avait fait sous la Restauration pour la liquidation d'un petit héritage qui lui était survenu. On le croyait volontiers, d'autant plus que ses vers, avec leur petit air vieillot, semblaient un emprunt fait à ses papiers de famille. Que sont-ils devenus, ces papiers? M. d'Izarn n'était point marié, n'avait point de parents et vivait, la plupart du temps, de l'hospitalité des grandes familles moscovites. Celle, où il mourut un jour subitement, vers 1841, aura, sans doute, jeté au feu ses paperasses jaunies. Là, peut-être, se trouvait l'original des deux pièces de Samuel Izarn que M. de Barthélemy publie d'après les manuscrits de Conrart. Elles sont d'un tour plus franc et d'un style plus dégagé que la plupart de celles qui émerveillaient les habitués des *Samedis;* mais, si elles sont légères sous le rapport littéraire, elles le sont davantage encore sous un autre. Toutefois, elles ont, par là, de l'intérêt; car elles ajoutent un trait à la physionomie de la Société des *Samedis*, société honnête assurément, mais point aussi collet-monté qu'on pourrait le croire.

## VI

Nos lecteurs savent qu'une nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon* se publie conformément au plan tracé ici même, il y a vingt-

[1] Librairie Didier, in-12.

cinq ans, par M. de Montalembert, c'est-à-dire, avec un commentaire historique, philologique et critique, comme le demandait un livre de cette valeur, classé au premier rang des chefs-d'œuvre de la littérature française et des documents historiques. Nous avons annoncé, en 1879, l'apparition des deux premiers volumes de cette réimpression, dignes de la collection des *grands écrivains de la France*, où elle doit prendre place, et signalé la loyauté avec laquelle le sagace et courageux érudit qui s'est chargé de ce colossal travail, en a reporté l'idée première et le dessin à l'historien de *sainte Elisabeth* et des *Moines d'Occident*. Dès lors aussi, nous nous étions plu à reconnaître que l'exécution en était parfaite, et se rapprochait d'aussi près que possible du programme accepté.

Le tome troisième, qui vient de paraître [1], mérite les mêmes éloges, et à plus de titres encore, parce que, dans les trois ans qui se sont écoulés depuis l'apparition des premiers, les difficultés de la tâche ont considérablement augmenté. En ouvrant ses portes au public, le Dépôt des affaires étrangères, où gisaient depuis cent vingt ans, jalousement gardés, les papiers de Saint-Simon, a révélé et mis au jour, sur Saint-Simon lui-même et sur la plupart des personnages dont il parle, une quantité prodigieuse de documents inconnus et importants, dont le commentateur doit désormais tenir compte et qui, s'ils ont l'avantage d'augmenter ses ressources d'étude, ont l'inconvénient d'ajouter considérablement à son labeur. C'est cet embarras inattendu de richesses, qui a, nous dit M. de Boislisle, retardé la publication de ce troisième volume. Les lecteurs ne se plaindront pas de l'avoir attendu. Il en est des pages de ce volume où les notes ont refoulé partout le texte, comme d'un salon déjà plein où sont survenus des gens d'esprit : la gêne y est plus grande, mais plus grand aussi l'intérêt.

Outre les notes plus nombreuses placées au bas des pages, il y a des appendices en plus grande quantité aussi. Les notes sont biographiques, généalogiques et philologiques, comme dans les premiers volumes, mais plus nombreuses encore ; il n'est pas de nom figurant dans le récit, soit directement et en première ligne, soit accessoirement et par allusion, sur lequel M. de Boislisle ne nous donne un renseignement précis et proportionné à son importance. Nous connaissons ainsi, non seulement les acteurs mis en scène par le narrateur et leurs comparses, mais jusqu'aux personnages restés dans la coulisse ; la haute société d'alors revit ainsi pour nous tout entière et nous en devenons presque les contemporains. D'autre part, grâce au soin mis à relever les variantes du manuscrit, nous lisons en quelque sorte par-dessus l'épaule de Saint-Simon. M. de Boislisle ne manque pas, lorsque dans une phrase il y a rature, surcharge, changement ou suppression de mot, d'en faire avec soin la remarque. Certes, relever ces hésitations de la plume chez un autre écrivain, serait minutie pédantesque ; mais, chez Saint-Simon, qui ne faisait pas de style, il n'en est point ainsi ; ces retouches ont pour nous un intérêt véritable : elles nous font faire un temps d'arrêt sur sa pensée. A ces remarques s'en

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, nouvelle édition collationnée sur les manuscrits autographes, augmentée des Additions au *Journal de Dangeau* et de notes et appendices, par A. de Boislisle. Tome III. Librairie Hachette.

joignent d'autres, véritablement philologiques, celles-là, consacrées à l'explication des locutions et des termes inusités aujourd'hui, et déjà vieillis en assez grand nombre au temps de Saint-Simon, mais qu'il affectionnait, et peut-être affectait d'aimer. Les notes de ce genre ont considérablement augmenté, comme M. de Boislisle en prévient lui-même ses lecteurs, en nombre et en importance. « Personne, ajoute-t-il, ne peut en être surpris. Etant données la dimension des *Mémoires* et, par suite, la durée probable de la publication, pouvions-nous renvoyer le lecteur au futur lexique (qui doit y être joint) pour nombre de renseignements et d'explications que la langue, les locutions et les constructions, si souvent étranges et embrouillées, de Saint-Simon rendent nécessaires en regard du texte même ? » Évidemment non; au surplus, la part qui restera au lexique, après ces annotations isolées, sera assez belle encore.

L'*Appendice*, qui occupe plus d'un tiers du volume, comprend un grand nombre de fragments, inédits pour la plupart, écrits par Saint-Simon en dehors de ses *Mémoires* et de ses Additions au *Journal de Dangeau*, lesquelles, comme on sait, furent l'occasion, la cause et le point de départ de son propre travail. M. de Boislisle maintient, en effet, ce qu'il avait déjà affirmé à cet égard : que sans la lecture de ce célèbre journal dont on lui avait communiqué une copie, Saint-Simon n'eût probablement jamais écrit ses *Mémoires;* qu'il n'avait jusque-là ni commencé, ni même songé à écrire; que même lorsque le manuscrit de Dangeau fut entre ses mains, il déclara, au premier moment, ne vouloir qu'annoter, commenter, rectifier ou contredire par des « additions » certains passages de ce plat registre de cour, dont la forme et le caractère lui semblaient, selon ses propres termes, « si fort au-dessous du médiocre ! » Ce serait donc, excité par ce premier travail et agacé par les inexactitudes que les généalogistes de l'ordre du Saint-Esprit avaient, selon lui, commises à l'endroit du rôle des ducs et pairs, et par le refus qu'ils faisaient d'écouter ses réclamations, que Saint-Simon aurait pris, un beau jour, le parti d'écrire, de son côté, ce qu'il avait vu et appris, en donnant une forme plus régulière en même temps que plus personnelle à ses souvenirs, ainsi qu'aux portraits, anecdotes, considérations et digressions qu'il éparpillait jusque-là, sans suite et sans liaison, dans ses portefeuilles ou sur la copie des manuscrits de Dangeau.

Voilà comment, sans le vouloir et sans même s'en douter, Saint-Simon est devenu écrivain, et a doté la littérature française d'un de ses plus beaux monuments.

## VII

Les questions d'art, que chaque printemps ramène avec les expositions et dont la presse recommence à s'occuper en ce moment, ont été traitées ici, à différentes occasions, par un homme doublement compétent, parce qu'il était à la fois artiste et écrivain, et dont le nom est resté, nous n'en doutons pas, dans la mémoire de beaucoup de nos lecteurs. Charles Timbal (c'est lui que nous voulons rappeler) avait, en effet, sur ces questions, ses idées à lui, et sa manière d'en parler,

qui n'était pas celle des critiques de profession. On sentait, dans ses articles, que la main qui les écrivait savait manier le pinceau aussi bien que la plume. On y trouvait une esthétique supérieure, la préoccupation d'un idéal élevé, mais large. Timbal écrivait, comme il peignait, sous l'inspiration et l'empire de convictions profondément chrétiennes, mais qui ne rétrécissaient pas ses jugements et ne le rendaient pas injuste envers les artistes qui s'étaient placés à un autre point de vue que le sien. Avec la religion chrétienne dont il faisait profession, il avait la religion du beau et savait en apprécier partout les œuvres. Nous ne sachions pas qu'il ait jamais eu l'occasion d'exposer ici la synthèse de ses idées sur ce point; les pages qu'il a fournies à ce recueil ont pu en faire soupçonner l'ensemble, mais n'ont jamais énoncé complètement la théorie qu'il avait dans l'esprit. Il en est de même de celles qu'il donna à d'autres publications. et qu'on vient de réunir en volume avec celles que reçut de lui le *Correspondant*, sous ce titre : *Notes et causeries sur l'art et les artistes* [1].

Ces *Notes*, dont plusieurs auraient droit à un titre moins modeste, sont de véritables études, parfois des mémoires qu'on dirait rédigés en vue de l'Académie des beaux-arts. Cela est si vrai, que le secrétaire perpétuel de cet illustre corps, M. Henri de la Borde, s'est chargé lui-même de les présenter au public, avec l'expression des regrets personnels que lui a laissés la mort prématurée de leur auteur. Nous n'aurons pas la hardiesse de chercher à apprécier, après lui, Charles Timbal comme peintre et comme critique d'art; nous ne pouvons que recommander la grave et noble introduction qui précède ces morceaux. M. de la Borde place, comme peintre, Charles Timbal dans le groupe de Flandrin, c'est-à-dire parmi les hommes qui cherchent la beauté et la vérité infinies au delà des formes visibles et qui reconnaissent que, dans le domaine de l'art, comme dans tout ce qui touche à l'âme, le besoin de croire, d'aimer, d'espérer, ne se supprime pas plus que la nécessité de manger pour vivre et d'user de ses poumons pour respirer. « Comme Hippolyte Flandrin, à qui une étroite amitié l'avait uni dès sa jeunesse, Timbal, dit-il, entendait ne mettre son talent qu'au service de ses convictions; et si, à tenir compte seulement des résultats, ce talent ne peut être assimilé à celui du peintre de la frise de Saint-Vincent de Paul, il autorise au moins le rapprochement, par la sincérité des sentiments qui l'animent et par l'élévation constante des intentions qu'il traduit. » Il en était de même, ajoute M. de la Borde, des principes qui dirigeaient Charles Timbal dans le choix des monuments dont il avait, de bonne heure, entrepris de s'entourer, et, ajouterons-nous, de notre côté, de ceux qui l'inspirèrent toujours dans ses appréciations critiques, soit des œuvres du passé, soit des productions du présent. C'est ce dont témoignent ceux de ses essais qu'on vient de recueillir. Ils ont pour sujet, dans la première partie, des monuments antiques ou des ouvrages d'histoire et d'archéologie qui s'y rapportent ; dans la seconde, des maîtres de la Renaissance, tels que le Sodoma, Raphaël, Michel-Ange, et, dans la troisième, la plupart des grands artistes de notre époque, dont Timbal a parlé quelquefois avec sévérité, mais le plus souvent avec une équité

[1] Un beau volume, format et caractères elzéviriens. E. Plon., édit.

généreuse, dont les différences de convictions et les dissentiments d'écoles n'ont jamais altéré la sincérité et la forme courtoise. Du reste, « quand il commença à écrire, Timbal, qui n'exposait plus au Salon, avait déjà cessé d'être personnellement engagé dans les luttes, et n'était plus, à vrai dire, un artiste militant. Il pouvait donc apprécier ce qui se passait autour de lui, sans crainte de paraître en cela juge et partie, dit M. de la Borde ». La mort qu'il sentait venir, et qu'il a acceptée si chrétiennement, le préparait mieux encore à la justice qu'il a su rendre à tous.

VIII

Nous n'avons pas pu, dans notre dernière Revue, annoncer la publication d'*Eliane*, qui n'était pas encore prête alors. Aujourd'hui, nous sommes en retard pour en parler; trois éditions du nouveau roman de M^me^ Craven, en deux volumes chacune, sont écoulées déjà, et la librairie Didier va en mettre une quatrième en vente. Il ne nous reste qu'à constater ce succès, sur lequel nous comptions au surplus et que nous avions prédit à l'auteur. Il y a toujours, en effet, des lecteurs en France, pour les grandes et saines fictions, parce que, derrière la société qui occupe aujourd'hui le premier plan, et dont le réalisme satisfait les goûts, il en reste une autre dont l'imagination réclame de plus belles images, le cœur des sentiments plus nobles, l'esprit un idéal plus haut.

L'Angleterre, où l'exemple de Ouida n'a pas encore prévalu, et où se conserve la tradition du bon roman, du roman qui élève et fait penser, est en train de faire sien celui d'*Eliane;* une traduction s'en imprime, due à une des premières plumes de la littérature catholique d'outre-Manche, et paraîtra, à Londres, dans quelques semaines.

P. Douhaire.

---

*Potemkine au Danube*, le roman russe dont nous avons parlé le mois dernier, a paru à la librairie Fischbacher, 33, rue de Sèvres.

---

## LA PEUR DE LA JUSTICE [1]

Que d'écrits et de discours déjà sur l'expulsion des congrégations religieuses! En fallait-il un nouveau? Oui, certes; car celui-ci restera. Quelques pages d'une préface claire, nette et vigoureuse, les décrets du 29 mars 1880 et les événements officiels qui les ont accompagnés, servant d'introduction au texte authentique de toutes les décisions qui s'y rapportent, quelques pièces de procédure, à peine un court résumé des débats les plus importants : tel est son contenu. Deux jeunes hommes l'ont signé : M. Jules Auffray et M. Léon de Crouzas-Crétet. La magistrature française l'a écrit. Rien de plus accablant pour les auteurs et les exécuteurs des décrets du 29 mars que ce simple recueil de jurisprudence.

Beaucoup en France connaissaient à peine les religieux et se trouvent peu privés par leur absence. Mais, lorsque cette triste guerre fut entreprise, il sembla étrange et inquiétant à tous les citoyens honnêtes que, tout à coup, on pût venir chasser de leur domicile des gens de bien qui, depuis de longues années, avaient volontairement renoncé à tous les plaisirs de la vie pour se livrer aux œuvres les plus admirables.

Il sembla plus étrange et plus inquiétant encore qu'on prétendît appuyer ces expulsions sur des lois, que nul d'ailleurs n'osait défendre. C'est un fait notoire que, malgré des efforts multipliés, le gouvernement n'avait pu trouver aucun jurisconsulte autorisé pour répondre à la consultation signée par ce que le barreau français compte de plus honnête et de plus savant : par M. Rousse et M. Demolombe, et par deux mille avocats. Le bon sens public réclamait du moins, pour être rassuré, qu'entre les affirmations de MM. Cazot et Jules Ferry et celles d'hommes si compétents, les tribunaux fussent chargés de prononcer.

La procédure était simple. Les ministres eux-mêmes l'avaient indiquée : les décrets rendus, signifier des arrêtés de dissolution aux diverses congrégations, et, si celles-ci refusaient de s'y soumettre, traduire les religieux devant les tribunaux. Mais non; le ministère ne l'a pas osé. Il a eu peur de la justice!

Ces religieux furent plus braves. Voyant leur liberté atteinte, leurs propriétés violées, ils ont demandé à la justice de quel côté était le droit, cent vingt-trois décisions sur cent trente-quatre leur permirent de se présenter à la barre. Grand fut l'effroi du gouvernement.

Pourtant il semble qu'il aurait dû moins rapidement s'effrayer. Neuf de ces décisions à peine effleuraient le fond du débat. La plupart de ces magistrats, que le gouvernement dès lors considérait comme des ennemis, disaient simplement : « Laissez-nous juger. » Ils le disaient après une consciencieuse étude de la question que prouvent leurs jugements soigneusement motivés, chacun gardant son originalité propre. Dans ce gros volume de mille pages, il n'y a, pour ainsi dire, pas une redite. On croirait qu'un simple prétexte leur eût même suffi

[1] *Les Expulsés devant les tribunaux, recueil des décisions judiciaires relatives à l'exécution des décrets du 29 mars* 1880, par J. Auffray et L. de Crouzas-Crétet, anciens auditeurs au Conseil d'Etat. Grand in-8 de XXXIII-939 pages. Paris, Palmé, 1881.

pour se tenir à l'écart de ces tristes débats. Une loi permettait à l'autorité administrative de *fermer* les chapelles non autorisées. Le gouvernement y a apposé ses scellés à côté de ceux de la Commune, et les y maintient presque partout, quelque engagement qu'on se déclare prêt à prendre de renoncer à l'exercice du culte, transformant, en fait, la fermeture en une véritable confiscation. Ici, ces simples apparences de légalité ont pourtant suffi; et, sans rechercher le véritable esprit de la loi, sur vingt-sept décisions vingt-deux s'inclinaient devant l'arbitraire de vos procédés. Eh bien, ces juges si consciencieux, si réservés, dès lors qu'on a entrevu qu'ils allaient dire ce qui était juste, le ministère n'a pas osé les affronter. — Il a eu peur de la justice!

Cette magistrature, conservée pure des passions politiques par le privilège de l'inamovibilité, inspirait-elle de légitimes défiances? Soit; mais le jury méritait-il les mêmes soupçons? Les religieux ont proposé le débat devant lui; ils ont intenté contre les agents des poursuites criminelles. Le choix du juge n'a pu rassurer la conscience des ministres, et, de nouveau, ils ont eu peur de la justice! Amour du droit! ont-ils dit, auquel le tribunal des conflits a rendu hommage. En vérité, qu'y pensent-ils abuser?

Que devient l'autorité de ces huit ou neuf magistrats, quelque éminents qu'on les estime, contre toute la magistrature française? Celle-ci n'a-t-elle pas enseigné, à tous ceux qui ont l'habitude de se confier en elle, le cas qu'il en faut faire. Heureuse de s'incliner habituellement devant la doctrine d'une juridiction supérieure, nous la voyons rendre plus de cent décisions contraires, quoique postérieures au premier arrêt du tribunal des conflits.

Bien plus, qui, mieux que le ministère, a voué cette autorité au mépris? Lorsque, le matin même du jour où l'on attendait la décision de ce tribunal, il faisait, sans qu'apparaisse la nécessité d'une telle hâte, enfoncer les portes des couvents, n'était-ce pas déclarer à tous que peu importait la décision?

Et pourtant, — le ministère avait encore peur même de cette justice! — Pourquoi, sans cela, ne l'a-t-il pas laissée seule à ses délibérations? Mais non, comme s'il craignait toujours une condamnation qu'il savait mériter, on a vu l'un de ses membres venir lui-même, méconnaissant, sinon, comme nous le croyons, le droit, du moins, comme nul ne peut le nier, les plus simples convenances, assurer à son profit personnel une décision qui pût garantir sa sécurité.

Restaient, il est vrai, le recours au Conseil d'État, que, par une douce ironie, on permettait aux religieux de tenter, et les juridictions scolaires devant lesquelles on les a traduits. Voilà toute la bravoure des hommes qui ont fait enfoncer, à coups de haches, les portes des religieux!

Les auteurs du volume que nous résumons appartenaient tous deux jadis au Conseil d'État; tous deux y étaient estimés; ils ont jugé, comme bien d'autres, incompatible avec leur honneur de rester dans le Conseil recomposé. Leurs noms sont là pour nous rappeler ce que le gouvernement attendait d'un débat dont ce Conseil eût été saisi.

D'autre part, sans parler de la récente composition de juridictions scolaires qui permettait de dire un jour qu'avec elle il n'était plus besoin de l'article 7, était-ce donc la loi que le ministère leur deman-

dait loyalement d'interpréter, lorsque le doyen d'une des facultés de droit, pour obtenir la fermeture immédiate des collèges, à laquelle on tenait tant, invoquait un texte de loi, qu'il devait savoir abrogé, s'il est digne de ses fonctions, et qu'il savait abrogé, puisqu'il cite plus loin dans son rapport le texte même qui a prononcé l'abrogation.

Est-ce tout? Avons-nous signalé sommairement tout ce que ce livre nous enseigne? Non, il faut lire encore quelques pages pour achever de connaître comment tout honnête homme, quelles que soient ses sympathies, peut juger une telle œuvre.

Que parmi les agents, il en fût plus d'un, croyant seulement, comme Bailly, que, « quand la loi a parlé (fût-ce par la bouche d'un préfet), la conscience doit se taire » ; nous y consentons. Mais tous n'étaient certes pas tels. Étaient-ils de ceux-ci, cet agent qui opérait à Meylan, surexcité à ce point que, nous dit le tribunal, « il n'a pu apprécier sainement ce qui s'est passé, ni en garder un souvenir exact ; » ce sous-préfet de Carpentras se livrant à des voies de fait vis-à-vis d'un avocat, ami des expulsés; ce serrurier de Lille, qui, quelques mois après, payait ses créanciers en leur envoyant des bombes explosibles; ce boucher-restaurateur d'Angers, « connu de la police pour être réclusionnaire libéré, avoir subi de nombreuses condamnations, parmi lesquelles on en relève trois pour coups et blessures volontaires, deux pour vol, et être encore sous la surveillance de la haute police, » homme taré à ce point que, pour l'honneur de ceux qui l'employèrent, le tribunal ne peut croire, malgré les affirmations du procureur de la république, qu'il ait reçu une délégation de la part du préfet, mais homme que l'administration a osé revendiquer pour l'un des siens, en le protégeant par un arrêté de conflit qu'elle a fait valider? A quel point n'a-t-on pas avili l'administration?

Enfin, voulant à tout prix le silence et l'impunité, contre qui n'a-t-on pas sévi? Qu'on y prenne garde. Les lois cessent d'être respectables lorsqu'elles cessent de frapper des indignes ; et, de même qu'on déshonore son épée en la tournant contre son pays, c'est déshonorer la loi que d'en frapper les honnêtes gens pour la protection desquels elle fut créée.

Eh bien, qui donc a-t-on frappé? Des femmes, comme la duchesse de Chevreuse, qui avait le droit de dire à ses juges : « J'ai pu donner et j'ai donné de bon cœur à la France la vie et le sang de mes fils... mais aujourd'hui c'est l'âme de nos enfants qu'on veut nous prendre, et nous ne pouvons pourtant pas les livrer ; » — des hommes, comme le marquis de Monteynard, qui s'écriait : « Voilà six siècles que les de Monteynard sont les chevaliers de la religion, je ne faillirai pas aux traditions de ma famille ; » — des prêtres, comme l'abbé Vanel, qui s'était acquis la plus légitime considération « par ses talents et par l'exemplarité de sa vie, ainsi que par le patriotique dévouement qui lui faisait quitter le séminaire en 1870, pour s'associer comme volontaire à la défense du pays ». Voilà, entre bien d'autres non moins respectables, les victimes qui ont été frappées. En parallèle avec les consciences que n'a pas troublées l'exécution des décrets, voilà celles qui ont été indignées ! Comme la cour de Dijon avait raison de dire que les rigueurs de la loi ne sont pas faites pour des hommes qui pratiquent ainsi le devoir! Comme la loi perd de sa considération nécessaire lorsqu'elle doit s'appliquer à de tels prévenus!

Ainsi que la justice fût rendue par les magistrats de l'ordre judiciaire ou par le jury, le ministère en a eu peur. Cette peur, voilà l'aveu qu'il savait violer la loi ! Voilà ce qui venge les victimes ! Voilà ce qui le couvre de honte !

Mais en même temps qu'il donnait ainsi l'exemple de mépriser le droit, des institutions qui pouvaient paraître utiles ont vu leur autorité compromise par ses propres actes et peut-être déconsidérée pour longtemps dans l'opinion publique ; l'administration a été avilie par le choix des agents ; la loi déshonorée par l'application qui a été exigée ; de telle sorte que tout ce qui a le plus besoin d'estime et de respect a été compromis par ces néfastes procédés. Cet aveu et ces ruines, nul, quels que soient ses sentiments pour les religieux expulsés, ne les peut oublier.

Voilà pourquoi ce simple recueil de décisions judiciaires accable les hommes qui étaient au pouvoir et *ceux qui, sans l'exercer alors, ont été les véritables instigateurs de ces violences illégales.* Il restera, acte d'accusation terrible devant lequel nulle défense ne sera possible, car, tôt ou tard, il recevra sa sanction. Comme le dit M. Jules Auffray, à la fin de sa préface énergique, lumineuse et en même temps d'une forme si modérée : « A ce tableau, l'histoire ne se trompera pas ; et imprimant sa flétrissure sur les persécuteurs, elle vengera l'honnêteté publique. »

Louis JOUBERT.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

25 février 1882.

Le nouveau ministère n'a presque rien fait, presque rien dit. Le Sénat, pacifiquement occupé à délibérer sur le Code rural ou sur le bail emphytéotique, et la Chambre, qui ressemble tant à ce personnage que le fabuliste nous dépeint *occupatus in otio*, n'ont guère montré à ce ministère l'intention de troubler son existence et d'abréger son règne. Au contraire. Quand M. Granet, sans doute avisé par un des confidents de M. Gambetta, a interpellé le ministère, en lui reprochant d'ajourner indéfiniment la révision, M. de Freycinet a eu, à la Chambre, les suffrages d'une majorité considérable : mirifique avantage pour un ministre dont le langage était si vague! De même, quand, à la tribune du Sénat, l'honorable M. Batbie a demandé des garanties meilleures que celles qui sauvegardent si médiocrement, en France et sous la république, la liberté individuelle et le droit de la propriété, il a suffi d'un mot à M. Humbert pour avoir raison de l'éloquence de M. Batbie; il n'a eu qu'à supplier le Sénat de ne pas improuver, fût-ce indirectement, les justes et légitimes décrets du 29 mars, ni d'en blâmer les austères exécuteurs : ce qui, du moins, témoigne que M. Humbert a recueilli dans la tradition de M. Cazot le secret de toucher comme il faut, promptement, sûrement, les cœurs républicains. Et cependant, malgré toutes les faveurs de la majorité ou de la fortune, ce ministère n'a pas les commencements faciles que tout pouvoir naissant a d'ordinaire en France. Sa faiblesse est trop visible. On reconnaît unanimement que ce ministère, qui prétend être modéré, ne peut rien sans l'assistance de la gauche radicale et qu'il sera obligé de la satisfaire, plus ou moins, dans toutes ses lois et par tous ses actes; car il serait plus que miraculeux qu'elle se modérât elle-même et qu'elle se résignât à une abdication quelconque de ses prétentions, à un renoncement temporaire de ses doctrines, pour

permettre au ministère de gouverner aisément et honorablement : ou il faudra que le ministère, posant les questions sans les résoudre et accumulant les projets sans les exécuter, ne pratique qu'une politique d'ajournement continuel, ou il faudra qu'il accorde à la gauche radicale plus qu'il ne convient à la modération dont il se targue; de toute manière, il fournira nécessairement à M. Gambetta soit des raisons de le censurer, soit des moyens de l'embarrasser et de le contraindre à des fautes bientôt mortelles. Il est également certain que ce ministère, derrière son programme nuageux, cache bien des idées incohérentes, bien des desseins divergents : le public lui-même n'ignore plus la discorde qui déjà, dans les conseils de l'Élysée, a mis aux prises M. Léon Say avec M. de Freycinet et M. Varroy, ou M. de Freycinet et M. Léon Say avec M. Tirard, ou M. Humbert avec M. Jules Ferry. Enfin, les observateurs sagaces constatent que M. de Freycinet reste bien l'homme qu'il était il y a deux ans : c'est toujours la même parole insinuante et doucereuse, la même volonté vacillante, le même art de tout promettre et de tout oublier, le même goût de la dissimulation et de l'excuse, le même amour des faux-fuyants, la même habitude de résister un peu et de céder beaucoup. L'ambassadeur russe le prie-t-il d'expulser de France le nihiliste Lavroff? Il l'expulse. Mais il se hâte d'avertir les radicaux qu'il consent d'avance à modifier la loi de 1849, qui lui confère ce droit discrétionnaire : qu'on précise mieux les obligations dans lesquelles ce droit pourra s'exercer, il est le premier à le souhaiter; et voilà comment M. de Freycinet sait tout concilier, en sachant tout sacrifier ou tout racheter, tout pallier ou tout renier!

L'unique force de ce ministère, c'est la haine et la peur que M. Gambetta a fini par inspirer à la majorité. M. Gambetta, si habile dans son métier de révolutionnaire, le seul auquel il soit apte par son tempérament et par son éducation, veut, évidemment, ruiner vite le gouvernement de M. de Freycinet. Il regarde, avec une colère qu'il tempère mal, et ce ministère qui s'empresse de rétablir tout ce qu'il avait défait, de raturer tout ce qu'il avait écrit, durant les soixante-treize jours de son gouvernement, et cette majorité qui nomme vice-président de la Chambre un Boysset, l'un des ennemis qu'il déteste le plus et qui ont contre lui l'animosité la plus implacable. Il ne fait rien encore, il est vrai, pour diminuer cette haine et cette peur de la majorité. Il avait d'abord songé à susciter dans le pays une grande agitation : on aurait pétitionné pour le scrutin de liste, et les harangueurs attitrés de la multitude devaient demander bruyamment la dissolution de la Chambre. Déjà, dans certaines lettres, M. Waldeck-Rousseau et M. Margue

préconisaient avec emphase « la politique nationale » que M. Gambetta voulait servir et ils critiquaient durement « la politique électorale » à laquelle la Chambre obéissait. Déjà aussi, du fond des bourgades les plus obscures de nos provinces les plus lointaines, certains conseillers municipaux adressaient à M. Gambetta des compliments de condoléance aussitôt enregistrés dans ses journaux et qui lui attestaient qu'à défaut du Parlement, il avait pour lui le « peuple », la « nation, » comme des flatteurs ou des conspirateurs de la même espèce l'attestaient à Louis-Napoléon lui-même en 1850. Mais il semble que M. Gambetta ait cru prudent de ne pas menacer la Chambre trop vivement. Ses publicistes gagés se contentent maintenant de railler, avec une ironie discrète encore, cette majorité si affairée, si inquiète et pourtant si oisive. C'est contre le ministère que M. Gambetta a, dans l'ombre, tourné tous ses coups ou disposé tous ses artifices, tous ses stratagèmes. Il s'est appliqué à former autour de soi un groupe puissant et docile, qui diviserait cette même majorité républicaine qu'il voulait unifier naguère, au temps où il espérait l'assujettir : ce groupe, l'Union républicaine, deviendra le maître de la Chambre, le jour où la gauche radicale sera infidèle au ministère et où la droite s'abstiendra. Puis, M. Gambetta a jeté, ici devant la tribune, là sur la place publique, les merveilles, les trésors qu'il tenait en ses mains, quand il est tombé le 26 janvier : les voilà, ces lois qu'il préparait pour l'honneur et pour la prospérité de la république; les voilà, ces réformes qu'élaboraient si studieusement, si modestement, les Paul Bert, les Raynal, les Waldeck-Rousseau, les Cazot, les Martin-Feuillée, pendant qu'on accusait le « grand ministère » de paresse et de stérilité. Comptez-les, ces projets; il y en a douze, dont un seul contient plus de cent dix articles! Et, depuis quinze jours, il n'est bruit en France que des changements prodigieux que M. Gambetta s'apprêtait à opérer ainsi dans nos institutions, selon l'idéal des doctrinaires mêmes de la démocratie. Que M. Gambetta, après son infortune, ait retouché ces projets de loi pour les rendre plus agréables encore au populaire, au parti radical, on peut et on doit l'en soupçonner : il fut toujours ardent dans le chimérique, il s'est toujours plu aux promesses irréalisables; il est par nature démagogue, par calcul charlatan. Il a voulu défier la concurrence des ministres qui règnent; et, en effet, M. Goblet, M. Humbert, M. Jules Ferry se sont immédiatement ingéniés, évertués, à mettre sur l'enseigne de leur cabinet l'annonce de réformes non moins libérales et même davantage. Lequel sera supérieur à l'autre, dans cette rivalité quasi foiraine? L'ancien ministère ou le nouveau? On ne peut le dire encore. Car M. Jules Ferry

n'a pas encore achevé le projet de loi qu'il veut opposer à ceux de M. Paul Bert et de M. Waldeck-Rousseau, pour régler « l'exercice du culte catholique » et pour autoriser les associations. Or toute la politique d'un ministère républicain doit consister désormais, on le sait bien, à réformer non pas tant l'État que l'Église : le plus adroit et le plus vigoureux sera celui qui enchaînera ou qui affaiblira le mieux le « cléricalisme », et M. Gambetta connaît si bien l'excellence de cette politique que, vers l'heure même où il publiait les ordonnances méditées par M. Paul Bert et M. Waldeck-Rousseau, ses journalistes, incriminant la tolérance coupable de M. de Freycinet et même de M. Jules Ferry, poussaient ce cri terrifiant que les gazetiers ministériels et les préfets ont incontinent déclaré faux et vain : « Les Jésuites rentrent! les Dominicains sont rentrés!... »

Le ministère nouveau pouvait projeter des lois qui égalassent celles de l'ancien pour renforcer démesurément la puissance de l'État : ce qui paraît être l'unique souhait, l'unique tendance de nos libéraux républicains. Pour l'emporter dans la popularité de cette masse qu'on a excitée si passionnément contre le « cléricalisme », il fallait à M. Gambetta et à ses compagnons un décret qui nuisît à l'Église avec plus d'ostentation et d'audace que les décrets de M. Jules Ferry. M. Jules Ferry n'avait fait qu'expulser quelques congrégations; il serait glorieux de les proscrire toutes; et, si l'on pouvait surtout les proscrire au nom d'une liberté comme celle de l'association, ce serait un vrai chef-d'œuvre. Ce sophisme, cet attentat, M. Waldeck-Rousseau en a eu la charge. Il propose une loi qui accorde à tout le monde la liberté de s'associer, pourvu qu'on soit dans les conditions stipulées par cet article 3 : « Toute convention ayant pour but ou pour résultat, soit au moyen de vœux, soit par un engagement quelconque, d'emporter renonciation partielle ou totale au libre exercice des droits attachés à la personne, ou de subordonner cet exercice à l'autorité d'une tierce personne, est illicite, comme contraire à l'ordre public. » Donc, l'association de ces religieux ou de ces religieuses qui prononcent des vœux de chasteté et d'obéissance sera « illicite » : point de congrégation qui puisse subsister avec ces deux vertus funestes, avec ces deux promesses néfastes; « l'ordre public » le défend. Nous ignorons quel genre de philosophie ou d'histoire a pu donner à M. Waldeck-Rousseau une telle notion de « l'ordre public » ; nous serions curieux de savoir comment les vœux d'un saint Bernard, d'un saint Vincent de Paul, d'un dom Carpentier, d'un Lacordaire ou d'une sœur Rosalie, peuvent troubler « l'ordre public » plus que les vœux d'un franc-maçon ou d'un saint-simo-

rien; peut-être même voudrions-nous qu'on nous prouvât que les serments religieux de telle ou telle congrégation sont plus contraires à « l'ordre public » que les serments politiques de telle ou telle société. Il faut au moins admirer M. Gambetta, M. Gougeard, M. Rouvier et tant d'autres anciens ministres ou serviteurs du « grand ministère », d'avoir une connaissance si délicate et une horreur si honnête du mal que font à l'État, à « l'ordre public », les vœux de chasteté et d'obéissance. Soit. M. Waldeck-Rousseau emprisonnera pour six mois la Fille de la Charité; il frappera d'une amende de 2000 francs la Petite-Sœur des Pauvres; il punira des mêmes peines le Trappiste qui défriche la terre marécageuse, le Bénédictin qui écrit les annales de notre antique littérature, le Frère de la Doctrine chrétienne qui enseigne à l'enfant de l'ouvrier la lecture et l'écriture : ces religieuses et ces religieux n'ont pas le droit de vouer volontairement, temporairement, leur liberté au service de Dieu ou même de l'humanité; nos libéraux l'affirment! Jusqu'à ce jour, aucun de nos juristes n'avait estimé qu'un de ces vœux pût être un délit : ceux mêmes des législateurs à qui la France a dû le décret de l'an XII n'ont pas professé cette opinion; ni davantage les légistes qui ont interprété à l'envi l'article 291 de notre Code pénal. Mais ce n'est pas tout pour M. Waldeck-Rousseau que de garantir avec tant de vigilance la liberté de l'individu contre les vœux monastiques de l'obéissance et de la chasteté ; il faudra qu'il la garantisse également contre les contrats qui aliènent la liberté du domestique, du travailleur : tout engagement devient « illicite », quelque maître qu'on serve par une association. Eh bien! supposons que la loi de M. Waldeck-Rousseau ait la sanction du Parlement; supposons même qu'il n'ait aucun scrupule à disperser les congrégations autorisées que la vindicte de M. Jules Ferry avait dû légalement épargner. Comment distinguera-t-il le clergé séculier et le clergé régulier? Est-ce que le clergé séculier ne prononce pas, lui aussi, des vœux d'obéissance et de chasteté? Est-ce qu'il n'a pas une hiérarchie, une discipline? Est-ce qu'il ne forme pas une association? Et que répondra le ministre de l'intérieur, quand les radicaux, ces grands justiciers, demanderont, au nom de l'égalité, l'application totale de la loi que M. Waldeck-Rousseau nous aura faite ainsi, au nom de la liberté? Traduira-t-il l'archevêque de Paris et tous les prêtres de son diocèse devant ce tribunal correctionnel qui aura déjà condamné les congréganistes pour crime d'association « illicite » ? Et, dès lors, quel clergé nouveau la république instruira-t-elle et investira-t-elle pour le service du culte catholique, si toutefois elle consent encore à laisser aux catholiques le droit de se réunir et de communier

ensemble, devant les mêmes autels, avec les mêmes prières et les mêmes rites, au pied du même Dieu?...

M. Paul Bert, après une lettre adressée à M. Castagnary qui a eu la gloire d'être son collaborateur, a publié l'édit qu'il avait préparé pour régler « l'exercice du culte catholique ». A l'entendre, c'est le Concordat qu'il veut pratiquer, simplement, purement, quasi saintement; rien que le Concordat, dans tout son esprit et à la lettre. Or, M. Paul Bert commence par aggraver la sévérité des lois qui constituaient ce qu'il appelle « la police extérieure » du culte catholique. Que, sans la permission de l'autorité civile, un prêtre publiât un acte du Pape ou les décrets d'un concile, fît une annonce au prône ou bien ouvrît une chapelle; qu'un prédicatenr influençât par un sermon le vote des électeurs ou inculpât en chaire tel ou tel citoyen; qu'un ecclésiastique ne résidât point au lieu où il a son titre et doit avoir sa fonction : ces faits n'étaient que « blâmables » aux yeux du législateur de 1801 et le délinquant était poursuivi « comme d'abus ». M. Paul Bert s'enorgueillit de les transformer en « délits passibles de l'amende ou même de la prison ». Et qui infligera les peines? Un magistrat quelconque? Non, le ministre des cultes lui-même, de par sa justice administrative... M. Paul Bert continue d'améliorer le Concordat avec le même soin libéral et respectueux. Dans les grands séminaires, il supprime les bourses accordées par l'État; de petit seminaire, il n'en veut plus qu'un seul par département. Désormais plus de traitement pour les chanoines; M. Paul Bert laissera mourir ceux du jour sans leur retirer le traitement que l'État leur assurait; mais, dès qu'ils auront disparu de ce monde, plus la moindre obole de l'État au prêtre infirme ni au vieux prêtre! Quant aux cures qui, faute de prêtres, resteraient vacantes deux ans, on les supprimera. On fermera les églises, les chapelles, les oratoires, où ce n'est pas le clergé paroissial qui officie régulièrement. L'État reprendra possession de tous les immeubles affectés « soit à des services du culte, soit à des établissements ecclésiastiques; » on expulsera les communautés des maisons qu'elles habitaient en vertu d'un bail de l'État ou par sa faveur; hors de son évêché l'évêque, hors de son séminaire le séminariste! Il ne faudra pas que le presbytère ait une ampleur trop luxueuse ni que le jardin en soit trop grand; on réduira dans l'appartement l'espace superflu; on rognera le jardin jusqu'à la mesure de six acres; le surplus du terrain, on en gratifiera la commune. Le maire pourra « requérir » les clefs de l'église pour toutes les cérémonies civiles que l'usage « consacre ». Le ministre des cultes révoquera lui-même les fabriciens, sur la proposition de l'évêque et après avis du préfet, ou sur la proposition

du préfet et après avis de l'évêque. Quand les ressources de la fabrique seront insuffisantes, la commune sera obligée d'entretenir, de réparer ou de reconstruire l'église ou le presbytère; dans le même cas, elle devra fournir une indemnité de logement au curé ou au desservant, s'il n'y a pas de presbytère. Mais M. Paul Bert a la généreuse précaution d'ôter à la fabrique le revenu qu'elle tirait du cimetière et des pompes funèbres; en outre, défense à la fabrique d'avoir un tronc dans l'église et défense au fabricien d'y quêter, si ce n'est pour les besoins du culte, ou de quêter à domicile, sans la permission du maire. Enfin, le clergé n'aura plus le droit d'acquérir un immeuble ou d'accepter un don, un legs, qui lui en transmettrait un; l'évêque ne pourra recevoir aucun don ni aucun legs pieux qu'en rentes de l'État et avec l'autorisation du gouvernement; le notaire qui manquerait à l'observance de ces prescriptions subirait une amende de 1000 à 10 000 francs. Voilà toute l'ordonnance de M. Paul Bert. Que l'Église de France obéisse à cet édit et la république n'aura plus qu'à l'honorer, même à la protéger!

Citer ces articles de loi, c'est assez pour juger, ce semble, la législation et le législateur. Grâce à Dieu, grâce à l'esprit de paix et de liberté qui vient de souffler pendant trois quarts de siècle sur cette France si lasse des persécutions et des guerres religieuses du passé, l'ordonnance de M. Paul Bert est odieuse d'avance à presque tout le monde, sauf à une secte plus ou moins infime du parti républicain. Non, certes, qu'il n'y ait à côté de cette secte une minorité jalouse et capable d'abolir, si elle le pouvait, ce catholicisme qui est encore, selon le mot de M. Thiers, « la religion de la majorité. » Mais cette minorité même sent que l'heure n'est pas opportune et elle a peur, sinon de violer un droit et d'outrager une vérité, au moins d'offenser et d'irriter une grande partie de la nation, la pluralité de ses électeurs. Et puis, ce qu'il y a d'hypocrite et de fourbe dans l'ordonnance de M. Paul Bert révolte la loyauté ou mécontente la logique d'une foule de républicains ou de radicaux eux-mêmes. Son dessein haineux est bien manifeste : en prétendant soumettre l'Église au régime le plus strictement rigoureux du Concordat, ce qu'il veut réellement, c'est appauvrir le clergé, c'est l'empêcher de se recruter, c'est diminuer le nombre de ses autels; surtout, c'est le tracasser et le terroriser, c'est l'avoir sous son empire et à sa merci. Eh bien! disent les républicains, est-il digne de la république d'imiter ainsi le despotisme des Jacobins et de Napoléon Ier? Et quel en sera le bénéfice pour la république? M. Paul Bert pense-t-il si facile de dégrader ou de tyranniser cette Église qu'il nomme « la recommenceuse éternelle? » Pense-t-il que

par ces vexations qu'il faudra peut-être exagérer d'excès en excès jusqu'au martyre, il amoindrira la puissance de l'Église dans les consciences et dans les cœurs de ses fidèles? Ou plutôt n'a-t-il pas à craindre que sa « police » ne se trompe et ne ranime en France la force de ce catholicisme qu'il veut affaiblir et à peu près détruire? Oublie-t-il que la France, quelque gouvernement qui la domine, se plaît à défendre les vaincus, à relever les opprimés? D'ailleurs, faut-il méconnaître la leçon que M. de Bismarck, finissant son *Kulturkampf*, donne à M. Gambetta? Tel est le langage des politiques dans le parti républicain. Les « intransigeants » ne se récrient pas moins. Quoi! M. Paul Bert a déclaré, avec eux, que le catholicisme corrompt les peuples! Et, cette religion qu'il abhorre, il s'occupe timidement, lui matérialiste, lui athée, à en régler le culte! L'Église est, selon lui, une ennemie implacable de l'État, et, quand il devrait les séparer, il raffermit à sa manière le lien qui les attache! Il a promis d'anéantir l'Eglise et il la maintient! Il a juré la mort du clergé et il fait du clergé le pensionnaire de l'État! Au moins, s'il obligeait le clergé à enseigner les fameux principes de 1682 et à prêter le serment républicain! S'il interdisait au clergé le port du costume ecclésiastique! Voilà la plainte des radicaux. M. Paul Bert n'a donc l'approbation ni des libéraux ni des autres. Espérons que, combattu par M. Jules Simon et par M. Rochefort, il ne sera pas soutenu par M. de Freycinet, et, souhaitons que M. Jules Ferry, pour rivaliser victorieusement avec M. Paul Bert, n'imagine pas un édit plus hardi encore! Nous autres, catholiques et conservateurs, nous n'oublierons aucun de nos devoirs, dans cette lutte où nous avons à sauvegarder non seulement tous les intérêts de nos croyances, mais la paix religieuse de notre patrie et l'une des libertés les plus nécessaires de cette même société moderne dont M. Paul Bert invoque si étrangement les droits.

Quel que soit le sort des lois préparées par M. Gambetta ou celui des lois qu'il provoque par ce triste genre d'émulation, le désordre est déjà grand dans les esprits ; et c'est un premier mal, plus ou moins latent, que la république aura, ce semble, à regretter tôt ou tard. De ce mal qu'est-ce qui peut consoler la France? Est-ce son administration militaire? Est-ce sa politique extérieure? M. le général Billot a renvoyé M. le général de Miribel, le chef énergique et savant de l'état-major général : cet acte n'est certes pas le témoignage d'une vigueur intelligente, d'un patriotisme courageux; et les autres actes du nouveau ministre de la guerre nous laissent douter qu'il soit un soldat capable d'exercer librement son initiative et de porter vaillamment sa responsabilité. Quant à nos affaires étrangères, elles sont dans un état pénible. M. Tirard et M. de

Freycinet faisaient hier à la Chambre des aveux qui accusent singulièrement la diplomatie de la république. M. Tirard confessait qu'il avait fallu rompre les négociations engagées avec l'Angleterre pour le traité de commerce. Assurément, l'Angleterre a été fort exigeante, ses conditions étaient excessives. Mais à quels sacrifices la diplomatie de la république n'avait-elle pas cru indispensable de condescendre pour se ménager l'amitié de l'Angleterre par ce traité? Et voilà quels égards, quelle reconnaissance l'Angleterre a pour la république! Ou bien faut-il dire que la république a manqué soit de l'autorité soit de la dextérité dont elle avait besoin pour conclure ce traité de commerce? Faut-il dire que cette république, qui se vante de porter chez tous les peuples, dans les plis de sa toge, la paix et la fraternité, est impropre à unir par le moindre pacte commercial deux nations qui, comme l'Angleterre et la France, n'aspirent qu'à lier leurs intérêts? Il y a là une déception. Quel étonnement aussi pour le public que d'apprendre de la bouche de M. de Freycinet, répondant à une question de M. Tenot, qu'après presque une année de combats et de dépenses, la France n'a pas encore pu effectuer en Tunisie une seule réforme financière ou administrative, et que, la réorganisation qu'on devait y opérer conformément au traité de Bardo, il faut la retarder encore? M. Gambetta promettait pour le 15 février le plan de cette réorganisation. Si M. de Freycinet n'a pas encore le sien, à qui en imputer la faute? A lui seul ou à la république, à ce régime variable qui, en changeant sans cesse les pouvoirs de l'État, change sans cesse, de ministère en ministère, la direction de sa politique extérieure? Quant à l'Égypte, il faut savoir gré à M. de Freycinet de la prudence avec laquelle il veut y régler les difficultés que M. Gambetta, lui, voulait y trancher si impétueusement. Que M. de Freycinet soit après M. Gambetta le pacificateur brusque et bienfaisant que fut M. Barthélemy-Saint-Hilaire après M. de Freycinet lui-même; que M. de Freycinet refuse d'aventurer devant Alexandrie le drapeau qu'il aventura devant Dulcigno, nous n'avons qu'à l'en féliciter, sans avoir à en bénir la république. Toutefois, nous ne sommes pas rassurés. Arabi-bey et la coterie militaire qui le suit, le parti prétendu « national » qu'il mène, l'assemblée de ces notables qui tremblent sous son regard et fléchissent sous ses ordres, veulent bien ne pas contester à la France et à l'Angleterre le droit de leur contrôle budgétaire. La nouvelle note que lord Granville a envoyée à Constantinople, avec l'approbation du gouvernement français, a eu la vertu de calmer l'ire du Sultan. Tant mieux! Mais, si un trouble quelconque, en livrant l'Égypte à l'anarchie, nécessite cet arbitrage de l'Europe auquel M. de Frey-

cinet s'estime heureux de pouvoir recourir, est-il bien certain que cet arbitrage nous soit avantageux? Qui peut nous garantir que, dans un congrès européen, l'Angleterre et l'Italie, qui ont refusé de reconnaître le traité du Bardo, ne présenteraient pas elles-mêmes la protestation que la Turquie a élevée contre ce traité? Et quelle ne serait pas notre humiliation si ce congrès, en empêchant l'Angleterre d'occuper Alexandrie, forçait la France à évacuer Tunis? Il y a là un péril que M. de Freycinet doit avoir prévu...

C'est vers l'Orient, en Herzégovine et sur la frontière de la Galicie, qu'il faut aujourd'hui craindre un orage pour l'Europe. Les événements y sont mystérieux. L'Autriche se contentera-t-elle de réprimer l'insurrection qui a éclaté en Herzégovine? Les hasards de la guerre conduiront-ils ses armes dans le Monténégro? Se croira-t-elle forcée de contenir la Serbie? Les agitateurs du parti panslaviste soulèveront-ils contre elle toutes ces populations belliqueuses? Et alors la main qui lui montre le chemin de Salonique la poussera-t-elle dans cette voie? C'est déjà un problème bien grave. Car plus l'Autriche étend son empire à l'Orient, plus l'Allemagne est libre d'étendre le sien à l'Occident; plus l'Autriche conquiert de provinces slaves, plus elle livre ses provinces allemandes au voisin qui les convoite. Mais le problème se compliquerait terriblement et l'Europe aurait à s'alarmer pour ses destinées, si ces hostilités devenaient la cause d'un conflit de l'Autriche et de la Russie. Ce conflit, auquel l'Allemagne assisterait avec une faveur plus que bienveillante pour l'Autriche, le tzar fera tout ce qu'il pourra pour que la Russie l'évite, nous en avons l'espoir. Bien imprudent ce général Skobeleff, qui, non content d'avoir excité, à Moscou, le patriotisme du peuple russe contre l'Autriche, est venu, à Paris, s'écrier en recevant des étudiants serbes : « L'Allemand, voilà l'ennemi ! » Plus imprudent encore le général Ignatieff, s'il conspirait avec le parti panslaviste pour provoquer une lutte de la Russie et de l'Autriche! Peut-être l'année 1882 verrait-elle, sur la frontière de la Galicie ou plus loin, une autre bataille de Sadowa ou de Sedan dans laquelle succomberait le troisième des grands empires qui entouraient la Prusse et dont la double épée de M. de Moltke et de M. de Bismarck aimait à prendre la mesure... Le tzar a, dit-on, rappelé en Russie le général Skobeleff et les journaux de Saint-Pétersbourg ont désavoué les discours de ce téméraire soldat. Il importe que, par ses conseils, la France aide la Russie à rester en paix, à se défier, à se préserver, à s'abstenir : c'est notre intérêt national qui le veut. Près de nous, un peuple qui est encore monarchique, l'Italie, nous emprunte le principe du suffrage universel, mais en assurant à la minorité sa part de représentation. Grâce au vote

« limité » qui fonctionnera dans les collèges où il y aura cinq députés à élire et qui ne permettra à l'électeur que d'inscrire quatre noms sur son bulletin, la minorité possédera toujours une trentaine de sièges. Combien de temps le suffrage universel respectera-t-il ce privilège si nécessaire et si juste de la minorité? C'est la question. Le lendemain même du jour où cette loi était sanctionnée, le Pape adressait aux évêques italiens une encyclique faite surtout pour l'Italie, pour le salut de sa foi catholique. Encourageant les évêques à redoubler d'efforts pour défendre la religion contre les ennemis qu'elle a maintenant à Rome même, Léon XIII donne aux journalistes catholiques des avis mille fois chrétiens, mille fois sages : partout, fût-ce à Paris et fût-ce en république, ils ne doivent « reprendre les erreurs et les vices » que « dans un langage grave et modéré ». On annonçait de Madrid, vers le même temps, que les chefs carlistes qui se disposaient à guider à Rome un pèlerinage plutôt politique que religieux, en ont remis la direction aux évêques : sous ce patronage sacré, le pèlerinage ne sera plus qu'un acte purement religieux; ce sont les recommandations du Vatican qui ont opéré ce changement si rationnel et si raisonnable. Léon XIII va commencer, parmi les plus douces espérances, la cinquième année de son règne bienfaisant. Remercions-le de tant de services rendus à l'Église et au monde; remercions-le et puisse Dieu lui accorder la joie de finir bientôt cette grande œuvre de pacification religieuse à laquelle il consacre son pontificat !

Auguste Boucher.

---

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

## DU 9 AU 24 FÉVRIER 1882

Si deux négations, dit le proverbe, valent une affirmation, que penser d'un programme financier qui, pour établir son autorité et ramener la confiance, se borne à répéter trois fois, — Non? Quand ces *non* là sont signés par M. Léon Say, dont le prestige représentait la bienveillance de la haute banque, la Bourse rendue à la vie, devait, assure-t-on, retrouver son entrain des jours passés, et les fonds publics et les valeurs se coter immédiatement aux grands cours du temps jadis.

Nous sommes loin de la réalisation de ces brillantes espérances. Ni conversion, ni émission de 3 0/0 amortissable, ni rachat des chemins de fer; — l'abstention érigée en système, voilà ce que le ministre des finances avait déclaré en reprenant la direction des affaires, et la place croyant la période des imprudences closes et le calme assuré pour un certain temps, montrait d'abord des dispositions favorables, mais elle s'est aperçue bien vite que l'autorité et l'esprit de justice avaient été oubliés. Quand elle a vu le gouvernement, pour se dérober à une interpellation, pousser la faiblesse jusqu'à transformer un acte des plus graves, celui qui suspend la liberté individuelle, en un moyen de tactique parlementaire, et faire arrêter le président du conseil d'administration et le directeur de la Société de l'Union générale, dont le sort était lié à de si nombreux intérêts, l'avant-veille de la réunion des actionnaires, faire prononcer la faillite sur une plainte que la justice a reconnu, depuis lors, n'avoir point une base sérieuse, et prolonger leur détention, la Bourse d'abord et le public ensuite ont pris peur, et nous avons assisté, pendant cette quinzaine, au spectacle lamentable de la paralysie du marché par la désorganisation même des intermédiaires, chargés d'assurer l'exécution fidèle et sûre des transactions.

MM. Bontoux et Féder ont depuis été rendus, sous caution, à la liberté ; mais le coup avait été porté, et, dépassant le but que les adversaires les plus acharnés avaient cru atteindre, il a donné la ruine et la mort de tous côtés. L'effondrement de l'Union, si habilement préparé, est devenu ainsi un désastre commun au marché tout entier.

Nous sommes loin maintenant de ces heures où la passion du gain rapide mettait en liesse les officiers ministériels et les banquiers spéciaux qui s'occupent, à des conditions particulières, de l'achat et de la vente des valeurs. Personne ne se rappelle, en ces journées sombres, les remisiers habiles qui rabattaient avec une adresse si grande une clientèle grisée par les mirages de la fortune soudaine. On se précipitait alors, à l'envi, sous leur impulsion, à l'assaut de la cote, et la hausse entraînait la hausse. Le crédit était donné à tous, sans discernement et sans contrôle, avec l'espérance de franchir, chaque quinzaine, une étape nouvelle, et d'arrêter au moment opportun ces vertiges qui remplissaient d'or la caisse des courtages.

La bourrasque s'est abattue sans que les agents ou les courtiers aient eu le temps de se garer. Les bénéfices disparaissant d'un seul coup, il a fallu que par un effort énergique le sentiment de la loyauté fît décider la solidarité des charges, afin que le parquet pût réunir, en violant la loi avec l'autorisation du gouvernement, des ressources extraordinaires, indispensables pour faire honneur aux engagements, pendant que la coulisse donnait, par l'exactitude du payement accompli, un témoignage éclatant de probité et d'honneur.

A la liquidation du 31 janvier a succédé celle du 15 février ; on a déjà pu compter les blessés et l'on se prépare à enterrer les morts de la fin du mois. Tant que cette réorganisation intérieure ne sera point accomplie, la défiance du crédit subsistera et enlèvera toute élasticité à la Bourse. Les achats au comptant ne suffisent point en effet, quelle que soit leur importance, pour soutenir le marché des valeurs ; il faut que les achats à terme escomptent et concentrent les disponibilités que le temps apportera successivement. Seuls ils donnent aux affaires la vie et l'animation nécessaires. Tout ce qui peut augmenter leur sécurité est donc, l'instinct public ne s'y est point mépris, d'une utilité incontestable ; mais croire que de nouvelles mesures restrictives et l'application aux sociétés d'une loi draconienne pourraient empêcher la spéculation de perdre la mesure et d'engendrer les crises, serait une véritable puérilité autoritaire.

En 1838, sous le règne de Louis-Philippe, la loi sur la commandite, hérissée de défenses protectrices, régissait seule les sociétés,

et pourtant la folie des compagnies d'asphalte a éclaté; les bitumes sous toutes les formes ont servi de tremplin à des hausses sans limites, restées légendaires comme les ruines qu'elles ont causées.

Ce n'est point à une époque où les capitaux ont deux tendances opposées — mais également fécondes — que des dispositions restrictives peuvent être adoptées. D'une part, en effet, ils se divisent et se morcellent, augmentant le bien-être de ceux qui étaient, il y a peu d'années encore, les déshérités de la vie, accroissant la richesse des autres; et, d'un autre côté, la concentration des grands capitaux devient chaque jour plus nécessaire pour répondre sous toutes les formes aux besoins de l'outillage nouveau du monde. Au suffrage universel, qui tend partout à s'emparer de la direction des affaires, correspond l'avènement de la petite épargne réclamant sa part dans la création et dans les bénéfices des grandes entreprises. La Société anonyme, telle que la loi de 1867, a permis de la constituer, lui a donné libre passage. Espérer lui barrer la route, avec la volonté de la protéger malgré elle, serait une erreur dangereuse dont les conséquences deviendraient funestes au crédit de la France. On arriverait vite à détruire l'importance du marché de Paris et l'action qu'il exerce maintenant, au grand avantage du pays, sur les centres financiers de la vieille Europe et même sur l'Amérique. L'expérience a sans doute montré que la loi de 1867 peut et doit recevoir des améliorations importantes, et les droits des obligataires, entre autres, réclament une sauvegarde qui leur fait presque complètement défaut; mais aucune atteinte, sous une forme quelconque, ne doit être portée, encore une fois, aux facilités accordées pour l'association des capitaux, et, il serait très avantageux que la loi nouvelle cherchât à les rendre plus considérables encore.

Par contre, les agents de change ont grand besoin d'être rappelés à la stricte observation de leurs devoirs, et le gouvernement a l'obligation absolue d'imposer un règlement qui réprime toute irrégularité avec une sévérité extrême. Il importe de revenir aux vieilles traditions, et de s'assurer, non seulement de la réalité des capitaux des nouveaux titulaires, mais aussi des garanties que présentent leur caractère et leur moralité.

La transition maladive que subit la Bourse en ce moment ne doit pas cependant effrayer l'épargne. La crise, nous le répétons encore, est essentiellement une crise de spéculation; il est donc très naturel de voir les intermédiaires violemment atteints, avoir peine à se remettre d'une si rude secousse, se défier les uns des autres, mesurer le crédit à une spéculation épuisée, et contribuer ainsi à l'affaissement des cours. C'est au contraire pour les capitaux

disponibles l'heure des placements avantageux. Un bon revenu donné par une valeur de tout repos, — ce mirage que l'on ne pouvait réaliser en ces derniers temps, — est maintenant à la portée de tous. Il faut se hâter d'en profiter, car l'argent est abondant, et, dès que la confiance aura reparu, sa puissance, faisant sentir son action, soulèvera la cote.

Trois nouvelles avant de terminer ce résumé de la quinzaine. L'abaissement de l'escompte à Londres, de 6 à 5 pour 100, a déterminé le conseil de régence de la Banque de France, à diminuer de 1/2 pour 100 le loyer de l'argent ramené à 4 1/2, pendant que le taux des avances sur titres était maintenu à 5 1/2. Le dernier bilan est favorable. L'encaisse or s'est accru de 9 587 047 fr. Le portefeuille a diminué à Paris de 26 378 393 fr., et dans les succursales, de 32 894 350 fr., et les avances de plus de 13 000 000. Ces indications sont rassurantes, et l'on en doit tenir grand compte.

Le 12 avril, la conférence monétaire, qui n'a pu, l'année dernière, aboutir à aucun résultat, doit reprendre ses séances, et déjà des pourparlers préparatoires ont eu lieu par voie diplomatique, afin de faciliter l'entente.

Enfin, conformément à l'arrangement intervenu entre la Porte et les porteurs de titres de la dette ottomane, les membres de la commission financière devant représenter les créanciers à Constantinople et gérer les revenus concédés, viennent d'être nommés. Le départ des membres du conseil est très prochain, et ils entreront immédiatement en fonctions.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

# LA FRANCE

## DANS LES LUTTES RELIGIEUSES DE L'EUROPE[1]

---

### ANGLETERRE (SUITE)

### VII

La reine Élisabeth, invariablement résolue à détruire le catholicisme dans son royaume, ne l'était nullement d'abord à verser le sang des catholiques. Son inimitié contre eux, déterminée principalement par les événements du dehors, alla toujours croissant, et dans la longue guerre qu'elle leur fit, on peut distinguer quatre périodes, marquées chacune par un progrès de violence.

Dans la première période, à son avènement, nous l'avons déjà vu, elle proclama sa suprématie, elle exclut des fonctions publiques quiconque ne la reconnaissait pas; elle abolit le culte catholique.

Dans la seconde, qui commence quatre ans plus tard, la foi catholique, ayant continué de subsister, nous avons vu également Élisabeth menaçant ou frappant dans leur liberté et dans leur fortune ceux de ses sujets qui ne pratiquaient pas son culte, mais elle respecte encore leur vie, et si, dans certains cas, les lois déjà votées par le Parlement les punissent déjà de mort, la reine défend qu'on en pousse jusqu'à cette extrémité l'application[2]. Les catholiques qui ne prennent pas le parti de s'exiler sont ruinés par les amendes, exposés à la prison, exclus des professions libérales; ils vivent, pour parler leur propre langage, « privés de toute prospérité terrestre, mais non encore persécutés jusqu'au sang[3] ». D'ailleurs, ils ne fournissent pas à la reine l'ombre d'un grief; et celle-ci, voyant décroître et disparaître chaque jour le clergé qui les assiste

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1882.
[2] Lingard, t. VII, p. 359.
[3] Butler, ch. xxx, § 2.

et ne peut se renouveler, attend avec sécurité, chez elle, la ruine de leur Église.

Vers 1570, tout change. Le clergé catholique anglais n'est plus menacé de s'éteindre. Le séminaire de Douai vient de se fonder ; des prêtres anglais se préparent sur le continent et vont bientôt évangéliser leur patrie[1]. Un peu plus tard, les Jésuites y pénètrent[2]. Dans le même temps, pour délivrer sa rivale, sa prisonnière, Marie Stuart, une première révolte, celle des comtes de Northumberland et de Westmoreland, éclate contre Élisabeth. Les catholiques anglais sont presque unanimes à désavouer cette révolte, ils la dénoncent et concourent à la réprimer. Mais ce sont quelques catholiques qui l'ont formée, les rebelles se proposent l'affranchissement de leur foi, et, dans leur complot, la reine a cru saisir la main de Rome[3].

Enfin paraît la bulle du pape Pie V, qui l'excommunie et la dépose, délie ses sujets du serment de fidélité et leur défend même de lui continuer obéissance[4]. Alors la persécution entre dans une phase nouvelle. A tout prix, la reine veut couper toute communication de ses sujets catholiques avec Rome et les pays qui relèvent de Rome. Apporter ou recevoir de Rome quelque écrit que ce soit, contenant un acte quelconque de juridiction, est réputé non plus désobéissance, mais trahison et, à ce titre, puni du dernier supplice. Les simples objets bénis par le pape ou en son nom, croix, images, *agnus Dei*, sont des emblèmes séditieux et exposent à la prison ceux qui les portent. A plus forte raison, le royaume doit-il se fermer à tout prêtre venant de l'étranger. On peut encore tolérer le vieux clergé, qui, du moins, n'est pas entré en relation avec les ennemis de la reine. Mais la seule présence des nouveaux missionnaires, des Jésuites spécialement, sur le territoire est crime capital. Crime capital aussi de leur donner l'hospitalité ou même de la recevoir chez eux à l'étranger. Dans ce déploiement de rigueur, Élisabeth est poussée et soutenue par la passion populaire. La journée de la Saint-Barthélemy a disposé aux représailles les nations protestantes. L'Angleterre l'a connue par Du Plessis-Mornay, alors âgé de vingt-trois ans, et quelques autres échappés du massacre, qui ont passé la mer à travers mille dangers et sèment autour d'eux,

[1] La fondation du séminaire de Douai est de 1568, l'envoi des premiers missionnaires partis de ce séminaire pour l'Angleterre, de 1574. (*Journal de Douai*, Introduction.)

[2] L'envoi des premiers Jésuites en Angleterre est de 1580. (*Ibid.*)

[3] *Journal de Douai*, Introduction, p. XLIV; Tierney's Dodd, t. III, p. 10 à 12; Froude, *Règne d'Élisabeth*, t. III, p. 545; et t. IV, p. 10.

[4] Le texte de cette bulle est donné par Tierney's Dodd, t. III, Appendice, nº 2.

chez qui leur donne asile, la colère et l'effroi [1]. Tandis que le gouvernement de la reine, le premier moment de surprise et de saisissement passé, dissimule encore et se contraint à faire bon visage au gouvernement de Charles IX, le peuple est impatient de vengeance contre « les papistes » qu'il a sous la main. Le Parlement se prévaut de la tragédie accomplie en France pour réclamer la mort de Marie Stuart [2]. Désormais tout apôtre catholique en Angleterre a la mort constamment suspendue sur sa tête et sur la tête de qui l'approche [3].

Cependant les complots formés contre Élisabeth se sont évanouis; après de longs délais, elle a fait tomber la tête de sa rivale, Marie Stuart. Elle n'a plus d'ennemis qu'outre-mer. Mais là se dresse contre elle Philippe II et sa formidable flotte. Le pape Sixte V, renouvelant la sentence du pape Pie V, et voulant qu'enfin elle soit mise à exécution, donne l'Angleterre au roi d'Espagne. Il convie les catholiques à lui livrer leur pays [4]. Vainement ceux-ci restent sourds à cette invitation du Saint-Siège et se lèvent unanimes contre l'envahisseur étranger. Parmi les plus considérables, les uns équipent à leurs frais des vaisseaux, qu'ils confient à des protestants, parce que les incapacités qui les frappent les empêchent de commander eux-mêmes; les autres arment et amènent sous les drapeaux de la reine tous leurs tenanciers. Lord Montague, ce même pair qui jadis, au début du règne, a combattu le serment de suprématie, y vient à la tête d'une troupe de cavaliers, ayant à ses côtés son fils et son petit-fils : toute sa race [5].

L'invasion écartée, la flotte espagnole dispersée et détruite, la reine jouit de son triomphe, en se livrant à un redoublement de persécution. Dans l'impuissance de l'Espagne à l'attaquer désormais, elle devenait de plus en plus, aux yeux de tous les ennemis de Rome, « la défenderesse de la foi [6]. » Elle couvrait Genève, comme les Pays-Bas, de son patronage, et c'était elle qui conviait les Suisses à défendre la ville de Calvin [7]. Henri IV, menacé et pressé par la Ligue, l'invoquait comme « tenant le premier lieu en la cause qu'elle soutenait », et se proposait pour être « son capitaine gé-

[1] Mme de Mornay, *Mémoires sur la vie de son mari.* (*Mémoires et correspondances de Du Plessis-Mornay*, t. I, p. 45, 71, et suiv.)

[2] La Motte Fénelon, dépêche du 11 octobre 1572. (*Correspondance*, t. V, p. 177.)

[3] Statut. 13, Elizabeth, cap. II, 1571; et statut. 27, Elizabeth, cap. II, 1585.

[4] Butler, t. II, ch. XXXV, § 1.

[5] Butler, t. II, ch. XXXV, § 3.

[6] Instruction du roi de Navarre à M. de Ségur, allant vers la reine d'Angleterre. (Du Plessis-Mornay, *Mémoires*, t. III, p. 32.)

[7] *Regina Anglia ad Helvetios*, 18 juillet 1591. (Du Plessis-Mornay, *ibid.*, t. V, p. 50.)

néral[1]. » Cependant, au milieu de tant d'hommages, le Jésuite Parsons, à Rome, continuait d'écrire contre elle et son autorité. Elle s'en vengea sur les catholiques qu'il lui était permis d'atteindre. Elle ne pouvait faire pis qu'auparavant contre les missionnaires : elle poursuivit plus impitoyablement les simples fidèles. Par un nouveau statut, rendu en 1593, ceux-ci furent étroitement confinés dans leur domicile avec défense de s'en éloigner de plus de 5 milles, sous peine de perdre tous leurs biens, s'ils avaient des biens, ou d'être chassés du royaume, s'ils n'en avaient pas[2]. De plus, ce domicile dans lequel on les renfermait avait cessé de leur être un asile. Pour poursuivre « les papistes » au fond de leurs domaines, pour y rechercher personnes, choses et actions suspectes, le gouvernement ne se contente plus de magistrats ordinaires, partout il lance des commissaires spéciaux, précédés et suivis d'espions de toute sorte; et ces commissaires, par un raffinement cruel, il les choisit tantôt parmi les gens de bas étage, avides d'humilier et de tourmenter les personnes de qualité, tantôt parmi la secte la plus hostile aux catholiques, les puritains, souvent en querelle avec la reine, mais toujours prêts à attiser et à servir sa haine contre l'ennemi commun. Tandis que les artisans, les laboureurs, constamment écrasés de lourdes amendes, et battus de verges ou marqués à l'oreille avec un fer rouge quand ils ne peuvent les payer, n'ont d'autre alternative que de fréquenter les temples protestants ou de périr de misère, les familles aisées ne goûtent plus à leur foyer un instant de paix. Sans cesse des bandes de proie s'y viennent abattre, fouillent, pillent et dévastent la demeure héréditaire et traînent en prison les habitants de tout sexe et de tout âge[3].

Rien ne répugnait davantage aux mœurs et au caractère des Anglais; aussi quand on se reporte aux confidences, aux récits contemporains, il semble que ces perquisitions aient répandu dans le corps entier des catholiques plus d'inquiétude et de malaise que le spectacle même des gibets de Tyburne[4], de ces gibets, où le bourreau ayant pendu le martyr n'attendait pas toujours qu'il eût cessé de respirer avant de lui ouvrir le ventre et de lui arracher les entrailles[5]. Tel était le supplice réservé

[1] Du Plessis-Mornay, *Mémoires*, t. III, p. 25.

[2] Statut. 35, Elizabeth, cap. II.

[3] A Yorkshire. Recusant Relation John Morris, *Épreuves de nos ancêtres catholiques*. 3e série.

[4] Voyez notamment le rapport du Jésuite Holtby à son supérieur Garnet, écrit en 1594 et publié par le R. P. Morris, de la même Compagnie, *Troubles of our catholics Forfathers*. (*Épreuves de nos ancêtres catholiques*. 3e série. Londres, 1877, p. 105 et suiv. Conf. Lingard, t. VIII, p. 302.)

[5] *Journal de Douai*, Introduction, p. LXXXI; et Appendice, p. 357.

au crime de trahison. Quand Élisabeth cessa de vivre en 1602, après quarante-quatre ans de règne, sous elle, deux cents catholiques environ, la plupart prêtres, avaient péri dans ce supplice [1], quatre-vingt-dix étaient morts en prison, et parmi ces derniers, un ancien favori de la reine, héritier de la plus noble maison des Trois-Royaumes, le comte d'Arundel, dont les dix ans de captivité à la Tour, après une jeunesse brillante et légère, donnèrent aux confesseurs de sa foi le plus humble et le plus sublime exemple [2]. Un beaucoup plus grand nombre de catholiques s'étaient eux-mêmes exilés, tels que ce Robert Pecham, enterré dans le cloître de Saint-Grégoire, au mont Cælius, avec cette épitaphe que l'on y peut lire encore : « Anglais catholique, après la rupture de l'Angleterre avec l'Église, il a quitté sa patrie ne pouvant supporter d'y vivre sans la foi, et il est mort à Rome ne pouvant supporter d'y vivre sans sa patrie [3]. » Enfin on ne saurait compter tous ceux qui avaient été enfermés, fouettés, bannis et surtout ruinés par les amendes et les confiscations. Avant 1588, avant l'époque des plus grandes rigueurs, un contemporain [4] en connaissait déjà par leur nom douze cents et déclarait qu'il en existait bien davantage [5].

Mais tandis que croissait de la sorte la violence de la persécution, persécuteurs et persécutés sentaient croître aussi la vigueur et les ressources de la résistance. Cette résistance, nous la connaissons durant les deux premières périodes de la lutte; nous l'avons vue déjà plus sérieuse que sous les règnes antérieurs, mais encore inerte et timide. Il nous reste à la montrer durant les deux périodes suivantes : les catholiques alors cessent de battre en retraite [6], ils marchent en avant, ils veulent regagner le terrain perdu : heureux si, dans la commune ardeur, chefs et soldats avaient toujours clairement discerné la route à suivre, les écueils à éviter.

La renaissance du catholicisme militant en face de l'anglicanisme triomphant est due à deux causes : la fondation des

[1] Dodd en compte 191; le docteur Milner, 204; le protestant Fox, 187. Le même Fox ne compte que 42 prisonniers morts durant leur captivité.

[2] Un manuscrit contemporain contenant sa vie et celle de son admirable femme, Anna Dacres, a été publié par leur descendant, le quatorzième duc de Norfolk, en 1857 : *The life of Philip Howard Earl of Arundel and of Anne Dacres his wife.* — M. Rio a aussi écrit la vie de ce comte d'Arundel dans son livre : *les Quatre Martyrs.*

[3] Montalembert, *les Moines d'Occident,* t. III, p. 353.

[4] Le docteur Bridgewater, catholique, dans son écrit *Concertatio catholica,* paru en 1594, et cité par Butler.

[5] Butler, t. I, ch. XXIII et XXXII; et t. II, ch. XXXVI. Turney's Dodd, t. III, part. IV, art. 7.

[6] Conf. Froude, *Règne d'Élisabeth,* t. IV, p. 110.

séminaires anglais sur le continent et l'introduction des Jésuites en Angleterre.

C'était à un sentiment à la fois religieux et patriotique qu'obéissait le docteur Allen, lorsqu'il résolut de préparer à son pays sur terre étrangère le clergé indigène qui ne pouvait plus pousser sur terre anglaise. Grâce à cet ancien principal du collège de Sainte-Marie, à Oxford, issu d'un vieux sang catholique du comté de Lancastre et mort cardinal à Rome, la succession du sacerdoce catholique n'a jamais été interrompue dans la Grande-Bretagne, comme en d'autres pays conquis par le protestantisme, en Suède et en Danemark, par exemple. La vieille Église proscrite n'y est jamais devenue une étrangère, aussi les compatriotes et les coréligionnaires de William Allen l'ont-ils nommé un second Moïse, destiné à conduire, à conserver le peuple de Dieu dans le désert, en attendant la terre promise. Au témoignage de ceux qui l'approchèrent, il avait de Moïse la douceur et l'autorité en même temps qu'un amour ardent pour sa nation[1]. Le premier séminaire anglais fut donc ouvert par lui, en 1568, à Douai, près d'une université que venait de fonder Philippe II, transféré quelque temps à Reims, sous la protection de la maison de Lorraine, durant les troubles des Pays-Bas, rétabli à Douai avant la fin du seizième siècle et maintenu successivement sous la domination espagnole et sous la domination française jusqu'à la destruction de tout établissement religieux en France, en 1793.

Rien de plus simple et de plus viril que les débuts de cette communauté ; rien de plus digne des premiers âges du christianisme[2].

[1] *Journal de Douai*, Introduction, p. XXI.

[2] Les journaux du collège de Douai, tirés des archives de l'archevêché de Westminster, et publiés par les Pères de l'Oratoire de Londres, ont déjà été plusieurs fois indiqués et cités ici. Un seul volume a paru, contenant les deux premiers journaux. Les noms des membres du collège, maîtres et élèves, et tout au moins jusqu'en 1593, leur arrivée, leur départ, leurs promotions dans l'ordre ecclésiastique et dans les grades universitaires, le passage des hôtes, la liste des martyrs, tous les événements qui touchent le collège sont consignés jour par jour en des notes très brèves et très simples sur ces précieux registres. C'est en les ayant sous les yeux, c'est à l'aide de l'introduction historique qui les précède et contient des lettres où le docteur Allen rend compte lui-même de son entreprise, et enfin, avec quelques autres documents insérés dans l'Appendice de ce premier volume, qu'on a pu retracer ici les débuts du collège de Douai. Faut-il avouer que celui qui écrit ces lignes n'a pu lire, sans quelque émotion, le nom de sa mère porté dans ce collège par un étudiant en théologie, qui y mourut à vingt-six ans, il y a trois siècles : « 6° *die* martii 1590, obiit Thomas Waters Cambro-Brytannus, auditor scholasticæ theologiæ valde diligens, corporis forma, ingenio, moribus, doctrina sic omnibus placens, ut hinc ad Deum abiens triste omnibus quia magnæ juvenis spei fuit

Là, au sein d'une vie frugale et austère, quelques jeunes gens fugitifs et dépouillés se préparaient par la prière et l'étude à la conquête, non d'une terre inconnue, mais de leur patrie. Parmi eux, le savoir était en honneur, la doctrine scolastique continuait d'être enseignée, leurs maîtres reconnaissant pour premier maître saint Thomas d'Aquin. On se souvenait des coutumes et des traditions d'Oxford, on tenait en haute estime, on recherchait avec ardeur les grades universitaires, on s'exerçait, on s'armait pour la controverse, mais surtout on avait soif du martyre. Comme Douai était situé à portée des côtes anglaises, au cœur de la province par où le commerce anglais pénétrait sur le continent, et sur le chemin de la Grande-Bretagne à Rome, les communications des proscrits avec la mère patrie, toujours incertaines et périlleuses, étaient néanmoins perpétuelles. Ce n'étaient pas seulement des jeunes clercs qui venaient à la maison du docteur Allen, c'étaient aussi des fils de famille, destinés au monde et envoyés au delà de la Manche à la recherche d'une éducation qu'ils ne trouvaient plus chez eux; quelques prêtres déjà vieillis dans le ministère et voulant pourtant achever de s'instruire; des fidèles qui avaient pactisé avec l'hérésie et désiraient « se réconcilier »; parfois des hérétiques ou curieux, ou ébranlés. Là parvenaient sans cesse, à travers le détroit, les nouvelles des frères persécutés; on se redisait leurs épreuves, leurs travaux, leurs espérances. Parfois, avec le mirage de l'exil, on croyait, au plus fort de la tempête, toucher la terre promise : toute l'Angleterre et même les plus redoutés persécuteurs étaient près de se convertir. Il y avait aussi des jours de deuil : c'étaient ceux où l'on entendait raconter une défection, une parole indiscrète ou coupable, arrachée çà et là par surprise ou par violence. Avec quelle inquiétude alors on s'informait de la vérité et quel soin on prenait de consigner plus tard, dans le journal du collège, les démentis que recevaient souvent ces mauvais bruits! Apprenait-on, au contraire, les derniers combats de quelques missionnaires, leurs intrépides professions de foi dans les geôles ou sur les échafauds,

reliquerit sui desiderium; præsertim quia florente jam ætate annos ætatis plus minus 26 numerans ex vivorum numero excessit. »

Si je me suis permis cette citation, c'est pour montrer par le plus modeste exemple quel intérêt la publication des Pères de l'Oratoire peut présenter aux familles, mêmes françaises, qui ont eu des ancêtres catholiques en Angleterre. Il faut souhaiter maintenant que cette publication, faite avec le plus grand soin, se continue sans trop de lenteur. On nous promet pour les volumes suivants, d'abord des récits de martyres écrits par des témoins oculaires, ensuite la collection complète des lettres publiées et inédites du cardinal Allen. Rien n'importe davantage à l'histoire du catholicisme en Angleterre.

leurs tortures héroïquement supportées : la maison était en fête et les anciens avaient peine à retenir les plus jeunes, impatients de voler sur la trace sanglante de leurs aînés.

Les premiers prêtres partis du séminaire de Douai débarquèrent en Angleterre, en 1574. Ils étaient quatre. L'année suivante, il en vint sept. En 1580, il en était venu plus de cent [1]. Le premier résultat de leur mission fut de séparer nettement le petit troupeau catholique de l'Église anglicane qui l'enveloppait de toute part, de faire cesser entre les deux cultes toute promiscuité. En dépit des injonctions, des menaces et des châtiments, les femmes catholiques d'abord, les hommes plus tard, s'éloignèrent des temples protestants [2]. Ensuite le petit troupeau, ainsi mis à l'écart, commença de s'accroître, beaucoup de brebis égarées y rentrèrent.

Cependant, à cette tâche chaque jour grandissante, les ouvriers formés par Allen cessaient de suffire. Allen appela les Jésuites à leur aide [3]. Les Jésuites étaient alors le seul ordre religieux qui comptât des Anglais dans son sein [4], circonstance qui désignait clairement la plus conquérante des milices monastiques pour la plus difficile des conquêtes. A cette conquête une lettre de saint Ignace au cardinal Pole, en 1555, avait voué d'avance ses enfants [5]. En 1579, ils reçurent la direction du collège anglais fondé à Rome, par le pape Grégoire XIII, à l'imitation de celui de Douai. A Eu, en Normandie, en face des côtes britanniques, le duc de Guise leur en avait donné un autre qui dura jusqu'à sa mort en 1589 [6]. Bientôt deux établissements semblables leur furent confiés en Espagne par Philippe II [7]. En 1580, ils envoyèrent en Angleterre leurs deux premiers missionnaires : Edmond Campian et Robert Persons [8].

[1] *Journal de Douai*, Introduction historique, p. LXII.

[2] Que les femmes aient été les premières « récusantes » avant et malgré leurs maris, je le conclus du rapport déjà cité du Jésuite Holtby à son supérieur Garnet, en 1594. Que tous les catholiques fidèles soient devenus, mais non sans peine et sans effort « récusants », je le conclus des lettres en 1578 d'Allen, et 1592, citées dans l'Introduction historique, p. XLV, LX et suiv.

[3] Butler, t. I, chap. XXXI, § 2. *Journal de Douai*, Introduction historique, p. LXIII.

[4] *Journal de Douai*, ibid.

[5] « Illa quam divina supremaque charitas nobis impertitur cupiditas serviendi animabus istorum regnorum juxta minimam vitæ nostræ rationem. » (Saint Ignace au cardinal Pole, 24 janvier 1555. Lettre citée en note dans l'Introduction historique du *Journal de Douai*.)

[6] John Morris, *Épreuves de nos ancêtres catholiques*, 2e série. *Vie du P. William Wesdon*, ch. II.

[7] *William Holt. S. J.* 1596 : « Quibus modis ac mediis religio catholica continuata est in Anglia. » (*Journal de Douai*, Appendice, p. 376 et suiv.)

[8] A la date du 7 juin 1580, le *Journal* du collège mentionne le passage

Campian, savant homme et éloquent apôtre, entré dans la Compagnie de Jésus, après avoir hésité quelque temps entre l'anglicanisme et l'Église romaine, devait, dès son retour en Angleterre, ouvrir à son ordre un chemin que son ordre ne devait plus se lasser d'y suivre : le chemin du martyre. Il périt, avec deux autres Jésuites, le 1er décembre 1581, et fort peu de temps après, ses frères écrivaient dans les annales du collège anglais à Rome : « Campian et ses compagnons, eussent-ils vécu cent ans, leur vie n'aurait pas tant valu que leur prompte et glorieuse mort. Cette mort a réconcilié près de quatre mille hérétiques avec l'Église, et rendu beaucoup de catholiques, auparavant timides et disposés à faiblir, hardis et fermes. Jamais, depuis le commencement de la persécution, la messe n'a été aussi souvent célébrée et suivie par une assistance aussi nombreuse dans chaque quartier de Londres [1]. » Parsons [2], avec un zèle pareil et des dons peut-être plus rares, eut une destinée moins enviable ; rappelé à Rome pour diriger, de là, ses frères à travers les pays qu'il était forcé de quitter, il devait, durant un long et orageux gouvernement, devenir un signe de contradiction jusque parmi les catholiques.

Dès 1582, Allen écrivait : « L'exil engendre de lui-même murmures, récriminations, disputes et mécontentements. Quand Moïse eut à conduire son peuple dans le désert, il en a beaucoup souffert... C'est un mal particulier aux exilés ; il ne faut pas nous en laisser abattre [3]. » En effet, ces querelles ne manquèrent pas aux proscrits. Le clergé séculier prit ombrage des Jésuites, les accusa, malgré leur petit nombre dans la mission [4], de vouloir tout dominer et tout conduire et ne rendit pas toujours justice à leurs services. Les élèves du collège anglais, à Rome, allèrent jusqu'à se révolter ouvertement contre leurs maîtres. D'autre part, les Jésuites avaient peu d'égards pour les séculiers et redoutaient jusqu'au pouvoir

des deux missionnaires à Reims et l'enthousiasme avec lequel ils y furent accueillis : « De quibus tanta speramus quanta possumus maxima..... tantum debemus miseri Angli tantæ et tam sanctæ Societati. » (*Journal*, p. 166.) Campian, comme d'ailleurs plusieurs autres membres de sa Compagnie, était un ancien élève du collège.

[1] *Journal du collège anglais*, p. 78.

[2] Le nom de ce célèbre Jésuite est écrit tantôt Parsons, tantôt Persons, dans les *Records, etc.*, publiés récemment par sa Compagnie. Le *Journal du collège anglais*, à Rome, contient la liste de ses ouvrages, p. 528.

[3] *Journal de Douai*, Introduction, p. LXXVII.

[4] En 1598, sur environ quatre cent cinquante prêtres, il n'y avait encore en Angleterre que seize Jésuites. Ils y sont venus en beaucoup plus grand nombre, dès les premières années du dix-septième siècle. (*Journal de Douai*, Introduction, p. LXIV et LXV.)

épiscopal. Malgré les besoins, malgré les vœux de la plupart des catholiques, Parsons s'opposa opiniâtrément à l'envoi d'aucun évêque au delà du détroit[1]. Le crédit même et l'autorité du cardinal Allen à Rome, dans les derniers temps de sa vie, étaient devenus à charge aux hommes qu'il avait jadis appelés à partager son œuvre[2]; toujours prêts à obéir et à se dévouer jusqu'au martyre, ils ne voulaient plus d'autres supérieurs que ceux de leur ordre.

Ces misères ne peuvent être ici passées sous silence : elles ont trop occupé, trop affligé les catholiques anglais de ce temps. Lorsqu'ils durent renoncer à des espérances hâtives, lorsqu'ils virent s'éloigner indéfiniment cette conversion de leur pays qu'un instant ils avaient imaginée prochaine, ils imputèrent volontiers leur mécompte à leurs divisions, ou plutôt, selon l'usage, chaque parti en accusa le parti contraire. A vrai dire, ces rivalités cléricales, au sein d'une Église persécutée, auraient eu peu de durée, ou tout au moins peu de portée, s'il ne s'y était joint un dissentiment tout autrement profond et irrémédiable.

A partir de la bulle de saint Pie V, déposant Élisabeth, il y eut, sur la question fondamentale que décidait cette bulle, deux croyances, deux doctrines opposées parmi les catholiques d'Angleterre. A l'intérieur du pays, ils continuèrent de reconnaître pour leur souveraine, de droit comme de fait, la reine persécutrice. Au dehors, les bannis, les réfugiés, la tinrent pour déchue ; et lorsque Sixte V eut donné les Iles Britanniques à conquérir au roi d'Espagne, Philippe II, repoussé par les uns à titre d'étranger, fut tenu par les

[1] Cette querelle des Jésuites avec le clergé séculier, qui se prolongea et s'envenima même sous Jacques Ier, est longuement racontée par Dodd, qui prend vivement parti contre les Jésuites (Tierney's Dodd, t. III), et par Butler, moins hostile aux Jésuites, mais également favorable au clergé séculier (t. II). D'autre part les Jésuites viennent de faire paraître un rapport très complet et très étendu, présenté au pape, en 1596, par le cardinal Sega, sur le collège anglais à Rome. Ce rapport défend les Jésuites de toutes les accusations élevées contre eux. (*Records of the English Province S. J. Diary and Pilgrim Book of the English College*. Rome.) La volumineuse et précieuse collection de souvenirs sur la province anglaise de la Compagnie de Jésus, récemment publiée, contient encore, çà et là, quelques autres renseignements sur la querelle des deux clergés. Toutefois les documents de cette nature n'y tiennent que peu de place. Au lieu de s'attarder à un débat aujourd'hui éteint, les Jésuites actuels s'attachent, avec grande raison, à remettre en lumière les labeurs généreux et féconds, les humbles et héroïques souffrances, au prix desquels leurs devanciers ont concouru à perpétuer la foi catholique à travers trois siècles de persécution.

[2] Voy. notamment la lettre du P. Agazzari S. J., recteur du collège anglais à Rome; au P. Parsons S. J., alors à Madrid. 25 septembre 1596. (*Journal de Douai*, Appendice, p. 387.)

autres pour légitime maître. Dans le premier parti, se rangeait, du moins sur le territoire anglais, le clergé séculier. A la tête du second, marchaient, sur le continent, les Jésuites et surtout leur chef, le P. Parsons, étroitement lié avec la cour d'Espagne, et constamment occupé, pour le triomphe de sa foi, de projets politiques. Quant au docteur Allen, son premier sentiment avait été contraire à la déposition d'Élisabeth, mais il l'avait abandonné par déférence pour le Saint-Siège[1]; et même lorsque l'expédition de Philippe II se préparait, ayant trouvé chez ce prince asile et appui, il avait à son tour soutenu sa cause par un *Avertissement à la noblesse et au peuple d'Angleterre*, qui accompagnait et commentait la bulle de Sixte V[2]. A de tels débats, pourtant, il voulut toujours que ses missionnaires demeurassent étrangers; il leur fermait la porte de son séminaire au point de défendre qu'on y traitât, même d'une façon générale et théorique, comme on le faisait alors dans toutes les écoles de théologie catholique, de l'excommunication des souverains et de ses conséquences. Il lui paraissait meilleur pour ses disciples d'ignorer ces questions que d'être tentés de les résoudre[3].

Questions, en effet, douloureuses et terribles pour quiconque entreprenait de rapprocher l'Angleterre du Saint-Siège! Si jamais sentence d'un pape contre un prince parut, à celui qui la rendait, rigoureusement conforme aux devoirs de sa charge et fut, en effet, motivée par d'incontestables et inexcusables attentats, ce fut assurément la déchéance prononcée contre la fille d'Anne de Boleyn, par saint Pie V. Et pourtant, cette condamnation, qui n'a pas détaché le peuple anglais d'Élisabeth, l'a éloigné davantage du Saint-Siège. Elle est tombée sur un pays trop ballotté par ses princes entre des cultes divers pour faire dépendre sa soumission de leurs croyances. Elle est survenue dans un temps où les nations se serraient autour de leur souverain et commençaient à se personnifier en lui. Elle a semblé mettre en contradiction, parmi « les papistes », comme les appelaient leurs ennemis, la foi religieuse et la fidélité politique; et plus tard lorsque Sixte V donna l'Angleterre à Philippe II, le père commun des fidèles parut, à une race indifférente encore à ses libertés intérieures, mais singulièrement jalouse de son indépendance nationale, le père commun parut le complice de l'étranger[4].

[1] Butler, t. I, chap. XLIV, § 1.
[2] Butler, t. II, chap. XXXV, § 2.
[3] *Journal de Douai*, Introduction, p. CV.
[4] Les bulles de saint Pie V et de Sixte V avaient été précédées d'une bulle de Paul III, excommuniant et déposant Henri VIII. Nous n'avons

Le même Sixte-Quint, il est vrai, a pu rendre contre Henri IV une sentence pareille à celle de saint Pie V contre Élisabeth avec un meilleur succès. Mais combien différait alors la situation des deux royaumes! Encore que la décision pontificale n'ait détaché de Henri IV ni les magistrats ni les gentilshommes, ni même les évêques déjà réunis en grand nombre autour de lui [1], toutefois elle s'adressait à un peuple pour qui la religion catholique était constamment demeurée religion nationale, elle répondait aux demandes d'un parti déjà formé et en armes au sein de la nation pour repousser un prince qui ne croyait pas ce que croyait son peuple, et n'eût-elle pas été rendue, la couronne de France aurait encore paru incompatible avec la foi protestante. De plus, Sixte V évita toujours soigneusement de livrer la France à Philippe II, comme il lui avait livré l'Angleterre. Il donna, par cette réserve, à Henri IV le temps de se convertir et de tout réconcilier en sa personne [2]. La papauté avait donc invoqué et maintenu en France une tradition encore vivante et n'avait pas offensé le sentiment national. Tout autre parut sa conduite à l'égard de l'Angleterre. Aussi, dans les cœurs restés catholiques et patriotes, quel déchirement, et dans les autres, quel redoublement de haine, quel obstacle à la pacification. On pouvait méconnaître ou braver de telles difficultés à distance, mais de près, sur le lieu de l'action, on ne les affrontait pas. De là les précautions prises par Allen pour tenir ses missionnaires à l'écart du conflit des deux puissances. De là aussi l'injonction, adressée par leurs supérieurs généraux [3] aux Jésuites qui posaient le pied sur le territoire anglais, de s'interdire tout entretien, tout écrit, toute

pas parlé de cette première bulle, parce qu'elle n'a point été publiée. Mais le professeur (aujourd'hui cardinal) Hergenröther, dans son livre intitulé : *l'Église catholique et l'État chrétien,* a fait sur la bulle de Paul III une observation qui s'applique également aux bulles suivantes. « Cette bulle portait contre Henri VIII excommunication et déposition. L'excommunication résultait du pouvoir spirituel du Saint-Siège. Mais rien dans la bulle n'indique que la déposition fût prononcée en vertu du même pouvoir. Le droit du pape à déposer Henri VIII découlait soit du droit public de l'Europe au moyen âge, soit spécialement de l'hommage du royaume d'Angleterre au Saint-Siège. » — Dans le paragraphe suivant, le même auteur soutient que la déposition de Henri IV par Sixte V s'appuyait également sur le droit public de la France à cette époque. (Hergenröther, *Katolische Kirche und christlicher Staat,* chap. XIII, § 3 et 4.)

[1] Voy. *Luttes religieuses,* chap. VI, *la Ligue et Henri IV.*

[2] C'est ce qui vient d'être péremptoirement établi à l'aide des archives du Vatican, par M. de l'Epinois, *la Légation du cardinal Gaëtani en France.* (*Revue des Questions historiques,* octobre 1881. Conf. baron de Hübner, *Sixte V,* t. III.)

[3] Par Mercurianus, en 1580, et par Aquaviva, en 1607.

parole sur les matières d'État. Enfin, le pape Grégoire XIII, sans retirer la bulle de son prédécesseur, dispensa de l'observer. En principe, la condamnation d'Élisabeth subsistait toujours; dans la pratique, ses sujets catholiques étaient conviés, jusqu'à nouvel ordre, à n'en pas tenir compte [1]. Cette dispense leur fut apportée par les premiers Jésuites qui leur vinrent de Rome : Campian et Parsons [2].

Elle ne désarma pas les persécuteurs. Campian, gratuitement accusé d'un chimérique complot et mis à la question, put répondre d'abord aux commissaires de la reine, ensuite à la reine même qui voulut le voir et l'interroger en secret, qu'il la tenait pour sa véritable et légitime souveraine et lui devait à ce titre obéissance. Sur l'échafaud, il pria encore pour Élisabeth, « votre reine et ma reine », dit-il, avant d'expirer, aux témoins de son supplice. Mais lorsqu'on lui avait demandé : « Reconnaissez-vous au pape le droit d'excommunier et de déposer les souverains, et en particulier Sa Majesté? — Ce que vous me demandez, c'est mon sang, » avait-il répondu, ajoutant avec un sentiment bien anglais : « Il n'y a pas là matière à procès devant une cour de justice. Ce sont disputes d'école et non questions de fait à soumettre au jury. » Et pour n'avoir point voulu s'expliquer davantage, il avait été conduit au gibet [3]. Le même interrogatoire fut adressé à d'autres missionnaires, le plus souvent avec le même résultat [4]. Le moyen de poursuivre « les papistes » pour cause politique était trouvé. Leurs ennemis connaissaient désormais une question capable de les embarrasser, de les diviser, de les réduire à des réponses évasives et équivoques. Ils ne la leur épargnèrent pas. Par un procédé de recherche et d'accusation, qui devait se perpétuer après eux et se pratiquer ailleurs qu'en Angleterre, ils mirent à la torture les âmes mêmes, torture qui n'a pas toujours besoin d'être sanglante pour devenir

[1] Voici le texte de la décision pontificale. La bulle de saint Pie V ayant menacé d'excommunication quiconque obéissait à Élisabeth et à ses lois, Grégoire XIII déclarait : « Ut obliget semper illam et hereticos, catholicos vero nullo modo obliget rebus sic stantibus : sed tum deorsum quando publica quædam executio fieri poterit. » Il faut avouer que la *publica quædam executio* fut essayée huit ans plus tard avec l'appui du successeur de Grégoire XIII, ce fut l'entreprise de Philippe II. Mais cette entreprise ayant échoué, il n'y eut plus d'autre tentative à laquelle dut s'appliquer la réserve contenue dans la déclaration du Saint-Siège.

[2] Butler, t. I, chap. xxxi, § 2.

[3] 1er décembre 1581. Butler, t. I, chap. xxxiii, § 3; Froude, *Règne d'Élisabeth*, t. V, p. 348 et suiv.; *Journal du collège anglais à Rome*, p. 74.

[4] Butler, t. I, chap. xxxiv, § 2; Tierney's Dodd, t. III, Appendice, *Life of the Father John Gerard* (Vie du P. Jean Gérard, ch. xviii, nº 3).

dangereuse et cruelle. Nulle action, nulle parole séditieuse n'était imputable aux missionnaires [1], mais s'ils refusaient de désavouer en théorie une doctrine qu'en pratique ils se montraient résolus à ne pas suivre, c'en était assez : ils étaient condamnés et punis comme rebelles, et voilà comment la reine se vantait de ne point persécuter une religion, mais seulement de venger son autorité : basse vengeance qui faisait expier à des accusés sans défense des actes qu'ils n'avaient pas commis, des opinions qu'ils n'avaient pas professées; artifice cruel qui ne diminua guère le nombre des victimes, mais leur rendit le sacrifice de leur vie plus amer, car il jetait comme un nuage sur la cause sacrée pour laquelle elles la donnaient.

## VIII

Sous le règne suivant, le nuage ne se dissipa pas, et les catholiques continuèrent de souffrir. L'avènement de Jacques Ier leur avait pourtant rendu quelque espérance. Le fils de Marie Stuart ne devait-il pas les laisser enfin respirer? Il est vrai que ce prince, élevé loin de sa mère captive, et couronné roi d'Écosse par les hommes qui avaient déposé l'infortunée reine, était protestant, qu'à cette condition seule, il avait pu jusqu'alors régner sur l'Ecosse et maintenir près d'Élisabeth ses prétentions à hériter de l'Angleterre. Il est vrai aussi que la défaite de la flotte et la ruine des projets de conquête de Philippe II n'avaient pas fait renoncer tous les Anglais du parti espagnol au dessein de donner un roi catholique à l'Angleterre. Ils en avaient seulement renvoyé l'accomplissement à la mort d'Elisabeth, et avec cet entêtement maladif que les partis mettent souvent à poursuivre leurs manœuvres ou leurs démonstrations, même après qu'ils ont perdu leurs ressources, ils avaient débattu cette succession non encore ouverte dans des livres qui n'avaient eu d'autres résultats que d'irriter Élisabeth; ils en avaient disposé

[1] M. Froude a soigneusement relevé une ou deux tentatives d'assassinat contre Élisabeth, qui furent imputées aux catholiques venus de l'étranger (Tyrrel-Parry), et pour lesquelles ils passèrent même pour avoir obtenu l'assentiment formel du pape. Mais il faut remarquer que ces tentatives, qui ne reçurent pas de commencement d'exécution, ne nous sont connues que par des aveux d'hommes qui les ont ensuite rétractées, et ces aveux même nous ne les connaissons qu'enregistrés par la plume suspecte des commissaires de la reine. En vérité, pour attribuer quelque autorité à de tels documents, il faut que le sens critique d'un historien aussi distingué soit singulièrement obscurci par sa passion contre l'Église catholique. (*Règne d'Élisabeth,* t. V, p. 303 et suiv.; 628 et suiv.; t. VI, p. 64 et suiv.)

tantôt pour une fille de Philippe II, l'infante Claire-Isabelle, tantôt pour une cousine du roi Jacques, Arabella Stuart, descendant[1], comme lui, de Henri VIII. Mais c'était là, ainsi qu'Henri IV prenait soin d'en avertir le pape, de pures chimères préjudiciables surtout aux catholiques[2]. Le mariage de l'infant, son établissement dans les Pays-Bas et, bientôt après, la mort de Philippe II, seul capable de leur donner quelque ombre de consistance, les avaient fait évanouir. A partir de cette époque, le chef même du parti espagnol, Parsons, et les Jésuites résidant en Angleterre avaient recherché les bonnes grâces du roi Jacques, espérant, disaient-ils, sa conversion, mais résignés, en tout cas, à ne lui opposer aucun compétiteur[3]. Aussitôt qu'Élizabeth fut morte, le supérieur de ces Jésuites anglais, Garnet, écrivait à Rome : « Toutes les sortes de religions vivent en ce moment dans l'espoir et l'attente, mais les catholiques surtout ont une grande confiance d'obtenir la tolérance; leur empressement à reconnaître le nouveau roi est général; la noblesse a reçu, pour eux, de bonnes promesses..... Tout ira bien, pourvu que quelque prince catholique ou Sa Sainteté ne remue contre Sa Majesté, et ne l'empêche de prendre en paix possession du royaume[4]. »

Personne ne troubla Jacques I^er^ dans cette prise de possession, en vue de laquelle il avait eu, de son côté, grand soin de ménager chaque parti. Ce roi, qui paraissait à dix-huit ans « un vieux jeune homme[5] » et était à trente-sept le prince le plus savant, le plus pédant et l'un des plus disgracieux de la chrétienté, obtint à son entrée en Angleterre l'accueil le plus empressé et surtout le plus unanime que jamais souverain y eût reçu, tout au moins depuis Henri VIII. En ce qui concerne les catholiques, Garnet n'est pas seul à parler de ses promesses en leur faveur. Bellarmin a cité une lettre que le pape avait reçue de lui; et bien que le roi ait désavoué cette lettre, en l'imputant à l'infidélité d'un secrétaire, il est difficile de douter qu'elle vînt de lui[6]. Beaumont, ambassadeur de France

[1] Voy. le livre *de la Succession,* publié sous le pseudonyme de Dolemam, et écrit, sinon par Parsons, du moins sur ses indications. (Butler. t, I, chap. XXXIV, § 1.)

[2] Lettre à d'Ossat, 24 décembre 1601. — Lettres du cardinal d'Ossat, publiées par Amelot de la Houssaye.

[3] Butler, t. II, chap. XLI; Tierney's Dodd, t. IV, Appendice, n° 7.

[4] Cette lettre a été publiée par Tierney, Appendice n° 7, déjà cité.

[5] Lettre d'un Français, Fontenay, agent de Marie Stuart, à son frère, ancien secrétaire du cardinal de Lorraine. Fontenay se trouvait à la cour de Jacques en août 1584, lorsqu'il traçait le portrait résumé par ce mot qu'on croirait plus moderne : « C'est ung vieulx jeune homme. »

[6] Cette lettre avait été produite par le cardinal Bellarmin au cours de la

en Angleterre à son avènement, assurait Henri IV qu'une promesse d'accorder la tolérance à la religion catholique avait été remise « signée de la main du roi Jacques à un grand de ce royaume [1] ».

Ce fut donc avec une sincère confiance [2], ce fut aussi avec la modestie de gens disposés à se contenter de peu, parce qu'ils ont longtemps souffert, que les catholiques lui présentèrent, comme il s'acheminait vers Londres, leur première pétition. L'Angleterre, disaient-ils, était partagée entre plusieurs croyances qui ne pouvaient ni les unes ni les autres être supprimées. Que restait-il à faire, sinon de les tolérer? La politique qu'ils proposaient à l'imitation de Jacques Ier était celle de Henri IV, et comme Jacques faisait alors profession de prendre son frère de France pour « modèle et prototype [3] », ils ajoutaient : « Les arcs de triomphe et les pyramides de France proclament le roi présentement régnant père de la patrie, restaurateur de la paix, et, en effet, il l'a été, il a délivré son peuple de la guerre civile, il l'a mis à l'abri de l'étranger. Par quel moyen? principalement en condescendant à tolérer une religion adverse. » Cet exemple de la France catholique supportant les protestants, nous le verrons plus d'une fois, en Europe, invoqué par les catholiques persécutés, mais presque toujours en vain ; les États protestants ne devaient point avoir leur édit de Nantes. Ce que les catholiques anglais osaient demander était encore fort éloigné des franchises consacrées par cet édit. « Le libre usage de leur religion dans les maisons particulières » les aurait satisfait, et, pour obtenir cette grâce, ils promettaient « une obéissance aussi loyale, une allégeance aussi immaculée qu'eurent jamais les plus fidèles sujets pour les ancêtres de Sa Majesté [4]. Cette demande parut d'abord bien accueillie. Quelque temps après l'avoir reçue, le roi fit répondre aux catholiques par les lords de son conseil qu'il entendait les dispenser de la taxe qui les punissait de ne point assister aux offices protestants, relâcher ceux d'entre eux qui étaient en prison et, pourvu qu'ils lui demeurassent fidèles, ne point tenir pour offense leur refus de participer à son culte [5].

controverse théologique et politique qu'il eut avec le roi Jacques. Le roi ayant nié qu'il l'eût écrite, son secrétaire s'avoua coupable, perdit sa place, mais garda néanmoins de riches pensions, de gros revenus et fut toujours en bons rapports et en correspondance avec le roi. (Conf. La Boderie, *Ambassades*, t. IV, p. 53, 64.)

[1] Ch. de Lacombe, *Henri IV et sa politique*, p. 194 (en note).

[2] Butler, t. II, chap. XLI. Tierney's Dodd, t. IV, partie 15e, art. 3e.

[3] Sully, *Economies royales*, t. V, p. 10.

[4] Tierney's Dodd, t, IV, Appendice, no 8.

[5] Tierney's Dodd, partie V, art. 2 et 3.

Sept mois plus tard, il pressait contre eux les poursuites et l'application des lois les plus rigoureuses d'Elisabeth, il en réclamait même du Parlement de nouvelles pour les retenir de force dans le royaume, pour les empêcher de fuir le joug, enfin il niait leur avoir jamais promis aucune tolérance.

Que s'était-il donc passé dans l'intervalle, soit du côté du roi, soit du côté des catholiques?

Le roi avait conféré avec les puritains; il avait entrepris d'unir en un seul corps l'Église d'Écosse, dans laquelle il avait été nourri, et l'Eglise anglicane dont il devenait le chef. Dans la controverse, son orgueil théologique et son orgueil royal s'étaient exaltés l'un l'autre, et il en était venu promptement à ne supporter aucune dissidence. Il n'ignorait pas d'ailleurs que le meilleur moyen de rallier les puritains était de leur sacrifier les papistes. Ces lointains et redoutables disciples de Calvin, qui gouvernaient l'Écosse depuis la chute du catholicisme, n'avaient été qu'un instant à peine, sous Edouard VI, les maîtres en Angleterre, et cependant ils n'avaient pas cessé d'y jouer un rôle décisif. Proscrits par Henri VIII, détestés par Élisabeth, importuns à Jacques I<sup>er</sup> qu'avait fatigué leur domination, isolés du peuple qu'effrayait encore leur audace, ces révolutionnaires, nés pour la perte de la royauté et de l'Église anglicane, étaient, en attendant, le levain qui faisait fermenter la pâte fade et molle de cette Eglise d'État. Elle leur avait dû, au plus fort de sa lutte contre Rome, ses meilleurs champions, les seuls peut-être munis d'une conviction forte, les seuls irréconciliables. Sous Élisabeth, ils avaient fourni tour à tour des persécuteurs et des victimes : des persécuteurs pour frapper les catholiques; des victimes quand Elisabeth se fatiguait de les frapper seuls. Le jour où Jacques I<sup>er</sup> voulut à la fois gagner, convaincre et dompter les puritains, les uns résistèrent, ils abandonnèrent leurs places dans l'Église établie pour garder leurs dogmes et leurs rites, ils affrontèrent même la prison et l'exil; les autres se soumirent et se consolèrent de leur sujétion en tournant leur maître contre leur ennemi. Les premiers accusèrent Jacques de « papisme », il eut à cœur de les démentir; les seconds avaient regagné sa confiance en flattant sa vanité; en retour, il épousa et servit leur haine [1]. Guillaume Cecil avait été sous Elisabeth le plus habile ministre de cette implacable haine [2]; Robert Cecil, qui en

[1] On peut voir le compte rendu authentique des conférences de Hampton-Court, dans Tierney's Dodd, t. IV, Appendice, n° 6.

[2] Nulle part ce rôle prépondérant de Guillaume Cecil ne ressort mieux que chez M. Froude, dont ce ministre parait être le héros. (*Règne d'Élisabeth*, passim.)

avait hérité en même temps que de l'office de son père, resta le principal conseiller et, comme le disait un ambassadeur de France, la Boderie, « l'oracle » du nouveau roi.

Du côté des catholiques, avant le réveil de la persécution on n'aperçoit aucune faute, aucune imprudence qui l'ait provoquée. On ne saurait, en effet, mettre à leur charge l'incohérent complot de Walter Raleigh, complot formé par le dépit d'un ministre et de quelques courtisans disgraciés, et où se trouvèrent égarés dans une société de puritains deux prêtres catholiques. Tous leurs coréligionnaires y étaient étrangers et le désavouèrent[1]. Même après les premières rigueurs, ils sollicitaient encore et ils attendaient soulagement; réitérant leurs instances qu'appuyaient à la fois la France et l'Espagne, et protestant de nouveau, et dans les termes les plus touchants, de leur fidélité [2]. Rien n'arrêta les poursuites, les exécutions recommencèrent[3], et la conspiration des poudres naquit alors de l'amer mécompte qui succéda trop promptement à la confiance. Cette désespérance, commune à tous, se changea au fond de quelques âmes ténébreuses et solitaires en folie sinistre; de là, tandis que le corps entier des catholiques restait éloigné de toute pensée de révolte, le projet de trois ou quatre conspirateurs de faire sauter en l'air, avec un baril de poudre, placé dans une cave, le palais de Westminster, le roi, les deux Chambres, tout le gouvernement d'Angleterre. Parmi les complices recrutés pour l'exécution du complot, la plupart n'en connaissaient pas distinctement le plan et l'objet; le pair, qui en signala le premier indice et en amena la découverte, lord Monteagle, était catholique. Le principal des accusés, à qui il en fut demandé compte, le Jésuite Garnet, n'avait épargné aucun effort pour le prévenir ou le rompre, et n'avait été empêché de le révéler que par le secret de la confession; il ne le paya pas moins de son sang[4].

Après lui, un redoublement de rigueur et d'animadversion, des lois « plus barbares que chrétiennes », comme les qualifiait, au moment même où elles furent rendues, un ministre de Henri IV,

[1] Butler, t. II, ch. XLII.

[2] Butler, t. II, ch. XLIII; Tierney's Dodd, t. IV, Appendice, n° 10.

[3] Lingard, t. IX, p. 45.

[4] Lingard, t. IX, p. 34-73; Butler, t. II, ch. XLVI, § 5. Voyez surtout John Morris : *The Condition of the Catholics inder James I.* Ce livre contient l'histoire de la conspiration des poudres par le P. Gérard, et sa vie d'après une autobiographie. Il faut lire les diverses publications du P. Morris pour être au fait de la condition des catholiques anglais au seizième et au dix-septième siècle.

Villeroy [1], devaient s'appesantir longtemps encore et sur l'ordre des Jésuites et sur tous les catholiques.

Cependant Jacques avait semblé d'abord, soit frayeur, soit équité, incliner personnellement vers une autre conduite. Dans les premiers moments qui suivirent le châtiment impitoyable et quelquefois aveugle des conspirateurs, il avait paru comprendre qu'il ne fallait pas rendre le grand nombre des catholiques responsable de la conspiration, mais qu'il importait, au contraire, de s'assurer d'eux et de ne pas les réduire au désespoir. En conséquence, il décida de substituer pour eux, au serment de suprématie qui impliquait sa puissance spirituelle, un serment d'allégeance à sa souveraineté temporelle : ils s'engagent dans l'ordre temporel à lui garder fidélité, même si le pape le déposait. La pensée n'était pas nouvelle; elle avait été conçue à la fin du règne précédent. Élisabeth, en effet, avait connu les dissentiments des catholiques entre eux, et peut-être pour fomenter ces dissentiments en les mettant à profit, peut-être aussi pour accorder quelque chose aux conseils de tolérance qui lui venaient d'Henri IV, elle avait résolu de distinguer entre les catholiques ceux qui rejetaient son culte, ceux qui déniaient son autorité, et de ménager les uns en poursuivant plus rigoureusement les autres. Une proclamation en date du 2 novembre 1601, l'une des dernières qu'elle ait signées, avait manifesté à cet égard ses dispositions. A cette proclamation, treize prêtres, les principaux du clergé séculier, répondirent par une reconnaissance formelle et publique de sa souveraineté, promettant de lui être fidèles envers et contre tous et refusant au pape le droit de lui ôter la couronne.

Qu'aurait obtenu cette déclaration? On ne le saurait dire. Quand elle fut donnée, Élisabeth, atteinte du mal dont elle allait mourir, n'était déjà plus en état de la recevoir et d'y répondre. La déclaration exprimait, on n'en peut douter, le sentiment commun des catholiques d'Angleterre. Au dehors, elle fut très critiquée, très combattue, surtout à Rome, mais ne fut pas condamnée, ni imputée à faute à ses signataires, efficacement protégés, nous verrons bientôt par qui, près de Clément VIII et du sacré-collège. L'un d'entre eux, le promoteur de leur commune démarche, William Bishop, devait être, vingt ans plus tard, le premier vicaire apostolique choisi pour représenter le Saint-Siège dans la Grande-Bretagne [2].

[1] Villeroy à la Boderie, juin 1606. *Ambassades* de M. de la Boderie en Angleterre, sous le règne d'Henri IV et la minorité de Louis XIII, depuis les années 1606 jusqu'en 1611. 5 vol. in-12, 1750, t. I, p. 157 et 172.

[2] Ce fait que la déclaration n'était pas condamnée a été constaté formel-

Quand Jacques exigeait un acte pareil, ne devait-il pas l'obtenir avec moins de difficultés qu'Élisabeth? Il n'était lui-même encore ni excommunié nommément ni déposé; et le pape, à la première nouvelle de la conspiration des poudres, avait pris soin d'en exprimer au roi son horreur et de défendre sévèrement aux catholiques toute pratique séditieuse[1]. Et pourtant, le serment d'allégeance devint pour eux un nouvel instrument de torture : une main perfide, la main d'un rénégat, dit-on, en changea la teneur et la portée. La rédaction de ce serment ayant été confiée par le roi à l'archevêque de Cantorbéry, Bancroft, et par celui-ci à un ancien Jésuite, traître à son ordre et à sa foi, Christophe Perkins, il ne contenait plus seulement le simple désaveu du droit attribué aux papes de déposer les rois, mais encore un anathème contre cette doctrine qualifiée d'hérétique et d'impie, et c'est en ces termes qu'il avait été inscrit dans l'acte du Parlement, qu'il devait être prescrit à tous les « papistes ».

Il était clair que la cour de Rome, qui avait laissé passer, non sans quelque peine, la première déclaration, réprouverait la seconde formule, et que les catholiques les plus fidèles au roi répugneraient à maudire le pape. C'est, en effet, ce qui arriva. Provoquée par les représentations et les instances des Jésuites qui se plaignaient de « l'indulgence et patience » du Saint-Siège[2], la décision de Paul V fut péremptoire : par un bref, en date du 3 septembre 1606, il défendit un serment « qui contenait beaucoup de choses contraires à la foi et au salut[3] ». Il évitait à dessein et il refusa toujours de s'expliquer davantage sur les clauses qu'il condamnait, ne voulant ni exercer à ce moment ni abdiquer un droit revendiqué par ses prédécesseurs. Tel était, cependant, le trouble des consciences, que le serment fut prêté par plusieurs catholiques, notamment par ceux qui siégeaient encore à la Chambre des lords et même par l'archiprêtre Blackwell, que Rome avait placé à la tête du clergé séculier. La destinée de ce Blackwel fut triste. Censuré et destitué par le Saint-Siège, il fut pris par les agents du roi, menacé de mort pour le ministère qu'il avait antérieurement exercé, et quoiqu'il maintînt jusqu'à la fin que le serment était licite, il languit et

lement quelques années plus tard par l'université de Louvain, qui professait pourtant une opinion contraire à cette déclaration. (Butler, t. II, ch. XXXIX; Tierney's Dodd, t. III, partie IV, art. 5; et Appendice, nos 35 et 36.)

[1] Lingard, t. IX, p. 83.

[2] Villeroy à la Boderie, 28 juin 1606. (La Boderie, *Ambassades,* t. I, p. 149 et 150.)

[3] Butler, t. II, ch. XLVII à L.

mourut en prison [1]. Son exemple et ses conseils ne furent pas suivis : le respect pour le pape l'emporta chez la plupart de ses coréligionnaires sur toute autre considération [2], et le premier prêtre que le refus de serment conduisit au dernier supplice était précisément un signataire de la déclaration adressée jadis à Élisabeth [3]. Plus tard, huit autres prêtres, enfermés à Newgate et placés aussi entre le serment et le gibet, recoururent au pape du fond de leur prison, le supplièrent d'avoir pitié d'eux, de leur marquer précisément ce qu'il leur était interdit de jurer. Aucune réponse ne leur parvint [4]. Ainsi se sacrifièrent moins encore à leur foi qu'à leur fidélité au chef de l'Eglise quelques généreux martyrs : ils donnaient leur vie pour une doctrine qu'ils ne professaient pas, mais que la conscience et l'honneur leur défendait d'outrager [5].

Telle était la condition qu'avaient faite aux catholiques anglais la colère du Parlement, la faiblesse du roi et sa jalouse rancune contre le pape. Les lois sanguinaires d'Élisabeth étaient ravivées et même étendues : tout missionnaire, tout fidèle qui recevait un missionnaire, celui qui voulait fuir du royaume ou bien, après l'avoir quitté, y rentrait sans souscrire au serment d'allégeance, encourait la peine capitale, et ne devait en être exempté qu'en prêtant ce serment. Pour les autres, le refus de serment entraînait la prison perpétuelle, et en effet les prisons se remplirent. Quoique le dernier supplice demeurât suspendu sur un grand nombre de têtes, les exécutions cependant étaient rares : en 1618, on en comptait vingt-quatre depuis l'avènement de Jacques [6]. Au contraire, les prisonniers se multipliaient : en 1622, l'ambassadeur d'Espagne, à qui Jacques

[1] La Boderie, *Ambassades*, juillet et décembre 1607, t. II, p. 313, 350 et suiv.

[2] La Boderie, avril 1608, t. III, p. 227.

[3] Lingard, t. IX, p. 84.

[4] Butler, t. II, ch. L, § 4.

[5] Cela est vrai de plusieurs des catholiques exécutés sous Jacques I[er] et je crois du plus grand nombre, mais non de tous. On trouve, par exemple, dans Laemmer (*Meletematum Romanorum Mantissa*), p. 892, le récit en italien du martyre d'un Bénédictin, le P. Gervais, qui refusa d'abord de répondre à la question *sanglante*, disait-il, qui lui avait été posée, et dit enfin : « Oui, le pape a le droit de déposer rois et empereurs quand ils l'ont mérité. » Sur quoi, il fut condamné. On le pendit, on lui brûla les boyaux, le ventre et le cœur, après quoi on lui coupa la tête et l'on dépeça son corps en quatre morceaux. Jusqu'au dernier moment on lui avait promis la vie sauve s'il se rétractait. — La Boderie cite une déclaration analogue faite par un Jésuite, le P. Linot, en ajoutant : « Celui-ci, à mon avis, n'en sortira à aussi bon marché que l'archiprêtre. » (*Ambassades*, juillet 1607, t. II, p. 351.)

[6] Tierney's Dodd, t. IV, partie V. Addition à l'art. 1.

voulait alors complaire, ayant obtenu qu'ils seraient mis en liberté, il s'en trouva quatre mille à relâcher à la fois, parmi lesquels quatre cents prêtres. Beaucoup d'autres s'étaient exilés, « voire de si vieux », écrivait, au début des nouvelles violences, en 1606, l'ambassadeur de France la Boderie, « que je vois ne chercher qu'une terre étrangère pour s'enterrer »; et il ajoutait : « Tant s'en faut que cela fasse perdre cœur aux dits catholiques, qu'il semble qu'ils s'en animent davantage, et au lieu de retirer de ladite religion ceux qui sont reconnus d'en être, il s'en déclare tous les jours qui ne le paraissaient point auparavant [1]. » A travers la proscription, le peuple fidèle s'était épuré et retrempé depuis Henri VIII.

Il était, pourtant, tout entier, même quand il échappait à la prison et à l'exil, hors du droit commun, atteint dans chaque acte de sa vie religieuse par des taxes et des confiscations qui le ruinaient, frappé d'incapacité pour tous les actes de la vie civile, ne pouvant ni se pourvoir en justice, ni réclamer un héritage, ni choisir son domicile, et voyant chaque jour s'élargir le cercle des professions qui lui étaient fermées [2]. On en vint, au grand mécontentement de beaucoup de protestants qui aimaient leur honnête service, à interdire la domesticité aux « papistes »; les maîtres qui les gardaient dans leur maison étaient frappés d'une lourde amende, un seul seigneur dut en un jour donner congé à soixante. Cette mesure réduisit une infinité de pauvres gens à la misère [3]. Enfin le même régime de proscription fut appliqué à l'Irlande et à l'Ecosse. En Irlande, il fit partie de la conquête; il plaça la race conquise sous le joug de la race conquérante [4]. En Écosse, il fut la rançon donnée aux puritains pour le rétablissement de l'épiscopat anglican. Dans son désir d'avoir sous son unique autorité les deux Églises, Jacques « lâcha la bride » encore plus qu'en Angleterre aux pires ennemis des catholiques. Aussi le traitement que ceux-ci eurent à subir, devint-il, au témoignage du véridique la Boderie, « plus rigoureux et plus insupportable [5] ».

Pendant que souffraient de la sorte les catholiques des Trois-Royaumes, une controverse savante se poursuivait entre Rome et Londres. Jacques, trouvant un bizarre et vaniteux plaisir à être lui-

[1] La Boderie, *Ambassades*, juillet 1606, t. I, p. 178.

[2] Blackstone, l. I, ch. XVI; l. II, ch. XV et XIX; l. IV, ch. IV. Butler, t. II, ch. XLII.

[3] La Boderie, *Ambassades*, juillet 1606, t. I, p. 232.

[4] Burke, *Lettre à un pair d'Irlande sur les lois pénales contre les catholiques irlandais.*

*Lettre au sujet des catholiques d'Irlande.* (Burke's *Works*, vol. II.) Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, ch. I.

[5] La Boderie, *Ambassades*, octobre 1608, t. IV, p. 23 et 51.

même son propre théologien, opposait au droit des papes le droit divin des rois dans un gros livre qu'il envoyait solennellement à tous les princes [1], que le cardinal Bellarmin prenait soin de réfuter et que la révolution d'Angleterre devait bientôt cruellement démentir. Mais en attendant que l'héritier de Jacques apprît à redouter d'autres doctrines que celles de Rome, le pire inconvénient de la dispute soulevée et soutenue par ce roi, c'est qu'elle nourrissait sa foi en sa propre infaillibilité et, par là, le rendait plus impitoyable envers qui refusait d'y croire. Il s'adoucit plus tard, vers la fin de son règne, mais seulement quand l'orgueil royal eut enfin pris le dessus, chez lui, sur l'orgueil théologique, et que la recherche d'un grand mariage pour son fils le conduisit à ménager successivement l'Espagne et la France. Nous ne sommes point encore parvenus à cette époque, et c'est durant la période que nous venons de parcourir et qui s'arrête à la mort de Henri IV, que nous devons maintenant examiner les relations de la France et de l'Angleterre et comparer l'une à l'autre leur destinée religieuse et politique.

## IX

Le temps où le protestantisme s'établissait en Angleterre était celui où la France se débattait au milieu des divisions et des tentations de toutes sortes pour conserver la foi catholique. En lutte avec elle-même, elle ne pouvait alors rien au dehors. Durant ce temps, il n'y a donc guère à s'informer de ce qu'elle a fait chez les autres; il faudrait plutôt rechercher ce que les autres ont fait chez elle, et surtout il importe de considérer par quelles résolutions et quelles démarches elle s'est engagée dans une autre voie, elle s'est préparé un sort différent de ses voisins et de ses rivaux.

En Angleterre, des rois forts disposent de la foi du peuple : en France, des partis puissants sous des rois faibles débattent entre eux la religion nationale et déjà, à travers la confusion et le trouble, on discerne de loin ce qui fera longtemps vivre les deux peuples. Les maîtres impérieux et redoutés de l'Angleterre changent sa religion, mais ne peuvent, à leur gré, accroître l'impôt. Le peuple, qui subit les fantaisies théologiques et les sanglantes débauches de Henri VIII, se soulève avec succès contre une taxe que le Parlement a refusé de voter. L'opposition des communes force l'avare Élisabeth, au faîte de sa puissance et de ses triomphes, à renoncer aux monopoles industriels sur lesquels elle avait compté pour grossir son trésor. A vrai dire, elle pouvait mieux se passer de nouveaux

[1] La Boderie, *Ambassades*, juin 1609, t. IV, p. 344, 374, 378.

revenus que les souverains du continent. La position de l'Angleterre au milieu de l'Océan, en retardant le jour où elle aurait besoin d'une armée permanente, avait, autant que le caractère de ses citoyens, épargné à ce pays l'accroissement que l'autorité royale prenait alors dans tout le reste de l'Europe [1]; et même quand ses souverains s'abandonnaient le plus aux caprices et aux excès du pouvoir absolu, ils ne s'en ménageaient pas les ressources matérielles pour l'avenir. C'est ainsi que le même siècle a vu s'accomplir l'asservissement de l'Angleterre en matière religieuse et se préparer de loin son affranchissement en matière politique.

Lorsque les sujets de Henri VIII lui refusaient un impôt, ils disaient : « Nous sommes Anglais et non Français, hommes libres et non esclaves [2] » ; et il est vrai qu'à ce moment, l'institution des armées permanentes substituées par Charles VII aux milices féodales, et les guerres poursuivies par ses successeurs à travers tout le continent, avaient amené en France, sous les princes faibles ou forts, de perpétuelles levées d'hommes et d'impôts sans garantie ni contrôle. Mais tandis que le peuple de France se laissait ainsi prendre son argent et son sang, il ne permettait à personne de lui changer sa foi. Vainement avait-il eu avec le Saint-Siège des démêlés à peu près semblables à ceux de l'Angleterre ; vainement ses évêques paraissaient-ils trop souvent, comme les évêques anglais, hommes de cour plutôt qu'hommes d'Église, tandis que parmi les novateurs s'élevaient des personnages, prêts à tout oser et tout sacrifier pour leur cause, et qui n'avaient point leurs pareils en Angleterre : les Du Plessis-Mornay, les Coligny et bien d'autres. Rien ne put détacher la France de l'unité romaine, et quand le siècle s'acheva, le bon plaisir de ses souverains avait imposé à la nation anglaise trois ou quatre religions successives : la libre et constante résolution de la nation française avait conquis son prince à sa foi. En face d'un pareil spectacle, en face de la renaissance religieuse qui ouvre et féconde le siècle suivant, comment méconnaître, ainsi que le fait pourtant Macaulay [3], que le catholicisme soit resté, même après la Réforme, l'âme, l'honneur et la vie de la France?

Ce n'est pas tout : en même temps que l'Angleterre se prépare

[1] Macaulay, *Histoire d'Angleterre,* t. I, ch. I.

[2] Id., *ibid.*

[3] *Ibid.* Si je relève ici cette appréciation du grand historien, ce n'est pas seulement parce qu'elle est partagée par le plus grand nombre de ses compatriotes, c'est principalement parce que l'équité qu'il a souvent montrée envers la foi catholique lui donne sous sa plume une importance qu'elle n'aurait pas ailleurs.

de loin, et sans parvenir à éviter pourtant deux révolutions, à la liberté politique, la France inaugure la liberté religieuse : le courage des dissidents l'a méritée; la vigueur de l'antique religion peut la supporter. Cette liberté nouvelle semblait alors convenir à d'autres pays que la France. Pourquoi ne s'y est-elle pas établie?

A ce moment, tranquille chez elle et sûre d'elle-même, notre nation peut enfin agir au dehors. A-t-elle donc fait, a-t-elle tenté quelque chose pour étendre au delà du détroit, au profit des catholiques, les franchises qu'elle accordait chez elle aux protestants? Si elle n'y est point parvenue, est-ce à elle que doit en être imputée la faute?

Le souci des catholiques anglais ne remonte pas, dans la politique française, au delà de Henri IV. Mais le souci de l'alliance anglaise et le soin de la ménager était beaucoup plus ancien : il datait de Louis XII et de François I[er]. Depuis qu'avait commencé leur rivalité, la maison de France et la maison d'Autriche se disputaient l'amitié des Tudor. « Qui je défends est maître », avait dit Henri VIII, et non sans raison. Guérie pour un temps de ses divisions intestines, invulnérable derrière sa ceinture de mers, ayant prise sur le continent par son argent, ses troupes et ses flottes, l'Angleterre pouvait, à son gré, jeter dans un des deux plateaux le poids qui ferait pencher la balance. Le mariage entre Henri VIII et Catherine d'Aragon l'avait liée, la rupture de ce mariage devait la brouiller avec l'Espagne. François I[er] avait favorisé la rupture, s'employant auprès de la Sorbonne pour arracher un avis auprès du pape, pour obtenir une sentence conforme au vœu de Henri VIII [1]. La sentence contraire ayant néanmoins été rendue, il s'entremettait encore pour suspendre, pour amortir, entre le pape et le roi, le choc inévitable, il s'occupait à préparer entre eux une entrevue, à ménager un accommodement [2] : ami de Henri VIII, mais « ami jusqu'à l'autel », c'est le témoignage que lui a rendu le cardinal Pole [3], bien placé pour voir et juger; et, en effet, en dépit des désordres de sa vie et des entraînements de sa politique, jamais le roi de France ne consentit ni à approuver ni à seconder le roi d'Angleterre dans sa querelle avec le Saint-Siège [4]. Il en résulta même entre les deux princes quelque refroidissement, et vers la fin de leur vie une courte guerre. L'Espagne ne manqua pas d'en profiter [5].

[1] Du Bellay, *Mémoires*, collection Petitot, 1[re] série, t. XVIII, p. 89 et 266.
[2] De Thou, *Hist.*, liv. I, ch. VI.
[3] Du Bellay, *Mém.*, *ibid.*, p. 133.
[4] Cité par Lingard, t. VI, p. 399.
[5] De Thou et Lingard sont d'accord pour attribuer le changement des

Durant le règne d'Édouard VI, Henri II s'éloigna de l'Angleterre pour unir étroitement la France avec l'Écosse : union fondée sur les vieux souvenirs de la guerre de Cent ans, renouvelée par une sœur des Guises, Marie de Lorraine, veuve d'un roi d'Ecosse, Jacques V, et cimentée par le mariage de Marie Stuart avec le Dauphin. Dès lors, l'Ecosse fut le théâtre où la chevalerie française, conduite à travers l'Océan par « un grand capitaine de mer », venu de Florence, Léon Strozzi, et commandée successivement par M. d'Essé [1] et par M. de Termes [2], combattit l'invasion du protestantisme anglais, servi par la révolte du protestantisme écossais contre l'autorité royale. Ses « beaux combats et beaux exploits » retardèrent de dix ans le triomphe de l'ennemi qu'elle avait pu refouler, mais non détruire [3]; et tant que l'Ecosse nous fournit un point d'appui, la politique française consista à tenir l'Angleterre en échec jusque dans son île, à prendre pied sur sa frontière, enfin à l'affaiblir au lieu de se servir d'elle.

Cette politique ne fut pas modifiée par l'avènement de Marie la Catholique, au contraire; le mariage de cette princesse avec Philippe II la rangea parmi nos adversaires, et nous fit accepter pour clients tous ses ennemis, aussi bien les conspirateurs protestants que les catholiques écossais. L'avènement d'Élisabeth, favorisé, nous l'avons vu, par Philippe II, ne détacha pas non plus, d'abord, l'Angleterre de l'Espagne. Longtemps Philippe II s'employa, à Rome, à conjurer la déposition de cette hérétique, et quatorze ans après la sentence de saint Pie V, bien que sourdement mêlé aux complots qui menaçaient [4] la couronne et même la vie de la reine d'Angleterre, le roi d'Espagne maintenait encore près d'elle un ambassadeur [5]. Il ne rompit ouvertement que vers le temps où Sixte-Quint lui donna l'Angleterre. C'est alors, en 1587, qu'en sa faveur et contre Élisabeth, un solennel appel fut adressé aux catholiques anglais, qu'il avait toujours pris soin jusque-là de protéger et de

dispositions d'Henri VIII envers François Ier à ce motif qu'il avait reconnu ne pouvoir pas compter sur lui contre le Saint-Siège. (De Thou, t. I, *loc. cit.*; Lingard, t. VI, *loc. cit.*)

[1] André de Montalembert, seigneur d'Essé, tué sur la brèche de Thérouannes, étant gouverneur de cette ville, le 22 juin 1553.

[2] Qui fut depuis maréchal de France, après la bataille de Saint-Quentin et la prise de Thionville, sous le commandement du duc de Guise.

[3] Jean de Baugé, gentilhomme français, *Histoire de la guerre d'Ecosse.* Brantôme, *Hommes illustres,* discours 64, 68, 74. De Thou, *Hist.*, l. V, ch. VIII.

[4] Dépêches de Philippe II au duc d'Albe. Lothrop Motley, *the Reise of the Duth Republic a History.* (*Histoire de la fondation de la république des Provinces Unies,* t. II, p. 284 et suiv.)

[5] Froude, *Règne d'Élisabeth,* t. II, p. 622 et suiv.

secourir, secrètement quand ils restaient dans leur île, ouvertement quand ils lui demandaient asile. Depuis vingt ans environ, les séminaires anglais avaient commencé de s'établir dans ses États; et depuis plus de dix ans, il contribuait, avec le pape, à les entretenir de ses deniers[1]. De son côté, Élisabeth avait longtemps répugné à s'aliéner l'Espagne, à soutenir contre cette puissance les protestants des Pays-Bas. Il y avait des années qu'ils pratiquaient secrètement son ministre Cecil, que Du Plessis-Mornay, se chargeant volontiers des affaires de tous les réformés, travaillait à l'intéresser à leur sort[2], et elle affectait encore de les désavouer pour coréligionnaires, de les condamner comme rebelles, elle refusait de traiter avec eux[3]. En 1578, elle commença à leur prêter, à des conditions d'ailleurs fort onéreuses, des fonds et des troupes; mais, par une inconséquence assez commune à cette époque, elle prétendait encore en faisant ce marché ne pas rompre avec l'Espagne[4], et ce fut seulement en 1585, après la mort de Guillaume le Taciturne, qu'elle autorisa son favori Leicester à se mettre à leur tête, qu'elle donna carrière à la marine anglaise, pour disputer les ports du continent, sur la mer du Nord, à la puissance qui possédait alors les Indes[5].

Avec la France, elle n'avait pas eu de si longs ménagements. Dès 1563, elle promettait et portait secours aux huguenots, en exigeant, il est vrai, toujours âpre au gain, qu'ils lui livrassent le Havre. C'était une revanche de la perte de Calais. Le Havre, rendu aux Anglais par les protestants, avait signalé chez nous la première guerre de religion; le Havre, reconquis par les armes des catholiques et des protestants réunis, signala la première paix[6].

Cependant, plus Élisabeth s'éloignait de l'Espagne, plus elle était conduite à se rapprocher de la France[7]. Ni le sang de la Saint-

[1] *Journal de Douai*, Introduction, p. LXXIV.

[2] Mme de Mornay, *Mémoires*, p. 72-117.

[3] Froude, *Règne d'Élisabeth*, t. IX, p. 323-357.

[4] Lothrop Motley, *Fondation de la république des Provinces Unies*, t. III, p. 206.

[5] Lothrop Motley, *History of the United Netherland from the Death of William the Silent to the synod of Dort.* (*Histoire des Provinces Unies depuis la mort de Guillaume le Taciturne jusqu'au synode de Dordrecht*, t. I, ch. VI et VII.)

[6] Ce premier marché des protestants français avec Élisabeth et les événements qui en ont été la suite ont été tout spécialement éclaircis par M. le duc d'Aumale, à l'aide des papiers d'État (*State Papers*) du Brististh Museum qu'il a eus sous les yeux. J'ai déjà eu occasion de citer son patriotique récit tiré de l'histoire des princes de Condé. (Voy. *Luttes religieuses en France*, p. 89 et 93.)

[7] La Motte Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre de 1568 à 1575, *Correspondance diplomatique*, t. V, *passim*.

Barthélemy, ni la captivité de Marie Stuart, ne purent empêcher ce rapprochement, et quand la rupture avec Philippe II fut près de se consommer, elle parut enfin disposée à épouser un fils de France, le dernier des Valois, François, successivement duc d'Alençon et duc d'Anjou. Voilà donc un prince qui avait, il est vrai, fait des avances aux huguenots le lendemain de la Saint-Barthélemy, mais était et voulait rester catholique, le voilà qui va s'asseoir sur le trône d'Angleterre, à côté d'Élisabeth. Fera-t-il quelque chose pour ses coréligionnaires? Non, le premier article de son contrat de mariage stipule la liberté de conscience et l'exercice privé de son culte, pour lui-même et pour sa maison, mais à l'exclusion de tout sujet de la reine, anglais ou irlandais, cela est dit en termes formels [1]. Pendant qu'il est à Londres, occupé de plaire à sa fiancée, un missionnaire, le P. Campian, est arrêté avec quelques-uns de ses compagnons; les ministres déclarent qu'ils doivent périr précisément pour calmer les colères et les appréhensions soulevées par le mariage français, et les martyrs meurent sans que le prince ait rien dit, rien tenté pour les sauver. Malgré ce sanglant sacrifice, ni la défiance des puritains, ni le mécontentement populaire, ne furent désarmés; le caprice d'Élisabeth, déjà fatiguée d'avance d'un lien qu'elle n'avait pas encore contracté, leur donna raison, le mariage ne s'accomplit pas [2]. Quand, bientôt après, le chef des huguenots français devint héritier présomptif de la couronne en guerre avec la Ligue, la politique d'Élisabeth s'accorda enfin pleinement avec la foi qu'elle professait. De plus en plus brouillée avec l'Espagne, elle soutint Henri IV contre Philippe II, qui soutenait la Ligue; sollicitée par Du Plessis-Mornay qui, jadis après la Saint-Barthélemy, avait commencé à Londres ses premiers écrits et ses premières démarches pour la défense de ses frères persécutés, et s'y portait maintenant garant de son maître, Élisabeth fut, tant que dura la lutte, l'alliée toujours parcimonieuse et souvent revêche, mais, en somme, utile et fidèle du roi de Navarre [3].

La lutte terminée par la conversion et par le triomphe de ce prince, qu'allait devenir cette alliance? On sait qu'Henri IV, catholique, n'eut rien plus à cœur que de conserver ses alliances protestantes, nous examinerons plus loin pour quel motif et dans quel dessein; et parmi ces alliances, aucune n'était aussi considérable que celle d'Angleterre. Jusqu'alors elle l'avait aidé à s'établir en

[1] De Thou, l. LXXIV.

[2] Hector de la Ferrière, *les Projets de mariage d'une reine d'Angleterre*. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre et 15 octobre 1881.)

[3] Du Plessis-Mornay, *Mémoires*, t. II, p. 235 et suiv., p. 387 et suiv.; t. III, p. 327, et t. V, p. 129, 152 et suiv.

France, maintenant elle lui importait pour agir en Europe. Mais sur ce terrain, le besoin que les deux États avait l'un de l'autre était réciproque et désormais ils traitaient ensemble sur un pied d'égalité. Dans ces conditions nouvelles, ce ne fut pas sans difficulté ni « picoteries », du côté d'Élisabeth, que l'accord put se maintenir. La conversion du roi l'avait mécontentée et refroidie; la paix avec l'Espagne, signée à Vervins, malgré elle et sans elle, l'irrita davantage; elle accusa son allié d'ingratitude, bien qu'elle eût elle-même, par ses incertitudes et ses exigences, contribué à lui faire poser les armes. « Que pouvait-elle espérer en ses affaires, disait-elle, depuis que son plus grand ennemi, le roi d'Espagne, était devenu un des meilleurs amis du roi de France[1]? » Plaintes volontairement exagérées, sans doute, mais qui attestaient la jalousie déjà excitée en Angleterre par le rang que la France reprenait en Europe. Toutefois, entre les deux États, il restait toujours un intérêt commun à sauvegarder contre l'Espagne, c'était l'indépendance des Provinces-Unies. Cet intérêt commun, les habitudes et les souvenirs d'une liaison contractée aux heures troublées et décisives de leur carrière, le goût que de loin ils gardaient malgré tout l'un pour l'autre, rapprochèrent les deux alliés. Élisabeth reconnut qu'en traitant avec Philippe II, Henri IV avait seulement voulu respirer, reprendre des forces et laisser respirer son peuple épuisé; mais que les causes profondes d'antagonisme entre la maison de France et la maison d'Autriche subsistaient toujours, et ce fut elle, s'il faut en croire Sully, qui fit au roi de France, après la paix de Vervins, les premières ouvertures d'un plan de « confédération entre tous les princes et les peuples qui « appréhendaient la tyrannie » autrichienne ou espagnole. C'était répondre aux constantes pensées d'Henri IV et devancer ses secrets désirs. Quand ce prince combattait en France, à la tête du parti protestant, il avait employé près d'Élisabeth le champion le plus dévoué et le plus autorisé de leur commune religion, « le pape des huguenots », comme on nommait Du Plessis-Mornay. Devenu le chef, non plus d'un parti, mais de la France, quand il voulut agir et prévaloir en Europe, il envoya encore en Angleterre un protestant, mais un protestant politique, plus occupé de servir l'État que son Église. Sully, chargé par son

[1] Ch. de Lacombe, *Henri IV et sa politique*, l. IV, ch. III. M. de Lacombe a dépouillé, aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, la correspondance de Harlay de Beaumont, ambassadeur d'Henri IV en Angleterre, à cette époque. Ces dépêches jettent une vive lumière soit sur les difficultés de l'alliance française, soit sur la conduite d'Henri IV à l'égard des catholiques durant le règne d'Élisabeth, et par là préparent et précèdent très utilement les ambassades de la Boderie, qui commencent en 1606.

maître d'écouter les confidences d'Élisabeth, les accueillit avec empressement; et dès ce moment, en 1601, furent jetées les premières bases d'une association destinée à remanier l'Europe.

Mais dès ce moment aussi fut prévu le principal danger de ce remaniement : le culte et la foi des peuples allaient-ils dépendre des jeux de la force et de la fortune? On convint de chercher « des expédients pour faire vivre ensemble les trois diverses sortes de religion qui paraissaient avoir le plus de cours, d'essayer des règlements et tempéraments tels, que nulle d'icelles n'aurait sujet de nuire l'une à l'autre [1] ».

Cette précaution regardait l'avenir des peuples qu'une guerre encore douteuse et lointaine pourrait atteindre. Vers la même époque, Henri IV commença à s'occuper de la condition présente des catholiques à l'intérieur de l'Angleterre. Jusqu'alors l'Espagne seule en avait pris souci, mais pour les soulever contre le gouvernement de leur pays. Henri IV, au contraire, se proposa de les réconcilier avec ce gouvernement, en obtenant un adoucissement à leur sort, et de les soustraire ainsi au patronage espagnol. Dans ce but, il devait s'entremettre à la fois à Rome et à Londres : à Rome, pour que le pape cessât de menacer une dynastie nationale; à Londres, pour que cette dynastie cessât de traiter en ennemis les « papistes » disposés à la reconnaître. Il n'y manqua pas. Quand les principaux membres du clergé séculier avaient résolu de se déclarer fidèles sujets de la reine, c'était lui qui les avait soutenus près du Saint-Siège et avait ménagé à leurs envoyés l'accueil favorable qu'ils reçurent de Clément VIII et des cardinaux [2]. En retour du contentement que leur démarche avait donné à Élisabeth, de l'utilité qu'elle et son État pouvaient en retirer, il sollicitait pour « ces bons prêtres » et pour ceux qui leur ressemblaient la faveur d'être soufferts en Angleterre. Toujours pleine de soupçon et de haine, et prompte à prendre ombrage du crédit qu'Henri IV pouvait gagner chez elle, Élisabeth ne retirait rien de ses édits [3], mais pourtant elle consentait qu'ils ne s'exécutassent pas toujours avec rigueur, et déjà ce précaire adoucissement détachait un grand nombre de catholiques de l'Espagne [4] et donnait à

[1] Sully, *Economies royales*, collection Petitot, 2e série, t. IV, p. 35, 47.

[2] C'est ce qui résulte d'une dépêche du roi à Beaumont, en date du 18 septembre 1602, citée par M. de Lacombe (*Henri IV et sa politique*, p. 189).

[3] « Sans doute, la reine a eu jalousie de la protection que Sa Majesté a prise des dicts prestres, sans doubte quelques meschants esprits ont voulu faire croire que Sa Majesté avait dessein de se former une faction entre les catholiques par leur moien. » (Beaumont à Villeroy, 26 mars 1603. Cité par M. de Lacombe, p. 191.)

[4] Beaumont à Villeroy, 7 janvier et 23 février 1683. (Lacombe, p. 192 et 193.)

tous un tel espoir, que Parsons lui-même commençait à reconnaître le roi de France pour leur « principal protecteur en Angleterre[1] ».

C'était sur ces entrefaites qu'était morte Élisabeth. Sa mort contrista et inquiéta Henri IV. Il ne devait point, pour sa part, changer de politique avec le nouveau roi dont il avait d'avance secondé le pacifique avènement par ses bons offices auprès du Saint-Siège. Mais ce roi, une fois sur le trône où l'appelait sa naissance, comment se comporterait-il? Henri IV le savait « irrésolu, timide et dissimulé[2] ». Tandis que chaque année qui s'écoulait depuis la paix de Vervins fournissait à la France et à l'Espagne des griefs l'une contre l'autre et les séparait davantage, de quel côté allait-il pencher? Serait-il prêt à soutenir l'indépendance des Provinces Unies? La France pourrait-elle désormais compter sur l'Angleterre dans la poursuite des desseins ébauchés avec Élisabeth? Pour s'en éclaircir, pour retenir Jacques dans son alliance, Henri IV lui envoya le même confident qu'il avait envoyé deux ans plus tôt à Élisabeth. En sa qualité de protestant, Sully pourrait mieux qu'un autre montrer au roi Jacques sa religion et sa sûreté également intéressées à la conservation des États protestants. Mais en même temps, il avait « charge de lui recommander les catholiques d'Angleterre, de les assister et les favoriser envers lui, toutefois avec telle discrétion et modération qu'il jugerait estre à propos, pour n'altérer l'esprit du dit roi et ne lui donner ombrage et méfiance de la volonté de Sa Majesté[3] ». Quand Sully revint, après un voyage d'un mois, il avait pleinement réussi dans le principal objet de sa mission. Jacques I^er^ confirma les promesses d'alliance et d'appui faites par Élisabeth, particulièrement en ce qui concernait les Pays-Bas, et si plus tard il s'en écarta et y revint tour à tour, c'est qu'il ne dépendait ni de Sully ni de personne de donner à ce prince la constance et la résolution qu'il n'avait pas[4]. A l'égard des catholiques, il est vrai que son esprit était très prompt à s'altérer; et comme Henri IV ne voulait pas que Jacques s'entremît en France en faveur des protestants qui remuaient encore, et en particulier du duc de Bouillon, alors en révolte, il fallait aussi que Jacques ne

[1] « Personius, qui est la partie adverse, m'a faict assurer ces jours passez, qu'il désire se justiffier envers le roy, qu'il veut être son serviteur et reconnaître Sa Majesté pour principal protecteur des catholiques en Angleterre. » Villeroy à Beaumont, 2 février 1603. (Lacombe, *loc. cit.*) C'était le moment où le même Parsons cherchait à se ménager les bonnes grâces du roi Jacques.

[2] Le roi à M. de Rosny, 3 juillet 1603. *Économies royales*, t. IV, p. 457.

[3] Instructions données à Rosny pour son ambassade en Angleterre. 2 juin 1603. (*Economies royales*, t. IV, p. 286.)

[4] *Economies royales*, t. IV, p. 243 à 463, et t. V, p. 1 à 54.

soupçonnât point son allié du « dessein de bastir aucune intelligence ou correspondance qui lui serait préjudiciable [1] » avec une portion de ses sujets. A cet égard, un ambassadeur huguenot tel qu'était Sully semblait propre à le rassurer. Après le retour de Sully en France, Henri IV, qui travaillait toujours à dissiper les méfiances de ce prince ombrageux, lui faisait lire les dépêches de Rome, attestant la modération à laquelle la France, représentée par un frère de Sully, le comte de Béthune, et servie, en même temps, par le cardinal Duperron, disposait le Saint-Siège; il l'engageait à entretenir « ce bon ménage [2] », il souhaitait voir « le dit roi et ses conseillers s'adresser directement au pape, pour traiter des affaires des catholiques [3] ». D'autre part, il conseillait à ces catholiques, et en particulier aux Jésuites anglais qui venaient solliciter sa protection, la patience, l'obéissance aux lois du royaume et l'esprit de concorde et d'union, car leurs divisions intestines avaient été, disait-il, la principale source de leurs maux [4].

Ces bons avis et ces bons soins de Henri IV n'empêchèrent, nous l'avons déjà vu, ni les rigueurs de Jacques Ier ni la conspiration des poudres. Cependant il ne se découragea pas, et les premières instructions qu'après la découverte de cette conspiration, forgée par quelques fanatiques, il donna à un nouvel ambassadeur, eurent pour principal objet de conjurer l'orage prêt à envelopper tous les catholiques. En félicitant le roi d'avoir échappé au complot, la Boderie devait l'exhorter à « faire différence des innocents avec les coupables, à châtier sévèrement les auteurs ou complices de la conspiration, Jésuites ou autres »; si aucun Jésuite était convaincu du crime, « à ne pas violenter et traiter à la rigueur le général des catholiques, à entretenir, au contraire, et maintenir, par son doux comportement envers eux, l'esprit et la volonté du pape dans les bornes de la modération », et à permettre ainsi que la France continuât à Rome, avec quelque efficacité, ses bons offices. La frayeur même de Jacques devait être mise à profit pour le détourner de la violence. Il venait d'éprouver, lui faisait dire Henri IV, que la passion de la religion transporte jusqu'au mépris de la vie les âmes qui ont à acquérir et à recouvrer la liberté de leur culte; que les lois rigoureuses, loin de garantir ceux qui les

[1] Rosny au roi, 30 juin 1603. *Economies royales*, t. IV, p. 370. En avril 1603, un missionnaire jésuite écrivant en secret au P. Parsons, probablement, constatait les instances pressantes de l'ambassadeur de France en faveur des catholiques, et en même temps l'inaction de l'ambassadeur d'Espagne. (*Records*, série Ire, p. 58 et 61.)

[2] *Lettres missives*, t. VI, p. 169, 484.

[3] Le roi à Beaumont, 3 janvier 1604, cité par M. de Lacombe, p. 197, en note.

[4] *Lettres missives*, t. VI, p. 483.

font, allument, au contraire, chez ceux qui en souffrent et réchauffent cette passion jusqu'à la rage et au désespoir, et si le nombre des affligés est si grand, que l'on ne puisse en un instant les supprimer et les anéantir, si de plus, ils sont depuis longtemps endurcis et accoutumés aux tourments, de telles lois mettent tout en danger. C'était donc « comme chose conjointe au bien de son service et de ses royaumes » que la Boderie devait en demander l'adoucissement au roi Jacques [1].

Dès sa première audience, il n'y manqua pas [2]. Les lois, plus barbares que chrétiennes, comme disait Villeroy, ayant été publiées, l'ambassadeur, conformément aux ordres de sa cour, s'employa, du moins, à obtenir grâce de vie pour quelques condamnés [3]. A sa demande, d'autres prêtres, Jésuites et séculiers, exposés à une poursuite capitale, furent tirés de prison et bannis [4]. En même temps, opiniâtrément fidèle à son rôle de pacificateur, Henri IV travaillait encore à Rome à contenir l'indignation du Saint-Siège, il cherchait soit à empêcher, soit à adoucir toute démonstration capable d'irriter le roi de la Grande-Bretagne. Enfin, lorsque parut le livre de Jacques contre le pape, il commença par se moquer et de l'ouvrage et de l'auteur [5]. Mais, tandis que l'ambassadeur d'Espagne refusait avec ostentation de recevoir ce livre, on imagina bientôt, à la cour de France, d'en tirer parti pour une controverse entre le théologien couronné et le cardinal Du Perron, qui passait pour le plus habile controversiste de son temps et que sa récente victoire sur Du Plessis-Mornay faisait alors paraître irrésistible [6]. Le roi s'entendit donc avec le cardinal pour flatter l'amour-propre du royal auteur. Du Perron vanta la science et les bonnes intentions de Jacques; Henri IV lui fit dire qu'ayant demandé compte d'un livre qu'il n'était guère capable de lire lui-même, à son grand aumônier, c'était Du Perron, il en était demeuré beaucoup mieux édifié que les premiers bruits qui en

[1] Instruction à M. de la Boderie, allant ambassadeur ordinaire en Angleterre, 15 avril 1606. (La Boderie, *Ambassades*, t. II, p. 22 et suiv.).

[2] La Boderie à Villeroy, 7 juin 1606. (*Ambassades*, t. I, p. 80.)

[3] La Boderie, *Ambassades*, t. I, juin et juillet 1606, p. 179-188; t. II, mars 1607, p. 102 à 105, 124.

[4] La Boderie, *Ambassades*, t. I, p. 121.

[5] La Boderie, *Ambassades*, Puisieux à la Boderie, 11 février 1607; Villeroy à la Boderie, 30 septembre 1608; la Boderie à Puisieux, 27 novembre 1608; Puisieux à la Boderie, 13 décembre 1608; t. II, p. 68; t. III, p. 466; t. IV, p. 89, 96.

[6] « Il re si è burlato meco di questo libro e del Re de Inghilterra che si vanta di esserne l'autore. » Le nonce Ubaldini au cardinal Borghèse, 1er avril 1608. (Laemmer, *Meletematum Romanorum Mantissa*, p. 256, en note.)

avaient couru ne lui laissaient espérer d'abord. Comme ce livre portait principalement contre le pouvoir du pape en matière temporelle, les opinions gallicanes semblaient propres à favoriser un rapprochement. Les ménagements que le cardinal, en qualité de chargé d'affaires de France, avait contribué à obtenir de Rome pour le roi de la Grande-Bretagne, pouvaient lui valoir à Londres bon accueil. Toutefois Jacques, discrètement sondé par la Boderie, mais prévenu et circonvenu par Robert Cecil, ne voulut point recevoir un personnage que sa double qualité de cardinal et de prêtre suffisait à lui rendre suspect et qui, de plus, avait été « l'instrument de la conversion du roi son frère ». Le projet qui aurait ouvert l'Angleterre à un cardinal dut être abandonné [1]. Aussitôt Henri IV cessa d'arrêter les réfutations qui se préparaient contre le livre de Jacques. Il en parut une, en France, avec sa permission, et le prince qu'il avait depuis longtemps appelé « capitaine ès arts et clerc aux armes », s'en étant plaint comme d'un affront, la Boderie fut chargé de répondre, non sans quelque ironie : « Il y a peu de puissances en la chrétienté, égales en qualité au dit roi, qui soient versées en telle matière et capables d'en faire des livres comme lui, il a fallu employer des docteurs en théologie pour dignement s'en acquitter... nos consciences nous obligent de défendre la foi; celui qui entreprend de composer et publier des ivres, principalement en matière de religion, est sujet à être contredit par personnes de toute qualité qui ont les lettres et la religion en recommandation [2]. »

Cette leçon d'égalité et de liberté en matière de controverse, donnée par un roi de France à un roi d'Angleterre, marque à peu près le terme des relations des deux princes. Trois mois après, Henri IV était mort.

Il était mort sans être parvenu à réconcilier le souverain protestant d'Angleterre avec ses sujets catholiques. Mais là, comme ailleurs, la politique qu'il avait inaugurée devait lui survivre; elle inspira, entre sa fille et le fils de Jacques I^er^, le mariage que lui-même avait d'avance prévu et souhaité et qu'il fut réservé à Richelieu d'accomplir, nous verrons plus tard à quelles conditions, avec quel succès.

C. DE MEAUX.

La suite prochainement.

[1] La Boderie, *Ambassades*. La Boderie à Puisieux, 6 mai, 3 juin, 24 juin 1609. Villeroy à la Boderie, 29 juin 1609; Puisieux à la Boderie, 2 juillet 1609; la Boderie à Puisieux, 24 juillet 1609.

[2] Le roi à la Boderie, 27 février 1610; t. IV, p. 319, 344, 374, 378, 388, 391, et t. V, p. 94.

# RACINE A UZÈS

## UNE LETTRE INÉDITE, CONCERNANT LE SÉJOUR DU POÈTE DANS CETTE VILLE

Les rayons du génie éclairent tout ce qui l'approche.

Jean Racine, n'ayant pas encore vingt-deux ans, arrive à Uzès, chez un de ses oncles, vicaire général de l'évêque, le 8 novembre 1661 ; il en repart avant la fin de l'année suivante : aucun événement ne marque le séjour de ce jeune homme inconnu ; c'est là cependant un incident qui prend place dans l'histoire littéraire de la France, occasionne des recherches et fait écrire des commentaires qui rempliraient des volumes.

Parmi ces documents si nombreux, et pour nous en tenir à ceux qui ont paru dans ces derniers temps, nous citerons :

1° Un article intitulé : *Racine à Uzès*, par M. Jules de Saint-Félix, inséré dans la *Décentralisation littéraire*, janvier 1864 ;

2° Une comédie en un acte et en vers, *Racine à Uzès*, par Édouard Fournier, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 21 décembre 1864, pour le deux cent vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Racine ;

3° La très complète notice biographique sur Jean Racine, composée par M. P. Ménard, et placée en tête de l'édition des œuvres de l'illustre poète, dans la collection des grands écrivains de la France ;

4° *Racine et sa famille maternelle à Saint-Maximin-lès-Uzès*, 1660-1780, par M. Charvet, membre de l'académie de Nîmes et de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Enfin nous devions nous-mêmes à la bienveillance de M. l'abbé Hazard, curé de la paroisse Saint-Nicolas, à la Ferté-Milon, des notes généalogiques très exactes sur la famille des *Sconin*, aïeuls maternels de Jean Racine, originaires de la Ferté-Milon, et transplantés en Languedoc vers le milieu du dix-septième siècle.

C'est au milieu de toutes ces richesses d'informations sur cet imperceptible et pourtant si intéressant épisode de la vie de l'auteur d'*Athalie*, que nous est advenue, par surcroît, une lettre inédite très curieuse, qui confirme, en les précisant, les renseignements que l'on possédait déjà sur ce séjour à Uzès, et qui nous a paru mériter d'être connue du public. Elle témoigne d'ailleurs qu'il y a plus de cent ans, dans le cours du dernier siècle, il y avait, dans les pro-

vinces les plus reculées, des hommes instruits qui conservaient pieusement les souvenirs de nos grandes gloires littéraires.

Cette lettre était adressée, par un des derniers Sconin, membre de la famille maternelle de Racine, et qui portait le nom de son fief de Saint-Maximin-les-Uzès, à M. Reinaud, capitoul de Toulouse, en 1746, juge-mage à Nîmes, en 1758, et président du conseil supérieur de la même résidence, en 1771, où il mourut en janvier 1792. Le fils de celui-ci, Jean-Jacques-Maurice Reinaud, épousa, en 1760, l'unique héritière de l'ancienne famille dauphinoise de Génas; il périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 15 juillet 1794, laissant deux filles, dont l'une, M[lle] Sophie de Génas, mariée à M. Isidore de Rovérié de Cabrières, était la grand'mère paternelle de l'évêque actuel de Montpellier, à qui nous devons cette précieuse communication [1].

Pour ceux des lecteurs qui ne sont pas initiés aux détails de famille mentionnés dans la lettre qu'on va lire, quelques mots d'introduction sont ici nécessaires. Nous les puisons surtout dans les notes généalogiques de M. le curé de la Ferté-Milon, et dans le *Racine et sa famille maternelle* de M. Charvet.

Adrien Sconin, frère de Nicolas, argentier de la Ferté-Milon (1589), était père de Pierre (1576-1667), garde des sceaux royaux, échevin-gouverneur, procureur du roy à la maîtrise des eaux et forêts de Villers-Cotterets, président au grenier à sel.

Ce Pierre, d'un premier mariage avec Marguerite Chéron, descendante de la noble famille de Drouart de Nauroy, eut douze enfants, parmi lesquels, Antoine, né en 1608, Génovéfain, prieur de Saint-Maximin-les-Uzès, en 1653, mort en février 1689, et Jeanne, mère de Jean Racine, lequel fut appelé auprès de son oncle en 1661.

Ce même Pierre, d'un second mariage avec Claude Joly, eut encore quatre enfants, dont Claude, seigneur d'Argenvilliers [2]. Le fils de celui-ci, Antoine, attiré aussi par son oncle le prieur, vint s'établir à Uzès, fut maire de cette ville en 1689, et acquit, en 1714, la seigneurie de Saint-Maximin, qui lui fut cédée par François Olivier de Castillon, marquis de Saint-Victor de Malcap, petit-fils de Charles IV de Thézan et de Catherine de Roquefeuil, héritier de ce fief qui appartenait à la famille de Thézan, depuis le commencement du seizième siècle.

[1] La seconde fille épousa le baron de Vanel de Listeroy, et sa fille unique fut mariée au marquis de Balincourt.

[2] Les trois autres enfants étaient : Charles, Génovéfain; Claude, mariée à Jean Delamarre; Adrien, Jésuite, le don Côme, de Racine, à ce que l'on croit.

Ce qui avait porté Antoine Sconin à faire cette acquisition, c'est que déjà son oncle le prieur avait, en 1659, acheté d'Olivier de Thézan le vieux château de Saint-Maximin et ses dépendances. Il avait fait démolir les anciennes constructions, on les prisait peu alors, et édifier une maison moderne qui était à peine terminée lorsque Racine arriva auprès de lui.

Huit jours après, le 15 novembre 1661, le futur poète écrit à son cousin, M. Vitart :

Mon oncle prétend que je le soulagerai un peu dans le grand nombre de ses affaires. Je vous assure qu'il en a beaucoup ; non seulement il fait toutes celles du diocèse... mais avec tous ces embarras, il a encore celui de faire bâtir; car il fait achever une fort jolie maison qu'il a commencée, il y a un an ou deux, à un bénéfice qui est à lui, à une demi-lieue d'Uzès, j'en reviens encore présentement. Elle est toute faite déjà, il n'y a plus que le jardin à défricher, c'est la plus régulière et même la plus agréable de tout Uzès.

Et quelques mois après, le 30 mai 1662, revenant sur le même sujet, le neveu du prieur dit encore :

Nous nous préparons à traiter M. d'Uzès (Jacques d'Adhémar de Monteils de Grignan, cinquante-huitième évêque d'Uzès), parce qu'il doit faire sa visite à un bénéfice qui dépend de la sacristie et qui appartient par conséquent à mon oncle, c'est là qu'il a bâti un fort beau logis assurément, et il veut traiter son évêque avec grand appareil. Il est allé cette après-dînée à Avignon pour acheter ce qu'on ne pourrait trouver ici, et il m'a laissé la charge de pourvoir cependant à toutes choses. — J'ai de fort beaux emplois, comme vous voyez, et je sais quelque chose de plus que manger ma soupe, puisque je sais l'apprêter. J'ai appris ce qu'il faut donner au premier, au second et au troisième service, les entremets qu'il y faut mêler, et encore quelque chose de plus ; car nous prétendons faire un festin à quatre services, non compris le dessert. J'ai la tête si remplie de toutes ces belles choses que je vous en pourrai faire un long entretien ; mais c'est une matière trop creuse, outre que n'étant pas bien confirmé dans cette science, je pourrais faire quelque pas de clerc, si j'en parlais encore longtemps.

C'est de cette demeure qu'hérita Antoine Sconin à la mort de son oncle; il y avait joint, comme nous l'avons dit, le titre et les droits seigneuriaux, et se trouvait ainsi, dans toutes les règles, seigneur de Saint-Maximin; maire d'Uzès en 1689, il y mourut en 1729, laissant trois fils.

L'aîné, Honoré-Louis, seigneur d'Argenvilliers et de Saint-Maximin, est l'auteur de la lettre inédite que nous publions.

Le second, Louis-Antonin, abbé de Saint-Maximin, grand vicaire de la cathédrale d'Alais, en 1735, mourut quatre ans après son frère, en 1754.

De la fin du dix-septième siècle à 1780 les Sconin habitèrent alternativement leur maison d'Uzès, en hiver, et celle de Saint-Maximin, en été.

C'est en cette dernière année que la famille s'éteignit dans la personne d'Étienne, fils du troisième frère, lequel, quoique trésorier de France à la généralité de Montauban, avait fait d'assez mauvaises affaires et compromis sa fortune.

Il n'est pas toujours facile de s'orienter dans les arbres généalogiques. Nous n'avons pas présenté celui-ci avec toutes ses branches; nous en avons seulement détaché quelques rameaux qui suffisent pour bien distinguer les personnages qui vont figurer dans notre lettre.

En voici le texte, accompagné de quelques notes explicatives :

A Usez, ce 22 septembre 1735 [1].

Pour vous donner, mon cher monsieur, les éclaircissements que vous demande M. le marquis d'Aubayes [2], l'occasion du R. P. Sconin et de M. Racine, je vous envoye la généalogie de notre famille, tirée d'un vieux papier, écrit apparemment par Pierre second, notre bisayeul, pour l'instruction de ses descendants [3]. Ce qui est après luy a été écrit depuis par quelqu'un de ses enfants, et je crois que c'est Pierre troisième l'aisné; vous voyez dans la descendance de Pierre second, seigneur de Lionvol [4], Antoine, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève; il naquit

[1] La lettre est écrite, nous l'avons dit, par Honoré-Louis Sconin, d'Argenvilliers, seigneur de Saint-Maximin, mort en 1750. On écrivait alors Usez, mettant les lettres S et Z à l'inverse de ce que l'on fait aujourd'hui.

[2] M. le marquis d'Aubaye (on écrit aujourd'hui Aubais) était un gentilhomme riche et puissant, qui s'adonnait à des travaux d'érudition, et a laissé de nombreux et intéressants manuscrits.

[3] Cette généalogie ne s'est pas retrouvée; il devait y être fait mention d'un Pierre Ier, qui ne figure pas dans la généalogie de M. le curé de la Ferté-Milon. Le Pierre Ier de celle-ci, qui avait eu seize enfants, comme nous l'avons dit, est donc le Pierre II de celle indiquée dans la lettre. Pierre III, dont il est ici question, était le fils aîné de Pierre II; né en 1602, il fut père de sept enfants et aïeul de vingt-trois petits-enfants. L'une de ses filles, Catherine, fut mariée à Antoine Vitart, cousin et condisciple de Racine à Port-Royal. Il était frère de Nicolas Vitart, l'un des premiers élèves des solitaires, qui fut intendant du duc de Luynes et l'ami intime du poète. Ces deux Vitart avaient une sœur, Marie, qui épousa Louis-Ellin du Pin, et devint la mère du fameux docteur de Sorbonne dont Racine parle comme d'un de ses parents dans quelques-unes de ses lettres.

[4] Cette seigneurie de Lionvol, qui est révélée ici pour la première fois (et qu'il faut probablement écrire *Lionval*), explique, ce qui n'a été dit nulle

en 1608, et était abbé de Sainte-Geneviève, en 1652. Il assista à la procession solennelle qui se fit cette année-là en actions de grâces de la paix; il fut ensuite envoyé dans cette province pour y établir et soustenir la réforme. L'évêque d'Usez, c'était M. Grillet, l'y retint; il fut fait sacristain, en 1654 en novembre, et gouverna le diocèse en qualité de grand vicaire, sous MM. Grillet, de Grignan et de la Vrillère, après quoi il se retira à son prieuré de Saint-Maximin et mourut au mois de février 1689; il est enterré dans le chœur de la cathédrale, sous la place des sacristains. J'ai l'estampe de la procession de Sainte-Geneviève de 1652 où est le P. Sconin, en habits pontificaux [1].

Je dois aussi avoir quelque part l'épitaphe du P. Sconin, que je fis, il y a cinq ans, pour être mise sur sa tombe, mais qui ne le fut pas à cause de quelques prétentions du chapitre auxquelles mon père ne voulut point déférer. Je me souviens qu'elle contenait à peu près ces paroles :

« Hic jacet Reverendissimus pater Antonius Sconin, nobili et antiqua apud Valesios prosapia natus, hujus Ecclesiæ canonicus et sacrista, qui mundum fugiens, inter regulares congregationis Gallicanæ canonicos humilem vitam vovit, postea ejusdem congregationis generalis et abbas electus, publicis præfuit solemnitatibus, dum sacras B. Genovefæ

part à notre connaissance, le nom de *Lionval* que portait, dans son enfance, Louis Racine, l'auteur du poème de *la Religion*, le second fils du grand poète : c'est ainsi que son père le désigne dans plusieurs lettres à son fils aîné, et notamment dans celle du 19 septembre 1698 : « Votre mère mena hier, à la foire, toute la petite famille. Le petit *Lionval* eut belle peur de l'éléphant et fit des cris effroyables, quand il le vit qui mettait sa trompe dans la poche du laquais qui le tenait par la main. Les petites filles ont été plus hardies, et sont revenues chargées de poupées dont elles sont charmées. » Louis Racine, dans l'édition qu'il a donnée des lettres de son père, ajoute en note : « Je me souviens encore de cette frayeur. »

[1] Cette paix devait être la fin des guerres civiles de la Fronde, et la proclamation de l'amnistie qui fut donnée, au nom du roi, le 21 octobre; il paraît cependant que la procession eut lieu, le 11 juin. « Le P. Sconin était aux côtés de l'archevêque de Paris, contre lequel il soutint dans cette circonstance, très fermement et avec succès, les droits de sa dignité dans une question de rang. Cependant, ses trois ans de gouvernement de la congrégation accomplis, il ne fut pas réélu, et, immédiatement après, la congrégation l'envoya à Uzès. Elle était alors dans de grandes contestations avec l'évêque, qui avait beaucoup à se plaindre du prieur des chanoines. Le chapitre général adressa une lettre à l'évêque pour lui annoncer qu'on retirait le prieur qui lui avait déplu et auquel on faisait succéder le P. Sconin, homme d'une si grande prudence. Sous de si honorables apparences, c'était, pour le P. Sconin, un exil déguisé, et on le reléguait dans un pays où il ne devait cesser de lutter contre des tracasseries monacales qui duraient encore quand il fit venir Racine auprès de lui, et entravèrent son bon vouloir pour son neveu. » (*Notice biographique sur J. Racine*, par P. Ménard. Collection des grands écrivains de la France.)

reliquias ad ædem basilicam Beatissimæ Virginis pro recuperata pace deferebantur. »

Pour ce qui regarde M. Racine, voici l'extrait abrégé du partage fait entre les enfants du premier lit de Pierre second, qui prouve que le fameux M. Racine était son petit-fils et neveu du P. Sconin :

« Par-devant les notaires royaux, etc., furent présents : M. Jean Sconin, procureur du Roy, M. Jacques Fournier, Elisabeth Sconin, sa femme, duement authorisée par lui, M. Antoine Vitard, procureur du Roy aux eaux et forêts de Vallois, et dame Catherine Sconin sa femme, de lui aussi authorisée, se portant fort le dit sieur Vitart de MM. Adam Hennequin, conseiller du Roy, en l'élection de Crespi-en-Valois, son beau-frère, et tuteur des enfants mineurs de lui et de deffunte dame Françoise Sconin vivante sa femme, les dites Catherine et Françoise Sconin, enfants de défunt Mre Pierre Sconin, conseiller du Roy et son Procureur aux eaux et forêts du pays de Vallois, le dit sieur Vitart se faisant aussi fort pour MM. Jean Racine, prieur de Sainte-Pétronille d'Épinay, diocèse d'Angers, demeurant en la ville de Paris, Marie Racine, fille majeure, les dits sieurs Jean et Dlle Marie Racine, enfants de deffunts, M. Jean Racine et Dme Jeanne Sconin, leur père et mère, etc., les susdits Racine enfants et héritiers de deffunte Dme Jeanne Sconin, leur mère, et tous les susdits Sconin, enfants et héritiers de deffunt noble Pierre Sconin, vivant conseiller du Roy et son procureur aux eaux et forêts de Vallois et de dame Marguerite Chéron, leur père et mère, ayeul et bisayeul d'une part, et M. Jean Sconin, conseiller du Roy et son procureur, etc. Fait et passé à la Ferté-Millon, le 7 juillet et 12 octobre 1667, Signé Grégoire. Nre. »

Comme ce partage est très long et ne fait rien aux éclaircissements que vous demandez, je crois que ce que j'en ai extrait suffit pour prouver la descendance de M. Racine de Pierre II.

Vous apprendrez, par ce que je viens de transcrire, une chose que vous ne savez peut-être pas et que bien des gens ignorent, c'est que M. Racine porta d'abord le petit collet; il eut le prieuré de Sainte-Pétronille, pour lequel il eut un procès qu'il perdit et qu'il abandonna. C'est ce procès dont il parle dans sa préface des *Plaideurs*, où ni luy, dit-il, ni ses juges n'entendirent jamais rien. Je tiens cette anecdote de feu mon père [1].

[1] Racine était venu auprès de son oncle, qui lui avait fait espérer un bénéfice, mais il n'avait pas l'âge requis, et pour le moment il ne s'agissait que de lui faire prendre la tonsure; pour cela même il fallait un *dimissoire* du diocèse de Soissons, qui se fit beaucoup attendre et n'arriva qu'au bout de six mois. En fit-on alors usage? C'est ce qui reste incertain, et ce qui ne l'est pas, c'est que, malgré son bon vouloir, le P. Sconin ne put obtenir auprès de lui un bénéfice pour son neveu, mais il parvint plus tard à lui procurer le prieuré de l'Épinay (qualifié tantôt de Sainte-Pétronille, tantôt de

Il est vray que M. Racine vint en ce pays-ci et y demeura auprès du P. Sconin environ dix-huit mois; il y a encore icy des gens en vie qui se souviennent de l'avoir vu. Je ne sais pas le temps, mais c'est avant 1674. Il y fit quelques petits ouvrages; j'ai ouï dire qu'il y avait ébauché sa tragédie des *Frères ennemis;* il se souvenait toujours avec plaisir de ce pays icy, et il disait souvent à feu mon père que la douceur du climat lui avait paru très propre pour cultiver les talents de l'esprit et même pour les réveiller.

Voici encore une petite anecdote : lorsque le Roy fut faire le siège de Lisle, passant à Soissons, M. Racine fit des vers à la louange du Roy, qui furent montrés à M. Colbert, qui les admira : il fit venir M. Racine, et lui donna de la part du Roy, je crois, cinquante ou soixante pistoles, en l'excitant à continuer de travailler. Il a souvent dit à feu mon père de qui je tiens cecy que jamais rien ne lui avait fait tant de plaisir en sa vie que cette gratification [1].

Vous savez que M. Racine avait été élevé à Port-Royal, où sa tante

Sainte-Madeleine), qui était un bénéfice simple du diocèse d'Angers; c'était l'abbé de Saint-Georges-sur-Loire qui en avait la collation, et cet abbé était alors M. de Grignan, l'évêque d'Uzès.

On a vu que M. de Saint-Maximin, dans sa lettre, reproduit, comme la tenant de son père, l'anecdote si connue d'après laquelle Racine aurait écrit les *Plaideurs,* pour se venger des juges qui lui avaient enlevé le prieuré de l'Épinay. Le privilège de cette comédie ne lui donne plus le titre de prieur, comme celui d'*Andromaque.* Les érudits, qui prennent des loupes pour les plus petites choses, ont voulu contester ce récit; M. Éd. Fournier dit avoir vu une quittance du 11 décembre 1669, un an après les *Plaideurs,* dans laquelle Racine signait encore : Prieur de l'Épinay ; mais la tradition de famille nous paraît devoir garder la préférence. Il paraît que, dans d'autres actes postérieurs, de 1631 à 1673, Racine a signé comme prieur de Saint-Jacques de la Ferté, et de Saint-Nicolas de Chéry, diocèse de Poitiers. Bien minimes controverses, mais c'est encore une gloire de les avoir fait naître.

[1] Les souvenirs de M. de Saint-Maximin paraissent ici un peu confus. Ne touchons pas aux compliments que, d'après lui, Racine aurait adressés à Uzès et à son climat; disons seulement qu'il ne paraît pas probable que la tragédie des *Frères ennemis* ait été ébauchée à Uzès, en ce sens qu'elle y aurait été même commencée ; rien ne l'indique dans les lettres du poète; tout au plus pourrait-on supposer qu'il s'y serait occupé de cette pièce de *Théagènes et Chariclée* qui n'a jamais vu le jour, et qu'il abandonna, dit-on, sur le conseil de Molière, qui lui proposa le sujet de la *Thébaïde.*

Quant à ces vers à la louange du roi, qui auraient été composés au moment du siège de Lille, il doit y avoir ici une erreur. Le siège de Lille est du mois d'août 1667 ; c'est l'année d'*Andromaque.* M. de Saint-Maximin aura confondu avec l'ode sur le mariage du roi, dédiée à la reine, intitulée : *les Nymphes de la Seine,* qui est de 1660, et par conséquent antérieure au voyage à Uzès. Ce fut cette pièce qui valut à Racine une gratification du roi, sur la recommandation de Chapelain, qui avait cependant critiqué *les Tritons de la Seine.*

a été abbesse et où nos grands-oncles se retiraient souvent. Ils ont travaillé aux ouvrages qui ont paru sous le nom de *ces Messieurs.*

Voilà, mon cher monsieur, tous les éclaircissements que je puis vous donner sur ce que vous m'avez demandé. Je souhaite qu'ils fassent quelque plaisir à M. le marquis d'Aubaye, dont je respecte infiniment l'érudition et le soin qu'il se donne d'enrichir le public de découvertes qui font honneur à la nation et à la province, aussi recommandable par là que par sa naissance et par mille autres aimables qualités.

Je crois ma lettre assez longue pour la finir; je le fais donc en vous embrassant, aussi bien que ma sœur. Je suis, avec mes sentiments ordinaires, mon cher monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Saint-Maximin.

En ramassant mes lambeaux de papiers de famille, à l'occasion des éclaircissements que vous m'avez demandés, je viens d'en trouver un où il est marqué qu'en 1634, quelques seigneurs allemands qui étaient venus voyager en France et retournaient chez eux, passant par le Valois, entendirent nommer notre bisayeul; ils demandèrent aussitôt s'il y avait quelqu'un de ce nom-là dans le pays. Ayant appris qu'il y avait une famille qui portait ce nom, ils furent voir notre bisayeul, lui demandèrent ses armes, qu'ils trouvèrent les mêmes que celles de la maison de Sconin d'Allemagne [1], et demeurèrent quelques jours chez notre bisayeul, auquel ils rendirent toute sorte d'honneur. Le nombre et le bas âge de la plupart de ses descendants mâles ont fait négliger de suivre ces notions. Les gendres ou leurs enfants ne s'en sont guère souciés; c'est ainsi qu'on tombe dans l'obscurité sur son origine, et qu'on n'en a que des présomptions, quoiqu'assez bien fondées.

Le seigneur de Saint-Maximin, le petit-neveu du P. Sconin, ne se doutait pas que, malgré ses plaintes, près de cent cinquante ans après sa lettre, la généalogie de sa famille serait encore l'objet d'actives recherches, et que lui-même aurait sa petite part du rayon de gloire que Racine avait répandu sur tous les siens. Heureux privilège du génie qui ennoblit tout ce qui le touche! La ville d'Uzès aussi, la vieille cité épiscopale et ducale, devra peut-être au poète, qui a été un moment son hôte, sa plus durable célébrité.

C'est enfin notre excuse pour toutes ces digressions, pour ces

[1] Ces armes se sont retrouvées sur un *ex libris* que l'abbé de Saint-Maximin avait fait graver. Elles sont : Au cerf issant à gauche et à mi-corps d'un rocher de sable placé à droite de l'écu; on lit au-dessous : *Lud. Ant. Sconin de Saint-Maximin, sacræ fac. Par. doctor theologus, præpositus et canonicus Alesiensis.*

commentaires sur des petits faits qui seraient insignifiants, s'ils ne se rattachaient à une si grande mémoire.

Nous devons au moins à ce travail d'avoir passé quelques instants dans l'intime compagnie d'un de ces hommes dont on peut dire qu'ils font honneur à l'humanité. Racine est à la fois un des plus beaux génies et une des âmes les plus exquises qu'il ait plu à Dieu de former. Nous avons oublié avec lui les grossières et extravagantes audaces du temps où nous vivons. Qu'est-ce qui a élevé sa pensée plus haut que l'auteur de tant d'immortels ouvrages? Qui, en même temps, surtout aux heures des désabusements et des réflexions suprêmes, a montré plus de modestie et d'humilité? Ce grand penseur n'était pas ce qu'on appelle aujourd'hui un libre-penseur, mais un humble et volontaire enfant de l'Église. Ce n'était pas étroitesse de vues, ce n'est pas qu'il ignorât ou méconnût les droits du génie. Il avait dit, à l'Académie française, en recevant Thomas Corneille à la place de son frère le grand Corneille, et presque en présence de Louis XIV : « Du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre comme ceux de monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que durant leur vie la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes... Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. » Après avoir prononcé en public ces fières paroles et réclamé ainsi sa place d'honneur à côté des maîtres de la terre, le même homme écrivait à son fils dans l'intime effusion de son cœur : « Je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne peut l'être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connaissez la religion, je puis même dire que vous la connaissez belle et noble comme elle est. Ainsi il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pardonnez si je vous mets quelquefois sur ce chapitre, vous savez combien il me tient à cœur, et je puis vous assurer que plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que le repos de la conscience et de regarder Dieu comme un père qui ne manquera pas dans nos besoins. »

Un tel langage ferait rougir les fortes intelligences de notre temps ; mais on dira ce qu'on voudra : ne vaut-il pas mieux finir par *Athalie* que par *les Quatre Vents de l'Esprit!*

R. DE LARCY.

---

# L'ÉGYPTE

## EN BATEAU A VAPEUR[1]

---

### III

#### THÈBES (*rive gauche*), QOURNAH, MÉDINED-ABOU

Autour de Louqsor, la double muraille qui enserre le Nil forme, en s'écartant, un large cercle, à travers lequel passent les eaux, ralenties par des îles de sable. Quatre villages aux noms barbares, Karnak, Louqsor, Qournah et Médinet-Abou, symétriquement rangés des deux côtés du fleuve, encadrent la moitié de cette arène : le dernier est maintenant désert; mais les trois autres souillent encore les plus belles et les plus vieilles ruines du monde. Karnak, sur la rive droite, fut le noyau de la ville ; là se trouve le sanctuaire d'Ammon-Râ, qui porte l'empreinte de cinquante siècles, et écrase les édifices bâtis dans le voisinage par Horus. Sur l'autre bord, entre les grands massifs de Qournah et de Médinet-Abou, érigés à la gloire des premiers Ramsès, il faut placer d'autres monuments moins vastes mais aussi grandioses, les deux colosses qui marquent le temple d'Aménophis, et mille débris sans forme et sans nom, vrais ossements de palais, au pied d'une montagne changée en nécropole de rois.

Bien que ses restes occupent également les deux rives, Thèbes aux cent portes paraît s'être étendue surtout du côté de l'Orient, au moins la splendeur incomparable de Karnak fait-elle supposer que l'importance des quartiers répondait à celle du temple. Il est donc probable, et c'est l'opinion de Strabon, que la rive libyque ne formait qu'un immense faubourg, consacré par le voisinage des tombes royales. Aucun vestige ne témoigne l'existence d'un pont, mais on doit se rappeler que l'exhaussement du sol a enseveli les digues qui

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1882.

protégeaient la cité contre les eaux : le commerce incessant entre les deux rives et la perfection où fut porté l'art de bâtir chez les Égyptiens permettent donc de supposer un moyen de transport plus facile que le bac dont Wilkinson accorde l'usage aux anciens Thébains.

Ce qui est certain, c'est que les bateliers ont aujourd'hui le monopole; en conséquence, comme il était marqué sur notre plan que la rive gauche se doit visiter avant la droite, dès le matin l'on nous fit descendre en deux esquifs plus grands que confortables. L'espoir de n'y rester que peu d'instants nous dissimula d'abord le défaut de sièges et l'incommodité de la presse, mais nous ne tardâmes pas à revenir de cette illusion. Les matelots n'avaient en guise de rames que des perches, et tout nombreux qu'ils fussent, jamais plus de deux ne travaillaient ensemble, s'animant à la besogne par ce chant plaintif et nasillard qui compose le fond de toute mélodie orientale. Le trajet, de dix minutes au plus, demanda toute une heure et nous en apprit long sur les charmes de la *dahabieh :* l'équipage, la lenteur, la chaleur, le miroitement de l'eau, le sentiment d'une impuissance absolue contre une égale inertie, autant de maux que nous évitions par notre mode de voyager.

Enfin nous prîmes possession de la terre et des ânes qui nous menèrent en dix minutes, à travers une plaine fertile, jusqu'au seuil de Qournah. C'est le plus ruiné des temples qui ont un nom dans la place de Thèbes. Le portique mérite l'admiration par l'ordonnance de ses huit colonnes renflées à mesure qu'elles se rapprochent du sol, puis resserrées près du sol même. Cette base est tapissée de grandes feuilles de lotus, dont on a respecté le contour arrondi, de manière à former une corolle, d'où s'élance la tige, surmontée du bouton fermé qui tient lieu de chapiteau.

Derrière ce portique, s'ouvre une vaste salle, soutenue des mêmes colonnes. La muraille du fond s'est écroulée, comme les ailes, en sorte que la désolation de ce monument en atténue l'effet, mais il ne reste pas moins l'un des plus purs modèles de l'architecture égyptienne à l'époque où le génie de construire et d'orner atteignit son apogée. C'est l'impression que produisent les bas-reliefs des parois. Je cite, entre mille, à l'extrémité du mur de gauche, une déesse allaitant le roi fondateur, debout sous la figure d'un enfant. Sans doute, il n'y a plus là cette finesse exquise qui fait la renommée du tombeau de Ti; le procédé du relief dans le creux, gênant pour le mouvement de la pointe, le grain même de la pierre, moins serré, moins capable de poli, en rendent facilement raison; mais, à défaut de cette perfection, la naïveté du dessin, l'expression des traits et des gestes, la grâce même, si opposée qu'elle paraisse

à la raideur des types, offrent à l'œil de pures jouissances. Gardez-vous, il est vrai, de vos souvenirs d'Italie.

Le temple de Qournah n'est éloigné que de 4 kilomètres de la Vallée des Tombeaux, mais cette course s'exécute, par une chaleur accablante, sur un terrain mobile que le pied des ânes fait voler. Passer tout à coup du fleuve au désert, de la fraîcheur des moissons au brasier des sables, est une sensation si fréquente en Égypte, qu'elle perd vite de son intensité : aucun lieu n'est plus propre à la ranimer que cette vallée de mort. Qu'on se représente un couloir, resserré comme un fond de ravin, entre deux monts calcinés; sur ces roches noirâtres, des veines d'ocre, ou des taches d'un blanc cru; dans la gorge, des débris précipités du haut des crêtes, à travers lesquels il faut se frayer un chemin. Au lieu du courant frais qui sort toujours des défilés, l'air circulant entre ces parois s'y échauffe sans cesse, et ne paraît se renouveler que parce qu'il s'embrase davantage. Fatigués de la lumière, les yeux se ferment instinctivement; la tête baissée cache le visage sous le casque en moelle de sureau; heureuses les mains gantées, à l'abri des morsures du soleil; bénis les voiles verts flottant sur les lunettes bleues!

Durant ce trajet, où la terre, le ciel et l'air sont également de feu, les âniers ne cessent de courir, pieds et jambes nus, la nuque seulement garantie par une calotte blanche ou brune, que les hommes mariés ceignent d'un turban. Une telle vigueur se comprend à peine chez de tout jeunes garçons, combien n'est-elle pas plus étonnante dans les petites filles qui nous devancent du même train! Vêtues de longues robes bleues, la tête couverte d'un voile et portant un vase d'eau que soutient la main droite, elles ont, dans ce simple costume, la grâce des canéphores. Leurs pas alertes n'ôtent rien à l'harmonie, je dirais presque à la dignité de leurs mouvements, tant ils sont, par nature, élégants et mesurés. Des traits réguliers, même fins chez quelques-unes, de grands yeux noirs, brillant dans un visage bruni; sur le front, au menton, les arabesques à l'aide desquelles toute femme croit rehausser sa beauté; aux poignets, un bracelet d'argent; les ongles rouges de *henneh;* je ne sais quelle chaste maigreur dans toute la personne, qui donne de la vivacité à leur allure, et à leur taille une coudée de plus. Malheureusement, c'est là le seul type de la jeune fille égyptienne. Au delà de douze ans, quelquefois même à dix, les femmes sont livrées en mariage; à vingt, toute fraîcheur a disparu de leurs traits. Plus que jamais alors elles les cachent aux étrangers, en retenant avec la bouche un des coins de leur voile, mais cette pudeur n'est que grimace; une fois passé, tournez la tête, vous les surprendrez à rire.

Tous les tombeaux sont creusés dans le flanc des collines : le soin qu'on a pris d'en masquer la porte, aussi bien que l'uniformité de la lumière sur ces tristes rochers, empêche de voir aucune trace qui les décèle, mais les fellahs ne s'y trompent pas. Instruits par Mariette, ils savent quelles tombes sont livrées, et quelles interdites aux visiteurs, car, il en coûte de l'avouer, la beauté même et l'intérêt des peintures semblent exciter certaines gens à les salir. Ces lamentables dégradations sont surtout apparentes dans la grotte de Séti I[er], qui, déjà violée avant la conquête romaine, ne devait recevoir qu'après vingt nouveaux siècles l'empreinte d'un pied humain. Belzoni, qui y pénétra le premier, en 1816, s'il vit ses recherches déçues, eut du moins la fortune de substituer son nom à celui du fondateur de Qournah; mais, par un juste retour, l'usurpateur lui-même a été dépossédé, et la tombe du Pharaon n'est plus connue que par le numéro 17, comme un lit d'hôpital.

L'entrée est un large corridor dont la rampe, inclinée brusquement, se termine en degrés. Au-dessus de ces marches disloquées, se déroulent, avec une profusion extraordinaire et un appareil inouï, des scènes prolongées ensuite dans les chambres jusqu'au fond du souterrain. Je serais infini à donner une simple idée de ces milliers de figures entaillées et peintes dans le calcaire : personnages de toute nature et de toutes nations; prisonniers attachés, agenouillés, décapités même, et néanmoins conduits en longues files, comme une chaîne de fantômes; monstres et démons, en forme d'hommes ou de bêtes, crocodiles, hippopotames, serpents immenses qui se glissent entre les rangs, et couvrent de leurs anneaux des pièces entières. Autant que nous en pouvons juger à la lumière des bougies, soutenue de feux du Bengale et de magnésium, les couleurs conservent une vivacité qui le dispute à nos plus fraîches tentures. Si les Égyptiens ont ignoré l'art des nuances et réduit l'harmonie de la peinture à une juxtaposition de teintes plates, leur goût savait éviter les oppositions criardes, en ménageant la rencontre de tons vifs mais non heurtés, qui surprennent le regard sans l'étourdir. Il en va de même du dessin, toujours exact, bien qu'abandonné à la fantaisie des artistes; les types, souvent répétés, attestent néanmoins un travail et une fécondité qui confondraient l'esprit, si l'on ne savait que ces tombeaux, commencés à l'avènement de chaque prince, étaient le constant objet de ses soins, en sorte que leur grandeur et leur richesse marquent l'étendue d'un règne, comme la verdure des rives du Nil mesure le débordement de ses eaux.

La multiplicité des figures, examinées pas à pas, l'obscurité, qui cache la distance parcourue, la chaleur des souterrains, le caractère étrange des tableaux, produisent une impression où la fatigue se

mêle à la curiosité. On s'imagine être descendu à une profondeur immense, et cette illusion s'accroît à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur des salles. Il y en a huit, dont trois sont ornées de piliers; dans la dernière, un plafond en berceau, couvert de magnifiques peintures, ombrageait le sarcophage d'albâtre, où le Pharaon s'était promis un éternel repos. Il comptait sans la cupidité des hommes [1] !

Toutes les chambres n'ont pas d'aussi vastes dimensions, quelques-unes même ne sont, à proprement parler, que des cabinets, ajoutés aux grandes pièces, pour jouer un rôle inconnu dans le mystère de la justification posthume. Les divers tableaux, en effet, ont pour objet les épreuves qui attendent l'homme au sortir de la vie; ces salles sont autant de stations, gardées par des monstres, où l'âme n'entrera qu'étant reconnue digne; les supplices peignent les degrés de purification; les textes sont des louanges chantées par le défunt à la divinité; arrivé au terme, il comparaît devant Osiris, assisté des quarante-deux juges, et obtient d'être réuni à son corps, pour recommencer une vie « qu'une seconde mort n'atteindra pas ».

Ainsi les symboles de l'Égypte ont reçu du temps une modification profonde. Où sont les rustiques travaux de Ti, les luttes et les jeux de Noumhotep? Des scènes effrayantes ont pris la place de ces paisibles exercices, la forme des tombes a varié, la croyance aussi, mais, à perdre la simplicité qui fait le charme des anciens tableaux, faut-il dire qu'elle a gagné? Au moins ne saurait-on méconnaître le touchant caractère des excuses ou des éloges par lesquels l'âme implore la pitié de ses juges. « Donnez au défunt de venir à vous, lui qui n'a point péché, qui n'a point rendu de faux témoignages, qui vit de vérité et se nourrit de justice. Il s'est concilié Dieu par son amour, il a donné des pains à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtements au nu..., sa bouche est pure et ses deux mains sont pures [2] ... » Y a-t-il bien loin de là à notre morale?

Les prières et les images de l'hypogée de Séti ne sont pas toutes achevées; c'est ainsi que l'une des salles permet de surprendre au vif le procédé des décorateurs de tombeau. Plusieurs personnages d'abord tracés au crayon rouge, ont été rectifiés au noir, avant de recevoir le coup de ciseau; ce simple détail, en remettant sous nos yeux l'action et comme la main du sculpteur, comble pour un moment l'abîme qui nous sépare de cette prodigieuse antiquité.

[1] Les cendres furent violées dès la plus haute antiquité. Longtemps respecté, le sarcophage se trouve aujourd'hui en Angleterre.

[2] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 46.

Une circonstance si intéressante est probablement due à la mort du prince qui interrompit les travaux de sa sépulture; on croit en trouver la preuve dans l'existence d'un escalier descendant de la dernière salle jusqu'à une grande profondeur, et obstrué par des éboulements. Puisque le sarcophage n'a pas été porté plus loin, c'est que l'excavation inférieure reste inachevée.

Qui expliquera maintenant pour quelle fin ces immenses grottes ont été revêtues de peintures dont le luxe et la perfection attestent le dessein de plaire aux regards, tandis qu'aucun mortel n'y pouvait jeter la vue? Étrange mystère de cette race étrange, chez qui la pensée de la mort absorbait toute la vie, dont les rois épuisaient leurs trésors et leurs sujets à construire des tombeaux, qui parait ses momies comme des enfants, et qui peuple encore les bords du Nil d'une nation de cadavres.

Ramsès III, descendant éloigné de ce fameux Sésostris, dont les exploits enthousiasmaient notre enfance et qui a marqué de son sceau tous les monuments égyptiens, Ramsès III avait fait creuser dans le voisinage un sépulcre moins riche que celui de Séti, mais également digne d'étude. On l'appelle la tombe « des harpistes », de deux musiciens représentés dans la première chambre latérale, à gauche. Ces harpistes partout connus et reproduits, rendent au dieu Shou, l'hommage d'une pieuse mélodie. Leurs instruments sont fort beaux, très élevés et ornés d'une tête royale à la base; le jeu des mains, à travers les onze cordes, indique l'usage des accords; d'ailleurs, le dessin est d'un grand style, supérieur aux autres images de cette tombe.

L'intérieur des Romains, leurs meubles, leurs instruments, nous ont été révélés par les peintures dont ils égayaient les murailles de leurs maisons. Herculanum et Pompéi, étouffées par une subite catastrophe, conservent ainsi l'appareil des usages et de l'activité qui les animèrent; rien d'étonnant à retrouver le spectacle de l'existence humaine dans des lieux où elle été surprise, mais il ne reste des Égyptiens ni une cité ni une demeure, et cependant l'on connaît aussi dans le détail leur aménagement intime, grâce à la décoration des tombeaux. Nous avons déjà constaté ailleurs qu'ils choisissaient le séjour de la mort pour le théâtre des scènes les plus familières de la vie; ici, ce ne sont plus des hommes qu'on a figurés, mais des choses; aucun objet ne manque au mobilier royal, et nulle description ne vaudrait cet inventaire.

De chaque côté du grand corridor, dont l'axe a été dévié vers la droite, se trouvent donc des chambres assez basses, envahies à moitié par les sables, et dans ces chambres, des peintures d'un dessin médiocre, mais d'une grande fraîcheur, représentant les

travaux et les objets qui remplissaient le palais du prince. La plus curieuse de ces opérations domestiques est le transvasement du liquide d'un réservoir, par le moyen de siphons, ce qui suppose une connaissance, au moins pratique, de la pesanteur de l'air. Vient ensuite la collection des armes, des meubles, des ustensiles, distribués avec un ordre intelligent, d'où l'on a conclu que chaque pièce renfermant un puits funèbre, les tableaux qui la décorent ont trait aux fonctions du défunt. Plusieurs lames gardent une teinte bleuâtre indiquant l'usage du fer; parmi les objets d'ameublement, les tapis faits de peaux de bêtes méritent surtout d'être remarqués; quant aux scènes rustiques, elles conservent toujours ce caractère de vérité par où l'on voit qu'étant le fond même de la vie populaire, elles fournissaient aux artistes des thèmes faciles et toujours à portée. J'ai noté, par exemple, un attelage de bœufs, devant lesquels gambade un jeune veau, dont l'allure témoigne qu'il n'a pas subi le joug. Encore une fois, tout ce qui touche les bêtes est parfait, elles ont porté bonheur au ciseau; nous avons vu comment s'explique la gaucherie des hommes, mais y avait-il un style hiératique pour les arbres et les fleurs, qu'on n'a jamais su les peindre?

Le déjeuner nous vint donner un peu de repos. C'était notre premier repas « sur l'herbe », par une chaleur de 30 degrés, dans un sable porté à 50; nos premiers poulets froids, notre première eau tiédie! Le pain était séché, mais de froment, les dattes exquises; il n'en faut pas tant pour vivre en Égypte. Le festin terminé, on agita la question des routes pour le retour. Comme le val est enclos de tout côté, il ne semble avoir d'autre issue que la triste gorge de Qournah, mais rien n'est plus aisé que de passer la chaîne par un invisible sentier. Bien que le soleil fût alors dans toute sa force, en moins d'une demi-heure, nous avions atteint la crête, d'où la vue s'étend sur la plaine entière. Les ruines ne gagnent pas à être vues de haut, surtout près du désert. A cette distance et dans ce voisinage, les temples apparaissent comme ces édifices de cailloux que bâtissent les enfants; à peine discerne-t-on, de l'autre côté du Nil, la masse de Karnak, une tache sur un tapis; ce n'est pas là l'impression que nous sommes venus chercher à Thèbes.

Quelques minutes suffisent pour gagner la colline d'El-Assassit, cachant de fort beaux restes dans les replis d'une petite vallée, puis le temple de Déir-el-Bahari, adossé aux flancs de la chaîne, et précédé d'une suite de terrasses qui communiquaient par des rampes. Il semble qu'étant placée à une grande hauteur, cette masse de bâtiments eût dû échapper à la destruction; loin de là, elle n'offre plus que des décombres. La seule partie très curieuse est

la muraille du terre-plein portant l'ensemble de l'édifice, sur laquelle sont tracées des marines et toute une épopée d'outre-mer. La matière de ces figures est un calcaire blanc, où la pointe entre aisément, bien qu'il ait durci à l'air. Comme au tombeau de Ti, le relief est sur champ et la saillie très légère, ce qui constitue partout, dans ce genre, l'excellence du grand art; la pierre conserve encore des vestiges de peinture, notamment la teinte des eaux, mais ces couleurs s'effacent, de même, hélas ! que les scènes elles-mêmes. Ceux qui veulent en jouir n'ont donc qu'à se hâter, mais ils ne regretteront point leur peine à la vue de ces délicates esquisses qui nous révèlent tout un côté de la vie militaire, aux temps les plus reculés.

Il s'agit d'une expédition maritime dans le pays de Pount, qui désigne probablement l'Arabie, car il n'est guère probable que les Egyptiens se soient hasardés sur d'autres flots que la mer des Herbes. Les eaux vertes sont pleines de poissons représentés dans des proportions exagérées par rapport aux navires, mais justes en soi et aussi heureuses que pour tous les autres animaux. Au-dessus voguent de grandes galères à proue recourbée, en forme de gondoles; un mât central, rattaché le long des bords par une multitude de cordages, porte, au moyen d'une vergue, la voile carrée que gonfle le vent, tandis que des matelots prêtent l'appui de quinze paires de rames. L'action du pilote, les ordres du capitaine, la manœuvre de cette navigation primitive, sont figurés d'un trait vif et spirituel, avec des dimensions réduites qui accroissent le mérite de l'exécution. Le débarquement sur la rive étrangère est aussitôt suivi du retour dans la patrie; les ennemis sont venus faire leur soumission en compagnie de grands singes qui s'ébattent dans les agrès; mais le vainqueur ne s'en va pas les mains vides, ses soldats recueillent les tributs, et, avec une intelligence supérieure à celle des peuples civilisés, embarquent de jeunes arbres pour les acclimater dans leur pays [1]. « Jamais, dit la légende, aucun roi, depuis le commencement du monde, n'avait apporté chose semblable. » Le reste nous raconte la fin de l'expédition, et comment les vaisseaux rentrèrent à bon port; attention que n'ont pas tous les monuments, et qui modifierait, sans doute, en maint endroit la face de l'histoire.

A quelle époque faut-il placer l'expédition dans le pays de Pount, et le temple de Bahari, qui la célèbre? On ne saurait douter, d'après l'étude des cartouches, que l'honneur n'en appartienne à la reine Hatasou, épouse de Thoutmès II, et régente pendant dix-sept ans,

[1] L'imperfection du dessin ne permet pas de reconnaître la nature de ces arbres. La feuille fait songer au sycomore.

pour Thoutmès III, son frère [1]. C'est donc une femme qui édifia ce monument, l'un des plus magnifiques du monde. Quelle perspective devait présenter la suite des terrasses disposées en degrés et précédées d'obélisques au delà desquels une avenue de sphinx prolongeait le regard à cinq cents pas dans la plaine! Une décoration éclatante relevait cet ensemble par des sculptures et des tableaux. Si quelqu'un veut juger aujourd'hui de ce que furent ces abords, qu'il descende le long du mur étagé conduisant au bas de la colline, il pourra contempler un vestige de cette ornementation dans des éperviers sculptés de face, en haut-relief, et couronnés d'un globe solaire. Leur taille, au-dessus de l'homme, la fierté du ciseau dont il n'y a aucun exemple semblable, la teinte de la pierre, rougie par le soleil, les débris croulés sous leurs pieds, donnent à ces grands oiseaux un caractère unique qui tient de l'ironie. Depuis si longtemps ils voient passer des hommes.

Cependant notre petite compagnie s'étant dispersée au large, je restai seul avec l'ânier, grand fellah bien découplé, mais incapable de rien entendre. Dans l'espoir que l'âne en saurait davantage, je remontai dessus, et nous prîmes, non une route, mais une direction quelconque à travers le désert poudreux. Cette route ou cette direction, comme on voudra, me parut longue, c'étaient toujours des débris, puis des ressauts de terrain, puis des trous de sable, où nous enfoncions de concert, puis de nouveaux débris, le tout chauffé à blanc par un midi d'Égypte, sans un pouce d'ombre ni de verdure; l'âne ne faisait plus que se traîner, mais l'ânier courait toujours. En continuant de regarder le Nil, nous gagnâmes enfin la lisière des champs, semés de fèves. Tandis que mes yeux brûlés se reposaient avec délices sur cette sombre verdure, l'homme et la bête y goûtaient des jouissances plus solides : ils mangaient de l'herbe tous deux! Une fois repus, ils vinrent d'un trait jusqu'à la rive, mais là, notre amitié faillit rompre pour une question de *bagchich*. Comment cela se fit-il, comment eus-je la sensation d'avoir frappé sur un nez et me trouvai-je incontinent transporté dans le bateau? c'est ce que je ne saurais dire, pas plus que raconter la navigation qui suivit, bien qu'elle ait duré plus longtemps que ma colère.

De ce point où nous revînmes le lendemain dès l'aube, deux colosses semblent garder l'entrée du mont Libyque. Assis à cent pas l'un de l'autre, les mains posées sur les genoux, la face tournée

[1] Ces princes appartiennent à la dix-huitième dynastie; on place le règne d'Hatasou vers l'an 1647 avant Jésus-Christ. M. Maspéro vient de découvrir à Deïr-el-Bahari, plusieurs momies de rois, entre autres celle de Ramsès II.

au Nil, sans regard, sans visage, sans figure humaine que les membres et le contour, ce sont plutôt des blocs que des statues, et toutefois ils vivent. Leur tête, encadrée de grosses bandelettes, a, dans son informité même, une expression terrible : deux femmes, debout de chaque côté du siège, paraissent des enfants à leurs pieds : elles mesurent néanmoins 5 mètres; les colosses en ont 20. Cette hauteur, qui est celle de cinq étages, ne produit pas tout son effet, faute de points de comparaison, et parce que l'immensité du désert l'amoindrit : l'impression est donc d'un objet plutôt étrange que grandiose; on rêve de ce qu'ils ont vu, ces géants muets, de ce qu'ils se disent dans les paisibles nuits, quand la lune étend leur ombre solitaire sur les champs, ou que le fleuve revient chaque année baigner leurs pieds immobiles. Tous deux amenés des carrières de Syène par les ordres d'Aménophis III, dont ils sont les simulacres, ils ornaient la façade d'un temple, maintenant rasé jusqu'au sol, mais leur fortune ne devait pas être la même. L'an 27 avant Jésus-Christ, un effroyable tremblement de terre ayant secoué la ville, le colosse de droite se partagea en morceaux qui glissèrent de telle sorte que les jambes seules et le siège restèrent en place. C'est de là que date sa renommée. Il arriva, en effet, que, sous l'influence du soleil levant [1], cette masse, dont la stature n'était pas homogène, puisqu'elle se rompit, rendit presque tous les matins un son analogue à celui d'un faible coup. Les Égyptiens n'y prêtèrent aucune attention, mais la crédulité romaine s'appliqua à ce mystère et, au lieu d'en chercher l'explication naturelle, se laissa égarer par une confusion de mots qui a subsisté jusqu'aujourd'hui.

Nous avons vu que le voisinage des tombes donnait aux quartiers situés sur la rive gauche un caractère particulier et quasi funéraire. Ils furent appelés pour cette raison *Memnonia*, du mot égyptien *memnoun*, qui signifie « lieu des cryptes ». Il n'en fallut pas tant pour décider que la statue vocale était celle de Memnon, simple neveu de Priam, d'après Homère, mais devenu, dans le cours des temps, le héros de toute sorte d'aventures [2]. Comme il passait pour fils de l'Aurore, on supposa qu'il se plaignait à sa mère de l'accident qui l'avait mutilé. Cet accident même ne tarda pas à être

[1] Cette explication, universellement adoptée de nos jours, a été proposée, au siècle dernier, par le savant Père G., de l'Oratoire. (Mémoire sur les obélisques.) Le phénomène du craquement des pierres est commun, même aux Pyrénées, où l'on appelle ce bruit les *matines de la Maladetta*.

[2] *Odyssée*, IV, 184-185. La légende de Memnon est très curieuse : D'abord roi d'Assyrie, il passa en Egypte, grâce aux *Memnonia* de Thèbes, et fut définitivement relégué à Méroé, dans l'Ethiopie. En latin, *Memnonium* devint synonyme de noir. (Ovide, *Pont.*, III, III, 96.)

dénaturé; il répugnait qu'un dieu souffrît d'une cause vulgaire, et les prêtres thébains, se prêtant à une invention flatteuse pour l'orgueil national, accusèrent Cambyse, qui portait, à leurs yeux, la responsabilité de tous les forfaits. Ainsi naquit la fable de Memnon saluant l'Aurore, dont Pline parle le premier, et qui obtint à Rome une créance universelle. La lutte engagée plus tard contre le christianisme accrut l'importance du prodige. Septime Sévère, non content des supplices, voulut opposer à la foi nouvelle l'argument des miracles : où pouvait-il en choisir de plus évident? L'empereur vint donc en Égypte, remonta le Nil, en se faisant précéder d'un édit sanguinaire contre les chrétiens de la Thébaïde, visita les Pyramides, le Labyrinthe et Memnon. La voix refusa-t-elle de se faire entendre, comme au passage de l'impératrice Sabine, ou bien Sévère crut-il bien faire en réparant le dommage dont se plaignait le dieu? On ne sait ; toujours est-il que, par ses ordres, cinq assises taillées dans le grès du temple, et imitant grossièrement un buste, furent posées sur la partie inférieure. Mais ce poids, écrasant la pierre, empêcha la chaleur d'agir, et fit taire Memnon pour toujours. Telle est la simple solution d'une énigme que l'Institut d'Égypte déclare destinée à rester toujours enveloppée de l'obscurité des siècles [1]!

Il va sans dire qu'à l'exception des noms grecs et latins inscrits sur les jambes jusqu'à la hauteur de 3 mètres, les colosses n'offrent plus aucun détail curieux, mais les parois des troncs gardent de belles figures, merveilleusement conservées au prix du reste : ce sont deux personnages, vêtus seulement de pagnes, le pied appuyé contre une table d'offrande, la tête couronnée de papyrus et de lotus, et serrant avec un lien des tiges de ces mêmes plantes. La méprise de Denon, qui prenait les colosses pour des statues de reines, serait ici plus excusable, car ces images ont une grâce et des allures féminines; cependant elles sont l'emblème du Nil, dans son cours à travers le double royaume d'Égypte. Il est probable que ce symbole appartenait au trône comme un ornement consacré, puisqu'on le retrouve à Ipsamboul, dans des conditions identiques. Pour la première fois, pour la seule fois peut-être, si l'on ne pousse pas au delà d'Assouan, la vue d'une figure égyptienne produit un plaisir esthétique. Malgré ces formes grêles qui amincissent les extrémités en serres d'oiseau, ces yeux allongés à fleur de tête, la hauteur de l'oreille, les lèvres trop serrées, il règne dans toute la personne une élégance qui approche de la grâce, au point d'en faire sentir le charme.

A mi-chemin entre les colosses et le temple de Qournah, se trouve

[1] Letronne, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 2e série, t. IX.

l'un des monuments les plus ruinés de la plaine de Thèbes, longtemps connu sous le nom de *Memnonium* et même d'*Osymandeum*, parce qu'on croyait y retrouver le tombeau d'Osymandias si longuement décrit par Diodore. Letronne a démontré jusqu'à l'évidence qu'aucune de ces dénominations n'était fondée, et leur a substitué celle de *Ramesséion*, adoptée par Champollion. Il ressort, en effet, des cartouches gravés un peu partout, que Ramsès II dressa ce temple à sa propre mémoire, selon l'usage des dynasties thébaines.

Il s'en faut de beaucoup que le plan du Ramesséion soit connu; les descriptions savantes ne s'accordent pas plus à cet égard que les opinions ou les souvenirs des touristes; je ne m'attarderai pas à les concilier. Le regard est surtout frappé de quatre statues adossées à des piliers au fond d'une cour, maintenant ouverte des deux côtés. Ces cariatides, qui se répondaient de l'une à l'autre face, représentent le roi, sous les traits d'Osiris, coiffé du *pschent*, tenant en main le fouet symbolique et le sceptre à crochet. Un suaire l'enveloppe à la manière des momies, ce qui produit l'effet d'une gaîne et allège le pilier. Hauts de 28 pieds, défigurés par mille injures, ces colosses gardent encore, dans leur attitude, un sentiment de puissance extraordinaire; les bras croisés, en signe de possession, attestent une sorte de résignation farouche; tout a croulé autour d'eux, les rois, les palais, les symboles : leur tour viendra-t-il de périr?

Tout auprès gisent des blocs de granit rose, pêle-mêle et déformés. Ce sont les restes du colosse que Sésostris fit dresser dans la cour du temple, pour être l'éternelle image de sa grandeur. Le monarque et l'artiste se sont évidemment inspirés du modèle de Memnon, mais les proportions d'Aménophis ne suffisant plus, on passa plus loin de quelques coudées. Comment cette prodigieuse figure fut-elle renversée? l'a-t-elle été de main d'homme et par quel motif? c'est ce qui ne fait aucun doute à la plupart des voyageurs. Les chrétiens seuls commettent de tels attentats : « Il a suffi d'un monarque à l'esprit étroit, d'un sauvage couronné pour dévaster un grand et beau royaume [1]. » Cet anathème tombe sur Théodose, dont je n'entreprends pas l'apologie. Encore qu'il y ait beaucoup à dire du rôle des empereurs, même barbares, à l'endroit des monuments anciens, qu'on me permette seulement de demander pourquoi les chrétiens n'ont pas plutôt achevé la statue de Memnon déjà rompue, et qui passait à leurs yeux pour un oracle diabolique. N'est-il pas naturel de supposer que les deux colosses d'Aménophis et de Ramsès ont succombé dans ce terrible tremblement de terre qui

[1] *Voyage de la haute Egypte* (p. 212).

renversa Thèbes jusqu'aux fondements? Quant à la mutilation du visage, on ne saurait le nier, d'où qu'elle vienne, elle atteste que les instincts humains restent les mêmes en tout temps et en toute cause, puisque leur brutalité apparaît aux sanctuaires de l'Egypte, comme aux portes de nos églises. Gardons-nous, au surplus, de juger les âges qui nous ont précédés avec les opinions du nôtre : le respect que nous témoignons aux œuvres antiques est un sentiment presque moderne, moins profond, surtout moins indispensable qu'on ne pense à l'exercice d'un goût cultivé. Dante goûtait peu les monuments romains; Pétrarque, plus amoureux de l'antiquité, ne la connaissait guère que par les livres; Michel-Ange n'a-t-il pas tiré du Colisée les pierres de son Capitole?

M. Mariette n'en mérite pas moins toute reconnaissance pour avoir rendu les temples thébains accessibles à l'étude. Grâce à lui, l'œil peut suivre, sans trop de peine, le développement des grands tableaux épiques qui racontent sur les murs les campagnes de Sésostris. On voit le prince sur son char, entraîné par des chevaux d'un élan prodigieux, debout, l'arc bandé, perçant ses ennemis éperdus et réduits à la taille de pygmées. Cette scène de bravoure, thème perpétuel des décorations dont Ramsès est le héros, se rapporte à une aventure peu flatteuse pour ses lieutenants, si nous croyons les reproches qu'il leur adresse après la victoire. Sous les remparts de Kadesch, baignés par l'Oronte, le roi, mal servi de ses éclaireurs, donna dans une embuscade, et eut à lutter seul contre deux mille cinq cents chars ennemis. Il sortit heureusement de ce danger, grâce à la protection divine, après avoir fait des « vils Khétas » un carnage aussi complet que facile, à en juger par leur triste figure sur les murailles de Thèbes. Un poète nommé Pentaour, le Despréaux de ce temps-là, en tira la matière d'une épopée, racontée en images à Karnak et à Louqsor, où nous aurons tout le loisir de la repasser.

On n'a jamais fini avec les tombes égyptiennes. Nous nous imaginions avoir visité hier les plus remarquables, or voici qu'on nous promet d'autres merveilles dans les rochers d'une des collines enserrant Déir-el-Bahari. A la vérité, il ne s'agit plus de royales sépultures, mais, pour être consacrés à des cendres moins augustes, les hypogées de Chéikh Abd-el-Qournah ne laissent pas de captiver par le détail de travaux et de professions qu'aucun autre monument ne présente avec la même fidélité. La principale excavation porte le numéro 35, et le nom d'un personnage appelé Rekhmara, dont on ne sait rien, sinon qu'il vécut sous Thoutmès III. Les chambres n'y ont pas la même ordonnance qu'aux tombeaux des rois; plus de couloir en pente rapide, mais une salle pour les visi-

teurs; à la place du sarcophage, un puits de momie. Sans nous arrêter au défilé des étrangers amenant, selon la coutume, toute sorte de tributs, nous pouvons contempler enfin sur l'original ces tableaux si connus et si vrais des métiers égyptiens. Nulle part, n'a été figuré, comme ici, le travail du sculpteur. C'est une statue assise, un sphinx étendu qu'on s'occupe à polir. Deux praticiens, à la tête rasée, nettoient la pierre : l'un tient un vase d'eau, l'autre, un bâton garni de chiffons : un homme les surveille, sans doute l'artiste, il a des cheveux! Plus loin, trois étages de planches se dressent autour d'un colosse debout à demi engagé dans le bloc. A la hauteur du front, l'ouvrier assis, une jambe repliée sous le corps, l'autre pendante, frotte le *pschent* d'une main, laissant retomber la gauche sur sa cuisse : vis-à-vis, son compagnon armé d'un encrier et d'un pinceau trace au dos les contours de l'inscription qu'entaillera le graveur. Rien de plus naturel que l'abandon de ces poses : ce n'est pas le modèle, c'est l'artiste qu'elles nous font voir. La scène du tribut payé en blé est rendue avec le même bonheur. On y distingue nettement cette hiérarchie de la taille humaine, qui a été si longtemps le principe de l'iconographie. Selon l'importance de leur charge, les officiers se rapprochent plus ou moins du simple contribuable; le roi domine sur tous, il a dix fois la hauteur de ses sujets. Le tableau le plus important au point de vue de l'histoire est le chantier pour la fabrication des briques. Aucun trait n'y fait défaut : la terre gâchée à l'aide de cet instrument, en forme de compas, qui est le type des outils égyptiens, la mise en moules, l'exposition au soleil, le transport des matériaux; jusqu'aux vastes eaux du bassin, semé de nénuphars, tout est représenté avec une scrupuleuse minutie. Dans ces ouvriers, distingués par leur couleur, leur taille, l'usure de leurs vêtements, des surveillants qui les mènent à la baguette; dans ces « captifs pris par Sa Majesté pour bâtir le temple de son père Ammon », ne faut-il pas voir les Aperiu, mentionnés par deux documents du temps? Ramsès II se servit certainement d'étrangers pour ses constructions, et nul doute que les Hébreux n'aient payé cet onéreux tribut, puisque le fondateur du Ramesséion passe, à bon droit, pour le premier Pharaon persécuteur; mais en conclure que les ouvriers du tombeau de Rekhmara sont des Hébreux, c'est outrepasser la certitude, et s'exposer à des contradictions que de nouvelles découvertes peuvent rendre triomphantes.

Outre ces tombes, le numéro 14, dont aucun Guide ne parle, ne mérite pas moins d'être admiré, pour l'extrême finesse de ses sculptures, surtout au détail des cheveux. La manière de l'artiste rappelle les admirables reliefs de Déir-el-Bahari. La cavité est d'ail-

leurs peu profonde, les salles petites : au fond, assis l'un près de l'autre, le défunt et sa femme, dans un perpétuel tête-à-tête, font les honneurs de leur tombeau.

Les premiers voyageurs qui virent ces sépulcres ainsi ornés s'imaginèrent qu'ils renfermaient les restes d'artistes ou d'artisans. Quoi de plus naturel que de s'entourer après la mort des sujets qui ont fait l'occupation de la vie? Telle n'est pas néanmoins l'explication donnée per Champollion. L'Égypte avait, selon lui, des entrepreneurs de tombeaux, analogues à nos compagnies de pompes funèbres, lesquels creusaient par avance des hypogées et les vendaient à prix d'argent, d'où il résulte parfois que la décoration n'a trait ni aux mérites ni à l'emploi du défunt. Parfois même certaines tombes n'étant louées que pour un temps, de nouvelles momies venaient s'adjoindre aux anciennes ou les déposséder.

Non loin de ces tombes se trouve encore un sanctuaire, tout petit, mais charmant; œuvre grecque, travestie à l'égyptienne, que porte et dissimule un ressort de la chaîne libyque. C'est l'ordonnance d'un grand temple réduit aux proportions d'une chapelle. Cette petitesse fait songer à l'édicule du Nouvel An dans les ruines de Dendérah, qui date aussi des Ptolémées ; mêmes dimensions, ou peu s'en faut, même richesse d'ornements, même élégance des piliers et des colonnes, mêmes chapiteaux à tête d'Hathor. Joignez-y des peintures toutes fraîches, plus de sûreté dans la main, je ne sais quelle grâce ajoutée à la majesté thébaine, comme une fleur sur un tombeau. On ne peut douter, en effet, qu'il ne s'agisse là d'un monument funéraire ; sa place et ses figures l'indiquent, à défaut d'inscriptions précises. Il n'est connu que sous le nom de Deæ-el-Medineh, d'un des couvents si nombreux jadis dans ces lieux, que le mot de Thébaïde signifie pieuse solitude. Ce temple, là, du moins, n'a rien perdu au fanatisme.

Moins célèbre en Europe que Louqsor et Karnak, les ruines de Médinet-Abou méritent pourtant une égale renommée, car de tous les monuments de Thèbes, aucun peut-être n'offre un aspect plus imposant. L'œil est d'abord étonné d'un pylône, devant lequel deux fières colonnes se tiennent debout. Sur les chapiteaux, formés d'une fleur dont les pétales se recourbent en volute, trente siècles d'un soleil ardent n'ont pas flétri les couleurs. Au delà de ce massif énorme, s'ouvre une cour fermée par un second pylône, portant, comme le premier, de longues bandes d'hiéroglyphes : entre ces murailles, deux portiques, l'un de colonnes, l'autre de piliers. Des colonnes, ensevelies dans le sable, on n'aperçoit que le calice étalé : les piliers, au contraire, dégagés jusqu'à la base, montrent les formes trapues de leurs cariatides. Ce ne sont plus ici des momies,

aux jambes serrées dans le linceul, mais de vraies statues, portant largement des deux pieds sur la terre, avec une nuance de recul qui en accentue la solidité, et ajoute au caractère architectural de l'ensemble : bras croisés, courte taille, tête forte et rassemblée. Remarquez aussi dans cette opposition de colonnes, répondant à des piliers, une invention originale et rare, qui rompt l'uniformité, sans abolir la symétrie.

La seconde cour, de dimensions à peu près égales, produit néanmoins plus d'effet, parce que le sol est déblayé en partie. Un portique conduit tout autour et formant double rang sur l'une des faces; deux lignes de statues parallèles aux pylônes, et réunies par des colonnes épaisses; au bandeau des portes, l'hémisphère entouré de plumes; les plafonds peints d'étoiles d'or sur azur, la tapisserie des scènes guerrières déroulée sur les murailles, les restes d'une église et d'une mosquée ruinées plus tôt que ces ruines mêmes, tel est le spectacle qui se présente aux yeux, et fait naître une admiration proche de la stupeur. A la vérité, la sculpture a décliné durant les deux siècles qui séparent ce temple du Ramesséion, bien qu'on se soit appliqué à reproduire le même style et presque les mêmes épisodes. Ramsès III triomphe des ennemis à la manière de Ramsès II, il les transperce et les disperse : nul n'évite ses traits. Au-dessus de ces exploits, s'étale la pompe d'une marche victorieuse : chaque officier, chaque prince tient le rang de sa place ou de sa dignité, c'est le triomphe de l'étiquette, un exemplaire anticipé des dessins de David pour le sacre de Napoléon. L'ensemble de cette décoration, dans les parties qui ont conservé leurs peintures, est agréable à l'œil, peut-être parce que les couleurs pâlies empêchent de sentir vivement l'opposition des teintes; lorsqu'elles brillaient de tout leur éclat, le coup d'œil devait être d'une richesse inouïe, plus étrange qu'harmonieux. Les belles théories qui couvrent le pourtour des murailles intérieures sont reproduites au dehors avec une égale magnificence, et il s'y joint l'épisode d'une victoire navale remportée sur la flotte des Philistins. Ce nom, qui suscite dans toutes les mémoires l'image de Goliath ou de Samson, apparaît ici, pour la première fois; il désigne des peuplades de l'Archipel, qui, avant de s'établir sur la côte syrienne, tentèrent la conquête du Delta. Comme toujours, ces tableaux conservent une fidélité scrupuleuse dans la reproduction des types, mais au point de vue de l'art, combien ils restent au-dessous des marines que nous admirions hier! Ce n'est pas que la construction navale ait changé : même forme des vaisseaux, mêmes agrès, mêmes manœuvres, les moins compliquées du monde, mais au lieu de cette saillie délicate, plutôt sentie de l'œil que du doigt, qui donne aux premières sculp-

tures la fierté d'une médaille, nous ne rencontrerons désormais que l'éternel relief dans le creux. Or, pour léger que soit le ciseau, ce procédé, en doublant les contours, épaissit nécessairement les figures et alourdit le mouvement.

En dehors du grand temple, la partie la plus intéressante des ruines est ce qu'on appelle le pavillon de Ramsès III, bien que la destination de ce bâtiment soit inconnue. Malgré des scènes curieuses figurant le roi dans son gynécée [1], avec une familiarité que fait ressortir le voisinage de ses victoires murales, il est bien difficile de voir là les restes d'un palais. Doit-on croire d'abord que les monarques égyptiens aient habité de semblables édifices, alors qu'aucun reste n'a subsisté de constructions qui devaient rivaliser avec les temples? En second lieu, une place au delà des terres inondées, consacrée par un monument funéraire, comme celui de Médinet-Abou et proche de la nécropole, aurait-elle été choisie pour le séjour de ces rois divins qui, tout soucieux d'une gloire éternelle, ne laissaient pas d'attacher quelque prix aux jouissances de la terre? Quoi qu'il en soit de leur origine, la structure de ces tours présente certains caractères curieux et uniques, dont le principal est l'existence de véritables cariatides. C'est improprement, comme je l'ai dit, qu'on donne ce nom aux colosses adossés le long des piliers, puisqu'ils ne supportent rien et jouent simplement le rôle de ces soldats de parade qui font la haie sur le passage des princes. Il n'en est pas de même au pavillon de Médinet-Abou. Plusieurs dés de pierre, destinés à recevoir les mâts du *velarium*, reposent sur des corps de prisonniers engagés dans la muraille. Certes, ce ne sont ni les gracieuses vierges de l'Érechthéion, ni les torses de Pierre Puget, mais le principe même d'un rôle architectural joué par des figures vivantes s'y trouve posé, et cela suffit pour détruire la fable des femmes de Carye.

[1] Le prince porte, dans ces tableaux, des sandales à pointe recourbée, analogues aux souliers à la poulaine. Cependant, pour démontrer que le bas-relief de Sardes ne représente pas Sésostris, M. Maspero allègue que les chaussures de cette forme sont *étrangères à l'art égyptien*. (*Histoire des peuples de l'Orient*, p. 234.)

## IV

### THÈBES (*rive droite*). — LOUQSOR, KARNAK.

Pour les Français, le nom de Louqsor ne va pas sans l'idée d'obélisque; on ne songe guère au temple, bien qu'il occupe tout le village et tint une place considérable dans cette ville de Thèbes, aussi riche en monuments superbes que les nôtres en chétives maisons. Un consulat s'est installé dans la colonnade, seule partie imposante des ruines : quelques chaises de paille s'appuient aux fûts énormes, le drapeau flotte sur les lotus dégradés, une table, une écritoire, complètent le mobilier de ce passage où marchait Sésostris. C'est à Ramsès II, en effet, que revient, pour une grande part, la construction de Louqsor. Aménophis, qui édifia, sur la rive gauche, le vaste monument dont deux colosses marquent l'entrée, avait élevé, de l'autre côté du fleuve, un grand temple plus d'à moitié détruit. Le plan n'en fut pas conçu selon les règles ordinaires, ou peut-être ces règles elles-mêmes n'ont-elles été fixées que plus tard, toujours est-il que l'existence de la colonnade centrale ne s'accorde pas avec les types consacrés de Dendérah et d'Edfou. Moins de deux siècles après, le fondateur du Ramesséion joignit à cette colonnade un péristyle grandiose, quoique irrégulier, dont l'axe ne coïncide même pas avec la direction générale de l'édifice, et il l'orna d'un double pylône qui dresse encore son faîte au-dessus des pigeonniers de Louqsor. Triste vestige d'une grandeur que le fleuve et les hommes conspirent à effacer. Entre les misérables huttes faites des pierres du temple, chaque débordement pousse une couche de boue, qui achève d'ensevelir ce qu'a respecté le marteau. Huit mètres au moins oppressent les quatre colosses qui précédaient le pylône et n'en laissent percer que la tête sous une mitre énorme : le dernier, à l'ouest, a même disparu. On pense bien que juchés au niveau des visages, les démolisseurs n'ont eu garde de les respecter, néanmoins le *pschent* est intact, et il faut aller jusqu'à Ipsamboul pour trouver en relief un modèle aussi complet de cette étrange coiffure.

A quelques mètres en avant des statues, se dressaient autrefois deux obélisques, les plus beaux de l'Égypte, dont un seul demeure au pays. Son frère, un peu moins haut que lui [1], donné à la France,

[1] L'un a $25^{m},6$, l'autre, $23^{m},56$. D'après Lebas, ce dernier brut et débité vaudrait au moins 600 000 francs.

par Méhémet-Ali, fut transporté, en 1836, de Louqsor à la place Louis XV, où son érection fit le plus grand honneur à l'architecte Lebas. Il faut croire que les Égyptiens n'attachaient pas la même importance à cette opération, car l'idée ne leur vint pas, comme à nous, de perpétuer le souvenir des machines employées à l'accomplir [1] : en retour, la forme de leur socle était certainement plus originale que le prisme à quatre pans sur lequel on a hissé l'aiguille de Paris. Qu'on se représente debout et opposés dos à dos, huit cynocéphales, hauts de 2 mètres, couverts d'écailles, les bras pliés et portant en avant sur la paume le cartouche de Sésostris. L'une des deux rangées, intacte, fut transbordée sur le ponton de l'obélisque; mais, faute de place, elle resta à Alexandrie, où on la découvrira quelque jour.

L'art de la ciselure atteint son apogée aux monolithes de Louqsor. Les hiéroglyphes, échelonnés du haut en bas sur trois bandes, sont découpés dans la pierre avec une netteté et une finesse incomparables : on les dirait enlevés à l'emporte-pièce. Or, si vous considérez que certains traits, par exemple, les pattes d'oiseaux, éperviers, vautours, etc., laissent à peine entre eux des intervalles de quelques millimètres, vraies lames de granit qu'aucun outil ne respecterait de nos jours, et que, malgré l'obstacle d'une matière rebelle, nul détail n'est omis, nul trait dévié, vous prendrez de la civilisation égyptienne une estime difficile à concilier avec les idées reçues sur l'origine des beaux-arts. Bien plus, quels éloges n'a-t-on pas faits des Grecs, pour avoir donné aux surfaces du Parthénon cette savante courbure qui en corrige la dureté, cependant était-ce autre chose qu'une imitation des ouvriers thébains [2]? Ce qui ne surprend pas moins que la perfection du travail est l'état même de la pierre. Tandis que, sous la lente influence des brumes, le malheureux exilé pâlit et se fendille, son ancien compagnon brave toutes les injures. En vain les enfants y grimpent, comme des perroquets au mât, leurs pieds n'émoussent pas le tranchant des entailles; les touristes y usent leurs couteaux, les fellahs, le soc de leurs charrues; l'aiguille ne craint rien que du temps, et c'est à peine si trente siècles en ont mordu le talon!

La religion catholique est représentée, à Louqsor, par un pauvre

[1] Cette représentation a été empruntée au soubassement de l'obélisque de Constantin à Stamboul, où sont figurés des ouvriers dressant l'aiguille.

[2] Le renflement est de 0m, 034. Tous les hiéroglyphes ne sont pas gravés en relief dans le renfoncement du granit, comme le dit M. Charles Blanc (*Voyage de la haute Égypte*, p. 150), un assez grand nombre, comme les cynocéphales assis, etc., sont simplement en creux. On peut le vérifier sur la place de la Concorde.

frère Capucin, sentinelle perdue des Franciscains de terre sainte, qui reçut notre visite avec joie. Modeste est son troupeau : huit ou dix chrétiens sans plus, auxquels un prêtre vient apporter de loin la consolation des sacrements. Quelques troncs de palmiers avec des branches, rappelant de fort loin le plafond des basiliques, de pauvres tentures au-dessus d'un autel, forment le sanctuaire où ce digne homme réunit ses ouailles et s'efforce d'entretenir la foi. « Cela ne va pas mal », nous dit-il avec un bon sourire, en nous montrant l'église et le presbytère ouverts à tous les vents. Qu'on ne s'effraye pas trop de cette insuffisance ; nul autre ennemi à repousser que le soleil, le froid est inconnu, la pluie aussi, à peine deux fois l'an, une ombre de nuée consent-elle à verser quelques gouttes d'eau. Cet heureux climat a suggéré l'idée d'établir un hôtel à Louqsor, pour le séjour des malades. Un jardin, où de rares bananiers s'efforcent à donner un peu de fraîcheur, précède la vérandah et sert de promenade aux pâles habitants de la maison : les chambres sont meublées simplement, mais à l'anglaise, c'est-à-dire sans goût, nos voisins ne connaissant pas l'art de parer à peu de frais une muraille nue.

Les ruines de Karnak sont situées, dans la direction du nord, à 2 kilomètres environ, j'entends la masse principale, car il n'y a guère d'endroit dans cette vaste plaine, où quelque pierre, soulevant l'humus, ne marque la trace d'un monument. La route est large et sans doute frayée depuis des siècles, car elle s'engage, après de légères inflexions, dans l'axe d'une avenue de béliers, conduisant vers une belle porte, la mieux conservée de tout ce qui reste à Thèbes. Ces béliers, au corps et à la griffe de lion, reposaient sur un piédestal assez haut, presque partout disparu ; leurs proportions paraissent bien prises, mais non colossales : tous sont décapités ; un seul à droite, près de la porte, a recouvré sa tête, aux cornes rabattues. L'avenue des béliers se rattachait au temple de Louqsor par un *dromos* de sphinx, dont on retrouve quelques vestiges, mais les Égyptiens ne respectaient pas, comme nous, la géométrie, dans l'ensemble des constructions; peu leur importait que la ligne fût droite, pourvu qu'elle parût majestueuse et annonçât dignement l'édifice. C'est ainsi que les princes, dont la magnificence s'est épuisée, durant trois mille ans, à embellir le sanctuaire de Karnak, en ont fait un amas de temples et de chapelles plutôt surprenant qu'harmonieux.

La porte triomphale, dont je viens de parler, est une œuvre récente puisqu'elle n'a pas vingt siècles. Vainement le globe royal étale ses plumes au fronton, vainement les images gravées s'efforcent de reproduire les offrandes des rois aux dieux, la raideur même du

pylône accuse une origine étrangère, et si l'artiste a pu donner à la gracieuse Bérénice la tournure des momies, il s'est oublié jusqu'à vêtir son frère Evergète du costume hellénique. Au delà de cette entrée recommencent les sphinx, puis vient un petit temple perpendiculaire à l'axe du grand, et érigé en l'honneur du dieu Khons, dernier personnage de la Triade; partout ailleurs, les ruines en seraient belles, ici elles ne retiennent les yeux que peu d'instants. Nous voici donc en face de l'énorme pylône qui donne accès dans la première cour. Sa masse, aussi récente, mais construite avec moins d'art que la porte d'Evergète, n'a pas soutenu l'effort du tremblement de terre, elle forme à gauche une vraie montagne, dont la pente offre au dehors une montée facile. C'est le vrai chemin pour contempler d'en haut le panorama des ruines, car l'escalier intérieur, rompu à moitié, est dangereux. Nulle figure, nulle inscription ne décore ces assises de pierre, percées d'ouvertures carrées; seule, la liste des monuments d'Egypte, gravée sur le portail, par l'Institut français, rappelle des souvenirs qui, pour n'avoir pas mille ans, n'en restent pas moins glorieux. Pourquoi cette savante nomenclature a-t-elle été intitulée : *Géographie des monuments?* A coup sûr, les Anglais n'y comprennent rien et les Français pas davantage.

La seconde cour portant le nom des *Bubastites*, de la vingt-deuxième dynastie qui régnait à Bubaste dans le Delta, est presque deux fois plus grande que celle de Médinet-Abou, mais elle produit un moindre effet, par cette grandeur même qui en rapetisse le péristyle. De belles colonnes, couchées, à l'exception d'une seule, au milieu de l'enceinte, marquent la place d'un des nombreux sanctuaires qui composaient l'agglomération religieuse de Karnak. L'édicule de Séti, à gauche de l'entrée, et le temple de Ramsès III, qui rompt le portique opposé, se distinguent à peine au milieu des ruines immenses; qui croirait que ce dernier édifice a les dimensions de Dendérah?

Deux statues brisées annoncent une sorte de vestibule, jadis plus élevé que la cour, et précédant le pylône qui ferme la salle hypostyle; quelques pieds de décombres à franchir, la merveille de Karnak est devant nos yeux!

Douze colonnes gigantesques, sur deux rangs, forment une allée, autour de laquelle cent vingt-deux fûts plus petits s'alignent en seize nefs. Ceux-ci, couronnés d'un bouton de lotus, gardent les longues pierres qui leur servaient de plafond, mais les 10 mètres au moins de portée qui joignaient les corolles des grands chapiteaux ont fléchi lors de la secousse, et leurs débris n'apparaissent plus. Ces monstrueux calices étalent au soleil leur pourtour, où

cent hommes se tiendraient assis : au lieu du jour mesuré qui glissait des claires-voies en pierre, la lumière tombe à flots sur les troncs enguirlandés de figures peintes, et projette leur ombre sans fin, mais cette inondation de clarté permettant de mesurer les grandeurs en diminue l'impression. Nulle hauteur ne peut supporter le rapprochement du ciel qui la domine. Si les voûtes de nos cathédrales montent à l'infini, c'est que rien ne les surpasse; moins distincts à mesure qu'ils s'éloignent, leurs reliefs disparaissent près du sommet, et l'œil qui s'est fatigué le long des colonnettes, ne pouvant percer au delà, juge que c'est le terme; mais déployez l'espace libre et coloré, faites planer un oiseau, tout le prestige s'évanouit, les géants ne sont plus que des nains. Aussi l'émotion produite par cette forêt de pierres n'atteint pas ce que l'imagination promet, ni ce que donnait sans doute la réalité. Quel spectacle devait offrir la suite des salles et des pylônes, si justement alignés que le regard les traversait sans obstacle. Coupée d'ombres et de rayons, cette perspective engendrait un vrai mirage qui éblouissait le visiteur et le laissait perdu dans l'immensité du vide.

A en juger par la demi-obscurité qui règne dans plusieurs nefs, une telle magnificence avait quelque chose de terrible : c'était le lieu des triomphes où se déployait la majesté du Pharaon, mais quels bruits, quelles voix, rompaient le silence du prodigieux vaisseau? Les fêtes se bornaient-elles aux pacifiques offrandes dont les murs reproduisent partout l'image, ou bien le sang des vaincus achevait-il de consacrer l'œuvre de tant de sueurs?

Les vaincus! nous voyons ici le propre monument de leurs défaites. Le vaste déploiement des murailles extérieures, qu'on ne peut suivre en moins d'une heure et demie, ne suffit pas à énumérer les peuples et les villes conquises. Après les campagnes de Séti contre le pays de Chanaan, reparaît le poème de Pentaour en sculptures héroïques : Ramsès II et les Khétas, Kadesch prise encore une fois, les habitants percés de nouvelles flèches, Ascalon emportée d'assaut. Plus intéressants sont les exploits de Schéschonk I^er^, le Sésac de la Bible, qui prit Jérusalem à Roboam et pilla le temple. Sous la tête de l'un des prisonniers, Champollion, lisant *Joudhah Melek*, crut que c'était le portrait du prince de Juda, mais M. Brugsch y voit le nom d'une localité plutôt que d'un homme. Enfin des rangées de cartouches, ornés de têtes et de mains, forment ce qu'on appelle les *listes géographiques*, c'est-à-dire l'énumération des tribus soumises par les successeurs de Ramsès. La nationalité de ces figures, qui comprenaient plus de douze cents noms, est indiquée d'une manière assez curieuse par la fleur terminant le lien de leurs bras : le lotus pour une région

africaine ou méridionale, le papyrus pour les peuples du Nord. Le sanctuaire de Karnak était donc un temple de la gloire, comme celui que Napoléon méditait à Paris, comme la Walhalla de Bavière, mais où les rois seuls trouvaient place. Encore n'y souffraient-ils guère de rivalité. Ramsès II surtout, tenant la gloire de ses devanciers pour un échec à la sienne, fit gratter leurs cartouches, en y substituant son nom, et effaça si bien leur mémoire, qu'en lui s'est incarné, durant des siècles, la renommée guerrière de l'Égypte. Les colonnes de l'allée centrale, encore revêtues pour la plupart de l'enduit qui en cache les assises, vont s'élargissant du sommet à la base, comme tous les fûts portant une fleur ouverte. Elles sont dégagées jusqu'au sol, mais cette circonstance qui permet de les admirer dans l'intégrité de leurs dimensions en hâte la ruine, car l'eau des inondations, se mêlant au nitre dont la terre est imprégnée, ronge les fondements. Déjà l'un des rangs menace ruine : nul doute que ces colosses, aux pieds d'argile, ne soient bientôt renversés et le monde privé par leur chute d'un de ces spectacles merveilleux qui l'embellissent.

Ce péril se fait moins sentir au delà du grand sanctuaire, le niveau s'élevant tout à coup par l'accumulation des décombres. Un troisième pylône, effondré comme les premiers, puis un autre, encadré de statues, précèdent deux aiguilles qui dressent mélancoliquement leur pointe vers le ciel; deux autres gisent par terre semblables à des titans foudroyés. Le plus beau de ces obélisques, le plus haut du monde, fut érigé par la fameuse Hatasou, dont nous avons admiré les œuvres à Déir-el-Bahari; il portait un chaperon « d'or pur, enlevé aux chefs des ennemis », et ne coûta que sept mois de travail. Est-ce pour obéir à la réaction dont fut suivi le glorieux règne de cette princesse, que Thoutmès III, son frère et pupille, fit enclaver le monolithe dans un bâtiment mesquin? Le fond de l'homme se retrouve à tous les âges, avec ses petitesses et ses violences; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'en détruisant les emblèmes on croit abolir les bienfaits!

Les cours suivantes ne forment qu'un amas de débris, qui interdit toute hypothèse. Si les Guides n'avertissaient qu'il y a ici une porte, là un sanctuaire, le plus habile homme s'y tromperait : je n'ai retenu de cette désolation que deux charmants piliers de granit rose rompus à moitié et portant sur la face intérieure des tiges de lotus en bouton; celui de droite a de plus, en dehors, la même fleur ouverte et recourbée. Cet ornement, de haut relief, joint à la grâce du motif une netteté de contour et une perfection de poli qui transforment deux pierres massives en bijoux dignes de l'écrin. Au delà, c'est le chaos, les décombres s'entassent sous un plafond

brisé, dont les pierres bouchent le passage; l'ensemble porte le nom d'*appartements de granit* et passait naguère pour le noyau primitif du temple, bien qu'un grand nombre de princes y aient appliqué leurs insignes.

Grâce aux fouilles de M. Mariette, on peut maintenant se rendre compte du parti que les Egyptiens savaient tirer des matériaux les plus durs. Au point de vue de l'invention, aucun progrès à signaler : c'est toujours le roi en adoration devant une divinité, motif éternellement reproduit et qui trahit la stérilité du dogme; mais si la conception est pauvre, l'exécution surpasse toute louange, étant donnée la nature du bloc à entailler. Le long de ces assises de granit, dont les joints n'ont que de légères écaillures, les figures sont peintes en pied, vert sortant du fond rose, sur une hauteur moyenne de 25 centimètres, quelques-unes sur 8 ou 10, selon le procédé habituel du relief dans le creux, mais tracées avec une pointe si discrète et si habile au modelé, que l'influence grecque se décèle. En effet c'est Philippe Arrhidée, indigne favori d'Alexandre, qui reçoit ici des dieux la couronne dont il paya de sa vie la courte possession. Au-dessous, des prêtres portent en pompe les barques sacrées, qu'on voit plus loin, reposant sur l'autel, à l'abri d'un dais. Ces esquifs symboliques, où l'on a voulu voir le modèle de l'arche d'alliance, cachent sous un voile de lin gonflé au vent l'image de la divinité.

Pendant que nous admirions ces fines sculptures, le soleil avait acquis toute sa force, et, réfléchi sur le miroir des pierres, brûlait nos yeux. Plusieurs touristes donnaient déjà des marques de fatigue, faiblesse excusable chez des gens qui, l'œil et l'esprit au guet, ont passé quatre heures à enjamber des blocs, à escalader des pylônes, ou à ramper sur les genoux, dans des tanières de chacals. Pour éviter une double course, nous avions résolu de déjeuner aux ruines, tandis que le reste de la compagnie regagnait le port; mais c'eût été chimère de trouver de l'ombre dans l'immense cour qui suit les appartements de granit, nous poussâmes jusqu'au fond vers une nef, dont les colonnes resserrées promettaient quelque abri.

Le couvert se trouva mis entre les pierres, où chacun s'assit après avoir constaté que nul céraste n'y avait élu domicile. Cette vipère, qui porte au-dessus des yeux une paire de petites écailles, en forme de cornes, est fort commune dans le sable, et difficile à découvrir; rien n'est plus dangereux pour les fellahs, marchant pieds nus, cependant ils n'y font aucune attention et cherchent même des serpents pour les vendre. Tout ce qu'ils trouvent, d'ailleurs, est pour ces malheureux un objet de trafic, *antica*, comme ils répètent sur tous les tons. Vieux et jeunes scarabées, mains de

momies, linges en lambeaux, amulettes fabriquées à Louqsor, buprestes étincelants sous leurs ailes d'émeraude, jusqu'aux menus ustensiles abandonnés, deviennent antiques au même degré; l'archéologie des Arabes ne distingue pas un bronze d'Osiris d'un tire-bouchon britannique! Se fâche qui pourra de leur importunité; nous n'en eûmes pas le courage. Rangés en cercle, les genoux relevés au menton, dans cette posture accroupie, familière à l'Oriental, que nos muscles rebelles ne sauraient endurer longtemps, leurs yeux avides, leurs gestes, leur maigreur surtout, nous ôtaient la force et l'envie de manger. L'un de nous eut l'idée de donner à son ânier quelques tranches de jambon. L'enfant les dévorait du regard, il fit même un mouvement pour s'en saisir, mais les autres, se récriant avec horreur contre cette profanation, le contraignirent à laisser la viande défendue. Je ne saurais exprimer à quel point cette scène nous parut pénible; il va sans dire que le héros ou la victime en fut largement dédommagé.

A l'extrémité sud-ouest de cette galerie se trouvait jadis une salle, nommée *chambre des Ancêtres*, parce qu'elle contenait la liste figurée des prédécesseurs de Thoutmès. En 1843, M. Prisse d'Avenne, qui a publié depuis d'admirables planches sur l'art égyptien, ayant su que Méhémet-Ali imposait tout le territoire de l'Égypte, d'un quintal de pierres par *feddan*, conçut des craintes pour Karnak, et se résolut à sauver, coûte que coûte, cette précieuse nomenclature. Ce fut une opération laborieuse. Quinze hommes s'employèrent à mouvoir l'énorme architrave qui pesait sur les murs, et deux d'entre eux furent grièvement blessés; enfin, les blocs, débités par un ouvrier du Caire, remplirent vingt-sept caisses qui prirent le chemin de la France, mais l'embarquement fait à la hâte brisa trois morceaux, et en émietta un quatrième. En outre, ces malheureuses pierres, abandonnées aux injures de notre ciel, perdirent plus en six mois de séjour à Paris, que durant trois mille ans sous le soleil de Thèbes : il fallut en restaurer la couleur effacée, avant de les introduire à la Bibliothèque.

Il était presque impossible de pousser plus loin dans l'axe du temple, avant que M. Mariette n'eût fait déblayer l'énorme quantité de pierres accumulées à cet endroit; même aujourd'hui l'on ne saurait indiquer avec précision la forme des bâtiments qui terminaient l'édifice, encore moins en deviner la nature et la destination, je n'en parle donc que pour mentionner, sur la droite, une double rangée de colonnes doriques semblables à celles qui ornent les grottes de Béni-Hassan, et dont le modèle se retrouve en Nubie, dans le *spéos* de Kalabcheh. La persistance de ce type, dans un temps où les relations avec la Grèce étaient devenues non seule-

ment faciles, mais fréquentes, n'infirme-t-elle pas la thèse éloquemment soutenue par M. Ch. Blanc contre l'influence de l'art égyptien sur le génie des Hellènes?

Tel est, à grands traits, l'ensemble des ruines accumulées près du village de Karnak, tantôt perpendiculaires, tantôt parallèles au fleuve. De même que leur immensité fatigue, leur confusion décourage : on se lasse à les restituer presque autant qu'à les parcourir. Les proportions de quelques parties, comme la salle hypostyle, la perfection de certains morceaux, par exemple, les obélisques et les chambres de granit, attestent qu'aucun ouvrage de l'homme ne brilla jamais d'une telle splendeur, mais il faut le reconnaître, c'est une splendeur éteinte, d'où naît le regret, plutôt que l'enthousiasme. En dehors de la superbe colonnade, monument unique, qui épuise la parole et le regard, les ruines de Karnak n'offrent guère de lignes assez continues pour produire, je ne dis pas l'impression, mais l'émotion de la grandeur architecturale. Au risque de contredire l'opinion reçue, j'avoue que les portiques de Médinet-Abou m'ont frappé davantage, et que j'y ai ressenti plus vivement ce frisson qui remue toute âme humaine lorsqu'elle entrevoit le rayonnement de la beauté.

C. Vienot.

---

# VICTOR HUGO AVANT 1830[1]

IV

Un érudit aussi savant qu'aimable, le regrettable M. Édouard Fournier, dans sa notice sur le chef de l'école romantique, dit qu'il était le second des trois fils du capitaine Hugo [2]. Il y a là une légère inexactitude. M. Édouard Fournier avait-il donc oublié la pièce des *Contemplations* qui commence ainsi :

Mes deux frères et moi, nous étions tout enfants :
Notre mère disait : « Jouez, mais je défends
Qu'on marche dans les fleurs et qu'on monte aux échelles. »

Abel était l'aîné, j'étais le plus petit.

Abel était né à Paris, le 15 novembre 1798.

Le cadet, Eugène, né à Nancy, le 29 septembre 1800, poète comme son frère Victor, devait voir sa raison sombrer dans l'océan de la folie, et c'est à lui que sont adressées les stances des *Voix intérieures*, *A EUGÈNE V. H.* :

Puisqu'il plut au Seigneur de te briser, poète ;
Puisqu'il plut au Seigneur de comprimer ta tête
De son doigt souverain,
D'en faire une urne sainte à contenir l'extase,
D'y mettre le génie et de sceller ce vase
Avec un sceau d'airain....

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1882.
[2] *Souvenirs poétiques de l'école romantique*, par Édouard Fournier, p. 199.

Le capitaine Hugo, appelé, dans les premiers mois de 1801, à commander le quatrième bataillon de la 20[e] demi-brigade, en garnison à Besançon, y avait fait venir sa femme et ses deux enfants. C'est dans cette ville que Victor-Marie Hugo est né, le 26 février 1802.

> Avec nos camps vainqueurs, dans l'Europe asservie,
> J'errai, je parcourus la terre avant la vie.

Rien n'est plus exact que ces deux vers du poète, empruntés à la pièce des *Odes et Ballades* qui a pour titre : *Mon Enfance.* A peine âgé de six semaines, il faisait son premier voyage et allait de Besançon à Marseille. De Marseille, le quatrième bataillon de la 20[e] demi-brigade fut envoyé en Corse et à l'île d'Elbe. Les trois fils du commandant Hugo le suivirent, et, pendant trois ans, ils allèrent d'une île à l'autre, tantôt à Porto-Ferrajo, tantôt à Bastia. La première langue que balbutia le jeune Victor fut donc l'italien des îles, c'est-à-dire la même langue qu'avait, aux mêmes lieux, parlé l'enfant qui devait être Napoléon.

Jean-Jacques Rousseau disait de la Corse, en 1762, dans un chapitre du *Contrat social*: « J'ai quelque pressentiment que cette petite île étonnera l'Europe [1]. » Nul doute que, dans l'opinion de M. Victor Hugo, *cette petite île* n'ait doublement justifié le pressentiment de Jean-Jacques, puisqu'elle a été la nourrice de deux hommes également grands, — à ses yeux du moins, — l'homme d'Austerlitz et l'homme d'*Hernani*, le captif de Sainte-Hélène et le proscrit de Guernesey, le poète et l'empereur, géants tous deux, occupant, dans l'ordre de l'action et dans l'ordre des idées, les deux sommets du dix-neuvième siècle... et de tous les siècles, — Napoléon Bonaparte et... Victor Hugo !

> Le monde au-dessous d'eux s'échelonne et se groupe.
> Ils font et défont. L'un délie et l'autre coupe.
> L'un est la vérité, l'autre est la force. Ils ont
> Leur raison en eux-mêmes, et sont parce qu'ils sont [2] !

[1] *Contrat social,* l. II, c. x.

[2] *Hernani,* acte IV, scène II. — Se faire accepter comme l'héritier véritable, comme le successeur et l'égal de Napoléon le Grand, telle a été, pendant plus de vingt ans, la préoccupation principale de l'auteur de *Napoléon le Petit.* Il lui plaît que l'on voie en lui « l'homme prédestiné qui devait, en se combinant avec Napoléon, selon la mystérieuse algèbre de la Providence, donner complète à l'avenir la formule générale du dix-neuxième siècle ». — « Jusqu'ici, écrivait-il encore en 1833, vous n'avez qu'un profil

Sur la fin de l'an XIII (septembre 1805), Mme Hugo, dont le mari avait reçu l'ordre d'embarquer son bataillon pour Gênes et de gagner à marche forcée l'Adige et l'armée d'Italie [1], quitta la Corse avec ses trois fils et vint à Paris, où elle se logea au numéro 24 de la rue de Clichy, dans une maison aujourd'hui démolie et qui se trouvait sur l'emplacement occupé par le square de l'église de la Trinité.

Pendant que Victor allait à l'école rue du Mont-Blanc [2], Napoléon entrait à Vienne, gagnait la bataille d'Austerlitz, signait le traité de Presbourg, donnait à son frère Louis le trône de Hollande et le trône de Naples à son frère Joseph. Le chef de bataillon Hugo, qui avait connu le prince Joseph à Lunéville, passait à son service, s'emparait de Michel Pezza, dit Fra-Diavolo, partisan habile et redouté, dont les coups de main, presque toujours couronnés de succès, inquiétaient vivement la royauté nouvelle, et se voyait récompensé de ses services par le brevet de colonel de Royal-Corse et par le titre de gouverneur de la province d'Avellino [3].

Son premier soin fut d'écrire à sa femme de venir le rejoindre; et, à la fin d'octobre 1807, Mme Hugo se mit en route avec ses enfants. Les voyageurs traversèrent le mont Cenis, virent Turin, Florence, Rome, et arrivèrent à Naples :

> Naples, aux bords embaumés, où le printemps s'arrête
> Et que Vésuve en feu couvre d'un dais brûlant,
> Comme un guerrier jaloux qui, témoin d'une fête,
> Jette au milieu des fleurs son panache sanglant [4].

De Naples, on se rendit à Avellino, ville pittoresque, pays abrupt et sauvage, semé de défilés, de gorges, de montagnes, fait à souhait pour emplir d'images inoubliables les yeux et l'esprit de l'enfant que

de ce siècle, Napoléon; laissez se dessiner l'autre. La physionomie de cette époque ne sera fixée que lorsque la révolution française, qui s'est faite homme dans la société sous la forme de Bonaparte, se sera faite homme dans l'art. Et cela sera. Notre siècle tout entier s'encadrera et se mettra de lui-même en perspective entre ces deux grandes vies parallèles, l'une du soldat, l'autre de l'écrivain, l'une toute d'action, l'autre toute de pensée, qui s'expliqueront et se commenteront sans cesse l'une par l'autre. Marengo, les Pyramides, Austerlitz, la Moskowa, Montereau, Waterloo, quelles épopées! Napoléon a ses poèmes, le poète aura ses batailles. » (*Littérature et Philosophie mêlées*, p. 341.)

[1] *Mémoires du général Hugo*, t. I, p. 112.

[2] Aujourd'hui la rue de la Chaussée-d'Antin.

[3] *Mémoires du général Hugo*, t. I, p. 179.

[4] *Mon enfance* (*Odes et Ballades.*)

la fée de la poésie semblait prendre plaisir à promener ainsi du berceau de Napoléon à la tombe de Virgile.

Pendant son séjour à Avellino, son père le fit inscrire sur les contrôles du régiment de Royal-Corse. M. Victor Hugo a donc été enfant de troupe, ce qui lui a permis de dire plus tard :

Moi qui fus un soldat quand j'étais un enfant!

Et ailleurs :

J'aime les gens d'épée, en étant moi-même un.

Seulement lorsqu'il a rappelé ce souvenir, dans sa lettre *à Charles Hugo* [1], il l'a fait avec son inexactitude accoutumée : « *A ma naissance*, j'ai été inscrit par mon père sur les contrôles du Royal-Corse. (Oui, Corse. Ce n'est pas ma faute.) » A la naissance du poète, en 1802, le régiment de Royal-Corse n'existait pas. Il fut créé seulement en 1806, dans le royaume de Naples, pour aider le roi Joseph à combattre les partisans de la Pouille et des Calabres [2].

Au mois de juin 1808, Joseph *passa* roi d'Espagne. Dès son arrivée à Madrid, il adressa au gouverneur d'Avellino, par un courrier extraordinaire, une lettre dans laquelle il lui proposait de venir le rejoindre [3]. Le colonel Hugo accepta l'offre qui lui était faite, et se dirigea immédiatement vers l'Espagne, tandis que sa famille revenait à Paris. Mme Hugo se logea d'abord dans une maison voisine de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, puis, au bout de peu de temps, s'installa, tout auprès du Val-de-Grâce, au rez-de-chaussée d'une vaste maison qui avait été, avant la révolution, le couvent des Feuillantines.

M. Victor Hugo a immortalisé, dans ses poésies, le souvenir de la maison et du jardin des Feuillantines. Il y a passé les trois années écoulées depuis la fin de 1808 jusqu'à son départ pour l'Espagne, au printemps de 1811. Lorsqu'il revint de Madrid, au commencement de 1812, il rentra aux Feuillantines pour y demeurer jusqu'au 31 décembre 1813. Qui n'a présente à la mémoire la pièce des *Rayons et des Ombres* : *Ce qui se passait aux Feuillantines vers* 1813?

Le jardin était grand, profond, mystérieux,
Fermé par de hauts murs aux regards curieux...

[1] 18 décembre 1869. *Pendant l'Exil*, par Victor Hugo, p. 382.
[2] *Mémoires du général Hugo*, t. I, c. XXVI.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 187.

Et tout ce beau jardin, radieux paradis,
Tous ces vieux murs croulants, toutes ces jeunes roses,
Tous ces objets pensifs, toutes ces douces choses,
Parlèrent à ma mère avec l'onde et le vent,
Et lui dirent tout bas : « Laisse-nous cet enfant !... »

Plus charmante encore peut-être cette pièce des *Contemplations* intitulée : *Aux Feuillantines*, et dont j'ai déjà cité les premiers vers. Je ne résiste pas au plaisir d'en donner ici la suite :

Nous montions pour jouer au grenier du couvent.
Et, là, tout en jouant, nous regardions souvent,
Sur le haut d'une armoire, un livre inaccessible.

Nous grimpâmes un jour jusqu'à ce livre noir ;
Je ne sais pas comment nous fîmes pour l'avoir,
Mais je me souviens bien que c'était une bible.

Ce vieux livre sentait une odeur d'encensoir.
Nous allâmes, ravis, dans un coin nous asseoir ;
Des estampes partout ! quel bonheur ! quel délire !

Nous l'ouvrîmes alors tout grand sur nos genoux,
Et, dès le premier mot, il nous parut si doux,
Qu'oubliant de jouer nous nous mîmes à lire.

Nous lûmes tous les trois ainsi tout le matin,
Joseph, Ruth et Booz, le bon Samaritain,
Et, toujours plus charmés, le soir nous le relûmes.

Tels des enfants, s'ils ont pris un oiseau des cieux,
S'appellent en riant et s'étonnent, joyeux,
De sentir dans leur main la douceur de ses plumes.

Il est revenu ailleurs, — non plus en vers cette fois, — sur ces radieux souvenirs, colorés des premiers feux du matin et trempés des larmes de l'aurore :

Je me revois enfant, écolier rieur et frais, jouant, courant, criant avec mes frères dans la grande allée verte de ce jardin sauvage où ont coulé mes premières années, ancien enclos de religieuses que domine de sa tête de plomb le sombre dôme du Val-de-Grâce.

Et puis, quatre ans plus tard, m'y voilà encore, toujours enfant, mais déjà rêveur et passionné. Il y a une jeune fille dans le solitaire jardin.

La petite Espagnole, avec ses grands yeux et ses grands cheveux, sa peau brune et dorée, ses lèvres rouges et ses joues roses, l'Andalouse de quatorze ans, Pepa.

Nos mères nous ont dit d'aller courir ensemble [1]...

La charmante Pepa, c'est M^lle^ Foucher, celle qui sera quelques années plus tard la femme du poète et sur laquelle il a écrit là, dans le *Dernier jour d'un condamné*, livre étrange où l'on ne s'attendait guère à les rencontrer, des pages vraiment délicieuses.

Cependant, à l'heure même où le vieil enclos des Feuillantines est témoin de ces fraîches idylles, là-bas, en Espagne, les bataillons s'entre-choquent, le canon tonne avec fureur, le sang coule dans les ravins comme l'eau des torrents, et le vieux soldat, le père, songeant, le soir de la bataille, aux trois enfants dont il est séparé depuis tant de mois, sent une larme humecter sa paupière, pendant que, suivi de son hussard fidèle, il parcourt à cheval

Le champ couvert de morts sur qui tombe la nuit [2].

La situation de l'ancien colonel du Royal-Corse a d'ailleurs singulièrement grandi. Il a été nommé successivement aide de camp du roi, général, premier majordome du palais, comte de Cisuentes, inspecteur général de tous les corps formés et à former dans la péninsule, gouverneur des trois provinces d'Avila, de Ségovie et de Soria. Le siège de son gouvernement était établi à Ségovie.

Au printemps de 1811, il appela auprès de lui M^me^ Hugo et ses fils, qui partirent avec un convoi formé de quinze cents fantassins, de cinq cents chevaux et de quatre canons. On traversa successivement Irun, Ernani, Tolosa, Burgos, Valladolid et Ségovie :

L'Espagne me montrait ses couvents, ses bastilles;
Burgos, sa cathédrale aux gothiques aiguilles;
Irun, ses toits de bois, Vittoria ses tours;
Et toi, Valladolid, tes palais de familles,
Fiers de laisser rouiller des chaînes dans leurs cours [3]...

Le général n'était plus à Ségovie, où il avait été remplacé par le comte de Tilly, et M^me^ Hugo en repartit, au bout de quelques jours, pour conduire ses enfants à Madrid. La famille du majordome du palais s'installa au palais Masserano, dont Victor et son frère

[1] *Le Dernier jour d'un condamné*, c. XXXIII.
[2] *Après la bataille.* (*La légende des siècles*, c. XIII.)
[3] *Mon enfance.* (*Odes et Ballades.*)

Eugène sortirent bientôt pour être pensionnaires au collège des Nobles. Abel resta pour être page du roi Joseph. Victor, que l'on destinait, lui aussi, à entrer dans les pages, vécut un an entre les quatre grands murs du collège, où il eut pour ami le fils aîné du duc de Benavente, qu'il devait retrouver à Paris, en 1825. C'est à lui qu'est adressée l'ode vingt et unième des *Odes et Ballades : A RAMON, duc de Benav :*

Hélas ! j'ai compris ton sourire,
Semblable au ris du condamné,
Quand le mot qui doit le proscrire
A son oreille a résonné !
En pressant ta main convulsive,
J'ai compris ta douleur pensive
Et ton regard morne et profond,
Qui, pareil à l'éclair des nues,
Brille sur des mers inconnues,
Mais ne peut en montrer le fond.

Le collège des Nobles était fréquemment témoin de *ces combats d'enfants pour le grand empereur*, dont l'auteur des *Feuilles d'automne* fait quelque part mention, et où les fils du premier majordome du palais rencontraient surtout pour adversaires deux Espagnols : l'un, appelé Frasco, comte de Belverana, qui, un jour, se jeta sur Eugène et le blessa à la joue, ce qui lui a valu de donner son nom à l'un des personnages les moins sympathiques des drames de M. Victor Hugo, à ce *Gubetta, comte de Belverana, gentilhomme castillan*, l'âme damnée de Lucrèce Borgia, *Gubetta-poison, Gubetta-poignard, Gubetta-gibet* [1] ; — l'autre « un affreux grand gaillard, à cheveux crépus, à mains griffues, mal bâti, mal peigné, mal lavé, hargneux et risible [2] », qui s'appelait Elespuru, et dont le nom s'est retrouvé plus tard sous la plume du poète, qui, sans doute en souvenir de quelques taloches reçues, en a fait l'un des quatre fous de *Cromwell*, celui qui chante, au troisième acte du drame :

Oyez ceci, bonnes âmes !
J'ai voyagé dans l'enfer.
Moloch, Sadoch, Lucifer
Allaient me jeter aux flammes,
Avec leurs fourches de fer.

[1] *Lucrèce Borgia*, acte Ier, 1re partie.
[2] *Victor Hugo raconté*, etc., t. I, p. 200.

Déjà prenait feu mon linge ;
Mon pourpoint était roussi ;
Mais par bonheur, Dieu merci !
Satan me prit pour un singe,
Et me lâcha : — Me voici.

## IV

Au commencement de 1812, en présence de la tournure fâcheuse que prenaient les affaires des Français en Espagne, le général Hugo jugea prudent de renvoyer à Paris sa femme et ses deux plus jeunes enfants. L'aîné, déjà sous-lieutenant, demeura avec son père.

Mme Hugo reprit son logement des Feuillantines, et c'est là qu'Eugène et Victor achevèrent leur éducation classique sous le vieux maître, M. Larivière, qui, de 1808 à 1811, leur avait enseigné les premiers éléments du latin. Depuis qu'il est devenu républicain, M. Victor Hugo a trouvé bon de faire de son vieux maître un émule du P. Loriquet, afin de bien montrer que, s'il avait été, sous la Restauration, catholique et royaliste, il en fallait rendre responsable l'*éducation cléricale* dont son enfance avait été victime, l'*étroite éducation de caste et de clergé* qui avait déformé son intelligence.

Au commencement de ce siècle, dit-il, un enfant habitait, dans le quartier le plus désert de Paris, une grande maison qu'entourait et qu'isolait un grand jardin. Cet enfant vivait là, seul, avec sa mère et ses deux frères et un vieux prêtre, ancien Oratorien, encore tout tremblant de 93, digne vieillard persécuté jadis et indulgent maintenant, qui était leur clément précepteur, et qui leur enseignait beaucoup de latin, un peu de grec et pas du tout d'histoire..... Le digne prêtre-précepteur s'appelait l'abbé de la Rivière.

Avoir été enseigné dans sa première enfance par un prêtre est un fait dont on ne doit parler qu'avec calme et douceur; ce n'est ni la faute du prêtre ni la vôtre. C'est, dans des conditions que ni l'enfant ni le prêtre n'ont choisies, une rencontre malsaine de deux intelligences, l'une petite, l'autre rapetissée, l'une qui grandit, l'autre qui vieillit. La sénilité se gagne. Une âme d'enfant peut se rider de toutes les erreurs d'un vieillard.....

Le prêtre a été lui-même anciennement le patient de cet enseignement dont il est aujourd'hui l'opérateur; devenu maître, il est resté esclave. De là ses leçons redoutables. Quoi de plus terrible que le mensonge sincère? Le prêtre enseigne le faux, ignorant le vrai; il croit bien faire.

Cet enseignement a cela de lugubre que tout ce qu'il fait pour l'en-

fant est fait contre l'enfant; il donne lentement on ne sait quelle courbure à l'esprit; c'est de l'orthopédie en sens inverse; il fait torse ce que la nature a fait droit; il lui arrive, affreux chefs-d'œuvre, de fabriquer des âmes difformes, ainsi Torquemada; il produit des intelligences inintelligentes, ainsi Joseph de Maistre; ainsi tant d'autres, qui ont été les victimes de cet enseignement avant d'en être les bourreaux.

Étroite et obscure éducation de caste et de clergé qui a pesé sur nos pères et qui menace encore nos fils!

Cet enseignement inocule aux jeunes intelligences la vieillesse des préjugés; il ôte à l'enfant l'aube et lui donne la nuit, et il aboutit à une telle plénitude du passé, que l'âme y est comme noyée, y devient on ne sait quelle éponge de ténèbres et ne peut plus admettre l'avenir...

Les trois écoliers des Feuillantines étaient soumis à ce périlleux enseignement[1].

Il est fâcheux, pour ce plaidoyer du poète, que les bases sur lesquelles il repose aient été détruites d'avance par le *témoin de sa vie*, c'est-à-dire par lui-même. On lit, en effet, au tome premier de ses *Mémoires*, une page singulièrement curieuse sur *le digne prêtre-précepteur*, qui s'appelait M. Larivière, et non l'*abbé de la Rivière*, comme le dit l'auteur d'*Actes et Paroles*, qui l'a anobli de son chef, afin d'imprimer à son nom et à sa personne une physionomie de caste, de nature à rendre plus vraisemblables les idées obscurantistes auxquelles il avait besoin de faire croire.

Voici cette page :

La mère s'inquiéta bientôt de commencer leur éducation. Ils n'avaient pas, surtout Victor, l'âge du collège; elle les envoya d'abord à une école de la rue Saint-Jacques, où un brave homme et une brave femme enseignaient aux fils d'ouvriers la lecture, l'écriture et un peu d'arithmétique. Le père et la mère Larivière, comme les appelaient les écoliers, méritaient cette appellation par la paternité et la maternité de leur enseignement. Ça se passait en famille. La femme ne se gênait pas, la classe commencée, pour apporter au mari sa tasse de café au lait, pour lui prendre des mains le devoir qu'il était en train de dicter, et pour dicter à sa place pendant qu'il déjeunait.

Ce Larivière, du reste, était un homme instruit et qui eût pu être mieux que maître d'école. Il sut très bien, quand il le fallut, enseigner aux deux frères le latin et le grec. C'était un ancien prêtre de l'Oratoire. La révolution l'avait épouvanté, et il s'était vu guillotiné

[1] *Actes et paroles*, par V. Hugo, t. I, *Introduction*, 1875.

s'il ne se mariait pas; il avait mieux aimé donner sa main que sa tête. Dans sa précipitation, il n'était pas allé chercher sa femme bien loin; il avait pris la première qu'il avait trouvée auprès de lui, sa servante [1].

Allons! avouez-le, avec ce prêtre jureur qui a épousé sa servante, nous voilà loin, bien loin de Joseph de Maistre et du P. Loriquet!

Est-ce tout? Non. Le poète a eu un autre maître que le *digne abbé-précepteur*, il a eu sa mère.

J'eus dans ma blonde enfance, hélas! trop éphémère,
Trois maîtres : un jardin, un vieux prêtre et ma mère [2].

Or le système d'éducation de Mme Hugo était encore moins *clérical* que celui du « père et de la mère Larivière ». Mme Roland raconte, dans ses *Mémoires*, qu'un jour, toute jeune encore, elle lisait *Candide*, lorsqu'elle fut surprise par une voisine, Mme Charbonné, qui dénonça le fait à sa mère et lui en témoigna son étonnement. « Ma mère, sans lui répondre, continue Mme Roland, me dit purement et simplement de reporter le livre où je l'avais pris. Je regardai de bien mauvais œil cette femme à figure revêche, grosse à pleine ceinture, grimaçant avec importance, et depuis oncques je n'ai souri à Mme Charbonné. Mais ma bonne mère ne changea rien à son allure fort singulière, et me laissa lire ce que je trouvais, sans avoir l'air d'y regarder, quoiqu'en sachant fort bien ce que c'était [3]. »

Mme Hugo faisait mieux encore que cette excellente Mme Phlipon. Aimant beaucoup à lire, et ne voulant pas s'exposer à entamer une lecture ennuyeuse, *elle faisait essayer ses livres par ses enfants.* Ici encore, il faut citer les propres paroles de l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie :*

Mme Hugo était pour l'éducation en liberté. On a déjà vu qu'en fait de culte elle n'avait pas voulu violenter l'âme de ses fils et leur faire leur religion; elle ne gênait pas plus leur intelligence que leur conscience. Elle lisait beaucoup et avait un abonnement à l'année chez un loueur de livres. Quand on aime lire, quelque livre qu'on ait commencé, on va jusqu'au bout; afin de ne pas s'engager dans une lecture trop ennuyeuse, Mme Hugo faisait essayer ses livres par ses enfants. Elle les envoyait chez son loueur, un nommé Royol, qui était un bonhomme très particulier... Les deux frères (Eugène et Victor) allaient chez ce bonhomme, fourrageaient dans sa bibliothèque, et emportaient ce qu'ils voulaient. Avec ces deux pourvoyeurs qui ne

[1] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 57.
[2] *Les Rayons et les Ombres.*
[3] *Mémoires de Mme Roland,* édition Dauban, p. 17.

manquaient jamais à sa faim de livres, Mme Hugo en consomma effroyablement et eut bientôt épuisé le rez-de-chaussée du bonhomme Royol ; il avait bien encore un entresol, mais il ne se souciait guère d'y introduire des enfants ; c'était là qu'il reléguait les ouvrages d'une philosophie trop hardie ou d'une moralité trop libre pour être exposés à tous les yeux. Il fit l'objection à la mère, qui lui répondit que les livres n'avaient jamais fait de mal, et les deux frères eurent la clef de l'entresol.

L'entresol était un pêle-mêle. Les rayons n'avaient pas suffi aux livres et le plancher était couvert. Pour n'avoir pas la peine de se baisser et de se relever à tout moment, les enfants se courbaient à plat ventre et dégustaient ce qui leur tombait sous la main. Quand l'intérêt les empoignait, ils restaient quelquefois là des heures entières. Tout était bon à ces jeunes appétits, prose, vers, mémoires, voyages, sciences. Ils lurent ainsi Rousseau, Voltaire, Diderot ; ils lurent *Faublas* et d'autres romans de même nature [1].

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur !

Cette *étroite et obscure éducation de caste et de clergé* qui a pesé sur l'enfance du poète ; cet *enseignement lugubre* qui a *cloîtré* sa jeunesse *dans Loriquet* [2], les voilà ! Nous savons maintenant quelle réalité se cache sous cette légende de l'*éducation cléricale* de M. Hugo. La réalité, la voici : une *éducation en liberté;* pour maître, un prêtre apostat, qui se fait à l'occasion remplacer dans sa classe par sa cuisinière, devenue sa femme ; pour guide, une mère voltairienne, dont l'un des principes est que les livres, — même les livres obscènes, — n'ont jamais fait de mal ; — pour salle d'études, l'entresol d'un *bonhomme très particulier*, qui avait entassé là, pêle-mêle, les ouvrages de Voltaire et de Louvet, de Diderot et de Restif de la Bretonne [3] !

Il était essentiel de rétablir la vérité sur ce point, et ce n'est pas ma faute, si je n'ai pu le faire sans montrer la mère du poète telle que lui-même nous l'a peinte. En reproduisant ces pages sur Mme Hugo, dictées par son fils, écrites par sa belle-fille, je ne pouvais me défendre de reporter ma pensée sur cette admirable et noble femme qui a été la mère de Lamartine, et dont il nous a laissé, dans les *Confidences*, un si vivant portrait :

[1] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 213-215.

[2] *Les Contemplations,* t. II, p. 85.

[3] « Il passa cette année à lire toutes sortes de livres, même *les Contemporaines* de Restif de la Bretonne. » (Sainte-Beuve, *Biographie des Contemporains,* 1831.)

Ma pensée, dit-il, toujours en communication avec celle de ma mère, se développait, pour ainsi dire, dans la sienne... Le goût de la lecture m'avait pris de bonne heure... Je regardais avec envie les volumes rangés sur quelques planches dans un petit cabinet du salon. Mais ma mère modérait chez moi cette impatience de connaître; elle ne me livrait que peu à peu les livres et avec intelligence.....

On peut dire que ma mère vivait en Dieu, autant qu'il est permis à une créature d'y vivre. Il n'y a pas une face de son âme qui n'y fût sans cesse tournée, qui ne fût transparente, lumineuse, réchauffée par ce rayonnement d'en haut, découlant directement de Dieu sur nos pensées. Il en résultait pour elle une piété qui ne s'assombrissait jamais. Elle croyait humblement, elle aimait ardemment, elle espérait fermement...

Elle était née pieuse, comme on naît poète; la piété, c'était sa nature; l'amour de Dieu, c'était sa passion! mais cette passion, par l'immensité de son objet et par la sécurité même de sa jouissance, était sereine, heureuse et tendre comme toutes ses autres passions.

Cette piété était la part d'elle-même qu'elle désirait le plus nous communiquer. Faire de nous des créatures de Dieu en esprit et en vérité, c'était sa pensée la plus maternelle... Sa piété, qui découlait de chacune de ses inspirations, de chacun de ses actes, de chacun de ses gestes, nous enveloppait, pour ainsi dire, d'une atmosphère du ciel ici-bas. Nous croyions que Dieu était derrière elle, et que nous allions l'entendre et le voir, comme elle semblait elle-même l'entendre et le voir, et converser avec lui à chaque impression du jour. Dieu était pour nous comme l'un d'entre nous. Il était né en nous avec nos premières et nos plus indéfinissables impressions. Nous ne nous souvenions pas de ne pas l'avoir connu; il n'y avait pas un premier jour où on ne nous avait parlé de lui. Nous l'avions toujours vu en tiers entre notre mère et nous. Son nom avait été sur nos lèvres avec le lait maternel, nous avions appris à parler en le balbutiant. A mesure que nous avions grandi, les actes qui le rendent présent et même sensible à l'âme s'étaient accomplis vingt fois par jour sous nos yeux. Le matin, le soir, avant, après nos repas, on nous avait fait faire de courtes prières. Les genoux de notre mère avaient été longtemps notre autel familier. Sa figure rayonnante était toujours voilée à ce moment d'un recueillement respectueux et un peu solennel, qui nous avait imprimé à nous-mêmes le sentiment de la gravité de l'acte qu'elle nous inspirait. Quand elle avait prié avec nous et sur nous, son beau visage devenait plus doux et plus attendri encore. Nous sentions qu'elle avait communiqué avec sa force et avec sa joie pour nous en inonder davantage [1].

[1] *Les Confidences*, par A. de Lamartine, l. IV.

Et maintenant viennent la jeunesse et ses passions, la vieillesse et ses douleurs, les révolutions et leurs orages, le fils d'une telle mère pourra voir s'obscurcir et se voiler les rayons de la foi qu'elle a déposée au fond de son âme ; comme la lampe qui veille au fond du sanctuaire, elle ne s'éteindra jamais tout à fait. Il ne descendra jamais à d'indignes blasphèmes ; même au plus profond de sa chute, il balbutiera encore avec respect et avec amour le nom du Dieu qui a béni son enfance, et lorsque approchera l'heure suprême, il pressera sur ses lèvres mourantes le crucifix qui a reçu le dernier soupir de sa mère !

Il ne m'appartient pas d'insister plus longuement sur le rapprochement auquel j'ai été conduit presque malgré moi ; j'estime d'ailleurs que ce serait manquer à l'admiration même et au respect que je professe pour la mère de Lamartine que d'opposer sa mémoire à celle de la mère de M. Victor Hugo. Mais je tiens en même temps que la critique littéraire ne serait plus qu'un jeu puéril, si elle se refusait à proclamer les enseignements qui se dégagent de la vie et des œuvres des écrivains qu'elle étudie. Or, ici, comment ne pas faire remarquer que les leçons reçues au foyer de la famille par l'enfant qui sera, un jour, un poète, un orateur ou un historien, sont les plus puissantes de toutes ; qu'à cet enfant, à ce jeune homme, destiné à répandre un jour autour de lui la poésie ou l'éloquence, elles impriment une direction favorable ou funeste, qui sera le salut ou la perte de bien des âmes ? Mères, dont le fils porte au front le signe du génie, n'oubliez jamais la grandeur de la mission que Dieu vous a donnée ; n'oubliez pas que vous avez charge d'âmes, non seulement de l'âme de cet enfant que vous avez nourri de votre lait, mais encore de toutes ces âmes à qui votre fils versera le lait et le vin de sa parole.

## V

Par une contradiction singulière, en même temps qu'il nous peint son enfance courbée sous le joug d'une *étroite et obscure éducation de caste et de clergé*, et cet enseignement lugubre *inoculant à sa jeune intelligence la vieillesse des préjugés* [1], M. Victor Hugo s'attache à nous persuader qu'il est non seulement un républicain de la veille, mais encore un républicain de naissance. Dans l'introduction de son livre : *Actes et Paroles*, il se réclame de son parrain, le général Lahorie, qui lui avait donné, aux Feuillantines, à l'heure

[1] *Actes et paroles*, par Victor Hugo. *Introduction.*

où l'Empire était à son apogée, des leçons de républicanisme. Lahorie, qui avait été impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal, de Pichegru et de Moreau, en 1804, — et non en 1801, — comme le dit M. Victor Hugo, par distraction [1], — et qui devait être fusillé dans la plaine de Grenelle, le 23 octobre 1812, pour la part qu'il avait prise à la conspiration du général Malet, — était venu demander à Mme Hugo, qui le lui avait généreusement accordé, un asile aux Feuillantines. C'est là que se serait passée, en 1809, la scène dont l'auteur d'*Actes et Paroles* nous a tracé un si dramatique récit. Trois généraux, le comte Drouet, Lucotte et de Tilly, sont venus visiter Mme Hugo. C'est le soir, le grand jardin est dans l'ombre, tandis qu'au dehors resplendit la clarté d'une fête en l'honneur de l'empereur et de la grande armée. La coupole du Panthéon est entourée d'un cercle d'étoiles, le dôme du Val-de-Grâce dresse une flamme à son sommet; le canon des Invalides tire de quart d'heure en quart d'heure. Les trois généraux se promènent dans les herbes du vieux jardin; ils causent, et le jeune Victor, marchant à leurs côtés, grave au fond de sa mémoire chacune de leurs paroles. Soudain, dans le clair-obscur des arbres, apparaît Lahorie.

— Quelqu'un est plus grand que Napoléon, dit Lahorie au général Lucotte.

— Qui?

— Bonaparte.

Il y eut un silence. Lucotte le rompit.

— Après Marengo?

Lahorie répondit.

— Avant Brumaire..... Brumaire, c'est la chute.

— De la République, oui.

— Non, de Bonaparte.

Les trois hommes écoutaient, stupéfaits et sérieux.

Lucotte s'écria :

— Tu as raison. Pour effacer Brumaire, je ferais tous les sacrifices. La France grande, c'est bien ; la France libre, c'est mieux.

— La France n'est pas grande si elle n'est pas libre.

— C'est encore vrai. Pour revoir la France libre, je donnerais ma fortune. Et toi?

— Ma vie, dit Lahorie.

Il y eut encore un silence. On entendait le grand bruit de Paris joyeux ; les arbres étaient roses ; le reflet de la fête éclairait les visages de ces hommes ; les constellations s'effaçaient au-dessus de

[1] *Avant l'Exil*, p. 19.

nos têtes dans le flamboiement de Paris illuminé ; la lueur de Napoléon semblait remplir le ciel.

Tout à coup l'homme si brusquement apparu se tourna vers moi, qui avais peur et me cachais un peu, me regarda fixement et me dit :

— Enfant, souviens-toi de ceci : avant tout, la liberté.

Et il posa sa main sur ma petite épaule, tressaillement que je garde encore.

Puis il répéta :

— Avant tout la liberté.

Et il rentra sous les arbres d'où il venait de sortir [1].

La scène est belle ; est-elle vraie?

Suivant M. Victor Hugo, sa mère assistait à l'entretien de Lahorie avec le général Lucotte, et c'était à elle que ce dernier était venu rendre visite. Comment alors expliquer ce passage de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie :* « M^me^ Hugo, à la cour du roi Joseph, — en 1811, — fit plusieurs connaissances, entre autres celle du général Lucotte, qui était, comme son mari, majordome et comte [2]. » Si M^me^ Hugo a fait la connaissance du général Lucotte, à Madrid, en 1811, elle ne l'avait donc pas reçu chez elle en 1809 ? Il y avait d'ailleurs une excellente raison pour que le général Lucotte ne se trouvât pas en 1809 aux Feuillantines. Attaché à la fortune de Joseph, qu'il avait servi à Naples, il l'avait suivi en Espagne en 1808, et il y resta jusqu'en 1813 [3]. Le comte de Tilly était également en Espagne en 1809, et il se signala particulièrement à la bataille d'Ocaña, livrée et gagnée par le maréchal Soult, le 19 novembre de cette même année [4]. Lorsque M^me^ Hugo vint à Ségovie, en 1811, ce fut le comte de Tilly qui lui fit les honneurs de cette ville ; et il résulte du contexte du récit de *Victor Hugo raconté*, qu'elle le voyait alors pour la première fois [5]. Quant au général Drouet, comte d'Erlon, il était, en 1809, employé dans le Tyrol, sous les ordres du maréchal Lefebvre [6].

Les trois interlocuteurs de Lahorie lui font donc défaut. Ses antithèses sur Bonaparte et Napoléon, sur Brumaire et Marengo, sur Brumaire qui est la chute, — non de la république, — mais de Bonaparte (il paraît que l'on cultivait l'antithèse, sous le premier empire, entre généraux avec autant d'ardeur et de succès que, sous le gouvernement

[1] *Actes et Paroles,* Introduction.
[2] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 184.
[3] *Biographie universelle,* t. LXXII.
[4] *Biographie moderne,* t. III.
[5] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I.
[6] *Biographie moderne,* t. I.

de Juillet, entre romantiques), toutes ces belles paroles se heurtent, du reste, à une autre impossibilité : Lahorie avait coopéré au 18 brumaire et il en tirait gloire. L'*Histoire de la conspiration du général Malet*, publiée, en 1814, par l'abbé Lafon, l'un des conjurés, ne laisse à cet égard aucun doute. Devant la commission militaire chargée de juger le général Malet et ses complices, Lahorie fit la déclaration suivante : « Je n'ai pas cru concourir à une conspiration ; j'ai cru concourir à la formation du nouveau gouvernement, comme *j'ai concouru au* 18 *brumaire*. C'était dans Paris un même état de tranquillité. Trompé par ce souvenir, j'ai pu, plus qu'un autre, être dans l'erreur ; et j'y ai été, j'en conviens ; je dirais franchement si j'avais eu un tort[1]. »

Tout le monde a lu, dans les *Châtiments*, cette pièce superbe qui a pour titre l'*Expiation*, et qui s'ouvre par une si merveilleuse peinture de la retraite de Russie :

Le ciel faisait sans bruit avec la neige épaisse
Pour cette immense armée un immense linceul.

A ce tableau en succède un autre d'une touche encore plus vigoureuse, celui de la défaite de Waterloo.

En un clin d'œil,
Comme s'envole au vent une paille enflammée,
S'évanouit ce bruit qui fut la grande armée.

Napoléon assiste à la chute de son empire :

Levant les mains au ciel, il dit : — Mes soldats morts,
Moi vaincu ! mon empire est brisé comme verre,
Est-ce le châtiment cette fois, Dieu sévère ?
Alors parmi les cris, les rumeurs, le canon,
Il entendit la voix qui lui répondait : Non.

Napoléon, redevenu Bonaparte, est captif à Sainte-Hélène ; étendu sur son lit d'agonie, il voit Hudson-Lowe qui, par la porte entr'ouverte, guette son dernier soupir :

Il cria : La mesure est comble cette fois !
Seigneur ! c'est maintenant fini ! Dieu que j'implore,
Vous m'avez châtié ! — La voix dit : — Pas encore !

L'empereur a été ramené sur les rives de la Seine ; il dort dans son tombeau des Invalides, confiant et tranquille, sacré par l'exil et par la mort. Une nuit, il s'éveille. Une vision, où l'horrible le dispute

[1] *Histoire de la conjuration du général Malet,* par M. l'abbé Lafon, p. 125.

au grotesque, emplit sa paupière : son nom sert d'enseigne à une baraque de la foire :

On quête des liards dans le petit chapeau.

La redingote grise, couverte de taches sordides, s'étale sur le dos de Cartouche; et, à la porte de la baraque, des pitres essoufflés se démènent en criant :

Nous sommes les neveux du grand Napoléon.

L'horrible vision s'évanouit. L'empereur, désespéré, pousse un cri dans l'ombre :

Les victoires de marbre à la porte sculptées,
Fantômes blancs debout hors du sépulcre obscur,
Se faisaient du doigt signe et, s'appuyant au mur,
Écoutaient le Titan pleurant dans les ténèbres.
Et lui cria : — Démon aux visions funèbres,
Toi qui me suis partout, que jamais je ne vois.
Qui donc es-tu? — Je suis ton crime, dit la voix.
La tombe alors s'emplit d'une lumière étrange,
Semblable à la clarté de Dieu quand il se venge ;
Pareils aux mots que vit resplendir Balthazar,
Deux mots dans l'ombre écrits flamboyaient sur César;
Bonaparte, tremblant comme un enfant sans mère,
Leva sa face pâle et lut : — DIX-HUIT BRUMAIRE!

Quand M. Victor Hugo écrivait ces vers se doutait-il que son *parrain* avait été l'un des auteurs du *dix-huit Brumaire*, de ce *crime*, le plus grand de l'histoire, à ses yeux... après le *deux Décembre?* Lahorie effaça-t-il du moins sa faute le jour où il prit part à la conspiration du général Malet? Aucunement. Cette conspiration, en effet, n'était rien moins qu'une entreprise républicaine. M. Albert Duruy a très bien démontré qu'elle avait pour but le rétablissement de la monarchie légitime[1]. Parmi les membres du gouvernement provisoire appelé à remplacer le gouvernement impérial, figuraient le général Moreau, le duc Mathieu de Montmorency et le comte Alexis de Noailles. Un des articles du sénatus-consulte, préparé par Malet et par l'abbé Lafon, son principal complice, portait que tous les émigrés seraient rappelés; un autre, qu'une députation « serait envoyée à Sa Sainteté Pie VII, pour le supplier, au nom de la nation, d'oublier les maux qu'il a soufferts et pour l'inviter à

[1] *Revue des Deux-Mondes,* 1er février 1879.

venir à Paris, avant de retourner à Rome ». Étranges républicains, il le faut avouer, que ces hommes qui jouaient leur tête pour rouvrir aux émigrés les portes de la France, pour rouvrir au pape les portes de l'Italie ! J'estime que M. Hugo a commis une imprudence, en évoquant le souvenir de Lahorie, et puisqu'il lui plaît d'antidater son républicanisme, il faut qu'il cherche d'autres *parrains!*

## VI

La conspiration de Malet avait éclaté au milieu des prospérités de l'empire, comme dans un ciel pur l'éclair précurseur de l'orage. La nouvelle en parvint à Napoléon, à Mikalewska, le 6 novembre 1812, « à l'instant même, dit l'historien de la grande armée, où les nuées, chargées de frimas, crevaient sur nos têtes [1]. »

A partir de ce moment, les désastres se succèdent sans relâche au midi comme au nord de l'Europe. Le 21 juin 1813, la défaite de Vittoria entraîne la chute du roi Joseph et l'évacuation de l'Espagne. Le roi détrôné congédia les officiers de sa maison. Le général Hugo, qui perdait du même coup son titre de premier majordome du palais, ses trois gouvernements et son commandement à l'armée, revint à Paris avec son fils Abel, et, après avoir embrassé ses deux plus jeunes enfants, se rendit aux eaux pour soigner une blessure qu'il avait reçue au pied.

Un autre changement, presqu'une révolution, s'opérait à cette époque dans la vie de M[me] Hugo et de ses fils. La ville de Paris expropria le jardin des Feuillantines pour prolonger la rue d'Ulm.

> Un jardin verdissait où passe cette rue [2].

M[me] Hugo dut chercher une autre maison. Le 31 décembre 1813, elle s'installa rue du Cherche-Midi, presqu'en face de l'hôtel des conseils de guerre, où logeait un intime ami de la famille, M. Foucher.

C'était le moment, où les armées alliées franchissaient le Rhin et envahissaient la France. Le 9 janvier 1814, le général Hugo reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de Thionville. Il y déploya un talent et une énergie qui furent couronnés de succès. L'empire était tombé ; le 6 avril, Napoléon avait signé à Fontainebleau l'acte de son abdication ; le 12 avril, les Bourbons étaient rentrés à Paris : Thionville tenait encore. La place ne fut rendue que le 20 avril.

Pendant les Cent jours, le général fut de nouveau appelé à la

[1] Philippe de Ségur, *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année* 1812, t. II, p. 169.
[2] *L'Année terrible,* par V. Hugo.

défendre. Cette fois encore, il se montra à la hauteur de sa mission. Les Prussiens n'entrèrent dans la forteresse, dont la garde lui avait été confiée, que le 20 septembre 1815, trois mois après Waterloo.

M. Victor Hugo ne s'est pas fait faute d'attaquer, à cette occasion, le gouvernement royal, et de montrer la Restauration punissant son père d'avoir voulu conserver à la France une de ses meilleures places fortes. « On en voulait, dit-il, au général Hugo d'avoir été si incommode aux alliés et d'avoir arrêté si longtemps les Hessois devant Thionville. Avoir refusé de rendre à l'étranger une forteresse française, c'était alors une trahison... En septembre 1815, la Restauration se crut assez forte pour punir ceux qui avaient résisté à l'invasion : le général Hugo fut destitué de son commandement et mis hors d'activité [1]. »

C'est le général Hugo lui-même qui va répondre à ces accusations sans vérité comme sans justice :

L'empereur Napoléon ne m'aimait pas..... Il me traitait quelquefois avec une négligence et une aigreur que rien ne pouvait justifier. J'avais soutenu la gloire et l'honneur des étoiles de mon grade, et après plus de quatre années passées dans des fonctions qui n'étaient, la plupart, remplies partout que par des généraux de division français, j'obtins du ministre, pour toute récompense, — à la fin de 1813, — l'ordre d'aller servir comme major dans l'armée française. Je m'y rendis avec la seule intention d'y combattre comme volontaire... Je serais sorti général espagnol de la grande lutte nationale, *si l'extrême justice de S. M. le roi Louis XVIII* n'eût, en partie, réparé les torts de la fortune envers moi [2].

Le 7 août 1814, le comte Dupont, ministre de la guerre de Louis XVIII, lui adressa la lettre suivante :

Général,

J'ai reçu, avec votre lettre du 28 juillet dernier, le rapport général sur les opérations du siège de Thionville. Les détails qu'il contient m'ont mis à portée d'apprécier la fermeté et la sagesse des mesures que vous avez prises pour la défense de cette place [3].

Le général Hugo a rédigé, sous forme de journal et en parlant de lui à la troisième personne, la *Relation du blocus*, *du siège et de la défense de Thionville*, *en* 1814 *et en* 1815. On lit à la fin de la première partie de cette relation :

[1] *Victor Hugo raconté*, etc., t. I, p. 254, 257.
[2] *Mémoires du général Hugo*, t. III, p. 178, 180, 182.
[3] *Ibid.*, p. 170.

Le général Hugo n'avait point été confirmé dans son grade en France (par le gouvernement impérial), quoique officier général depuis le 20 août 1809..... *Le roi n'a pas voulu qu'une action aussi honorable que la défense de cette place appartînt à un général étranger à son service*, et il a confirmé M. Hugo dans son grade, à dater du 11 septembre 1813, époque où il avait quitté l'Espagne.

S. E. M. le général comte Dupont, alors ministre de la guerre, a lui-même proposé au monarque et contre-signé cet acte de justice [1].

On le voit, rien n'est moins fondé que les imputations de M. Victor Hugo, accusant la Restauration d'avoir puni le défenseur de Thionville, coupable d'avoir résisté à l'invasion. Lorsqu'il écrivait ces lignes malheureuses, il avait oublié, il faut le croire, les *Mémoires* de son père ; il avait oublié aussi le sentiment de légitime et noble fierté dont son cœur de fils et de Français avait battu, le 10 décembre 1818, le jour où le roi Louis XVIII, annonçant aux Chambres que les armées étrangères avaient quitté notre territoire avant l'époque convenue, avait prononcé ces paroles vraiment patriotiques :

Au commencement de la session dernière, tout en déplorant les maux qui pesaient sur notre patrie, j'eus la satisfaction d'en faire envisager le terme comme prochain. Un effort dont, j'ai le noble orgueil de le dire, aucune autre nation n'a donné un plus bel exemple, m'a mis en état de réaliser ces espérances. Mes troupes seules occupent toutes mes places. Un de mes fils, accouru pour s'unir aux premiers transports de nos provinces affranchies, a, de ses propres mains et aux acclamations de mon peuple, arboré le drapeau français *sur les remparts de Thionville*. Ce drapeau flotte aujourd'hui sur tout le sol de la France [2].

M. Victor Hugo s'est peint, dans les *Misérables*, sous les traits de *Marius*, le héros du livre : on se rappelle que l'un de ses prénoms est *Marie*. S'est-il proposé, en esquissant le portrait du père de Marius, le colonel baron Pontmercy, de tracer celui de son propre père, le général comte Hugo ? Dans ce cas, le portrait ne serait guère ressemblant.

Après avoir fait de sa mère une *brigande de la Vendée*, faire de son père un *brigand de la Loire*, c'était de quoi tenter, je l'avoue, un poète moins amoureux de l'antithèse que le chantre des *Rayons et des Ombres*. « Mon père, dit-il, en tête de l'écrit intitulé : *Mes Fils*, a été un brigand de la Loire. » La vérité est que ni M^lle^ Sophie Tré-

[1] *Mémoires du général Hugo*, t. III, p. 383-384.
[2] *Moniteur* du 11 décembre 1818.

buchet n'a suivi, à travers le Bocage, M[me] de Bonchamp et M[me] de la Rochejacquelein, ni le général Hugo n'a été un ennemi farouche de la Restauration. Ses *Mémoires*, publiés en 1823, témoignent qu'il était loin d'aimer l'empereur, et qu'il était, au contraire, sincèrement rattaché au gouvernement des Bourbons. En tête de la seconde partie de son ouvrage, il a placé un *Précis des événements qui ont conduit Joseph-Napoléon sur le trône d'Espagne*, précis rédigé par son fils Abel, et empreint du plus pur sentiment royaliste.

La Restauration ne fut pas ingrate.

Louis XVIII, non content de confirmer le comte Hugo dans le grade de général, qu'il tenait du roi Joseph, lui accorda la croix de Saint-Louis. Charles X lui conféra, en 1825, le titre de lieutenant général de ses armées [1]. Les faveurs royales allaient trouver le fils en même temps que le père. On lit dans le *Moniteur* du 29 avril 1825 : « Le roi vient de nommer MM. Alphonse de Lamartine et Victor Hugo chevaliers de la Légion d'honneur. »

Des deux chevaliers du 29 avril 1825, le premier, du moins, a eu le bon goût de ne point jeter l'insulte au gouvernement qu'il avait chanté. Il a toujours parlé de la Restauration avec respect, et lorsqu'il en a écrit l'histoire, il s'est rappelé qu'il avait célébré la *naissance du duc de Bordeaux* et le *sacre de Charles X*. Pourquoi M. Victor Hugo n'a-t-il pas suivi cet exemple? Pourquoi a-t-il mérité que M. de Lamartine lui adressât, au sujet d'un chapitre des *Misérables*, ces trop justes observations :

« On éprouve un certain déplaisir à voir un lionceau, devenu plus tard un lion, jeter gratuitement le sarcasme et le rire malséants sur les malheurs et les vieillesses des princes qui protégèrent son enfance. A quoi bon ces ridicules posthumes jetés en pâture au peuple impérial de 1862 par l'enfant sublime baptisé par les Bourbons d'un autre temps? A quoi bon une page de Paul-Louis Courier, reliée par mégarde dans un volume de Hugo? S'il daignait m'écouter, je lui dirais : — Déchirez ce chapitre, il retombe un peu de cette poussière sur votre berceau! Ne flattez pas ce peuple à vos dépens. Vous avez aimé les Bourbons quand ils rentraient, très innocents de la campagne de France, de la déroute de Russie, de l'invasion du monde coalisé, en 1814, pour disputer la France au partage de la Pologne ; n'en rougissez pas plus que moi [2]. »

Edmond Biré.

La suite prochainement.

[1] *Moniteur* du 5 juin 1825.

[2] *Cours familier de littérature,* entretien LXXXV.

# UNE IDYLLE A PARIS[1]

LE PORTE-BONHEUR

Blanche avait bien réalisé son rêve. Elle avait sauvé l'honneur du nom de son père. La décision de la Chambre permettait une liquidation amiable des dettes, mais ce n'en était pas moins la liquidation de la ruine. On chercha d'abord un acquéreur pour la charge. Parmi les beaux fils de la riche bourgeoisie et les prétendants aux grosses dots, les concurrents ne manquaient pas. Bien que l'office eût un peu dépéri entre les mains de M. Garnier, il fut vendu cent mille francs de plus qu'il n'avait été acheté, M. Garnier put en rester titulaire jusqu'à l'installation de son successeur. On mit l'hôtel en adjudication publique. Il y avait un jardin qui tentait les spéculateurs, et là encore les enchères atteignirent un prix inespéré. Il y eut en revanche quelque déception sur le mobilier. Le luxe de Mme Garnier n'était pas de très bon aloi, et les connaisseurs contestaient la pureté de l'origine des objets d'art. Ce n'est pas que M. Garnier possédât ce qui s'appelle une galerie ou une collection. Il n'avait aucune notoriété dans le monde spécial des amateurs, des courtiers et des industriels du bibelot. Il n'en avait pas moins garni ses salons, suivant sa fantaisie et celle de sa femme, d'objets qu'il croyait de prix, parce qu'il les avait payés cher.

A cette époque, d'ailleurs, on était encore loin des prix énormes auxquels la vogue, la mode, la faculté presque illimitée de dépense des fortunes énormes, rapidement acquises, et la concurrence cosmopolite des vanités du monde entier, ont porté les objets recherchés par les gourmets d'art. Ces gourmets ne sont souvent que des gourmands. On ne soupçonnait pas le petit bureau de bois de rose acheté 750 000 francs par un de nos princes de la finance. Le marché mérite d'être rappelé. Le possesseur britannique n'avait

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 janvier, 10 et 25 février 1882.

aucune envie de le vendre et n'y songeait pas. Un intermédiaire essaya de le tenter, et n'y parvenait pas en offrant jusqu'à un demi-million. — « Offrez-moi de suite le million, lui fut-il dit, et je me décide. — Partageons le différend, s'écria le tentateur, et j'espère que je ne serai pas désavoué. » C'est ainsi qu'on coupa la poire en deux, et que moyennant cette légère concession réciproque de 250 000 francs, le petit bureau put passer la Manche. Il fut fâcheux pour M. Garnier qu'il ne signât pas ses actes sur ce meuble, Blanche aurait pu être encore assez convenablement dotée.

Il y a deux passions fougueuses, qui enrichissent quelquefois et ruinent souvent, dont je confesse n'être atteint à aucun degré : celle du jeu et celle des bibelots. Je ne suis pas embarrassé de raisonner ma sagesse. Par malheur, on raisonne moins aisément les passions qu'on a que celles d'autrui. Le jeu me paraît une double duperie. Le joueur loyal est mathématiquement certain de perdre à la longue. Il a contre lui soit les chances connues réservées au banquier, — et la société parisienne a sous les yeux le scandale de ce qu'elles rapportent, — soit, à un jeu réputé égal, l'inconnu plus redoutable encore de la tricherie. Or il s'introduit des tricheurs partout : il faudrait être naïf pour en douter, et je me méfie singulièrement des privilégiés d'une chance trop constante. J'aperçois clairement, par une observation morale, une seconde duperie. Le chagrin et l'humiliation de perdre me semblent hors de toute proportion avec la joie de gagner. S'il est doux, s'il est honorable, s'il est flatteur pour l'amour-propre de devoir l'aisance au travail persévérant ou au génie, on est très médiocrement fier de la devoir à un coup de roulette ou de baccarat. C'est chose dont on ne se vante pas, dont on se cacherait plutôt. Recueillir la ruine est une douleur profonde, en sorte que l'équilibre des impressions morales n'est pas moins détruit que celui des chances mathématiques.

Quant à la passion de ce qu'on appelle les objets d'art, j'ai aussi deux motifs de m'en préserver. D'abord elle exige un certain sens qui me manque, celui d'une admiration de convention qui s'attache, non à la beauté de l'objet en lui-même, mais à l'authenticité de sa date ou de son origine. En parcourant des galeries, je reste froid devant des faïences fort laides, de grossiers bahuts, des monstres hideux et d'affreux bonshommes qu'on m'assure être des merveilles, je ne parviens pas à découvrir en quoi. Lorsque j'éprouve personnellement l'impression du beau, je supplie qu'on veuille bien croire que je n'y suis pas insensible. Mais un connaisseur, ou un jaloux, se moque aussitôt de mon admiration et jette sur mon enthousiasme une carafe d'eau glacée en m'avertissant à l'oreille que le collectionneur a été dupé. L'objet est *moderne* et conséquemment sans

valeur. Je le veux bien. J'incline pourtant à préférer une jolie chose moderne à une laideur de l'antiquité, un bon tableau d'un contemporain à une croûte d'un rapin du moyen âge et je l'avoue, une belle jeune fille bien moderne à une femme ridée bien antique. Cette dernière préférence n'a pas encore été contestée. Cela viendra peut-être.

A l'égard des bibelots, la préférence en sens inverse ne se discute même pas. Or je sais qu'en cette matière aussi il y a beaucoup de tricherie et beaucoup de faux-monnayeurs. On imite le vieux avec un art parfait. Il y a des fabriques de vases étrusques, de poteries romaines, de glaces de Venise, de faïences de Palissy, de meubles de Gouthières et d'émaux de Petitot. Il y en a pour la consommation intérieure, il y en a pour l'exportation, comme à Bordeaux il y a des fabriques inépuisables de vins des bonnes années et d'eau-de-vie de 1793. Je n'y entends rien, je risquerais trop d'être trompé, je n'oserais pas m'en rapporter au témoignage des connaisseurs. J'ai entendu trop souvent les experts se quereller et les amateurs se railler réciproquement. Je n'ai pas la foi, et je demeure aussi sceptique devant certains originaux que devant les deux crânes de Charlemagne.

A travers l'intérêt très réaliste et très palpitant qu'avait M. Garnier à la vente avantageuse de son mobilier, je crois qu'il y eut encore place dans son cœur au chagrin spécial d'une mystification, lorsqu'il apprit quelles enchères dédaigneuses avaient suffi à enlever les bagatelles qu'il avait fait admirer à ses convives avec le plus de complaisance.

Il n'était pas présent. Il avait déjà quitté Paris, pour se cacher. Où se cacher, et où vivre? Il fallut toute l'influence de M. Deschamps pour lui faire obtenir une place de juge de paix dans une bourgade, ce qui décida le lieu de l'exil. C'était une bourgade maritime de la Basse-Normandie, non loin de Coutances. Cette place modeste était une grande faveur, et dans l'occurrence un immense bienfait. Elle procurait un strict moyen d'existence, quand on ignorait encore s'il en resterait un autre. Elle était une réhabilitation ou une attestation d'honorabilité, toute magistrature étant une dignité. Enfin elle apportait une occupation, elle sauvait de l'oisiveté. Si l'oisiveté est un fléau pour la richesse, et souvent l'amertume qui en empoisonne les jouissances en déposant l'ennui au fond de la coupe, elle est, dans le besoin et dans la ruine, la plus cruelle des souffrances. Des deux principales épreuves de l'ouvrier, la maladie et le chômage, la première est à mon avis la moins douloureuse. Elle se résigne, moins malaisément, à l'acceptation d'une loi plus générale qui est une loi de la nature elle-

même; elle a moins la sensation assidue, perplexe, irritée de sa propre infortune.

M. Garnier avait un prétoire, un greffier, des justiciables, des audiences. Rentré chez lui, il avait encore des pièces à examiner, des questions à étudier, des faits à éclaircir. Il échappait au mal rongeur de l'ennui. Il se vouait à l'auguste mission de conciliateur. Il y trouvait des joies pures auxquelles ne l'avait pas habitué sa vie à la fois anxieuse et dissipée. Les intérêts engagés dans les débats qui lui étaient soumis semblaient bien petits, comparés à ceux qui avaient sollicité ses soins à Paris. Mais qu'importe un chiffre à l'observateur du cœur humain? C'étaient exactement les mêmes passions, souvent avec plus de violence, la même âpreté, les mêmes obstinations, les mêmes ruses de la mauvaise foi, ou, spectacle bien autrement profond, les mêmes illusions, les mêmes surprises, imposées par l'intérêt à des consciences qui ne se croient pas malhonnêtes.

C'est un fait psychologique, aussi incontestable qu'étrange, que deux plaideurs peuvent s'enflammer avec une sorte de bonne foi égale en soutenant des prétentions contraires. J'y trouve l'excuse de l'avocat qui mettra toute son âme à défendre l'une ou l'autre prétention, suivant le hasard qui lui a valu la visite de l'un ou de l'autre plaideur. Il ne juge pas, dit-il, il a la mission et le devoir de présenter les moyens de son client, il s'est solidarisé avec la manière de voir et de sentir de l'homme qui l'emploie. Comme il tend l'effort de son esprit vers la mise en lumière des arguments favorables, vers la réfutation et la diminution des arguments de l'adversaire, il arrive, lui aussi, à l'illusion de la conviction personnelle, et l'on entend deux avocats, qui eussent été prêts à changer de rôle, s'échauffer, se combattre, avec une sorte d'égale bonne foi. Comment s'en étonner, quand si souvent, sur son siège, le juge, qui devrait être à l'abri de ces surprises de l'intérêt et de la passion, hésite? Il hésite si bien, que le tribunal se divise, qu'il faut compter les voix, que la décision devient un vote de majorité et est fréquemment réformée par une juridiction supérieure. Sur son fauteuil solitaire, le juge de paix, qui souvent résout en dernier ressort le litige, a une responsabilité plus redoutable. Je conçois qu'il s'applique avec d'autant plus de soin à rapprocher et à pacifier les parties, en leur faisant accepter une conciliation.

Parfois, c'était une épine aiguë qui pénétrait dans sa chair, M. Garnier, en écoutant les défaites, les faux fuyants, les misérables défenses d'un humble débiteur traduit à sa barre, avait l'humiliation de se reconnaître. Il avait été ainsi ! Il rougissait en rectifiant les faits, en adressant doucement des reproches au plai-

deur besoigneux, il rougissait en rendant des sentences par lesquelles il se sentait condamné. Il baissait les yeux et la voix en les prononçant, il avait sur le front un nuage pour le reste de la journée, et Blanche inquiète lui demandait s'il ne lui cachait pas quelque nouveau chagrin.

Mme Garnier, à qui manquaient les distractions de l'audience, n'en avait point d'autres. Ce n'était pas une occupation qu'un ménage réduit à la plus simple expression, avec Françoise pour seule domestique, et Françoise suffisait à tout. Il se trouvait qu'elle était des environs de la bourgade. Orpheline d'un marin qui avait péri dans un naufrage, comme tant de pauvres pêcheurs de nos côtes, ayant perdu en outre en bas âge sa mère, elle avait été recueillie par charité, puis s'était successivement placée à Coutances, à Cherbourg et à Dieppe. C'est à Dieppe qu'elle s'était fortuitement attachée à Blanche enfant, à qui elle avait voué le culte d'une sorte d'adoration. Elle ne s'était pas gâtée à Paris, où on lui avait fait quitter la coiffe granvillaise; elle venait de la reprendre avec empressement, elle avait exigé qu'on réduisit de moitié ses gages en doublant sa besogne, laquelle n'était guère à Paris que d'accompagner Blanche. La conséquence était à ses yeux d'une logique parfaite. Sa connaissance du pays venait singulièrement en aide à son entente sévèrement économe, et Mme Garnier n'avait vraiment qu'à la laisser faire. Les relations de société de l'ordre administratif se seraient bornées à la femme du percepteur, si le publicain de l'endroit n'avait été vieux garçon. Le notaire était veuf. Le maire, ancien patron de pêche, avait une épouse un peu goudronnée qui n'attendait pas de visites. Mme Garnier n'aurait eu personne à qui parler. Elle se repliait sur elle-même, et les journées étaient longues.

On a déjà vu qu'elle n'aimait pas la mer. Ce n'était pas d'ailleurs pendant les tempêtes de l'équinoxe et au milieu d'averses incessantes que l'aspect de la nature aurait pu dissiper sa mélancolie. Quand le soleil se montrait le soir à travers les nuages rougis avant de se plonger dans les flots, il lui rappelait d'autres décadences. Si elle rêvait alors, c'était à l'horreur de sa situation brisée et à son propre naufrage. Elle n'avait pas le cœur assez haut pour supporter vaillamment l'épreuve. L'élan de repentir attendri qui l'avait soutenue dans la crise aiguë de la catastrophe n'avait pas duré. Le ressort s'était vite détendu. Elle s'ennuyait, son humeur s'aigrissait de nouveau, elle s'irritait même de la douceur de Blanche, parce qu'elle y voyait un constant reproche.

On avait retiré du collège les deux petits garçons qui partageaient naturellement l'exil de leurs parents. L'insouciance de leur

âge et l'ignorance les avaient empêchés d'en souffrir. Ils avaient cru plutôt prendre des vacances anticipées. Courir en liberté, jouer aux cailloux, goûter, comme dit Brizeux,

Le bonheur d'être loin des livres et des thèmes,

cela peut suffire aux joies de l'enfance. Aussi leur plus grand chagrin fut d'être condamnés à se remettre au travail. Le curé avait consenti à leur donner des leçons, et Blanche s'était faite à domicile la surveillante de leurs études.

Blanche ne s'ennuyait pas. Elle n'en avait pas le temps; elle concourait aux soins du ménage comme à l'éducation de ses frères. Elle se mêlait parfois à leurs jeux, à leurs promenades sur les rochers et à leurs petites pêches. Elle rapportait en triomphe des crabes et des crevettes pour la table de famille. Elle ne s'avisait heureusement pas de réfléchir que, aussi bien que les papillons, ce sont des créatures du bon Dieu dont elle abrégeait la vie. Elle avait son aiguille habile, elle avait enfin son piano.

Ç'avait été une grosse question de décider si elle emporterait cet instrument favori, qui lui semblait un luxe déplacé. Elle voulait le laisser comprendre dans la vente générale du mobilier. M. Garnier s'y refusa violemment. Il le pouvait sans scrupule. Ce n'avait pas été pour lui une dépense, c'était un cadeau, l'étrenne d'une marraine, la propriété personnelle de Blanche, dont c'était désormais l'ami consolateur.

Ainsi s'écoulait pour elle une vie qui aurait eu quelque douceur, sans le caractère aigri de sa mère. A vrai dire, elle n'en avait pas connu de plus heureuse, et ce n'est pas elle qui était précipitée d'un sommet. J'ai entendu des parents soutenir le paradoxe que, dans l'intérêt des enfants, il convient de les élever durement, afin que, par comparaison, ils trouvent ensuite la vie plus douce et sachent mieux en supporter les peines. Je déteste cette prévoyance, qui n'est pas exempte de sécheresse quand elle est un calcul et un système. Parce que l'avenir pourra être sombre, je n'aime pas qu'on assombrisse le présent. Les mauvais jours viendront assez tôt. Tout ce qu'on en épargne à l'enfance est autant de gagné sur l'ennemi qui nous menace. J'ai un respect ému de la faculté de jouir que Dieu a départie au jeune âge. Je demande qu'on n'offense pas le frais bouton, sous le prétexte que la rose est destinée à être flétrie. Le résultat peut cependant être salutaire, et il se trouvait l'être pour Blanche. Je me trompe pourtant en disant qu'elle n'était précipitée d'aucun sommet. Elle l'était d'une espérance.

Un matin, elle était devant son piano, répétant de vieux airs

qu'elle savait par cœur. Elle accueillait dans sa pensée le regret de ne pouvoir plus étudier de musique nouvelle, quand la poste lui en apporta un cahier. La bande imprimée indiquait très exactement son nom et son adresse. Surprise, elle enleva cette bande en s'appliquant à ne la point déchirer. C'était la première fois qu'il lui arrivait de voir son nom imprimé. Cela produit toujours une sensation étrange, sur laquelle ne se blasent ni les hommes politiques, ni les candidats les plus placardés, ni les auteurs les plus célébrés. Je me souviens d'avoir aperçu un jour, sur nos boulevards, devant les affiches de spectacle, un homme immobile, abîmé dans une sorte de contemplation. Je reconnus cet homme. C'était M. Victor Hugo. Je suivis la direction de son rayon visuel. Il regardait son nom, imprimé en gros caractères, au milieu de l'affiche du drame de *Ruy-Blas*, qu'on jouait le soir. Le poète habitué à tant d'applaudissements s'était arrêté là, fasciné par l'aspect de son nom, comme l'épagneul que surprend la vue du gibier. Seulement, Olympio était fasciné par lui-même. Il ne se croyait pas observé, ou plutôt il ignorait où il était. Il n'avait pas la conscience de ce qu'il faisait. Je m'arrêtai aussi, curieux de savoir combien durerait cette scène qui n'était pas annoncée. Elle dura longtemps. Les passants se croisaient, allant sans se déranger à leurs affaires ou jetant un rapide coup d'œil sur les affiches. Nous ne bougions ni l'un ni l'autre. Je contemplais le poète, qui se contemplait. A la fin, il parut s'éveiller tout à coup et il reprit lentement sa marche, les yeux baissés. Je crois qu'intérieurement il se contemplait encore.

Ce n'était pas une fascination du même genre qu'éprouvait Blanche. Mais, tout en déchiffrant la musique qu'elle venait de recevoir, elle était distraite. Elle ne parvenait pas à comprendre comment on avait pu, à Paris, faire à son obscurité un pareil honneur. Malgré elle, elle regardait de temps en temps la bande, qu'elle interrogea de nouveau les jours qui suivirent. Elle ne dit rien autour d'elle, ce qui prouvait qu'elle était troublée.

A pareil jour de l'autre semaine, l'envoi se renouvela, puis arrivèrent à la même adresse des prospectus divers, la plupart relatifs à des publications musicales. De plus en plus étonnée, Blanche ne pouvait pas garder désormais le mystère. M. Garnier n'eut pas de peine à lui expliquer qu'elle devait être tout simplement inscrite sur un registre d'abonnement, mais cela ne disait pas qui avait pu avoir cette attention. On soupçonna son ancien professeur, on fut confirmé dans ce soupçon en remarquant qu'il était le compositeur de l'un des morceaux reçus. Blanche voulut aussitôt lui écrire pour le remercier. Accueillait-elle l'hypothèse avec une entière convic-

tion, ou n'avait-elle pas l'arrière pensée de l'éclaircir? Je ne sais. Le professeur se hâta de répondre qu'il regrettait de n'avoir aucun droit aux remerciements. Il avait cherché à découvrir qui les méritait mieux que lui, et n'y était pas parvenu. Il avait trouvé, chez l'éditeur, le nom de Blanche Garnier inscrit à telle date au nombre des abonnés d'une année, sans que le buraliste eût aucune souvenance de la personne qui s'était présentée.

Blanche, dans son exil, était donc l'objet d'une attention mystérieuse, qui se renouvelait chaque semaine, qui se mêlait à sa rêverie et à ses études assidues. Ce ne fut pas la seule. Blanche avait voulu laisser à Paris, pour faire partie de la vente du mobilier, les objets de quelque valeur qu'elle tenait de ses parents. Ils n'étaient pas nombreux. Ce n'était pas envers elle que s'exerçait la prodigalité. Pourtant, aux dernières étrennes, elle avait reçu de son père un joli bracelet de jeune fille, un de ces bijoux modestes auxquels on a donné le nom si souvent trompeur de porte-bonheur. Elle l'avait reçu avec l'allégresse que cause toujours le premier bijou, elle ne s'en était pas séparée sans un chagrin auquel ce nom même n'était pas étranger. Grande fut sa surprise, quand ouvrant, deux jours après la vente du mobilier, une petite boîte que lui remettait le facteur, elle reconnut l'écrin de velours à son chiffre. Cette fois, elle ne pouvait pas soupçonner son professeur de musique. Elle soupçonna son père, qui avait disputé avec elle pour lui faire garder le bracelet. Elle se le passa au bras, et courut à la chambre de M. Garnier.

— Merci, dit-elle en le montrant. Vous avez trouvé le moyen d'être plus obstiné que moi.

Et elle se jeta au cou de son père.

— Mon enfant, répondit M. Garnier, je voudrais bien avoir le mérite de cet envoi. Je te jure que je n'y suis pour rien.

— En vérité ! s'écria Blanche vivement émue. Qui donc ce peut-il être?

Il est triste de constater que sa pensée ne se porta pas un instant vers sa mère. Elle aurait plutôt accusé Françoise. M. Garnier parut rêver.

— Ne cherchons pas, dit-il, ce serait indiscret. S'il y a une Providence qui veille sur toi, elle saura se révéler quelque jour. J'aime mieux la bénir sans la connaître, quand elle t'envoie, ma pauvre enfant..., un présage de bonheur.

M. Garnier était attendri. Une larme tomba des yeux de Blanche sur le bracelet.

— Puis-je le garder? demanda-t-elle avec inquiétude, en y portant la main pour le détacher.

— Oui, dit M. Garnier, garde-le, je te le permets, je te l'ordonne. N'est-ce pas moi qui te l'avais choisi?

Blanche se laissa persuader. Ce modeste bijou, elle ne l'a plus quitté. Elle l'a regardé bien souvent. Elle le porte encore.

Les jours, les mois se succédèrent. Le printemps n'eut guère de sourires, l'été s'écoula monotone, sans incidents qu'il y ait lieu de signaler ici. L'aspect de la bourgade était à peine changé. La plage caillouteuse, parsemée de rochers, n'était pas de celles qui attirent des visiteurs oisifs. Quelques pins rabougris, incessamment fouettés du vent de la mer, n'avaient même pas à revêtir une parure nouvelle. C'est plutôt l'hiver que la persistance de leur feuillage sombre peut leur donner une sorte d'orgueil, et semble une coquetterie, ou un repentir, de la nature. La grande mer, se repentant elle-même de ses fureurs, étalait seule des splendeurs apaisées, non sans de fréquents retours de caprices. Puis, avec les jours déclinants, bientôt avec les longues nuits, revinrent les brouillards et les tempêtes meurtrières.

On était déjà en novembre. La pluie tombait à torrents et ruisselait sur les vitres de l'humble maison où la famille de M. Garnier était abritée. Les rafales mugissaient et faisaient voler les ardoises en menaçant de soulever la toiture. On avait essayé d'allumer du feu, la fumée rabattue par la bourrasque remplissait la chambre, et l'on n'osait pas ouvrir la fenêtre, par laquelle eût pénétré une inondation véritable. Il était midi, et à peine y aurait-on vu assez clair pour lire, quand bien même on n'aurait pas été aveuglé par la fumée. M. Garnier devait sortir pour aller à son prétoire, les enfants pour se rendre à la classe du curé. On attendait que le grain eût diminué de violence. Dans ces parages, pourtant, et au bord de la mer, il faut bien prendre son parti des outrages de la température, et, grâce aux capotes de toile cirée, les habitudes de la vie sociale en sont rarement suspendues. Blanche se mettait à son piano, M^me^ Garnier pensait peut-être qu'à Paris, l'année précédente, elle aurait commandé d'atteler, sans se soucier des accidents de la météorologie. Il y avait sur la table un almanach que M. Garnier feuilletait négligemment. Il le rejeta tout à coup avec une expression marquée de contrariété. Que venait-il de découvrir qui pût le troubler, dans ce document banal? Qu'on était à la veille de la fête de Blanche.

Je confesse que je déteste les anniversaires qu'on fête dans les familles. Ils rappellent trop souvent des douleurs et des deuils. Ce n'était pas un deuil que rappelait ici la fête de Blanche. Pouvait-on cependant la célébrer avec joie, et comment l'aurait-on fait? Il y avait eu un tacite accord pour n'en pas parler, elle devait passer

inaperçue, et voici qu'elle se dressait comme un fantôme sous le regard d'un père.

M. Garnier se leva vivement et se dirigea vers la porte sans rien dire.

— Qu'avez-vous, mon père? s'écria Blanche, qui avait remarqué le mouvement.

— Rien, ma fille, laisse-moi, je vais à l'audience, où je ne dois pas me faire attendre.

Au même moment on entendit rouler un camion à bras qui s'arrêtait devant le perron, puis sonner à la porte extérieure. Françoise alla ouvrir, et dut aider à décharger une caisse volumineuse qui était à l'adresse de Blanche Garnier. La caisse toute mouillée fut apportée dans la chambre commune. Le plancher n'était pas ciré, et l'on ne risquait pas de l'endommager. Cette fois le nom de Blanche n'était pas imprimé, un autre nom l'était, celui d'une maison de Nice qui avait fait l'expédition. La caisse, tous frais payés, arrivait en effet de Nice, où Blanche ne connaissait personne. L'adresse était très exactement tracée, d'une grande écriture commerciale où il n'y avait à chercher aucun éclaircissement. Blanche était confuse, les enfants excités demandaient à grands cris d'ouvrir la caisse. C'était pour eux un événement, c'en était peut-être un plus considérable pour Blanche. M. Garnier, revenu sur ses pas, paraissait grave, sa femme affectait l'indifférence.

On enleva l'enveloppe et le couvercle. On retira une vaste boîte de ces fruits confits qui sont une des célébrités de la belle Nice, et que les enfants saluèrent de cris de joie. On retira aussi un cartonnage plus léger, où l'art local avait préservé de toute offense un bouquet dont les parfums comprimés, impatients de s'exhaler, embaumèrent à l'instant la chambre entière. Sur cette plage désolée du Nord, au milieu d'une tempête dont ils n'avaient pas prévu l'à-propos, les fruits et les fleurs du Midi venaient offrir discrètement à Blanche leurs souhaits de fête.

## LE TRÉSOR SOUS LA CENDRE

Il convient de dire rapidement ce qui s'était passé, durant la même saison, chez Me Duverne. Peu de chose. Il était rentré fort mécontent de la séance de sa Chambre; le soir il avait blâmé amèrement la faiblesse de ses confrères, en déclarant que M. Garnier n'en resterait pas moins déshonoré. Il avait un autre motif de mécontentement. Sa sévérité pouvait avoir compromis ses

chances de succéder à la présidence de Mᵉ Deschamps, et par suite d'obtenir le ruban qui était l'objet de son ambition. Une des plus vives souffrances des ambitieux est de sentir qu'ils viennent de diminuer leur influence par un acte ou une attitude qu'ils se reprochent. Ils agitent aussitôt les moyens de se relever d'une chute et de reconquérir le terrain perdu. Puisqu'il n'avait pas réussi à faire prévaloir son opinion, il regrettait maintenant de ne pas s'être montré plus accommodant; il se proposait de s'excuser avec bonhomie de son austérité auprès de ses confrères. En attendant, cette bonhomie se vengeait en accablant M. Garnier, avec d'autant plus de sincérité qu'il voyait en lui l'occasion de son échec, ce qui était un grief personnel. Il y revint les jours suivants à plusieurs reprises, Georges et sa mère ne répondaient pas, et Mᵉ Duverne en concevait encore de l'impatience. Il finit par abandonner ce sujet. Il s'était bien gardé d'annoncer les ventes avantageuses de la charge et de l'hôtel; mais, le lendemain de celle du mobilier, il ne sut pas se refuser la satisfaction de railler en ricanant la triste figure qu'avaient faite devant les vrais connaisseurs les bibelots de ce pauvre Garnier.

— Je n'ai pas la prétention de m'y connaître, moi, disait-il, et je n'ai pas de vanités. Aussi, quand on vendra mes meubles pour le compte de mes créanciers, je serai bien à l'abri de ce genre de mortification.

Cette fois, Georges, n'y tenant plus, éclata.

— Vous n'êtes pas indulgent pour le malheur, s'écria-t-il. Je me réjouis qu'il y ait eu par ailleurs d'amples compensations, et même hier, malgré quelques étonnements, le résultat d'ensemble n'a pas été mauvais, je vous assure.

— Comment es-tu déjà si bien informé? demanda Mᵉ Duverne.

— J'y étais, dit simplement Georges.

— Ah! oui, reprit Mᵉ Duverne en se pinçant les lèvres, j'oubliais que Messieurs les artistes ont du temps à perdre, et assistent volontiers à ces sortes d'exécution des sottises d'autrui. Ce n'est pas moi qu'on risquerait de rencontrer à la salle des commissaires-priseurs. Et as-tu fait quelques acquisitions pour soutenir les enchères?

Ce fut au tour de Georges de se pincer les lèvres, et il parut embarrassé. Il ne répondit pas à la question directe et se contenta de dire :

— Ne me raillez pas, mon père, j'étais là en curieux. Vous avez eu soin que je n'eusse pas les moyens d'y être un enchérisseur utile.

C'était la première fois que lui échappait une plainte ou une

allusion sur la modicité de sa pension. Il se la reprochait déjà. Les divers mouvements qui l'agitaient l'excusaient bien d'avoir encore cédé, comme on a vu que c'était la disposition de son esprit, à l'attrait d'une repartie. Elle était, dans la circonstance, une riposte de défense, elle était aussi la meilleure manière de détourner une conversation qui ne pouvait qu'être pénible. Je ne crois pas que Georges eût eu la préméditation de cette habileté, mais ceci est une règle d'observation générale. Pour abréger un entretien qui ennuie, avec les hommes circonspects qui n'aiment pas à débourser leur argent, il n'est rien de tel que l'insinuation qui menace de leur en demander. Ils se dérobent aussitôt, ils ont parfois des précipitations risibles. Je recommande le procédé, j'en ai usé, il m'a toujours réussi. Point n'est besoin de manquer à sa dignité en paraissant demander pour soi. Il n'est personne qui ne s'intéresse à quelque bonne œuvre, et l'on s'est donné quelquefois la mission d'en propager une. Effleurez seulement le sujet, vous verrez fuir aussitôt le plus verbeux interlocuteur.

Me Duverne se déroba donc, non sans un double dépit. Il ne lui plaisait pas que Georges fût si bien au courant de la liquidation des affaires de l'ancien confrère. Cela lui plaisait d'autant moins qu'il savait que cette liquidation se présentait favorablement et semblait promettre de désintéresser tous les créanciers de ce pauvre Garnier.

Mme Duverne n'avait pas les mêmes informations. Sans prendre aucune part au dialogue, elle n'en avait perdu aucune parole. Si elle était profondément sympathique au sentiment généreux qui avait fait éclater Georges, si elle n'avait pu s'empêcher de sourire au triomphe de l'allusion finale, son applaudissement n'était pas exempt d'inquiétude.

On ne parla plus, pendant plusieurs mois, de ce pauvre Garnier. Georges se livrait avec ardeur à la passion qu'il ne cachait pas. L'Exposition des Champs-Elysées fut pour lui un nouveau succès. Me Duverne commençait à regretter de n'y avoir pas envoyé son portrait, malgré l'ornement qui manquait toujours à l'habit. La toile principale qu'avait exposée Georges était le développement de l'esquisse qu'on l'a vu improviser. Elle représentait la falaise de la grande côte, avec la petite scène du chapeau de paille envolé. Le public y voyait une idée heureuse, qui sauvait le défaut ordinaire des peintures de mer en furie et de rochers blanchis d'écume. Ce défaut est celui d'une certaine banalité sévère que ne rachète pas l'épisode non moins banal du navire brisé ou en perdition. Ici, au contraire, la réflexion seule pouvait avoir l'anxiété d'un naufrage. L'ouragan semblait presque sourire. Sous les yeux du spec-

tateur, il ne s'acharnait qu'à faire tourbillonner un chapeau de paille que poursuivaient des enfants joyeux. Il y avait là une note gaie, inattendue, qui perçait le concert des vagues mugissantes. Peut-être, dans le cœur du peintre, la tempête était-elle moins souriante. Docile à la recommandation de sa mère, il avait cependant supprimé la guérite du douanier; sa délicatesse s'était bien gardée de donner aucune ressemblance aux personnages. La position de la jeune fille cachait ses traits pour ne montrer que sa taille svelte. Il savait trop d'ailleurs qu'elle n'avait aucune chance de voir le tableau, et que M^me^ Duverne était, à Paris, la seule personne qui pût la reconnaître.

La peinture était ferme et lumineuse, les visiteurs du Salon se groupaient volontiers devant la toile, ils étaient séduits par le mérite de la couleur et aussi par l'originalité des contrastes de la scène. Il fallut bien que les aristarques du compte-rendu suivissent la foule. Malgré les réserves gourmées des pédants de la critique d'art, la presse fut en général très bienveillante et salua un talent qui donnait plus que des promesses. M^e^ Duverne n'avait de sa vie lu un feuilleton de critique, on lui en fit lire plusieurs. Des clients lui demandaient si le jeune peintre vanté était de sa famille, et il commençait d'éprouver un certain orgueil à répondre que c'était son fils. Il se laissa entraîner au Salon, il entendit autour de lui, confondu parmi des inconnus, ces appréciations louangeuses qui, dans leur bouche, ont tant de douceur. Je plains les pères, les mères, les artistes eux-mêmes dont la curiosité téméraire va ainsi rechercher des suffrages et rencontre des dédains moqueurs. M^e^ Duverne n'eut pas ces déceptions. Il était obligé de se dire que si Georges était principal clerc de notaire, quelle que fût son habileté dans l'art de libeller un intitulé d'inventaire après décès, son nom aurait acquis une moindre célébrité. Il pensa bien aussitôt que Georges se serait préparé un avenir plus solide. Puis, quand ayant mis ses lunettes, il porta sur les détails du tableau un examen attentif, il fut envahi d'un grand trouble. Il craignait de pouvoir nommer la jeune fille aux cheveux épars qu'avait découronnée la tempête. Il en fut gêné pour les félicitations qu'il aurait voulu sincèrement adresser à Georges le soir, et sa prudence s'enferma encore dans le silence. Il ne parla pas de sa visite au Salon.

M^me^ Duverne s'y était rendue plusieurs fois avec Georges, aux heures réservées des exposants. Elle aussi n'avait pas joui du succès de son fils sans une appréhension secrète sur laquelle elle avait évité de s'expliquer. Pour elle, il ne pouvait pas y avoir de doute quant à la persévérance de la pensée.

Des marchands de tableaux et des amateurs firent à Georges des

propositions avantageuses. C'était fort tentant. Il projetait un voyage d'Italie, pour lequel il n'avait pas de ressources suffisantes. Cependant il déclina toutes les offres. Il lui semblait que c'eût été une profanation de trafiquer d'un pareil souvenir. Il avait repris ses pinceaux, en croyant se donner un but moins désintéressé. Cette fois, il s'inspirait de l'esquisse qu'il avait crayonnée dans la forêt de Montmorency. A mesure qu'avançait son travail, il s'apercevait encore qu'il y prenait un intérêt plus personnel. C'était le site qu'il avait choisi, où il avait rêvé un établissement futur, près du hêtre aux épais rameaux, près de la cascade murmurante, aux côtés d'une femme aimée. C'est au retour de cette excursion qu'il s'était vu, tout à coup, assis en face de Blanche. Par l'effet de ce phénomène qu'on nous décrit dans les classes de philosophie, sous le nom de l'association des idées, l'image de la jeune fille devenait inséparable du paysage qu'elle ne connaissait pas. Georges ne se contentait plus de reproduire la nature qu'il avait contemplée, il peignait aussi son rêve. Il découpait des pelouses imaginaires, il plantait des massifs, qui grandissaient au gré de sa fantaisie ; il couvrait d'un feuillage printanier les arbres qu'il n'avait connus que dépouillés. Moins puissant que la lyre d'Amphion qui bâtissait des villes, son pinceau élevait seulement un manoir, entouré de roses et reflété dans un petit lac. Il se surprit à placer au balcon la figure d'une jeune femme qui, coiffée d'un chapeau de paille, saluait de la tête et de la main. Qui saluait-elle? On ne vit longtemps personne, et ce fut le dernier coup de brosse. Grâce à ce pouvoir créateur qui est la gloire de l'artiste, un jeune homme, absent de la toile la veille, vint à surgir à gauche, les yeux fixés vers le balcon, saluant aussi et gravissant un sentier à travers la prairie. Il ne l'avait pas déguisé, c'était lui-même, facilement reconnaissable.

Georges avait pressenti une des plus vraies joies de la vie. Je n'en sais guère d'aussi enchanteresses et d'aussi pures à la fois que celle du galant homme qui, après une journée passée dans les agitations de Paris, rentre le soir, loin du tumulte, par les sentiers qu'il a tracés, à un foyer chéri. C'est le repos, c'est la récompense méritée, c'est la couronne du labeur honnête qui procure l'aisance de la famille, et cette pensée est elle-même une jouissance. Dès qu'il a franchi la grille de son enclos, il respire plus à l'aise, et l'air lui semble embaumé. Son chien l'accueille avec des jappements joyeux, il retrouve les ombrages qu'il a créés, tous les arbres sont ses amis, la brise les balance et les incline sur son passage comme pour lui rendre hommage. Le ruisseau murmure, les buissons gazouillent, les oiseaux chantent leur prière du soir sans l'interrompre à son approche, le soleil couchant éclaire la scène de

rayons dorés. Il marche, il marche vers la femme aimée qui le voit et qui l'attend. Hâte-t-il ses pas? Non, le bonheur n'a pas les impatiences du désir, le bonheur est calme. L'honnête homme qui s'avance sans se hâter en a déjà la sécurité. Les signes qu'il vient d'échanger, et qu'il renouvelle, ont presque la valeur d'une caresse. Voici qu'il est assez près pour apercevoir un sourire, pour entendre une voix qui a la douceur d'un baiser de bienvenue.

Georges devinait toutes ces choses. Il comptait vingt-cinq ans à peine, il n'avait jamais habité la campagne, sa première jeunesse s'était partagée entre une étude et un atelier, et ce n'est assurément pas dans la maison paternelle qu'il avait pu observer ce que contient de délices la coupe sobre des félicités conjugales. Son cœur l'avait senti. Il avait eu la double intuition des harmonies pénétrantes de la nature et de celles du foyer; il les avait assez présentes pour pouvoir les peindre, ainsi qu'on peint un rêve, et, ce qui était triste, il n'espérait pas le réaliser. Il s'attachait pourtant à cette illusion, il lui trouvait du charme, il se laissait tromper par elle, il conversait avec son tableau qui lui tenait compagnie. On comprend qu'il lui était impossible de songer à se séparer du confident discret de sa solitude.

M<sup>me</sup> Duverne, qui remarquait la préoccupation habituelle de son fils, ne tarda pas à souhaiter pour lui, malgré la souffrance qu'elle devait éprouver en le voyant s'éloigner, les distractions du voyage d'Italie projeté depuis longtemps. Mᵉ Duverne, sous une impulsion où entrait moins d'abnégation, arrivait à former le même vœu, et, chose rare, à être de l'avis de sa femme. Pour passer de ce vœu intérieur à l'exécution, il y avait trois difficultés, parce qu'il lui fallait accepter trois sacrifices. C'en était un considérable que de paraître céder à l'avis de sa femme. C'en était un autre que d'approuver une fantaisie d'artiste qu'il avait si souvent traitée de frivole et de se donner un démenti à lui-même. Mᵉ Duverne n'admettait pas qu'il eût pu jamais avoir tort : or il est malaisé de changer d'opinion sans en faire l'aveu. Enfin, il y avait à payer les frais du voyage. J'ignore lequel des trois sacrifices coûtait le plus à Mᵉ Duverne. Afin d'adoucir le dernier, Mᵐᵉ Duverne déclara qu'elle ne demanderait pour elle aucun déplacement d'été. Ce fut la transaction qui détermina le succès de la négociation, et Mᵉ Duverne put se dire que c'était sa femme qui avait cédé.

Le voyage fut donc résolu. Georges en reçut l'annonce avec bien moins d'enthousiasme qu'il n'en eût témoigné les années précédentes. Il en sentait cependant toute l'importance pour son avenir de peintre et il sentait aussi le besoin d'une distraction. Les adieux du père et de la mère eurent un caractère fort différent.

— Mon cher ami, dit Mᵉ Duverne, tu vas donc avoir la bride sur le cou pour la première fois. Il n'est pas bon qu'un jeune homme reste toujours sous les cotillons de sa mère. Amuse-toi bien et ne perds pas ton temps à m'écrire de longues lettres de descriptions. Je ne perdrais pas le mien à te répondre. Seulement, sois sage pour la dépense et ne t'avise pas de faire de dettes ni de tirer sur moi. Je t'avertis que je ne payerais pas. A ton âge, je savais m'amuser et j'étais même fort déluré. Il faut bien que jeunesse se passe, mais je ne faisais jamais de dettes. Tu vois où les dettes ont amené ce pauvre Garnier, jusqu'à la honte d'un abus de confiance qui ne lui permettra plus de se montrer.

Ce fut le trait de Parthe de Mᵉ Duverne. Autres furent les recommandations de sa femme.

— Mon cher enfant, disait-elle, écris-moi le plus souvent et le plus longuement que tu pourras. Tout m'intéressera, je serais si heureuse de t'accompagner et de voir avec toi ce beau pays! Moi, je t'expédierai mes lettres deux fois par semaine, mais je t'écrirai tous les jours. Ne te reproche pas de te distraire et tâche d'oublier... ce qu'il est sage d'oublier.

— Ma mère, répondit Georges, révélant aussitôt comment il oubliait, si vous appreniez des nouvelles de Blanche, promettez-moi de me les mander, quelles qu'elles soient.

— Je te jure, Georges, que je ne t'ai rien caché. Je ne sais rien, je n'ai voulu rien savoir... pas même sa résidence.

— Je suis un peu mieux informé, ma mère.

— Tant pis, mon enfant. Tu n'ignores pas que ton père sera toujours inflexible.

— Aussi je n'essayerai pas de le fléchir.

— Qu'espères-tu donc?

— Rien, ma mère. Seulement ne me demandez pas d'oublier.

Le départ fut fixé pour le milieu du mois de novembre. Mᵐᵉ Duverne eut à rassembler tout son courage au moment de la séparation. Georges avait trouvé dans la familiarité de l'atelier un aimable compagnon de voyage, artiste passionné comme lui, qui désirait passer quelques jours à Nice. On prit donc cette route. Nice la charmante est bien le seuil le plus fleuri de l'Italie, dont elle donne un avant-goût parfumé. Georges commença de comprendre quels enchantements attendaient ses yeux et son âme, s'ils ne devaient pas apaiser son cœur. Un simple amant de la nature pourrait s'arrêter là et y dresser sa tente, un artiste a besoin de passer outre. Ce fut avec une vive émotion que Georges franchit la frontière et se trouva dans le pays sans pareil.

Le voyage d'Italie a été si souvent décrit et il est devenu si facile

qu'il en a pris une sorte de vulgarité. On entend bien des gens, qui n'aiment pas les sentiers battus, le dédaigner sans l'avoir fait; d'autres, après en être revenus, se plaire au paradoxe de protester contre les admirations de convention. J'avertis les premiers qu'ils se trompent, je me contente de plaindre les seconds. Si, en dépit des excitations du guide imprimé ou du cicerone bavard, en dépit de la foule souvent importune, ils n'ont pas senti ce noble tressaillement de l'admiration, cette soudaine béatitude de l'extase qui fait dire, comme les disciples au Thabor : On est bien ici, ils sont affligés d'une infirmité morale. Hommes de loisir, qui préférez les chemins moins frayés, allez voir l'Espagne, l'Écosse, la Norwège ou le Caucase. Traversez la mer, allez contempler les grands lacs, le Niagara, les forêts encore vierges et gravissez les cimes des Cordillières. Missionnaires de la science, pénétrez, au péril de votre vie, jusqu'au centre du continent africain. Assurément ce sera beaucoup plus original, et ce pourra être plus glorieux que de prendre à la gare de Lyon un billet de circulation pour les villes de l'Italie. Mais si vous n'avez pas vu l'Italie, vous n'avez rien vu. Vous n'avez pas vu, dans les palais de Gênes et de Florence, tant de merveilles de l'art. Vous n'avez pas vu, du haut du dôme de marbre de Milan, se déployer la riante Lombardie, entre les pics neigeux des Alpes et la crête dentelée des Apennins. Vous n'avez pas vu ce paradis terrestre qui s'appelle le lac de Côme, ni salué la mémoire des doges dans la cathédrale de Saint-Marc. Vous n'avez pas vu sortir de la cendre de vingt siècles la cité de Pompéi, vous n'avez pas suivi, dans ses rues étroites, les ornières du char de Pline, vous n'avez pas vu, la nuit, flamboyer encore au-dessus d'elle les gerbes éblouissantes du Vésuve. Vous n'avez pas vu Sorrente, Capri, ni la délicieuse Ischia. Enfin vous n'avez pas vu Rome, Saint-Pierre, le Colisée, vous n'avez pas foulé la poussière des Césars ni la poussière des martyrs, vous ne connaissez pas Raphaël, vous n'avez rien vu.

Georges vit toutes ces choses. Il était dans un continuel enthousiasme. A la fin de décembre, il se trouvait à Naples. C'est une émotion bien vulgaire aussi, que celle qui se manifeste dans les familles, à l'approche du renouvellement de l'année. Il semble que la bienveillance déborde de tous les cœurs; on n'entend, on ne lit que des vœux chaleureusement exprimés; les réunions se multiplient, la poste suffit à peine aux correspondances centuplées; les relations les plus effacées veulent au moins se raviver par l'envoi d'une simple carte, et chaque carte signifie un hommage ou un souhait. Puis les cadeaux, les gratifications, se prodiguent; les uns s'appliquent à découvrir des attentions ingénieuses, les autres, avec plus de paresse, se bornent à distribuer des bonbons dont

l'enveloppe exigera encore une recherche et pourra être un luxe. Les enfants, et bien d'autres que les enfants, attendent avec anxiété le grand jour des étrennes. C'est le jour de l'attendrissement universel. J'ai compassion des pauvres enfants qui ne reçoivent pas d'étrennes, plus compassion des parents pauvres qui n'en peuvent pas donner. Ce jour-là, l'égoïste lui-même s'aperçoit qu'il n'est pas bon à l'homme d'être seul. Mais ce jour est triste dans l'isolement et dans l'absence; combien plus triste pour les cœurs brisés!

Georges se promenait sur les trottoirs de la rue de Tolède. Aux devantures des boutiques, les étalages provoquaient, les étiquettes, les affiches, sollicitaient les dons de la bienveillance et les attentions du souvenir. Il était à l'âge où l'on ne reçoit plus d'étrennes et où l'on n'en offre guère encore. Il pensait que, quand se lèverait le premier soleil de l'année nouvelle, sa mère n'aurait pas même son baiser filial; il pensait que le soir elle dînerait en tête à tête avec le maître austère et qu'elle songerait à l'absent. Il pensait à une famille plus nombreuse où ce serait aussi un triste jour. Il venait d'écrire à sa mère une lettre, remplie au moins des effusions de sa tendresse. Il s'était fait un devoir d'écrire à son père une seconde lettre. C'était bien un devoir qu'il accomplissait, et il avait senti la confusion de le trouver pénible. C'était la nuit précédente qu'il avait joui du spectacle magique du Vésuve en feu, et vu ruisseler à ses pieds la lave. C'était la veille qu'il avait erré, peut-être avec un intérêt plus palpitant, à travers les parquets de mosaïque et les peintures murales de Pompéi. Sa tête était pleine de ces images, mêlées à celles qu'évoquait la mémoire de son cœur. Il remarqua, derrière une vitrine, d'élégants albums qui retraçaient les premières d'une manière saisissante. Il s'en empara aussitôt. Rentré dans la chambre de son hôtel, il les feuilletait d'une main distraite, son regard se plongeant alternativement sur le golfe bleu où chantaient des pêcheurs insouciants, sur les îles verdoyantes, sur la retraite de Tibère, sur celle du Tasse, sur le mont menaçant d'où le vent du sud semblait emporter vers la France une longue traîne de fumée qui sillonnait d'un trait sombre le ciel d'azur. Tout à coup, comme dominé par une inspiration subite, il choisit deux de ces albums et sortit.

A quelques jours de là, ce n'était pas sous un ciel d'azur, c'était dans un linceul de neige qu'à Paris le bienheureux saint Silvestre s'apprêtait à ensevelir l'année expirante. M[me] Duverne pensait à l'absent, dont elle avait reçu les vœux le matin, dont elle n'espérait pas une nouvelle visite. Elle eut sa surprise et son étrenne. Elle put se représenter auprès de son fils, contemplant le même spectacle magique. Elle put se dire qu'il y a d'autres flammes compri-

mées, d'autres explosions, d'autres laves brûlantes, d'autres fumées que celles qui jaillissent des entrailles de la terre.

Le lendemain aussi, la neige tombait à flots sur la bourgade normande. La famille assemblée était triste, plus triste qu'à l'ordinaire. Il n'y avait pas d'audience, il n'y avait pas d'école, on avait tout le loisir de s'ennuyer, ce qui est trop souvent le privilège d'un jour de fête. M. Garnier avait reçu pour unique hommage les vœux éloquemment exprimés de son greffier. Il en avait été très contrarié, il aurait préféré que cette journée pût passer inaperçue, il avait impérieusement interdit autour de lui les compliments, les épanchements, voire même les pages d'écriture des enfants. Ceux-ci, en voyant un jour de l'an sans étrennes, avaient vaguement compris, pour la première fois je crois, qu'il était survenu un grand changement. Mme Garnier était nerveuse et se disait malade. Blanche essayait de faire jouer ses frères et ne parvenait pas à les amuser. Elle paraissait rêveuse elle-même. Peut-être elle avait attendu encore une surprise qui n'arrivait pas. La surprise arriva. Blanche, rougissante et tremblante, lut sur l'enveloppe d'un ballot l'adresse d'un libraire de Naples. Elle tendit le paquet à son père qui l'ouvrit. C'était un charmant album des vues de Pompéi, et l'énigme demeurait inexpliquée. Seulement l'éditeur napolitain, rivalisant d'esprit avec beaucoup de ses confrères de l'industrialisme, s'était ingénié à donner à sa publication une étiquette poétisée. Je ne garantis pas que celle qu'il avait choisie fût d'un goût parfait; je crois pourtant que ce fut ce qui séduisit l'acheteur. L'album portait pour premier titre, en langue italienne, les mots suivants, que Blanche n'eut pas de peine à traduire : *Le trésor conservé sous la cendre.*

## NOIR ET ROSE

Georges passa près de trois mois à Rome, puis il revint à Paris, riche d'études et d'ébauches, afin de mettre la dernière main au tableau qu'il préparait pour le Salon. Il n'avait pas fait de dettes et fut bien reçu de son père. Je n'ai pas besoin de dire l'accueil de Mme Duverne. Les situations respectives que j'ai décrites ne s'étaient pas sensiblement modifiées. Elles auraient pu durer bien des années, sans deux événements qui vinrent à peu d'intervalle les bouleverser. Ces deux événements furent deux morts, dont l'une au moins était prématurée. La mort est toujours à notre porte, sans qu'il soit besoin de la demander à la tragédie. Notre vie est ainsi faite qu'elle est constamment dans la dépendance de la

mort d'autrui. C'est la loi héréditaire, c'est la loi sociale, dont j'observe certains effets avec tristesse, mais contre laquelle il est aussi vain de protester que contre l'inexorable loi de la nature. Je vois, au bal, une jeune fille qui est l'objet d'hommages plus empressés qu'aucune de ses compagnes. Elle est radieuse, elle jouit de ces succès, elle s'en enivre peut-être, elle a le rire épanoui du triomphe. A quoi le doit-elle? A-t-elle une supériorité de beauté ou d'esprit qui suffise à l'expliquer? Non. Ses avantages ont été payés de plusieurs deuils. Il y a eu un jour où elle s'est trouvée doublement orpheline. On a plaint alors la pauvre enfant que la douleur accablait. Le temps a fait son œuvre. Maintenant on la montre avec fierté, on la vante, on l'adule ou on la jalouse. On n'a pas à commenter dédaigneusement le chiffre de sa dot ni l'âge trop peu avancé de ses parents. Elle est en possession de sa fortune, c'est un gros parti!

Faut-il s'en indigner et contre qui? Contre les familles qui la caressent, les jeunes gens qui la courtisent ou contre elle-même? Il faudrait accuser tout le monde, accuser la société. Encore une fois, c'est la loi.

Hélas! combien d'autres orphelins sont cruellement frappés de la même loi, et plongés dans la détresse par la disparition d'un père! C'est alors que je me révolte, non moins vainement, contre la rigueur de la loi.

M^me^ Garnier avait été trop ébranlée du coup qui l'avait atteinte. Son âme n'était pas à la hauteur de l'adversité. Son humeur morose avait, si c'est une excuse, celle de véritables souffrances. Sa santé déclina de plus en plus. Elle s'en prenait à l'humidité du climat, à la violence continuelle du vent et à l'ignorance du médecin de la bourgade. Ce n'était pas la faute de celui-ci s'il ne pouvait pas l'envoyer se réchauffer au soleil de Cannes. Bientôt elle ne sortit plus, puis elle s'alita, puis on vit approcher rapidement la catastrophe. Elle eut alors un retour de courage pour supporter la dure épreuve. La vie décolorée qu'elle allait quitter ne lui laissait pas de regrets et lui présentait trop de reproches. Elle tâcha de sourire aux soins que lui prodiguait le dévouement de Blanche et elle s'éteignit en la bénissant.

Ce fut pour Blanche une douleur très vive et très sincère; pour M. Garnier aussi, une émotion pénible. La vérité oblige à dire que ce n'était pas un malheur pour l'une ni pour l'autre. Les événements qui brisent ainsi une famille sont toujours une affliction au moment où ils se produisent, mais ne sont pas toujours une calamité. Blanche ne faisait assurément pas cette distinction, que faisait peut-être M. Garnier. Il y avait si longtemps qu'il avait cessé

d'aimer sa femme! Il sentait quelle compagne meilleure il allait retrouver en Blanche, et il l'enveloppait de sa tendresse. Il avait commandé à Coutances des lettres de part qu'il crût devoir expédier à ses relations de Paris, et notamment à tous ses anciens confrères. Il était déjà bien oublié! La plupart ignoraient sa résidence. « Tiens, dirent quelques-uns avant de jeter la lettre au panier, il est juge de paix. Espérons qu'il sait mieux régler les affaires des autres que les siennes. » Très peu s'occupèrent de la politesse banale d'envoyer une carte. Les oraisons funèbres, dont d'ordinaire on n'est pas ménager en pareille circonstance, furent courtes et manquèrent généralement de bienveillance. Une année s'était à peine écoulée depuis qu'on adressait des hommages galants à M^me^ Garnier et qu'on était flatté d'être invité à ses somptueux dîners.

Il y avait une maison où la lettre encadrée de noir devait produire une impression plus profonde. Si M^e^ Duverne l'avait ouverte, ne l'aurait-il pas confisquée, sans la montrer autour de lui? Je suis porté à le croire. Mais il se trouva que M. Garnier avait tracé la double adresse de M. et de M^me^ Duverne, et la lettre fut remise à celle-ci, à la fin du déjeuner. M^me^ Duverne l'ouvrit un peu négligemment, comme on ouvre tant de ces tristes avis, et ne put pas retenir une exclamation.

— Qu'est-ce donc? demanda M^e^ Duverne.

— Un malheur n'arrive jamais seul, dit sa femme, c'est l'annonce de la mort de M^me^ Garnier. C'est mourir bien jeune, à trente-neuf ans.

— Ce n'est pas une grande perte, reprit M^e^ Duverne en prenant la lettre des mains de sa femme. Oui, le chiffre y est bien, et M^me^ Garnier aura eu de la coquetterie jusque dans son billet mortuaire. Elle était de ces femmes qui ne doivent jamais avoir plus de trente-neuf ans, et, si ce pauvre Garnier n'en a pas menti, par une dernière attention pour elle la Providence l'a servie à souhait, en lui épargnant le chagrin de la quarantaine.

— Il ne me semble pas, dit gravement Georges, que ce soit le moment de plaisanter.

— Ni celui de recevoir tes leçons, repartit aigrement M^e^ Duverne. Tu aimes trop à en donner et je ne suis pas d'âge à en profiter. S'il te plaît de pleurer cette coquette, tu en es libre, et de la pleurer aussi pour ce pauvre Garnier, qui ne doit pas avoir besoin de t'emprunter des mouchoirs. Tu feras bien de t'approvisionner largement de larmes, car tu seras probablement le seul à en verser.

Georges allait s'excuser de son observation, quand ce dernier trait détourna le mouvement.

— Vous oubliez, s'écria-t-il, que c'était une mère!

— Ah! oui, répondit Me Duverne en hochant la tête, la mère d'une fille qui doit avoir été bien élevée.

Il sortit brusquement du salon. Il paraissait très contrarié, et même, ce qui chez lui était rare, irrité.

— Tu as eu tort, mon ami, dit Mme Duverne.

— Oui, ma mère, j'ai eu évidemment tort, mais vraiment ricaner en apprenant la mort d'une mère de famille, c'est trop de sécheresse.

— Ah! mon ami, si j'avais éclaté... chaque fois que j'ai souffert de cette sécheresse... Mais j'ai tort à mon tour.

Tout en sympathisant avec le deuil de la famille déchue, Mme Duverne et Georges ne s'avouaient pas l'un à l'autre qu'au fond ils n'étaient pas très éloignés de partager, moins le mauvais goût de la forme railleuse, l'opinion de Me Duverne, que la perte n'était pas considérable. Peut-être même Georges avait-il un secret motif de consolation et voyait-il disparaître un obstacle; peut-être son père avait eu la même pensée, dans un sentiment tout contraire, et regrettait en réalité l'obstacle supprimé. Il ne fut rien dit de tout cela. On agita s'il n'y avait pas à remplir un devoir de convenance ou de courtoisie. Georges n'avait pas reçu d'avis à son adresse personnelle, et n'avait donc pas d'obligation. Une condoléance de sa part aurait eu un caractère d'avance dont il ne se dissimulait pas la gravité, surtout quand il se souvenait de ses attentions anonymes; Mme Duverne, qui les ignorait, avait été nommément désignée. Pouvait-elle se dispenser d'une politesse? Il lui semblait que c'eût été presque une lâcheté. Si elle consultait son mari, elle prévoyait trop la réponse qui ne lui laisserait plus sa liberté. S'il est souvent prudent de consulter un mari, il l'est parfois davantage de s'en abstenir. Elle avait une autre hésitation. Adresserait-elle une carte de condoléance à M. Garnier ou à Blanche? Elle se décida pour le premier parti. Georges emporta la carte qu'il se chargeait de mettre à la poste. Il était bien tenté d'y ajouter quelques mots. Il n'osa pas.

Le soir, Me Duverne fut encore boudeur. On ne parla plus de Mme Garnier.

Mais un mois après, ce fut une bien autre émotion qui fondit sur la maison. Me Duverne, dont la santé robuste défiait les années, fut frappé dans son cabinet, devant des clients, d'une attaque de paralysie. C'était mourir à son poste, au champ d'honneur, comme il l'aurait rêvé, seulement il n'était pas pressé. Il fut transporté sans connaissance dans ses appartements, on envoya chercher Georges à son atelier. Le malade ne respira que peu d'heures et ne reprit pas sa connaissance.

Le coup était foudroyant, sans avoir rien qui excède ce qui se voit tous les jours. L'âge de Me Duverne, ses habitudes sédentaires,

son obstination à ne prendre aucun exercice expliquaient amplement l'accident, qui frappa cependant de stupéfaction le fils et la veuve. Ils ne l'avaient jamais vu malade, ils n'étaient pas préparés à la pensée de lui survivre. Les larmes qu'ils confondirent furent vraies. Il y a des esclaves qui pleurent leur tyran, même des prisonniers qu'oppresse la liberté subitement recouvrée. Après quelques jours, ou quelques semaines, si un questionneur mystérieux, plus indiscret que la conscience, avait interrogé leurs cœurs à voix basse, n'aurait-il pas recueilli pour réponse l'aveu d'un sentiment de délivrance? Ce n'aurait pas été la faute de la veuve ni du fils, c'était la faute de Me Duverne. Il avait mérité de n'être pas regretté, alors même qu'il était pleuré.

Pour la veuve, en effet, c'était la fin d'une sujétion, d'une contrainte morale, d'une sorte d'esclavage, qui avaient duré bien longtemps. Elle avait dû sacrifier constamment tous ses goûts, elle l'avait fait, sans une plainte formulée, sans un jour de révolte. Elle s'était résignée, en contractant le pli de la servitude. Elle avait quarante-quatre ans, et l'on voit quelles avaient été les années sacrifiées. A cet âge, il y a des femmes qui n'ont pas cessé de rêver et qui rechercheraient encore les consolations d'un bonheur d'automne, en les payant du prix de leur indépendance. J'en pourrais nommer une pour qui ce fut le dénouement du roman de sa jeunesse. Elle avait été mariée contre son gré. Austère et forte, elle traversa l'épreuve d'un quart de siècle. Elle retrouva libre l'ami fidèle qu'on lui avait vainement commandé d'oublier, et qui l'avait attendue. L'ami qu'avait eu peut-être la jeunesse de Mme Duverne ne l'attendait pas. Je ne sais si elle l'avait oublié. Je sais qu'il ne lui restait qu'un seul ami, c'était Georges. Elle ne rêvait de bonheur que pour lui, elle n'aurait pas voulu pour elle-même d'autre bonheur d'automne. Elle était bien obligée de sentir qu'un obstacle venait d'être levé.

Il était impossible que Georges n'accueillît pas la même pensée. Il la repoussait, il se la reprochait en vain. Elle revenait, importune ou séduisante, et il s'effrayait presque de sa liberté.

Après la disparition du chef de famille, il y a toujours des vérifications qui s'imposent, même quand la douleur souhaiterait de les ajourner. Les hommes d'affaires arrivent, procèdent avec indifférence à la constatation et au partage des dépouilles. Le fisc est derrière eux, guettant leurs opérations pour prendre sa part. Il faut ouvrir les tiroirs et les secrétaires, il faut compter. C'est le moment des révélations, des découvertes, souvent celui des déceptions. Me Duverne avait singulièrement facilité la tâche. Sa fortune était absolument ignorée autour de lui, et il ne faisait jamais allusion à

l'importance qu'elle pouvait avoir. Il s'en serait bien gardé, étant de si peu de dépense et recommandant sans cesse l'économie. Mais dans un tiroir fermé à clef, il en avait un inventaire minutieusement correct, tracé de sa main sur un registre. On reconnaissait, aux nuances diverses d'encre et d'écriture, qu'il touchait souvent ce registre. Tous les trois mois, l'addition se totalisait sous un trait, et la progression était rapide.

Indépendamment de cet état général de ses placements successifs. aux prix coûtants, d'autres feuillets indiquaient les valeurs qu'ils avaient acquises à la fin de chaque année, et c'était une autre progression non moins satisfaisante. Il était manifeste que Mᵉ Duverne s'était complu à tenir cette comptabilité. C'était son premier soin quand il entrait de bonne heure dans son cabinet, avant l'arrivée des clients, et il fermait encore le verrou pour ne pas risquer d'être dérangé.

C'est le mode de thésaurisation des avares modernes; il est très supérieur au procédé classique des enfouissements du bon vieux temps. Il procure les mêmes voluptés, les mêmes éblouissements que la vue des piles d'or ou des sacs entassés, et il affranchit de la crainte des voleurs. Mᵉ Duverne était bien trop prudent pour posséder jamais des titres au porteur qui peuvent être soustraits ou brûlés. Même en les déposant à la Banque il en aurait eu du souci. Il n'avait que des valeurs inscrites en son nom. Il est plus facile et plus commode de loger, de compter et de contempler de bonnes inscriptions de rentes 3 pour 100, de bons certificats d'obligations de chemins de fer et de bons titres de propriété de maisons à Paris que des sacs de numéraire. En outre, le trésor fructifie régulièrement, il n'est pas improductif comme celui des avares du vieux temps, et Mᵉ Duverne savait la puissance des intérêts composés. J'entends dire quelquefois que l'avarice, à l'état de vice et de caractère, est devenu rare. C'est une erreur. Je connais un très grand nombre d'avares. Seulement ils sont plus avancés en science financière, ils ne font plus creuser des cachettes dans leurs jardins ni dans l'épaisseur de leurs murailles, et ils se donnent la joie bien plus fréquente de compter.

Mᵉ Duverne avait compté le matin même de son attaque, comme en témoignait la date de l'inscription à la plume d'un placement de 3 pour 100, sous lequel l'addition était continuée au crayon. Le chiffre était magnifique, hors de toute proportion avec ce qu'aurait supposé Georges, et put lui donner aussi un éblouissement, quoique d'une nature différente de celui qu'il causait à Mᵉ Duverne. Le parfait notaire avait tant gagné, tant épargné, et il avait été si prudent en affaires! Pour Georges, cette découverte était surtout l'affirma-

tion, l'éloquente attestation d'une entière liberté, — et murmurait à son oreille le nom de Blanche.

Il n'y avait pas de testament, et une note sur le registre avertissait même que Me Duverne n'en faisait pas. Les stipulations de son contrat de mariage et le Code civil lui paraissaient préférables à tous les testaments, dont il avait vu trop souvent les embarras et les litiges. Ce fut un soulagement pour Georges, non pas certes par une pensée d'intérêt. Mais il avait redouté de trouver une de ces recommandations posthumes par lesquelles des pères ont parfois le tort de vouloir prolonger leur autorité, après qu'elle s'est évanouie, précaution téméraire, qui trouble sans enchaîner. Georges en sentit plus vivement encore la plénitude de sa liberté! Qu'allait-il en faire?

Je me trompe. Non, il n'était pas libre. Pour l'acte auquel le conviaient la voix secrète et la générosité de son cœur, la loi elle-même, et il n'aurait pas eu besoin de la loi, le soumettait à l'autorité maternelle. Autorité plus douce et plus tendre assurément que celle dont avait cessé de redouter l'inexorable veto, mais non moins sacrée. Or il réfléchissait tout à coup qu'il était loin d'être certain de l'assentiment de sa mère. L'était-il davantage de celui de Blanche? Il s'apercevait tout à coup qu'il n'en avait pas la moindre assurance. Il était presque honteux, comme d'une pensée indigne d'elle, ou comme d'une fatuité, de la confiance qui avait un moment traversé son esprit. Il prisait trop haut la jeune fille pour admettre que les avantages qu'il avait à lui offrir, et qui l'avaient ébloui lui-même, suffissent à la séduire. Il n'avait d'elle ni un engagement ni un aveu. Depuis plus d'un an, elle avait pu, dans sa retraite, engager son cœur ou sa parole, et rencontrer sur son chemin un galant homme que ses charmes n'auraient pas trouvé insensible. Elle avait pu, sous ce souffle puissant du malheur qui change si vite en fruits mûrs les fleurs qu'il n'arrache pas, prendre une résolution de renoncement sublime. Cette hypothèse se présentait à Georges avec le péril de la vraisemblance. Les plus belles âmes ne sont-elles pas celles qui sont capables des plus grands sacrifices? Ainsi, à peine Georges s'était-il dit qu'il était maître de sa destinée, il découvrait son illusion. L'homme est souvent le maître de la destinée d'autrui; il n'est jamais le maître de la sienne.

Les mois, les jours, pouvaient être précieux. Georges était impatient, quand les convenances les plus strictes, les devoirs les plus impérieux ne lui permettaient pas de le paraître, pendant les premières semaines d'un pareil deuil. Le devoir accepté est, dans les troubles de l'âme, un inestimable bienfaiteur. Tout en attendant, il apaise. Georges aurait souhaité au moins de se rappeler au souvenir

de l'exilée. Il y en avait un seul moyen, c'était encore l'envoi d'un avis funèbre. Il occupait avec sa mère une soirée à cette pénible besogne de collation de listes et d'inscriptions d'adresses, dont la nécessité s'impose comme une sorte de distraction. Ce fut la première occasion qui s'offrit à lui de risquer une allusion. On avait épuisé les listes de Paris, et Georges avait si peu de relations en province qu'il n'en possédait aucune nomenclature. Les plumes avaient été déposées, il semblait que le travail fût achevé. Je crois que M^me^ Duverne avait la même pensée que son fils. Elle hésitait à l'exprimer.

— Ne croyez-vous pas, dit timidement Georges, qu'il serait à propos d'adresser une lettre... à M. Garnier?

— La courtoisie l'exige, répondit M^me^ Duverne, en échange de la sienne..., et je le regrette.

— Pourquoi le regrettez-vous?

— Ne me le demande pas, mon ami, tu le sais.

— Oui, je le sais, ma mère, et pourtant j'ai besoin de vous le demander.

— Tu vas tracer de ta main... l'attestation qu'elle est libre. Cela m'épouvante.

— Tracez-la de la vôtre.

— Ce ne sera pas moins grave. Allons, il le faut, et tu le désires. C'est fait, n'en parlons plus.

Et M^me^ Duverne, ayant écrit rapidement l'adresse de M. Garnier, introduisit aussitôt la lettre parmi une pile d'autres messages, pour ne plus voir ce nom.

— Ma mère, s'écria Georges, parlons-en au contraire! Je vous en conjure. A quoi bon nous cacher désormais l'un de l'autre? Je ne suis pas libre, et je ne veux pas l'être. Donnez-moi des conseils, donnez-moi plutôt des ordres, je vous promets de les suivre.

— Des ordres? répéta M^me^ Duverne. Non, mon ami, je ne t'en donnerai jamais, j'en ai trop reçu, j'ai trop longtemps obéi.

— Des conseils alors, qui seront des ordres.

Georges se trompait. Avait-il déjà entièrement suivi les conseils maternels? Il n'était pas plus certain de les suivre désormais. Il oubliait d'ailleurs que les conseils n'ont de prix qu'à la condition de n'être pas des ordres.

— Pas même des conseils, reprit M^me^ Duverne. Il faudrait ne pas douter, et je doute. Il faudrait savoir mieux des choses que je sais mal, voir plus clair dans le cœur de cette jeune fille, et dans le tien.

— Oh! le mien, je vais vous le montrer à nu, autant que je le vois moi-même.

— Tu as raison de faire cette réserve. Tu es peintre. Les peintres

reproduisent moins la nature, alors même qu'elle est sous leurs yeux, que l'image qu'ils en ont conçue, et les yeux ne voient pas les profondeurs du cœur.

— C'est juste. Je ne veux pas m'exalter, comme un amoureux de roman ou de théâtre. Je suis calme, mais la vérité est que cette enfant m'a inspiré un attrait pénétrant, depuis le premier jour où je l'ai rencontrée, et qu'aucune jeune fille ne m'a rien fait éprouver de semblable. Cet attrait s'est accru par l'absence, par l'éloignement, par les infortunes imméritées qui ont fondu sur elle. Il m'a poursuivi dans le voyage entrepris pour m'en distraire, il se reflète sur tous mes tableaux. A Naples et à Rome, c'est à elle que je rêvais, et tenez, ma mère, maintenant que je suis riche, je ne comprends pas d'autre but à ma vie, je ne comprends pas d'autre bonheur que de la rendre heureuse.

M<sup>me</sup> Duverne eut un sourire.

— Tu appelles cela être calme, dit-elle, et tu me demandes des conseils? Puis-je te conseiller de renoncer au bonheur? Il est si triste, le jour où l'on y a renoncé!

M<sup>me</sup> Duverne ne souriait plus.

— Merci, ma mère! s'écria Georges en la baisant au front.

Je crois bien que c'était le genre de conseil que demandait Georges . Ce soir-là, il ne fut plus question de Blanche, qui n'avait pas été nommée. M<sup>me</sup> Duverne et son fils se mirent à coller silencieusement des timbres sur les adresses. Ce fut sous les yeux de Georges que le hasard fit repasser la lettre destinée à M. Garnier. Sans dire un mot, il ne put pas s'empêcher de la montrer rapidement à sa mère, avant de la recouvrir.

Ainsi va la vie réelle, emportée par le temps qui fuit. Il y avait quinze jours qu'avait disparu le chef de la famille. Une veuve, un fils, en habits de deuil, étaient occupés à expédier des avis funèbres, encadrés de noir. A quoi pensaient-ils surtout? A une espérance, à un rêve de bonheur, à un visage rose.

### LE SENTIER DE LA CORNICHE

La poste est une merveilleuse invention dont je ne me lasse pas d'admirer les prodiges. Il en avait coûté à Georges un timbre de cinq centimes, lequel est lui-même une invention charmante et un petit chef-d'œuvre de l'industrie, pour que tous les ressorts d'une immense machine administrative, toute la hiérarchie d'un nombreux personnel fussent à ses ordres. La science avait arraché le métal aux entrailles de la terre et découvert la puissance de la vapeur condensée, les assemblées législatives avaient délibéré, en votant

des budgets, des impôts avaient été levés, de vastes sociétés formées, des chemins de fer construits au prix de centaines de millions, afin qu'une feuille de papier ployée, revêtue de ce timbre d'un sou et déposée dans une boîte, allât, le lendemain matin, au bord de la plage normande, faire savoir à Blanche Garnier que Georges Duverne était libre.

Il eût été difficile d'exiger de M. Garnier de cuisants regrets. Il n'ignorait pas quelle avait été, à son égard, la malveillance de Me Duverne. L'héroïsme peut aller jusqu'à sauver, au péril de sa vie, la vie d'un ennemi, non jusqu'à s'affliger de sa mort, et il convient de ne pas demander à la nature humaine plus qu'elle n'est capable de faire. Ne pas témoigner de contentement, c'est déjà beaucoup. M. Garnier n'en témoigna pas; il observait Blanche en lui passant la lettre déployée; il saisit un mouvement subit qui se trahit par une coloration du visage. Puis Blanche se leva, comme si elle redoutait un commentaire, et entraîna ses frères au bord de la mer.

Trois mois se passèrent. Le premier usage fait par Mme Duverne de son indépendance avait été de louer une maison de campagne meublée, aux environs de Paris. Il y avait bien des motifs à cette determination qui n'engageait aucun avenir, et qui laissait tout le loisir de réfléchir à des résolutions moins provisoires. Mme Duverne était naturellement impatiente de quitter, et sans esprit de retour, cette prison du Marais où ne la retenait plus aucun devoir. Elle cédait même son appartement à l'honnête Lambert, qui allait être le successeur de Me Duverne. Georges lui avait facilité la transmission de l'office avec une extrême libéralité. Me Duverne n'avait rien préparé pour cela; il s'était contenté d'entretenir vaguement des espérances qui suffisaient à lui garantir la fidélité de Lambert dont il n'aurait pas su se passer, et qui était le bras droit de l'étude. A peine avait-il augmenté ses chiches appointements; il trouvait plus économique de le payer en perspectives. Ce fut donc Georges qui acquitta cette dette, la seule que laissait Me Duverne.

Georges en éprouva une joie profonde. C'était par un acte généreux, en même temps que de réparation et de justice, qu'il inaugurait l'exercice de son indépendance. Il plaçait en excellentes mains l'étude, il assurait l'avenir d'un homme de mérite et d'un ami. Il est rare qu'une bonne action puisse procurer autant de satisfactions réunies. D'ordinaire, le bienfait n'apporte qu'un soulagement passager à des besoins qui renaîtront trop tôt; la joie est qu'il fonde le bonheur durable d'une vie.

Georges voulut aussi, au nom de la mémoire de son père, se montrer libéral envers tous les collaborateurs qui restaient groupés autour de Lambert. Celui-ci fut vite circonvenu par les entremet-

teuses et n'eut que l'embarras du choix entre les dots de la grosse bourgeoisie du Marais. Peut-être avait-il aussi son roman à dénouer. Ce serait me détourner de mon récit que de le rechercher.

Un choix d'une moindre importance était celui de la maison de campagne où s'abriterait Mme Duverne. Georges le dirigea aisément du côté de la vallée de Montmorency; il lui plaisait de se promener souvent sous les ombrages où il avait peint son rêve, et de revoir souvent la gare d'Ermont. Quand il y prenait le chemin de fer pour aller à Paris, il ne se croyait pas seul; il lui semblait être accompagné de l'image de Blanche. Il avait trouvé, sur les pentes de la forêt qui regardent Paris, une maison retirée, entourée d'un vaste jardin bien planté; c'est là qu'il s'établit, en société de sa mère et de ses pinceaux. Lambert venait l'y visiter chaque dimanche. Mme Duverne, étonnée d'avoir une voiture et de donner des ordres, faisait connaissance avec tous les sites de la forêt, et plus particulièrement avec celui qu'affectionnait Georges. Là, il lui expliquait ses projets, il dessinait les plans du futur manoir, où il y aurait un appartement pour elle. C'était l'occasion de l'entretenir d'autres projets en dessinant d'autres appartements. On était arrivé, insensiblement, à en parler sans réticences, et Georges avait raconté ses attentions successives. Mme Duverne l'avait bien un peu grondé. Elle ne proposait plus que des objections fort timides, elle devenait presque une complice; elle s'était renseignée auprès de Me Deschamps, le bienveillant président de la chambre des notaires; elle avait su que la liquidation de M. Garnier était honorablement terminée, que toutes les dettes étaient intégralement acquittées, qu'il restait même quelques épaves qui formaient une très modeste aisance. Si peu que ce fût, c'était un résultat énorme. Elle avait appris de plus que M. Garnier s'était distingué dans l'exercice de sa magistrature, et ne tarderait pas à être récompensé par sa nomination à un poste moins obscur. Enfin, elle était parvenue à suivre discrètement la trace de Blanche, et elle avait su quelle auréole rayonnait autour du front de la jeune exilée. Témoin de la persévérance des vœux de Georges, elle s'y associait. Me Deschamps lui sembla la personne qui devait en recevoir la première confidence. Le bienfait est un lien qui enchaîne surtout le bienfaiteur. Me Deschamps avait sauvé son ancien confrère; il devait être d'autant plus empressé; il avait d'ailleurs conservé de la jeune fille un souvenir enchanté. Il ne fut pas seulement encourageant, il prit feu pour le projet, encore indécis, que venait lui confier Mme Duverne; il voulait même précipiter une démarche dont il offrait de se charger. Ce fut à grand'peine que Mme Duverne obtint de lui la promesse de la différer, les convenances lui paraissant exiger un

deuil moins récent. On était au commencement de juillet, et elle se proposait de passer le mois d'août au bord de la mer. C'était à son retour seulement, si les dispositions de son fils n'étaient pas modifiées, qu'elle autoriserait M^e Deschamps à pressentir celles de Blanche. Il trouvait cela bien long. La vieillesse a des motifs d'être impatiente qui sont autres que ceux de la jeunesse.

— Je suis vieux, disait-il, pas assez pour être lent, assez pour être pressé.

On juge dans quel sentiment Georges apprit de sa mère la visite qu'elle avait faite à M^e Deschamps et l'accueil qu'avait reçu sa communication. La passion peut se passer de l'approbation, mais elle éprouve, à la rencontrer, une joie d'une vivacité extrême. Lui aussi était pressé, et trouvait long l'ajournement, tout en étant touché de la raison qu'avait donnée sa mère. La jeunesse a aussi ses motifs d'être impatiente.

Le médecin qui recommandait expressément à M^me Duverne un séjour au bord de la mer n'avait pas changé d'avis depuis deux ans. Il se prononçait encore pour l'air iodé des salines du Pouliguen, et l'expérience précédente avait eu un véritable succès. Les aspirations de Georges ne disputaient pas contre l'ordonnance. Elles l'auraient plutôt dictée. Il se réjouissait à la pensée de retourner sur la plage où il avait vu Blanche. Il réussit à s'y procurer la location du même chalet qu'il avait déjà occupé, et l'installation eut lieu à la fin du mois. Chaque matin, il faisait seul, d'un pas rapide, la promenade de la grande côte, s'arrêtant au lieu où il avait poursuivi le chapeau de paille envolé.

Un jour, il y avait déjà trois semaines de son arrivée, et il voyait approcher le moment où ses vœux ne s'adresseraient pas à une image, il avait annoncé à sa mère l'intention de continuer cette promenade jusqu'au port du Croisic. C'est une entreprise un peu téméraire dont on ne soupçonne pas la durée, quand on regarde le clocher qui marque le but. Le sentier qui borde la falaise en suit toutes les sinuosités; il contourne une foule de petits caps, et semble souvent se replier sur lui-même. Le promeneur marche, marche en se désespérant de ne pas avancer; parfois il s'éloigne, et le clocher fuit derrière lui. Georges avait dépassé le bourg de Batz, il avait atteint la magnifique plage de l'établissement Valentin où la vague, battue du vent de l'ouest, est toujours écumeuse, où un service de voitures publiques dépose en quelques minutes les hardis nageurs du Croisic, dédaigneux des eaux trop calmes et trop peu profondes qui sont sous leurs yeux. Il regardait sa montre; il marchait depuis plus de trois heures. Il songeait à sa mère qui s'inquiétait peut-être; il voyait le clocher, enfin très

rapproché, et de nouveaux caps sur sa gauche. Il fut au moment de renoncer à son dessein et de prendre la tangente en montant dans une voiture qui ramenait des baigneurs. Il pensait cependant que ce serait la terminaison bien vulgaire d'une excursion de touriste. La voiture se trouva pleine, ce qui amena une décision, et Georges, hâtant le pas, se remit vaillamment en marche. S'il avait questionné, il ne se serait peut-être pas obstiné dans son entreprise. C'était d'un véritable promontoire qu'il avait à contourner les franges festonnées. Il marcha encore près de deux heures. Vers la fin de cette seconde étape, il eut une singulière illusion et comme un éblouissement. A une centaine de mètres devant lui apparaissait un fragment, presque parallèle, du sentier qu'il suivait. Il y vit passer un promeneur, accompagné d'une femme en deuil de taille élevée et de deux jeunes garçons. Ils disparurent bientôt derrière une haie de pourpiers de mer. Le promeneur lui avait rappelé M. Garnier. Les jeunes garçons ne lui auraient guère rappelé ses enfants. Mais ceux-ci n'avaient-ils pas grandi? La femme en deuil, à la taille élancée, avait bien quelque chose de la tournure de Blanche. Elle semblait plus grande, mais Blanche, aussi, n'avait-elle pas dû grandir?

Georges ne douta pas que ce ne fût une de ces illusions qu'amène la préoccupation d'une rêverie. Il en avait fait plusieurs fois l'expérience. Néanmoins, il ne se défendait pas d'une vive anxiété en continuant de cheminer. A la pointe d'un petit cap, qui était pour la route le sommet d'un angle aigu, il se rencontra tout à coup avec le groupe, que précédait la jeune femme en deuil. Il s'arrêta pétrifié, elle s'arrêta tremblante. Il était bien en face de Blanche.

— Vous ici! eût-il seulement la force de dire.

M. Garnier et les enfants s'étaient bientôt rapprochés.

— Monsieur, s'écria Georges en découvrant son front qui ruisselait, je vous jure sur mon honneur que je ne m'attendais pas à cette rencontre, et que je vous croyais en Normandie. Ce n'est pas ainsi, à l'improviste, comme dans une scène de théâtre, que je me serais montré à vous.

— J'éprouve encore bien plus le besoin, répondit M. Garnier, de vous jurer que je ne vous savais pas dans ce pays. On m'avait assuré que vous passiez l'été aux environs de Paris. Autrement, sur mon honneur, je ne serais pas ici.

— Comment y êtes-vous donc?

— C'est bien simple. Je vais où l'on m'envoie. Je suis, depuis huit jours, le juge de paix du Croisic. Je ne me connaissais pas de motifs de refuser ce poste. J'y suis arrivé hier. Je faisais, avec mes enfants, ma première promenade, en choisissant les lieux les plus écartés.

— En effet, reprit Georges, vous n'aviez guère de chance de m'y voir... et la Providence amène d'étranges coïncidences. On ne vous a pas trompé, nous passons bien l'été aux environs de Paris. Mais la santé de ma mère a réclamé un voyage... que je ne me connaissais pas non plus de motifs de ne pas diriger de ce côté...

Georges avait regardé la jeune fille, et s'apercevait avec confusion que ces paroles, dans leur sincérité, pouvaient lui sembler peu gracieuses.

— Je vous demande pardon, ajouta-t-il en se tournant vers elle. Si j'avais su que je devais vous rencontrer ici... c'eût été un motif de plus d'y venir.

En d'autres circonstances, le mot n'aurait été qu'un propos galant sans conséquence, et je connais des jeunes gens qui l'autaient risqué sans penser se compromettre. Ils en disent bien d'autres! Ici le mot était grave, beaucoup plus grave même que n'aurait pu le croire Georges. Il ignorait que la Providence n'avait pas seule la responsabilité des coïncidences. Blanche en savait quelque chose qu'il ne savait pas, et qu'elle ne pouvait certes pas lui apprendre. Elle rougit sans répondre, et il y eut dans son émotion un imperceptible sourire, d'une nature assurément bien différente de celui que la vanité dessine sur les lèvres d'une jeune fille, quand un compliment a caressé son oreille.

Georges ne regrettait d'ailleurs pas de s'être compromis. Il s'en sentait même plus à l'aise. Il raconta simplement la fantaisie qu'il avait eue le matin, et dont il n'avait prévu ni la fatigue ni la récompense. Il n'omit pas le détail de son hésitation et de la voiture pleine. Admirez encore la Providence, disait-il à Blanche. Si j'y avais trouvé une place, je regagnais Paris sans vous avoir vue. Car nous devions repartir la semaine prochaine, mais ma mère se trouve si bien au Pouliguen que j'obtiendrai qu'elle y prolonge son séjour, — par ordonnance du médecin, n'est-il pas vrai? Et aussi un peu par déférence pour la mienne. Elle ne s'en plaindra pas.

On cheminait lentement, et Georges s'oubliait. Il entendit tinter l'heure au clocher du Croisic, et tira sa montre pour contrôler l'avertissement.

— Ah! mon Dieu, s'écria-t-il, ma pauvre mère doit être bien tourmentée. Excusez-moi, il faut que je la rejoigne en toute hâte, pour la rassurer..., pour lui parler de vous... Vous me reverrez bientôt, et avec elle, j'espère.

Il serra la main de M. Garnier, il n'osa pas tendre la sienne à Blanche, il se précipita par un chemin de traverse qui conduisait directement au Croisic. M<sup>me</sup> Duverne avait un carrosse à deux chevaux fourni par un loueur de Nantes, et Georges avait donné ordre

au cocher de l'attendre sur le port. L'attente durait depuis plusieurs heures. Georges se jeta dans la voiture en commandant d'aller vite. Ce fut au galop qu'il franchit en moins d'une demi-heure l'arc du cercle dentelé qu'il avait mis six heures à parcourir. Sa mère, presque éperdue, était assise devant la grille, prêtant l'oreille à tous les roulements de voitures, et bien des fois déjà déçue. Elle n'échappait pas à l'affreuse pensée des précipices que cotoie la Corniche.

Elle entendit le galop retentir de loin sur le quai, son œil ardent guettait le détour, elle ne douta plus, Georges debout agitait son mouchoir et fut vite devant elle. Elle le reçut dans ses bras.

— Mon pauvre enfant, s'écria-t-elle, que t'est-il donc arrivé?

— Rien, ma mère, répondit Georges, si ce n'est que je viens de voir Blanche.

M^me^ Duverne en témoigna moins d'étonnement que n'aurait supposé Georges. Voici pourquoi, et c'est ici qu'il convient de dire qui avait aidé un peu fallacieusement la Providence. La poste lui avait apporté une longue lettre de M^e^ Deschamps. Le vieillard avouait humblement que, pour la première fois de sa vie, il n'avait pas su garder un secret. Du moins ne l'avait-il pas gardé tout entier, car il affirmait, pour son excuse, qu'il ne l'avait pas trahi. Il se l'était approprié, rendu personnel, il avait eu la plus grande attention à ne paraître avoir reçu aucune commission. Redoutant les hasards que tout ajournement peut jeter à la traverse d'un projet, il avait éprouvé le besoin de pressentir les dispositions de Blanche Garnier, et de s'assurer qu'elle était libre. Pour cela, il s'était adressé à Blanche elle-même. Son âge, son affection et les services rendus lui avaient donné une sorte d'autorité paternelle dont il tirait ce droit. Il n'avait pas nommé Georges. Il n'avait pas fait miroiter les séductions d'une grande fortune. Il avait seulement parlé d'une idée qui lui était venue et dont sa tendresse était prête à faciliter la réalisation. Il suppliait Blanche de ne point s'engager ailleurs avant d'en savoir davantage. Il avait été enthousiasmé de la réponse de la jeune fille. Il voulait en rendre juge M^me^ Duverne et lui envoyait cette précieuse lettre. Aussitôt qu'il l'avait reçue, il était allé au ministère de la justice, où il avait du crédit. Là, voyant que M. Garnier était proposé pour de l'avancement et que la place du Croisic était vacante, c'était lui qui avait fait désigner M. Garnier, avec ordre de gagner immédiatement son nouveau poste. Il avait attendu que ce fût chose accomplie avant de confesser sa petite perfidie. — « Maintenant, ajoutait le vieillard en plaisantant, accusez-moi, désavouez-moi tant que vous voudrez. Je ne vous promets pas la contrition parfaite. J'ai envoyé Blanche bien près de vous. Vous êtes libre de revenir sans l'avoir vue, mais je vous engage à

n'avoir pas un procès avec elle. Vous seriez obligé de le porter au tribunal de son père. »

Mme Duverne n'avait pas été trop courroucée de la perfidie de Me Deschamps. Elle reconnaissait que le ministre était intervenu assez à propos pour favoriser des rapprochements qui n'auraient pas été commodes entre la vallée de Montmorency et la bourgade de basse Normandie. Elle avait lu la lettre de Blanche, et elle aussi en était charmée. On comprend quelles raisons, autres que ses alarmes maternelles, elle pouvait avoir d'être impatiente du retour de Georges.

Elle voulut le laisser s'expliquer d'abord. Il était épuisé de fatigue et surtout de faim. La nature physique a des lois que la nature morale surmonte plus ou moins longtemps, mais auxquelles elle finit par succomber. Georges alla changer ses vêtements trempés de sueur pendant qu'on lui apprêtait un repas, trop différé. Ensuite, les deux natures réagissant l'une sur l'autre, le corps reposé, le cœur apaisé, il s'assit sur la terrasse aux côtés de sa mère. En face du golfe bleu et des ondes caressantes, il fit le récit de sa rencontre. Son accent, son regard, avaient encore plus d'éloquence que ses paroles. Il n'était pas un Augustin repentant, c'était un autre ciel qu'il voyait dans les yeux d'une autre Monique. La scène cependant rappelait celle que le génie d'Ary Scheffer a immortalisée.

Puis Mme Duverne dit :

— C'est à mon tour.

Et elle remit à Georges la lettre de Me Deschamps.

Georges la lut avidement tout bas. Il releva des yeux mouillés.

— Vous avez la lettre de Blanche? s'écria-t-il.

— La voici, dit Mme Duverne.

Et Georges lut ce qui suit :

« Vous voulez, Monsieur, à toutes les bontés que vous avez eues pour ma famille, joindre la sollicitude d'un avenir pour moi-même. J'en suis profondément touchée. Je vous remercie de vous être adressé directement à moi. Vous êtes la seule personne au monde avec qui je me sente à mon aise pour une confidence, et je vous réponds sans avoir parlé à mon père.

« Ma première impression, après celle de la reconnaissance, a été de douter que j'eusse le droit de penser à mon avenir. Le présent m'offre des devoirs nettement tracés, qui suffisent à remplir ma vie. Mon passé a été triste. Mes devoirs actuels ont une véritable douceur. Ne suis-je pas utile à mon père et à mes jeunes frères ? Je suis plus heureuse qu'au temps où l'on me croyait riche. Je ne serais pas sage, et je craindrais d'être coupable, en échangeant des devoirs certains contre des chances incertaines de bonheur, contre des devoirs nouveaux qui ne me sont pas imposés.

« Il faut que ma confidence soit complète, Monsieur. J'ai un autre motif très puissant, qui se présente aussi à moi avec le caractère d'un devoir. L'honnête homme qui, sous vos auspices trop indulgents, rechercherait une pauvre fille comme moi aurait besoin de trouver au moins un cœur libre de se dévouer tout entier. Je ne suis pas assez assurée que le mien ait cette liberté.

« On dit que toutes les jeunes filles ont leur rêve, et j'ai eu le mien. Il y a quelque part, je ne sais où, un jeune homme à qui j'ai eu le tort de rêver. J'ai tâché de l'oublier, j'y serais peut-être parvenue. J'ai eu la présomption de lui attribuer des attentions discrètes et anonymes qui ont entretenu son souvenir. Je me trouble de la supposition bien présomptueuse encore que ce pourrait être à lui que vous penseriez. Si c'était lui... Ah ! Monsieur, je serai franche. Je sens que mon courage m'abandonnerait, que je serais capable d'une faiblesse, qu'alors seulement j'aurais à demander les conseils ou le pardon de mon père.

« Mais non, je m'égare, ce n'est pas lui, dites-le-moi bien vite, faites davantage, annoncez-moi son mariage, j'aurai la force de l'apprendre, celle de former pour son bonheur des vœux sincères, et affranchie d'un trouble plus pénible qu'un sacrifice, de m'apaiser en continuant de me consacrer obscurément aux devoirs qui me sont tracés. »

Georges éclata en achevant cette lecture.

— Ma mère, s'écria-t-il, dès demain, n'est-ce pas? vous irez voir Blanche, et ce ne sera pas Me Deschamps, ce sera vous qui lui annoncerez mon mariage.

— Dès aujourd'hui, dit Mme Duverne.

On ne consulta pas les chevaux sur la convenance de cette précipitation, et Georges ne fut pas tenté de reprendre à pied le sentier de la Corniche. Il emportait pour la montrer la petite fleur des grèves, détachée du chapeau de paille.

On prolongea le séjour au chalet jusqu'à la fin de septembre, et la route du Croisic fut souvent parcourue. Aucun lieu n'aurait été plus propice aux assiduités. Si l'on compte bien, les héros de cette simple histoire ne s'étaient vus que six fois dans l'espace de deux ans. Mais tant d'unions se concluent après une seule entrevue qu'on peut estimer que c'était une ample préparation. L'attrait réciproque avait été d'ailleurs à l'épreuve du temps et de bien des traverses. Il y avait quelqu'un pour qui le dénouement accepté n'était pas sans souffrance. C'était M. Garnier. Il est écrit au deuxième chapitre de la Genèse que les époux quitteront leurs pères et leurs mères. Parole souvent cruelle pour les pères! Dans la circonstance elle ne l'était pas pour Mme Duverne. Le crédit de

M[e] Deschamps n'était pas épuisé et sut encore panser la blessure de M. Garnier. Le ministre de la justice, qui n'est pas toujours aussi bien un ministre de la Providence, intervint de nouveau, et M. Garnier, à peine installé, fut transféré au siège où, pendant le moyen âge, avaient rendu haute, basse et moyenne justice, sous leurs alérions demeurés peints aux vitraux de l'église, les barons de Montmorency. M[me] Duverne reprit possession de la maison de campagne louée dans la vallée. Georges acheta la partie de la forêt qu'il avait convoitée. Il put profiter des derniers beaux jours d'automne pour cimenter de concert avec Blanche, au moyen de la truelle d'argent, et faire bénir par le curé du village la première pierre de la future résidence. On ne tarda guère à cimenter et faire bénir un autre édifice, celui d'un bonheur dont il est vrai de dire que les premières assises étaient déjà solidement jointes.

Parvenu à la fin de ce récit, j'avoue ingénument que j'en éprouve une sorte de chagrin. Je m'étais attaché à ces honnêtes jeunes gens, à leur piété filiale, à leurs peines, à leurs innocentes et discrètes amours. Je me sépare d'eux à regret, je crains de les laisser diminués, dépoétisés par la vulgarité d'une lune de miel. J'ai annoncé une idylle, et voici que des images de luxe et d'opulence, que des carrosses, des chevaux, des gens en livrée, des mémoires d'architectes et de tapissiers m'apparaissent.

Je me rassure cependant. L'idylle est dans la simplicité, dans la pureté du cœur. Elle peut habiter les salons aussi bien, peut-être plus aisément que les chaumières. La jeunesse ne lui est même pas indispensable. L'histoire de Philémon et Baucis est une idylle. L'idylle, elle était dans les deux tableaux de Georges, qui ornent aujourd'hui la chambre de Blanche. Elle était dans le cœur de la jeune fille dont le chapeau de paille s'envolait ; elle était encore dans le cœur de la jeune femme quand, de son balcon, elle souriait au retour du bien-aimé ; elle était dans le cœur de l'artiste dont elle continuait d'inspirer les pinceaux ; elle était dans le cœur de la mère, qui s'épanouissait sous les reflets, alors qu'elle n'avait pas connu les rayons.

Si un poète parcourt la vallée de Montmorency à la recherche d'une idylle, il fera prudemment de frapper au seuil du manoir de Georges Duverne, plutôt qu'à la porte des pépiniéristes et des maraîchers. Il risquerait de trouver ceux-ci lisant la politique du *Rappel*, les feuilletons du *Petit-Journal* ou les professions de foi des candidats.

J'espère que mes héros ont conservé la fleur de simplicité qui me les a fait aimer, comme ils ont conservé la petite fleur des grèves.

Alfred DE COURCY.

---

# UN PRÉTENDU

# MANUSCRIT DE BOSSUET[1]

---

Notre temps se retourne avec une passion singulière vers le passé. Sous des formes variées presque à l'infini, cette recherche des choses d'autrefois sera la vraie grandeur de notre siècle. L'histoire, qui explore tant de champs divers, devient surtout intéressante quand elle s'attache à la littérature : l'esprit humain y est étudié dans ses plus nobles fonctions, et, les plus pures gloires d'une nation ou d'un pays, c'est elle qui les manifeste avec un incomparable éclat. On fait bien d'applaudir ces travailleurs qui, pleins de courage et d'espoir, fouillent les annales du passé, remuent les bibliothèques, et, de leurs difficiles explorations, rapportent quelques fragments d'un de nos grands auteurs : perle enfouie sous la poussière, comme un trésor dans les décombres. Vive a donc été l'émotion des lettrés, lorsque, il y a six ans, un jeune homme, inconnu jusqu'alors, annonça qu'un heureux hasard l'avait rendu propriétaire d'un manuscrit très important de Bossuet, qui formait le cours complet fait au Dauphin sur Juvénal, sur Perse et sur le *Cantique des Cantiques*. Nous ne possédons certainement pas tout ce qui est sorti de la plume de Bossuet. On sait avec quel dédain le grand évêque traitait ses manuscrits et les scrupules qu'il éprouvait à publier un ouvrage. Or une page venant de lui, qu'elle appartienne à sa jeunesse ou à l'époque de sa maturité, a toujours un prix considérable. Qu'est-ce donc lorsqu'on nous promet tout un volume inédit, et qui nous donnerait le commentaire de Bossuet sur Juvénal ? Juvénal, le peintre exagéré mais puissant des turpitudes de la Rome des Césars, le poète au style brûlant et âpre comme une morsure ou

[1] *Œuvres inédites de J.-B. Bossuet,* découvertes et publiées sur les manuscrits du cabinet du roi et des Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, etc., par Auguste-Louis Ménard, t. I : *le Cours royal complet sur Juvénal,* in-4°, 489 p. Paris, Didot, 1881.

comme l'empreinte du fer rouge; et Bossuet, l'expliquant à son royal élève, en plein Versailles : quel festin pour l'intelligence! Depuis plusieurs mois, la curiosité a pu se satisfaire : le livre est imprimé. La critique jusqu'ici ne s'est guère prononcée pour ou contre l'authenticité de ce document[1]. La question pourtant est grave. Je crois qu'il n'est pas possible de faire remonter à Bossuet la paternité de ce livre. M. Ménard prétend que ce cours sur Juvénal a été fait oralement par Bossuet, recueilli par des sténographes et revu par le grand évêque. Si l'on examine les preuves ou *critères externes* sur lesquels M. Ménard appuie sa thèse, il serait facile de déduire une conclusion contraire à la sienne. Je réserve cet examen pour plus tard, s'il y a lieu. Aujourd'hui, par l'étude comparée de la langue et du style, tels qu'ils se montrent dans le livre publié par M. Ménard et tels qu'on les admire dans les œuvres contemporaines de Bossuet, et par l'examen des idées, je voudrais amener mes lecteurs à cet arrêt définitif : la bonne foi et le sens littéraire de M. Ménard ont été surpris : ce commentaire n'est point de Bossuet.

## I

Je n'apprendrai rien à personne, en disant que Bossuet va toujours perfectionnant ses idées et son style. Dans ses premiers sermons, comme des germes féconds qui s'épanouiront un jour, on peut compter les pensées qui enrichissent ses plus magnifiques chefs-d'œuvre. Telle idée est reprise, remaniée, et, à travers des ébauches successives, arrive enfin à cette perfection qui lui donne sa suprême beauté. Rappellerai-je que, de nos jours, nous avons pu assister à ce même travail d'un esprit sur lui-même? Lisez les œuvres pastorales de Mgr Darboy : cette phrase limpide, mais si correctement menée, cette logique dans la démonstration, ce tissu fin et serré qui enveloppe l'idée comme d'un voile élégant et discret : il en usait pour jeter dans une forme irrévocable une pensée caressée depuis vingt à trente ans : le catéchiste du lycée Henri IV se retrouvait, plus lumineux, plus simple, plus net et plus profond, dans l'archevêque de Paris. A ses débuts, Bossuet n'a à son service qu'une phrase lente, traînant avec soi des latinismes et des mots vulgaires; l'indécision s'unit à la hardiesse. Le goût devra s'épurer : des scories mêlent leur alliage grossier à cet or fin et

[1] Depuis que ces pages ont été écrites, la *Revue critique* a publié, sous la signature de M. Gazier, un article dont les conclusions sont identiques aux nôtres. (Cf. *Revue critique* du 13 février.)

pur. Car, sur les lèvres de Bossuet, jeune orateur, les mots sont lucides et transparents : ils laissent rayonner l'idée, sans jamais la voiler. C'est qu'ils sont pris dans leur sens primitif; c'est qu'ils ont leurs contours originels; la vie native les anime encore, et ils donnent au style inégal et inexpérimenté de Bossuet quelque chose de nerveux, de robuste, tout en relief et en couleur; la langue de Descartes et de Pascal a ces mêmes qualités. Du jour où Bossuet est appelé à la cour, il sent la nécessité de réformer son style. Il laisse de côté les périodes bâties sur les conjonctions; il se débarrasse des termes trop peu nobles; il se dégage de ces latinismes, où le retardaient ses études de jeunesse, les goûts de la province et les habitudes d'un temps qui regardait encore la langue latine comme une langue vivante. Au moment où il prononce l'oraison funèbre d'Henriette de France, son discours, « qui se répand à la manière d'un torrent » (*Oraison funèbre du P. de Bourgoing*), ne trahit plus une seule défaillance : tout est égal, éloquent, grand par les idées, et le style reste à la hauteur de la pensée ; c'était en 1669, et Bossuet avait quarante-deux ans. Le 13 septembre 1670, il est nommé précepteur du Dauphin, dont le mariage eut lieu à la fin de 1679. Cette période de dix ans est remplie d'œuvres immortelles : les *Oraisons funèbres des deux Henriettes*, le *Discours sur l'Histoire universelle*, l'*Abrégé de l'Histoire de France*, les traités de *la Connaissance de Dieu et de soi-même*, du *Libre arbitre*, la *Politique sacrée*. Ce serait donc aussi à cette époque de la vie de Bossuet, qu'il faudrait rapporter le *Commentaire sur Juvénal*, que M. Ménard place faussement en 1684[1]. Or, en comparant le Bossuet écrivain que nous font connaître ces ouvrages et celui qui a écrit le *Commentaire*, on constate que le Bossuet des uns n'a ni le même vocabulaire ni les mêmes tours de phrases que le Bossuet de l'autre.

Voici quelques mots qu'on chercherait vainement dans les œuvres dont je parle et qu'on peut lire dans le *Juvénal : raclure* (p. 8); *gouverneur* d'une flotte (p. 11), pour signifier *pilote*; les Centaures *eurent bruit* avec les Lapithes (p. 13) (traduisez, se querellèrent); Sylla fit *un rôle* qui en contenait deux mille (p. 14) (lisez, une liste de proscription) ; *ils vouláient leur part de donée*, (p. 29); *canaille* (p. 65). Ce terme a été employé par Bossuet. Dans son sermon *sur la Passion de Jésus-Christ*, prêché le 16 mars 1660, l'orateur dramatise une des scènes de cette douloureuse tragédie. A la lire, aujourd'hui encore, le frisson vous

[1] Bossuet avait quitté son élève depuis 1680 et avait été promu à l'évêché de Meaux le 2 mai 1681.

prend devant ce tableau d'une si saisissante éloquence : « On le veut baiser, il donne les lèvres; on le veut lier, il présente les mains; on le veut souffleter, il tend les joues... Cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile *aux crachats de cette canaille.* » Or, dit l'abbé Vaillant, ce mot ne se lit qu'une fois dans tous les sermons; et j'ajouterai, dans l'œuvre entière de Bossuet. De bonne foi, croyez-vous que l'auteur de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* ait gardé dans son vocabulaire des mots comme ceux-ci : aller *dareculons* (p. 137); sous son *justecorps* (p. 221); *draper* Cluvienus (p. 26); *il en donne* aux grands de Rome (p. 87); *donner un bouillon amoureux* (un philtre) (p. 344); le genre humain *faillit à crever des maladies* (p. 373); *se barbouiller de pâte pétrie* (de fard) (p. 384); Domitien encore *moite de sang* p. 121)? Que dites-vous de ces phrases, par exemple : Hellé s'étourdit et *y tomba dedans* (p. 11); *je te voulais te tuer*; (p. 221); il ne *vit en nulle part* cette vitesse (p. 357); Pégase *broncha au bout d'un rocher* (p. 93); Hippolyte se *promenait alors en carrosse* sur le rivage de la mer Égée (p. 255)? N'admirerez-vous point cette énumération : « Vous n'eussiès veu de tous côtés que des *machoires cassées*, des *ioues meurtries*, des *yeux pochés*, des mains dégoutantes de sang (p. 461)[1] »? N'oubliez point, je vous prie, que celui qui parle ainsi serait le même écrivain dont je transcris encore un passage, emprunté à ce sermon sur la Passion de 1660, dix ans au moins avant l'apparition de notre fameux commentaire : « O plaies, que je vous adore! flétrissures sacrées, que je vous baise! ô sang, qui découlez, soit de la tête percée, soit des yeux meurtris, soit de tout le corps déchiré, ô sang précieux, que je vous recueille!... » J'allais oublier une des plus belles choses imprimées par M. Ménard : « Ulysse *creva l'œil de Polyphème avec un chevron; la douleur lui fit faire des cris* (p. 234). — *Gangem :* le Gange, *le plus grand fleuve des Indes, qui les sépare par le beau milieu*, et entraîne avec lui un *sablon* d'or inestimable (p. 247). »

Si du choix des mots on passe à l'étude de la syntaxe, il devient aussi évident qu'elle n'a aucun rapport avec les habitudes de Bossuet, de 1670 à 1680. J'ai noté au moins cinquante fois, dans le livre de M. Ménard, cette locution adverbiale : *à même temps*. Dès les premières pages de l'*Histoire universelle*, voici ce qu'on lit : «.... Où se découvre la toute-puissance, la sagesse et la bonté de

[1] Pour une fois, j'ai cité avec l'orthographe, comme l'a écrite M. Ménard : ceci s'appelle publier un auteur *diplomatiquement!*

Dieu, l'innocence heureuse sous sa protection, sa justice à venger les crimes et *en même temps* sa patience. » (I[re] part., chap. I.) On remarque aussi un usage bien singulier de l'article; en voici quelques exemples : « Un si grand *nombre des poètes* (p. 9); ne sont pas tous *des fort habiles gens* (p. 9); on eut *tant du respect* pour ces sénateurs (p. 15); l'infamie ne fait pas grand mal à *des certaines gens* (p. 19); être exposé à *des grandes indignités* (p. 132); il raille *de beaucoup des choses incroyables* (p. 285); ils *se servent des cabanes roulantes* (p. 335), etc. » Je sais que l'emploi de l'article, pris dans un sens partitif, n'était point au dix-septième siècle aussi rigoureusement fixé qu'aujourd'hui. Mais Bossuet ne varie plus, une fois qu'il s'est arrêté à une manière d'écrire, et j'insiste sur ce point, surtout à l'époque qui nous occupe. « La France qui vous revit avec *tant de joie* (*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*) ; lorsque le Nil s'enflait outre mesure, *de grands lacs*, creusés par les rois, tendaient leur sein aux eaux répandues (*Histoire universelle*, III[e] partie, ch. III). » Telle est la syntaxe de Bossuet. L'abus des participes présents et des participes absolus apparaît à chaque page du *commentaire*. On les constate dans les œuvres de première jeunesse de Bossuet qui, avec les années, rejette ces tours par trop latins. Et l'art savant de construire une période, qui plus que Bossuet l'a connu et mis en pratique? Quelle majesté, quelle grandeur dans ces ondulations musicales qui vont se développant avec une si simple beauté? C'est par l'idée, c'est par la structure intime que la période se tient debout et marche, sonore, harmonieuse, sympathique à l'œil, à l'oreille et à l'esprit! La trame de la pensée est si forte, que les jointures inutiles n'y peuvent pénétrer. J'emprunterai un exemple au discours sur l'*Histoire universelle* : « Les hommes ensevelis dans la chair et dans le sang avaient pourtant conservé une idée obscure de la puissance divine qui se soutenait par sa propre force, mais qui, brouillée avec les images venues par leurs sens, leur faisait adorer toutes les choses où il paraissait quelque activité et quelque puissance (II[e] partie, ch. II). » On pourrait trouver des périodes plus parfaites. Je choisis celle-là à dessein, pour montrer comment, maniées par Bossuet, les incidentes n'ôtent à la pensée rien de sa vigueur ni de sa netteté: la phrase est solide, légère pourtant, sans ces longueurs qui autrefois l'alourdissaient. D'après M. Ménard, Bossuet, même en 1684, aurait encore été bien captif dans ces mille détours d'une période. Qu'on en juge: « La Médie est un pays plein de montagnes et extrêmement stérile presque partout, excepté dans cette partie *qui* est proche des Portes caspiennes, *qui* abonde en toutes les choses *qui* sont nécessaires à la vie; c'est dans cette

région si fertile *où* paissaient autrefois cinquante mille chevaux, *qui* appartenaient au roi de la Médie, *au milieu de laquelle* il y a un lac *dont les eaux étant bues* donnent la mort *si on s'approche après cela du feu* (p. 346). » On me permettra d'apporter encore un exemple : « Il (Juvénal) fait voir la misère des pauvres *par ce qui* leur arrivait au théâtre, *où tout* le monde était assis *avant qu'Othon*, tribun, ne portât cette loi *qui* ordonnait qu'il y aurait des places particulières aux chevaliers, au *rang desquels* on n'était pas reçu *qu'on n'eût* 40 sesterces (p. 96). » Reconnaissez-vous là le style de notre Bossuet? Pour moi, je ne le puis pas; Bossuet n'a jamais écrit de cette sorte.

Il me serait facile de continuer cet examen : je craindrais d'abuser de la patience de mes lecteurs. De tout ce qui précède, ne doit-on pas tirer cette très légitime conclusion : dans le livre que M. Ménard a fait imprimer sous le nom de Bossuet, ni le lexique, ni la syntaxe, ni la période ne rappellent le Bossuet que nous aimons : donc cette œuvre n'est point authentique. Une revue rapide des idées dont ce commentaire est nourri nous obligera à porter le même jugement.

## II

On a dit que Bossuet était l'homme d'un seul livre : *la Bible;* rien n'est plus exact. A ce génie si vaste, nulle œuvre humaine ne pouvait apporter le repos, et le divin s'offrait à lui, comme un océan sans rivages, dans ces pages de l'Écriture où Dieu parle sous l'enveloppe des mots. Pendant la transformation progressive de son esprit, Bossuet pourtant n'a point dédaigné les auteurs païens. C'est lui qui appelle quelque part Platon, *le divin Platon;* c'est lui qui avait tant vécu avec Homère que, même en dormant, il en récitait des fragments entiers. Moins épris de cette fine fleur de la littérature antique que Fénelon, Bossuet savait la goûter, mais comme en passant, sans s'y arrêter avec la tendre complaisance de l'archevêque de Cambrai. Se rappelle-t-on quel parti Bossuet a tiré de ces lectures des auteurs païens, avec quelle habileté il lie leurs témoignages, comme d'un immortel ciment, pour en faire les assises inébranlables sur lesquelles il bâtit son *Discours sur l'Histoire universelle?* Mais c'est surtout quand il commente le texte sacré, qu'il en fait jaillir des considérations d'une puissance étonnante. Au fond, le néant de toutes les choses humaines est la seule inspiration qui anime les *Oraisons funèbres:* commentaire incomparable de l'*Ecclésiaste!* La *Politique tirée de l'Écriture sainte* résume les réflexions de Bossuet sur les plus beaux pas-

sages de la Bible, relatifs aux devoirs et aux droits des rois. Le commentaire sur l'Évangile a un nom fameux : *les Élévations sur les mystères*, et *les Méditations*. Ces pages nous montrent Bossuet s'assimilant l'auteur sacré, puis, sous l'impression qu'il éprouve, écrivant avec une vigueur de pensée, une énergie et une sublimité de sentiments tour à tour naïfs, émus, pieux, simples, qui font de ces livres comme un *Manuel* auquel on revient toujours avec délices. Si nous voulons connaître ce qu'est Bossuet commentateur, ouvrons ces pages : le voilà!

Se figure-t-on Bossuet abordant enfin Juvénal avec cette même méthode d'explication et de commentaire? Il faut bien l'avouer, Juvénal exagère; élevé *dans les cris de l'école*, il déclame toujours, il écrit sous Nerva, Trajan, Hadrien, et il peint les mœurs du temps de Domitien. C'est une transposition savamment faite, mais où la vérité historique n'est point scrupuleusement respectée. Les satires d'Horace n'ont guère vieilli : l'homme dont il se raille a bien une toge; il fréquente, plus qu'il ne faudrait, le Vélabre et le quartier de Suburra. Mais dans ce Romain nous nous reconnaissons, aussi égoïstes, aussi fats, aussi avares, aussi prodigues que lui. Juvénal, au contraire, reste comme le peintre d'une époque disparue : il est presque un historien, et, pour sonder les bas-fonds de la vie romaine sous l'Empire, on s'adresse à lui aussi bien qu'à Tacite et à Suétone. Bossuet devait assez aimer, semble-t-il, cette langue de Juvénal, aux couleurs si violentes, au ton si cru, qui forge des mots nouveaux, comme Tertullien fera plus tard. S'il avait osé confier à des vers latins les tristesses qui assaillaient son âme d'évêque dans cette cour de Louis XIV, au lendemain de la mort de Madame, quand Philippe d'Orléans ne savait point se séparer du chevalier de Lorraine, quand les procès de la Brinvilliers mettaient brusquement au jour des secrets si inattendus, quand les intrigues de M^me^ de Montespan rendaient inutiles les sévères avis du P. la Chaise, les conseils si courageux de Bourdaloue, Bossuet n'aurait eu qu'à emprunter à Juvénal quelques-unes de ses invectives : elles auraient atteint plus d'un coupable.

Or le commentaire publié par M. Ménard n'indique, en rien, le penseur, l'historien, le prêtre qui se montre à nous dans tous ses autres commentaires. Ce qu'il dit est puéril, propre à une intelligence à peine éveillée. En sixième et en cinquième, on comprendrait cette abondance de détails, où les moindres particularités mythologiques et géographiques intéressent l'enfant. Mais quand on met Juvénal entre les mains d'un écolier, le temps n'est plus de lui apprendre ce qu'étaient Rhéa Sylvia, Vulcain, Achille, Cléopâtre et Pégase.

Presque toutes les notes du manuscrit n'ont point d'autre valeur. En voici quelques-unes : « La famille des Capitolins était fort illustre dans Rome; elle venait de ce Marius Manlius qui défendit le Capitole contre les Gaulois qui l'escaladaient une nuit. Mais Marius heureusement éveillé par un oison les repoussa : ce qui lui mérita le nom de protecteur de la patrie qu'il changea par son ambition en celui d'ennemi de la patrie » (p. 66). Ailleurs (p. 131), on raconte l'origine des Corybantes, la manière de manger sur des lits que les Romains avaient prise aux Grecs ; la légende d'Hyacinthe changé en fleur (p. 163), les travaux d'Hercule (p. 323). Les descriptions géographiques occupent aussi une grande place. Que dites-vous de cette note, écrite pour un jeune homme de dix-huit ans, et qui aurait fini ses humanités? « *Athènes est une ville de Grèce, entre la Macédoine et l'Achaïe;* elle fut fondée par Cécrops. Les dieux voulurent lui donner un nom; Pallas et Neptune disputèrent à qui lui donnerait le sien », etc. (p. 329). C'est bien le cas de répéter avec Virgile : *Cui non dictus Hylas ?* Les détails ridicules ne sont pas même absents de ces pages. Minerve est appelée ainsi « *a minando*, parce qu'on la représente toujours la lance à la main » (p. 331). — L'île de Corse est habitée « par des brigands qui surpassent en cruauté les bêtes les plus farouches ; leur *taille est plus grande que celle du commun des hommes, à cause de la grande quantité de miel qu'ils mangent* » (p. 336). Se douterait-on, — si Bossuet a pu écrire de pareilles inepties, — qu'il avait étudié à fond l'histoire naturelle et assisté à des leçons d'anatomie sous Duvernay?

A côté de ces détails si enfantins, il en est d'autres, je l'ai déjà dit, qui sont d'une obscénité révoltante. N'est-ce point M. Haase, savant éditeur d'ailleurs de Thucydide, qui, pour relater ses *Mémoires*, s'est servi de la langue grecque, à cause des souvenirs peu édifiants qu'il tenait à ne point laisser tomber dans l'oubli? Le commentaire de certaines satires ne serait guère lisible aussi qu'en grec. Est-ce bien là Bossuet, ce prêtre austère, qui a si sévèrement jugé le théâtre dans sa *Lettre sur la comédie*, et qui, au témoignage de Ledieu, n'aimait point Horace, qu'il trouvait trop cynique? Poser une telle question, c'est la résoudre.

Mais enfin, dira-t-on, n'avez-vous point une page à offrir, dont le style et les pensées rappellent le genre de Bossuet? M. Ménard pousse des cris d'enthousiasme devant un fragment de son commentaire : je le mets sous les yeux de mes lecteurs, malgré son étendue : « Pèse maintenant Annibal. Ah! de quel poids est ce grand, cet illustre capitaine; c'est lui que toute l'Afrique, qui n'est bornée que par l'Océan et par le Nil, ne peut arrêter : il ajoute aux victoires qu'il a remportées sur les Éthiopiens et à toutes ses autres

conquêtes l'Espagne ; il vole au delà des Pyrénées ; il surmonte les Alpes et les neiges dont elles sont couvertes, il sépare les rochers, il renverse les montagnes par le secours du vinaigre et du feu ; il marche triomphant au milieu des campagnes d'Italie, mais il n'est pas encore au bout de ses entreprises. « Mes victoires sont incom- « plètes, dit-il, si après tant de combats, je ne vois cette superbe « ville en ma puissance, ou si je ne plante mes drapeaux triom- « phants au milieu de Rome. » Que son visage était fier, que l'on eût bien fait de le peindre monté sur un éléphant, que le portrait en aurait été beau, bien qu'il n'eût plus qu'un œil ! Mais qu'arrive-t-il ? O gloire d'Annibal qu'êtes-vous enfin devenue ? Il est contraint de chercher sa sûreté dans une fuite précipitée, et pendant son exil ce grand et admirable capitaine est réduit *à* faire la cour à un roi barbare et *d*'attendre son réveil. La fin de cette illustre vie, qui avait rempli tout l'univers d'admiration et de crainte, n'arrive point dans une bataille : ce n'est point le beau sort des armes qui la termine, c'est un anneau qui venge tant de sang répandu, tant de carnage des Romains. Que te sert-il d'avoir parcouru toutes les Alpes, passé les Pyrénées, enfin toutes ces victoires, que deviendront-elles ? Le sujet d'un livre ou d'une harangue que l'on donnera à faire à ceux qui étudient l'éloquence. »

Ce fragment n'est point sans valeur littéraire ; il a de la fermeté, une certaine saveur et de l'aisance. Mais ce n'est qu'une traduction paraphrasée de Juvénal : *Expende Hannibalem*, etc. (satire X, 147 à 167), et cette paraphrase n'est point toujours exacte. M. Ménard n'hésite point à dire : « *Ce morceau le plus parfait que je connaisse dans la prose française* réunit sans le moindre effort les deux plus beaux passages de l'*Histoire* et de l'*Oraison.* » (Introduction, p. 30.) M. Ménard me permettra-t-il de ne point partager son appréciation ? Qui ne préférerait le récit de *la bataille de Rocroy* et *la péroraison*, dans l'*Oraison funèbre de Condé*, un passage du *Panégyrique de saint Paul*, ou telle page des *Pensées* de Pascal, sur l'*Homme ?* M. Ménard fait honneur à Juvénal de ce mouvement, où Bossuet se laisse emporter à une si impétueuse éloquence, en face du tombeau de Madame. « Il ne faudra qu'un cercueil pour l'enfermer (Alexandre), tant il est vrai que la mort seule nous apprend que tout ce que nous sommes est peu de chose. » (Juvénal, p. 442.) Franchement, cela est-il à comparer avec ces accents : « Ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme

humaine, ne lui demeure pas longtemps, il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes. » (*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.*) M. Ménard nous dit (p. 22 de l'Introduction) qu'il a étudié la vie et les œuvres de Bossuet. S'il en est ainsi, comment n'a-t-il point vu que Bossuet, mettant en pratique ce qu'il a dit si justement : « On crayonne avant que de peindre, on dessine avant que de bâtir, et les chefs-d'œuvre sont précédés par des coups d'essai » (*Premier sermon sur la Nativité de Marie*), — a définitivement repris une pensée qu'il avait ébauchée, bien avant de faire une étude sur Juvénal? Dans le *Sermon sur la Mort*, donné en 1662, on lit : « Tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes. » Bossuet a ajouté de sa main le texte même de *Tertullien* — (qu'est-ce que *Juvénal* a à voir ici?) — *post totum ignobilitatis elogium*, etc.

La question est-elle suffisamment éclaircie? J'ose le penser. Bossuet n'a point écrit ce commentaire : la langue, les idées, les sentiments, tout s'oppose à ce qu'on le fasse responsable de cette œuvre médiocre que réprouvent son caractère et son génie.

Paul LALLEMAND.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

---

Le carnaval et le carême. La loterie franco-algérienne. Le grand *match* international de billard. Où le patriotisme va-t-il se nicher? — Incident Duverdy-Zola. Les droits du roman et la propriété du nom. Les noms propres dans la littérature classique et dans la littérature moderne. Incident Jacquet-Dumas-Lipmann. Des personnalités satiriques dans les œuvres d'art. — Les petits Salons. L'exposition des aquarellistes et les raisons de son succès. Les cercles et leurs expositions particulières. L'art et la mode. — Théâtres. Opéra-Comique : reprise de *Philémon et Baucis.* Odéon : reprise de *l'Honneur et l'Argent.* La vérification de Ponsard. *Mon fils,* par M. Em. Guiard. Théâtre-Français : *Barberine,* par Alfred de Musset. Le centenaire d'Auber et les quatre-vingts ans de Victor Hugo. — Auguste Barbier : l'homme et l'œuvre; son inspiration politique et son inspiration morale.

### I

Jamais les douze cent mille curieux qui descendent chaque année sur les boulevards, le jour du mardi-gras, de deux à cinq heures du soir, pour y assister au défilé d'un garçon boucher travesti en nourrice, d'un petit garçon en hussard et d'une voiture d'insecticide conduite par un pierrot, n'avaient assisté avec plus de patience et de candeur à un plus maigre carnaval que celui de l'an 1882. Sans l'intermède procuré par un cercle du boulevard Montmartre, dont les membres ont bombardé la foule à coups de dragées et d'oranges mêlées de gros sous, — à l'instar du carnaval de Nice, qui est en train de détrôner le carnaval de Rome, — les badauds eussent couru le risque de s'endormir sur leurs jambes, malgré la pluie qui, de temps à autre, leur fouettait le visage. Décidément, le bœuf gras manque à Paris, et il importe de rétablir au plus vite cette institution.

La transition du carnaval au carême a donc été, pour ainsi dire,

invisible à l'œil nu, non parce que le carême ressemble au carnaval, mais parce que le carnaval a ressemblé au carême. L'effondrement du grand ministère, qui a trouvé son Waterloo avant même d'avoir fait ses Cent-Jours, n'y était pour rien, sans doute, mais les catastrophes de la Bourse et les ruines semées par la débâcle de l'Union générale y ont bien été pour quelque chose.

Si je ne me sentais plus étranger aux arcanes de la Bourse qu'aux mystères de la franc-maçonnerie, et si la politique n'était pour moi un pays étranger dont je ne connais ni la géographie ni la langue et où je me perdrais aux premiers pas, j'essayerais de vous décrire ce double écroulement : la baisse des actions Bontoux, suivie de si près par celle des actions Gambetta, tombées en un clin d'œil de 10 000 fr. à 250, classées désormais entre l'emprunt tunisien et les valeurs ottomanes et capables peut-être de fournir encore matière à quelques spéculations hasardées, à quelques coups heureux, mais jamais plus à ce qu'on appelle un placement de bon père de famille.

Tandis que le César de Cahors tombait au Palais-Bourbon, avec la facilité de la statue aux pieds d'argile que renverse le caillou de la montagne, on tirait solennellement au Cirque d'été la loterie franco-algérienne, devant un public fiévreux pour qui le drame politique joué à quelques cents pas de là était bien peu de chose. Le soir on criait dans les rues : la *Chute de M. Gambetta* et la *Liste des numéros gagnants*. Personne ne s'occupait de la *chute*, mais la moitié des passants achetaient la *liste*. Beaucoup de gens ressemblent à cette reine déchue et retirée à Paris, — une ville où les sept rois de *Candide* pourraient se réunir chaque soir à la table du Grand-Hôtel, — qui prend un billet de toutes les loteries, afin de tenir toujours une porte ouverte pour la fortune, s'il lui prend fantaisie d'entrer. Le plus sceptique se dit au fond du cœur, en achetant la liste : « Qui sait, après tout ? Il faut bien qu'il y ait un gagnant. Si c'était moi ! » Règle générale : dès le lendemain il y a dix gagnants. Pas un reporter qui n'ait le sien. C'est à qui sera le mieux informé, donnera le plus minutieusement le nom et les prénoms, la profession, l'adresse de l'heureux mortel… qui n'a rien gagné du tout. Vérification faite, il se trouve que celui-ci ne possède pas le bon numéro, mais un numéro au-dessus ou au-dessous : il n'a pas gagné, mais il a failli gagner ; il aurait gagné, s'il y avait eu un 6 ou un 9 au lieu d'un zéro. Faute d'un point, Martin perdit son âne, et faute d'une queue au zéro, le pauvre homme a perdu le gros lot. Ou bien, ce n'est pas lui qui a gagné, c'est son voisin. Il a possédé le bon numéro, mais il a eu le malheur de le céder à un autre. Ou encore il l'a perdu, mais il est prêt à prouver par certificats ses droits de propriété. Enfin tout finit par se débrouiller ; les

fantômes s'évanouissent, et le véritable favorisé du sort apparaît dans sa gloire. C'était un corroyeur, s'il m'en souvient bien, pour la loterie franco-espagnole ; c'est une association d'ouvriers marseillais, pour la loterie franco-algérienne. La Fortune est femme : elle suit le goût du jour et s'est faite démocratique.

Toutes les émotions de la Bourse se sont retrouvées aux derniers jours de janvier, autour du grand match *international* de billard, entre Slosson, le champion de la libre Amérique, et Vignaux, le champion de la France. Ne vous étonnez pas si je vous parle de cet événement : c'est de l'histoire! Le match du Grand-Hôtel en trois mille points a duré cinq soirées ; il a rempli les journaux ; il a attroupé la foule ; il a remué des centaines de mille francs ; il a fait jouer le télégraphe et battre bien des cœurs. Les portraits des deux champions ont paru aux vitrines des photographes et dans les journaux illustrés. On vendait la biographie de Vignaux sur le boulevard. Si vous fussiez passé, l'un des derniers soirs du mois de janvier, aux abords de l'Opéra, vous auriez contemplé avec stupeur cette houle de chapeaux noirs qui s'agitait jusque sur les marches du théâtre et jusqu'aux pieds des demoiselles Carpeaux. Qui avait pu conduire là, y retenir pendant des heures, y ramener chaque soir ces milliers d'hommes agités, inquiets, bruyants, les yeux levés vers le premier étage de l'hôtel et poussant des hourrahs ou des imprécations à la vue des chiffres qui apparaissaient tout à coup sur un transparent, éclairés par la lumière électrique?

D'où viennent ces clameurs ? Où courent ces bourgeois
Dont la foule à longs flots roule et se précipite?
    La fièvre éclate sur leurs traits,
    Sans doute l'honneur les engage,
Ils vont pour un assaut former leurs rangs épais...
    Non : ces bourgeois sont des Français
    Qui vont voir un *carambolage*.

Et pas même un carambolage ; le mur derrière lequel le carambolage se fait. Pour voir Slosson et Vignaux opérer eux-mêmes, il en coûtait un louis aux premières places, et l'on refusait du monde. Un silence *religieux* régnait dans la salle pendant la partie, troublé seulement par le bruit des crayons prenant des notes sur les carnets, par la voix du garçon solennel proclamant chaque inscription au tableau et, de temps à autre, par les explosions de bravos qui ne pouvaient se contenir devant un beau coup. Le dernier soir, la foule a forcé les portes et brisé les panneaux de glace du salon du Zodiaque, pour pénétrer jusqu'au théâtre de ce mémorable tournoi.

L'enjeu de 10 000 francs n'était que la moindre des sommes engagées sur cette partie. On pariait au dedans, on pariait au dehors. Les Américains pariaient, les Français pariaient, les femmes elles-mêmes pariaient. Plusieurs journaux annonçaient qu' « une des plus charmantes actrices de Paris » était engagée sur une somme de 25 000 francs avec un banquier américain des plus connus, et ils saisissaient l'occasion d'adresser un compliment ému au patriotisme de la gracieuse artiste. Trois fois par séance un fil télégraphique, loué spécialement, transmettait à Londres et à New-York les résultats acquis, et l'on pariait sur les bords de la Tamise et tout le long de Broadway, absolument comme dans la salle du Zodiaque et sur la place de l'Opéra.

Duel acharné, impitoyable! Deux fois déjà Vignaux avait triomphé; il se croyait sûr du succès et s'endormait sur ses lauriers, tandis que Slosson, penché sur le tapis vert dans le silence des nuits, avait approfondi, creusé sans relâche le grand art de l'*effet*, du *coulé* et du *retro*. Pour la troisième fois, il a traversé les mers afin d'apporter un nouveau cartel à ce redoutable ennemi :

Ton bras est invaincu, mais non pas invincible.

Et la France a été battue de quatre cent quarante-sept points sur les trois mille qui composaient la partie. O rage! ô désespoir!... Tous les professeurs de billard de Paris étaient consternés. On a vu couler des larmes patriotiques sur les joues des habitués de l'estaminet hollandais. Et l'on prétend que le sentiment national se meurt chez nous! Quelle injustice! Nous en avons une telle surabondance, au contraire, qu'il trouve à se déverser largement jusque sur une partie de billard. Et l'Amérique, il faut le reconnaître, ne le cède en rien à la France, car ce n'est point par de simples hurrahs, mais par de véritables hurlements de joie que les Yankees présents ont salué le triomphe du champion qui venait de relever le drapeau du nouveau monde et de leur faire gagner un bon nombre de dollars.

Si j'étais poète, je composerais toute une épopée avec ce combat homérique. Rien n'y manquerait : ni les péripéties dramatiques, ni les épisodes attendrissants, ni la foule en délire, ni les vieillards et la belle Hélène regardant du haut des remparts les coups terribles qu'échangent les deux héros, ni le sombre accablement du vaincu, saisissant sa queue comme une épée pour se la passer au travers du corps et que soutient seul désormais l'espoir de la revanche, ni l'apothéose finale du vainqueur enlevé par vingt bras nerveux, présenté aux acclamations d'un peuple en délire, sous l'auréole élec-

trique qui couronne son front mâle et pensif du chiffre flamboyant : TROIS MILLE ! Malheureusement, je ne suis pas poète, et je dois abandonner ce beau sujet à quelque Parnassien capable de jongler avec les rimes comme Slosson avec ses billes. Mais il préférera sans doute attendre le jour prochain où la victoire sera revenue sous nos drapeaux, pour faire de son épopée un poème vraiment national !

Décidément l'américanisme envahit nos mœurs comme nos journaux.

## II

Je n'aurais eu garde de négliger un événement qui a pour le moins autant occupé la chronique que jadis le combat des Trente, ou le duel de Jarnac et de la Châtaigneraye. Je ne veux pas oublier non plus deux incidents qui ont fait verser bien de l'encre pendant quinze jours : l'incident Duverdy-Zola et l'incident Jacquet-Dumas-Lippmann. Tous deux soulèvent d'ailleurs une question intéressante sur l'étendue des droits de l'artiste et de l'écrivain.

M. Emile Zola publie dans le *Gaulois* un roman, portant le titre de *Pot-bouille*, auprès duquel *Nana* peut passer pour une œuvre morale et décente. Il a la prétention d'y peindre les mœurs bourgeoises avec une exactitude scrupuleuse, ce qui constitue une véritable diffamation à l'adresse des bourgeois au milieu desquels il vit et qui lui fournissent ses sujets d'étude. Un avocat à la cour d'appel de Paris, M. Duverdy, ayant vu son nom donné à l'un des personnages du roman, dans des conditions qui lui ont paru pouvoir créer une confusion, a requis M. Zola d'avoir à changer ce nom, et sur son refus, il l'a assigné devant la première chambre du tribunal civil de la Seine, en chargeant Me Rousse, de l'Académie française, de plaider et de gagner sa cause.

Il n'est peut-être pas un romancier à qui l'on n'ait adressé quelque réclamation semblable. Tout autre que M. Zola y eût répondu par une modification d'orthographe, qui aurait suffi certainement alors à contenter l'honorable M. Duverdy. A ce propos, miss Braddon a écrit à la *Pall-Mall-Gazette* qu'elle avait reçu jadis d'un lecteur une plainte semblable. Elle lui répondit en l'assurant que son homonyme ne ferait rien qui pût le déshonorer. Mais il est clair que M. Zola n'était pas en mesure d'adresser à M. Duverdy une semblable réponse. Ce cas si commun prend une gravité particulière avec lui. Il met les gens dont il emprunte les noms pour ses romans dans une situation qui ne laisse guère de comparaison possible. Comment un honnête homme, qui s'est appliqué à sauver de toute compromission fâcheuse, à protéger contre la moindre écla-

boussure le nom qu'il porte, qu'il a reçu d'un père honorable, qu'il a donné à une femme respectée, qu'il a transmis à ses enfants, pourrait-il penser sans émoi que ce nom va désigner un être ignoble dans un roman publié par un journal répandu, qui aura ensuite cinquante ou soixante éditions en volume et qui du livre passera probablement sur la scène pendant une longue série de représentations, comme l'*Assommoir* et *Nana?* Si disposé que l'on soit à soutenir pour soi-même et à admettre chez les autres des libertés sans lesquelles le roman et la comédie deviendraient impossibles, il est difficile d'accepter sans protestation qu'on puisse vous prendre votre nom, surtout si cette première analogie s'accroît par certains rapprochements de profession et de quartier, pour lui donner une popularité de mauvais aloi, comme celle de Lantier ou de Coupeau, et le faire passer en quelque sorte à l'état de qualificatif infamant.

M. le substitut de la république, en soutenant la cause de M. Duverdy, est allé beaucoup plus loin que Me Rousse. Partant de ce principe que le nom de famille est une propriété absolue, il a prétendu que le porteur d'un nom, fût-il le plus banal, le plus répandu, le moins doué d'une physionomie propre, et quelles que fussent les circonstances, est en droit d'en interdire l'usage à un écrivain. Il nous paraît bien difficile de le suivre jusque-là, car cette théorie, appliquée dans toute sa rigueur, n'irait à rien moins qu'à faire du roman et du drame le plus innocents, composés par les écrivains qui se respectent le plus, une mine inépuisable de procès, à moins de se résoudre à désigner ses personnages par les lettres de l'alphabet, comme dans les dialogues métaphysiques, ou à les numéroter simplement, comme ont fait les Américains pour les avenues de New-York. On a calculé que M. Sardou pourrait avoir une soixantaine de procès avec des industriels parisiens pour son *Odette*, et M. G. Ohnet, cent cinquante pour *Serge Panine*. Encore ne prend-on que les noms de Paris et ceux qui se trouvent dans le Bottin : il y faudrait ajouter tous ceux qui n'y sont pas et tous les provinciaux. Rien ne servirait de baptiser ses personnages Durand, Dubois, Leblanc, Leroux, Lenoir, sinon à multiplier les chances de procès et de condamnation, puisqu'il suffirait d'un seul Durand sur les cent mille qui portent ce nom pour s'opposer à ce que l'écrivain l'employât. Rien ne servirait non plus de consulter l'*Annuaire du commerce* et de demander à tous les homonymes de ses personnages une autorisation qui n'engagerait nullement ceux que l'*Annuaire* n'a point enregistrés. Rien ne servirait enfin d'inventer ses noms de toutes pièces : en pareille matière il est bien difficile d'imaginer du nouveau et de l'inédit, et il y aurait beaucoup de chances pour que, après s'être

torturé l'imagination, on *inventât* justement des noms existants, — comme Pascal avait découvert les mathématiques, — et dont les porteurs réels seraient d'autant plus en droit de se plaindre que ces noms seraient moins communs et sembleraient les désigner plus nettement eux-mêmes. Gubetta, le complice de Lucrèce Borgia, était épicier à Paris, et il paraît qu'il était aussi fumiste. Heureusement, les épiciers et les fumistes ne réclament point.

Avec la théorie de M. le substitut, je n'aurais même pas le droit de donner mon propre nom à un personnage vertueux de roman, car si mon nom est ma propriété, il est aussi celui de plusieurs autres, qui ne peuvent sans doute m'empêcher de le porter, mais qui peuvent m'interdire de le donner à un être imaginaire.

On dit : « Eh bien, revenez aux anciens usages; faites comme Molière, Racine, Corneille, Marivaux. Ce sont là des patrons qu'on peut suivre sans humiliation, et nous ne voyons pas que la comédie et le roman fussent tellement inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui quand ils racontaient l'histoire de tout le monde sans prendre le nom de personne. » Certes, nous sommes de cet avis. Le roman et le théâtre ont vécu deux à trois siècles avec des noms fictifs. Les personnages de comédie s'appelaient Alceste, Célimène, Tartufe, Orgon, Chrysale, Sganarelle, Valère, Lisette, Araminte; les personnages de romans et d'opéras-comiques, Dorlange, Valcourt, Floridor, Lindor, Volméranges, Blinval, Dormeuil, que sais-je encore? Il était admis que les noms de la vie réelle d'une part, ceux de la vie imaginaire d'autre part, formaient deux catégories distinctes. Ce qui ne nuisait en rien à la vérité de l'observation, au relief des caractères, au naturel des peintures, à la vie des personnages. Le *Misanthrope* est aussi réel que *Pot-bouille*, et même un peu plus, quoique les personnages s'appellent Alceste et Célimène, au lieu de s'appeler M. Josserand ou M. Duverdy, et je souhaite aux meilleures comédies de notre temps que leurs Morizot, leurs Poirier et leurs Chalamel demeurent aussi vivants et doués d'une personnalité aussi nette dans deux siècles qu'Arnolphe, M^me^ Pernelle et le bonhomme Chrysale. Reste encore le procédé des prénoms, seuls employés souvent par la vieille comédie, et celui des noms expressifs, dont Paul de Kock a abusé, mais que n'a point dédaigné Molière lui-même, comme le prouvent MM. Loyal, Purgon et Fleurant.

A coup sûr, ce retour aux anciens usages, si les habitudes littéraires actuelles et notre goût de réalisme, plus prononcé chaque jour, permettaient d'y songer, rendrait les débats de ce genre beaucoup plus rares, mais il ne les supprimerait pas aussi radicalement qu'on peut croire. Dancourt avait probablement inventé le

nom de Mme Patin dans le *Chevalier à la mode*, et ce nom a été porté de notre temps par un secrétaire perpétuel de l'Académie française. Molière et sa troupe furent en butte aux réclamations d'un M. Fleurant, apothicaire. J'ouvre le Bottin, et j'y rencontre un Valère, gaînier; un Argan, représentant de commerce; un Floricourt, dentiste; des Pernelle, charcutier, épicier, plumassier; plusieurs Dorval, huissier, fabricant de coffres-forts, menuisier, imprimeur en taille-douce; force Loyal et force Damon, dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, depuis la pharmacie jusqu'à l'ébénisterie.

Cette question, comme tant d'autres, est moins une question de principes absolus que de mesure, de tact et de bonne foi, et l'appréciation des difficultés auxquelles elle peut donner lieu revient naturellement à la justice. Dans l'espèce, comme on dit au Palais, elle a jugé que l'emploi d'un nom peu commun, compliqué par d'autres analogies capables de créer une confusion, pouvait être interdit. Elle ne s'est même pas bornée à faire droit à la réclamation de M. Duverdy; elle a prévu le cas où l'écrivain, pour éluder l'arrêt de la justice, se bornerait à une modification insignifiante qui laisserait la consonnance intacte, et elle a exigé davantage. M. Zola s'est soumis; il s'est même tiré d'affaire en homme d'esprit, en substituant au nom de Duverdy celui de *Trois-Etoiles*. Mais il a été assailli aussitôt par une pluie de réclamations nouvelles. Les Vabre, les Josserand, les Mouret se sont levés de toutes parts pour lui signifier la répugnance qu'ils éprouvent à figurer dans un roman naturaliste, et, après avoir cédé une première fois, M. Zola, exaspéré, a répondu par un *non* très catégorique, qui va rouvrir le débat en justice dans des conditions nouvelles, et donner lieu peut-être à des solutions différentes.

L'auteur de *Pot-bouille* semble persuadé qu'on a ourdi une vaste conspiration contre lui, car jamais aucun romancier, de Georges Sand à Balzac, et de Jules Sandeau à Octave Feuillet, n'eut à subir de tels assauts. Il est à craindre qu'il ne tire point la moralité de l'incident en ce qui le concerne: à savoir qu'il y a bien un peu de sa faute et que les mœurs trop connues du roman naturaliste, sa renommée détestable, sont pour quelque chose dans ce soulèvement. Ceci soit dit sans vouloir justifier des réclamations véritablement excessives. Une consolation reste à M. Zola et au journal; c'est que du moins tout ce tapage aura fait à *Pot-bouille* une magnifique *réclame*, et que le livre est doublement sûr maintenant de retrouver ce succès où la considération littéraire n'a rien à voir, mais qui se traduit par un gros chiffre de vente.

L'incident Jacquet-Dumas, comme l'incident Duverdy-Zola, sou-

lève encore, mais d'une façon plus directe et plus brûlante, une question de personnalité. Il nous semble que tout le monde a eu tort en cette affaire. Voici les faits. M. Gustave Jacquet, jeune peintre qui a conquis la vogue depuis quelques années, avait vendu à M. Alexandre Dumas une toile de sa composition, dont toute la critique a loué l'élégance et la grâce au Salon de 1879. Il était fier de figurer dans une galerie célèbre et se flattait sans doute de n'en jamais sortir. Mais deux ans après, il rencontrait tout à coup son œuvre chez un marchand de tableaux, à qui M. Dumas l'avait revendue avec bénéfice, et choqué de n'avoir trouvé qu'un brocanteur là où il avait cru trouver un Mécène, il exhala son ressentiment dans une aquarelle représentant l'auteur du *Demi-Monde* avec le costume et sous la désignation d'un *Marchand juif*, qu'il envoya à l'exposition annuelle de la Société des aquarellistes. Il avait tort : M. Dumas, qui vient de revendre à l'hôtel Drouot une notable portion de sa galerie, était dans son droit strict en cédant à un marchand de tableaux la *Première arrivée*, de M. Jacquet, et celui-ci dépassait les limites dans lesquelles il est permis d'exprimer sa contrariété, en exposant à une sorte de pilori et avec une désignation blessante la figure de celui qui n'avait pas témoigné d'un attachement assez durable pour son talent. Ces détails de ménage ne regardent pas le public.

Les peintres, race non moins irritable que les poètes, usent et abusent volontiers de ce genre de vengeance. Qu'on se rappelle seulement le juif de la *Smalah*, d'Horace Vernet, qui fuit en serrant sur son cœur un sac d'argent, et le général des *Pestiférés de Jaffa*, qui tient son mouchoir sur sa bouche et dont la peur visible accentue le courage de Bonaparte, — deux portraits que reconnurent tous les contemporains, — sans parler des représailles bien autrement cruelles exercées par Girodet contre une actrice de la Comédie-Française dont il avait à se plaindre et qu'il exposa dans l'attitude de Danaé recevant la pluie d'or, en compagnie d'un coq d'Inde, dont le profil laissait apparaître les traits du Midas qui la protégeait.

Au lieu de prendre la chose en homme d'esprit, M. Dumas s'est fâché : il a fait enlever l'aquarelle et il intente un procès à l'artiste. Il a eu tort. Dans des circonstances semblables, mais où l'offense était autrement considérable, des personnages non moins importants que lui se sont montrés d'humeur plus facile. On ne voit pas que le prieur de Sainte-Marie des Grâces, à Milan, ait intenté un procès à Léonard de Vinci qui l'a représenté dans son *Cenacolo* sous les traits de Judas pour le punir de ses tracasseries; ni le cardinal Panfili, même lorsqu'il fut devenu Innocent X, au Guide qui, blessé par ses critiques, lui avait répondu en donnant sa figure au diable

terrassé par saint Michel, dans un tableau qui fait encore l'ornement de l'église de la Conception à Rome. Il est cependant plus grave pour un prieur et pour un cardinal d'être fixés à perpétuité dans une fresque et sur une toile, sous les traits de Judas et du démon, que pour M. Alex. Dumas d'être costumé en marchand juif de Bagdad dans une aquarelle.

On assure que, dans le *Jugement dernier*, le gros personnage à oreilles d'âne enlacé par un serpent représente trait pour trait messer Biagio, maître des cérémonies du sacré collège, l'un des détracteurs de Michel-Ange, et que, comme il se plaignait au pape, celui-ci lui demanda où Michel-Ange l'avait placé : « En enfer, répondit Biagio. — J'en suis fâché, fit le souverain pontife. S'il vous eût placé en purgatoire, il y aurait eu du remède; mais en enfer, *nulla est redemptio.* » M. Dumas a plus d'esprit que Jules II, et il pouvait mettre les rieurs de son côté avec un de ces mots piquants qu'il fait si bien, ou enclouer le canon de son ennemi en lui achetant sous main l'aquarelle agressive et en plaçant l'inscription suivante sur le cadre : *Acquis par M. Alexandre Dumas.*

Comme si ce n'était pas encore assez, l'intervention très imprévue d'un tiers est venue compliquer ce duel. M. Lippmann, se trouvant doublement offensé en sa qualité de juif et de gendre de M. Dumas, s'en est allé donner des coups de canne non à l'artiste, mais à son œuvre avant qu'elle n'eût été décrochée par autorité de justice. Il a eu beaucoup plus tort encore.

Rien n'est si dangereux qu'un maladroit ami;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Les coups qui ont endommagé l'ouvrage de M. Jacquet ont amélioré sa cause, et s'il perd son procès contre l'un, il a toute chance de le gagner contre l'autre.

## III

Tel est le drame qui a signalé l'ouverture de la quatrième exposition des aquarellistes, dans le nouveau et magnifique local où elle s'est installée le 15 février. Le nombre des sociétaires s'est accru cette année par l'adjonction de MM. Harpignies et Julien Leblant, qui ont payé leur bienvenue, l'un par un dizaine de vues et de paysages dont la facture un peu maigre n'est pourtant pas dépourvue de style; l'autre par des scènes de la guerre vendéenne qui ont l'accent dramatique et la justesse d'observation de ses toiles. Chaque année, le Salon des aquarellistes a ainsi ses débu-

tants, qui renouvellent l'attrait de l'exposition. Quant aux autres, ce sont tous de vieilles connaissances, qui nous jouent tous des airs connus. Pas une note imprévue dans ces cent vingt morceaux. M. Vibert est toujours l'un des plus regardés, et il faut prendre patiemment la file pour arriver à ses œuvres, mais il tient à montrer trop d'esprit, et, comme l'a dit le poète, « l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a ». A force d'appuyer et de souligner, comme s'il se défiait de l'intelligence du spectateur, il confine à la caricature et parfois même il franchit la frontière. Cette fois encore, il n'a eu garde d'oublier son vieux répertoire de moines et de cardinaux, recueilli dans les bagages de M. Heilbuth, qui le lui a généreusement abandonné et maintenant expose des sujets d'une élégance mondaine et d'un sentiment délicat, comme la *Rêveuse* et la *Terrasse*. M. Duez rivalise avec lui. A un coloris qui est toujours d'une finesse et d'une distinction rares, M^me^ Madeleine Lemaire a joint dans son portrait de femme une fermeté et une précision de dessin que nous ne lui connaissions pas à ce degré. Rien de plus spirituel et de plus discrètement comique que l'*Aubade* de M. Louis Leloir, où M. Vibert pourrait étudier l'art de côtoyer la charge d'un pied léger sans s'y laisser choir. M. Gustave Doré a mis dans sa *Cour des miracles* toute la science de composition qu'on lui connaît et une richesse d'invention fantastique qu'eût enviée Callot. Avec quel plaisir nous nous arrêterions devant les chats si fins et si soyeux de M. Eugène Lambert et devant les Espagnols si *parisiens* de M. J. Worms, si nous ne les avions déjà vus bien souvent ! Non, en vérité, ces messieurs ne se renouvellent pas assez : jeunes comme vieux, M. de Beaumont et M. Maurice Leloir comme MM. Lami et Isabey, on dirait qu'ils refont sans cesse le même sujet de la même façon, avec quelques variantes.

J'allais oublier M. Detaille et M. Lewis Brown : c'eût été dommage, car ils comptent parmi les plus habiles, et l'intérêt de leurs envois se double par le contraste. Autant le pinceau de celui-ci, plein de fantaisie alerte et de vivacité joyeuse, semble se jouer sur le papier, y piaffer et y caracoler comme ses chevaux et ses cavaliers, autant la manière de celui-là est précise, exacte et serrée. Le premier est surtout un coloriste qui réjouit l'œil; le second un dessinateur savant et minutieux, abondant en détails patiemment observés et dont aucun n'est laissé au hasard.

L'éclatant succès de l'exposition des aquarellistes n'a rien qui nous étonne. Tout y concourt : l'heureux aménagement de la salle et l'ampleur de ses proportions, la commodité des sièges, le concours de gens du monde et de toilettes élégantes qu'on est sûr d'y rencontrer, la nature des sujets traités par les artistes, le ton général

et le niveau moyen de leurs œuvres, bref le cadre et le tableau. Aucun effort à faire pour atteindre au diapason, et nulle fatigue à craindre. L'art ici se met à la portée de tous. Il n'a point l'abord rude, escarpé, rébarbatif qu'il revêt parfois ailleurs ; il n'exige aucune initiation préalable; il ne se dérobe au fond d'aucun nuage esthétique. L'agrément, l'esprit, la clarté et la grâce sont ses qualités maîtresses. Il se fait aimable et souriant comme dans un salon. On peut l'apprécier aussi aisément qu'un beau meuble, une belle robe, une conversation spirituelle et charmante, — et l'aquarelle, en effet, avec son caractère propre, sa fraîcheur et sa franchise de ton, sa promptitude d'exécution, la transparence et la légèreté de ses teintes, pourrait être comparée, dans le domaine pittoresque, à ce qu'était, dit-on, dans les salons du dernier siècle, l'art de la causerie, qui savait se faire entendre à demi-mot et laisser deviner ce qu'elle ne pouvait dire, qui était tissée de l'air du temps et faite de jolis riens parfois plus concluants que des dissertations pédantes.

Il en est absolument, pour l'exposition du cercle de l'Union artistique comme pour celle des aquarellistes. Le choix est restreint de façon à n'imposer aucune fatigue aux visiteurs, et les peintres sont des gens du monde qui veulent plaire aux gens du monde. Petits tableaux d'appartement, gentils sujets, art ingénieux et charmant, peinture aimable, d'une adresse et d'une dextérité séduisantes. On ne saurait vraiment avoir plus d'esprit et d'habileté que tous ces petits maîtres, qui travaillent dans la peinture comme dans le satin et la bijouterie, et chez qui nos belles élégantes se promènent, charmées et séduites, comme dans l'exposition d'un magasin à la mode. On se rencontre, on se salue, on s'aborde, on cause de la dernière pièce et du bal prochain; on se donne rendez-vous chez le couturier et, de temps à autre, en se retournant vers un tableau, on échange des impressions à fleur de peau et des jugements sur le style du peintre mêlés d'appréciations sur la robe de son modèle : « C'est joli, n'est-ce pas, ce Carolus Duran? — Et la petite Reichemberg de Saintin? — Oh! délicieux! Avez-vous vu le *Yacht* de Poirson? Très gentil, ma chère. — Regardez donc ce Dubufe. On a beau dire, j'adore cet homme-là. — Moi, je préfère Duran. Et comme ses femmes sont toujours habillées! »

Au milieu de toutes ces élégances, M. Bonnat produit l'effet d'un paysan du Danube, avec son rude et dur portrait du docteur Trélat, empreint d'un réalisme si vulgaire et si pesant. Mais il serait fastidieux d'examiner en détail les cent soixante tableaux ou statues qui composent la petite exposition de la place Vendôme, d'autant plus qu'elle ne nous a point paru tout à fait à la hauteur des précédentes. Le choix n'a pas été assez sévère. Il s'est glissé

dans le nombre une certaine quantité d'études fort médiocres, où le peu d'intérêt du sujet n'est point suffisamment compensé par l'habileté de l'exécution et qui n'ont même pas cet agrément superficiel et mondain dont se contenteraient aisément la plupart des visiteurs. Quelques-uns des noms qui se rencontraient toujours sur le catalogue manquent cette fois au rendez-vous. Mais on y trouve encore, outre ceux que nous avons nommés, MM. Gérôme et Meissonnier, le premier avec un portrait de M. Victor Lefranc, d'une perfection impeccable; le second avec des *Arnautes se chauffant autour d'un poêle*, curieuse et fine *orientale* exécutée dans cette manière mince, froide et spirituelle qui caractérise M. Gérôme. Lorsqu'on aura regardé encore le *Concini* et la *Contemplative* de M. Jacquet, les soldats de MM. Dupray et Berne-Bellecour, les *Lavoirs sur l'Erdre* de M. Mesgrigny; dans la sculpture, le buste de M^lle^ Croizette par M. Franceschi, et surtout une terre cuite de M. de Saint-Marceau, qui représente une jeune femme d'une beauté troublante et énigmatique, au port de tête provocant, d'une vérité et d'une vie saisissantes, on aura tout vu.

L'exposition du cercle artistique et littéraire de la rue Volney est beaucoup plus abondante et, par conséquent, plus mêlée. Elle comprend trois cent vingt morceaux : plus qu'un salon, presque une petite halle. Les deux tiers sont de trop : avec le reste on eût fait une exposition remarquable, où les morceaux de choix se seraient trouvés dans une plus large proportion qu'à la place Vendôme.

Ces morceaux de choix sont d'abord deux compositions importantes de l'éclectique M. Bouguereau, qui a l'habitude de mener de front le sacré et le profane : une Vierge avec l'Enfant-Jésus et saint Jean-Baptiste, et un Amour redemandant ses armes, — qui reproduisent toutes deux, sans y rien introduire de nouveau, mais avec une certitude d'exécution tout à fait magistrale, deux thèmes bien souvent traités par l'artiste; puis le petit berger en haillons, jeune drôle à la mine éveillée, saisi sur nature avec une vérité intense, par M. Bastien-Lepage. Il est certes permis de n'avoir qu'un goût modéré pour la peinture *naturaliste* et *impressionniste* de M. Bastien-Lepage, malgré son extrême habileté, et c'est une permission dont nous usons quelquefois, surtout lorsqu'il a la mauvaise inspiration de l'appliquer à des sujets comme *Jeanne d'Arc*. Mais ici, du moins, ce genre de peinture est tout à fait à sa place. Les teintes grises où il se complaît s'assortissent très bien au sujet, et il n'a jamais peint d'étude de plein air plus vraie et plus fine. Ce gamin déguenillé n'a rien de repoussant, parce qu'il a toute la mine d'être aussi heureux et aussi libre que le Klephte de Victor Hugo.

Les autres morceaux de choix sont des paysages ou des animaux, et surtout des portraits. Il me semble qu'on abuse beaucoup du portrait dans les expositions. Il ne saurait offrir le moindre intérêt que s'il est une œuvre d'art achevée ou un document historique. Or ce n'est généralement point le cas. Les illustres sont rares, et les chefs-d'œuvre aussi. Nous avons compté soixante à soixante-dix portraits rue Volney. Citons parmi les meilleurs ceux qui portent les signatures de MM. Elie Delaunay, Bonnat, Courtois, Bakalowitz, Gabriel Ferrier, Giacomotti, Goupil, Parrot, Machard, Baudry, Carolus Duran, et de M. Henner, qui expose également une belle tête d'étude, de sa facture la plus précieuse, qu'il intitule la *Prière*.

Il faudra bientôt un almanach des expositions, comme on a un almanach des foires, car elles ont leurs dates réglées. La mode a si bien pris sous son patronage ces préfaces du Salon, que chaque année il s'en ajoute de nouvelles aux précédentes. Paris en a eu jusqu'à une dizaine à la fois. Actuellement encore, outre celles que nous venons de décrire, il a l'exposition des dames artistes, celle des peintres indépendants, dans le local récemment occupé par les paysagistes, et celle des peintres russes. J'en passe probablement. En principe, rien de mieux que ces expositions de groupes particuliers; mais les meilleures choses ont besoin de se maintenir dans la juste limite. A Paris la mode se mêle de tout, et elle finit presque toujours par gâter ce qu'elle adopte. Pour peu que le mouvement continue à se développer, l'abus des petits Salons finira par lasser, en la surmenant, la curiosité publique, — mais il faut avouer que ce résultat ne paraît pas encore imminent. Il finira surtout par disperser l'effort des artistes, autrefois concentré sur les grandes assises annuelles, et il les détournera de plus en plus de l'art élevé pour les acoquiner à l'art mercantile, aux petites toiles de boudoir, à l'article-Paris, fabriqué par des spécialistes qui mettent leur unique ambition à peindre de ce qui se vend.

## IV

L'Opéra donne enfin, au moment où nous écrivons, le ballet de *Namouna*, depuis si longtemps annoncé. L'Opéra-Comique a remonté *Philémon et Baucis* de M. Gounod, qui, d'abord en un acte, lorsqu'il parut sur le théâtre de Bade, agrandi jusqu'à des proportions triples pour le Théâtre-Lyrique, a été depuis lors réduit à deux actes. Il me semble que ces remaniements successifs indiquent suffisamment pourquoi, malgré tant de détails heureux

et de charmants morceaux, cette œuvre ne laisse qu'une impression équivoque et n'a jamais pu obtenir qu'un demi-succès. Elle manque d'unité; elle est, comme le livret lui-même, d'un caractère complexe et indécis.

L'*Honneur et l'Argent* de Ponsard, qui, présenté d'abord à la Comédie-Française, avait été joué à l'Odéon, puis avait repassé de l'Odéon à la Comédie, est revenu de la Comédie à l'Odéon. Lorsqu'on la joua pour la première fois, on ne comptait que sur un succès d'estime, et ce fut un triomphe. Toutes proportions gardées, il en est encore à peu près ainsi aujourd'hui. Nombre de critiques ont aiguisé leurs plus malicieuses épigrammes contre la versification de Ponsard. Ils se sont donné le facile plaisir d'extraire de ces cinq actes un certain nombre de vers lourds et prosaïques, ou de maximes trop vraies, comme celle qui est exprimée dans cet alexandrin si souvent cité avec un sourire ironique :

Quand la borne est franchie, il n'est plus de limite,

et que Ponsard corrigea sans l'améliorer, en substituant la *règle* à la *borne*. D'autres ont parodié le *sermo pedestris* du poète, qui n'a jamais repoussé le titre de chef de l'école du bon sens. Il est certain que la souplesse, l'aisance et la légèreté faisaient défaut à Ponsard, que son instrument semblait parfois se rouiller entre ses mains, que les transitions et les *entre-deux*, si je puis ainsi dire, sont souvent chez lui rocailleux et pénibles. Mais il serait juste aussi de citer les beaux vers, les tirades éloquentes, les sentiments élevés qui abondent dans sa comédie. Croit-on qu'on ne pourrait appliquer aisément le même procédé à de plus grands écrivains que Ponsard, sans en excepter Molière lui-même? Elles sont rares les comédies où l'auteur parvient à esquiver d'un bout à l'autre du dialogue les vers prosaïques, sans tomber dans le maniérisme et le prétentieux. Il est inutile de vouloir démontrer, et il serait puéril de reprocher à Ponsard de ne faire les vers ni comme Victor Hugo, ni même comme M. Théodore de Banville ou M. Catulle Mendès. L'écueil de sa manière est la prose rimée, comme l'écueil des *parnassiens* est le phébus et la chinoiserie.

A quoi bon chercher à confondre les hommes et les genres? Non, certes, Ponsard ne fait pas le vers comme M. Théodore de Banville, ce qui serait d'ailleurs passablement déplacé dans la comédie moyenne, tirée des mœurs contemporaines et bourgeoises; mais, dans ses bons endroits, qui ne sont pas rares, il le fait quelquefois comme Molière, quelquefois comme Corneille, plus souvent comme Boileau. Telles tirades de Georges et de Rodolphe sont d'excellentes épîtres morales, ou d'honnêtes et vertes satires, écrites d'un style

ferme et sain, large et solide, où l'alexandrin est coulé vigoureusement d'un seul jet, où l'idée s'exprime franchement et se condense çà et là en maximes bien frappées, sans les faussss élégances de Casimir Delavigne. N'y cherchez rien de neuf, aucun paradoxe brillant, mais des sentiments simples et des pensées courantes en une langue parfaitement appropriée. Ponsard ne fuit même pas le lieu commun; il le développe avec force et logique, parfois avec éclat, mais non sans un peu de déclamation. Je n'ai pas à donner ici l'analyse de la pièce, dont l'intrigue, fort connue et peu compliquée, serait assez banale si elle n'était relevée par le caractère de M. Mercier, une sorte de Prudhomme enrichi de quelques traits originaux, incarnant en lui, avec un cynisme naïf, la petite morale bourgeoise, et par celui de la piquante Lucile, dont l'esprit de décision, la promptitude et la belle humeur accusent mieux encore la douceur molle et la résignation larmoyante de sa sœur. Ponsard manque de finesse et de nuances dans le développement de l'action comme dans le style. Une fois son plan arrêté, il va de l'avant, traitant le sujet par grandes masses, sans raffinements, sans complications subtiles, presque sans dégradation de teintes, gagnant du moins à cette largeur d'allure de parler plus directement et plus fortement au cœur du public, dans les vers vibrants et les inspirations passionnées où fait explosion le souffle d'une honnête indignation. Quoique l'interprétation actuelle soit loin de valoir l'ancienne, l'*Honneur et l'Argent* a gardé la plus grande partie de son action sur le public.

Au moment où cette causerie était déjà terminée, l'Odéon a donné la première représentation d'une pièce en trois actes et en vers : *Mon fils*, par M. Em. Guiard. *Mon fils* met en scène une vieille paysanne bretonne qui rappelle, en traits moins énergiques, la Nany de M. de Najac. La mère Gérard a deux enfants, Pierre et Jacques, mais elle réserve pour celui-ci toutes ses tendresses et toute son ambition. Elle en a fait un médecin, tandis que l'autre est resté simple cultivateur; elle le pousse et le suit à Paris : après avoir arrangé pour lui un beau mariage avec Camille, que Pierre aime d'un amour ardent, mais secret, elle en combine un plus riche encore, sans se préoccuper ni de sa première fiancée, ni d'elle-même, dont la famille de la future exige l'éloignement. Après avoir accepté tous ces sacrifices en égoïste, Jacques Gérard en profite si mal qu'il revient bientôt au pays natal, ruiné, pour payer une partie de ses dettes en vendant les quelques terres qu'il possède et se tuer ensuite : c'est alors que Pierre, le sacrifié, celui à qui Jacques avait pris celle qu'il aimait et sa mère elle-même, intervient pour le sauver, avec une générosité qui trouve d'ailleurs aussitôt

sa récompense, car Camille, qui a fini par deviner son amour et qui est charmée d'une si belle conduite, lui offre son cœur et sa main. Honnête et brave comédie, naïve, un peu terne, genre grisaille, où l'on applaudit des qualités estimables, de bons sentiments, çà et là d'éloquentes tirades, — quelque chose comme le clair de lune de l'oncle Emile Augier, — et qui n'enrichira pas l'Odéon.

Parmi les comédies et proverbes d'Alfred de Musset, il ne restait plus, je crois, qu'un ouvrage qui n'eût point encore été représenté, et c'était justement celui que Musset avait lui-même destiné à la scène. La *Quenouille de Barberine* fut publiée le 1er août 1835 dans la *Revue des Deux-Mondes*, mais l'auteur la présenta en 1851 au Théâtre-Français, où elle fut reçue à correction, c'est-à-dire poliment refusée. Trente ans après, le théâtre s'est ravisé, en passant condamnation sur les retouches que l'auteur n'avait point faites et ne pouvait plus faire. Je crois qu'il a eu également raison dans les deux cas et que sa contradiction s'explique trop bien pour n'être pas justifiée. Du vivant d'Alfred de Musset, il avait raison d'hésiter devant une œuvre dont le principal défaut est de n'être point ou d'être à peine une pièce. L'action est bien frêle pour remplir trois actes; encore se complique-t-elle de fantaisies étrangères au sujet et d'épisodes inutiles, comme celui du marchand juif Polacco, dont le miroir magique ne sert absolument à rien. Il y a une disproportion sensible entre les diverses parties de l'ouvrage : l'ampleur de l'exposition semble annoncer des développements plus considérables et une œuvre plus importante, comme la solennité de l'intervention de la reine dans le débat entre Ulric et Rosemberg, une épreuve plus concluante. Par endroits, *Barberine* a les allures d'une comédie philosophique; en d'autres, d'une simple saynète, et après de trop hautes promesses elle tourne en queue de fabliau. La résistance de la femme d'Ulric à la maladroite entreprise de ce ridicule étourneau de Rosemberg, qu'elle berne comme un page, ne suffit véritablement pas à la démonstration qu'on veut lui faire porter, et la reine en tire des conséquences un peu pompeuses pour de si maigres prémisses. Mais d'autre part, la grâce, l'esprit et l'originalité des détails, l'élégante correction d'un style digne des meilleurs modèles, le nom et la popularité de Musset, il y a là plus de raisons qu'il n'en fallait pour donner suite, vingt-cinq ans après la mort de l'auteur, au désir qu'il n'avait pu satisfaire de son vivant. Sans compter que la Comédie-Française pensait trouver dans le petit rôle de Kalékairi, la jeune suivante turque, aux façons et aux mœurs barbaresques, l'occasion propice de produire une nouvelle pensionnaire d'origine exotique, dont on parlait beaucoup depuis quelque temps comme d'un phénomène.

On s'était dit que l'accent indéfinissable dont M^lle^ Feyghine n'est point parvenue à se débarrasser passerait aisément dans ce rôle pour un raffinement de couleur locale. Kalékairi est une Turque de Trébizonde; M^lle^ Feyghine est une Russe de Pétersbourg ou de Moscou. Turc et Russe, c'est tout un! On s'est trompé : le timbre et l'accent de la débutante ont légèrement agacé les oreilles du public. Plusieurs même ont paru trouver l'exhibition de cette jeune sauvagesse, qui ne sait encore ni parler ni marcher comme il sied, peu digne de la Comédie-Française. Cependant son étrange et intelligente beauté a obtenu grâce pour son inexpérience. D'ailleurs M. Émile Perrin, tout en montant *Barberine* avec le grand goût de metteur en scène dont il a donné tant de preuves, en a confié tous les rôles à la troupe de second plan, et n'a pas même craint de charger du personnage principal un simple pensionnaire, M. Truffier, pour lui fournir sans doute l'occasion de gagner les épaulettes de sociétaire, si l'on me passe cette métaphore hasardée.

La fable mise en scène dans *Barberine* est d'une antiquité respectable, aussi bien que le miroir magique du deuxième acte. Il serait intéressant pour un érudit d'en donner la généalogie depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Avec cette fable, le poète anglais Massinger a fait sa tragi-comédie du *Portrait*, et notre poète Sénecé, son joli conte de *Filer le parfait amour*. Mais en reprenant le thème, Musset y a introduit des variantes et il y a mis sa marque personnelle. *Barberine* mérite une place d'honneur parmi les œuvres de Musset, et tout spécialement dans son théâtre, étant peut-être la seule de ses pièces qui soit écrite tout entière à la louange de la chasteté féminine et de la fidélité conjugale.

Le 29 janvier, l'Opéra et l'Opéra-Comique ont célébré le centenaire d'Auber. On a couronné son buste sur la scène; on lui a chanté une cantate; M. Delaunay a récité en son honneur des vers fort bien tournés, où M. Jules Barbier, non content de louer son talent comme l'expression la plus charmante de l'esprit français, lui faisait un sacrifice propitiatoire de ses rivaux et de ses ennemis. Le public a surtout souligné de ses applaudissements le passage contre Wagner et la musique de l'avenir poursuivant « dans l'algèbre des sons des problèmes ardus ».

L'Opéra-Comique devait bien cet hommage au brillant compositeur qui l'a si largement alimenté pendant plus d'un demi-siècle et dont *le Maçon*, *Fra Diavolo*, *l'Ambassadrice*, *le Domino noir*, *les Diamants de la couronne*, *Haydée* forment la meilleure et la plus large part de son répertoire.

Un mois après, les quatre-vingts ans de Victor Hugo étaient célébrés à la Comédie-Française par une représentation gratuite

d'*Hernani* et une pièce de vers de M. Coppée. L'Odéon s'est associé à cet hommage en demandant un dithyrambe à M. Louis de Gramont, et la Gaîté, qui se considère comme de la famille, depuis qu'elle a ouvert par *Lucrèce Borgia* et qu'elle joue *Quatre-vingt-treize*, s'est jointe au concert avec un ode de M. Eugène Manuel. Après la démonstration bruyante de l'an dernier, qui eût été mieux placée au moment où il accomplissait sa quatre-vingtième année, cet anniversaire a été comme une petite fète intime, et le poète aura sans doute aussi la coquetterie de vouloir le célébrer de son côté, par la publication d'une nouvelle œuvre. Victor Hugo promet de renouveler en poésie le miracle du Titien, qui, à quatre-vingt-quinze ans, peignit encore la *Bataille de Lépante* et, à quatre-vingt-dix-sept, la *Descente de croix*.

V

Quelques jours auparavant était mort un autre poète, presque octogénaire lui aussi, qui eut son heure de grand éclat, mais dont la veine avait depuis longtemps tari, et dont la personne était complètement oubliée, quoique son nom fût toujours bien vivant. Auguste Barbier avait sonné jadis sur son cor une si retentissante fanfare que l'écho, après un demi-siècle, en vibre toujours à nos oreilles. Sa renommée était demeurée intacte et toujours vivante, quoiqu'il ne l'eût point renouvelée. Son œuvre principale est encore populaire, et la librairie Dentu en mettait en vente la trente et unième édition au moment même de sa mort. Mais on connaissait peu sa personne, il n'était point de ceux dont on voit l'image aux vitrines des photographes et qu'on se montre aux premières représentations. Quand il fut élu à l'Académie en 1869, on ne lui ménagea pas l'expression d'un étonnement qui ressemblait à une épigramme et qui en était probablement une en effet : « Comment, l'auteur des *Iambes* est donc toujours de ce monde! » Et l'épigramme s'est renouvelée sur sa tombe : « M. Auguste Barbier vient de mourir. — Eh ! quoi, encore ! »

Le coup de foudre de 1830 venait de porter le trouble dans le cénacle romantique. Il se taisait, consterné, et n'avait pas eu le temps de reprendre ses esprits quand on entendit s'élever, comme si elle fût montée du milieu des barricades dont les pavés n'étaient pas encore remis en place, une voix rude et rauque, qui semblait vouloir faire suivre la révolution politique d'une révolution littéraire et qui *bousculait* durement les grâces, les élégances, tout le précieux clinquant du romantisme en sa fleur, comme les mains calleuses des héros de juillet venaient de bousculer le trône. Les beaux fils, ceux qui mettaient du blanc et du carmin dans leurs vers,

Les marchands de pathos et les faiseurs d'emphase
Et tous les baladins qui donnent sur la phrase

se turent, étonnés devant cette âpre poésie qui exprimait avec violence, dans le mètre d'Archiloque, la sincère et honnête indignation d'un Juvénal populaire. Tout Barbier était déjà, avec ses qualités et ses défauts, — son énergie, sa véhémence, l'étroite union du génie lyrique au génie satirique, des images originales, vivantes, expressives, largement déroulées, mais aussi ses crudités, ses brutalités et ses prosaïsmes, — dans cette pièce de la *Curée*, improvisée avec fièvre quelques jours après la bataille et qui marque une date dans notre histoire littéraire. Le lendemain il fut célèbre. On peut dire que la gloire de Barbier se résume en ces quatre-vingts vers. Certes, il ne devait pas en rester là, et dans le recueil de ses *Iambes*, il est telle œuvre postérieure, comme la *Popularité* et surtout l'*Idole*, qui égalent pour le moins la *Curée*. L'*Idole* me semble même son chef-d'œuvre. Le beau mouvement du début : « Allons, chauffeur, allons, du charbon, de la houille ! » l'apostrophe célèbre au Corse à cheveux plats, l'admirable *andante* final du morceau :

Ainsi passez, passez, monarques débonnaires,
Doux pasteurs de l'humanité,

offrent une variété de tons, un mélange du grave au doux, assez rares dans l'œuvre de Barbier. Jamais sa forme n'a été plus irréprochable, il a des pages entières où il suffirait çà et là d'un léger coup de crayon pour biffer une expression impropre, une tournure triviale ou une épithète mal choisie. Jamais non plus les images qu'il se complaît à développer longuement n'ont été mieux suivies et mieux soutenues. La comparaison de la France avec la cavale indomptable et rebelle qui, longtemps montée par Napoléon et promenée quinze ans sur tous les champs de bataille, finit par tomber mourante sur un lit de mitraille et par lui casser les reins, est demeurée classique en son genre. Et que de vers superbes, coulés comme d'un jet de lave sans scories :

Dans le moule profond, bronze, descend esclave,
Tu vas remonter empereur...
Ce bronze que jamais ne regardent les mères.

Mais il n'en avait pas moins du premier coup, dans la *Curée*, donné sa mesure, révélé son originalité poétique et conquis la place que rien n'a pu lui faire perdre.

Il est bien d'autres pièces encore dans ce recueil des *Iambes* où étincellent de fortes beautés : *Melpomène*, *Terpsichore*, *la Cuve*, où il a encadré le vigoureux croquis du *voyou*. Mais le tour en est

moins rapide et le souffle moins véhément; les inégalités et les crudités s'y accusent davantage. Barbier affectionne des mots qui n'avaient jamais reçu jusqu'à lui la consécration poétique et dont le lourd réalisme détonne tout à coup et blesse l'esprit, comme choquerait l'oreille le son rauque d'un cornet à bouquin dans un concert d'instruments de cuivre. Sans doute, lorsqu'il peint les *tordions* de cette danse populaire, baptisée d'un nom immonde, comme lorsqu'il peindra plus tard, en termes d'ailleurs moins répugnants, dans le premier acte d'*Erostrate*, les élans de l'amour physique, « son vers, rude et grossier, *reste* honnête homme au fond », mais le lecteur le moins délicat souffre de ses atteintes au goût et aux bienséances. Les audaces d'André Chénier, dans les iambes qui lui ont servi de modèles, atteignent et parfois même peut-être dépassent les siennes; cependant elles choquent moins, parce qu'elles sont fondues avec un art supérieur dans le tissu du style. Barbier, lui, ne cherche point à les fondre; au contraire, on dirait qu'il s'applique à les détacher. Il y a là une part de tempérament et une part de calcul, une absence d'art et un procédé.

Mais ce qui frappe le plus dans la suite de ses *Iambes*, et aussi, même à travers sa décadence littéraire, dans le développement ultérieur de l'œuvre d'Aug. Barbier, c'est son progrès moral. A coup sûr, la *Curée* est l'œuvre d'un cœur honnête, indigné devant le spectacle de la convoitise et de la bassesse humaine et qui ressent « ces haines vigoureuses que doit donner le vice aux âmes vertueuses. » Seulement le poète, à cette date, semble en proie à l'ivresse révolutionnaire. Sa liberté est celle des barricades. Il en fait une *virago* sanglante, dont Eugène Delacroix s'est inspiré pour le tableau qu'il exposa peu de temps après. Il chante, en vrai jacobin, « la grande populace et la sainte canaille ». Mais bientôt il voit l'émeute au pied rebelle, « battant les murs comme une femme soûle », dévaster Saint-Germain l'Auxerrois et l'archevêché, et il éclate en une magnifique objurgation :

Tout tombe, tout s'écroule avec la grande croix :
Christ est aux mains des Juifs une seconde fois.
O ma mère patrie, ô déesse plaintive!
Verrons-nous donc toujours dans la ville craintive
Les pâles citoyens déserter leurs foyers?...
Patrie, ah! si les cris de ta voix éplorée
N'ont plus aucun pouvoir sur la foule égarée;
Si tes gémissements ne sont plus entendus,
Les mamelles au vent et les bras étendus,
Mère désespérée, à la face publique
Viens, déchire à deux mains ta flottante tunique,

Et montre aux glaives nus de tes fils irrités,
Les flancs, les larges flancs qui les ont tous portés!

En août 1830, il chantait la Liberté qui veut qu'on l'embrasse avec des mains rouges de sang. En mai 1831, dans l'*Idole*, il reprend en partie sa comparaison pour l'appliquer au peuple, mais cette fois avec mépris et non plus avec admiration. Paris,

Que les peuples émus appellent tous la sainte
Et qu'ils ne nomment qu'à genoux,

au lendemain des journées de Juillet, est devenu, l'année suivante,

Une infernale cuve,
... Un volcan fumeux et toujours en haleine,
Qui remue à longs flots de la matière humaine;
Un précipice ouvert à la corruption,
Où la fange descend de toute nation,
Un abîme aussi noir que le cuvier romain.

Puis il revient encore à l'émeute, et ce n'est plus avec un enthousiasme sans mélange qu'il s'écrie :

O race de Paris, race au cœur dépravé,
Race ardente à mouvoir du fer et du pavé!

Barbier est toujours resté libéral, et même il n'a été révolutionnaire et jacobin qu'un jour. Républicain sincère, il se tenait à l'écart de la république actuelle. Que pouvait-il y avoir de commun entre elle et un homme qui avait l'horreur de l'intolérance et de l'oppression, l'amour de la justice autant que de l'indépendance, la foi en Dieu et le respect du droit? L'auteur des *Iambes*, vieilli et devenu silencieux, regardait de haut les *idoles* du jour et les courtisans de *popularité*. Je suppose qu'il a dû être tenté plus d'une fois, depuis 1870, de refaire la *Curée*. Mais l'inspiration était partie, et la troisième république n'aura pas eu son Auguste Barbier.

Malgré d'énormes défauts, des négligences, des incorrections, de choquantes inégalités; malgré les rimes insuffisantes, les passages pénibles, les chevilles et tout ce qu'un puriste pourrait relever en épluchant les vers de ses meilleures tirades, les *Iambes* demeurent un recueil d'un grand souffle et d'une forte inspiration dans son ensemble. Barbier n'eût-il écrit autre chose, son nom mériterait de ne pas périr. Ajoutons pourtant qu'on fait trop bon marché des œuvres suivantes, et particulièrement de celles qu'on réunit toujours aux *Iambes* dans le même volume. Il y a dans *il Pianto*, un grand effort, souvent heureux, de rénovation poétique. Passer du cuvier parisien « plein d'une vase immonde », au ciel de l'Italie, quel

contraste ! Barbier, par ce nouveau poème, se rapproche du groupe romantique et il s'y rattache. Il prouve que, en dépit des apparences, il avait, lui aussi, ses racines au cénacle. Dans ces lamentations et ces déclamations éloquentes, dont le style toutefois, sous son harmonie plus douce et plus colorée, a gardé sa note originelle, éclatant çà et là en expressions et en images où reparaît tout à coup le Barbier des *Iambes*, que de beaux vers sur la « divine Juliette au cercueil étendue », de ces vers trouvés, dont un seul suffit à révéler un poète, et de ceux qu'on eût le moins attendu de sa part !

Quand l'amour, cet oiseau qui chante au cœur des femmes...
Une fille de mai, blonde comme un épi...
Les superbes troupeaux, à la gorge pendante,
Reviennent à pas lents de la campagne ardente,
Et les pâtres velus, bruns et la lance au poing,
Ramènent à cheval des chariots de foin.

C'est un tableau de Léopold Robert. Tout le monde sait par cœur son admirable sonnet sur Michel-Ange ; Raphaël et d'autres encore ne l'ont guère moins heureusement inspiré.

Puis, après l'Italie, il se tourna vers l'Angleterre, et il écrivit *Lazare*. Nouveau contraste. Cette fois, en chantant le *Gin* et le *Spleen*, *Bedlam*, le *Minotaure*, le *Fouet*, les *Mineurs*, il se retournait du côté de son inspiration primitive. Le défaut principal de *Lazare* est de trop sentir la thèse, — thèse poétique, politique et sociale. On sent que l'auteur s'est imposé un programme à remplir et qu'il le suit point par point. Il a des formules factices et des moules préparés d'avance ; il abuse du dialogue et de la personnification métaphysique. Les négligences, les défaillances, les incorrections, les passages obscurs et pénibles, déjà nombreux dans *il Pianto*, se multiplient dans *Lazare*. Mais de toutes les pages dece poème, il se dégage une impression sombre et profonde. Le ci l de l'Angleterre, ce ciel lourd au fond duquel Barbier nous montre, en images expressives,

Le soleil, comme un mort, le drap sur le visage,
Ou parfois, dans les flots d'un air empoisonné,
Montrant, comme un mineur, son front tout charbonné,

pèse sur le livre, de sa première à sa dernière page, et la *Lyre d'airain* est un poème de misère comparable à la *Chanson de la chemise* de Thomas Hood.

Après *Lazare*, le poète n'est pas mort tout entier. Il se retrouvera encore dans les satires dramatiques et comiques, dans *Erostrate* et *Pot de vin*, puis dans quelques pages des *Chants civils*

*et religieux*, dans quelques sonnets des *Rimes héroïques*, même dans les *Silves* et d'autres recueils que la popularité de sa première œuvre a refoulés dans l'ombre, mais il ne se retrouve plus que par fragments et par échappées. La versification de Barbier se fait de plus en plus rocailleuse, prolixe, prosaïque et laborieuse. La source à demi desséchée roule à travers les broussailles un flot maigre et intermittent. Des pages entières sont rimées *invita Minerva*, mais çà et là on revoit le poète des *Iambes* ou d'*il Pianto* comme dans le morceau d'un miroir brisé. L'inspiration en est généralement d'une grande élévation morale. L'honneur et la loyauté y respirent à chaque page. Le poète a horreur de tout ce qui est vil, et il se sent attiré par tout ce qui est noble :

Quand je vois un brave homme, aussitôt je le chante.

En ouvrant les *Essais de critique spiritualiste* de M. Victor de Laprade, qui m'arrivent pendant que j'écris ces lignes, j'y tombe sur un témoignage éclatant rendu par l'auteur des *Muses d'État* à l'auteur des *Iambes :* « Si jamais satire fut écrite par un poète honnête homme et bon citoyen, par une main loyale au service d'un esprit sensé et d'un cœur droit, c'est le livre qui contient la *Curée*, la *Popularité*, l'*Idole*, *Melpomène*. Quelle hauteur de raison et de sens moral, quelle vigueur, quel éclat, quelle nouveauté de poésie! Si la satire française a quelques pièces à mettre à côté de Juvénal, ce sont les belles pages d'Auguste Barbier. »

Un pareil jugement, que la mort a changé en oraison funèbre, honore l'homme autant que le poète. Dans les œuvres de Barbier, l'un ne se sépare jamais de l'autre. La forme n'est pour lui que le vêtement de l'idée. Il méprisait l'art pour l'art, et les jongleries du poète impassible pour qui les vers ne sont qu'un exercice d'acrobate ou de joueur de bilboquet. On voit. en le lisant, son esprit et son cœur à nu. Tous ses amis nous ont dit quels furent son honnêteté, sa droiture, son désintéressement absolu, sa bonté et sa générosité, égales à son indépendance. Il avait soixante-treize ans quand on songea à le décorer et ne fit jamais rien pour appeler sur son nom les suffrages de l'Académie. Cependant, il fut si heureux d'une élection qu'il n'avait pas sollicitée, qu'en l'apprenant il s'évanouit d'émotion. Ce satirique aux indignations et aux courroux véhéments, mais sans fiel et sans perfidie, était un de ces braves gens comme ceux qu'il a chantés : il faisait le bien ; il était aimé de tous ceux qui l'approchaient et il lui est arrivé plus d'une fois, bien qu'il fût dans l'aisance et qu'il menât une vie modeste, économe et retirée, de dépenser en aumônes au-delà de ses revenus.

Il avait le culte de sa mère, femme très distinguée, qui lui avait inspiré le goût des arts, qu'elle pratiquait elle-même, et à la mémoire de laquelle il a dédié son œuvre de l'inspiration la plus pure, sinon la plus puissante : *les Chants civils et religieux*. Qui ne connaît l'aimable épître du satirique Boileau à son jardinier le vieil Antoine, laborieux valet du plus commode maître. « M. Despréaux, nous apprend Brossette, l'avait trouvé dans sa maison d'Auteuil, lorsqu'il l'acheta, et l'a toujours gardé à son service. » Le satirique Barbier eût pu, lui aussi, adresser une épître au *gouverneur* de son jardin de Fontainebleau, dont il ne voulut jamais se séparer, bien qu'il fût tout cassé par l'âge. Il y a quelques années, une vieille domestique, très dévouée et très pieuse, mourut à son service : l'auteur des *Iambes* la soigna chez lui jusqu'à la fin, reçut son dernier soupir et, après sa mort, il se fit son exécuteur testamentaire en allant porter lui-même à la Propagation de la Foi les quelques milliers de francs qu'elle avait économisés. Son âme était digne de comprendre ce qu'il y avait de touchant dans la dernière volonté de l'humble créature. Aug. Barbier n'était pas seulement un spiritualiste, mais un excellent chrétien, qu'on voyait plus souvent et plus sûrement à la messe de sa paroisse que dans les réunions mondaines, et dont on pourrait dire, selon le mot de Lacordaire, qu'il mourut catholique pénitent et libéral impénitent. Avant d'aller demander au soleil de Nice un peu de chaleur et de lumière pour ses derniers jours, il ne voulut pas s'exposer aux accidents du voyage sans s'être mis en règle avec Dieu, et il me sera bien permis d'ajouter que, lorsqu'il eût accompli ses devoirs religieux, il écrivit à son confesseur, en témoignage de la sincérité de sa foi, une belle lettre qui sera peut-être publiée quelque jour.

Barbier souhaitait vivement qu'on renouât à l'Académie, par l'élection d'un évêque, une tradition à peu près constante dans l'illustre compagnie et nous savons que, dans ses derniers jours, il a exprimé le désir et l'espoir que sa mort devînt l'occasion de cet heureux événement, en désignant le nom que l'opinion publique avait déjà prononcé avant lui. A cet héritier du poète reviendrait naturellement le privilège d'honorer sa mémoire par la lecture de cette profession de foi qui prouverait que l'amour de la liberté se concilie parfaitement avec le respect des lois de l'Église et qu'on peut être républicain, depuis plus longtemps que les maîtres du jour, sans pour cela être athée.

Victor Fournel.

---

# LES LETTRES PASTORALES

## EN 1882

---

On formerait une bibliothèque avec les lettres pastorales que les évêques de France ont adressées, ne fût-ce que depuis le seizième siècle, à leur clergé et aux fidèles. On pourrait en faire toute une apologie de l'Église; on y trouverait tout un enseignement de la religion. Les belles pages n'y manqueraient pas; beaucoup en furent écrites par les princes de notre éloquence sacrée. Mais ces lettres pastorales seraient aussi des documents bien précieux pour l'historien : la plupart sont, en effet, des témoignages de toutes les grandes émotions morales ou intellectuelles que, tantôt dans ses agitations civiles, tantôt dans ses perturbations sociales, la France a tour à tour ressenties. Car à laquelle de ces émotions l'Église a-t-elle pu rester indifférente? Est-il une seule des querelles de l'esprit français, une seule des souffrances du cœur humain, qui ne l'ait obligée à intervenir, soit pour éclairer les âmes, soit pour les pacifier? Et n'a-t-elle pas dû, de génération en génération, selon le trouble nouveau des intelligences ou des consciences, recommencer, sous une nouvelle forme, la démonstration de ses vérités éternelles?

C'est un de ces témoignages que l'historien de ce temps pourra surtout recueillir dans les lettres pastorales de 1882. L'Église n'a plus seulement à défendre la religion contre des erreurs, mais à la préserver contre des lois : c'est l'État tout entier, avec toutes ses forces, que les radicaux qui gouvernent la république ou qui aspirent à la gouverner, veulent armer contre l'Église. Plus un de ses principes, plus une de ses traditions qu'on n'ose nier ou bafouer; plus un lieu où l'on ne vienne lui contester ses droits et même ses devoirs; plus une de ses leçons, plus un de ces bienfaits qu'on ne méconnaisse; on prohibe ses cérémonies; on lui interdit l'école et l'hôpital; on supprime ses communautés; on arrache des murs ses crucifix; et. parmi ses autels, il y en a qu'on prétend déjà lui reprendre. Il fallait bien que les évêques, non contents d'affirmer les dogmes et les préceptes du catholicisme, protestassent contre les sophistes et contre les despotes, plus ou moins athées et révolutionnaires, qui s'apprêtent à détruire ainsi toutes les libertés de

l'Église, après en avoir tourné en dérision toutes les doctrines; et c'est pourquoi une partie des lettres pastorales qui ont été faites pour la période du carême, cette année, ont pour sujet l'une de ces douloureuses controverses ou de ces graves menaces.

Qu'est-ce, pour le monde, que cette Église tant attaquée? Quelle en est l'institution divine? quelles en sont les nécessités saintes? à quelles inimitiés elle résiste immortellement? quelles ont été les luttes et les victoires de ses martyrs, de ses pontifes, de ses docteurs et de ses serviteurs? comment elle garde l'Evangile? Quelle assistance les catholiques lui doivent dans sa situation actuelle? A quels titres elle a mérité leur amour et la reconnaissance de l'humanité? Six lettres pastorales [1] nous l'auront dit, dans un langage souvent admirable. Entre toutes, celle de Mgr Ramadié, archevêque d'Alby, célèbre avec une noblesse d'accent particulière les vertus qu'a l'Église pour contenter ou consoler l'homme, pour moraliser la société, pour consolider l'État et pour attacher le citoyen à la patrie. « A Dieu ne plaise, s'écrie-t-il, que nous accusions les ennemis de l'Église d'avoir renoncé à toute idée généreuse! Des inclinations heureuses, le cri de la conscience, une honnêteté naturelle et surtout une bonne éducation chrétienne peuvent conserver dans des âmes privilégiées le sens moral. Mais nous sommes convaincus que les principes d'ordre public qui sont la base des sociétés sont affermis par nos doctrines, et que l'on se rend coupable de lèse-nation en s'efforçant de les affaiblir. Nous prétendons que ces principes, pour résister aux tentations violentes de l'intérêt privé, aux circonstances critiques auxquelles la probité morale et l'honnêteté politique sont souvent exposées, et au torrent des idées malsaines, ont besoin d'un secours et d'un courage surhumains que Dieu seul peut donner. Nous affirmons que l'Église rend ces principes sensibles au cœur et à l'intelligence, tandis qu'ils échappent pour l'ordinaire à la multitude incapable d'en apprécier la valeur et aux passions violentes qui refusent de les suivre. Nous ajoutons enfin que les motifs religieux sont de tous les plus efficaces pour obliger les citoyens à remplir avec fidélité leurs devoirs envers la Patrie, et nous n'hésitons pas à conclure que professer l'athéisme légal, vouloir séparer l'État de l'Église, c'est ôter à une nation une force

[1] Ce sont celles de Mgr l'archevêque de Reims : *L'institution divine de l'Église*; de Mgr l'archevêque de Sens : *L'Église gardienne de la vérité*; de Mgr l'évêque d'Hermopolis : *Les épreuves de l'Eglise*; de Mgr l'évêque de Rodez : *De la triple lutte qu'a soutenue l'Église, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et de la triple victoire qui a toujours suivi cette lutte*; de Mgr l'évêque d'Aire : *La situation actuelle de l'Église et les devoirs qui en résultent pour les fidèles*; de Mgr l'archevêque d'Alby : *L'amour et la reconnaissance dus à l'Église.*

énergique, un don précieux de la Providence. Tertullien était fier d'opposer à la persécution le courage et la fidélité du patriotisme chrétien; cette légitime fierté, nous la partageons. Il ne serait pas nécessaire, pour la justifier, de remonter le cours de l'histoire. A toutes les époques, hier et aujourd'hui, et il en sera ainsi demain, les plus pieux enfants de l'Église furent toujours les plus vaillants et les plus généreux amis de leur pays. C'est que la Patrie est considérée à l'école de l'Eglise comme une mère généreuse, comme le centre de tout ce qui nous est cher, comme l'objet des sollicitudes de la Providence, et, quand il s'agit de la France, comme le monument splendide de sa sagesse et d'un amour de préférence. En compromettre l'ordre, en troubler seulement l'harmonie serait un attentat contre la loi divine, une profanation et une sorte de sacrilège. »

L'Église, qui met et qui tient, avec tant de constance, devant le regard de l'individu l'idéal de la perfection, n'en offre-t-elle aucun à la société ? L'Église a-t-elle la crainte et la haine du « progrès » ? Non certes. Qu'on se rappelle tout ce qu'a fait le christianisme, depuis dix-huit siècles, pour améliorer, non seulement l'homme et la condition humaine, mais la société tout entière avec toutes ses classes et toutes ses professions; qu'on interroge l'histoire contemporaine elle-même: qu'on analyse tous les éléments qui composent le bien et qui constituent le bonheur dans la société comme dans l'individu : on constatera que la religion n'a rien qui soit hostile ou même étranger au « progrès ». Mgr l'archevêque de Tours et Mgr l'évêque du Mans le prouvent surabondamment dans deux lettres pastorales [1] que nous signalerions volontiers à l'attention de nos réformateurs « modernes », si nous ne savions combien ceux-ci se sont habitués et se plaisent à ne pas vérifier les mots dont ils sont les dupes !

Les sectaires de l'école matérialiste déclarent qu'entre la morale chrétienne et ce qu'ils appellent sommairement, orgueilleusement, « la science », il y a désormais une contradiction invincible. Quelle est donc cette science, cette métaphysique des sciences, qui permet de dénier à la morale du Christ son autorité divine? Et, parmi les lois découvertes par nos savants dans la nature ou dans l'histoire, quelle est celle qui permet d'établir dans la conscience humaine une morale sans Dieu? Quelle est celle qui permet de traiter comme des prescriptions fictives, comme des commandements fabuleux et superstitieux, les devoirs de justice et de charité que le christianisme nous enseigne? Mgr l'évêque de Soissons a répondu

[1] Mgr l'archevêque de Tours: *Les conditions de la véritable civilisation*; Mgr l'évêque du Mans: *La vraie civilisation*.

à cette assertion des positivistes, tandis que Mgr l'évêque de Châlons démontrait, avec toutes les lumières du théologien et même du philosophe, que la science ne détruit pas la religion et que la religion n'est pas l'ennemie de la science : « Ce que l'Église combat et réfute, à notre époque, dit-il, ce n'est point la science, ce sont les écarts et les abus de quelques-uns de ceux qui en représentent une part aujourd'hui. Ainsi, par exemple, quand l'Église montre l'inanité des efforts des évolutionnistes qui, sans preuve, affirment avoir trouvé dans des rudiments informes, dans les plus basses régions de l'animalité, les évolutions auxquelles l'homme devrait, selon eux, son origine, elle ne combat pas la science : elle repousse les savantes chimères des évolutionnistes. Lorsque l'Église combat quelques spécialistes matérialistes ou athées, elle réfute l'athéisme et le matérialisme, et elle appuie ses arguments à l'autorité de savants bien autrement considérables et infiniment plus nombreux que ceux qu'on lui oppose. Ce que les Bacon, les Newton, les Pascal, les Leibnitz, les Descartes, ce que tant de savants immortels des siècles passés, tant d'hommes éminents du siècle présent ont cru et ont adoré, à savoir, le Dieu créateur, le Dieu de l'Évangile, nous pouvons aussi le croire, l'adorer, le défendre sans pour cela nier la science et faire acte d'hostilité contre elle. Non, l'Église n'est pas hostile à la vraie science, elle ne condamne que la fausse science, ses vaines hypothèses, ses chimères et ses abus. »

Deux de nos archevêques, ceux de Cambrai et de Bordeaux, signalent par des traits généraux les erreurs et les passions qui s'acharnent le plus vivement aujourd'hui contre la foi chrétienne. Mgr l'évêque du Puy et Mgr l'évêque de Bayonne indiquent spécialement quelques-uns des « périls de l'époque présente » : la licence des livres impies et des livres obscènes, l'interdiction du catéchisme dans les écoles. De même, Mgr l'évêque de Nevers, Mgr l'évêque d'Angoulême et celui de Périgueux précisent le mal que « la mauvaise presse », « l'abus de la presse » fait à la religion et au clergé; ils exhortent les familles à surveiller avec plus de soin que jamais les lectures des enfants. Mais c'est de l'instruction religieuse que se préoccupent le plus les évêques. Dix de leurs lettres pastorales[1] avertissent les parents des devoirs qu'ils ont à

[1]Son Éminence le cardinal archevêque de Toulouse : *Nécessité de l'instruction religieuse*; Mgr l'évêque de Pamiers : *L'instruction religieuse des enfants*; Mgr l'évêque de Laval : *L'importance pour les fidèles de l'instruction religieuse et paroissiale*; Mgr l'archevêque d'Aix : *L'instruction religieuse*; Mgr l'évêque de Fréjus : *L'éducation chrétienne des enfants*; Mgr l'évêque d'Evreux : *Des devoirs des parents envers leurs enfants, spécialement en ce qui concerne l'éducation religieuse*; Mgr l'évêque de Clermont : *L'instruction religieuse qui doit être donnée aux enfants*; Mgr l'évêque de Carcassonne :

observer et des droits qu'ils ont à revendiquer, dans les circonstances actuelles. Avertissement que Mgr Perraud, évêque d'Autun, résume si nettement ainsi : « Veillez, parents chrétiens, et veillez d'autant plus que de plus redoutables périls menacent le présent et l'avenir de vos enfants. Sachez précisément ce qu'on leur enseigne, et plus peut-être encore ce qu'on ne leur enseignera pas, dans ces écoles d'où l'on veut impitoyablement bannir toute immixtion des pensées religieuses dans les matières de l'enseignement. Faites-vous indiquer par des hommes compétents l'exacte portée des lois nouvelles, pour n'être pas exposés par ignorance à laisser périmer ceux de vos droits qu'elles ont encore laissés debout; sachez précisément ce que vous pouvez, puis ayez le courage de le vouloir et d'agir en conséquence. Suppléez surtout par une sérieuse éducation domestique à cette immense lacune de l'enseignement religieux qui constitue la plus grande victoire des adversaires du christianisme sur ses défenseurs. Redoublez de vigilance pour vous assurer que vos enfants fréquentent avec assiduité le catéchisme paroissial; et, afin d'empêcher le silence systématique et légal du maître à l'égard de la religion, d'incliner ces jeunes âmes à l'indifférence ou au mépris en ce qui touche à vos plus chères croyances et aux habitudes traditionnelles de votre foyer, faites-vous une obligation de rappeler vous-mêmes à vos enfants les devoirs essentiels du chrétien. Prémunissez-les par vos paroles et par vos exemples contre cette neutralité funeste qui ne tarderait pas à dégénérer en négation formelle ou en hostilité positive. En un mot, N. T. C. F., ne négligez rien pour que des lois, inspirées par la haine des idées religieuses, n'engendrent pas comme nécessairement des habitudes d'impiété, d'où résulteraient la perte éternelle de vos enfants et la ruine de notre chère France. »

Le vénérable archevêque de Paris, Mgr Guibert, gémit d'un autre mal, commis également au nom prétendu de la tolérance et de la liberté; il se plaint des règlements qui, dans les hôpitaux, privent le malade de l'assistance du prêtre, en forçant le mourant à solliciter lui-même cette assistance selon des formalités que le dédain irréligieux des nouveaux administrateurs peut lui rendre pénibles ou barbarement tardives : « Il se forme parmi nous, selon la remarque hélas! trop juste de Mgr Guibert, une école impie qui voudrait rompre avec le passé, séparer la bienfaisance de la religion, réduire l'assistance au soin des corps et, à côté de l'*école sans Dieu*, montrer au monde étonné cette autre nouveauté non moins déso-

*L'éducation chrétienne*; Mgr l'évêque de Cahors : *Nécessité de l'instruction religieuse*; Mgr l'évêque d'Autun : *Les droits et les devoirs des parents.*

lante : *l'hôpital sans Dieu.* L'idée de faire appeler un prêtre de paroisse pour chaque malade qui le demande, dans un hôpital qui compte plusieurs centaines de lits, dénote ou une grande inexpérience, ou un dessein caché de supprimer le ministère pastoral. » Mais il faut aussi aux Hérold de cette république, comme à ses Blanqui, des funérailles sans Dieu. Mgr Besson, évêque de Nîmes, condamne énergiquement la scandaleuse coutume qu'en ont prise certaines bandes de francs-maçons, ces charlatans qui, dans la rue, parent leur boutonnière d'immortelles tout en dissertant, dans leurs loges, contre l'immortalité de l'âme. « Que font, dans ce convoi, les enfants de nos écoles? demande Mgr Besson. De quel droit les appelle-t-on à les suivre? Ils ont encore dans les mains le catéchisme qui leur parle de Dieu, de l'âme, de l'éternité, et vous les envoyez braver Dieu, nier l'âme et se railler de l'éternité derrière le cercueil d'un homme qui est mort en protestant contre tous les cultes. Ne vous excusez point sur les hautes fonctions que le défunt a remplies. Plus il était élevé dans la société, plus le spectacle qu'il donne la déprave et la pervertit... Que font dans ce convoi les instituteurs publics? De quel droit, à quel titre requérez-vous leur présence? L'antiquité les aurait déclarés indignes d'enseigner la jeunesse, s'ils avaient suivi les contempteurs des dieux jusqu'au tombeau. Respectez leur mission, épargnez-leur une honte qui tacherait leur robe, et, si vous voulez qu'on les honore, renoncez donc à en faire les serviteurs de la libre-pensée... Serait-il vrai qu'on eût appelé aux enterrements civils, par lettres de service, des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, dernières institutrices congréganistes d'une école communale? »

Parmi tant de dangers, au milieu de tant de défaillances ou d'oublis, les vertus qui nous sont les plus nécessaires, religieusement et même socialement, c'est le courage, c'est le respect : d'une part, le courage qui non seulement nous donne la force de la résistance et le goût du sacrifice, mais qui nous apprend à reconnaître nos fautes et à les réparer; d'autre part, le respect qui nous fait aimer la grandeur en même temps que l'ordre et qui sauvegarde la famille et la société en même temps qu'il sert la religion. Ces deux vertus, dont nous avons tant besoin en France et maintenant, Mgr l'évêque de Tarentaise et Mgr l'évêque de Limoges nous les prêchent dans leurs lettres pastorales. « Opposons, comme nous y invite généreusement Mgr Turinaz, l'affirmation énergique et complète au doute et à la négation, la manifestation loyale et vaillante aux concessions du respect humain et à l'audace des ennemis de Dieu, le dévouement à l'égoïsme, le zèle ardent pour toutes les œuvres catholiques aux efforts incessants de l'erreur et de la cor-

ruption; opposons aux défaillances honteuses, aux défections criminelles la grandeur et la puissance du courage chrétien. Travaillons et marchons dans la nuit, en attendant le jour; traversons la forêt sombre, gravissons les rudes sentiers pour arriver aux régions sereines de la sécurité et de la lumière, de la sérénité et de la paix. » Il y a dans la lettre pastorale de Mgr Lamazou une belle parole qu'il nous faut graver dans nos mémoires : « On est déjà respectable, lorsqu'on est consciencieusement respectueux », respectueux de Dieu et de la religion, respectueux de tous les droits et de tous les devoirs. Combien cette discipline chrétienne serait efficace aujourd'hui dans notre pays divisé, dans nos maisons affaiblies, dans nos cités tumultueuses! Mgr Lamazou a bien raison de l'affirmer : « Dans nos sociétés démocratiques, travaillées par un sentiment exagéré de l'égalité, le respect s'impose, plus nécessaire que jamais. L'idée de respect est un complément inséparable de l'idée de Dieu. Le véritable respect, celui qui relève l'individu et consolide la société, a donc la religion pour fondement et soutien. Un homme n'est pas grand, parce qu'il est riche et heureux, mais parce qu'il est fidèle à sa conscience et à son devoir. Une nation n'est pas supérieure aux autres parce qu'elle a plus de soldats et de canons, mais parce qu'elle aime Dieu et la justice, parce qu'elle respecte le droit et le devoir. Si nous voulons être chrétiens, foncièrement chrétiens, respectons Dieu, respectons nos semblables, sachons aussi nous respecter nous-mêmes. »

Les lettres pastorales de nos évêques sont pleines, on le voit, des conseils qui nous sont le plus opportuns, dans nos luttes sociales et religieuses, et la modération ne manque pas plus à ces conseils que l'opportunité. Mais les questions du jour ne leur font pas négliger celles de l'éternité. Nous pourrions mentionner trente à quarante lettres pastorales qui sont purement dogmatiques et qui recommandent à la fidélité du chrétien tout ce que, depuis dix-huit siècles, l'Église lui ordonne de croire, d'espérer ou de pratiquer. Quel que soit le sujet de leurs instructions, les évêques de France se seront dignement acquittés, cette année encore, des obligations de leur difficile apostolat. L'épiscopat français tout entier a certainement pour maxime ces mots de Léon XIII, que Mgr Place a entendus et qu'il cite dans la lettre pastorale où il raconte son dernier voyage de Rome : « Il faut faire notre devoir... Il faut nous dévouer, nous dévouer toujours, nous dévouer sans mesure et au besoin jusqu'au sacrifice de notre vie. »

Louis Joubert.

---

# MÉLANGES

## LES PÊCHEURS

Par Antoine CAMPAUX [1]

M. Antoine Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, vient de publier un poème religieux, qui n'est pas un commentaire, un développement des textes sacrés, mais l'exposé de ce qu'a dû être la partie de la vie de Jésus-Christ, sur laquelle le silence des évangiles est presque complet; c'est le récit, d'après les conjectures d'un poète chrétien, des semaines qui séparent la dernière journée de travail de Jésus, le charpentier, de son apparition comme Christ, sur les bords du lac de Génézareth.

L'œuvre se divise en huit compositions, huit tableaux, qui portent ces titres : *Une séance au sénat romain*, *L'atelier de Nazareth*, *Les adieux de Jésus*, *La vision de Marie*, *Une fête chez Hérode*, *La barque de Simon*, *Jérusalem*, *Sur la rive du lac.*

Les grandes lignes du paysage splendide au milieu duquel les scènes se déroulent, la majesté des souvenirs, la figure divine vers laquelle le regard demeure constamment fixé, communiquent à ces pages, écrites avec talent, sous l'inspiration d'un sentiment très élevé, quelque chose de la grandeur d'un si admirable sujet.

« Quel nom, — dit excellemment M. Campaux dans la préface, — que celui de l'Auteur et des instruments de la révolution religieuse et sociale la plus profonde qu'ait jamais remué le monde, que le nom de Jésus, l'incomparable docteur de la montagne des Béatitudes et de l'école des champs, le divin semeur des paraboles, le premier, le seul qui, de la rencontre du riche et du pauvre, ce redoutable problème de la question sociale, ait jamais pu faire la rencontre de l'amour; qui, à la vue des multitudes affamées accourues sur ses pas dans le désert, pour se rassasier de ses paroles, laissait échapper de son cœur et de ses lèvres ces mots que rien ne pourra jamais faire oublier à l'humanité tant qu'elle aura un cœur et une mémoire : *Misereor super turbas; j'ai pitié de ces foules.*

J. L.

[1] Nancy, Paris 1882. Berger-Levrault et Cᵉ, éditeurs.

# REVUE DES SCIENCES

---

Histoire naturelle. — La force des crocodiles. — Souvenirs de voyage. — Un coup de mâchoire de caïman. — Les alligators du lac de Nicaragua. — Déjeuner des caïmans. — Les crocodiles du Muséum de Paris. — Mesure de la puissance musculaire des mâchoires. — Chemins de fer : fanal électrique à l'avant des locomotives. — Nouvelle lampe à lumière fixe ; illumination de la voie devant les trains. — Progrès de l'industrie du gaz : les brûleurs intensifs Siemens. — Les foyers de la place du Palais-Royal. — Intensité de 42 carcels. — Economie réalisée. — Caractéristique du système. — La consommation du gaz en France. — Hygiène publique : Traitement des balayures et des ordures ménagères. — Transformation des détritus des rues en force motrice. — Géologie : un coup de sonde heureux. — Un geyser en France. — Physique terrestre : influence de la pression barométrique sur le débit des sources. — Science militaire : un nouveau canon à 15 kilomètres de portée. — Variété : Appareil pour détruire les hannetons.

La force des mâchoires des crocodiles est proverbiale. Nous avons pu en juger de près en Amérique centrale. Nous avions fait prisonnier un caïman d'environ 3 mètres de longueur sur les bords du San-Juan, au Nicaragua. Une fois traîné hors de l'eau, l'animal était devenu d'une docilité parfaite. Quatre hommes l'avaient garrotté et lié à un gros arbre. Il faisait le mort. On tira sur lui, les balles ricochèrent ; on lui ouvrit le museau et l'on parvint à y introduire une grosse bûche de bois. L'ouverture était largement suffisante pour qu'on pût apercevoir les tissus rouges de l'arrière-bouche. Des Indiens se servirent de cette cavité béante comme d'une cible. Les balles pénétraient dans le tissu ; le crocodile conservait son immobilité ; un soldat nicaraguien, après une demi-heure d'exercice de tir, impatienté de l'étonnante placidité du crocodile, le piqua fortement d'un coup de baïonnette à la jointure de l'épaule.

Le crocodile fit un soubresaut furieux, abattit la mâchoire supérieure sur l'inférieure, en écrasant avec bruit l'énorme cotret qui les tenait séparées. Le bois fut réduit en morceaux. On ne s'approcha plus que très respectueusement de l'animal. Le lendemain matin, quand on

vint le visiter, on trouva le place libre. Les cordes étaient rompues; le caïman, qui paraissait se résigner à la captivité pendant notre présence, après nous avoir trompés sur ses intentions serviles, s'était débarrassé de ses liens; il avait simplement et sans efforts regagné le lac de Nicaragua, situé à 50 mètres environ de l'arbre où il avait été attaché.

Rien de rusé comme un caïman! Que d'heures nous avons passées à étudier leurs mœurs. Que de fois nous avons failli être victimes de leurs pièges. Ils se groupent souvent sur le rivage, entre les hautes herbes et les troncs d'arbres; de loin, on croirait voir un arbre déraciné ou une racine creusée par l'eau, le canot accoste, on va débarquer; mais la grosse souche, à moitié cachée dans les joncs, remue brusquement, c'est un crocodile qui, d'un coup de mâchoire, renverserait l'embarcation. Il faut reculer sans perdre une seconde. Et leur déjeuner au soleil! Ils sont rangés sur le sable ou dans les anfractuosités du littoral; avec une lorgnette, on peut les voir sans les gêner. Leur museau est grand ouvert; on dirait de deux grandes lames de bois noir écartées et peintes en rouge à l'intérieur. L'animal est au repos; les mâchoires ouvertes sont comme immobilisées. Les mouches, moucherons, insectes, voltigent autour de cet entonnoir de viande; ils entrent dans la cavité, s'y installent, sucent le sang des tissus; ils pénètrent par légions. Les deux mâchoires conservent leur immobilité. Bientôt l'intérieur du museau est noir de mouches; on ne voit plus le rouge sanguinolent des tissus. Attention! Tout à coup, on entend un bruit sec. Les deux mâchoires se ferment brusquement. Le crocodile avale d'un coup des milliers de victimes. Puis le museau s'ouvre encore. A tout à l'heure, la seconde fournée! Les crocodiles font ainsi chaque jour une consommation énorme de mouches.

Le spectacle dont nous avons été témoins à San-Carlos de Nicaragua nous avait donné une haute opinion de la puissance musculaire des crocodiles. MM. les docteurs Regnard et Blanchard viennent de nous en fournir une mesure exacte. M. James, notaire à Saïgon, avait envoyé à M. Bert dix crocodiles qui furent transportés à Toulon dans des cages qui ne pesaient pas moins de 3000 kilogrammes. Ces crocodiles furent de là transmis à la Sorbonne et enfin au Muséum de Paris. Quelques-uns de ces crocodiles atteignaient aussi 3 mètres du museau à l'extrémité de la queue; ils pesaient 70 kilogrammes. MM. Regnard et Blanchard ont fixé quelques-unes de ces bêtes féroces sur des tables. La mâchoire inférieure fut attachée par une grosse corde à un crochet vissé à une poutre du plafond du laboratoire. La mâchoire inférieure fut fixée à la table elle-même, solidement reliée au plancher. Enfin, sur le trajet de la corde reliée à la mâchoire supérieure, on intercala un dynamomètre.

On excita l'animal par une secousse électrique, et la mâchoire s'abaissa comme dans l'expérience du Nicaragua. Le dynamomètre en se tendant sous l'effort permit de mesurer la force du muscle masséter qui commande le mouvement de la mâchoire. Tout calcul fait, le crocodile expérimenté de $2^{m},42$ de longueur et du poids de 55 kilogrammes développe un effort de 700 kilogrammes. Et l'animal était évidemment très affaibli par la traversée et par son séjour à Paris.

Il ne faut pas oublier qu'au début toute cette force ne s'applique qu'aux quatre grands crocs qui débordent toutes les autres dents de la mâchoire; elle est concentrée sur un espace extrêmement réduit. MM. Regnard et Blanchard évaluent que la pression produite au commencement par la force de l'animal doit être voisine de 400 atmosphères. C'est une pression énorme.

Les mêmes expérimentateurs ont déterminé, par le même moyen, la pression développée par un chien de chasse du poids de 20 kilogrammes et d'assez grande taille. L'effort produit correspond de même à 100 atmosphères. Donc, si 1 kilogramme de chien produit 8 kilgr.,25 de force massétérienne, 1 kilogramme de crocodile produit 12 kilgr.,8. Le crocodile est donc, toutes proportions gardées, environ un tiers plus fort qu'un chien qui aurait le même poids que lui.

Conclusion. — Ne pas approcher les crocodiles de trop près.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a entrepris quelques essais intéressants d'éclairage de la voie par une lampe électrique installée à l'avant des locomotives. Le difficile était de trouver une lampe électrique ne s'éteignant pas sous l'action répétée des trépidations des trains. On sait que la fixité de la lumière est liée à l'écart constant des deux baguettes de charbon, entre lesquelles jaillit l'arc électrique. A l'état d'immobilité, ou même de mouvement sans choc, beaucoup de lampes pourraient bien fonctionner; le régulateur Serrin fonctionne à bord des navires, parce que les mouvements de roulis et de tangage ne donnent lieu à aucun choc; mais les cahots, les trépidations d'une locomotive, rendaient le problème difficile à résoudre.

MM. Sedloczek et Wikulill ont cependant imaginé un dispositif très ingénieux, qui rend le système assez simple pour être installé sur une locomotive. Les trépidations et les chocs n'empêchent pas la constance de l'écart des baguettes de charbon, et la lumière obtenue est très régulière.

Voici un rapide dessin du système. Deux tubes verticaux d'inégal diamètre réunis par un tube horizontal. Dans les tubes, de la glycérine. Deux pistons avec leur tige glissent dans ces tubes, suivant l'ascension ou la descente de la glycérine. Une des tiges se recourbe comme une

potence, de façon qu'une baguette verticale de charbon, qui est fixée à son extrémité, vienne en regard d'une seconde baguette verticale fixée à l'autre tige. Il est clair que, d'après cette disposition, tout choc qui tend à soulever un des pistons soulève aussi l'autre, et par suite les deux charbons conservent leur écart. Cet écart est déterminé une fois pour toutes; il dépend de la hauteur d'un des pistons, par rapport à l'autre. Cette différence de niveau est maintenue constante à l'aide d'un stratagème très simple.

Dans le tube horizontal est placé un piston-robinet qui, en glissant un peu, supprime toute communication entre les deux tubes verticaux. Le piston est commandé par un électro-aimant excité par le courant qui passe par les charbons.

Le charbon inférieur s'est-il consumé et l'écart grandit-il, aussitôt le courant électrique passe moins facilement, son intensité est diminuée; aussi l'électro-aimant perd de sa force, et le piston qui empêchait les deux tubes de communiquer les met en relation; le piston qui soutient la baguette supérieure descend et rétablit l'intervalle voulu. A ce moment, l'électro-aimant reprend sa force normale, et le piston-robinet ferme toute communication. Et ainsi toujours, à mesure que l'écart change de valeur.

D'après le rapport de l'ingénieur chargé du service central du matériel du Nord, cette lampe s'est très bien comportée aux essais. Elle était alimentée par une machine dynamo-électrique Schuchert installée sur le devant de la locomotive et empruntant sa force à un petit moteur Brotherhood à trois cylindres. On évalue à trois chevaux environ la puissance motrice empruntée à la chaudière de la locomotive. La lampe et son réflecteur étaient environ à $3^{m},50$ au-dessus du niveau des rails.

L'éclairage ne s'est jamais interrompu, qu'elle qu'ait été la vitesse de marche : de Paris à Dammartin, l'express fait 75 kilomètres à l'heure. Au moyen de la lumière électrique, le mécanicien a toujours pu distinguer nettement la voie et les tranchées par belle nuit au delà de 250 mètres. Les ouvrages d'art, les maisons de garde, s'apercevaient au delà de 500 mètres. Les agents placés sur la voie voyaient facilement les objets éclairés par le phare quand il était encore à 800 mètres d'eux. La lumière n'altérait en rien la visibilité et les couleurs distinctes des signaux. Les mécaniciens des trains croisants n'étaient éblouis que s'ils regardaient avec persistance la lumière, et encore ils apercevaient très bien les feux et les signaux. L'éblouissement après fixation persistante était très diminué, quand chaque locomotive était muni d'un fanal électrique...

On peut conclure de ces expériences qu'il est possible d'illuminer la voie à au moins 300 mètres avec l'éclairage électrique. C'est un

point important et qui décidera sans doute les Compagnies à adopter le nouveau mode d'éclairage dans un avenir prochain.

Si la lumière électrique est à la mode et fait son chemin malgré certaines imperfections, il ne s'ensuit pas pour cela que le gaz ait renoncé à la lutte. On vient d'établir, à Paris, sur la place du Palais-Royal, quatre foyers à gaz très puissants qui rivalisent certainement par l'intensité et la beauté de l'éclairage avec les foyers électriques. Ces foyers sont établis sur des refuges, munis de candélabres dans des lanternes monumentales; ils sont du type Siemens. C'est rue du Quatre-Septembre qu'apparurent pour la première fois les brûleurs intensifs de la Compagnie parisienne. Ces becs sont fondés sur ce principe, que l'effet utile augmente avec la consommation du gaz. Les becs papillons de la ville de Paris produisent une intensité de 1 carcel 10, avec une consommation de 140 litres, soit 127 litres par carcel. Les becs intensifs de la rue du Quatre-Septembre sont formés de 6 becs papillons accolés en hexagone sur une circonférence de $0^{m},15$ de diamètre et consommant chacun individuellement 233 litres. Le brûleur dépense au total 1400 litres de gaz à l'heure, en produisant une intensité de 13 carcels, soit 105 à 107 litres par carcel. L'économie est donc sensible.

Les brûleurs intensifs Siemens réalisent sur ce système un très grand progrès. En effet, ils sont formés de 32 becs consommant 1600 litres à l'heure et donnant 42 carcels d'intensité. Chaque carcel est donc obtenue avec une consommation de 38 litres seulement; ce qui met le prix de la carcel à 1 centime par heure. C'est un résultat remarquable.

L'invention est due à M. Frédéric Siemens (de Dresde). On sait que le gaz est composé d'hydrogène, d'oxyde de carbone, d'hydrogène protocarboné et de carbures plus riches. Les trois premiers gaz en brûlant ne donnent pas de lumière bien vive; ce sont les carbures qui, en se décomposant à haute température, rendent libres des particules charbonneuses qui, portées à l'incandescence, engendrent l'éclat lumineux. Ce sont les matières solides qui fournissent le pouvoir éclairant dans l'arc électrique comme dans la flamme. Les intensités lumineuses croissent très rapidement avec la température. M. Siemens a cherché à augmenter la température de la combustion. Or l'air qui afflue ordinairement autour des becs pour alimenter la flamme d'oxygène est de l'air froid, l'azote qui, mélangé à l'oxygène, constitue l'air est un gaz inutile; il emporte de la chaleur, et d'autant plus qu'il se trouve dans l'air environ trois quarts d'azote pour un quart d'oxygène. M. Siemens a eu l'excellente idée de ne faire arriver au contact de la flamme que de l'air préalablement chauffé, et c'est le foyer lui-même qui se charge de cette besogne préparatoire.

Le gaz s'échappe d'une couronne percée de trous; au lieu de s'élever en brûlant, la flamme se recourbe entraînée dans un tuyau central; les gaz descendent et s'en vont par un autre tuyau recourbé comme celui d'un calorifère; ce tuyau-cheminée remonte ensuite et s'en va porter les gaz au-dessus de la lanterne. L'air extérieur pénètre le long du candélabre par un tuyau qui enveloppe celui que suivent les gaz de la combustion pendant leur descente. L'air s'échauffe ainsi et vient déboucher par filets indépendants tout autour de la couronne par laquelle sort le gaz. L'air chaud brûle le gaz et donne un éclat considérable à la lumière.

Les becs intensifs Siemens fournissent une solution économique qui permettra sans doute d'obtenir à bon compte des foyers lumineux, puissants, comparables par l'intensité aux foyers électriques, mais dépourvus de cet éclat gênant et de cette teinte violacée que l'on reproche à la lumière de l'arc voltaïque. La fixité de la lumière Siemens est parfaite.

Quelques chiffres statistiques sur l'éclairage de la ville de Paris, puisque nous sommes sur ce sujet. On compte à Paris pour l'éclairage public 45 815 becs, non compris 63 becs électriques, 65 réverbères à huile végétale et 293 à huile minérale. D'après les renseignements officiels de 1880, la consommation de gaz pour l'éclairage public a été de 32 880 916 mètres cubes; pour l'éclairage privé, elle s'est élevée à 175 135 025 mètres cubes. La consommation totale est donc de 209 915 941 mètres cubes. On compte à Paris 11 usines à gaz qui emploient 3254 ouvriers et qui, pour les besoins de la fabrication, ont utilisé près de 820 millions de kilogrammes de houille. Cette fabrication a produit 615 millions de kilogrammes de coke d'une valeur de près de 17 millions de francs. Les recettes générales des Compagnies pour la fourniture du gaz se sont élevées à 57 millions de francs. La production annuelle du gaz fabriqué se chiffre par 244 472 334 mètres cubes.

Les municipalités savent toutes les difficultés que l'on éprouve à se débarrasser des ordures et des immondices qui proviennent du balayage des rues; c'est un problème qui attend encore sa solution. La ville de Leeds, en Angleterre, a mis à l'essai depuis quelque temps un mode de traitement des balayures qui ne serait certes pas à recommander, d'une manière générale, car elle tendrait à faire perdre à l'agriculture des éléments précieux de fertilisation, mais qui peut rendre de grands services dans des circonstances particulières. A Leeds, on détruit tout bonnement par le feu les ordures et les immondices, et la méthode est lucrative, bien qu'il semble paradoxal de

gagner en anéantissant. On a installé dans la banlieue de la ville des fours, des *destrayers* à six cellules en briques garnies de chemises réfractaires. Chaque four occupe un espace de 7 mètres de longueur sur 6m,80 de largeur et 3m,70 de haut. On conduit les détritus jusqu'à ces fours. Chaque compartiment peut brûler 7000 kilogrammes en vingt-quatre heures. Les gaz s'en vont par la cheminée, les scories, les cendres et le mâchefer sont enlevés toutes les deux heures. Dans certains fours, on brûle spécialement les viandes gâtées, les vieux vêtements, les articles de literie soupçonnés de pouvoir transmettre des maladies contagieuses. Une fois un four en feu, il est inutile d'y ajouter du combustible. Les détritus se consument parfaitement, et le foyer ne dégage dans l'atmosphère aucune odeur.

Nous venons de faire la part de la destruction ; maintenant voyons le gain. La chaleur produite n'est pas perdue; on s'en sert pour faire de la vapeur, et avec cette vapeur, on donne le mouvement à des machines. A Leeds, on met en marche deux moulins qui réduisent les scories en poudre; on mélange cette poudre à de la chaux et l'on fabrique un mortier à prise rapide qui se vend à raison de 6 fr. 25 la tonne. A côté, on convertit les balayures des rues, des halles, des marchés en un charbon très employé à la fois comme engrais et comme désinfectant. On le vend 3 fr. 50 la tonne.

Le premier four essayé, bien que petit, a brûlé en deux ans trente tonnes d'immondices. Un établissement complet, comprenant un *destructeur* à six compartiments, un carbonisateur, une chaudière, une machine à vapeur, deux moulins à mortier, bâtiments, cheminée, coûte environ 110 000 francs. Six hommes suffisent pour tous les besoins de l'usine. On affirme que les ordures rapportent ainsi de beaux écus d'or.

Nous avons cru bon de signaler cette méthode au fond ingénieuse, elle débarrasse la ville de ses immondices, accroît les conditions de salubrité, transforme les produits infects en matériaux utiles et fournit de la force motrice. Les ordures remplacent la houille. L'éclairage électrique n'a besoin, comme on sait, pour être installé économiquement que de force motrice. Rien n'empêcherait donc en brûlant des ordures de produire de la lumière. C'est un mode de transformation ignoré hier et qui pourra demain recevoir des applications utiles.

M. Francis Laur, ingénieur des mines, a informé l'Académie des sciences qu'il venait de faire jaillir, dans le cours d'un forage qu'il exécute à Montrond (Loire), un jet d'eau chaude et thermale, présentant la plus grande similitude avec les geysers d'Islande. L'eau jaillit à une hauteur de 26 mètres, avec un diamètre à la base de 21 centimètres. Ce jet très puissant provient d'une profondeur de 502 mètres.

L'eau est chargée d'acide carbonique, ce qui prouve l'origine éruptive du jet. C'est un phénomène, qui présente en Islande et au Parc national, en Amérique, une intensité remarquable. Les jets d'eau bouillante, très chargés en silice, sortent des profondeurs du sol, soit d'une manière permanente, soit par intermittence.

M. Laur, qui a bien voulu nous inviter à examiner ce geyser artificiel, nous fait savoir en même temps qu'étant obligé de procéder à un bétonnage des colonnes ascendantes, les curieux qui voudraient profiter de ce spectacle unique en France doivent se hâter. L'ingénieur arrêtera l'écoulement liquide dans une dizaine de jours. Les travaux de Montrond sont à 800 mètres de la ligne du chemin de fer de Roanne à Saint-Étienne.

Nous avons appelé l'attention, dans notre dernière revue, sur l'abaissement anormal du niveau de la Méditerranée, à Antibes; le phénomène s'est étendu bien au delà, il a été observé à Nice, notamment par M. Niepce. Depuis que le baromètre est remonté, le niveau de la mer s'est relevé. Nous avions donc raison d'attribuer la dénivellation de la Méditerranée à l'action de la pression barométrique. M. Niepce pense même que ce sont les changements de la pression atmosphérique qui constituent la cause principale des marées de la Méditerranée.

L'influence de la pression atmosphérique se fait sentir aussi sur le débit des sources et notamment des sources riches en acide carbonique. Les sources de Royat, par exemple, les sources de Valz, ont un débit beaucoup plus grand par baromètre bas les jours d'orage ou les jours de tempête. Il y a quelques mois, M. Baldwin-Latham communiquait, précisément à cet égard, quelques observations intéressantes à l'Association botannique. Son attention avait été appelée sur ce point par des meuniers de la vallée de Caterhom, qui prétendaient prédire l'arrivée du mauvais temps d'après le débit de leurs sources. En effet, M. Baldwin-Latham a reconnu qu'à toutes les dépressions rapides du baromètre correspondaient une augmentation sensible dans le volume d'eau de la rivière du Croyton-Bourne; les variations ont dépassé une fois 2000 mètres cubes par jour. Il a relevé les mêmes modifications dans la nappe d'eau des puits. Il résulte donc de ces observations multiples, que l'observation des sources ou bien l'observation d'une mer fermée permet de préjuger d'un changement de temps. Le débit de la source ou le niveau de la mer peuvent être consultés comme un baromètre.

On vient de réaliser en Amérique un canon d'un modèle absolument original. Jusqu'ici, on a, dans tous les canons possibles, disposé la

charge au fond de la pièce et derrière le projectile. Dans la nouvelle pièce, le chargement est fractionné depuis la culasse jusqu'à la bouche, par portions égales. La charge totale étant de 128 livres, on met 18 livres de poudre au fond de l'arme, le reste est réparti dans quatre chambres successives renfermant 27 livres.

La poudre initiale, celle du fond, n'a pas la même composition que celle des autres chambres. La longueur du canon est de 25 pieds. On comprend que la déflagration successive de ces charges augmente considérablement l'effet utile. Chaque poussée s'ajoute à la précédente et doit imprimer une force vive considérable au projectile. On affirme que la portée de cette pièce atteindrait 15 kilomètres. Il reste à savoir comment se comportera en pratique un canon à plusieurs chambres et si la durée des chargements successifs ne sera pas un inconvénient sérieux. Évidemment on gagnera en portée, mais on perdra en rapidité de charge. Quoi qu'il en soit, il est clair que pour des applications spéciales, dans des conditions bien déterminées, le canon américain peut devenir une arme précieuse à posséder. Les longues portées ont toujours leur importance à la guerre, pour l'attaque ou la défense des places fortes et pour fouiller un terrain couvert.

Encore quelques semaines et nous serons en pleine saison des hannetons; il ne sera pas superflu d'esquisser à grands traits un appareil ingénieux imaginé par M. Voitellier (de Mantes), dans le but de détruire le plus grand nombre possible de ces insectes. Des expériences concluantes sur l'efficacité du procédé ont déjà eu lieu l'année dernière devant les représentants de plusieurs sociétés agricoles.

Voici le principe de l'appareil. Une lampe au pétrole attire les hannetons; ceux-ci viennent se heurter aux verres de la lanterne, sont étourdis par le choc et viennent tomber par une sorte d'entonnoir dans un sac. En pratique, la lampe est disposée au milieu de quatre réflecteurs, conjugués deux par deux. Les réflecteurs métalliques sont quadrangulaires et vont en s'évasant. Le hanneton attiré va toucher violemment la glace de fond qui abrite la lampe. La boîte prismatique à réflexion est percée d'une large fente à sa base en relation avec le sac. Tout le système repose sur une plate-forme par quatre tringles à coulisses que l'on peut élever au niveau convenable. On dispose l'appareil le soir dans les bois, taillis, charmilles que l'on veut protéger. Les hannetons courent en masse vers la lumière. C'est par milliers qu'ils se trouvent emprisonnés dans le sac, en quelques minutes.

Henri de Parville.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

9 mars 1882.

Grande « disputoison » entre les docteurs de la gauche : il faut, affirment les uns, que le ministère gouverne la majorité; il faut, affirment les autres, que la majorité gouverne le ministère. Quel que soit de ces deux principes celui qui doit prévaloir et en attendant la fin de cette querelle plus ou moins académique, nous n'avons à constater, nous autres simples historiens, que l'impuissance bénévole du gouvernement. La majorité ne se plaindra certes pas que le ministère ait trop d'initiative, une force trop impatiente de la diriger, une influence trop remuante, ni un sentiment trop vif de sa responsabilité. Voyez comme il sait se taire, s'abstenir ou courber la tête. M. Pradon dénonce les Trappistes qui, dans l'Ain, cultivent la terre marécageuse de la Dombe. Après les décrets, on avait permis à trente-quatre d'entre eux d'y continuer leur rude labeur; ils sont maintenant quarante et un! Et ils se réunissent, le matin et le soir, pour prier! M. Pradon signale le crime et demande malignement au ministère s'il est pour la liberté avec M. de Freycinet ou pour la répression avec M. Jules Ferry. M. de Freycinet ne répond pas. C'est M. Goblet qui réplique à M. Pradon. Et que dit-il? Que, si ces religieux, grâce à la tolérance de la république, sont encore là, dans leurs défrichements, du moins ils n'y travaillent plus sous l'habit monacal; que le préfet de l'Ain a dû les avertir de vivre séparés; qu'au surplus on surveillait partout les congréganistes expulsés, notamment dans une localité de la Loire-Inférieure où une dizaine de Capucins ont été aperçus rôdant autour de leur couvent... Et la majorité rit, elle est rassurée. Ces raisons supérieures lui ont suffi!... M. Barodet prie la Chambre de nommer vingt-deux commissaires qui catalogueront et publieront les professions de foi électorales des députés, et M. Camille Pelletan ne dissimule guère que c'est une première

façon de soumettre les représentants du peuple au mandat impératif. Le ministère reste silencieux et la majorité vote au gré de M. Barodet. Même mutisme, quand, malgré le règlement, M. Ballue veut créer une commission unique et permanente qui étudiera tous les projets de lois militaires : le ministère n'a point d'opinion, ce semble; M. de Freycinet refuse de parler, et la majorité, d'abord indécise, se range au sentiment de M. Ballue. M. de Gavardie interpelle le garde des sceaux sur le délit de ces deux jurés qui, se proclamant athées, n'ont pas voulu invoquer le nom de Dieu, selon la formule légale, devant la Cour d'assises. M. Humbert atteste bien haut qu'il n'est pas « du parti des non-jureurs » et il déclare que la formule « séculaire » du serment est nécessaire. Mais contentez-vous de ce témoignage platonique. M. le garde des sceaux adresserait à ses procureurs généraux des instructions conformes, pour requérir l'application de l'article 398 du Code! Non, non. Le principe constitutionnel de « la séparation des pouvoirs » le lui défend, paraît-il. Et puis, la Cour de cassation délibère ou va délibérer : M. Humbert craint de troubler la liberté de la magistrature.....

A cette politique du ministère reconnaissons bien le sage qui le préside, M. de Freycinet. Que d'autres décident si c'est un homme d'État qui sait ce qu'il veut et surtout ce qu'il ne veut pas, ou si c'est tantôt un rêveur innocent qui aspire à concilier tout le monde et toutes choses, tantôt un utopiste hardi qui donne à ses chimères des formes mathématiques et qui s'entête à les réaliser. Ce qui nous paraît certain, à nous, c'est que le courage, pas plus que la franchise, n'est la qualité maîtresse de M. de Freycinet. Il ne regarde pas en face. Il sourit peu, il a la mine austère, mais il s'incline beaucoup, il salue volontiers, courtois et humble autant qu'adroit et discret. Il y a de la subtilité dans tout son personnage. Il s'insinue, il glisse, il se dérobe; on dirait qu'il passe sans plus de bruit qu'une ombre. En lui tout est doux, doucereux, douceâtre. Son éloquence a le ton simple, mais elle est captieuse. Comme il aime à mêler dans son discours ces mots vagues ou équivoques qui plaisent à toutes les oreilles! Il excelle à les prononcer harmonieusement d'une voix faible; personne ne va comme lui répétant : « Union, Concorde, Paix! » Et ce mot même de liberté, qui sonne si fort sur d'autres lèvres, il le murmure délicieusement, il le soupire. Que s'il vous parle de fermeté, d'énergie, ne vous y fiez pas. Il fléchit, il se relève, il ondule; mais marcher droit, pousser en avant, agir avec vigueur, il n'en est pas capable. Rien de sûr dans ses pratiques. Il promet, il retarde, il ajourne, il a des réticences, il reprend sa parole, il oublie; il croit que c'est assez de la ruse pour gouverner; il leurre ses amis, il s'évertue à tromper

ses ennemis plus qu'à les vaincre. Il a sa présomption, lui aussi. Ce n'est pas la jactance fastueuse, l'audace effrontée de M. Gambetta; mais une prétention vaniteuse sous des airs modestes : il s'estime propre à tout ce qu'il veut; il a le génie de la guerre et de la diplomatie, il est grand ingénieur, il serait grand financier! Seulement il n'affiche que timidement sa supériorité, il n'étale pas sa grandeur; il déclame peu au dehors, davantage en dedans. Charlatan, il l'est à sa manière; mais c'est un charlatan modéré; il n'a laissé bien voir son goût et son art de la fantasmagorie que dans ses plans de campagne, dans ses commandements militaires, à Tours, et, naguère, dans sa fameuse description de ces travaux publics qui devaient nous coûter un milliard ou un demi-milliard par an. Quant à des desseins, il n'en a vraiment qu'un seul, celui de garder le pouvoir. Bons ou mauvais, M. Gambetta prétendait avoir les siens; M. Léon Say lui-même, si inconstant, si infidèle par nature, a du moins deux ou trois principes fixes, en économie politique. M. de Freycinet n'a ni doctrines ni vues. Peut-être M. de Freycinet, tout en affectant d'être conservateur quoique républicain, cédera-t-il peu à peu aux radicaux autant que M. Gambetta et même davantage. Sans doute, il n'est rien de commun entre les radicaux et M. de Freycinet. Du temps que M. Gambetta jurait son pacte de Belleville et s'exerçait au métier de tribun, M. de Freycinet était un impérialiste docile, un des candidats officiels de l'empire. M. Gambetta doit à son éducation et à sa fortune des idées révolutionnaires dont son esprit ne peut se débarrasser facilement; M. de Freycinet n'a pas eu ce malheur. Tout ce que M. Gambetta accorde maintenant aux radicaux, c'est à demi pour transiger avec eux, à demi pour obéir à ses souvenirs, à ses premières préférences, à ses premières théories. Tout ce que M. de Freycinet accorde aux radicaux, c'est par peur. Il y a peut-être deux ou trois genres de résistance que M. Gambetta, autoritaire et irascible, plein d'une orgueilleuse confiance en soi, dédaigneux des démagogues qui s'érigent devant lui en censeurs ou en rivaux, aurait osé faire au parti radical. Quand et comment M. de Freycinet résistera-t-il? C'est la question qu'on est déjà réduit à se poser.

De cette facilité de M. de Freycinet on a eu, la semaine dernière, un nouvel exemple, un témoignage bien instructif. M. Goblet, jaloux de surpasser M. Waldeck-Rousseau en libéralisme, avait proposé une loi qui devait permettre aux conseils municipaux de toutes les communes, sauf à celui de Paris, d'élire leurs maires. Quoi! Paris ne pourra pas choisir son Pétion! Quoi! la cité sainte de la république, la capitale de la démocratie, la ville des grands

penseurs et des artisans habiles, ce séjour favori de toutes les libertés, ce théâtre de tant de révolutions sublimes, n'aura pas plus le droit d'élire son maire comme Lyon que comme Pantin! Cette injurieuse exception indigne les radicaux, les héros et les apôtres de l'autonomie communale, et voici que M. Songeon, un des vétérans de leur parti, vient protester, au nom du conseil municipal de Paris que, d'aventure, il a l'honneur de présider : il apporte sa plainte à la commission qui examine la loi; il l'apporte à M. de Freycinet lui-même. C'est d'un cœur tendre, avec une bienveillance plus qu'ordinaire, que M. de Freycinet devra l'accueillir. Ne vient-il pas d'écrire au maire de Montauban qu'élu sénateur par la Seine en même temps que par le département de Tarn-et-Garonne, il optait pour la Seine, parce « qu'étant maintenant chef du gouvernement, il était obligé de s'appuyer sur Paris, qui lui donnait nécessairement plus de force pour diriger la politique republicaine »? Qu'il fût dupe de ce mot si vain et si faux ou qu'avec ce mot illusoire il dupât la crédulité du maire de Montauban, M. de Freycinet ne pouvait plus que recevoir fraternellement M. Songeon : il avait reconnu la suprématie de Paris sur la France, il avait accepté comme règle de son gouvernement l'opinion de Paris et ses votes! Et puis M. Songeon était bien raisonnable : il demandait si peu! Qu'on donnât le titre de maire au président du conseil municipal, c'était tout ce qu'aujourd'hui Paris voulait; plus tard, on conférerait à ce maire titulaire le pouvoir convenable, on définirait la fonction, on déterminerait les attributions. M. de Freycinet n'avait qu'à ceindre de la couronne M. Songeon; M. Songeon attendrait patiemment le sceptre, quel que fût celui qu'on lui forgeât. Vraiment, la bonté de M. Songeon ne pouvait avoir d'égale que la bonhomie de M. de Freycinet; le ministre fut digne de son électeur : il lui répondit que, « quant à lui, la revendication du conseil municipal n'avait rien qui fût de nature à l'effrayer; » et, le jour où la Chambre a discuté la loi, M. de Freycinet n'a, en effet, manifesté aucun effroi. Il a laissé à M. Ribot le privilège de l'épouvante; sans sourciller, il a entendu M. Jules Roche réclamer pour Paris une mairie centrale, en alléguant entre autres raisons certains vœux analogues que M. Léon Say, M. Tirard et M. Jules Ferry énoncèrent jadis, dans la joyeuse et folle jeunesse de leur libéralisme. Et M. de Freycinet, non content d'une loi qui livre à des conseils municipaux démagogiques la mairie d'un Marseille ou d'un Saint-Étienne comme d'un Béziers ou d'un Saint-Denis, a promis d'élaborer dans un bref délai une loi qui instituera le maire de Paris et qui lui fournira, tant en puissance qu'en dignité, le moyen de figurer entre le préfet de la

Seine et le préfet de police. Deux lois au sujet desquelles M. Thiers pourrait bien, dans le royaume des morts, avoir un dialogue terrible avec M. de Freycinet !

Ce n'est déjà plus pour les radicaux la seule satisfaction, ni le seul encouragement dont ils sont redevables à M. de Freycinet, à sa politique pusillanime et artificieuse. Pour se ménager leurs suffrages, la paix de l'Église pouvait-elle lui importer plus que l'intérêt de l'État? M. Boysset faisait à la Chambre, mardi, son annuelle proposition d'abroger le Concordat. Or l'on sait que toujours, d'année en année, la Chambre avait refusé de prendre en considération cette demande de M. Boysset. M. Jules Ferry lui-même l'avait cru nécessaire. Car non seulement il est sage que le gouvernement ne livre point à la discussion une demande qu'il estime dangereuse et inutile, il est sage que le Parlement ne perde pas son temps à discourir verbeusement sur un acte que la majorité juge impossible ; mais c'est plus viril et plus loyal pour l'un et pour l'autre. Et que d'arguments purement ministériels M. de Freycinet n'aurait-il pas eu à émettre ! La proposition de M. Boysset, comme Mgr Freppel l'a dit éloquemment, était contraire au droit international et même au droit constitutionnel. On abroge les lois, mais on n'abroge pas les traités ; et cette vérité ne change pas, parce qu'un traité, au lieu d'avoir derrière soi la puissance d'une armée formidable, n'a que l'impuissance matérielle d'un prêtre, d'un vieillard, qui s'appelle parmi les souverains de ce monde le vicaire de Jésus-Christ. Prétendre qu'on peut abroger le Concordat, parce qu'un contrat signé par le premier consul, par un Bonaparte, n'oblige pas la république de 1881, c'est manquer à la parole de l'État et de la France; c'est violer un principe et rompre une tradition qui règlent dans l'histoire de l'Europe les rapports de tous les peuples; c'est mettre en défiance contre la république toutes les nations avec lesquelles la France a des traités signés sous un règne ou sous un autre, depuis un siècle. Au reste, le président de la république a seul le pouvoir de dénoncer un traité. Il ne sied pas que M. Boysset vienne sommer la Chambre d'abroger le Concordat comme une simple loi. Ce serait à M. Grévy, à son ministre des affaires étrangères, de notifier au Parlement une telle intention et de le consulter. Logiquement, M. Boysset ne pouvait qu'inviter le président de la république à négocier avec le Pape. Et combien le droit international et le droit constitutionnel, avec leurs usages et leurs prescriptions, ne méritent-ils pas le respect, quand, en les blessant, on lèse l'État, on inquiète l'Église, on brise un pacte qui garantit également leur sécurité, on soulève les consciences et

on trouble l'unité morale de la patrie en même temps qu'on détruit son union religieuse et civile! Ce langage si juste de Mgr Freppel était autant celui d'un ministre que d'un évêque; il l'était même davantage, politiquement; et c'est bien M. de Freycinet qui aurait dû parler ainsi à la tribune. Mais non, M. de Freycinet ne l'a pas voulu. Il fallait contenter, fût-ce temporairement, la gauche radicale. Voilà pourquoi, oublieux de son devoir diplomatique et fort indifférent aux vices de forme qu'a si manifestement la proposition de M. Boysset, M. de Freycinet a déclaré qu'il consentait à la prendre en considération tout en se « réservant » de la « combattre » : à l'entendre, il désire un débat complet, un examen profond; mais à l'avance il affirme que le ministère veut maintenir le Concordat, « pendant un délai » qu'il ne peut pas « fixer », et « sans le relâcher ». Quelle complaisance oratoire pour le parti radical! Quelle crainte de le désespérer! La majorité elle-même a été un instant stupéfaite de la bonne grâce avec laquelle M. de Freycinet, aux applaudissements des radicaux, enhardissait ainsi M. Boysset; mais son hésitation a été courte; elle a bien voté! M. Boysset et ses amis auront donc le plaisir et l'honneur qu'ils sollicitaient vainement depuis sept ou huit ans : un comité des cultes sera formé pour décider s'il faut abroger le Concordat et il y aura dans la Chambre des harangues véhémentes, des philippiques, à prononcer contre la Papauté, contre le *Syllabus*, contre l'infaillibilité, contre le clergé, contre le catholicisme; dussent ces vitupérations ne servir qu'à exciter les esprits, c'est un bénéfice dont les radicaux ont, rigoureusement, à remercier de tout cœur M. de Freycinet.

Cette république n'est plus, en vérité, qu'une association de forces ambitieuses et jalouses qui ne luttent entre elles qu'en cédant à l'une pour résister à l'autre ou pour la dominer : c'est comme un vaste enchaînement de faiblesses. Les républicains transigent avec les radicaux; les radicaux avec les démagogues et les socialistes; ceux-ci avec la plèbe; et, selon le parti que le gouvernement a le plus à craindre, il transige avec lui. C'est l'anarchie politique. On ne sait plus quelle sera la fin de ce désordre, où est la limite de cette décadence; on ne sait plus quand on aura la quiétude du lendemain; et les amis eux-mêmes de cette république commencent à voir ou à sentir le mal d'une telle instabilité. « Une vague inquiétude, un certain malaise existent en ce moment dans le pays, écrit un journal qu'inspire quotidiennement M. Brisson. Il semble que les élections législatives et les élections sénatoriales, qui ont réduit à néant les prétentions monarchiques; il semble même que l'événement du 26 janvier, qui a remis les choses dans

la correction parlementaire, ne nous ont pas placés encore sur un terrain solide. Le lendemain, pour tout dire d'un mot, ne semble pas être suffisamment assuré. » Et, de son côté, un journal dont M. Gambetta est personnellement le directeur, fait le même aveu : « On a beau le nier, il règne dans le monde politique un malaise qui paraît l'indice de quelque perturbation profonde... La France marche tout doucement vers un état qui ressemble beaucoup à ce que Proudhon nommait l'an-archie. » Voilà pour les Gambetta, pour les Brisson, pour ces triomphateurs de 1875, de 1877, de 1881, une responsabilité bien grave. Ne sont-ils pas, dans leurs discordes mêmes, les maîtres de la république? N'en ont-ils pas souverainement entre leurs mains toutes les destinées? Quant à cette anarchie, nul ne s'en étonnera, nul de ceux qui connaissent notre histoire, le tempérament de la race française, les traditions du parti républicain et la fatalité de la république. Mais c'est aussi l'anarchie sociale. Elle est moins visible, moins sensible à tous que l'anarchie politique : d'ordinaire celle-ci précède celle-là. Cependant c'est un signe grave que les grèves dont les doctrinaires du parti radical, les Clémenceau, les Lanessan, les Maret, ont été naguère les témoins naïfs et impuissants, dans le Midi, à la Grand'Combe ou à Bessèges. Non certes que la grève soit particulièrement une maladie sociale de la république. Mais la république la favorise, elle la provoque même et l'entretient. Parmi ces ouvriers, hier doux et tranquilles, hier contents du pain qu'ils gagnaient, un déclamateur, un agitateur arrive, délégué par un Comité « collectiviste »; il leur prêche, il les soulève; et les voilà qui désertent la mine, qui jettent l'instrument de travail, qui s'ameutent et qui veulent briser les machines ou contraindre à l'inaction ceux de leurs compagnons assez vaillants et assez sensés pour continuer leur besogne. Ces ouvriers, aujourd'hui sombres, turbulents, furieux, avaient-ils contre leurs patrons des griefs? Aucun; on le confesse à M. Clémenceau et à ses collègues. Seulement, le révolutionnaire de profession qui les a induits à cette révolte leur a montré la « tyrannie du capital » et leur a prouvé que la république ne serait pas le gouvernement annoncé, le gouvernement rêvé, si elle n'égalisait pas tôt ou tard les richesses de ce monde. Et, contre ces discours du révolutionnaire plus ou moins gagé qui a fallacieusement irrité ainsi les cœurs de ces ouvriers, que peuvent les conseils pacifiques, les sages remontrances des Clémenceau, des Lanessan, des Maret? Rien. Ils en sont réduits à se retirer furtivement; les colloques qu'ils ont, devant la foule, avec le révolutionnaire qui règne sur elle ont tourné à leur propre confusion. Et il faut que la république, comme

l'empire, ait recours à la menace des armes; il faut amener des troupes et arrêter l'agitateur. Eh bien ! la république ne peut que s'en plaindre à elle-même. Car c'est elle-même qui a instruit dans l'art de l'utopiste et de l'émeutier les apôtres et les tribuns dont les perfides et perverses paroles suscitent ces grèves; c'est elle qui a offert à la populace cet idéal séduisant d'un régime capable de changer toutes les misères humaines, de réformer tous les vices de la société et d'en renouveler toute l'économie. Ou elle atteste, dans ces grèves, qu'elle n'a pas pu et ne peut pas améliorer la condition de l'ouvrier; ou elle prouve que les théories qu'elle affiche aux murs de ses clubs ne sont que des mensonges volontaires. Malheur à la république, le jour où la masse serait désabusée jusqu'à la rage! Malheur à elle et à la France, le jour où son anarchie politique ne laisserait plus à la république le pouvoir de réprimer cette anarchie sociale dont ses fausses promesses et sa licence sont la cause la plus effective!

A l'extérieur, point d'événement capital qui ait modifié l'état de l'Europe. Un odieux attentat a tout à coup ému l'Angleterre tout entière occupée soit aux luttes plus ou moins burlesques et cyniques de M. Bradlaugh avec la Chambre des Communes, avec son « speaker » et ses huissiers, soit au *Land-Bill* et à l'enquête que la Chambre des lords aurait voulu faire en Irlande, en dépit de M. Gladstone. Un misérable, un fou, a tiré sur la reine Victoria; pour la cinquième fois, Dieu a protégé contre l'assassinat cette princesse que non seulement ses vertus privées, mais ses vertus politiques et pour ainsi dire constitutionnelles devraient, ce semble, préserver, au milieu de ce peuple libre et prospère qui respecte si sagement sa monarchie et qui aime si loyalement sa souveraine. On assure que le meurtrier ira expier son crime dans un asile d'aliénés : il y a de la grandeur et de la force dans une vengeance si dédaigneuse. Maclean a voulu tuer la reine, parce qu'à l'en croire il voulait frapper « les aristocrates »; il n'était pas républicain pourtant et il n'accusait que sa famille, famille toute bourgeoise, qui ne le gratifiait, lui pauvre vagabond, que de quelques « shillings » par semaine. Florion, qui de Reims était venu à Paris pour tuer M. Gambetta, était un démocrate fanatisé par son amour de la république sociale et enflammé par l'éloquence brûlante de Louise Michel : il voulait assassiner M. Gambetta qu'il appelle « le chef de la bourgeoisie » ; il ne l'a pas rencontré ; et, faute de cette victime auguste, il a déchargé son pistolet sur un passant qui, étant décoré, lui a paru personnifier assez bien avec cet insigne la caste maudite, le « bourgeois ». Il faut reconnaître que M. Gambetta a été plus heureux que la reine d'Angle-

terre et peut-être Florion mérite-t-il moins que Maclean la pitié ou le mépris : Florion est sorti d'une de ces « couches sociales » où M. Gambetta éveillait jadis, à si grands cris, tant de convoitises et d'ambitions. Maclean n'est qu'un insensé; il avait déjà été interné dans une maison de santé; et, quand il s'excuse du meurtre qu'il a essayé d'un bras si peu ferme, il ne se targue ni de servir une cause ni de représenter une classe. Écoutez Florion devant la Cour d'assises : « J'ai fait cela, parce que je suis révolté de voir que, pendant que l'ouvrier qui produit meurt de faim, le patron, le bourgeois, qui ne fait rien, vit dans l'opulence. — Mais vous avez commis un crime! » s'écrie le président. — Nous n'avons pas d'autres armes pour lutter contre les bourgeois », réplique Florion avec le calme du sectaire. Que, dans le peuple anglais, il y ait parfois un Maclean pour s'armer contre la reine, il n'y a de parti, en Angleterre, ni pour l'endoctriner, ni pour le louanger, et ce n'est pas le gouvernement lui-même, qui, par la nature de ses principes ou de ses habitudes, encouragerait un tel parti. Malheureusement, il y a chez nous toute une faction de Florions, et la république les anime à leur délire. Voilà la grave différence qui fait que l'attentat de Florion peut et doit nous inquiéter, tandis que celui de Maclean n'a pu qu'étonner et indigner un moment l'Angleterre.

Léon XIII, célébrant l'anniversaire de son couronnement, protestait, il y a quelques jours, contre l'acte usurpateur et tyrannique qui a placé la Papauté « sous la domination d'un pouvoir étranger et aux mains de la révolution ». Il disait solennellement : « C'est folie de penser que les catholiques du monde entier veuillent souffrir tranquillement que leur chef et maître suprême reste longtemps dans une condition si indigne de sa très haute dignité. » Cette protestation n'est plus seulement un cri de douleur comme elle l'était naguère; ce n'est pas dans le vide qu'elle retentit maintenant : l'Europe écoute, ses diplomates sont attentifs et l'Italie inquiète sait que la fortune pourrait, cette année même, commencer d'agir en faveur de la Papauté; M. Depretis connaît quelques-uns des desseins mystérieux de M. de Bismarck. C'est pourquoi le vote du Reichstag qui vient d'accorder le crédit nécessaire pour rétablir auprès du Vatican une ambassade allemande a une si grande importance. Pendant le débat, un orateur avait demandé : « Qu'est-ce que le Pape? » M. Windthorst lui a répondu : « C'est le souverain de 200 millions de catholiques. Quoique spolié, il est plus vénéré qu'aucun monarque sur terre. » M. Gambetta l'aurait sans doute contesté, moqueur, insolent, audacieux. M. de Bismarck ne le conteste plus, lui l'auteur de ces lois

de mai qui étaient si despotiques et qui sont restées si impuissantes : il a pu apprendre ce que vaut, même dans un empire qui s'enorgueillit des trophées de Sadowa et de Sedan, cette puissance morale dont nos hommes d'État républicains affectent d'avoir un si médiocre souci. Il faudra pourtant que M. de Freycinet médite un peu sur la politique d'apaisement religieux à laquelle M. de Bismarck consacre ses efforts. Cette politique doit, évidemment, assurer à M. de Bismarck une liberté, une force, dont il saura se servir à l'extérieur pour tel ou tel de ses derniers desseins, on peut le prévoir en toute certitude. Souhaitons que ce ne soit pas du côté de la France que s'exerce l'activité de M. de Bismarck, affranchie de ses entraves intérieures. Mais souhaitons également que rien ne la sollicite, cette activité si brusque, sur la frontière orientale de l'Allemagne, ni en Orient. Les propos imprudents que le général Skobeleff a tenus à Varsovie comme à Paris ne seraient dangereux que si le Tzar laissait au général Ignatieff et aux panslavistes la permission de provoquer follement un conflit de l'Autriche et de la Russie. Nous espérons que le Tzar résistera à leurs conseils et que l'Autriche achèvera prochainement de réduire l'insurrection de l'Herzégovine et de la Dalmatie. Il y a là, aux yeux de quiconque est tant soit peu sagace, une menace pour la paix de l'Europe, et, par conséquent, pour la sécurité de la France. Car une guerre de l'Autriche et de la Russie, ce serait la ruine de l'une ou de l'autre des deux seules nations avec lesquelles la France pourrait avoir un jour une alliance utile, et cette ruine s'opérerait devant l'Allemagne immobile, intacte et maîtresse d'elle-même comme de l'Europe.

Auguste Boucher.

---

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 24 FÉVRIER AU 9 MARS 1882

---

*Petit bonhomme vit encore.* Le vieux proverbe dans sa forme familière résume à merveille l'histoire de la Bourse de Paris pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. A la liquidation du mois de février, le marché a très nettement affirmé sa vitalité, et tous les éléments qui la composent, ranimés par le nombre et la continuité des achats du comptant, se sont peu à peu remis en mouvement.

La crise, on le reconnaît bien maintenant, était avant tout une crise de spéculation qui n'a fait qu'effleurer les richesses de la France; mais le marché de Paris, brusquement arraché à ses mirages, a été sur le point de s'effondrer, et, à la dernière heure, on a pu se demander si la panique allait gagner le pays entier, amenant, par le retrait simultané des dépôts, la ruine des établissements de crédit et le bouleversement du commerce et de l'industrie.

Grâce à l'énergie et au sang-froid déployé, grâce aux vieilles traditions de loyauté qui sont l'honneur et la force de la Bourse de Paris, le péril a été conjuré, *le temps a été donné au temps* et l'irruption de l'Epargne, se hâtant de mettre à profit l'occasion favorable qu'elle attendait depuis deux années, et se précipitant, c'est l'expression vraie, sur les placements sûrs et rémunérateurs, a fait le reste.

Les cours de compensation du mois de février, comparés avec ceux du mois de janvier, constatent une hausse de 2 fr. 50 sur le 3 0/0, de 2 fr. 15 sur le 3 0/0 amortissable, de 2 fr. 12 1/2 sur le 5 0/0. Depuis, le mouvement de reprise s'est encore accentué, et la cote du 8 mars enregistrait le cours de 117 fr. sur le 5 0/0, de 84 fr. 25 pour le 3 0/0 et de 84 fr. 50 pour le 3 0/0 amortissable. Même entrain sur tout l'ensemble des autres valeurs et grand enthousiasme sur le Suez, poussé, sans hésitation, jusqu'à 2565.

Cette amélioration incontestable, favorisée par la détente des divers marchés monétaires de l'Europe et l'abaissement du taux de l'escompte, indique-t-elle la fin de la crise? Peut-on espérer que le marché ait retrouvé l'entière possession de ses ressources et que les affaires, malgré les effroyables secousses qu'elles viennent de subir, malgré la déroute de la spéculation et la défiance qui arrêtait les transactions, aient repris leur courant régulier, ou, tout au

contraire, n'y a-t-il qu'une animation factice dont la courte durée sera bientôt suivie d'une prompte déception ?

La vérité, comme il arrive presque toujours, se trouve entre ces deux exagérations. La crise est loin d'être terminée, et il faudra quelque temps encore pour que l'organisation intérieure de la Bourse ait repris sa complète puissance. Toutefois, ce travail nécessaire est déjà très avancé; le parquet des agents de change a déjà pu renoncer à la solidarité qui le liait jusqu'à la fin de février et réunir les fonds nécessaires au remboursement de l'emprunt contracté. Les charges atteintes par la crise sont reconstituées, et le crédit mutuel existe de nouveau. Les intermédiaires du marché libre sont loin, malheureusement, d'avoir une situation aussi nette; mais là encore l'arrêt, malgré les difficultés spéciales qui tiennent aux éventualités de la livraison des actions nouvelles de la Société de l'Union générale, ne sera point de longue durée. Dès que les capitaux font sentir leur puissance et veulent agir, le désir et la certitude du gain forceront les anciennes maisons de coulisse à sortir de leur atonie ou amèneront la constitution de maisons nouvelles.

La détente de la politique étrangère et les modifications profondes dans les projets financiers du gouvernement ont aussi largement contribué à l'amélioration générale du marché. On semble enfin avoir compris que la stabilité s'impose et doit succéder aux changements perpétuels dont la menace incessante avait commencé à répandre l'inquiétude. Pendant que la spéculation expiait ses imprudences et ses vertiges, le gouvernement s'apercevait tout à coup que la fièvre des travaux publics *électoraux* et la passion des dépenses qui avait saisi la Chambre des députés compromettaient la solidité de nos finances et qu'il fallait se hâter de renoncer au système des émissions annuelles et continues de rentes et à l'accroissement incessant de la dette flottante. La France se trouve en effet maintenant en présence de dépenses supérieures aux ressources dont elle dispose pour les acquitter.

La Bourse a vu que le projet de budget pour 1883 se conformait à cette situation et elle a accueilli avec satisfaction la nouvelle d'une convention provisoire entre l'Etat et la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui, en compensation du remboursement en cinq années de la dette de la Compagnie envers l'Etat et de certains abaissements de tarifs, la garantissait pendant quinze années contre tout rachat.

A une époque moins troublée, l'énormité des charges budgétaires et le gaspillage effroyable des ressources obligeant à escompter l'avenir sous toutes les formes, pour faire face aux exigibilités

aurait causé grand émoi et amené probablement une baisse sur la rente. Maintenant, on semble voir seulement qu'il n'y aura point d'émission directe et que le gouvernement, prenant ses précautions contre la manie de l'ébranlement et de toucher à toutes choses, au hasard en quelque sorte et sans prévoir les conséquences, qui caractérise les *politiciens* actuels, veut assurer pendant quinze années la tranquille possession de leurs titres aux actionnaires des Compagnies de chemins de fer. La sécurité des achats ainsi confirmée a donné une impulsion incontestable aux transactions. Il faut espérer que la Chambre ne viendra point arrêter l'élan en s'opposant à ces sages mesures. Rien de moins certain cependant, si l'on se rappelle la passion contre les grandes Compagnies que les élus du suffrage universel montraient en ces derniers temps. Ces jours-ci, il est vrai, le cadeau déguisé sous une contribution de 120 fr. par an d'une carte de circulation, sur le réseau des six grandes Compagnies, adoucira peut-être leurs âpretés.

Cette carte coûtant 120 fr. représente une diminution de 12 780 fr. sur le prix que nous autres humbles et modestes contribuables payerions aux Compagnies, s'il nous prenait fantaisie d'acquérir l'abonnement au droit de parcours.

Voici en effet le tarif, imposé aux mortels ordinaires :

| | |
|---|---|
| Ouest. . . . . . . . . . . . . . . | 2 400 » |
| Orléans. . . . . . . . . . . . . . . | 2 400 » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. . . . . . . . | 2 700 » |
| Nord. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 800 » |
| Est. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 800 » |
| Midi. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 800 » |
| | 12 900 » |

Ce total est instructif, et, voilà maintenant que les députés, sans doute pour subvenir aux frais divers que leur imposeraient les nouveaux déplacements, demandent que leur traitement soit augmenté de 3000 fr. Ils touchaient 9000 francs. Ils en veulent douze. Quinze serait mieux encore, et qui sait si un amendement, adroitement introduit quand viendra la délibération, ne le proposera pas?

Les Sociétés de crédit qui avaient été gravement atteintes par la baisse, au moment de l'acuité de la crise, voyant, et, c'est là un symptôme important qui indique une sérieuse modification dans la disposition générale du marché, leurs cours se relever d'une façon très sensible, ont commencé presque toutes à donner à la préparation des affaires nouvelles une activité qui se base évidemment sur la croyance à la continuation des dispositions plus favorables de la Bourse. L'on a vu le Comptoir d'escompte et le Crédit industriel ne point hésiter à se substituer pour la construction des lignes serbes aux engagements que l'Union générale avait contractés

avec le gouvernement de Belgrade. Préparée avec le plus grand soin par des ingénieurs habiles, cette entreprise, que l'on avait accusé l'Union générale d'avoir conclue avec trop de hâte, a été reconnue, quand un examen attentif en a fait comprendre toute l'économie, comme l'une des mieux conçues et des mieux étudiées. Ce contrôle, donnant une sanction aux prévisions de l'Union générale, est un témoignage du soin minutieux que sa direction apportait dans la préparation des affaires qu'elle entreprenait en pays étranger, et de la valeur importante des participations que son portefeuille renferme encore.

Bien des bruits contradictoires ont couru depuis quelques jours sur la valeur de l'actif de la Société, et l'on a cherché dans un but peut-être intéressé à en diminuer l'importance. Cet actif, hâtons-nous de le dire, en ne tenant pas compte de la créance de 115 millions sur les banquiers de la coulisse, est estimé au minimum à 119 millions.

Les questions les plus graves et les plus complexes se rattachent à la liquidation d'affaires composées d'éléments si divers, qui peuvent, selon la connaissance des pays où elles ont été négociées et le mode employé pour les réaliser, donner les résultats les plus opposés. On a cherché alors le moyen le plus efficace pour améliorer la position des actionnaires et en quelque sorte, s'il est permis d'employer cette image, pour *panser leurs blessures*.

Dans ce but, et uniquement dans ce but, on demandera la semaine prochaine au public et aux anciens actionnaires de l'Union générale, de venir apporter leur concours à la NOUVELLE UNION. « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » dit un proverbe, et jamais proverbe n'aura eu d'application plus juste que dans la création de cette Société, qui, en outre de ses actions, doit se compléter par des bons de répartition ayant une part déterminée dans les bénéfices sociaux. Ces bons seront remis aux actionnaires de l'Union générale, qui trouveront dans le prix que pourront atteindre ces titres et dans le revenu qu'ils rapporteront, une compensation partielle aux pertes subies. Ainsi donc, tandis que l'actif de l'Union générale sera notablement amélioré par l'acquisition à leur valeur réelle des participations que la Société possède, ces importantes affaires pourront être utilement poursuivies et recevoir leur entier développement, donnant aux anciens actionnaires un droit aux bénéfices et à ceux d'entre eux qui seront devenus les fondateurs de la Nouvelle Union la moisson réparatrice que le dévouement le plus absolu tient à honneur de leur assurer.

*L'un des gérants :* **JULES GERVAIS.**

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

# L'INSTRUCTION PRIMAIRE

## ET LES CATHOLIQUES EN BELGIQUE

Les questions d'enseignement sont partout à l'ordre du jour. Il n'est pas un pays où l'on ne discute sur les droits de l'État et sur les droits des pères de famille. En France, depuis quelques années, la crise est arrivée à l'état aigu : les lois qui viennent d'être votées ou qui sont à la veille de l'être ont soulevé une émotion générale. Voici tantôt trois ans que le fameux article 7 a été présenté aux Chambres ; et depuis lors il ne s'est presque pas passé un jour sans qu'on ait vu surgir une loi ou un décret destiné à frapper l'enseignement religieux, sans que les hommes au pouvoir aient commis quelque acte d'iniquité ou de violence contre les maîtres de l'enseignement libre. On a commencé par chasser des écoles les frères et les sœurs; comme ces derniers s'étaient adressés au conseil d'État pour obtenir justice, on a changé les conseillers d'État. Pour frapper plus sûrement dans leur recrutement les instituteurs congréganistes, on a présenté un projet de loi qui les astreint au service militaire; le temps seul a manqué pour le voter, mais non la bonne volonté de nos législateurs. Si l'on n'a pas osé supprimer l'enseignement libre, on a cherché du moins à le garrotter au moyen de mille entraves; on a soumis ses maîtres à des juridictions composées presque entièrement d'universitaires, c'est-à-dire de rivaux ou même d'adversaires; et si des esprits naïfs avaient pu conserver quelques doutes sur l'impartialité des conseils académiques et des conseils départementaux, les récentes décisions rendues par ces tribunaux administratifs ont dû leur enlever toute illusion. Enfin, pour couronner l'œuvre, le Sénat vient de rayer le nom de Dieu des programmes de l'enseignement primaire; et les commentaires impies dont les journaux radicaux ont accompagné ce vote, en ont fait une manifestation antireligieuse au premier chef.

Quelque dure que fût la situation faite aux catholiques par les nouvelles lois et par l'attitude du gouvernement à leur égard, ils n'ont pas perdu courage. On laïcisait des écoles, ils ont ouvert à côté des écoles libres, où les enfants entendront encore parler de Dieu et de la religion; pour cela, rien ne leur a coûté, ni l'argent ni le dévouement; rien ne les a rebutés, ni l'hostilité tracassière

des autorités universitaires ni le mauvais vouloir des municipalités. Aujourd'hui il n'est pas un diocèse de France où ne se soient fondés un ou plusieurs comités destinés à entretenir des écoles libres, et le mouvement va toujours croissant à mesure que s'accentue la persécution officielle. Les maîtres congréganistes sont pleins de dévouement et d'entrain pour leur nouvelle tâche; les enfants assiègent l'entrée des classes malheureusement trop étroites pour les contenir tous; les offrandes affluent dans la caisse des comités scolaires. Dès aujourd'hui on peut affirmer que l'avenir de l'enseignement libre est assuré, pour peu qu'on lui laisse un semblant de liberté.

La Belgique a traversé récemment une crise analogue. Là aussi, l'Église et l'État avaient vécu en paix pendant de longues années; ils se partageaient la direction et la surveillance de l'école. La religion était regardée comme la base fondamentale de l'enseignement primaire; sous l'action combinée de l'État, des communes et des particuliers, l'instruction se propageait de la façon la plus satisfaisante. Mais bientôt les idées de laïcité, de sécularisation, se sont fait jour; les droits de l'État ont été revendiqués de cette façon hautaine que nous connaissons trop; les adeptes de ces doctrines sont arrivés au pouvoir; leur premier soin a été de les transporter dans la législation du pays. La religion a été bannie des programmes, le prêtre exclu de l'école, l'intervention despotique de l'État substituée à l'initiative féconde des particuliers et des communes. Les catholiques belges ont lutté vaillamment pour empêcher une pareille loi d'être votée par les Chambres, ils n'ont pas réussi; la *loi de malheur* a été adoptée. Mais ils n'ont pas perdu courage; ils ont recommencé la lutte sur un autre terrain : sachant très bien qu'on ne combat efficacement un enseignement mauvais que par un autre enseignement, ils ont ouvert des écoles libres à côté des écoles officielles; et les résultats qu'ils ont obtenus sont vraiment merveilleux, puisque aujourd'hui les deux tiers de la population scolaire fréquentent ces écoles libres, alors qu'un tiers seulement se rend aux écoles officielles.

C'est l'histoire de cette lutte que nous nous proposons de retracer ici en quelques pages, bien persuadé que les catholiques de France y trouveront plus d'un encouragement et plus d'une leçon.

## I

La constitution belge de 1830, élaborée au lendemain de la proclamation de l'indépendance, portait dans son article 17 : « L'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi. L'instruction

publique donnée aux frais de l'État est également réglée par la loi. »

Cette loi, dont parlait la constitution, devait se faire attendre jusqu'en 1842. Dans l'intervalle qui s'écoula entre 1830 et 1842, il s'établit un état de fait, dont le trait le plus saillant fut l'autonomie communale en matière d'instruction primaire. En vertu de la loi provinciale du 30 août 1836, c'était au conseil communal qu'appartenait la nomination de l'instituteur, c'était au collège des bourgmestres et échevins qu'était réservée l'administration de l'école. A la condition de ne pas faire appel au concours financier de l'État, qui ne pouvait alors consacrer que de très faibles sommes au développement de l'instruction primaire, les communes jouissaient d'une liberté à peu près illimitée. Les particuliers usèrent aussi de leur droit d'initiative pour fonder un peu partout des écoles; les catholiques ne furent pas les derniers à entrer dans cette voie des généreux sacrifices et du dévouement fécond en œuvres. Vers la fin de 1840, sur 1732 écoles nouvelles qui fonctionnaient dans les 2600 communes de la Belgique, les deux tiers au moins avaient été fondées par eux.

Malgré tout, les résultats ne répondaient pas aux espérances qu'on avait conçues. Beaucoup de communes étaient encore dépourvues d'écoles, beaucoup d'écoles récemment créées laissaient à désirer sous le rapport de la direction et de l'enseignement qui y était donné. Dans ces circonstances, on crut qu'il était indispensable de faire appel au concours de l'État, en laissant, bien entendu, aux particuliers et aux communes la part de liberté qui leur était garantie par la constitution; on pensa qu'il était temps de réaliser la promesse faite dans le pacte fondamental de 1830, et d'organiser l'instruction publique sur des bases plus larges que par le passé. C'est de cette pensée qu'est sortie la loi du 23 septembre 1842.

Cette loi de 1842, nous ne saurions mieux faire que de la comparer à notre loi française de 1850. Ce fut, en effet, une loi de liberté politique qui, tout en proclamant les droits légitimes de l'Etat en matière d'enseignement, ne sacrifiait rien des droits non moins respectables des pères de famille et des prérogatives séculaires des communes; ce fut aussi une loi de liberté religieuse, car, tout en inscrivant l'enseignement de la religion en tête des programmes de l'instruction primaire, elle prit des mesures sérieuses pour garantir la liberté de conscience des dissidents; ce fut enfin une loi de transaction entre les prétentions opposées des catholiques et des libéraux; et, comme toutes les lois de transaction, comme la loi française de 1850, elle souleva des colères et des récriminations dans les deux camps adverses, chez les radicaux d'extrême gauche et chez les « catholiques ultramontains » : mais elle n'en fut pas moins

ratifiée par l'immense majorité du pays ; la Belgique lui a dû de nombreuses années de paix religieuse et d'incontestables progrès dans le domaine de l'instruction primaire.

Nous voudrions montrer maintenant, par un examen plus détaillé de la loi de 1842, comment fut réalisé ce double problème, d'une part, la conciliation de l'enseignement religieux et de la liberté de conscience, d'autre part, le respect des droits de l'État et de l'indépendance des communes.

Le législateur de 1842 avait entendu faire de la religion l'objet capital de l'instruction primaire. Aussi l'article 6 de la loi portait-il : « L'instruction primaire comprend nécessairement *l'enseignement de la religion et de la morale*, la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments d'histoire et de géographie..., etc. L'enseignement de la religion et de la morale est donné sous la direction du ministre du culte professé par la majorité des élèves de l'école. »

Et ce n'était pas seulement la lettre du catéchisme et de l'histoire sainte qui devait être enseignée par l'instituteur à ses élèves : il fut en outre établi, par les discussions parlementaires aussi bien que par les circulaires ministérielles, que l'atmosphère de l'école devait être essentiellement religieuse, que l'instituteur était tenu de faire pénétrer les leçons de la doctrine chrétienne dans l'esprit de ses élèves par tout son enseignement, par sa conduite et par ses exemples. — C'était la même pensée qu'avait eue l'auteur de la loi française de 1833, lorsqu'il disait : « Pour que l'instruction soit vraiment bonne et socialement utile, il faut qu'elle soit profondément religieuse. Et je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux y doit tenir sa place, et que les pratiques de la religion y doivent être observées ; un peuple n'est pas élevé religieusement, à de si petites et de si mécaniques conditions. Il faut que l'éducation populaire soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu ou son heure : c'est une foi, une loi, qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et sur la vie toute sa salutaire action ; c'est dire que dans les écoles primaires l'influence religieuse doit être habituellement présente. Si le prêtre se méfie ou s'isole de l'instituteur, si l'instituteur se regarde comme le rival indépendant, non comme l'auxiliaire fidèle du prêtre, la valeur morale de l'école est perdue, et elle est près de devenir un danger [1]. »

Eh bien, cette union si désirable du prêtre et de l'instituteur,

[1] Guizot, *Mémoires*, t. III, p. 69.

les hommes d'État belges avaient cherché à la réaliser autant qu'il dépendait d'eux. L'enseignement religieux était donné dans l'école par l'instituteur; mais le curé avait le droit d'y pénétrer en tout temps pour le diriger et le contrôler : les ecclésiastiques désignés par les évêques diocésains faisaient chaque année des tournées dans les différentes écoles et rendaient compte à leurs supérieurs des résultats de leur inspection. Enfin les livres de classe étaient choisis par un conseil de perfectionnement, où le clergé était représenté d'une façon équitable; quant aux ouvrages spécialement destinés à l'enseignement moral et religieux, ils devaient être revêtus de l'approbation préalable des évêques.

Est-ce à dire que la liberté de conscience était méconnue par ces différentes prescriptions? Les élèves appartenant à des cultes dissidents étaient-ils contraints de recevoir l'enseignement des prêtres catholiques? non; la loi de 1842 avait eu soin de stipuler que les leçons religieuses devaient être données avant et après les classes, dans tous les cas hors de la présence des dissidents. Du reste, toutes les fois que ceux-ci étaient en nombre suffisant, ils avaient le droit de créer des écoles confessionnelles; et, en fait, dans plusieurs villes, à Bruxelles notamment, les protestants et les juifs ouvrirent des écoles payées par la commune et subventionnées par l'État : si ces écoles furent peu nombreuses, cela tient à ce qu'en Belgique l'immense majorité de la population est catholique, à ce que les adhérents des autres confessions religieuses ne constituent qu'une infime minorité.

C'était la même pensée qu'avait eue le législateur français de 1850, lorsqu'il avait dit : « Dans les communes où les différents cultes reconnus sont professés publiquement, des écoles séparées seront établies pour les enfants appartenant à chacun de ces cultes[1]. » C'est à cette même idée de respect de la liberté religieuse qu'avaient obéi les auteurs de la loi de 1833, lorsqu'ils avaient introduit cette clause formelle dans le texte : « Le vœu des pères de famille sera toujours suivi en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse[2]. » — C'est qu'en effet, si les catholiques tiennent essentiellement à ce que les vérités religieuses soient enseignées dans l'école, ils ne tiennent pas moins à ce qu'on respecte la liberté de conscience de ceux qui ne partagent pas leur foi : mais pour les libres-penseurs, la liberté de conscience ne consiste pas seulement à soustraire leurs enfants à tout enseignement religieux, elle consiste au moins autant, si ce n'est plus, à priver les enfants croyants de cet enseignement; en

[1] Loi du 15 mars 1850, article 36.
[2] Loi du 28 juin 1833, article 2.

un mot, leur liberté n'est entière que si celle des autres est mutilée.

Le second trait caractéristique de la loi de 1842, c'était la très grande liberté laissée aux pouvoirs locaux. Chaque commune devait posséder au moins une école primaire; mais il n'était pas nécessaire qu'elle la construisît et l'entretînt elle-même; elle pouvait traiter avec une école privée établie sur son territoire et réunissant d'ailleurs les conditions prescrites pour les écoles communales : c'était ce qu'on appelait la faculté d'*adoption*. Bien mieux, la commune pouvait se passer d'écoles publiques, ou même d'écoles adoptées, si elle prouvait qu'il était suffisamment pourvu aux besoins de l'enseignement primaire par les écoles privées. On voit toute la latitude que laissait la loi aux conseils communaux. Pourvu que l'enseignement fût donné d'une façon convenable, le législateur n'entendait pas les chicaner sur les moyens d'y pourvoir; il supposait les mandataires élus de la commune, mieux à même que personne d'apprécier le mode d'instruction le plus approprié aux besoins et aux ressources de la commune, et il leur laissait le choix entre ces trois systèmes : entretien d'écoles communales proprement dites, adoption d'écoles privées, enseignement par les écoles privées sans aucune participation de la commune. En fait, les communes usèrent peu de cette dernière faculté; elles eurent au contraire recours dans une assez large mesure à l'adoption, surtout à l'égard des établissements tenus par les congrégations religieuses.

Les autorités communales conservaient des pouvoirs très étendus sur leurs écoles. Elles statuaient sur leur régime intérieur, fixaient l'heure des classes, l'époque et la durée des vacances, le taux de la rétribution scolaire; elles désignaient les élèves admissibles à la gratuité. Il est à remarquer, en effet, que la législation belge n'a jamais admis ce qu'on appelle la gratuité absolue de l'enseignement primaire; sur ce point, la loi de 1842 n'a pas été modifiée par celle de 1879. Ceux qui peuvent payer les frais de l'éducation de leurs enfants, la payeront; ceux qui en sont incapables seront déchargés de cette obligation. En conséquence, la liste des enfants admis à la gratuité est arrêtée, chaque année, par le conseil municipal, et approuvée par la députation permanente de la province. La députation permanente, émanation du conseil provincial, est une institution que nous avons empruntée à la Belgique, dans notre loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux : seulement la députation permanente belge est investie de pouvoirs bien plus étendus et bien plus variés que notre commission départementale; elle a en quelque sorte la tutelle administrative des communes, qui, chez nous, est réservée en très grande partie au préfet, même depuis la loi de 1871. Dans le domaine de l'enseignement, le conseil provincial

intervenait, aux termes de la loi de 1842, pour accorder des subsides aux communes sur les fonds de la province, en cas d'insuffisance des ressources locales. Les abus de pouvoirs commis par le bourgmestre et par les échevins étaient jugés par la députation permanente, sauf recours au roi.

L'instituteur était nommé par le conseil communal; c'est encore une analogie avec la loi française de 1850. C'était également le conseil qui fixait son traitement, dont le minimum seul était déterminé par la loi; il pouvait lui infliger certaines pénalités, sauf le recours aux autorités supérieures. Les instituteurs et institutrices se recrutaient indifféremment parmi les élèves sortant des écoles normales de l'État et parmi ceux qui sortaient des écoles normales privées *agréées* par lui. L'*agréation* correspondait, pour les écoles normales, à l'*adoption* pour les écoles primaires. C'était une faculté extrêmement précieuse pour les catholiques qui, sous la direction de leurs évêques, avaient fondé un grand nombre d'établissements destinés à former des maîtres chrétiens pour la jeunese.s

Et maintenant, quel a été l'effet de cette loi de 1842, dont nous venons d'analyser les principales dispositions? Sous ce régime, l'instruction primaire s'est-elle développée ou s'est-elle ralentie dans les différentes parties de la Belgique? C'est ce qu'il importe de constater au moyen de quelques chiffres; car, sous ce rapport, les chiffres de la statistique en disent plus long que les meilleurs raisonnements du monde. Qu'importent après tout les attaques dont une loi a été l'objet, s'il est prouvé qu'elle a eu pour résultat de multiplier les écoles, de doubler le nombre des élèves et des maîtres, de diminuer dans des proportions considérables la masse des illettrés?

Le nombre des écoles primaires a peu varié, il faut le reconnaître, entre l'époque qui précéda immédiatement l'adoption de la loi de 1842 et celle qui précéda son abrogation. En effet, on comptait, en 1840, 5189 écoles dans la Belgique tout entière, à savoir : 2109 écoles communales, 2284 écoles privées et 796 écoles mixtes. En 1875, il y en avait 5857, à savoir : 4157 écoles communales, 457 écoles adoptées et 1243 écoles privées. C'était donc seulement un gain de 668 écoles nouvelles. Il convient d'ailleurs de joindre aux 5857 écoles qui existaient en 1875, 929 écoles gardiennes (salles d'asile) et 2615 cours d'adultes, deux genres d'établissements qui n'existaient pour ainsi dire pas avant 1842 et qui ne se développèrent même que bien des années après.

L'augmentation du nombre des élèves, dans la même période, a été bien plus sensible. En effet, en 1830, on comptait seulement 293 000 enfants qui recevaient l'instruction primaire; on en comptait 426 385 en 1845, 669 195 en 1875, soit un gain de

242 810 élèves entre les années 1845 et 1875. A cette même date de 1875, le personnel enseignant comprenait 8543 instituteurs communaux et 2207 instituteurs libres. Il nous paraît intéressant à ce propos de faire connaître dans quelle proportion les maîtres étaient fournis par les établissements officiels et par les établissements privés. L'enseignement normal était donné dans les écoles fondées et entretenues par l'État, dans les cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures de l'État, enfin dans les écoles agréées. Or, en 1875, on comptait pour les instituteurs :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 3 écoles normales de l'État, | avec | 235 élèves. |
| | 5 cours normaux annexés, | avec | 321 élèves. |
| | 8 écoles normales agréées | avec | 643 élèves. |
| Au total : | 16 établissements, | avec | 1199 élèves. |

Il est à remarquer que, sur les 8 écoles normales agréées, il y avait 7 écoles épiscopales, et une seule (celle de Bruxelles) dirigée par une association laïque.

Pour les écoles d'institutrices, la part faite à l'initiative privée était encore plus considérable. Il y avait, en effet :

1 école normale de l'État, avec 77 élèves;

9 écoles normales laïques agréées, avec 450 élèves;

14 écoles normales agréées dirigées par des religieuses avec 689 élèves.

Soit un total de 23 établissements privés comprenant 1139 élèves, contre un seul établissement officiel possédant 77 élèves.

Si maintenant nous portons notre attention sur les titres de capacité délivrés par les différentes maisons que nous venons d'énumérer, nous trouverons que de 1846 à 1875, c'est-à-dire dans un espace de près de trente années, les 7 écoles normales d'instituteurs dirigées par l'épiscopat avaient délivré 2901 diplômes, soit 50 pour 100 du nombre total, et que les 14 écoles normales d'institutrices dirigées par les congréganistes en avaient délivré 1311 sur 2977, soit une proportion de 43 pour 100.

Encore une fois, de pareils chiffres sont concluants : ils montrent tout le parti que les catholiques belges, ecclésiastiques et laïques, avaient su tirer de la loi de 1842, c'est-à-dire de la liberté et du droit commun. Car il ne faut pas l'oublier, cette législation ne consacrait à leur profit aucune faveur, aucun privilège; elle leur laissait seulement la faculté de créer des écoles sous leur responsabilité et sous la surveillance de l'État : de cette faculté ils usèrent avec une merveilleuse activité, comme les catholiques de France usèrent de la liberté que leur donnait la loi de 1850 pour fonder des établissements d'enseignement secondaire.

## II

Pendant de longues années, la loi du 23 septembre 1842 fut acceptée sans conteste par les deux partis opposés qui se succédaient au pouvoir : libéraux et catholiques étaient d'accord pour en respecter les prescriptions. Les premières attaques dont elle fut l'objet vinrent de la franc-maçonnerie : il n'y a pas lieu, du reste, de s'en étonner; il est à remarquer, au contraire, que, dans tous les pays de l'Europe, les loges ont pris une part considérable au développement de l'enseignement antichrétien. En France, par exemple, qui a préparé ce fameux programme de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque? Qui, sinon les loges maçonniques, dont la plupart de nos hommes d'État, à commencer par les ministres de l'instruction publique, sont les plus fervents adeptes?

L'intervention de la franc-maçonnerie dans le domaine de l'instruction primaire ne fut pas moindre en Belgique qu'en France. Elle réclama impérieusement la sécularisation de l'école; elle s'attaqua avec violence à ce qu'elle appelait les privilèges exorbitants de l'Église catholique. La loi de 1842 avait violé, disait-on, le texte fondamental de 1830. La Constitution avait proclamé solennellement la liberté de conscience, la liberté des cultes, l'égalité de tous les citoyens devant la loi : la loi de 1842 faisait une situation prépondérante aux représentants de l'Église catholique, les évêques et leurs délégués partageaient avec les inspecteurs de l'État la haute direction de l'enseignement primaire, ce qui était une atteinte aux droits légitimes de l'État. La liberté de conscience des dissidents était mal sauvegardée : en fait, ils n'avaient presque nulle part la possibilité d'ouvrir des écoles de leur confession; dans presque toutes les écoles, leurs enfants étaient obligés de recevoir l'enseignement de la doctrine catholique : la majorité religieuse du pays opprimait donc la minorité dissidente.

Passant à des critiques de détail, les adversaires de la loi de 1842 signalaient tous les abus de pouvoir dont s'étaient rendus coupables le clergé catholique et les congrégations religieuses. Beaucoup de communes s'empressaient d'établir leurs écoles dans des locaux appartenant à des congrégations, au clergé, à des particuliers, ce qui soumettait l'école au bon plaisir du propriétaire et entravait l'action des inspecteurs de l'État. Très souvent aussi les conseils municipaux nommaient des institutrices non diplômées, appartenant à des congrégations religieuses dont le siège était situé hors du pays; par suite, beaucoup d'écoles se trouvaient transformées en véritables couvents, où habitaient, outre les institu-

trices régulièrement nommées, d'autres religieuses qui enseignaient sans mandat, qui souvent même tenaient des pensionnats non autorisés. Enfin les conflits entre les prêtres catholiques et les instituteurs étaient incessants, soit qu'il s'agît de l'enseignement religieux donné par l'instituteur, soit qu'il fût question des livres employés dans l'école.

On le voit, les critiques des libéraux s'adressaient au moins autant à l'usage que les conseils locaux faisaient des pouvoirs à eux attribués par la loi, qu'aux abus dont se rendaient coupables, à les entendre, les membres du clergé catholique. Aussi comprirent-ils à merveille que la première chose à faire était de dépouiller les communes de la plus grande partie de leurs prérogatives en matière d'enseignement primaire, et de concentrer vigoureusement tous les pouvoirs aux mains de l'État. C'est, d'ailleurs, une doctrine chère aux jacobins que cette adoration de l'État; ils en sont encore à la doctrine formulée jadis par Danton : « Les enfants appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parents. » C'est la thèse que soutenait naguère M. Jules Ferry, quand il proclamait la nécessité de refaire l'unité morale de la France. En Belgique, le langage des radicaux fut le même. Un des membres les plus avancés de la Chambre des représentants, M. Jottrand, disait un jour dans une réunion de la loge maçonnique d'Anvers : « Pouvons-nous songer un seul instant à affronter en face cette rivalité terrible de l'instruction ecclésiastique, si nous n'armons pas le pouvoir laïque d'un large budget de l'instruction, de ressources financières pour soutenir la lutte? Avant la réforme de la loi de 1842, avant la consécration par nos lois de l'enseignement obligatoire, ce qu'il nous faut à nous, c'est un puissant budget de l'instruction publique, et surtout un puissant budget de l'instruction primaire[1]. »

La ligue de l'enseignement, créée en Belgique vers 1864, sous le patronage de la franc-maçonnerie, essaya de fonder à Bruxelles un certain nombre d'écoles d'où tout enseignement religieux était banni; elle n'obtint qu'un médiocre succès; les parents se souciaient peu d'envoyer leurs enfants à ces écoles sans Dieu. Cet échec relatif de la ligue la confirma dans la nécessité d'avoir recours à l'intervention et aux subsides de l'État. Dès lors ses principaux représentants poursuivirent avec activité la révision de la loi de 1842.

[1] Cité par M. Paul Gouy, dans son ouvrage intitulé : *la Guerre à l'enseignement chrétien en Belgique.* Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet excellent livre à ceux qui veulent se rendre un compte exact de l'influence de la franc-maçonnerie dans la préparation des lois antichrétiennes.

Une première tentative fut faite en 1868; mais c'était encore le parti libéral modéré qui, à cette époque, détenait le pouvoir; il ne partageait pas les passions anticatholiques des radicaux et des francs-maçons. Le ministre de l'intérieur d'alors, l'honorable M. Pirmez, contribua, par son attitude pleine de fermeté, à faire rejeter le projet de révision. Il est à noter que M. Pirmez est resté fidèle à ses convictions; seul, de tout le parti libéral, il a refusé de voter le projet de loi présenté en 1879.

De 1870 à 1878 les catholiques occupèrent le pouvoir; les libéraux ne purent donc se livrer qu'à une propagande secrète en faveur de leurs doctrines : mais il est à remarquer que dans cet intervalle l'élément progressiste avancé prit le pas sur l'élément libéral modéré et que la presque totalité du parti se rallia aux principes formulés par les loges maçonniques; la révision de la loi de 1842 devint un des articles principaux du programme libéral. Aux élections de 1878, les catholiques perdirent la majorité dans les deux Chambres : un cabinet libéral prit la direction des affaires. Pour la première fois, un ministère spécial de l'instruction publique fut créé; cela disait assez l'intention où étaient les hommes au pouvoir de revendiquer ce qu'ils appelaient les droits de l'État et de réaliser les réformes préconisées par eux dans l'opposition. Le choix du ministre de l'instruction publique était d'ailleurs plus significatif encore : c'était M. Van Humbeck, qui n'avait pas craint de dire quelques années auparavant, dans un congrès de francs-maçons, que l'Église catholique était un *cadavre* (sic) qui barrait la route aux progrès de la civilisation moderne.

Dès l'ouverture de la session parlementaire 1878-79, on put voir se former l'orage. Le discours du trône contenait en effet cette phrase pleine de menaces : « L'enseignement public doit relever exclusivement du pouvoir civil. » — Les évêques de la Belgique, réunis sous la présidence du cardinal-archevêque de Malines, Mgr Dechamps, protestèrent aussitôt contre les projets annoncés, et s'efforcèrent de rétablir, dans une lettre collective adressée à tous les fidèles, les droits de l'Église en matière d'enseignement religieux. « C'est à l'Église seule, disaient-ils, qu'est dévolue cette haute mission; et, par conséquent, c'est à elle seule qu'il appartient de choisir et d'employer les moyens de l'accomplir; c'est à elle notamment qu'il appartient de désigner les aides qui lui sont nécessaires pour accomplir cette sublime charge, de leur donner une participation à son autorité doctrinale..... C'est à elle, en un mot. qu'appartient de droit divin la direction et la surveillance de l'éducation religieuse; et personne, prêtre ou laïque, ne peut s'im-

miscer dans ce ministère, s'il n'a reçu d'elle une délégation expresse, et s'il ne se soumet à son contrôle[1]. »

Mais la protestation des évêques catholiques, si éloquente qu'elle fût, n'était pas pour arrêter les projets des radicaux. Le 21 janvier 1879, le ministère déposait sur le bureau de la Chambre des représentants son projet de révision de la loi de 1842. La discussion s'ouvrit le 22 avril suivant, et elle se poursuivit jusqu'au 6 juin, au milieu des débats les plus violents, des incidents les plus passionnés. Du côté de la droite, M. Malou, chef de l'ancien ministère catholique, M. Thonissen, M. Wœste, M. Jacobs, défendirent avec une haute éloquence les dispositions de la loi de 1842; ils s'efforcèrent de remettre en lumière les principes de la vraie liberté que semblaient avoir si complètement oubliés les libéraux au pouvoir. Le projet de révision fut soutenu par le président du conseil, M. Frère-Orban, par le ministre de l'instruction publique, M. Van Humbeck, et par les représentants du libéralisme le plus avancé, MM. Couvreur et Goblet d'Aviella, députés de Bruxelles. Après une discussion qui n'avait pas occupé moins de vingt-neuf séances, le projet fut adopté par 67 voix contre 60. Au Sénat, les débats furent beaucoup plus courts; mais les opinions se trouvèrent encore plus partagées: 33 voix se prononcèrent pour la révision, 31 contre. — Le 1er juillet 1879, le *Moniteur officiel* publiait la loi que la Belgique catholique a baptisée du nom désormais historique de *loi de malheur*.

Il nous reste maintenant à faire connaître les dispositions fondamentales de cette loi. C'est la contre-partie absolue de celle du 23 septembre 1842. La loi de 1842 inscrivait l'enseignement religieux en tête du programme des écoles primaires; la loi du 1er juillet 1879 l'en bannit complètement. La loi de 1842 laissait une très grande part d'initiative aux autorités locales; la loi de 1879 supprime l'autonomie communale pour transporter tous les pouvoirs aux mains des autorités centrales. Nous n'aurons pas de peine à démontrer l'exactitude de cette double assertion.

L'enseignement religieux, dit l'article 4 de la loi, est laissé aux soins des familles. — Il est remplacé par l'enseignement de la morale universelle. — C'est à peu de chose près le système que le Sénat français vient de voter, malgré tous les efforts des catholiques et des libéraux sincères. On peut, du reste, adresser aux deux lois, à la loi belge et à la loi française, des critiques analogues. Qu'est-ce que cette morale indépendante de toute vérité religieuse qu'on se propose d'enseigner désormais dans l'école?

[1] Lettre citée par M. Paul Gouy, page 60.

Qui la définira? qui en fixera les limites? Ne voit-on pas qu'elle variera au gré du maître chargé de l'enseigner? Aujourd'hui elle sera encore spiritualiste, si le spiritualisme est en faveur dans les régions officielles; demain elle deviendra matérialiste et athée, pour peu que le vent souffle de ce côté. Dans tous les cas, elle ne peut amener que le plus désolant scepticisme dans l'esprit de l'enfant, frappé des contradictions qui existeront entre les enseignements du prêtre et de la famille, d'une part, entre les leçons de l'instituteur, d'autre part. Nos législateurs modernes veulent absolument séparer l'Église de l'école; à l'école, l'enseignement de la science, disent-ils; à l'Église, l'enseignement de la religion; mais ils oublient que l'esprit de l'enfant ne se prête pas à cette séparation radicale, qu'il n'y a pas dans son intelligence un casier destiné à recevoir les vérités religieuses, et un autre, les vérités scientifiques : on en fera un croyant ou un incrédule, suivant l'esprit général de l'enseignement qui lui sera donné ; nos adversaires espèrent bien que c'est l'incrédulité qui sortira triomphante de la lutte; nous avons le droit et le devoir de défendre la foi de nos pères.

La loi belge contient une particularité que quelques personnes ont cherché récemment à introduire dans la législation française : c'est la faculté pour le prêtre de venir donner l'instruction religieuse dans un local dépendant de l'école, soit avant, soit après l'heure des classes. En introduisant cette disposition dans la loi, les libéraux belges avaient fait preuve d'habileté; ils se donnaient les apparences de la modération, ils semblaient animés d'un désir de conciliation. Si l'autorité ecclésiastique refusait d'accepter cette concession, elle se mettait dans son tort; elle laissait voir qu'elle préférait la lutte à la paix qu'on lui proposait. En réalité, le clergé ne pouvait admettre et n'admit pas la situation qu'on prétendait lui imposer : s'il l'eût acceptée, il eût par là même souscrit au principe posé dans la loi, principe que l'Église a toujours condamné, à savoir : la séparation de l'enseignement religieux et de l'enseignement primaire. Ensuite que pouvait être cet enseignement religieux, qui eût souvent été tenu en échec par les leçons hostiles, tout au moins par l'indifférence du maître d'école? Enfin, il y avait une raison pratique, peut-être plus puissante encore que les autres, qui s'opposait à cet arrangement : c'était l'impossibilité pour le prêtre, absorbé par les devoirs du ministère paroissial, de trouver le temps nécessaire à ces leçons d'instruction religieuse. En fait, nous l'avons déjà dit, aucun ecclésiastique n'accepta les avances du gouvernement sur cette question : les évêques interdirent même d'une façon formelle à leurs subordonnés

d'aller donner l'enseignement religieux dans les écoles officielles.

Bien entendu, la loi nouvelle a retiré aux curés tout droit d'inspection sur les écoles communales; elle ne reconnaît plus d'autres inspecteurs que les agents nommés par le ministre de l'instruction publique ou par les autorités municipales. L'élément ecclésiastique a disparu du conseil de perfectionnement établi près du ministre et du jury chargé de décerner les diplômes d'instituteur. Les livres ne sont plus examinés que par le conseil de perfectionnement, sans que l'autorité religieuse ait à s'en mêler sous aucun rapport.

L'aumônerie a été supprimée dans les écoles normales; l'instruction religieuse ne fait plus partie du programme des études, elle cesse également de figurer au nombre des connaissances exigées des candidats au brevet d'instituteur. Il a été entendu seulement que l'on devait laisser aux élèves toutes les facilités nécessaires pour remplir leurs devoirs religieux. Les écoles normales ont été ainsi sécularisées plus complètement encore que les écoles primaires : les auteurs de la loi ont voulu détruire tout esprit de foi chez les futurs instituteurs et institutrices, bien sûrs que l'irréligion des maîtres entraînerait forcément celle des élèves. Cela est d'autant plus grave qu'ainsi que nous le verrons tout à l'heure, il n'y a plus d'écoles normales agréées; les écoles normales de l'État sont désormais seules en possession du droit de délivrer les diplômes.

Le second trait qui caractérise la loi du 1er juillet 1879, c'est la limitation apportée aux droits des autorités communales et la part plus grande faite à l'autorité centrale. Il n'y a presque pas un article de la nouvelle loi qui n'enlève quelque attribution au conseil municipal pour la transporter au gouvernement.

Et d'abord, toutes les communes sont maintenant obligées d'avoir une école primaire entretenue à leurs frais; la faculté de l'adoption, qui était une des particularités les plus remarquables de la loi de 1842, disparaît complètement. De plus, la fixation du nombre minimum d'écoles à entretenir dans chaque commune, ainsi que du nombre de classes à créer dans chaque école, est réservée au gouvernement : le conseil communal et la députation permanente ont seulement le droit d'être entendus, sans que leur avis puisse lier en rien l'autorité supérieure. La loi de 1842 n'avait consacré aucun texte aux écoles gardiennes ni aux cours d'adultes; elle s'en était remise à l'initiative privée; nous avons vu que cette confiance n'avait pas été trompée, puisqu'en 1875, on comptait 929 écoles gardiennes et 2615 cours d'adultes. La loi de 1879 fait une obligation aux communes d'adjoindre à l'école primaire une école gardienne et un cours d'adultes, partout où le gouvernement le jugera nécessaire.

La nomination des instituteurs est réservée aux conseils communaux, conformément aux dispositions de la loi du 30 mars 1836 : seulement le choix du conseil est restreint aux seuls élèves sortant des écoles normales de l'État. D'après la loi de 1842, les élèves des écoles normales agréées étaient placés sur le même pied que les élèves de l'État : le conseil municipal était libre de choisir, entre les deux catégories de diplômés, l'homme qui répondait le mieux à ses opinions et à ses tendances; aujourd'hui cette faculté a disparu, on ne reconnaît comme aptes aux fonctions d'instituteur que les candidats marqués de l'estampille officielle. La juridiction disciplinaire du conseil communal a été également restreinte; il ne peut plus prononcer contre l'instituteur que la réprimande et la suppression de moins de quinze jours, avec ou sans privation de traitement; la suspension de quinze jours à six mois exige l'intervention du ministre de l'instruction publique.

Enfin, la loi de 1879 a créé, en dehors des autorités municipales, tout un système de surveillance, dont les organes essentiels sont les inspecteurs principaux et cantonaux, et les comités scolaires. Les inspecteurs principaux et cantonaux sont nommés et révoqués par le roi; leurs circonscriptions sont fixées par des arrêtés du gouvernement; leur mission est de visiter, plusieurs fois par an, les écoles de leur ressort. Un conseil de perfectionnement a été établi auprès du ministre de l'instruction publique pour lui donner son avis sur toutes les questions relatives à l'enseignement primaire; il se compose de six membres choisis parmi les inspecteurs principaux, et de huit membres étrangers au corps enseignant et au corps des inspecteurs.

Le conseil communal a conservé le droit de statuer, sous l'approbation de la députation permanente et sauf recours au roi, sur toutes les questions relatives à l'admission des élèves, à leur renvoi, à la discipline des écoles, aux jours et aux heures de travail, aux vacances et aux moyens d'encouragement. Mais on a placé à côté de lui un nouveau rouage, ce sont les comités chargés de la surveillance des écoles, opérant dans des circonscriptions dont l'étendue est fixée par arrêté royal. Lorsque toutes les écoles de la circonscription relèvent d'une seule administration communale, les membres des comités scolaires sont désignés par le conseil communal; dans le cas contraire, ils sont nommés par le ministre. La pensée qui a dicté cette dernière disposition est manifeste : une commune a-t-elle un conseil libéral, on lui abandonne le choix des membres du comité scolaire; est-elle, au contraire, administrée par des catholiques, on l'adjoint à d'autres communes pour former une circonscription scolaire, et c'est le ministre qui nomme le comité

chargé de contrecarrer toutes les mesures prises par l'autorité municipale. Outre la surveillance générale des écoles, les comités scolaires ont pour mission spéciale de s'assurer si les enfants de six à quatorze ans fréquentent régulièrement l'école. Il n'y a rien toutefois qui ressemble à ce que nous appelons l'obligation de l'enseignement; la loi prend soin de dire que les comités emploieront tous les moyens de *persuasion* propres à déterminer les parents à envoyer leurs enfants aux écoles; ils pourront réclamer dans ce but, l'assistance des patrons et des chefs d'industrie; des moyens d'encouragement peuvent aussi être mis à la disposition des comités par les communes, pour favoriser la fréquentation de l'école.

Sur la question du recrutement des instituteurs, nous avons déjà eu occasion de dire que la loi de 1879 ne permettait de conférer le diplôme qu'aux élèves ayant suivi régulièrement les cours d'une école normale de l'État, et ayant satisfait aux examens de sortie devant un jury dont la composition est déterminée par le gouvernement. Pour suffire aux besoins nouveaux que crée cette disposition de la loi, le gouvernement a été autorisé à créer deux nouvelles écoles normales d'instituteurs, et quatre nouvelles écoles normales d'institutrices. De plus, il a reçu la faculté d'adjoindre à ses établissements d'enseignement moyen (enseignement secondaire) des cours normaux d'instituteurs ou d'institutrices. L'agréation a donc disparu pour les écoles normales privées, comme l'adoption pour les écoles primaires. Des mesures transitoires ont seulement été prises pour régler la situation des élèves qui étaient en train d'achever leurs études dans les écoles normales agréées, soumises à l'inspection de la loi de 1842.

L'énumération, peut-être un peu longue, des principales dispositions de la loi de 1879 démontre surabondamment ce que nous avions avancé : c'est la mainmise de l'État sur toutes les choses de l'enseignement primaire. L'État réclame pour lui le droit de façonner les générations nouvelles; il ne veut plus du concours des particuliers qu'on avait considérés jusque-là comme d'utiles auxiliaires; sans doute, il ne ferme pas les écoles libres, mais il ne leur accorde plus ni subventions ni encouragements d'aucune sorte,

Les choses se passent tout autrement en Angleterre, un pays de liberté, cependant : là, le gouvernement donne de larges subsides aux écoles privées, à quelque confession qu'elles appartiennent. Pendant la seule année 1879, les écoles catholiques, c'est-à-dire les écoles d'une confession religieuse en minorité dans le pays, ont reçu plus de 2 500 000 francs du département de l'instruction publique. C'est que les Anglais ont compris qu'il n'y avait pas trop du concours de toutes les bonnes volontés, pour mener à bien cette

grande œuvre de l'instruction publique; ils ont compris que la véritable solution n'était pas dans la guerre, dans l'antagonisme de l'enseignement officiel et de l'enseignement privé, mais bien dans l'union de toutes les forces sociales.

## III

L'attitude des évêques belges en face de la nouvelle législation fut aussi ferme que digne; ils résolurent de ne transiger à aucun prix avec les principes; ils interdirent aux ecclésiastiques de se rendre dans les locaux qu'on pourrait mettre à leur disposition pour y donner l'enseignement religieux; les parents furent prévenus qu'ils ne pourraient, sans s'exposer à être retranchés de la communion de l'Église, continuer à envoyer leurs enfants dans les écoles sans Dieu. Bien entendu, des exceptions étaient admises pour les cas de force majeure. Cette interdiction ne pouvait atteindre, par exemple, les communes où il n'existait pas encore d'école catholique; les parents devaient alors suivre eux-mêmes avec la plus grande sollicitude l'instruction religieuse de leurs enfants. Les prescriptions de l'épiscopat belge reçurent, quoi qu'on en ait dit, la pleine approbation du Saint-Siège; c'est en vain que M. Frère-Orban a cherché plus tard à mettre en contradiction le langage des évêques et les enseignements de Léon XIII; le Souverain Pontife a pu conseiller la modération dans l'application des principes, il n'a jamais pu différer avec les évêques sur le fond de leur doctrine, parce que cette doctrine est celle même de l'Église catholique.

Du moment que l'interdit était jeté sur les écoles officielles, il s'agissait de créer au plus vite des écoles catholiques dans toutes les communes. On conçoit quelles difficultés offrait une pareille entreprise; sans doute la Belgique ne compte guère plus de quatre mille communes, sans doute aussi les écoles adoptées, dépouillées du privilège que leur conférait la loi de 1842, allaient se transformer sur bien des points en écoles libres; il n'en est pas moins vrai que dans la grande majorité des communes tout restait à faire; il fallait trouver les locaux nécessaires à l'ouverture des écoles, les approprier à leur nouvelle destination, souvent même acquérir des terrains et y élever des constructions neuves; cela fait, il fallait encore recruter un personnel nombreux d'instituteurs et d'institutrices destinés à conserver à la jeunesse les bienfaits de l'enseignement religieux. Cette tâche immense ne fut pas au-dessus du zèle et du dévouement des catholiques belges, dirigés et soutenus par leurs premiers pasteurs.

La Belgique se couvrit d'une multitude de comités parfaitement

hiérarchisés, depuis les comités de paroisses jusqu'aux comités de provinces, en passant par les comités de doyennés. Le comité de paroisse se composait du curé, membre de droit, et de quelques laïques dévoués; sa mission était de construire ou tout au moins d'aménager l'école catholique de la commune, de trouver le maître chargé de la diriger, de faire une active propagande auprès des parents pour les déterminer à envoyer leurs enfants à cette école. Le comité de doyenné (le doyenné correspond à peu de chose près à notre canton) comprenait, outre le curé-doyen, un ou plusieurs délégués de chaque comité paroissial; il se préoccupait de surveiller d'une façon générale les écoles libres de la circonscription et de résoudre les difficultés auxquelles pouvait donner lieu leur établissement. Enfin le comité provincial, placé sous la direction immédiate de l'évêque, était composé de vingt à trente membres, tant ecclésiastiques que laïques; on y comptait des vicaires généraux, des membres du Sénat et de la Chambre des représentants, des jurisconsultes, des journalistes, des propriétaires ou des manufacturiers dévoués aux œuvres catholiques. Généralement les comités provinciaux se subdivisaient en plusieurs sections : section des jurisconsultes, chargée d'étudier toutes les difficultés contentieuses relatives à la création des écoles et de suivre les procès qui pouvaient en résulter; section des finances, ayant pour mission de constituer un fonds de réserve destiné à venir en aide aux écoles les plus nécessiteuses de la province; section dite d'exécution, dont les membres se consacraient plus particulièrement à la propagande, au colportage des bons livres et des journaux conservateurs, à l'organisation des conférences et des réunions publiques.

Pour arriver à se procurer les ressources nécessaires à la fondation des nouvelles écoles, les comités eurent recours aux moyens les plus variés, souvent même les plus ingénieux, et toujours la générosité des Belges répondit largement à leur appel. Des familles riches prirent à leur charge la construction d'une ou même de plusieurs écoles, les unes firent don de vastes terrains, les autres, d'immeubles considérables. Beaucoup de personnes s'engagèrent à verser des cotisations annuelles dans la caisse scolaire de la province ou de la paroisse. A côté de ces riches offrandes, il y en eut de plus modestes, mais de non moins précieuses, celles de l'ouvrier, de l'artisan, qui prélevaient sur leur salaire quelques oboles et protestaient ainsi contre la violence faite à leur conscience de catholiques.

Dans le but de recueillir les dons les plus minimes, on a créé en Belgique une œuvre admirable, l'œuvre du Denier des écoles libres. Elle a été organisée, comme l'œuvre de la Propagation de la

foi, par dizaines et par centaines : chaque souscripteur verse toutes les semaines au moins un sou entre les mains des chefs de dizaines; par l'intermédiaire de ces derniers et par celui des chefs de centaines, le produit de ces collectes est centralisé dans les caisses du comité provincial. Les directeurs de l'œuvre ont eu recours aux moyens les plus variés pour accroître leurs ressources; ils ont placé des troncs mobiles un peu partout, dans les églises, dans les lieux de réunion, dans les magasins, surtout dans les cafés et les restaurants; on en trouve même chez les particuliers qui ont l'habitude de recevoir du monde le soir; très souvent le produit des jeux, de la partie de cartes, est versé dans le tronc du Denier des écoles catholiques. N'y a-t-il pas quelque chose de touchant à associer ainsi à ses plaisirs la pensée d'une bonne œuvre accomplie? Outre ces ressources normales, il y en a d'extraordinaires; ce sont les quêtes qu'on fait le dimanche et les jours de fêtes à la porte des églises, c'est le produit des concerts, des conférences, des soirées récréatives organisées par la société. Car c'est une œuvre pleine de vie et d'entrain que cette société du Denier des écoles catholiques. Dans beaucoup de villes, à Gand, par exemple, elle est organisée sur le modèle des vieilles associations flamandes; elle a son drapeau, sa musique ; dans chaque circonstance importante, elle parcourt fièrement les rues de la ville, bannières déployées; elle va fraterniser avec les amis des autres villes qui ont remporté quelque succès électoral; elle chante le refrain des écoles catholiques flamandes : « Aussi longtemps qu'il restera un seul Flamand en Flandre, non, les gueux n'auront pas l'âme de nos enfants. »

Il y a, croyons-nous, dans cette institution une pensée féconde qui s'impose à l'imitation de la France. Les libres-penseurs et les francs-maçons ont été les premiers à s'en emparer. La ligue de l'enseignement, a organisé le sou des écoles laïques; elle a placé des troncs chez les débitants de tabac, dans les cafés et cabarets; elle en a mis également dans les cercles républicains, dans les chambres syndicales, les bibliothèques populaires, etc. Et ce n'est pas seulement à Paris que l'on rencontre ces troncs, c'est dans les moindres villages, c'est dans les départements les plus reculés. La ligue n'a rien négligé pour faire réussir cette œuvre, et elle a réussi. Il faut que les catholiques fassent de même; déjà des essais ont été faits sur différents points du pays, et notamment à Lille. Dans cette ville, qui se rapproche par tant de côtés des provinces flamandes de la Belgique, il s'est établie une association de jeunes gens, d'étudiants catholiques, qui vont quêter pour l'enseignement chrétien dans les concerts, dans les lieux de réunion, partout où c'est possible. Le denier des

écoles catholiques de Lille a aussi ses troncs mobiles, comme le denier belge; il a ses dizaines et ses centaines d'associés; dès 1880, le chiffre de ses recettes s'est élevé à la somme de 20 000 francs. Sur d'autres points de la France, à Marseille, à Bordeaux, à Poitiers, on a formé, sous différents noms, des associations analogues. Il faut que ce mouvement se généralise; il faut qu'au lieu de se borner à quelques grandes villes, l'œuvre embrasse, dans un vaste réseau, tous nos départements; il faut, en un mot, que nous imitions ce qui a si bien réussi à nos amis de Belgique et à nos ennemis de la ligue de l'enseignement.

Une des questions les plus délicates qui aient préoccupé les organisateurs de l'enseignement libre en Belgique, c'est celle du recrutement du personnel enseignant. Pour les écoles de filles, la difficulté n'était pas très grande; beaucoup étaient tenues par des religieuses qui, d'institutrices communales, devinrent tout naturellement institutrices libres. Mais la pénurie d'instituteurs était bien plus grande; en Belgique, les congréganistes hommes sont peu nombreux; il n'y a pas, comme en France, d'ordre enseignant comparable aux frères des Écoles chrétiennes, aux frères de Lamennais, ou à tant d'autres encore; les instituteurs laïques formaient la très grande majorité; quelques-uns donnèrent leur démission après la promulgation de la loi de 1879; mais il faut reconnaître que ce fut le petit nombre. A défaut d'instituteur, ce fut le curé ou le vicaire qui se chargea, dans bien des communes, de tenir l'école. C'était une pensée que M. Thiers avait soumise autrefois aux membres un peu surpris de la commission chargée de préparer la loi de 1850; il tenait essentiellement à ce que les membres du clergé prissent part à cette grande œuvre de l'éducation du peuple; on dut lui faire observer que ce projet était peu conciliable avec les occupations multiples des prêtres de nos paroisses, mais il n'y renonça qu'avec regret. L'idée a été reprise en Belgique, à un moment où toutes les objections disparaissaient devant les exigences d'une situation exceptionnelle. D'autre part, on multiplia les écoles mixtes tenues par les religieuses; on avait reconnu depuis longtemps qu'il y a de grands avantages à faire donner par les femmes la première éducation aux tout jeunes enfants; avec une aptitude pédagogique au moins égale, elles ont plus de douceur que les hommes, une meilleure entente de l'éducation morale, des soins hygiéniques mieux compris et plus attentifs. Enfin, on se préoccupa d'assurer le fonctionnement des écoles normales catholiques, qui avaient perdu le bénéfice de l'agrégation; on n'hésita même pas à en créer de nouvelles; c'est ainsi qu'a été fondée tout récemment l'école normale d'instituteurs de Louvain, placée sous la

direction d'un ecclésiastique du plus grand mérite. Cette école ne reçoit que des élèves externes ; les jeunes gens qui en suivent les cours restent chez leurs parents ou sont placés dans des familles chrétiennes de la ville. Il y a là une organisation très différente du système français, mais analogue à ce qui se passe en Allemagne et en Angleterre; l'avenir dira lequel des deux systèmes est le meilleur; pour le moment, les élèves affluent aux cours de l'école normale de Louvain, qui deviendra ainsi une excellente pépinière d'instituteurs catholiques.

Les résultats obtenus ont-ils répondu à tant d'efforts, à tant de sacrifices? Sur ce point, heureusement, la réponse est facile : nous avons en effet un document précieux, c'est la statistique des écoles primaires et des écoles gardiennes au 15 décembre 1880, publiée par les soins de l'honorable M. Malou. Cette statistique a été dressée avec le plus grand soin et offre toutes les garanties possibles. Il importait de mettre en regard du chiffre des élèves fréquentant les écoles libres celui des élèves restés dans les écoles officielles : le gouvernement n'ayant pas jugé à propos de publier l'état officiel de ses écoles depuis la promulgation de la loi du 1er juillet 1879, la commission chargée du recensement des écoles libres a relevé en même temps le chiffre de la population des écoles officielles; ce travail n'offre pas absolument les mêmes garanties d'authenticité que celui relatif aux écoles catholiques; mais, dans son ensemble, il présente une exactitude suffisante pour que la comparaison puisse s'établir d'une façon utile.

Le point de départ de la comparaison, c'est l'annuaire statistique publié en 1879. Il résulte de cette publication qu'au 31 décembre 1878, les élèves des écoles primaires étaient au nombre de 687 749, répartis de la façon suivante :

| | | |
|---|---|---|
| I. Établissements inspectés : | | |
| 1° Écoles communales . . . . . . . | 527 417 | 597 624 |
| 2° Écoles adoptées. . . . . . . . . | 66 921 | |
| 3° Écoles privées. . . . . . . . . | 3 286 | |
| II. Établissements libres non soumis à l'inspection. . . | | 90 125 |
| Ensemble. . . . . . | | 687 749 |

Les écoles soumises au régime légal comprenaient donc 86 9/10 pour 100 de la population scolaire totale, les écoles libres seulement 13 1/10 pour 100. Que si on préfère ranger les écoles adoptées et les écoles privées soumises à l'inspection dans la catégorie des établissements libres, pour ne laisser de l'autre côté que les écoles communales proprement dites, on arrive aux chiffres suivants :

Écoles communales : 527 417 élèves; soit 76 69 pour 100.
Écoles adoptées, privées ou libres : 160 332 élèves: soit 23 31 pour 100.

Le recensement fait au 15 décembre 1880, par les soins des délégués des comités catholiques, a constaté l'existence d'une population de 749 535 élèves ainsi répartis :

Écoles catholiques : 455 179; soit 60 73 pour 100.
Écoles officielles : 294 356; soit 39 27 pour 100.
Total : 749 535.

Ainsi, d'une part la proportion des élèves des écoles officielles est tombée du chiffre de 86 9/10, ou tout au moins, dans l'hypothèse la plus favorable au gouvernement, du chiffre de 76 69 à celui de 39 27. D'autre part, la proportion des élèves des écoles libres a passé de 13 1/10, ou, dans la seconde hypothèse, de 23 31 à 60 73 pour 100.

Tels sont les résultats généraux; mais il est intéressant de comparer les diverses provinces de la Belgique entre elles, et de voir comment elles se sont comportées respectivement devant l'application de la loi du 1er juillet 1879. Le tableau suivant nous permet de nous en rendre un compte très exact :

| PROVINCES | NOMBRE D'ÉLÈVES des écoles catholiques | NOMBRE D'ÉLÈVES des écoles officielles | NOMBRE total des ÉLÈVES | PROPORTION POUR CENT | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | des écoles catholiques | des écoles officielles |
| Anvers | 63 469 | 20 912 | 84 381 | 75 22 | 24 78 |
| Brabant | 77 346 | 61 681 | 139 027 | 55 63 | 44 37 |
| Flandre occidentale | 73 164 | 15 138 | 88 302 | 82 86 | 17 14 |
| Flandre orientale | 93 140 | 23 024 | 116 164 | 80 18 | 19 82 |
| Hainaut | 51 351 | 75 412 | 126 763 | 40 51 | 59 49 |
| Limbourg | 24 006 | 4 680 | 28 686 | 83 69 | 16 31 |
| Luxembourg | 17 306 | 16 014 | 33 320 | 51 93 | 48 07 |
| Namur | 22 634 | 25 727 | 48 361 | 46 80 | 53 20 |
| Liège | 32 763 | 51 768 | 84 531 | 38 77 | 61 23 |
| Totaux | 455 179 | 294 356 | 749 735 | 60 73 | 39 27 |

L'examen de ce tableau suggère les réflexions suivantes : dans

six provinces sur neuf, les écoles catholiques ont l'avantage; ce sont le Limbourg, la Flandre occidentale, la Flandre orientale, Anvers, le Brabant et le Luxembourg; dans les trois premières, la majorité en leur faveur dépasse 80 pour 100; dans les trois dernières, elle varie entre 50 et 75 pour 100. Dans les provinces de Namur, du Hainaut et de Liège, les écoles officielles ont, au contraire, la prépondérance; mais, même là, la proportion des écoles catholiques ne descend pas au-dessous de 38 77 pour 100, tandis que le minimum des écoles officielles est inférieur à 20 pour 100 dans le Limbourg et dans les deux Flandres.

Il y a une autre remarque importante à faire : c'est que l'accueil fait à la loi du 1er juillet 1879 a beaucoup varié suivant les langues et les races qui se partagent la Belgique. La ligne séparative des langues suit une direction générale ouest-est, longeant les limites du Hainaut jusqu'au contact avec le Brabant, puis la limite nord de l'arrondissement de Nivelles et celle de la province de Liège. Toute la région du nord est flamande, la région du midi est wallonne. Il y a de part et d'autre quelques enclaves, qui se compensent et n'ont d'ailleurs pas grande importance. La région flamande comprend donc les provinces d'Anvers, du Limbourg, des deux Flandres, et les arrondissements de Louvain et de Bruxelles, soit une population de plus de 3 millions d'habitants; les écoles catholiques y comptent 321 366 élèves, les écoles officielles 109 863 seulement. Si l'on écarte les trois grandes villes de la région, savoir : Bruxelles, Anvers et Gand, il reste aux écoles catholiques 281 654 élèves, aux écoles officielles 67 748 ; soit plus des quatre cinquièmes pour les premières. Au contraire, dans les provinces wallonnes de Liège, du Hainaut, de Namur, la prépondérance appartient aux écoles officielles (voy. le tableau de la page précédente); c'est dans cette région que les écoles catholiques offrent le plus de lacunes; ainsi, sur 567 communes qui ne possèdent pas encore d'écoles catholiques, 163 appartiennent au Hainaut, 135 à la province de Liège, 121 à la province de Namur.

Il y a dans la statistique un chapitre spécial consacré aux écoles gardiennes ou salles d'asile. Ces écoles sont encore en très petit nombre en Belgique : 960 communes possèdent une ou plusieurs écoles gardiennes catholiques; 454, une ou plusieurs écoles gardiennes officielles. La population totale est de 164 346 enfants, dont 125 201 pour les écoles catholiques, soit 76 18 pour 100, et 39 145 pour les écoles officielles, soit 23 82 pour 100. Dans toutes les provinces sans exception, la majorité appartient aux catholiques. Ce fait est d'un bon augure pour l'avenir, puisque les écoles gardiennes sont en quelque sorte les pépinières des écoles primaires.

L'auteur de ce précieux document exprime, en terminant, le regret de n'avoir pas pu comprendre dans son travail l'étude de la question financière. Il eût été intéressant de savoir ce que coûtaient respectivement l'enseignement catholique et l'enseignement officiel. Les renseignements statistiques n'ont pu être recueillis en temps utile sur ce point. Mais il est dès à présent hors de doute que les dépenses des communes, des provinces et de l'État se sont accrues dans d'énormes proportions et sans aucun rapport avec leur utilité réelle. Des faits curieux ont été signalés à ce propos par les membres de la droite dans la dernière discussion du budget de l'instruction publique. On a cité de nombreuses localités où les écoles officielles étaient absolument vides, d'autres où l'école contenait de deux à six élèves et coûtait cependant à la commune une somme de 5 à 6000 francs. De plus, le gouvernement s'obstine parfois à maintenir deux ou trois maîtres dans ces écoles à moitié désertes, les réclamations trop bien justifiées des conseils communaux sont impuissantes contre le parti pris des autorités officielles. Il faut espérer qu'une statistique ultérieure mettra à nu tous ces abus, et fera connaître d'une façon complète le surcroît de dépenses qu'a entraîné pour la Belgique l'application de la loi du 1er juillet 1879.

N'avions-nous pas raison de dire, en commençant cette étude, qu'il y avait dans la conduite des catholiques belges un exemple et une leçon pour les catholiques français? Les sacrifices qu'ont faits nos voisins ont été grands, mais les résultats obtenus ont été merveilleux : faisons les mêmes efforts, imposons-nous les mêmes sacrifices, et nous arriverons à des résultats, sinon identiques, du moins analogues. Il ne faut pas oublier, en effet, que des différences considérables séparent les deux pays : il y a d'abord des différences qui tiennent à la nature même des choses : la Belgique est un petit pays de 5 à 6 millions d'habitants, la France est une grande nation de 36 millions d'âmes : la Belgique compte à peine 2500 communes, la France en renferme plus de 36 000. S'il est permis d'espérer que, dans la première, chaque commune arrivera à posséder son école libre, on ne peut pas raisonnablement se flatter d'atteindre le même but dans la seconde; mais on peut créer des écoles, et on en a déjà créées, dans les grandes villes, et même dans une foule de chefs-lieux d'arrondissements et de cantons.

En second lieu, la législation belge est infiniment plus libérale que la législation française : la liberté d'enseignement est entière chez nos voisins, il n'y a pas d'autorisation à demander pour ouvrir une école, pas de titres de capacité à produire; le droit d'associa-

tion, qui n'existe pour ainsi dire pas chez nous, est, au contraire, reconnu et pratiqué de la façon la plus large en Belgique : enfin les juridictions d'exception, le tribunal des conflits, les conseils académiques et les conseils départementaux, y sont inconnus : les maîtres de l'enseignement libre ne sont justiciables que des tribunaux de droit commun.

Que conclure de là? qu'il faut renoncer à soutenir la lutte contre l'enseignement officiel? Non : mais qu'il faut redoubler d'efforts pour surmonter les obstacles que nous opposent une législation antilibérale et un gouvernement despotique. Au surplus, le véritable obstacle est peut-être plus encore dans les mœurs que dans la législation : il est dans ce manque d'initiative individuelle qui est une des marques caractéristiques de l'esprit français, dans cette propension que nous avons à abdiquer tous nos droits et tous nos devoirs aux mains de l'Etat. Eh bien, il faut réagir contre cette adoration aveugle de l'État que nous prêchent les jacobins au pouvoir; il faut faire comme nos compatriotes du département du Nord, dont les mœurs et les habitudes se rapprochent par tant de côtés de celles de la Belgique : nulle part les progrès de l'enseignement libre n'ont été aussi rapides que dans cette région. Lille a vu s'élever dans ses murs une université catholique florissante, les maisons d'enseignement secondaire ont atteint un très haut degré de prospérité; partout où des écoles congréganistes ont été laïcisées, des écoles libres ont été ouvertes : nulle part on n'a mieux compris ce que peut, pour le développement d'une grande œuvre, l'union de toutes les forces et de tous les dévouements. Ce qu'ont fait les catholiques du Nord, toute la France peut le faire! elle le fera, parce qu'elle tient à conserver intact le dépôt de la foi dans ce qu'elle a de plus cher, dans l'âme de ses enfants.

Léon DE CROUSAZ-CRÉTET.

---

# VICTOR HUGO AVANT 1830[1]

## DEUXIÈME PARTIE

### LA PENSION CORDIER. — L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES JEUX-FLORAUX.

### I

Après la seconde restauration, au mois de septembre 1815, le général Hugo s'était fixé à Paris; mais son retour, bien loin de réunir enfin les deux époux, tenus si souvent et si longtemps éloignés l'un de l'autre par les événements, devint au contraire l'occasion de leur séparation complète et définitive. « Les dissidences domestiques entre Mme Hugo et le général s'étaient envenimées, dit Sainte-Beuve; celui-ci usa des droits de père, et reprit d'autorité ses deux fils. Comme il les destinait à l'École polytechnique, il les plaça dans la pension Cordier et Decotte, rue Sainte-Marguerite; ils y restèrent jusqu'en 1818 et suivirent de là les cours de philosophie, de physique et de mathématiques au collège Louis-le-Grand. L'aptitude d'Eugène et de Victor pour les mathématiques frappa beaucoup leurs maîtres... Les solutions habituelles qu'ils donnaient des problèmes étaient promptes, rigoureuses, mais en même temps indirectes, imprévues, d'une construction singulièrement rare et d'une symétrie compliquée [2]. »

Au concours général de 1818 [3], le jeune Victor obtint un accessit de physique, le cinquième, et non le sixième, comme le dit, dans son autobiographie, M. Victor Hugo qui, ce jour-là, par extraordinaire, aspirait à descendre [4]. Cinquième ou sixième accessit, la

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 février et 10 mars 1882.

[2] *Portraits contemporains*, t. I, p. 395.

[3] Et non 1817, ainsi qu'il est dit, par erreur, au tome Ier de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

[4] *Victor Hugo raconté*, etc., t. Ier, p. 399. — *Palmarès des concours généraux*, Bibliothèque de la Sorbonne.

chose assurément n'importe guère, et ce sont là des vétilles dont un homme de génie a raison de se peu soucier : *de minimis non curat prætor*. J'en tombe d'accord, et je n'aurais eu garde de relever ce détail minuscule, si M. Hugo n'avait retourné pour son propre compte le vieil adage latin, et si, poussé sans doute par l'amour de l'antithèse, il n'affichait en toute rencontre la prétention d'unir au laurier du poète la palme de l'érudit, de suivre l'aigle dans son vol audacieux et d'imiter la fourmi dans son patient labeur, de s'élever aux conceptions les plus hautes et de s'astreindre à l'exactitude la plus minutieuse, de mettre la main à la fois aux choses sublimes et aux petites choses, comme Charlemagne qui déployait dans la guerre, dans la politique et dans l'administration le génie le plus vaste, et qui s'occupait en même temps des légumes de ses jardins et des œufs de ses basses-cours : *de minimis curat Victor*.

La distribution solennelle des prix du concours général entre les quatre collèges royaux de Paris, — Bourbon, Louis-le-Grand, Henri IV et Charlemagne [1], — eut lieu, le 17 août 1818, dans la salle des séances publiques de l'Institut, sous la présidence de M. Royer-Collard, ayant à sa droite M. Cuvier et à sa gauche M. Sylvestre de Sacy : l'Université reverra-t-elle jamais pareille fête?

Le discours latin, prononcé par M. Andrieux, professeur au collège Bourbon, avait pour texte : *Non metuendum esse ne juvenes, in tractandis veterum scriptis, concipiant insanum status popularis amorem, aut regni odium legibus temperati.*

Un incident signala la cérémonie. En rhétorique, le premier et le second prix de discours latin furent remportés par les jeunes Demersan et Gibon, tous les deux élèves de Henri IV. Les camarades des lauréats célébrèrent la victoire de leur collège en demandant à grands cris l'air de : *Vive Henri IV!* Les vaincus, de leur côté, acceptèrent galamment leur défaite, et l'on vit Bourbon et Louis-le-Grand répéter avec Charlemagne : *Vive Henri IV!*

Parmi les lauréats de ce concours, il en est jusqu'à sept qui auraient pu marquer d'avance leur place sur les bancs de l'Institut : Eugène Burnouf, Sylvestre de Sacy, Élie de Beaumont, Littré,

[1] Ce n'est pas Louis XVIII qui a proscrit les noms de *Lycée Impérial, Lycée Napoléon* et *Lycée Bonaparte*, et les a remplacés par ceux de Louis-le-Grand, Henri IV et Bourbon. C'est le conseil *impérial* de l'instruction publique, présidé par le sénateur, comte de Fontanes, grand-maître de l'Université, qui, dès les premiers jours d'avril 1814, prit l'initiative de cette mesure et la réalisa sans même attendre l'arrivée du comte d'Artois. (12 avril).

Duchâtel, Cuvillier-Fleury et Victor Hugo. D'autres noms retentirent, le 17 août 1818, sous la coupole du palais Mazarin, qui devaient marquer plus tard dans la philosophie et dans les lettres, au théâtre et au barreau, à la Chambre des pairs et à l'École de droit : Georges Farcy, Paravey, Léon Halévy, Gustave et Léon de Wailly, Baroche, Léon Duval, de Kergorlay, Oudot et cet incomparable professeur de droit, mort à trente ans, au seuil même de la gloire, Joseph-Édouard Boitard.

Le nom de Victor Hugo fit moins de bruit ce jour-là que celui de Paravey, qui remporta le premier prix de dissertation française, et je soupçonne que son cinquième accessit de physique passa inaperçu. A propos de cet accessit, le *Témoin de sa vie* fait cette remarque : « Contrairement à la philosophie, la physique l'avait vivement intéressé [1]. » N'y avait-il pas là un symptôme significatif? Tel enfant, tel homme; tel était l'écolier, tel est resté le poète, plus sensible à la forme qu'au fond, plus préoccupé de la physique, c'est-à-dire de la nature et des objets matériels, que de la philosophie, c'est-à-dire des principes et de l'âme même des choses.

Encore bien que Victor Hugo n'ait point été reçu à l'École polytechnique, — où d'ailleurs il ne se présenta pas, — les études spéciales auxquelles il se livra, pendant trois ans, à la pension Cordier, n'ont pas été perdues pour lui, et l'on en retrouve la trace en plus d'un endroit de ses œuvres. Nous lisons, par exemple, au premier chapitre de *Notre-Dame de Paris :*

Maître Andry, reprit Jehan, toujours pendu à son chapiteau, tais-toi, ou je te tombe sur la tête!

Maître Andry leva les yeux, parut mesurer un instant la hauteur du pilier, la pesanteur du drôle, multiplia mentalement cette pesanteur par le carré de la vitesse, et se tut.

Dans *Littérature et philosophie mêlées*, à la fin d'un article sur un jeune poète suisse, Ymbert Gallois, M. Victor Hugo écrit :

Toute grande ère a deux faces; tout siècle est un binome, $a + b$, l'homme d'action, plus l'homme de pensée, qui se multiplient l'un par l'autre et expriment la valeur de leur temps.

Mais c'est surtout dans les *Misérables*, que sa passion pour le chiffre et sa prétention à l'exactitude et à la précision mathéma-

[1] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie,* t. Ier, p. 399.

tique se donnent libre carrière. Il se complaît dans des calculs comme celui-ci :

*On* a calculé qu'en salves, politesses royales et militaires, échanges de tapages courtois, signaux d'étiquette, formalités de rades et de citadelles, levers et couchers du soleil salués tous les jours par toutes les forteresses et tous les navires de guerre, ouverture et fermeture des portes, etc., etc., le monde civilisé tirait à poudre par toute la terre, toutes les vingt-quatre heures, 150 000 coups de canon inutiles. A 6 francs le coup de canon, cela fait 900 000 francs par jour, 300 millions par an qui s'en vont en fumée [1].

L'application des mathématiques à la littérature ne saurait sans doute être proscrite d'une manière absolue; mais du moins convient-il de ne point s'en servir pour jeter de la poudre aux yeux du lecteur, et d'en user sobrement, sans affectation et sans pédantisme, comme l'a su faire, dans une page de ses *Mémoires*, M^me^ de Staal :

Je fus reçue dans mon couvent, écrit-elle, avec une extrême joie. J'y vécus comme à mon ordinaire, avec mes amis, M. Brunel, MM^lles^ d'Epinay et M. de Rey, qui me témoignait toujours beaucoup d'attachement. Je découvris cependant, sur de légers indices, quelque diminution de ses sentiments. J'allais souvent voir MM^lles^ d'Epinay, chez qui il était presque toujours. Comme elles demeuraient fort près de mon couvent, je m'en retournais ordinairement à pied, et il ne manquait pas de me donner la main pour me conduire presque chez moi. Il y avait une grande place à passer, et dans les commencements de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place : je vis alors qu'il la traversait par le milieu; *d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré* [2].

*Glissez, mortels, n'appuyez pas.* En sa qualité d'immortel, M. Hugo a refusé de prendre pour lui ce conseil de Voltaire : il appuie de toutes ses forces, il entasse chiffres sur chiffres, il met de l'arithmétique partout.

La statistique, dit-il dans la cinquième partie des *Misérables*, a calculé que la France à elle seule fait tous les ans à l'Atlantique, par la bouche de ses rivières, un versement d'un demi-milliard..... Or,

[1] *Les Misérables.*
[2] *Mémoires* de M^me^ de Staal (M^lle^ de Launay), I, 35.

Paris contenant le vingt-cinquième de la population française, et le *guano parisien* étant le plus riche de tous, on reste au-dessous de la vérité en évaluant à 25 millions la part de perte de Paris dans le demi-milliard que la France refuse annuellement [1].

Et plus bas :

De 1806 à 1831, on avait bâti annuellement, en moyenne, 750 mètres d'égouts; depuis, on a construit tous les ans 8 et même 10 000 mètres de galeries, en maçonnerie de petits matériaux à bain de chaux hydraulique sur fondation de béton. A 200 francs le mètre, les 60 lieues d'égouts du Paris actuel représentent 48 millions [2].

Décidément, je préfère la géométrie de M^me^ de Staal à l'arithmétique de M. Hugo.

## II

*Nascuntur poetæ; mathematici fiunt.* — Victor Hugo aurait pu devenir mathématicien; mais certes il était *né poète*. A l'âge où les autres enfants sont à peine en état de distinguer la prose des vers, il sentait déjà s'éveiller en lui et chanter sur ses lèvres de vagues et fraîches mélodies.

Mes souvenirs germaient dans mon âme échauffée ;
J'allais chantant des vers d'une voix étouffée,
Et ma mère, en secret, observant tous mes pas,
Pleurant et souriant, disait : C'est une fée
Qui lui parle et qu'on ne voit pas [3].

On sait quels spectacles magiques avaient frappé ses premiers regards, de quels récits merveilleux avaient été bercées ses premières années : les Alpes et les Apennins, Florence et Rome, le golfe de Naples et les gorges de la Calabre, ces incomparables décors se déroulant devant les yeux d'un enfant de cinq ans ; le palais de marbre d'Avellino, « tout creusé par le temps et par les tremblements de terre [4], » et le soir, dans la grande salle, le colonel Hugo racontant la capture de Fra Diavolo ; Naples quittée pour Paris, le *vieux puisard* et l'*escarpolette sous les marronniers* dans le jardin des Feuillantines, *profond*, *mystérieux*,

Plein de bourdonnements et de confuses voix ;

[1] *Les Misérables.*
[2] *Ibid.*
[3] *Odes et Ballades.*
[4] *Victor Hugo raconté,* t. I, p. 51.

et, un jour, au Panthéon, la vision du grand empereur, apparaissant dans un flot de poussière dorée, muet et grave, pendant que devant lui, passent les régiments, les drapeaux, les musiques, et que la foule emplit les airs de ses cris enthousiastes; — puis le voyage de Paris à Madrid, Ernani, ce nom inconnu, frappant les oreilles de cet enfant qui passe et qui s'en souviendra un jour, Burgos, où les pas des soldats de Napoléon retentissent sans réveiller dans sa tombe le Cid Campéador, les cathédrales gothiques, les palais mauresques, les rues mystérieuses; partout le bruit des combats, et, le soir encore, dans le palais Masserano, le général racontant ses chasses contre les guérillas; — le retour de Madrid à Paris, les désastres qui se succèdent comme hier encore se succédaient les victoires, la France envahie, l'empereur qui prend le chemin de l'île d'Elbe pendant que le frère de Louis XVI rentre aux Tuileries; et bientôt, comme sur un théâtre se produisent en un instant les changements de décors, Napoléon qui reparaît, Louis XVIII qui s'éloigne à son tour, le Champ de Mai, Waterloo, la seconde restauration: Victor Hugo avait vu tout cela, et il n'avait pas quatorze ans! Dans ces tableaux et ces souvenirs, que de germes d'inspirations pour cette âme de poète! Et comment nous étonner maintenant qu'en 1815 — à treize ans — il eût déjà composé des pièces de vers sans nombre?

Pendant les trois années qu'il passa à la pension Cordier, de 1815 à 1818, il mena de front les mathématiques et la poésie. D'ordinaire, les écoliers-poètes quittent le collège avec une tragédie en portefeuille. A la fin de ses études, Victor Hugo, outre la tragédie de rigueur, emportait avec lui force cahiers, sur lesquels il avait mis au net, de sa plus belle main, un mélodrame en trois actes avec deux intermèdes: *Inez de Castro*, un opéra-comique: *A quelque chose hasard est bon*, un poème sur le déluge, des odes, des satires, des épîtres, des élégies, des idylles, des imitations d'Ossian, des traductions de Virgile, d'Horace, de Lucain, d'Ausone et de Martial, des romances, des fables, des contes, des épigrammes, des madrigaux, des logogriphes, des acrostiches, des charades, des énigmes et des impromptus [1].

Il avait quatorze ans lorsqu'il fit sa tragédie. Elle était intitulée *Artamène* et célébrait, sous des noms égyptiens, le retour de Louis XVIII et la chute de Napoléon. L'usurpateur s'appelait Actor, et le roi légitime Zobéir.

Le dernier vers, qui renfermait la morale de la pièce, était celui-ci:

Quand on hait les tyrans on doit aimer les rois.

[1] *Victor Hugo raconté*, etc., t. I, p. 277.

L'année suivante, en 1817, il commença une autre tragédie, *Athélie ou les Scandinaves*, mais cette fois il n'alla que jusqu'à la fin du second acte.

Les deux actes d'*Athélie* et les cinq actes d'*Irtamène* n'ont jamais vu le jour; il n'en est pas de même des fragments de l'*Enéide* et des *Géorgiques*, traduits par le jeune écolier : ils ont été publiés en 1820 dans le *Conservateur littéraire*. Ces fragments sont au nombre de quatre : le *Vieillard du Galèse* (*Géorgiques*, l. IV); l'épisode d'*Achéménide* (*Enéide*, l. III); celui de *Cacus* (l. VIII), et l'*Antre des Cyclopes* (l. VIII).

Ces essais de Victor Hugo enfant témoignent déjà d'un rare talent de versificateur. Dans sa traduction de l'épisode des *Géorgiques*, tout en restant bien loin de l'inimitable perfection du poète latin, sans atteindre même à la souplesse et à la dextérité de l'abbé Delille, il a des vers d'une facture excellente.

Voici cette pièce, que le lecteur nous saura peut-être gré de placer sous ses yeux, M. Victor Hugo ne l'ayant recueillie dans aucune édition de ses œuvres.

LE VIEILLARD DU GALÈSE.

Si mon vaisseau, déjà prêt à toucher les bords,
Vers le but désiré ne tournait sans efforts,
Poète des jardins, je chanterais peut-être
La culture des fleurs et la rose champêtre.
Je décrirais l'acanthe arrondie en berceaux,
L'endive, se gonflant du suc des clairs ruisseaux,
Le myrte, amant des eaux qu'il couvre de son ombre,
Les contours tortueux de l'énorme concombre,
Le narcisse tardif, le persil frais et vert,
Et le lierre rampant dont le chêne est couvert.

Aux plaines du Galèse, où, noire et sablonneuse,
Roule en des champs dorés son onde limoneuse,
Sous les tours d'Œbalie, il fut, je m'en souviens,
Un paisible vieillard, riche de peu de biens.
C'était un lieu désert, aride pâturage,
Fu este aux jeunes ceps, rebelle au labourage.
Le vieux sage semait, dans ces prés buissonneux,
Des légumes, parmi les chardons épineux,
Et croyait, cultivant le lis et la verveine,
Être l'égal des rois dans son humble domaine.
Le soir, à son retour, il goûtait sans ennui
Des mets simples et purs, qu'il ne devait qu'à lui.

Le premier au printemps, le premier en automne,
Il recueillait les dons de Flore et de Pomone ;
Et quand le triste hiver, brisant les rocs durcis,
Mettait un frein de glace aux ruisseaux épaissis,
Déjà taillant le front de l'acanthe encore tendre,
Il hâtait les zéphirs, qu'il se lassait d'attendre.
Aussi, sur mille essaims il étendait ses droits,
Des rayons pleins de miel écumaient sous ses doigts ;
Dans l'automne, chez lui, chaque arbre se colore
D'autant de fruits nouveaux qu'il voit de fleurs éclore.
Il plantait le tilleul près du pin résineux,
Et greffait le prunier sur l'arbuste épineux ;
Chez lui, se soumettant au cordeau qui l'aligne,
Le platane ombrageait les sarments de la vigne ;
Et seul il sut toujours transplanter, sans efforts,
Des poiriers déjà vieux, des ormeaux déjà forts.
Mais à d'autres sujets il faut que je me livre,
Je laisse un vaste champ à qui voudra me suivre [1].

La traduction de l'épisode d'Achéménide et de Polyphème a été reproduite au tome premier de *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie*[1]. Elle peut soutenir, sans désavantage, la comparaison avec celle de l'abbé Delille et celle de Barthélemy.

Les trois fragments de l'*Enéide*, auxquels s'est attaché le jeune traducteur, présentent tous les trois un caractère commun : ils sont consacrés à peindre des monstres, ici Cacus, là Polyphème, ailleurs les Cyclopes ,

Brontesque, Steropesque et nudus membra Pyracmon.

N'y avait-il pas là comme un présage de l'étrange sympathie qui, plus tard, poussera le poète à choisir ses héros parmi les êtres difformes faits pour exciter l'horreur ou le dégoût, nains comme Habibrah, borgnes comme Quasimodo, bossus comme Triboulet, aux mains crochues, aux genoux noueux, aux rugissements féroces comme Han d'Islande?

Quoi qu'il en soit, ces traductions de l'*Enéide* et des *Géorgiques* témoignent, chez celui qui sera bientôt le chef de l'école romantique, d'une prédilection toute particulière pour Virgile. A la même époque, dans une pièce qu'il présentait à l'Académie française et sur laquelle nous aurons à revenir tout à l'heure, il disait :

[1] *Géorgiques,* l. IV. — *Le Conservateur littéraire,* t. II, p. 329.
[2] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 295.

*Mon Virgile à la main*, bocages verts et sombres,
Que j'aime à m'égarer sous vos paisibles ombres!...
Là, mon âme tranquille et sans inquiétude
S'ouvre avec plus d'ivresse aux charmes de l'étude;
Là... mon cœur est plus tendre et sait mieux compatir
A des maux... que peut-être il doit un jour sentir.

M. Victor Hugo — et ceci étonnera peut-être plus d'un de nos lecteurs, — est resté fidèle au culte de Virgile. On en trouve la preuve en plus d'un endroit, et en particulier dans les *Voix intérieures* et les *Rayons et les Ombres*.

O Virgile! ô poète! ô mon maître divin,

s'écrie-t-il dans le premier de ces ouvrages. — Et dans le même receuil :

Dans Virgile parfois, Dieu tout prêt d'être un ange,
Le vers porte à sa cime une lueur étrange.
C'est que, rêvant déjà ce qu'à présent on sait,
Il chantait presque à l'heure où Jésus vagissait.
C'est qu'à son insu même il est une des âmes
Que l'Orient lointain teignait de vagues flammes.
C'est qu'il est un des cœurs que, déjà, sous les cieux,
Dorait le jour naissant du Christ mystérieux.

Dieu voulait qu'avant tout, rayon du Fils de l'homme,
L'aube de Béthléem blanchît le front de Rome.

Dans les *Rayons et les Ombres*, s'adressant à *M. le duc de...*, le poète lui dit :

Prenez ce vieux Virgile où tant de fois j'ai lu!
Cherchez l'ombre, et tandis que dans la galerie
Jase et rit au hasard la folle causerie,
Vous, éclairant votre âme aux antiques clartés,
Lisez mon doux Virgile, ô Jule, et méditez!

« Vous connaissez, écrivait-il en 1838 à M. Louis Boulanger, mon goût pour les grands voyages à petites journées, sans fatigue, sans bagage, en cabriolet, seul avec mes vieux amis d'enfance, Virgile et Tacite[1]. »

Sans doute Victor Hugo n'a ni le goût exquis, ni le sentiment

[1] *Le Rhin*, lettre première.

profond qui respirent dans le chantre de l'*Enéide*. Racine avait depuis longtemps recueilli cette partie de l'héritage. Mais peut-être le poète des *Feuilles d'automne* est-il parvenu, dans plusieurs de ses pièces, à donner à son vers un caractère de perfection qui prouve que, comme artiste et au point de vue de la forme, il a plus d'une fois merveilleusement profité des leçons de Virgile.

En ces mêmes années où, dans sa petite chambre de la pension Cordier, au fond de la vieille rue Sainte-Marguerite, entre la prison de l'Abbaye et le passage du Dragon, « enserré et martelé par ses forgerons [1], » il demandait des inspirations au chantre de l'*Enéide*, il en puisait d'autres dans un écrivain qui a eu sur la direction de ses idées à cette époque, la plus heureuse et la plus puissante influence. « Tous ceux, a dit Augustin Thierry dans une page ineffaçable, où il raconte comment, au fond d'un collège de province, à Blois, il a senti s'éveiller en lui, à la lecture du VI[e] livre des *Martyrs*, sa vocation d'historien, tous ceux qui, en sens divers, marchent dans la voie de ce siècle, ont rencontré, de même, à la source de leurs études, à leur première inspiration, l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire. Il n'en est pas un qui ne doive lui dire, comme Dante à Virgile : *Tu duca, tu signore e tu maestro* [2]. »

Plus encore que d'Augustin Thierry, l'auteur des *Martyrs* a droit de réclamer de Victor Hugo cet hommage. Le lecteur se rappelle peut-être cette note, signalée déjà dans la première partie de notre étude et jetée par l'élève de la pension Cordier sur l'un de ses cahiers à la date du 10 juillet 1816 : *Je veux être Chateaubriand ou rien*. C'est que pour lui, en effet, la vérité politique, religieuse et littéraire se personnifiait tout entière en Chateaubriand. L'auteur de *la Monarchie selon la Charte* est *ultra*; son jeune disciple l'est également. L'auteur des *Martyrs* est catholique; en dépit de l'éducation qu'il a reçue, en dépit de sa mère voltairienne, en dépit même de l'entresol du bonhomme Royol [3], le poète des *Odes et Ballades* sera catholique [4]. L'auteur du *Génie du Christianisme* a remis en honneur la Bible et Homère, en même temps que Virgile [5];

[1] *Victor Hugo raconté*, etc., I, 258.

[2] Préface des *Récits des temps mérovingiens*.

[3] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1882, p. 840.

[4] « La lecture de Chateaubriand modifia sensiblement les idées de Victor sur un point, le *Génie du Christianisme*, en démontrant la poésie de la religion catholique, avait pris le bon moyen de la persuader aux poètes. Victor passa du royalisme voltairien de sa mère au royalisme chrétien de Chateaubriand. » *Victor Hugo raconté*, etc., t. II, p. 4.

[5] Voir dans *le Génie du Christianisme*, la *seconde partie*, consacrée à la *Poétique du Christianisme*, et en particulier le livre cinquième : *la Bible et Homère*.

Virgile, Homère et la Bible seront les lectures favorites du poète des *Rayons et des Ombres* et des *Voix intérieures :*

Dans ma retraite obscure où, sous un rideau vert,
Luit comme un œil ami maint vieux livre entr'ouvert,
Où *ma Bible* sourit dans l'ombre à *mon Virgile*[1].....

Et dans la pièce : *A des oiseaux envolés :*

Je vous laisserai même, et gaîment et sans crainte,
O prodige! en vos mains tenir ma Bible peinte,
Que vous n'avez touchée encore qu'avec terreur,
Où l'on voit Dieu le père en habit d'Empereur[2].

Après Virgile et la Bible, Homère :

Elle parlait, charmante et fière, et tendre encor,
Laissant sur le dossier de velours à clous d'or
    Déborder sa manche traînante,
Et toi, tu croyais voir à ce beau front si doux
Sourire ton vieux livre ouvert sur tes genoux,
    Ton *Iliade* rayonnante!

Beau livre que souvent vous lisez tous les deux!
Elle aime comme toi ces combats hasardeux
    Où la guerre agite ses ailes.
Femme, elle ne hait pas, en t'y voyant rêver,
Le poète qui chante Hélène, et fait lever
    Les plus vieux devant les plus belles.

Elle vient là, du haut de ses jeunes amours,
Regarder quelquefois dans le flot des vieux jours
    Quelle ombre y fait cette chimère;
Car, ainsi que d'un mont tombent de vives eaux,
Le passé murmurant sort et coule à ruisseaux
    De ton flanc, ô géant Homère[3]!

Chateaubriand ne s'était pas borné, dans le *Génie du Christianisme*, à donner le signal du retour à la vérité littéraire, en même temps qu'à la vérité religieuse; il avait encore déposé, dans cette œuvre féconde, le germe de la réaction qui devait s'opérer quelques

[1] *Les Rayons et les Ombres.* Dans la préface de ce recueil (mai 1840) M. Victor Hugo déclare que « la Bible est son livre ».

[2] *Les Voix intérieures.*

[3] *Ibid.*

années plus tard, en faveur de l'architecture gothique, couverte depuis plusieurs siècles d'un injuste mépris. C'est là que M. Victor Hugo a puisé cet amour passionné pour nos vieux monuments qui lui dictera de si beaux vers et de si belles pages coutre *la Bande noire* et qui lui inspirera un jour, dans le plus célèbre de ses romans, cet admirable chapitre qui a pour titre *Notre-Dame*[1].

Mais le futur auteur de *Notre-Dame de Paris* n'est encore que l'élève de la pension Cordier, et, en même temps qu'il traduit quelques-uns des plus beaux épisodes de Virgile, il met en vers quelques-uns des plus beaux morceaux de Chateaubriand. Millevoye dans son poème sur *l'Amour maternel*, Alexandre Soumet, au deuxième chant de son poème sur *l'Incrédulité*, avaient imité cette page charmante d'*Atala*, qui nous montre une jeune mère suspendant aux branches d'un arbre, selon la coutume indienne, le tombeau de son enfant mort et plaçant sa dépouille innocente dans la demeure des petits oiseaux[2]. Séduit par les couleurs douces et pures de cet adorable tableau, Victor Hugo le reproduisit à son tour dans une pièce très supérieure à celle de ses deux devanciers et publiée en 1819, dans le *Lycée français*[3], sous ce titre : *la Canadienne suspendant au palmier le tombeau de son nouveau-né*.

Ces vers qui n'auraient certes pas déparé les premières *Odes* ne figurent dans aucun des recueils du poète, qui les a seulement insérés, en 1863, au tome I[er] de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*[4].

L'enfant qui écrivait à seize ans cette élégie, fraîche comme une rose trempée de rosée[5], était déjà un vrai poète. Il maniait du reste non moins heureusement le vers de l'épître. Je trouve encore, dans l'ouvrage que je viens de citer[6], des fragments d'une *Epître à M. Ourry*, d'une facture excellente. M. Ourry, *membre du caveau moderne*, auteur de jolies chansons et de médiocres poèmes, venait de publier un volume dont les vers sont loin de valoir ceux de son jeune correspondant[7]. Celui-ci lui écrivait :

[1] *Notre-Dame de Paris*, l. III, c. I.

[2] *Atala*, épilogue.

[3] *Lycée français ou mélanges de littérature et de critique*. Ce recueil, à la rédaction duquel concoururent Casimir et Germain Delavigne, Eugène Scribe, Brifaut, Patin, Victor Le Clerc, Bruguière de Sorsum, Viollet-Le-Duc père, Théry, Avenel, Charles de Rémusat, E.-J. Delécluze, fut fondé en 1819 par Charles Loyson. Il avait pour épigraphe : *Dulces ante omnia Musæ*.

[4] P. 292-294.

[5] Milton, *l'Allegro*.

[6] *Victor Hugo raconté*, etc., t. I[er], p. 308.

[7] *Poèmes, poésies fugitives, romances, chansons*, etc., par M. Ourry, membre du Caveau moderne, 1817.

Peut-être tu me crois de ces vieux cacochymes,
Nobles et grands prêcheurs des anciennes maximes ;
Ourry, détrompe-toi : j'ai seize ans et mes jours
Dans une humble roture ont commencé leurs cours...

Il paraît qu'à cette époque Victor Hugo ne s'était pas encore avisé qu'il sortait d'une ancienne et illustre maison. Royaliste, il ne se piquait pas d'être noble. C'est surtout depuis qu'il est devenu républicain qu'il a senti le besoin de se forger une généalogie et de nous apprendre qu'il sortait d'une souche aristocratique.

*J'ai seize ans*, disait-il à M. Ourry ; cette épître est donc de 1818, l'année où il quitta les bancs du collège. L'année précédente, il avait concouru pour le prix de poésie à l'Académie française. C'est l'épisode le plus marquant de sa jeunesse, et il convient de s'y arrêter quelques instants, d'autant qu'il a été rapporté inexactement par tous ses biographes.

## III

En 1817, dit Sainte-Beuve, Victor avait envoyé de sa pension, au concours de l'Académie française, une pièce de vers sur *les Avantages de l'étude*, qui obtint une mention. La pièce du jeune poète de quinze ans se terminait par ces vers :

Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Elle parut si remarquable aux juges, qu'ils ne purent croire à ces *trois lustres*, à ces quinze ans de l'auteur, et, pensant qu'il avait voulu surprendre par une supercherie la religion du respectable corps, ils ne lui accordèrent qu'une mention au lieu d'un prix. *Tout ceci fut exposé dans le rapport prononcé en séance publique par M. Raynouard.* Un des amis de Victor, qui assistait à la séance, courut à la pension Cordier avertir le *quasi-lauréat*, qui était en train d'une partie de barres et ne songeait plus à sa pièce. Victor prit son extrait de naissance et l'alla porter à M. Raynouard, qui fut tout stupéfait comme d'une merveille ; mais il était trop tard pour réparer la méprise [1].

L'anecdote, ainsi mise en circulation par Sainte-Beuve et reproduite par lui dans la *Revue des Deux-Mondes* [2] et dans ses *Portraits littéraires*, a été répétée depuis par les autres biographes de

[1] *Biographie des contemporains*, t. IV, deuxième partie.
[2] T. III, 1831.

Victor Hugo, et en particulier par M. de Loménie dans sa *Galerie des Contemporains illustres :*

Le ton grave et sérieux du morceau, dit M. de Loménie, annonçait au moins *cinq lustres.* L'Académie s'offensa de ces prétendus *quinze ans* de l'auteur comme d'une mystification irrespectueuse, et elle jugea à propos de l'en punir en le privant du prix. Vainement le jeune Victor, averti par un ami, s'empressa de venir porter lui-même son extrait de naissance au rapporteur, M. Raynouard. Il était trop tard : la palme avait été adjugée.

Cette anecdote, maintenant passée à l'état de *légende*, est si inoffensive, que je me reproche vraiment de venir en démontrer la fausseté; mais n'est-ce pas Sainte-Beuve lui-même qui a dit : « L'histoire littéraire veut des détails exacts? »

Dans un livre que nous avons déjà cité et dont il nous faut bien tenir compte, puisque l'auteur dit tenir ses informations de M. Victor Hugo lui-même, nous lisons ce qui suit, au sujet du concours de 1817 :

On était en 1817, en pleine Restauration. Sujet imposé : *le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.*

Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie, cela était une excuse pour la Restauration, et les gens de lettres se consolèrent. Par bonheur, le peuple ne fut pas longtemps de l'avis des gens de lettres [1].

Encore un crime à ajouter à tous ceux de la Restauration! Par une inspiration machiavélique, le gouvernement de Louis XVIII a *imposé* ce sujet de concours : *les avantages de l'étude*, afin d'endormir les esprits et d'étouffer les souvenirs importuns des victoires impériales! Malheureusement, cette belle invention a contre elle une date, et rien n'est brutal comme une date. C'est dans la séance publique du 5 avril 1815, — pendant les Cent-Jours, — que la seconde classe de l'Institut impérial fit connaître qu'elle mettait au concours, comme sujet du prix de poésie, *le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie* [2]. Suivant l'usage, le prix ne fut décerné que deux ans plus tard, le 25 août 1817.

Ce concours fut très brillant et présenta ce résultat qui ne s'est

[1] *Victor Hugo et son temps,* par A. Barbou, p. 55.
[2] *Journal de l'Empire,* 6 avril 1815.

encore produit qu'une fois depuis deux siècles [1] : Sur quarante-six pièces soumises à l'examen de l'Académie, il y en eut jusqu'à dix qui parurent dignes d'être distinguées.

Le prix fut partagé entre MM. P. Lebrun et Saintine. Ce dernier, qui débutait alors et que le *Journal des Débats*, dans le compte-rendu de la séance, appelait *M. de Saint-Cricq*, gros comme le bras, avait pris pour épigraphe un des vers de son poème :

Je voudrais d'un laurier faire hommage à ma mère.

« Cette mère que je ne connaissais pas, écrivait le lendemain M. Tissot, dans le *Constitutionnel*, était à ma droite ; ses larmes et sa joie l'ont trahie au milieu du triomphe de son fils. »

L'ouvrage qui obtint l'*accessit* et qui portait pour épigraphe :

Me vero primum dulces ante omnia Musæ,

était, d'après le secrétaire perpétuel, celui où l'on trouvait le plus de verve, et M. Raynouard exprimait, au nom de ses collègues, le regret que l'auteur eût consumé les forces de son talent à dépasser le but. L'écrivain, dont le *Rapport* parlait en ces termes, était Charles Loyson, maître de conférences à l'École normale, et chef de bureau au ministère de la Justice. Publiciste et poète distingué, ami de Victor Cousin et de M. Guizot, consulté par MM. de Serre et Royer-Collard, Charles Loyson était une des espérances les plus brillantes de la Restauration. Il mourut de la poitrine, à peine âgé de vingt-neuf ans, le 27 juin 1820. Viugt ans plus tard, dans la discussion de l'Adresse de 1841, M. Guizot, qui avait pris plusieurs fois la parole, descendait de la tribune, tout prêt à y remonter encore. Son collègue, M. Villemain, lui représenta qu'il semblait bien fatigué ; pour toute réponse, M. Guizot lui dit avec un sourire mélancolique :

C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume,
Mais il brille un instant sur les autels des dieux !

Ce sont deux vers de Charles Loyson dans sa pièce sur *le bonheur de l'étude* [2].

Au-dessus de cette dernière pièce, l'Académie en plaçait une autre qui ne recevait cependant aucune récompense, l'auteur, M. Casimir Delavigne, s'étant mis lui-même hors du concours. Au

[1] Le prix de poésie a été décerné par l'Académie française pour la première fois, le 25 août 1671.

[2] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, II, 225.

lieu d'accepter le sujet comme une vérité reconnue, il l'avait envisagé comme une question à résoudre, et il était arrivé à cette conclusion que *l'étude ne fait pas le bonheur dans toutes les situations de la vie*. C'est dans cette *Epître* de Casimir Delavigne *à MM. de l'Académie française*, que se trouve ce vers, devenu proverbe, dès son apparition :

Les sots, depuis Adam sont en majorité.

Voilà donc déjà quatre pièces, — celles de MM. P. Lebrun, Saintine, Casimir Delavigne et Charles Loyson, — dont la supériorité avait paru incontestable aux juges du concours. Ils accordèrent de simples mentions aux six autres pièces distinguées par l'Académie, mais placées par elles à une longue distance des quatre premières. Elles furent classées dans l'ordre ci-après : 5° le n° 36, « qui paraît être, disait M. Raynouard, d'un auteur exercé dans l'art d'écrire et qui sait employer sagement les ressources de la versification ; » 6° une pièce de la princesse de Salm-Dyck; 7° et 8° deux discours en vers, dont l'un était du chevalier de Langeac, traducteur des *Bucoliques* de Virgile et *lauréat* de 1768 ; 9° la pièce inscrite sous le n° 15, avec cette épigraphe, empruntée à Ovide :

At mihi jam puero cælestia sacra placebant.

C'était la pièce de Victor Hugo; 10° une autre pièce, portant pour épitaphe ce vers de Racine :

Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres.

En présence de ce résultat, officiellement constaté par le rapport du secrétaire perpétuel, force nous est bien d'écarter le récit de Sainte-Beuve. Bien loin que M. Raynouard ait *exposé dans son rapport prononcé en séance publique* que l'Académie, au moment de décerner le prix à Victor Hugo, s'était ravisée et avait pris le parti de lui accorder une simple mention, pour le punir d'avoir voulu mystifier ses juges avec ses *trois lustres*, on trouve, au contraire, dans ce document, la preuve que l'Académie avait considéré les *quinze ans* du poète comme un titre à sa sympathie. « Si véritablement il n'a que cet âge, — ainsi s'exprimait le rapporteur, — l'Académie a dû un encouragement au jeune poète [1]. » Un *encouragement*, voilà donc ce qui fut accordé à Victor Hugo: on ne le fit pas descendre du premier au *second* rang; on lui assigna d'emblée

[1] *Recueil des discours, rapports et pièces diverses lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie française,* 1803-1819, deuxième partie, p. 847.

le *neuvième* rang, parce que huit autres pièces avaient paru à ses juges l'emporter sur la sienne.

J'ai déjà eu occasion, il y a quelques années [1], de rectifier cette petite erreur de Sainte-Beuve, dans les œuvres duquel les erreurs de fait sont si rares. L'illustre auteur des *Causeries du lundi* me fit l'honneur de m'écrire à ce sujet ce qui suit, sous la date du 29 novembre 1864 : « En ce qui est de la pièce de Victor Hugo qui a concouru, mon récit, qui peut bien être inexact, est pourtant authentique, car le passage a été écrit d'après une communication directe de Victor Hugo lui-même. » Nul doute, en effet, que M. Victor Hugo ne soit le premier et véritable auteur de cette anecdote; mais à quoi servirait d'être poète, et grand poète, si l'on n'avait pas le droit d'embellir les faits et de les inventer au besoin?

M. Victor Hugo, ou le *Témoin de sa vie* (ce qui est tout un), reconnaît d'ailleurs que l'Académie fut pleine de sourires pour l'adolescent. François de Neufchâteau le complimenta en vers :

Ce n'est pas seulement votre âge
Qui de l'Académie a fixé les regards,
Lorsque jusqu'à deux fois elle a lu votre ouvrage;
Dans ce concours heureux brillaient de toutes parts
Le sentiment, le charme et l'amour des beaux-arts ;
Sur quarante rivaux qui briguaient son suffrage,
Est-ce peu qu'aux traits séduisants
De votre muse de quinze ans
L'Académie ait dit : Jeune homme, allons courage [2] ?

Ces vers de François de Neufchâteau confirmeraient, s'il en était besoin, le rapport de M. Raynouard; comme le rapport, ils montrent que les *quinze ans* du poète, au lieu de le desservir auprès de ses juges, avaient au contraire augmenté ses chances. Un autre académicien, le successeur de Delille, M. Campenon, lui écrivait de son côté :

L'esprit et le bon goût nous ont rassasiés ;
J'ai rencontré des cœurs de glace
Pour des vers pleins d'âme et de grâce
Que *Malfilâtre* eût enviés.

Je soupçonne M. Campenon, quoique bon royaliste, de s'être inspiré, pour composer ce quatrain, de la lecture du *Constitu-*

[1] Dans *les Poètes lauréats de l'Académie française,* par Edmond Biré et Emile Grimaud. 2 vol. in-18, A. Bray, libraire-éditeur. T. I^er^, p. 224 et suiv.
[2] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 390.

*tionnel* qui, au sortir de la séance académique, écrivait, avec un lyrisme auquel il n'avait point habitué ses lecteurs : « Parents auxquels appartient ce disciple de Virgile, lisez la *Poétique* de Vida, et voyez avec quels soins, avec quelle tendresse il faut élever cette innocente et douce créature, écarter d'elle les peines qui usent le cœur avant le temps, les rigueurs qui flétrissent le talent avant qu'il ait poussé toutes ses fleurs, nous vous devrons peut-être un *successeur de Malfilâtre!* »

Il faut avouer que M. Victor Hugo a fait mentir la prédiction, toute bienveillante, d'ailleurs, du *Constitutionnel*, et que, s'il est vrai que *la faim ait mis au tombeau Malfilâtre ignoré* [1], son *successeur* n'est menacé ni de finir à l'hôpital ni de mourir ignoré!

Sa pièce sur le *bonheur de l'étude* ne comptait pas moins de trois cent vingt vers. Le *Témoin de sa vie* en a donné d'assez longs extraits [2]. On rencontre, dans ces premières inspirations du poète, une sorte de pressentiment des destinées orageuses et de l'exil que l'avenir lui réservait.

Lequel de nous peut dire au pays de sa mère :
C'est dans ce lieu chéri que sera ma poussière?
Qui peut dire aux climats où l'a jeté le sort :
Vous vîtes ma naissance et vous verrez ma mort?...
L'étude sut aussi soulager tes douleurs,
Toi qui fuyant les murs de ta patrie en pleurs,
Banni par les Romains pour avoir sauvé Rome,
Dans ton illustre exil restas toujours grand homme,
Cicéron!. . . . . . . . . . . . . . . .
On te vit demander aux ruines d'Athènes
Les restes éloquents de son grand Démosthènes,
Et partout, imitant et pleurant tes rivaux,
Oublier tes revers dans d'utiles travaux!
Je suivrai ton exemple.

Ce qui frappe surtout dans ces vers de Victor Hugo, à son début, c'est le soin avec lequel ils sont rimés, et, j'imagine que, parmi les poètes, ses juges, plus d'un a dû être tenté de refaire à son usage le vers de Boileau :

Dis-moi, jeune écolier, où tu trouves la rime.

[1] Gilbert, *le Dix-huitième siècle.*
[2] *Victor Hugo raconté,* etc., t. I, p. 377 à 380.

## IV

Le quasi-lauréat de l'Académie française reprit modestement, à la fin des vacances, le chemin de la pension Cordier, où il devait passer une année encore, en compagnie de son frère Eugène. C'était le tour de ce dernier de voir couronner ses vers; il envoya aux Jeux-Floraux, de Toulouse, une *Ode sur la mort du duc d'Enghien*, qui obtint, dans la séance du 3 mai 1818, non un beau lis d'argent, comme il est dit au tome Ier de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, mais un *souci* réservé [1]. Décidément les deux frères prenaient le plus long pour aller à l'École polytechnique, ou plutôt ils n'en prenaient pas du tout le chemin, et ils obtinrent de leur père qu'ils ne se présenteraient pas aux examens. Au mois d'août 1818, ils quittèrent définitivement la pension et revinrent habiter avec leur mère.

Mme Hugo n'occupait plus son appartement de la rue du Cherche-Midi. Elle était installée, depuis quelque temps, au numéro 18 de la rue des Vieux-Augustins, dans une maison contiguë au musée des Petits-Augustins, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la cour du palais des Beaux-Arts. Des fenêtres de l'appartement, situé au troisième étage, on avait vue d'un côté sur l'ancien jardin la Rochefoucauld et de l'autre sur la cour du musée, tout encombrée de sculptures et de fragments d'architecture [2]. Victor prit ses inscriptions de droit. Suivit-il les cours de la Faculté? il est permis d'en douter. Sa vocation poétique était trop prononcée, elle se révélait avec trop d'éclat pour que sa mère elle-même essayât de la combattre.

Les trois frères embrassèrent du reste la carrière littéraire. En 1817, avait paru un *Traité du mélodrame*, par A! A! A! Les auteurs étaient *Armand* Malitourne, *Ader*, et *Abel* Hugo [3]. Abel faisait aussi des vers, et il fut couronné, en 1822, par la Société d'émulation de Cambrai, pour une *Ode sur la bataille de Denain* [2].

Encouragé par son succès de 1818, Eugène concourut encore l'année suivante aux Jeux-Floraux; mais cette fois il fut moins heureux. Son *Ode sur la mort de S. A. S. Louis-Joseph de Bourbon*,

[1] *Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux*, année 1818.

[2] *Victor Hugo raconté*, etc., I, 409.

[3] On trouve dans l'*Hermite de Belleville ou choix d'opuscules politiques, littéraires et satiriques*, de Charles Colnet, t. II, p. 369, un piquant article sur cet opuscule d'Abel Hugo. « Le *Traité du mélodrame*, dit Colnet, est une plaisanterie ingénieuse. »

[4] *Moniteur* du 11 décembre 1822.

*prince de Condé*, n'obtint qu'une mention; cette pièce, assez faible, figure dans le Recueil de l'Académie.

Quant à Victor, il brûlait de prendre sa revanche à l'Académie française, et il n'entendait pas rester sur un simple *encouragement*. L'occasion justement était des plus propices, l'Académie ayant à décerner, en 1819, deux prix de poésie au lieu d'un. Outre le prix traditionnel, dont le sujet était l'*institution du jury en France*, il y avait, cette année-là, un prix extraordinaire. Un anonyme (c'était M. Lemontey, qui ne faisait pas encore partie de l'Académie), lui avait remis une somme destinée à récompenser le meilleur discours en vers sur les *avantages de l'enseignement mutuel*, et le ministre de l'intérieur, M. Decazes, avait ajouté à la valeur du prix. Victor Hugo venait de quitter les bancs du collège, il avait seize ans ! Il se sentait donc de taille à courir les deux prix à la fois et à faire coup double : il envoya deux pièces à l'Académie.

M. Raynouard fit son rapport dans la séance du 25 août 1819 et s'occupa d'abord du concours sur l'*institution du jury*. Cinquante pièces avaient été envoyées ; cinq furent distinguées, mais aucune ne parut digne du prix; il ne fut même pas accordé de mentions. Le rapporteur parla seulement avec quelques détails de l'un des ouvrages qui avaient été soumis à l'Académie. « Il en est un, dit-il, où l'Académie a reconnu l'instinct de la vraie poésie, le germe d'un beau talent, un style parfois brillant et énergique, et une sorte d'originalité qui permet de beaucoup espérer : mais elle ne doit pas dissimuler que le défaut de composition, l'incohérence des idées et des images, l'ignorance ou le mépris de l'art des transitions, feraient craindre pour le succès de l'auteur s'il ne se hâtait, en s'imposant des études sévères et en invoquant d'utiles conseils, de se placer dans la bonne route dont il paraît écarté [1]. »

Le *Témoin de la vie de Victor Hugo* nous apprenant que ce dernier a pris part, en 1819, au concours sur l'*institution du jury en France*, il est permis de supposer que sa pièce est justement celle dont parle M. Raynouard dans les lignes que l'on vient de lire, et, si cette conjecture est fondée, on peut voir que le secrétaire perpétuel de l'Académie caractérisait assez bien, dès cette époque, quelques-unes des principales qualités et quelques-uns des plus grands défauts qui devaient éclater plus tard dans les œuvres du poète. Il avait donné à sa pièce la forme d'un dialogue entre Malesherbes et Voltaire, le premier tenant pour les Parlements, le second accordant la préférence au jury [2].

[1] *Recueil des Discours, Rapports, etc., lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française*, 1803-1819; deuxième partie, p. 868.

[2] *Victor Hugo raconté*, etc., t. I, 408.

Dans la seconde partie de son rapport, consacrée au concours sur les *avantages de l'enseignement mutuel*, M. Raynouard fit connaître qu'aucune des dix-neuf pièces adressées à l'Académie n'avait paru mériter le prix; des mentions honorables étaient cependant décernées aux ouvrages inscrits sous les numéros 5, 9, 10, 13, 15 et 16. Le numéro 16, c'était Victor Hugo. Le *Témoin de sa vie*, dans le chapitre intitulé : *Premières relations avec l'Académie*, a complètement passé sous silence la part prise par Victor Hugo à ce concours; elle n'en est pas moins certaine, puisque le poète lui-même a publié sa pièce, au mois d'août 1820, dans le *Conservateur littéraire*, où elle est précédée de cette note :

L'auteur de cette pièce avait vu dans l'enseignement mutuel une méthode utile, mais non admirable, comme le prétend la faction libérale. Considérant sa pièce sous le rapport littéraire, nous l'admettons dans ce recueil, sans partager tout à fait son opinion. L'enseignement mutuel y est, à la vérité, loué très modérément (l'auteur le regarde seulement comme susceptible de rendre les premiers travaux élémentaires *moins tristes et plus courts*); l'auteur a même su faire percer dans plusieurs endroits son opinion royaliste et ses sentiments religieux, et nous devons lui en savoir gré dans un pareil sujet; cependant nous pensons que la nouvelle méthode, sans même l'envisager sous le point de vue moral, présente le grand inconvénient de laisser vite oublier ce qu'elle a promptement enseigné, ce qui compense de reste l'avantage d'abréger et d'égayer les études. L'auteur de cette pièce nous autorise à la faire précéder de cette note ; de mûres réflexions et une observation mieux entendue de la méthode mutuelle l'ont déjà fait presque revenir à notre avis. Son discours fut envoyé en 1819 à l'Académie, qui lui décerna une mention honorable sous le n° 16, et décida qu'elle ne donnerait pas le prix. On l'insère ici tel qu'il fut soumis à l'Académie ; on croit devoir ajouter que l'auteur ne l'a point représenté au concours de cette année [1].

M. Victor Hugo a inséré, dans le livre publié par lui en 1834 sous ce titre : *Littérature et Philosophie mêlées*, deux passages de son *discours sur les avantages de l'enseignement mutuel*, — le début :

Je ris quand chaque soir de l'école voisine,

et un très court fragment : *A des petits enfants en classe* :

Vous, qui les yeux fixés sur un gros caractère.

[1] *Le Conservateur littéraire*, t. III, p. 7.

Il a donné à ces deux morceaux la date de *juin* 1820, ce qui n'est pas exact, puisque la pièce a figuré au concours de 1819. Encore bien que l'Académie n'ait pas cru devoir lui décerner le prix, elle n'en est pas moins très remarquable et renferme plus d'un vers heureux, plus d'un tableau piquant. Le poète de dix-sept ans, qui avait, deux ans auparavant, avoué ingénument ses *trois lustres*, s'est vieilli cette fois et déguisé en vieux maître d'école. Il trace de sa classe cette jolie peinture :

Là, j'ai mis de Jésus le sublime symbole,
J'ai rempli ses désirs, car sa touchante loi
Dit : « Laissez les enfants approcher jusqu'à moi. »
Au-dessous est ma table, et plus loin sont placées
De mes jeunes sujets les banquettes pressées ;
Ces cartes, ces tableaux, dont les murs sont couverts,
Portent des premiers mots les mélanges divers,
Et l'enfant, qui les voit, aisément s'initie
Aux arts que nous légua l'antique Phénicie.
Mais l'instant est venu : tu vas voir sous tes yeux
Au temple de l'étude entrer l'essaim joyeux.
Leur chef marche à leur tête en marquant la cadence,
Et chacun sur son banc vient s'asseoir en silence.
Tout se tait : mais bientôt leur voix s'élève en chœur,
Leur douce voix demande à ce Dieu protecteur
Qui, parmi les vertus, compte l'humble espérance,
De longs jours pour le roi, de beaux jours pour la France.
La prière a cessé ; chacun avec ardeur
Recommence un travail qu'il quitta sans tiédeur ;
D'abord le maître dicte : et leur main exercée
Sur l'ardoise fragile a traduit sa pensée.
Le plus faible au combat provoque les plus forts.
Souvent son jeune chef, couronnant ses efforts,
Compare les essais, sourit, et lui désigne
Le rang plus glorieux dont il s'est rendu digne.
Mon tour vient : je dispense, en mon dernier coup d'œil,
Le blâme avec regret, l'éloge avec orgueil.

## V

Pendant qu'il soumettait ainsi deux pièces à l'Académie française, Victor Hugo en adressait trois autres à une académie de province, — mais à une académie de province qui faisait alors

beaucoup parler d'elle, — celle des *Jeux-Floraux*. Comme elle avait le bon esprit de laisser aux concurrents le choix des sujets, il lui était arrivé plus d'une fois de couronner des ouvrages très supérieurs aux meilleures compositions des lauréats de l'Académie française. N'est-ce pas à elle que Millevoye avait envoyé l'*Anniversaire* et la *Chute des feuilles*, deux tendres et pénétrantes élégies, dont l'une au moins est assurée de ne pas périr? On pouvait donc se consoler de ne pas être vainqueur au palais Mazarin, pour peu que l'on triomphât au Capitole. Les concours de Toulouse offraient de plus cet avantage que les prix y étaient très nombreux. « Les Jeux-Floraux, dit l'auteur de *Victor Hugo raconté*, n'étaient pas de ces académies avares qui n'ont pour la poésie qu'un seul prix : ils en avaient sept [1]. » En 1819, l'Académie toulousaine avait bien plus de sept prix à donner aux poètes. Et d'abord elle avait à distribuer, comme prix de l'année, l'amarante d'or, la violette d'argent, le souci d'argent et le lis d'argent. Outre ces quatre prix annuels [2], l'Académie avait décidé de décerner, comme prix extraordinaire, un *lis d'or* à l'auteur de la meilleure ode sur le *Rétablissement de la statue de Henri IV*. Enfin, elle avait de plus à distribuer, comme prix réservés des concours précédents, quatre amarantes d'or, deux lis d'argent, deux violettes d'argent et un souci d'argent. L'Académie, au concours de 1819, n'avait donc pas moins de *quatorze* prix à distribuer!

Les trois pièces envoyées aux Jeux-Floraux par Victor Hugo étaient les *Derniers bardes*, les *Vierges de Verdun* et le *Rétablissement de la statue de Henri IV*. Les *Derniers bardes*, poème dans le goût d'Ossian, n'obtinrent qu'une simple mention; mais les deux autres pièces furent couronnées. Le 3 mai 1820, un nouveau succès viendra confirmer cet éclatant début; une troisième fleur viendra s'ajouter aux deux premières,

Et les fruits passeront la promesse des fleurs [3]!

« *Les Vierges de Verdun*, lisons-nous dans *Victor Hugo raconté*, eurent l'amarante d'or [4]. » C'est une petite erreur. Elles eurent seulement ce qu'on appelle, dans le langage des Jeux-Floraux, une amarante *réservée*, c'est-à-dire un prix inférieur d'un degré

[1] *Victor Hugo raconté*, etc., t. I, 413.

[2] Les Jeux-Floraux disposent chaque année d'une cinquième fleur, l'églantine d'or, réservée au meilleur discours *en prose* sur un sujet donné par l'Académie.

[3] Malherbe.

[4] *Victor Hugo raconté*, etc., t. Ier, p. 414.

à l'amarante d'*or* pure et simple, qui est le vrai prix de l'Ode [1]. Il faut reconnaître que les juges toulousains étaient étrangement difficiles, et l'on a peine à comprendre qu'ils aient refusé le prix de l'année à cette pièce dans laquelle le poète a trouvé des accents dignes de ces vierges innocentes,

> Martyres dont l'encens plaît au martyr divin!

Encore bien que le sujet du *Rétablissement de la statue de Henri IV* eût été proposé par l'Académie, Victor Hugo, en le raitant, avait bien moins rempli un programme de commande tqu'il n'avait obéi à sa propre inspiration.

Le 13 août 1818, le jour où la statue était sortie de la fonderie royale du faubourg du Roule, et, traînée par quarante jeunes bœufs, avait été dirigée vers le Pont-Neuf, par l'allée de Marigny et les quais, à un certain moment l'énorme bronze avait refusé d'avancer. Dételant alors les bœufs, la foule s'était jetée aux roues, au timon, à l'arrière, et avait elle-même porté triomphalement jusqu'à la hauteur du Louvre la statue du bon Henri :

> Accingunt omnes operi, pedibusque rotarum
> Subjiciunt lapsus, et stuppea vincula collo
> Intendunt..... Pueri circum innuptæque puellæ
> Sacra canunt, funemque manu contingere gaudent [2].

Au premier rang figurait le jeune Victor Hugo qui a rappelé ce souvenir dans l'une des strophes de son ode :

> Par mille bras traîné, le lourd colosse roule.
> Ah! volons, joignons-nous à ces efforts pieux.
> *Qu'importe si mon bras est perdu dans la foule?*
> Henri me voit du haut des cieux.

Comment s'étonner qu'après avoir été acteur dans cette belle journée, il l'ait célébrée avec un sincère enthousiasme, et que ses vers, écrits de verve, aient été composés en une nuit? Voici les détails que je trouve, à ce sujet, dans la notice de Sainte-Beuve :

Mme Hugo était malade d'une fluxion de poitrine, et chacun de ses fils la veillait à son tour. La nuit du 5 au 6 février (1819), c'était le tour de Victor. Sa mère qui tenait beaucoup (car elle y croyait déjà) à la gloire future de son fils, regretta qu'il eût laissé passer un con-

[1] *Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux,* année 1819.
[2] Virgile, *Æn.*, l. II.

cours sans s'y essayer : les pièces, en effet, devaient être envoyées à Toulouse avant le 15, et il aurait fallu que Victor eût expédié la sienne dès le lendemain matin pour qu'elle pût arriver à temps. La malade s'endormit sur ce regret, et le lendemain, au réveil, elle trouva pour bonjour l'ode pieuse composée à son chevet, et le papier, mouillé de ses larmes de mère, partit dans la journée même [1].

Parmi les rivaux que Victor Hugo allait rencontrer en face de lui dans ce concours, il en était un qui certes, était digne de lui disputer le *lis d'or*. Alphonse de Lamartine, encore inconnu, mais déjà âgé de vingt-huit ans, avait répondu, lui aussi, à l'appel de l'Académie de Toulouse. Il écrivait de Milly, à son ami Aymon de Virieu, au mois d'août 1818 :

Pendant ma courte paralysie, j'ai composé rapidement, par circonstance, une ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV au Pont-Neuf, que j'enverrai aux Jeux-Floraux qui ont proposé ce prix-là après l'Académie de Mâcon. Comme j'avais entendu tant de ces odes ici, où personne ne faisait parler Henri IV en roi, cela m'a fait penser à essayer de le faire; je ne sais pas encore si mon ode vaut guère mieux que les leurs. Je m'en vais t'en envoyer quelques strophes pour que tu m'en fasses passer ton avis ; car il n'y a personne dans ce pays qu'on puisse entretenir de vers, ou qui les sente le moins du monde.

..... Cela commence par une longue comparaison à la manière homérique :

Quand la lance d'Achille, après tant de batailles,
De la ville d'Hector eût forcé les murailles
Et ravi des Troyens le saint palladium,
Le nautonnier, voguant sur les flots du Bosphore,
Des yeux cherchait encore
Les palais de Priam et les tours d'Ilium :

Surpris, il approchait, et la rive déserte,
De silence et de deuil, hélas! partout couverte,
Ne résonnait au loin que du seul bruit des flots;
Mais au moins ces débris, dans leur triste étendue,
Découvraient à la vue,
Près du tombeau d'Hector, les urnes des héros!

Mais nous! — Quand le vieillard sur les bords de la Seine
S'assied en soupirant, et tristement promène

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1831, t. III, p. 247.

Ses yeux accoutumés aux splendeurs de nos rois,
Il voit sortir de l'onde une cité superbe,
Et cherche en vain sous l'herbe
Une tombe, un débris, une ombre d'autrefois!

Quoi! ce peuple, dit-il, nouveau fils de la gloire,
N'a-t-il donc point d'aïeux au temple de Mémoire?
Dans les fastes du monde est-il né d'aujourd'hui?
A-t-il répudié, dans sa fierté sauvage,
l'immortel héritage
Que vingt siècles de gloire ont amassé pour lui?

Le vieillard se plaint ainsi, et Henri IV lui apparaît à la même place où était son bronze.

De son coursier de feu l'ondoyante crinière
Secouant la lumière,
Frappe de mille éclairs les yeux du vieux Français.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Henri IV lui promet son retour avec le retour de ses fils, etc.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Penses-tu que ma gloire ait ressenti l'atteinte
Des coups qu'ils ont portés à cette image sainte
Que leur volage amour adorait autrefois?
Non, leur lâche courroux, dans la demeure sombre,
A réjoui mon ombre!
La haine des pervers est l'éloge des rois!

Qu'ils tremblent cependant! Tel que m'ont vu leurs pères,
Dans mes mains tour à tour clémentes ou sévères,
Serrant le fer vainqueur, arbitre de leur sort,
Tel, à la place même où ta douleur m'implore,
Ils me verront encore
Présenter à leur choix le pardon ou la mort!

Dans son bonheur d'un jour l'iniquité sommeille,
Mais, la foudre à la main, la vengeance l'éveille,
Le néant engloutit tous ces crimes perdus,
Et, comme un astre fixe allumé par Dieu même,
La justice suprême
Se lève sur le monde et ne se couche plus!
. . . . . . . . . . . .

Il dit : la Seine au loin frémit; le Louvre antique,
Reconnaissant les sons de la voix prophétique,

Incline en tressaillant ses superbes créneaux ;
Et le temps se hâta d'enfanter la journée
Où de la destinée
L'arrêt avait marqué le retour du héros [1] !

Dans son livre sur *Mgr Gerbet*, M. l'abbé de Ladoue nous apprend que le futur auteur de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, — l'un de nos meilleurs écrivains, au jugement de Sainte-Beuve, lequel ajoute : « sans y prétendre, l'abbé Gerbet est poète [2], » — a composé, lui aussi, en 1818, une pièce de vers sur le *rétablissement de la statue de Henri IV*. « De cette même inspiration, dit M. l'abbé de Ladoue, sortit la pièce qu'il adressa à l'Académie française qui avait fait appel à tous les sentiments poétiques des Français pour célébrer le rétablissement de la statue du plus populaire de nos rois. » L'Académie française n'ayant jamais mis ce sujet au concours, c'est sans doute à l'Académie des Jeux-Floraux que le jeune Gerbet avait envoyé sa pièce. Elle n'a pas été imprimée ; mais l e amis de l'auteur en avaient retenu plus d'un fragment, la première strophe, entre autres, qui ne manque ni de mouvement ni de grandeur :

Dans mon essor perçant la nue,
J'affronte le flambeau du jour ;
Porté sur une aile inconnue,
Je vole au céleste séjour.
La terre a fui, les cieux s'entr'ouvrent,
Mes regards étonnés découvrent,
Dans un jour pur et radieux,
Le monde, aux mortels invisible,
Où, sur un trône inaccessible,
Repose le maître des dieux [3].

Ni Lamartine ni l'abbé Gerbet ne furent couronnés. Le *lis d'or* fut décerné d'une voix unanime à Victor Hugo. Son ode souleva parmi les *mainteneurs* un enthousiasme dont nous retrouvons l'écho dans la lettre suivante qu'Alexandre Soumet adressa de Toulouse au jeune lauréat :

Toulouse.

Depuis que nous avons vos odes, Monsieur, je n'entends parler autour de moi que de votre beau talent et des prodigieuses espérances

[1] *Correspondance de Lamartine*, t. II, p. 213.
[2] *Causeries du lundi*, t. VI, p. 317.
[3] *Mgr Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'école Menaisienne*, par M. l'abbé de Ladoue, t. I, p. 29.

que vous donnez à notre littérature. Si l'Académie partage mes sentiments, Isaure n'aura pas assez de couronnes pour les deux frères. Vos dix-sept ans ne trouvent ici que des admirateurs, presque des incrédules. Vous êtes pour nous une énigme dont les Muses ont le secret.

Dans ce même concours de 1819, Eugène obtint une mention pour son *ode sur la mort de S. A. S. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé*[1].

Au mois de février 1820, Victor Hugo célébra ses dix-huit ans en écrivant *Moïse sur le Nil;* il l'envoya aux juges de Toulouse, qui accordèrent à la pièce une amarante d'or réservée, et qui, par lettre du 28 avril, nommèrent l'auteur *maître ès jeux-floraux.* Il fut proclamé sous ce titre, dans la séance du 3 mai[2].

## VI

Toulouse la Romaine où, dans des jours meilleurs,
J'ai cueilli tout enfant la poésie en fleurs.....

Ainsi s'exprimait Victor Hugo, dix ans plus tard, dans les *Feuilles d'automne.* Nous aussi, nous nous complaisons au souvenir de ces *jours meilleurs*, et nous allons compléter ici l'histoire de ses relations avec l'Académie des Jeux-Floraux. En 1820, il lui avait adressée, en même temps que l'ode de *Moïse sur le Nil*, une héroïde intitulée : *le Jeune banni* (*Raymond à Emma*), et une idylle, *les Deux âges.* Ces deux pièces furent mentionnées.

En 1821, reçu maître ès jeux, il n'avait plus le droit de concourir, mais il paya son tribut à l'Académie avec son ode sur *Quiberon*, au sujet de laquelle il écrivait à son ami, Jules de Rességuier, le 21 mars [3].

Je serai éternellement reconnaissant à l'Académie de son indulgence. J'ai tâché de le lui prouver en lui faisant, pour l'une de ses séances publiques, une ode sur *Quiberon*, que j'aurai incessamment l'honneur d'envoyer à cet excellent M. Pinaud, qui aura aussi toujours une bien grande place dans mes affections. Je l'ai faite de mon mieux :

[1] *Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux,* année 1819.
[2] *Le Conservateur littéraire,* t. II, p. 118.
[3] M. le comte Albert de Rességuier a mis à notre disposition, avec une bonne grâce dont nous ne saurions trop lui témoigner notre gratitude les nombreuses lettres de Victor Hugo écrites à son père, le comte Jules de Rességuier, l'un des poètes les plus distingués de la période romantique.

je regrette d'être de ces hommes dont le mieux est encore si loin d'être bien; mais j'espère qu'elle aura quelque prix aux yeux de l'Académie, sinon par le talent, du moins par les efforts de l'auteur.

Cet *excellent M. Pinaud*, dont le nom revient dans toutes les lettres de Victor Hugo à Jules de Rességuier, était le secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux-Floraux. Incarcéré pendant la Terreur, lié, au sortir de prison, avec Bernardin de Saint-Pierre, il menait de front l'étude des lettres et celle du droit. Sous la Restauration, successivement avocat général et conseiller à la cour royale de Toulouse, puis procureur général à Metz, c'est à ce dernier poste que le trouva la révolution de Juillet. Il donna sa démissiont au mois d'août 1830, précisément à l'heure où Victor Hugo ajoutai une corde à sa lyre, pour chanter les vainqueurs des barricades :

Frères, et vous aussi vous avez vos journées...

En 1822, je trouve deux autres envois du poète aux Jeux-Floraux. « J'enverrai peut-être cette année, à l'Académie, écrit-il le 17 janvier 1822, une ode sur *le dévouement dans la peste*. Au moins ne renfermera-t-elle aucun sentiment politique [1]. » Le 3 avril, il adresse sa pièce à Jules de Rességuier. « Maintenant, lui dit-il, elle vous appartient; donnez-lui le titre qu'il vous plaira. Je l'ai intitulée : *Barcelone*, afin de la rattacher aux événements récents, quoique le sujet soit réellement ce type moral, et par conséquent lyrique, *le Dévouement dans la peste* [2]. » Et le 19 avril : « Je suis heureux de l'indulgence avec laquelle vous avez jugé mes odes; elle vient de votre amitié; mais je suis confus de l'embarras que vous donne *le dévouement dans la peste*. Vous êtes bien aimable, bien bon, mais aussi bien sincèrement et bien tendrement aimé, de moi du moins, parmi bien d'autres. Je suis enchanté que vous ayez bien voulu être le parrain de cette ode. Je l'aime mieux depuis que vous lui avez donné un titre de votre choix. Pourquoi, mon ami, n'avez-vous touché qu'au titre? » Au lieu des deux titres que le poète avait successivement donnés à sa pièce : — *Barcelone*, puis *le Dévouement dans la peste*, — M. de Rességuier avait adopté et fait prévaloi celui-ci, plus général à la fois et plus simple : *le Dévouement* [3].

Dans ce même mois d'avril 1822, Victor Hugo adressa à ses confrères de Toulouse, un remerciement destiné à être lu dans la séance publique du 3 mai :

[1] Lettre à Jules de Rességuier.
[2] *Ibid.*
[3] *Odes et Ballades*, l. IV, ode IV.

Salut! enfant, j'ai pour ma mère
Cueilli quelques rameaux dans vos sacrés bosquets;
Votre main s'est offerte à ma main téméraire;
Étranger, vous m'avez accueilli comme un frère,
Et fait asseoir dans vos banquets [1].

Nous voyons encore, en ces années 1821 et 1822, Victor Hugo s'intéresser aux concours auxquels son titre de maître ès jeux-floraux ne lui permet plus de prendre part, et recommander aux suffrages de ses confrères les pièces de ses amis. Sa correspondance avec Jules de Rességuier nous en fournit plus d'un témoignage.

Vous êtes sans doute en ce moment occupé du concours, écrit-il, le 21 mars 1821; permettez à un vieux combattant réformé de vous recommander des athlètes en présence desquels il n'aurait sans doute pas vaincu. J'appellerai votre attention sur l'élégie de *Simétha*, d'un jeune poète dont Soumet vous a sans doute parlé, de notre ami, Alfred de Vigny [2]; sur celle du *Convoi de l'émigré*, par M. Saint-Valry; sur l'ode relative aux *troubles actuels de l'Europe*, par M. Rocher; sur le poème de la naissance d'Henri IV et sur le discours relatif aux genres *romantique* et *classique*, de M. Gaspard de Pons. Je ne veux ni ne dois vous donner mon avis sur chacun de ces ouvrages en particulier; je me contenterai de vous dire que leurs différents auteurs ont, selon moi, des talents fort inégaux. Je me borne à remplir un devoir d'amitié en appelant votre attention spéciale sur ceux d'entre eux qui peuvent mériter des couronnes, et en invoquant pour les autres cette indulgence dont vous m'avez donné tant de preuves [3].

Un mois plus tard, le 17 avril 1821, le résultat du concours était connu, et Victor Hugo écrivait à son ami :

Une douloureuse nouvelle, en forçant M. Rocher de quitter brusquement la capitale et de retourner dans le sein de sa famille, m'a empêché de vous écrire plus tôt pour vous marquer sa réponse et vous remercier de votre charmante mais beaucoup trop flatteuse lettre. J'ai été, s'il faut l'avouer, surpris de la sévérité de l'Académie qui m'avait donné tant de preuves d'indulgence. Je croyais que M. Rocher obtiendrait un prix. Pour lui, avec toute la modestie du talent, il s'est montré satisfait de la décision. Il m'a chargé d'accepter, en son nom, la distinction que lui décerne l'Académie, espérant, m'a-t-il

[1] *Odes et Ballades*, l. IV, ode v.
[2] Voy. cette élégie dans les *Poèmes antiques et modernes*, d'Alfred de Vigny.
[3] Lettre de Victor Hugo à Jules de Rësséguier.

dit, mériter peut-être, l'an prochain, des suffrages plus éclatants en redescendant dans la même arène. J'espère avec lui et je ne doute pas que vous ne partagiez la même confiance. Pour cette année, il se contentera de voir sa pièce imprimée dans le recueil, et il consent à ce qu'elle porte son nom, ne croyant pas convenable de répudier aucune des distinctions accordées par l'Académie [1].

La pièce de M. Rocher, qui fut insérée dans le recueil de 1821, n'était pas son ode relative *aux troubles actuels de l'Europe*, mais un poème sur *l'immortalité de l'âme*.

Ami de Victor Hugo, Joseph Rocher était également lié avec Lamartine, qui parle de lui en maint endroit de ses œuvres. Une de ses premières méditations, *l'Enthousiasme*, est accompagnée, dans l'édition de 1849, de ce *commentaire* :

Cette ode est une goutte de la veine lyrique de mes premières années. Je l'écrivis un matin à Paris dans une mansarde de l'hôtel du maréchal de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, que j'habitais alors. Un de mes amis entra au moment où je terminais la dernière strophe. Je lui lus toute la pièce : il fut ému. Il la copia, il l'emporta, et la lut à quelques poètes classiques de l'époque, qui encouragèrent de leurs applaudissements le poète inconnu. Je la dédiai ensuite à cet ami, qui faisait lui-même des vers remarquables. C'était M. Rocher, aujourd'hui une des lumières et une des éloquences de la haute magistrature de son pays. Nos routes dans la vie se sont séparées depuis; il a déserté la poésie avant moi. Il y aurait eu les succès promis à sa belle imagination. Nos vers s'étaient juré amitié : nos cœurs ont tenu la parole de nos vers.

La *Correspondance* de Lamartine, lequel est d'ailleurs resté fidèle à tous ses amis et les a conservés tous jusqu'à la fin, renferme plusieurs lettres adressées à M. Rocher. On lit dans celle du 13 juillet 1825, datée d'Aix-les-Bains :

C'est une vraie joie pour moi toutes les fois que j'entends prononcer votre nom; aussi tout ce qui vient à ce titre sera reçu avec autant de plaisir que d'empressement. Ce nom me rappelle nos jours de Paris, nos longues promenades, nos conversations si pleines d'avenir, nos vers, nos enthousiasmes, la Roche-Guyon, etc., etc., et par-dessus tout un homme que j'ai aimé, admiré, que j'aimerai et admirerai toujours, un de ces caractères et de ces esprits d'or pur qu'on retrouve si rarement sans alliage. Jugez si votre souvenir s'est effacé!.....

[1] Lettre à Jules de Rességuier.

Vous me parlez de vers, et je n'y pense plus qu'avec crainte et dégoût. Je ne les aime qu'en me reportant dans le passé, quand nous les rêvions ensemble. Ils sont devenus pour moi une ennuyeuse réalité. Mais, vous, est-il possible que votre verve se soit tarie à volonté? Je ne le crois pas, et je m'en félicite. On me dit toujours : Corrigez, et je vous dis : Ne corrigez plus, mais faites. Vous avez un véritable talent, et j'ai vu de vous des morceaux trop enchanteurs pour renoncer à en voir encore et à ce que ce plaisir soit partagé tôt ou tard par les gens qui ont des oreilles.

Et en post-scriptum :

Si je n'avais pas la fièvre tierce, je crois que je vous aurais écrit en vers, tant votre nom est poétique pour moi [1].

Lorsque Lamartine lui écrivait cette lettre, M. Rocher avait renoncé à la poésie pour embrasser la carrière des fonctions publiques :

Amphora cœpit
Institui : currente rota, cur urceus exit?

Conseiller à la cour royale de Grenoble, puis à celle de Lyon, en 1828 secrétaire général du ministère de la justice, sous M. de Courvoisier, et maître des requêtes en service extraordinaire, en 1829, il devint, le 19 mai 1830, conseiller à la cour de cassation. Il se démit de ces hautes fonctions en 1854 et fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Mais aux rubans, ce poète, ce sage, préférait les fleurs, ces fleurs de Clémence Isaure qu'avait cultivées sa jeunesse, et, afin sans doute de pouvoir en respirer les parfums de plus près, il accepta, en 1856, les fonctions de recteur de l'Académie de Toulouse; il était, depuis 1852, membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

En 1822, Victor Hugo recommande à ses confrères de Toulouse de nouveaux amis, de nouveaux poètes.

Me permettrez-vous, écrit-il à Jules de Rességuier, le 17 janvier, de vous adresser quelques poètes qui désirent concourir aux Jeux-Floraux et n'ont pas de correspondant? Un bien jeune homme, M. F. Durand, auteur du *Jeune poète mourant*, et envers lequel je crois que l'Académie a au moins beaucoup de sévérité à réparer, m'a fait parvenir une ode pleine de talent, *le Détachement de la terre*, qui, après quelques corrections, sera, selon moi, très digne d'une couronne.

[1] *Correspondance de Lamartine,* t. III, p. 349. Voy. aussi t. II, p. 401 et t. IV, p. 297.

Le 25 février, il revient à la charge :

Mon bien cher et bien aimable ami, je m'empresse de répondre à vos lettres, parce que je ne dois pas recevoir de vous d'aussi grands plaisirs sans qu'un peu de la reconnaissance que j'en éprouve ne vienne jusqu'à vous. Et puis, du moment où vous voulez bien attacher quelque attention à mon estime pour le talent plein d'espérance de Durand, je ne dois pas oublier que le concours est ouvert et qu'une voix amie peut quelquefois contribuer un peu, du milieu de la foule, au triomphe d'un athlète. C'est sans doute son ode sur le *Détachement de la terre* qu'il a envoyée au concours, et je ne doute pas que vous n'ayez remarqué et que vous ne soyez disposé à y couronner les mêmes beautés que moi. Si *mon nom lui porte bonheur*, ce sera en rappelant à l'Académie qu'elle a quelquefois eu autant d'indulgence dans ses jugements qu'elle a, jusqu'ici, montré de sévérité à Durand... J'espère qu'il obtiendra le triomphe qu'il mérite et qu'il désire; deux raisons pour moi de le souhaiter ardemment. L'Institut, livré aux médiocrités, laisse entière à l'Académie des Jeux-Floraux la noble tâche d'encourager les jeunes talents comme le sien.

L'ode de Durand fut couronnée. « J'apprends avec une joie extrême, écrit Victor Hugo le 3 avril, que Durand est couronné. Il me tarde de voir son ode telle qu'il l'a corrigée. Je lui en veux un peu de ne m'en avoir plus reparlé; mais je lui pardonne tout, puisqu'il triomphe. Un autre ouvrage de M. Saint-Valry a également été couronné. Le poète est de ma connaissance, et son succès m'a fait grand plaisir. »

Le jeune protégé de Victor, M. N. F. Durand (était-ce bien son vrai nom?), avait envoyé à ce même concours de 1822, une autre ode, *l'Adieu*. L'année suivante, il obtint de nouveau le prix de l'ode avec une pièce sur *la Gloire*, en même temps que trois autres morceaux de lui étaient distingués par l'Académie : une *Ode à Victor Hugo*, *la Vieille France*, ode, et *le Ruisseau*, élégie. Ainsi que l'Académie de Toulouse, l'Académie de Marseille, celle d'Amiens, d'autres encore, lui décernèrent des prix. En 1829, il était couronné une troisième fois à Toulouse, pour un hymne en l'honneur de la Vierge, qui avait pour sujet et pour titre *l'Assomption*. *Une orgie sous Néron, chant d'un jeune Romain*, poème lyrique, lui valait, en 1833, une nouvelle victoire, et l'Académie, sur sa demande, lui conférait le titre de maître ès jeux-floraux, ce qui le faisait confrère de Victor Hugo. Il était, depuis 1830, membre de l'Académie de Marseille. A l'exemple d'Auguste Bignan, son rival en plus d'un concours, il aurait pu, lui aussi, publier, sous le titre

d'*Académiques*, un volume composé entièrement de pièces couronnées.

Non moins royaliste que le poète des *Odes et Ballades*, il eut, comme lui, des chants pour les malheurs des Bourbons et pour leurs gloires. Au mois de mai 1830, à l'occasion de la visite que le duc d'Angoulème fit à Marseille, où il passa en revue la seconde division de l'armée de débarquement qui allait conquérir Alger, F. Durand publia des strophes qui débutaient ainsi :

C'est lui... Sois fière encore, ô fière Massilie !
C'est lui ! Braves guerriers, inclinez vos drapeaux;
Notre longue espérance enfin est accomplie,
C'est l'héritier des rois, c'est le fils des héros !
C'est lui que l'on a vu, de victoire en victoire,
Entraîner nos soldats jusqu'aux murs de Cadix;
C'est lui qui, devant Dieu prosternant tant de gloire,
Offrit au roi des rois des lauriers et des lis.

Et plus loin :

Alger, tu périras !... Ville impie et barbare,
Quoi ! tant de rois chrétiens ont pu t'être soumis !
De tes destins sanglants la chute se prépare;
Alger, tu périras !... C'est lui qui l'a promis.

A quelques jours de là, F. Durand lisait devant l'Académie de Marseille une ode sur le monument élevé aux victimes de Quiberon. Sa pièce, très inférieure assurément à celle de Victor Hugo sur le même sujet, témoigne d'un talent pur et correct. Ses vers à Lamartine, lus également à l'Académie de Marseille, en présence du grand poète, ont de l'élévation et du souffle, et ils étaient restés dans la mémoire du chantre des *Harmonies*, qui se plaisait à les citer. Il a publié, en 1863, un poème épique en huit chants, qui a pour sujet comme celui de Klopstock, la passion et la résurrection du Christ. *La Christodie*, tel est le titre de cette épopée, où il n'y a pas seulement de bonnes intentions, mais où l'on trouve aussi de beaux vers, des inspirations nobles et touchantes.

Le nom de Durand n'a pourtant point conquis, à défaut de la gloire, cette notoriété modeste mais honorable, qui s'est attachée à celui de Bignan. La raison n'en serait-elle point dans le soin avec lequel ce poète, véritablement modeste (est-ce qu'ils ne le sont pas tous — ou presque tous?) s'est attaché à épaissir autour de lui les ténèbres, variant sans cesse les pseudonymes derrière lesquels il aimait à se cacher? Il signait tantôt *Durand*, tantôt *Durand de*

*Vrandaulmon*, ici *Holmondurand*, là *Modurange*, ailleurs, *Durangel*, etc., etc. Sur la liste des maîtres ès jeux-floraux, publiée chaque année, il prenait plaisir à se faire porter sous des noms différents. Il y figure, de 1833 à 1835, sous le nom de *M. Durand de Modurange* (Nicolas-François), de Marseille, et de 1836 à 1845, sous celui de *M. de Durangel* (Nicolas-François). En 1845 et jusqu'en 1860, il redevient *M. Durand* tout court, pour reparaître à partir de 1861, sous le nom de *M. Durangel*, officier de la Légion d'honneur.

Ce galant homme qui, certes, avait assez de talent pour se faire un nom dans la poésie, aurait pu s'en faire un aussi dans l'érudition. En 1837, Barthélemy, qui travaillait alors à sa traduction en vers de l'*Enéide*, déplorait un jour devant Louis Méry, frère de Méry le poète, la disparition de ces savants commentateurs, de ces grammairiens philologues, pour qui la langue latine et la langue grecque n'avaient pas de secrets. « Où trouver maintenant, s'écriait-il, un Scaliger, un Macrobe, un Turnèbe, un Robert Estienne, un Jean Bond, un latiniste enfin, qui puisse me signaler les imperfections de mon travail? » — « Où le trouver, mais ici même, à Marseille, lui répondit Louis Méry; je connais, au quatrième étage de la rue de l'Arbre, un Scaliger qui sait par cœur son Homère et son Virgile et bien d'autres, et qui ne quitte sa chambre, où s'empilent les in-folios, que pour aller continuer à la Bibliothèque publique, un travail de Titan, d'un Titan qui remue des montagnes de livres. » Mis en rapport avec Barthélemy, le Scaliger de la rue de l'Arbre lui donna des conseils, lui soumit des observations, qui ne furent pas perdus pour le traducteur de l'*Enéide* [1]. Le Scaliger marseillais n'était autre que le lauréat des Jeux-Floraux, le poète F. Durand.

Dix années se passent. M. Guizot est ministre des affaires étrangères et M. Duchâtel, ministre de l'intérieur. Tous les deux reçoivent chaque matin, dans leur cabinet, un homme qui a leur entière confiance, en même temps qu'il est honoré de celle du roi Louis-Philippe, et cet homme avec qui M. Duchâtel, M. Guizot et le roi lui-même s'entretiennent volontiers des choses de la politique, c'est celui à qui Barthélemy demandait son avis sur le sens d'un vers de Virgile, c'est l'auteur de l'ode sur *le Détachement de la terre*, le poète F. Durand, ou plutôt, pour lui restituer enfin son vrai nom, M. F. Durangel.

M. Durangel est mort au mois de décembre 1879. L'un de ses fils, M. Henri Durangel, a été, depuis 1869 jusqu'en 1877, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur,

[1] *Le Caducée, souvenirs marseillais, provençaux et autres*, t. Ier, p. 95.

et, à vrai dire, ministre de l'intérieur pendant tout ce temps, de l'aveu de tous, amis, adversaires, ou simples spectateurs. Mais, outre ce fils d'un rare mérite, il en a laissé un autre, peintre de talent, et dont les prénoms (*Victor-Léopold*) attestent l'intimité qui existait entre *Victor* Hugo, fils du général *Léopold* Hugo, et F. Durangel, intimité si grande, qu'à une certaine époque, ils s'écrivaient presque tous les jours [1].

Lamartine a sauvé de l'oubli le nom de son ami Joseph Rocher, en l'inscrivant à la suite de l'une de ses plus belles méditations. Victor Hugo fera-t-il moins pour son ami Durangel? Dans la première édition de son recueil de 1824, il avait donné pour épigraphe à l'une de ses Odes, celle qui a pour titre : *A mon père*, un vers de Durangel :

Nous eûmes nos forfaits, mais nous eûmes nos gloires.

Depuis, il a effacé cette épigraphe. Qu'il la rétablisse dans son édition définitive, et qu'il ne refuse pas une place et un souvenir, dans un tout petit coin de son œuvre, à l'homme de talent et de cœur qui fut l'ami de sa jeunesse.

## VII

A partir de 1822, tous rapports cessent entre l'Académie de Toulouse et le chantre des *Vierges de Verdun* : il n'était pas dans sa destinée de rester fidèle aux lis, — pas même au *lis d'or* des Jeux-Floraux.

Si lentement que nous avancions, il se trouve que nous allons encore trop vite, puisqu'en voulant retracer jusqu'au bout les relations de Victor Hugo avec l'Académie de Clémence Isaure, nous avons laissé en arrière deux pièces publiées en 1819 et qui méritent pourtant qu'on s'y arrête. Le lecteur nous permettra d'y revenir.

Au mois de juillet 1819, Chateaubriand fit paraître dans la quarante-quatrième livraison du *Conservateur*, un écrit sur *la Vendée*, resté l'un des morceaux les plus éloquents qui soient sortis de sa plume. S'inspirant de ces pages du grand prosateur, Victor Hugo composa et publia sous ce titre : *les Destins de la Vendée*, une ode qui obtint un vif succès. Elle était dédiée *à*

[1] Nous sommes redevables de ces renseignements sur F. Durangel à la gracieuse obligeance de M. le baron Gaston de Flottes et de M. Edmond Leclerc, ancien chef du cabinet du comte Duchâtel. Voy., dans le *Journal des Débats* du 23 décembre 1879, une note nécrologique sur M. F. Durangen.

*M. de Chateaubriand*, et cette dédicace se retrouve dans la pre mière édition des *Odes* (juin 1822). L'auteur ne l'a pas maintenue dans les éditions suivantes, où il a seulement conservé cette note : « C'est dans l'émotion de la lecture de la belle notice sur la Vendée, publiée dans le *Conservateur*, en 1819, par M. de Chateaubriand, que cette Ode fut composée et publiée d'abord sous ce titre emphatique et vague : *les Destins de la Vendée.* » Dans les diverses éditions des *Odes*, cette pièce a simplement pour titre : *la Vendée*[1].

En cette même année 1819, au mois d'octobre, M. Victor Hugo publia une pièce d'un genre tout différent, une satire intitulée : *le Télégraphe*, avec cette épigraphe empruntée à Voltaire : *Ici des machines qui parlent, là des bêtes qu'on adore*. Elle n'a jamais été réimprimée. L'auteur n'y fait allusion dans aucun de ses ouvrages. Ni Quérard [2], ni MM. Louandre et Bourquelot [3], ne l'indiquent dans leurs recueils spéciaux. Seul, le *Journal de la librairie* (année 1819, n° 3662), en fait mention, mais comme d'un ouvrage anonyme. Au tome Ier de *Victor Hugo raconté*, le *témoin de sa vie* en cite quelques vers, mais sans dire d'où ils sont tirés. Nous serons moins discret, et puisque nous avons eu la bonne fortune de pouvoir nous procurer cette pièce, aujourd'hui à peu près introuvable, nous en reproduirons les principaux passages. Ceux-là nous en sauront gré qui aiment à contempler les premiers essais d'un homme de génie et qui souvent préfèrent les premières lueurs de l'aurore aux rayons parfois trop accablants du soleil de midi.

Cette satire, aujourd'hui si complètement oubliée, ne laissa pas de faire quelque bruit au moment de son apparition. Le *Conservateur* la recommandait en ces termes :

> Rien n'est plus ingénieux, plus spirituel, plus piquant, que les réflexions, les descriptions, les rapprochements, les traits, les détails que le télégraphe fournit à M. Victor Hugo. L'arme du ridicule dans ses jeunes mains est dégagée de fiel et n'est forte que de vérité. On voit aisément qu'il a moins de haine pour le vice, pour la méchanceté même, que de passion pour le bien. *C'est surtout vers la satire que son talent paraît se porter* [4].

De longues années se passeront, pendant lesquelles M. Hugo

[1] *Odes et Ballades*, l. I, ode II.
[2] *La France littéraire*, t. IV, voy. *Victor Hugo*.
[3] *La littérature française contemporaine*, t. IV, v° *Victor Hugo*.
[4] Soixante-quinzième livraison, t. VI, p. 468.

ne semblera pas prendre souci de justifier les prévisions de l'auteur de cet article, l'excellent M. Agier; puis tout à coup retentiront *les Châtiments*, et le talent du grand poète pour la satire apparaîtra, non moins éclatant que son génie lyrique.

Dans les *Châtiments*, il a célébré le télégraphe sous-marin :

> Paris, Londres, New-York, les continents énormes
> Ont pour lien un fil qui tremble au fond des mers.

En 1819, on n'en était pas encore là. C'est pourtant de l'année 1819 que date l'invention de la télégraphie électrique. Précisément à l'heure où Victor Hugo montrait le télégraphe aérien agitant ses longs bras et décrivant, aux yeux des badauds intrigués, ses mouvements mystérieux, le physicien danois Œrsted annonçait au monde savant ce fait, duquel on a déduit de si prodigieuses conséquences, qu'un fil métallique quelconque exerce une action rotative sur l'aiguille aimantée placée dans son voisinage, quand un courant électrique le traverse. L'année suivante, la découverte d'Œrsted était complétée par celle d'Ampère : la télégraphie électrique était créée. Nul doute que l'ancien élève de la pension Cordier, préparé par son accessit de physique au concours général à comprendre les phénomènes électro-magnétiques d'Œrsted et les phenomènes électro-dynamiques d'Ampère, n'ait applaudi des premiers aux merveilleuses découvertes des deux grands physiciens; mais ce qui le préoccupait surtout à cette date, c'était la poésie et la politique. Il avait embrassé avec ardeur les opinions ultra-royalistes, et ses vers sur le *télégraphe* sont dirigés contre le ministère Decazes et contre les doctrinaires qui lui prêtaient l'appui de leur talent, MM. Royer-Collard, Guizot et de Barante.

Le début de la pièce est marqué par des vers excellents :

> Un bon roi tôt ou tard chasse un mauvais ministre.
> Hélas! pour repousser tout augure sinistre,
> Que faut-il à la France, objet de tant de soins?
> Rien qu'un Bourbon de plus et quelques sots de moins.

Cependant le télégraphe est là, en face de la petite chambre du poète qui, impatienté de ses gesticulations sans fin lui adresse cette apostrophe :

> Toi qui, seul de nos jours, pus, toujours agissant,
> Servir tous les forfaits et rester innocent,
> Discret avant-coureur de l'indiscrète histoire,
> Télégraphe, où sont-ils les beaux jours de ta gloire?

Sais-tu qu'il fut des temps où, du nord au midi,
Tu suivais l'heureux camp d'un despote hardi,
Quand, sur ton front muet, posant ses pieds agiles,
La renommée errait sur tes tours immobiles,
Et disait, dans un jour, au monde épouvanté,
Ou le Kremlin en flamme ou le Tage dompté?
Mais aussi lorsqu'enfin la victoire inconstante
Du conquérant farouche eut déserté la tente,
Quand Dieu, plaignant l'exil où languissaient nos lis
Eut repris son tonnerre à l'aigle d'Austerlitz,
Tu fus l'appui du Corse, et, mentant pour sa gloire,
D'un revers, en courant, tu fis une victoire.
Tandis que par le froid, par le nombre accablés,
Nos braves, en cent lieux, mouraient inconsolés,
Que ces nobles guerriers, d'une clameur funèbre,
Frappaient les bords du Don et les rives de l'Ebre,
Grâce à toi, bien souvent, dans ce brillant Paris,
Un pompeux *TE DEUM* fut l'écho de leurs cris.
Bien souvent... Mais pourquoi rappeler tes mensonges?
Le temps a d'Attila dissipé les vains songes;
Les sceptres qu'il conquit en sa main sont brisés,
Et, comme ses honneurs, tes honneurs sont passés.
Tu ne vois plus la foule, à ta flèche mouvante,
Fixer de longs regards d'espoir et d'épouvante,
Et maint nouvel Œdipe essayer de prévoir
Le sort du lendemain dans tes signaux du soir.
Aujourd'hui le bourgeois, qu'un vague ennui promène,
Te jette un œil distrait qui t'interroge à peine;
Car nos grands roitelets et leurs petits débats,
S'ils l'excèdent souvent, ne l'intéressent pas.

Si déchu qu'il soit, le télégraphe ne laisse pas de transmettre encore, à l'occasion, plus d'une nouvelle qui décide ce bon M. Varius, ami du soleil levant, — M. Varius aujourd'hui se nomme *Légion*, — à retourner son habit et à changer sa cocarde.

Pourtant, quoique déchu, tes rapides nouvelles
Font encor de nos jours tourner bien des cervelles.
Que de Serre [1], un matin, perde tout à la fois
Le sens qu'il eut un jour, les sceaux qu'il eut neuf mois;
Que l'abbé [2] se retire, et qu'enfin sans mystère

[1] Le comte de Serre, député du Haut-Rhin, garde des sceaux.
[2] Le baron Louis, député de la Meurthe, ministre des finances. Il avait

Le trône ait trouvé grâce auprès du ministère;
Combien ces bruits au loin portés par ton secours
Vont changer de projets, de serments, de discours!
Varius, qui toujours déserta les églises,
Ce soir même au sermon mènera trois marquises;
A ce vieil émigré, qu'il rencontre en chemin,
Il promet aujourd'hui, pour demander demain.
Voyez comme il surprend par son nouveau langage
Le pauvre homme, moins fait au respect qu'à l'outrage.
« Votre parti me plaît : pour partager son sort,
« En tout temps, j'ai brûlé de le voir le plus fort,
« Et quand sur nos ventrus il lançait l'anathème,
« J'ai pu dire autrement; mais je pensais de même.
« Souvent j'ai ri tout bas, quand l'abbé confondu
« Cachait un déficit sous un malentendu,
« Assiégeait la tribune, et, fier du parallèle,
« Répondait en causant à l'éloquent Villèle.
« Je m'indignais de voir se glisser au bureau
« Le beau-père attentif [1], qui comptait son troupeau,
« Ou le centre affamé, désertant la séance,
« Payer cent mille écus le rôt d'une Excellence;
« Ou Bar**te [2], éludant un orateur chagrin,
« Vivre en prince, aux dépens de vingt commis sans pain,
« J'admirais avec vous tous ces nobles courages,
« Par qui le trône enfin survit à tant d'orages;
« Et lorsqu'un pair voulut, pour la France alarmé [3],
« Voir le Sénat du peuple aux factieux fermé,
« Je blâmais cette loi, qu'osait flétrir son zèle,
« Et je parlais pour lui, tout en votant pour elle. »
. . . . . . . . . . . . . . . . .

servi, comme diacre, le 14 juillet 1789, la messe de la fédération au Champ de Mars.

[1] M. de Sainte-Aulaire, beau-père de M. Decazes, et l'un des secrétaires de la Chambre des députés à la session de 1819.

[2] Le baron de Barante, conseiller d'État, avait été nommé pair de France, par ordonnance du 5 mars 1819. M. de Barante était un des défenseurs les plus ardents et en même temps les plus habiles du ministère Decazes.

[3] Le 20 février 1819, le marquis de Barthélemy, pair de France, avait demandé à ses collègues de prendre une résolution en vertu de laquelle le roi serait humblement supplié de présenter aux Chambres un projet de loi tendant à faire éprouver à l'organisation des collèges électoraux les modifications dont la nécessité paraîtrait indispensable. Adoptée à la Chambre des pairs, le 2 mars 1819, par 98 voix contre 55, la proposition Barthélemy fut combattue à la Chambre des députés par M. Royer-Collard et par M. de Serre et repoussée dans la séance du 23 mars, par 123 voix contre 94.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
On se quitte, et notre homme, en l'ardeur qui l'enivre,
Contre les libéraux déjà rêve un gros livre.
Télégraphe! ô quel coup pour son cœur affligé!
Hélas! le lendemain ton langage est changé.....
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Que fera Varius? pensez-vous qu'il balance?
Varius haletant court chez Son Excellence,
Il sort tout radieux, et sans perdre un instant,
Va courtiser Étienne, et saluer Constant.
Il fuit ces émigrés, à face féodale;
Leur ombre est un fléau, leur luxe est un scandale.
La *Renommée* [1], enfant qui languit nouveau-né,
Doit à sa jeune ardeur un centième abonné;
Il lit jusqu'à Tissot [2], souscrit pour Sainneville [3],
Et pare son salon d'un plan du champ d'asile.
Villèle est, à l'entendre, un fanatique ardent,
De Pradt sait le français, Fiévée est un pédant [4];
Les nobles, le clergé sont faits pour nos insultes,
Il faut un protestant pour ministre des cultes...
En un mot, Monseigneur, qu'il vit hier au bain,
Veut qu'on soit libéral : il s'est fait jacobin.
Rien ne l'arrête; il ose, et sans art et sans honte,
Flatter l'abbé-baron, excuser l'abbé-comte [5];
Devant leurs valets même il met bas son chapeau;
Car enfin un boucher peut devenir bourreau [6].

[1] *La Renommée*, feuille libérale, fondée le 15 juin 1819, et réunie au *Courrier français*, le 15 juin 1820. Elle comptait parmi ses rédacteurs Benjamin Constant.

[2] Tissot, rédacteur du *Constitutionnel* et du *Mercure*, terroriste sous la république, écrivain officieux sous l'empire, habile homme du reste qui, sans autre titre qu'une médiocre traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile, trouva moyen de se faire nommer professeur de poésie latine au Collège de France et membre de l'Académie française.

[3] M. de Sainneville, commissaire général de police à Lyon lors des événements qui avaient eu lieu dans cette ville et dans le département du Rhône en 1817, et auteur de plusieurs écrits dans lesquels il attaquait violemment le général Canuel et les autres autorités royalistes de Lyon.

[4] « Fiévée, publiciste, moraliste, observateur, écrivain froid, aiguisé et mordant, très distingué. » Ainsi l'a défini Sainte-Beuve. Il était en 1819 l'un des rédacteurs principaux du *Conservateur*.

[5] L'abbé baron Louis et l'abbé comte Grégoire.

[6] « Témoin cet habitant de Versailles, d'abord boucher, puis député à la Convention et régicide. Les crimes de cet hommes furent grands; mais nous croyons devoir ajouter que son repentir les a sinon effacés, du moins

Et le jeune poète, — se doutait-il alors qu'il changerait aussi souvent d'opinions que cet excellent M. Varius? — terminait par ces vers :

Moi qui dans tout excès cherche un juste équilibre,
Loin des Indépendants je prétends vivre libre;
Heureux si, par l'effroi de mes hardis pinceaux,
Je fais rugir le crime et grimacer les sots.
Je veux, en flétrissant leur audace impunie,
Adorer la vertu, rendre hommage au génie;
Car le temps d'Azaïs a vu naître Bonald,
Et s'il fut plus d'un Brune, il est un Macdonald.
Vengeur des Vendéens [1], je t'admire et je t'aime;
Mais le talent m'est cher dans un libéral même,
Étienne [2] me fait rire, et parfois j'applaudis,
Dans l'Ermite déchu, l'esprit qu'il eut jadis [3].
Aussi, gaiement je siffle, affrontant leur colère,
Royer à la tribune et Bavoux dans sa chaire [4];
Au cou de Rodilard j'attache le grelot,
Et du bonnet d'Hébert je coiffe Montar *** [5].
Quand Grégoire au Sénat vient remplir un banc vide [6]
Je le hais libéral, je le plains régicide,
Et s'il pleurait son crime, au lieu de s'estimer,

rendus pardonnables. » Note de M. Victor Hugo. Legendre, boucher, conventionnel et régicide, n'était point un habitant de Versailles; il était député de Paris et y demeurait rue des Boucheries-Saint-Germain.

[1] Chateaubriand.

[2] Étienne, auteur de la comédie des *Deux Gendres*, publiait dans la *Minerve française* des *Lettres sur Paris* qui étaient très remarquées.

[3] M. de Jouy qui, après avoir brillamment réussi avec l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* (1812-1814), faisait alors paraître, avec un succès médiocre, l'*Hermite en province*.

[4] Nicolas Bavoux, juge suppléant au tribunal civil de la Seine, et professeur suppléant à la Faculté de droit, avait été suspendu de ses fonctions de professeur, le 1er juillet 1819, par la commission de l'instruction publique, à la suite de désordres graves dont l'École de droit avait été le théâtre.

[5] Cugnet de Montarlot, ancien sous-officier et l'un des adversaires les plus implacables du gouvernement de la Restauration. Impliqué en 1817, dans le procès de la *Société du Lion dormant*, poursuivi en 1819 comme gérant du *Nouvel homme gris*, en 1820 comme auteur d'une brochure publiée quelques jours après l'assassinat du duc de Berry, et, en 1821, comme affilié à la *Conspiration de l'Est*, il passa à cette époque en Espagne, où, sous le nom de don Carlos de Malsot, il conspira contre Ferdinand comme il l'avait fait contre Louis XVIII. Il fut condamné à mort par une commission militaire et fusillé à Alméria en Andalousie, le 24 avril 1824.

[6] L'abbé Grégoire, élu député de l'Isère au mois de septembre 1819.

S'il s'exécrait lui-même, oui, je pourrais l'aimer.
Ainsi, jeune et brûlant d'un courroux qui m'honore,
Je fronde un siècle impur, censeur sans tache encore,
Qui ne saura jamais, peu fait pour parvenir,
Dans l'esclave en faveur voir le maître à venir.

Toi cependant, aux lois de ta langue inconnue
Courbe ton front bizarre, élancé dans la nue,
Poursuis, cher Télégraphe, agite tes grands bras :
Semblable à ce baron, fameux par son fatras,
Qui, grattant son cerveau, l'œil en pleurs, le teint blême,
Annonce un grand secret, qu'il ne sait pas lui-même.

Le jeune homme qui débutait dans la satire par les vers que l'on vient de lire, en même temps qu'il composait des Odes comme *les Vierges de Verdun*, les *Destins de la Vendée*, le *Rétablissement de la statue de Henri IV* et *Moïse sur le Nil*, était de ceux qui pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître, et Alexandre Soumet n'exagérait rien lorsqu'il parlait, dans la lettre que nous citions tout à l'heure, des *prodigieuses espérances* que le poète de dix-sept ans donnait à notre littérature.

Au commencement de 1820, Soumet vint à Paris, et l'une de ses premières visites fut pour Victor Hugo. Voici en quels termes il en rend compte à son ami Jules de Rességuier, qui était resté à Toulouse :

Paris, samedi.

Vous aurez peut-être appris, mon ami, la cause de mon voyage à Paris; elle était bien triste puisqu'elle m'a forcé de quitter Toulouse sans chercher à dire adieu à mes amis; mais j'ai retrouvé ici votre souvenir. — Vous faites presque partie de notre cercle poétique. L'éloge de Clémence Isaure a révélé partout le troubadour, et vous avez gardé pour vous plus d'une fleur de sa corbeille. — J'ai entendu des vers ravissants d'un jeune homme nommé Alfred de Vigny. C'est une élégie intitulée la *Somnambule* et inspirée par la muse d'André Chénier [1]. Je la demanderai pour vous, afin que mes admirations soient aussi les vôtres. — On a osé me dire beaucoup de mal de Lamartine, et je l'ai défendu avec votre suffrage autant qu'avec le mien. On l'appelle le *poète des prosateurs*, et l'on ne se doute pas de l'éloge que renferme ce jugement.

Le jeune Hugo vous adresse mille expressions de sa reconnaissance. Je lui ai promis de vous les faire parvenir. Cet enfant a une tête bien

[1] Voy. cette pièce dans les *Poèmes antiques et modernes,* d'Alfred de Vigny.

remarquable, une véritable étude de Lavater. Je lui ai demandé à quoi il se destinait, et si son intention était de suivre uniquement la carrière des lettres. Il m'a répondu qu'il espérait devenir un jour pair de France... et il le sera!

Avant de quitter Toulouse, mon ami, j'ai laissé pour vous quelques brouillons de poésie. Si vous voulez les demander vous-même à mon père, il vous les remettra, et vous me direz votre pensée; mais ne les montrez à personne.

... Votre château s'élève-t-il toujours aussi rapidement? Comme vous y serez bien!... Ne faites pas le voyage d'Italie, n'allez pas aux rives lointaines, restez sous vos orangers et renfermez comme Horace *de longues espérances dans un cercle étroit*. Horace offrait des sacrifices au *génie du lieu;* vous avez aussi votre bon génie à adorer.

Adieu, embrassez pour moi vos enfants...

A. SOUMET.

Si vous pouvez m'envoyer une lettre de recommandation de M. de Villèle pour M. de Serre, ministre de la justice, vous me ferez plaisir. Je chercherai, peut-être, à rentrer au conseil d'État ou dans quelque administration...

Guiraud est de moitié dans tous mes souvenirs.

*Rue Saint-Honoré, n*° 341, *Hôtel de la Grande-Bretagne* [1].

Ainsi Victor Hugo est encore un enfant, et déjà il aspire à la pairie. Ses premiers regards se tournent, non vers le palais Mazarin, mais vers le palais du Luxembourg. S'il est entré dans la carrière des lettres, c'est avec le dessein d'en sortir. Pour lui, poète, la poésie ne vient qu'au second rang; d'abord et avant tout, la politique. Et voilà pourquoi les *prodigieuses espérances* que ses débuts avaient fait concevoir, ne se réaliseront pas tout entières.

Edmond BIRÉ.

La suite prochainement.

[1] Nous devons la communication de cette lettre à M. le comte Albert de Rességuier.

# LA FRANCE AU SÉNÉGAL

## D'APRÈS LES NOTES DE M. PAUL CAVE

### LIEUTENANT DE VAISSEAU

---

L'année 1881 a été une année terrible pour les établissements français du Sénégal. La fièvre jaune y a sévi avec une violence inconnue jusqu'alors, et ses ravages n'ont cessé que lorsqu'elle n'a plus trouvé de victimes à frapper. Quatre mois à peine après son arrivée dans la colonie, Paul Cave, lieutenant de vaisseau, dont les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié les consciencieuses études, était enlevé par l'impitoyable fléau. Travailleur infatigable, ce jeune officier a laissé des notes volumineuses sur les différents pays où l'a conduit sa carrière; celles qui ont pour sujet sa dernière campagne au Sénégal nous ont paru intéressantes à publier. En les collectionnant, nous avons scrupuleusement respecté les opinions et les pensées de Cave, ainsi que la forme du journal qui, excluant toute prétention, inspire confiance dans la sincérité du récit; quelques retouches et la suppression de certains détails superflus ont suffi pour rendre ces souvenirs de voyage dignes de paraître devant le public. Notre regretté collaborateur s'y montre sagace observateur et peintre fidèle : ses descriptions et ses études de mœurs font bien connaître cette intéressante colonie, où la France fait en ce moment de si coûteux et si pénibles efforts pour développer sa puissance commerciale et devancer ses rivaux sur la route de l'Afrique centrale. Comme le transsaharien, le chemin de fer du Sénégal au Niger a fait des victimes avant même d'être tracé; il importe que le dévouement de ces modestes pionniers de la civilisation ne reste pas ignoré; c'est leur histoire, tracée par l'un d'entre eux, que nous présentons aux lecteurs.

Saint-Louis, Sénégal, 16 avril 1881.

Le gouvernement français a nommé M. le capitaine de vaisseau de Lanneau gouverneur du Sénégal et dépendances : j'ai eu la bonne fortune d'obtenir près de lui le poste envié d'aide de camp.

Nous partons de Bordeaux, le 5 avril 1881, sur le magnifique paquebot des Messageries nationales l'*Équateur*. Mme de Lanneau est à bord ; cette femme, aussi courageuse que simple, a laissé ses enfants en France, pour suivre son mari sur la terre d'Afrique. Le climat est meurtrier ; M. de Lanneau succombera peut-être ; elle veut être à ses côtés !

La traversée est idéale ; la mer se montre pour nous douce et clémente, et cependant les pauvres passagères souffrent cruellement. Le paquebot file à toute vitesse : chaque heure nous fait changer de climat. Neuf jours après avoir perdu de vue la France, les vigies nous annoncent la terre africaine où nous allons séjourner.

Devant nous, dans la brume, se dresse le castel de Gorée, l'*emporium* du commerce de la côte, le berceau de la colonie, où jadis flottèrent les pavillons portugais et hollandais. A gauche, c'est Dakar, établissement plus récent, où le gouverneur Pinet-Laprade rêvait de fonder un grand port. Gorée n'est qu'une île rocheuse, où vit entassée une nombreuse population noire ; on y compte jusqu'à 7000 âmes dans la saison de la traite, tandis que sa jeune rivale se contente de 1500 habitants.

Nous débarquons à Dakar, où nous sommes en plein pays de sable ; on y rencontre bien quelques arbres, mais la poussière cache leur verdure sous un épais manteau gris. Rien pour reposer l'œil : partout un soleil tropical darde ses rayons sur un sol brûlant, çà et là des nègres à peine vêtus et quelques chameaux venus de l'intérieur. Ce paysage africain attriste bien vite les voyageurs novices, et tous demandent à poursuivre leur route pour gagner le chef-lieu de la colonie qu'ils se figurent plus riant. Les 40 lieues de traversée qui nous en séparent, semblent un jeu à des navigateurs qui viennent de faire neuf jours de mer ; mais n'oublions pas qu'il nous reste à franchir la redoutable barre du Sénégal. Voici un navire de guerre, *le Castor*, qui en revient ; il est resté huit jours devant elle, roulant bord sur bord, sans pouvoir la franchir ; de guerre lasse, il est venu relâcher à Dakar ; c'est à son bord que nous allons nous-mêmes tenter l'aventure.

Mais avant de repartir, il faut subir trente-six heures de cérémonies officielles, de visites en grand apparat, de coups de canon. Que tout cela est pénible sous le ciel ardent des tropiques ! Et

comme nous contemplons d'un œil d'envie ces bons noirs avec leurs longues robes flottantes, leurs turbans, leurs pieds nus, protégés par de minces sandales! Nous maudissons nos tailleurs, nos cordonniers, nos chapeliers, et, par-dessus tout, la mode et l'étiquette, ces deux implacables tyrans de la civilisation.

L'heure du départ sonne : le *Castor* bat l'eau de ses deux nageoires et nous voilà au large. Mais la mer est dure et notre petit aviso nous semble une coquille de noix, comparé au gigantesque *Équateur*. Les soubresauts sont horriblement fatigants; les passagers sont étendus pêle-mêle sur le pont; les femmes poussent des cris de douleur; les vigoureux soldats dont nous admirions hier la taille et les formes athlétiques gisent inertes, l'œil pâle, la bouche écumante, râlant comme des moribonds. La nuit est affreuse.

Enfin la barre est en vue. Il est neuf heures du matin; la mer roule ses grandes volutes sur la plage dorée; le *Castor* ralentit sa marche. Pouvons-nous passer? La plupart des marins estiment que la mer est trop grosse.

La barre du Sénégal est un amas de sable en brise-lames qui obstrue l'embouchure du fleuve. Les bancs se déplacent capricieusement à chaque changement de temps; là même où l'on trouvait hier 4 mètres de profondeur, aujourd'hui il n'y en a plus que 2. Chaque jour les pilotes vont sonder sur la barre et balisent le chenal en plaçant, de distance en distance, des flotteurs de liège noirci sur la ligne des plus grands fonds. Il serait facile de suivre le chenal ainsi tracé, si la mer était calme; mais quand le vent du large a soufflé, les flots se précipitent à la rencontre des eaux du fleuve, et la lutte des deux courants produit sur l'étendue d'une lieue de dangereuses vagues et des tourbillons écumeux qui paralysent l'action du gouvernail. Souvent la barre est infranchissable pendant des semaines entières et retient impuissants les navires qui viennent échanger les produits de l'Europe contre ceux de l'Afrique; c'est par millions que l'on compte ce qu'elle a coûté au commerce de la colonie.

Nous pouvons la contempler dans toute sa sauvage beauté et peu s'en faut que nous ne renoncions à la franchir; c'est le parti qu'ont pris les navires de commerce qui nous entourent. Mais le pavillon du gouverneur flotte au grand mât du *Castor;* les autorités de Saint-Louis sont sur pied en grand uniforme; noblesse oblige. D'ailleurs le pilote le plus expérimenté est parvenu à bord, et beaucoup de passagers sont à bout de forces. En avant donc et que Dieu nous aide!

« Nous sommes sur la barre », crie le capitaine dans le porte-

voix de la machine, et, à ce commandement, les chauffeurs jettent frénétiquement le charbon dans les foyers, la pression monte, la soupape de sûreté se soulève en sifflant, les roues redoublent de vitesse et le *Castor* entre tout frémissant dans les lames écumeuses. Le capitaine se cramponne nerveusement à son banc de quart ; son expérience de marin lui révèle l'immense danger ; un seul faux coup de barre et c'en est fait de nous tous. Cependant les passagers inconscients conservent leur sérénité ; tel l'enfant s'avance souriant dans la vie, alors que le front de l'homme mûr est chargé de soucis.

En ce moment notre sort à tous est entre les mains d'un misérable nègre que nous ne songeons guère à mépriser. Lui seul reconnaît dans cette redoutable barrière de brisants la petite fente par laquelle le *Castor* doit se glisser et que nos yeux mal exercés ne peuvent découvrir; s'il se trompait seulement de quelques mètres, nous serions roulés à la plage avec une vitesse vertigineuse et broyés, fracassés, noyés. Maintes épaves sont là pour attester le danger. Mafal Bata (ainsi se nomme notre noire providence) sent tout le poids de sa responsabilité; il ne veut aucun aide dans sa manœuvre, sachant qu'une seconde de retard suffirait pour tout perdre. D'un geste rapide, il s'est débarrassé de ses vêtements, gardant ce que la décence africaine exige. La route change ; après avoir couru quelques minutes dans le sens où la lame nous pousse, nous décrivons un quart de cercle pour la prendre du travers. C'est le moment critique; le navire roule horriblement et traverse une blanche nappe d'écume ; les vagues déferlent à bord et semblent vouloir submerger le vaillant petit *Castor* qui, cependant, à chaque nouvel assaut, se relève crânement. « Tenez-vous bien ! » crie le capitaine aux passagers novices.

Par moments, la physionomie du pilote exprime l'anxiété, on le voit pâlir sous sa peau sombre; c'est qu'il a peine à retrouver au milieu de cette eau bouillonnante les petites bouées noires qu'il a placées lui-même pour jalonner sa route. Mais quels éclairs de joie illuminent ses yeux quand il a retrouvé le point de repère ! Avec quelle énergie il manœuvre son gouvernail pour revenir dans le bon chemin !

Cette navigation périlleuse dure une demi-heure environ; puis l'eau se calme peu à peu ; la langue de Barbarie s'étend à gauche et nous abrite, en opposant aux lames du large une digue infranchissable. Deux grandes chaloupes, montées par des nègres, nous apparaissent alors. « Qu'est-ce? » demandons-nous à Mafal. « Çà, nous répond-il avec calme, c'est des chaloupes de sauvetage préparées en cas de malheur. »

Nous sommes alors tous heureux de pouvoir enregistrer dans les annales de notre vie cet émouvant passage de la barre du Sénégal. Mafal rayonne de fierté; le gouverneur le félicite de son exploit et lui remet un petit souvenir.

Saint-Louis, 22 avril.

Saint-Louis du Sénégal, comme Saint-Louis de Paris, est une île formée par deux bras de fleuve; l'un est large et profond, l'autre, étroit et coupé de bancs de sable. Une tradition locale veut que tout gouverneur entré dans sa capitale par le petit bras du Sénégal réussisse dans ses entreprises. J'ignore si cette légende est confirmée par l'histoire, mais il est certain que le petit bras se prête mieux que l'autre au déploiement des troupes, à la marche des cortèges, en un mot, à la mise en scène.

Nous mettons pied à terre au bruit du canon, reçus au débarcadère par les autorités civiles et militaires. La population indigène acclame son nouveau *bouroum* (gouverneur), en qui elle voit renaître l'ancienne tradition des gouverneurs marins : les Repentigny, les Hugon, les de la Roque, les Ollivier, les de Grammont, les Baudin, et, au-dessus de tous, le roi Bouët, *King-Bouët*.

Parmi les troupes rangées sur notre passage nous remarquons le corps des tirailleurs sénégalais, formé de noirs encadrés par des officiers et des sous-officiers blancs. Ils sont superbes ces nègres avec leur haute taille, leurs turbans blancs à calottes rouges et glands bleus, leurs vestes bleues soutachées de jaune, leurs culottes blanches flottantes à la zouave, leurs ceintures rouges, leurs guêtres d'une blancheur éblouissante, leur air crâne, leur tenue martiale. « Quel effet ferait ce corps-là défilant sur les boulevards ! » me dit le gouverneur enthousiasmé.

Au palais du gouvernement, nous retrouvons les autorités, le clergé, les frères de Ploërmel et les Sénégalais de distinction. Nos conversations portent sur les grands travaux qu'entreprend la France, soucieuse enfin, après deux cent trente années de dédain, de développer sa colonie africaine. Il ne s'agit de rien moins que de réunir le Sénégal au Niger, et Saint-Louis à Dakar, par une double voie ferrée, et de jeter un câble télégraphique entre Dakar et les îles du cap Vert, pour établir une communication avec la métropole. Sous la récente administration du général Faidherbe, la domination française a été étendue jusqu'à Médine, à 220 lieues de Saint-Louis; mais le télégraphe s'arrête à Saldé. On veut maintenant aller jusqu'au Niger. Deux postes intermédiaires doivent être créés, Bafoulabé et Kita; la mission d'y planter le drapeau

français a été confiée à un homme énergique, le lieutenant-colonel d'artillerie de marine Bourguis-Desbordes. Quatre cents hommes ont été lancés vers le Soudan, avec des vivres et des matériaux. Ils ont remonté le fleuve jusqu'à l'extrême limite de la navigation, puis il leur a fallu prendre la voie de terre. Anes, chàmeaux, mulets, bœufs de charge, ont cheminé par longues files dans le désert et, en moins d'un an, Bafoulabé est devenu un poste militaire, et Kita, une solide forteresse, orgueil de la colonie.

En même temps, d'audacieux jeunes gens se sont avancés en éclaireurs au cœur même de l'Afrique. Galliéni, Pétri, Valière, Bayol et Toutain, officiers d'infanterie de marine ou médecins, sont partis pour Ségou, afin de préparer le sultan Ahmadou à notre prise de possession du Niger.

Le chef d'escadron d'état-major Derrien, avec une troupe de quatorze topographes choisis parmi des officiers de toutes armes et les instruments les plus perfectionnés, entreprend de lever minutieusement le terrain qui s'étend de Médine à Ségou. Ces travaux détermineront le choix d'un tracé de chemin de fer. A sa suite marche une équipe de télégraphistes devant relier Saldé à Matam et pousser ensuite jusqu'à Bakel.

En même temps, la Société des Batignolles s'est chargée de poser et d'exploiter la ligne de Dakar à Saint-Louis, tandis que l'État se réserve la construction de celle qui doit joindre, sur le haut fleuve, Cayes à Bafoulabé.

Tout ce monde est parti avec un entrain tout français. Le capitaine Galliéni est arrivé sans encombre au village de Dio, attaqué par un fort parti de nègres, qui lui prend ses bagages et le contraint à traverser le Niger en toute hâte. Mais il gagne Ségou, sain et sauf.

Partout sur son passage, le colonel Desbordes impose la soumission à la France; à Goubanko, il fait parler la poudre et inflige à nos ennemis une sévère défaite, qui jette l'effroi à des centaines de lieues. La brigade topographique est à l'œuvre. Des ingénieurs, arrivés de Paris, tracent le futur chemin de fer à travers la riche province du Cayor. La colonie est dans la joie; l'avenir lui apparaît magnifique; le succès des grandes entreprises qui doivent lui donner puissance et richesse paraît assuré. Hélas! la roche Tarpéienne est toujours bien près du Capitole!

Au centre du vaste bassin arrosé par le Sénégal et ses affluents, s'étend un État indépendant, le Fouta-Djalon, habité par un peuple hostile à la France, les Toncouleurs. C'est un ardent foyer d'islamisme et, par conséquent, de haine contre les chrétiens. Un homme énergique, Abdoul-Boubakar, gouverne actuellement ce pays. Instruit des préparatifs qui se faisaient dans la colonie, ce sultan

convoqua tous les chefs dépendant de son autorité et leur fit comprendre que les chemins de fer et les télégraphes étaient de puissants instruments pour étendre la domination française et, par suite, ruiner l'indépendance indigène. Comme conclusion, il leva l'étendard du Prophète et prêcha la guerre sainte.

Adieu rêves dorés de civilisation pacifique, de marche triomphale et rapide vers le cœur du Soudan; avant de promener la boussole de nivellement et la chaîne d'arpenteur, il faut lutter les armes à la main. Le sultan marche contre la brigade télégraphique, la force à battre en retraite, coupe les poteaux et en fait des feux de joie. Aussitôt une expédition militaire part de Saint-Louis, sous les ordres du commandant Pons, pour venger cet outrage. Elle ravage les rives du fleuve, brûle les villages, détruit les récoltes, mais ne peut atteindre l'insaisissable Abdoul-Boubakar, qui a mis le désert entre nos troupes et lui.

Une fois seulement la petite armée put serrer l'ennemi de près. C'était le 8 mars 1881. Le gros de la colonne campait à Oréfondé. La flottille portant les vivres venait de mouiller au confluent du marigot [1] de Doney, à 12 kilomètres environ en aval du camp. Le commandant Pons avait envoyé ses bêtes de somme chercher les vivres; l'escorte, composée de cinquante spahis, trente disciplinaires et quelques tirailleurs indigènes, était commandée par le capitaine de spahis Badenhuyer. On avait travaillé toute la matinée, et le convoi devait repartir à trois heures de l'après-midi. Se croyant couverts par la colonne Pons, les hommes se reposaient dans une sécurité profonde. Cependant, vers onze heures et demie, les tirailleurs en faction, voyant fuir dans le lointain des femmes et des enfants, conçurent des soupçons et allèrent prévenir les officiers qui déjeunaient sur les bateaux. Badenhuyer descendit à terre et examina attentivement l'horizon. « J'aperçois bien quelques groupes là-bas, dit-il, mais ce doivent être nos alliés, les hommes du Lam-Toro. » Voyant son avis partagé par les autres officiers, le capitaine allait retourner à son repas, quand le maréchal des logis indigène Aly-Djerry s'écria d'une voix émue : « Capitaine, on te trompe, ce n'est pas le Lam-Toro; c'est l'armée d'Abdoul-Boubakar. Regarde bien ces chevaux : vois leurs robes grises et leur haute taille; ce sont des chevaux de race maure! c'est la cavalerie d'Abdoul! Jamais le Lam-Toro n'a eu de pareilles bêtes! »

Aly-Djerry voyait juste : il sauvait la colonne Pons d'une destruction complète; car, une fois les vivres capturés, nos soldats

[1] On appelle marigots, au Sénégal, des canaux naturels dérivant une partie des eaux du grand fleuve.

seraient demeurés à la merci de l'ennemi. Les hommes de l'escorte courent aux armes et déjà tout doute avait cessé, lorsqu'un cavalier noir fond bride abattue sur les Français, tue un spahis d'un coup de fusil et s'enfuit en défiant la petite troupe. Les tirailleurs ouvrent le feu sur deux bataillons de cinq cents Maures, formés sur cinq rangs et s'avançant avec intrépidité. Grâce à la supériorité de leur armement, ils les tiennent en respect et leur font subir des pertes sérieuses. La victoire semble assurée, lorsque sur le flanc droit de nos troupes sort de terre un troisième bataillon qui cherche à les tourner. Se dissimulant dans les hautes herbes, il s'est avancé invisible jusqu'à 200 mètres des spahis. D'un coup d'œil, Badenhuyer voit la journée perdue, son convoi pris et la colonne Pons réduite à la famine. Il se dévoue alors héroïquement pour le salut de tous. Il partage son petit escadron en trois pelotons et se place à la tête du premier ; le sous-lieutenant Fouët commande le second, et le lieutenant Lompré conduit le troisième. « A nous, mes fils, crie Badenhuyer, en tirant son sabre, et surtout frappez fort ! Pour la France, en avant ! » Il se souvient alors de son père mort en Algérie, à la tête de son escadron dans une charge contre les Arabes, et s'élance pareil à un chevalier du moyen âge, ses éperons dans les flancs de sa bête. La mort est devant lui ; il la regarde avec un suprême dédain. Les spahis électrisés le suivent en poussant leur cri de guerre. Une épouvantable décharge les reçoit à bout portant. Badenhuyer tombe ; son peloton est anéanti. Fouët accourt pour venger son capitaine ; il tombe comme lui sous une seconde décharge. Les fusils des nègres étaient à deux coups ! Le peloton de Lompré attaque à son tour ; l'ennemi, stupéfait de tant d'audace, ne peut recharger ses armes et devient une proie facile pour nos cavaliers ivres de vengeance.

En revenant vers les lieux où avait commencé cette lutte acharnée, les spahis survivants y trouvèrent les cadavres de leurs camarades couchés à côté de leurs chevaux. Badenhuyer gisait étendu sur le dos, le sommet du crâne horriblement fracassé, mais le visage intact et respirant encore l'ardeur du combat : ses dignes soldats ne purent retenir leurs larmes en confiant à la terre le corps de leur chef vénéré.

Cette victoire, remportée sur un ennemi douze fois plus nombreux, était chèrement achetée ; les spahis avaient perdu trente pour cent de leur effectif et deux officiers sur trois, mais le convoi était sauvé ; et la colonne Pons, bien ravitaillée, put reprendre sa marche en avant. Cependant Abdoul-Boubakar n'était pas dompté ; fort du petit nombre des Français et de l'immensité de la plaine où ses hordes peuvent se mouvoir avec une extrême rapidité, il coupe les

communications de la petite troupe avec sa base d'opérations. Les postes de Bakel, de Médine, de Bafoulabé, de Kita, sont isolés de la colonie; ils ne reçoivent plus de lettres, plus d'ordres, plus de vivres. Le colonel Borguis-Desbordes se voit contraint de réduire la ration en vin, en eau-de-vie, en pain, en café; ses officiers meurent l'un après l'autre; il écrit lettres sur lettres, qui toutes se terminent par cette phrase éloquente dans son laconisme : « Mes hommes meurent de faim. » Quelques-uns de ces messages parviennent à Saint-Louis, grâce aux ruses des courriers indigènes; mais que nous sert d'être informé de cette navrante situation, s'il est impossible d'y porter remède? Tout convoi qui tente de traverser le Fouta est immanquablement pillé. La dernière lettre parvient entre les mains du nouveau gouverneur au moment même où il vient de débarquer : « Nous mourons de faim, s'écrie encore le colonel, les noirs font le vide autour de nous. Si à telle date je ne suis pas secouru, il me faut évacuer Kita et battre immédiatement en retraite. Ce fort, construit à la sueur de nos fronts, je ne puis le livrer aux noirs. Si dans deux mois je suis encore isolé, je fais tout sauter et je me fais jour jusqu'à la côte à la tête de mes quatre cents hommes! »

On conçoit l'émotion que produisit en nous une telle révélation : nous arrivions dans la colonie la tête encore pleine des riants projets dont nous avaient entretenus, à Paris, députés, hommes d'État, publicistes : pour eux les voies étaient toutes ouvertes, l'œuvre que nous allions entreprendre était des plus simples, et il n'était pas douteux que, d'ici à quelques mois, on entendrait retentir en plein Soudan ce cri de la civilisation : *Bafoulabé, cinq minutes d'arrêt, buffet!*

Nous étions partis confiants et nous trouvions ici l'isolement, le désespoir, la famine, la mort, et peut-être une retraite honteuse et forcée! Cependant M. de Lanneau ne se décourageait pas; jour et nuit il cherchait une solution satisfaisante pour l'honneur national, ne pouvant admettre un instant qu'il lui fallût débuter par un acte de faiblesse. Mais que faire? Un coup de force est impossible : la colonne du Ponta ne peut faire plus que se maintenir sur les positions conquises, et il ne reste à Saint-Louis que des débris de compagnies trop faibles pour entrer en campagne. Le nouveau gouverneur trouve une ressource dans l'affection qu'il a su inspirer en quelques jours à ses administrés par sa droiture, sa bonté, sa simplicité. Les conseillers généraux de la colonie l'engagent à recourir aux *traitants*, noirs riches et intelligents, qui servent d'intermédiaires pour le commerce entre les Européens et les indigènes de l'intérieur. Un homme orgueilleux eût repoussé avec hauteur de telles ouvertures. Quoi! entrer en pourparlers avec ces *Bouniouls*,

ces nègres plus singes qu'hommes, dont les cervelles bestiales ne peuvent concevoir que des sottises et des niaiseries! Heureusement, M. de Lanneau est exempt de ces stupides préjugés; habitué à deviner la valeur des matelots sur le pont de sa frégate, il se connaît en hommes et sait découvrir sous ces peaux noires des intelligences développées et des cœurs susceptibles de grands dévouements. Il appelle donc dans son cabinet ces traitants méprisés qui s'y pressent à s'étouffer et l'entente s'établit bientôt. Oui, la paix se fera, parce que ces hommes la désirent. Tout Sénégalais, fût-il prince ou sultan, est quelque peu commerçant, Abdoul-Boubakar comme les autres. Les traitants le connaissent bien pour avoir maintes fois fait des affaires avec lui; ils savent ses besoins et ses faiblesses et trouveront bien moyen de l'amener à résipiscence. S'il résiste à leurs instances, ils prêcheront la guerre sainte à leur tour dans la banlieue de Saint-Louis, ils battront le tam-tam de guerre et réuniront tous les noirs de la côte pour fondre sur le Fouta. Par déférence, ils demandent qu'un chef blanc soit mis à leur tête, et le gouverneur désigne l'intrépide capitaine Rémy, directeur des affaires politiques.

Au sortir de cette entrevue, nos ambassadeurs improvisés consultent leur grand marabout et apprennent de lui qu'ils ne doivent partir ni demain ni après-demain, mais que le troisième jour se présente sous des auspices tout à fait favorables. Les traitants profitent de ce délai pour installer confortablement le chaland ou bateau plat, sur lequel ils doivent se rendre dans le Fouta. Le gouverneur les fait remorquer par un navire de guerre jusqu'à Mafou, où ils arrivent le 29 avril. Les eaux étant très basses, la navigation devient alors pénible; il faut souvent porter le bateau sur des bas-fonds de 500, 1000 et 2000 mètres de longueur. Les journées se passent, d'ailleurs, en repas et en prières : il faut bien prendre des forces et aussi se rendre Allah favorable. Les Européens admirent et cette dévotion grave et la sobriété de ces musulmans pour qui l'eau sucrée est la boisson des jours d'orgie. Entre temps, on rédige une proclamation destinée à préparer le sultan à recevoir l'ambassade. Nous en donnons l'exacte traduction :

« Louange à Dieu l'unique!

« Les notables de Saint-Louis à Abdoul-Boubakar et aux notables du Fouta.

« Nous vous informons que nous, notables de Saint-Louis, nous sommes en route pour aller vous voir dans le Fouta.

« Le but de notre voyage est d'empêcher la continuation d'une guerre dont les conséquences seraient désastreuses pour le Fouta et préjudiciables à notre commerce.

« Dieu vient de nous envoyer un nouveau gouverneur. C'est un homme juste et qui ne cherche que le bien de notre pays. Profitant de ses bonnes dispositions, nous lui avons exposé que vous avez toujours été bienveillants pour les traitants et que vous avez toujours protégé leurs chalands et leurs marchandises.

« Il a bien voulu nous écouter, et, se rendant à nos instances, il a fini par consentir à ce que nous venions vous faire comprendre que vous ne pourriez soutenir la guerre contre les Français et qu'il est de votre intérêt, aussi bien que de celui des traitants, de la faire cesser.

« Nous espérons bien qu'après avoir fait accepter nos offres de médiation par le gouverneur qui pourrait ravager le Fouta et tout le pays environnant, nous trouverons chez vous, qui êtes nos frères en religion, un accueil bienveillant, et que la paix la plus durable résultera de notre entrevue.

« Que Dieu nous garde ainsi que vous [1]. »

Le 8 mai, la mission arrive à Saldé et y reçoit l'invitation d'Abdoul-Boubakar d'aller le trouver à Kaédi, sa résidence favorite. Elle s'y rend en chaland, et bientôt on voit apparaître un nuage de poussière dans lequel des coups de fusils retentissent. C'est le sultan et son escorte.

Aussitôt les traitants descendent à terre, vêtus de leurs plus beaux atours, et vont s'agenouiller devant le souverain nègre qu'entourent de brillants cavaliers montés sur des chevaux blancs richement caparaçonnés; seul, le capitaine Rémy attend à bord qu'Abdoul-Boubakar l'ait envoyé saluer. Cette première entrevue se passe en compliments, mais le premier ministre du sultan murmure à l'oreille du chef des traitants : « Faites bien veiller cette nuit, et, quand vous entendrez un coup de fusil, venez à terre, vous me trouverez et nous causerons. »

En effet, vers deux heures du matin, le signal convenu se fait entendre : Pédro-Alassamé, chef des traitants, descend à terre, et rencontre le ministre de Sa Majesté soudanienne qui, sous les regards discrets de la lune, lui donne ce charitable avertissement : « Pédro, les négociations seront longues et, plus d'une fois, elles sembleront sur le point de se rompre; mais ne vous en inquiétez pas, nous finirons toujours par nous entendre. Seulement Abdoul-Boubakar veut que cela dure longtemps. » Telle est la diplomatie africaine : le sultan ne voulait céder qu'après une longue résistance; ayant longuement préparé son peuple à la guerre, il ne

[1] C'est à dessein et par humilité que les musulmans commencent par eux-mêmes, en attendant les bénédictions de Dieu.

pouvait se compromettre à ses yeux par un brusque revirement.

La comédie fut jouée consciencieusement : pendant dix jours, les palabres se succédèrent et des discours interminables y furent prononcés devant un auditoire d'un millier d'indigènes. Les luttes oratoires ne le cédaient en rien, pour l'étendue et l'inutilité des débats, à ce que nous entendons dans l'enceinte de nos parlements. Les artistes jouaient fort bien leurs rôles et trouvaient des arguments qui ne manquaient pas de pittoresque. Écoutez plutôt Pédro-Alassamé se faisant l'avocat du télégraphe électrique, l'innovation la plus redoutée de la partie adverse : « Comment! vous n'en voulez pas? vous avez peur de ces fils de fer? Mais ce sont des courriers bien supérieurs aux vôtres, puisqu'ils ne mangent pas de mil et ne boivent pas de lait. Supposons que vous ayez à nous commander des marchandises : si vous prenez pour cela un courrier à pied, il faut le payer 10 mètres d'étoffes, et il met un mois pour se rendre à Saint-Louis; avec le télégraphe, vous n'avez à payer que 2 francs, et votre commande va plus vite que le vent. Laissez passer le fil des blancs; il ne vous fera aucun mal; il ne vous empêchera, ni de vous marier, ni de nommer votre Almamy [1]. Si vous vous y refusez, les Français vous feront la guerre. Qui en souffrira le plus? Ce ne seront pas les Français, puisque vous ne pourrez pas les empêcher de faire venir de France la farine dont ils font leur pain, tandis que vos frères en religion, les musulmans de Saint-Louis et du bas fleuve, mangent le mil du Fouta. Si ce mil n'arrive plus à Saint-Louis, les femmes pleureront, parce qu'elles ne pourront plus nourrir leurs enfants, et elles enverront leurs maris se battre dans les rangs des Français contre ces féroces Toncouleurs qui sont cause de tous ces maux. »

Enfin, un beau jour, à bout d'arguments, le ministre d'Abdoul-Boubakar dit au chef des traitants : « Veille bien cette nuit, et si tu entends un coup de fusil, descends à terre, c'est que j'aurai à te parler. » La nuit suivante, en effet, le rusé Toncouleur apportait le traité de paix tout préparé. « Les palabres ne peuvent plus durer, dit-il à notre ambassadeur, notre meilleur orateur lui-même ne trouve plus rien à vous répondre. Voici le traité, mais il y a un petit acte additionnel qui ne devra pas y figurer : le sultan a besoin d'argent : vous lui donnerez quelques petits cadeaux et une pension de 3000 francs. »

Que pèsent quelques milliers de francs quand on dépense des millions à construire des chemins de fer et des télégraphes, et qu'il s'agit de sauver quatre cents compatriotes aux prises avec

[1] Chef religieux soumis à l'élection.

les plus cruelles souffrances? Le capitaine Rémy signa donc le traité sans hésiter, tout en réservant l'approbation du gouverneur, et fit, dès le lendemain, une visite amicale au farouche sultan, désormais apprivoisé. « Maintenant que nous sommes bons amis, est-ce que le gouverneur ne me fera pas tirer quelques coups de canon quand j'irai le voir? » demanda ce roitelet presque aussi sensible aux vains honneurs qu'à l'argent. Le soir même, Abdoul-Boubakar faisait entonner par son peuple un hymne à la paix : le capitaine Rémy déclare qu'il a rarement entendu des voix plus pures et plus fraîches, et qu'il regrette vivement de ne pas connaître la musique pour noter cette mélodie étrange et grandiose.

Dans l'escorte d'Abdoul-Boubakar se trouvait le vieux chef des Oulad-Ely, que le diabète empêchait de dormir depuis plusieurs semaines. Le capitaine Rémy s'en fit un ami, en lui faisant cadeau d'un fauteuil à bascule, sur lequel il retrouva un peu de sommeil. Pénétré de reconnaissance, le pauvre infirme lui présenta ses fils, remarquables par la beauté de leurs traits et la blancheur de leur teint, et dont les têtes complètement rasées dénotaient la précoce bravoure. Il existe en effet, chez les Oulad-Ely, un usage empreint d'une certaine barbarie : tous les fils de chefs portent, dès leur plus tendre enfance, les cheveux courts, sauf trois mèches longues : une au sommet du front et une de chaque côté de la tête. Au premier homme que l'enfant tue, on coupe la mèche du milieu; au second, la mèche de droite; au troisième, celle de gauche. C'est une grande satisfaction d'amour-propre pour les pères de voir tomber de bonne heure les cheveux de leurs enfants : ainsi, chez ce peuple, alors que le visage est encore orné des grâces de l'adolescence, la main a déjà frappé!

Aussitôt la paix conclue, la nouvelle en fut transmise à Saint-Louis, par le télégraphe, et y causa une vive allégresse. Les négociants se réjouirent de la reprise prochaine des affaires; les femmes des tirailleurs noirs en campagne dans le Fouta-Djalon vinrent danser autour du gouverneur, en lui baisant les mains; celles des officiers français, pour être moins expansives, n'en passèrent pas moins de l'anxiété la plus poignante à la joie la plus profonde. Le nouveau gouverneur avait bien mérité de la colonie!

Saint-Louis, 2 juin.

Un bonheur ne vient jamais seul. Tandis qu'Abdoul-Boubakar signait la paix si vivement désirée, le capitaine Galliéni et ses compagnons revenaient enfin de Ségou-Sikoro. Intimidé par la prise de Goubanko que nos troupes venaient d'enlever après un vif

combat, et craignant de voir s'avancer jusqu'à lui l'avant-garde de la colonne victorieuse du colonel Borguis-Desbordes, le sultan Ahmadou s'était aussi décidé à traiter. A la vérité, il y avait mis toute la mauvaise grâce possible : jusqu'au dernier moment, il avait refusé au capitaine Galliéni l'entrée de sa capitale et n'avait consenti à le laisser sortir de ses Etats qu'après lui avoir fait promettre qu'on lui fournirait des fusils et des canons. Après une dure captivité d'un an, nos compatriotes s'étaient estimés trop heureux d'acheter la liberté à ce prix. Enfin les voilà dans les murs de Saint-Louis, eux que nous avions crus irrévocablement perdus. En même temps la mission topographique Derrien vient de descendre le fleuve à bord du vieil *Archimède*, et, pendant plusieurs jours, on s'arrache ces malheureux épuisés par les fatigues et les privations. Punchs et banquets se succèdent avec une abondance dangereuse pour des estomacs délabrés, surtout si l'on considère que, dans ce pays, tout excès peut être mortel. Mais ainsi le veut le tempérament français. Pendant de longs mois nous avons désespéré de revoir jamais nos courageux compagnons d'armes, il faut maintenant que la joie déborde de toutes parts et que les toasts retentissent bruyamment. Les grands souvenirs sont évoqués : nous saluons les continuateurs des René Caillé, des Raffenel, des Mage, des Lambert, qui ont, au péril de leur vie, ouvert la route de ces mystérieuses contrées du Soudan. Le retour de la colonne du Fouta-Djalon, commandée par l'intrépide capitaine Pons, fait encore déborder l'enthousiasme général. Au milieu de cette succession de fêtes, nul ne songeait au terrible fléau qui naguère plongeait la colonie dans le deuil et qui peut-être nous guettait encore : *Morituri te salutant!*

L'animation de la ville redouble à l'arrivée de deux souverains indigènes : Ely, sultan des Trarzas, et Sidi-Ely, sultan des Bracknas.

Ces deux puissantes tribus maures occupent toute la rive droite du Sénégal jusqu'aux sables du Sahara. Par leur teint jaune plutôt que noir, par leurs traits fins et souvent d'une grande beauté, les Trarzas et les Bracknas se rattachent évidemment à la race arabe; ils sont pasteurs nomades, fervents musulmans et redoutables pillards.

Les premiers sont beaucoup plus nombreux que les seconds et leur sultan est aussi bien plus entreprenant. C'est un bel homme de trente-cinq à quarante ans, métis d'un Maure et d'une négresse, au teint relativement foncé et à la stature élevée. Réputé pour sa bravoure, il aime à verser le sang et n'a pas hésité à tuer son frère pour s'emparer du pouvoir.

Prodigue et grand amateur du beau sexe, il a donné récemment

4000 francs d'une négresse qui lui plaisait, somme énorme, si l'on considère que le prix d'une femme dans ce pays dépasse rarement 1000 francs. Aussi vient-il souvent à Saint-Louis solliciter du gouverneur de l'argent et des cadeaux.

Sidi-Ely est plus âgé et aussi plus sérieux. C'est un excellent homme, de relations sûres, mais un peu lourd et épais. Il aspire à se décharger sur son fils Ahmadou des soucis de la royauté, pour finir ses jours dans la paix et la tranquillité. Les deux sultans furent longtemps ennemis, mais paraissent réconciliés.

Devant le gouverneur ils ont protesté de leurs bonnes résolutions : « La parole d'Ely sera celle de Sidi-Ely, et la parole de Sidi-Ely sera celle d'Ely. »

Tous ces Maures sont fort turbulents et constamment en lutte avec nos vassaux du Cayor et du Baol, chez lesquels ils font de fréquentes razzias; il ne faut pas moins que les efforts incessants des Français pour les maintenir sur la rive droite du fleuve. Ils ont une aptitude spéciale pour la conduite des caravanes de chameaux; ce sont les voituriers du Sénégal. A ce propos, il existe chez eux une assez singulière coutume.

Quand une chamelle met bas en cours de voyage, la marche de la caravane n'en est pas interrompue. On hisse le nouveau-né sur la croupe de sa mère ou d'un autre animal qui, en outre de sa charge, le porte à cheval perpendiculairement. Un bout de corde l'assujettit dans cette posture bizarre.

Les migrations continuelles de ces Maures ne se font pas à l'aventure, comme on pourrait le croire. Pendant la saison sèche, ils se rapprochent du fleuve pour commercer avec les traitants et fuir le désert alors absolument aride; pendant l'hivernage, qui est la saison des pluies, ils s'éloignent vers le Sahara, où ils trouvent de bonne herbe pour leurs troupeaux et n'ont pas à redouter les mouches et moustiques qui infestent la vallée du Sénégal.

Pendant leur séjour à Saint-Louis, les deux sultans traitèrent la grave question de l'esclavage. C'est un gros point noir à l'horizon, et les vieux Sénégalais se demandent comment le gouvernement pourra en sortir.

6 juin.

Depuis quelques jours on s'occupe beaucoup à Saint-Louis d'un autre souverain : Lat-Dior, roi du Cayor. Ce vassal de la France avait tout d'abord consenti au passage dans ses États du chemin de fer de Saint-Louis à Dakar. Tout d'un coup, et sans aucune raison, il s'est ravisé et s'est opposé aux travaux d'études de la Société des Batignolles, concessionnaire de cette ligne. L'ingénieur

en chef, qui n'est autre que le fils du célèbre violoniste Vieuxtemps, a dû retourner à Paris. Ce revirement ne peut avoir d'autre cause que la pression exercée sur son voisin par Abdoul-Boubakar. C'est, du reste, un bien singulier monarque que ce Lat-Dior. Il a la funeste passion de l'ivrognerie, et il a trouvé un moyen ingénieux de la satisfaire sans enfreindre les prescriptions du Coran : il s'enivre avec de l'eau de Cologne, et ses sujets se sont empressés de l'imiter, en sorte que ce liquide parfumé a décuplé de valeur à Saint-Louis depuis quelques mois.

A la faveur, sans doute, de l'état d'hallucination dans lequel le jettent ses habitudes intempérantes, les envoyés d'Abdoul-Boubakar sont parvenus à lui dépeindre le chemin de fer projeté sous des couleurs vraiment terrifiantes. Il se représente les wagons sous l'aspect de frégates montées sur roues portant dans l'intérieur des terres de formidables canons et des milliers de soldats; les stations seront des postes fortifiés établis au cœur de son royaume. La conséquence de cette menaçante innovation ne serait-elle pas l'émancipation des esclaves, si redoutée de ces marchands de chair humaine? Sur ce point, Lat-Dior pourrait bien être dans le vrai. Quoi qu'il en soit, voici la lettre officielle par laquelle il a signifié au gouverneur sa volonté royale :

« Louange à Dieu l'unique! Que sa bénédiction soit répandue sur le saint prophète des Arabes, Mahomet, le meilleur de tous les êtres!

« De la part de Lat-Dior, roi de Cayor à bouroum N'dar (le gouverneur de Saint-Louis), salut!

« Le but de cette lettre est de te faire savoir que je refuse absolument le passage dans mes États et parmi mes villages de ton navire marchant sur terre.

« Jamais je ne consentirai à recevoir ce navire roulant. Tu affirmes qu'il apportera chez nous bonheur et richesse, mais, moi, je prétends qu'il nous réduira en esclavage, moi et mes chefs.

« Si tu persistes à vouloir faire marcher ton nouveau navire, non seulement nous romprons toutes relations commerciales avec toi, mais encore nous quitterons tous le pays et nous te le laisserons stérile et dévasté.

« Alors ton chemin de fer pourra passer, mais il ne rencontrera que des hyènes, des chacals et des sangliers.

« Que Dieu me garde ainsi que toi. »

Tel est le bon plaisir de Lat-Dior, mais ses sujets ne partagent pas sa manière de voir. Deux jours après l'arrivée de cette épître, le gouverneur en recevait une autre conçue dans un tout autre esprit :

« Gloire à Dieu l'unique!

« Les gens du Diambourg, ainsi que de Sérigné-Longa, Sérigné-Maka, et tous les habitants du pays, sans exception, à bouroum N'dar, salut!

« Nous venons t'informer que nous sommes tous avec toi! Dieu et son Prophète sont témoins que la paix seule nous est chère! Quoi qu'on puisse te dire, nous ne quitterons jamais le Cayor; pour nous, le seul roi, après Dieu, c'est toi.

« Accorde-nous la paix que tu tiens entre tes mains!

« Réponds-nous de suite.

« Que Dieu garde tes esclaves et toi! »

Ainsi donc, dans le Cayor, le peuple était en complet désaccord avec son roi sur la grave question des chemins de fer. Dans cette conjecture délicate, M. de Lanneau eut l'heureuse idée de recourir aux bons offices du grand marabout cheikh Saad-Bou, revenu depuis peu de la Mecque avec des bénédictions spéciales qui le faisaient vénérer dans tout le pays à l'égal d'un saint. Jadis il avait eu Lat-Dior pour élève et avait conservé sur lui une grande influence. Informé que ce personnage était en tournée de prédications dans la banlieue de Saint-Louis, le gouverneur le fit mander auprès de lui. Les plus saints marabouts ont toujours quelques petits intérêts temporels à soigner; aussi Saad-Bou ne se fit-il pas prier pour se rendre auprès du grand chef français.

Bientôt un grand tumulte retentit sur le pont Faidherbe : c'est le saint marabout qui s'avance majestueusement, abrité sous un grand parasol rouge et entouré d'une centaine de disciples chantant les louanges d'Allah. Le peuple se prosterne sur son passage; hommes et femmes fendent la foule des spectateurs pour baiser ses pieds et ses mains, ou seulement le pan de sa robe. Les griots, poètes troubadours du Sénégal, font retentir des cantiques, en s'accompagnant sur la guitare; d'autres dansent devant le cortège, comme David devant l'arche sainte.

A la porte du gouverneur, Saad-Bou d'un geste congédie les profanes et pénètre dans l'hôtel avec son chœur toujours chantant sans relâche; avant d'entrer dans le cabinet du gouverneur, nouveau triage; une douzaine de disciples seulement franchissent la porte à sa suite.

Ce personnage influent est gros et grand; sa figure pleine respire la santé; l'œil est noir et profond; il paraît avoir une quarantaine d'années. Son corps est recouvert d'un immense manteau blanc aux larges plis; sur sa tête s'enroule un vaste turban blanc et rouge; une haute cravate lui couvre complètement la bouche, comme si le saint homme ne voulait absorber que tamisé l'air respiré par des chrétiens.

Le gouverneur le reçoit en grande tenue, entouré de tout son état-major. Saad-Bou prend place sur un fauteuil, ses disciples se groupent autour de lui; l'un d'eux, qui ne cesse de le couvrir de regards d'une tendresse infinie, s'accroupit à ses pieds qu'il prend et caresse de ses mains. Au dehors, le peuple récite des litanies d'une voix sourde et discrète pour ne pas gêner la conversation qui s'engage à l'intérieur et que voici transcrite fidèlement et, pour ainsi dire, sous la dictée :

Le gouverneur. — J'ai entendu dire, cheikh Saad-Bou, que Lat-Dior fut ton élève. Tu sais quel trouble il nous cause : il chasse nos ingénieurs du Cayor et refuse d'y laisser construire le chemin de fer; il attaque les caravanes. Hier encore des négociants sont venus se plaindre à moi. La banlieue de Saint-Louis menace de s'armer et de se lever tout entière contre lui; on parle de brûler sa capitale. Or tu sais bien, Saad-Bou, que le chemin de fer, loin de faire du mal dans le pays, y répandra la prospérité. Use donc de ton grand prestige pour mettre un terme à ces agressions.

Le marabout. — Je connais les intentions des Français : tout ce qu'ils font a pour but d'améliorer le pays. Ne pas le comprendre, c'est faire preuve d'ignorance et de stupidité. En 1875, j'étais près de Lat-Dior, alors qu'on lui conseillait de faire du tort aux Français, et je l'en ai dissuadé. Ce que j'ai fait alors, je le ferai encore cette fois. J'irai vers lui et lui dirai que ce bateau roulant qui l'épouvante portera la richesse partout. Je comptais passer demain sur la rive des Maures et m'enfoncer dans le désert pour y prier. Mais, par amitié pour toi, bouroum, je renonce à mon projet et vais retourner dans le Cayor.

Saad-Bou s'arrêta, visiblement fatigué des efforts qu'il venait de faire pour parler avec bienveillance à des chiens de chrétiens. Son disciple favori, voyant l'embarras du maître, le réconforta en caressant et baisant dévotement ses pieds. Le marabout se remit et continua :

— Allah et le saint Prophète sont témoins que j'ai toujours agi en ami des Français. Tu connais le voyageur Soleillet, bouroum; il s'était aventuré chez les Trarzas et avait été pillé à Wadam, en traversant l'Adrar; sans moi il était perdu. C'est moi qui ai décidé les Maures à le laisser aller sans rançon. Eh bien, ce que j'ai fait chez les Trarzas, je le ferai chez Lat-Dior. Ton chemin de fer se fera, bouroum N'dar.

En achevant cette déclaration, Saad-Bou regarda ses auditeurs pour juger de l'effet produit par ses paroles, puis, de nouveau, il se trouva interloqué : toussant, s'agitant sur sa chaise, il voulait parler, et les mots s'arrêtaient sur ses lèvres. A la faveur de ce

silence, les chants du dehors se faisaient entendre plus distinctement. Tous les yeux se fixaient sur le marabout; on se demandait s'il était indisposé, et les spectateurs éprouvaient une gêne pénible. L'interprète eut alors une heureuse inspiration : « Gouverneur, dit-il en français, je vois ce que c'est, Saad-Bou a quelque chose à vous dire en particulier; il ne veut pas que ses disciples l'entendent; je vais les faire partir. » En effet, il évinça habilement tous les indigènes, à l'exception du disciple favori qui redoublait de zèle à caresser les pieds de son maître, dont un sourire de satisfaction illumina le visage.

— Bouroum, dit-il enfin de sa voix la plus insinuante, dès que les oreilles indiscrètes se furent éloignés, voudrais-tu me rendre un grand service?

Le gouverneur. — Bien volontiers, si je le puis.

Le marabout. — Voici ce dont il s'agit : quatre de mes esclaves se sont réfugiés à Saint-Louis; autorise-moi à les reprendre. Je t'ai déjà dit que j'aime les Français, mais leurs idées sur l'esclavage ne me vont pas. Il y a vingt ans, quand nos esclaves nous quittaient pour se réfugier à Saint-Louis, on nous donnait 100 francs pour nous indemniser; plus tard, on ne nous a plus donné que 50 francs, puis on ne nous a rien donné du tout. Aujourd'hui vos commandants de poste et leurs agents viennent dans nos champs dire à nos esclaves : quittez votre travail, allez dans la citadelle française et vous serez aussi grands que les chefs et les marabouts, et le gouverneur vous protégera. Bouroum, je te répète que j'aime la France et les Français; tu peux donc me croire quand je te dis : fais des chemins de fer, des télégraphes, des navires roulants, tant que tu voudras, mais ne touche pas aux esclaves; car, si tu y touches, tous les chefs te haïront, toi et ton pays, et il ne te restera d'autre ressource que la guerre sans trêve ni merci. Les fils de vos femmes périront chez les Maures, dans le Cayor, dans le Fouta, chez les Toncouleurs, partout enfin où la loi du saint Prophète est vénérée. J'ai nourri depuis leur enfance les esclaves que je te réclame et jamais je ne les ai maltraités. S'ils se sont sauvés, c'est par paresse et par lâcheté. Laisse-moi donc les reprendre cette nuit.

Le gouverneur. — Écoute bien, Saad-Bou, je t'ai promis de te rendre service, et jamais les gens de ma race ne manquent à leur parole; mais ce que tu me demandes est impossible. Tu veux que je viole les lois françaises alors que je suis chargé de les faire respecter; je ne le puis. N'écris donc pas à Lat-Dior, ne t'occupe plus de ce qui se passe dans le Cayor; je me passerai de ton concours plutôt que d'enfreindre les instructions que j'ai reçues au sujet de l'esclavage.

A ce refus inattendu, Saad-Bou demeure consterné : il échange avec son fidèle disciple des regards expressifs. Enfin, prenant son parti de l'échec qu'il vient d'éprouver, il continue :

— Je comptais que tu ne me refuserais pas cela : mes gens auraient enlevé les captifs la nuit et tu n'en aurais rien entendu. Mais n'en parlons plus ; veux-tu me rendre un autre service?

Le gouverneur. — Je te l'ai déjà dit ; oui, si je le puis.

Le marabout. — Quand je parcours l'Afrique pour instruire les musulmans, ceux-ci doivent me payer certaines redevances en poudre d'or, mais jamais je ne puis obtenir mon compte exact. On m'a dit, bouroum, qu'il y a dans ton pays des ouvriers excellents qui fabriquent des balances sensibles au poids du moindre grain d'or. Veux-tu me donner une de ces balances merveilleuses?

Le gouverneur, *riant*. — Quant à cela, mon cher ami, rien n'est plus facile. Dès demain, tu en auras une, et la plus belle de Saint-Louis. J'y joins même le vœu que les plateaux en soient souvent remplis.

Saad-Bou remercie avec effusion, puis il se sent pris d'un nouvel embarras, d'une quinte de toux, et s'agite sur son siège. L'ânesse de Balaam fit assurément de moins grands efforts pour parler. Enfin la langue se délie et les mots sortent du saint gosier :

— Bouroum, tu donnes ordinairement un manteau d'honneur, un grand manteau vert, aux chefs musulmans que tu honores de ton amitié. Il serait bon qu'en me présentant chez Lat-Dior, je fusse revêtu de cet insigne.

— Qu'à cela ne tienne, répond le gouverneur, je ferai encore cela pour toi.

Et, séance tenante, il fait apporter un grand manteau vert. Mme de Lanneau, prévenue, vient assister à cette investiture originale, et, en entrant, tend la main au marabout. Celui-ci, tout troublé, la prend, puis se rappelle soudain qu'il s'est souillé en touchant une chrétienne, retire précipitamment sa main et l'essuie à plusieurs reprises sur sa robe. Puis il tire à part l'interprète et lui fait à voix basse une importante communication, qui est ainsi traduite : « Il demande que vous procédiez à la cérémonie de l'investiture devant son peuple. » Alors les portes sont ouvertes à deux battants. Saad-Bou sort d'un pas majestueux, les chants redoublent, les tam-tams retentissent, et sous les yeux de plusieurs milliers de spectateurs, M. de Lanneau revêt le saint marabout du manteau si ardemment convoité. Aussitôt une explosion d'enthousiasme éclate. Les disciples se précipitent pour baiser les pieds du pontife triomphant, et le cortège se met en marche, tandis que la foule entonne le cantique suivant :

« Y a-t-il parmi les marabouts un homme qui puisse égaler le grand cheikh Saad-Bou?

« Mahomet, le saint Prophète, le chérit, et jamais ceux qui croient en ses paroles n'iront en enfer.

« Saad-Bou n'a jamais péché. Si tu es aimé de lui, enfant, tu n'auras aucune peine en l'autre monde.

« Par son intercession le Prophète nous soutiendra, nous aimera, nous guidera tout le long du jour.

« Amis, proclamez son nom! Car, ici-bas, Dieu a pitié de tous, mais au jour de la mort il n'aura pitié que de ceux qui auront écouté Saad-Bou! »

Arrivé sur le pont de Solir, le marabout se retourne et bénit la foule, puis ses esclaves le hissent sur un énorme chameau, et il se dirige vers le Cayor, suivi d'un nombreux cortège. Peu à peu les voix s'éloignent, et l'on n'entend plus que le bruit lointain des clochettes. Saint-Louis rentre dans le calme, après avoir contemplé une de ces scènes bibliques qui restent à jamais gravées dans le souvenir des spectateurs.

10 juin.

Revenons au traité conclu entre le capitaine Galliéni et le sultan de Ségou. L'envoyé de ce souverain, Boubakar Saada, en attend impatiemment la ratification à Saint-Louis; car Ahmadou est fort pressé d'avoir des fusils, des canons, de la poudre, des balles, des obus, dans le seul but de nous renvoyer les uns par la gueule des autres; il trouve aussi très agréable de se faire inscrire sur notre grand livre pour 15 000 ou 20 000 bonnes livres de rentes, sans compter les cadeaux en étoffes, chevaux, bottes, pipes, orgues, oiseaux mécaniques, eau de Cologne, bijoux de toutes sortes, pour ses 1500 femmes.

En échange de ces bagatelles, il veut bien nous offrir le protectorat, tout platonique d'ailleurs, de ses États : il considérera les Français comme ses bons amis et les invitera de loin en loin à venir le saluer; il leur accordera la liberté de commercer sur les rives du Niger, mais moyennant de bonnes redevances qu'il se réserve de fixer à sa convenance. Et c'est pour cela que nous avons versé le précieux sang de nos soldats et que nous entretenons au prix de mille difficultés les postes de Bafoulabé et de Kita. Et encore cet excellent sultan nous fait observer que nous sommes là sur le territoire des Toncouleurs et nous prie d'évacûer au plus vite.

Si impertinent et inacceptable que soit ce traité [1], il est survenu

[1] Cette appréciation est partagée par le colonel Desbordes, qui, dans ses

fort à propos pour rendre la liberté à l'expédition Galliéni et donner le temps de fortifier Kita, d'où nos soldats peuvent aujourd'hui braver les colères d'Ahmadou. Du reste, Boubakar Saada lui-même, bien qu'ayant reçu mission d'obtenir la signature du gouverneur, ne se fait aucune illusion et ne peut sans rire nous parler d'abandonner Bafoulabé et Kita. Cet ambassadeur a su se rendre sympathique ici. Son visage est toujours souriant; il reçoit tous les cadeaux qu'on veut bien lui offrir avec une bonne grâce charmante. Mme de Lanneau se plaît à le combler de friandises pour sa femme, négresse assez laide, mais jeune et bien faite. Il reçoit avec affabilité les visiteurs dans sa chambre et leur permet de contempler à loisir la Vénus noire de Ségou, tandis qu'un griot des bords du Niger entonne un hymne à la gloire de son maître :

« Quand il allume le feu de guerre, il consume tous ses ennemis. Malheur à qui s'approche alors de lui, il s'en retourne brûlé! »

Un jour le gouverneur, qui s'attache à le combler de prévenances, lui fit visiter son hôtel. Boubakar Saada, c'est-à-dire le Sage, exprimait à chaque pas toute son admiration. « Tu trouves tout cela bien beau, lui dit l'interprète, eh bien, un roi de France n'en voudrait pas pour loger ses chevaux. »

Boubakar le Sage demeura quelques instants pensif : l'idée de se rendre en France pour y défendre son traité traversa son esprit. Le gouverneur, le colonel Desbordes, le capitaine Galliéni, s'efforcèrent successivement de le décider à partir. Il ne demandait certes pas mieux, mais il était venu avec sept ou huit compatriotes, attachés à sa personne comme espions, qui ne cherchaient qu'une occasion pour l'accuser de trahison auprès du sultan. Il y allait de sa tête, et, toutes réflexions faites, il jugea plus prudent de se contenter des délices de Saint-Louis, dont il ne jouit, d'ailleurs, qu'avec une remarquable réserve. Sa sobriété notamment est un sujet d'édification générale. Au banquet Galliéni, ce nègre du Soudan est resté cinq heures à table sans tremper ses lèvres dans un verre de vin; il ne voulut toucher à aucun plat sans qu'on lui eût juré solennellement qu'il n'entrait pas de graisse de porc dans sa composition. Quelle leçon pour les chrétiens!

rapports au gouverneur, insiste à plusieurs reprises sur le peu de confiance que méritent les Toncouleurs et leurs sultans, et indique nettement que la politique de la France doit être de protéger les tribus païennes bambaras et mandingues contre leurs oppresseurs musulmans. (Vicomte H. de Bizemont.)

16 juin.

Ces fêtes et ces réceptions de sultans et d'ambassadeurs de toutes couleurs ne nous empêchent pas de faire connaissance avec la ville de Saint-Louis.

Nous trouvons des loisirs pour visiter l'église, les casernes, les hôpitaux, les écoles, les magasins, le tribunal et plusieurs maisons particulières, où M. et M^me de Lanneau s'attachent tous les cœurs par leur ineffable bonté. Partout on nous parle de la fièvre jaune. Il y a quelques mois à peine, ce redoutable fléau mettait la colonie en deuil, et son souvenir fait encore couler bien des larmes ! Dans les casernes on nous montre les chambres où mouraient les soldats ; à l'hôpital, on nous dit les noms des trente médecins et des vingt sœurs de Saint-Joseph qui ont péri au chevet des malades. Que de drames poignants ! Dans cette maison, le père de famille s'alite, la mère tombe à son tour, puis les grands enfants ; les serviteurs noirs désertent, saisis de terreur ; il ne reste debout que de malheureux bébés qui courent affolés d'un lit à l'autre, jusqu'à ce que des voisins compatissants les recueillent et les nourrissent. Ah ! comme on apprécie alors nos climats d'Europe, où ces terribles épidémies sont inconnues, où l'air n'empoisonne pas, où le soleil ne terrasse pas, où le blanc peut respirer sans en mourir !

De tout ce que nous entendons dire sur ce lugubre sujet, nous concluons que les noirs seuls savent soigner la fièvre jaune, et nous nous promettons, si Dieu ne nous épargne pas, d'appeler auprès de nous un nègre, ou mieux encore une négresse, et de nous abandonner à ses soins, d'avaler de confiance ses potions au citron, ses décoctions d'herbes indigènes et ses remèdes empiriques.

En visitant la prison civile, nous apprenons que les crimes sont relativement rares au Sénégal. Bien que ce lieu de détention serve pour toute la colonie jusques et y compris Kita, nous n'y trouvons que quatre-vingts condamnés, hommes et femmes, la plupart pour vol. On nous présente un jeune mulâtre, qui, gardien du cimetière de Saint-Louis, avait imaginé un assez joli petit commerce. Il avait constitué, de sa propre autorité, une fourrière, où il disait avoir reçu l'ordre de séquestrer tout le bétail qu'il trouvait errant aux alentours de son cimetière. Grâce au passage fréquent des caravanes venant du Cayor, les prétendus délits étaient fréquents, et l'ingénieux gardien se faisait de fort beaux revenus, en ne rendant les animaux saisis que contre de bonnes amendes. On remarque aussi un jeune homme qui a volé 20 000 francs, pour en faire cadeau à sa maîtresse. Ce haut fait lui a valu l'admiration de toutes les négresses de Saint-Louis et des villages voisins ; sans doute le vol est condamnable, mais voler pour sa belle, c'est de la pure chevalerie.

Le quartier des femmes est curieux à visiter. Ce sont pour la plupart des filles de mœurs légères, qui ont ajouté le vol à leurs moyens ordinaires d'existence; plusieurs portent de malheureux enfants qui s'étiolent dans cette atmosphère impure. Le gouverneur, ému à la vue de ces petits êtres, en caresse quelques-uns. Aussitôt, ces créatures, devinant sa bonté, se pressent autour de lui, et, de leurs voix les plus douces, le supplient de leur accorder la permission de travailler; il est si triste de rester dans l'inaction, et ce serait pour elles un bien grand adoucissement que de recevoir un peu de travail du dehors pour gagner quelque argent. A les entendre, toutes sont innocentes comme leurs enfants, qui partagent leur captivité et qu'elles ont tant de peine à nourrir avec leur maigre ration. Qui ne se serait laissé attendrir par de si pathétiques supplications? Mais le gardien-chef nous ramène à la prosaïque réalité, en nous expliquant que, sous prétexte de travail, il s'agit d'introduire dans la prison des paquets de linge dans lesquels sont cachés des bouteilles d'eau-de-vie et des outils en fer pour préparer une évasion. Nous laissons donc ces dames à leur conversation qui, paraît-il, sont loin d'être édifiantes.

Avant de sortir de cette enceinte, où la justice humaine enferme toutes les turpitudes humaines, on nous montre la guillotine; depuis vingt ans qu'elle est dans la colonie, on n'a pas eu occasion d'en faire usage une seule fois. Toutefois, que les négrophiles ne se pressent pas de triompher! Sur tous les points où, comme à Saint-Louis, les noirs se trouvent placés sous l'action directe de l'administration française, les crimes sont très rares; mais les pays encore soumis à des souverains indigènes sont loin d'offrir ce spectacle consolant; cela prouve seulement le puissant instinct de conservation qui domine, chez ces peuples primitifs, leur naturel sanguinaire.

16 juillet.

La fête nationale vient d'être célébrée avec un entrain inouï; pendant trois jours, la population de Saint-Louis a été en proie à un véritable délire, sans, d'ailleurs, que le moindre désordre ait attristé ces réjouissances populaires.

La première journée a été consacrée à des courses de chevaux que la concurrence entre blancs et noirs a rendues fort intéressantes. Tous les honneurs ont été pour les spahis, magnifiques cavaliers sur leurs fiers coursiers arabes. Le soir, retraite aux flambeaux, avec un corps de musique improvisé, où se coudoient militaires, civils, marins, blancs et noirs. Les casernes sont illuminées avec des feux de Bengale, les femmes chantent et battent des mains. L'enthousiasme est complet.

Le 14, aubade, salves d'artillerie, grande revue, où l'on remarque les batteries de montagne attelées de ces vaillantes mules du Poitou, qui nous ont, plus d'une fois, assuré la victoire dans les petits combats du haut Sénégal. L'infanterie blanche défile à merveille; puis viennent les tirailleurs indigènes avec leurs beaux costumes, mais marchant moins bien. Ces enfants du désert se sentent gênés par les souliers d'ordonnance; pourquoi leur imposer cette inutile entrave? Qu'on leur rende les sandales auxquelles ils sont habitués et ils redeviendront des marcheurs incomparables. Les spahis forment l'arrière-garde, drapés dans leurs magnifiques manteaux rouges. Ces incomparables cavaliers nous donnent dans l'après-midi un carrousel des plus réussis, couronné par une charge à fond de train sur un peloton de tirailleurs faisant un feu roulant de mousqueterie. En ce moment l'enthousiasme de la foule est à son comble; on acclame le légendaire colonel Canard, organisateur de ce bel escadron [1], et le capitaine Badenhuyer, mort en héros quelques jours auparavant. L'envoyé du roi de Ségou, des hommes de Kaarta, du Mandingue, du Bélédougou et du Fouta, contemplent ce spectacle avec ébahissement; l'impression qu'ils en emporteront dans leurs pays sera profonde et salutaire.

Le soir, feu d'artifices, illuminations, bal à l'hôtel du gouverneur. C'est la première fois qu'on danse à Saint-Louis depuis l'épidémie de fièvre jaune; les dames ont quelque peine à quitter leurs robes de deuil, et il ne faut pas moins que toute la grâce et l'amabilité de M^me^ de Lanneau pour effacer ces tristes souvenirs.

La troisième journée est consacrée à des jeux variés et aux régates de pirogues. Le coup d'œil du fleuve est alors des plus pittoresques : on se croirait transporté sur le Niger ou le Congo, en voyant ces torses nus reluisant au soleil, en entendant ces sifflements sauvages, ces menaces et ces coups échangés d'une pirogue à l'autre. Les patrons se tiennent debout, par un miracle d'équilibre, sur les pointes effilées qui terminent à l'arrière leurs étroites embarcations; à peine y trouvent-ils la largeur de leurs pieds, et cependant ils restent inébranlables, tandis que les coups répétés des pagayes font voler les pirogues comme des plumes entre deux nappes d'écume. L'œil du spectateur peut étudier, pendant le défilé des barques, les différentes races sénégalaises : toutes les nuances du jaune au noir sont représentées parmi les rameurs.

Le soir, nouvelle retraite aux flambeaux et illumination avec feux de Bengale. Le lendemain, le calme renaissait, et chacun reprenait son travail. Sur ces quatre-vingt mille nègres accourus à Saint-

[1] Le colonel Canard commandait alors un régiment de cavalerie en Algérie; il vient d'être renvoyé au Sénégal avec le titre de gouverneur.

Louis pour assister aux fêtes, la police n'a pas relevé une seule contravention.

18 juillet.

Nous sommes maintenant en pleine fièvre des chemins de fer. Chaque jour, vapeurs et voiliers, arrivant de Bordeaux, jettent, sur les quais de Saint-Louis, des rails, des machines, des charpentes en fer pour ateliers, gares, logements d'ouvriers, etc..., puis des briques, de la chaux, du ciment, des ponts. La ville semble trop petite pour contenir tout ce qu'ils nous apportent.

Aussitôt à terre, ce matériel est vérifié, étiqueté, classé, en attendant que la crue des eaux permette de le monter jusqu'à Cayes. Car tout cela est pour le haut fleuve la plus importante des deux lignes projetées, celle du Dakar à Saint-Louis étant restée embourbée dans les discussions du Parlement.

Les indigènes ne peuvent dissimuler leur émotion inquiète à la vue de ces engins si nouveaux pour eux. Les locomotives, recouvertes de grandes baches vertes, leur semblent des êtres diaboliques et leur causent une frayeur insurmontable. Pour les apprivoiser, le gouverneur a imaginé de faire venir de France un de ces petits chemins de fer en miniature, fonctionnant avec un mouvement d'horlogerie, qui servent de jouet aux enfants. Quand un chef manifeste une trop grande appréhension, il le mande dans son cabinet et fait marcher devant lui le petit chemin de fer. Généralement cette démonstration réussit à merveille, et les braves nègres s'en retournent émerveillés de l'ingéniosité des blancs.

Mais ce qui produit plus d'effet encore que les machines, c'est le curieux personnel envoyé de France pour les mettre en œuvre.

Il se compose de deux cent cinquante Marocains magnifiques, de haute taille et fortement musclés. Les indigènes les contemplent avec admiration, se demandant si ces hommes dont ils n'avaient jamais entendu parler viennent de la terre ou de la lune. Les fables les plus insensées se répandent jusque dans le Fonta-Djalon, où l'on raconte que des géants descendus du ciel ont débarqué à Saint-Louis, aux ordres du gouverneur, et qu'il faut désormais se tenir bien tranquilles sous peine d'être dévorés par eux. En définitive, les noirs de Saint-Louis n'ont pas beaucoup à se louer de ces nouveaux venus. Rarement les ouvriers qui s'expatrient pour louer leurs bras dans des régions lointaines se recrutent dans la partie honnête d'une population. On en sait quelque chose en France, où les Italiens, employés aux travaux de terrassement, jettent le désordre et le trouble dans nos campagnes. Il en est de même ici : les Marocains sont ivrognes et querelleurs; ils refusent d'obéir aux chefs

qu'ils se sont donnés eux-mêmes et insultent les sous-officiers français chargés de les diriger; mais il faut leur rendre cette justice qu'une fois à l'ouvrage ils travaillent bien.

Quant aux colons européens, ils discutent avec passion l'avenir du futur chemin de fer. Les vieux Sénégalais se montrent hostiles au projet ou, du moins, voudraient que la tête de ligne fût à Masou, point que les vapeurs peuvent atteindre en toute saison. A les entendre, la construction et l'exploitation seront également impossibles au milieu de populations insoumises et constamment en guerre les unes avec les autres. De plus, ils sont fort sceptiques à l'endroit des richesses soi-disant inépuisables du Soudan : les riantes forêts et les riches mines d'or du haut fleuve n'existeraient, suivant eux, que dans l'imagination des explorateurs toujours désireux d'enjoliver le récit de leurs voyages. Tout l'empire de Ségou ne pourrait fournir assez de marchandises pour en charger un train tous les trois mois. Que penser de ces fâcheux pronostics et peut-on espérer qu'ils auront le sort de la fameuse prédiction de M. Thiers sur les premiers chemins de fer construits en France? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

23 juillet.

C'en est fait des fêtes et des travaux joyeusement entrepris. La fièvre jaune a reparu! On a d'abord refusé d'y croire; on voulait se faire illusion, en traitant les premiers cas signalés d'accès de fièvre pernicieuse, mais il n'est plus permis de s'y tromper : c'est bien l'horrible *vomito negro*. Saint-Louis est empesté; la consternation règne partout : c'est un sauve-qui-peut général. Des gens qui s'étaient levés bien portants sont enterrés le soir même. Les menuisiers quittent tout travail pour ne confectionner que des cercueils. Le fléau ne s'attaque d'abord qu'aux hommes. Que de veuves et d'orphelins!

Parmi les malades, les uns recourent à la science des médecins, les autres ont foi dans l'empirisme des indigènes : la mort fauche avec impartialité les uns et les autres. Cependant une observation attentive permet de reconnaître que l'avantage serait du côté des médecins français, s'ils avaient une plus grande expérience du mal à combattre; malheureusement, la plupart viennent de débarquer et n'ont encore jamais vu en face l'horrible fléau.

Le développement de la fièvre jaune comprend trois périodes distinctes : la première offre les symptômes d'une fièvre ordinaire, plus des douleurs dans les reins; la seconde est caractérisée par une somnolence incoercible, période de calme, où toute souffrance disparaît; dans la troisième, le système nerveux est irrité, le sang

sort par la bouche, le malade est violemment surexcité; il nie son mal, veut sortir et manger, tantôt s'emporte contre les personnes qui l'entourent et tantôt, pris de subite tendresse, se précipite sur elles pour les embrasser avec délire. Puis soudain la conscience de ses hallucinations lui revient, il regarde avec stupeur autour de lui. Le voile qui lui cachait l'effroyable réalité se déchire; il appelle une femme, un ami, pour baiser ou serrer une dernière fois une main chérie et meurt consolé par cette suprême étreinte. Quel spectacle pour le matérialiste qui voit l'homme s'anéantir dans ces crises subites pleines d'horreurs et de déchirements!

30 juillet.

Le ministre de la marine vient enfin de couronner la belle carrière de notre gouverneur, en lui envoyant les étoiles de contre-amiral. Mais, ironie cruelle du sort, au moment même où le télégraphe nous apporte la nouvelle, les premiers symptômes de la redoutable maladie viennent d'atteindre notre bien-aimé chef. La fièvre le mine; lui échappera-t-il? succombera-t-il aussi? Dieu seul le sait!

Cependant le fléau frappe à coups redoublés. Les troupes européennes ont été disséminées dans les environs de Saint-Louis, mais rien ne peut enrayer la mortalité : la fuite ne préserve point et la science est à bout d'expédients. Tout d'abord, les femmes, les enfants et les vieillards étaient épargnés, et la fièvre ne s'attaquait qu'aux hommes jeunes et les plus vigoureux; mais voilà qu'elle change de tactique : une femme meurt en laissant seul au monde son enfant nouveau-né. La vie n'est plus qu'un supplice dans cette atmosphère de pleurs et de deuils! . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ici s'arrêtent les notes de Paul Cave; la mort a glacé sa main au moment où venait de succomber son chef. En deux ans, presque tous les Européens, colons, employés ou soldats présents au Sénégal étaient morts. Depuis le mois d'août 1881, la colonie est restée sous la garde de quelques rares survivants. Si les Maures avaient profité de ce désarroi pour attaquer nos postes, c'en était fait de la domination française en Sénégambie. Ils auraient pu sans coup férir couper toute communication entre le haut fleuve et la mer; les malheureuses garnisons de Bafoulabé et de Kita, cernées et privées de leurs communications avec la côte, eussent été réduites à mourir de faim. Heureusement, la tranquillité la plus parfaite ne cessa de régner pendant cette période critique, et le nouveau gouverneur, le brave colonel Canard, si justement populaire au Sénégal, où il gagna tous ses grades à la pointe de son épée, put réorganiser à loisir les services en désarroi et prendre les mesures

urgentes pour prévenir un retour offensif de la fièvre jaune. Le fort de Kita, le plus avancé sur le Niger, a pu être ravitaillé et un nombreux personnel est parti récemment de Toulon pour renforcer les garnisons et reprendre les travaux interrompus. Enfin, le gouvernement paraît résolu à tous les sacrifices qu'exige l'assainissement des casernes et autres logements infectés; ceux-ci seront détruits et remplacés par des constructions en briques et fer, moins favorables à l'éclosion des germes pestilentiels. Il est permis d'espérer que, dans ces conditions nouvelles, notre colonie ne sera plus exposée à d'aussi épouvantables désastres. Nous voudrions, cependant, voir prendre des mesures plus radicales encore. Il faudrait au Sénégal, comme en Cochinchine, créer, sur un point convenablement choisi, un *sanitorium*, où l'on dirigerait sans délai les Européens atteints d'anémie; ils s'y rétabliraient en bon air et reprendraient les forces nécessaires pour lutter contre les maladies endémiques qui ont plus de prises sur les constitutions ébranlées. Ce système, très heureusement expérimenté par les Anglais dans leurs possessions intertropicales, évite les rapatriements pour cause de santé fort onéreux pour l'État, toujours pénibles et souvent funestes aux malades. Deux emplacements s'offrent au choix du gouvernement : Timbo, capitale d'un État du Fouta-Djalon, dont le sultan vient d'accepter le protectorat de la France, et Kita, notre poste avancé sur la route du Niger. Il y aurait de grands avantages à choisir ce dernier point, parfaitement situé pour y concentrer nos efforts de pénétration au Soudan; ce serait, d'ailleurs, la justification de ce chemin de fer que nous jetons audacieusement à travers l'inconnu et dont l'utilité est vivement contestée par les hommes qui connaissent le mieux la colonie.

Quoi qu'il en soit des richesses vraies ou supposées du Soudan, l'important est, pour le moment, d'améliorer l'état sanitaire des points occupés par les Européens; il serait oiseux de chercher à développer le commerce du Sénégal, en laissant les soldats et les colons exposés à de meurtrières épidémies. Il faut, pour arriver à ce but, transporter le siège du gouvernement de Saint-Louis à Dakar, qui a joui, jusqu'à ce jour, d'une remarquable immunité à l'égard de la fièvre jaune, relier la nouvelle capitale à l'embouchure du Sénégal par un chemin de fer et créer un *sanitorium* dans une situation judicieusement choisie. Telles sont les mesures urgentes que réclame la situation actuelle de notre colonie et que nous dictent les redoutables épreuves des deux dernières années.

Vicomte H. de Bizemont.

# LA FAUTE DE GERMAINE

## I

— Albert arrive demain, dit ma tante, M$^{me}$ de Lermont, en achevant de lire une longue lettre, que la grande écriture ferme, ainsi que le timbre étranger, m'avaient fait aussitôt reconnaître pour être de mon cousin. Il arrive demain et j'espère que ce sera pour longtemps. Qu'en dites-vous, ma chère enfant?

Je lui répondis en l'embrassant, car j'étais aussi contente qu'elle-même.

— Tenez, continua-t-elle en posant la lettre sur mes genoux, vous pouvez lire, Germaine, et même lire tout haut. Je serai heureuse d'entendre encore une fois cette bonne nouvelle.

Je m'empressai de faire ce qui m'était demandé, car Albert de Lermont est non seulement mon cousin, mais aussi mon fiancé. Nous avons été élevés ensemble, au sein d'une famille tendrement unie. Quand ma mère, qui était veuve, mourut jeune encore, elle nous fit agenouiller tous deux devant elle et, prenant ma main, la mit dans celle de M. de Lermont; puis :

— C'est une grande consolation pour moi, dit-elle, en s'adressant à tous les siens, réunis autour d'elle en cet instant, de penser que je ne laisse pas ma fille seule en ce monde. Ma chère Germaine, ajouta-t-elle, en se tournant vers moi, ta tante m'a promis de devenir réellement ta mère en te mariant avec son fils. Albert vient de ratifier cette promesse et me jure d'être pour toi le plus tendre des maris. C'est donc l'âme en paix que je te quitte. Sois heureuse et sois bonne.

Ce furent ses dernières paroles. Quelques jours après, Albert mit une bague à mon doigt et m'embrassant :

— Je me considère désormais, Germaine, dit-il, comme solennellement lié à vous. Je serai pour vous un ami, un protecteur, un époux, dont l'existence entière vous sera consacrée. Ne pleurez donc pas; nous sommes deux pour toujours.

— Oui, répondis-je, en lui donnant ma main, et c'est avec confiance que je vous engage ma vie.

Mais je n'avais que seize ans alors, il en avait vingt-trois. Ma tante décida que ne devant pas nous marier encore, il valait mieux qu'Albert ne restât pas auprès de nous et obtînt d'un de ses amis de l'emmener avec lui, comme attaché d'ambassade, en attendant mes dix-huit ans révolus, époque fixée pour notre union. Ces dix-huit ans, je vais les avoir dans quelques jours, et il m'est facile de comprendre pourquoi il revient. Mais c'est singulier, tandis que le cœur me bat si fort en songeant à son retour, que ma vue se trouble en lisant ces lignes qu'il a tracées, il me semble qu'il y règne une froideur étrange et comme une vague tristesse. On dirait qu'il revient à regret, lentement, s'arrachant avec peine à ce beau ciel d'Italie, à ce climat délicieux, dont il parle avec tant d'enthousiasme. Il est vrai qu'il fait bien froid ici, bien noir; je ne m'en étais jamais aperçue comme aujourd'hui. Voilà novembre, et il serait difficile de vivre chez nous les croisées ouvertes, comme il le fait là-bas. Ce matin, précisément, en descendant au jardin, j'ai trouvé toutes les fleurs du parterre gelées et il y a plus de feuilles sur la terre qu'il n'y en a aux arbres dépouillés du parc. Ah! si du moins le soleil pouvait briller demain, pour égayer son arrivée. Mais n'importe, du soleil, j'en ferai pour lui. Je vais tout si gaiement arranger dans sa chambre, orner avec tant de soin le salon, mettre un tel air de fête dans toute la maison et puis moi-même me faire si belle!... qu'il faudra bien, malgré tout, qu'il soit content d'être revenu. Mon cher futur mari, comme il me tarde de le revoir. Mon mari! Ce mot sonne d'une étrange façon; il me réjouit et m'effraye à la fois. Pourtant je suis habituée à cette idée depuis longtemps; c'est quelque chose de singulier que d'être fiancée, de savoir de si loin sa destinée fixée à jamais, de n'avoir dans sa vie nulle place pour l'inconnu. Je ne m'en plains pas. La réalité qui m'appartient est plus belle que tous les rêves et il n'y a pas d'espérances qui vaillent ce que je possède. Mais lui, pourvu qu'il pense de même et qu'il n'aille pas regretter d'avoir perdu le droit de choisir, de n'avoir plus rien à attendre, à chercher, à conquérir, pourvu qu'il ne se demande pas si, là-bas, dans l'ombre mystérieuse de l'avenir ignoré, aux détours imprévus d'un chemin non tracé à l'avance, il ne se fût pas trouvé, il n'aurait pas découvert un bonheur meilleur... O mon Dieu! faites qu'il soit heureux, comme moi, d'avoir, dès à présent, tout son cœur fini dans un autre.

## II

Albert est arrivé ce soir. Le cœur me battait fort quand son petit panier, attelé de ses deux poneys, s'est arrêté devant le perron. Il y avait longtemps que, derrière la croisée, j'attendais avec impatience le bruit des grelots bien connus et les aboiements des chiens annonçant le retour du maître. Il m'a paru qu'il avait un peu changé; j'ai trouvé que son visage était devenu plus grave, ses manières plus cérémonieuses.

Ce n'est pas pour rien, pensais-je, que l'on a été attaché d'ambassade à Rome pendant deux ans. Il embrassa sa mère, puis, se tournant vers moi, parut hésiter un moment, prit ma main et la porta à ses lèvres.

— Comme vous avez grandi, Germaine, dit-il en me regardant d'un air à la fois pensif et étonné.

Ce mot me sembla singulièrement désagréable; il me rappelait trop le voisinage de l'enfance que la première jeunesse dédaigne toujours un peu. Ce n'est que plus tard, je crois, lorsqu'ils sont déjà bien loin, que le souvenir se complaît à évoquer les jours d'autrefois. A vingt ans, c'est vers l'avenir que l'on tourne les yeux.

Je me pris à rougir sous son regard.

— Grandi et embelli, ajouta-t-il.

Ce compliment ne me fit aucun plaisir; j'y trouvais quelque chose de protecteur, un ton paternel, qui me déplaisaient.

Je crois que je m'étais attendue à un peu plus de chaude émotion. La mienne se glaçait tout doucement devant cette froideur. Mon impatience, ma joie de le revoir, n'osaient plus s'exprimer, et les mille récits que j'avais à lui faire, les innombrables questions qu'il me tardait de lui adresser, s'arrêtaient sur mes lèvres interdites. Je me sentais en présence d'un étranger; je comprenais instinctivement que, plus à la joie de me retrouver, il m'aurait moins détaillée. La soirée s'écoula lentement. Il se montrait indifférent à tout ce qui l'entourait, regardant sans revoir, comme quelqu'un qui aurait oublié les choses et les habitudes, laissant passer inaperçus cette foule de détails qui composent l'intérieur et sont la maison; ne trouvant aucun plaisir à reprendre sa place à table, son fauteuil au coin du feu, ne s'apercevant pas que dans les vases étaient les fleurs aimées et sur la table ses livres favoris, et ne reconnaissant pas tout ce que j'avais mis tant de soin, depuis son départ, à conserver tel qu'il l'avait laissé, pour qu'à son retour il pût croire n'être jamais parti.

— Tu me sembles fatigué, Albert, lui dit sa mère, quand dix

heures sonnèrent. Tu devrais aller te reposer; demain nous aurons beaucoup à causer ensemble.

Il se leva et, se tournant vers moi, me demanda si je savais où étaient les journaux du matin, qu'il désirait emporter dans sa chambre.

— Je vais vous les apporter, lui dis-je; ils sont restés dans le petit salon.

— Non, mais accompagnez-moi pour m'aider à les trouver, répliqua-t-il en ouvrant la porte et me faisant passer devant lui.

Cette pièce n'était qu'à demi éclairée, et sous les livres, les revues qui encombraient la grande table ronde, il me fallut chercher un moment avant de mettre la main sur ce qu'il désirait.

— Voilà, dis-je enfin en relevant la tête.

Il se tenait debout devant moi, immobile et distrait en apparence, tandis que je restais, la main tendue, en face de lui.

— Germaine, me dit-il à demi-voix, j'ai absolument besoin de vous parler et le plus tôt vaudra le mieux. Venez ici demain matin avant que ma mère ne soit levée. Vous m'y trouverez.

— J'y serai, lui dis-je tout émue sans savoir pourquoi.

Il me regarda longuement et parut réfléchir un moment.

— Oui, oui, répéta-t-il, il le faut.

Il prit ma main et la serrant dans les siennes avec force, comme on ferait de celle d'un ami plutôt que d'une femme :

— J'ai confiance en vous, Germaine. Mon repos, mon bonheur, dépendent de vous; je vous parlerai à cœur ouvert, je sais que vous ne me trahirez pas. Mais préparez-vous à entendre des choses bien surprenantes.

Il sortit, tandis que je regagnais le salon toute tremblante, pour souhaiter le bonsoir à ma tante.

Il me tarde d'être à demain. Que peut-il avoir à me dire?

## III

Je me suis habillée à la hâte, sans m'attarder à aucun de ces soins que l'on aime à donner à sa toilette quand on a ce grand intérêt de vouloir plaire. La veille encore, c'était avec joie et longuement que je m'étais occupée de ces moindres détails, me souvenant de la coiffure qu'il aimait, des couleurs qu'il préférait, voulant être belle pour lui. Il me semblait maintenant que tout ce qui concernait ma personne était sans importance, et je pressentais vaguement que ce n'était pas de moi qu'il avait à me parler. Je descendis, exacte au rendez-vous. Il était là déjà, debout devant la cheminée. Je fus frappée du changement qui s'était opéré en lui dans ces

deux ans, et dont la veille je ne m'étais pas entièrement rendu compte, toute à l'émotion du revoir. La tête, qu'il tenait appuyée dans sa main, exprimait la fatigue; ses grands yeux noirs, ordinairement si doux, avaient quelque chose de plus sévère qu'autrefois; son front semblait pâli sous ses épais cheveux châtains, sa bouche n'avait plus le même sourire, une certaine mélancolie s'y mêlait: mais cela même lui donnait un charme étrange. Il vint au-devant de moi, prit ma main en s'inclinant et me conduisit à un canapé qui se trouvait à l'angle du salon; puis, attirant tout auprès une petite chaise très basse, il s'y assit presque à mes pieds. Nous étions très près l'un de l'autre; il se pencha vers moi et fort bas :

— Germaine, dit-il, c'est une étrange faveur que celle que j'ai à vous demander. Tout autre, à ma place, en eût sollicité une contraire. Germaine, je vous en supplie, refusez de m'épouser...

Et comme je le regardais, muette d'étonnement, cherchant sur son visage le sens de ses paroles, il continua :

— Ce mariage est impossible... J'en aime une autre et je ne saurais sans commettre un crime mettre une main parjure dans votre main loyale...

Tout se brisait en moi; car si une autre avait son affection, lui possédait toute la mienne. L'absence qui m'avait effacée de son souvenir n'avait servi qu'à me le rendre plus cher, et, depuis son retour, j'avais compris que le sentiment que j'éprouvais était aussi passionné que profond. Cependant je ne pouvais hésiter.

— Vous êtes libre, Albert, lui dis-je, lorsque enfin je trouvai la force de répondre. Je vous rends votre parole.

Il reprit :

— Germaine, vous ne comprenez pas, ce n'est pas assez. Nous sommes engagés l'un à l'autre; le refus de tenir cette promesse solennelle ne peut pas venir de moi. Il serait une insulte de ma part, et, d'ailleurs, ma mère n'y consentirait pas. Vous, vous seule, pouvez me dégager en déclarant que vous ne sauriez devenir ma femme, parce que vous ne m'aimez pas, parce que vous en aimez un autre...

— Alors dire ce qui n'est pas! m'écriai-je.

Puis m'apercevant de l'aveu que renfermaient ces paroles, je m'arrêtai, tandis que je sentais une vive rougeur inonder mon visage.

Il me regarda un moment de son œil profond, interrogateur.

— Cela ne sera toujours pas un bien gros mensonge, dit-il; car vous ne pouvez avoir que de la compassion pour un homme assez insensé pour ne pas apprécier le bonheur qui lui était réservé, et si votre cœur est libre aujourd'hui, il sera trop sollicité pour rester

longtemps inoccupé. D'ailleurs, je vous le répète, cela seul peut me sauver, cela seul peut décider ma mère à rompre ce mariage, à permettre que je forme une autre union. Germaine, je vous en conjure...

— C'est vrai, répondis-je, cela seul peut vous rendre la liberté; et, pourtant, laissez-moi vous l'avouer, s'il m'est douloureux de vous perdre, il me l'est plus encore de manquer à la vérité.

— Je le sais, jamais un mot qui ne fût droit et sincère n'a passé sur vos lèvres et jamais aussi l'ombre d'un doute n'a plané sur ce que vous aviez affirmé. Mais c'est pour cela même que nul soupçon ne viendra troubler le cœur de ma mère. Ayant en vous une confiance absolue, elle croira tout ce que vous lui direz. Redevenu libre, elle me pardonnera un autre mariage, elle le bénira.

Je gardais le silence. Ce qu'Albert réclamait de moi m'inspirait une invincible répugnance. Dire ce qui n'était pas, tromper celle qui m'avait servi de mère et qui avait une foi si complète en moi, enfin renier ce que j'aimais, trahir mon amour en affirmant qu'il n'existait pas, supposer ce qui était impossible, une autre affection : tout cela me faisait horreur ; je ne pouvais m'y résoudre.

— Il faut que je vous dise tout, Germaine, reprit mon cousin, afin que vous compreniez bien, si vous y consentez, quel est le sacrifice que vous me ferez. Je suis riche, vous ne l'êtes pas. Ma mère a tenu à ce que vous ignoriez la différence de fortune qui existe entre nous, d'autant mieux que c'était un fait sans importance lorsque vous deviez être ma femme. Mais aujourd'hui, il faut bien que vous sachiez que si votre générosité me rend la liberté, vous demeurez pauvre... et voilà ce qui me trouble profondément en vous demandant de me refuser votre main, ce qui fait que, pour ma part, je ne puis rompre ce mariage.

Je ne devais plus hésiter après ces paroles.

— Je vous remercie, lui dis-je, de votre franchise. Mais vous pouvez croire que ce que vous venez de m'apprendre ne fait que m'affermir dans ma détermination. Vous êtes libre et dès aujourd'hui je parlerai à ma tante comme vous le désirez.

— Ah! s'écria-t-il avec le suprême égoïsme de l'amour, je vous devrai mon bonheur!

— Vous l'aimez donc bien? fis-je, mordue au cœur par une amère jalousie.

— Si je l'aime! plus que ma vie, plus que mon honneur!

— Trop, alors...

— Oui, trop, si de telles choses peuvent se mesurer.

— Mais, du moins, Albert, elle est digne de vous, digne du nom de votre mère?

— Du nom de ma mère ! répéta-t-il, en se voilant le visage de ses deux mains ; et il resta un moment ainsi, abîmé dans ses pensées... Voulez-vous voir son portrait ? dit-il, quand enfin il releva son front péniblement contracté. Vous me direz ce que vous en pensez.

— Mon Dieu, murmurai-je tout bas, il me croit donc tout à fait indifférente. Je fis un effort cependant et pris dans ma main le petit médaillon qu'il me tendait en me levant pour aller le regarder dans l'embrasure de la croisée, afin de dissimuler mon trouble. C'était une image hautaine et fière que celle qui s'offrait à mes regards voilés de larmes. Les grands yeux sombres, la bouche pleine de dédain, la beauté orgueilleuse à force d'être sûre d'elle-même, m'inspiraient plus d'effroi que de sympathie.

— Comme elle me ressemble peu ! m'écriai-je naïvement, frappée du contraste entre elle et moi.

Debout près de moi, Albert me contemplait, rêveur. Il soupira profondément.

— Il serait difficile de dire laquelle est la plus belle, répondit-il, car vous êtes charmante, Germaine, avec votre expression si douce, votre sourire si fin, vos manières empreintes de tant de grâce. Je suis peut-être un insensé d'avoir méconnu tout cela. Mais vous ne savez pas ce que c'est que la passion quand elle s'empare du cœur avec sa toute-puissance. La prudence, la sagesse, l'idée du devoir, tout s'efface.

— J'espère de toute mon âme, Albert, que vous serez heureux. En tous cas, n'oubliez pas que vous aurez toujours en moi la meilleure de vos amies.

— Vous êtes bonne et généreuse. Il y en a qui à votre place m'auraient haï.

— Oui, celles qui aiment mal.

— Peut-être — ou autrement. — L'amitié ne sent pas comme l'amour et sait mieux s'affranchir de la jalousie.

Je ne répondis pas, blessée par ces paroles. Je me sentais méconnue ; il me semblait qu'il aurait dû comprendre au moins ce qui se passait en moi, ce que je souffrais en silence, car était-ce donc de l'amitié seulement ce que j'éprouvais pour lui ? et ce sentiment qui me donnait le courage de m'oublier pour ne songer qu'à lui obéir, qui me rendait cher son bonheur aux dépens du mien, me montrant une âpre consolation dans le sacrifice, est-ce qu'il n'avait pas un autre nom ? est-ce qu'il n'était pas digne aussi de s'appeler de l'amour ?

Il prit ma main et, s'approchant de moi, mit un baiser de frère sur mon front.

— Vous me pardonnerez, Germaine, dit-il, vous me pardonnerez, n'est-ce pas? car je suis coupable envers vous, je le sens bien, mais que pouvais-je faire?

## IV

Que pouvait-il faire? me demandai-je, quand la porte se fut refermée derrière lui et que je me retrouvai seule à la place où j'étais restée, accablée de fatigue et d'émotion, que pouvait-il faire en effet? Ne m'aimant pas, en aimant une autre, n'avait-il pas raison, mille fois raison, de me demander de lui rendre sa parole? Oui, il était évident qu'il ne devait pas m'épouser. Mais j'aurais préféré de beaucoup qu'il eût eu le courage de rompre lui-même le mariage projeté, qu'il ne m'eût pas condamnée à faire ce qui répugnait à mon cœur comme à ma conscience, une trahison et un mensonge. Me séparer de la vérité, cela m'était affreux; il me semblait que c'était faillir. En y songeant, je me sentais déchue. Puis je me disais aussi que peut-être il aurait pu, mieux attaché à son devoir et se considérant comme lié à moi par un engagement sacré, garder sa pensée de s'égarer sur une autre, se défendre de l'infidélité, alors même que nous n'étions pas encore unis, que dis-je? fuir le danger dès qu'il l'avait vu naître. Car enfin si la passion est ce maître invincible qui ne reconnaît nulle loi et ne respecte aucune barrière, quelle est la sécurité même au sein du mariage? Ne serait-elle pas venue cette passion toute-puissante me le dérober au coin du foyer domestique? le prendre jusque dans mes bras? Et s'il en était ainsi, si tout devait s'incliner devant elle, alors l'homme n'était donc pas libre et la vie n'avait plus de responsabilité? Non, cela ne devait pas être. Il n'est pas de devoir au delà de la force humaine. Il est possible de porter toute chaîne faite de la main de Dieu. Est-ce qu'Albert avait manqué à comprendre cela? Est-ce qu'il n'avait pas su trouver en lui l'énergie qui triomphe, la volonté qui sauve? Douloureuses questions que je craignais d'approfondir, car il m'est cher, et ce serait le perdre une seconde fois, et plus cruellement encore, que de ne pas conserver du moins toute mon estime pour lui. Non, il vaut mieux que je me dise qu'il a raison et que, s'il ne m'aime pas, cela doit être ma faute. Mais pourvu qu'il soit heureux! pourvu qu'elle l'aime véritablement. Il me semble que j'aurais su, moi, lui donner du bonheur et de l'amour, amour humble peut-être, mais réel, fait d'une admiration sans bornes, d'un dévouement absolu, de la foi en lui, de la foi enthousiaste, aveugle, soumise. Est-ce ainsi qu'elle l'aimera, pour lui, ou bien... car il doit y avoir plusieurs manières d'aimer.

Mais à quoi bon tout cela ? Pourquoi m'abîmer dans ces pensées inutiles? Il me faut songer maintenant à tenir la promesse que j'ai faite, il le faut. Je vais aller trouver ma tante, et que Dieu me donne du courage!

## V

M^me de Lermont achevait sa toilette quand je frappai à la porte de sa chambre. Elle s'était faite, il me semble, plus belle ce matin-là qu'à l'ordinaire, sans doute à cause du retour d'Albert et comme pour un jour de fête. Ses cheveux, si complètement blancs qu'on aurait pu les croire poudrés, encadraient de leurs boucles courtes et régulières son front calme. Elle avait été d'une beauté remarquable; elle en gardait encore la trace, et son visage, aux lignes pures et correctes, était empreint de la plus parfaite sérénité. Son sourire, son regard, respiraient la bonté; à leur bienveillance ordinaire s'ajoutait en cet instant l'expression d'une joie profonde qui, comme les vives lueurs d'un beau soleil couchant, éclairait d'un éclat inusité toute sa personne douce et noble.

— Comme vous voilà matinale, ma chère enfant! dit-elle en m'embrassant. Mais je ne m'en plains pas; nous avons à causer. Voyons, asseyez-vous là et dites-moi comment vous avez trouvé notre voyageur?

J'étais profondément troublée; cependant je fis un effort suprême.

— Ma bonne tante, lui dis-je, je venais précisément pour vous parler de lui.

Elle me regarda avec surprise, ne s'attendant pas sans doute à tant de franchise, ou frappée peut-être du ton sérieux de mon langage.

— Oui, continuai-je, pour vous parler de lui; et, d'abord, laissez-moi implorer votre pardon pour la peine que je vais vous causer, j'en suis sûre, car, dans votre tendre affection pour moi, vous vouliez bien déjà vous considérer comme ma mère...

— Sans doute, Germaine, mais où voulez-vous en venir?

Je me laissai glisser à ses pieds, et prenant ses deux mains dans les miennes, tandis que je cachais mon front sur ses genoux :

— Eh bien, ma tante, ma mère, laissez-moi malgré tout vous donner ce nom, il faut que je vous dise que ce mariage ne se peut pas. Je ne dois pas devenir la femme de votre fils, puisque je ne l'aime pas, puisque j'en aime un autre...

Ma tante me regardait avec stupeur, se demandant sans doute si j'avais perdu la raison, tandis que je répétais ces mots étonnants :

— Oui, j'en aime un autre.

— Un autre? Mais Germaine, ma pauvre enfant, que signifie

tout cela? Hier encore, vous vous réjouissiez de son retour, vous vous montriez heureuse à la pensée de ce prochain mariage. Qu'est-il donc arrivé? Comment a-t-il fait pour vous déplaire ainsi? Est-ce en le revoyant que vous avez senti naître cette antipathie?... Cher Albert, c'est sans doute parce que je suis sa mère que je ne puis comprendre qu'on ne l'aime pas, lui qui me semble si bien fait pour inspirer une ardente affection. Je crains que vous ne soyez égarée par quelque illusion. Vous dites que vous en aimez un autre, et ma sollicitude pour vous cherche qui ce peut être? Je ne vois personne autour de moi et ne me suis jamais aperçue de rien. Il faut que ce soit l'été dernier, pendant cette visite à votre amie, Henriette de Kervausan, que vous ayez rencontré cet inconnu qui a bouleversé votre cœur. Il m'en souvient maintenant, vous parliez souvent de son frère, Gaston de Brémars. Vous le trouviez aimable... Ah! ce doit être lui...

Ces suppositions me désespéraient et m'humiliaient à la fois.

— Je vous en conjure, lui dis-je, n'insistez pas sur ce sujet, ne m'interrogez jamais à cet égard. Tout ce qu'il m'est permis de vous apprendre, c'est que je ne puis pas épouser mon cousin...

— Germaine, dit ma tante, avec une dignité triste, si je n'avais pas pour vous une estime absolue, vos réticences, le secret que vous me faites, me donneraient d'étranges pensées. Mais j'en suis certaine, quel que soit le mystère dont vous vous enveloppiez, vous n'avez pas laissé s'engager votre cœur dans un sentiment dont vous deviez rougir, et, bien que vous me refusiez votre confiance et me causiez un cruel chagrin en brisant des espérances qui m'étaient très chères, je n'oublierai pas que vous êtes la fille de ma sœur; je verrai toujours en vous mon enfant d'adoption. Mais, continua-t-elle avec une infinie douceur, réfléchissez bien, je vous en prie, à ce que vous faites. Il en est temps encore. Ne craignez-vous pas de passer à côté du bonheur? Nous vous aimons. Albert eût été fier de vous appeler sa femme. Il m'était doux de penser que vous porteriez mon nom.

Et comme les larmes coulaient en silence sur ma joue, sans qu'il me fût possible de trouver un mot à lui répondre, elle prit ma tête dans ses deux mains et la relevant pour me regarder bien en face :

— Voyons, mon enfant, me dit-elle. Est-ce bien vrai, tout cela? Êtes-vous bien décidée?

Je fis un signe affirmatif en baissant mes yeux devant les siens.

— Eh bien, laissez-moi vous demander une seule chose. Prenez un jour encore pour réfléchir. Ce que vous faites est si grave! Demain vous me direz ce que vous avez résolu.

Ce fut une forte tentation que celle que j'éprouvai de lui avouer

la vérité, de m'écrier : Tout cela est faux; j'aime Albert. J'aurais été heureuse de devenir sa femme ! Ce n'est pas moi, c'est lui qui m'abandonne, c'est lui qui m'a dicté ces horribles paroles que tout mon cœur renie...

Mes lèvres s'entr'ouvrirent pour parler. Je n'osai; j'avais promis; je ne voulais pas le trahir. Il comptait sur moi; récompenserais-je ainsi sa confiance? Puis, il était riche, j'étais pauvre. Je m'en souvins à temps et gardai le silence.

— A demain donc, lui dis-je.

Je me levai, pris sa main, la baisai et m'enfuis.

## VI

Je me suis enfermée dans ma chambre; là, j'ai pu enfin laisser couler mes larmes. J'y éprouvais une sorte de douceur. Cela, du moins, était la vérité. Alors seulement je sentis l'étendue de mon malheur, je vis devant moi ma vie brisée, je compris que tout était rompu pour moi dans l'avenir comme dans le passé, que j'avais à commencer une existence absolument nouvelle, ne se rattachant en rien à tout ce qui avait précédé. L'inconnu m'effrayait, moi qui avais eu ma destinée tracée à l'avance en de douces perspectives. Privée de la chère protection qui m'était assurée depuis si longtemps, la pensée de la solitude m'envahit dans toute son horreur. Il me semblait que mes épaules se courbaient sous le terrible poids de la liberté et de la responsabilité. J'aurais voulu être délivrée de moi-même; et puis, enfin, je l'aimais... C'est en vain que j'essayais de me le dissimuler, je l'aimais, j'étais jalouse, je pleurais mon bonheur perdu, son affection envolée. Pourquoi nous avoir éloignés l'un de l'autre? Pourquoi avoir laissé cette femme se glisser sur son chemin? Comment avait-elle pénétré dans son cœur? Comment mon souvenir ne l'avait-il pas mieux défendu contre elle? Mais, aussi, pourquoi n'étais-je pas plus belle, pourquoi ne m'avait-on pas appris à prendre plus de soin de ma personne? Et je revoyais sans cesse, m'efforçant en vain de la chasser de mon esprit, l'image qu'Albert m'avait montrée, image séduisante, fascinatrice, devant laquelle je trouvais la mienne bien triste et pâle, tandis que je la contemplais en pleurant dans le vieux miroir de Venise placé vis-à-vis de moi.

Un bruit de pas sur le sable du jardin, le son d'une voix bien connue, m'attirèrent à la fenêtre. Derrière le rideau de guipure, je vis M^me^ de Lermont qui passait, appuyée sur le bras d'Albert. Elle marchait lentement et le visage tourné vers lui, les yeux levés sur les siens, semblait écouter ses récits avec cette admiration

des mères, heureuse et fière. Il était grand et beau. Il semblait joyeux. N'avais-je pas promis? Son chien suivait en gambadant derrière lui. Pourquoi n'étais-je pas au milieu d'eux? Hier encore, j'aurais ouvert ma fenêtre pour crier : Attendez-moi ! et bien vite, j'aurais été les rejoindre. C'était une de ces splendides journées d'automne dont l'éclat est parfois si radieux. Ils s'assirent ensemble sur un banc, non loin de la maison. Je ne pouvais entendre leurs paroles, mais sur leurs visages je lisais comme en un livre ouvert, et il me semblait comprendre ce qu'ils pouvaient se dire. Doux épanchements du retour, récits sans cesse recommencés, projets d'avenir. Je contemplais la figure de ma tante, belle de sérénité. Elle avait dû autrefois connaître ce bonheur qui, je le savais désormais, ne serait jamais le mien. Elle avait dû être aimée, aimer à son tour; elle avait épousé l'homme qui lui était cher, et c'est pourquoi, forte de ces souvenirs, elle avait gardé, quels qu'aient été les chagrins venus plus tard, les pertes essuyées au cours de l'existence, ce sourire toujours sur les lèvres et cette lumière dans les yeux. C'est pourquoi elle était restée bonne à tous, douce à la vie, reconnaissante envers Dieu. Puis je regardais Albert. Il n'avait pas la même sérénité, il ne semblait pas aussi bien qu'elle d'accord avec lui-même. Par moments il paraissait sombre, distrait, ou bien il tombait dans de longs silences, et je me disais : Il pense à cette femme. Cependant je restais là, immobile, regardant toujours, songeant, pleurant tout bas. Alors le passé, les jours d'autrefois, mon enfance inconsciente et ma jeunesse heureuse, tout ce qui avait été, passa lentement devant moi, comme pour me dire adieu. Les liens qui m'unissaient à ces choses anciennes se rompaient un à un. Ceci n'est plus, pensais-je, et cela est fini sans retour. Et tous mes rêves aussi s'envolaient les uns après les autres. Ce nom que j'avais dû porter, cette maison qui devait être la mienne, cette main dans laquelle je croyais mettre ma main pour toujours, cette mère excellente dont je me nommais déjà la fille : tout cela n'était plus à moi. On eût dit que, morte, je n'avais gardé de la vie que la faculté de contempler les biens perdus...

Ils rentrèrent, la nuit tomba et j'étais toujours là, le front contre la vitre, suivant mes pensées. Je ne sus pas me résoudre à redescendre au salon, et quand la cloche du dîner sonna, je fis dire à ma tante que je la priais de m'excuser, étant un peu souffrante.

Le lendemain, après une nuit sans sommeil, je pris la plume, je n'avais pas le courage d'affronter un nouvel entretien et j'écrivis ces lignes.

« Pardonnez-moi, je ne puis que vous répéter ce que je vous

ai dit hier. Je ne dois pas épouser Albert, puisque je ne l'aime pas, et que mon cœur n'est pas libre.

« Germaine. »

Quelques heures plus tard, une voiture roulait dans la cour, emportant le voyageur qu'elle avait amené deux jours auparavant. Quand le bruit s'en éteignit au bout de l'avenue, je fondis en larmes. Déjà! m'écriai-je. Un moment après, on frappa légèrement à ma porte, c'était ma tante. Elle vint à moi, émue et grave, et m'embrassa.

— Albert est parti, mon enfant, me dit-elle. Il m'a laissé le soin de vous faire ses adieux. J'ai pensé, comme lui, qu'il vous serait plus agréable de ne pas le revoir en ce moment. Mais il m'a chargé de vous dire qu'il vous considérait toujours comme sa sœur. Nous entendons, lui et moi, que vous soyez absolument chez vous ici, et qu'un jour, après moi, ma fortune soit partagée entre lui et vous, comme si vous étiez ma véritable fille. Ainsi seulement croirai-je ne pas manquer absolument à la promesse que j'ai faite à votre mère mourante, à cette sœur que j'ai tant aimée.

Et comme je voulais parler, elle mit sa main sur ma bouche et continua :

— Il ne m'appartient pas, Germaine, de vous interroger sur cette affection qui est venue remplacer dans votre cœur celle que vous aviez jurée à mon fils. Mais croyez que je la respecterai toujours et que c'est avec sincérité que je vous exprime mes vœux pour votre bonheur...

Elle s'arrêta, semblant attendre la confidence sollicitée. Je baissai les yeux en silence.

— Plus tard, quand vous voudrez, vous me direz ce grand secret, certaine que ma sympathie ne vous fera pas défaut. En attendant, calmez-vous, comptez sur ma tendresse.

Elle m'embrassa une fois encore, puis elle sortit, me laissant plus malheureuse que jamais, car à ma douleur se mêlait le remords de la tromper et l'horreur de ce mensonge détesté.

## VII

Cet hiver s'est écoulé assez tristement ; la même confiance ne règne plus entre ma tante et moi. Le soin qu'elle met à éviter de me parler d'Albert met une contrainte entre nous. Puis nous n'avons plus tant d'intérêts communs, plus tant de chers projets à caresser ensemble. Elle ne m'en veut pas, mais je sens bien qu'elle

éprouve une sorte d'étonnement à mon endroit, qui met une involontaire froideur dans nos rapports. Pour rompre un peu cette gêne, je suis allée passer quelque temps chez mon amie, Mme de Kervausan. Ma tante aura encore pensé que c'était pour Gaston que j'y allais. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— Germaine, m'a dit Mme de Lermont, lorsque je suis revenue, voici une grande nouvelle : Albert m'annonce qu'il se marie. Ce n'est pas tout à fait ce que j'aurais voulu pour lui, une veuve, une étrangère, qui, je le crains, ne trouvera pas notre intérieur fort à son goût et le retiendra plutôt là-bas, qu'il ne l'amènera ici. Lui n'a que vingt-cinq ans, elle en a trente. La marquise d'Aspromonte est une femme d'un très grand monde, d'une beauté remarquable, fort connue dans la société romaine, accoutumée à tous les succès. Je me la représente difficilement entre nous. Ce n'est pas là, vraiment, la fille que j'avais rêvée... Mais Albert me dit qu'il est heureux, qu'il l'aime; je dois être satisfaite. Je lui réponds en lui envoyant mon consentement. Dieu veuille que ce mariage soit béni !

Sa voix tremblait un peu. Je me sentis gagnée par son inquiétude. Ce mariage, n'en étais-je pas un peu responsable? N'y avais-je pas indirectement contribué? Et quelque chose me disait que ce n'était pas le bonheur qu'il devait amener. Ah! que deviendrais-je, si Albert était malheureux, si ma tante souffrait? Je ne songeais plus à moi, car, moi, il me semblait que déjà je n'existais plus. Mais pour lui je voulais toutes les joies de la terre, pour lui je me promis d'adresser chaque jour au Ciel mes plus ferventes prières.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ils sont venus passer quelques jours ici. Elle est bien belle, mais un peu froide, dédaigneuse. Elle paraît trouver plus de plaisir à dénigrer qu'à admirer. Son esprit moqueur, le don qu'elle a de s'apercevoir des moindres ridicules, son mépris pour tout notre entourage, m'intimident un peu. Et puis nous ne sommes pas habitués, nous autres ruraux, à tant de recherche, à tant d'élégance. Il me semble que notre vieille maison si confortable, mais si simple, regarde avec étonnement se dérouler dans ses antiques salons tapissés de boiseries sombres, sur ses escaliers aux rampes vermoulues, les longues traînes de ces merveilleuses robes, dont l'éclat et la fraîcheur contrastent singulièrement avec ce cadre austère. Ces brillantes toilettes, que j'admire avec étonnement, ne conviennent guère à la vie que l'on mène ici et la rendent même difficile. Que de promenades il sembla, à ma nouvelle cousine, impossible d'entreprendre, parce qu'un peu de rosée couvrait le

gazon ou que les feuilles tombées encombraient la terre. Parcourir nos bois, visiter nos fermes, étaient d'ailleurs des plaisirs qui ne la touchaient guère. Ma tante invita quelques-uns de ses amis, dans l'espoir de la distraire, mais elle déclara le lendemain que rien ne lui semblait plus insipide que la société de ces petits hobereaux qui, si bien nés qu'ils fussent, n'avaient aucune des façons du grand monde étranger qu'elle était accoutumée à voir, et elle se plut à les surprendre par des manières si singulières qu'ils ne revinrent pas. Ni ma tante ni moi, ne pûmes douter au bout de peu de jours du mortel ennui que notre intérieur inspirait à la jeune femme, qui s'efforçait en vain de dissimuler son dédain sous une cérémonieuse politesse. Il est bien certain que pour s'accommoder de notre existence, il faut avoir, comme nous, l'habitude de s'occuper et le goût des champs. Les soirées paraissaient interminables, malgré tous les efforts de conversation, n'ayant pas un point de contact, nulle habitude en commun. Au bout d'un mois, ils partirent pour Paris.

— Comme vous devez peu vous amuser ici, ma pauvre petite! me dit-elle en m'embrassant. Il faudra venir nous voir bientôt.

Albert me serra longuement la main en me disant adieu. Je ne l'avais pas vu seul un instant, et tandis que la voiture les emportait tous deux, je me demandais, incapable de résoudre cette question : Est-il heureux?

## VIII

Plus d'une année s'est écoulée depuis qu'Albert est marié. Il vient rarement; ses lettres sont courtes ; son nom autrefois toujours sur nos lèvres s'y retrouve moins souvent. Ma tante a vieilli; — sans avoir perdu de sa douceur, elle a perdu de sa gaieté, — gaieté charmante qui, chez une femme de son âge, n'étant évidemment puisée dans aucune chose extérieure, avait ce charme infini d'être tout intime, toute personnelle, de ne venir en quelque sorte que d'elle-même. Je vois parfois son regard attaché sur mon visage, tantôt il semble interroger mes pensées, tantôt il exprime une sorte de pitié pour moi, de regret pour elle. Je m'imagine qu'elle se dit qu'il est dommage que ce ne soit pas moi... Mais à quoi bon songer sans cesse à cela?

Un fils leur est né. Quand le verrons-nous? Leur visite, toujours annoncée, se trouve toujours remise.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— Enfin vous voilà de retour, dit Mme de Lermont, tandis que, sortant ce matin de l'église, où nous avions assisté à la messe, elle passait devant le banc qu'occupait notre voisin, le comte de Renzais.

Celui-ci prit la main qu'elle lui tendait; puis, s'inclinant profondément devant moi :

— Oui, madame, et pour longtemps je l'espère, dit-il. Elle va tout à fait bien maintenant, ajouta-t-il, en nous montrant une charmante enfant de six ans, sa fille, dont la santé l'avait obligé depuis quelques années, veuf et seul pour la soigner, à habiter constamment les pays chauds. Puis-je sans indiscrétion venir vous voir cette après-midi et vous amener Berthe?

— Sans doute, aujourd'hui et très souvent, répliqua ma tante. Ainsi, au revoir!

Et descendant à mon bras les marches usées du vieil escalier de pierre à demi caché sous l'herbe et la mousse, elle monta dans sa voiture, qui attendait devant la porte, entourée des bonnes gens d'alentour qui désiraient les uns la saluer, les autres réclamer quelque secours. Elle eut un mot bienveillant pour chacun, un sourire ou une aumône, tandis que je prenais place à ses côtés. Debout sous le porche se dessinait la haute taille de M. de Renzais, qui se tenait là, attendant notre départ, la tête nue, grand et droit, la main de sa fille dans la sienne. Je fus frappée de son air simple et digne, de l'expression grave et douce de son visage, tandis qu'il nous adressait un dernier salut, comme nous nous éloignions. L'enfant toute vêtue de blanc, avec ses cheveux blonds tombant dénoués sur ses épaules et ses yeux bleus rieurs, faisait ressortir encore la mâle figure de son père.

La matinée était belle. Le chaud soleil de juillet, dans toute sa force à cette heure, éclairait en plein un radieux paysage. — Sur le ciel d'un bleu vif se détachaient le clocher de l'église et un peu plus loin la croix d'or qui surmontait la maison des sœurs; devant les portes, en habits du dimanche, les enfants étaient assis, joyeux, les grands gardant les petits. Pas une croisée qui ne fût ouverte et sur toutes, quelques vases de fleurs; à chaque chaumière, sa guirlande de roses grimpantes, de chèvrefeuille ou de glycine; et dans les cours, les jardins, cet air de propreté qui appartient au dimanche. Puis au delà du village, les larges champs tout dorés qui attendaient la moisson, les grands carrés de vigne qui commençaient à mûrir et, plus loin, au fond de l'horizon, comme une verte ceinture, les bois qui s'appuyaient au coteau.

L'air pur, ces rayons, ces parfums, cette nature joyeuse, m'envoyèrent au cœur comme une bouffée de jeune espérance. Il me sembla tout à coup que ma vie n'était pas finie encore, que l'avenir me gardait l'inconnu. Un bonheur vague, mystérieux, sans nom, sans cause, se répandit en moi, me réconciliant avec ma destinée, me rendant le goût de l'existence.

— Déjà! m'écriai-je quand la voiture s'arrêta devant le perron du château, cessant de bercer mes rêves.

— Il est midi, dit ma tante, et nous allons déjeuner tout de suite, car je m'attends à voir arriver nos amis de bonne heure.

— Ah! c'est vrai, répondis-je, ils vont venir. Figurez-vous que j'avais tout à fait oublié l'existence de M. de Renzais; absent depuis si longtemps, c'est presque un étranger pour moi. Mais je me souviens cependant que, dans mon enfance, il me causait une certaine terreur. Cela vient sans doute de son extérieur froid et de ses manières graves. Ne lui trouvez-vous pas, ma tante, l'air un peu effrayant?

— Non certes, dit en riant M^me^ de Lermont, et lorsque vous le connaîtrez mieux, vous découvrirez en lui, j'en suis sûre, des qualités réelles qui vous inspireront comme à moi une véritable confiance. Mais, en effet, jusqu'ici vous n'avez pu les apprécier beaucoup. Agé d'une quinzaine d'années de plus que vous, attristé par le malheur qu'il a eu de perdre sa femme au bout de quelques mois de mariage, forcé de s'expatrier à cause de la santé de son unique enfant, il n'a pu vous laisser qu'un bien imparfait souvenir, et pourtant c'est, vous le verrez, un ami sûr et dévoué qui nous revient. Que de fois n'ai-je pas pensé que j'aurais voulu, sous bien des rapports, qu'Albert lui eût ressemblé!...

## IX

Deux heures achevaient de sonner à l'horloge quand la voiture de M. de Renzais apparut au bout de l'avenue. Nous étions installées au jardin, à l'ombre d'un grand cèdre, sous les énormes branches duquel un large banc, une table et des sièges de tous genres semblaient inviter à se réunir. C'était un lieu charmant: d'un côté, la pelouse inondée de lumière et de soleil avec ses corbeilles variées, qui semblent d'immenses bouquets; de l'autre, les sombres allées du parc, traçant leurs longues lignes droites qui semblent enfermer un bout de l'horizon.

Le comte, qui s'était empressé de mettre pied à terre, vint nous rejoindre, suivi de Berthe.

— Comme tout a prospéré ici, dit-il, en promenant ses regards autour de lui. Vos ombrages et vos gazons, madame, ne m'ont jamais paru si beaux. Voilà ce que c'est que de rester fidèle à son foyer. La vie des champs rend beaucoup à ceux qui lui donnent. Mais quand un voyageur, absent depuis des années, rentre, comme moi, tout à coup sous son toit déserté, je vous assure qu'il le retrouve singulièrement désolé. Je me sens presqu'un étranger à

ma table et au coin de mon feu. C'est tout juste s'il y a moyen d'ouvrir les fenêtres envahies par le lierre et la glycine, et c'est à grand'peine que l'on se fraye un passage par nos chemins encombrés d'herbes de toute sorte. J'avais défendu que l'on touche à rien pendant que je n'étais pas là, et mes braves serviteurs ont poussé le respect de mes ordres à l'extrême.

— Il me semble que ce doit être charmant, dis-je.

— Vous croyez, mademoiselle?... Charmant, mais fort triste. On dirait vraiment le palais de la Belle au bois dormant.

— Je voudrais bien le voir pendant qu'il est encore enchanté, m'écriai-je.

— Eh bien, venez-y et il ne sera plus triste, mais seulement charmant.

— Vous voyez qu'il faut renoncer à cette vie errante, reprit ma tante. Elle n'a plus de motif, d'ailleurs, puisque Berthe va tout à fait bien; je lui trouve une mine parfaite.

— En effet, madame, la voilà tout à fait en bonne voie; aussi désormais je ne bouge plus. Rester ici, m'y refaire un intérieur, voilà mon rêve.

Et il se tourna de mon côté, comme si ses paroles se fussent adressées à moi.

— Ne vous ennuierez-vous pas d'une vie si calme? lui demandai-je pour y répondre.

— Non, certes, si elle n'est pas vide.

— Elle ne le sera pas, dit ma tante, avec des devoirs et des affections.

— Ah! oui, fit-il avec un soupir, des affections!

Il y eut un moment de silence; il nous eût paru indiscret, je crois, à toutes deux, de le rappeler au présent, tandis qu'il semblait remonter ses souvenirs. Ce fut Berthe qui prit la parole, et, comme si elle eût répondu à ses pensées non exprimées :

— Cher papa, dit-elle en se rapprochant de lui, nous viendrons ici souvent, n'est-ce pas?

— Oui, mon enfant, le plus souvent possible. Puis, posant sa main sur la tête blonde : Une affection, un devoir, je les ai là, et pourtant cela ne me suffit pas. Je me le reproche quelquefois...

— Le cœur n'est pas maître de ne pas souffrir, répliqua doucement ma tante. Tout ce qu'il peut faire est de se résigner. L'isolement est une cruelle chose.

— Voulez-vous venir vous promener avec moi, dis-je à la petite Berthe, qui, sans comprendre, ouvrait ses grands yeux étonnés, et dont le visage prenait une expression attristée en voyant s'assombrir celui de son père.

— Oh! bien volontiers, mademoiselle, s'écria-t-elle joyeusement en s'emparant de ma main; et nous nous éloignâmes. Rien ne me fait de la peine comme de voir l'enfance privée de gaieté, et d'ailleurs il me semblait, à quelques regards échangés entre eux, que ma tante et M. de Renzais seraient bien aises de causer seuls.

J'entraînai donc Berthe assez avant dans le parc, et son aimable babillage, ainsi que mille pensées confuses qui venaient de naître en moi, me firent bientôt oublier que le temps s'écoulait rapidement et qu'il serait peut-être convenable d'aller rejoindre M^me^ de Lermont et son hôte. Je m'étais assise sur un banc de mousse, tandis que l'enfant courait à droite et à gauche, ramassant une foule de fleurs des bois qu'elle venait ensuite jeter sur mes genoux pour que je l'aidasse à en faire des bouquets et des couronnes. Ma main tressait machinalement ensemble les marguerites et les pervenches, mais mon esprit était ailleurs, bien loin. Je ne sais pourquoi je pensais aux paroles prononcées quelques instants auparavant par M. de Renzais, nous montrant sa fille, en disant : « Cela ne me suffit pas; » et il me semblait comprendre ce qui lui manquait. La même souffrance que lui, celle de la solitude intérieure, est-ce que je ne l'éprouvais pas aussi?

Tandis que je songeais ainsi, je vis tout à coup le comte debout devant moi, m'enveloppant d'un long regard.

— Il me semble que vous nous oubliez tout à fait, dit-il; M^me^ de Lermont m'envoie vous chercher, et j'apporte un châle pour Berthe, ajouta-t-il, en jetant sur ses épaules et nouant autour de sa taille, avec une adresse toute maternelle, une légère écharpe de barège blanc. Il se fait tard; il faut que je vous quitte, et je vous ai vue à peine.

— Prenez-vous-en, lui dis-je en lui montrant sa fille, à la petite fée que voilà. Elle m'a si bien captivée, que j'ai vraiment oublié l'heure.

— Je vais en être jaloux alors, répliqua-t-il, tandis qu'il caressait le joli visage animé qui se tournait vers lui. Cependant je dois vous remercier, car il me semble que la promenade et le plaisir lui ont fait grand bien. Voyez quelles belles couleurs !

— Il faudra me la confier souvent, répondis-je. Voulez-vous, Berthe?

— Vous ne savez pas ce que je voudrais, répondit-elle, je voudrais que vous soyez ma sœur.

— Une bien grande sœur, par exemple. Savez-vous, chère petite Berthe, que je pourrais plutôt être votre mère, dis-je un peu étourdiment.

M. de Renzais était devenu excessivement pâle, et moi, par contre, fort rouge, je crois, dans la confusion de ma maladresse.

— Je veux emporter tous mes bouquets et toutes mes couronnes, dit la petite fille.

Je me baissai pour les ramasser, et le comte m'y aidant, nos visages se touchèrent presque, nos regards se confondirent. Je me sentais de plus en plus troublée, et m'en voulais de l'être.

— Allons, il faut retourner auprès de ma tante, dis-je.

Et, me levant, nous reprîmes le chemin du château. Je tenais la main de l'enfant dans la mienne. Elle donnait l'autre à son père et nous marchions ainsi tous trois le long des vertes allées.

— Je compte sur vous pour dîner demain, dit M^me^ de Lermont quand le comte s'inclina devant elle en prenant congé.

## X

— Germaine, me dit ma tante quand ils furent partis, j'ai à vous parler sérieusement. Vous vous doutez peut-être de ce que je dois vous dire?

— Nullement.

— Eh bien, sachez, ma chère enfant, que c'est pour vous et pour vous seule que M. de Renzais est revenu.

— Pour moi!

— Ses sentiments datent de loin. Il me les a confiés il y a plus de trois ans, ne sachant pas alors que vous étiez la fiancée d'Albert. En l'apprenant, sa douleur fut grande, car son espoir le plus cher avait été de vous voir devenir sa femme. Je ne crus pas devoir vous en parler alors, n'imaginant pas que vous auriez pu consentir à rompre ce solennel engagement... vous supposant heureuse de la décision prise. Lui, de son côté, ne chercha pas à l'ébranler. Il s'inclina devant cette chose résolue et promise comme devant un fait accompli et prit le parti de s'éloigner dans l'espoir de vous oublier.

— Comment, m'écriai-je, ce fut à cause de moi !

— Sa surprise fut grande en apprenant, il y a deux ans, la rupture de votre mariage. Il m'écrivit pour en savoir la cause, et je me hâtai de lui dire qu'elle venait entièrement de vous, car je n'aurais pas voulu qu'il pût supposer un instant qu'Albert vous eût dédaignée.

— Comment, ma tante, vous lui avez laissé savoir...?

— Toute la vérité, mon enfant. Aussi bien, cela était mon devoir, puisqu'il vous aimait toujours, que d'agir avec une entière franchise envers lui. Je n'ai donc pas cru qu'il me fût permis de lui laisser ignorer que vous m'aviez donné pour motif de votre résolution le sentiment que vous éprouviez pour un autre. Je lui dis en même temps que je n'en savais pas davantage et n'avais jamais

découvert qu'il était l'objet de cette affection. Je crains même, ai-je ajouté en terminant ma lettre, que la pauvre enfant n'ait éprouvé quelque déception de ce côté, car elle m'a paru fort triste depuis lors et enfin aucune démarche n'a été faite auprès de moi.

« — C'est navrant, me répondit-il, et pour moi, c'est la perdre une seconde fois. Lorsque je la savais promise à votre fils, je me soumettais, quel que fût mon amour pour elle, à ce qui me semblait être la volonté divine. Mais savoir que, tandis que j'avais enseveli dans un respectueux silence mes sentiments, mes regrets, un autre assez hardi pour parler est arrivé jusqu'à son cœur et nous l'a prise à tous, prise sans la rendre heureuse... voilà ce qui est douloureux... Mais qu'avez-vous, Germaine?

— Rien, ma tante, rien. Seulement il m'est fort pénible de penser que M. de Renzais soit aussi bien instruit de choses aussi intimes et qui me concernent d'une manière si personnelle.

— Oui, sans doute, mais pouvais-je, ma chère enfant, lui dissimuler tout cela, puisqu'il vous aime toujours, puisqu'il me demande la permission de vous le dire et qu'il me supplie de lui accorder votre main en l'autorisant à la solliciter lui-même? J'ai pensé qu'avant de lui laisser faire cette démarche qui l'engagera vis-à-vis de vous, il fallait absolument qu'il connût toute la situation. Sa franchise à mon égard commandait la mienne.

— Oui, c'est vrai, ma bonne tante, vous avez eu raison; et qui sait d'ailleurs si cette terrible confidence n'aura pas changé les idées de M. de Renzais et ne l'aura pas déterminé à renoncer à moi?

— Je ne le crois pas. Il vous plaint en pensant que vous avez éprouvé quelque déception et il me paraît fort résolu à faire tous ses efforts pour conquérir votre cœur, s'il est devenu libre. J'ai cru devoir vous avertir de tout cela, afin que vous vous interrogiez vous-même et aussi pour que vous observiez le comte plus attentivement que vous ne l'auriez fait sans cela.

— Et vous, ma tante, qu'en pensez-vous?

— Je pense, Germaine, que je serais heureuse de vous confier à lui. C'est un homme d'honneur, et, ce qui n'est pas à dédaigner, un homme qui vous aime sincèrement. Je vieillis, ma chère enfant; je puis vous manquer plus tôt que je ne le voudrais. Que deviendriez-vous toute seule ici? Puis, enfin, je persiste à le croire, le mariage est la destinée des femmes. Enchanteur, lorsque c'est l'amour qui le forme, il a ses douceurs et ses joies, alors même qu'il ne se fonde que sur une estime réciproque et un mutuel bon vouloir. Un intérieur, des enfants, des devoirs réels, une tâche positive : voilà des satisfactions qui sont à la portée de presque toutes les femmes. Mais je veux espérer que vous aurez des joies meilleures encore,

et que la tendresse passionnée qu'a M. de Renzais pour vous ne sera pas sans éveiller un écho dans votre propre cœur.

Mes larmes coulaient en silence, goutte à goutte. Les paroles de Mme de Lermont me rappelaient ces joies que je m'étais promis autrefois de trouver dans mon union avec Albert.

— Mais enfin, lui dis-je, ce n'est pas, je pense, tout de suite qu'il va demander ma main. Je le connais à peine et je ne l'ai jamais considéré à ce point de vue.

— Soyez tranquille, il a trop de délicatesse pour cela. Il demande seulement la permission de vous voir, la possibilité de se faire aimer. Voilà deux ans qu'Albert est marié, et, pendant ces deux ans, M. de Renzais a attendu sans parler, sans revenir, pensant comme moi qu'un autre, celui que vous aviez choisi, allait se présenter.

— Il ne se présentera pas, dis-je, et je m'enfuis, craignant de trahir mon secret, de ne pouvoir résister à la tentation de tout avouer à ma tante.

Je m'endormis tard ce soir-là, poursuivie bien avant dans la nuit par mes pensées. Je songeais à M. de Renzais, qui m'aimait à mon insu depuis longtemps déjà, je songeais à cet air sérieux qui me troublait autrefois et qui cachait un souci dont j'étais l'objet, une tristesse dont j'étais la cause. Je me souvins alors de certains regards, de certains accents, qui autrefois m'avaient singulièrement frappée. Je compris le véritable motif de sa froideur voulue à mon égard, de son départ, de son absence, où j'avais autant de part que la santé de Berthe. Et puis aussi je compris par quel mystérieux instinct je m'étais trouvée heureuse le matin même, au sortir de la messe, en le revoyant, heureuse de n'être plus seule, comme si je sentais une invisible tendresse planer sur moi. Mais à quoi bon tout cela, que devait-il supposer? N'étais-je pas à jamais perdue dans son esprit? Ah! je n'avais pas prévu tout cela, tandis que je répétais docilement les paroles dictées par Albert. Je ne m'étais pas rendu compte que c'était mon avenir que je compromettais, mon honneur peut-être que je pouvais faire soupçonner. Que m'eût importé d'ailleurs, alors même que j'eusse pressenti tout cela! Est-ce que, dans ce désespoir immense, devant cette soudaine déception, je m'occupais de moi, j'imaginais un lendemain? Tout n'avait-il pas disparu à mes yeux devant cet unique soin!

Obéir à celui que j'aimais, obéir en brisant ma vie comme il avait brisé mon cœur...

## XI

— Qu'en dites-vous, Germaine, demanda Mme de Lermont quelques jours plus tard, le temps est singulièrement beau aujourd'hui

et je me sens assez vaillante. Ne serait-ce pas le cas d'en profiter pour aller rendre visite à M. de Renzais, qui, plusieurs fois déjà, nous a rappelé que nous le lui avions promis. Cela vous sourit-il?

— Beaucoup, ma tante, d'autant mieux que, si nous tardons trop, toute la sauvagerie du lieu aura disparu sous la main des jardiniers.

— Eh bien, alors, faites commander que l'on attelle et conduisez-moi vous-même, s'il vous plaît, dans votre panier avec les poneys. Ce sera plus gai, et si le chemin n'est pas des meilleurs, cette légère voiture s'en tirera plus facilement.

Le chemin n'était pas trop bon, en effet. Il fallut souvent nous courber entièrement pour passer sous les branches qui s'entre-croisaient sur nos têtes et, çà et là, nous fouettaient le visage, en nous inondant d'une pluie de feuilles ; à droite et à gauche, les grands genêts en fleur et les hautes fougères nous laissaient à peine un étroit passage, tandis que les chevaux foulaient sans bruit le sol couvert de mousse. Il est vrai qu'au lieu d'avoir pris la grande route, bonne, mais banale, nous avions préféré la traverse et les bois qui relient l'une à l'autre la propriété de ma tante et celle de notre voisin. Au sortir d'une clairière, nous nous trouvâmes brusquement en face de lui, débouchant à cheval d'une allée solitaire, suivi de ses terriers.

— Vous, ici ! s'écria-t-il, d'un air à la fois surpris et ravi.

— Et allant chez vous, dit ma tante. Mais je crois que nous sommes un peu perdues, grâce à Germaine.

— Point du tout, nous voilà à deux pas de la maison, je vais passer devant et vous servir de guide, car il n'y a en vérité pas de place pour marcher de front dans ce sentier. Mais que vous êtes bonnes toutes deux d'être venues.

Il nous devança, puis faisant prendre le pas à son cheval, nous précéda lentement. Nous suivions et je ne pus me défendre d'être frappée de la bonne mine qu'il avait dans son costume de chasse, le visage ombragé par son grand feutre noir. De temps en temps il se retournait pour nous indiquer un obstacle ou nous adresser une parole.

— Nous sommes arrivés, dit-il, au bout de quelques minutes, en étendant la main vers le vieux manoir, qui, au tournant d'une allée, se présenta tout à coup à nos regards. C'était une grande maison en brique rouge un peu basse, qui se cachait sous le lierre; le perron ainsi que les larges croisées du premier étage étaient ornés de rampes anciennes merveilleusement ciselées; les plantes grimpantes qui s'entrelaçaient à leurs découpures y ajoutaient de bizarres dessins et retombaient en longs festons sur le balcon. Dans cet

encadrement de feuillage se détachait la figure de la petite Berthe qui nous regardait arriver. Elle accourut comme nous mettions pied à terre et s'empara de ma main, tandis que M. de Renzais offrait son bras à ma tante pour l'introduire au salon. Dans la belle et grande pièce un peu fanée déjà, on sentait qu'une femme avait passé un moment, puis disparu. Une main pieuse avait recueilli, sans oser y toucher, les souvenirs qu'elle avait laissés. Des objets qui n'avaient pu appartenir qu'à elle gardaient sur la table leur place respectée : un panier à ouvrage, une broderie commencée, un flacon vide de son parfum, un éventail entr'ouvert, et dans un coin la niche déserte du chien qui n'avait pas voulu survivre à sa maîtresse, avec les premiers jouets de l'enfant. A droite et à gauche de la cheminée, divers croquis suspendus et reproduisant tous le même visage doux et gracieux, témoignaient du soin qu'avait eu M. de Renzais de rassembler autour de lui tout ce qui pouvait lui rappeler celle qui n'était plus. Aimer les souvenirs, vivre avec eux, m'a toujours paru la marque d'une douleur qui, tout en se résignant, ne veut pas s'éteindre, et cette manière de sentir m'est bien plus sympathique que le triste effacement de tout ce qui réveille l'image du passé. Ma tante pensait de même et sut l'exprimer à notre ami avec cet accent simplement affectueux qui lui appartient.

— Que vous avez raison de ne pas vouloir oublier, dit-elle. Ce serait perdre une seconde fois et plus cruellement encore! Et, d'ailleurs, le passé toujours présent n'exclut pas l'avenir...

— Merci, madame, répondit-il en serrant dans la sienne la main qu'elle lui tendait, et, puisqu'il en est ainsi, permettez-moi, ce que je ne saurais faire pour des indifférents, de vous faire visiter ma demeure.

— Ce sera pour moi l'objet d'un véritable intérêt, répliqua-t-elle en se levant aussitôt.

— Et pendant ce temps, Berthe, va faire préparer le goûter, dit le comte en se tournant vers sa fille.

Nous vîmes tout, depuis la charmante petite chapelle, dont l'autel est orné de fleurs toujours fraîches, jusqu'à la chambre vide et muette de la jeune femme morte. Les rideaux des fenêtres étaient à demi fermés, et en entrant, au sortir de la pleine lumière, on était d'abord ébloui par l'obscurité; mais peu à peu les yeux s'accoutumaient à ce demi-jour et étaient charmés par l'aspect intime et recueilli de ce lieu. Il y avait au pied du grand lit un prie-Dieu. M. de Renzais hésita un moment, puis bravement il s'y agenouilla, et la tête dans sa main, y resta un moment en prière. Puis, se retournant vers nous. :

— Pardon, dit-il, je n'entre jamais ici sans prier un moment

pour elle, pour Berthe, pour moi-même, à cette place où il me semble voir encore la marque de ses genoux... C'est sa propre main, continua-t-il en se tournant vers la pendule enveloppée d'un crêpe noir, qui a arrêté l'aiguille à cette heure, le jour où, se sentant bien malade, elle a quitté ces lieux avec moi, pour aller chercher un peu de soleil dans le Midi. Elle pressentait qu'elle ne reviendrait pas...

— Je m'étais approchée de la cheminée pour y regarder une petite miniature qui représentait M. de Renzais. En ce moment ma figure se refléta dans la glace qui se trouvait au-dessus et je me retirai aussitôt, me rendant compte de la pénible impression que devait éprouver M. de Renzais, debout, derrière moi, en voyant cette nouvelle image ainsi reproduite à cette place.

Il me comprit.

— Non, non, dit-il, restez là; et, me prenant par la main, il m'y ramena en me forçant à me retourner de manière à ce que mon visage fût un moment encore empreint dans le miroir. Le sien s'y détacha en même temps et je vis, dans l'ombre, briller ses grands yeux noirs qu'une larme avait mouillés.

En redescendant au salon, nous trouvâmes Berthe qui nous attendait devant une table à thé, couverte de fruits et de gâteaux. Elle était très gentille dans son rôle de maîtresse de maison qu'elle remplissait avec une gravité comique, tandis que, avec une gaucherie pleine de grâce, elle nous faisait les honneurs de son mieux et s'empressait autour de nous avec ses tasses et ses assiettes. La jupe de sa robe blanche très courte avait l'air d'avoir été taillée dans un seul volant de broderie anglaise à grands jours; une large ceinture d'un rose pâle se nouait derrière sa taille; un ruban semblable attachait ses cheveux. Autour de son cou, une chaîne légère soutenait une infinité de petites médailles d'or et d'argent de toutes les dimensions imaginables, qui lui formaient un bizarre et touchant collier. Son père la regardait avec attendrissement.

— Comme c'est bon, disait-il, ce semblant d'intérieur!

Et moi, de mon côté, je pensais vaguement à des joies mystérieuses, auxquelles il me semblait avoir dit adieu pour toujours. Cette petite m'a décidément prise en affection.

— Quel dommage que vous ne puissiez rester toujours ici, s'écria-t-elle, en voyant avancer la voiture que l'on venait de faire atteler.

Nous nous embrassâmes tendrement et, prenant congé de M. de Renzais, nous regagnâmes, par la grande route cette fois, notre demeure, charmées, ma tante et moi, de l'agréable journée que nous avions passée là.

# X

Le comte a pris, par degrés, l'habitude de venir presque chaque soir. Mme de Lermont encourage singulièrement ses visites, et moi je lui en suis reconnaissante, car je comprends bien quelle est l'intention qui anime ma chère tante. Puis, à part la reconnaissance pour elle, c'est un véritable plaisir que j'éprouve à voir M. de Renzais. Je sais qu'il m'aime. Je sens en lui un protecteur, un ami. Je me dis qu'un jour peut-être, s'il me demande ma main, je serai heureuse de la lui accorder. Mais la demandera-t-il, après ce que lui a dit Mme de Lermont? Sans doute il hésite, il croit mes affections engagées. Puis voudra-t-il d'un cœur qui s'est déjà donné, qui peut-être n'est pas redevenu libre tout à fait? Je crains que non et je le regretterais, car il me semble qu'il serait bon de s'appuyer sur son bras, qu'il y a chez lui tout ce qu'il faut pour aimer, conduire et garder celle à laquelle il donnera son nom. Jusqu'ici, je n'avais jamais imaginé qu'il me fût possible de songer à un nouveau mariage, et maintenant voilà que mon esprit s'accoutume lentement à cette idée. Enfin nous verrons.

Ainsi on peut donc m'aimer! Je croyais que je ne pouvais pas l'être, quand je me suis vue dédaignée par Albert. . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Heures délicieuses, que celles que je traverse en ce moment! On dirait qu'un invisible bonheur plane sur ma tête, flotte autour de moi comme une caresse. Qui sait si le moment où on le pressent ne vaut pas mieux encore que celui où on l'atteint... L'espérance a des rayons que rien n'égale, — l'espérance, c'est l'infini.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— Vous m'y autorisez? dit-il l'autre jour à ma tante, en achevant sa visite.

— Et je m'en réjouis, répondit-elle.

Ce soir ma tante a prétexté une migraine, et quand le comte est arrivé, à son heure ordinaire, elle m'a priée d'aller le recevoir pour elle. C'est singulier, elle n'avait pas l'air souffrante du tout. Je l'ai laissée dans sa chambre, prenant une tasse de tilleul, et je suis descendue au salon. Le cœur me battait un peu. Debout, devant la cheminée, où brillait le premier feu de l'automne, se tenait M. de Renzais.

— Puis-je rester un moment sans être importun? dit-il.

— Mme de Lermont vous en prie, répondis-je. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle ne descend pas.

Elle est toujours bonne, fit-il; et il s'assit à la place qu'il avait coutume d'occuper, auprès de la grande table qui remplissait le milieu de la pièce. Je pris mon ouvrage comme à l'ordinaire, pendant qu'il feuilletait avec distraction les livres et les journaux qui se trouvaient à sa portée.

— Quoi de nouveau? demandai-je. Et comme il ne répondait pas, je levai sur lui mon regard interrogateur sans quitter mon aiguille. Je m'aperçus alors que ses yeux étaient attachés sur mon visage, tandis que, le coude sur la table, il appuyait son front dans sa main et, sous la lampe, me contemplait en silence.

— Laissez là votre broderie, dit-il, en se rapprochant de moi, et causons sérieusement, voulez-vous?

— Volontiers.

— Vous devez vous douter de ce que je veux vous dire...

— Peut-être.

— Et vous le permettez?

Je répondis par un léger signe de tête.

— Mademoiselle, continua-t-il, je vous aime, et M^me^ de Lermont m'a autorisé à vous exprimer mes sentiments; je vous aime avec une tendresse profonde. Daignez-vous l'accepter, croyez-vous que vous pourrez y répondre, voulez-vous être ma femme?

Je voulais parler. Le trouble, l'émotion, m'en empêchaient. Je ne pus que tourner vers lui mon visage baigné de larmes. Il se méprit sur leur cause.

— Ne pleurez pas, reprit-il, je sais que vous avez souffert dans le passé. Laissez-moi consacrer ma vie à vous faire oublier un chagrin que je saurai toujours respecter.

— Ce chagrin n'est plus, lui dis-je, puisque j'ai votre affection.

— Elle vous est donc de quelque prix?

Pour toute réponse, je lui tendis la main. Il la prit et la gardant dans les siennes :

— Je jure, dit-il, de vous rendre heureuse. Vous fiez-vous à moi?

— Je me fie à vous, lui répondis-je avec fermeté. Mais, vous, êtes-vous bien sûr d'avoir en moi une absolue confiance?

Il garda le silence un moment, puis, se levant, se mit à parcourir le salon à grands pas, en proie évidemment à un trouble extrême. Enfin, se rapprochant de moi et hésitant un peu :

— La franchise est le fond de ma nature, dit-il, et je ne saurais vous dissimuler que M^me^ de Lermont a tenu à m'apprendre qu'en rompant votre mariage avec son fils, vous lui aviez parlé d'une autre affection qui occupait votre cœur. C'est cette pensée qui depuis plusieurs mois a retenu sur mes lèvres l'expression d'un

amour que je craignais de voir repousser comme importun et qui datait de longues années. Cependant j'ai eu beau vous observer, et Dieu sait avec quel intérêt, avec quelle émotion je l'ai fait, je n'ai rien pu découvrir en vous qui m'ait éclairé sur la grave révélation que votre tante a cru me devoir faire. C'est donc à vous que je m'adresse simplement, vous suppliant de me dire la vérité, afin qu'il n'y ait jamais d'arrière-pensée entre nous. Ma chère Germaine, à celui à qui vous voulez bien confier votre vie, à l'homme que vous daignez agréer pour mari, vous direz avec droiture et loyauté le nom de celui à qui, un moment, vous aviez donné votre cœur et qui a été assez insensé pour ne pas répondre à votre affection. Mais soyez sûre que ce nom, je l'oublierai aussitôt et d'autant mieux que vous me l'aurez avoué, me montrant, en m'avouant votre secret, votre indifférence à l'égard du passé et votre absolue confiance en moi.

Ce nom, grand Dieu! mais où le trouver pour le dire, puisque nul autre qu'Albert n'avait jamais occupé ma pensée...

— Ce nom, m'écriai-je éperdue, il m'est impossible de jamais vous le faire connaître, et si c'est une condition...

— Une condition de notre bonheur, oui, sans doute, reprit-il avec douceur. Songez un peu que cette confidence loyalement faite établira un lien de plus entre nous, tandis qu'en me refusant votre aveu, vous élèveriez une véritable barrière entre nous, vous mettriez une éternelle froideur dans notre intimité.

— Ah! m'écriai-je, je suis bien malheureuse!

— Vous avez tort et si vous y songiez un moment, vous comprendriez que le plus malheureux, c'est moi, puisque je souffre tous les tourments de la jalousie et que l'ignorance dans laquelle vous me laissez ne fait qu'en accroître l'ardeur. Le plus malheureux, c'est moi qui vous aime depuis plusieurs années en silence, mais avec passion. Croyant que vous deviez épouser M. de Lermont, ne doutant pas que votre bonheur ne fût assuré, je m'étais retiré, et de loin, pensant toujours à vous, je priais Dieu tout bas pour que vous eussiez d'heureux jours. Quand j'appris la rupture de ce mariage, un immense espoir s'est emparé de moi. Je suis accouru, résolu à engager la lutte, à vous conquérir, à me faire aimer à force de tendresse, me disant que votre fiancé devait avoir commis quelque acte bien indigne pour que vous lui ayez retiré votre main. C'est alors que j'eus la douleur d'apprendre que le motif venait de vous seule, que vous n'aviez pas voulu être sa femme parce que vous en aimiez un autre. Hélas! cet autre ce n'était pas moi, en qui vous n'aviez jamais vu qu'un ami. Qui est-ce? Je ne sais. Je le cherche partout vainement, et tant de mystère et d'obscurité m'étonnent et me tourmentent. S'il est digne de vous, pourquoi ne se montre-t-il

pas au grand jour? pourquoi ne vient-il pas revendiquer son bonheur? pourquoi, glorieux de votre affection, ne la consacre-t-il pas devant Dieu?

— Vous me soupçonnez?

— Non, puisque je vous offre mon nom et que je serai fier de vous voir à mon bras. Mais je souffre de votre silence.

— Eh bien, un jour, je vous dirai toute cette triste histoire; je vous la dirai parce que je n'ai point à en rougir, parce que je suis digne de vous et qu'en effet celle qui sera votre femme ne doit pas avoir de secret pour vous. Mais pas ce soir, je vous en prie. Je ne me sens pas le courage d'évoquer aujourd'hui ces douloureux souvenirs.

— Pardon, s'écria-t-il, aussitôt rassuré par cette promesse qui le rendait confus de son insistance, pardon, ma chère Germaine, vous parlerez quand vous le voudrez. L'heure présente n'aurait dû être consacrée qu'à vous dire mon amour, qu'à vous remercier de vouloir bien l'agréer.

— Je vous pardonne de grand cœur, lui dis-je, et maintenant ne songeons plus, en effet, qu'à contempler les heureuses perspectives qui, grâce à vous, s'ouvrent devant moi. Ne parlons, voulez-vous, les yeux tournés vers l'avenir, que de l'affection que vous m'offrez et dont je suis si touchée.

Minuit sonnait quand M. de Renzais se leva pour partir. Il prit ma main, la porta à ses lèvres.

— A demain, à toujours, dit-il.

Et je répétai :

— A toujours.

## XI

— Eh bien? demanda Mme de Lermont, complètement remise de sa migraine, quand j'entrai chez elle le lendemain matin.

— Eh bien, ma tante, c'est oui.

— Alors laissez-moi vous embrasser pour vous en féliciter. M. de Renzais est un noble cœur; je suis heureuse de vous donner à lui. J'espère que c'est en toute assurance que vous lui accordez votre main, sans aucun regret, sans aucune arrière-pensée?

— C'est avec une pleine confiance, avec une véritable estime, avec une sérieuse affection. Et pourtant... ah! l'on n'aime qu'une fois comme j'ai aimé...

Il y eut un moment de silence entre nous. Je repris :

— Ma tante, M. de Renzais, mon futur mari, me demande de lui avouer avec franchise pour quel motif je n'ai pas voulu épouser Albert. Croyez-vous qu'il soit de mon devoir de le lui dire.

— Oui, sans doute, ma chère enfant; c'est une chose grave que de manquer à un engagement solennellement pris vis-à-vis d'un autre, que de rompre une promesse de mariage bénie par votre mère mourante, consacrée aux yeux de tous par plusieurs années de fiançailles. Un motif très sérieux, très intime a seul pu vous déterminer. Comment voulez-vous que l'homme qui vous épouse n'éprouve pas, quelle que soit sa confiance en vous, et ne fût-ce que pour l'approuver, le besoin de connaître ce motif?

— Oui, vous avez raison; c'est une chose fort grave que j'ai faite là. J'ai cru bien faire... Souvent, depuis, je me suis demandé si je n'avais pas commis une faute... Je lui dirai tout. Dieu veuille qu'il me comprenne.

— Je n'en doute pas.

— Cela n'est pas si sûr que vous vous l'imaginez. Ce qui a dicté ma conduite est une raison si étrange! Me croira-t-il? Ah! s'il hésite un instant, si je surprends en lui l'ombre d'un doute, je le jure, tout est rompu, je ne serai pas sa femme...

— Préférez-vous me confier ce que vous avez à lui dire et que ce soit moi qui l'en instruise?

— Non, non, je préfère avoir cette explication moi-même. Je tiens à observer sa première impression. Je veux pouvoir tout briser entre nous tout de suite, s'il ne me croit pas, comme j'ai droit d'être crue...

— Ne vous agitez pas ainsi, Germaine; n'allez pas, à la légère, compromettre un bonheur assuré. Vous n'avez d'ailleurs rien à redouter. M. de Renzais vous aime; il a pour vous une estime profonde; il croira absolument ce que vous lui direz.

— Je ne sais pourquoi, mais cela m'inquiète. J'aurais désiré, puisqu'il a confiance en moi, qu'il eût bien voulu me croire sans que je lui dise rien, et simplement parce que je lui affirme que je suis digne de lui.

— Il vous croit ainsi, Germaine. Mais, quelle que soit sa confiance, il y aurait toujours une sorte de gêne entre vous, s'il restait ignorant du motif qui vous a déterminée à retirer la parole que vous aviez donnée à mon fils. Mon Dieu! cela n'est pas bien difficile à dire, et pas bien difficile à deviner. Un sentiment réel ou imaginaire éprouvé pour un autre, un point d'honneur exagéré qui vous a fait penser que votre cœur n'était pas assez complètement libre pour qu'il vous fût permis de devenir la femme d'Albert, puis une déception vive survenue : soit que vous ayez reconnu que celui que vous aviez préféré n'était pas digne de vous, soit qu'après vous avoir exprimé ses sentiments, reçu l'aveu des vôtres, il ait changé d'idée ou qu'il ait été retenu par quelque considération de famille.

Voilà votre histoire, je n'en doute pas. Il n'y a là rien de bien terrible, je vous assure. Je ne vous ai pas demandé de confidence, parce que j'aurais craint d'être indiscrète et que je ne m'y sentais aucun droit; mais il ne saurait en être de même de votre futur mari. Songez, Germaine, que la rupture de votre mariage n'a pas été sans causer un certain étonnement autour de vous, sans faire quelque bruit parmi vos amis, et jusque dans le monde.

— C'est vrai, dis-je en courbant la tête comme une coupable, ma détermination a dû sembler bien inexplicable. Je n'avais jamais songé à tout cela. Vous avez raison, ma chère tante, on a pu avoir mauvaise opinion de ma conduite, me blâmer, qui sait, ressentir d'injustes soupçons. Qu'en pensez-vous?

— Je pense, ma chère enfant, que vous avez fait une chose certainement fâcheuse pour vous, regrettable sous bien des rapports... Mais qu'importe, puisque vous avez cru devoir agir ainsi. Pour moi, je ne saurais vous blâmer, car j'ai confiance en vous, et je ne doute pas que vous n'ayez obéi à votre conscience.

— Eh bien, c'est résolu; il faut de toute nécessité que je parle avec une entière franchise au comte. Je le ferai le plus tôt possible, et il en arrivera ce qui pourra.

— On est toujours heureux d'être dans la vérité, dit M^me^ de Lermont avec son calme sourire. La vérité, c'est aux choses morales ce qu'est la lumière aux choses extérieures. Et maintenant, Germaine, donnez-moi votre bras pour descendre au salon.

## XII

Les lettres venaient d'arriver. C'est un des bons moments de la vie de campagne. Il y en avait une pour moi, que je me mis à lire, tandis que ma tante s'installait dans le fauteuil qu'elle affectionnait, près de sa petite table, et ouvrait lentement les siennes.

— Quel ennui! m'écriai-je. Henriette qui, cédant à nos instances réitérées, vient passer quelques jours auprès de nous, en se rendant à Paris. Son frère l'accompagne.

— C'est tout naturel, puisque je les presse depuis si longtemps de nous faire une petite visite. Mais, en effet, c'est un peu gênant en ce moment. J'aurais préféré que nous fussions restées tranquilles et seules avec M. de Renzais. Enfin ce ne sera pas bien long. Quand arrive-t-elle?

— Aujourd'hui, sa lettre aurait dû nous parvenir hier; elle a pris une fausse direction. Cela me contrarie beaucoup, car je pensais, ce soir même, avoir avec le comte l'explication convenue, et maintenant me voilà obligée d'attendre le départ de nos hôtes.

— Mais d'un autre côté, nous aurons le plaisir de présenter M. de Renzais à M$^{me}$ de Kervausan, et, bien qu'il ne faille pas encore lui annoncer votre mariage, vous ne devez pas être fâchée de voir comment elle appréciera notre ami.

— Oui, sans doute, je serais contente, sans Gaston... Tenez ma tante, il faut que je vous dise franchement qu'il me fait un peu la cour.

— Il est encore temps de lui donner la préférence.

— Je n'en ai nulle envie, mais peut-être en voyant son empressement auprès de moi, M. de Renzais va-t-il être jaloux, croire, comme vous l'avez cru vous-même, j'en suis sûre, que c'est pour lui que j'ai rompu mon mariage avec Albert...

M. de Renzais fut un peu surpris, en effet, en arrivant après le dîner, de trouver les visiteurs inattendus. Il nous fut impossible d'échanger une seule parole en particulier, et c'est à peine si, dans un rapide serrement de main, nous pûmes mettre un souvenir de la veille. Je m'aperçus à plusieurs reprises qu'il m'observait avec une certaine sévérité et jetait sur Gaston des regards qui me révélaient toute la jalousie dont sa nature inquiète était capable. Combien ne regrettais-je pas de n'avoir pas parlé la veille ! Quand pourrais-je le faire maintenant? Le salon était plus éclairé qu'à l'ordinaire et ma toilette plus recherchée, car M$^{me}$ de Kervausan est fort élégante et paraît tous les jours à dîner en robe décolletée. Tout cela m'ennuie. C'est à l'intimité, au coin du feu que j'aspire. Quant à Gaston de Brémars, c'est un de ces jeunes gens à la mode qui, après beaucoup de sottises et plus puni que repentant, est venu se réfugier dans sa famille pour se faire payer ses dettes, s'efforcer d'être sage, et parvenir, s'il le peut, à quelque mariage réparateur. Henriette semblait avoir à cœur de faire valoir son frère et saisissait toutes les occasions de nous rapprocher : tantôt me priant de faire de la musique avec lui, tantôt combinant une promenade à cheval ensemble pour le lendemain, ou bien faisant allusion à quelque souvenir commun. J'avais beau être absolument innocente, je me sentais à tout instant rougir visiblement, et mon embarras s'en accroissait encore. Aimable et de belle humeur, avec toute l'assurance de sa jeunesse et de sa bonne mine, Gaston, parfaitement à l'aise, causait et riait sans se douter de rien; et de plus en plus grave, assis dans l'ombre, à l'écart, M. de Renzais nous contemplait en silence. Trois mortelles soirées se passèrent ainsi, puis M$^{me}$ de Kervausan annonça qu'elle était absolument obligée de nous quitter le lendemain, et, bien qu'elle fût charmante et l'une de mes meilleures amies, son départ fut un véritable soulagement pour moi.

— Enfin ! dit M. de Renzais, quand nous nous retrouvâmes seuls auprès de ma tante, dans le grand salon redevenu sombre et tranquille. Je ne vous savais pas, ajouta-t-il, si intime avec M^me^ de Kervausan et les siens?

— Henriette est une amie de couvent, lui répondis-je. Je vais presque tous les ans passer quelques semaines chez elle.

— Et M. de Brémars s'y trouve toujours, sans doute?

— Vous n'avez pas oublié, je pense, dis-je, sans répondre à cette question, que j'ai à causer avec vous, seule? Voulez-vous, avec l'assentiment de ma tante, venir demain dans la journée entendre ce que j'ai à vous dire? Je serai heureuse de vous donner la marque de confiance que vous avez réclamée de moi.

— Ah ! merci, car j'en ai grand besoin. Vous ne savez pas combien la moindre obscurité en ce qui vous concerne peut me troubler. C'est que je vous aime éperdument, ajouta-t-il plus bas.

— Eh bien, quelques heures encore et vous saurez tout.

— Tout, répéta-t-il en prenant ma main et me regardant profondément dans les yeux, tout, vous me le promettez ?

— Tout, répondis-je joyeusement en soutenant son regard et le front haut, car il me tarde maintenant de parler pour dissiper ces funestes doutes. Tout, et vous serez content.

— Quel complot faites-vous là ? demanda M^me^ de Lermont, en se rapprochant de nous.

— Celui de nous adorer, répliqua le comte, et la soirée s'acheva gaiement.

## XIII

C'était une froide journée de novembre. Le soleil éclatant, qui ne brille en cette saison qu'aux premières heures de la matinée, avait disparu derrière un humide brouillard, et les grands arbres dépouillés se dessinaient vaguement sur le ciel gris. Une vague tristesse s'empara de moi, tandis qu'assise dans l'embrasure de la croisée, attendant avec impatience l'arrivée de M. de Renzais, je contemplais ce mélancolique paysage. Cette belle journée qui avait fini si vite, ces rayons sitôt enveloppés dans l'ombre, la nuit qui descendait déjà : tout cela me faisait vaguement songer à ma destinée qui tout à l'heure allait se décider et dont les joies pourraient bien n'avoir compté qu'un instant.

— Le voilà, m'écriai-je en entendant rouler sa voiture qui s'arrêtait devant le perron.

— Je vous laisse, dit M^me^ de Lermont, j'ai beaucoup de lettres à écrire. Mais, je vous en prie, ma chère Germaine, modérez la fierté de votre humeur, soyez sage...

Et, m'embrassant sur le front, elle sortit, tandis que par la porte opposée entrait le comte.

Il était ému comme moi, bien qu'il s'efforçât de garder ce visage impassible sous lequel il aime à cacher l'impétuosité de ses sentiments.

— Ce que j'ai à vous raconter est fort étrange, lui dis-je, lorsque, après avoir échangé quelques paroles banales, il fut assis auprès de moi, et ce n'est pas sans un peu de trouble que je viens vous supplier d'ajouter foi à mes paroles, puisqu'un jour, vous allez le voir, elles se sont écartées de la vérité.

Il fronça légèrement le sourcil; et, bien que je me sentisse peu encouragée, je continuai :

— J'ai trompé M$^{me}$ de Lermont, en lui disant que je ne voulais pas épouser son fils parce que j'en aimais un autre. Cela n'était pas...

— Mais alors?

— Je ne savais comment lui expliquer autrement mon refus de donner suite à ce projet de mariage.

— Sans doute, mais puisque votre cœur était libre, quelle répugnance pouviez-vous avoir?

— Aucune, et pour vous parler en toute franchise, je vous avouerai que je le désirais passionnément.

— Quelle est cette énigme? Vous désiriez ce mariage et vous vouliez le rompre!

— Il m'est douloureux de trahir un secret qui n'est pas le mien. Il le faut cependant... sachez donc que c'est mon cousin qui, follement épris de la femme qu'il a épousée depuis, et sachant trop bien que sa mère ne consentirait jamais à le voir manquer à ses engagements vis-à-vis de moi, m'a conjurée de les rompre moi-même, en prétextant un sentiment qui était, hélas! bien loin de mon cœur.

— Tout dans ce récit est impossible! s'écria M. de Renzais avec violence; impossible d'abord que M. de Lermont ait été assez aveugle pour ne pas vous aimer, impossible aussi qu'il ait eu la lâcheté de vous demander de prendre sur vous le tort de cette rupture, alors que vous l'aimiez; impossible enfin que vous y ayez consenti, ayant de l'affection pour lui!...

Je me souvins que j'avais promis à M$^{me}$ de Lermont d'être sage, de rester calme. Je fis un grand effort sur moi-même, car j'étais profondément humiliée, et je répondis avec toute la douceur dont je fus capable.

— Cela vous étonne, monsieur, mais apprenez que j'aimais assez Albert pour être heureuse de me dévouer à son bonheur et que

j'étais trop fière d'ailleurs pour refuser de le rendre libre. Et puis il me semble même que je l'ai excusé en comprenant quel devait être, pour l'amener à être si cruel envers moi, son amour pour celle qu'il me préférait.

— Et votre tante n'a jamais su depuis le véritable motif?

— Jamais. A quoi bon?

M. de Renzais réfléchit un moment, la tête appuyée dans ses deux mains. Qu'allait-il sortir de sa méditation, qui me parut éternelle? Le blâme ou la pitié? Hélas! c'était le doute.

— Il faut avouer, me dit-il avec froideur, que vous avez inventé là une fable bizarre pour vous dispenser de m'apprendre la vérité et pour éviter de me confier le nom que je réclamais de votre loyauté.

— Mais il m'est impossible de vous avouer ce qui n'a jamais existé, un sentiment pour un autre que celui auquel j'étais fiancée. Je n'ai donc plus rien à vous dire, monsieur, et je vous demande la permission de me retirer.

Je me levai en me dirigeant vers la porte pour sortir. Sur le seuil, me retournant pour le saluer, j'ajoutai :

— Vous êtes libre, désormais. Je reprends ma parole et vous rends la vôtre.

Il s'élança vers moi, et me prenant par la main, me ramena d'un air suppliant à la place que je venais de quitter.

— Je vous en conjure, ayez confiance en moi. Quel que soit l'aveu que vous deviez me faire, une légèreté, une faute même : je vous pardonne tout d'avance! Mais je veux savoir...

Et comme je gardais le silence, froide et hautaine devant lui :

— Je vous en prie à genoux, dit-il, parlez à cœur ouvert. C'est si bon, la vérité, et j'en ai si soif! Un seul mot, ce n'est pourtant pas bien difficile! Si vous saviez comme je vous serai à jamais reconnaissant et combien je vous aime, combien je souffre en ce moment, vous auriez pitié, car enfin vous ne pouvez prétendre que j'ajoute foi à cet étrange récit, et vraiment mieux eût valu refuser de parler que de le faire ainsi...

— Monsieur de Renzais, lui dis-je, je vous ai fait une loyale confidence. Vous avez douté de ma parole, et si vous teniez à mon aveu, moi, de mon côté, j'avais droit de tenir à votre confiance absolue. Je voulais que vous ayez foi en moi sans hésitation ; vous ne l'avez pas su. Je ne saurais devenir votre femme, car vous m'avez montré que vous ne m'estimiez pas. Un jour peut-être, par M. de Lermont lui-même, apprendrez-vous la vérité. Mais il sera trop tard. De cette explication que vous avez voulue, de cette épreuve décisive dont j'attendais en tremblant le résultat, devait sortir pour moi le bonheur avec vous, ou l'éternelle solitude. L'incertitude n'a pas

été longue. Et maintenant le sort en est jeté ; je ne me marierai pas ; cela vaut peut-être mieux ainsi. Vous ne m'auriez pas comprise, puisque vous n'avez pas même su me croire, et, qui sait, après tout, si le souvenir du passé était assez éteint chez moi...

Ces paroles, mes larmes qui coulaient en abondance, la toute-puissance enfin de ce qui est simple et vrai, lui ouvrirent brusquement les yeux. Sa colère tomba pour ne faire place qu'à sa douleur. J'eus cette consolation de voir qu'enfin il me croyait, navré de m'avoir méconnue. Mais ce n'en était pas moins fini, à jamais fini, entre nous. Je sentais qu'il lui avait fallu m'avoir perdue pour être convaincu et que, devenue sa femme, il eût encore douté.

— Adieu ! lui dis-je, adieu ! je prononce ce mot avec regret, mais sans retour !

Et nous nous quittâmes en pleurant.

## XIV

— Ma pauvre petite, dit Mme de Lermont, le lendemain, en me pressant dans ses bras, comment pourrai-je jamais assez expier par ma tendresse les torts de mon fils envers vous ?

— Quoi ! vous savez ? m'écriai-je.

— Il le fallait. M. de Renzais s'est vu forcé de me faire la confidence de tout ce qui s'est passé entre vous, pour m'expliquer votre résolution de ne pas l'épouser.

— Ah ! j'en suis désolée. Ainsi vous savez... Et vous, du moins, ma tante, vous croyez à mes paroles ?

— J'y crois, parce que je ne suis pas, comme lui, aveuglée par une folle jalousie et qu'elles m'expliquent bien des choses qui m'avaient longtemps paru inexplicables. J'y crois, Germaine, parce que j'ai en vous la confiance la plus absolue.

— Et vous me pardonnez ?

— Je me mets à genoux devant vous, ma courageuse enfant, et pourtant...

— Et pourtant vous me blâmez ?

— Eh bien, oui, je vous blâme, car ce que vous avez fait, vous n'aviez pas le droit de le faire. A nul et pour quelle cause que ce puisse être, il n'est permis de manquer à la vérité. La vérité, c'est ce qui est ; donc c'est la volonté divine. Il faut nous garder d'y toucher ; tout mensonge cherche à faire dévier les desseins éternels ; il s'y trouve toujours un manque d'obéissance, un défaut de résignation. Vous avez commis une faute généreuse, sublime peut-être, mais une faute cependant.

— Que pouvais-je faire ?

— Vous pouviez refuser de dire ce qui n'était pas. Il serait alors arrivé ce qu'il aurait pu. Albert, sans doute, m'eût consultée; je serais parvenue probablement à lui inspirer de plus sages pensées; je lui aurais montré qu'il était de son devoir de tenir ses engagements vis-à-vis de vous, engagements aussi sacrés que si le mariage vous avait unis déjà. Il vous aurait épousée, et alors, ah! croyez-le, forte de vos droits, forte de votre affection, combattant la bonne cause, votre conquête était assurée; vous auriez pris facilement votre place dans son cœur. Votre amour se fût vite emparé du sien, il vous eût bientôt béni d'avoir lutté, et aujourd'hui vous seriez plus heureux tous les deux...

— Vous avez raison, j'ai failli envers Dieu et envers lui! Envers lui, car j'ai été orgueilleuse; j'ai écouté ma fierté au lieu d'écouter ma tendresse. Envers Dieu, car j'ai manqué de foi et de courage. Pourquoi faut-il que je ne sois pas la seule à être punie, que d'autres bien chers souffrent avec moi...

— Pauvre Albert, il a été le plus coupable, il est le plus châtié; car, je le sais, il est profondément malheureux. Son enfant est sa seule joie. Hélas! joie bien troublée par mille soucis. Et moi aussi, je suis à plaindre; la femme qu'il a épousée n'est pas une fille pour moi, comme l'eût été ma chère Germaine. Mais à quoi servent ces regrets? Ne nous y attardons pas, même pour pleurer une erreur. Il faut se mettre à la vie bravement et s'efforcer de faire mieux. M. de Renzais...

— Ne me parlez plus de lui; tout est fini entre nous.

— Vous êtes peut-être un peu sévère; cependant, Germaine, je comprends votre susceptibilité et je ne sais si vous pourriez maintenant être heureux ensemble. Certaines choses ne sauraient ni s'oublier ni se réparer. Le bonheur est une plante délicate qui se flétrit au moindre vent contraire. Pourtant, je le regrette, c'est un homme d'honneur et il vous aime.

— Savez-vous, lui dis-je, en m'efforçant de sourire, que l'amour commence à me faire peur. Il me semble qu'il conduit mal ceux qui le prennent pour guide. N'est-ce pas lui qui a inspiré au comte une aveugle jalousie, à Albert un égoïsme cruel?

— Ne dites pas de mal de l'amour, répliqua M$^{me}$ de Lermont, tandis que, sous ses cheveux blancs, son visage s'animait d'une expression charmante et qu'un éclair brillait dans ses grands yeux profonds. Ne dites pas de mal de l'amour, ma chère petite! D'abord, il y en a deux. L'un, je vous l'abandonne : c'est celui qui, composé uniquement de passion, ne connaissant nul frein, renverse tout sur son passage et, gouvernant absolument celui qu'il possède, lui fait oublier jusqu'à l'honneur, jusqu'au devoir. Terrible maître que

celui-là! Mais il y a aussi celui qui, fait de tendresse surtout, d'exquise bonté, de dévouement, de pure flamme, élève, console, éclaire, et, comme la foi, met au cœur une force divine. Celui-là, le bon, le vrai, vous l'avez connu, Germaine; c'est le vôtre. Son noble souffle a passé dans votre âme. N'est-ce pas lui qui vous a rendue miséricordieuse et clémente envers celui qui le méritait si peu, qui vous a soutenue dans les amers déchirements que vous avez éprouvés et qui charmera jusqu'à la fin, de son éternel souvenir, les longues heures de solitude?... Ah! ma fille, car désormais je ne vous appellerai pas autrement, ah! ma fille, ne le maudissez pas!

## XV

On était en décembre; il faisait nuit, bien qu'il ne fût encore que quatre heures. On venait d'apporter les lampes au salon. Nous travaillions en silence, ma tante et moi, tandis qu'au dehors la neige tombait épaisse, recouvrant le sol d'un grand tapis de velours blanc.

— Quel triste temps! dis-je, avec un léger soupir.

— J'y songeais précisément, répondit M^me^ de Lermont, et voilà ce que je me disais en cet instant. Quand vient l'hiver et que les arbres perdent cette charmante verdure qui semblait à nos regards un impénétrable rideau, quand chaque jour l'ombre devient moins épaisse au fond des bois, le silence moins profond, tandis qu'à travers les branches dépouillées la lumière filtre toujours plus large, l'horizon apparaît toujours plus vaste, le ciel toujours plus découvert, ne penserons-nous pas à notre propre vie, qui, à mesure qu'elle avance, perdant de ses trésors, de ses mystères, de ses bonheurs, gagne en revanche une vue plus nette des choses d'en haut, s'illumine de clartés plus vives : les lointains se découvrent, les rayons pénètrent partout, l'inconnu se dévoile et l'infini se contemple face à face...

Comme elle achevait de parler, la porte s'ouvrit brusquement. Un homme enveloppé de fourrures s'arrêta sur le seuil, et nous eûmes d'abord peine à reconnaître, en ce visage sombre, celui qui nous contemplait toutes deux d'un œil hagard.

— Albert! nous sommes-nous écriées en même temps.

— Oui, moi, dit-il, qui viens vous dire adieu. Trahi par l'indigne femme qui porte mon nom, le vôtre, hélas! ma mère, puis abandonné par elle, je vous amène mon fils que je vous laisse... Pour moi, misérable que je suis, je ne saurais rester ici, sous ce toit, près de Germaine... Car je ne suis pas libre, et je ne veux pas être deux fois coupable envers elle. Las de moi-même, le cœur brisé, je viens

d'obtenir d'être envoyé en Tunisie. Dieu me fasse la grâce d'y trouver la mort. Mais auparavant, il me faut votre pardon à toutes deux, car je sais tout. J'ai vu M. de Renzais, qui m'a appris cette triste histoire en me conjurant de le réconcilier avec vous. J'ai compris le mal que j'ai fait; j'ai compris, Germaine, que j'avais brisé votre vie dans le passé comme dans l'avenir...

Il y eut un long silence; tous trois nous pleurions sans force pour exprimer tant d'émotions diverses. Enfin Mme de Lermont prit la main de son fils dans la sienne, et la mit dans ma main.

— Notre pardon, dit-elle, je te le donne, Albert, pour elle et pour moi. Songe maintenant à obtenir celui de Dieu, car tu as été bien coupable en n'écoutant que la voix de la passion. Mais une existence meilleure peut t'appartenir encore, ou une digne mort te racheter.

— Est-ce vrai, Germaine? demanda-t-il. Vous aussi me pardonnez-vous?

— Pauvre Albert, répondis-je.

— Et vous pardonnerez aussi à M. de Renzais; vous serez?...

— Sa femme? Jamais! Non, cela ne se peut pas... Et qui sait, peut-être n'ai-je été si sévère envers lui que parce que mon cœur n'était vraiment pas capable d'une nouvelle affection...

Il porta à ses lèvres ma main qui était restée dans la sienne, et la baisa longuement. Je la lui retirai doucement, puis, éperdue, le visage baigné de larmes, le front brûlant d'une rougeur soudaine, je m'enfuis.

Dans la pièce voisine, qui n'était pas encore éclairée, je me heurtai contre la nourrice qui attendait, tenant dans ses bras l'enfant endormi que nous avions oublié. Alors je me penchai sur lui, je l'embrassai longuement, puis, le prenant dans mes bras, et l'emportant avec moi, je rentrai au salon.

— Ma mère, dis-je en le posant sur les genoux de Mme de Lermont, nous l'élèverons ensemble.

M***.

---

# LE VICOMTE DE MELUN

## SOUVENIRS ET CORRESPONDANCES[1]

---

### III

Le parlement de la seconde république avait vécu. M. de Melun avait vu de loin le danger; il l'avait vu dans les indécisions de l'Assemblée, dans la division des partis, dans l'aveuglement des uns, dans la faiblesse des autres, dans les menaces du socialisme qui se préparait à une grande lutte et frappait de terreur la société, dans les ambitions surtout du président et de ses amis aussi pressés que lui d'envahir le pouvoir, de dominer et de jouir. Il avait dit en vain ses appréhensions à la dernière commission permanente dont il faisait partie[2]. Sans donc être surpris par le coup d'État, il suivit

[1] Voyez le *Correspondant* des 10 et 25 février 1880.

[2] Il écrivait, le 2 octobre 1851, à sa correspondante habituelle : « Si je n'avais aujourd'hui qu'à vous transcrire le procès-verbal de notre séance, jamais il n'a été plus court et plus insignifiant. Notre vice-président, M. Daru, s'est hâté de lever la séance, annonçant qu'il n'avait aucune nouvelle à donner et aucune question à agiter; et sur cela, chacun de prendre son chapeau et de s'ajourner au 16. Toutefois, à côté de l'officiel, il y a l'intimité officieuse; et les relations en dehors de la séance n'étaient pas si insignifiantes. On ne peut douter, et cela était fort probable, que les socialistes ne soient aujourd'hui en grand mouvement et ne commencent à préparer leurs mesures pour la crise. Chaque département a envoyé ses délégués à Londres pour une autre chose que l'exposition; et il y a évidemment une intention bien arrêtée de jouer le va-tout en 1852. D'un autre côté, l'Élysée flotte beaucoup entre Léon Faucher et la loi du 31 mai et le *Constitutionnel*, qui veut abolir la loi. Mais ce qui me paraît plus dangereux que Napoléon, c'est que les légitimistes ne sont nullement portés à cette réorganisation du parti de l'ordre qui, en 1848, a fait la fortune de la majorité. Et puis, entre nous, la dissidence se dessine et s'aigrit plus profondément; et je me demande comment on pourra s'entendre avec la fusion, le droit national, la proposition Creton et la candidature de l'Élysée. Il est

le sort de ses collègues : mais, après les péripéties que chacun connaît, il eut bientôt recommencé sa vie habituelle ; et, tandis que tous, découragés ou satisfaits, s'abandonnaient aux hasards des événements et se bornaient au rôle facile et triste de spectateurs, lui, sans forfanterie comme sans faiblesse, reprenait paisiblement ses travaux économiques à peine interrompus. Dans la livraison même de décembre 1851, il publiait, en tête de la *Revue d'Économie chrétienne* [1], un important article où on lisait :

Il y a bientôt quatre ans, lorsqu'une révolution menaçait de changer profondément les conditions et les formes de la société, nous invitions la charité à ne pas s'effrayer des difficultés du moment..... La charité n'a pas manqué à sa mission ; sans se laisser décourager par le dédain, les injures, les calomnies, elle a tenu sa place dans la presse, à la tribune, et surtout dans la chaire ; elle a continué et multiplié ses œuvres, et fait sentir son inspiration jusque dans le domaine si agité de la politique. Il restera des travaux parlementaires si vite oubliés, des assemblées aujourd'hui muettes et vaincues, quelques lois véritablement utiles aux pauvres... Mais, ajoute M. de Melun, pendant que s'accomplissaient ces trop faibles efforts, l'esprit de désordre plus ingénieux, plus actif, plus infatigable n'est pas resté un jour, une heure, sans prêcher l'amélioration de l'humanité par le déchaînement de ses appétits, si bien qu'un moment est venu où, pour rassurer la société épouvantée, la voix de la force a dû seule se faire entendre ; et, aujourd'hui, la société a vaincu, les conseils de guerre s'assemblent, les vaisseaux de déportation vont faire voile pour des terres lointaines... Mais ce serait une grave et dangereuse illusion que de croire tout fini avec l'exécution sévère des jugements. Il ne suffit pas de désarmer les mains, d'emprisonner les corps, de briser les résistances, de déporter les hostilités ; c'est l'âme du peuple dont il faut maintenant s'emparer pour que l'anarchie ne renaisse pas de ses ruines, et que l'assaut ne recommence pas demain...

Le vicomte de Melun qui, au lendemain du triomphe, osait donner aux vainqueurs d'aussi sages et hardis conseils, n'avait

vrai que la multiplicité des factions finira peut-être par conduire à l'unité, chacun se sentant impuissant à triompher à travers toutes ces manifestations prématurées. Les fortes têtes cherchent à ne pas s'engager ; elles sentent que cette fois la division pourra aller loin ; et, comme ces marchands qui veulent avoir le secret de leurs vendeurs, on ne se hâte pas de dire son dernier mot, avant de profiter de celui de ses adversaires ou de ses alliés. Dans tous les cas, la rentrée nous promet de bien intéressantes discussions. »

[1] *Annales de la charité*, septième année, 1851.

aucune illusion sur l'effet qu'ils produiraient sur le pouvoir. Il savait que, par ses origines mêmes, le troisième Napoléon était condamné à pactiser souvent avec ceux qu'il venait de frapper si rudement. Mais, l'un des promoteurs de l'organisation des Sociétés de secours mutuels, il n'abandonna pas son œuvre et, par une fausse dignité, ne voulut pas se démettre des fonctions de de secrétaire général qu'il exerçait si utilement. Il les remplit jusqu'au bout avec le même zèle; et, bien qu'il n'aimât pas l'empire, son nom, comme rapporteur de ses chères sociétés, paraissait chaque année au *Moniteur*. La passion politique ne pouvait lutter dans son âme avec la passion bien autrement puissante qui lui faisait préférer à tout ces grands intérêts religieux ou charitables auxquels il avait dévoué sa vie.

Sa correspondance renferme des révélations fort curieuses sur les rapports qu'il entretint, dans l'unique intérêt des œuvres qui lui tenaient à cœur, avec les ministres de Napoléon III. Et quand ces entrevues, toujours très fugitives, lui donnaient l'occasion de quelque fine observation sur l'état politique du moment, il ne manquait pas de le noter au passage, avec cette nuance d'ironie bienveillante dont il ne se départissait jamais.

Il écrivait de Paris, en décembre 1853 :

Ici nos œuvres ne se découragent pas et s'apprêtent à faire bonne guerre à la misère; mais, s'il faut en croire les révélations que Rouher et Persigny, tous deux fort avant, à différents titres, dans les secrets du moment, nous ont faites hier à la commission des Secours mutuels, l'État ne serait pas en bonne santé. On est fort mécontent et assez effrayé de l'hostilité toujours croissante de la bourgeoisie. On paraît se repentir de l'avoir traitée sans façon et de n'avoir voulu compter, au moins en paroles, que sur le peuple dont on proclame maintenant que les idées ne se sont pas améliorées depuis le 2 décembre. Le socialisme, assure-t-on, est aussi menaçant, aussi populaire que lors de notre république; et l'extinction de voix universelle n'a pas fait plus pour la guérison sociale que la parole laissée à tout le monde. Seulement, les méchants espèrent plus que jamais, parce qu'ils n'ont plus devant eux qu'un homme... A Paris, l'opinion des ouvriers n'a pas fait un pas : le bien-être, le travail, l'augmentation du salaire, n'altèrent en rien leur foi et leur espérance dans leur avènement prochain; et, tant que la religion ne se mettra pas à la place de leurs erreurs, leur fortune comme leur misère deviendra des arguments en faveur de leur doctrine.

Combien de fois, plus tard, n'avons-nous pas entendu dire à

M. de Melun qu'on ne supprimait pas les fausses idées répandues dans les masses en essayant de les empêcher de se produire au grand jour et que, pour les combattre avec efficacité, la première condition était de les bien connaître. Les faits semblent encore lui avoir donné ici raison. L'avenir, si peu rassurant à tous égards, paraît aujourd'hui moins menaçant au point de vue des théories socialistes; et les libres et publiques discussions des ouvriers entre eux, en les divisant, sinon en les éclairant, ont plus fait pour combattre les vieilles idées de 1848 que les dix-huit années de compression bonapartiste.

Pour revenir au gouvernement impérial, il est frappant de voir comme M. de Melun sut prévoir de loin les dangers qui menaceraient quelque jour, de ce côté, la bienfaisance religieuse.

Nous sommes assez préoccupés, écrivait-il le 1er février 1854, des intentions qui se manifestent dans les bureaux contre nos œuvres. On paraît effarouché de l'extension admirable des sociétés de Saint-Vincent de Paul et de toutes ces formes charitables de l'association qui couvrent la France. Je suis certain qu'il n'y a aucun mauvais vouloir en haut lieu; mais nous redoutons les tracasseries de la police et la manie d'inspection. Quel dommage que le projet sur l'assistance n'ait pu recevoir d'exécution ; nous avions créé aux œuvres une position qui leur laissait la liberté d'action, et les enlevait en même temps à leur existence précaire et à l'autocratie des bureaux. J'ai quelquefois envie de prendre mon courage à deux mains et d'aller demander au tout-puissant de ce monde un décret sur les œuvres, comme jadis le décret sur les sociétés de Secours mutuels; mais je perdrais probablement mes démarches et mon temps; on me trouverait trop peu élyséen; on traiterait mes idées comme mon projet sur les logements; et je me sens arrêté par un profond dégoût de me mêler aux affaires du moment...

Et à propos d'une question non moins grave, il ajoutait dans la même lettre, avec une nuance de découragement :

Voilà donc décidément notre pauvre loi d'enseignement soumise aux tortures de M. Fortoul; on prépare à Montalembert l'occasion d'un beau discours, que nous ne lirons qu'en manuscrit ; mais Fortoul annonce partout qu'il l'écrasera, s'il ose faire de l'opposition. Nosseigneurs les évêques ne s'exposeront pas à de tels foudres et protesteront par leur silence.

Quelque temps après, le courage lui revenant avec un peu plus

d'espoir, il continuait sa campagne près du pouvoir en faveur des œuvres charitables. Il en rend compte à un ami, le 4 mai 1854 :

Enfin, après deux ou trois tentatives infructueuses, par suite d'une indisposition ministérielle, j'ai vu M. de Persigny. Personnellement je n'ai eu qu'à m'en louer; il a été franc et bon prince, m'a accordé la subvention que je demandais pour les apprentis et m'a fort invité à m'adresser directement à lui toutes les fois que j'aurais une demande à faire, une idée à proposer, une plainte à pousser. Nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde, avec l'intention de ma part de profiter à l'avenir de ces ouvertures pour apporter de temps en temps dans le sanctuaire du pouvoir les vœux et les griefs de la charité. Pour le fond des choses, je ne l'ai pas trouvé aussi converti à la société de Saint-Vincent de Paul que je l'aurais voulu. Il parle en très bons termes de ceux qui la dirigent à Paris, et m'a répété qu'il ne ferait rien contre elle, mais il la tient comme pouvant tôt ou tard devenir un embarras pour le gouvernement et un levier d'opposition. Il craint son exploitation par les habiles, par les influences déclassées et exclues du pouvoir actuel; il m'a cité un ou deux faits fâcheux que je connaissais et qui ont dû provoquer dans le Midi d'extrêmes défiances préfectorales. Enfin, il m'a opposé les éternels arguments invoqués de tout temps et sous tous les régimes par les parlements et les conseils d'État contre les associations qui ont leur tête à Paris et leurs membres dans toute la France. J'ai répondu de mon mieux, mais sans convaincre; et le mieux maintenant est d'avoir soin de ne placer à la tête des conférences que des hommes dont le nom n'ait jamais figuré parmi les puissances politiques du passé ou de l'avenir.

Le ministre change, et M. de Melun continue courageusement ses démarches :

Le jour même de mon départ de Paris, écrit-il en juillet 1854, la commission des Secours mutuels a eu une audience du successeur de Persigny, à défaut de l'empereur qui n'a pas trouvé le temps de nous placer entre Calais, Boulogne et Bayonne, mais a accepté, les yeux fermés, rapport et proposition. M. Billault a été des plus aimables et des plus avenants ; et je crois que pour les Secours mutuels nous en tirerons un concours plus efficace et plus persévérant que de son prédécesseur; mais, à travers de grandes imperfections, je regretterai beaucoup, pour nos œuvres et pour les idées qu'elles expriment, M. de Persigny. Le public pense comme moi, et regrette aussi l'intégrité de sa réputation financière. On s'est beaucoup enquis et passablement étonné de son éloignement; on a parlé de dispute nouvelle

avec le ministre d'État sur d'anciens griefs, de jalousie des autres ministres à l'occasion de son rapport, où il se faisait, disaient-ils, une part trop belle; on a été même jusqu'à oser dire qu'au-dessus du ministère, on trouvait qu'il mettait trop haut ses services et n'observait plus assez les distances. Quoi qu'il en soit, la nomination de M. Billault, avec ses souvenirs socialistes de la Constituante, n'a effrayé qu'une heure. Tout le monde s'est bien vite dit qu'il n'y avait rien à craindre de ses antécédents et que personne ne serait plus docile à l'impulsion du maître.

Deux ans plus tard, c'est encore à M. de Persigny qu'il faut s'adresser pour demander une aide et une protection, dont on voudrait bien pouvoir se passer. M. de Melun transmet, à cette occasion, des nouvelles à un ancien ministre du prince-président, M. de Falloux, qui avait gardé avec M. de Persigny, malgré de graves divergences d'opinion, des rapports pleins de cordialité et de franchise.

Je ne sais si Cochin vous a écrit l'entrevue de Saint-Vincent de Paul avec Persigny; elle a confirmé complètement les bonnes dispositions que vous aviez fait naître, mais elle a prouvé combien votre intervention avait été nécessaire pour détruire des préventions déjà fort enracinées et dont le *Moniteur* aurait pu un beau jour nous apporter les effets. Il semble que votre passage a été le signal d'un changement favorable de vent dans les régions administratives et impériales.

Voilà la loi des Enfants trouvés retirée, le collège de Saint-Michel rouvert, Saint-Vincent de Paul rassuré; il n'y a que la loi d'enseignement qui ne soit pas encore sauvée; cependant la nouvelle n'a passé au conseil d'État qu'à une voix de majorité, et il paraît que Fortoul lui-même la ferait encore rentrer dans ses cartons, s'il n'opposait aux réclamations de la presque totalité des évêques l'approbation complète et l'insistance de notre ancien collègue, Mgr l'évêque d'Arras [1].

..... Pâques aura cette année double joie [2], puisqu'il nous rendra votre visite et vos bons conseils; j'en ai grand besoin pour me décider à me montrer aussi ministériel qu'il serait peut-être sage de le faire. Mme Swetchine m'a lu votre nouvelle recommandation; j'en reconnais la sagesse, et pourtant je n'ai pu trouver une raison ou un prétexte pour demander une audience. Je ne suis pas encore assez bon chrétien pour aller me justifier aux yeux du gouvernement du crime, assez légèrement mérité, de légitimisme et de jésuitisme; et puisque rien ne périclite en ce moment et que les représentants moins suspects que

[1] Mgr Parisis, précédemment évêque de Langres.
[2] La lettre est du 16 mars 1855.

moi de la charité ont maintenant accès auprès du pouvoir, je suis pris d'une très forte tentation de me cacher dans mes petites œuvres et de reprendre, dans le silence et l'humilité, les travaux si bons et si faciles de mes débuts dans la carrière, reconnaissant ma complète inaptitude à me mêler aux grandes affaires religieuses et charitables du pays. Peut-être que, le carême aidant, je me corrigerai de cette humilité où il entre beaucoup de paresse et un peu d'orgueil; mais j'attendrai, je le crains bien, l'influence de la semaine sainte et de votre retour.

La largeur de l'esprit de M. de Melun s'étendait à tout le cercle des idées humaines. Sans se désintéresser de la question politique, il semblait en même temps s'être associé par avance aux sentiments récemment exprimés par Léon XIII sur l'origine et les conditions des gouvernements et des pouvoirs publics. Frappé de toutes les crises contemporaines, de l'instabilité des choses et de la nécessité d'élever le bien qui est immuable au-dessus de toutes les formes qui changent, il préférait le but aux moyens et, en dehors de tout dogmatisme et de toute imposition, il aimait et défendait la libre faculté et le droit de faire du bien aux corps et aux âmes dans tous les temps et à travers tous les milieux.

Il exprimait ces pensées avec sa modération habituelle.

J'ai eu quelques remords, écrivait-il [1], sur la sortie de ma dernière lettre; il est vrai que l'on s'est chargé de les diminuer, en publiant récemment un article qui dit en propres termes que la vérité en politique n'existe que dans le droit divin des rois. Mais, comme saint Thomas et d'autres docteurs plus autorisés encore que les rédacteurs du journal romain, ont soutenu l'opinion opposée, je crois qu'il faut tout simplement renoncer à chercher dans l'Évangile des théories politiques. Tirons de l'Église, pour la prospérité des États et la grandeur des nations, ce qu'on en a tiré pour le développement des arts; mais laissons-lui son caractère tout spirituel, tout en dehors des choses et des affaires de ce monde, la direction de l'homme et non du citoyen, de la société chrétienne et non de la nation française ou anglaise... Le christianisme a beaucoup fait pour les libertés politiques et la moralité des nations; mais ce n'est pas là son but, Jésus-Christ est mort pour les hommes et non pour les peuples; sa liberté n'est pas celle que poursuit l'humanité dans ses révolutions, seulement il n'y est nullement contraire. Voilà mon point de vue actuel; et, comme demain je puis en changer sans être moins bon catholique,

[1] 10 octobre 1853.

c'est une preuve de plus que la foi n'a rien à voir dans toutes ces controverses et que toutes ces questions ont été livrées à la liberté de nos disputes.

Le 19 juillet, jour de la fête de saint Vincent de Paul, M. de Melun réunissait à Paris, dans la salle de la Société d'encouragement pour l'industrie, près de cent cinquante personnes, représentant les principaux États de l'Europe et diverses parties de la France. Ce congrès international de charité constituait membres de son bureau : le vicomte de Melun, président; l'abbé Mullois; M. Ducpétiaux, inspecteur général des établissements de bienfaisance en Belgique; le docteur Charles Helm, de Vienne; M. Twining, membre du conseil de la Société des arts, de Londres; M. Aubanel, délégué de la Société génevoise d'utilité publique; et M. Cochin, maire du dixième arrondissement, vice-présidents. Il se séparait le 27 juillet, après avoir successivement traité des crèches, des salles d'asile, des enfants trouvés, des monts de piété, de la législation ouvrière, des hôpitaux et des hospices, des secours à domicile, des collections d'objets domestiques, des institutions de charité dans les campagnes, du logement et de l'hygiène des ouvriers, du patronage des jeunes détenus, de l'interdiction de la mendicité, des sociétés de secours mutuels, des cercles ouvriers et des bibliothèques à leur usage.

Je suis enchanté, écrivait M. de Melun, après cette réunion [1], d'être sorti victorieux de cette campagne internationale, dont je craignais également le trop grand bruit et le trop grand silence. Les *Annales de la Charité* vous donneront, à la fin d'août, un procès-verbal de nos réunions, plus fidèle que celui de la Chambre des députés; car le sténographe lui-même n'a pas manqué à nos conversations charitables; les journaux et l'officiel *Moniteur* se permettent d'en dire quelque chose; la presse en fera connaître les principaux actes; mais ce qu'elle ne saurait exprimer, c'est la merveilleuse proportion gardée entre l'importance des questions et la sagesse, la modération, la réserve avec lesquelles elles ont été traitées. J'avoue que je ne croyais pas possible de concilier des choses si contradictoires et d'aller avec tant de modestie et de bonhomie au fond des problèmes les plus délicats. J'ai regretté l'absence des rédacteurs les plus hostiles de l'*Univers;* ils auraient été désarmés devant ces entretiens si simples et pourtant si sérieux.

Je suis tout fier pour nos économistes charitables d'un tel résultat; je ne sais s'il sortira beaucoup de progrès, beaucoup d'idées, de notre

[1] Brumetz, 31 juillet 1855.

semaine internationale; mais je m'applaudirai toujours d'avoir pu réaliser, en 1855, une pensée que je poursuivais depuis si longtemps, tout en m'en défiant, et d'avoir rencontré la limite juste, la ligne absolue entre le trop d'éclat et le trop peu d'intérêt. Chacun est parti très satisfait de ses voisins et du temps qu'il nous avait consacré; on s'est donné rendez-vous l'année prochaine à Bruxelles. Là, sur une terre plus libre et plus parlementaire, il y aura plus de tribunes, de discours, d'orateurs; ce sera le fleuve dont nous avons été la source; mais celle-ci aura toujours l'avantage d'avoir été plus claire et plus pure. On a chargé la Société d'*Economie charitable* d'être, en attendant, l'intermédiaire entre les différents pays et d'entretenir la correspondance avec les Sociétés et les œuvres qui s'étaient fait représenter. Je compte profiter de cette mission pour lui rendre cet hiver un peu de vie; elle a prouvé dans cette réunion, en la convoquant et la dirigeant, qu'elle était bonne à quelque chose et qu'au milieu de la démission universelle, elle aurait tort d'abandonner la partie et de renoncer au beau droit de représenter les intérêts des pauvres. Il ne reste plus de la réunion générale qu'une commission qui poursuit, à travers l'Exposition universelle, la recherche des produits utiles au grand nombre.

Plus d'une fois, il avait formé le projet d'écrire une grande histoire de la charité en France, dont la vie de M^lle^ de Melun ou celle de la sœur Rosalie n'auraient été que des épisodes. Il en avait déjà le plan d'ensemble et toutes les idées générales. Souvent la préoccupation de ce grand travail à accomplir revient dans sa correspondance. Il écrivait le 6 mars 1855 :

En recueillant très modestement mes documents pour l'histoire de la charité, je sens que là plus que partout ailleurs Dieu doit avoir sa place historique. Il y aurait un magnifique livre à faire sur la comparaison du dernier siècle avec tous les autres : il suffirait de montrer ce qu'il a fait pour se passer de Dieu dans toutes choses : science, gouvernement, bienfaisance, etc., tandis que les siècles chrétiens appelaient Dieu dans toutes les questions et en faisaient la solution de tous les problèmes. Notre époque, dans sa liberté d'esprit et d'expérience, tend à revenir au passé, mais dans des conditions meilleures, parce qu'elle fait, si l'on peut parler ainsi, la part de Dieu dans le monde, telle qu'il se l'est faite, tandis qu'autrefois on la lui assignait, comme on la croyait utile à soi-même, à la cause de sa classe, à l'influence du clergé, à l'autorité des princes; en un mot, on l'exploitait au profit de ses représentants. On en abusait pour son propre compte, en sorte qu'au jour de la réaction, la partie vraiment divine s'en est allée avec l'alliage humain. Ce qui m'attache aux Oratoriens,

c'est précisément la mission qu'ils se donnent de restituer à Dieu sa place dans l'univers, sans le rapetisser à nos petites vues. Tandis que les Petites sœurs des pauvres renouvellent les merveilles de dévouement et d'austérité des temps qu'on croyait écoulés pour toujours, les plumes chrétiennes doivent répandre la vérité comme l'expliquaient saint Thomas, saint Augustin, comme la raison, cette lumière venant du ciel, la présentait au monde, comme le dix-septième siècle l'a entrevue, avec un caractère de grandeur et d'universalité qui est le cachet du divin ouvrier.

Six mois plus tard[1], retiré à la campagne, il faisait sur son même projet un nouvel examen de conscience, avec cette scrupuleuse honnêteté qu'il portait dans tous les actes de sa vie.

Je me donne à Brumetz du repos; cependant je commence déjà à revenir au devoir et au plaisir du travail; mon histoire de la charité vient frapper à ma porte et solliciter ma plume; mais j'hésite sur le plan, et, comme l'architecte avant de faire avancer les pierres et les poutres, je refais dans ma tête cinq ou six programmes, avec cet excès de défiance dont toutes les épreuves du monde ne me corrigeront jamais. J'éprouve une sensation que vous comprendrez : il me semble toujours que mes idées, que mes points de vue, que tout ce que je puis dire ou écrire sur la charité est depuis des siècles dans le domaine public et que je tomberai dans les plus fastidieuses redites. J'oublie peut-être trop que ce monde, qui nous est si familier, est pour le public une terre presque inconnue, et que beaucoup entendraient pour la première fois ce que nous nous sommes répété mille fois. Je me déciderai pourtant à ébaucher quelque chose.

Il ne se décida jamais, ou, du moins, rien de complet n'est resté dans ses papiers. Peut-être un certain découragement spéculatif l'empêcha-t-il d'écrire une histoire qu'il aurait tracée avec tant de compétence, mais qui, par sa nature même, échappe un peu à l'historien et se transforme chaque jour, puisque la charité n'est autre chose qu'une lutte permanente contre ces misères humaines qui changent sans cesse d'aspect, sans finir jamais.

Le souvenir d'une visite faite jadis à *Notre-Dame de la Garde* est pour lui l'occasion de quelques retours sur le passé dans lesquels on ne retrouve pas tout son optimisme ordinaire.

Il y a bientôt sept ans que j'ai été à Marseille..., que je suis monté à ce modeste sanctuaire[2], et que de là j'ai jeté la vue sur cet immense

[1] La lettre est du 14 septembre 1855; elle est adressée à Mme de Forbin.
[2] Notre-Dame de la Garde n'avait pas encore été rebâtie avec luxe, et

horizon, qui vous donne quelque idée de l'infini. Quand je me transporte à ce temps, je n'y trouve pas des souvenirs de désappointement et de chagrin; et pourtant, si j'allais bien au fond de mon cœur, j'y rencontrerais plus d'une illusion perdue et j'aurais plus d'un regret à étouffer. Car alors j'avais foi dans l'avenir de mon pays, je rêvais pour lui une grande et sainte fonction dans le monde; et dans cette lutte contre les tendances voltairiennes et égoïstes du gouvernement et des classes dominantes, j'entrevoyais le triomphe des pensées religieuses et charitables. Et maintenant, j'ai plus de doutes; la religion et la charité ne me paraissent plus appelées, au moins pour le moment, qu'à panser les blessures individuelles; leur grand rôle disparaît, puisqu'elles n'ont plus de champ de bataille; elles ont changé de position; elles sont devenues protégées de protectrices qu'elles étaient; on leur impose silence avec des subventions et des lots; on les renferme dans leurs églises et leurs hôpitaux; mais elles n'ont plus rien à dire et à faire pour entraîner les peuples et prendre de haute main la direction des affaires humaines. Voilà ce qui m'attriste en pensant aux idées que j'avais, en 1846, du haut de Notre-Dame de la Garde.

Et puis, les attaques qui lui étaient venues de ceux qui auraient dû être ses plus chaleureux soutiens, sans lui inspirer de doute sur l'excellence de la voie qu'il avait choisie, avaient contribué pourtant à lui enlever un peu de cet enthousiasme si nécessaire à l'accomplissement de toutes les grandes œuvres. Il écrivait, à cette même époque [1], à un ami qui était plus habitué encore que lui à recevoir ces attaques imméritées :

Je ne sais si dans votre solitude vous avez lu les coups de massue qui ont été appliqués, assez maladroitement, à la Société d'Économie charitable et aux dangereuses doctrines des *Annales de la Charité*. En d'autres temps, j'en aurais été indigné et aurais voulu répondre; mais l'âge et le carême calment beaucoup les indignations. Mes explications les plus claires ne dessilleraient pas les yeux. C'est aujourd'hui un mal nécessaire, une conséquence du péché originel avec laquelle il faut vivre, et, comme je le disais à ceux qui étaient si émus de cette nouvelle attaque : on nous a si souvent loués du bien que nous n'avons pas fait, il est juste que nous acceptions, sans colère, les reproches que nous n'avons pas mérités.

S'il est un livre cependant bien fait pour désarmer toutes les rancunes et rallier tous les suffrages, c'est assurément celui que

n'offrait à la dévotion des pèlerins que la simple chapelle d'un fort démantelé.

[1] 1855, à M. le comte de Falloux.

préparait M. de Melun. Par un touchant sentiment d'admiration et de reconnaissance, il avait résolu de donner au public la vie de la sainte fille qui, de son aveu, lui avait montré la première le chemin de la charité, lui traçant en même temps le programme de toute sa vie.

La sœur Rosalie était morte en février 1856; son histoire était achevée dès la fin de l'année. Le 2 décembre, il écrivait à M. de Falloux, qui lui avait demandé quelques extraits de son livre pour le *Correspondant*[1] :

La *Sœur Rosalie* paraîtra pour le jour de l'an; j'ai livré mon manuscrit à Mme Poussielgue avant-hier; elle me donne, en échange des deux premières éditions, 2000 francs pour les pauvres du faubourg Saint-Marceau; et, ce qui vaut mieux, les sœurs, compagnes de la sainte supérieure de la rue de l'Épée-de-Bois, auxquelles j'ai communiqué mon travail, m'ont dit qu'elles y retrouvaient un peu de leur mère; je suis donc tout simplement enchanté de mon œuvre, quoique fort indigne du sujet. Quant au *Correspondant*, je lui donne mon plus gros chapitre sur les émeutes et le choléra [2], mais il le trouve trop court, ce qui me flatte infiniment. J'aurai cependant peine à allonger la sauce, attendu que mon livre, dans sa modeste dimension, serait exposé à tenir tout entier dans un article.

Mais M. de Melun voulait obtenir plus encore de son vieil ami, il lui demandait un compte rendu signé de son nom, qui ajouterait ainsi à la notoriété de l'œuvre; et c'est avec une touchante délicatesse qu'il faisait plaider sa cause par l'ombre même, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de la sainte fille. Il écrivait le 2 janvier 1857 :

La *Sœur Rosalie* doit être maintenant arrivée chez vous, car l'adresse du Bourg-d'Iré a été la première que j'ai donnée à Mme Poussielgue. Je suis sûr que la bonne sœur a été bien reçue, et que votre admiration pour le sujet et vos indulgences pour l'auteur lui font grande fête. Puisse la sainte supérieure de l'Épée-de-Bois vous apporter ce qu'elle apportait toujours dans ses visites : la consolation et l'espérance. Puisse-t-elle en entrant chez vous, avec l'année qui commence, fixer sur tous les chers habitants du Bourg-d'Iré la bénédiction de Dieu, et leur donner, avec la volonté qu'ils ont toujours de faire le plus de bien possible, la force d'accomplir leurs bonnes pensées et la santé si

[1] 2 décembre 1856.
[2] *Un chapitre de la Vie de la sœur Rosalie* : Le choléra et les émeutes au faubourg Saint-Marceau, 1832-1848. *Correspondant* du 25 décembre 1856, t. XXXIX, p. 400.

nécessaire à nos pauvres âmes. La sœur Rosalie, tout humble qu'elle est, aurait encore une autre ambition ; elle me l'a dit tout bas à l'oreille en partant pour l'Anjou : elle voudrait, l'ambitieuse qu'elle est, que plus tard, après le discours académique, après un bon repos et un retour de forces et de santé, qu'elle va là-haut prier Dieu de vous accorder, vous disiez un mot d'elle aux nombreux lecteurs du *Correspondant*. J'ai eu beau lui faire remarquer qu'un tel désir manquait, à la fois, à la modestie et à la charité ; le supérieur des lazaristes et des sœurs, le P. Étienne, qui murmurait déjà de la publication de son histoire, serait bien plus mécontent le jour où il la verrait illustrée par votre plume ; et puis, vous demander un article, quelque court qu'il soit, c'est abuser de votre santé si éprouvée, et vouloir ajouter encore une fatigue et une souffrance à des maux déjà trop rigoureux. Il paraît qu'au ciel on n'est plus obligé d'être humble et charitable, car elle m'a répondu que pour elle le jour de la glorification était arrivé, et qu'elle avait maintenant le droit de chercher tout ce qui pouvait lui faire le plus d'honneur. Quant à la pitié que je sollicitais pour vous, elle assure qu'elle ne vous pressera pas, attendra votre jour et votre heure, se contentera de la plus petite ligne. Je lui ai promis de vous transmettre ce vœu, en y ajoutant seulement, qu'il me paraît le plus indiscret du monde, que vous aurez mille fois raison de vous y refuser ; mais que si vous aviez la faiblesse d'y consentir pour le mois de février ou de mars, pour le moment où vous seriez le moins fatigué, l'auteur en serait aussi content que l'ami.

Le comte de Falloux ne se fit pas prier, et dès le 25 novembre 1857, il publiait dans le *Correspondant* [1] une étude complète sur M. de Melun et sa pieuse héroïne : pages éclatantes qui ajoutaient un précieux hommage de plus à ceux que toute la presse catholique rendait au livre et à son auteur !

En même temps qu'il remerciait M. de Falloux, le vicomte de Melun l'entretenait du grand travail que l'historien de Louis XVI et de saint Pie V poursuivait alors sur cet autre guide de leurs premières années, M^me^ Swetchine :

En lisant, hier au soir, votre article sur la vie de la sœur Rosalie, une pensée dominait toutes les autres et attachait à votre étude un doux et douloureux souvenir : sa lecture a été presque le dernier intérêt de ce monde, de notre chère et sainte amie, et je ne puis songer sans attendrissement à la peine qu'elle s'est donnée, déjà accablée par la maladie et l'approche de la mort, pour que, dans son salon, elle entendît votre parole si touchante, et qu'une voix si puissante

[1] *Vie de la Sœur Rosalie,* deuxième édition, *Correspondant,* t. XLII, p. 421.

sur elle et si chère lui parlât d'une sainte qu'elle allait bientôt rejoindre, et d'un ami dont elle avait tant encouragé la bonne volonté. Il me semblait, à chaque page, reconnaître ses observations, ses acquiescements, et retrouver encore cette inaltérable bonté, qui aimait tant à louer ce qui est bien, et à entendre louer ce qui tâche de l'être.

Deux ans plus tard, M. de Falloux, avant de faire paraître ses premiers volumes de la vie et des œuvres de Mme Swetchine, qui étaient destinés à un si vif et si persévérant succès, avait communiqué son travail à M. de Melun, en provoquant de sa part des observations auxquelles il attachait un grand prix. Celui-ci, avec sa franchise ordinaire, n'hésita pas à donner en quelques mots l'appréciation qu'on lui demandait; et malgré tout ce qui a été écrit sur Mme Swetchine, on ne lira pas sans intérêt et curiosité ces courtes lignes :

Ne vous étonnez pas [1] de l'absence de mes notes sur le manuscrit de Mme Swetchine. Ce n'est pas, vous le pensez bien, l'attention qui m'a manqué en le lisant, mais bien l'occasion. Je n'ai rien trouvé à dire, que ces observations générales que je vous avais déjà communiquées, et sur lesquelles nous étions d'accord : un peu trop d'expansion à la partie historique du début et aussi dans les citations empruntées aux lectures de notre sainte amie; un peu trop d'importance attachée à des billets de charité et de recommandation; un peu trop de modestie dans l'auteur qui se cache trop, lorsque le lecteur aimerait beaucoup à le découvrir à côté de son sujet; voilà toutes mes énormes critiques. Je suis sûr que les derniers chapitres qui vous restent à faire ne soulèveront pas plus d'objections de ma part, mais j'y serai un peu plus compétent, me trouvant alors dans le temps même que nous l'avons connue, aimée, appréciée. Ce sera la partie qui intéressera le plus, non les hommes sérieux, mais le monde; car, comme on dit, l'actualité est le grand intérêt de la foule. Je ne suis pas inquiet de ce que vous inspireront vos souvenirs; vous avez si bien dit ce que vous ne saviez que par les autres, que sera-ce, lorsque vous raconterez ce que vous avez vu vous-même!

Nous aurions beaucoup à puiser dans ce cordial échange de sentiments, dont la variété fait un des charmes. Il nous semble intéressant d'en détacher encore une lettre consacrée tout entière à la mort d'une grande dame qui tenait dans la société parisienne une de ces places qui ne sont plus occupées aujourd'hui. Parmi les personnes qui avaient accueilli M. de Melun, lors de ses débuts

[1] Paris, 16 juin 1859.

de jeunesse, Mme de Rauzan était une de celles avec lesquelles il avait conservé les liens les plus intimes. La duchesse, fille, comme l'on sait, de Mme de Duras, l'auteur d'*Ourika*, avait fait plusieurs parts dans sa vie : il y en avait deux très distinctes jusque dans son existence mondaine. Le soir, ses salons étaient ouverts avec une grâce qui pouvait sembler banale à tout ce qu'il y avait d'élégant et d'aristocratique dans Paris, au monde diplomatique auquel le duc de Rauzan avait appartenu non sans distinction [1], et ses réunions ne différaient guère de toutes celles de la même sorte. Dans la matinée, au contraire, elle offrait un rendez-vous très suivi à l'élite des hommes politiques du moment, aux notabilités artistiques et intelligentes, aux membres éminents de l'Institut, aux orateurs de nos grandes assemblées parlementaires, aux écrivains de race et de grand renom. Elle brillait dans ce milieu par une rare finesse d'esprit, habile à mettre chacun en relief, tout en se tenant elle-même à l'écart; et ce genre de succès était presque ignoré de la foule à la mode qui se pressait à ses soirées. Il y avait un côté de sa vie plus caché encore et plus méritoire; c'était celui que nous révèle M. de Melun dans l'éloge si délicat et si touchant qu'il fait de sa charité et de ses vertus, en annonçant sa mort à M. de Falloux [2].

Je viens de recevoir une bien triste mission de la pauvre Mme de Lubersac. Elle me charge de vous dire que notre amie Mme de Rauzan est morte hier, après quinze jours d'intolérables souffrances héroïquement supportées. Mme de Lubersac voulait vous écrire elle-même, sachant quelle part vous prendriez à sa douleur, mais elle n'en a pas la force. Rien ne peut exprimer son désespoir et l'accablement où elle est, après être restée, avec Mme de Blacas, quinze jours et quinze nuits sans quitter un instant sa mère. C'est au Thil, où elle était déjà très souffrante, que s'est déclarée la crise de foie qui a déterminé le fatal événement. M. Gouraud, mandé par le télégraphe, a prescrit le retour immédiat à Paris; et là, pendant deux semaines, Mme de Rauzan a lutté avec une indomptable énergie contre des symptômes qui ne laissaient aucun espoir. Jusqu'à la dernière minute elle a gardé toute sa présence d'esprit, indiquant elle-même ce qu'il fallait faire pour la soulager et demandant, deux heures avant de mourir, à sa fille de lui jouer sur le piano un de ses airs favoris. Quoique ayant reçu, dès les premiers jours, tous les derniers sacrements, et complètement soumise à la volonté de Dieu, il semble que la miséricorde divine ait voulu lui épargner les déchirements des derniers adieux et le senti-

[1] Voir dans le *Correspondant* du 25 mars 1863, l'article nécrologique intitulé : *Louis de Chastellux, duc de Rauzan*, par L. de Carné.

[2] Paris, jeudi 12, 1866.

ment si doulourenx de la séparation. Jamais elle n'a dit un mot qui pût faire soupçonner la prévision de sa fin; elle parlait encore, le dernier jour, de ses projets d'avenir. C'est samedi, à onze heures, que nous prierons, à la Madeleine, autour de son cercueil; vous unirez vos prières aux nôtres. Le monde, qui n'a connu de cette vie qui vient de finir, que le côté extérieur et frivole, donnera un regret, rapidement effacé, à ce salon où l'appelaient la bonne grâce de l'accueil et la bienveillance du sourire; mais nous qui savions tout ce qu'il y avait de bon et de fort sous ces apparences, et surtout ce que ce cœur renfermait de dévouement à ses amis et de charité aux pauvres, nous conserverons son souvenir avec la tristesse d'une nouvelle blessure faite à nos meilleures affections, et l'espérance qu'accompagnée de tant de bonnes œuvres, elle a retrouvé là-haut cette sainte amie, qui lui avait toujours porté un intérêt maternel. On ne saura jamais l'immensité du bien que faisait M^me^ de Rauzan, et combien de familles doivent le bonheur et même la vie à l'intelligence et à la persévérance de sa charité. Au milieu des distractions et, plus tard, des souffrances, elle avait toujours en tête une bonne œuvre qu'elle poursuivait sans s'arrêter jusqu'à son entier succès. Sa dernière maladie n'avait rien interrompu, et elle avait donné rendez-vous à une pauvre femme, pour la présenter à son médecin, à l'heure même où elle est morte. Beaux et doux souvenirs laissés à sa famille et qui, plus tard, consoleront ses filles, bien dignes de marcher sur ses traces, mais qui sont aujourd'hui inconsolables!

Adieu, cher ami, je ne puis aujourd'hui vous parler d'autre chose. Les disputes mêmes les plus graves de la politique paraissent si petites en présence de la mort et du grand tribunal auquel elle en appelle.

Une ou deux années se passent, et c'est une agréable fantaisie publiée par M. de Falloux, qui est le prétexte d'une conversation dans laquelle les sujets les plus divers sont abordés d'une façon toujours facile et piquante [1] :

J'ai lu et fort approuvé votre protestation en faveur du spiritualisme de la musique; et je l'aime trop à votre manière [2], pour imaginer qu'elle ne croit pas en Dieu et en faire l'auxiliaire de MM. Littré et Taine; mais quel dommage que nos luttes ne puissent pas se borner là! En ce moment d'autres questions plus terribles appellent des réponses plus difficiles; et bien souvent j'entends dire et je répète

[1] Brumetz, 20 septembre 1869.

[2] On pourrait se reporter, à cette occasion, à l'article intitulé : *De la Musique,* discours prononcé par le comte de Falloux, au collège de Combrée; *Correspondant* du 25 août 1865, t. LXV de la collection, p. 823.

moi-même dans l'embarras des problèmes à résoudre et des prophéties à risquer : Que pense de tout ceci notre ami du Bourg-d'Iré? De quel côté brille sa lumière au milieu de nos ténèbres? Que croit-il de la paix et de la guerre? Qui l'emportera, aux élections prochaines, de l'Union libérale ou de la démocratie autoritaire? Qui triomphera, dans les ateliers, du socialisme ou de l'association; et, quand les citoyens ouvriers seront les maîtres, la propriété sera-t-elle supprimée ou seulement restreinte? Enfin marchons-nous vers le Bas-Empire ou sur le chemin des États-Unis? Voilà quelques questions tant soit peu délicates, qui se posent sans aucune discrétion et qui auraient grand besoin de votre esprit politique et social pour trouver une solution raisonnable.....

..... Je voudrais bien, en revenant à Paris, donner une impulsion plus vive à la société d'enseignement que nous avons fondée pour continuer votre grande œuvre et triompher des mauvais desseins de M. Duruy. Mais, de ce côté, en dépit des pétitions au Sénat et des discours des cardinaux, nous sommes loin de cette ardeur qui vous inspirait, vous et vos auxiliaires, lorsque nous marchions à la prise de la liberté. Le chloroforme césarien n'est pas encore tout à fait dissipé, et le malade, ou plutôt l'endormi, tout en commençant à s'éveiller, a de la peine à revenir de sa longue torpeur; il nous faudra le secouer fort, et nous n'avons pas beaucoup de bras pour ce violent exercice. Cependant, ne nous plaignons pas et donnons au pays le temps de se lever; c'est déjà beaucoup qu'il ait commencé à se frotter les yeux, à se tirer les bras, à s'apercevoir qu'il dormait et que l'heure est venue de s'éveiller.

D'autres lettres, à peu près de la même époque, nous apportent les impressions du vicomte de Melun sur les événements que chaque jour produisait et dont il n'était jamais le témoin indifférent. Personne mieux que lui ne connaissait Napoléon III, il l'avait vu de près, l'avait percé à jour; et ses jugements sur la politique impériale, bien que l'avenir les ait trop tôt consacrés, n'en offrent encore aujourd'hui que plus d'intérêt et d'originalité. Il écrivait, au mois d'octobre 1867[1], au moment où l'empereur laissait lâchement accomplir contre le pape cette suite d'attentats que l'hypocrisie rend plus odieux encore :

Peut-on à cette heure dire autre chose qu'une lamentation sur le crime de l'Italie et la honte de la France? On m'a souvent accusé en certains lieux, trois fois saints, de n'être pas assez dévoué au pape et de prendre trop facilement mon parti de toutes les calamités qui

[1] A M. H. de Lacombe.

tombaient sur lui et qui le menaçaient; mais personne n'est plus indigné que moi de cette ignoble comédie, commencée depuis si longtemps et dont le dénouement est si proche et si fatal. Aujourd'hui encore, comme autrefois, je ne me tourmente pas outre mesure de l'avenir du Saint-Père et de l'épreuve de l'Église. Quelle que soit la porte sous laquelle passe Pie IX, sous la pression de l'Italie, ce sera toujours, aux yeux des catholiques, un arc de triomphe; jamais il ne sera plus puissant, plus respecté, plus obéi que le jour où il sera errant, dépouillé et proscrit; et Garibaldi et ses complices travaillent à lui faire donner par le futur concile, dût-il être tenu sur la grande route, la dictature spirituelle de l'infaillibilité. Mais notre pauvre et cher pays, quel rôle joue-t-il dans tout ceci? Il n'a pas encore l'audace de la violence et l'énergie du mal; mais quelque chose de pire encore : je ne sais quel mélange d'astuce et de lâcheté, que le grand évêque d'Orléans a si bien dénoncé à l'indignation publique.

Mais M. de Melun ne reculait pas devant l'expression publique de sa pensée; et quand il vit la lutte d'abord dissimulée, puis de plus en plus manifeste, entre Napoléon III et Pie IX, il ne craignit pas de combattre les mauvaises tendances du pouvoir et il défendit le Saint-Siège dans une brochure : *la Question romaine*, qui fut très remarquée, reçut de nombreuses adhésions et ne précéda que de quelques jours la fameuse brochure : *le Pape et le Congrès*. C'est que, catholique sincère et convaincu, il mettait au-dessus de toute popularité, de toute faveur, de toute influence la cause de Dieu, la cause du bien essentiel qu'il soutenait dans la personne du Souverain Pontife, comme il la servait dans la personne des pauvres et des malheureux de ce monde. C'est sous l'impression de ces jugements aussi fermes que sensés qu'il ajoutait au même correspondant :

Vous vous rappelez, puisque vous avez conservé un si bienveillant souvenir de nos longues et belles promenades, ce que nous disions de l'analogie entre les règnes des deux empereurs. En plaçant le nôtre à l'extrémité du petit bout d'une lorgnette d'opéra, tout est au diminutif, mais chaque incident du premier empire a son expression affaiblie, mais fidèle, dans le second. Le premier César débute par le jacobinisme, le second par le socialisme; puis tous les deux, après leur 18 brumaire, tombent sur leurs anciens associés, se disant les représentants de l'ordre, de l'autorité et les protecteurs de la religion. Puis viennent les victoires d'Austerlitz et de Sébastopol et une sorte d'arbitrage de l'Europe; mais l'Italie rappelle l'Espagne, qui, elle aussi, avait commencé par des victoires; pour la Russie, nous avons le Mexi-

que; et l'Allemagne, sous d'autres formes, vient de gagner sur nous les batailles de Leipzig et de Waterloo. Pour achever la ressemblance, demain Pie IX ne sera pas à Fontainebleau, mais bien chassé de Rome de par l'autorisation et la complicité de l'empereur des Français. Je ne continue pas le parallèle, je laisse à l'histoire le soin de lui donner raison; mais j'affirme que, comme la Restauration a été forcément l'ère de la liberté et du gouvernement de la classe moyenne, le successeur de celui-ci, royauté, république ou empire, sera la liberté et l'autorité démocratiques, qu'il dépend peut-être encore de nous de retenir dans les liens de l'honnêteté et de la justice, mais qu'il est bien temps de proclamer pour avoir le droit de les conduire...

Je suis tout à fait de votre avis sur le danger de faire du catholicisme un parti, et de ne pas confier à la liberté universelle le soin de défendre la nôtre. Dans ce pays, même les intelligences les plus larges ne peuvent se déshabituer du goût du privilège et de la classe, et, sans y prendre garde, on arrivera à faire du titre de catholique une noblesse qui, au lieu de donner de l'influence, inspirera toutes les méfiances que l'on ressent pour l'aristocratie.

Cette correspondance s'adressait à un ami de date récente, dont il avait pu apprécier, pendant un séjour aux eaux de Saint-Gervais, l'esprit politique aussi large que pénétrant et avec lequel il avait échangé bien des idées communes. Aussi, l'année suivante, en lui écrivant de nouveau [1], après un assez long intervalle, il n'hésitait pas à profiter de l'occasion pour apprécier avec une singulière liberté de jugement la tentative généreuse qui poussait la plupart des hommes importants de l'époque à prendre part au mouvement politique qui s'est appelé « l'Union libérale » :

Votre bonne lettre m'a rendu la liberté de reprendre quelque chose de nos conversations aériennes, qui nous ramenaient aux grands intérêts de la terre, pendant que nous étions en train de monter au ciel. Le temps a encore marché plus vite que nous dans cette station, et il semble qu'on se rapproche de nos idées. L'Union libérale, le grand intérêt du moment, est bien débattue, bien controversée; mais acceptée ou non par les différentes expressions de l'opinion publique, elle finira par trouver tôt ou tard un argument irrésistible dans la nécessité de la victoire; et ce n'est après tout que le versement des anciennes traditions dans les idées modernes; car, dans cet accord de la droite et de la gauche, toutes les conquêtes, tous les contrats sont au nom de la liberté. Oui, en marchant ensemble contre l'ennemi commun, on se prépare, au jour de sa chute, la chance de conduire,

[1] Lettre du 7 août 1868, à M. H. de Lacombe.

de discipliner, de moraliser la liberté triomphante. César, pour rompre ce menaçant accord, sera obligé, jusque dans les circulaires de ses candidats, de se montrer libéral; et déjà tout incomplètes et muselées qu'elles soient, les lois sur la presse et les réunions ont créé un parti *ultra* dans la majorité, et entamé cette unité qui jusqu'ici semblait assurer à la dictature l'appui d'une seule et même âme dans tant de corps. Cependant, il faut le reconnaître, l'Union libérale excite de profondes défiances et de graves objections parmi beaucoup d'honnêtes gens, très indépendants. On lui reproche d'avoir pour but, non le progrès, mais le renversement du régime actuel, c'est-à-dire la révolution, ce qui sourit peu au pays, et de faire bon marché de la question religieuse et de sacrifier le pouvoir temporel que nos alliés combattront toujours. Aussi, faut-il faire des vœux pour que l'Union libérale ne s'égare pas dans ses prédilections et ne présente au choix des électeurs que des hommes comme M. Dufaure, de pareille valeur et de pareille notoriété. Pour moi, je vois arriver la prochaine élection sans inquiétude et sans impatience, persuadé que la cause de la liberté est gagnée. Tout le monde, même le dictateur, tourne le dos à la dictature; les petits incidents qui arrêtent le mouvement m'importent peu. Comme nous le disions l'année dernière, à l'ombre des sapins et presque des glaciers, l'important n'est pas dans la rapidité, mais dans le sens de la marche.

Ce que M. de Melun espérait voir dénouer par le jeu des institutions, par le progrès naturel des choses, du moins par les seuls efforts et les seules luttes de la nation, des événements imprévus vinrent en troubler le fonctionnement et en dénaturer les solutions.

La guerre éclate, guerre aussi téméraire dans son principe que fatale dans ses résultats. M. de Melun ne pouvait en rester un témoin inactif : la question de charité réapparaissait tout entière. Il n'hésite pas à prendre une part principale à l'organisation des ambulances parisiennes comme membre de la Société de secours aux blessés. Son patriotisme ne veut pas désespérer; et pourtant l'examen de la terrible situation où nous nous sommes si légèrement engagés lui laisse peu d'illusion. D'une première lueur d'espérance les faits le ramènent bientôt à la poignante réalité. La longue lettre qu'il écrit, le 7 août 1870, à M. H. de Lacombe est pleine de considérations qui témoignent de son aptitude peu commune à juger les complications les plus délicates des événements :

Vous me pardonnerez d'avoir un peu tardé à vous répondre, en apprenant que depuis quinze jours je suis en permanence au Palais de l'Industrie, occupé du matin au soir de la Société trop opportune

des secours aux blessés militaires; je ne pense qu'ambulance, je ne vois qu'infirmiers volontaires; et si, grâce à Dieu, je suis loin dans cette absorption d'oublier mes amis, je ne sais comment saisir l'instant de leur écrire; et pourtant, comme vous le dites, que d'événements à passer en revue, que de réflexions à échanger sur cette invasion de la guerre, dont nous paraissions si loin, et qui tout à coup se met à la place de tous nos intérêts, de toutes nos affaires, de toutes nos autres aspirations! L'infaillibilité elle-même, cette conquête de Rome après une lutte si longue et si acharnée, passe presque inaperçue entre nos armées. La guerre fait en sa faveur la plus puissante des diversions, non cependant sans lui arracher la moitié de son domaine; car à toute autre époque le retrait de nos troupes de Rome, avant-garde de la fin du pouvoir temporel, aurait provoqué des tempêtes; aujourd'hui, il provoque à peine une protestation silencieuse. Après la guerre il faudra bien que chacun comprenne que, puisqu'on a voulu rendre au successeur de Pierre les attributs du prince des apôtres, la logique exige que tous les catholiques, libéraux ou non, ne discutent pas avec l'autorité du concile et ne lui marchandent pas leur obéissance, ce qui jetterait parmi nous des semences d'hérésie. Il est, du reste, à observer, que lorsque l'Église traite avec les âmes, Dieu lui accorde une singulière puissance. Nous en avons sous les yeux un remarquable exemple : jamais soldats et officiers, accourant de toutes les parties de la France et marchant vers une guerre sérieuse, n'ont montré plus d'empressement à mettre leur conscience en règle et à faire acte de catholicisme; les prêtres ont eu de la peine à suffire à toutes les confessions offertes et à toutes les absolutions demandées; et tout cela s'est fait sans aucune intervention du clergé dans la déclaration ou la conduite de la guerre; la part de chaque puissance s'est naturellement faite, sans aucun empiètement de l'un sur l'autre; l'Église a agi dans toute sa liberté, et n'a eu nul besoin de faire invasion dans le domaine de la discipline et de l'obéissance militaires...

Comme vous, je crois la France engagée dans des événements solennels qui doivent lui assurer le premier rang dans le monde ou la faire descendre parmi les peuples inférieurs. J'aurais beaucoup hésité à l'entraîner à jouer ce jeu-là, et j'inclinerais vers la pensée de Thiers, qu'ayant le fonds il était téméraire d'exposer l'humanité aux malheurs d'une lutte peut-être universelle pour des susceptibilités diplomatiques et des affaires de forme; mais, il faut le reconnaître, la question de supériorité était posée entre la Prusse et nous, bien avant la candidature hispano-prussienne, et il était difficile d'en ajourner longtemps la solution. Il y avait, de la part de notre adversaire, une tendance à constater notre déchéance et son ascension; il semblait chaque jour monter un degré de l'échelle, pendant que nous restions

stationnaires; la dernière goutte d'eau, comme on l'a dit, a fait déborder le vase. Voilà ce que je me répète tous les jours pour me réconcilier avec le tribunal de sang que l'on nomme la bataille et dont j'ai l'horreur instinctive, non seulement pour la haine si justifiée qu'il inspire aux mères, mais surtout parce qu'il appuie ses jugements sur la force aveugle, la portée des armes et l'autorité du nombre, sans pouvoir faire entrer dans le succès d'une cause le plus léger atome de justice et de raison. Quelle immense responsabilité prennent les hommes d'État qui prononcent le mot fatal! L'empire ne résisterait pas à la défaite : tout échec considérable serait pour lui un Waterloo.

Je suis interrompu par les tristes nouvelles qui semblent, hélas! préjuger l'issue funeste. J'ai toujours eu le pressentiment que le deuxième Napoléon jouerait en petit le rôle de son oncle; et si on suit sa marche, on trouve l'esquisse des étapes par où a passé l'étonnante destinée du premier empereur; mais la succession, à qui arrivera-t-elle? Quand on voit la France humiliée et vaincue pour une question d'amour-propre dynastique, quel argument pour la république! Malheureusement, les républicains qui se sont montrés plus sages que les autres au début de la querelle et ont eu le courage de voter contre la guerre, lorsqu'ils se voyaient abandonnés par les passions publiques, compliquent leur situation par des aspirations sociales difficiles à réaliser. Cependant, si nous sommes défaits, si la supériorité de l'Allemagne fait descendre au second rang la plus éminente des nations de la race latine, notre seule chance de reprendre position à la tête des peuples, ce sera la poursuite des grands problèmes sociaux. Mais, sous l'attente de cette bataille qui va décider de notre sort, on n'a pas assez de liberté d'esprit pour compléter sa pensée. Et puis, à cette heure, que de blessures à panser! Je vous quitte donc pour m'occuper d'envoyer médecins et charpie à nos pauvres victimes.

M. de Melun était resté dans Paris jusqu'après le triomphe de la Commune. L'ambulance du Palais de l'Industrie, où il avait passé de si longues heures pendant le siège, avait été envahie, pillée, dispersée par ordre du délégué à la guerre : il avait fallu s'échapper entre les barricades des fédérés et les patrouilles prussiennes et attendre des jours meilleurs. Mais dès que l'ordre est rétabli, le vicomte de Melun s'empresse de retourner à son poste. Il y revient triste comme tous ceux qui aimaient la patrie, mais bien moins abattu que la plupart de ses amis; il retrouve entière son ardeur à se dévouer à toutes les œuvres qui ne pouvaient se passer de lui. Dès le mois de juillet 1871, il reprenait la publication de sa *Revue d'Économie chrétienne;* et, dans des termes presque semblables à ceux dont il se servait au lendemain du

coup d'État, il déclarait hautement que la victoire de la légalité sur l'insurrection n'avait ni tranché ni supprimé « les problèmes qui en ont été le prétexte ou le stimulant » ; que les « questions ouvrières déshonorées par la Commune » ne lui en survivaient pas moins, et qu'il était urgent de poursuivre avec une âme résolue les efforts jusqu'ici peu fructueux, il est vrai, pour « réconcilier le peuple avec une société qu'il croit son ennemi [1] ».

Ce qu'il disait si bien, il le pratiquait encore mieux. C'est sous cette même inspiration de sentiment charitable qu'il s'était efforcé de donner à la *Société de secours aux blessés* un caractère essentiellement chrétien, en y appelant tous les ordres religieux, en choisissant lui-même les aumôniers des ambulances, en confiant les blessés, déposés dans les gares, aux soins des frères de Saint-Vincent de Paul. C'est également dans cet ordre d'idées qu'il accepta la charge si méritante que, à la même époque, l'archevêque de Paris lui imposa d'instituer, avec la coopération des grands-vicaires, l'*Œuvre des enfants de Paris*, c'est-à-dire de recueillir, de nourrir, d'entourer des soins les plus paternels ceux de ces enfants que la guerre de Prusse et surtout celle plus triste encore de la Commune avait rendus orphelins.

Mentionnons enfin tout ce qu'il se donna de peine intelligente et de fatigues fructueuses pour la création et le développement successif dans tous les quartiers de Paris des *Fourneaux économiques*, qui, sur l'initiative et l'appel de Mme la maréchale de Mac-Mahon et avec le concours de nombreux associés, distribuèrent dans l'hiver malheureux de 1874 une quantité prodigieuse de bons de toute nature et apportèrent aux pauvres de la capitale un immense soulagement.

En même temps qu'il se prodiguait ainsi lui-même dans des œuvres que nous ne saurions toutes citer, il continuait à prendre un intérêt aux travaux de ses amis, aux incidents de la politique, aux insolubles difficultés dans lesquelles se débattaient les hommes et les partis. Lorsque M. de Falloux, rendant à M. Cochin un hommage mérité pour une vie qui, tout entière aussi, avait été consacrée aux intérêts des classes laborieuses, entreprit de peindre le portrait de cette noble physionomie, M. de Melun se hâta de lui faire parvenir une adhésion sympathique, tout en ajoutant quelques couleurs au tableau :

... J'attends avec impatience le premier chapitre de la vie de notre si regretté Cochin [2], j'aurais voulu ajouter quelques bons souvenirs à

[1] *Contemporain* de juillet 1871, troisième série, t. Ier, p. 433.
[2] Paris, 9 février 1873.

tous ceux qui seront si éloquemment invoqués par votre plume; mais je n'ai rien de particulier à vous dire sur cette carrière si bien remplie et terminée au moment où notre ami entrait dans la plénitude de sa puissance et de son expérience. Ses dernières années l'avaient fort éprouvé et mûri; absorbé par la politique et les affaires, il avait dû, à son grand regret, diminuer la part de temps qu'il donnait autrefois à la charité; mais je ne l'ai jamais vu, alors qu'il poursuivait la députation ou qu'il travaillait avec le ministère libéral de l'empire, sans qu'il m'exprimât le regret d'avoir abandonné les œuvres pour les affaires. Je crois que, malgré son intelligence si nette et si positive, il était plus à sa place dans un conseil de charité que dans une assemblée ou même dans une préfecture. Il aimait trop l'humanité pour ne pas trop en espérer; et avec les plus beaux horizons et les chances les plus heureuses, il a vécu de beaucoup de déceptions, et a prodigieusement souffert de ses espérances trompées. Mais ses souffrances et ses déceptions étaient un témoignage de la grandeur et de la charité de son âme, et s'il avait foi quelquefois dans des idées peu applicables, c'est qu'il jugeait les autres par lui-même, et oubliait que le rayon qui passe éclatant et pur à travers une belle âme se détourne ou se brise, quand il lui faut traverser un milieu inférieur et corrompu... En voyant, comme Cochin, le chemin que suivent les affaires humaines et tous les désappointements qu'elles accumulent autour de leurs serviteurs, on trouve que la plus petite œuvre répond mieux aux bons instincts que les plus beaux succès de la politique.

Puis incidemment, à la fin de sa lettre, revenant sur la question politique, et signalant l'élection « d'un conservateur qui s'est déclaré hautement ennemi de la république », il ajoute :

Malheureusement, c'est un très dévoué bonapartiste, et j'ai peine à croire que nous sauvions la France, en remplaçant M. Thiers par M. Rouher, et la révolution par l'empire.

Tel a été en M. de Melun, sous les traits dont il s'est peint lui-même, l'homme des sages idées et de la modération, en même temps que l'homme de la bienfaisance et de la charité. L'écrivain, tel qu'il s'est produit, n'a fait que continuer ce noble rôle et le développer.

Les articles nombreux et importants insérés dans les revues, dans le *Correspondant*, dans les *Annales de la Charité*, les rapports présentés dans les commissions, ses lettres même, ont mis suffisamment en relief son talent, non d'auteur de premier ordre, mais d'écrivain clair, élégant et précis. Les diverses autres publications qu'il fit ou auxquelles il coopéra ont la même inspiration et les mêmes qualités. C'est ainsi qu'il fit paraître le journal pério-

dique, le *Messager de la Semaine*, destiné à vulgariser la bonne presse dans les familles honnêtes et chrétiennes; c'est ainsi qu'il publia l'*Histoire d'un village*, c'est-à-dire le récit de la conversion et du bonheur dus à l'action de la charité.

Mais ses trois principaux ouvrages ont été trois vies de saintes, écrites avec une piété touchante et une sympathie émue : la *Vie de Mlle de Melun*, celle de *la sœur Rosalie*, que nous avons déjà citée, et celle de *Mme de Baral*. Un intérêt de famille le rattachait à Mlle de Melun, morte en odeur de sainteté, il y avait deux cents ans, à Baugé, où elle avait fondé une congrégation hospitalière. Appelé à la cérémonie du centenaire de cette religieuse, célébré avec une grande pompe par la ville de Baugé, à laquelle il tenait lui-même comme conseiller général, M. de Melun, qui fut le président de cette pieuse fête, avait été vivement frappé de la vertu de sa sainte parente, et il en retraça l'histoire avec bonheur et amour.

M. de Melun savait le grand bien que produisent les récits de faits touchants, de vertus éminentes, de nobles dévouements, et il s'efforça de perpétuer les effets salutaires dus à la bonne publicité, en fondant l'*Œuvre des publications populaires*. Elle était destinée à favoriser la composition et surtout la lecture de tous les ouvrages qui ont pour but, en les instruisant ou en les touchant, de prémunir les esprits et les cœurs contre les influences délétères de la mauvaise presse. Tâche délicate : car bien peu d'auteurs en France prennent la peine et surtout connaissent l'art d'écrire avec intérêt et talent de bons livres, particulièrement pour le peuple ; et M. de Melun, qui avait une si saine appréciation des hommes et des choses, ignorait moins que personne les avantages et, à la fois, les difficultés de l'entreprise. Un grand nombre d'ouvrages utiles ont été répandus par cette œuvre, première création de ce genre, qui a été suivie par plusieurs autres, et qui a contribué pour sa part à l'établissement d'une quantité assez considérable de bibliothèques paroissiales et scolaires, outre tous les livres qu'elle a mis à la disposition des individus et des familles.

Une des plus belles et des dernières applications de l'esprit de charité et de dévouement de M. de Melun fut ce qu'il fit pour la petite commune de l'Artois, où il résidait quelques mois d'été, dont il fut nommé maire sur le vœu de toute la population et qu'il administra jusqu'à la fin de sa vie. Par ses soins, par les améliorations matérielles et morales qu'il y introduisit, cette commune fut bien vite transformée et devint un modèle pour les pays voisins. Mais là où son zèle admirable fut mis à la plus rude et à la plus décisive épreuve, ce fut lors d'un incendie terrible qui détruisit le malheureux village, mais qui ne fit bientôt que procurer au

généreux maire le bonheur de sauver de la ruine et, — grâce aux dons qu'il prodigua lui-même et qu'il procura, — de rebâtir le village tout entier.

Dieu, pour achever le perfectionnement de ce bon et fidèle serviteur, lui envoya sur la fin de son existence deux grandes épreuves : la première fut l'atteinte douloureuse qu'il ressentit dans les joies et les espérances de sa paternité par la perte d'enfants qu'il eût élevés comme les continuateurs de sa religieuse charité, et surtout par la mort d'un fils sur lequel il avait concentré son bonheur et ses espérances. La seconde fut d'entrevoir et de pressentir la conséquence des événements dont il était le témoin attristé et qui compromettaient, du moins en partie, tout le bien qu'il avait eu la satisfaction d'accomplir ou de préparer, toutes les œuvres qu'il avait fondées avec de tels succès pour le présent et de si belles promesses pour l'avenir.

C'est sous l'influence de ces sentiments et de ces regrets qu'il écrivait [1] :

... L'année qui vient de finir a été pleine d'anxiété et de tristesses. A mesure que nous avançons dans la vie, Dieu, pour nous la faire quitter plus facilement, ajoute aux malheurs publics nos peines de famille. La pauvre politique s'efface devant les souffrances de ceux qui nous sont chers [2], et d'ailleurs qu'en dire aujourd'hui? La Providence conduit ou laisse marcher la France à travers des nuages ou des obscurités qui, suivant sa volonté, précéderont notre salut ou notre perte. Heureusement pour les exclus et les exilés qui n'ont pas la main au gouvernail, le devoir est clair et la route tracée : faire dans sa petite sphère tout le bien possible, prier Dieu qu'il bénisse et protège les hommes de bonne volonté, et s'en rapporter à lui du soin de notre avenir.

Il disait encore [3] :

... En descendant la montagne que montait notre jeunesse, nous ne comptons plus nos pas que par des deuils et des déchirements de cœur; mais nous entrevoyons le port, où ceux que nous aimons nous ont précédés, où ils nous préparent une place auprès d'eux et d'où, en attendant la réunion, ils veillent encore sur nous avec la même sollici-

[1] Cannes, villa Berthe, 2 janvier 1877.

[2] La santé de Mme de Melun, malade à la suite des émotions causées par l'incendie de son village, lui avait donné pendant plusieurs semaines les plus vives inquiétudes.

[3] Montbeton, 22 mai 1877.

tude et une plus grande puissance que lorsqu'ils nous accompagnaient sur la terre.

Mais ces pensées tristes et un peu découragées qu'il ne montrait qu'à de bien rares amis, ne le détournaient jamais de sa voie, n'enlevaient jamais rien à son ardeur et à son activité. Ses chères œuvres demeuraient toujours son véritable objectif et sa grande consolation. En vain l'indifférence, l'hostilité, les passions violentes des uns, les déplorables divisions des autres, l'égoïsme de presque tous, se levèrent-ils contre la continuation et la réalisation de ses desseins les meilleurs et les plus aimés. En vain le but qu'il avait poursuivi toute sa vie, ce grand but du soulagement, du relèvement, de la réconciliation des diverses classes sociales semblait-il s'éloigner à mesure qu'il marchait vers lui; il ne défaillit ni ne se démentit jamais. Il n'abandonna aucune de ses idées qui ne cessèrent de lui apparaître comme la nécessité, comme le devoir, comme le salut. La mort seule, la mort, acceptée avec la foi la plus vive et la résignation la plus chrétienne, mit fin, après une maladie supportée courageusement, à un dévouement si prolongé. Et, à travers notre siècle ballotté par tant d'espérances et de chutes, par tant d'impuissances et d'ambitions, la vie de M. de Melun restera comme le modèle unique de ce que peut, dans un seul homme de cœur, la charité infatigable, tolérante et désintéressée.

G. Baguenault de Puchesse.

---

# REVUE CRITIQUE

I. *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris,* par M. Wallon, t. VI et dernier. — II. *Excursions pédagogiques,* par M. Bréal, 1 vol. — III. *Mme de Sévigné en Bretagne,* par M. de La Brière, 1 vol. — *La marquise d'Huxelles et ses amis,* par Ed. de Barthélemy, 1 vol. — *Sollicitations de Bussy pour rentrer en grâce,* par M. de la Barre-Duparcq, 1 vol. — IV. *L'abbé Constantin,* par Ludovic Halévy, 1 vol. — V. *La vieille France,* par J. Levallois, 1 vol. — VI. *Essais de critique idéale,* par Victor de Laprade, 1 vol.

## I

Le sixième et dernier volume de l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, par M. Wallon, a paru il y a quelques semaines [1]. C'est l'épilogue du drame sanglant que l'auteur a fait passer sous nos yeux dans l'horrible crudité de ses détails, en s'effaçant le plus souvent de sa personne et laissant parler les documents officiels ; c'est la revendication de la justice providentielle, la juste condamnation des bourreaux après l'injuste immolation des victimes; le retour de la révolution contre elle-même. On ne se fait pas généralement une idée bien exacte de cette crise qu'on appelle la réaction thermidorienne; nombre de personnes se figurent, par exemple, que le tribunal révolutionnaire finit avec Robespierre. C'est une erreur; le tribunal subsista et continua à fonctionner. Il y fut fait seulement quelques modifications ; d'abord le 18 brumaire, trois mois après l'exécution de Robespierre, par un décret qui assurait aux accusés certaines garanties contre l'arbitraire des juges; puis, deux mois plus tard (8 nivôse an III), par un autre décret qui le reconstitua et en renouvela le personnel. Ce n'est que l'année suivante, le 31 mai 1795, qu'il fut définitivement aboli. Il subsista donc encore près d'un an après la révolution de thermidor. Sa tâche, dans cette dernière période, fut de satisfaire, dans une certaine mesure, la conscience publique, que la chute de Robespierre avait enhardie. Quelques députés, ayant osé, dans la Convention,

[1] Librairie Hachette. — Ce volume contient, avec la fin de l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire* : 1° une table générale très complète des matières renfermées dans les six volumes; 2° une liste de toutes les personnes traduites devant le tribunal et l'indication de leur sort; 3° le relevé journalier des sentences du tribunal et un appendice contenant plusieurs pièces inédites, et le texte intégral de plusieurs lois ou décrets.

dénoncer les excès de ses mandataires, se virent appuyés par les cris du public, et amenèrent la mise en arrestation des plus compromis.

Le premier poursuivi est Carrier, l'homme des noyades de Nantes, qui, dans sa défense audacieuse, s'abrite derrière la Convention, « laquelle se fait son procès à elle-même », dit-il, non sans raison, et qui a l'effronterie de s'écrier « qu'il a fait le sacrifice de sa vie, mais qu'il ne fera jamais celui de son honneur ! » Le récit de ce procès, que M. Wallon fait ici, comme partout, les pièces officielles à la main, est plein de révélations nouvelles et soulève d'indignation. La fin en est horrible, on dirait une scène de l'*Enfer* de Dante. « Vers trois heures de l'après-midi (16 décembre 1794), raconte M. Wallon, la charrette sortit de la Conciergerie. Grandmaison, l'exécuteur des noyades, qui sabrait ceux qui surnageaient, était tout en pleurs. Pinard, l'assassin des enfants et des femmes, se débattait furieux, écumant de rage. Il accablait Carrier de ses imprécations ; il voulait se jeter sur lui et le saisir avec ses dents pour le déchirer. L'attitude de Carrier faisait contraste avec celle de ses deux compagnons, sans produire d'ailleurs une impression plus favorable sur la foule. On l'eût dit comme touché par la mort. Son regard semblait éteint dans ses yeux enfoncés; sa face, d'un teint naturellement olivâtre et bilieux, avait pris la couleur du cadavre : debout encore, il en avait déjà la raideur et l'insensibilité. Les insultes, les malédictions, ne leur furent pas épargnées sur la route, et le chemin, quoique abrégé depuis le 9 thermidor, fut long à parcourir, tant la foule, entassée entre la Conciergerie et la place de Grève, obstruait le passage. La charrette arriva enfin à l'échafaud. Grandmaison fut exécuté le premier, puis Pinard, après une horrible lutte contre le bourreau et contre la mort. Lorsque Carrier parut à son tour sur la plate-forme, il se fit un grand silence; mais tout à coup un son nasillard se fit entendre : c'était une clarinette jouant l'air favori des jacobins : *Ah ! ça ira.* »

La condamnation de Carrier et de ses auxiliaires fut l'œuvre de l'ancien tribunal révolutionnaire ; le nouveau, celui du 28 décembre, résultat d'un remaniement exécuté sous la pression de la clameur publique, eut à juger une des autres illustrations de la Terreur, Fouquier-Tinville. Comme celle du précédent, l'histoire de ce procès est faite avec les pièces mêmes du greffe, complétées par d'autres documents contemporains, qu'il était d'autant plus important de rechercher, que les journaux, le *Moniteur*, du moins, n'ont rendu compte que sommairement et avec dédain de ces débats. Cette page a plus d'intérêt encore, peut-être, que la précédente; car ce procès montre, dans toute sa nudité, l'homme le plus féroce de la révolution et relève tous les traits qui le caractérisent : sa soif d'accusation, le plaisir qu'il a à réunir le plus grand nombre d'accusés dans la même fournée, la joie qu'il prend aux condamnations, son insultante ironie à l'égard des condamnés, sa fureur, ses menaces même envers les jurés et les juges, quand il voit sa proie lui échapper, la jouissance qu'il trouve dans la pensée des exécutions, dont il se plaît à commander à l'avance tous les détails.

Et puis, avec Fouquier-Tinville, reviennent sur la sellette tous les hommes renversés au 9 thermidor dont il avait été l'agent principal et dont se révèlent alors les conférences et les orgies.

Comme Carrier, Fouquier-Tinville, bien qu'il affectât d'avoir réponse à tout ce qui lui était personnel, s'appliqua, dit M. Wallon, à diminuer son rôle, se déclarant le serviteur de la loi, l'exécuteur aveugle d'un pouvoir redoutable dont lui-même portait le joug et auquel il se faisait un titre de s'être dérobé quelquefois. « Ce n'est pas moi, s'écria-t-il un jour, qui devrais être traduit ici, mais les chefs dont j'ai exécuté les ordres. » Mais, observe l'historien, quelque raison qu'il eût, et quelle que fût la part de Robespierre et des autres membres du Comité de salut public dans les actes monstrueux du tribunal, il y en avait assez pour le charger lui-même et ses coaccusés. Aussi, malgré l'acharnement d'une défense qui fit durer le procès quarante jours entiers, Fouquier-Tinville fut-il condamné à mort avec quinze de ses complices, qui furent exécutés avec lui, le 18 mai 1795, au milieu des huées de la populace.

Le procès de Fouquier-Tinville fut le dernier acte du tribunal révolutionnaire que supprima, quinze jours après l'exécution des coupables, un décret de cette même Convention qui l'avait institué, et dont il restera, néanmoins, l'éternelle et infamante condamnation; car ce n'est pas un sentiment de justice et d'humanité qui le lui fit abolir, mais la peur (peur légitime, du reste) qu'elle eut d'en être, à la fin, victime elle-même.

Si l'histoire est, comme on le dit, une leçon, nulle plus que celle-ci ne mérite d'être étudiée et n'est mise au jour en temps plus opportun.

## II

L'Allemagne, qui nous a battus sur le terrain de la guerre, est en train de nous battre aussi sur le terrain de l'enseignement, et, en partie avec nos armes, les anciennes, celles que nous abandonnons, c'est-à-dire notre organisation et nos méthodes d'autrefois.. Ses *gymnases*, — c'est un universitaire, M. Bréal [1], qui nous l'apprend, — sont établis sur le même pied que nos collèges d'avant la Révolution. « Le gymnase allemand, dit le savant professeur, ressemble à nos anciens collèges du dix-septième et du dix-huitième siècle, où un seul et même ordre d'études faisait l'occupation d'un petit groupe de maîtres choisis et d'un nombre modéré d'élèves. » Dans les gymnases allemands, pas plus qu'autrefois dans nos collèges français et qu'aujourd'hui dans nos collèges libres et nos petits séminaires, on ne connaît, ajoute M. Bréal, « cette extrême division qui fait que notre corps enseignant se partage en agrégés de grammaire, des lettres, d'histoire, de philosophie: même le partage en lettres et en sciences, qui nous paraît si nécessaire, n'existe pas. Il faut qu'à l'examen, un maître se fasse admettre pour deux branches d'en-

[1] *Excursions pédagogiques*, par Michel Bréal, membre de l'Institut, professeur de philologie au Collège de France, 1 vol. in-12. Hachette.

seignement au moins, par exemple : pour les langues anciennes et l'histoire, ou pour l'histoire et les langues modernes, ou pour les mathématiques et la géographie, ou encore pour l'allemand et les sciences naturelles. On obtient ainsi un personnel ayant plus de points de contact, et dont les différents membres sont ainsi plus aptes à s'entr'aider et à se remplacer au besoin... Le sentiment de la solidarité se développe plus facilement dans ce personnel restreint; on travaille à la même œuvre, et les questions que le cours de la vie scolaire amène ne laissent personne indifférent. »

Que cela ressemble peu à nos lycées d'aujourd'hui, où il existe une telle quantité de cours de tout ordre, que le proviseur le plus capable et le plus actif — c'est toujours M. Bréal qui parle — a peine à dominer un ensemble si compliqué, à surveiller avec une égale attention les intérêts d'une population si bigarrée. Puis, le gymnase allemand a sa spécialité distincte : l'enseignement classique, considéré là, ainsi que jadis en France, comme le fondement essentiel de toute véritable culture intellectuelle, et que l'on s'attache, en conséquence, à maintenir dans son intégrité et à préserver de toute atteinte. On n'a pas admis en Allemagne la fameuse bifurcation de M. Fortoul, ni rien qui en approche. Il y a bien là des écoles d'une autre sorte, les *Realschulen*, écoles pratiques, spéciales, professionnelles ou *réales*, comme M. Bréal les appelle d'un mot de sa création; mais elles sont constituées à part, ont une existence différente de celle des gymnases, et n'en viennent point, comme le font chez nous les cours dits préparatoires, compliquer et troubler le fonctionnement littéraire.

Autre ressemblance des gymnases allemands avec nos vieux collèges et nos écoles congréganistes ou ecclésiastiques actuelles : « Je fus un peu surpris, dit M. Bréal, de retrouver en Allemagne ces solennités dramatiques auxquelles l'Université a renoncé, mais dont la tradition s'est conservée chez ses rivaux. On se figure difficilement de telles fêtes au milieu de nos grandes agglomérations scolaires; cependant cela vaudrait la peine d'essayer. Je les regrette pour ma part, persuadé que tout système d'éducation qui fournit seulement le nécessaire, mais ne donne pas le superflu, a quelque chose de froid et d'incomplet. »

Nous sommes parfaitement, sur ce point, de l'avis de l'auteur des *Excursions pédagogiques*, et maintenons, pour en avoir fait l'expérience personnelle, qu'en dehors de leur effet moral, ces représentations de pièces grecques ou latines, comme en avaient organisé, il y a peu d'années encore, l'illustre évêque d'Orléans et le petit séminaire de Paris, ont, sous le rapport pédagogique même, un fructueux résultat. Mais, alors, comment s'expliquer l'hostilité peu dissimulée de M. Bréal pour les « rivaux de l'Université » qui, entre plusieurs des bonnes choses qu'il a retrouvées en Allemagne, ont gardé cette excellente tradition des représentations dramatiques qu'il voudrait, quant à lui, faire revivre? Pourquoi le ton aigre et d'une urbanité tout au moins contestable avec lesquels il en parle, à propos du délaissement des lycées de l'État par les familles soucieuses de la santé et de la moralité de leurs enfants?

« Les leçons, dit-il, parlant des collèges libres tenus hier encore par des associations catholiques, n'y étaient pas peut-être aussi savantes (que dans lycées universitaires); mais en revanche on s'y promettait de belles relations, des maîtres plus insinuants, une surveillance plus intime. Et d'ailleurs le succès au baccalauréat et aux écoles ne faisait-il pas, dans ces maisons, l'objet d'un *entraînement* particulier? Ainsi s'est opérée, dans la société française, une sorte de décomposition! »

Désorganiser le corps social, voilà, certes, de la part des collèges libres, un crime bien grave et que naturellement rien que leur mort n'est capable d'expier. Ce crime s'ajoute, en outre, à celui de leur concurrence que, moins vaillants que plusieurs de ses collègues qui l'appellent parce qu'ils ont le sentiment du droit et celui de leur force, M. Bréal déplore, dans une page pleine de larmes, écrite à l'époque où elle venait d'être permise. Cependant M. Bréal est bon; il ne veut pas qu'on agisse contre ses « rivaux entraîneurs de bacheliers » par des mesures coercitives; mais il faut, toutefois, les faire disparaître et amener tous les petits garçons de France à vivre pêle-mêle les uns avec les autres dans les établissements universitaires, ces établissements où l'on donne l'essentiel de l'instruction sans le surplus; car le salut de la France tient à ce que les enfants de pères chrétiens soient en contact journalier avec ceux à qui, en fait de récréations dramatiques, leurs papas font voir *Nana*, l'*Assommoir* et la *Grande Iza*.

## III

*Madame de Sévigné en Bretagne*, la piquante mosaïque de M. de la Brière, que nous avons donnée l'automne dernier, a paru, il y a quelques semaines, en volume [1]. Revu tel qu'il est ici dans son ensemble, ce tableau ingénieux, composé d'extraits textuels des lettres de l'illustre marquise, cause réellement un nouveau plaisir. Et il n'y a pas là d'intérêt que pour les Bretons. Croit-on qu'il soit indifférent pour les Bourguignons, par exemple, de suivre leur compatriote en terre celtique? Qui, d'ailleurs, à l'étranger, comme en France, n'est pas curieux de voir, à la campagne, la femme spirituelle qui a l'air de ne vivre qu'à la cour et à la ville, tant est grande sa préoccupation relativement à ces deux séjours? Elle s'y est peinte cependant elle-même, à la campagne, fort longuement et avec de charmants détails, mais par traits isolés et épars dans ses lettres; il suffisait de les recueillir et de les rapprocher pour l'y montrer vivante. C'est ce qu'a fait M. de La Brière, avec une véritable habileté d'artiste. Mme de Sévigné n'est pas, du reste, plus seule dans son manoir breton qu'ailleurs; elle a toujours avec elle, aux Rochers, avec les notabilités de la province, quelques-unes de ses curieuses relations de Paris.

[1] 1 vol. in-12. Librairie Gervais, maison Douniol.

Y reçut-elle cette marquise d'Huxelles que M. E. de Barthélemy, dans l'étude qu'il vient de lui consacrer [1], nous donne pour une de ses amies? Nous ne le croyons pas. Sans doute, ces deux dames voyaient à Paris le même monde et durent se rencontrer souvent; mais c'est aller par trop loin que de dire que, « pendant plus de trente ans, les deux marquises vécurent la même existence ». La marquise d'Huxelles, bien qu'elle allât exactement avec Mme de Sévigné à la messe des Minimes de la Place-Royale, qui était celle du grand monde, et ne manquât jamais d'aller entendre Bourdaloue, fut une femme galante, chez qui ne tinrent point les velléités de conversion qui suivirent chacun de ses deux veuvages, et dont le nom occupe une large place dans la chronique scandaleuse du temps. Or chacun sait que à cet égard, la réputation de la marquise de Sévigné est intacte, et que la satire la plus malveillante n'a pu y mordre. Ce n'est pas toutefois — remarquons-le — que, par ce rapprochement, non plus que par tout le reste de son travail, M. de Barthélemy ait cherché à réhabiliter la marquise d'Huxelles; il ne dissimule rien de l'opinion qu'on avait d'elle; il en apporte au contraire de nouveaux témoignages. C'est comme nouvelliste de cour qu'il cherche, avant tout, à nous la montrer. Elle aurait été en effet, selon lui, un de ces *reporters* du grand monde, comme il y en avait beaucoup alors, parmi les femmes, et des plus actives, gagnant de vitesse à recueillir et à transmettre les nouvelles et les bruits à ses plus célèbres concurrentes. De là même serait née, entre elle et Mme de Sévigné, une rivalité longtemps dissimulée, mais qui finit par éclater un jour et amener une complète rupture. M. de Barthélemy a touché là à un monde curieux, celui des *épistoliers* et des *épistolières* du grand siècle, dont les correspondances bénévoles ou soldées tenaient lieu de nos journaux d'à présent. Il promet de nous y donner entrée, un jour. Ce volume sur Mme d'Huxelles serait le début de ses révélations. Ce mot de révélation, pour la femme en question, n'est pas absolument exact, la plume de Mme d'Huxelles n'est pas à se révéler; on connaissait plusieurs de ses lettres; mais il n'en était pas ainsi de ses correspondants. Ce qui a été recueilli de plusieurs d'entre eux, dans ce volume, et notamment de Mme de Louvois, est souvent important ou curieux. On ne peut donc qu'encourager l'heureux érudit à déblayer plus avant le terrain un peu mêlé, mais riche au fond, qu'il vient de découvrir.

Quelqu'un qui fut plus avant et plus longtemps dans les relations de Mme de Sévigné, et qui, aux liens de parenté qui l'unissaient à elle, avait voulu en ajouter d'une autre sorte, son cousin Bussy, le fameux auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, vient d'être aussi l'objet d'une étude historique pleine de détails curieux, à laquelle ont été accordés, l'an dernier, les honneurs d'une lecture à l'Académie

[1] *La marquise d'Huxelles et ses amis*, par Edouard de Barthélemy. 1 vol. in-8°. Librairie Firmin-Didot.

des sciences morales et politiques [1]. L'auteur, y a repris le problème encore inexpliqué du célèbre et inexpiable exil que subit ce frère en disgrâce du mystérieux *Masque de fer*. L'intérêt chez l'un est moindre que chez l'autre, parce que moindre fut la peine, mais il ne laisse pas d'être piquant. Bussy n'a pas inspiré jusqu'ici beaucoup de commisération, et ses sollicitations pour rentrer en faveur ont paru plus persévérantes que dignes. Le but de l'auteur de l'étude, dont nous parlons, serait de ramener un peu l'opinion sur ces deux points. Selon lui, d'abord, les contemporains auraient été plus touchés du sort de Bussy-Rabutin que ne l'a été la postérité; il offre, en effet, de nombreuses preuves de la sympathie que Bussy aurait inspirée aux gens honnêtes, aux personnages les plus haut placés, aux femmes les plus vertueuses. Il en est une, parmi celles-ci, qui nous semble d'une rare distinction et qui mériterait d'être plus connue qu'elle ne l'est; c'est madame — nous ne disons pas mademoiselle — madame de Scudéry, la veuve de l'auteur d'*Alaric*. Pour obtenir, et pendant si longtemps, les témoignages d'affection que M. de la Barre énumère, Bussy devait donc être meilleur, au fond, avoir plus de qualités et de mérites qu'on ne le croit généralement. Quant à ses sollicitations, dont la continuité et le ton nous plaisent si peu, elles s'expliquent, selon M. de la Barre, par son vif patriotisme, par le désir dont il était dévoré de reprendre du service dans les armées, où il s'était précédemment distingué et où il y avait tous les jours encore de la gloire à acquérir, par son admiration et son affection réelle pour Louis XIV, enfin par l'intime confession qu'il se faisait de ses torts envers son maître. « Pourquoi, se demande M. de la Barre, cette ardeur de Bussy à louer autant Louis XIV, ce qu'il fait toujours d'une manière sérieuse et vraisemblable, quoique répétée, si ce n'est qu'il se sentait coupable? » Mais de quoi l'était-il au juste? « Cela reste encore inconnu dans son entier, répond l'auteur. Ce ne peut être d'avoir pris part à la Fronde, puisque le roi le traita bien et le fit depuis maître de camp général de cavalerie. C'était peut-être peu de chose; mais Bussy avait dû froisser le monarque; il le reconnaît, quoique nulle part il ne dise comment ni à quelle époque. La divulgation aurait donc été une aggravation?... Il y a là un secret qui restera toujours impénétrable, comme celui du Masque de fer, mais qui est loin d'être de la même importance. Il est seulement probable que les fameux *Alleluias*, dont il fut accusé d'être l'auteur, et qui offensaient la Majesté divine comme la majesté royale, jointe à l'imprudence d'avoir écrit et surtout laissé circuler son *Histoire amoureuse des Gaules*, récit assez impertinent de choses impertinentes par elles-mêmes, furent pour beaucoup dans sa disgrâce. »

Mais cela a toujours été soupçonné, ce nous semble, et même affirmé avec présomptions suffisantes. La dissertation de M. de la

[1] *Sollicitations de Bussy pour rentrer en grâce*, par Ed. de la Barre-Duparq, in-8°. Tenara, éditeur.

Barre, curieuse dans les détails, ne fait donc pas, il faut le reconnaître, avancer beaucoup la question; elle témoigne toutefois, avec mille autres travaux du même genre, de l'attrait singulier qui porte notre siècle démocratique vers l'étude de la plus monarchique époque de notre histoire.

## IV

Serait-il vrai, comme s'en flattent des critiques optimistes, que le roman, chez nous, s'améliore — il en serait temps, certes! — qu'il se relève, se purifie? Nous n'allons pas y voir souvent et voulons d'autant mieux croire à ce retour, que certains petits volumes, ouverts par nous au hasard, parmi les nouveautés du jour, semblent effectivement en témoigner. Tel est, par exemple, le gracieux et piquant récit de M. Ludovic Halévy : *l'Abbé Constantin* [1]. Nous disons récit, purement et simplement, afin de mieux donner à entendre qu'il y a là une histoire qui va tout droit, sans appareil romanesque et sans artifice de narration, et qui ne tire son intérêt que d'elle-même. Le bon curé qui lui prête son nom n'en est point du tout le héros et n'y fournit pas matière à insinuations critiques contre les hommes de sa robe, comme dans tels autres romans que nous pourrions citer, où figure toujours en tête quelque desservant de campagne. Le héros du récit de M. Halévy est une héroïne, laquelle, avant de faire le bonheur de l'excellent abbé, lui inspire de cruelles alarmes. Songez donc! il dessert, depuis tantôt vingt-cinq ans, un village où il y a un vieux et riche manoir, que vient de laisser par sa mort en héritage à des parents éloignés, qui l'ont mis en vente, une vénérable châtelaine, la providence de la paroisse, et chez qui l'abbé Constantin avait son couvert mis tous les dimanches soir. Or savez-vous qui a acquis ce château et le domaine qui en dépend? Deux Américaines, deux sœurs, dont les millions ont une origine inconnue et suspecte, — deux protestantes, sans doute, deux hérétiques! se dit avec effroi le pauvre curé. Pas du tout; voilà en effet qu'un beau matin, après avoir pris possession de leur propriété, elles tombent chez le curé, à l'improviste, avec le sans-façon des femmes de leur pays. Mais, ô surprise! ces deux jeunes femmes, aux manières quelque peu étranges, sont catholiques, Canadiennes et, partant, d'origine française; de plus, celle des deux qui est mariée a obtenu de son mari, loyal et libéral yankee, d'élever ses enfants dans sa propre religion. Elles sont, de plus, millionnaires et ouvrent largement leur bourse au curé. L'exotique mais gracieuse familiarité de Bettina, la plus jeune sœur, met de suite à l'aise l'abbé Constantin, et une cordiale familiarité s'établit entre les hôtes du château et les hôtes de la cure. « Les hôtes de la cure », disons-nous; c'est qu'en effet l'abbé Constantin n'est pas seul; ces dames ont trouvé avec lui son filleul, un jeune officier d'artillerie,

[1] 1 vol. in-12. Calman Lévy, édit.

dont la figure et la tenue les charment et dont l'histoire les intéresse. On voit d'ici poindre le nœud, car il y en a un, sans que cela paraisse; ce nœud, cet obstacle, vient des millions de Bettina. La jeune fille n'est pas si primitive, si candide, qu'elle ne voie que c'est pour eux surtout qu'on la recherche. Certes, elle en ferait bon marché, si elle trouvait quelqu'un qui l'aimât pour elle-même. Le filleul de l'abbé Constantin en est bien là; mais les millions l'effrayent, lui qui n'a que pas tout à fait 8000 francs de revenu, avec sa solde de 225 francs par mois! Aussi cache-t-il le plus qu'il peut ses sentiments, pour s'éviter une humiliation et prend-il même le parti de s'enfuir. Il faut que Bettina, qui l'a deviné, lui demande elle-même sa main. Elle le fait, à l'américaine, devant l'abbé Constantin, avec un délicieux mélange de timidité et de hardiesse, auquel l'embarras qu'elle éprouve à s'exprimer convenablement en français ajoute encore du charme. Il y a dans cette aquarelle des touches fermes autant que brillantes, de l'observation, un peu de satire parfois, telle que cette légère flèche à notre adresse : « Le Français n'a qu'un seul véritable luxe : ses révolutions »; mais c'est l'importation finement et discrètement traitée de ce type de la jeune Américaine qui en fait l'attrait principal et l'originalité.

## V

Ce siècle ne veut rien devoir au passé qu'il dénigre et rejette; mais il a beau faire, il ne sera pas, auprès des gens qui réfléchissent et qui savent, le parvenu qu'il se glorifie d'être. Le meilleur de son avoir, en beaucoup de choses, lui vient en effet d'héritage. « Gardons-nous donc, dit M. Jules Levallois, dans un volume qui vient de paraître [1], et qui sera, nous l'espérons, suivi de plusieurs autres, gardons-nous des puériles impatiences et des révoltes plus puériles encore. Sachons que, pour nous orienter, pour déterminer la direction que nous devons prendre, il importe, avant tout, de connaître d'où nous venons. Or ce n'est pas en interrogeant les âges écoulés avec les passions, les préventions contemporaines, qu'on leur arrachera leur secret, qu'on appréciera la solidité, la légitimité du lien qui nous unit aux antiques générations. »

Tout autre est l'esprit dans lequel a écrit M. Levallois. Son livre n'est ni la satire ni l'apologie du temps passé; c'en est une appréciation un peu réservée peut-être, mais éclairée et sincère, où, pour juger les hommes et les œuvres, l'auteur tient toujours compte, dans la mesure qui convient, des idées et des goûts de leur époque. « J'ai voulu, dit-il, rendre le passé sensible, et, sinon le faire aimer (car il ne fut pas toujours aimable) tout au moins le faire comprendre, estimer à son prix, juger à sa valeur, d'après l'état mental des

[1] *La Vieille France, promenades historiques,* par Jules Levallois. 1 vol. in-8°. A. Mame, édit.

hommes qui furent nos pères, que nous n'avons pas le droit de renier et de qui nous tenons encore plus d'une habitude d'esprit, plus d'un trait de caractère. »

Ce n'est pas, du reste, une critique avec faits à l'appui et concluant après discussion qu'a entreprise M. J. Levallois. Rarement d'abord il formule et généralise; les idées qu'il émet sont celles que lui suggèrent, à lui et à ses compagnons de voyages, les lieux qu'ils parcourent, les monuments qui s'y trouvent et les souvenirs qui s'y rattachent; car, comme le porte le sous-titre du volume, c'est ici, non une thèse, mais une *promenade historique*, libre de ton et d'allure, avec force crochets sur la route et de plus nombreux encore dans le récit, qu'interrompent ou suspendent à chaque instant de piquantes causeries.

La contrée parcourue, dans cette première excursion, est bien « la vieille France ». Partis de Paris par Meaux, les curieux et ingénieux touristes y rentrent par Compiègne, après avoir touché à Château-Thierry, visité Reims, Laon, Soissons, et fait une halte à Noyon. Cette région a été non seulement, comme on l'a dit, le berceau de la monarchie française, mais le théâtre où s'est développée sa vigoureuse jeunesse. Le chef de la première dynastie a été baptisé à Reims, celui de la troisième couronné à Noyon, et c'est à Compiègne qu'a fini la divine et libératrice mission de Jeanne d'Arc. Là, se constitua la nationalité et s'organisa l'État; là, notre génie prit, dans les œuvres de l'esprit, son vrai caractère. Ce fut notamment, comme l'observe M. Levallois, le foyer de notre art national, « de notre art presque unique pendant des siècles, l'architecture. » Et, à ce foyer, cet art prit un développement magnifique, que n'atteignit point la littérature et qui atteste que, pour arriver à la réalisation du beau, l'inspiration chrétienne n'avait pas besoin du secours de la Renaissance; elle a rivalisé avec elle en effet, si elle ne l'a pas dépassée, dans ce merveilleux musée de la cathédrale de Reims. Là, « la pierre est animée, dit M. Levallois; elle a un caractère, une âme; à travers les siècles, elle les conservera. Plus je visite ces anciens monuments, ajoute-t-il, plus je les étudie, plus aussi je me persuade que la Renaissance, tout en étant très belle et très utile, n'a pas été une création, ni une révolution, au sens précis que l'on donne ordinairement à ce mot. Tout un cycle d'art existait : architecture, sculpture, peinture, soit dans les manuscrits, soit sur verre. On ne peut donc pas dire que la Renaissance, venue d'Italie, ait trouvé devant elle le néant ou la barbarie ».

Cette citation, prise au hasard, peut faire juger de tout ce que doit présenter, en ce genre, d'aperçus originaux et piquants un livre, où passe sous les yeux la foule des édifices de toutes sortes qu'offre, encore debout ou à l'état de ruine, la contrée d'entre Seine et Aisne. Et ce n'est pas seulement devant les églises, les cloîtres, les tours féodales, quoiqu'il y ait là particulièrement matière à réflexion, que l'auteur et ses compagnons de voyage échangent leurs sentiments et leurs idées; un coin de maison aperçue en passant, comme la vieille demeure où naquit Calvin, à Noyon, un nom de village, comme celui de Livry, jeté

à une station de chemin de fer, en est presque aussi souvent le sujet. Cela n'est pas très lié et vient parfois de loin, mais, grâce au tour spirituel, cela se place très bien dans l'ensemble du tableau de la *vieille France.*

## VI

Une réaction se fait largement, dans la critique, contre le courant matérialiste qui avilit aujourd'hui la littérature et l'art. Beaucoup de publications, que nous comptons signaler, en témoignent, mais nulle aussi éloquemment et avec une aussi grande élévation de sentiments et d'idées que celle que vient de publier M. de Laprade, sous le titre d'*Essais de critique idéale*[1].

Ces essais ne datent pas d'hier et ne sont pas tous l'effet de la répulsion qu'excite en ce moment l'école réaliste. Il y a longtemps que M. de Laprade a senti le besoin de proclamer les vrais principes de l'art et de la poésie, et de les faire ressortir dans l'étude de leurs chefs-d'œuvre. Écrites à différentes occasions et publiées d'abord, pour la plupart, comme introduction à des livres d'amis, ces pages magistrales n'avaient pas encore été réunies; et c'était dommage, car, si distinguées qu'elles parussent lues isolément, elles ne frappaient pas autant qu'elles le font ici, rapprochées l'une de l'autre. Sans former un ensemble complet, elles offrent cependant un vrai fond de doctrine, une large base d'appréciations pour les œuvres supérieures de l'esprit. Il y est question, en effet, de l'art autant que de la poésie, car M. de Laprade, on le sait, les considère comme deux manifestations sœurs et émanant d'une même faculté.

Que la poésie ait ici toutefois la première place, on le comprend, et c'est sur ce point qu'on aimera surtout à entendre le poète. Une chose surprendra néanmoins, croyons-nous, ce sera de voir l'auteur de *Psyché* et des *Symphonies* s'occuper d'abord de Juvénal et de la satire. Mais il ne faut pas oublier que lui-même a pris le fouet de Némésis, et, ici-même, a sanglé de la bonne façon les *Muses d'Etat* du second empire. Du reste, M. de Laprade traite avec considération la satire; il lui veut une portée élevée, une mission sociale; il ne l'admet que quand elle s'attaque aux vices d'État, aux infamies civiques; mais il la veut alors âpre, implacable, sanglante, comme l'a faite Juvénal. « Les satires d'Horace et de Boileau sont plutôt, dit-il, des dissertations morales et littéraires, entremêlées d'allusions et de railleries, que des fustigations sanglantes, comme il convient d'en infliger aux vices véritables et aux vrais malhonnêtes gens. » Ainsi entendue, elle tient du génie lyrique, et elle est au-dessus de l'épigramme, de la chanson et même de la comédie.

La comédie, pour M. de Laprade, est « une satire enjouée, sceptique et quelque peu sensualiste des vices, des ridicules et quelquefois de la

[1] 1 vol. in 12. Librairie Didier.

vertu ». Niais, archiniais sont ceux qui lui attribuent une efficacité morale et vont répétant le *Castigat ridendo mores* du poète. Lisez l'essai sur *la morale. de Molière*, et vous en resterez convaincu. C'est en vain, dit M. de Laprade, que Molière a été le plus puissant des poètes de son siècle, le plus original, le plus grand écrivain; nous admirons sans réserve son art, son style; mais qu'on ne vienne pas nous parler, à propos de ses comédies, d'action utile et d'enseignement : nous n'y trouvons pas une nourriture saine, propre à fortifier l'âme et à l'agrandir; nous ne découvrons pas, dans toutes ses pièces, la substance morale d'une seule page du grand Corneille.

Ah! le grand Corneille, voilà l'homme de M. de Laprade. Près de la moitié de ce volume est consacrée à son appréciation. « La poésie de Corneille est, dit-il, l'antidote de toutes les erreurs, de tous les venins qui empoisonnent depuis si longtemps notre littérature. L'abjecte doctrine de la sainteté de la passion, de sa souveraineté sur le devoir et sur la loi, cette effervescence de la chair réhabilitée qui inspire aujourd'hui, chez nous, le roman et le théâtre, ne trouvent nulle part un démenti et un frein plus puissant que dans les vers du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna* et de *Polyeucte*. » C'est, en outre, ajoute M. de Laprade, le plus français de nos écrivains et le plus héroïque. Il montre partout l'homme dans sa puissance et sa dignité, tel que le christianisme nous l'avait fait, chez nous. « Il est le seul de nos poètes qui consacre particulièrement son œuvre au triomphe de la liberté morale. Ce n'est ni l'amour, ni l'ambition, ni le patriotisme, ni l'honneur, ni la foi religieuse, qui l'inspirent directement et par eux-mêmes : c'est le noble besoin de nous montrer, dans toutes les passions, dans tous les dangers, dans toutes les douleurs, l'homme vainqueur et maître de lui-même. »

Nous regrettons vivement de ne pouvoir faire pénétrer plus avant dans les sujets ici traités; mais, par ce que nous avons dit de quelques-uns et par l'admiration qu'on vient de voir se manifester pour l'action qu'exercent sur l'âme les poèmes du grand Corneille, on peut juger de ce que M. de Laprade demande aux créations de la poésie et de l'art, et se convaincre ainsi de la légitimité du titre de *critique idéale* qu'il a donnée à ces études.

P. Douhaire.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

24 mars 1882.

S'il y a des gens pour se féliciter du mal que la république fait à la France, en se nuisant à elle-même, ceux-là pourront copieusement se réjouir des fautes graves qu'elle a commises durant ces deux dernières semaines et des fautes qu'elle menace de commettre encore. Une loi qui, non contente de rendre obligatoire et gratuit l'enseignement primaire, le rend « laïque »; une loi qui bannit Dieu de l'école et qui érige l'instituteur en une sorte de moraliste libre et de prédicant politique : c'était déjà un édit despotique et vexatoire, un décret sectaire qui devait suffire aux gouvernants de cette république irréligieuse et intolérante. Il leur fallait davantage. Une loi bannira également Dieu du tribunal. De même, la république n'épargnera pas la patrie : une loi va changer toutes les conditions du service militaire, presque au lendemain des jours néfastes où M. le général Farre a désorganisé notre armée à peine reconstituée; la génération qui a vu luire de Metz à Paris et à Rouen, de Strasbourg au Mans et à Dijon, les feux de l'invasion, estime qu'il est trop dur de porter un fusil pendant cinq ans; la république doit cet allègement à la virilité civique de ses électeurs! Ce n'est pas tout. Nos démocrates souhaitent qu'en vertu de ses principes et de leurs nécessités, elle salarie plus généreusement ses législateurs : il faut qu'elle augmente les honoraires de ses Lycurgues et de ses Catons; nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait dire que la république « dévore ses enfants »; elle doit les nourrir maintenant; et, en attendant qu'elle ait cette bonté surnaturelle, ses députés sollicitent et obtiennent gracieusement des Compagnies de chemins de fer des permis de voyager... pour l'amour de Dieu. Quant au budget, M. Léon Say s'inquiète; il dénonce à la république l'état dangereux de ses finances; mais, moins préoccupés de la fortune de la France que de la leur, les républicains de la Chambre ne songent qu'à choisir,

selon les intérêts de leurs partis et de leurs propres personnes, les commissaires qui examineront le budget et qui jugeront les expédients de M. Léon Say; on se dispute dans l'ombre pour le pouvoir; le ministère n'est sûr ni de la majorité ni de lui-même; on parle d'un changement ministériel; on sent que la république pourrait prochainement subir une nouvelle perturbation et les sages qu'elle avait illusionnés commencent à gémir de ces vicissitudes fréquentes de son gouvernement, à méditer sur ses institutions instables et à craindre les luttes de plus en plus violentes de ses réformateurs... Voilà les œuvres, les desseins, les préparatifs de la république pendant cette quinzaine. Eh bien! nous le demandons, une telle période de fautes n'est-elle pas l'une des pires qu'on ait eu à marquer, depuis plusieurs mois, dans son histoire?

Certes, on connaissait déjà la loi par laquelle M. Jules Ferry prétendait régler l'enseignement primaire; on n'avait oublié ni comment il l'avait commentée à la Chambre, ni comment elle avait été corrigée au Sénat; on savait que M. Jules Ferry avait reçu de la Chambre un mandat auquel il obéirait scrupuleusement, celui d'imposer au Sénat les articles qu'elle avait rétablis; on devinait même que, dans la discussion, M. Jules Ferry, plus ou moins sciemment obsédé par la crainte de M. Paul Bert, serait plus dur et plus âpre que jamais. Le Sénat pourrait-il donc maintenir dans la loi la prescription des « devoirs envers Dieu et la patrie », selon l'amendement de M. Jules Simon? Pourrait-il faciliter davantage l'accès de l'école au prêtre qui viendrait y donner l'instruction religieuse? C'étaient les deux seules espérances qu'on osât avoir, si faibles qu'elles fussent. Or elles ont été déçues, et rien, non rien, n'a compensé cette perte. La loi tout entière, telle que la voulait la Chambre, a eu la sanction du Sénat; les vœux de M. Paul Bert sont réalisés autant et plus que ceux de M. Jules Ferry. Vous conduirez l'enfant à l'école, quelle que puisse être l'indignité de l'instituteur; peu importe à l'Etat que vous n'ayez point le choix d'une autre école, au gré de votre conscience; il n'importe pas davantage que le ministre de votre culte ait dans l'école tous les moyens d'instruire suffisamment votre fils dans sa religion; jusqu'à l'âge de treize ans, vous le mènerez là, dût votre âme se révolter devant le maître révolutionnaire et athée, qui l'attendra, la férule à la main; la loi vous le commande, que vous soyez riche ou pauvre, et même, si vous êtes pauvre, vous n'aurez qu'à vous incliner plus humblement sous l'autorité de cette loi bienfaisante : on vous prend obligatoirement votre fils, on vous prend son esprit et son cœur, mais c'est gratuitement qu'on lui inculque ces principes que vous redoutez et que vous haïssez! Gardez-vous des peines qu'on vous infligerait,

s'il n'allait pas régulièrement à l'école : après l'avertissement, l'amende; après l'amende, la prison; on vous surveillera, on vous châtiera; il y aura dans le village une magistrature scolaire qui vous jugera avec une rigueur toute républicaine, toute « laïque ». On distribuera à votre enfant l'instruction morale et l'instruction civique : ne murmurez pas, si son professeur de moralité et de civisme lui enseigne qu'on n'a pas besoin de croire en Dieu et qu'il faut croire en la république; ne vous plaignez pas si, pendant ces leçons, il lit à son élève les pages d'un manuel écrit par un matérialiste, par un radical dont les doctrines vous sont odieuses; vous n'êtes pas libre, vous père de famille, c'est l'instituteur qui l'est! Et puis, souvenez-vous-en, il y aura des examens annuels et il faudra que l'enfant, quittant l'école, se munisse d'un certificat, qui sera comme son petit diplôme de bachelier : malheur au candidat qui n'excellerait que dans la lecture, l'écriture et le calcul! malheur à cet ignorant! La république ne tolère pas qu'on apprenne si peu pour devenir un honnête homme, un brave soldat, un contribuable exact, un électeur zélé. Il faut pouvoir répondre doctement selon le catéchisme de l'instruction morale et civique... Telle est l'ordonnance nouvelle, hier approuvée du Sénat dans un vote où les conservateurs et les libéraux n'ont été que 108 contre 179 radicaux encore moins républicains que soi-disant libres-penseurs.

En vain M. Jules Simon a-t-il adjuré le Sénat de mentionner dans le programme de l'enseignement primaire les devoirs envers Dieu et la patrie, ces devoirs sacrés pour une république comme pour une monarchie; jamais M. Jules Simon n'avait eu des accents plus pathétiques; jamais ses preuves n'avaient été plus abondantes, plus sûres; jamais sa dialectique si souple n'avait été plus habile; il invoquait avec une force égale la philosophie et l'histoire; il rappelait les traditions des plus grandes cités et des plus grands peuples, il citait les maximes des plus sincères républicains; la majorité a été inexorable. En vain M. le duc de Broglie, à son tour, a-t-il tenté de convaincre cette majorité sourde aux plus beaux discours et aux plus vrais. Quelle courtoisie, ironique ou non! Que de mots spirituels! Quelles pensées élevées et quelles raisons délicates! Quels arguments justes! Quelle logique ingénieuse! Et avec quelle éloquence ardente et pure M. le duc de Broglie a patriotiquement protesté contre ce calomnieux manuel de M. Paul Bert, qui conteste à la monarchie son amour national, à la noblesse son courage militaire, et qui ravale ainsi les services et les gloires de la vieille France! La majorité est restée insensible, bien qu'elle admirât en secret tant de talent et tant d'art. Ni M. Chesnelong, malgré sa parole si chaleureuse et si claire, ni M. Oscar de Vallée, mal-

gré sa parole si élégante et si mesurée, ni M. Lucien Brun, malgré sa parole si énergique et si entraînante, ni M. Buffet, malgré sa parole si puissante et si précise, ni M. Baragnon, malgré sa parole si vive et si pressante, ni M. Delsol, malgré sa parole si savante et si nette, ni M. le comte d'Haussonville, malgré sa parole si généreuse et si loyale, n'ont pu faire fléchir l'obstination fanatique de cette majorité. Ils avaient pour eux la liberté, la justice, les intérêts de la paix religieuse et même civile. Eussent-ils, par surcroît, possédé la magie suprême, celle de ce républicanisme qui dispense pourtant de tous les mérites, ils n'auraient pas été plus heureux dans leurs courageux efforts. Témoin le sort des sénateurs républicains qui ont voulu, avec M. Jules Simon, modifier libéralement la loi; la majorité n'a pas accueilli avec plus de faveur, à gauche, les amendements et les avis de MM. Waddington, de Saint-Vallier, Béringer, Jouin, qu'à droite ceux de MM. de Gavardie, de Ravignan, Hervé de Saisy; à peine a-t-elle daigné prêter une oreille attentive au discours de M. de Voisins-Lavernière. Pour la retenir sous son empire, M. Jules Ferry n'avait qu'à prononcer les mots de révision et de conflit; il fallait être docile à la Chambre, pour ne pas troubler l'harmonie des pouvoirs publics; il fallait être docile au ministère, pour ne pas le contraindre à changer la Constitution, comme le proposent les ennemis du Sénat! Et, tremblante sous la menace, la majorité votait à la hâte, en s'impatientant de toute opposition jusqu'à méconnaître le droit parlementaire. M. Jules Ferry lui donnait l'exemple de l'arrogance. Hautain, insolent, hypocrite aussi, il était là, muet, haussant les épaules, se croisant les bras, autant par honte que par orgueil, tantôt pour échapper à l'embarras d'une réponse, tantôt comme pour étaler brutalement l'assurance de sa victoire ou pour exciter la majorité à clore sommairement le débat; il feignait d'avoir assez disserté, trop péroré, et il raillait cette fureur oratoire de ses contradicteurs, il s'indignait du nombre de leurs continuels amendements : les ministres de l'Empire n'étaient pas plus superbes en face des Cinq... Et cependant, contraint à la fin par M. de Ravignan, par M. Buffet et par M. Baragnon qui l'interrogeaient avec une infatigable vigueur, M. Jules Ferry a dû se résoudre à un aveu qui juge la loi. Interdirez-vous pour l'instruction morale et civique de l'enfant, lui a-t-on dit, le manuel athée et radical de M. Paul Bert? L'autoriserez-vous? — Je n'ai ni à l'interdire ni à l'autoriser. — Blâmerez-vous l'instituteur qui s'en servira? — Je ne le puis. — Punirez-vous l'instituteur qui insultera à la religion de l'enfant en offensant les croyances de sa famille? — Oui, je le punirai. — Mais, si vous permettez au livre ce que vous ne voulez pas permettre au professeur, si vous laissez

à l'enseignement écrit de M. Paul Bert la licence que vous refusez à l'enseignement oral du maître, quelle est donc votre bonne foi? Quoi! Le délit commis par M. Paul Bert contre la conscience de l'enfant sera impuni, parce qu'il est seulement commis dans son manuel, devenu l'évangile de l'instituteur? — Et M. Jules Ferry n'a pas répondu, pas plus qu'il n'a voulu ou pu répondre quand on lui a demandé si un instituteur qui nierait Dieu publiquement, devant un tribunal, serait encore instituteur le lendemain. C'était confesser par son silence que la neutralité religieuse qu'il a promis de garder dans l'école, n'y règnera pas, n'y pourra pas régner, et que cette loi n'offre aucune autre garantie aux croyances de la famille que l'impartialité incertaine, la protection passagère d'un Jules Ferry dont le prédécesseur ou le successeur pourra être un Paul Bert.

« J'ai une raison personnelle de voter contre votre amendement, Monsieur de Gavardie, c'est que je suis athée », s'est écrié vers l'heure du vote M. Schœlcher, président de la commission qui avait eu à préparer le dernier texte de cette loi. « Je suis athée! » C'est bien le mot qui résume la loi; on pourra l'inscrire sur l'enseigne de l'école. Il ne faut pas s'y tromper. Ceux qui ont dicté cette loi sont des ennemis implacables, les uns du christianisme, les autres du déisme même. Plus de crucifix dans l'école! Plus de prêtre dans l'école! Plus de Dieu dans l'école! Voilà la gradation de leurs vœux, de leurs ordres, de leurs actes, avec M. Gambetta et M. Madier de Montjau, M. Jules Ferry et M. Herold, M. Paul Bert et M. Schœlcher. On commence par expulser le Christ, puis c'est Dieu, le Dieu de toutes les religions; on proclame la neutralité religieuse dans l'école pour y professer et pour y pratiquer l'athéisme. L'ambition de la secte est manifeste : on veut habituer l'enfance à croire qu'il peut y avoir un État sans Dieu, une patrie sans Dieu; on veut lui enseigner que l'homme peut moralement vivre et mourir sans Dieu, en connaissant néanmoins tous ses devoirs et tous ses droits; on veut élever des générations qui ne soient plus chrétiennes, et, quand on pensera vraiment avoir formé ainsi une majorité de philosophes selon le modèle de M. Paul Bert ou même de M. Jules Ferry, on abolira par des lois tout ce qui restera de catholicisme dans la république. Nous verrons si la France et Dieu le voudront bien. Une république d'athées est-elle possible? Les utopistes qui ont imaginé dans leurs rêves les cités idéales les plus parfaites n'avaient jamais conçu le plan d'une république sans Dieu : ni Platon ou Thomas Morus, ni Cicéron ou Bodin n'ont cru que leurs républiques pussent exister sans temples pour prier Dieu, sans écoles pour apprendre son nom et sans culte. Et, pas plus

que les utopistes, les fondateurs des républiques les plus vantées, leurs législateurs les plus sensés, leurs héros les plus hardis et les plus rudes, n'ont eu cette folie : ce n'est ni un Solon ou un Périclès, ce n'est ni un Brutus ou un Scipion, ce n'est ni un Guillaume Tell ou un Arnold de Winkelried, ni un Penn ou un Washington ou un Lincoln. Quant à la France, il y a quatorze siècles qu'elle porte ce nom de Dieu au fond de son âme; il y a quatorze siècles qu'elle le lit sur son sceptre, sur son épée, sur son bouclier; Shakespeare l'appelait « le soldat de Dieu », et le poète illustre qui, hier hélas! donnait son suffrage à cette loi de nos athées, n'a pu oublier que, naguère, figurant la France sous l'image d'un chevalier, d'un géant « suivi d'un lion familier », il avait écrit ces vers qui chantent dans la mémoire de tant de nos compatriotes :

Mon nom sous le soleil est France;
Je reviendrai dans la clarté;
J'apporterai la délivrance,
J'amènerai la liberté.

Mon armure est dorée et verte
Comme la mer sous le ciel bleu;
Derrière moi l'ombre est ouverte;
Le lion qui me suit, c'est Dieu.

Non, cette France qui, dans son travail et ses combats, avait avec Dieu cette familiarité sublime, cette sorte d'association sacrée, n'a pas eu à regretter que, de Robert le Fort à saint Louis, de Jeanne d'Arc à Henri IV, de Turenne et de Vauban à Hoche lui-même et à Kléber, de d'Assas et de la Tour-d'Auvergne à Drouot et à Lamoricière, ceux qui la défendaient contre l'étranger, aussi bien que tous les autres grands serviteurs de sa politique nationale, eussent la notion de Dieu dans leurs cœurs et que nos pères la leur eussent enseignée à l'école même. Plaise à la république d'avoir parmi les enfants qu'elle instruira dans l'athéisme beaucoup de citoyens capables d'égaler par leurs vertus et par leurs talents ceux qui firent de la vieille France le peuple le plus glorieux de l'Europe et qui lui donnèrent sa frontière de l'Alsace-Lorraine!

Quelque éducation que la morale sans Dieu donne à la France pendant les quelques années qu'aura duré ce triste essai, il est bien certain que l'instruction civique qui sera donnée par l'instituteur, ce sera, fatalement, un enseignement politique. Le livre de M. Paul Bert l'atteste déjà et l'on sait trop qu'un instituteur, soumis à l'inspiration des fonctionnaires qui le placent ou le déplacent, ne peut guère résister à leurs conseils : il faudra qu'il prêche le culte

de l'État, l'amour de la république, sous toutes les formes que l'État pourra prendre avec la république de M. Grévy ou de M. Gambetta, de M. Clémenceau ou de M. Rochefort. Respecter les opinions des familles peu ou point républicaines qui seront obligées de lui confier leurs fils, l'instituteur ne le pourra pas. Mais que M. Jules Ferry ne se flatte pas trop de l'espoir de convertir ainsi la jeunesse à la religion de la république, pour l'éternité. Quoi qu'on pense, ce n'est pas à l'école qu'on crée un parti souverain, en dépit de la famille qui proteste; ce n'est pas en France surtout : l'indépendance naturelle de la race se plie mal à cette tyrannie scolaire d'un gouvernement; les leçons des faits sont plus fortes tôt ou tard que celles des pédagogues politiques. Nos aïeux, sous une autre république qui guillotinait les pères, ont dû conduire leurs enfants à des maîtres républicains coiffés du bonnet rouge; l'école était un petit séminaire de républicains; on y apprenait à aimer, à servir, à honorer la république, à jurer en son nom, à célébrer ses saints, à porter ses cocardes, à entonner ses hymnes. Qu'est-il resté de cet enseignement, après le Directoire, après le 18 Brumaire? Nous ne nous alarmons certes pas tant de ce despotisme que nous ne nous en indignons. On n'opprimera pas si facilement ni si complètement qu'on ne présume la liberté de la famille. Malheureusement, dans l'école ou sur son seuil, il faudra veiller; il faudra que l'enfant se défende ou soit défendu contre l'instituteur qui prétendra lui enseigner officiellement le mépris des doctrines auxquelles la famille est fidèle. Cette lutte troublera le pays, sans que la république en profite; ses ministres auront plus d'une fois à regretter d'avoir trop oublié leurs discours d'autrefois, ceux dans lesquels ils reprochaient si véhémentement à M. Duruy d'oser prescrire dans les lycées l'enseignement de l'histoire contemporaine. Que de scandales à craindre! Que de démêlés! Que de querelles et de plaintes! Et quel ne sera pas souvent l'ennui, l'embarras de l'instituteur, parmi ces conflits politiques ou religieux de la famille et de l'enfant avec l'apôtre plus ou moins assermenté de M. Paul Bert! Sans doute plus d'un instituteur s'empressera joyeusement de se poser en régent républicain, en docteur radical, en philosophe matérialiste, en athée émérite; plus d'un sera une espèce de clubiste, un « anti-curé, » comme M. Thiers en connut en 1849; la tentation sera forte pour l'instituteur qui avait déjà des ambitions oratoires, parlementaires, législatives et autres. Sous la dernière république, M. Carnot, faisant de la fonction de l'instituteur un sacerdoce civique, lui envoya son catéchisme républicain; qu'on se souvienne du désordre qui se mit dans l'école et qu'on se rappelle combien d'instituteurs en expièrent la faute, de 1850 à 1852. La

loi nouvelle est pour l'Université un présent funeste, une charge dangereuse. A quoi donc et à qui cette loi sera-t-elle utile?

Si M. Jules Ferry a autant de logique qu'il a de « ténacité », le principe de cette loi dominera bientôt dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement primaire : les lycées auront leur instruction morale et civique; le nom de Dieu y sera supprimé de toutes les leçons; on en expurgera les livres mêmes de l'antiquité grecque et latine; il faudra interdire les plus belles tragédies de Corneille, de Racine, *Polyeucte et Athalie*, et bien plus sévèrement encore les chefs-d'œuvre de Descartes et de Pascal, de Bossuet et de Fénelon; on abolira dans la philosophie la Théodicée. Et que M. Paul Bert n'en désespère pas : c'est à cet excès que les raisonneurs de son parti sont naturellement induits par cette loi même; car pourquoi, avec ce mot de Dieu, blesserait-on la liberté de conscience de l'enfant dans le collège plutôt que dans l'école? Déjà on affranchit de ce mot le juré comme l'écolier; plus de Dieu au prétoire; plus de serment où l'on soit obligé de prononcer ce nom qui remplit d'horreur l'âme de tant d'honnêtes gens! La vieille formule qui invoquait devant le tribunal cet être mystérieux et tout-puissant que l'homme le moins pieux saluait au moins comme la personnification idéale de l'éternelle justice et de l'infaillible vérité, ne sera plus que facultative : ceux qui voudront jurer par le nom de Dieu le pourront; ceux qui ne voudront jurer que sur leur honneur, cet attribut divin de leur propre personnage, le pourront également; ainsi le propose le garde des sceaux, ce même M. Humbert qui affirmait naguère au Sénat qu'il n'était pas, lui, du parti des « non-jureurs » et qu'il jugeait nécessaire de maintenir la formule usuelle du serment. Mais les radicaux exigeaient qu'on ne parlât plus de Dieu dans l'enceinte du tribunal, et quatre ou cinq jurés, heureux de se distinguer parmi la foule, ont refusé avec tapage ce serment judiciaire dans lequel le nom de Dieu gêne et irrite leur liberté de conscience. Il fallait une capitulation : M. Humbert, qui pourtant avait la réputation d'être un juriste fort rigide et le plus ferme de nos ministres, a inventé la formule facultative. Rendons hommage à son équité non moins qu'à sa prudence. Eh quoi! n'aurait-il pas pu tout simplement rayer du serment judiciaire le nom de Dieu, sans nous autoriser, nous chrétiens ou déistes, à une invocation qui offensera l'oreille des jurés athées? M. Humbert devait bien une concession métaphysique aux radicaux. Comment ce ministère subsisterait-il donc s'il osait leur résister? M. de Freycinet, pas plus que la majorité de ses collègues, n'est un athée; il est même un protestant dévot, il a été presque un mystique, et peu s'en fallut qu'un jour, tourmenté par ses doutes,

il ne se convertît au catholicisme. Eh bien! par politique, il a laissé édicter une loi si contraire à sa foi religieuse et qui inaugure l'athéisme dans l'école où, enfant, il récitait tout haut ses prières. Il y a plus : il a blâmé les décrets, il a gémi de ces coups de police arbitraire et violente qui expulsaient de leurs autels et de leurs maisons tant de congrégations placées sous la protection du droit commun. Eh bien! par politique encore, il sacrifie aux radicaux, aux journalistes de M. Gambetta, quelques-uns de ces religieux qu'il voulait sauver jadis de la brutalité des décrets. On en signalait à Solesmes, à la Trappe du Plantay : les uns étaient venus dans leur monastère reprendre leurs travaux d'érudition et leurs règles spirituelles; les autres ressaisir la bêche et la charrue, pour assainir les marais de la Dombe. M. de Freycinet a ordonné de chasser ces délinquants. Les Bénédictins ont été empoignés par les gendarmes, sous les yeux du préfet de la Sarthe, dans le chœur de leur chapelle et pendant qu'ils chantaient les hymnes ou le *Miserere;* on les a jetés sur la route, en accordant toutefois à leur abbé, dom Couturier, une dernière faveur, celle de baiser la porte de son monastère avant de s'éloigner! Les Trappistes ont quitté le leur sans attendre l'outrage; il n'en demeure que dix-neuf, par la grâce de la République, pour continuer leur culture. Ah! cet acte vigoureux va venger M. de Freycinet contre les soupçons injurieux de la faction gambettiste. Et comme c'est un acte héroïque! Cet hospitalier monastère de Solesmes, sachez-le, avait reçu M. de Freycinet, quand, d'un regard inquiet, son esprit cherchait Dieu, le vrai Dieu; il avait consulté là dom Guéranger. Il lui a donc fallu étouffer dans son cœur de ministre ce noble et doux souvenir de l'homme. Certes, ce trait stoïque est d'un Romain, et voilà une gloire qui augmentera singulièrement le prestige de M. de Freycinet et le crédit de son gouvernement!

Vraiment, depuis huit jours, on commençait à douter de la force du ministère. M. Léon Say était menacé en particulier. Or, que M. Léon Say, qui a la confiance des grands et même des petits rentiers, fût obligé d'abdiquer, et le ministère finissait, lui aussi, son règne. M. Léon Say avait équilibré son budget, conformément au principe qu'il avait énoncé en acceptant son portefeuille : « Ni conversion, ni émission, ni rachat. » Il réduisait de 308 millions le budget préparé par M. Allain-Targé. Il avouait, avec une franchise plus ou moins mélancolique, qu'on ne pouvait plus pratiquer davantage la politique de ses prédécesseurs, cette politique qui consistait à multiplier les dégrèvements et à contracter des emprunts, en même temps qu'à accroître les dépenses. Déjà la dette flottante montait au chiffre énorme de 3 milliards. M. Léon

Say reconnaissait, en outre, que, l'an dernier, l'emprunt du 3 pour 100 amortissable avait « manqué » : le principal en était resté aux mains des spéculateurs; le public avait gardé son argent. Il fallait donc, d'une part, économiser; il fallait restreindre ces crédits extraordinaires et supplémentaires qui, à la date du 20 mars, formaient déjà, pour le compte de 1882, une somme de 127 millions. D'autre part, on avait besoin d'expédients raisonnables. Le meilleur, selon le projet de M. Léon Say, ce devait être de demander aux Compagnies de chemins de fer le remboursement de 260 millions que l'État leur avait avancés comme garantie d'intérêts. Il n'y avait là qu'une opération de trésorerie à faire. Cet arrangement serait distinct des conventions que M. Léon Say négociait avec les Compagnies, notamment avec celle du chemin de fer d'Orléans. Telles étaient les déclarations et les propositions de M. Léon Say. Ses adversaires ne lui ménagaient pas les reproches. Ils l'accusaient de recourir à un expédient dérisoire : il voulait, à les en croire, subvenir à la dette flottante avec des rentes de 3 pour 100 amortissable qu'il immobiliserait; il allait puiser dans les fonds des Caisses d'épargne, exploiter les cautionnements, etc.; en réalité, ce serait comme s'il déposait dans les coffres du Trésor un chiffon de papier qui représenterait l'intérêt de 1 milliard 200 millions ; une crise et une panique survenant, ce chiffon de papier n'aurait plus de valeur que celle d'un assignat... Et puis, ajoutait-on, M. Léon Say lie pour quinze ans la liberté de l'État par les conventions qu'il prépare avec les Compagnies... Ces reproches n'agissaient pas seuls sur l'esprit de la majorité. On racontait que M. Léon Say voulait entraver les grandes entreprises de travaux publics dont M. de Freycinet avait autrefois tracé le plan. On assurait même que M. de Freycinet et M. Varroy se priveraient volontiers de son impérieuse insistance. Mais M. Léon Say a un journal pour son apologie; il s'est justifié; il a même menacé, à son tour; il a dit, par l'organe de son journal, que, si on n'acceptait pas son budget tel quel, le ministère périrait. Soit que M. de Freycinet ait mieux senti alors la solidarité qu'il avait avec M. Léon Say, soit que la majorité se soit éclairée, le parti ministériel s'est groupé fermement autour de M. Léon Say, et, hier, les conspirateurs, que M. Gambetta dirigeait en secret, ont subi une grave défaite, à la Chambre. Des trente-trois députés qu'on avait à élire pour composer la commission du budget, sept ou huit à peine seront hostiles à M. Léon Say; aucun des anciens ministres ou secrétaires d'Etat qui formaient le cénacle de M. Gambetta n'a été choisi. Mais que d'intrigues! Que de manœuvres! C'était une lutte des partis, une mêlée des personnes, comme on n'en avait jamais vu pour un vote de ce genre. Respirons enfin.

M. Gambetta ne se relève pas encore de la poussière ; M. de Freycinet, après son exploit de Solesmes, peut compter sur le bon vouloir des radicaux, et M. Léon Say, sûr de la majorité dans la commission du budget, n'a plus qu'à montrer en paix sa « férocité » de ministre des finances. Allons! le gouvernement sera stable quelques mois encore. Qu'il vende les diamants de la couronne et qu'il démolisse les ruines des Tuileries, selon la volonté de la Chambre; que les députés circulent quasi gratuitement sur toutes nos voies ferrées, et, pour achever les félicités de la république, qu'on redouble la guerre déclarée par eux au « cléricalisme ». On pourra, dans cette allégresse, attendre dignement le jour où la France, désabusée, dégoûtée, effrayée, remplacera cette tourbe de démocrates ignorants et avides par des députés conservateurs comme ceux qu'elle a nommés à Uzès et à Saint-Omer, dans les cinq élections du 12 mars...

La fortune de l'Europe, heureusement, n'a pas les changements rapides et presque soudains qui troublent de plus en plus, à mesure que ce siècle s'écoule, la fortune de la France. Il est incontestable que plus d'une agitation émeut aujourd'hui le continent et que la destinée de plusieurs puissances y est incertaine. Mais les dangers qu'on entrevoit sont si terribles pour tout le monde et il y a partout, sauf sur un point peut-être, une telle nécessité de la paix qu'on peut espérer que l'ordre de l'Europe se maintiendra cet été encore. Nous sommes dans la saison où, chaque année, des cris belliqueux retentissent vaguement comme des coups de trompette dans l'air, sans qu'on sache bien d'où ils résonnent. A la vérité, tous ces cris ne sont pas purement fantastiques. On se bat encore dans l'Herzégovine; cependant l'insurrection s'y calme. Les troupes autrichiennes ont vaillamment occupé la Crivoscie. Si la Turquie prête à l'empire austro-hongrois l'assistance morale dont on parle à Vienne, et si le Monténégro reste neutre, comme son intérêt le lui commande actuellement, la domination de l'Autriche sera rétablie prochainement dans ces régions : la rébellion d'hier n'aura pas été l'occasion d'une autre guerre d'Orient. La Serbie vient d'investir son prince du titre de roi et il y a bien des réformes à opérer dans le nouveau royaume; ce n'est pas à Belgrade, vraisemblablement, qu'on songe à provoquer en 1882 des hostilités contre « l'ennemi héréditaire ». A Athènes M. Tricoupis a beau, en redevenant ministre, brandir le drapeau de la Grèce; personne, pas même M. Gladstone, ne prend au sérieux cette démonstration. C'est surtout vers l'est de l'Europe, sur la frontière des trois empires, et c'est au nord de l'Afrique, à Tunis et au Caire, que se tourne l'attention des diplomates. Pendant les dernières fêtes des

deux familles impériales d'Allemagne et de Russie, on s'est donné des solennels témoignages d'amitié ; le général Skobeleff se tait maintenant; les journaux russes sont moins agressifs contre ceux de Berlin; l'irritation a diminué des deux côtés. Ce sont des signes qui ne suffiraient pas à nous rassurer, si la Russie n'avait dans la désorganisation de ses ressources une raison majeure de ne pas courir la moindre aventure et si l'Allemagne, ce redoutable et souverain arbitre de l'Europe, n'avait à finir deux ou trois des œuvres intérieures que M. de Bismarck juge les plus nécessaires pour affermir l'unité de l'empire. Cependant M. de Bismarck est un artisan si habile et si brusque des événements calculés par sa volonté qu'il sied d'observer les faits avec une défiance toujours studieuse, à l'est de l'Europe comme aux bords de la Méditerranée. Ici, le mal s'aggrave. L'anarchie est de plus en plus violente en Égypte. Arabi-bey laisse croire qu'il détrônera le Khédive. Le duumvirat financier de l'Angleterre et de la France n'a pas encore subi la moindre atteinte; le rappel de M. de Blignières, qui représentait la France dans ce duumvirat, ne modifie en rien les conditions du contrôle. Mais est-il vrai que le sultan soit prêt à profiter d'un accident quelconque pour envoyer des troupes au port d'Alexandrie et revendiquer au Caire la suzeraineté de ses ancêtres? Est-il vrai que M. de Bismarck, qui échange avec le sultan les assurances les plus cordiales, favoriserait ce dessein du sultan et prendrait le soin de consoler l'Angleterre? Est-il vrai que la Turquie, qui augmente de plus en plus le nombre de ses soldats dans la Tripolitaine, encourage les tribus dont on nous annonce encore une révolte dans le sud de la Tunisie? Autant de doutes inquiétants qui devraient davantage préoccuper nos partis et occuper la république, pour l'honneur et le bien de la France. Peut-être M. le général Billot, qu'on doit louer d'avoir obtenu le vote de la Chambre pour cette loi de l'intendance préparée depuis six ans par le Sénat, serait-il sage d'ajourner sa loi de recrutement : l'heure n'est pas propice, ce semble, pour accomplir encore une fois une révolution dans le service d'une armée que dix ministres, pendant cet espace de dix ans, n'ont pas cessé de défaire et de refaire.

Auguste Boucher.

---

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DU 9 AU 24 MARS 1882

---

L'amélioration que nous signalions dans notre dernier Bulletin s'est continuée à la Bourse de Paris, et l'on signale des tendances analogues sur toutes les places étrangères. Partout l'argent est très abondant, et jeudi dernier, la Banque de France et la Banque d'Angleterre ont pu abaisser le taux de l'escompte; la première à 3 1/2 pour 0/0 et la seconde à 3 0/0.

En même temps les inquiétudes, qui s'étaient produites au moment où M. Léon Say avait déposé le projet de budget pour l'année 1883, se sont dissipées, et les cours des fonds publics et des valeurs, très affectés d'abord, se sont raffermis lorsque l'on a vu le ministre des finances aller au-devant des objections ou, pour mieux dire, des irritations de la Chambre, qui semblait croire qu'en introduisant les conventions avec les grandes Compagnies de chemin de fer dans l'économie du budget, le gouvernement avait, en quelque sorte, voulu s'imposer, par voie indirecte, l'obligation de l'abandon de toute idée du rachat. Le renvoi à la commission spéciale des chemins de fer du projet de convention avec la Compagnie d'Orléans, et la séparation qui a été faite, d'un commun accord, avec elle, des mesures arrêtées pour le remboursement anticipé des créances de l'État, avec les modifications de tarif et la garantie de quinze années d'abandon du droit de rachat, ont ramené le calme et préparé le succès que le gouvernement vient de remporter dans la nomination de la commission du budget.

De vives discussions auront lieu, sans doute, mais l'on peut être assuré que le risque des aventures financières est de beaucoup diminué, et c'est là tout ce que demandait la Bourse. La Chambre elle-même semble comprendre le danger de la désinvolture et du laisser-aller en matière de finances, et elle paraît absolument surprise d'avoir été aussi longtemps la dupe des mirages. M. Léon Say aura, quoi qu'il arrive, rendu un grand service à la France; on peut seulement se demander pourquoi il a tant tardé à faire connaître ses convictions. Avait-il besoin d'être au pouvoir militant pour parler, et n'a-t-il pas eu toujours une tribune d'où il pouvait saisir le pays des vérités douloureuses qu'il savait si bien. De quel secours sa critique autorisée n'aurait-elle pas été dans ces grandes discussions du Sénat, où M. Édouard Bocher et M. Buffet signalaient les périls que l'on niait alors et que la puissance des faits ne permet plus de dissimuler.

Quoi qu'il en soit, avec M. Léon Say, les idées de prudence et de sage mesure l'emportent, et il est incontestable que son éloignement dans les circonstances actuelles, quand le marché n'est pas encore remis des terribles secousses qu'il vient de subir, aurait de nouveau ébranlé la confiance. Ce danger éloigné, les transactions ne tarderont point à reprendre leur animation, car le besoin de mouvement ne sera pas longtemps suspendu. Déjà l'on parle d'affaires et d'émissions nouvelles. Pendant que la politique intérieure préoccupait de nouveau les intérêts, l'œuvre réparatrice se poursuivait pour les anciens actionnaires de l'Union générale, et l'Union Nouvelle se constituait.

Le 10 mars, M. Bontoux avait adressé, sous le patronage et avec la recommandation du comité des actionnaires, à *tous les actionnaires*, *créanciers*, *clients* et *amis* de l'Union générale, la circulaire suivante qui explique le but et la pensée de la création nouvelle.

Paris, 10 mars 1882.

La Société de l'Union générale est tombée victime d'événements imprévus.

Vous avez aisément compris l'impuissance à laquelle ont été réduits, pendant les premiers jours qui ont suivi une catastrophe aussi soudaine, les hommes placés à la tête de cette entreprise.

Depuis le jour où il a été possible de le faire, les efforts de tous ont été consacrés à étudier la véritable position des choses et à chercher la meilleure combinaison à adopter pour venir en aide à tant d'intérêts compromis.

Vos anciens administrateurs et les nombreux intéressés qui se sont occupés avec nous de cette grave question ont, à l'unanimité, adopté la combinaison suivante comme étant la seule susceptible de donner des résultats vraiment utiles à tous.

Cette combinaison consiste à créer sous le titre de *Société de la Nouvelle Union* une Société anonyme par actions, dont la mission est facile à définir.

L'actif de l'Union générale possède des titres et des affaires à divers degrés d'avancement, dont la réalisation, poursuivie par une entreprise suivie, avec connaissance de cause, peut donner des résultats avantageux.

La Société de la Nouvelle Union, en se chargeant de la réalisation de cette partie de l'actif, pourra, tout en servant utilement les intérêts de ses propres actionnaires, apporter aux créanciers de l'Union générale, dont ces diverses valeurs sont la garantie, d'incontestables et précieux avantages. Sans cette intervention, la réalisation de cette partie de l'avoir des créanciers serait certainement moins facile et moins fructueuse.

Il faut constater encore que l'actif de l'Union générale, gage des créanciers, possède un nombre important d'actions de la Société, et que, par conséquent, il va bénéficier de la valeur que peuvent acquérir ces titres en raison de la disposition que les promoteurs de la Nouvelle Union ont inscrite dans les statuts dont vous recevrez prochainement le texte, et, aux termes de laquelle, après une juste rémunération du capital social, une large part dans les bénéfices est attribuée aux propriétaires des actions de l'Union générale [1].

En outre des deux faits positifs indiqués ci-dessus, la nouvelle Société sera pour tous les créanciers de l'Union générale un appui et un protec-

[1] Aux termes des statuts, après les prélèvements d'usage et le payement de 6 0/0 au capital social, le produit net restant disponible est réparti, savoir : 2/3 aux actions de la Nouvelle Union et 1/3 au fondateur. Il sera créé pour représenter les droits au 1/3 de ces bénéfices des titres spéciaux qui seront remis par le fondateur aux propriétaires d'actions de l'Union générale.

teur naturel. Il est difficile de préciser dès aujourd'hui les formes diverses sous lesquelles pourra s'exercer son action, mais il est bien évident que son intervention constante et dévouée peut avoir et aura pour effet d'alléger bien des gênes, de faciliter, de hâter et d'améliorer la liquidation de tous les intérêts compromis.

Des dispositions spéciales sont, en vue de cette mission sacrée, inscrites dans ses statuts.

La Nouvelle Union sera aussi, dès sa création, pour les diverses affaires dans lesquelles la clientèle de l'Union générale est si largement intéressée, un centre de protection qui leur manque totalement aujourd'hui et dont l'absence influe d'une manière si fâcheuse sur le cours de titres très nombreux.

Si vous voulez bien étudier un moment les conditions dans lesquelles va se trouver dès son début la Société de la Nouvelle Union, vous reconnaîtrez sans peine qu'elles sont de nature à faire bien augurer de son avenir.

En outre des affaires qu'elle reprendra de la liquidation de l'Union, elle aura encore pour mission d'en poursuivre et d'en réaliser d'autres très importantes que l'Union générale était en train de négocier au mois de janvier dernier.

Elle trouvera facilement, on doit le penser, les alliés qui pourraient être nécessaires pour accomplir cette partie de sa tâche, car il s'agit ici d'entreprises ayant pour objet d'utiliser fructueusement les forces financières et industrielles de la France.

En vertu même des conditions dans lesquelles elle prend naissance, la période d'activité et de production commence pour la Nouvelle Union dès le lendemain de sa constitution, sans qu'elle ait à supporter, comme c'est la règle ordinaire, de gros sacrifices de temps, de travail et de capital pour étudier et préparer un programme d'action, sans avoir à compter avec les difficultés d'organisation, avec les nécessités de se créer une clientèle et des relations. Elle reçoit tout cela tout prêt.

Dans cet état de choses, n'est-il pas équitable que la nouvelle Société tienne un juste compte de leurs labeurs et de leurs sacrifices à ceux qui ont préparé la récolte qu'elle est appelée à recueillir?

Tous ceux qui prendront part à la Nouvelle Union approuveront sans hésiter le programme qui vient d'être indiqué et qui est, avant tout, un programme de réparation.

A ce point de vue spécial, il se résume en quelques mots :

Pour les créanciers de l'Union générale,

C'est une augmentation sensible de leur gage et, en outre, la création d'un centre actif qui doit incontestablement améliorer les conditions de la liquidation.

Pour les actionnaires de l'ancienne Société,

C'est une participation assurée dans les bénéfices.

Pour la clientèle intéressée dans les valeurs annexes de l'Union générale, c'est un centre de protection.

Enfin pour tous ceux qui, à un titre quelconque, souffrent de la chute de l'Union générale et qui pourront s'intéresser à la nouvelle Société, ce sera, il est permis à bon droit de l'espérer, un moyen de compenser un jour, dans une certaine mesure, les pertes qu'ils ont éprouvées.

On le voit, l'œuvre nouvelle a pour but principal de panser des blessures et de soulager des souffrances imméritées, et c'est à cause de cela que mon concours le plus entier lui est acquis. Tout ce qui peut, après une si cruelle épreuve, me rester de force et d'énergie, toute l'expérience, toutes les relations acquises par de longues années d'un travail incessant, tout sera consacré à assurer, dans la limite de ma compétence et de mes moyens d'action, la prospérité de la nouvelle entreprise.

Recevez, M , l'assurance de mes sentiments dévoués.

E. Bontoux.

Les encouragements sont venus aussitôt de tous côtés, et, le 20 mars, commençait la période de création, par une nouvelle circulaire que nous croyons également utile de reproduire.

Paris, le 20 mars 1882.

Vous trouverez ci-dessous une lettre signée par mon ami et ancien collaborateur, M. G. Ghesquière, précédemment sous-directeur de l'Union générale, fondateur de la *Nouvelle Union;* cette lettre vous fait connaître les conditions de la souscription qui vous a été annoncée par ma circulaire du 10 courant, reproduite d'autre part.

E. Bontoux.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la circulaire ci-contre.

Vous y trouverez nettement exposés les motifs qui ont déterminé la création de la Société de la *Nouvelle Union,* œuvre essentiellement réparatrice, à laquelle tous les clients, actionnaires, créanciers et amis de l'Union générale ont intérêt à participer.

Les avantages que pourront trouver dans cette affaire les capitaux disponibles n'échapperont à personne.

La Société de la *Nouvelle Union* (vous trouverez ci-inclus un exemplaire de ses statuts) sera constituée au capital de 30 millions de francs, divisé en 60 000 actions de 500 francs.

Il est attribué au fondateur de la *Nouvelle Union* une participation dans les bénéfices restant disponibles (voy. l'acticle 44 des statuts). Le droit à cette quotité de bénéfices sera représenté par 300 000 titres que le fondateur remettra aux propriétaires des actions de l'Union Générale.

Si vous désirez prendre part à cette affaire, je vous prie de vouloir bien me renvoyer le plus tôt possible le bulletin ci-joint, rempli et signé par vous, et accompagné du premier versement de 125 francs par action.

Les époques de versement sont les suivantes :

125 francs en souscrivant; 125 francs quinze jours après la constitution de la Société; 125 francs du 1er au 10 juillet prochain; 125 francs du 1er au 10 août prochain; total : 500 francs.

Quand toutes les actions seront libérées de moitié, elles pourront être converties en actions au porteur par délibération de l'Assemblée générale.

La souscription est ouverte jusqu'au mercredi 5 avril : A Paris (au siège social provisoire de la Société), 12, avenue de l'Opéra; A Lyon, 2, place de la Bourse. — Les demandes de souscriptions et les envois de fonds devront être adressés : A Paris, à M. G. Ghesquière, 12, avenue de l'Opéra; A Lyon, à M. Et. Louis, 2, place de la Bourse.

Veuillez agréer, M , l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. Ghesquière.

Dès la première heure, la Nouvelle Union entrera en pleine activité et, recueillant les fruits de longues et patientes études, elle n'aura ni retard ni délais dans les bénéfices. Œuvre réparatrice pour l'ancienne Union, elle sera pour ses actionnaires une affaire de premier ordre, qui obtiendra un grand et légitime succès.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

## DU TOME CENT VINGT-SIXIÈME

(QUATRE-VINGT-DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

---

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article.

---



[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1882.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT VINGT-SIXIÈME

# TABLE

## DU TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT VINGT-SIXIÈME DE LA COLLECTION)

---

### 1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1882



### 2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1882

## 3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1882



## 4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1882

## 5e LIVRAISON. — 10 MARS 1882



## 6e LIVRAISON. — 25 MARS 1882



PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

